BOCHAT

MEMOIRS

III

1749

CA-VE

Daniel Cave.

MEMOIRES
CRITIQUES,
Pour ſervir d'Eclairciſſemens ſur divers Points de
L'HISTOIRE ANCIENNE
DE
LA SUISSE,
ET SUR
LES MONUMENS D'ANTIQUITÉ.

Qui la concernent ; avec une nouvelle Carte de la Suisse Ancienne.

Par Mr. LOYS DE BOCHAT,
Lieutenant Ballival de Lausanne.

TOME TROISIEME.

A LAUSANNE,
Chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie.

MDCCXLIX.

Delamonce in. Joubert Sc.

MEMOIRES
SUR
L'HISTOIRE ANCIENNE
DE
LA SUISSE.

MEMOIRE XV.

Preuves de l'ancienneté des Noms & des Lieux marqués dans la Carte de l'Helvétie Ancienne.

SI jamais Carte a dû être accompagnée de ſes preuves ſur ce qui en eſt l'objet principal, c'eſt aſſurément celle que je préſente. D'anciens Géographes, les Hiſtoriens, les Voyageurs, d'autres Auteurs, les Poëtes mêmes, ont fourni à ceux de qui l'on tient les premieres Cartes anciennes qu'on ait eu, de quelque pays que ce ſoit, des mémoires ſur leſquels il les remplirent. Leurs Ouvrages ont été reçus avec confiance. On en avoit pour les guides, qu'on ſuppoſa qu'ils avoient ſuivis fidélement. Nulle autorité d'au- MEM. XV.

MEM. XV.

cuns de ces genres n'appuie le choix que j'ai fait entre les lieux de l'Helvétie pour leur donner place dans ma Carte. Le très-petit nombre de ceux dont les anciens ont fait quelque mention, laiſſe la liberté de ne pas les mettre en ligne de compte. Je n'ai d'autre garand que des Etymologies.

Se montrer ſous de tels auſpices, c'eſt s'expoſer au ridicule que bien des gens attachent à cette eſpèce de preuves. L'abus qu'ont fait quelques Savans de la facilité d'imaginer des Etymologies, en a jetté d'autres dans l'extrémité oppoſée de ne faire aucun cas des raiſons tirées de l'origine des mots, même lors qu'elle eſt bien juſtifiée. Il eſt néanmoins inconteſtable qu'un uſage judicieux des ſecours que fourniſſent les noms anciens, tant Propres qu'Appellatifs, conduit à la connoiſſance des choſes, des Lieux, des Perſonnes, de certains attributs, & de certaines circonſtances; qu'il eſt très-ſouvent abſolument néceſſaire, & toujours utile, ou du moins agréable de connoitre, pour entendre parfaitement l'hiſtoire. Auſſi faut-il convenir que le mépris qui a accompagné pendant aſſés longtems les Etymologies, ne tombe plus aujourd'hui que ſur celles de pure imagination. Les Grands-Hommes, qui ont ſçu tirer de là d'importantes lumieres dont leurs ſucceſſeurs profitent, ont fait revenir les Gens-de-Lettres à mettre un juſte prix aux ouvertures qu'elles donnent. Les Découvertes de Bochart dans l'ancienne Géographie, par la ſignification des Noms des Nations, de leurs Chefs, des Contrées, des Montagnes, des Rivieres, des Villes, & des Bourgs, ont réhabilité cette ſorte de recherches, en faiſant connoitre leur utilité par une infinité d'exemples.

Mais les Ouvrages, où l'on trouve ces exemples, n'étant qu'entre les mains des Savans de profeſſion, il eſt juſte que le commun des Lecteurs, pour qui j'écris, puiſſe ſentir par quelque choſe de plus convainquant que ces généralités, quel degré de confiance il peut accorder à ce genre de preuves.

On en doit aſſurément à des Savans, dont le goût eſt connu dans la Republique des Lettres, par des Ouvrages non ſeulement dignes de notre ſiécle, mais auſſi des illuſtres Académies dont ces Auteurs ſont Membres. Ces Ouvrages font foi qu'ils n'ont point crû prodiguer leur tems, dont chaque moment peut augmenter leur

leur gloire, quand ils l'ont emploié à tirer des Noms, eſpèce de monumens, qui n'ont point encore été aſſés conſultés, les indices qui conduiſent aux premiéres ſources de l'hiſtoire des habitans de chaque pays. Ils ont placé des exhortations à faire de telles recherches, dans des Livres, dont le principal ſujet ne promettoit pas qu'on y en trouveroit. Pour faire connoitre à ceux qui pourroient n'être pas encore perſuadés du ſuccès de ce moyen, ces Auteurs y ont donné des exemples en bon nombre, à la vuë deſquels il ne ſauroit reſter de crainte qu'on pouſſeroit ſans fruit cette étude. Mr. Aſtruc a bien voulu faire tout ce que je viens de dire, dans ſes excellens Mémoires ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Province de Languedoc. Ses idées étant de celles dont on ne négligeroit rien ſans y perdre, il faut le faire entendre lui-même, ſur les Mémoires concernant l'ancienne Langue de la Province objet de ſon Ouvrage. MEM. XV.

„ Peut-être pourrois-je dire, (ce ſont les termes de ce Savant „ Académicien) que la connoiſſance des Langues, qui ont été ſucceſſivement en uſage dans un Pays, fait partie de l'hiſtoire naturelle de ce pays, en ce qu'elle ſert à fixer la premiere origine „ de ceux qui l'ont habité, & les différentes Colonies qui s'y ſont „ établies. Mais fût-il encore plus certain que ces Mémoires ſur „ la Langue Celtique ſont tout-à-fait étrangers à l'Hiſtoire Naturelle du Languedoc, j'avoue que j'aurois eu peine à les ſupprimer. Je croi au contraire qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Savans „ des Provinces, vouluſſent s'attacher à ramaſſer avec ſoin les mots „ d'origine Celtique, qui ſubſiſtent dans les idiomes de leurs Provinces, & qu'à la faveur des connoiſſances qu'ils ont de la ſituation & de l'état des anciens lieux, ils tâchaſſent d'expliquer la „ ſignification originaire des noms Celtiques que ces lieux ont portés. La Litterature Grecque & Latine eſt preſque épuiſée, & il „ y a longtems qu'on ne fait plus qu'y glaner. Il eſt tems de ſe „ tourner vers la litterature Gauloiſe, & de travailler enfin à l'éclaircir. Plus on eſt dépourvu de ſecours à cet égard, plus il „ importe de ne pas laiſſer perdre ceux qui ſubſiſtent encore."

Quelque peu de cas que Mr. Pelloutier, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, faſſe d'ailleurs en général des diſ-

MEM. XV.

cuſſions Etymologiques, *parce*, dit-il (1), *qu'elles ſont ordinairement une étude auſſi incertaine que ſterile*; ce Savant n'a pas laiſſé d'alléguer la ſignification des Noms de divers Peuples en Langue Tudeſque, comme une des preuves que ces Peuples étoient Celtes. S'il ſe fût attaché quelque peu de tems ſeulement à l'étude de la Langue du Pays de Galles, de la Petite Bretagne, & de la Biſcaye, qu'il avoue ingénument de ne pas entendre (2), ſa pénétration, & la juſteſſe avec laquelle il ſait combiner les rayons de lumiere, les rapprocher, & en former ainſi de l'évidence, lui auroient certainement fait voir que les noms de ces Dialectes Celtiques, ſont découvrir nombre de choſes, ou mettent du moins ſur la bonne voye pour y parvenir, ſur-tout en fait de Géographie ancienne, où l'on manque d'autres guides. Les exemples qu'en ont donné Scaliger le Père, pour la Gaule (3); Cambden, Selden, Edouard Luid, & Guillaume Baxter, pour la Grande Bretagne, ne laiſſent plus de doute là-deſſus.

Mr. Alexis Symmaque Mazzocchi, Chanoine de la Cathédrale de Naples, Profeſſeur de la Ste. Ecriture dans l'Univerſité de cette Capitale, & Membre de l'Académie Etruſque de Cortone, a donné au public, dès l'an 1741, des preuves de la fécondité de ce moyen, bien dignes de ſon profond ſavoir dans les anciennes Langues de l'Orient, & de ſon habileté à le mettre en œuvre. Il a démontré, on peut le dire, autant que ces ſortes de matieres ſont ſuſceptibles de démonſtration; il a, dis-je, démontré par la ſignification des noms des Peuples, des Lieux, des Rivieres & des Montagnes, que les anciens Tyrrheniens, Ethruriens, Thuſces, ou Toſcans, étoient venus en Italie de l'Orient.

Quand je mis au jour le *Tome I.* de ces Mémoires, j'ignorois abſolument qu'un deſſein comme celui de Mr. Mazzocchi eût été formé, loin que je ſçuſſe qu'il fût exécuté. Je n'en ai eu de connoiſſance que par l'ouvrage même, placé dans le *Tome III.* des *Saggi* de l'Académie Etruſque; Volume que j'ai reçu ſeulement après avoir dreſſé ma Carte, & raſſemblé les preuves qui la juſtifient.

(1) Hiſt. des Celtes. *Liv. I. ch.* 13. (2) Ibid. *Liv. I. ch.* 14. (3) Dans ſes *Auſoniæ Lectiones.*

fient. Je ne puis donc point donner à mon entrepriſe le mérite d'avoir été conçue ſur les idées de ce Savant Napolitain. Mais il m'eſt permis, ſans porter la préſomtion juſqu'à mettre mes eſſais en parallele avec ſes Piéces achevées, de profiter du préjugé favorable qu'elles donnent en faveur du genre de preuve dont nous avons fait le même uſage. Le poids de l'exemple de Mr. Mazzocchi doit aſſurer à cette preuve, dans la République des Lettres, une autorité, à l'abri de laquelle tout Ouvrage établi ſur un pareil fondement peut y être préſenté. Le ſuffrage de Mrs. les Journaliſtes de Florence en eſt un bon garand. Ils ont trouvé la preuve dont il s'agit, *d'une force extrême* (1), autant que l'eſprit humain en peut juger en fait de choſes environnées de tant de doutes & d'obſcurité, & en matiere d'origines ſi reculées. MEM. XV.

Quoi que Guillimann n'eût pas vû les Ouvrages des Savans du Dix-ſeptiéme Siécle, qui ont rendu inconteſtable la ſolidité de cette preuve, ce judicieux Hiſtorien avança, ſans nulle apparence de doute (2), que *les Noms Celtiques de la plûpart des Lieux de la Suiſſe, ſont une preuve que ces Lieux furent bâtis ou rétablis par les Helvétiens eux-mêmes, & non par les Romains.*

Cette déciſion ſeule me rempliſſoit déja de confiance. Le ſuccès de Mr. Mazzocchi l'a bien augmentée; mais il ne me reſta aucune crainte d'être ſoupçonné de donner dans la chimère, quand Mr. Bullet, Premier Profeſſeur Royal & Doyen de la Faculté de Théologie de l'Univerſité de Beſançon, m'eut fait l'honneur de m'apprendre au commencement de cette année, qu'il avoit compoſé un Ouvrage, dans lequel il fait connoître par le moyen de la Langue Celtique, non-ſeulement l'origine des Peuples qui la parloient, dans les Gaules, en Eſpagne, en Italie, en Angleterre; mais auſſi la raiſon des Noms que portent, dans toutes ces régions, les Villes, les Bourgs, les Montagnes, les Rivieres, les Cantons &c.

Ce

(1) Il preſente argomento [*diſent ces Mrs. dans leurs* Novelle Letterarie di Firenze, *du* 8*e. Juin* 1742.] che con tanto di penetrazione e di ſpirito tratta il Signor *Mazzocchi*, non ſi puo negare ch'egli non ſia DI ESTREMA FORZA, per quanto l'intelletto humano puo giudicare in materie così dubioſe ed oſcure, & in origini così remote.

(2) Non à Romanis ſed ipſis Helvetiis reparata aut ædificata [*locu Helvetiæ*] oſtendunt Celtica nomina, quibus plerumque inſigniuntur.

MEM. XV.

Ce n'eſt pas une foible preuve de la vérité d'une idée, que d'être venue dans l'eſprit à diverſes perſonnes, ſans qu'elles ſçuſſent reſpectivement ce que chacune d'elles en penſoit (1). Mr. Mazzocchi tire cette inférence de ce que d'autres Savans avoient conjecturé avant lui que les Etruſques paſſérent immédiatement de l'Orient en Italie. Je crois l'induction plus sûre encore, quand il s'agit ſimplement d'une méthode, & de la valeur d'un genre de preuves.

Il faut en effet qu'une méthode ſoit bien indiquée par la nature du ſujet, pour qu'elle ſe préſente ainſi à des Auteurs de différente Nation, de différent état, & dont les études principales ont des objets très-différens. Il faut qu'un genre de preuve ſoit bien aſſorti à la nature de l'eſprit humain, quand les preuves de cette eſpèce paroiſſent également évidentes à tous ces Auteurs; quand chacun d'eux ſe flate d'avoir trouvé par ce moyen des choſes certaines, mais que perſonne avant lui n'avoit pu ſavoir avec certitude, ni juſtifier avec ſuccès; quand enfin tous ces Auteurs en ſont ſi perſuadés, qu'ils ſe déterminent de même à l'étude & au travail néceſſaires, pour apprendre là-deſſus au public, ce qu'ils ne préſument point que quelque autre puiſſe lui apprendre. C'eſt le cas dans lequel nous ſommes les uns à l'égard des autres Mrs. Mazzocchi, Bullet, & moi. Le dernier n'a connu l'Ouvrage du premier, que quand je le lui ai indiqué.

Si ma Carte & ſes preuves ne ſatisfont point, c'eſt un malheur pour moi que je n'aie pas été informé plûtôt de l'entrepriſe de Mr. Bullet. Ne l'ignorant pas j'aurois compté que les noms des Lieux de l'Helvétie, ſi voiſine de la réſidence de ce Savant, paroitroient dans ſon Ouvrage, & y ſeroient expliqués. Je n'euſſe plus penſé pour lors à travailler à la Carte, dont j'avois ſimplement conçu, en compoſant mon *Mémoire II*, que l'exécution n'étoit point impoſſible (*a*). Le grand nombre d'exemples que je donnai, dans ce Mémoire-là, de l'uſage des noms Celtiques, pour juſtifier qu'ils furent impoſés par des Gaulois, fait aſſés connoitre que je n'étois point encore dans le deſſein de pouſſer là-deſſus mes recherches à un auſſi

(*a*) Voy. *Tom. I. p.* 206.

(1) Non picciolo ſegno della verità, quando la ſteſſa coſa viene in mente a diverſi; maſſime dove l'uno nulla ſapeva dell' altro. *Saggi dell. Acad. Etruſc. Tom. 3. p. 22.*

auſſi grand nombre, qu'il l'a falu pour en former une Carte rai- MEM.
ſonnablement remplie. Je n'aurois pas anticipé ſur les preuves de XV.
cette Carte par une telle quantité d'Articles à répéter dans ces preuves. Effectivement ce n'a été que depuis que mon *Mémoire II.* fut imprimé, qu'ayant acquis des ſecours, par le moyen deſquels j'eſperai de faire dans l'étude du Celtique les progrès requis pour reconnoitre plus de noms de cette Langue, je pris l'idée d'entreprendre la Carte. Le travail qu'elle a demandé, m'y auroit même probablement fait renoncer, ſi l'on ne m'avoit pas fait prendre avec le public l'engagement, que prend un Auteur en annonçant une Carte ſur le titre de ſon Ouvrage. Je me ſerois cependant encore cru bien diſpenſé de remplir cet engagement, ſi le deſſein de Mr. Bullet m'eût été connu avant que ma Carte fût entre les mains du Graveur, & ſes preuves rédigées. Mais tous les frais en étant faits, les raiſons de ne point la ſupprimer l'ont emporté ſur l'amour-propre, à qui il ne convenoit pas d'être expoſé à l'humiliation d'une comparaiſon, où paroitra toute la ſupériorité du ſavoir de ce Profeſſeur.

Si je me ſuis trompé dans l'explication de quelques Noms, ce qui, je ne ſaurois en douter, ne me ſera que trop arrivé, mes fautes ou mes erreurs pourront être corrigées par les explications de Mr. Bullet, ou par les lumieres nouvelles, que donnera le Dictionnaire de la Langue Celtique, qui fait une conſidérable partie de ſon Ouvrage. L'avantage d'être guéri d'une erreur n'eſt pas le ſeul qu'on retire d'une lecture qui la bannit. Il eſt rare que l'Auteur qui découvre la vérité, & la fait triompher des fauſſes notions, ne donne pas auſſi en même tems quelque nouvelle connoiſſance, ou quelque ouverture pour en acquerir, ſur l'objet de ſa critique. En fourniſſant matiere à cette critique, on contribue à l'avancement des Sciences. C'eſt la conſolation qui reſte aux Auteurs convaincus de s'être trompés dans ce qu'ils croioient le plus vrai. N'eſt-ce pas aſſés que ce ſentiment, pour ceux, qui, comme moi, ne doivent pas eſperer de remporter de leurs eſſais une ſatisfaction plus flateuſe? Voilà ma premiére raiſon.

La ſeconde eſt, que, ſi même Mr. Bullet explique un grand nombre de Noms de Lieux de l'Helvétie, il n'y a point d'apparence qu'il ſe ſoit arrêté à ceux des Villages & des Hameaux, qui rem-

MEM. XV. pliſſent la meilleure partie de ma Carte. Les habitans de ces lieux, de la Contrée, & les Curieux des autres Cantons même, ne verront pas avec beaucoup moins de plaiſir l'explication de ces noms, que celle des Noms de divers lieux plus conſiderables autrefois, ou à préſent. Ils n'en ſeront pas moins agréablement ſurpris de voir le rapport du nom à la ſituation, ou à quelque production, particuliere encore aujourd'hui à ces endroits, ou à quelque autre circonſtance de leur poſition. Pourquoi ne pas donner, quand on le peut, cette petite ſatisfaction à des Compatriotes ?

Entre les Lieux de l'Helvétie dont Mr. Bullet expliquera les noms, & prouvera par là l'ancienneté, il eſt fort incertain ſi, non-ſeulement toutes les Villes, qui ſe trouvent renfermées dans les limites de l'Helvétie du tems de Céſar, mais tous les Bourgs, qui exiſtent encore, ſeront de ce nombre. Si cela n'eſt pas, il eſt à craindre que les Noms de quelques-unes des Villes Capitales, & des Bourgs, qui en tiennent lieu dans les Cantons ſans Villes, ne paroiſſent point dans l'ouvrage de ce Savant. Les fables ont enlevé à pluſieurs de ces Capitales l'honneur de l'ancienneté. Mes preuves le leur rendent. Pourrois-je différer à remplir ce devoir de juſtice, ſur ce qu'un étranger leur rendra peut-être cet office ?

Mais ſi ces trois conſidérations ont dû obtenir de moi le ſacrifice de mon amour-propre en l'expoſant à la comparaiſon dont je ſens tout le deſavantage par rapport à lui ; je n'ai pas cru devoir porter ce ſacrifice juſques à donner lieu d'étendre la comparaiſon ſur un autre ſujet, où elle eût infailliblement été plus deſavantageuſe encore.

Ce ſujet eſt la Langue Celtique, dont j'avois commencé à traiter, pour convaincre qu'elle étoit la Langue des Helvétiens, afin qu'on vit que les explications tirées de cette Langue, ont été puiſées dans la véritable ſource, où doit ſe trouver la ſignification des noms, impoſés par un Peuple dont l'idiome étoit Celtique. Ayant vû par le Plan de Mr. Bullet, qu'il a bien voulu me communiquer, qu'on aura, dans ſon Ouvrage, qui va être mis ſous la preſſe, une Hiſtoire de cette Langue dès ſon origine juſqu'à nos jours, non ſeulement par rapport à la France, mais auſſi à toutes les autres Régions où les Gaulois envoierent des Colonies, je n'ai pas balancé à épargner à mes Lecteurs la peine de m'entendre là-deſſus. Ceux qui ſeront curieux

curieux de connoitre la Langue des Celtes & ſon hiſtoire, ſatisferont pleinement leur deſir par l'abondance & l'étendue de ce qu'ils apprendront de Mr. Bullet. Ceux qui ne font pas cas de ces ſortes de connoiſſances, ſe paſſeront bien des idées générales, auxquelles le peu d'étendue des miennes auroit borné mon travail. L'Helvétie étant ſans doute dans le nombre des Provinces des Gaules, que regardent les recherches de ce Savant, on y trouvera tout ce qui peut la concerner. C'eût donc été un morceau très-ſuperflu que ce que j'aurois donné ici. MEM. XV.

Mais je ne puis me diſpenſer d'y indiquer les Faits & les principales règles de critique, qui ſont les fondemens de mes explications. Il le faut, pour que ceux, qui ne voudront pas conſulter l'Ouvrage de Mr. Bullet, puiſſent néanmoins ſentir qu'on ne leur préſente pas des jeux d'imagination, & dès-là de pures chimères.

Les Faits concernent la Langue Celtique. Je crois avoir ſuffiſamment juſtifié que les Helvétiens vinrent des Gaules dans le pays à qui le nom d'Helvétie eſt reſté. Ils parloient donc la Langue du Pays dont ils étoient ſortis.

Les Gaulois conſerverent leur premier Langage non-ſeulement juſqu'à la venue des Romains dans les Gaules, mais encore lors qu'ils furent devenus ſujets de Rome. Mr. Bullet a *pris un ſoin tout particulier à démontrer cette propoſition* ainſi exprimée dans ſon Plan. Je la crois très-vraie par rapport aux Helvétiens, comme par rapport aux autres Gaulois.

La Langue Celtique demeura vivante dans toute la Gaule pendant que les Gaulois furent ſoumis à l'Empire Romain. Mr. Bullet le prouve, dit encore ſon plan, *par des autorités inconteſtables.* Il y en a effectivement de telles, & elles ne ſervent pas moins pour l'Helvétie, que pour le reſte des Gaules.

Seulement faut-il obſerver, que vers la décadence de l'Empire & depuis que les Bourguignons & les Suéves ou Allemans eurent ſurpaſſé en nombre les Helvétiens d'origine, dans les Parties Orientales & Septentrionnales de l'Helvétie, l'idiome de ces Peuples commença à y prévaloir, & ne tarda pas à y devenir la Langue commune de ces Contrées, appellées dès-lors, par cette raiſon, l'*Helvétie Allemande.* Mais cet idiome n'en eſt pas moins la Langue

MEM. XV. Celtique; puiſque ç'en eſt un Dialecte. Dans ce ſens, on peut avancer avec Mr. Bullet, qu'*on apperçoit pareillement* la Langue Celtique *ſubſiſtante*, dans l'Helvétie, ainſi que dans le reſte des Gaules, *ſous les deux premiéres Races des Rois* de France.

Il eſt aiſé de comprendre qu'il en eſt demeuré des preuves juſques à préſent dans la Langue du Peuple des parties Méridionnales & Occidentales de l'Helvétie. Cette Langue n'en fut point bannie par le Dialecte des Bourguignons, qui au contraire prirent celui des Helvétiens. Il n'eſt arrivé dans ces Contrées d'autres changemens à cet égard, que celui qui s'eſt fait dans les autres Provinces des Gaules, par la Langue Françoiſe, qui y eſt devenue Langue commune.

Toute perſonne, qui entend le Langage du Peuple de l'Helvétie *Romande*; c'eſt le nom qui fut donné, ſuivant les apparences, dès le Sixiéme Siécle à la partie de l'Helvétie où le Dialecte Allemand n'étoit pas devenu la Langue du peuple: toute perſonne, dis-je, qui entend le *Patois* de l'Helvétie Romande, & la Langue Celtique, peut ſe convaincre qu'elle eſt encore vivante en bonne partie dans ce pays, de même que dans toutes les autres Provinces des Gaules, où le Peuple a conſervé un *Patois*. Je pourrois fournir pluſieurs centaines de mots & de façons de parler purement Celtiques, qui ſont encore en uſage dans nôtre *Patois*, & n'ont rien de commun avec le François. Mais l'ample Recueil, que j'en ai fait, quoi que je ne poſſede que très-imparfaitement cette Langue du Peuple des environs des Villes, beaucoup plus mêlée de François, tant en termes qu'en phraſes, que celle des gens de la Campagne éloignés des Villes, groſſiroit trop mon Ouvrage. On en verra d'ailleurs un bon nombre dans mes explications des noms de la Carte.

Ces faits certains ne laiſſant aucun doute que les noms, qui ne ſont ni Latins, ni François, ſont purement Celtiques; il en reſulte évidemment que les Lieux, qui les portent, furent ainſi nommés par les Helvétiens, avant que leur Langue originaire fût hors d'uſage dans la Nation: ce qui conſtitue en faveur de ces lieux un droit inconteſtable de paroitre dans la Carte ancienne.

Mais, dira-t-on, en compoſant & décompoſant les Noms, ainſi que bon vous ſemble, en changeant à votre fantaiſie les Conſones

ſones & les Voyelles, vous ferez des Noms Celtiques de tous ceux des Lieux à qui il vous plaira de donner de l'ancienneté. Un peu d'exercice dans l'art des Anagrammes & des Logogryphes, vous fera bien-tôt trouver dans un Nom tout ce que vous ſouhaiterés qu'il ſignifie. MEM. XV.

L'objection eſt très-plauſible; & les exemples ſans nombre de noms mis en piéces par les chercheurs d'Etymologies, qui n'avoient d'autre guide que le deſir de trouver quelque reſſemblance, au moins dans les lettres, ou les ſons, entre ces noms & quelque circonſtance des Lieux, n'ont que trop augmenté le poids de cette difficulté. De ſimples proteſtations ne le diminueroient point. Les échantillons de ma méthode, qu'on a vû dans le *Tome I.* de ces Mémoires, ne ſuffiroient même pas pour raſſurer contre la juſte crainte de trouver ici de ces inſipides jeux de mots, & explications pueriles, dont les Chroniques de chaque pays ont été farcies par les ignorans, pour rendre en Latin les noms des Provinces, des Cantons, des Lieux, & des Perſonnes dont ils parloient. Il faut indiquer les règles que j'ai ſuivies. Leur fondement étant bien établi, on en ſentira la juſteſſe, & avec elle la néceſſité d'acquieſcer à l'induction, qui en découle en faveur de l'antiquité des Lieux.

1. On a déja vû dans mon *Mémoire II.* que quantité de Noms ſe ſont conſervés dans la Langue du Peuple du Pays tellement entiers, qu'on n'a beſoin de faire aucun changement de Conſone, ni de Voyelle pour y trouver le mot Celtique. Il ſemble que ſur de tels noms, qui portent leur preuve avec eux, toute ſuſpenſion d'acquieſcement eſt obſtination, ou ſcrupule ſans fondement. Cette parfaite conformité ne doit cependant déterminer que quand le nom n'a point ou dans la Langue moderne, ou dans le Latin, une ſignification, qui déſigne ou la ſituation, ou quelque autre circonſtance, ſoit actuellement encore exiſtente, ſoit conſtatée par rapport aux tems paſſés. Car du moment que le Nom ſignifie en Latin, ou en François, ce qu'il doit ſignifier pour diſtinguer le Lieu par quelcun de ces endroits, il peut avoir été impoſé depuis que le Latin, ou le François, ou le Dialecte Allemand moderne, ont été la Langue commune de la Contrée. On en doit ſeulement excepter les Noms, qui, en ce cas-là, ſe trouvent n'être qu'une

MEM. XV.

traduction du Celtique, tels que le ſont pluſieurs de ceux des Lieux qui ont des noms en chacune de ces trois Langues, deſquels l'origine eſt bien marquée dans la plus ancienne. Dans le nom de *Payerne*, par exemple, qui ne ſignifie aſſurément rien en François, non plus que *Paterniacum* en Latin (on verra, qu'il ne peut avoir été formé de *Paternus*), ni *Peterlingen* en Allemand, on reconnoit *Patern* Celtique, qui déſigne bien la ſituation du Lieu par rapport à la Riviere; ſituation également bien marquée, dans la même Langue, par *Payerne*, & dans le Dialecte Celtique des Allemans, par *Peterlingen*. Le concours de la grande reſſemblance des noms dans les trois Langues, ſans qu'ils puiſſent avoir dans les deux moins anciennes aucune ſignification, fait connoitre évidemment, que dans l'une & l'autre de ces dernieres, on a conſervé le premier nom; d'où il reſulte néceſſairement qu'il fut impoſé par des Celtes, qui parloient la Langue des Gaules.

2. Qu'il n'y eût dans cette Langue quantité de noms des Langues de l'Orient, quantité de mots Grecs, & quantité d'autres que nous croyons Latins, parce que nous les trouvons dans la Langue Latine, qui elle-même les tenoit des Celtes; c'eſt ce dont on ne ſauroit diſconvenir ſi l'on a étudié l'ancienne hiſtoire des Gaulois, & leur Langue. M. Bullet en donnera ſans doute des preuves inconteſtables.

Je me bornerai à faire obſerver, que dans la Langue Baſque le fond eſt preſque tout Oriental. Il eſt impoſſible d'y méconnoitre l'origine des Peuples qui la formérent, ſi l'on a quelque connoiſſance des Langues Hébraïque, Arabe, &c. On y voit auſſi beaucoup de mots Grecs purs. Le reſte eſt du Latin emploié ſelon le génie de la Langue qui l'a emprunté. Il y a davantage de Grec dans le Celtique des Provinces Méridionnales des Gaules. Peu s'en faut qu'il n'y domine. Ceux qui ont lû les Livres écrits par Joachim Perionius (1), & par H. Etienne, ſur la conformité de la Langue Françoiſe avec la Grecque, ne ſauroient en douter, quand même ils ne ſe feroient point attachés à la Langue Celtique. Divers autres Savans ont établi de

(1) Dialog. de Linguæ Gallicæ origine, ejuſque cum Græca cognatione, Libri quatuor. *Pariſ.* 1555. *in* 8.

de même que le Grec dominoit dans le Celtique des Parties Occidentales & Septentrionnales des Gaules. M. Reiz l'a démontré, il y a bientôt vingt ans (1). Le Dictionnaire Gallois & Latin de Jean Davies, en contient un très-grand nombre de preuves par rapport au Celtique encore en uſage dans la Principauté de Galles & le Comté de Cornouailles. Caſaubon le Fils a donné auſſi une ample recueil de mots Anglois tirés du Grec (2). Il n'y en a guères moins dans l'Irlandois, Dialecte Celtique (3).

MEM. XV.

On

(1) Le titre de ſon Ouvrage eſt: GUL. OTHONIS REIZII *Belga Græciſſans.* Roterod. 1730. in 8.

(3) MERIC. CASAUBON. Differt. *de Quatuor Linguis.*

(3) Il eſt vrai qu'on croit que l'Irlandois eſt l'ancien Langage des Scythes. C'eſt ce qu'aſſurent les Auteurs du Pays même. *Our Authors affirm* [dit la Préface du ſeul Dictionnaire Irlandois qu'on ait. Il eſt imprimé à Paris chez *Guerin*, 1732. *in* 4.] *it to be the old Scythian Language.* Brerevood étoit apparemment de cette opinion, puis qu'il mettoit cette Langue au nombre des Quatorze Langues Mères, que lui & d'autres ont compté qui ſubſiſtent en Europe, ſans la Latine. Voy. cet Auteur dans ſon *Scrutin. Linguar. cap.* 4. Il faut convenir que l'Irlandois diffère fort du Gallois, du Bas-Breton & du Baſque, & qu'il approche beaucoup plus des Dialectes du Nord & des Scythes. Mais il n'en eſt pas moins certain qu'on y trouve quantité de mots, qui, s'ils ne ſont pas tirés du Latin, ſortent de la même ſource, c'eſt-à-dire, du Celtique. Il y a auſſi un grand nombre de mots purement Celtiques. Je m'en ſuis convaincu en comparant ces quatre Langues. Et comment auroit-il pû me reſter des doutes là-deſſus, après avoir rencontré dans l'Irlandois pluſieurs termes du Langage du Peuple du Pays de Vaud, leſquels je n'ai pas trouvé dans les Dictionnaires des trois autres Dialectes, ni du Germanique? Cette Langue de nôtre Peuple eſt inconteſtablement la Celtique, tout comme le ſont celles du Peuple de Bourgogne, de la Savoye, des Vallées du Piémond, & des Provinces méridionnales de la France. On me pardonnera cette diggreſſion en faveur d'une Langue qui n'eſt point connue des Etrangers. J'en juge ſur ce que les Savans, qui ont recherché dans les differentes Langues Celtiques les origines de celle ſur laquelle ils travailloient, n'ont fait aucun uſage de l'Irlandois. M. Wachter ne l'a point conſulté, non plus que le Baſque. Sans doute parce que ce Savant ne ſavoit pas en 1737 qu'il publia ſon Dictionnaire Germanique, qu'on en eût un Anglois & Irlandois; car pour celui de la Langue Baſque, il n'a paru qu'en 1748. Ces deux Langues méritent d'autant plus d'être connues de ceux qui veulent apprendre la Celtique, qu'elles ſont très-anciennes, moins alterées que d'autres Dialectes, & très-abondantes en mots. Le Dictionnaire Baſque du Pere de Larramendi, juſtifie ce que je viens de dire touchant cette Langue. Quant à l'Irlandoiſe, une preuve de ſon antiquité, eſt que ſes caractères ſont purement les Lettres Grecques; & que n'en ayant que Dix-Sept, il faut qu'elle les ait reçus avant la Guerre de Troye, puiſque ce ne fut que pendant ce fameux Siége que Palamède ajoûta à l'Alphabeth Grec les quatre Lettres qu'on lui attribue; & que de ces quatre l'Alphabeth Irlandois n'en a aucune, non plus que des quatre, dont on dit que Simonide fut l'auteur. De ſorte que c'eſt l'Alphabeth de Cadmus que reçurent les habitans de l'Irlande, & non l'Alphabeth Jonien, adopté par toute la Grèce. PLIN. *Hiſt. Nat. Lib.* 7. *Cap.* 57. Les Irlandois n'y ont ajouté que l'*F*. Et comme ils l'écrivent à la Latine, & non par Φ; il eſt probable qu'ils ne s'en ſont

ſervis

MEM. XV.

On ne doutera pas qu'il n'entrât beaucoup de Grec dans la Langue des Helvétiens, ſi l'on conſidere que la Nation ſortoit des Gaules, & que la plûpart des Colonies, qui la formerent, étoient compoſées d'originaires des Provinces, où les Phocéens porterent cette Langue. C'eſt ce qui a été prouvé en particulier des *Avanticiens*, l'une des principales de ces Colonies.

Mais on n'a pas beſoin de recourir à des préſomtions ; l'uſage de la Langue Grecque dans l'Helvétie, au moins comme on a uſé de la Latine pendant que les Ecritures publiques ſe faiſoient en Latin, étant atteſté par Céſar même, quand il dit (1) que les Helvétiens avoient dans leur Camp les Rôles écrits en lettres Grecques où l'on voioit nom par nom tous ceux qui étoient ſortis de l'Helvétie, ceux qui pouvoient porter les armes, & ſéparément les Enfans, les Vieillards, & les Femmes. On pourroit citer le témoignage de Tacite, qu'il y avoit encore de ſon tems des monumens & des Tombeaux, avec des Inſcriptions en Lettres Grecques, ſur les confins de la Germanie & de la Rhétie (2); deſignation qui convient aſſés bien à l'Helvétie. Mais ce qui eſt déciſif, c'eſt le nombre de mots viſiblement formés du Grec, qui ſe trouvent dans les Dialectes Germanique & Celtique du Peuple de la Suiſſe.

Des Etymologies tirées du Grec ne ſeroient donc pas moins convenables par rapport à nos contrées, que celles qu'on trouve dans le pur Celtique ; d'autant plus qu'il n'eſt pas aiſé de voir ſi tel & tel mot Grec n'étoit point adopté par l'uſage commun des Celtes. Cependant voulant éviter, autant qu'il m'a été poſſible, de fournir matiere

ſervis que depuis que l'Empereur Claude l'eût faite ajouter à l'Alphabeth Latin. Une Langue où ne paroit que celui de Cadmus, eſt aſſurément de la plus haute antiquité, & s'eſt conſervée plus entiere qu'aucune autre que l'on connoiſſe. A l'égard de ſon abondance, l'Auteur du Dictionnaire cité, y poſe en fait dans la Préface, que de toutes les langues mortes ou vivantes, aucune n'eſt plus riche en mots, ni élegante en expreſſions, que l'Irlandoiſe. *Of all the dead or living Languages none is more copious and elegant in the Expreſſion .... than the Iriſch.*

(1) In caſtris Helvetiorum tabulæ repertæ ſunt literis Græcis confectæ, & ad Cæſarem perlatæ ; quibus in tabulis nominatim ratio confecta erat, qui numerus domo exiſſet eorum, qui arma ferre poſſent ; & item ſeparatim pueri, ſenes, mulieresque. CÆSAR. *de Bell. Gall. Lib.* 1. *Cap.*

(2) Monumentaque & tumulos quoſdam Græcis litteris inſcriptos in confinio Germaniæ Rhætiæque adhuc exſtare. *De Mor. Germ. cap.* 3.

matiere plauſible à ceux qui regarderont mes preuves comme un jeu d'imagination, de s'en prendre ſur-tout aux dérivaiſons des noms qui ſeroient puiſées dans une Langue étrangère, je me ſuis retenu pour ne point paſſer juſqu'au Grec. Le nombre des noms marqués ſur ma Carte en eſt moins grand ; mais il en ſera de même de celui des objections qu'on aura à faire contre elle. MEM. XV.

Les noms, qui y paroiſſent, ſuffiſent bien pour donner à ce genre de preuve tout le poids dont il eſt ſuſceptible. C'eſt une des raiſons, qui lui en a fait avoir beaucoup dans l'eſprit de M. Mazzocchi. J'avoue, (ce ſont les termes de ce Savant (1), ſur l'explication tirée de l'Hébreu ou du Chaldaïque, qu'il donne des noms de l'Etrurie) qu'on pourroit ſoupçonner le hazard d'être cauſe que de ces noms peuvent être expliqués heureuſement par le moyen de ces langues ; mais ſi, loin que le nombre en ſoit petit, il ſe trouve au contraire innombrable ; je ſoutiens affirmativement que ce ne peut pas être là un pur effet du hazard. Mrs. les Journaliſtes de Florence, qui ne voyent pas ces preuves d'un œil d'Auteur pour ſes productions, en ont néanmoins ſenti tout le poids. Ils s'expriment même là-deſſus avec plus de feu que Mr. Mazzocchi. Qui pourroit, diſent-ils (2) ne pas ſentir la force d'une telle preuve, ſi bien ſoutenue ? Le hazard d'Epicure auroit-il produit tant de belles choſes ?

Les noms dont on ignore la ſignification ou l'origine, ne ſont que des ſons, qui ne chargent pas moins déſagréablement la mémoire, que des mots d'une langue abſolument inconnue. Ils ne paroiſſent, pour la plûpart, que des diſſonances, bizarrement formées par le hazard, dont on ne comprend pas comment l'oreille de ceux qui les imaginerent, ou adopterent, pût s'accommoder ; pendant qu'ils pouvoient ſe former de tout-autres ſignes, qui, en leur rappellant également les choſes, leur feroient le plaiſir, que certains ſons cauſent naturellement, par l'effet de la conſtitution de l'organe de

(1) Allora confeſſo poter naſcere ſoſpetto di caſualità, quando s'incontrano poche voci, le quali ſi ſpieghino felicemente dall' Ebreo, o dal Caldeo ; ma quando ſe ne trovano innumerabili, allora io affermo non poter eſſer tutto queſto un mero caſo. *Saggi dell' Acad. Etruſc. Tom. 3. p. 7.*

(2) Chi potrebbe non ſentire la forza d'un diſcorſo sì fatto e sì continuato ? Il caſo d'Epicuro ci avrebb' egli potuto far tante belle coſe ! *Novell. Letterar. an. 1742. pag. 362.*

MEM. XV.

de l'ouïe. Pourquoi s'impoſer, ſans aucune néceſſité la peine de retenir la ſignification purement arbitraire de ces ſons déplaiſans, au lieu de ſe former des noms, dont le ſon harmonieux auroit toujours cauſé une ſenſation agréable? Intereſſés par ce ſentiment à ſe les rappeller fréquemment, on les auroit retenus avec une toute autre facilité, de même qu'on retient beaucoup plus aiſément un air gracieux & plein d'harmonie, que des airs bizarres remplis de diſſonnances, qui ne mènent point aux accords parfaits, pour en faire mieux goûter toute la douceur. Cette réflexion reſte problême inexplicable, par rapport à l'homme, que l'inſtinct ſeul éloigne de la peine & porte à flater ſes ſens. Mais le problème diſparoit, quand on voit que loin de laiſſer au hazard le choix des ſons, qui devoient former les noms dans chaque Langue, ceux, qu'on impoſa aux choſes, furent judicieuſement compoſés des mots de cette Langue, qui, ſoit ſeuls, ſoit joints à d'autres, étoient les plus propres à diſtinguer ce qu'ils devoient déſigner, de tout autre ſujet avec lequel il importoit de ne pas le confondre. C'eſt ce qu'on reconnoit qui fut obſervé en impoſant des noms aux Montagnes, aux Rivieres, aux Lacs, aux Cantons, & aux Lieux de chaque pays. Ces noms dont le ſon nous paroit ſi déſagreable, ſi ſingulier, & que nous ne retenons pas ſans un effort de mémoire, parce que la Langue, d'où ils furent tirés, n'eſt pas nôtre Langue, n'avoient aucun de ces inconveniens par rapport au Peuple qui les forma. Les ſons auxquels ſon oreille étoient faite, ne la bleſſoient point. Les mots dont il compoſa ces noms, rappelloient par leur ſignification quelcun au moins des principaux traits diſtinctifs des Montagnes, des Rivieres, des Lacs, des Cantons ou des Lieux, qu'ils devoient déſigner: autant de ſecours pour la mémoire, d'indices permanents pour prévenir les méſentendus, & de précautions propres à préſerver ces noms des altérations, qui multipliées juſqu'à les faire méconnoitre, ne pourroient que cauſer bien des difficultés dans chaque pays.

Auſſi ce choix, fait par la prudence même, a-t-il produit tous les effets qu'elle en attendoit, juſqu'à ce que la Langue, qui faiſoit entendre tout ce qu'ils diſoient, ait ceſſé d'être entendue. Dès cette époque, ce n'étoit plus que des ſons, qu'aucune idée n'accompagnoit: chacun les rendit, ſans ſcrupule, de la façon la plus aiſée pour lui,

&

& crut n'en retrancher que ce qu'ils avoient de barbare à ſon oreille, ou de difficile à ſa langue. De là le grand nombre des variations dans la maniere de les écrire, aſſortie à celle de les prononcer. Il n'a plus été poſſible de diſtinguer le véritable, tant qu'on n'a pas penſé à ce qu'ils devoient ſignifier, & qu'on ne pouvoit ſavoir comment ce qu'ils ſignifioient s'exprimoit dans la Langue, d'où ils avoient été tirés. Cette ignorance a tenu enſevelies dans les plus profondes tenebres la ſageſſe des premiers habitans de chaque contrée dans le choix des noms, qu'ils donnerent aux Lieux, aux Montagnes, aux Rivieres, aux Ruiſſeaux, qu'elle renfermoit. Expoſer les raiſons de ce choix, en faiſant connoitre la ſignification des noms dont ils furent les auteurs, c'eſt leur rendre là-deſſus la juſtice dont ils ont été privés durant tant de ſiécles. Elle ne fera pas moins d'honneur à la prudence des Helvétiens, que l'explication des noms des lieux nommés par d'autres Gaulois, en fera à ceux-ci dans l'ouvrage de M. Bullet. Le mien va préſenter autant de preuves que j'en ai pu découvrir, que les noms des Montagnes, des Rivieres, des Ruiſſeaux, des Cantons, des Forêts, des Villes, des Bourgs, des Villages de la Suiſſe, impoſés par ſes premiers habitans Gaulois, furent choiſis avec toute l'attention, que demandoient les règles de la prudence, ſuivies par les Nations, qui peuplerent la terre. MEM. XV.

Quand les recherches qu'il m'a falu faire pour trouver ces preuves, n'auroient eu pour moi d'autre fruit, tout Auteur jugera que je n'ai aucun lieu de regreter le tems, ni le travail que j'y ai mis.

J'ajoûte au prix de ce ſuccès ce qu'y joignent de flateur les ſentimens de Citoyen de l'Helvétie.

Mais, diront des Lecteurs dont le tems eſt tout autrement précieux que le mien, ne verrons-nous dans l'explication de Onze-cens-ſoixante & Seize noms de vôtre Carte, que des opérations Etymologiques, des diſſections ou des rabillages de mots? N'y rencontrerons-nous nulle anecdote, nulle remarque nouvelle, de quelque uſage?

J'aurois fort ſouhaité de pouvoir aſſaiſonner de quelque choſe d'intéreſſant les ſéches diſcuſſions dans leſquelles j'ai été obligé de ſuivre la généalogie des noms, pour la juſtifier. Auſſi n'ai-je négligé

MEM. XV.

négligé aucune tradition qui me fut connue, concernant les Lieux dont je parle. J'ai tâché de demêler l'origine, & de diſtinguer le vrai & la fable, dans ce qui ſe débite ſur ces Lieux, & qui a quelque rapport à leur Nom. Ceux de mes Lecteurs, qui ſavent combien peu de Mémoires nous avons ſur l'état ancien des Lieux de l'Helvétie, même les plus conſidérables, n'attendront pas de moi d'autres particularités faiſant à mon ſujet, que celles qui ſe trouvent dans nos Hiſtoriens. M'étendre ſur des faits, qui n'ont pas eu de l'influence par rapport aux noms, c'eût été empiéter ſur l'hiſtoire, & allonger un ouvrage, que j'ai lieu de craindre qui ne paroiſſe déja que trop long. Si j'euſſe porté mon plan juſques-là, je ne l'aurois pas exécuté depuis que le public a commencé à pouvoir profiter du *Dictionnaire Univerſel de la Suiſſe*, dont M. le Baillif Leu, ancien Chancelier de Zurich, enrichit la Republique des Lettres (1). On pourra, par cet abondant Ouvrage, ſatisfaire le deſir le plus curieux de tout ce qu'il eſt poſſible de raſſembler ſur les Lieux les moins conſiderables même des Treize Cantons & de leurs Alliez.

A A.

DE tous les noms de Rivieres ou de Ruiſſeaux dont j'ai à donner l'explication, il ne s'en rencontrera aucun, qui trouve un auſſi grand nombre d'exemples propres à prouver ſon antiquité, que ce nom *Aa*. L'Aſie fournit de ces exemples (2), tout comme l'Europe. On en a en particulier dans toutes les parties des Gaules & de la Germanie. Neuf Rivieres ou Ruiſſeaux, tant du Brabant que de l'Ovveriſſel & du Pays de Drent, n'ont point d'autre nom que *Aa*. La Weſtphalie en a Sept, & le pays de Lunebourg une (3). La

(1) Le Titre de ce Dictionnaire eſt, *Allgemeines Helvetiſches Eydgenöſiſches Lexicon.* &c. *in* 4. *Zurich* 1748. Il n'en a encore paru que deux Parties, qui vont juſques à la Lettre *B e*.

(2) Reland a montré. *Diſſert. de Paradiſ. p.* 45. que *Aa* eſt le *Ab*, Au, *Eu* des Perſes. Encore aujourd'hui dans la Langue des Médo-Perſes, *Abe* & *Abi*, ſignifient Eau, Mer, & Riviere. STRALENBERG. *Aſia und Europ. p.* 52. L'*Avon* du Gaulois, eſt *Abun* en Irlandois.

(3) Hydrographiſches Lexicon. *Francf.* 1748. *in* 8.

La Picardie eſt ſéparée de la Flandre par l'*Aa*, qui ſe jette dans l'Ocean au-deſſous de Graveline. Une ſource abondante d'eaux vives dans le Bearn eſt ainſi nommée (1). MEM. XV.

Ce nom déſignoit chez les anciens un *amas de diverſes eaux.* On l'apprend d'Heſychius (2). Archiloque, cité dans Suidas, indique la raiſon de cette ſignification, en diſant (3) qu'*A*, à la tête d'un nom, marque une quantité de la choſe nommée, ou qu'elle eſt d'une grandeur conſiderable. Ce monoſyllabe avoit le même effet dans la Langue des Gaules (4). Chez les Peuples du Septentrion *A* ſignifioit *Eau*, & redoublé vouloit dire *Riviere.* D'où M. Wachter, qui en a fait l'obſervation (5), conclut avec raiſon, que le monoſyllabe *A*, ne pouvant non plus être un *dérivé*, qu'un *compoſé*, il faut néceſſairement qu'il ſoit *primitif.* Il ne ſauroit donc y avoir de mot plus ancien que *Aa.* Le Suédois l'a conſervé ſans y rien changer, pour ſignifier *Eau.* L'Anglo-Saxon dit *Ea.* Le Celtique des Gaules en a fait, dans la ſuite, *Eau.*

Aa étoit, par ce quon vient de dire, un nom très-propre à déſigner des Rivieres & des Ruiſſeaux, qui reçoivent quantité de diverſes eaux. Il n'eſt donc point ſurprenant que nombre de Rivieres & de Ruiſſeaux de la Suiſſe n'ayent pas reçu d'autre nom des Celtes. Car ce n'eſt aſſurément pas du Latin *Aqua* qu'il a été tiré, ainſi que Stumpf le prétendoit (6). Les Rivieres & les Ruiſſeaux de ces différentes Régions de l'Aſie & de l'Europe, dont le nom eſt *Aa*, n'en auroient-ils eu aucun avant que la Langue Latine, qui n'y fut jamais la Langue du Peuple, eût paſſé juſques-là? C'eſt bien plûtôt d'*Aa* Celtique qu'on fit *Aqua* Latin, que les Celtes n'emprunterent de celui-ci une dénomination nouvelle pour eux, qui conſerverent d'ailleurs ſi ſoigneuſement les anciens noms. Nous avons non-ſeulement Neuf Rivieres ou Ruiſſeaux, que les Helvétiens nom-

(1) Dictionnaire de la France, *à Paris* 1723. *in fol.*

(2) Ἄα σύϛημα ὑδάτων.

(3) Σημαίνει δὲ καὶ τὸ πολὺ, καὶ μέγα. SUIDAS in Ἄα.

(4) A *eſt Præpoſitio in compoſitione uſitata, & vocum ſignificationem nonnihil augmentat.* DAVIES. *Diction. Britann. Latin.* voc. *A.* J'avertis que je ne citerai deſormais ce Dictionnaire, que de cette maniere DAV.

(5) *Dictionnar. German.* voc. *A.* Je ne citerai plus ce Dictionnaire, que par WACHT. nom abrégé de ſon Auteur.

(6) Chron. *Lib.* 5. *fol.* 55. *verſ.*

MEM. XV.

nommerent ſimplement *Aa* (*a*), mais auſſi des Vallées & des Villages, dont ils compoſerent le nom en mettant celui-là à la tête. Il va paroitre ici bientôt deux de ces Villages, *Aadorff* & *Aavvangen*. Une Vallée & un Hameau ſont appellés *Aathal*.

(*a*) Voy. le *Lexic.* de M. Leu.

Remarquons qu'il eſt peu de Rivieres à qui le nom d'*Aa* convint mieux qu'à l'*Adda*, de la Valteline. Auſſi ſon nom ſe trouve-t-il écrit *Aada*, comme *Adda*. L'un & l'autre auront été formés, par les Ecrivains, du Latin *Addua*, *Adua* & *Aduas* (les anciens varient ainſi ce nom), qui repréſentoit le Celtique *Aa-du*, lequel ſignifioit *deux Rivieres*. On peut dire en effet qu'il y en a deux de ce Nom, puiſque après que l'Adda de la Valteline s'eſt jettée dans le Lac de Come, la Riviere, qui reſort de ce Lac, porte auſſi le nom d'*Adda*.

AACH ou *ACH*.

Quand le Dialecte Germanique prévalut dans la partie Orientale de l'Helvétie, il ajouta à *Aa* le *ch*, que les Suabes inſeroient dans les mots Celtiques, pour les accommoder à leur prononciation du goſier. Mais cet allongement n'ajouta, ni ne changea rien à la ſignification. *Aach* ne fut, pour ces Helvétiens, que *Aach* de ceux qui tenoient avant cela les contrées voiſines du Lac de Conſtance, dans leſquelles il ſe trouve particulierement diverſes Rivieres & divers Ruiſſeaux, qui n'ont d'autre nom que *Aach* (*b*); d'autres dont les noms ſe terminent en *ach*, comme *Goldach*, *Steinach* &c. & enfin des Villages placés ſur ces Ruiſſeaux ou Rivieres, & dont la ſituation à cet égard eſt indiquée par *ach* à la fin de leur nom. Tels ſont *Salmſach*, *Egnach*. &c.

(*b*) Stumpf *Lib.* 5. *fol.* 55. *verſ.*

Une preuve que les anciens habitans de la Suabe aimoient *Ach* pour déſigner leurs Ruiſſeaux, c'eſt qu'on en compte, dans cette Province, Huit, qui n'ont pas d'autre nom. Il y en a de même trois en Baviere (*c*).

(*c*) *Hydrogr. Lexic.*

Les Celtes des Gaules ſe ſervoient pareillement de ce mot, pour former les Noms de leurs Rivieres, ou des Lieux placés ſur leurs bords. Entre pluſieurs exemples que j'en pourrois citer, il ſuffira d'alléguer l'*Achaſſe* Riviere du Vivarais. Son nom Latin *Achaſia* (*d*), repréſente

(*d*) Dict. de la Fr.

représente également *Acha-sea* ou *Acha-sé* Gaulois, qui vouloit dire, *amas d'eau.* Le nom d'*Acheri*, Paroisse de Picardie, située dans une prairie sur l'Oise près de Mouy, est le pur Celtique *A ch-er-i*, ou *Acher-ri*, dont la signification literale étoit, *terre de l'eau courante.* MEM. XV.

M. Ruchat a remarqué il y a longtems, que *ai*, *ay*, à la fin des noms du Pays de Vaud, étoit l'*ach*, qui termine ceux du Dialecte Allemand. L'observation est juste. Elle sera complette, en y ajoutant la raison de cet usage. On la voit dans la signification de *ai*, *ay*, *ei* & *ey*, qui en Celtique désignoit aussi de l'Eau; même dans le Dialecte Germanique, qui nommoit une Isle *Eyland*, c'est-à-dire, *terre de l'eau.* Ainsi *Achey*, dans la Franche-Comté de Bourgogne, fut nommé par des Celtes, qui joignirent ces deux Synonymes.

AADORFF.

Dans la Turgovie sur la petite Murg. Cette Riviere a fait donner ce nom au Lieu. Ce qui vient d'être dit sur *Aa*, justifie que la premiere partie du nom est ancienne. On verra sur le mot *Dorff*, qu'il n'est pas moins Celtique d'origine, qu'*Aa*, & que marquant en cette Langue un lieu d'Habitation en communauté (*a*), *Aadorff* désignoit un Village, un Bourg ou une Ville, près de l'Eau. Cet endroit n'étoit pas des moins considérables autrefois. Un Prévot & Douze Chanoines, qu'il y avoit au Neuviéme Siécle (*b*), le font connoitre.

(*a*) Wacht

(*b*) Leu.

AAWANGEN.

Ce Village de la Turgovie, placé sur la petite Murg, à peu de distance du précédent, tire de même son nom de cette situation. *Wangen* a plus d'une signification en Celtique. *Vange* ou *Wang* étoit *la Joue*, & une étendue de terre à paturages entre les Bois (*c*). L'une & l'autre de ces acceptions convient au lieu dont il s'agit. Il est *à la joue de l'eau*, maniere de parler des Gaulois, pour marquer la position d'un endroit sur une Riviere. Nous en verrons plusieurs exemples. *Aavvangen* est aussi un lieu abondant en paturage. Dans ce sens de *Wang*, si *en* ou *gen*, est autre chose qu'une terminaison

(*c*) Wach.

MEM. XV.

terminaiſon du Dialecte Allemand, dans les noms de Lieux, ainſi qu'on le croit de *ingen*, que nous rencontrerons ſi ſouvent, il pourroit ſignifier ici *la Joue*, qui s'appelloit auſſi *Gen*; & en ce cas *Aavvangen* diroit, Lieu de paturage à la joue de l'Eau, ou de la Riviere. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le nom eſt Celtique, & que la tradition fait ce Lieu fort ancien (*a*).

(*a*) Leu.

ACLENS.

Ce Village n'ayant rien de ſingulier dans ſa ſituation, & ſe trouvant trop éloigné de la Venoge, qui coule à l'Orient, ne reçut ſon nom que du principal uſage pour lequel il fut bâti. Savoir, pour ſervir à tous ſes habitans de retraite, & de Lieu où l'on conſerve quelque choſe. *Achlam* en Celtique vouloit dire, Tous, généralement; & *Achles* étoit Refuge, Azile, défenſe, lieu où l'on ſerre quelque choſe (*b*).

(*b*) Dav.

ADALMSRIEDT.

Adalm n'eſt point un mot Allemand, ni formé du Latin. Il eſt donc Celtique. Mais ce n'eſt pas même ainſi qu'il doit être écrit. J'ai ſuivi la maniere dont il ſe prononce aujourd'hui, parce qu'elle eſt plus aiſée, que *Adlam*, qui eſt le véritable mot des Celtes. Auſſi *Adlamsriedt* étoit-il autrefois le nom du Village dont il s'agit. L'un & l'autre des mots qui forment ce nom, ſont pris de la même Langue. *Llam* ſignifie *Saut* (*c*). *Ad* étoit une Prépoſition, qui avoit le même effet à la tête d'un mot que *Re* en Latin & en François. *Adllammu*, vouloit donc dire *reſſauter* (*d*). Un lieu des Montagnes, & un endroit dont on a extirpé les bois, s'appelloit également *Ried*, en Dialecte Germanique (*e*). Ainſi *Adalmsriedt* eſt un nom Celto-Germanique, qui déſigne un Lieu de Montagne, dont on a extirpé les bois, dans un endroit, où il y a des *Sauts*. Tous ces traits conviennent à ce Village du Haut-Sibbenthal, à la gauche de la Riviere, qui coulant entre des rochers, l'eau en reſſaute & fait bien des ſauts.

(*c*) Id.

(*d*) Id.

(*e*) Wach.

ADLIKON.

ADLIKON.

Ce nom, qui s'écrivoit autrefois *Adalinchova*, *Adalinchon*, & *Hadaleichinchova* (*a*), marque auſſi bien par l'un des mots dont il eſt compoſé, que par l'autre, que des Celtes le formerent. *Ada-linchon*, qui s'eſt conſervé racourci dans le moderne *Adlikon*, déſignoit un lieu ſur *le cours de l'eau*: littéralement, *à la tête de l'eau*. *Ada-lin-kon* diſoit cela. Nous avons vû que *Ada* étoit *Eau*, & *Riviere*. Une liqueur qui coule, ſe déſignoit par *Llinn* (*b*). Ainſi l'on donna ce nom à de l'eau courante. Pour *Cond*, ou *Kon*, il vouloit dire *tête* (*c*). Chacun des deux Villages du Canton de Zurich, qui portent le nom d'Adlikon, fort éloignés l'un de l'autre, eſt ſitué preſque à la tête d'un Ruiſſeau. MEM. XV.

(*a*) Leu.

(*b*) Dav.

(*c*) Baxter.

ADLISBERG.

La ſignification du nom de ce Village du Canton de Lucerne, & d'un endroit de la Paroiſſe de Hottingen, près de la Ville Zurich, ſera connue après l'explication du nom d'*Adlikon*, quand on ſaura que *Berg* ſe trouve dans tous les Dialectes Celtiques, dans le ſens de lieu, qui ſert à couvrir, à défendre, de lieu haut, de Montagne (*d*). Ce n'eſt donc pas un terme nouveau. Les lieux, dans le nom deſquels il eſt entré, peuvent l'avoir reçu des premiers Helvétiens.

(*d*) Wach.

ADLISCHWYL.

Les différentes manieres dont ce nom eſt rendu dans les anciens titres, rendroient ſon origine incertaine, ſi l'on ne s'en tenoit pas plûtôt à la façon la plus approchante de la prononciation d'aujourd'hui, qu'à toutes les autres. Elle a auſſi la préſomtion en ſa faveur. On le voit nommé *Adolſchvvil*, dans une Charte de l'an 1045. la plus ancienne, où il en ſoit fait mention entre celles que le P. Hergot a publiées. Dans d'autres, c'eſt *Adoltsvvil*, *Adoloſvville*, *Adelarſvvile* (*e*). Les deux premieres ſyllabes ſont donc le plus ſouvent *Adol*. Ainſi il y a toute apparence que le nom étoit *Ado-liſc-vvil*, qui déſignoit fort bien la ſituation, en ce qu'il ſignifioit literalement, *Village dans un lieu bas de la riviere*. La Carte

(*e*) Leu.

MEM. XV.

juſtifie cette explication ; & il n'eſt pas difficile de comprendre qu'*Adoliſchvvil*, a été abrégé en *Adolſchvvyl*, par les Francs, qui apporterent dans l'Helvétie le *ſch* ; & que de là on en a fait *Adliſchvvyl*, plus coulant. *A*, n'étoit là que l'Article *le*. *Dol* eſt un lieu plat, bas, de paturages. C'eſt le terme dont les Celtes déſignoient cette ſituation par oppoſition aux lieux élevés & montueux (*a*). *Iſc* eſt de l'Eau, & une Riviere : nous aurons occaſion d'en voir nombre de preuves. *Wyl* n'eſt pas Latin d'origine, comme l'ont penſé ceux qui le croient formé de *Villa*. Car outre que *Weil* eſt un mot Celtique, qui vouloit dire, comme encore aujourd'hui, *demeure*, *ſtation*, *repos* ; on trouve *Wila* dans la Langue des Turcs & des Perſes, qui nomment une Ville *Willajett* ; les Tatars Orientaux prononcent *Ulajett* (*b*). Ce n'eſt certainement pas de *Villa* Latin, ni de *Village* François, qu'ils tiennent ce mot. C'eſt plûtôt des Perſans qu'il a paſſé aux Celtes de la Germanie.

(a) Dav.

(b) Stralenberg. p. 329.

AEGERE & AEGERI.

Deux Paroiſſes du Canton de Zug portent le nom d'*Aegere*, ou *Aegeri*, de même que le Lac au bord duquel l'un de ces Villages, *Ober-Aegeri*, eſt placé. La maniere dont ce nom a été rendu anciennement en Latin, a conſervé la ſignification qu'on croioit qu'il avoit dans la Langue du Pays. On a appellé ces deux endroits *Aquæ regiæ* (1). Il eſt ſûr que *Aeg* en Celtique veut dire *Eau*. Notre Peuple l'a conſervé, il dit *Egue*. Il n'eſt pas moins vrai que *Ri*, *Rig*, ſignifioit *Roi* & *Roial*. Mais je ne ſai s'il n'eſt point plus ſimple de dire, que *Aegere*, étoit *Aeg-ere*, terre de l'eau, près de l'eau ; ou *Aege-ri*, Eau de Riviere. Ce dernier auroit bien déſigné la ſituation d'Ober-Aegeri, qui eſt au bord Méridionnal du Lac, dans l'endroit où en ſort la Riviere *Loretz*. Quoi qu'il en ſoit, le nom, comme on voit, eſt Celtique, de quelque maniere qu'on l'explique.

AEGERTEN.

Dun, *Don*, *Den*, ſuivant les Dialectes, étoient également une Colline avec quelque Château, ou autre lieu de défenſe. L'Article précé-

(1) HERGOT. Geneal. Habsb. *Tom.* 3. *p.* 334.

précédent a donné la signification d'*Aeg*, & d'*er*. Il eſt donc clair que *Aegerten* vouloit dire, Lieu de défenſe ſur une Colline près de l'Eau. Ce nom convenoit fort au Village du Haut-Sibenthal ſur la rive gauche de la Sibene. Il ne convenoit pas moins à celui de près de Berne, à peu de diſtance du confluent de l'Irben dans l'Are; non plus qu'au troiſieme *Aegerten* à la gauche de l'Are, proche de Tribey. MEM. XV.

AELISCHWYL.

Village au pied du mont proche de la Riviere; c'eſt ce que ſignifie ce nom en Celtique. Nous avons vû que *iſch* étoit l'*Iſc* Gaulois, & vouloit dire, *Riviere*, *Eau*. Il ne reſte donc à expliquer que *Ael*, qui déſignoit le *ſourcil*, & le bord d'une choſe (*a*) (*a*) Dav.

AEPPINGEN.

Il y a toute apparence qu'au lieu d'écrire ce nom *Aeppingen*, il s'écrivoit *Abbingen*. Déja l'*e* ſe retranche ou s'ajoute, ſelon la prononciation, & l'on ſait que le Peuple de la Suiſſe Allemande, fait volontiers de *A* un *ae* en le prononçant. L'on ne ſait pas moins que le ſon du *b* & du *p*, ſe confondant aiſément, on les emploioit autrefois aſſés indifféremment. *Ab* étoit là pour *Avon*, Riviere, qui s'abrégeoit le plus ſouvent dans les mots compoſés. *Eng*, *Ing*, vouloit dire *étroit*, *ſerré* (*b*). Le Bas-Breton dit *Encq* (1). *Gen*, terminoit quantité de noms de Lieux habités par pluſieurs familles. *Geni*, vouloit dire *engendrer*, & *naitre* (*c*). On mettoit donc *gen* à la fin d'un mot dans le Dialecte Germanique, pour marquer, que le lieu avoit pluſieurs générations d'habitans. *Aeppingen* eſt ſur la rive gauche de l'Are, qui paſſe là dans un lieu très-ſerré entre les Montagnes. Suivant mon explication, ce Village fut bien nommé. (*b*) Wach. (*c*) Dav.

AERGOVV.

On a dans cette maniere d'écrire le nom de ce Pays, une preuve de ce que je viens de dire dans l'Article précédent, que le Peuple de la Suiſſe Allemande change les *a* en *e*. Car il eſt certain que cette Contrée ayant reçu ſon nom de celui de l'Are qui l'arroſe, ce

(1) ROSTREN. Diction. Franç. Celt. v. *Etroit*.

MEM. XV.

nom devoit se prononcer & s'écrire *Argovv*. Aussi est-ce de cette maniere qu'il est écrit dans les plus anciens titres. Mais la prononciation populaire aiant prévalu sur les règles, on l'a suivie dans la plûpart des écritures, au point même de retrancher entierement l'*A*, car l'on prononce & écrit le plus souvent *Ergueu*. Ce nom ne vouloit dire en Celtique, que *Canton de l'Are*. L'on se tromperoit de croire que *Gavv*, *Govv*, *Gevv*, *Ga*, *Gev*, *Goi*, manieres différentes dont ce mot se trouve dans le Dialecte Germanique, ne fût pas aussi usité parmi les Celtes des Gaules. Le Bearn étoit partagé en deux *Gavv*, qui encore aujourd'hui sont appellés *Gaves*. On dit *le Gave de Pau*, & *le Gave d'Oleron*. Ce mot vient sans doute immédiatement de γαῖα, Terre, District, Canton. Mais qu'il ait sa premiere source dans l'Hebreu (*a*), ou dans quelque autre Langue, il est au moins sûr, qu'il est aussi ancien que la Langue d'où sont sortis tous les Dialectes des Celtes, puisque tous s'en sont servis, chacun selon sa prononciation. Nous verrons qu'on en doit dire autant du nom de la Riviere.

(*a*) Perizon. *Orig. Babyl. p.* 204.

AESCH AESCHI & AESCHLEN.

Il y a en Suisse dix Villages de ce nom, tant dans le Canton de Zurich que dans celui de Berne, un dans les Terres de l'Evêque de Bâle, un Hameau dans le Canton d'Uri, & une Paroisse dans le Canton de Soleure. Divers noms de Lieux commencent aussi par *Aesch* ou *Esch*, qui est le même mot. Un nom aussi répandu en différentes Provinces dont la Langue du Peuple n'est pas la même, car il y en a dans le Pays de Vaud, comme dans la Suisse Allemande, doit avoir été un terme commun aux uns & aux autres de ces Peuples. Ils y attachoient donc le même sens. Les Celtes Gaulois ne connoissoient pas le *sch*. Il est du Dialecte de ceux de la Germanie, qui mettoient une *h* entre l'*s* & le *c* des mots Gaulois. C'est ainsi que de *üisc* & *isc*, qui étoient de *l'Eau* chez ceux-ci (*b*), les Germains firent *isch*; & en variant les Voyelles, *Asch*, & *Esch* (*c*). Aussi voions-nous que ces deux derniers mots signifioient *Eau*, comme les deux premiers. *Asche* a, il est vrai, d'autres significations en Allemand. Il veut dire *cendre*, *poudre*, & désigne aussi l'arbre

(*b*) Wach. v. *Asche.*
(*c*) Baxter. v. *Isca.*

l'arbre du *Frêne*. Mais aucun de ces ſens ne convient ici comme la ſignification d'*Eau*, & principalement *courante*; idée qu'emportoit, pour l'ordinaire, le nom *Aſche* (*a*), ainſi que ceux des autres Dialectes Celtiques qu'il exprime (1). Ce qui juſtifie l'application de cette ſignification dans les noms des Lieux dont il s'agit, c'eſt que tous ces lieux ſont ſur des Rivieres ou des Ruiſſeaux, comme on peut le voir par la Carte. Si ces endroits n'ont pas été fondés & nommés à peu près en même tems, il faudra du moins convenir que les plus anciens l'ont été pendant que la Langue Celtique étoit la Langue de la Nation; & que ceux du Pays de Vaud, dont les noms ſont encore tels que les Celtes Gaulois les prononçoient, ſans *ſch*, comme *Eſclagnens*, *Eſclepens*, *Eſcublens*, *Eſcuvillens*, ſont de la premiere antiquité. Ce qu'on vient de dire explique *Aeſchi*, nom qui n'eſt pas different de *Aeſche*. Pour *Aeſchlen*, ce ce qu'il y a d'ajouté à *Aeſch*, en fait un diminutif; car *len*, eſt le *lein* des Germains, & le *lai*, ou *lé* des Gaulois, qui vouloit dire *petit*. Les endroits nommés *Aeſchlen*, ſont auſſi de fort petits Villages.

MEM. XV.

(*a*) Wach. *ibid.*

AETIGHOFFEN.

Quoi que ce nom ſe trouve écrit dans le Dictionnaire de M. Leu *Aebtikoffen*, *Abtikoffen*, & *Aetzlikoffen*, auſſi bien que *Aettikoffen*, il y a toute apparence que cette derniere façon eſt la meilleure. Elle eſt au moins la plus conforme à la prononciation ordinaire. *Aetti* premiere partie de ce nom, eſt le mot *Aette*, *Aetti*, très-ancien, encore en uſage parmi le peuple de la Suiſſe Allemande & de la Suabe, pour dire *Père*. Voſſius regardoit ce terme comme un des mots que la nature met dans la bouche des Enfans, pour marquer leur tendreſſe à leurs parens. Il étoit en uſage dans les Gaules, comme dans les parties Septentrionnales de l'Europe. Le Baſque dit *Aita*. L'Irlandois *Atair*. On peut voir les autres Langues dans Wachter

(1) Il y a en Suabe dans les terres de l'Abbaye de Kempten, une petite Riviere, dont le nom eſt *Aeſch*. Le nom Latin de l'*Aiſne*, a fait trouver à Baxter le nom Celtique de cette Riviere. *Flumen* AXONA, [dit-il, v. *Iſca*] *modo dictum* AISNE, *dici videtur tanquam* Aſc avon, *vel* Aſc aün, *quod Tractus eſt annis*. C'eſt cet *Aſc* dont les Germains ont fait *Aſch*, & *Aeſch*.

MEM. XV.

Wachter, ſur *Atta*. Quoique *Hoff*, *Hof*, *Hov*, *Hoven*, qui forme la ſeconde partie du nom d'*Aettigkoffen*, ſoit proprement du Dialecte Germanique; il n'en eſt pas moins ancien, pour déſigner une *Maiſon*, une *Cour*, un Bien de Campagne avec les bâtimens. *Attighoffen* vouloit dire, *Maiſon des Pères*. Il y a en France pluſieurs lieux dont le nom commence par *Att*. Je ne citerai que *Attigny*, lieu où les Rois Carlovingiens faiſoient ſouvent leur ſéjour. Il eſt appellé dans les Capitulaires de ces Princes *Attiniacum*. C'eſt le Celtique *At-tin-iü*; c'eſt-à-dire, Maiſon des Pères ſur la Riviere. *Attigny* eſt ſur l'Aiſne dans la Champagne.

AETTINGEN.

Le nom de ce Village s'expliquera ſans peine par ce qui a été dit ſur le précédent, en y ajoutant, que *Tin* & *Din*, vouloit dire Village & Ville. L'on a vû ſur *Aeppingen* l'uſage de *gen*. Ainſi *Aettingen* en Celtique ſignifioit, Village des Pères, où ſont les générations.

AETISCHWYL.

Village des Pères ſur l'Eau courante, eſt ce que ſignifie le nom de ce lieu, ſur la Reuſs, dans le haut Frey-Ambt. L'Article *Aetighoffen* & celui d'*Aetliſchwyl*, fourniront les preuves néceſſaires de cette explication.

AETTISTOK.

Le mot de *Stock*, ajouté à *Aetti*, dans le nom de cette Montagne d'entre le pays d'Appenzell, & le Toggenburg, ſe trouve dans pluſieurs noms de Montagnes de la Suiſſe. Une Montagne voiſine de celle dont il s'agit, s'appelle *Stockberg*, & l'*Aettisſtock* porte auſſi le nom de *Nider-Stockberg*, c'eſt-à-dire, *Bas-Stockberg*, par comparaiſon à celle-là. *Stock* eſt du Dialecte Germanique. On l'applique à une choſe droite, ferme, immobile : & par là à des Montagnes, qui s'élevent en pointe au-deſſus des voiſines.

AFFELTRANGEN.

L'abondance des Fruits que rapportent les arbres de ce lieu, Paroiſſe

roiſſe de la Turgovie, lui fit probablement donner le nom, qui l'indique. *Afal*, chez les Celtes, étoit une Pomme (*a*). Les Bretons diſent encore *Aval* (*b*). Les *Irlandois*, *Aball* & *Uball* (*c*). Les Francs *Affal* & *Aphol* (*d*). Ce mot eſt commun aux plus anciennes Langues, comme l'a remarqué M. Wachter, qui en donne les preuves. Il ne s'emploioit pas ſimplement pour déſigner des Pommes, mais auſſi en général tous les fruits ronds, même d'autres choſes de cette figure; ainſi que ce Savant l'a encore fait obſerver. *Drang* eſt *preſſe*, *abondance*, *foule* (*e*). Enſorte que le nom entier déſignoit bien un lieu très-abondant en fruits. Celui du Canton de Zurich qui porte le même nom, n'eſt pas moins bien placé pour en produire. Le *gen* n'eſt qu'une terminaiſon nouvelle dans ce nom: car celui de la Turgovie eſt *Affaltravanga*, dans un Acte de l'an 779. (*f*); preuve de l'ancienneté du lieu.

MEM. XV.

(*a*) Dav.
(*b*) Roſtren.
(*c*) Engl. Irl. Dict.
(*d*) Wach.
(*e*) Id.
(*f*) Hergot.

AFFHOLTERN.

La ſituation de Six Villages de ce nom, relative aux Ruiſſeaux, ſur leſquels ils ſont placés, eſt une preuve qu'ils ont été nommés par des Gaulois. OL, ſignifioit *derriere*, *près*, & TERN un *Ruiſſeau*. Ces deux mots ſe trouvent chez les Celtes dans ce ſens. Davies fournit le premier; OL, *dit-il*, *retrò*, *ponè*, *poſt*. Baxter (*g*) donne des exemples du ſecond. Si l'on prétendoit que *ol* fut là pour *olen* abrégé, qui vouloit dire *coude*, & *courbure* (*h*); la ſituation n'en ſeroit que mieux déſignée: car les ruiſſeaux ſur leſquels ſont les trois *Affholtern*, marqués ſur ma Carte, font des coudes en cet endroit.

(*g*) Voc. *Portus maburni*.
(*h*) Baxt. v. *Olenagum*.

AFFRY.

Affon-ry vouloit dire, *le courant de l'Eau*. On en a formé le nom de ce Village, qui eſt ſur la Riviere.

AGONES.

Tſchudi (*i*) a bien trouvé l'endroit des Alpes, où étoit placé le Peuple qui portoit ce nom, & dont parle Polybe. C'eſt la Vallée du Vallais, où coule l'*Agonia*, nommée aujourd'hui *Gonia*: Riviere qui a ſa ſource dans le Mont Autrun près de Syon. Deſcendant dans

(*i*) Helv. ant. MCS.

MEM. XV.

dans la Vallée nommée Magginignethal, elle se jette dans le Lac de St. Julin, & après avoir passé devant le Château de Gonia [*Castellum Agonum*], elle entre dans le Pô. La quantité d'Eaux qu'il y a dans ce district, le fit ainsi nommer. La Mesa, la Galanca, la Rouanna, la Vecchia, la Seffites, sont autant de Rivieres, qui y passent. *Ag*, étoit *avec* [*a*]; & *Ona*, de l'eau. *Agon* Bourg de Normandie, du Diocèse de Coutances, où il y a un petit port de Mer, tient son nom de la même raison; tout comme *Agonay*, port de Mer en Saintonge. On a encore *Agonnes* dans le Bas Languedoc. Les *Agones* du Vallais, venus sans doute de ces Provinces des Gaules, donnerent d'autant plus aisément ces noms de leur premiere patrie, qu'ils convenoient aussi parfaitement à la derniere.

[a] Dav. v. *A.*

AGY.

A-gui, ou *Ag-y*, signifioient la même chose. C'étoit, ou simplement *Eau*, l'*A* ne servant que d'Article dans le premier de ces mots: ou, *avec de l'eau*; *Ag* devant une voyelle, voulant dire *avec*, comme on vient de le voir dans l'Article précédent. Un Ruisseau passant dans un endroit, servoit ainsi à le faire désigner. Et ce n'étoit pas dans l'Helvétie seule. Un Village du Diocèse de Bayeux fut nommé de même *Aagy*.

AIGLE.

J'ajoûterai peu de chose à ce que j'ai dit sur ce nom dans mon *Mémoire II.* (*) Il auroit été à souhaiter que Tschudi [*b*], qui nomme ce Bourg *Hals*, *sive*, dit-il, *Halyides vicus : latinè*, *Salinæ*, eût apporté la raison de cette dénomination. On entrevoit qu'il la tiroit de la Source salée, qui n'en est pas fort éloignée. Mais c'est supposer que cette Eau salée étoit connue des anciens, & qu'ils y faisoient déja du sel. Or rien du tout ne favorise cette conjecture. La découverte ne s'en est faite, que longtems après la mort de cet Historien. Si le nom Allemand *Aelen*, & le Patois *Alo*, ne conduisoient pas à tirer ce nom d'*Ael* Celtique, qui convient à la situation du Bourg par rapport à la Montagne au pied de laquelle il est placé, je croirois que *Aliü* ou *Alliü*, pouvoit en être le nom

[b] Helv. ant. MSC.

(*) Pag. 133. & suiv. du Tom. I.

nom celtique, & qu'il avoit rapport à la Riviere qui y paſſe. *Alliü* & *Agliu*, ſe prononcent de même dans la Langue du Peuple. *Aquila*, étoit employé pour déſigner un lieu où il y a des Eaux, comme pour déſigner l'Aigle. Ne penſant pas à cette ſignification relative à l'Eau, on a fait en François *Aigle*, parce que *Aquila* eſt le nom de cet Oiſeau. La même choſe ſera arrivée à la Ville ancienne de Normandie, ſituée ſur la Riviere de Rille. Elle étoit nommée en Latin *Aquila*. On l'a appellée en François l'*Aigle*; & & pour rendre raiſon de ce nom, on a eu recours à la fable d'un Aigle dont on trouva l'aire ou le nid dans un chêne, dans le tems qu'on la bâtiſſoit; tout comme il a falu rappeller l'Aigle Romaine, pour trouver la raiſon du nom François de notre Bourg d'Aigle. Il y a beaucoup plus d'apparence que ceux qui rendirent en Latin le nom Celtique de la Ville de Normandie, par *Aquila*, & ceux qui nommerent ainſi notre Bourg, emploierent l'Adjectif *Aquilus*, *a*, *um*, pour marquer la ſituation ſur l'Eau, ou près de l'Eau. Ce qui le fait préſumer, c'eſt que quelques-uns ſe ſont ſervis d'*Aquileia*, autre Adjectif, qui a la même ſignification; mais n'eſt pas ſujet à être pris pour le nom d'Aigle. *Evian* eſt, comme nous le verrons, le nom Celtique de cette Ville. Il ne ſignifie que *Eau*. On l'a rendu en Latin par *Aquianum*; on pouvoit le rendre de même par *Aquila*, & par *Aquileia*, en ſous-entendant *Urbs*. MEM. XV.

ALBEGUE.

Eau des Alpes, ou *eau blanche*, ſont les deux ſignifications de ce nom Celtique. La derniere doit être préferée, par la raiſon, qu'à peu de diſtance de ce Village de la Gruyere, on en trouve un appellé *Neiregue*; c'eſt-à-dire, *Eau Noire*: Car dans la langue du pays *Neire* eſt le Féminin de *Nei*, qui veut dire *noir*.

Le P. Pezron (1) croioit *Alb* ou *Alp* ſi ancien dans la Langue des Celtes, que les Grecs emprunterent d'eux ce mot, pour en faire d'abord ἄλπος, & enſuite ἄλφος, & les Latins *Albus*, Blanc: Nom qui avoit été auſſi donné aux Alpes, à cauſe de la blancheur des Glaces & des Neiges dont elles ſe couvrent.

(1) Antiq. de la Nat. & de la Lang. des Celt. *p.* 333.

MEM. XV.

Des Savans anciens & des modernes ont prétendu que la grande hauteur des Alpes leur fit donner ce nom-là, & non leur blancheur. M. Huet, qui a le plus appuié ce ſentiment (1) n'indiquoit pas le mot d'où pouvoit avoir été tiré ce nom à raiſon de l'élévation. Le mot Islandois *Fiall*, Montagne, que M. Wachter, qui a adopté l'opinion de M. Huet, préſente comme aiant produit *Alp*, paroit trop peu reſſembler à celui-ci, pour en être le père. Les raiſons alléguées par l'Evêque d'Avranches, ſont, que toutes les Villes nommées *Albe* en Italie, dans les Gaules, en Eſpagne, étoient ſur des Collines; que les Rivieres de ce nom, l'Elbe, l'Albula, l'Alban (il pouvoit ajoûter l'*Alb*, petite riviere du Marggraviat de Baden; l'*Alb* du Briſgau, qui paſſe à St. Blaiſe; l'*Alb* du Canton de Schweitz; l'*Alben* de la haute Autriche; l'*Alben* de l'Archevêché de Saltzburg; l'*Alfe* de l'Electorat de Treves &c.) ſortent toutes des Montagnes: enfin que toutes les hautes Montagnes, auſſi bien que celles qui ſéparent l'Italie des Gaules, avoient le nom d'Alpes.

Mais toutes les hautes Montagnes aiant pour l'ordinaire de la neige à leur cime, le nom tiré de la blancheur de ces Neiges leur convenoit également à toutes. Combien peu y a-t-il de grandes Rivieres, qui n'aient leur ſource dans des Montagnes? Si cela ſeul devoit faire entrer *Alb* ou *Alp* dans leur nom, il ſe trouveroit preſque dans tous. Au moins le verroit-on dans celui de chaque Riviere ou grand ruiſſeau de la Suiſſe, où cependant il ne paroit que dans trois ou quatre noms.

Auſſi M. Huet, qui adreſſoit ſes raiſons à Bochart, ne le convainquit pas. Ce dernier fit voir, au contraire, l'origine d'*Alb*, dans la Langue des Syriens, où *Alben* ſignifioit, *paroitre blanc*, ou *blanchir*: terme formé de *Laban*, mot Phénicien, qui veut dire, *blanc* (2). De là le nom du Mont *Liban*, appellé par les Paraphraſtes *Olbanim*, dont le ſommet eſt toujours couvert de Neiges.

Ce ſentiment eſt fortifié par l'uſage des Ruſſes, qui nomment les hautes Montagnes *Bielaij*, c'eſt-à-dire, *Blanches*. Les Tatars donnent au Mont *Imaüs* le nom d'*Imus-tag*, & d'*Imuſſar*. Or *Mus* & *Maus*,

(1) Dans une Lettre à Bochart, qu'on trouve dans le *Tom.* 2. des Diſſertations de cet Evêque, recueillies par l'Abbé de Tilladet. (2) Bochart. *Chanaan. Lib.* 1. *Cap.* 42.

& *Maus*, à la tête desquels ils mettent l'*I*, veut dire, en leur Langue, *Glace* & *Neige*; & *Tag* une Montagne. Le nom Latin *Imaüs*, a donc bien conservé cette dénomination (1). MEM. XV.

Nous verrons encore dans l'explication des noms *Albis*, & *Glettschers*, d'autres exemples, qui appuient l'Etymologie de Bochart. Mais quand nous n'aurions en sa faveur, du moins par rapport à l'usage des Helvétiens, que le nom d'*Albegue*, dont il s'agit ici, opposé à celui de *Neiregue*, ç'en seroit assés pour déterminer qu'*Alb* chez les Gaulois vouloit dire *blanc*, & que ce fut la blancheur des Neiges, éternelles au sommet des hautes Montagnes de la Suisse, qui leur fit donner le nom d'*Alpes*.

Egue n'est pas un mot moins Celtique, ni moins ancien que *Alb*. Il s'est conservé entier dans la Langue de nôtre Peuple, pour désigner de l'Eau en général. Deux rivieres du Gouvernement d'Aigle n'ont pas d'autre nom. L'une s'appelle *Grand' Egue*, l'autre *Egue freide*; en François, *Grande Eau*, & *Eau froide*.

Ce mot s'est aussi conservé dans les Provinces Méridionnales des Gaules. Le Peuple y dit *Aigue*. La riviere qui arrose la Principauté d'Orange, & de là se jette dans le Rhone, n'a pas d'autre nom que *Aigue*. Il entre dans un très-grand nombre de noms de lieux de ces Provinces, placés sur quelque riviere. *Aiguebelles* en Dauphiné: *Aiguejuntes* dans le Haut Languedoc: *Aiguemortes* dans la Guyenne, dans le Bas-Languedoc, & dans l'Armagnac: *Aiguebonne* & *Aiguefonte* en Bearn. &c.

ALBERSCHWYL.

Ce nom peut être composé de trois, ou de quatre mots, également Celtiques. *All-ber-isc-vvyl*, diroit, *autre Village de la petite riviere*, ou du ruisseau. *Alber-isc-vvyl*, signifieroit, *Village de la riviere stupide*, ou dont le cours est lent.

Aiant expliqué dans des Articles précédens, & déja dans mon *Mémoire II.* les mots *isc* & *vvyl*, il ne s'agit, pour justifier la façon d'entendre *Alberschvvyl*, que de prouver que *Al* signifioit *autre*, & que *ber* vouloit dire, *petite*. Or le P. de Rostrenen (2) & Davies (3) sont garands de l'une & de l'autre de ces significations.

(1) Stralenb. *Asia und Europ. p.* 326. (2) Dict. Fr. Celt. v. *Court*. (3) V. *Berr*.

MEM. XV. Ce qui ſemble devoir faire préférer cette maniere, eſt qu'*Alberſchvvyl* du Canton de Lucerne, ſe trouve voiſin, & de la Paroiſſe d'*Etiſvvyl*, dont le nom ſignifie *Village d'un ruiſſeau.* C'eſt ce que veut dire, *Et-tiſc-vvyl*, en Dialecte Gallo-Germanique; *Et* ſignifiant *un*, chez les Germains (*a*). Ce ſeroit, ſelon ce dernier Dialecte, que *Alber* pourroit être dans ce nom pour *ſtupide* (*b*), ou *lent*, s'agiſſant d'un ruiſſeau.

(*a*) Wach.

(*b*) Id.

ALBIS.

J'ai dit, dans l'Article *Albegue*, que *Albis*, Nom de la Montagne, au pied de laquelle coule la Sil, ſur la rive gauche du Lac de Zurich, fourniroit une nouvelle preuve, que ce n'eſt pas la hauteur, mais la blancheur qui a fait nommer les Montagnes *Alpes.* En effet ce Mont *Albis*, d'environ cinq lieues de long, ne fait pas partie des Alpes (*c*). Il n'eſt point fort élevé. Cependant il ſe couvre à bonne heure de Neige, & elle s'y conſerve plus longtems que ſur les Montagnes voiſines (1). Il eſt donc plus blanc: & c'eſt ce qui l'a fait nommer, d'un nom, qui déſignoit cette blancheur, & qu'il étoit arroſé d'une riviere. La maniere dont ſon nom eſt écrit dans les anciens documens, rend encore mieux le Celtique, qu'*Albis*, qui pourtant préſente aſſés manifeſtement *Alb-iſc* des Gaulois. On trouve dans ces titres (*d*) *Albius* [*Alb-iu* des Celtes]: *Albeſus* [*Albe-ſui*, Gaulois; *ſui* eſt *eau* & riviere]: *Albiſcus* [voilà bien *Alb-iſc* en entier] & *Albiſus.*

(*c*) Leu.

(*d*) Id.

ALBLIGEN.

Le nom de ce Village Paroiſſial du Bailliage de Schwartzenbourg, doit s'écrire *Alblingen*, quoique l'une & l'autre maniere déſigne également ſa ſituation près du Confluent de la *Schvvartz-Waſſer* & de la *Sana.* Les Celtes voulant marquer, que ce lieu étoit à l'embouchure d'une riviere, qui ſe jettoit dans une autre venant des Alpes, ne pouvoient mieux exprimer toutes ces choſes, que par *Alb-lin-gen.* Les deux premiers mots indiquoient la riviere des Alpes, la Sana; & le dernier, l'embouchure de la *Schvvartz-vvaſſer.*

ALCHI-

(1) Bluntſchli. *Memorab. Tigur.*

ALCHISTORFF.

C'eſt auſſi pour déſigner la ſituation du Village de ce nom qu'il fut ainſi nommé. Peut-être les habitans furent-ils obligés de défendre leur terrain contre la riviere d'Oeſch, ſur laquelle il eſt placé. *Alch-iſ-torff*, ſignifioit au moins en Celtique, *Villages des clayes de la riviere*. Car *Alch* étoit une Claye (*a*). MEM. XV. (*a*) Dav.

ALLAMAN.

Si l'on en croit la tradition, ce Village peu éloigné du Lac Leman, ne ſera pas de la fondation des premiers Helvétiens. Cette tradition ne fait remonter la conſtruction ou la dénomination du Lieu, que juſques au Quatrieme ou Cinquieme Siécle des Chrêtiens. Elle établit que les Allemans ayant pénétré dans cette partie de l'Helvétie, s'y maintinrent, & furent cauſe qu'on donna le nom d'*Allaman* à cet endroit, qu'ils bâtirent. Mais on n'a d'autre garand de ce narré, qu'un paſſage du Commentaire de Servius ſur Virgile; Ouvrage, qui bien qu'il ait été compoſé ſous le règne de Conſtantin le Grand, n'eſt point parvenu aſſés entier juſqu'à nous, pour qu'on ſoit ſûr, que le paſſage en queſtion n'eſt pas de quelque Auteur fort poſtérieur, comme il y a pluſieurs endroits qui ne ſauroient être mis ſur le compte de Servius. Il eſt d'ailleurs évident, que quand Servius même auroit écrit ce qu'on lit en cet endroit du Commentaire, qui porte ſon nom, il y auroit confondu le Lac *Leman*, avec la Riviere nommée *Limmat*. Deux noms ſi fort approchans l'un de l'autre, ſe confondent aiſément par un Auteur, qui vit dans une région éloignée de celle dont il parle en paſſant, comme Conſtantinople l'eſt de la Suiſſe. Il eſt bien certain que les Allemans poſſedoient déja au quatrieme Siécle, du moins de tems en tems, des terres dans la partie de l'Helvétie, où coule le Limmat. Il ne l'eſt point du tout qu'ils euſſent pour lors quelque établiſſement ſur les bords du Lac Leman. M. Leu a raſſemblé, dans ſon Dictionnaire (*b*), ce qu'on peut recueillir de plus probable ſur les incurſions & les établiſſemens des Allemans dans l'Helvétie. (*b*) V. *Alemanniens*.

La conformité du nom d'*Allaman* avec celui d'*Alamanni*, que

MEM. XV.

lui donnent les plus anciens auteurs qui ont parlé de ce Peuple, n'eſt pas une raiſon ſuffiſante d'établir, que ce Village n'ait point eu pour fondateurs des Gaulois. Les Allemans eux-mêmes étoient en plus grande partie, au moins au commencement, des Gaulois. Perſonne ne l'a fait voir plus évidemment que M. Wachter (*a*). Leur nom l'étoit auſſi. Le premier mot dont il eſt compoſé, *All*, ſignifioit dans le Celtique des Gaules, comme dans celui des Germains, *autre*, *étranger*, *venu d'ailleurs* : & *mann*, qui termine le nom, étoit *homme*, *homme de cœur*. Ce Village pouvoit avoir été bâti par quelque Colonie venue de quelque autre contrée des Gaules, que les Helvétiens, qui fonderent les lieux du voiſinage, Nyon, Rolle, Perroy, que nous verrons avoir été nommés par des Gaulois. Mais quand il faudroit rapprocher la conſtruction d'Allaman, juſqu'au tems de l'invaſion des Allemans au quatriéme Siécle, ce lieu n'en ſeroit pas moins en droit de paroitre ſur la Carte ancienne; de même que le Mont *Allman*, près de Hinwyl dans le Canton de Zurich, qui doit auſſi avoir reçu ſon nom de ce Peuple (*b*).

(*a*) Voc. *Alamanni.*

(*b*) Leu.

ALLENS.

Allan vouloit dire *Hors*, *Dehors*. Cette dénomination pouvoit convenir à ce Hameau, relativement à la Ville de Coſſonay, dont on a vû dans mon *Mémoire II.* (*c*) que le nom eſt Celtique, & conſéquemment la fondation due à des Gaulois.

(*c*) Voy. *Tom. I. p.* 203.

Peut-être cet endroit étoit-il un lieu où l'on faiſoit des cérémonies religieuſes. *Lann* en déſignoit un; & *A* n'eût été que l'Article *le*. Peut-être auſſi n'étoit-ce qu'une *Aire*, une grande place. C'eſt ce que ſignifioit proprement *Llan* (*d*).

(*d*) Dav.

ALFERMER.

Le peu de diſtance qu'il y a de ce lieu au Lac de Bienne, lui fit donner un nom relatif à cette ſituation. Si c'eſt *Al-fair-mer* Celtique, qu'on voit dans *Alfermer*, il ſignifioit *ſur le beau Lac*. Car les Gaulois exprimoient *Beau*, par *Fair* (1), comme les Anglois;

(1) BAXTER. v. *Robogdium.* Une tranſpoſition de l'*r*, n'empêche pas qu'on ne reconnoiſſe ce mot chez les Bretons, qui l'ont conſervé dans *Vraii*, *Braii*, *Brao*.

glois le font encore aujourd'hui. Nous aurons occaſion de voir que *Mar*, *Mor*, & *Mer*, ne deſignoient pas uniquement la vaſte étendue d'Eau que nous appellons *Mer*; mais auſſi ſimplement *Eau* (*a*), & à plus forte raiſon un Lac. Si c'eſt *Alvermer*, il vouloit dire *à la tête du Lac* [*] & telle eſt ſa ſituation. MEM. XV.

(*a*) Edouard Luid. *Adverſar.*

[*] Baxt. v. *Ver.*

M. Leu écrit auſſi le nom de notre Village *Alformey*. Si c'étoit là le véritable mot Celtique, il diroit à la lettre, *Pré du Lac*, ou *Champ du Lac*. Car *mae*, étoit *Champ*, *Campagne*; & *Meid*, Pré, eſt encore en uſage en Anglois. *For* & *Vor*, & *Mor*, ſont le même mot dans les compoſés (*b*). Ils y ſignifient également *Mer*, *Lac*, & *Eau*.

(*b*) Baxt.

ALISCHWANDEN.

Al-iſc-vvand-den, vouloit dire litéralement en Celtique, Colline à la tête de l'Eau. On a juſtifié ci-deſſus que *iſc* étoit *Eau* & *Riviere*. *Wand* ſignifioit auſſi *Eau* & *Tête* (*c*). Il n'eſt pas moins ſûr que *Den* diſoit la même choſe que *Dun* & *Don*. Mais il ſignifioit auſſi *Homme*. L'une ou l'autre de ces acceptions eſt ici à ſa place, pour déſigner un lieu habité.

(*c*) Id. v. *Vandogara.*

ALMAN.

Voy. ci-deſſus la fin de l'Article *Allaman*.

ALMETINGEN.

C'eſt ainſi qu'on prononce ce nom. Mais il s'écrivoit anciennement *Almadingen*, & encore aujourd'hui par M. Leu *Almendingen*. *Al-mae-tin-gen*, vouloit dire, Champ, Campagne ſur le cours de la Riviere. Nous venons de voir, dans l'Article *Alfermer*, la ſignification de *Mae*. Celle de *Gen* a auſſi été établie. *Tin* étoit Riviere qui roule rapidemment ſes eaux: *Tentum flumen* (*d*). Si l'on diſoit *Almen-din-gen*; il ſignifioit, petite Colline, ou Village à la jouë, ſavoir, de la riviere. *Din* étoit Ville, Village & Colline; & *Men*, ou *Mein*, ou *Main*, petit (*e*). Toutes ces explications, aſſorties à la ſituation du Lieu placé ſur l'Are, prouvent également qu'il a été nommé par des Gaulois.

(*d*) Baxt. v. *Vinna.*

(*e*) Id. v. *Brenna.*

ALP.

Brao & *Vrao*, ſelon les Dialectes. ROSTREN. *v. Beau.* On ne le reconnoit pas moins dans l'Irlandois *Bréaga*. L'*V*, le *B* & l'*F*, ſont des Lettres qu'on ſait qui tiennent fréquemment la place les unes des autres dans ces Dialectes.

ALP.

MEM. XV. Voy. ci-deſſus l'Article *Albegue*.

ALP-BRUN.

Ayant dit ſur *Alp*, dans l'Article *Albegue*, tout ce que j'avois à en dire, il ne reſte à expliquer dans le nom d'*Alp-Brun*, de la Montagne, dont il s'agit, que *Brun*, dont on ne marque pas le *B* dans dans la prononciation ordinaire, qui eſt *Alprun*. Or *Brun* étoit, *Colline* [a]. Enſorte que *Alp-Brun*, ne ſignifie que Colline des Alpes.

[a] Id. v. *Brenna.*

ALPENACH.

Le nom de ce Bourg du Canton d'Under-walden au-deſſus du Bois, eſt proprement *Altnach* [b]. Il n'en porteroit pas moins ſa preuve d'antiquité, quand ce ſeroit ainſi qu'on l'appelleroit encore. Car le mot *Alt*, pour *vieux*, *ancien*, ne l'eſt pas moins que celui d'*Alp* [c]. Les anciens Latins mêmes s'en ſervoient en ce ſens. Ils n'avoient fait qu'y ajouter leur terminaiſon. On le trouve dans Nonius Marcellus. Il y a cependant lieu de préſumer que *Alpenach* a été le premier nom de l'endroit du Lac, ſur lequel ce Bourg eſt placé. *Eau des Alpes*, eſt ce que ce nom ſignifioit. Il a été donné au Bourg-même. On a vû les preuves de la ſignification de *Ach*. Un Village du Canton de Schweitz eſt nommé Vallée de la Montagne, *Alp-thal*; pourquoi notre Bourg ne pourroit-il pas avoir reçu le nom d'*Eau des Alpes*?

(b) Leu.

(c) Wach.

ALTEN.

Si ce nom eſt un ſeul mot, & n'a ſouffert aucune alteration, il indique l'antiquité du lieu. Nous venons de montrer dans l'article précédent, que *Alt* ſignifioit, chez les Celtes, *vieux*, *ancien*. Il n'eſt pas ſans exemple qu'un lieu n'eût point d'autre nom. On a *Alt* dans la Baſſe Alſace. Quand ce ſeroit le Verbe *Alten*, il ne déſigneroit guères moins bien l'ancienneté; car ce Verbe vouloit dire *vieillir*, *déchoir*, *ſe détruire* [d]. Auſſi eſt-ce, pour le dire en paſſant, d'*Alter*, Vielleſſe, que s'eſt fait le François *Alterer*, pour *gâter*, *changer en mal*. Il y a néanmoins apparence que le nom de

(d) Id.

de ce Village du Canton de Zurich, fut composé de deux mots *Alt*, & *ten*, ou *Alt-den*. Le premier pouvoit signifier *Vieux édifice*: car *Tenn* est un *Toit* (*a*). L'autre auroit dit, Vieille habitation en communauté. *Den* étoit dans un Dialecte, ce que *Din* étoit dans un autre. Enfin, ce nom pourroit aussi avoir rapport à la Riviere de la Thur, sur la rive droite de laquelle le Village est placé. *Ten*, nous l'avons vû dans l'article d'*Almetingen*, désignoit le courant d'une riviere. Ainsi, de quelque maniere qu'on compose ou qu'on explique ce nom, il sera Gaulois. MEM. XV.

(*a*) Dav.

ALTENDORFF.

Ce n'est pas seulement dans l'Helvétie que quantité de noms de lieux commencent par *Alt* ou *Alten* (1); ce n'est pas même uniquement dans les contrées, où le Dialecte Germanique a toujours été dominant: c'est aussi dans des Provinces des Gaules, où ce Dialecte n'a jamais été la Langue du Pays. Tels sont *Altez*, dans le Rouergue, & *Altier* dans le Bas Languedoc. L'usage de ces dénominations parmi les Celtes, est bien constaté par ces exemples. Dès-là pourroit-on douter de l'origine du nom d'*Altendorff*? voiant sur-tout, que *Dorff*, dont il est aussi composé, n'est pas pas moins Celtique, ainsi qu'il a été prouvé dans l'article d'*Aadorff*. Ce qu'on fait de ce Village du Canton de Schweitz (*b*), appuie l'idée de son ancienneté, qu'en donne le nom.

(*b*) Leu.

ALTENRIF.

La maniere dont on a rendu en Latin par *Altaripa*, & en François par *Hauterive*, le nom de ce lieu, éloigne toute étymologie Celtique. Mais la bonne ortographe, qui est *Altenreif* en Allemand, remet sur la voye de l'origine de ce nom. *Reif* est un mot si ancien, qu'il se trouve dans tous les Dialectes Celtiques (*c*). Il y étoit emploié pour désigner les choses qui avoient quelque courbure. Ordinairement les bords des Rivieres ne sont point escarpés perpendiculairement. *Alt* même

(*c*) Wach.

(1) On en compte vingt & un dans le Dictionnaire de M. Leu; sans y comprendre ceux qui commencement par *Alter*, à quelques-uns desquels on peut donner une autre explication que celle de *Vieux*.

MEM. XV.

même est Celtique : & c'est probablement des Celtes que les Latins l'emprunterent, pour en faire leur *Altus*. On le trouve dans les écrivains Bretons, comme Synonyme de *Colline* (1). C'est pareillement de *Reif*, *Rif*, que se fit le latin *Ripa*, comme le François *Rive*. A moins que ce ne fût de *Rip* Celtique, qui veut dire une *Côte*. La courbure leur fit donner ce nom. Ce qui donne lieu de présumer que c'est *Rip* qu'emprunta le Latin, c'est qu'en Bas-Breton, *Ribl* est la rive, le bord d'une riviere (*a*). Ce lieu situé sur la rive de la Sane, dont le bord est là élevé, fut donc bien nommé par des Celtes *Altenreif*, en Dialecte Germanique, & *Auta riva* en Gaulois. Ce dernier n'est point conjecture. *Auta riva* près de St. Blaise dans la Principauté de Neufchâtel, en est la preuve. Ils aimoient ce nom. Divers Lieux des Provinces Méridionnales des Gaules le portent. *Auterive*, petite Ville dans le Languedoc, dont le nom en Latin est aussi *Alta ripa*. Elle est sur l'Ariege. *Auterive* en Auvergne. Deux *Auterive* en Dauphiné.

(*a*) Rostren.

ALTERSCHWYL.

Al-ter-isc-vvyl, désignoit un Village sur le courant de l'Eau, comme celui dont il s'agit de la Turgovie, est près d'un Ruisseau. Il y a un *Alterschvvylen* dans le Toggembourg. L'explication qu'on vient de donner, répond aussi à sa situation. C'est le même nom que celui d'*Alterswyl*, Village peu éloigné de Fribourg.

ALTIKON.

C'est de la hauteur sur laquelle cet endroit de la Comté de Kybourg, du côté gauche de la Thur, est situé, que son nom commence par *Alt*, qui y veut dire *haut*, ainsi qu'on l'a vû sur *Altenrif*. Cette situation est cause que le lieu dominoit sur le district. *Kon* & *ken*, comme l'écrit M. Leu, marquoit cette circonstance, dans le langage de Celtes. Ils désignoient la *tête*, le *chef*, par l'un & par l'autre de ces mots (*b*). Un Château des terres de Lucerne qui fut détruit dans le Quatorzieme Siécle (*c*), portoit le nom d'*Altikon*

(*b*) Baxt. v. *Condercum*.

(*c*) *Leu.*

(1) Veteri Scriptori Bedæ . . . . . *Alba* & *Dun* συνωνύμως dicta. BAXTER. v. *Dunclidum*.

d'*Altikon* par les mêmes raiſons. L'*I* dans ce nom n'eſt que l'Article *le*, que les Gaulois exprimoient par *y* dans certains Dialectes (1). MEM. XV.

ALTISBACH.

Petite Riviere ou grand Ruiſſeau, qui paſſe à Utznach. Son nom indique qu'elle vient de haut. *Alt-iſ-bach* en Celtique, marquoit ces circonſtances. *Bâch* vouloit dire *petit* [*a*], tout comme dans les Dialectes Germaniques il ſignifioit *Ruiſſeau*, & proprement, *eau courante* [*b*]. (a) Dav. (b) Wach.

ALTISHOFFEN.

La ſignification de tous les mots, dont le nom de ce Village conſiderable du Canton de Lucerne eſt compoſé, ſavoir, *Alt*, *iſc*, & *hoffen*, aiant été juſtifiée ci-deſſus, il ſuffit d'en rapporter l'explication. Le nom déſignoit donc, ou une ancienne habitation peu éloignée de la riviere [la Wigger]; ou un lieu ſur une hauteur pas loin de cette riviere: & c'eſt la ſituation de l'endroit.

ALTORFF.

On va voir par ce nom un exemple de ce que j'ai dit au commencement de ce Mémoire, que les Villes ou Bourgs, capitales des Cantons, auxquelles on n'a pas cru juſqu'ici pouvoir accorder une antiquité qui en fit remonter l'origine juſqu'aux tems des Romains dans l'Helvétie, ſe trouveroient auſſi anciennes. *Altorff* ne ſera-t-il pas mis dans ce rang par ceux qui auront déja vû que *Alt* & *torff*, ou *Dorff* [*c*], dont eſt compoſé le nom de ce Bourg, Capitale du Canton d'Uri, ſont l'un & l'autre des noms Celtiques? Si l'on m'objectoit que ces deux termes, tout Celtiques qu'ils ſoient dans leur origine, aiant continué d'être uſités, peuvent avoir été empruntés par les habitans du pays dans les bas ſiécles, auſſi bien que du tems des Romains ou des premiers Helvétiens, & qu'ainſi ce nom ne prouve point que le lieu ſoit de cette haute antiquité; je réponds. 1°. Qu'on a des titres du Huitiéme Siécle [2], qui juſtifient

[*c*] Voy. ci-deſſus *Aadorff*, & *Alten*.

(1) Υ & Υν Articulus ὁ, ἡ, τὸ. DAV.

(2) Le P. Hergot en a publié un de l'an 744. *Genea. Dipl. Gent. Habsb. T. 2. p. 2.*

MEM. XV. juſtifient que ce Bourg étoit alors un Village, portant le même nom. Cela fait remonter bien haut ſa fondation. 2°. Deux Villages du Canton de Zurich, qui ſont du même nom, ont chacun un ſurnom, ſans doute pour les diſtinguer de notre Bourg, qui étoit, comme eux, du Zurichgau. L'un s'appelle *Fehr* & *Ruegis-Altorff*; l'autre, *Neu* & *Münch-Altorff*. Ces ſurnoms marquent évidemment que les Lieux qui les portent, ont été bâtis après le Bourg, qui n'en a point, & dont il faloit diſtinguer les deux autres Villages. Le ſurnom de *Neuf*, donné au dernier de ces *Altorff*, qui eſt près du Lac de *Greiffen-Sée*, en eſt une preuve. 3°. Ce n'eſt pas ſeulement dans ces contrées de l'Helvétie [1] qu'il y a des lieux inconteſtablement anciens nommés *Altdorff*. Sans parler de la Germanie, où l'on en trouvera quelques-uns, je ne citerai que *Altdorff* de la Baſſe-Alſace.

ALTREU.

On peut compoſer ce nom de plus d'une façon. *Al-treu* diroit, *autre habitation*. Car *Treu* eſt *demeure*, *habitation* [2]: & *al*, nous l'avons vû, ſignifioit *autre*, *étranger*. Si c'étoit *Alt-treu*, à quoi il y a beaucoup d'apparence, *demeure ancienne*, ſeroit la ſignification du nom. L'une & l'autre de ces explications marque un nom impoſé par des Gaulois. La tradition en fait auſſi un lieu ancien: & l'on ſait par l'hiſtoire que *Altreu* étoit une petite Ville, qui fut détruite à peu près au commencement du Quatorziéme Siécle, par les Enfans de l'Empereur Albert I. & encore ravagée par les Anglois en 1375 [a].

[a] Leu.

AMERSCHWYL.

Quatre Villages de la Suiſſe, fort éloignés les uns des autres, portant ce nom, il faut qu'il fût bien du goût des Gaulois qui le leur impoſerent. Un de ces Villages eſt dans la haute Turgovie, l'autre près d'Arberg, le troiſieme près de Lentzbourg, & le quatrieme pas loin de Fribourg. Tous ſont ou ſur des rivieres, ou à peu

(1) Outre les trois qu'on vient de nommer, il y en a un dans les terres du Canton de Schaffouſe, & un dans le Bailliage de Dellemont à l'Evêque de Bâle.

(2) Baxt. V. *Durocobrivis*.

peu de distance. Aussi *Am-er-isc-vvyl*, signifioit-il literalement en Celtique, Village de la terre autour de la Riviere. Car *Am* étoit *autour* dans la Langue des Gaulois [1], comme dans celle des anciens Latins [2]. *Er* vouloit bien dire *terre* [a], de même que *Ar*. Les deux autres mots ont été expliqués ci-dessus déja plus d'une fois. MEM. XV.

[a] Rostren.

AMSELTINGEN.

On trouve ce nom écrit *Amsoltingen* & *Anseltingen*, aussi bien que de la maniere dont il l'est sur la Carte. Si elle est la véritable, le nom marquoit que l'endroit étoit près d'un Bois, ou près de l'eau, en un lieu où il y avoit un Bois. Outre la signification d'*autour*, *près*, & *aux environs*, qu'on vient de voir que *Am* avoit, il signifioit aussi de *l'eau* [b]. Amseltingen, est au bord d'un petit Lac, qui forme ensuite un ruisseau. *Sel* étoit un Bois dans le Dialecte des Saxons [c]. Il est assés naturel de croire qu'il y avoit là des Bois quand on y bâtit. On pourroit aussi dire que *Sel* n'est dans ce nom, que ce qu'il est dans un grand nombre d'autres du Dialecte Allemand, savoir, la marque d'un Substantif, formé d'un Infinitif [d]. Si *Anseltingen* est l'ancien nom, *An* n'y servant que d'Article [3], il ne signifieroit que *Village du Bois*.

[b] Voy. *Tom. I. p.* 192.

[c] Baxt. v. *Ceangi.*

[d] Wach. *Proleg. Sect. VI.*

ANDELFINGEN.

Une Charte de l'an 854. nomme ce Bourg *Antolvinga* [e]. Elle facilite par là l'explication de ce nom, en même tems qu'elle donne une preuve de l'antiquité du lieu. Il est hors de doute, que touchant de neuf siécles plus près au tems de sa fondation, le Secretaire de l'Empereur LOUIS le Germanique, qui écrivit cette Charte, connoissoit mieux l'ancien nom des lieux qui en faisoient le sujet, que nous ne pouvons le connoitre aujourd'hui, & que ces noms n'avoient pas encore souffert autant de changemens, qu'il y en

[e] Hergot.

[1] BAXT. v. *Amboglanna.* AM, dit Davies, *Pro, propter, quia, eo quod, circum.*

[2] AM, *pro circum, in compositis.* LAUREMBERG. *Antiquar.* Une Loi des XII. Tables portoit, *Amsecetes. veiam. muniuntod.* Par *Amsecetes*, la Loi entendoit les possesseurs des terres, qui aboutissoient aux grands chemins, qu'elle les chargeoit d'entretenir. Voy. FUNCCIUS, *de Puerit. Ling. Lat. p.* 283. & 284.

[3] Baxt. v. *Andaoreon*, & *Anderida.*

MEM. XV.

y en eſt arrivé dès-lors. Nous en tenant donc à *Antolvinga*, on y voit le Celtique *An-dol-vin-ga*, qui déſignoit literalement une courbure, à la tête de l'eau, ou ſur l'eau. *An* eſt *le*, nous l'avons vû dans l'article précédent. *Dôl* vouloit dire courbe, ance (1). Ou bien ce pouvoit être *Ant-ol-ving-a*, dont la ſignification ſeroit, ſur l'eau, à l'oppoſite d'un angle qu'elle fait. L'une & l'autre de ces ſignifications repréſente la ſituation d'Andelfingen ſur la Thur, riviere, qui, peu loin de là, fait un détour & forme un angle preſque droit, conſiderable. *Ant*, & *And* ſignifie *à l'oppoſite* (*a*), & *ol*, *olen*, coude. Pour *vind* & *vin*, emploié, dans les noms, à ſignifier, *ſur*, *à la tête*, Baxter en fournit un grand nombre d'exemples. Obſervons ici, que *gen*, qui termine tant de noms Allemans, n'eſt pas de la haute antiquité. Peut-être même ne s'y eſt-il introduit que depuis que cette Langue s'eſt cultivée; ce qui ne remonte pas fort loin. Nous voions par le nom, dont il s'agit, qu'au Neuviéme Siécle on rendit en Latin par *ga*, ce qu'en Allemand on a exprimé par *gen*. Ainſi ou cette terminaiſon, dont on n'a point encore trouvé la raiſon, ne ſignifioit rien, ou elle avoit la ſignification de *Gau*, qu'on trouve ſouvent écrit *ga* (*b*).

(a) Wach.

(b) Id.

ANTAGNE.

C'eſt là le Hameau que Plantin croioit qui avoit conſervé, dans la Contrée, le nom des *Antuates*, ſes anciens habitans. Je crois d'avoir prouvé (*c*), que ces prétendus *Antuates* n'ont exiſté que par une faute des Copiſtes de quelque exemplaire des Mémoires de Céſar. Le nom d'*Antagne* eût été peu propre à ſauver ces Helvétiens de l'oubli, quand même ils auroient porté le nom particulier d'*Antuates*. Il n'auroit eu de conformité avec celui du Hameau, que par la premiere ſyllabe. La ſignification du nom entier détruit abſolument cette conjecture de Plantin. *An-dan-iii*, ne ſignifioit en Celtique que *la Colline de l'Eau*. Car *Dan*, *Din*, *Den*, *Don*, & *Dun*, étoient également *Colline* (*d*). Les Gaulois avoient formé une quantité de noms de Lieux très-ſemblables à celui-là. Tels ſont *Andance*, Ville du Haut Vivarais, au pied d'une Montagne

(c) Voy. *Tom. I. p.* 213. & 306.

(d) Baxt. v. *Damnii.*

(1) *Dôl*, Arquillus, recurvum quid, Anſa. D A V.

gne sur le confluent de la Dôme & du Rhône : *Andancelle* dans le Dauphiné. On se souviendra que c'est principalement de ces Provinces que les Helvétiens passerent dans nos Contrées. MEM. XV.

APPLES.

Il a été dit sur le nom d'*Affeltrangen*, que *Afal*, *Abal*, *Aphol*, désignoient chez les Celtes, une pomme, & tout fruit rond. Les Bas-Bretons disent encore aujourd'hui, *Aval*, *Aoüal* (*a*). L'Anglo-Saxon dit *Apple* (1). On voit-là la signification du nom du Villages d'Apples, lieu abondant en fruits de cette espèce. Le Village d'*Applot* en Normandie, tient aussi apparemment son nom de la même raison. Elle a procuré de même à un Mont du Rheinthal, près de Ste. Marguerite, le nom d'APFELBERG.

(*a*) Rof. tren. Voy. *Pomme.*

ARAN.

Le nom de ce Hameau ne doit marquer d'autre circonstance, si ce n'est qu'il est au-dessus de l'eau courante; c'est-à-dire, de la Gerine. *Ar-ran* disoit en Celtique, *sur le courant* (*b*). Les Gaulois imposerent ce même nom à divers endroits. Tels sont *Aran*, Vallée des Pyrenées, dans laquelle la Garonne prend sa source : *Aran* en Bourgogne, Diocèse d'Autun : *Aran* en Bresse, Diocèse de Belley : *Arans* en Bearn : *Aransus* dans la Basse Navarre.

(*b*) Baxt. v. *Ranafrovium.*

ARAU.

Une Ville dont on ne peut faire remonter la fondation plus haut que le Dixiéme Siécle, & dont le nom même n'est point ancien, ne devroit pas paroitre entre les lieux qui existoient avant le sixiéme Siécle, & dont le nom fut formé par des Gaulois. C'est l'objection qui se présentera d'abord à ceux qui se rappelleront, que Stumpf a attribué la construction d'Arau aux Comtes de la Maison de Habsbourg, ce qui a fait dire à cet Historien, que la Ville n'étoit pas fort

(1) Wacht. v. *Apfel.* Meric Casaubon rassemblant les mots Anglo-Saxons semblables à ceux des Grecs, dont la signification étoit la même, auroit pû y joindre celui-ci, si approchant de Ἁπαλος, *Tendre, mol.*

MEM. XV.

fort ancienne (1) : Conséquence appuiée d'une obſervation de Guillimann, qui ôte la reſſource d'oppoſer à cette opinion l'ancienneté du nom d'Arau, puiſque ce dernier Auteur établit que le nom en eſt tout nouveau (2), & indique, de même que Stumpf, le nom que l'endroit portoit auparavant.

Examinons ſi le tems de la fondation d'Arau eſt aſſés bien conſtaté, pour qu'on puiſſe ſoutenir l'inférence de Stumpf, qu'il n'eſt pas fort ancien. Ce n'eſt que par un *peut-être* [*Villycht*], que cet Hiſtorien lui donne pour fondateurs des Comtes d'Altembourg, que le P. Hergot a montré qui n'avoient jamais exiſté ſous ce nom-là; & Stumpf avouë ingénument de n'avoir pas trouvé en quel tems ces prédéceſſeurs des Comtes de Habsbourg avoient bâti cette Ville près du Château fort de Rore. Une pure conjecture, fondée apparemment ſur ce qu'il n'eſt pas parlé d'Arau dans de plus anciens Mémoires ou Documens, eſt l'unique appui de l'idée de cet Hiſtorien. Des Lieux bien plus conſiderables, & certainement d'une haute antiquité, ne paroiſſent ni dans l'hiſtoire, ni dans les Chartes. On ne leur refuſe pas pour cela une place dans les Cartes anciennes, quand quelque preuve d'une autre eſpèce leur donne le droit d'y entrer.

Le nom d'*Arau*, qui eſt la ſeule de ces preuves d'une autre eſpèce qu'on puiſſe alléguer à défaut de monumens, témoigneroit contre cette prétenſion à l'antiquité, s'il eſt tout nouveau, comme l'a poſé Guillimann. Mais ſur quoi l'a-t-il avancé ? Sur l'idée que *Rore* étoit le ſeul nom de l'endroit, avant le tems où l'on trouve le nom d'Arau dans l'hiſtoire ou dans les Chartes. Cette induction n'eſt déciſive qu'en ſuppoſant préciſément le fait en queſtion; ſavoir, que *Rore*, nom du Château fort, ſous lequel la Ville ſe trouvoit, étoit le nom unique du lieu, commun au Château & à la Ville. Or c'eſt-là un fait dont ni Stumpf, ni Guillimann, ni aucun autre Auteur, qui me ſoit connu, n'a dit avoir vû quelque preuve.

(1) Aarow ---- iſt nit übrig alt. Auff irem platz iſt vormals geſtanden die uralt Feſte Ror ---- An diſem uralte Schloſſz Ror iſt die Statt Aarow gebauen, villycht durch die alten Graven von Habspurg und Altemburg. --- Aber zu welcher zeyt ſolicher Baw angefangen hab, find ich nit. *Chron. Lib.* 7. *Cap.* 34.

(2) Aroviæ nomen RECENS: antiqui *Rore* dixerunt. GUILLIM. *Habsb. Lib.* 2. *Cap.* 4.

preuve. Ce fait n'eſt même guères préſumable, à n'en juger que ſelon l'opinion de Stumpf, qui donnant au Château de Rore une grande antiquité [*die uralt Feſte Ror*, dit-il], ne fait pas remonter la conſtruction de la Ville plus haut que le Dixiéme Siécle. Car l'endroit, où cette Ville fut conſtruite, avoit probablement un nom avant qu'on le couvrit de bâtimens. Combien des Villes, bâties à l'occaſion des Châteaux que les Seigneurs avoient dans ces endroits, n'ont pas été nommées d'un autre nom que celui du Château ? Elles conſervoient l'ancien nom qu'elles portoient n'étant que Village, ou campagne ; ou on leur en donnoit quelque autre relatif à l'ancien, ou à quelque circonſtance de leur fondation. Le Duc de Zeringen avoit un ancien Château nommé *Nideck*, près duquel il fit commencer à bâtir la Ville de Berne. Il ne la nomma pas *Nidek*, comme le Château : ce fut, nous le verrons, le nom de la Colline ſur laquelle il la plaça, qui demeura à la Ville. Ainſi, de ce qu'Arau étoit ſous le Château, appellé Château de Rore, où réſidoit le Comte qui gouvernoit la Comté de *Rore*, il ne s'enſuit point néceſſairement que la Ville n'eût pas ſon nom particulier, différent de celui du Château & de la Comté, à laquelle ou ce Château, ou le Village de *Ror*, dont nous expliquerons le nom en ſon lieu, avoit fait donner le nom de Comté de Ror. C'eſt donc une inférence hazardée que celle de Guillimann, quand il conclut que le nom d'Arau étoit récent, & que cette Ville n'en avoit pas d'autre anciennement que celui de Rore. MEM. XV.

Le P. Hergot paroit étre dans une idée toute différente, puis qu'il remarque, ſur une Charte de l'an 1036, dreſſée dans l'aſſemblée publique des Juges de la Comté de Rore (1), que Arau étoit la Capitale de cette Comté (2). Il croit donc, ce Savant qui a fait toutes les recherches poſſibles, & vû tous les Documens qu'il reſte ſur l'état des lieux de la Comté de Rore ; il croit, dis-je, que la Ville d'Arau ſa Capitale, avoit, dans le Onziéme Siécle, un nom différent de Rore ; & l'on ne voit point qu'il ſoupçonne que ce nom fût alors nouveau, ni eût pris la place de celui du Château ou de la Comté-même. Aïant

(1) *In publico mallo Comitatus Rore.* (2) Arova vero, vulgo *Arau*, metropolis erat Comitatus *Rore*. HERGOT. *Geneal. Habsb. Tom.* 2. *pag.* 114.

MEM. XV. Ayant ainſi levé les obſtacles que les conjectures de Stumpf & de Guillimann auroient mis à l'idée que le nom d'Arau pourroit avoir été impoſé par des Gaulois-mêmes, on écoutera, ſans prévention là-deſſus, ce que j'ai à avancer en faveur de cette idée.

J'obſerve premierement, que de quelque maniere qu'on explique ce nom par la Langue Celtique, il déſignera la ſituation du lieu.

En effet, ſi *Ar*, qui eſt à la tête du nom, déſigne la Riviere appellée *Aar*, *Are*, & *Ar*; le nom entier *Ar-avv* ou *Ar-ovve*, ſignifioit en Celtique, *Prairie arroſée de l'Are*. Car *avv*, & *ovve*, dont la prononciation & la ſignification étoit la même, déſignoit dans les noms de lieux, une prairie, une campagne fort arroſée (*a*). Celle d'Arau l'eſt non-ſeulement par l'Are, mais encore par le Ruiſſeau qui traverſe la Ville. Ce qui doit faire préſumer que *Ar* déſigne l'Are, c'eſt principalement que cette Riviere eſt auſſi déſignée de même dans les noms de deux autres Villes placées ſur ſes bords, *Arberg* & *Arbourg*. Au moins eſt-ce ainſi qu'on a juſqu'ici entendu ces noms. Le premier a été rendu en Latin par *Arolæ Mons* (*b*). On l'a cru de même d'*Arvvangen*. Cependant, comme *Ar* peut auſſi ne ſignifier dans tous ces noms, que *ſur*, ou *près*, ſignification que ce mot avoit chés les Celtes (*c*), & qui eſt la ſeule qu'on puiſſe lui attribuer dans pluſieurs autres noms de lieux des Gaules, & de la Suiſſe en particulier (1); il convient de dire à ceux qui douteront que *Ar* ſoit relatif à l'Are dans le nom d'*Arau*, qu'en ce cas, il déſigneroit ſimplement un lieu placé dans une prairie bien arroſée. Enfin, *Au* ſignifiant auſſi en Celtique le *Foye* (*d*), partie ſituée au côté droit, quelcun peut-être jugeroit que ce mot a été choiſi pour déſigner un lieu, qui eſt ſur la rive droite de la Riviere. Ceux qui entendent le Celtique, auroient tenu pour omiſſion le ſilence que j'euſſe gardé, ſans cela, ſur cette acception de *au*, quoi qu'il ſoit d'ailleurs certain que les Celtes donnoient volontiers aux lieux des noms, où entroit celui de quelque partie du Corps. Ce ſont-là toutes les manieres dont on peut compoſer le nom d'Arau, & l'expliquer. Chacune donne deux mots

(a) Wach. v. *Av.*

(b) Leu.

(c) Dav.

(d) Id.

(1) Tels ſont, pour ne parler que de ces derniers, *Arbach*, qui va faire le ſujet de l'Article ſuivant; les *Arbognes*, Village du Canton de Fribourg; *Arbon*, *Arbotswyl*.

mots Celtiques, qui, comme je l'ai dit, font un ſens aſſorti à la ſituation de cette Ville. MEM. XV.

Mais, dira-t-on, les Allemans ont pû former le nom d'*Arau*, tout comme les premiers Helvétiens. *Av*, *Avv* & *Ovve*, étoient en uſage dans le Dialecte Germanique, auſſi bien que dans celui des Gaules, & y avoient la même ſignification. Ils continuerent à nommer la Riviere *Are*, ainſi que les Gaulois l'avoient nommée. Il n'eſt donc point prouvé que le nom d'Arau vienne des derniers. Il peut avoir été impoſé par les Bourguignons, ſur la fin du quatriéme Siécle, & même plus tard.

Je conviens que la choſe ſe peut. Auſſi ne hazarderai-je point de fixer le tems de la conſtruction de la Ville d'Arau : beaucoup moins encore celui de l'origine des premieres habitations de ce lieu, qui, peut-être, ne parvint que peu-à-peu à pouvoir porter le nom de Ville, par des aggrandiſſemens ſucceſſifs, depuis la deſtruction de Vindoniſſe. Mais quand ce ſeroient les Bourguignons qui l'auroient bâti lors de leur établiſſement dans la Contrée, ſon ancienneté, ſoit comme Village, ſoit comme Bourg, ſeroit ſuffiſamment reculée, pour qu'il eût droit d'être mis dans la Carte ancienne. J'avouë néanmoins qu'il me paroit plus probable que des Gaulois en furent les fondateurs, & lui donnerent ſon nom. Je trouve qu'ils l'impoſerent à des Villes des Provinces des Gaules, que des Allemans ne fonderent certainement pas. Telle eſt *Arreu*, Capitale de la Vallée d'Aure dans le Diocèſe de Cominges, & *Arreu*, petite Ville de l'Armagnac ; *Arrou* en Beauce ; *Arrous* en Gaſcogne, Diocèſe d'Auch. On ne conteſtera pas que tous ces noms ne ſoient le même qu'Arau.

Voilà l'ancienneté de cette Ville établie par ſon nom. Celui de *Ror* (1), ne juſtifieroit pas moins ſon origine Gauloiſe, ſuppoſé qu'il fût le ſeul, ou le plus ancien nom d'Arau. L'abondance de *Joncs* ou de *Roſeaux*, qu'il y avoit apparemment en cet endroit, indiquée par *Ror* (*a*), mot encore en uſage pour les déſigner, ne marquoit pas mal la ſituation du Lieu. Mais ce mot étant plûtôt du Dialecte (*a*) Wacht.

(1) C'eſt ainſi que Stumpf l'écrit toujours, parce que c'eſt ainſi qu'il doit être écrit en Allemand : nous le prouverons dans l'Article *Ror*.

MEM. XV. Dialecte Gothique, que du Gaulois, prouveroit, s'il eſt le plus ancien des deux noms, que le Château d'Arau avoit été bâti par des Germains : ce qui n'empêcheroit pas que le lieu ne pût avoir eu pour premiers habitans des Gaulois, qui l'avoient nommé *Arau*.

ARBACH.

Le nom de cet endroit dit tout ſimplement, qu'il eſt *ſur le Ruiſſeau*. Nous venons de prouver, dans l'Article précédent, que *Ar* ſignifioit entr'autres *ſur*, *près*. Pour *Bach*, c'eſt ici *Ruiſſeau*. Ce mot ſera expliqué dans l'Article *Bachi*.

ARBERG.

Nos Hiſtoriens diſent que cette Ville fut bâtie l'an 1220. par Ulric Comte de Neuchâtel, à qui la Contrée appartenoit, & qu'il lui donna le nom d'*Arberg*. C'eſt contredire ces témoignages que placer ce lieu dans une Carte, où il ne doit ſe trouver que des Lieux anciens. Il y auroit de la témérité, ſi l'évidence ne l'exigeoit pas. Mais on va voir qu'elle y force.

M. Leu a obſervé (1) que certaines circonſtances font préſumer qu'Arberg étoit autrefois plus grand, & que le Foſſé, tiré d'un des Bras de l'Are à l'autre [Arberg eſt dans une Isle formée de deux bras de cette Riviere], fut creuſé l'an 1027 ; enfin que l'ancien Château étoit ſur une hauteur au bord de l'Are. Arberg étoit donc habité, & fortifié, deux cens ans avant que le Comte Ulric y fit conſtruire la Ville. Ce lieu avoit un nom. On ne dit point quel il étoit. Il eſt très-préſumable que c'étoit déja le nom d'*Arberg*, qui déſignoit la ſituation du Château fort ſur la montagne. Du Village, qui occupoit ce terrain, le Comte en fit une Ville, à qui il laiſſa l'ancien nom. Cela a fait dire qu'il l'impoſa.

Cet endroit ayant des habitans au commencement du Onziéme Siécle, & un Château fort, ſans qu'on ſache quand cette eſpèce de

(1) Es ſcheinet aus einigen Umſtänden, daſs dieſer Ort ehemals gröſſer geweſen ſeyn müſſe, und ſoll der Graben von einer Aren zu der andern, ſchon An. 1027. gemacht worden, und das ehemahlige Schloſs an der Aren auf einer Höhe geſtanden ſeyn. *Schweitz. Lexic.* v. *Arberg*.

de Fortereſſe y fut conſtruite, on peut faire remonter bien haut ſa fondation. Un Lieu ſi propre à ſe défendre, & dont les environs ſont fertiles en grain & en pâturages, invitoit aſſés à s'y établir, pour qu'auſſi-tôt que la Contrée fut peuplée, des Helvétiens s'y plaçaſſent, & lui donnaſſent, ſelon leur uſage, un nom qui en déſignât la ſituation. C'eſt donc probablement à ces premiers habitans qu'il faut attribuer le choix de ce nom. Les deux mots, dont il eſt compoſé, ſont de la Langue qu'ils parloient. Nous l'avons vû de *Ar*, ſoit qu'il ſe rapporte à la Riviere, ſoit qu'il n'y veuille dire que *ſur*, ou *près*. L'autre mot n'eſt pas moins Celtique. On n'a qu'à joindre aux preuves, qu'en ont donné feu M. de Leibnitz & M. Wachter (*a*), celle du nom de divers lieux des Provinces des Gaules, où le Dialecte Germanique n'a jamais été la Langue du Peuple; il ne reſtera pas le moindre doute que les Gaulois n'uſaſſent de *Berg*, pour déſigner une hauteur, une Montagne, tout comme les Germains s'en ſervoient, & s'en ſervent encore. *Berche* en Franche-Comté, *Bercheres*, & *Berchers* en Beauce, *Bercq* en Picardie, *Berg-St. Vinox* en Flandres, *Bergelle* dans le Bas-Armagnac, *Bergerac* en Perigord, *Bergere* en Brie, & en Champagne, *Bergonne* en Auvergne, *Bergues* en Picardie &c : Tous ces noms juſtifient l'antiquité du mot, & qu'il étoit commun à tous les Celtes.

MEM. XV.

(*a*) Voy. *Berg*.

ARBON.

Je n'ai à ajouter à ce que j'ai dit (*b*) ſur le nom de cette ancienne Ville, que des exemples, qui prouvent qu'il eut pour auteurs des Gaulois. Un Village de la Gaſcogne Diocèſe de Commenges, s'appelle *Arbon*; & *Arbonne* eſt le nom d'une petite Ville du Pays de Labour, Diocèſe de Bayonne. Les *Arbognes*, Village du Canton de Fribourg près de Montagny-les-Monts, eſt encore une preuve que les Helvétiens donnoient ce nom à des lieux ſitués ſur le bord ou près d'une Eau. Car *Ar-bon-iü*, dont on a fait *Arbognes*, vouloit dire, *ſur l'Eau qui vient du haut.*

(*b*) Voy. *Tom. I. p.* III.

ARBOTSCHWYL.

MEM. XV. Village habitation sur l'eau, est ce que signifioit en Celtique *Ar-bod-isc-vvyl.* Tous ces mots ont été expliqués ci-dessus, excepté *Bôd*, qui vouloit dire *demeure, habitation* (*a*).

(*a*) Dav. v. *Bôd.* & *Bvvth.*

ARBURG.

Nous avons dit sur *Arau*, que *Arburg* signifioit Lieu de défense, Château de l'Are. Les différentes acceptions de *Ar* y ont été rapportées, & vérifiées. *Burg* étant Celtique, comme ce premier mot, le nom entier vient des Celtes. Est-ce des Celtes de la Germanie, où *Burg* est encore usité pour désigner un Château? & où tant de noms de Lieux, certainement très-anciens, sont terminés, de même qu'Arburg: *Teutoburgium*, *Asciburgium*, *Laciburgium*, *Visburgium*, nommés par le Géographe Ptolemée? Aucune de ces raisons ne décide ici en faveur des Germains. On en a de toutes semblables de prononcer pour les Gaulois. Leurs successeurs ont encore ce même terme, avec toutes les significations qu'il avoit chez les Germains. Il est usité parmi les Bretons. Ils disent *Bourh*, *Bourc'h*, & *Bourg* (*b*), tout comme les François. Et ce n'est pas de la Langue de ceux-ci qu'ils l'ont emprunté. Avant qu'elle fût formée, les habitans de la Petite & de la Grande Bretagne, Gaulois d'origine, désignoient par *Bvvrdais* & *Bvvrgais*, les Citoyens, les Bourgeois d'une Ville ou d'un Bourg (*c*). Notre Peuple a conservé ce dernier terme par *Borgey*, un Bourgeois. Le Breton dit *Borhis*, & *Bourc'his*. Le *c'h* se prononce comme *k* ou *q*. La Bourgeoisie, le Corps des Bourgeois, ils l'appellent *Bourc'hiseyen*. L'Irlandois *Burgésios*. Nous disons *Borgeyſy*. Le Dictionnaire de la France fournit Cinquante-trois exemples de Villes, Bourgs, ou Villages de diverses Provinces, qui n'ont d'autre nom que *Bourg*. Le nombre de ceux, dans le nom desquels *Bourg* se trouve au commencement ou à la fin, n'est peut-être pas moins grand. L'Angleterre n'en manque pas non plus, où *Borrough*, même terme que *Bourg*, se rencontre aussi. Le savant M. Wachter ne doute pas que *Brig* & *Briga*, qui termine quantité de noms de Lieux en Espagne, en France & ailleurs, ne soit ce même *Burg*, dans

(*b*) Rostren. v. *Burg.*

(*c*) Dav.

dans la signification de *Bourg*. Ainsi fort peu de termes Celtiques peuvent aussi bien prouver leur ancienneté que celui là. Quand la tradition, qui porte que le Château d'Arburg fut bâti par les Nuithons, l'an 428 (*a*), seroit vérifiée ; la Ville pourroit également être de la fondation des Gaulois : à moins qu'on n'eût de bonnes preuves qu'elle ne fut construite qu'alors, & que l'endroit ne portoit point auparavant le nom d'*Arburg*. MEM. XV.

(*a*) Leu.

Il y avoit autrefois un Château sur une hauteur près de Lucerne, qui portoit le nom d'Arburg (*b*). S'il ne tenoit pas ce nom de quelque membre de la Famille des Barons d'Arburg, Seigneurs de la Ville & du Château, dont nous venons de parler, & qui pour cela en avoient pris le nom ; il faudra dire, que *Ar*, dans le nom du Château près de Lucerne, ne désignoit pas l'*Are*, qui en est bien éloignée, ce lieu étant sur la Reuss, mais marquoit simplement que l'endroit étoit près d'un Bourg, ou d'un lieu de défense, tel que pouvoit être Lucerne, comme nous le verrons dans l'article de cette Ville : Ou bien on peut dire que *Ar* signifioit-là *Terre*. Ensorte que ce nom n'auroit dit que *terre*, *lieu* du Château.

(*b*) Id.

ARCH.

Les Gaulois, comme les Germains, se servoient de *Arch*, pour dire une *Arche*, un *Coffre*, un *Cercueil* (*c*). Notre Peuple appelle *Artze*, tout grand Coffre de bois. Les Bretons disent *Arc'h* (*d*). Le nom du Village, dont il s'agit, est donc Celtique. *Archelles* en Normandie ; *Archelanges* en Franche-Comté ; *Archés* en Auvergne ; *Archés* en Champagne ; *Archignac* en Bourbonnois, & dans le Perigord ; *Archingey* en Saintonge ; *Archon* en Picardie, sont autant d'exemples que les Gaulois formoient des noms de celui d'*Arch*, signifiant *Arche*. Cette signification est certifiée par le nom latin d'Archés en Champagne, qui est *Arcæ Rhemorum*. On pourroit joindre à ces noms-là, ceux des Lieux nommés *Arc*, dont il y a six, tant en Bourgogne qu'en Franche Comté ; & ceux dont le nom commence par *Arc*, qui sont en grand nombre. *Arc* étoit, comme on vient de le voir, par le mot Breton, la prononciation Gauloise. Les Anglois l'ont conservée ; ils disent *Ark*. Une Vallée dans la Paroisse

(*c*) Dav. & Wacht. [*d*] Rostren. v. *Arche* & *Cerceuil*.

MEM. XV. Paroiſſe de Grindelwald du Canton de Berne, s'appelle *Im Arch*; c'eſt-à-dire, *dans l'Arche*: ſans doute vû la figure du lieu. On verra, dans l'Article *Les Ardons*, que les anciens donnoient le nom d'*Arche*, à des Rivieres, à des lieux, & à des diſtricts.

ARDON.

De quelque maniere qu'on forme ce nom par des mots Celtiques, il indiquera la ſituation du lieu placé ſur la rive droite du Rhône en Vallais.

Ard, vouloit dire *haut*, *élevé*. Ainſi *Ardon* diſoit *Eau*, *riviere haute*, ou qui vient d'un lieu élevé.

Don ſignifioit Colline avec un lieu de défenſe; nous avons déja eu occaſion d'en fournir des preuves. Ce mot ſignifioit auſſi *Onde* & *Riviere* (1) De là le nom du *Don*, Riviere de la Grande Bretagne, qui paſſe à *Doncaſter*, & a fait ainſi nommer cette Ville; du Tanaïs, auſſi appellé le *Don*; de *la Donne*, Riviere du Vivarais; de l'*Hon* (c'eſt-à-dire, *le Ton*; car *i* n'eſt que l'Article *le*) qui paſſe à *Evreux*; & du *Thon*, qui paſſe à Argenton-Château. Nombre de noms de Villes, de Bourgs ou Villages des Gaules, commencent, ou ſe teminent par *Don*, qui n'y peut avoir d'autre ſignification. De ſorte que *Ar-don*, ne ſignifieroit que, *ſur l'Eau*, ou *la Riviere*. Deux *Ardon*, l'un en Franche Comté, l'autre dans l'Orleannois, font voir que des Gaulois nommérent celui du Vallais.

ARE.

Je ne ferois que renvoier à ce que j'ai dit du nom de cette Riviere dans le Tome I. de ces Mémoires (*a*), ſi une occaſion d'éfacer l'impreſſion que j'y ai donnée contre le ſavoir de Glareanus par rapport à ce nom, pouvoit être négligée. Je relevai là comme une faute de ce Savant, le nom d'*Arar*, qu'il donnoit toujours à notre Riviere, dans la premiere Edition de ſa deſcription de la Suiſſe. Je hazardai même de préſumer qu'il ne connoiſſoit point de nom en Latin à l'Are, avant 1519. qu'il mit ce Poëme au jour; ſans quoi il n'y eût pas emploié le nom d'*Arar*, qui eſt le nom de

(*a*) p. 178. & ſuiv.

(1) Dav. *Tonn.* & Baxt. v. *Danum.*

de la Saone. J'ajoutai, qu'il n'y a pas plus de deux Siécles qu'on fait en Suiſſe même que le nom de l'Are eſt *Arola* & *Arula*, & qu'auparavant cette Riviere ne s'y nommoit que *Ara*, comme elle eſt appellée dans un Document du Treiziéme Siécle (1). MEM. XV.

Je dois rectifier ces conjectures, en diſant, que Glareanus avoit des exemples du nom Latin donné à l'Are, par des Auteurs Helvétiens & Savans pour leur tems. L'un eſt Ekkehard le Jeune, Religieux de St. Gall, qui vivoit au Onziéme Siécle; l'autre, Hepidannus le Jeune, Moine de la même Abbaye, & du même Siécle. Le premier appelle l'Are *Arar* (2); le dernier *Araris* (3). On ne ſauroit donc mettre au rang des fautes l'imitation de ces Auteurs, que Glareanus pouvoit avoir lûs en manuſcrit. Il changea ce nom en celui d'*Arola*, apparemment, comme je le diſois, ſur les Actes des Martyrs de la Légion Thébéenne. Peut-être & lui & tous les autres Savans, qui s'en rapporterent à la Copie de ces Actes, où paroit *Arola*, auroient-ils mieux fait de latiniſer ſimplement *Ar* par *Ara*, comme le Notaire du Treizième Siécle, qui redigea la Charte publiée par le P. Hergot. L'Auteur de la Légende de la Légion Thébéenne, de qui l'on a emprunté *Arola*, l'avoit probablement emprunté lui-même d'Aimoin, ou de Fredegaire: & il n'eſt pas bien ſûr encore que l'*Arula* de ces hiſtoriens ſoit notre Are. Coulon croioit que c'étoit le nom du Loir (4). Auſſi eſt-ce à l'Etang de *Verdes* [c'eſt ainſi qu'il doit être nommé, & non de *Vardes*, comme il eſt écrit dans mon *Mémoire II.* (*a*)] que cet Auteur attribue le prétendu miracle, appliqué par nos Hiſtoriens au Lac de Thun.

(*a*) *Tom I. p.* 183

Je n'indiquai dans ce *Mémoire* que l'*Aigre* & l'*Arve* entre les Rivieres des Gaules, qui portent le même nom Celtique que l'Are. Les autres exemples, que j'ai à y ajouter, doivent paroitre ici.

La Riviere qui paſſe à Mouſtier en Tarentaiſe, & ſe joignant près de Conflans (5) à la Mangive, forme l'Iſere, s'appelle *Arc*. On a en

(1) Hergot. *Geneal. Habsb. Tom. 2. p. 269.*

(2) Tradidit autem Arnoldus quidem Rex ei [*Salomoni Epiſc. Conſtantiæ & Abbati S. Galli*] quandam Villam in ARARIS Pago, Chollinchoven dictam, ſibi in poſſeſſionem. EKKEH. *de Caſib. S. Gall. Cap.* 1.

(3) In Pago, qui Erigowe nuncupatur, quem ARARIS fluvius ex uno latere præterfluit, & altero Rhenus. HEPIDANN. *Vit. Wiboradæ Lib.* 2. *Cap.* 9.

(4) Des Riv. de la France. *Part. I. p.* 379.

(5) *Conflans* eſt le Celtique dont on a fait *Confluent* en François. On en verra les preuves ſur le nom de *Coblentz*.

MEM. XV.

en Bretagne l'*Ars*, qui se jette dans la Villaine : en Bourbonnois l'*Arron*, qui va grossir la Loire près de Decise : En Beauvoisis l'*Arée*, qui entre dans l'Oise au-dessus de Creil : en Languedoc l'*Arre* de Vignan. L'Angleterre a une *Are*, qui se joint à la *Calder* a Casterford (*a*). Une *Aar*, prenant sa source dans l'Electorat de Treves, passe dans celui de Cologne, & y donne son nom à la Ville d'*Arenberg* & au Village d'*Arvveiller*. On croit que c'est l'*Abrinca* ou *Obrinca*, qui faisoit la séparation entre la haute & la basse Germanie, selon le partage des Romains. Dans la Comté de Valdek il y a une *Aar*, qui se joint à l'Ork, près du Village de Minden, & tombe ensuite dans l'Eeler. Une autre *Aar*, dans la même Comté entre avec l'Itterbach dans la Dimmel, qui reçoit aussi une troisiéme *Aar*, avec la Twiste, à Warburg. La Weteravie fournit une *Aar*, qui termine son cours dans la Lohn, sous le pont de la Ville de Dietz. Enfin une *Aar*, qui naît dans la Principauté de Nassau-Dillenbourg, s'y jette dans la Dille entre la Ville & Herborn. On voit par ce nombre d'exemples combien les Celtes usoient de ce nom pour désigner des Rivieres, grandes ou petites.

[a] Baxt. v. *Lagentium.*

AREUSE.

La Reuse est le véritable nom de cette Riviere de la Principauté de Neuchâtel. Ce n'est que par inadvertence qu'il est écrit sur la Carte *Areuse*. Ce que j'ai à ajouter aux deux mots que j'en dis dans le Tome I. de ces Mémoires *p.* 193. se trouvera ci-après dans l'Article de la *Reuss*.

ARIG.

Le nom de ce Village du Canton de Lucerne, & d'un autre de la même Paroisse, auquel l'on a donné celui de *Nider-Arig*, pourroit ne désigner qu'un lieu propre à produire du Seigle. Car *Ryg* en Celtique, est *du Seigle* (*b*); & l'*A* ne feroit que l'Article. Mais le nom pourroit aussi avoir rapport au ruisseau sur lequel le Village est placé. En ce cas, *A-rig*, ne voudroit dire que, *le Ruisseau*; Riviere ou Ruisseau se marquoit souvent par *Rig* (*c*). Cette maniere de former les noms en a fourni d'autres exemples dans les Gaules. Qu'est-

(*b*) Dav.

(*c*) Baxt. v. *Rigodunum.*

Qu'eſt-ce que le nom d'*Aricau* dans la Gaſcogne, ſi ce n'eſt notre *Arig*, auquel on a ſimplement ajouté *au*? On en peut dire autant d'*Arigas* dans le Bas Languedoc, & d'*Arignac* dans le Pays de Foix. MEM. XV.

ARISTAU.

Ce lieu du Haut Frey-Ambt, ſur la rive gauche de la Reuſs, eſt inconteſtablement ancien. Il en eſt fait mention dans les Actes de la Fondation du Couvent de Muri (1). Le Château en étoit ſi fort au Quatorzieme Siécle, que, pour s'en rendre maîtres, ceux de Lucerne & de Zug l'aſſiégerent avec trois mille hommes, quoi qu'il n'y eût pour garniſon que vingt & quatre hommes (*a*). Sa ſituation ſur la riviere fait trouver ſon nom Celtique. Si c'eſt *Areſtovv*, comme il eſt écrit dans les Actes de Muri, il pourroit avoir été ainſi formé de *Ar-es-tau*, c'eſt-à-dire, *ſur la Riviere*. Si c'eſt *Ariſtau*, ou *Ar-rit-au*, il déſigneroit un lieu près du paſſage de la Riviere. Car la ſignification de *Rit*, eſt paſſage. On a vu déja celles de *Au* & de *Ar*. Enfin, *Ar-iſ-tau*, vouloit dire, ſur l'eau de la Riviere : *Taü* ſignifiant *Eau* & *Riviere* (*b*).

(*a*) Leu.

(*b*) Baxt. v. *ad Tavum*.

ARLENS.

Sachant que *Ar* veut dire en Celtique, *ſur* & *près*, & que *leniſc*, dont on a fait *lens*, déſigne le *cours de l'eau*; on ſent que le nom de ce lieu ſur la Broye, lui fut impoſé par des Celtes. Cette origine ne ſeroit pas moins évidente, ſi, au lieu de croire que *lens* ſe fût formé de *Len-iſc*, ou *Lan-iſc* [c'étoit tout-un] on prétendoit que le nom fut *Arlant*. Car, pour lors, quoi qu'il ſignifiât ſimplement *de la terre*, ou *la terre*; ce ſeroit également un nom Gaulois. Témoin *Arlant*, nom d'une Ville & d'un Bourg de l'Auvergne. Mais tant de noms de lieux des Gaules terminés en *Lens*, qui ne peuvent avoir été ainſi formés que de *Len*, ou *Lan-iſc*, doivent faire préférer la premiere dérivaiſon. Je n'en citerai que *Dourlens*.

(1 Hergot. *Geneal. Habsb. Tom. I. pag.* 319.

ARNANS.

MEM. XV. On écrit communément *Arnang*. La derniere Lettre des anciens noms eſt fort peu certaine ; ſur-tout quand elle ne ſe fait pas entendre en prononçant. On n'entend ici que *Arnan*. Les Celtes ne prononçoient pas autrement *nt*, à la fin de pluſieurs mots, que *nn* (*a*). La ſituation fait connoitre que c'eſt *Arnant*, qu'il faudroit écrire. Il ne veut dire que *ſur le Ruiſſeau*, ou ſur la Riviere. Nous avons juſtifié (*b*) que *Nant* étoit une Riviere. On nomme auſſi *Arnig* le Village dont nous parlons, & un autre de même nom, qui n'en eſt pas éloigné. Ils ſe diſtinguent par le ſurnom de *Ober*- ou *Nider*-*Arnig*, ou *Arnant*. La terminaiſon *ig*, ne change pas la ſignification du nom. Elle déſigne de l'Eau, & une Riviere ou Ruiſſeau, tout comme *Nant*. Divers noms de Lieux des Gaules certifient que les Gaulois formoient de l'un & de l'autre de ces mots-là, les noms des endroits placés ſur une Riviere ou un Ruiſſeau. *Arnac*, ſur le Dorat, dans le Limoſin ; un autre *Arnac*, dans le même Reſſort ; un *Arnac* en Auvergne ; & un Village dans le Querci, de même nom que ces trois petites Villes [*Ac* ne veut dire que *Eau*, comme nous l'avons vû] : *Arnancour* en Champagne ; *Arnike* dans la Flandre Vallonne ; *Arnicour* en Champagne. La Suiſſe même en fournit d'autres exemples que le nom du Village, ſujet du préſent article. Elle a *Arni*, Village entre Aeſch & Jonen-thal, dans le Keller-Ampt du Canton de Zurich. Il eſt ſur un Ruiſſeau, qui ſe jette dans l'Ione. *Arni*, dans la Paroiſſe de Biglen, de l'Emmethal, tient, dit-on, ſon nom de la Montagne ainſi nommée, près de laquelle eſt le hameau. Mais la Montagne même l'a reçu de la petite riviere qui coule au pied. Ce nom ne veut non plus dire, comme nous l'avons vû, que *ſur l'Eau*. Il y a auſſi un *Arni* dans le *Toggenburg*. Le petit Lac de la Gruyere Allemande, appellé *Arnen*-*See*, n'a été ainſi nommé, que parce qu'il eſt ſur la Montagne. Enfin les noms, qui vont être expliqués dans les deux Articles ſuivans, ſont ſynonymes à *Arnant* & à *Arni*, dont ils ne diférent non plus que par la terminaiſon, plûtôt Gauloiſe que Germanique, comme celle des noms de la Suiſſe Allemande.

(*a*) Baxt. v. *Antona*.

(*b*) *Tom. I. p.* 203.

ARNAY.

La position des deux Villages qui portent ce nom, justifie ce qu'on vient de lire de sa signification sur la fin de l'Article précédent. Je compte deux *Arnay*, par la raison que *Arnex* est, selon moi, le même nom. *Nay* & *nex*, *ay* & *ex*, signifient également *Eau*, *Ruisseau*, *Riviere*. L'un & l'autre de ces noms veut dire simplement, *près de l'eau*. La situation des Lieux des Gaules ainsi nommés, fait connoitre de quel Peuple ils tiennent leur nom, en même tems qu'elle sert de preuve à mon explication. *Arnai*, sous Viteaux, en Latin *Arnayum ad celeres aquas*, dans le Duché de Bourgogne : *Arnay-le Duc*, Ville du même Duché, située vers la source de la riviere d'Arroux ; *Arnayon*, dans le Dauphiné ; *Arné*, dans les quatre Vallées, Diocèse de Commenges ; *Arneguy*, dans la Basse Navarre : sont des exemples de tout ce que je viens d'avancer. MEM. XV.

ARNEN.

On a remarqué que l'*n* au milieu des mots en rendoit l'origine douteuse & difficile à découvrir ; par la raison que cette Lettre s'ajoûte, se retranche, se change en d'autres, ou en attire, sans qu'on s'apperçoive aisément de ce qui lui est arrivé (1). Un moyen de s'en éclaircir, c'est de voir de quelle maniere le nom, dont on cherche l'Etymologie, se prononce ou s'écrit dans le pays-même, en d'autres Langues. Quand les habitans d'*Arnen* le nomment en Italien, ils disent *Aragno*, & en Latin *Aragnum*. On voit par ces deux derniers, certainement les plus anciens, que *nen* est la terminaison Germanique, & en même tems *agno* racourci. Il reste donc clair, que le nom Celtique étoit *Ar-ran-iü*, ou *A-ran-iü*. Le premier vouloit dire, *sur le cours* ou *près du cours de l'Eau* ; & le dernier simplement, *le cours de l'Eau*. Si l'on croit que *Ran* ne soit pas là *Ren*, qui signifie le cours d'une riviere (2) ; ce sera *Ran*, portion, partie [*a*] : alors, *Ar-ran-iü* diroit, *sur une partie de la riviere*. Cette explication ne conviendroit pas moins à la situation d'Arnen.

(a) Dan.

(1) Wacht. *Proleg. Sect.* 3. *lit. n.*

(2) *Ren* Fluentum, sive *aquæ cursus*, quod alia Dialecto possit esse *Ran*. BAXT. v. *Ranatonium*.

ARNEX.

MEM. XV. Ce nom, qui eſt le même que *Arnay*, a été expliqué auſſi dans l'Article de celui-ci.

Les ARNONS.

Cette Riviere, qui prend ſa ſource au pied du Mont *Souchet*, vient ſans doute d'un lieu élevé, cette Montagne étant la plus haute de la Contrée. *Arnon* ne ſignifie que *Eau venant de haut.* C'eſt le nom que donnoient les Gaulois, dont on a vû dans mon *Mémoire II.* qu'il paſſa des Colonies dans l'Helvétie, à des rivieres à qui cette dénomination convenoit. L'*Arnon* du Berri, dont la ſource eſt près de Chateau-Meillan, & qui entre dans le Cher au-deſſous de Vierzon, eſt un indice que des *Bituriges* pourroient bien avoir nommé nos Arnons. Nous diſons *les Arnons*, parce que deux rivieres, dont chacune porte le nom d'*Arnon*, forment celle-là.

Son nom rappellera ſans doute celui de la fameuſe riviere, qui deſcendant de l'Appennin, va partager en deux la Ville de Florence. Cet *Arno*, dont je veux parler, donnera lieu à une objection contre l'origine Gauloiſe du nom d'*Arnon.* Les Etruſques, dira-t-on, tenoient ce nom de l'Orient. Dans les tems Héroïques, on donnoit le nom de Κυβωτοὶ, ou quelque autre, qui ſignifioit de même *Arche*, à la plûpart des cantons environnés de quelque riviere. On appelloit d'un pareil nom les Rivieres, qui, par leurs contours, formoient une Preſ-qu'Isle. L'*Arnon* des Moabites fut ainſi nommé *Arche*, [c'eſt ce que ſignifie ſon nom] parce qu'en ſerpentant comme il fait, il enferme une partie des terres. L'*Aron* [le même nom que *Arnon*] ſortant du Lac Sabatino, forme effectivement une Preſ-qu'Isle. L'*Arno* ſe joignant à l'*Oſari*, embraſſe bien des des terres, ce qui lui fit donner le nom d'*Arche.*

J'ai emprunté ces remarques de M. Mazzochi (1). On en inférera, que *Arnon* étant un nom Chaldaïque, & dont la ſignification d'*Arche*, eſt très-différente de celle que j'ai donnée à *Arnon* par la Langue Celti-

(1) Saggi dell' Acad. di Corton. *Tom.* 3. *pag.* 47. & 48.

Celtique, nôtre riviere ne peut avoir reçu ſon nom des Helvétiens, dont ni le Chaldaïque, ni l'Hebreu n'étoit la Langue (1).

MEM. XV.

L'Inférence n'eſt point néceſſaire. De ce que *Arnon* eſt un mot uſité parmi les Orientaux, & que les Moabites en ont fait le nom d'une Riviere, il ne s'enſuit pas que les Celtes ne puſſent avoir appellé du même nom des Rivieres des Gaules. Les Arnons font pluſieurs contours. Un nom, dont la ſignification eût été la même que celle d'*Aron* Hebreu, & d'*Arna* Chaldaïque, ne leur a pas été mal appliqué. Il y a dans la Celtique beaucoup plus de mots des Langues de l'Orient, qu'on ne le penſe. Bochart, qui en a déja indiqué pluſieurs dans le petit nombre de mots Celtiques qu'il ſavoit, en eût trouvé, ſans doute, une infinité, s'il eût poſſedé les Dialectes Celtiques, ſur-tout le Baſque, comme il poſſedoit les Langues Orientales. M. Bullet donnera, ſuivant l'apparence, des lumieres étendues là-deſſus. Je crois pouvoir, en attendant, établir la thèſe générale. Le nombre d'exemples, qui s'en ſont préſentés à moi, me la fait poſer avec confiance. Quand *Arnon* devroit être expliqué ici par *Arche*, il n'en reſulteroit autre choſe, ſi ce n'eſt que je me ſerois trompé en l'expliquant comme je l'ai expliqué. Le nom n'en ſeroit pas moins ancien, & de la façon des premiers Helvétiens, que nous avons vû (*a*) qui donnoient en Celtique le mot d'*Arche*, aux lieux qui ſe trouvoient dans une Près-qu'Isle.

(*a*) Ci-deſſus, Article *Arch.*

Mais c'eſt encore une queſtion, ſi les Gaulois eux-mêmes ne donnerent pas à l'*Aron* & à l'*Arno* de la Toſcane, ces noms, que M. Mazzocchi tire immédiatement des Langues de l'Orient. Il eſt bien sûr au moins qu'en expliquant l'un & l'autre de ces noms par la Celtique, ils ne donneront pas une idée fauſſe de l'Arno, du moins quant aux lieux, où il prend naiſſance, & à la nature de ſon cours. Car, comme nous l'avons vû, *Ar-on* en Celtique, étoit *Eau rapide*, ou *Eau venant de haut, des Montagnes.* Cette dénomination ne le céderoit pas en juſteſſe à celle d'*Arche*, qui paroit ne donner qu'une idée bien peu ſenſible d'une riviere. Le nom du Lieu

(1) C'eſt ארון *Aron* en Hebreu, qui veut dire une Arche : *Arca*, *Loculus*, *Feretrum.* De ארן, Racine de ארון, ſe forme en Chaldaïque, ſelon M. Mazzocchi, ארנא *Arna*, qui eſt le nom *Arnus*, terminé à la latine, & dont la ſignification eſt la même que celle d'*Aron.*

MEM. XV.

Lieu, où nait l'Arno, eſt certainement Celtique. C'eſt *Falterona* (1): qui vouloit dire, *ſource*, *tête de l'eau forte*, ou *rapide* (*a*). Je ne ſais comment on pourroit expliquer mieux ce mot par les Langues Orientales. Il eſt naturel de croire, que la Riviere fut nommée par les mêmes qui nommerent l'endroit d'où elle ſort. Et en général, le plus grand nombre des noms de la Toſcane, que M. Mazzocchi ne peut expliquer dans un ſens relatif à leur ſituation, que par des opérations extrêmement multipliées & variées, s'expliqueront ſans peine par la Langue Celtique; de même que les noms, que ce ſavant croit Latins, mais des traductions des Etruſques. Je n'en donnerai pour exemple que les noms de la Ville de Bologne.

(*a*) Baxt. v. *Vertevis.*

On convient que le plus ancien de ces noms qu'on connoiſſe eſt *Felſina*. M. Mazzocchi le dérive de פלם *Pheles*, dont le pluriel Chaldaïque feroit פלמין *Phelſin*, qui ſignifieroit *Equitables* (2); & voilà *Felſina* Ville du Pays des *Aequi*, c'eſt-à-dire des *Equitables*, parfaitement bien nommée, pour faire connoitre le Peuple à qui elle appartenoit.

Le Celtique demande beaucoup moins de travail, pour y trouver l'explication de ce nom. VEL-SIN, ſignifioit *Temple Principal*, ou *Temple du Chef*, ou *Temple*, *dans lequel on inhume le Chef*, ou *Temple du Soleil*. On ne diſconviendra pas que *Vel*, & *Fel*, & *Bel*, ne ſoient la même choſe (*b*); & qu'il ne ſignifiât, Chef, Tête, Seigneur, & le Soleil (*c*). Pour *Sin*, c'étoit Temple, lieu où l'on inhumoit (*d*). Cette explication répondoit bien à la tradition, qui fait bâtir Bologne longtems avant la fondation de Rome, par un Roi des Etruſques, nommé *Felſinus*, & qui y fixa ſa réſidence (3). Ainſi cette Ville, devenue Capitale & ſéjour des Rois, avoit ſans doute un Temple, qui pouvoit lui faire donner le nom de *Temple des Chefs*, nom qui ſe trouvoit heureuſement dans celui de ſon fondateur même.

(*b*) Id. v. *Bulæum.*
(*c*) Id. v. *Bel.*
(*d*) Dav.

Quelque ſpécieuſe que ſoit cette explication, il s'en préſente une autre par la Langue Celtique, & que je préférerois, comme plus confor-

(1) Alberti. *Deſcriz. d'Ital. p.* 42. *verſ.*
(2) Saggi dell' Acad. di Cort. *Tom.* 3. *pag.* 51.
(3) SIGON. Hiſt. Bonon. *Lib. I. p.* 16. Edit. Argelat. *Oper. Sigon. Tom.* 3.

conforme à l'uſage de ces tems reculés, en ce qu'elle a rapport à la ſituation de Bologne. *Vel-ſin-a*, ou *Fel-ſin-a*, en Celtique, diſoit à la lettre, *près de l'eau lente*. On ſait que le *Reno*, qui paſſe à un ou deux milles de cette Ville, coule ſi lentement, que les barques ſont tirées par des chevaux, ſoit qu'on le deſcende, ſoit qu'on le remonte. Les Celtes exprimoient la lenteur d'une Riviere par *Synn* (1): & nous avons vû que *Aa*, & *A*, étoit *Eau*, & *Riviere*. M. Mazzocchi n'a pû expliquer le nom de *Bononia*, qu'en le faiſant latin d'origine; qu'en avançant de plus, qu'il fut formé de *Bonus*, pour rendre le ſens d'*Aequi*, ſignification de *Phelſin* Chaldaïque, & enfin qu'en préſumant que *onia* n'étoit qu'une terminaiſon uſitée dans l'Etrurie pour les noms de Villes; témoin *Manfredonia*, & le conſeil donné à Veſpaſien (2) d'aller à *Morbonia*. MEM. XV.

Mais quelque ingénieuſe que ſoit cette explication, la Langue Celtique en fournit une ou deux manieres d'entendre ce nom, leſquelles pourroient trouver auſſi des partiſans. *Bon-on* (3) en Gaulois déſignoit une Eau, une Riviere du pied d'une Montagne, ou qui paſſe au pied d'une Montagne. Le Reno deſcend de l'Apennin, & coule encore le long d'une de ſes branches, en paſſant près de Bologne, placée au pied de ce Mont. *Bon-on*, vouloit auſſi dire ſimplement *Riviere haute*. Je n'ai pas imaginé cette derniere Etymologie: elle eſt de Baxter, qui explique ainſi le nom de Boulogne ſur mer (4).

Suppoſé même que *Bologna*, fut le véritable nom, dont les Latins firent *Bononia*, il n'en ſeroit pas moins Celtique & approprié au cours du Reno, qui va en ſerpentant, & par là fait pluſieurs ventres (5). *Bol* veut dire *ventre* [a].

On [a] Dav.

(1) *Senn aën* vel *Synn avon* ſtupidus ſive *lentus* eſt *annis*. Indè autem dici poſſit *ſtupidus*, quòd plurimis ſtagnis elangueſcat & moretur. BAXT. v. SENUS. *C'eſt le cas du Reno retenu par des Excluſes.*

(2) Voy. *Sueton.* Veſpaſ. *Cap.* 14.

(3) ON eſt *Eau*. Davies apprend la ſignification de BÔN; c'eſt *caudex*, *pars poſterior*, *radix*. La *racine* d'un Mont, en eſt bien le pied.

(4) Expliquant le nom *Bonium*, qui eſt *Bangor*, par le Celtique BON-iü; *quod eſt*, dit-il, *Altus annis*; il ajoute: *Gallorum* BONONIA *eodem penè eſt Etymo*; *quaſi dicas* Bon avon, *ſive* Bon aün.

(5) Multoties trajicitur fluvius Rhenus, qui arcum facit ſuis obliquis viarum flexibus ad ulteriora tendens & Padum propè Ferrariam; & quaſi retrocederet in Padum ſe commiſcet Ferrariam ſupra milliar. quatuor. FRANC. SCHOTT. *Itin. Ital. Part. I. p.* 180.

MEM. XV.

On voit par cet exemple que la conformité de certains noms avec d'autres de l'Orient, n'eſt pas une raiſon qui ſeule doive faire décider, que les premiers n'appartenoient point à la Langue des Gaulois. Fille, comme cette Langue l'eſt des Langues Orientales, elle en avoit conſervé d'autant plus de termes, qu'elle étoit des premieres qui furent apportées en Occident. Nous pouvons donc perſiſter à croire que des Gaulois donnerent à la Riviere, qui a fait le ſujet de cet Article, le nom d'*Arnon*.

ARSIER.

Ar-ſiü-er, ſignifioit en Celtique, *terre ſur le ruiſſeau*. Les Kallmucques & les autres Tatars déſignent l'Eau, la Mer, & une Riviere, par *ſui* & *ſu*, comme les Suedois par *Siö* [1].

ART.

Ce Lieu à la tête du Lac de Zug eſt ancien. Il eſt nommé dans une Charte de l'an 1036 (*a*). La partie du Lac, dont il eſt voiſin, porte ſon nom *Arter-See*. Le document, dont je viens de parler, l'appelle *Arta*. Ce peut être ſon nom Celtique, relatif ou au Lac, ou à la riviere *Aa*, qui entre près de là dans le Lac. Si cela eſt, *Art-a* ſignifioit, *Eau haute*. La tradition dit que Charlemagne fit paſſer des Saxons en cet endroit, pour en garder le paſſage, fort ſerré entre deux Montagnes, (*b*) dont les noms ne ſont pas moins Celtiques que celui de *Art*. L'une s'appelle *Ruffiberg*; l'autre, *Rigi-berg*. Le premier de ces noms veut dire *Montagne Rougeâtre* (2): le dernier, *Montagne de la Riviere*: Car dans l'ancien Dialecte Saxon, *Rige* eſt Riviere (*c*). Le grand nombre de noms de Lieux des Gaules, qui commencent par *Art*, prouve qu'en toutes les Provinces ce mot étoit emploié pour déſigner les endroits placés ſur des hauteurs, ou au pied des Montagnes, & le plus ſouvent près des rivieres. Le Dictionnaire de la France donne plus de Cinquante de ces noms. Je n'en citerai que *Artais*, en Bourgogne,

[a] Hergot.

[b] Leu.

(c) Baxt. v. *Beliſama*.

(1) Stralenb. *Aſia und Europ. p.* 53.

(2) *Rhuddfa*, Locus in terra rubricatus: Rubricans. DAV. *Le Bas Breton dit* Ruz. ROSTREN. v. *Rouge*.

gogne, sur la Loire : *Artes*, dans le Pays de Marsan, Diocèse d'Aire ; *Artea*, dans l'Albigeois, sur le Tarn : *Arteze*, dans l'Anjou : *Arthea* dans le Bearn. MEM. XV.

ARVE.

Ce qui a été dit sur la signification & l'Etymologie du nom de l'*Are*, tant dans ce Volume (*a*), que dans le Premier (*b*), convient au nom d'*Arve*, qui n'en diffère point dans son origine, signifiant comme lui *Riviere rapide.* (*a*) Ci-dessus *p.* 56. (*b*) *p.* 180.

ARUFFENS.

Ar-ruffan, vouloit dire en Celtique, *terre rousse.* On pourroit aussi penser que ce nom étoit *Ar-ru-van*, dont se sera aisément fait *Arrufens.* Il signifieroit, *Terre sur le cours de l'eau.* La signification de *van*, a été prouvée : celle de *Ru*, pour Riviere, cours de l'Eau, n'est pas moins certaine.

ARWANGEN.

On a vû, dans l'Article *Arau* (*c*), que *Ar* avoit passé jusqu'ici pour désigner l'*Are*, sur laquelle *Arvvangen* est situé. Aussi l'écrit-on assés indifferemment *Aarvvangen.* On trouvera qu'on a rencontré juste sur ce point, quand on fera attention à la signification de *Wang*, à qui *gen* n'ajoute rien, que la terminaison, du goût des Allemans dans les noms de lieux. *Wang* vouloit dire *Jouë.* Arwangen est bien désigné, quant à sa situation, par un nom qui le place d'un côté de l'Are. (*c*) Ci-dessus. *p.* 50.

ASCHAU.

On a vû sur le nom *Aesch* (*d*), qu'il ne signifioit que *Eau*, *Riviere.* C'est le même mot que *Asch*, qui, joint à *au*, désigne un lieu placé dans une prairie arrosée près d'une Riviere. La dénomination est donc bien appliquée à cet endroit. Elle ne l'est pas moins par rapport au Bourg du Pays de Labour, appellé par les Celtes *Ascain* : à *Ascheres* dans l'Orleanois & dans la Beauce [*Asch-eres*, terre de l'eau] : à *Ascq*, Diocèse de Tournai. (*d*) Ci-dessus *p.* 28.

ASSENS.

MEM. XV. Ce nom s'écrit auſſi *Acens*. L'une & l'autre maniere donne un nom Celtique. *Ached* [le *ch* ne ſe prononçoit que comme *c*, ou *k*] vouloit dire, *Eſpèce*, *Famille*, *Nation* (*a*). Les Helvétiens ont conſervé *ſenn* & *ſente* des Celtes, pour dire *Troupe*, *Troupeau*. La Troupe, eſt ce que ſignifioit *Aſſen*. Les Perſans ſe ſervent encore de *Dſem* & *Dſen*, dans le ſens de *multitude*, d'aſſemblée de pluſieurs perſonnes. *Aſcencieres* en Champagne; *Aſſendam* dans le Condomois, font voir que les Gaulois formoient de pareils noms.

(*a*) Dav. v. *Achen.*

ATTALENS.

Attal-lan & *At-tal-lan*, forment deux noms également Celtiques. Le premier déſignoit un lieu où l'on retient, empêche de paſſer outre, ou bouche le paſſage. C'eſt les ſignifications du mot *Attal* (1). Celui de *Lan* vouloit dire, *Lieu fermé*, & campagne enfermée (*b*). S'il y a toujours eu en cet endroit un Château, comme il y en a un, dont on ignore l'ancienneté; l'explication, qu'on vient de préſenter, ne répondroit pas mal à cette circonſtance. Mais les explications les plus ſimples, & les plus relatives à la ſituation des lieux, étant beaucoup mieux aſſorties à l'uſage des Gaulois, elles doivent être préferées à celles qui ſuppoſent quelque fait particulier, dont on n'a pas de preuve. *At-tal-lan* ſera donc la maniere de former le nom de ce Village la plus conforme au goût des premiers Helvétiens. Et ce nom déſignoit ſimplement un *lieu fermé près de la Vallée*: ce qui en marque bien la poſition. *At* des Celtes étoit le *Ad* latin (*c*). L'Helvétie même fournit des exemples de noms qui commencent par *At*, & où il ne peut avoir d'autre ſignification que *près*. Tels ſont les noms *d'Attelvveil*, ou *Attenvveil*, Village près de Raitnow de la Comté de Lentzbourg; *Attikon*

(*b*) Ed. Luid. *Adverſar.*

(*c*) Dav. v. *At.*

(1) ATTAL, *Retinere*, *detinere*, *impedire*, *remorari*, *obturare*. ATTAL, *impedimentum*, *detentio*, *remora*. DAVIES. *Retarder* s'exprime en Bas-Breton par *Daleein*, *Dalheim*. ROSTREN. Quelques Dialectes mettoient un *A* au commencement de certains mots. Cette Lettre n'apportoit d'autre changement à leur ſignification, que de la rendre un peu plus énergique. DAV. v. *A.*

Attikon près de Wiſendangen dans la Comté de Kybourg : *Attingen*, s'il ne doit pas s'écrire *Aetingen*, comme je l'ai écrit d'après M. Leu (*a*). Les Gaules ont un grand nombre de noms de lieux, à la tête deſquels on voit de même *At*, qui y doit être expliqué comme *Ad* Latin, par *près*. Le Dictionnaire de la France ſatisfera là-deſſus la curioſité. Je n'en citerai que deux noms ; celui d'*Attigny* en Champagne ſur la Riviere d'Aine ; & celui d'*Attichy* en Picardie ſur la même Riviere. Je choiſis le premier pour corriger l'explication que j'en ai donnée (*b*), par *Village des Peres près de l'Eau*. Je me trompois, à ce que je crois préſentement. *At-tiniü*, n'étoit que *Village près de la Riviere*. Et *Attichy*, qui en Celtique étoit *At-tiſc-iü*, ne ſignifioit pas autre choſe ; non plus que le nom d'*Attiſvvyl*, Village près de Soleure ; & probablement auſſi *Attisholtz* ou *Attisvvald*, nom de la Forêt, qui n'en eſt pas éloignée. *At-tiſc-vvyl* & *At-tiſc-vvald*, étoient, comme il me paroit aujourd'hui, les noms Gaulois du Village & de la Forêt. Leur ſituation, à l'égard de l'Are & du Ruiſſeau voiſin, rend cette explication plus plauſible, que celle qui ſuppoſe que la Forêt étoit conſacrée à *Attis* ; & que le Village fut appellé du nom de ce Dieu. Si, par cette nouvelle idée, j'enleve à l'Helvétie ces deux monumens du Culte que les habitans de la Contrée rendoient à une prétendue Divinité, je leur fais retrouver en échange les noms donnés à deux endroits par des premiers Helvétiens, & je ſubſtitue une vérité, à la chimère née d'une ſimple reſſemblance de quelques Lettres de ces noms, avec celles du nom d'*Atis*. Il en coûte aſſés à l'amour-propre, de revèler qu'il a été juſqu'ici dans l'erreur comme les autres, en adoptant, & appuiant la même chimère (*c*), pour que cet aveu doive lui en faire obtenir le pardon.

MEM. XV.

(*a*) Ci-deſſus. *p.* 30.

(*b*) Ibid.

[*b*] Voy. *Tom. 2. p.* 399.

AVANÇON.

Avan eſt le même mot que *Avon*, Eau, Riviere. *Con*, veut dire, *la tête*, *chef*, *principal*. Ainſi *Avancon*, ſignifioit Ruiſſeau principal ; c'eſt-à-dire, le plus fort du Diſtrict, comme celui-là l'eſt effectivement. L'on écrit auſſi ſon nom *Avanſon*. Si c'eſt la bonne maniere, ce nom ſignifiera, *le Son de l'Eau* ; c'eſt-à-dire,

MEM. XV.

Eau, qui fait du bruit : dénomination qui convient auſſi à un Ruiſſeau qui groſſit conſidérablement, & tombe avec beaucoup de rapidité des montagnes. Les Celtes avoient déja le mot *ſon*, qu'a conſervé le François, & dont les Latins firent *ſonus* (*a*). L'*Avance*, grand Ruiſſeau, qui paſſe à Caſtel-jaloux, & ſe jette dans la Garonne vis-à-vis de St. Baſeille, prouve que les Bituriges nommoient ainſi des Ruiſſeaux. Et c'eſt des ruiſſeaux, qui y paſſent, que tiennent leurs noms deux Bourgs du Dauphiné, & un de la Champagne, nommés auſſi *Avançon*, ou *Avanſon*.

(*a*) Baxt. v. *Tanarus*. Dav. v. *Són*. Roſtren. v. *Son*.

AUBONNE.

Des exemples ſont tout ce que j'ai à ajoûter à l'explication donnée dans mon *Tome I. p.* 80. du nom de cette Ville & de ſa Riviere. On ne doit pas expliquer autrement celui d'*Aubagne*, petite Ville de Provence, ſur la Vanne, Riviere, nommée par les Gaulois *Albaniü*. La ſignification de *ban-iü*, n'eſt pas différente de celle de *ban-a*. Le nom Latin d'Aubagne, *Albania*, a parfaitement conſervé le Celtique. *Albias*, Ville du Querci, traverſée par la riviere d'*Aveirou* [en Celtique *A-üi-ru*, c. à d. Cours de l'eau) ne doit non plus ſon nom, qui ſignifie la même choſe qu'*Alp-ona*, qu'à ſa ſituation ſur la riviere. L'*Albane*, petite riviere de la Savoye, qui paſſe à Chambery [le nom de cette Ville même, en Gaulois *Camber-y*, ne veut dire que *ſur l'eau qui ſerpente*], porte un nom tout pareil, pour la ſignification, à celui de l'Aubonne. Nombre de noms de lieux des autres Provinces des Gaules, qui commencent par *Alb*, ou *Alp*, ou *Aub*, [c'eſt d'*Alb* qu'on a fait en François *Aub*] s'expliqueront de même, ſi, dans le reſte du nom, il y en a quelcun de ceux par leſquels les Gaulois déſignoient les Ruiſſeaux, ou les Rivieres. Combien n'y a-t-il pas en France d'endroits nommés *Albigny* (1), ou *Aubigny* ? C'eſt le Celtique *Alb-ben-iü*. L'ancienne Capitale de l'Albigeois, *Alby*, ne fut ainſi nommée, que parce

(1) Le Dictionnaire de la France parlant d'*Albignac* dans le Limoſin, dit, *c'eſt la demeure d'Albinus*. Cette Etymologie, qui n'a pour fondement que la reſſemblance des noms, ſuppoſe qu'il y avoit bien de ces *Albinus*, ou que l'Empereur de ce nom, car c'eſt apparemment ce Prince qu'on veut déſigner, avoit un grand nombre

parce qu'elle eſt ſur le *Tarn*, Riviere qui vient des Montagnes des Cevennes, & dont le nom ne ſignifie que *Torrent* (1). MEM. XV.

Les Helvétiens n'étoient pas les ſeuls Celtes qui nommerent des Villes, des Villages & des Rivieres, de ce nom d'*Alpona* & *Albona*. Un Village de la Franche Comté dans le Bailliage de Pontarlier, a le nom d'*Aubonne*. Un *Albona* dans la Carniole, un dans l'Illyrie, un en Eſpagne, prouvent que tous les Celtes emploioient ce nom. Car ces lieux ſont certainement anciens, puis qu'il en eſt fait mention dans le Géographe de Ravenne (2).

Nôtre Aubonne ne ſeroit pas regardé comme ayant moins d'antiquité, quand il n'auroit d'autre titre que ſon nom. L'Inſcription du Troiſiéme Siécle, rapportée dans mon *Tome I. p.* 80. ne laiſſe nul doute à cet égard. Mais il s'en ſera élevé contre la Colonie Romaine, que j'ai dit que l'Inſcription paroit marquer avoir été placée dans cette Ville. Il eſt bon que je m'explique. J'avouerai donc ingénument, qu'en conſidérant cette Inſcription dans l'état où le tems l'a miſe, je ne penſe pas qu'on puiſſe inſiſter ſur l'idée qu'il y eut là une Colonie. Les deux ou trois mots effacés préciſément dans l'endroit qui faiſoit connoitre ſi COL. qui termine cette pénultiéme ligne, déſignoit *Colonia*, ou étoit partie du mot *Incolæ*, dont IN aura été effacé; il n'eſt pas certain s'il faut lire ces deux derniers mots du monument COL. ALPON. *Colonia Alponenſis*, ou *Incolæ Alponenſes*; nul veſtige des lettres qui manquent à la penultiéme ligne, n'aidant à le déviner dans la Copie que j'en ai donnée, telle que je l'ai reçue. A moins donc qu'il ne ſe déterre quelque autre monument, qui décide la maniere dont cette Lacune du marbre de St. Livre doit être remplie en cet endroit, il

bre de *demeures* dans les Gaules, & que chacune portoit ſon nom. *Albignac* & *Albigny*, ont certainement la même ſignification. Il faut donc qu'outre cette demeure *Albinus* eût encore *Albigny* dans le Lyonnois, Village qu'on croit avoir tiré ſon nom de celui de ce Prince, dit feu M. de la Bâtie *Lettr. à M. le Préſid. Bouhier.* apud *Murator. Theſaur. Inſcr. Tom. I. p.* 161. ALBIN, Lieu du Rouergue, lui appartenoit ſans doute auſſi.

(1) *Tarnis* fluvius - - - à Cevennicis montibus perfluens, tanto ſtrepitu & fragore inter confragoſa rupium & Saxorum loca, per Gabalos curſum dirigit, ut torrentis inſtar vicinis & terrorem & offenſionem pariat. PAPYR. MASSO. *de Flum. Gall. p.* 592.

(2) *Lib.* 4. *Cap.* 22. & 43. Item *Lib.* 5. *Cap.* 16.

MEM. XV. il reſtera toujours une difficulté capable d'empêcher d'y lire *Colonia Alponenſis*. C'eſt qu'il n'eſt point naturel de placer, ſans autre garand qu'une Inſcription ainſi effacée, une Colonie Romaine, à deux lieues ſeulement d'une autre Colonie Romaine conſiderable. Il n'y a que cette diſtance d'Aubonne à Nion. La premiere de ces Villes n'eſt pas ſituée non plus, ſoit pour la défenſe de l'entrée du Pays, ſoit pour contenir, dans le beſoin, les Helvétiens, d'une maniere à faire un établiſſement, dont la Colonie de Nion rempliſſoit déja ſuffiſamment les vues.

AUBORANGES.

Bourg en lieu arroſé près d'une riviere, eſt ce que ſignifie *Aubor - an - güy* dans la Langue des Celtes. L'acception de *Au* a été établie dans l'Article *Arau*. Selon la prononciation du Pays, *Bor* eſt le même mot que *Borg*, & par là que *Bourg* en François. *Güy*, qui termine quantité de noms de Rivieres, & de lieux placés ſur des Rivieres, ne ſignifie que *Eau*. J'en raſſemblerai les preuves ci-après, ſur le mot *Gyslikon*. La terminaiſon *ges*, ou *ge*, eſt le *ze* de nôtre Peuple, que ceux qui en connoiſſent la prononciation, dont aucune lettre ne ſauroit rendre le ſon, mêlé du *g* & de la *z*, ſentiront bien être *güy*, *giü* des Celtes. En ſorte que l'*s*, qu'on met aujourdhui à la fin de ces mots, qui finiſſent en *enches*, ou *anges*, y eſt aſſurément de trop : ce qui ſe juſtifie par la maniere dont le Peuple les prononce ; il ne fait du tout point appercevoir l'*s*. Ainſi cette finale ne devroit paroitre dans aucun de ces noms. On ne doit écrire que *Auborange*. L'explication, que je viens d'en donner, répond bien à la ſituation du lieu, ſur la rive gauche de la Broye.

AVENCHES.

Quoique l'explication, donnée dans mon *Mémoire II.* du nom de cette Ville, ait préſenté des preuves bien déciſives que des Gaulois l'impoſerent, & que je puſſe conſéquemment me contenter de renvoyer le Lecteur à ces preuves ; je ne crois pas devoir m'en tenir là. On ne ſauroit mettre dans un trop grand jour des conjectures, dont la juſteſſe ne peut porter la conviction, que par un grand nombre

nombre d'exemples. Ce n'eſt pas aſſés d'avoir montré, comme je l'ai fait [*a*], que ſoit que le nom d'*Avenche* (1) fût, en Celtique, *Avan-iü*, ou *Avan-iſc*, ou *Avan-tiſc*, ou *Avent-iü*, il avoit la même ſignification, & pour auteurs des Gaulois. Il manqueroit quelque choſe à cette preuve, ſi l'on ne voioit aucun exemple de noms ſemblables, donnés par des Gaulois à des lieux, dont la ſituation approchoit de celle d'Avenche, du moins relativement à la Riviere & au Lac, qui baignoient anciennement les murailles de cette Ville. C'eſt de tels exemples que je dois rapporter pour rendre la preuve complette. Mais le nombre en étant trop grand pour les préſenter tous, il ſuffira d'en produire quelques uns, dont la conformité avec le nom d'Avenche, eſt ſi évidente, qu'elle ſe fera ſentir à ceux qui n'entendent point-du-tout la Langue d'où les uns & les autres de ces noms furent tirés. MEM. XV.

[*a*] *Tom. I. p.* 80. *& ſuiv.*

Je citerai d'abord une Riviere des Gaules, qui n'a point d'autre nom que *Aven* (2). C'eſt une Riviere de la Baſſe-Bretagne, nommée, cela étant, par un Peuple, qui parloit certainement le Celtique.

Trois lieux des Gaules portent le nom d'*Avenay*. L'un eſt en Normandie, l'autre en Franche Comté, le troiſiéme en Champagne. Ce dernier eſt une petite Ville ſur la Marne. Son nom le marque, en ce qu'*Aven-ay*, ne ſignifie que *Eau de la Riviere*.

Ce n'eſt qu'au Quatorziéme Siécle qu'on commença à nommer en Latin la Ville d'Avignon *Avinio*. Juſques-là elle avoit été conſtamment nommée *Avenio* (3). On n'avoit donc fait qu'un bien

(1) Je l'écris ici ſans *s*, par la raiſon alléguée ſur la fin de l'Article d'*Auboranges*. S'il eſt écrit ſur la Carte *Avenches*, ce n'eſt que pour s'accommoder à la maniere dont on l'écrit le plus communément aujourd'hui.

(2) C'eſt ainſi que la nomme le *Dictionnaire de la France*. Coulon l'appelle *Aufen*. Les Celtes prononçoient le plus ſouvent l'*a* comme *au*. Ils ſe ſervoient aſſés indifféremment de l'*v* & de l'*f*, comme le font encore les Allemans, en bien des mots. Les uns écrivoient *Afon*, les autres *Avon*. Davies expliquant le premier, dit, AFON, *Flumen*, *Fluvius*. Edouard Luid donnant la ſignification d'*Avon*, dit, *tho'it ſignified only* RIVER *in general*, *yet ſerves with them* [the English] *for the propre name of their Rivers*; *as* AVON, *the River of Briſtol*. On en voit quantité d'autres exemples dans le *Gloſſaire* de Baxter.

(3) On le tient de Petrarque: *Ab antiquis* Avenio, *à modernis* Avinio *dicta eſt*: ſont les termes de ce Poëte *Epiſt. ad Guidon. Archiep. Genuenſ.*

MEM. XV.

bien leger changement à *Aven-iü* Celtique : Ou, pour mieux dire ; celui-ci n'y étoit point altéré, car la prononciation de l'*o* & de l'*u*, differoient peu. Le Rhône & la Sorgue [*Sorgui* vouloit dire *Eau rapide*] qui se joignent en cette Ville, lui firent donner ce nom, le même, quant à sa signification, que celui d'Avenche. *Avignon* désignoit si simplement de l'Eau, qu'une Riviere de la Picardie n'a pas d'autre nom que l'*Avignon*. Aussi le Lers, qui passe près d'*Avignonet*, a-t-il fait ainsi nommer cette petite Ville du Haut Languedoc.

Les Celtes des Gaules n'étoient pas les seuls qui nommassent ainsi leurs Rivieres. Ceux de la Germanie retranchant simplement l'*n* d'*Aven*, donnerent à plusieurs Rivieres de leur pays le nom d'*Ave*. C'est le seul qu'ayent une du Holstein, une de l'Evêché de Hildesheim, deux de la Principauté de Minden, une de la Comté de Schaumburg, une du Pays de Lunebourg, & une du Duché de Calemberg. Le Géographe de Ravenne nommant une Riviere de l'Angleterre *Aventio* (1), Baxter dit que c'est *A-vvent-iu* Celtique, qu'il explique par, Riviere dont le cours est rapide (2). J'aurois trouvé de pareils exemples en Italie & en Espagne : Mais c'en est assés pour mettre mon explication & les conséquences qui en resultent, au-dessus de toute contestation.

(*a*) Voy. *Tom. I. p.* 277.

On ne sera peut-être pas moins curieux de savoir d'où vient que cette Ville est nommée en Allemand *Wifflisburg*. J'ai marqué (*a*) de l'incrédulité sur ce qu'en disent nos Historiens. Le Comte *Vivilo*, à qui ils font bâtir, environ l'an 605, un Château, qu'il nomma *Vivelsburg*, & qui fut cause que les Allemans n'appellerent plus Avenche que de ce nom, est un de ces fondateurs, créés par les imitateurs d'Annius de Viterbe, uniquement pour suppléer à l'ignorance de la véritable origine des noms des Peuples & des Lieux. On est en droit de le penser, tant qu'on ne voit d'autres preuves qu'il ait existé un tel Comte, que la confiance dans une Chronique comme celle du Pays de Vaud. En attendant qu'il s'en trouve de meilleurs garands, on peut regarder *Wifflisburg* comme le nom Celtique de la hauteur sur laquelle est placé le Château d'Avenche.

Chaque

(1) *Lib. 5. p.* 308. Edit. Porcher. (2) Volubilis amnis BAXT. *Aventio.*

Chaque Quartier de cette grande Ville avoit ſon nom. L'une de ſes anciennes Tours, qui ſubſiſte encore ſur la hauteur à l'Orient, marque que cette hauteur étoit renfermée dans ſes Murailles. Elle étoit ſans doute diſtinguée de la hauteur, qu'occupe aujourd'hui la Ville, par un nom particulier, comme à Rome le Mont Aventin, l'étoit du Mont Palatin. *Uivelberg*, ou *Uibelberg*, ou *Uibeliſperg*, étoit le nom du Mont dont il s'agit. Ce nom marquoit que c'étoit le Mont le plus près de la Riviere & du Lac. Ui eſt *Eau*. VEL, ou BEL, & même *Bil*, qui ſignifioit *Tête*, *ſommet*, dans les noms compoſés, vouloit dire *au-deſſus*. Nous avons vû que *Berg* étoit *Mont* en Celtique, comme en Allemand. Isc déſignoit une étendue d'Eau. *Uiveliſcberg*, & *Uiviliſcberg* déſignoit donc bien la ſituation de ce quartier d'*Aventicum*. Ceux qui ſavent que *Berg* & *Burg*, ont pris la place l'un de l'autre, dans un grand nombre de noms de lieux en Allemand, ne trouveront rien de forcé dans ce changement de l'*e* en *u*, qui n'en fait pas un dans la ſignification. Il n'eſt pas ſurprenant non plus que ce quartier étant le ſeul qui ait été relevé de ſes ruines, on ait conſervé à la Ville, qu'il forme, le nom qu'il portoit anciennement. Cela eſt tout ſimple. MEM. XV.

AUFNAU.

On a vû ſur le nom *Arau*, que *Av*, dans le nom d'un lieu, déſignoit une Prairie bien arroſée. Il faut ajoûter, que *Avv* vouloit auſſi dire une *Isle* (1). C'eſt de là que, dans les Bas Siécles, on a fait le mot Latin *Augia*. L'Isle, dont il s'agit, eſt conſéquemment nommée dans les Auteurs de ces tems-là, *Augia Lacus Tigurini*; & les Chartes l'appellent, *Ufnavia*, *Ufnovia*, *Uffenovva*. Ce nom ne veut dire que *ſur l'Isle*. Car l'*Auf* d'aujourd'hui, étoit autrefois *Uf*, abrégé de *Ufaro* des Francs, qui ſignifioit *au-deſſus* (*a*). (*a*) Wach. v. *Auf.*

Cette Isle eſt trop agréable, & fournit de trop bons pâturages, pour n'avoir pas été habitée de très-bonne-heure. Ainſi, encore que les plus anciens documens qu'on ait, où il en ſoit fait mention, ſoient du Dixiéme Siécle, il y a tout lieu de croire que ſon nom vient des premiers habitans de la Contrée. Mais, de ce que je l'explique

(1) *Aü* vel *Eü* veteribus tam *Mare* quam *Inſula* fuerat. BAXT. v. *Ebude*.

MEM. XV.

par le Dialecte des Germains, il n'en reſulte point que ce nom ne pût pas lui avoir été donné par des Gaulois. Il s'en trouve dans les Gaules de tout ſemblables dans la premiere ſyllabe. *Aufargis*, en Beauce ; *Auferville* dans le Bourbonnois ; *Aufriques* en Picardie.

AUGST.

Perſonne n'a encore douté que le lieu qui porte aujourd'hui ce nom, ne ſoit celui où Auguſte envoya une Colonie Romaine, dont *Lucius Munatius Plancus*, pour lors Gouverneur de la Gaule Lyonnoiſe, fut le conducteur. Le nom de cette Colonie fait connoitre celui qu'avoit le lieu. Elle eſt appellée dans l'Inſcription érigée à ce Plancus (*a*), *Colonia Raurica*. On ſait que le Peuple, dont cet endroit étoit la principale place, s'appelloit *Rauraci* ou *Raurici*. L'Inſcription, qui n'a point été altérée, doit décider contre les Livres où on lit *Rauraci*. Pline & Ptolemée ont bien écrit *Raurici*. Elle ne laiſſe au moins aucune incertitude ſur le nom du Bourg, qui étoit *Rauric*, ou *Raurig*, ou *Rauriü*. De quelle de ces manieres qu'on l'écrive, la ſignification en eſt la même ; & c'étoit *ſur le cours du Fleuve*. C'eſt ainſi que Baxter explique des noms tout-a-fait ſemblables. Selon lui, *Rau* eſt *Ar avon* abrégé (*b*). L'exemple de *Raab* en Hongrie, dont le nom eſt *Arrabona* dans l'Itineraire, & *Aravona* dans le Géographe de Ravenne, donne une preuve de la juſteſſe de cette explication. Ce Savant explique de même le nom Latin de *Ravius*, Riviere d'Irlande. *Les Marins du Pays diſoient*, ce ſont ſes termes, *Ar avon iu. Ptolemée appelle cette Riviere* Ῥάβιος. AR *n'eſt ſouvent que l'Article* LE *ou* LA, *qui ſe met, ou ſe retranche.* Le même Auteur prétend que *Ravenna*, eſt auſſi abrégé de *Ar avenna*, qui étoit le nom Celtique de Ravenne. Pour *ric* ou *rig*, qui terminoit le nom de Raurica, la ſignification en a été juſtifiée dans l'Article de *Art*.

(*a*) Voy. *Tom. I. p.* 379.

(*b*) Baxt. v. *Ravonia* & *Ravius*.

Les *Rauriques*, car c'eſt ainſi qu'ils doivent être nommés plutôt que *Rauraques*, parloient la Langue des Gaulois, de même que les Helvétiens. Beatus Rhenanus en avoit déja fait la même remarque (1). Il s'enſuit de là que ce fut de cette Langue qu'ils prirent les

(1 Helvetii Gallicè loquebantur & *Rauriaci* Mediomatricique. *Rer. Germ. Lib. 2. p.* 569

les mots dont ils compoſerent le nom de leur Cité, & celui de leur principal Bourg, longtems avant que les Allemans les en chaſſaſſent, & même que les Romains y entraſſent. Par conſéquent, c'eſt dans la Langue des Celtes des Gaules qu'il faloit chercher la ſignification de *Rauric*. Cependant nos Hiſtoriens, Stumpf, Guillimann, Plantin, & ceux qui ont écrit après eux, tirent uniquement de la Dialecte Allemande l'étymologie de ce nom. Ils en font le rude nom *Rauchracher*: parce, diſent-ils, que le pays, poſſedé autrefois par ce Peuple, étant ſerré entre des Montagnes, remplies de pierres, & rudes, forme une gorge. Mais ce Canton, qui tient depuis l'embouchure de l'Are dans le Rhin, juſqu'à la Byrs, n'eſt aſſurément ni le plus rude, ni le plus ſerré des environs. Il n'auroit pas été trop bien déſigné par cette dénomination, qui demandoit d'ailleurs le goſier des Francs, pour la prononcer. L'Etymologie Gauloiſe eſt plus naturelle, & plus conforme à la ſituation du Bourg, auſſi bien qu'à la Langue de ſes anciens habitans. Et Beatus Rhenanus avoit plus de raiſon encore qu'il ne croioit, de dire que le nom de *Uricgau*, qu'on écrit aujourd'hui *Frickgav*, rappelle celui de *Rauric*, les deux premieres lettres en étant retranchées (1). En effet, *Uric* en Celtique étoit le même mot que *Auric*, auquel, comme l'avons vû, l'*r*, qui ne faiſoit qu'y repréſenter *Ar* ſimplement Article, n'ajoutoit rien pour le ſens. On ſe convaincra que les Celtes des Gaules formoient des noms de Lieux, qui commencent par *Rau*, & où ce mot ne peut avoir d'autre ſignification que celle d'*Ar avon*, dont il eſt l'abrégé, ſi l'on ſe donne la peine de voir le Dictionnaire de la France ſur *Rau*, & d'examiner la ſituation des lieux qui y ſont nommés. MEM. XV.

Pour ce qui eſt du nom *Augſt*, que porte l'endroit où ſe trouvent les ruines de *Raurica*, il n'y a pas de doute que ce ne ſoit le ſurnom *Auguſta* de la Colonie Romaine, abrégé à l'Allemande, comme *Augſt* dans *Augſtbourg* eſt ce même ſurnom *Auguſta* de cette Colonie des Vindeliciens.

(1) Uricgaviam, quæ Rauricorum nomen refert, primoribus duabus literis ablatis. *Rer. Germ. Lib.* 3. *pag.* 503.

AUTAFOND.

MEM. XV.

Ce nom, qui doit s'écrire *Autafon*, eſt le Celtique tout pur. Nous avons vû que *Afon* eſt Eau, Riviere. *Aut* eſt *le bord* (*a*). Ainſi, au bord de la Riviere, eſt ce que veut dire le nom de ce Village, au bord de la Senſe. *Authie* Village de Picardie, porte le nom de la Riviere qui y paſſe. Elle eſt elle-même ainſi nommée, dit Coulon (*b*) *pource que ſes bords ſont fort élevés.* Papyre Maſſon avoit déja marqué la hauteur, ſans doute ſinguliere, des bords de l'*Authie* ou *Autie* (1). Ce nom, en Celtique *Aut-iü*, ne ſignifioit que *Bord de l'Eau.* Il juſtifie parfaitement la ſignification de *Aut.* L'ignorance de la Langues des Celtes a fait prendre ce mot pour *Haut* : & c'eſt dans ce ſens qu'on a rendu en Latin les noms qui commencent par *Aut.* Témoin celui de la Riviere, dont on vient de parler, appellée en Latin par Maſſon *Altilia*; celui de l'*Aution*, Riviere de l'Anjou, qu'on a nommée *Altio* (*c*) quoique le Celtique *Aut-i-on* ne ſignifiât que l'*Eau du bord.* Je ne citerai plus qu'un exemple de cette acception de *Aut*, qui peut ſe vérifier par la ſituation des lieux au bord de quelque Riviere, Ruiſſeau, Lac, ou Mer, & dont les noms commencent par *Aut* ou *Ot* : noms dont on trouvera un grand nombre dans le ſeul Dictionnaire de la France. Cet exemple eſt *Autray*, Ville de la Franche Comté, ſituée au bord d'un Bois près de la Saone. *Aut-tray* ou *Aut-trey* en Celtique, ſignifioit *Maiſon*, *Habitation*, *Ville* du *bord* (*d*). Il y a dans la même Province un *Autray* Village, & deux *Autrey.*

(*a*) Baxt. v. *Otodini.*

(*b*) Des Riv. de Fr. *Part. I. p.* 23.

(*c*) Papyr. Maſſon *p.* 98. & 99.

(*d*) Voy. ci-après ſur le nom *Trey.*

AUTIGNIE'.

Aut-tin-iü a produit le nom de cet endroit. L'explication de *Aut*, donnée dans l'article précédent, fait connoitre ce que vouloit dire le nom entier, quand on ſait que *Tin* & *Din*, ſignifie *Village*, *Ville* (*e*); & *iü* de l'*Eau*, & Riviere. C'eſt bien une dénomination convenable à la ſituation d'*Autignié* ſur la Glane. Elle convenoit de même à *Autignac* en Languedoc, à *Autigny*-l'Abbé, & à *Au-*

(*e*) Ed. Luid *Adverſar.*

(1) Eundem fluvium altis marginibus contineri. *De Flum. Gall. pag.* 319.

à *Autigny*-le petit, Villages de la Champagne. *Authun* dans le Dauphiné, & l'ancienne Ville d'*Autun*, bâtie sur le penchant d'une Colline assés rapide, dont la riviere de l'Aroux baigne le pied, furent ainsi nommés à cause de leur situation. *Aut-tun* est le même mot que *Aut-tin*, n'y ayant aucune différence pour la signification, entre *Tin* & *Tun*, *Din* & *Dun* (*a*). MEM. XV.

(*a*) Ed. Luid *Ad. versar.*

AUVERGNIER.

Les Gallois donnent le nom de *Vernic* ou *Guernic* aux lieux remplis d'Aune, & conséquemment marécageux, ou voisins des eaux. Les Bas-Bretons disent *Gueunyecq* & *Guernecq* (*b*), parce qu'ils appellent l'Aune, *Guern*, & *Vern*. Une Aunaye ils la nomment *Arvern*, & *Arvernecq*, qui ne signifie proprement que l'*Aune*, vû que *Ar* est là l'Article *le* ou *la*. Les Ecossois, qui parlent Breton, appellent *Fearnach* (*c*) ce que les Gallois nomment *Guernic*. J'observe cette différence entre ces deux Dialectes, par la raison, que l'un & l'autre sont encore aujourd'hui en usage pour le nom de ce grand Village peu éloigné de la Ville de Neuchâtel, & au bord de son Lac. On le nomme *Auvernach*, aussi bien qu'*Auvernier*. Et ce nom s'est fait par le changement fréquent de *Ar* des Gaulois, en *Au* dans le François. L'exemple d'*Arvernia*, dont on a fait *Auvergne*, se présente dabord là-dessus. Le Latin n'avoit fait d'autre changement au Celtique *Ar vern*, pour désigner le Peuple de cette Province, que d'y ajouter la terminaison latine. On sait que l'Auvergne est extrêmement arrosée, & remplie de lieux humides: c'est ce qui lui fit donner ce nom. *Auverneaux* Bourg du Gatinois, *Auverny* en Normandie, *Auverné* en Bretagne, sont des exemples de lieux ainsi nommés par les Gaulois pour la même raison.

(*b*) Rostren. v. *Marecageux.* & *Aunaye.*

(*c*) Baxt. v. *Vernicones.*

BAAR.

CET endroit, qui n'est qu'à une petite lieue de Zug, est certainement ancien. On prétend que l'Eglise de St. Martin y fut bâtie par l'Empereur Charles le Chauve. Ce nom s'écrit aussi *Bar* Il est sans doute Celtique, & de tous les idiomes. Indignation, cholere,

MEM. XV.

Ainſi *Badecon* dans le Berry, *Badefol* en Perigord, *Badur* en Languedoc, furent tous appellés de ces noms, parce qu'ils ſont ſur des Rivieres ou des Ruiſſeaux que l'on y paſſe.

BALAIGUE.

(*a*) Ci-deſſus *p.* 33. & 35.

Il a été prouvé dans l'Article d'*Albegue* (*a*), que *Aigue* & *Egue* étoient de l'*Eau* dans la Langue des anciens Gaulois, & que nôtre Peuple n'a pas moins conſervé ce mot, que les naturels des Provinces Méridionnales de la France. Ces mêmes Peuples diſent bien *bella* pour *belle*, & dans nos contrées *balla*. Mais ce terme vient du Latin *Bellus, a, um*. Les Gaulois ne le connoiſſoient pas avant qu'ils euſſent mêlé la Langue des Romains avec la leur. Le Village, dont il s'agit, tenoit ſon nom des Helvétiens, qui n'empruntoient pas des mots Etrangers pour en former les noms des lieux de leur Pays. Leur Langue, beaucoup plus abondante en termes que la Latine, leur en fourniſſoit pluſieurs pour exprimer la même choſe, ou donner la même idée. *Bal* en cette Langue, étoit *la tête*, & déſignoit un lieu élevé (*b*). *Balaigue* déſignoit donc bien un endroit fort élevé du Mont Jura, & qui eſt à la tête d'un Ruiſſeau qui ſe jette dans l'Orbe. C'eſt dans le même ſens & par les mêmes raiſons que furent nommés *Bellaigue* en Bourgogne, au pied d'une Montagne, ſur la riviere d'Ourſe; *Balleure* (1), dans la même Province, auſſi au pied d'une Montagne, où paſſe un Ruiſſeau nommé la Griſonne; enfin *Beligny* ſur Ouche, encore en Bourgogne, au bas d'une haute montagne voiſine d'une autre, au milieu deſquelles paſſe la riviere d'Ouche. La plus grande partie des noms de lieux des Gaules qui commencent par *Bal*, s'expliqueront de même très-naturellement, par quelqu'une des ſignifications de ce mot Celtique, au propre ou au figuré. Nous aurons occaſion d'en voir divers autres exemples dans les noms ſuivans de l'Helvétie même.

(*b*) Baxt. v. *Bannovalum* & *Bel.*

BALDEREN.

Ce lieu, près du Mont *Albis*, & peu éloigné de Zurich, étoit autrefois fortifié, & même un Château Royal. *Bal-der* ou *Bal-ter*, ou

(1) *Eure* en Celtique eſt *Eau*, tout comme *Aigue*. V. BAXTER. v. *Ebrodunum*

ou *Bal-tir*, vouloit dire, *terre Royale*, *réſidence d'un Seigneur* (1). Auſſi croit-on que l'Empereur Louis II. le Germanique y ſéjourna pendant quelque tems. Ce Prince fit du moins mettre ce Château [bâti apparemment par quelque ancien Seigneur Helvétien] en état de loger les Princeſſes Hildegarde & Berthe ſes filles (2). MEM. XV.

BALINGEN.

Ce Village étant à la tête d'un Ruiſſeau, fut bien nommé par les Gaulois *Bal-lin-gen*, qui diſoit cela en leur Langue : Puiſque *Bal*, comme on l'a vû dans l'Article *Balaigue*, ſignifioit *tête*, que *Lin* vouloit dire *Eau courante* (3), & que *gen* n'étoit qu'une terminaiſon des noms de lieux en Dialecte Germanique. *Balinghem*, Village près de Calais porte le même nom, auſſi bien que *Balines*, Bourg de la Normandie.

BALLENS.

Bal-lan (4) vouloit dire *Place haute*, ou en lieu élevé. C'eſt la ſituation de ce Village, qui eſt au pied du Mont Jura. *Ballan* en Saintonge, *Ballant* en Bourgogne, *Ballancourt* en Gattinois, ſont des Bourgs dont le nom eſt ſemblable à celui dont il s'agit.

BALLICKEN.

Un ancien Château placé ſur la hauteur dans l'endroit nommé aujourd'hui *Tobel*, nom auſſi ancien, donné à des lieux ſi élevés, que la tête tourne en regardant en bas, n'étoit pas mal nommé *Bal-i-cen*, qui déſignoit un lieu élevé, qui domine ſur les environs. On aura occaſion de voir pluſieurs preuves de cette acception de *Cen*, pour *ſupérieur*, *chef*, *qui commande*.

BALM.

(1) C'eſt une des ſignifications de *Bal*, que celle de *Chef*, *Seigneur*, & *Roi*. Voy. BAXT. v. *Bel*. Pour *Ter*, & *Tir*, le P. de Roſtrenen témoigne, de même que Davies, qu'il vouloit dire *Terre*.

(2) Bluntſchli *Memor. Tigur.*

(3) Baxt. v. *Londinium*.

(4) Voy. ſur *Bal* l'Article *Ballaigue*, & ſur *Lan* l'Article *Attalens*.

BALM.

MEM. XV.

On trouve dans les écrits des Vaudois du Douziéme Siécle, comme on peut le voir par l'hiſtoire des Egliſes des Vallées de Piémond de M. Leger, le mot de *Balma*, qui y ſignifie une Grotte une Caverne. Les Gloſſaires n'en diſent pas l'origine. Elle paroit ſe trouver dans ces deux mots Celtiques *Bal* & *Ma*. Le premier emporte l'idée de profondeur, tout comme celle de hauteur. *Uchel* ſignifioit également haut, & profond. *Cau* vouloit dire, *haut* & auſſi *creux*, & profond (1). *Ma*, dans les Langues de l'Aſie & de l'extrémité de l'Europe, veut dire *terre* & *pays* (2). Les Celtes appelloient *Mae*, *Maes*, une terre, un champ, une certaine étendue de terrain. Nous diſons un *Mas de terre*: en Bourgogne, un *Meix* eſt une étendue de terres, où il y a auſſi une Maiſon. C'eſt ce mot dont on fit *magus* en latin, qui termine les noms de tant d'anciens lieux, Villes ou Bourgs des Celtes. Tous les lieux appellés *Balma*, nommés en Dialecte Germanique *Balm*, en Gaulois *Balme*, & en François *Baume*, ſont ſur des hauteurs ou dans des endroits profonds, ou près de quelques Rochers, où il y a des Cavernes. Cette circonſtance des Rochers creux, fait penſer que *Balma* pourroit bien avoir été formé de *Bal*, & de *maen*, dont le dernier vouloit dire *Roc*, *pierre* (*a*). Les Bas-Bretons diſent encore *Mæn*, *Meen*, & *Mein* (*b*). Sept Villages de la Suiſſe, ſans compter trois Châteaux dont il ne reſte que les ruines, portent le nom de *Balm*. Et ce nom, comme l'a dit M. Scheuchzer (3) ſignifie en Suiſſe une Grotte ſouterraine, une Caverne profonde, particulierement dans les hautes Montagnes. Telle eſt la *Baume* de la Montagne de St. Sulpice, au pied du mont Jura, dans la Principauté de Neuchâtel. Sa profondeur eſt de plus de cent pieds, l'entrée a bien ſoixante à ſoixante & dix pieds de largeur, & la hauteur en eſt de dix juſques à trente pieds. Telles ſont encore les Cavernes de la Montagne de Riegen, appellées *Waldisbalm*, *Steigelfatt-*

(*a*) Dav.
(*b*) Roſtren.

(1) Voy. DAV. Dict. Brit. Lat. v. *Uch.*, & Lat. Brit. v. *Profundus*, & *Altus*.
(2) Voy. la Table Polyglotte de *Stralenberg*.
(3) *Schweitz. Nat. Hiſt. Part.* 1. *pag.* 117.

gelfattbalm, *Bruderbalm* &c. Auſſi la Montagne du Canton d'Uri par où l'on paſſe de celui de Glaris dans la Vallée de Schæchen, n'a pas d'autre nom que *Balm*. Celle du Canton de Soleure, d'où l'on entre dans les terres de l'Evêché de Bâle, s'appelle *Balmis* & *Balmberg*. Une haute Montagne du Kandelſtæg entre le Canton de Berne & le Vallais, eſt nommée *Balmen*. MEM. XV.

A défaut d'Hiſtoriens ou de monumens, rien ne prouve mieux l'ancienneté d'un nom, que d'être le nom d'une Montagne, & qu'elle ne paroit pas avoir reçu de quelque lieu voiſin, bâti dans des tems peu reculés. Les premiers habitans de la contrée en nommérent probablement les Montagnes ſur leſquelles ou près deſquelles ils ſe placérent.

Il n'eſt pas vraiſemblable que tous les Villages ou Châteaux de l'Helvétie, nommés *Balm*, ou *Baume*, ſoyent de la même antiquité. Les premiers conſtruits auront donné lieu d'impoſer quelqu'un de ces noms à ceux qui ſe bâtirent dans la ſuite, & dont la ſituation pouvoit avoir quelque reſſemblance. Dans l'incertitude touchant l'ancienneté de pluſieurs, je n'ai cru devoir donner place dans ma Carte qu'à ceux qui ont de fortes préſomtions en leur faveur. Tels ſont *Balm* du Buchenberg, où l'on prétend qu'il ſe bâtit une Egliſe au commencement du Sixiéme Siécle (*a*) : *Balma*, aujourd'hui *Baumes* du pied du Mont Jura ; *la Bauma* près de Boſſonens, & une couple d'autres. C'eſt aſſés que ces exemples faſſent foi, que des lieux certainement anciens étoient ainſi nommés dans l'Helvétie comme dans les autres Provinces des Gaules, où l'on en trouve non ſeulement un grand nombre, dont le nom eſt *Baume* ou *la Baume*, que les Gaulois ont fait de *Balma*, mais auſſi pluſieurs qui ont conſervé le Celtique ſans le changement de *l.* en *u.* On a *Balma* en Languedoc ; *Balme* en Dauphiné ; la *Balme - d'Epy* en Franche - Comté ; la *Balme - Pierre - Châtel* en Bourgogne ; & un *Balmes* dans le Bas - Languedoc, comme dans le Haut.

(*a*) Haffner. *Soloth. Chron. Cap.* 16.

BALSTAL.

La tradition qu'il y avoit autrefois des Bains dans la Vallée de trois à quatre lieues de longueur ſur environ une lieue de large,

MEM. XV.

dont *Balſtal* eſt le principal Bourg, a fait conjecturer que cette Vallée s'appelloit *Badſtal*, dont on aura fait *Balſtal*, & que le Bourg en portoit le nom. D'autres en trouvant ce nom écrit auſſi *Baltzthal*, *Pallasthal* & *Pfalzthal*, l'ont expliqué par *Vallée du Palais*, ou du Château de quelque Seigneur (*a*). *Pallatz* & *Pfaltz* déſignent bien un Palais, la Maiſon du Haut Seigneur, & *thal* une Vallée. Il eſt vrai encore que trois anciens Châteaux de Gentils-hommes dans cette même Vallée, rendent cette étymologie aſſez plauſible.

(*a*) Leu. v. *Balſtal.*

Mais j'ai à oppoſer à l'une & à l'autre. A la premiere, que fondée ſur deux conjectures, dont l'une eſt abſolument ſans appui, elle ne peut être écoutée. A la ſeconde, que quelque conſiderable que pût être la Maiſon de Falckenſtein, a qui appartenoit le plus ancien des trois Châteaux de la Vallée, ces Gentilshommes n'étoient pas de l'ordre des Seigneurs dont les Maiſons étoient appellées *Palais*. Ce nom étoit conſacré aux Maiſons Royales. L'on ignore qu'il y en ait jamais eu dans la Vallée dont il s'agit; & rien aſſurément n'invitoit à y en placer.

Une étymologie plus ſimple que les deux qu'on vient de rapporter, expliquera le nom purement Celtique, de même que ceux des deux autres Bourgs de la Vallée, *Clus* & *Matzendorf*, qui auront chacun leur article ci-après. Nous avons vû que *Bal* ſignifioit en cette langue *haut* & *profond*. Pour *ſtal* il a diverſes acceptions, mais toutes relatives à l'idée générale de lieu, place, où l'on s'arrête, ou dépoſe, ou fixe quelque choſe (*b*). Celle d'*étable* même n'eſt pas moins ancienne que les autres. Les Grecs, dont la Langue a tant de mots communs avec la Celtique, s'en ſervoient en ce ſens (1). Ils diſoient στάλη. *Etaler* François, eſt στέλλειν des Grecs. Les Bas-Bretons diſent *Stalyein* & *ſtala*. La Boutique où l'on étale, *Stal* (*c*). Il eſt aſſés probable que les premieres conſtructions qui ſe firent dans la Vallée de *Balſtal*, ne furent gueres que des Etables, pour loger des Beſtiaux, qui y pâturoient. *Balſtal*, ſuivant cette idée, ſignifieroit, Etable profond; c'eſt-à-dire, dans un lieu profond: ce qui convenoit très-bien à la ſituation. Si l'on

[*b*] Voy. Wacht. v. *Stall.*

(*c*) Roſtren.

(1) στάλη; ταμεῖον κληνῶν. Receptaculum Jumentorum HESYCH.

l'on veut faire entrer dans ce nom celui de *thal* ou *tal*, Vallée ; *Bal-isc-tal* auroit pu produire *Balstal*, qui, en ce cas, voudroit dire, Vallée profonde d'un amas d'eau courante : dénomination dont trois grands ruisseaux qui l'arrosent, & s'y joignent, prouveroient la justesse à tous égards, puisque la Vallée est aussi extrêmement profonde. MEM. XV.

BANGARTEN.

Bann vouloit dire, *haut*, *élevé* (1). On écrivoit aussi *Ban* (*a*). Le nom de *Gart*, *Gaert*, *Caer*, & *Cart* se donnoit à une Ville, & à un Village (*b*). *Garth* signifioit aussi une *Colline*, *un Mont* (*c*). Le Village dont il s'agit est sur une Colline. Ainsi *Bangarten* désignoit un lieu sur une haute Colline. C'est aussi le nom d'une Montagne de la grande Vallée du Pays de Glaris.

(*a*) Baxt. v. *Banovalum*.
(*b*) Dav.
(*c*) Id.

BANGI-THAL.

J'écris ainsi en cet endroit le nom de la Vallée, qui est appellée par ses habitans *Vallée de Bagne*. La Carte particuliere du Vallais de M. Scheuchzer lui donne le nom de *Bangithal* ; & la Carte de la Suisse du même Auteur, *Val Banies*. Je rapporte toutes ces différentes manieres de rendre ou d'écrire ce nom, parce qu'on y reconnoit également le Celtique *Ban iü*, qui vouloit dire, Eau qui vient de haut. La Drance, qui coule dans cette Vallée, vient effectivement des hautes Alpes. *Ban* étoit un mot si fort emploié par les Gaulois, pour désigner *haut*, *supérieur*, *chef*, que quelques lieux des Gaules n'ont pas d'autre nom ; on en voit huit dans le Dictionnaire de la France. Le nombre de ceux où *Ban* est simplement à la tête du nom, est bien plus grand, pour ne rien dire de ceux où ce mot est à la fin, ou au milieu. Il seroit trop long de les rapporter les uns & les autres. Mais je dois ajouter, qu'il y a dans ce Royaume huit *Bagneux*, Bourgs ou Villages. C'est précisément le même nom, que celui qui a fait nommer notre Vallée de son nom. Car *ieux* est bien l'*iü* des Celtes. Si l'on se donne la peine d'observer la situation des lieux dans le nom desquels se trouve *Ban*,

(1) *Bann*, antiquitùs sine dubio excelsum, altum, procerum significabat. DAV.

MEM. XV.

Ban, on verra qu'elle demande qu'on y explique ce mot dans quelqu'une des acceptions indiquées, ou autres ſur les mêmes idées.

BARGEN.

(a) Dav.

Bargen en Celtique eſt *Convention*, *Contract*, *promeſſe* (*a*). Les Anglois l'ont conſervé dans leur *Bargain*, marchander. C'eſt *Barguigner* du François. Il y eut bien une Convention expreſſe ou tacite entre les premiers qui ſe joignirent pour former les Villages.

Bargen en Dialecte Germanique, étoit *cacher*, *couvrir*. Mettre à couvert les fruits de leur travail, auſſi bien que leurs perſonnes, furent les principales vues des premiers habitans d'un lieu qu'ils bâtirent.

(b) Id.

Bargot vouloit dire *le bord* (*b*). Le Village de *Bargen* près d'Arberg, eſt au bord de l'Are. Il y a un *Bargen* près du Lac de Bienne.

Les deux premieres Etymologies ſont tirées d'un peu loin. La derniere ſe prend d'un mot, qui pourra paroitre ne reſſembler pas aſſés à Bargen. C'eſt cependant de ce ce mot, qu'on prononçoit auſſi

(c) Id.

Margod (*c*), que s'eſt fait le François *Marge* d'un Livre, & *Margelle*, grande pierre ronde & percée, qui couvre tout le bord d'un

(d) Roſtren. v. *Margelle.*

Puids, nommée par les Bretons *Bardelle* (*d*), quoi qu'ils diſent *Marz*, pour la marge d'un Livre.

Nous venons de dire que des deux Bargen, dont il s'agit, l'un eſt ſur l'Are, l'autre près du Lac de Bienne. Les habitans de ces lieux eurent ſans doute de petites barques avec leſquelles ils profitoient de la Riviere & du Lac. Les Gaulois les appelloient *Barges*. Les François donnent encore le même nom à une eſpèce de Vaiſſeau. Les Anglois l'ont conſervé aux petits bateaux dont on ſe ſert

(e) Spelman. v. *Barca.*

ſur les Rivieres (*e*). Il ſe pourroit que nos deux Bargen étoient les endroits où ſe tenoient les Batteaux. Nous verrons ſur le nom de *Treicovagnes*, que ce Village fut ainſi nommé, parce qu'on y tenoit les Chariots.

(f) Wacht.

Enfin, *Bargen* ſignifioit un monticule (*f*), une petite élevation de terre. Le nom de *Barges*, que porte un lieu au-deſſus de Lauſanne dans le Jurat, & ſur une hauteur, ne peut avoir d'autre ſignification.

Par le moyen de ces différentes acceptions, on pourra trouver la

la véritable raiſon de la dénomination des différens lieux des Gaules & autres Parties de l'Occident peuplées par des Celtes, qu'ils ont nommés *Bargen*, *Barge*, *Barges*. MEM. XV.

N'étant pas plus sûr que vous ne l'êtes de l'explication du nom de Bargen que vous mettés dans votre Carte, pourquoi lui donner cette place ? La ſituation d'un lieu, dont vous n'entendés pas aſſés le nom, pour que vous puiſſiés dire qu'elle y ſoit déſignée, ne ſervira pas de preuve que ce nom lui fut donné par les Celtes, & que dès-là le lieu eſt auſſi ancien qu'il faut qu'il le ſoit.

Je répons à cette objection. 1°. Qu'on a d'autres preuves de l'ancienneté de l'un des Bargen dont nous parlons. Des Titres du Dixiéme Siécle font mention d'une Comté de *Bargen*, qui embraſſoit les environs du Lac de Bienne. Un lieu qui donnoit alors le nom à un grand reſſort, ne devoit pas être nouveau. 2°. Ce nom n'ayant pas d'autre ſignification en François, que celle de l'eſpèce de bâtiment à qui les Marins le donnent, ne peut avoir été impoſé depuis que le François s'eſt formé dans nos Contrées. 3°. Il y a en France divers Villages ou Bourgs appellés *Barges*. Ils ſont en cinq différentes Provinces. Le Canton de Schaffouſe poſſede auſſi un Village nommé *Bargen*. Un nom nouveau ne ſe répand point ainſi chez des Peuples qui ne parlent plus la même langue il y a treize Siécles. Voilà, ſi je ne me trompe, aſſés de raiſons pour aſſigner aux lieux de l'Helvétie une place dans la Carte, qui doit donner une idée de ceux qui étoient habités, quand tous les Helvétiens avoient encore le même idiome.

BÄRISWYL.

Ber-iſc-vvyl en Celtique, vouloit dire, Village de la petite eau. Le feminin de *Byrr*, petit, étoit *Berr*. Il ne convenoit pas moins à ce Village placé ſur un ruiſſeau, qu'à *Bæriſvvyl* du Canton de Fribourg, à *Bærſchvveil* près de Thierſtein dans le Canton de Soleure, & à *Bærtiſchvveil* du Canton de Lucerne. Pluſieurs endroits des Provinces de l'Occident où s'établirent des Gaulois, & dont les noms commencent par *Bar* ou *Ber*, juſtifieroient mon explication, s'il m'étoit permis de multiplier ſi fort les exemples. On

MEM. XV.

les trouvera ſans doute dans l'Ouvrage de Mr. Bullet, qui s'étend par tout où les Gaulois formerent des établiſſemens.

BASLE ou BALE.

L'Empereur Valentinien II. après avoir ravagé quelques Cantons des Allemans, faiſoit conſtruire un Fort ſur le Rhin, quand il reçut la relation que lui envoioit le Préfet du Prétoire de l'Illyrie, des deſordres qu'il y avoit dans cette Province. Ammian Marcellin, qui venoit de donner l'hiſtoire de ces malheurs des Illyriens, crut devoir prendre cette occaſion de marquer le nom & la ſituation du Fort que ce Prince établiſſoit. *Les voiſins*, dit l'hiſtorien (1). l'appellent ROBUR; *il eſt près de* BASILEA. Un lieu par le voiſinage duquel un Hiſtorien judicieux fait connoitre la poſition d'une Fortereſſe, dont la conſtruction ne doit pas être paſſée ſous ſilence dans l'hiſtoire d'un Empereur, ne doit aſſurément pas être quelque Village ou petit Bourg obſcur. Ce ne doit pas être non-plus un endroit bâti lui-même tout récemment, comme l'eût été Basle, ſi l'Empereur Julien venoit d'en jetter les fondemens, ainſi que l'ont conjecturé des Auteurs, uniquement ſur la reſſemblance de *Baſilea*, avec *Baſilina*, nom de la mère de ce Prince. Pour que les lecteurs de toutes les Provinces de l'Empire Romain puſſent trouver où étoit *Robur*, en apprenant que ce Fort n'étoit pas éloigné de *Baſilea*, il faloit que ce dernier endroit fût connu par tout l'Empire.

Ces obſervations aſſurent à Basle une antiquité, que la perte des monumens ou des Ouvrages des hiſtoriens, qui en avoient parlé avant Ammian Marcellin, ne permettent pas de conſtater plus formellement, que par là & par l'Etymologie de ſon nom. Mais à l'égard de cette derniere preuve, on n'a point encore été aſſés d'accord ſur l'origine de ce nom, pour qu'il y eût lieu de prononcer affirmativement à quelle langue il appartenoit, & par là s'il étoit de

(1) Valentiniano poſt vaſtatos aliquos Alamannorum Pagos, munimentum ædificanti propè BASILEAM, quod appellant accolæ ROBUR, offertur Præfecti relatio Probi, docentis Illyrici clades. AMMIAM. MARCELL. *Lib.* 30. *pag.* 417. Edit. Valeſ.

de la façon des Romains, des Germains ou des Gaulois. Il y a là-dessus à peu près autant de diverses opinions, que de Savans modernes, qui en ont dit leur avis. M. Leu ayant pris la peine de les recueillir & rapporter dans son Dictionnaire, je me crois dispensé de le copier. Mais je ne le suis pas de faire honneur à ce Magistrat de ce qu'il a indiqué la véritable source d'où l'explication du nom *Basilea* doit se tirer. Cette source est la Langue Celtique. Le nom de *Basel* ou *Basil*, vient, dit M. Leu (1) du Gaulois *Bas*; & il fut donné à cette Ville, parce que ses fondemens, jettés pendant qu'Augst subsistoit, se trouvoient dans un lieu *bas*, en comparaison de l'endroit où Augst étoit placé, savoir, sur *les sourcils du Rhin*; car c'est ainsi qu'Ammiam Marcellin désigne le pays qui borde ce Fleuve vers Augst & aux environs. MEM. XV.

Adoptant cette Etymologie, comme je le fais, il convient que je l'appuie, & que je la rende complette, en expliquant les deux mots Celtiques, dont les noms *Basel* & *Basle* sont composés.

Bas avoit effectivement, dans la Langue des anciens Gaulois, la même signification, qu'il a encore aujourd'hui en François (2).

Ila signifioit de même une Isle (3). L'ancien Basle pouvoit bien être une Isle, étant placé apparemment entre le Rhin la Byrs, & le Byrsig. Cette explication ne répondroit pas si exactement aux mots *Basel* & *Basle*, qu'au Latin *Basilea*, qui seul auroit conservé en entier le Celtique. Il est plus naturel que celui-ci soit demeuré sans

(1) *Basel*, *Basil*, ist nach der alten Schreib-art einerley. Sonsten wird der Name *Basel* am warscheinlichsten und natürlichsten von dem alltgallischen Worte *Bas*, nider, hergeführet, weil gedachte Stadt ihren Anfang, als Augst noch gestanden, schon genommen, und da sie tiefer, als dieser Ort, gelegen war, vermuhtlich ihren Nahmen daher empfangen; wie dann Ammianus das Rhein-Ufer bey Augst dargegen *Supercilia Rheni*. d. i. das höhere Land nennet. *Schweitz. Lexic.* v. *Basel.*

(2) BAS, *non profundus*, *depressus*, ἀβαθης. DAV. Soit que *Bas* vienne du Grec inusité βάσσος, dont les Celtes ne firent que retrancher la terminaison; soit que ce mot fût commun aux Grecs & aux Celtes, il est également ancien. Voy. MENAG. *Orig. dell. Ling. Ital.* v. *Basso* & *Pò*. Item WACHTER. v. *Bas.*

(3) BAXT. *pag.* 193. Les Bretons employent le même mot pour exprimer le *bas* du François, dont les Celtes Germains se servent pour désigner un Isle. Ils disent *Insel*, *Isel*. ROSTREN. v. *Bas*. Il est remarquable que les Calmucques Mongales disent aussi *Ila* & *Ilia*, pour *Bas* & *plat*. STRALENB. *pag.* 144. Les Isles sont pour l'ordinaire dans les lieux plats & bas.

MEM. XV.

ſans altération dans la Langue du Pays, que dans une Langue étrangere, dans laquelle on faiſoit toujours ſouffrir quelque changement aux termes, quand ce n'auroit été qu'en leur donnant une terminaiſon latine, à quoi on ne manquoit jamais.

La remarque eſt fondée ; auſſi quelque plauſible que ſoit l'explication qu'on vient de donner du nom Latin, je n'y inſiſterai pas ; mais m'attachant au François & au Germanique, que je crois qui ſont l'un & l'autre purement Celtiques, & ſimplement de deux Dialectes, j'en donnerai l'explication ſur ce pied-là.

Celle de *Bas* ſubſiſtant, il ne s'agit que de *el*, ou de *il*, ou de *le*. Or *el* eſt expliqué dans les noms de lieux, par *ſourcil* (1) comme M. Leu a obſervé qu'Ammian Marcellin appelloit les bords du Rhin *Supercilia*. Ainſi *Baſel* déſigneroit un lieu ſur le bord du Rhin dans un endroit bas. La tradition place l'ancien Basle près de la Tour appellée la *Tour du Sel*. C'eſt l'endroit le plus bas de la Ville d'aujourd'hui.

Suppoſé qu'au lieu de *Baſel*, ce nom fut *Baſil*, ce ſeroit toujours le même mot. On ſait que l'*e* & l'*i*, ſe changeoient en toutes les autres voyelles & Diphtonges (*a*).

(*a*) Wach. *Proleg. Sect.* 3.

Enfin, ſi *Basle* étoit proprement le nom Gaulois, comme *Baſel* ou *Baſil*, dont uſoient les Germains ; *Lieu bas*, & ſiége, demeure en lieu bas, étoit tout ce que vouloit dire ce nom. *Lle* [les Bretons écrivent *Lech* (*b*) *Lo*, *Loc*, & *Leach*, & le Languedocien dit encore *Loc* ; apparemment, fils ou Père du Latin *Locus*] étoit Lieu, place, ſiége (*c*).

(*b*) Roſtren. v. *Lieu.*

(*c*) Dav.

Ce n'eſt point le ſeul lieu des Gaules, dont le nom ait été formé de ces mots là, quand la ſituation le demandoit. On en a qui n'ont pour nom que *Bas*, en Perigord, en Bourbonnois : & en Languedoc une petite Ville ; en Bretagne l'Isle *de Bas*, très-anciennement habitée, & conſéquemment nommée, car on prétend qu'il y avoit une Ville, dont il ne reſte pas de veſtige.

Un bon nombre de Lieux, Villes, Bourgs & Villages, ont des noms qui commencent par *Bas*, & où il ne ſauroit avoir d'autre ſignifi-

(1) Quid Scotoſaxonicum *Elgin* niſi *Ael guion* ſive *ſupercilium undarum*, veteri Pictorum noſtrorum ſermone. BAXT. v. *Loxa.*

signification, que dans le nom de Basle. *Basly*, pas loin de la mer, ni de Bayeux, ni de Caen, ne sauroit guères mieux ressembler à Basle. *Baslier* en Franche Comté, & *Baslieux* en Champagne, donnent des exemples des diverses explications, que peut recevoir le nom de cette Ville, suivant qu'on entendra le dernier mot dont il est composé. J'en dis de même des noms de *Basas*, de *Bassigny* & autres, qui designent des pays ou lieux bas, & humides. Que ce soit *Bas* ou *Baz*, qu'on écrive, la signification en est la même. Le *Bazois*, petit Pays composé de plusieurs Vallées, fort arrosées par quatre rivieres, indique par son nom, qu'il est bas & abondant en eaux. *Bazus* au bord de la riviere du Gers, dans la Vallée de Nert qui est de l'Armagnac, fut ainsi nommé à cause de sa situation sur l'eau en lieu bas. Un lieu du Languedoc porte le même nom, par la même raison; & elle fit donner celui de *Bauges* au Village du bord du Lac Leman, dont nous parlerons sous le nom de *S. Prais*, qu'il porte aujourd'hui. MEM. XV.

BASSIN.

On prononce bien ainsi ce nom, mais il n'est pas sûr qu'on n'y mette pas une *s* de trop. La situation fait connoitre qu'il n'y faudroit qu'une *s*. Deux Ruisseaux font une presqu'Isle de ce territoire, qui est au pied de la Montagne. *Bas-in* désignoit une Isle en lieu bas. L'endroit est bas relativement au mont Jura. Si l'on veut qu'il faille écrire *Bassen*, ce nom disoit, Troupe, assemblée, en lieu bas : ce qui désignoit un nombre d'habitans rassemblés au bas de la montagne. *Senn*, nous l'avons vû, signifie encore en Suisse, une Troupe, un Troupeau. Si *Bassin* est le véritable nom : *Sin* voulant dire un lieu où l'on inhume, il se peut que c'étoit la destination de cet endroit.

BATTENWYL.

Le *P* & le *B*, différent si peu dans la prononciation, qu'ils se trouvent mis très-souvent l'un pour l'autre, sur-tout dans les noms anciens. Une étymologie, qui n'a d'autre difficulté que celle-là, est regardée comme n'en ayant aucune. Aussi Baxter croioit-il sans

MEM. XV.

balancer que le nom de *Batavi*, étoit le Celtique *Po-tau*, qui vouloit dire Pays entre des rivieres (*a*). Il avoit déja établi qu'on disoit indifferemment *Po* & *Poü* & *Pa*, pour *Pays*. Sur ce pied-là *Pa-ten-vvyl*, désignoit un Village sur une Colline, & qui étoit un lieu fortifié du pays. *Ten* ou *Den* donne l'idée de colline fortifiée. La situation de *Battenvveil* dans la Turgovie, ne contredit point cette explication.

(*a*) Voc. *Pomona.*

BATTENSWYL.

La lettre *s*, qu'il y a de plus dans ce nom, que dans celui de *Battenvvyl*, qu'on vient d'expliquer, est là pour *isc* des Gaulois. Ensorte que *Ba-ten-isc-vvyl*, étoit probablement le nom de ce Village de la Comté de Baden, sur un *Ruisseau* pas loin du Limmat; & que ce nom vouloit dire Village sur une Colline près d'une *Eau* du Pays. Si c'est *Baltensvvyl* qu'il faut écrire, comme on lit sur la Carte de Seuter, & dans le Dictionnaire de M. Leu, ce nom désignoit simplement un lieu à la tête de l'eau sur une Colline. La même Carte de Seuter nomme *Balterswyl*, le Village de la Comté de Kyburg, que Mr. Leu appelle *Baltenschweil*, comme celui dont il s'agit. Il est effectivement à la tête d'un Ruisseau, qui va tomber dans la Glat. *Bal-ter-isc-vvyl* auroit été son nom Celtique, de même que celui du Village de la Turgovie près de Bichelsée, qui est aussi nommé par M. Leu & par Seuter *Baltenswyl*. Ce nombre de noms, sinon tout-à-fait semblables, du moins très-approchans, prouve bien leur ancienneté; & il est à observer à l'égard des deux derniers, que chacun d'eux est voisin d'un Village nommé *Dietikon*, nom que nous verrons en son lieu qui est certainement Celtique.

BAUMES.

Douze lieux du seul Royaume de France portent le nom de *Baume* ou *la Baume*. Ce sont autant d'exemples que les Gaulois aimoient à nommer ainsi les lieux à qui cette dénomination pouvoit convenir par leur situation. De ces douze lieux, six se trouvent en Dauphiné ou dans le bas Languedoc, quatre en Franche-Comté,

&

& un près de Langres, nommé *Baume la Roche*, au pied d'une Roche dans un Vallon. Il faut des pays de Montagnes pour qu'il y ait des Cavernes à qui l'on donnoit le nom de *Baume*. Cette explication juſtifiée dans l'article *Balm*, trouve une nouvelle preuve dans les remarques de celui-ci. MEM. XV.

BAVOIS.

Les Lieux où il ſe forme beaucoup de boüe, pouvoient être appellés par les Celtes *Bavvais* (*a*), qui ne reſſembleroit pas moins bien au nom du Village dont il s'agit, que la dénomination lui conviendroit par la circonſtance des boües. Ce n'eſt pourtant pas cette explication à laquelle je m'en tiendrai. Je donnerois la préférence à *Bav-üiſc*, ou *Bav-iü*, pour le préſenter comme le nom Gaulois dont s'eſt fait *Bavois*, qu'on écrit & doit écrire *Bavoi*, la prononciation ne faiſant point entendre de *s* à la fin. *Bav* en Celtique, comme encore aujourd'hui en Dialecte Germanique, eſt un *Bâtiment*, une *Habitation*, *lieu où l'on ſe repoſe & demeure*, *Ville*, *Village*, *Bien de Campagne*, *endroit d'habitation commune* (1). Que de *uiſc* ou *üi*, joint à *Bav*, l'on ait fait *Bavois* ou *Bavoi*, c'eſt ce qui ſe croira ſans peine. On a vû que *uiſc* & *iü* étoit de l'Eau, & un amas de differentes eaux. La ſituation de ce lieu n'a rien qui s'oppoſe à cette explication de ſon nom; & les Gaulois ont laiſſé d'autres exemples de lieux dont ils formerent le nom de ces termes, ou du premier & de quelque ſynonyme du dernier. Nous en avons en Suiſſe. Un petit Village du Canton d'Uri, ſur le bord méridionnal du Lac de Lucerne, a le nom de *Bavven*. Un endroit de la Paroiſſe de Villette à la Vaux, s'appelle *Bauſſan*; c'eſt *Bavvſenn*, Celtique; qui vouloit dire, *Troupe en lieu bâti*. Tels ſont, pour ne rapporter que des noms de cette derniere eſpèce, *Baugé* en Anjou ſur le Coueſnon. On ne ſauroit méconnoitre dans le nom de cette petite Ville, *Baugui*, ou *Baugiü*, des Gaulois. D'autant moins qu'on écrit auſſi *Baugey*. J'en dis autant de *Baujeu*, Capitale du Baujolois. C'eſt pour ne pas ſavoir

(*a*) Bawaï, *Lutoſius*, DAV.

(1) M. Wachter, qui donne des preuves de toutes ſignifications, juſtifie par là même que ce mot eſt des Celtes & très-ancien; *Vox Celtica*, dit-il, *& antiquiſſima.*

MEM. XV.

voir l'origine de ces noms & du plus grand nombre des autres, qui commencent par *Bau*, qu'on les écrit la plûpart du tems comme ſi ce mot étoit le *Beau* du François. Ces deux termes n'ont rien de commun que le ſon & les trois lettres dont le premier eſt compoſé. Pour *Baugy* en Berri, *Baugy* en Bourgogne, & *Baugy* en Picardie, tous ſur des rivieres, leur nom s'eſt conſervé trop entier, pour laiſſer le moindre doute ſur la certitude de leur Etymologie Celtique.

BAYE.

(*a*) *Tom. I. p.* 208.

J'ai déja eu occaſion de dire (*a*), que ce nom a été formé du même mot Gaulois d'où l'on a fait *Bacca* en Latin, & *Bach* en Allemand. J'ai de plus donné ci-deſſus, dans l'Article *Bachi*, diverſes preuves de l'acception de ce mot, qui s'eſt conſervé chez les Celtes de la Germanie. J'aurai rempli ce qu'on peut exiger de moi ſur le nom des deux Torrens du Pays de Vaud, appellés, l'un *Baye de Clarens*, parce qu'il paſſe près & à l'Orient de ce Village, l'autre, *Baye de Montrueux*, parce qu'il paſſe dans le Village de ce nom; j'aurai, dis-je, rempli ce qu'on peut exiger de moi ſur ce nom, quand la maniere, dont je l'ai expliqué, aura été appuiée d'exemples empruntés des Gaulois. Deux Villages de la Mairie des Verrieres dans la Principauté de Neufchâtel, ſont appellés *le Grand* & *le petit* BAYARD: il paſſe auprès un Ruiſſeau qui deſcend de la Cluſe au-deſſous du Château de Joux. *Bay-ard*, en Celtique, eſt *Eau*, *ruiſſeau qui vient de haut.*

Baye en Champagne près de Vertus & de la Ferte, ſur un Ruiſſeau, n'a pas d'autre nom, non plus que *Bay* de la même Province, Diocèſe de Langres, auſſi ſur un Ruiſſeau. *Bayet*, dans le Bourbonnois ſur la riviere de Sioulles, & un *Bayet* en Champagne. *Bayeux*, Ville Epiſcopale de Normandie, qui exiſtoit certainement du tems de Céſar, placée ſur l'Aure, & *Bayonne*, quoi qu'elle ne paſſe pas pour bien ancienne, rendent inutiles d'autres exemples. Leurs noms ont la même ſignification, qui eſt *Eau de la Riviere*; *Onne* eſt *Eau* dans Bayonne, ſituée au Confluant de l'Adour & de la Nive: *eux*, dans Bayeux, ne déſigne que de l'*Eau*, non

non plus que dans *Evreux*, & dans un grand nombre d'autres noms que nous aurons encore occaſion d'expliquer. MEM. XV.

BECHBURG.

Bêc, *Beg*, & *Bech*, étoient dans la Langue des Gaulois, *Pointe*, (*a*). Les Anglois l'ont conſervé dans leur *Beak*, comme le François dans *Bec*, & les Italiens dans *Becco*. Notre Peuple appelle une pointe *Becca*. *Bechburg* eſt un Château fort ſur la pointe d'un Rocher, dans la Vallée de Balſtal, dont le nom a fait le ſujet d'un article ci-deſſus. *Burg* a été expliqué dans l'article d'*Arburg*.

(*a*) Baxt. v. *Begueſſa*. Roſtren. *Bec* & *Pointe*.

Les habitans des Gaules avoient accoûtumé de donner le nom de *Bec* à l'avance de terre entre deux rivieres qui ſe joignent. C'eſt la ſituation de Bechburg, dont il s'agit. Deux & même trois grands ruiſſeaux ſe joignent là. Voyez la ſituation du Bec d'Ambez en Guienne, & celle des lieux ſuivans, qui n'ont pas d'autre nom; ou St. Martin du Bec, dans le Pays de Caux: Le *Bech*, ou *Bechellouin* [en Celtique, *Bec-el-luin*, la pointe de l'eau] au Confluent de la riviere de Rille & du Bec, en Normandie: Le *Bec-Creſpin* dans la même Province, comme le *Bec-de Mortagne*, & le *Bec-Thomas*: pour ne rien dire de pluſieurs autres noms qui commencent ou finiſſent par *Bec*, tels que *Becas*, dans le Bas Armagnac, *Beconne* en Dauphiné, *Becquigny* en Picardie, qui ne ſignifient auſſi que *pointe de l'Eau*; & *Caudebec* & *Orbec*, en Normandie. Mais *Bec* vouloit auſſi dire *ruiſſeau*: d'où vient que divers ruiſſeaux n'ont pas d'autre nom. Nous venons d'en voir un en Normandie, qui ſe jette dans la Rille. *Becke*, ruiſſeau de l'Artois, va tomber dans la Lys au-deſſous d'Aire. Un autre *Becke* du Brabant entre dans la Gette près de Louvain. La ſource de Weſtphalie fameuſe par la tradition, que juſqu'à l'an 1630. elle avoit ſon flus & reflus comme la mer; mais que les Heſſois étant entrés cette année là dans l'Evêché de Paderborn, elle avoit ceſſé de couler juſqu'à l'an 1638, que la contrée étant revenue à ſes anciens maitres, cette ſource ſe ranima, & recommença à couler, cependant avec cette difference qu'elle n'a plus eu dès-lors de flus & reflus: cette ſource, dis-je,

MEM. XV.

qui forme un ruiſſeau, porte auſſi le nom de *Becke*, comme ceux de *Bolterbrunn* & de *Billerborn*. La Moravie a la Riviere nommée *Beczura*. Il ſe peut fort bien que c'eſt de *Bec*, dans le ſens de Ruiſſeau, que notre *Bechburg* fut ainſi nommé, de même que la Ville d'Orbec en Normandie reçut ſon nom de celui de la petite riviere d'Orbec, ſur laquelle elle eſt placée.

BECKENRIEDT.

Après l'explication de *Bec*, que nous venons de donner dans l'Article précédent, on comprendra ſans peine que le nom du Village du Canton d'Uri, qui fait le ſujet de cet Article-ci, marquoit bien ſa ſituation ſur la pointe du Lac des Quatre Cantons. Si l'on fait ce nom de trois mots, *Bec - ken - riedt*, il ſignifiera *paſſage à la jouë*, ou *à la tête de la pointe*, ſavoir, du Lac. Ce nom marque donc qu'il y avoit déja anciennement un Port en cet endroit, d'où l'on paſſoit le Lac, ainſi qu'on le fait encore aujourd'hui. *Rit* & *Rhidieu*, vouloient dire *trajet*, lieu où l'on traverſe un Lac, une Riviere (*a*). Pour *ken*, il ſignifioit la tête, & la jouë. Que ſi *Beckenriedt* n'eſt compoſé que des mots *Beck - en - riedt*, il dira *Pointe & paſſage*. L'une & l'autre maniere de l'expliquer ſervira également à mon but. Elles ſeront de même également appuiées par les exemples rapportés ſur le nom de *Bechburg*.

(*a*) Baxt. v. *Ratæ*.

BEERENBERG.

On a cru (1) que la quantité de Fraiſes qui doit ſe trouver en cet endroit, l'a fait nommer *Beerenberg*, Mont des Fraiſes, appellées en Allemand *Erdbeeren*. Mais, dans l'ancien idiome des Celtes, *Ber* ne ſignifioit que *Fruit* en général, produit d'une plante en fruit & en grain. L'orge étoit nommé *Bere* (*b*). Auſſi pour déſigner l'eſpèce de grain dont on vouloit parler, on ajoûtoit un autre mot à celui de *Ber*. Des grains de raiſins à faire du vin s'appelloient, comme aujourd'hui, *Wein - beeren*. Les Gaulois en faiſoient de même. En leur idiome, *gravvn* étoit *grain*, & ils appelloient le Raiſin à faire du vin, *Gravvn - vvinn* (*c*). Les Fraiſes ne

(*b*) Wach. v. *Ber*.

(*c*) Dav.

(1) Bluntſchl. *Memor. Tigur.*

ne ſe nommoient pas parmi eux *Beer* ou *Ber*. Les mots uſités pour déſigner ce fruit, étoient *Meſus* & *Syſien* (*a*); & ſur-tout ce dernier, encore en uſage en Bretagne, où l'on dit *Syvien*, une Fraiſe, & *Syvi*, des Fraiſes, comme l'on dit à Vannes en particulier *Frèſen* au ſingulier, & *Frès* & *Fras*, au pluriel, dont on a fait *Fraiſe* en François (*b*). MEM. XV.

(*a*) Dav.

(*b*) Roſtren. v. *Fraiſe*.

L'Etymologie de *Beerenberg*, rapportée par M. Bluntſchli, ne paroiſſant fondée que ſur la reſſemblance du premier mot dont ce nom eſt compoſé, avec *Beeren*, des Fraiſes, il ſeroit naturel de la tirer de *bêr*, qui en Celtique ſignifie *Pieu*, *Lance* (*c*). Montagne, ou lieu de défenſe des Pieux ou des Lances, eût été, en ce cas, la ſignification de ce nom, qui s'écrit *Beerenberg* & *Beerenburg*, préféré par M. Bluntſchli. Cette dénomination, impoſée peut-être parce qu'il croiſſoit en cet endroit du bois propre à faire des Pieux ou des Lances, eût été mieux dans le goût des Gaulois, pour qui les Fraiſes étoient un fruit trop peu important, en comparaiſon du bois dont ils ſe faiſoient des armes. Mais une autre maniere d'expliquer ce nom, me paroit devoir l'emporter ſur les deux conjectures précédentes, quand ce ne ſeroit que par ſa ſimplicité. On ſait que le *V* & le *B* s'emploioient l'un pour l'autre autrefois, comme aujourd'hui, par les habitans des parties Méridionnales des Gaules. *Uer* & *Var*, ſe prononçoient & s'écrivoient également *ber* & *bar*. Il vouloit dire, *à la tête*, *ſur*, *au-deſſus* (1). Un grand nombre de noms commençoient par là. *Beerenberg*, que M. Bluntſchli dit qui s'écrivoit auſſi *Barenberg*, ne ſignifioit donc que *ſur la Montagne*. Cette explication ſera appuiée de l'exemple de celle de *Beerlikon*, qu'on va donner dans l'Article ſuivant, auquel je joindrai des noms pareils de lieux des Gaules.

(*c*) Dav.

La peine de rechercher l'Etymologie de *Beerenberg* paroitra bien inutile à ceux qui ne regardent pas cet endroit comme plus ancien que le Quatorzieme Siécle. Ce qu'on en ſait ne remonte effectivement pas plus haut, que l'établiſſement qu'y firent en ce ſiécle-là des Religieux du Tiers-Ordre de St. François (2). Mais l'on

(1) BAXT. v. *Vertis*. Les Bretons diſent *Var*. *oar*. OAR [dit le P. de Roſtrenen, dans ſon *Dictionn.* au mot *Sur*, *au-deſſus*] c'eſt l'*V* de *Var*, prononcé en *ou*.

(2) Bluntſchli.

MEM. XV. l'on ne dit pas qu'il n'y eût point eu d'habitans avant ces Mendians. Le lieu avoit un nom du Dialecte des Gaules. Il ne le reçut donc pas seulement alors. Ce nom est d'un tems où les Helvétiens parloient leur ancienne langue. C'est tout ce qu'il faut ici pour le sujet de nos recherches.

BEERLIKON.

Si *Beer* avoit quelque rapport à des Fraises dans ce nom, comme l'on prétend que c'est de ce fruit que *Beerenberg* a été nommé, les Gaulois du Canton de Zurich auroient eu dans leur territoire deux endroits, qui devoient être assés distingués par l'abondance ou la qualité des Fraises qui y croissoient, pour qu'elles méritassent que le nom de l'un & de l'autre en fit mention. Cela n'est pas fort présumable. On fait trop peu d'attention à ce fruit si commun. Aussi crois-je ne devoir expliquer *Beer* dans le nom de *Beerlikon*, que comme je l'ai expliqué dans celui de *Beerenberg*. Des Titres du Treiziéme Siécle font mention de Gentilshommes nommés *de Beerlikon*, qui y avoient un Château. Ils avoient pris le nom du lieu, suivant l'usage de ces tems-là. Ce nom étoit donc d'une ancienneté plus reculée. Les Gaulois pouvoient désigner par *Vær-liü-kon*, un endroit élevé, qui dominoit sur l'eau. C'est la situation de ce Village, placé sur la rive droite du Lac de Zurich. J'ai fait voir dans l'Article précédent, que *Vær*, *Ver*, *Bær*, & *Ber*, vouloit dire *Sur*, *près*; on a eu occasion de voir que *liü* étoit de l'*Eau*, & que *Kon*, ou *Ken*, [on prononce & écrit *Berliken*, comme *Berlikon*, vouloit dire *tête*, & au figuré, qui domine, qui est au-dessus.

Je pourrois citer un grand nombre de noms de lieux des Gaules, qui commencent par *Ber*, & dans lesquels ce mot ne peut avoir d'autre signification : mais je me contenterai de quelques-uns de ceux dont la signification est semblable à celle de *Berliken*, & de *Berenberg*. Le nom de *Bermont*, dans la Haute Alsace, ne dit autre chose que *sur le mont*; *Berlivin* en Bretagne sur une riviere, pas loin de Blavet. *Berlin* dans le Condomois, comme *Berlin* Capitale de l'Electorat de Brandebourg, ne doivent ce nom qu'à leur situation sur

sur une Riviere. *Livin*, *Liü* & *Lin*, signifioient également *Eau* & *Riviere*. Le *Berry* n'eſt pas un nom formé de celui des *Bituriges* ſes anciens habitans, comme l'ont avancé des Auteurs ; mais de ce qu'il eſt comme ſur l'eau, étant arroſé de pluſieurs Rivieres. *Berriü* diſoit cela en Celtique (1) : & ſes habitans portent encore la preuve de cette dérivaiſon dans leur nom de *Berruyers*, qui déſigne un Peuple, dont la terre eſt ſur ou près des Rivieres. C'en eſt aſſés pour juſtifier l'uſage de ces ſortes de noms parmi les Celtes. MEM. XV.

BEGNIN.

Ce Village eſt ancien. Diverſes ruines d'édifices, où l'on a reconnu le gout Romain, trouvés aux environs, appuient cette tradition. Le nom la confirme. *Ban-iü*, dont s'eſt aiſément fait *Begnin*, ſignifioit en Celtique *Eau haute*, ou qui vient des hauteurs. Il y tombe un Ruiſſeau, qui deſcend effectivement des monts qui ſont à l'Occident de ce lieu. *Begnios* dans la Baſſe-Navarre, & *Beſny* en Champagne, ſont des noms de Villages, qui ont préciſément la même ſignification que *Begnin*, & dont la ſituation eſt reſſemblante à celle de ce dernier.

BELLACH.

La poſition de ce lieu ſur l'Are près de Soleure, fait entendre quelle des acceptions de *Bel* en Celtique trouve ici ſa place. C'eſt celle de *Tête*, qui ſignifioit auſſi *ſur* & *au-deſſus*. *Ach* étoit *Eau* & *Riviere* ; on l'a prouvé en ſon lieu. *Bel-ach* ne vouloit donc dire, que *ſur la Riviere*. Cette ſignification de *Bel*, dans les noms de lieux, va me faire corriger les Etymologies que j'ai données, après d'autres, des noms de *Belmont*, comme s'ils vouloient dire *Mont de Belenus*. On pourra auſſi reformer l'idée que ceux d'un grand nombre d'endroits, dont les noms commencent par *Bel* ou *Belle*, ſont relatifs à la *beauté* de la ſituation. Ils ne le ſont, à coup ſûr, pour la plûpart, qu'à la ſimple poſition ſur une hauteur, ſur un

(1) Un Village du Comté de Pavvis en Angleterre porte le nom de *Berriü*, que BAXTER v. *Veroconium*, explique en ces termes, *ac ſi* CRUS *dicatur* RIVI.

MEM. XV.

un ruiſſeau, ſur des Lacs, ſur des Rochers &c. (1) C'eſt ce dont on ſe convaincra par l'explication de ceux des noms de ma Carte, où ces obſervations pourront entrer. *Bellac*, Capitale de la Baſſe-Marche du Limouſin, a le même nom que le Village dont il s'agit.

BELLEGARDE.

Bel caert, Fortereſſe qui commande; *Belvvard*, ou *Bel gvvard* Garde en lieu élevé; *Bel gardh*, lieu haut, eſcarpé & rude : font trois dénominations Celtiques, dont chacune peut avoir formé le nom d'aujourd'hui de ce Château du Canton de Fribourg dans les Montagnes qui confinent au Sibenthal. Seize lieux tant Villes, que Bourgs, Fortereſſes ou Villages de diverſes Provinces de France, portent le nom de Bellegarde. Je ne donnerai qu'un exemple de chaque eſpéce, pour juſtifier par la ſituation l'explication de ce nom. *Bellegarde*, petite Ville aux Confins de l'Auvergne, eſt ſituée ſur une hauteur en pays de Montagne. *Bellegarde*, Place Forte dans le Rouſſillon, ſur le haut d'une Montagne, pour garder le paſſage du Col de Pertuis : *Bellegarde*, Château dans le Bas Armagnac.

BELLELAI.

La Legende de Siſenand fondateur de l'Abbaye de Bellelai, qui s'étant égaré à la pourſuite d'une Laye, fit vœu que s'il échapoit au danger où il ſe trouvoit, il éleveroit là un monument religieux de ſa reconnoiſſance; ce qu'il exécuta par la fondation de la Maiſon à laquelle il donna le nom de *Bellelai*, en mémoire de la bête qui l'avoit fait égarer dans la Forêt: cette Légende, dis-je, reſſemble trop à tant d'autres du même goût, peu reſpectées aujourd'hui, pour qu'on la préfére à une explication tirée de la Langue des anciens habitans de la Contrée, & qui marque la ſituation du lieu. Or

(1) *Beaucaire*, par exemple, eſt appellé en Latin *Bellicadrum* & *Belliquadrum*. Hadrien de Vallois, *Notit. Gall. p.* 80. ne doutoit point que ce lieu n'eût été ainſi nommé parce qu'il étoit quarré. *Quod nomen*, dit cet Auteur, *haud dubiè à forma quadrata accepit.* Bellum quadrum *idem eſt*, *ac Bellum quadratum*, *ſeu pulcher locus quadratus.* Quand on ſeroit aſſuré que Beaucaire fût quarré lors de ſa fondation, ce dont il n'y a nul indice, que la reſſemblance de *caire* à *quadratus*, qui n'eſt point frappante, on auroit de la peine à ne pas adopter l'étymologie tirée du Celtique.

Or *Bal-liü-lai* signifioit literalement *à la tête de la moins grande eau*. C'eſt effectivement à peu près à la tête du premier ruiſſeau que la Sorn reçoit pas loin de ſa ſource, qu'eſt placée l'Abbaye de Bellelai. Ce ruiſſeau eſt moins fort que la riviere dans laquelle il va tomber. Je ne change rien au nom, en donnant *Ballilay* pour ſynonyme de *Bellelai*. L'Allemand a conſervé le premier, tout comme le François uſe du dernier. D'ailleurs, ceux qui ont quelque connoiſſance des anciennes Langues & de celles des Celtes en particulier, recevront ſans ſcrupule l'un de ces noms comme l'autre, & les expliqueront de même. La ſignification de *Bal* & *Bel* a déja été juſtifiée ci-deſſus, ainſi que celle de *Liu*. Il reſte à prouver que *Lai* vouloit dire *moins grand* & *petit*. Davies (1) en eſt le garand, par rapport aux Gaulois de la Grande Bretagne. Le P. de Roſtrenen l'eſt, par rapport aux Bretons, chez qui *Llai*, *Lay* & *Lé* ſont encore en uſage, de même que *Bihan*, *ſtum* & *man*, pour *petit*, *qui n'eſt pas grand* (*a*). De là le nom de *Quimperlé*, Ville moins grande que Quimper. Nos Helvétiens n'ont point encore perdu ce mot dans le Dialecte Allemand. Ils en font le diminutif. *Gutter*, une Bouteille de Verre, *Gutterlé* une petite Bouteille. *Grite*, nom abrégé de *Marguerite*, eſt allongé de *le*, quand il ſe donne à une petite fille; de même que des noms d'Homme, lors qu'il s'agit de petits Garçons. *Johannes* devient *Johannes-le*. Les Saxons en ont fait leur diminutif *Lein*; & les Francs le leur *lin* (2), encore fort en uſage en Suiſſe, où l'on n'en fait point entendre l'*n*, en ſorte qu'il ſe prononce comme *li*.

MEM. XV.

(*a*) Roſtren. v. *Petit*.

BELMONT.

C'eſt ici un de ces noms ſur leſquels, par confiance dans les idées des Savans, qui y voyent *Beleni mons* abrégé, je croyois l'y voir auſſi. Après cela il étoit tout naturel, qu'à leur exemple, je tiraſſe du nom des trois Villages du Pays de Vaud appellés *Belmont*, & de celui de *Trevelin*, une preuve que *Belenus* étoit honoré dans l'Helvétie. Mais l'étude de la Langue de ſes anciens habitans, & l'attention à la maniere dont ces Gaulois formoient les noms des

(1) *Llai*, minor. Gr. ἐλάσσων DAV. (2) Voy. Wacht. *Proleg. Sect. VI.*

MEM. XV. des lieux, ainſi que les autres Celtes, m'a donné d'autres idées. Il m'a paru qu'en mettant *Bel* à la tête d'un nom de lieu, les Gaulois ne penſoient qu'à faire connoitre par là, que l'endroit étoit au haut, au-deſſus, ou au bout de la choſe déſignée par les autres mots qu'ils joignoient à celui-là, pour en former le nom : & qu'ainſi *Belmont* ne vouloit dire dans l'Helvétie, comme ailleurs, que *à la tête du Mont*, *au bout*, ou ſimplement *ſur la Montagne*. Le mot de *Mont* ne doit point faire ſoupçonner le nom entier d'être récent, ſur le fondement que *Mont* vient du Latin, & eſt auſſi François. Car il n'en eſt pas pour cela moins Celtique d'origine. On en verra les preuves dans l'Article exprès dont il fera le ſujet. De plus, qu'on ſe donne la peine de compter les lieux, Villes, Bourgs, Villages, Montagnes, Rivieres, Forêts, dont le nom commence par *Bel* ou *Belen*, ou *Belin*, pour ne point citer ceux qui commencent par *Pel*, *Vel* ou *Bal*, qui eſt le même que *Bel*; on en trouvera un ſi grand nombre dans les Provinces de France, en Eſpagne, en Angleterre, dans la Germanie, dans le Nord même, & en Italie, que ſi ce premier mot de leur nom devoit y être *Belenus* abrégé, aucun des autres Dieux du Paganiſme n'auroit reçû autant d'hommages de cette eſpèce, que cet Apollon, qui a néanmoins été regardé, par les anciens & par les modernes pendant longtems, comme une Divinité dont les adorateurs étoient renfermés dans une partie des Gaules, de la Norique, & de l'Italie. Or, ſi on lui conſacre quelcun des lieux, dont le nom commence, ou finit par *Bel*, *Belin*, *Belen*, ou *Bal*; pourquoi ne pas regarder tous les autres comme lui étant de même dédiés ? On ne ſauroit en rendre de raiſon. Eſt-il cependant probable qu'ils le fuſſent tous, le nombre en étant auſſi grand qu'il l'eſt ? Ce ſeroit, à coup ſûr, faire plus d'honneur à Belenus que les auteurs de ces noms n'ont jamais penſé à lui en déférer.

Cette obſervation ſeroit fondée, me dira-t-on, s'il n'y avoit que votre maniere d'entendre *Bel* de ces noms, ou celle de le regarder comme *Belenus* abrégé : mais il y en a une troiſiéme, que l'uſage rend, ſi-non inconteſtablement vraie, du moins probablement juſte. Le *Bel* de ces noms a été traduit en Latin par *Bellus*, & en François par *Beau*. De là tant de noms de lieux François qui commencent

cent par *Beau*. Le Dictionnaire de la France en cite cinquante-cinq nommés *Beaumont*, & en Latin *Bellus mons* : trente-trois nommés *Beaulieu*, qu'il rend en Latin par *Bellus locus* : quatorze du nom de *Beaufort*, latinisé par *Bellum forte* : dix-huit *Beauvoir*, fait du Latin *Bellus visus*. Les noms des Cantons entiers en sont encore des exemples. Celui de *Belsia*, n'a-t-il pas été tourné en François par *Beauce* ? & celui de *Bellovacum*, certainement Celtique, puisque César nomme le Peuple *Bellovaci*, n'a-t-il pas fait *Beauvais* ? Ce ne sont pas des gens sans lettres qui ont ainsi expliqué *Bel*, & donné à sa place en Latin *Bellus*, en & François *Beau*. C'est un Hadrien de Valois (1). MEM. XV.

Je conviens de l'usage : mais est-il fondé sur la véritable signification de anciens noms Celtiques, ou simplement sur la conformité des Lettres de *Bel* avec *Bellus* ? Cette ressemblance a fait prendre l'un de ces mots pour l'autre aux savans, qui ne cherchoient, que dans le Latin, l'explication des noms imposés par des Gaulois, bien des Siécles avant que la Langue de Rome passât dans les Gaules.

On ne sauroit douter que l'ignorance de la Langue de ces Gaulois n'ait été cause de ces fausses explications, si l'on fait attention que l'épithète de *Beau*, n'est point propre à distinguer un lieu d'un autre, en ce qu'elle n'en désigne la situation que d'une maniere trop vague, une contrée renfermant, pour l'ordinaire, plusieurs endroits à qui cette épithète conviendroit également bien : Au lieu qu'un nom, qui marque la situation, en disant que l'endroit est sur une riviere ; comme *Belliü*, dont on a fait *Beau lieu*, témoin la Ville de ce nom dans la Touraine sur la riviere d'Indre ; *Beau lieu* en Bourgogne, dans un Vallon, où il y a un ruisseau nommé Brenon ; *Beaulieu* dans le Forêts sur une riviere : ou en disant que le lieu est sur un Montagne, comme le sont presque tous les lieux anciens nommés *Beaumont* : ou en disant que le lieu est sur quelque eau, comme ceux qui étant nommés *Belüisc*, en Celtique, ont été appellés en Latin *Bellus visus*, dont on a fait en françois *Beauvoir* ; & telle est *Beauvoir*, Ville du Poitou, sur le bord de la Mer.

(1) Voy. *Notit. Gall.* v. *Belliquadrum : Bellus locus ; & Bellus mons.*

MEM. XV.

Mer. C'eſt ainſi que du Celtique *Beluiſin*, qui ſignifie *ſur le ſon de l'Eau*, l'on a formé les noms de *Beauvoiſin*, lieu du Diocèſe de Beſançon, ſur une éminence au bord de la riviere du Doux, & le nom de *Beauvoiſin*, aujourd'hui *le Pont de Beauvoiſin*, dans le Viennois. Le *Beauvaiſis* de la Belgique, pays dont le Peuple eſt appellé *Bellovaci* par Céſar, n'avoit certainement, dans ſon nom Celtique, rien qui renfermât l'idée que préſente *Bellus* latin, quoique Hadrien de Valois le crût ainſi. Ce nom déſignoit un Peuple placé ſur une riviere. C'eſt la ſituation de ſa Capitale *Beauvais*, qui eſt ſur la riviere du Terrain. Un *Beauvais*, Bourg de la Saintonge; un *Beauvais* en Normandie; un dans le Quercy; un en Artois, Villages ſitués de même ſur des rivieres, juſtifient bien cette explication, que je dois à Baxter (1). Enfin *Belſa*, le plus ancien nom latin qu'on connoiſſe à la *Beauce*, appellée auſſi dans la ſuite *Belſia*, marque qu'il fut formé du Celtique, qui ne vouloit dire que *ſur la riviere*; car *ſa*, *ſia*, & *ſea*, étoit *Eau* & *Riviere*. Or on ſait que ce Pays d'une quinzaine de lieues de long, eſt ſur la Loire. Pour revenir à nos *Belmont*, les Provinces de France donnent Dix exemples de ce nom; ce qui en rend l'antiquité inconteſtable. Mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre auſſi en évidence la véritable ſignification de *Bel* des noms anciens, reprendre à *Belenus* ce qu'on lui en avoit aſſigné, & faire entendre le *beau*, dont on ne voioit point la raiſon dans divers noms, où elle ſe manifeſte, quand on ſait qu'il y doit avoir, non l'acception Françoiſe de ce mot, ou celle de *Bellus* Latin, mais la ſignification de *Bel* Celtique. Je ne puis cependant m'empêcher de citer encore un exemple de cette derniere dans le nom d'une Ville du voiſinage de l'Helvétie, & où la tradition fait paſſer, dans le V. ou VIe. Siécle

(1) Dicuntur & *Bellovaci* Belgæ, tanquam *Bel o väg*, vel *ad caput undæ*, hodiè *Beauvais*. BAXT. v. *Carnovacæ*.

Ce Savant a rencontré ſi juſte, que le nom du Peuple de cette Cité des Belges ſe trouve écrit, dans les anciens Auteurs, préciſément ainſi qu'il le forme en Celtique. On l'apprend de Valois même. Il regardoit néanmoins les manieres ſuivantes de l'écrire, comme autant de fautes de Copiſtes. *Nullum ferè nomen* [dit-il, *Notit. Gall. p.* 79.] *pejus acceptum à ſcriptoribus Latinis reperias. Pro Bellovacis nunc Bellovacui dicuntur . . . alias* Belluagui; *nunc* Belloaci, *ut apud Strabonem: interdum* Bellouagi, *atque* Beleuagi . . . *ſæpius* Beluaci, *ac nonnunquam* Beluagi.

cle, le Siége Epiſcopal de Nion des Helvétiens (1). Cette Ville eſt *Belley*. Les plus anciens Auteurs où l'on trouve ſon nom, ne le donnent qu'avec une *l*. C'eſt ainſi qu'on le lit dans les Actes du Second Concile de Paris, tenu ſous Childebert fils de Clovis. L'Evêque de Belley y eſt appellé *Vincentius Epiſcopus Eccleſiæ Belicenſis* (*a*). C'eſt-à-dire, que le nom Celtique étoit *Bely*, dont s'eſt fait *Beley*, les Celtes prononçant *l'y* comme *ey*. La ſeconde *l* y a été ajoutée par un uſage poſtérieur au Sixiéme ſiécle. Or *Bel-y*, ou, ſi l'on veut même *Bel-ey*, qui n'a pas d'autre ſignification, ne diſoit que *à la tête de l'eau*, ou *ſur l'eau*. La ſituation de cette Ville par rapport au Rhône, dont elle eſt peu éloignée, répond à ſon nom, ainſi expliqué.

MEM. XV.

(*a*) Valeſ. *Notit. pag.* 78.

BELP.

Ce Village eſt ſur la petite riviere nommée *Irben*. On peut dire qu'il eſt ſur les lèvres de cette eau. C'eſt ce que les Gaulois exprimoien par *Bel-lip*. Car *Lap*, *Lip*, & *Læp*, en leur Langue, étoit le *bord*, & la *lèvre* (*b*).

(*b*) Wacht v. *Lipp*.

BENLIKON.

Ce nom ſe trouve écrit *Bendlikon* & *Benslikon*, auſſi bien que *Benlikon*, mais par les modernes. Les anciens Titres publiés par le P. Hergot (2), l'appellent *Bellenchon*, *Bellichoven*, *Wellikon*, *Bellinkon*, *Bellikon*, *Boellikon*, & *Pellikon*. Je rapporte toutes ces *Variantes*, pour donner un exemple de l'uſage que l'on faiſoit autrefois aſſés indifféremment du *B*, du *P*, & de l'*V*; comme auſſi de la maniere dont les noms ſe ſont abrégés, & changés, en faiſant de *Bellenchon*, *Benlikon*, *Bellinkon*, & *Bellikon*. Cette connoiſſance ſert non-ſeulement à découvrir la généalogie d'un nom, & par là ſon origine; mais encore à convaincre que ce n'eſt pas au hazard, & de pure imagination pour le beſoin, qu'à l'exemple des Etymologiſtes, j'ai préſumé & préſumerai dans la ſuite de pareils chan-

(1) Cette tradition ſera examinée ci-après dans l'Article de *Nion*.

(2) Voy. l'*Index Geogr.* de la *Genealog. Diplom. Gent. Habsb.* de cet Auteur.

MEM. XV.

changemens, qui ont produit les noms d'aujourd'hui, ſans pourtant qu'ils en ayent changé la ſignification. En effet, dans le nom que nous avons en main, qu'on diſe *Ben*, ou *Bel*, ou *Vel*, ou *Pel*, l'on aura toujours le même ſens : l'un de ces mots donnoit aux Celtes la même idée que les trois autres. Qu'on diſe *Bel-len* ou *Bel-lin*, ou *Bel-liu-kon*, le nom ſignifiera également *ſur la tête*, ou *au bout de l'eau* ; dénomination aſſortie à ce lieu, placé au bord du bout du Lac ſur lequel il eſt ſitué. Les Celtes ne formoient pas moins volontiers des noms de lieux à la tête deſquels ils mettoient *Ben*, que de ceux qu'ils commençoient par *Bel*. On en voit Cinquante-cinq des premiers dans le Dictionnaire de la France. *Ben* y ſignifioit également *à la tête*, *au bout*, ou *ſur* (*a*). Il s'en trouve de même en Eſpagne, en Germanie & en Italie. Je ne citerai de ces derniers que *Benevent*, & cela pour faire voir l'utilité de la Langue des Celtes pour découvrir la véritable ſignification des noms des anciennes Villes, ſur leſquels les Grecs & les Romains ne fourniſſent guères que des erreurs ou des fables.

(*a*) Baxter. v. *Bennonis & Benutium.*

Tite-Live (*b*) & Pline (*c*) le Naturaliſte nous diſent que Benevent s'appelloit anciennement *Maleventum*, ſans marquer la raiſon de la premiere, ni de la derniere dénomination. Leandre Alberti donne cependant avec la même confiance que s'il parloit d'après eux, ſa conjecture ſuivante là-deſſus. „ Les Colons qu'y envoierent „ les Romains, y étant arrivés, nommerent le lieu *Beneventum*, „ comme s'ils avoient voulu dire, *nous ſommes bien venus*, & „ *très-heureuſement arrivés* (1).

(*b*) *Lib.* 9. *Cap.* 27.
(*c*) *Lib.* 3. *Cap.* 11.

Il eſt bien probable que les Romains, qui n'aimoient point les noms de mauvais augure, expliquant celui de *Malovent*, par leur Latin, crurent qu'il vouloit dire *mal venus*, & jugerent à propos de changer l'augure. en donnant à cette Ville un nom tout contraire (2), ſavoir, celui de *Bien venus*, qu'ils pouvoient faire en

(1) Eſſendo condotti quivi novi Coloni, o habitatori, & giunti, che furono qui, la nominarono Benevento, ſi come voleſſero dire, ſiamo ben venuti, & con gran felicità giunti. *Deſcriz. di tutt. l'Ital. p.* 263.

(2) Beneventum Colonia quum deduceretur, appellari cæptum eſt, *melioris ominis cauſa*. Namque eam Urbem antea Græci incolentes Μελοίτιον appellarunt. FESTUS. v. *Beneventum.* Pline *l. c.* rend de

en mettant *Benè* à la tête, au lieu de *Malè*. Mais tout ce jeu de mots ne rend assurément point la véritable Etymologie de l'ancien, ni du nouveau nom, supposé même que celui-ci fût effectivement de la date qu'on lui attribue; ce qui paroitra pour le moins douteux, si l'on fait attention aux remarques qui vont être faites. MEM. XV.

Virgile (*a*) & Solin (*b*) attribuent à Diomède d'Argos la fondation de Benevent. Croira-t-on que ce Grec lui donna un nom Latin? Il en donna un Grec à *Hippium*, qu'il bâtit aussi, & qui fut ensuite appellé *Argyrippa* (*c*). Ce fut de Grecs qu'il peupla Benevent. Festus dit qu'ils la possederent jusqu'au tems que la Colonie de Romains y fut envoiée; c'est-à-dire, jusques à l'an 485. de Rome (*d*). Quelle apparence que ces Beneventins eussent changé le nom de leur Ville tiré de leur langue, pour lui en donner un nouveau, emprunté d'un autre langage, & encore de mauvais augure? Ce changement ne peut donc être attribué qu'aux Latins.

(*a*) Æneid 8. *v.* 9. & 11. *v.* 246.
(*b*) *Cap.* 8.
(*c*) Plin. *l. c.*
(*d*) Velleius Paterc. *Lib.* 1. *Cap.* 14.

Mais est-ce aux premiers qui y furent établis? Leandre Alberti l'établit ainsi, & c'est l'opinion commune. Mr. Rollin l'a appuiée de son suffrage. „ On envoia, *dit-il* (*e*), une Colonie à Malévent, „ nom de mauvais augure, qui fut changé *pour lors* en celui de *Benevent*.

(*e*) Hist. Rom. *Tom.* 3.

Cette opinion me paroit contraire à l'idée que donne Tite-Live, quand, parlant de la défaite des Samnites, il dit que tous furent pris ou tués, excepté ceux qui se refugierent dans Malevent, *Ville*, ajoute-t-il (1), *qui porte à présent le nom de Benevent.* Cet *à présent* pourroit-il s'entendre d'un usage déja établi depuis trois Siécles? Il ne s'en étoit pas moins écoulé dès l'an 485. de Rome qu'elle envoia sa premiere Colonie à Malevent, jusques au tems où Tite-Live écrivoit (2). Que penseroit-on du gout d'un Historien François, qui racontant un événement passé il y trois cens ans, à l'occasion duquel il faudroit qu'il nommât Strasbourg, appelleroit

de même que Tite-Live, Μαλοέντιον de Festus, par *Maleventum*; & dit aussi, qu'on lui substitua, *auspicatius mutato nomine*, le nom de *Beneventum*.

(1) Cœdi capique Samnites: nisi qui Maleventum, cui NUNC Urbi Beneventum nomen est, perfugerunt. LIV. *Lib.* 9. *cap.* 27.

(2) On présume qu'il composa son Histoire entre l'an 725. & l'an 745. Voy. DODWEL. *Annal. Velleian. p.* 66.

MEM. XV.

pelleroit cette Ville *Argentoratum*, & ajoûteroit, qu'elle porte *à préſent* le nom de Strasbourg? Cet avis ſur le changement, connu depuis bien des Siécles, du premier nom, dont on ne ſe ſert plus dans les Langues vivantes, paſſeroit-il pour néceſſaire, ou à ſa place? Le trouveroit-on exprimé avec quelque juſteſſe? On n'y reconnoitroit pas celle d'un Tite-Live. Mais qu'on entende l'*à préſent*, NUNC, d'un tems peu éloigné, & d'un changement récent, qui pouvoit encore être ignoré de quelques lecteurs, & méritoit cependant que l'hiſtoire en marquât, au moins à peu près, l'époque; loin qu'il y ait là matiere à une juſte critique de ces deux mots, Tite-Live s'y trouve judicieux & inſtructif à propos, comme à ſon ordinaire.

Cette conſidération, quelque poids qu'elle ait pour ceux qui connoiſſent le goût du modèle des Hiſtoriens, ne m'eût point déterminé contre l'opinion commune, ſi des témoignages & des monumens ne favoriſoient pas, autant qu'ils le font, la maniere dont je penſe que Tite-Live doit être entendu. On tient d'un Auteur du ſiécle de Nerva & de Trajan, que la Colonie de Benevent fut renouvellée ou augmentée ſous le règne d'Auguſte, & qu'elle reçut alors le ſurnom de *Concordia* (1). Mais il ne fut pas le ſeul. Une Inſcription du tems de Septime Severe en fait foi, nommant cette Colonie *Julia Concordia Auguſta Felix Beneventum* (*a*). Il n'eſt pas moins probable que le dernier de ces noms lui fut attaché à l'occaſion de ſon aggrandiſſement ſous Auguſte, qu'il eſt certain par cette Inſcription, qu'elle fut ſurnommée pour lors *Julia Auguſta Felix*, auſſi bien que *Concordia*. Une Colonie, qui prenoit le ſurnom d'*Heureuſe*, pouvoit bien ſe dire *La bien-venue*. Le nom de *Beneventum* fut, ce ſemble, choiſi pour aſſortir à *Felix*. Dans quelque année du règne d'Auguſte que cette Colonie ait été envoiée à Benevent, Tite-Live en a pû & dû parler. Il ſurvéquit à ce Prince près de quatre ans. Il y a donc toute apparence que cet hiſtorien avoit en vue, non un changement arrivé déja depuis trois Siécles dans le nom de la Ville dont il s'agit, mais celui qui s'étoit fait depuis peu d'années.

(*a*) Fabret. *Inſcr. pag.* 105.

Entendre

(1) Beneventum ducta Colonia, Concordia dicta. Deduxit Nero Claudius Cæſar. FRONTIN. *de Colon. p.* 223. Edit. Rigalt.

Entendre ainſi Tite-Live, & ſoutenir enſuite que les Romains ne ſavoient pas la ſignification de l'ancien nom, dont ils avoient fait *Maleventum*, ce n'eſt point manquer d'égards pour leur Hiſtorien. Il s'agit là ſimplement d'un Fait; ſavoir, que dans le Siécle de la défaite des Samnites, racontée par cet Auteur, la Ville de Benevent portoit le nom de *Malevent*. Il n'ignoroit pas ce fait. Mais une fauſſe explication de ce nom, laquelle courroit ſans doute parmi les Romains, l'avoit jetté dans l'erreur commune que *Malvenu* en étoit la ſignification, & qu'étant par là de mauvais augure pour ceux qui venoient s'y établir, Auguſte ou le conducteur de la Colonie qu'il y envoya, trouva bon de changer cette dénomination en une auſſi flateuſe pour les nouveaux habitans, que l'ancienne étoit rebutante. Cette raiſon du choix du nom de *Benevent*, que Tite-Live ne croioit pas d'une plus haute antiquité, valoit bien la plûpart des Etymologies que les ſavans Romains donnoient avec confiance des mots de leur Langue tirés des anciennes du pays. Les Fragmens des Ouvrages du plus ſavant des contemporains & des Concitoyens de cet hiſtorien, qui ont paſſé juſqu'à nous, autoriſent à avancer, que l'origine des noms anciens étoit fort peu connue parmi eux. Des jeux de mots ſouvent aſſés puerils, ſont à peu près tout ce qu'on trouve là-deſſus dans ce qui reſte du docte Varron. De cette ignorance réſultoit celle de la véritable maniere d'écrire les noms; & de là les variations ſur la façon de les prononcer. Chaque changement de quelque lettre, couvroit la dériváiſon du mot d'un nouveau voile, qui en cachoit l'origine. Les Auteurs du moyen âge ſont tombés à cet égard dans la même inexactitude, par l'effet d'une pareille ignorance; & tous les jours elle fait commettre à des modernes la même faute ſur les noms les plus connus. Je ne ſuis point le premier qui ait ſoupçonné que ç'a été le ſort du nom *Maleventum*. Joſeph Scaliger en doutoit ſi peu, qu'il a poſé en fait, que perſonne avant lui n'avoit donné l'ancien nom de cette Ville. *Malotium* de Feſtus, Auteur du Siécle d'Auguſte, paroiſſoit à ce Savant une pure rêverie. Selon lui, le véritable nom fut *Maloenta*, de l'idiome des Doriens, qui fournirent des Colonies à une bonne partie de la Grande Grèce. De *Maloenta*, on dut faire *Maluntum* & *Maluentum*;

MEM. XV.

MEM. XV.

lucentum; comme de *Sipoenta*, on fit *Sipuntum*, & d'*Upoenta*, *Opuntum* (1) : maniere d'abréger les mots familiere aux Doriens de qui deſcendoient les Tarentins & la plûpart des Grecs.

Menage trouvant apparemment, comme Schegkius, que Scaliger avoit *divinement bien* (2) rencontré, jugea à propos de s'emparer de la découverte, ſans en faire honneur à ſon Auteur (3). Mais ni l'un, ni l'autre de ces Savans n'a dit ce que ſignifioit Μαλόεις. Ils n'y auroient pas trouvé une ſignification qui répondit le moins du monde à celle que les Latins du tems d'Auguſte y attachoient, en le rendant par *Maleventum*. Les Grecs eux-mêmes n'y en voioient point d'approchante. Au lieu de l'expliquer par *Malvenu*, comme les Latins, ils le traduiſoient par *Mauvais vent*, parce qu'ils prenoient ce nom pour tout Latin, & de la façon des Romains (4). Procope, qui étoit dans cette idée, rend de plus la raiſon de la dénomination. „ Cette Ville, *dit-il*, eſt „ vis-à-vis de la Dalmatie, & dans le continent. Il y fait ſou„ vent un vent ſi rude & ſi violent, qu'alors perſonne ne ſort de „ ſa Maiſon. Il eſt d'une telle force, qu'il enleve un Cavalier & ſon „ cheval, qui ſe tuent en retombant. C'eſt de là que cette Ville ex„ poſée à ce cruel vent, a reçu le nom de *Malebenton*. Car *Ben„ ton* veut dire en Latin, du vent.

Les

(1) Omnibus nota eſt cauſa nominis in Beneventum mutandi. Nemo tamen vere antiquam appellationem reddidit. Nam de *Maloetio* nugæ. Sed veteres prius ſine dubio dixerunt Μαλόεντα, ut σιπόεντα, Sipuntum : Οπόεντα, Opuntum. Sic ergo Maloenta, Maluritum & Maluentum : ut Aurruncum & Averruncum. Prius ſi quidem dixerunt Sipuentum, Opuentum, Maluentum. Sic ὑδρόεντα Hydruntum : quanquam & ipſum dixerunt ὑδρούντα ab ὑδροῖς, ut eſt apud Stephanum. Sed ſic ſemper ex ὑδρόεις contractum. Quod proprium eſt Dorum idiomatis, à quibus Tarentini & magna pars Græciæ. SCALIGER *in Feſt. Caſtigat.* v. *Beneventum.*

(2) *Divinè Scaliger*, dit Schegkius, *in Not. ad Vell. Paterc. Lib.* 1. *Cap.* 14. Il n'y avoit là rien de ſi divin, puiſque Scaliger avoit trouvé ſa découverte toute faite dans Etienne de Byzance, qui, ſur le mot Βενεβεντός, dit, κτῆμα Διομέδες, ἢ καὶ Μαλοεντὸς ἐλεγετο.

(3) Da Μαλόεντος, Genitivo di Μαλοεις ; ΜαλϜεντὸς ; mutato l'Accento, ed inſerto l'Eolico Digamma. *Maliventus*, *Maliventum*, *Maleventum*. MENAG. *Orig. della Ling. Ital.* voc. *Benevento.*

(4) Βενεβεντος ... ἦν πάλαι μαλέβεντον ὠνόμασαν Ρωμαῖοι. Τὰ νῦν δὲ Βενέβεντον καλοῦσι, τὴν ἀπὸ τοῦ πρότερα ὀνόματος διαφεύγοντες βλασφημίαν .... Βέντος γὰρ ἄνεμον Λατίνων φωνῇ δύναται. PROCOP. *de Bell. Goth. Lib.* 1. *Cap.* 13.

Les Grecs & les Latins ne s'accordant point ſur la ſignification de ce nom, il faut qu'il ne ſoit d'aucune des Langues qu'ils parloient. Cela eſt d'autant plus probable, qu'il n'eſt pas sûr que Benevent ait été fondé par Diomède d'Argos, quoi qu'en diſent Pline, Solin, & Etienne de Byzance. Ce dernier même fait connoitre que quelques uns regardoient ſimplement cette Ville comme ayant appartenu à Diomède : & en rapportant le ſentiment de ceux qui en attribuent la fondation à ce Grec, il ne lui attribue pas d'être l'auteur du nom ; il ajoute ſeulement, *elle étoit auſſi appellée Maloentos* (1). Procope en parle comme exiſtant avant Diomède. Il dit que ce Grec chaſſé d'Argos aprés la priſe de Troye, pilla Benevent, y laiſſa aux ſiens les Défenſes du Sanglier, que Meleagre avoit tué, & qu'elles s'y montroient encore. Il ajoute qu'on diſoit que ce fut dans cette Ville que Diomède joignit Enée venant de Troye, & lui remit le Palladium qu'il en avoit enlevé par le ſecours d'Uliſſe, quand ils s'y rendirent pour reconnoitre la Place, avant que les Grecs en entrepriſſent le Siége (2). Voilà des traditions qui font Benevent, & ſon nom de *Maloent*, plus ancien que Diomède. Ce nom ne fut donc pas tiré du Grec qu'on parloit à Argos du tems de ce Siége, mais de la Langue des premiers habitans de l'Italie, des Samnites, des Umbriens, des Aborigines mêmes : Ou de la Langue des Pelaſges. Or les Pelaſges, les Samnites, les Umbriens & les Aborigines, probablement les premiers de tous les Peuples, qui s'établirent en Italie, parloient, autant qu'on peut le préſumer par l'hiſtoire, des Langues bien plus approchantes de la Celtique, que de la Grecque (3). On pourroit en donner des preuves particulieres

MEM. XV.

(1) Βενεβεντος : χωρίον Διομήδους ἐν Ἰταλίᾳ. οἱ δὲ, ὅτι κτῆμα Διομήδους, ἢ καὶ Μαλοεντος ἐλέγετο. Stephan.

(2) Urbem hanc cum Diomedes quondam poſt Ilium captum ex Argis ejectus diripuiſſet, ſuis in eâ dentes reliquit Calydonenſis, quos Meleager venationis præmia tunc fortè acceperat Et ſanè hi dentes vel ad noſtra hæc tempora manent, res procul dubio ſpectatu digniſſima, quippe qui lunarem in ſpeciem pedum trium pentimetrum habeant. Hic præterea ferunt Diomedem Aeneam Anchiſæ venientem ex Ilio conveniſſe, dediſſeque illi ex reſponſo Minervæ ſimulachrum, quod ipſe quondam Uliſſe juvante à Troja ſuſtulerat, cum explorandi gratia eo ſe prius contuliſſent, quam à Græcis Ilium caperetur. PROCOP. *ubi ſuprà.*

(3) Voy. M. Pelloutier *Hiſt. des Celt. Liv.* 1. *ch.* 9.

MEM. XV.

lieres par l'explication des noms des Peuples, des Cantons, des Montagnes, des Rivieres, dans les tems les plus reculés où il en ſoit fait mention, ſoit que ces noms de l'Italie ſoient regardés comme Etruſques, ſoit qu'on les croye Latins, tels que ceux qui furent impoſés par les Pelaſges, auteurs de la Langue Latine, ſi la conjecture de M. le Marquis Maffei (*a*) eſt juſte. Ce n'eſt pas ici le lieu de s'étendre ſur ces exemples. Celui du nom de la Ville dont il s'agit, ſuffira pour le coup.

(*a*) Iſtor. Diplom. *p.* 252.

Feſtus dit que *Maloiton* étoit l'ancien nom de Benevent. Mais Scaliger ſoutenoit qu'il étoit défiguré. Il faloit bien le proſcrire pour faire paſſer ſes conjectures, ajuſtées à l'ouverture donnée par Etienne de Byzance, qui préſente *Maloentos*. Ne préféreroit-on pas une étymologie & une explication dans le Texte de Feſtus, à des conjectures, qui, ſans autre autorité que la difficulté de les aſſortir à ce Texte, le changent comme l'auteur de chacune en a beſoin ? Menage vouloit qu'on lût *Maloeoton*; & on voit à la marge de Feſtus, comme *Variante*, dans l'Edition de Scaliger, *Malebenton*. Le Celtique appuie le texte même. *Mal-üi-tan*, & *Mal-iüdon* (1) déſignoit en cette langue, une Ville ſur une Colline à la tête de l'eau, ou ſur une Riviere. C'eſt préciſement la ſituation de Benevent. Si l'on aimoit mieux lire *Ma-liü-ton*, ce nom ſignifieroit literalement, Colline de la Campagne de l'Eau (2) : dénomination qui répondroit parfaitement à l'idée que donne Alberti de la ſituation. „ Cette ancienne Ville, *dit-il* (3), eſt placée „ ſur la Colline, au bas de laquelle eſt une belle plaine, arroſée „ de tous côtés par divers ruiſſeaux d'eaux claires, qui en rendent „ la vue très agreable.

Mais quand, au lieu de *Maloiton*, il faudroit lire *Maluntum*, ou *Maluentum*, ou *Malventum*, dont il n'y auroit à changer que la

(1) *Mal*, *Mael* & *Mel*, avoient la même ſignification que *Bel* & *Bêl* : au-deſſus.

(2) *Maes*, & *Ma* étoit Campagne, Champ, DAV. & ROSTREN. En Irlandois *Macair*, & *Maig*. Les autres mots *üi*, *liü*, *don* & *ton*, ſont déja revenus ici plus d'une fois.

(3) E ſituata queſta antichiſſima città ſopra il colle, à cui è ſogetta una bella & amena pianura, per la quale diſcorrono in quà, & in là chiare acque per li ruſcelli con grand piacere di chi le vede. LEAND. ALBERT. *Deſcriz. d'Ital. pag.* 263.

la terminaiſon, indubitablement Latine, le nom qui reſteroit ſeroit également Celtique, & n'auroit pas une ſignification différente de *Maloiton*. Car *Mal-on-ton*, ou *Mal-lun-tun*, ou *Mal-vend-tun*, ou *Mal-luin-tun*, déſignoient tous un endroit ſur une colline à la tête de l'Eau, ou ſur une riviere. *Lun* & *Luin* étoient *Eau claire* (*a*): *Wand* & *Wend*, ſimplement *Eau* (*b*). Si l'on préfere de lire *Ma-lun-tun*, *Ma-luin-tun*, ou *Ma-luen-tun*; Ville ſur une Colline de la Campagne de l'Eau, en ſera l'explication literale. Un nom, qui, de quelque façon qu'on le compoſe, n'a aucune ſignification que dans la Langue des Celtes, dans laquelle il déſigne, comme qu'on le liſe, la ſituation d'un lieu, dont les plus anciens habitans parloient un langage très-approchant de la premiere Langue des Celtes, ſi ce n'étoit pas cette Langue même, doit être reputé Celtique. Et cela d'autant plus que les noms des rivieres de la Contrée, *Tamaro* (1), *Seritella* (2), *Sabbato* (3) & *Calore* (4), ſont auſſi tous de cette Langue. Bien d'autres noms anciens de l'Italie commencent par *Mal*, & ce mot ne peut y avoir que la ſignification, qu'on vient de lui attribuer dans *Malventum*. Je ne citerai que la *Val di Malenga*, des Griſons, traverſée par la Riviere nommée *Malenga*. Alberti n'entendant pas ce nom, dit que la Vallée l'a méritoirement reçu, par ce qu'elle eſt deſerte & environnée de hauts rochers nuds, & de Montagnes qui font peur (5). Mais le nom étant aſſurément

MEM. XV.

(*a*) Baxt. v. *Londinium*.
(*b*) Id. v. *Rutupiæ*.

(1) *Tam-arav*, Lentus amnis. BAXTER. v. *Beliſama*, & *Tamarus*.

(2) *Sar-iu-tal*, Eau rapide du front; c'eſt-à-dire, qui coule le long de la Colline. ID. v. *Sarua*.

(3) *Sav-a-tiſe*, Eau, dans laquelle s'en raſſemblent pluſieurs. ID. v. *Sabriana*, & *Iſca*.

(4) *Cal-or*: le bord du Bois. *Or*, bord, terme. DAV. Les Celtes appelloient une Foret *Coil*, *Coat*, *Coet*, *Goat*, *Goet*. BAXT. v. *Caledonia*. DAV. V. *Sylva*; & ROSTREN. v. *Bois*. Les anciens Latins diſoient *Cala*, d'où ils formerent *Caliga*, *Calones*. χάλον des Grecs étoit du Bois. Dans le territoire de Benevent commence une vaſte forêt de vingt milles de longueur ſur quatre de largeur, le long de laquelle le Tamaro coule & va ſe jetter dans le Calore. Il n'eſt point ſurprenant que la Riviere ait été déſignée par cette forêt remarquable. Alberti dit, pour l'avoir vue, qu'elle fait peur, par l'ombre épaiſſe des Chênes hauts & branchus dont elle eſt pleine. *In verò ella è molto ſpaventoſa, & ombroſa per la moltitudine dell' alte, & ramoſe Quercie, che in eſſa ſi ritrovano*: ce ſont les termes de cet Auteur. *Deſcriz. d'Ital. p.* 264.

(5) Valle Malengo, meritevolmente coſi nominata per eſſer diſerta, & intorniata d'alte, aſpre & Saſſoſe rupi, & di ſpaven-

MEM. XV.

ment beaucoup plus ancien que la Langue Italienne, ce n'eſt pas d'elle qu'il faut en attendre la véritable explication. Elle ne ſe trouve que dans le Celtique. *Mal - eng - üi*, & *Mal - enz - a*, vouloit dire en cette Langue, *Tête étroite de l'Eau.* La Vallée commence à la ſource de la *Malenza*, dans une gorge fort étroite des hautes Montagnes. On verra ſur les noms de l'Helvétie, à la tête deſquels ſe trouve ce mot *Mal*, que les Gaulois l'emploierent dans la compoſition de bien des noms de lieux en leur langue.

BENEVENTUM n'eſt pas moins Celtique d'origine, que *Malventum*, quoi qu'en aient dit les Auteurs Grecs & Latins. Les preuves qu'on vient de voir touchant le dernier de ces noms, doivent diſpoſer à écouter avec moins de prévention pour ces anciens, celles qui vont être préſentées contre leurs témoignages, ſur le nom de *Beneventum.*

Le peu de certitude qu'avoient ces Auteurs ſur le tems où ce nom demeura le ſeul en uſage, diminue déja beaucoup la confiance ſur ce qu'ils diſent de l'occaſion, qui, ſelon eux, le fit donner à la Ville. Leurs opinions differentes ſur ſa ſignification, qui n'eût point été équivoque ſi le nom ſortoit du Latin, affoibliſſent encore cette confiance. Il n'en reſtera pas le plus petit degré, quand on ſaura que ce dernier nom, prétendu nouveau, doit venir des Celtes comme *Maluentum*, puiſqu'il ne ſignifie pas autre choſe. En effet, *Ben - even - tun*, déſignoit auſſi litéralement en Celtique, un lieu ſur une *Colline à la tête de l'Eau*, que *Maleventum* diſoit cela. *Ben*, ſignifioit *tête*, comme *Mal.* Et *avon*, *aven*, *even* (1), vouloit dire, *Eau & Riviere*, de même que *liü*, *lüin*, *lun* & *iü.* Il n'eſt point ſans exemple que les anciens euſſent donné au même lieu deux noms, differens quant aux mots, mais dont la ſignification étoit la même. C'eſt ainſi que les premiers habitans du Peloponneſe, qui nommérent Epidaure de l'Argolide, donnerent à celle de la Laconie, le ſurnom de *Limera*, qui ne faiſoit qu'en déſigner la ſituation, de même que le nom d'*Epidaure.* Car celui-ci expliqué par la Langue Celtique, plus ancienne dans le Pelopon-

ſpaventevoli Montagne prive d'alberi & d'ogni verdura, che e ſpaventoſa coſa a paſſar per eſſa. *Deſcriz. d'Ital. p.* 405.

(1) Baxter. v. *Benonius*, & *Benution.*

loponneſe & l'Argolide, que la Grecque, ne ſignifioit que, Pointe de terre ſur l'Eau. *Pepi-dour* (1), en étoit le nom. Les Grecs retrancherent la premiere lettre, comme en quantité de mots Celtique, & y ajouterent leur terminaiſon en *os*. *Lim-er-a*, vouloit dire de même, Pointe de terre de l'eau (2). Les Etymologies que les Grecs ont données de ce ſurnom, n'étant tirées que de leur Langue, ne les ſatisfaiſoient point eux-mêmes. Auſſi chacun de leurs Auteurs en formoit ſelon ſes idées. On peut les voir dans Cellarius (3), & juger après cela, ſi la Celtique n'eſt pas préférable. Cet exemple ne ſera pas le ſeul que j'aurai occaſion de donner, ſur des noms anciens, non ſeulement de l'Occident en général, mais auſſi de la Grèce, & en particulier de l'Italie, ſur leſquels les Grecs & les Latins ne nous ont guères laiſſé que des fables. MEM. XV.

Pour revenir à Benevent, je ne ſuis pas le premier qui ait penſé que ce nom ne ſignifioit pas autre choſe que celui de *Malevent*. On voit dans Suidas que c'étoit l'idée des Grecs de ſon tems, puis qu'ils déſignoient par *Benebenton*, la Violence des Vents (4): & c'eſt pour enſeigner ce que ſignifioit le nom de la Ville dont il s'agit, que cet Auteur rapporte cette explication, ſans faire aucune mention du nom *Maleventum*, que les Latins ont dit qu'elle portoit auparavant, & que Procope, comme nous l'avons vû, croioit qui vouloit dire *mauvais vent*. Il faut donc que Suidas, & ceux dont il rapporte l'opinion, regardaſſent ces deux noms comme ſynonymes.

(1) Id. v. *Pepiacum. Pepidiorum Inſula*, & *Pepidium.*

(2) *Lymn*, acutus. DAV. *Lemn* en Bas-Breton, eſt *Pointe*, *bout aigu*. ROSTREN. Voy. ſur la Carte de l'Ancienne Grèce par de l'Iſle l'Epidaure *Limæra*: elle eſt ſur une pointe, qui forme un Promontoire dans la mer.

(3) Geogr. Ant. *Lib.* 2. *cap.* 13.

(4) Βενεβεντὸν λέγουσι πνευμάτων βίαν. SUID. *in* Βενεβεντός. On lit la même choſe dans le Dictionnaire de Phavorinus. Du reſte, la ſuppreſſion du nom *Maleventum* n'eſt pas la ſeule faute commiſe par Suidas dans l'article de Benevent qui précéde les termes que je viens de rapporter. Il y confond encore Benevent avec Arpi, Ville de la Capitanate, déja détruite du tems de Strabon, laquelle fut appellée par Diomède ſon fondateur *Argos Hippium*, dans la ſuite *Argyrippa*, & enfin *Arpi*. Voy. PLIN. *Hiſt. Nat. Lib.* 3. *Cap.* 11. Benevent ne porta jamais le nom d'*Argyrippa*, auquel Suidas dit que ſucceda celui de *Beneventum*. Mais les erreurs de ce compilateur ſur ces points ne doivent pas empêcher qu'on ne reçoive ſon témoignage ſur la ſignification attachée, de ſon tems au moins, au mot Βενεβεντός.

MEM. XV.

mes. Cet Auteur ne dit point dans quelle langue. Ce ne peut être ni en Latin, ni en Grec (5). Il ne penſoit probablement pas au Celtique, qui fournit la preuve de cette identité d'acception des deux noms, laquelle pouvoit avoir été conſervée par la tradition, quoi qu'on en eût oublié la raiſon.

Je finirai ſur ces noms par une obſervation, qui ne laiſſe aucun doute que celui de Benevent ne fut auſſi ancien que celui de *Malevent*, & impoſé à cette Ville par un Peuple qui parloit la même langue que les Gaulois. Cette obſervation eſt, qu'il y avoit en Italie & à une grande diſtance de Benevent, un lieu peu conſiderable, qui portoit le même nom. Il eſt marqué dans l'Itineraire de Jeruſalem, comme un endroit où l'on changeoit de voiture (1) entre Verone & Breſſe. On n'a aucun indice qu'il fût une Colonie de Beneventins, moins encore de Romains, qui, à l'imitation de ceux qui ſe féliciterent d'être *bien arrivés* à Malevent, l'euſſent auſſi nommé *Benevent*. Mais ſuppoſé qu'on pût ſoupçonner quelque choſe de pareil à l'égard de cet ancien lieu du Veronois ou du Breſſan; on ne ſauroit appliquer, avec la moindre apparence de raiſon, une conjecture de cette eſpèce au nom du Bourg de la Marche du Limouſin, appellé de même *Benevent* en François, & en Latin *Beneventum*; & qui eſt auſſi placé ſur une Colline, au pied de laquelle coule une petite Riviere. Ce Bourg eſt nommé dans quelques Cartes *Bellevent* : nouvelle preuve de la ſignification de Benevent, puiſque *Bel* & *Ben* n'en avoient pas une différente dans les mots compoſés. Reſteroit-il quelque doute que *Benevent* ſoit un nom de la Langue des Celtes ?

BERCHIER.

Caer en Celtique, vouloit dire Ville, Village & Muraille. On en verra les preuves dans l'Article *Carbonniere*. Les anciens Bretons ſe ſervoient beaucoup de la lettre *K*; ils l'ont retenue, particulierement dans ce mot, qu'ils écrivent *Kaer* & *Kær*. Mais les Gallois

(1) Βένθος ne ſignifioit pas *Vent*, mais *profondeur*. Il eſt emploié par les Poëtes comme Βάθος : Il vient de *Ben* : & *Ban* des Celtes.

(2) Mutatio Beneventum. *Itiner. Vet.* p. 558. Edit. Weſſeling.

lois n'uſoient pas de cette Lettre. Le *c* Latin avoit chez eux le même uſage : & quand ils vouloient en renforcer la prononciation, ils y joignoient un *h*. Ce *ch* ſe prononçoit du goſier, comme les Bretons prononcent aujourdhui leur *c'h*, & les Suiſſes leur *ch*. Le *Ker*, auſſi commun à la tête des noms de lieux en Bretagne, que *Ville* à la fin de ceux de la Normandie, ſe trouve dans la maniere dont on prononce en François le nom du Village qui fait le ſujet de cet Article. L'*i* ne s'y fait point ſentir. On dit *Bercher*. Si je l'ai écrit *Berchier*, c'eſt que les anciens titres françois qui en font mention, le donnent ainſi : ſans doute d'après la prononciation du Peuple, qui prononce *Bertzy* ; rendant toujours par *tz*, le *ch* du François. *Berr*, eſt le Feminin de *Byrr*, petit (*a*). Ainſi *Ber-caer*, vouloit dire *petit Village*. Il pourroit auſſi ſignifier *Village à l'os de la Jambe*, ſavoir, de la Colline ſur laquelle ce Village eſt ſitué : la plus grande partie des Maiſons étant ſur le panchant de la Colline. Les Celtes donnoient volontiers aux parties des Montagnes les noms des Membres du corps humain. On dit bien en François, *la tête*, & *le pied* d'un Mont. *Berr* en Gallois, eſt le *Tibia*, l'os de la Jambe (*b*). Le Bas-Breton dit *Garr* (*c*). On ſait que les Gaulois, de même que les Grecs de l'Attique, changeoient le B en G. C'eſt de *βάλανος*, qu'on a fait *Gland*, comme les Etoliens diſoient *γάλανος*.

MEM. XV.

(a) Dav.

(b) Id.

(c) De là *Jarret.*

Le nom que j'explique n'eſt pas le ſeul pareil que les Celtes ayent laiſſé dans les Gaules. La Beauce a deux endroits nommés *Bercheres* ; l'un ſurnommé l'*Evêque*, & l'autre *la Maingot*. La même Province a auſſi *Berchers*, nom qui ne différe pas du nôtre.

BERNANG.

Quand on ſait que *Bern* en Celtique ſignifioit *Colline* (1), & que *Ang* vouloit dire *large*, *ample* (*d*) ; la ſituation de ce lieu ſur la Colline au pied de laquelle le Rhin reſſort du Lac de Conſtance, fait connoitre qu'il a été ainſi nommé par des Celtes.

(d) Dav.

(1) Baxt. v. *Bernicii*, & *Brenna*.

BERNE.

BERNE.

MEM. XV. Les Chroniques de la Suiſſe attachent toutes la naiſſance de BERNE à l'An Onze-cens-quatre-vingt & onze. Quelques-unes indiquent le mois de Mai de cette année-là comme celui où les premiers fondemens en furent jettés.

Les Hiſtoriens rapportent les motifs qui déterminerent BERCHTOLD, Cinquiéme de ce nom, Duc de Zeringen, à conſtruire là une Ville, & ce qui décida du nom qu'elle porteroit. Ce fut celui de l'Ours, premiere Bête que l'on prit dans une chaſſe ordonnée par ce Prince dans la Forêt de chêne, qui couvroit cette Preſqu'Isle. *Bær*, nom de cet animal dans la Langue du Duc & de la contrée en de là de l'Are, ne ſouffrit que le leger changement, de l'addition d'une *n*, pour le rendre plus ſonore. Berchtold nomma ſa Ville BERN.

Un monument enchaſſé dans la Muraille du Cimetiere au-deſſus du *Klöſterlein*, a conſervé la mémoire de ces circonſtances, & de la place même où la Bête fut priſe. Ces mots y ſont gravés. HIER DER BÆRFANG. *Ici fut pris l'ours.*

Cette mémorable chaſſe eſt dépeinte dans deux Tableaux, qui ſe voient encore dans l'Hôtel de Ville; & les Armes de l'Etat en perpetueront à jamais le ſouvenir.

Chacune de ces preuves de la premiere fondation de cette Capitale, & de l'origine de ſon nom, ſuffiroit pour arrêter toute autre conjecture ſur ces faits. Quel doute pourroit s'élever là-deſſus contre tant de témoignages réunis?

J'ai oppoſé ces raiſons à l'idée de mettre le nom de BERNE entre ceux des lieux nommés par les anciens Helvétiens. Auſſi-tôt que cette idée ſe préſenta à moi, je la ſoupçonnai de m'être ſuggerée par l'illuſion de ſyſtême, qui fait trouver dans chaque conjecture propre à le décorer, une évidence rarement auſſi convainquante pour d'autres que pour l'Auteur. Je crois m'être repréſenté à peu près tout ce que les critiques les plus ſoupçonneux & les plus rigides ſur les motifs, pourroient m'en prêter: Et cependant j'en cours le riſque; parce que je dois ſuppoſer de l'équité chés ces critiques mêmes;

&

& que l'écoutant ils ne m'attribueront pas d'autres opinions que celles que j'expoſerai. MEM. XV.

Il ne m'eſt pas venu dans l'eſprit de douter que la Ville de BERNE n'ait été bâtie & dans le tems, & par le Prince déſigné dans ſes Annales, & ſur les monumens, comme ſon fondateur. Je ne revoque nullement en doute, que c'eſt à ce Duc qu'elle doit le nom de Ville, & les premiers édifices néceſſaires pour lui en donner la forme. La Tour, appellée *de l'Horloge*, qui y fut conſtruite par ſes ordres, pour être la Porte Occidentale de ſa nouvelle Ville, exiſte encore, de même que les veſtiges du Foſſé qui la fermoit de ce côté-là. Conjecturer qu'avant cette conſtruction l'endroit étoit habité, & avoit déja un nom, ce n'eſt point contredire ces faits inconteſtables: c'eſt ſimplement élever des doutes ſur la tradition débitée juſqu'ici, qui attribue au Fondateur de la Ville le choix du nom qu'elle porte; & qui par-là ſuppoſe qu'il n'eſt point plus ancien que l'an 1191. Or les raiſons de ces doutes étant comparées avec cette tradition, paroitront, ſi je ne me trompe, aſſés ſpécieuſes, pour qu'ils ne ſoient pas mis au rang des témérités d'une abſurde incrédulité.

BERN eſt un mot Celtique. Il n'étoit plus en uſage au Douziéme Siécle, dans l'acception qu'il avoit anciennement parmi les Celtes, pour qui il ſignifioit dabord *Colline*, *éminence*; enſuite s'appliquoit à tout ce qui eſt *élevé*, *ſupérieur*, & qui domine. On diſoit indifféremment, ſelon les Dialectes, *Bryn*, *Brun*, *Bron*, *Burn*, *Byrn* & *Bern* (1). La Ville de Berne eſt placée ſur une Eminence, qui forme trois hautes Collines.

Les

(1) BAXT. v. *Brenna*. C'eſt le πρών & πρηών des Grecs, qui vouloit dire, *éminence*, *ſommet d'une Montagne*. WACHT. v. *Brun*. De là le nom de *Pyrenées*, celui de *Bremners*, hautes Montagnes du Tirol: celui de *Brennus*, donné à tant de Chefs ou Généraux Celtes: celui de *Brenin*, qui en Gallois eſt encore aujourd'hui *Roi*. DAV. v. *Brenhin*. Ces mots ſont tous dérivés, ſelon Baxter, de *Rhyn*, Colline, Promontoire, Pointe. En Irlandois *Rin Cloidin* eſt la pointe d'une épée. *Rhyn* Celtique vient lui même du Grec ῥίν, les Narines, le Nés: en Bas Breton *Fren*, & *Fry*. Les Tatars Mahometans de la Siberie nomment en leur Langue le Nez *Burubn*. STRAHLENB. *Tab. Polyglot.* On reconnoit toujours là les mêmes Radicales, l'uſage des Celtes de nommer les parties des Montagnes des mêmes noms que les Membres du Corps Humain, & l'adjonction d'une Lettre ou Syllabe dans quelque idiomes, à certains mots.

MEM. XV.

Les Gaulois ſe ſervoient volontiers du mot de *Bern*, pour former le nom des lieux ſitués ſur des Collines ou des hauteurs. Cinquante-huit endroits, Villes, Bourgs, ou Villages, de diverſes Provinces des Gaules, ont *Bern* à la tête de leurs noms rapportés par le Dictionnaire de la France. Je n'en citerai qu'un de chaque Province. *Pernes* en Artois, eſt un Bourg ſur une Colline au pied de laquelle coule la Charence. C'eſt aſſurément *Bern-iſc* en Celtique, qui ſignifie Riviere de la Colline, dont on a fait *Pernes*; il s'écrit auſſi *Perne*. Mais ſi la diférence du *P*, au *B* à la tête de ce nom, fait quelque peine, *Bernay*, & *Berneville*, Villages de la même Province, le premier ſur la Scarpe, le ſecond ſur la Marsbeck, ſeront des noms dont on ne ſauroit rejetter l'exemple, appuié encore par la ſituation. *Bernay* Ville, de la Normandie ſur la Carentone, juſtifie encore cette ſignification; de même que *Bernay*, Bourg du Maine; *Bernay* Village de la Brie; *Bernay* de la Picardie; *Bernay* en Bretagne, pas bien loin de Quimperlé; *Bernbach* dans la Baſſe Alſace; *Bernegoue* dans le Poitou; *Bernes* en Picardie; deux *Bernet* dans le Bas Armagnac; *Bernhac* dans le Haut Languedoc; *Bernin* en Dauphiné; *Bernis* Diocéſe de Nîmes; *Bernon* en Champagne; *Bernos* dans la Guienne, & dans le Condomois; *Bernoy* dans le Gâtinois; *Bernvviler* dans la haute Alſace; trois *Berny* & une Riviere de même nom en Picardie.

On ne conteſtera pas que les noms de lieux du Duché de Cornouailles, où la Langue Celtique n'a point ceſſé d'être en uſage, ne ſoient de cette Langue. Il y a une Ville dont le nom eſt *Bernſtable* (*a*): & c'eſt du premier de ces deux mots que fut formé le nom d'un des anciens Peuples du Northumberland, appellé en Latin *Bernicii*, & dans la Langue de ſes habitans, *Brynaich*, c'eſt-à-dire, *Montagnars* (1). On a ſur la Moſelle *Berncaſſel*, ainſi nommé à cauſe de ſa ſituation. Enfin nous avons, encore plus près de nous, en Chablais, le Village nommé *Bernex*, ſur la Montagne

(*a*) Baxt. v. *Bernicii.*

(1) Inde regnum Berniciorum, quos Britanni *Guir a Birnaich*, id eſt, quaſi Montanos dicunt. CAMBDEN. *Brit. p.* 660. Illud [dit Baxter v. *Bernicii*] a *Berniou*, vel *Brinnio*, ſive *Collibus* eſt.

gne, & d'où coule un ruiſſeau ; deux circonſtances marquées par ſon nom, dont la ſignification eſt la même que celle de *Bernay*, de *Berny*, de *Bernos*, de *Bernes*. Car *ay*, *y*, *os*, *es*, & *ex*, ſignifient également *Eau* & *Riviere*. MEM. XV.

L'ancienneté de la ſignification & l'uſage fréquent de ce nom parmi les Celtes, étant ſi pleinement conſtatés, & n'y ayant pas moins de certitude, qu'au Douziéme Siécle ce terme n'étoit plus uſité dans le Dialecte Germanique, langue du Fondateur de Berne & de ſes habitans, n'y a-t-il pas lieu de préſumer que l'endroit, c'eſt-à dire, l'Eminence entiere, ſur laquelle cette Ville fut placée, portoit déja auparavant le nom de *Bern*, qui d'Appellatif qu'il étoit originairement, voulant dire, *Colline*, *hauteur* & *ſommet*, avoit paſſé en nom Propre, ainſi qu'il eſt arrivé à une infinité d'autres ?

Cela eſt d'autant plus préſumable, que des parties de cette Colline avoient déja des noms à part. La Septentrionnale s'appelloit *im Sack*, & ſa pointe, où la riviere forme un angle aigu, s'appelloit *Nideck*. L'un & l'autre de ces noms étant Celtique, & déſignant la ſituation & la figure du terrain (1), pourquoi la Preſqu'Iſle entiere n'auroit-elle point eu auſſi ſon nom, pour qu'on

(1) *Sack*, n'eſt point un mot de l'Allemand ſeul. M. Wachter en a averti. „ Ce „ terme, *dit-il*, étant de la premiere Lan„ gue des Hommes, & ayant paſſé preſque „ dans toutes, il n'y a nulle raiſon de le „ croire Allemand d'origine ". On le trouve de même chez les Gaulois dans toutes les Dialectes. Dans le Pays de Galles, on dit *Sach*. DAV. En Irlande, *Sac*. En Bretagne, *Sac'h*. ROSTREN. &c. Pour le nom de *Nideck*, que portoit le Château ou la Maiſon de Chaſſe, qu'avoit là le Duc, il pourroit paroître plutôt Allemand que Celtique, par la raiſon que c'étoit probablement un édifice de ce Prince ou de ſes prédéceſſeurs Allemans ; & que d'ailleurs on ne trouve pas *nid*, dans le ſens de *bas*, & *au bas*, ou *au-deſſous*, entre les mots Celtiques des Gaules, qui nous ſont fournis par les Dictionnaires. Mais, outre que les anciens termes Germaniques peuvent être mis au nombre des Celtiques, nous avons *Nyth* entre ceux-ci, qui ſignifiant *Nid* & *Domicile*, *habitation* DAV. & ROSTREN. [qui écrit *Nith*] pourroit convenir en ce dernier ſens à une habitation établie par des Gaulois. *Eck* étoit certainement auſſi de leur langue. Les uns diſoient *aïc*, d'autres *egg* ; d'autres *becg*, comme les Bretons ; d'autres *ac*, comme les Guaſcons, chez qui tant de noms finiſſent en *ac*, qui eſt ἀκὴ des Grecs, ſignifiant *Pointe*, comme en Celtique. Ainſi *habitation*, *Maiſon à la pointe* ou *de la pointe*, ſeroit-ce que ſignifioit *Nideck*, conformément à la ſituation. Mais c'eſt l'acception Germanique de *Nid*, qu'il faut prendre ici. Il l'a certainement en Suiſſe dans les noms de lieux. Pluſieurs de ceux qui ont le même nom, & ne ſont pas éloi-

gnés

MEM. XV.

n'appliquât pas à chacune de ſes parties, ce qui ne ſe devoit entendre que du tout ?

On n'en demanderoit probablement pas davantage pour admettre ma conjecture, ſi les Chroniques, l'Inſcription de la Muraille du Cimetière, les Tableaux, & les Armes, n'y oppoſoient pas l'autorité reſpectable de l'hiſtoire & des Monumens. Mais quelle portion de cette autorité devons nous reconnoître dans ces preuves ? C'eſt ce qu'il faut examiner, pour ſavoir ſur quoi & où elles doivent nous arrêter.

A l'égard de l'autorité des Chroniques, il n'eſt point aiſé de l'eſtimer. On ne ſait pas aſſés certainement de quel tems, ni de quelle main elles ſont. Les différences qu'il y a entre celles de quelques autres Villes de la Suiſſe, & celle de Berne, tant dans les dates de certains faits importants, voiſins de ſa fondation, que ſur des circonſtances de cette fondation même, ne laiſſent aucun lieu de croire que ce qu'on y lit ſur le nom dont il s'agit, ait été tiré de mémoires du Douziéme, ni même du Treizieme Siécle. Mais quand il ſeroit ſûr que les Auteurs de ces Chroniques euſſent puiſé dans de pareilles ſources, il reſteroit à décider, ſi elles méritent plus de créance ſur les circonſtances dans leſquelles elles contrediſent des témoins oculaires étrangers, que ces écrivains n'en doivent trouver.

Par exemple, l'hiſtoire qu'elles font du nom de *Berne*, ſupoſe que le Duc Berthold étoit dans le pays au printems de l'an 1191. Un Hiſtorien des Croiſades, qui étoit de celle où ce Duc accompagna l'Empereur Frédéric I. en 1189. atteſte que Berthold ſe trouvoit à Tyr dans l'Automne de l'an 1190. Et ſi l'on en juge par la ſuite des événemens de cette expédition, il eſt difficile de concevoir que ce Prince pût être de retour en Suiſſe avant l'an 1193 ; Auſſi Guillimann ne l'y fait revenir que cette année-là (*a*). Ainſi il ne reſte

(*a*) Habsb. *Lib.* 6. *Cap.* 1.

gnés l'un de l'autre, s'y diſtinguent par les ſurnoms d'*Ober*, ou de *Nider*. On en a vû des exemples dans l'explication de quelques noms ci-deſſus. Il en viendra davantage dans la ſuite de ces preuves. *Nider* n'eſt que *Nid* allongé, & qui eſt trés-ancien, puis qu'il ſe trouve dans toutes les Dialectes Germaniques. Voy. WACHT. v. *Niden*. Le nom de la partie du Canton d'Underwalden, qui eſt *au-deſſous du Bois*, aſſure cette acception de *Nid*. On dit *Nid dem Wald*.

reſte de vraiſſemblance dans l'hiſtoire de la Chaſſe, & de l'impoſition du nom de *Bern* à cette occaſion, ſi ce n'eſt qu'elle a été imaginée dans un tems où l'on en ignoroit la raiſon & l'origine; & que la conformité en quelques lettres avec le nom Allemand de l'Ours, en fournit l'idée, que les Armes de la Ville appuioient. MEM. XV.

Je dis la conformité en quelques lettres avec le nom Allemand de l'ours; car *Bern* & *Bær*, ne ſont point le même mot. Ces deux termes ne ſe confondoient pas, & n'étoient point ſynonymes dans l'idiome Allemand en uſage au Douziéme Siécle. Ce n'eſt que dans l'ancienne Langue de Scanie qu'on voit une *n* dans le nom de l'Ours: elle le nommoit *Biarn*; le Suedois dit *Biörn* (*a*). Les Gaulois appelloient cet animal *Arth*, & *vvr-rivv* (*b*). L'un & l'autre ſont encore en uſage en Bretagne, où l'on prononce le dernier *Ourz* (*c*). Notre Peuple n'a conſervé que *vvr*, qu'il prononce *Or*.

(*a*) Wach. v. *Bær*.
(*b*) Dav. v. *Urſus*.
(*c*) Roſtren.

Si l'on écrivoit *Bærn*, comme il ſe trouve écrit quelquefois dans des Actes anciens, ce nom approcheroit davantage de *Bær*: mais on écriroit mal. Car dans le plus ancien Titre que l'on ait, où paroiſſe le nom de cette Ville, il eſt écrit trois fois *Bern*, & une fois *Berne*. C'eſt la mémorable Bulle d'Or, que lui accorda l'Empereur Frédéric II. l'an 1218. On n'ignoroit pas dans la Chancellerie de ce Prince la véritable maniere d'écrire le nom d'une Ville fondée ſeulement depuis vingt-ſept ans; & ſans doute que c'eſt ainſi qu'il étoit écrit dans la Requête, qui fut préſentée par les Députés, chargés de demander les beaux priviléges que cette Charte renferme.

Quelques-uns de nos Hiſtoriens ont ſenti que *Bern*, ne ſe formoit pas trop bien de *Baer*. Cela leur a fait ſoupçonner que Berthold voulut peut-être faire entrer dans le nom de ſa nouvelle Ville, une partie du ſien, pour que cette dénomination éterniſât la mémoire de ſon fondateur (1). Trouver de la probabilité dans cette conjecture, c'eſt revoquer en doute toute la tradition de l'Ours. C'eſt ne pas regarder l'Inſcription du Cimetiere, les Tableaux de la Chaſſe, ni les Armes, comme des preuves inconteſtables de la vérité de cette tradition.

En

(1) Kan aber auch wohl ſeyn, daſs er bey dieſer Benennung auff ſeinen Nahmen Berchtold geziehlet, um ſich ſelbſt als Stiffter der Stadt ein ewiges Gedächtniſsmahl aufzurichten. LAUFFER. *Geſch. der Schweitz. Part.* 3. *p.* 23.

MEM. XV.

En effet, ces monumens ne ſont pas d'une ancienneté, qui leur donne un tel poids. Je veux parler des deux premiers. L'Inſcription, qui eſt ſans date, n'eſt apparemment pas d'un tems plus reculé, que l'Egliſe de la *Nideck*, bâtie ſeulement en 1494, dans l'endroit où étoit le Château de ce nom, détruit ſur le milieu du Treiziéme Siécle. Quand cette Egliſe & le Cimetiere furent ſubſtitués aux anciens édifices, la Chronique étoit répandue. On avoit commencé dès l'an 1420. à recueillir & rediger par écrit l'hiſtoire de cette Capitale, enſuite d'un Decret du Grand Conſeil, qui l'ordonna cette année-là. Ce ne fut guères que des traditions qu'on put tirer ce qui regardoit les premiers tems, les plus anciens documens aiant été enlevés par divers incendies. L'Inſcription fut dreſſée ſur la tradition de la Chaſſe de l'Ours. Elle n'en prouve donc pas plus la vérité, que les Statues, Bas reliefs, Inſcriptions & Médailles, où les Romains repréſentoient Remus & Romulus tétans la Louve, ne prouvoient ce que leurs traditions établiſſoient là-deſſus : elle ne le prouve pas plus que la Truye, dont on voit la repréſentation en pierre dans le Mur de la *Loggia de Mercanti* à Milan, ne prouve la vérité de la tradition, qui établit, que le nom de *Milano* fut donné à cette Ville, parce qu'en la bâtiſſant de pierre, on rencontra une Truye, dont la moitié du corps étoit couverte de Laine, au lieu de ſoyes (1) : ou que Milan ayant été fondé par des Bituriges & des Eduens, & les premiers lui ayant donné leurs Armes, qui étoient un Mouton, & les derniers auſſi les leurs, qui étoient une Truye ; au lieu de mettre les deux bêtes dans les Armes de cette Ville, on ne fit qu'y peindre une Truye dont le poil eſt moitié Laine ; ce qui réuniſſoit les Armes des deux Peuples, & fut cauſe qu'on nomma la Ville *Mediolano*, c'eſt-à-dire, *Moitié Laine*. Ni les Chroniques de cette Ville, dont tant d'Auteurs ont ſuivi la foi, ni le monument en pierre qu'on y a dreſſé, ni le deſſein qu'en a donné le fameux Juriſconſulte Alciat (2), n'ont

(1) Cambio il nome d'Inſubria in quello di Milano, per eſſerſi prodigioſamente nel fabricarla di mura trovata una porca mezza lanata. L'effigie della quale ſi vede hoggi ſcolpita in pietra nel muro della Logia de Mercanti. GALEAZ. GUALDO PRIORATO. *Relatione della Città di Milano. p.* 1.

(2) Emblem. 2.

n'ont point empêché les Gens-de-Lettres de mettre cette origine du nom de Milan (1) au rang des fables. MEM. XV.

Ces ſortes de fables ne ſe compoſent pas dans les tems voiſins des fondations. Perſonne alors n'ignore la raiſon du nom. Mais au bout de quelques générations, ces origines étant oubliées, on leur en ſubſtitue d'imaginaires, où il faut faire entrer du prodige, ou du ſingulier, pour qu'elles frappent le vulgaire, & s'impriment bien avant dans ſa mémoire, par quelque image propre à les y rappeller. La fable de la Louve qui nourrit Romulus & ſon Frere, ne ſe répandit que longtems après leur Siécle. Elle ne parut que ſur des monumens très-poſtérieurs. Ceux qu'on a des premiers tems de Rome, ne préſentent rien de ſemblable, comme on peut le voir par les Médailles que M. le Marquis Maffei a publiées (2). Il en eſt arrivé de même à l'hiſtoire de BERNE, qu'à celle de cette fameuſe Ville, & des circonſtances fort ſemblables en ont été cauſe. Les Citoyens de l'une & de l'autre de ces Villes naiſſantes, uniquement occupés à les bâtir, à les policer, & à les défendre auſſi-tôt contre leurs voiſins, fournirent par leur valeur, & par leur amour pour la patrie, de beaux traits pour l'hiſtoire de la puiſſance dont ils jettoient les fondemens, & de la gloire de leur République; ils n'avoient, ni le tems, ni l'art d'écrire ces exploits, ni de travailler à inſtruire la poſtérité des Loix, des coutumes, & des maximes, dont l'obſervation faiſoit la ſureté, & la force de leur nouvel Etat. Les Bernois eurent encore beaucoup moins de facilités à le faire, que les Romains. Deux ou trois mille Citoyens de Berne, [ce dernier nombre eſt le plus grand qu'il y en ait eu juſqu'à préſent, & l'on comprend qu'il falut plus d'une génération pour qu'il s'accrût à ce point là] ſoutinrent pendant les trois premiers Siécles de leur Republique, plus de guerres contre des ennemis, ſupérieurs en

(1) Leander Alberti, qui la rapporte [*Deſcriz. d'Ital. p.* 417.] ne s'y arrête pas, quoi qu'elle eût déja été honorée par Alciat, d'une place entre ſes *Emblêmes*; & que ce ſoit de St. Ambroiſe qu'on tient le prodige arrivé à Milan, de la Laye qui s'y trouva, dont les ſoyes étoient mêlées de laine. HADRIEN VALOIS, *Notit. Gall. p.* 317. a dit avec raiſon, que ceux qui forment le nom de *Mediomatrici*, les Meſſins, des mots Latins *media mater*, ne ſe joûent pas moins, que ceux qui tirent *Mediolanum*, de *Media lana*.

(2) Iſtor. Diplomat *pag.* 254.

MEM. XV. en forces & égaux en valeur comme dans l'art militaire, que n'en firent dans un pareil eſpace de tems, les Quatre-vingt mille Citoyens que Rome comptoit déja ſous le règne de ſon fondateur : ceux-ci ne gagnerent pas ſur leurs voiſins *moins courageux & plus ignorans qu'eux* (1), en fait guerre, une auſſi grande étendue de pays, dans le cours des trois premiers Siécles de Rome, qu'en acquit Berne, qui dès ſon troiſiéme Siécle, fut en poſſeſſion de près de la moitié de ce qu'elle en poſſéde aujourd'hui. *Sept Rois, au bout de deux cens & tant d'années* (2), *n'ont pas laiſſé un Etat beaucoup plus grand que celui de Parme, ou de Mantoue.*

Ajoutons, que le Siécle des derniers Ducs de Zæringen n'étoit pas plus fertile en Ecrivains, que celui de Romulus & les trois ſuivans. Ceux qui, dans la ſuite, voulurent ſavoir l'origine de Rome, & les circonſtances de ſa fondation, ne trouverent là-deſſus que des traditions, dans leſquelles ne pouvant demêler la fable de la vérité, ils prirent le parti de tout admettre, ſans diſtinction : & tel fut le fond des mémoires qu'ils laiſſerent aux Hiſtoriens.

C'eſt ſur de pareils mémoires, que Conrad Juſtinger, Secrétaire d'Etat de la Republique de Berne, raſſembla au commencement du Quinzieme Siécle, tout ce qu'il rencontra ſur les circonſtances de la fondation de cette Capitale. Quelque ménagement qu'ait obſervé dans le jugement qu'il a porté ſur le travail de ce premier hiſtorien, celui à qui l'on eſt redevable de l'hiſtoire la plus étendue de cet Etat, il n'a pû s'empêcher d'avertir, que la plume de Juſtinger avoit été conduite par le goût de ſon Siécle (3). Ce n'eſt donc aſſurément pas par l'exacte critique, qui fait diſcerner le vrai du fabuleux. Auſſi celle de feu M. Lauffer ne trouvant rien d'aſſés bien conſtaté ſur le premier Siécle de Berne, l'a mis dans la claſſe de ceux dont l'hiſtoire eſt ſans certitude (4).

Les

(1) St. Evremond *Reflex. ſur les div. Génies du Peuple Rom. ch.* 1. (2) *Id. ibid.*

(3) Wie gut, ſchlecht, und gerecht, Juſtinger dieſe Arbeit verrichtet habe: bezeugen die eigenen Originalien dabey wohl zu ſehen, daſs ſelbiger zeit die gute Einfalt auch der Verſtändigſten Feder geleitet hat. STETTLER. *Nuchtland. Geſchicht. Lib.* 3. *pag.* 122.

(4) Weil wir nun in diſer unſere Geſchicht-Beſchreibung ungewiſſes für gewiſſes zu verkauffen nicht geſinnet, und aber nicht licht genug haben, die ſachen mit vollkommener klarheit zu unterſcheiden, ſo wollen wir das erſte Jahr Hundert der Stadt Bern das UNGEWISSE nennen. LAUFF. *Geſch. der Schweitz. Tom.* 3. *p.* 43.

Les Tableaux de l'Hôtel de Ville ne lui en donnent point par rapport à la circonſtance, qui a dû décider du nom. On ſait que l'un de ces Tableaux eſt de la main de Werner, Peintre fameux & Bourgeois de cette Capitale, mort ſur la fin du Siécle paſſé. L'autre Tableau n'eſt pas d'un tems antérieur à la compilation de la Chronique, ſur laquelle il a été formé. MEM. XV.

Pour les Armes, ſelon toute apparence, auſſi anciennes que la Ville, ç'a toujours été un Ours de Sable. Dabord ce fut un Ours paſſant, la pate droite levée, ſur un gazon de ſinople en champ d'argent. Le champ fut changé en champ de Gueules, & l'Ours placé preſque droit ſur une Bande d'argent, l'an 1289. Enfin cette Bande a été changée en Bande d'Or. L'Ours y a toujours été conſervé : l'on n'en ſauroit diſconvenir. Mais outre l'obſervation faite ci-deſſus, que *Bern* ne ſe forme point de *Bær*, on ſait combien peu de fond il y a à faire ſur la preuve tirée des Armes, à moins qu'elle n'ait en même tems d'autres appuis ; & la tradition, à laquelle ces Armes ont probablement donné naiſſance, eſt le ſeul qu'il y ait ici.

Ne voyant rien qui détruiſe la conjecture que le nom eſt l'ancienne dénomination de la Colline ſur laquelle cette Ville eſt ſituée, il doit avoir ſa place entre les noms Celtiques des Lieux de l'Helvétie, juſques à ce que de nouvelles lumieres obligent de l'en dépoſſeder. Mais on a d'autant moins de ſujet de craindre qu'il ne ſe faſſe des découvertes qui y contraignent, qu'outre les exemples des noms de Lieux des differentes Provinces des Gaules, par leſquels j'ai déja fait voir que les Celtes emploioient ſouvent le mot *Bern*, pour former le nom des endroits ſitués ſur des hauteurs, le nom de l'Helvétie, qui va faire le ſujet de l'Article ſuivant, juſtifiera encore que les Helvétiens en faiſoient le même uſage que les autres Gaulois.

BERNEGK.

Les noms de *Bern* & d'*Egk*, ou *Eck*, ayant été expliqués dans l'Article précédent, il ſuffit, pour faire ſentir la juſteſſe de l'application de ces explications au nom de *Bernegk*, de remarquer, que

MEM. XV. ce Village du Canton de Zurich, eſt placé ſur une Colline à la pointe du Mont Allman.

BEROLE.

Ce nom n'a aucune ſignification dans aucune autre Langue que la Celtique, dans laquelle *Berr-o-liu*, déſignoit un lieu près d'une petite Eau : ce qui convient à la ſituation de ce Village, peu éloigné de la riviere de l'Aubonne encore foible. On a vû les preuves de la ſignification de *Ber*, ſur le nom de *Berchier*. *Ro* vouloit dire *devant*, ou *près* (1). On n'a plus beſoin de preuves ſur *liü*, Eau & Riviere.

BERTHOU.

Cette Ville pourroit paroître ſous le nom de *Burgdorff*, qu'on lui donne en Allemand, comme ſous celui de *Berthou*, qu'elle porte en François, ou, pour mieux dire, dans l'ancienne Langue du Pays ; car c'eſt ſon premier nom. Il vouloit dire à la lettre, *ſur la hauteur*, ou *la profondeur*. Les ſignifications de *Ber*, ou *Ver*, relatives à ces acceptions, ont été vérifiées, ſur le mot *Beerenberg*. Celle de *Dou* ou *Tou*, pour *profond* & *haut*, eſt établie par Baxter (*a*). Il ſe pourroit fort bien que les Gaulois nommerent cet endroit *Ber-du-iü*, c'eſt-à-dire, *ſur l'eau profonde*. La ſituation de cette Ville ſur une éminence au pied de laquelle coule l'Emme, juſtifie cette conjecture.

(*a*) V. *Dobia.*

Le Château fort qu'y conſtruiſirent ſes Seigneurs, dont la Langue étoit le Dialecte Allemand, lui firent donner en ce Dialecte le nom de *Burgdorff*, qui ſignifie *Village du Château* ; nom, qui bien qu'il ne lui convint plus à la rigueur, depuis que *Berchtold V.* Duc de Zæringen, fondateur de Berne, eut fait fermer le Bourg de Murailles, pour le mettre au rang des Villes, n'a pas laiſſé de lui demeurer dans la Langue Allemande. Mais il n'a point pris ainſi la place de l'ancien nom, dans l'idiome de la Suiſſe, où s'eſt conſervé le

(1) Veterum Brigantum Dialectis *Re*, *Ri*, & Ro promiſcue dicuntur pro *Rat*, vel *Rhag*, *Præ*. BAXT. v. *Robogdium*. Rhag ; *Præ*, *coram antè*. DAV.

le Gaulois. Divers noms de lieux des Provinces où on le parloit, dans lesquels ces mots ou d'autres, dont la signification étoit la même, ont été emploiés, pour former des noms, appuient l'opinion de cette origine. Tels sont *Bertegon* en Poitou (1) : *Bertes* en Artois (2) : *Berthenoux*, Bourg dans le Berri (3) : *Bertoulene* en Rouergue (4) : *Bertouville* en Normandie (5). MEM. XV.

BETTELRIEDT.

Les Celtes donnoient le nom de *Bedd*, à tout lieu où l'on s'arrêtoit pour longtems ; parce que le Verbe, d'où ce mot étoit tiré, signifioit s'*arrêter*, *demeurer*, *attendre* (6). De là *Bedd* pour *Lit*, dans le Dialecte Germanique : & *Bedd*, Tombeau ; *Beddle*, petit tombeau, dans le Dialecte Gaulois (*a*). Il n'est donc point étonnant qu'on donnât le nom de *Bedd*, ou *Bettle*, ou *Bettel*, au lieu où s'arrêtoient & demeuroient ceux qui formoient des Villages ; supposé que celui, dont il s'agit, ne fut pas destiné à y ensevelir les morts des environs, ainsi que les Gaulois avoient accoutumé d'enterrer les leurs dans des lieux élevés & sur les Collines, comme est situé *Bettelriedt*. Il y a cependant plus d'apparence que ce nom ne vouloit dire autre chose, que lieu d'habitation dans un endroit abondant en joncs. C'est *Ried* qui fait préférer cette derniere explication toute simple, à la précédente, qui suppose une circonstance particuliere, laquelle n'est pas assés précisément désignée pour qu'on puisse y insister. On ne choisiroit pas des endroits marécageux pour y inhumer des Corps. *Ried* signifiant *Jonc*, *Roseau*, désignoit un lieu qui en produit beaucoup ; & ainsi du marais. Il se trouve, dans le seul Royaume de France, Quarante-trois differens noms de lieux à la tête desquels est le mot *Bet* ou *Bett*, qui ne peut y avoir d'autre signification que l'une de celles que je viens d'indiquer. *Bets* en Picardie, & *Betz* Bourg de la Touraine, placés sur

(a) Dav.

(1) *Ber-teg-on*, en Celtique, *Toit à la tête de l'Eau* ; c'est-à-dire, habitation près de la riviere.

(2) *Ber-teves* sur l'Eau. Car *Ewe* est *Eau* ; & *Tav*, *Tev*, Riviere.

(3) *Ber-ten-ox* : Village, Bourg de l'Eau. *Ox* est aussi de l'Eau.

(4) *Ber-tou-len* ; Village sur l'Eau legere.

(5) *Ber-ton-vil* : Village sur l'Eau.

(6) Wacht. v. *Bedd.* & *Beiten.*

MEM. XV. ſur des Rivieres, préſentent *Bet-iſc* Celtique, qui deſignoit cette ſituation. *Bettlach* dans la haute Alſace, à la tête d'un Ruiſſeau, le dit de même par ſon nom.

BETTENS.

Sachant ce que ſignifioit *Bet* dans les noms Celtiques, comme on vient de l'expoſer dans l'Article précédent, celui-ci n'aura point de difficulté. *Ten* eſt le même mot que *Den* & *Din*, *Dun* & *Don*, Ville, Village, pour l'ordinaire, ſur une Colline. Auſſi rencontre-t-on quantité de noms de lieux dans les Provinces de France, où ces deux mots *Bet-ten*, ſe trouvent. Quatre de ces Provinces ont des Villages appellés *Bettencourt*, il y en a Dix. Le mot de *Court*, qui y eſt ajouté à *Betten*, ne doit pas faire regarder ce nom comme Moderne. *Court* n'eſt pas moins Celtique; nous en donnerons les preuves dans l'occaſion. *Betteniville* en Champagne, étant ſur la Riviere de Suippe, cette ſituation eſt marquée par *i*, mis entre *Betten* & *Ville*. La même Province a encore le Bourg de *Betteny*. L'*y*, terminaiſon très-commune dans les noms des lieux de ces contrées-là, ſitués ſur ou près des rivieres, déſigne toujours cette ſituation. *Od*, ajouté à *Betten*, dans le nom de *Bethenod* du Pays de Foretz, fait connoitre que le lieu eſt au bord d'une Riviere. *Bethines*, Bourg dans le Berry, porte le même nom que *Bettens*; & celui de *Bethune* n'a pas une autre ſignification. Mais *Bettelriedt* & *Bettens* ne ſont point les ſeuls noms de l'Helvétie, où les Gaulois, qui les formerent, firent entrer *Bett*. Un endroit à la porte de Lauſanne, plus élevé que la Ville, & en lieu ſec, eſt appellé *Bettuſy*. On en a voulu expliquer le nom par la Langue Allemande, dans laquelle *Bet-haus*, ou comme on prononce en Suiſſe, *Bet-hus*, veut dire, Maiſon de Priere. Mais l'Allemand n'aiant jamais été la langue de la Contrée, ce nom ne doit être que de la Celtique, qui ne s'y eſt jamais perdue: & *Betuch-ſic* en Celtique, diſoit préciſément, habitation en lieu élevé & ſec. Le nom qui va être expliqué dans l'Article ſuivant, fournira encore un exemple de *Bett*, emploié par les Helvétiens de la partie Orientale de l'Helvétie.

BETT-

BETTSCHWANDEN.

Ce nom eſt compoſé de quatre mots tous Celtiques, *Bett-iſc-vvan-den.* Ainſi raſſemblés ils vouloient dire, demeure dans une Colline à la tête de l'Eau, ou ſur la riviere. C'eſt la ſituation de cette Paroiſſe du Canton de Glaris ſur la Lint. La ſignification de tous ces mots Celtiques a déja été vérifiée ci-deſſus. Celle de *Schvvanden* le ſera ci-après, dans l'article du Bourg de ce nom, qui eſt certainement très-ancien. MEM. XV.

BEVAIS.

Ce grand Village, qui a donné ſon nom à une Mairie de la Principauté de Neufchâtel, le tient peut-être des Bêtes à cornes que l'on y nourriſſoit en quantité, & des deux ruiſſeaux au-deſſus deſquels il eſt placé. *Ay*, ou *Ais*, ou *Aix*, [on ne ſait pas préciſément de quelle maniere ce mot doit s'écrire ici, & cela eſt indifférent pour la ſignification, qui eſt toujours la même], vouloit dire, *Eau*, Ruiſſeau, Riviere. *Beu* ſignifioit *Vache* (1). Peut-être encore *Bev* ne ſignifioit-il, dans le nom de *Bevais*, que ce que ſignifioit *Peu*, qu'on écrivoit auſſi *Beu*, & qui vouloit dire, Habitation, Domicile, lieu de repos (*a*). Quoi qu'il en ſoit, nous trouvons dans les Gaules Soixante lieux, dont le nom commence par *Bev*, & un Bourg conſidérable de la Beauce, à deux lieues de Dreux, nommé ſimplement *Bev*. *Beux* en Bourgogne près de Seignelay, & *Beuxes* en Poitou; noms formés de *Beu-iſc*, dont la ſignification eſt la même que celle de *Bevais*, & de *Bevy* en Bourgogne, à la tête d'un ruiſſeau, qui ſe rend dans le Muſin pas loin de Nuits; & que celle de *Bevons* en Provence, ſur la Bron, qui tombe dans la Durance au-deſſous de Siſteron.

(*a*) Dav. v. *Beu* & *Peu*.

(1) Baxt. v. *Bovium*. Et Dav. v. *Biw*. Les Bretons nomment la chair de Beuf *Bévin*: & notre Peuple appelle *Bovena*, la chair de jeune Vache, de même que la Bête, qu'il diſtingue par ce nom de celles qui ont déja porté, leſquelles il appelle *Vatze*, du Latin *Vaccæ*.

BEX.

MEM. XV.

On a déja vû dans mon *Mémoire II.* (*a*), des preuves de l'ancienneté de ce grand Village, & de la ſignification de ſon nom Celtique. Les exemples de divers lieux des Gaules, à qui leur ſituation fit donner le même nom, ne laiſſent aucun doute ſur ſon origine. On peut mettre dans ce nombre, non-ſeulement ceux dont le nom s'écrit avec les même lettres que *Bex*, mais auſſi ceux qui s'écrivent par des lettres de même ſon, ou dont le nom entier ne ſignifioit, dans la Langue des Celtes, que la même choſe. Les differentes manieres dont ſe trouve écrit le nom dont il s'agit, juſtifient l'identité d'acception des uns & des autres. On écrit *Bay*, *Bayx*, *Bais*, *Bez*, *Bex*; & l'on prononce toujours *Bé*, ſoit en François, ſoit dans la Langue du Peuple. Ainſi *Bez* en Touraine ſur la Creuſe; *Bais* en Bretagne; *Baix* dans le Maine; *Baixas* dans le Rouſſillon; *Bays* au bord du Rhône en Languedoc, portent parfaitement le même nom, auſſi bien que *Beze* en Bourgogne. Deux Rivieres, l'une de la Champagne, l'autre qui diviſe l'Armagnac en deux, n'ont pas d'autre nom que *la Baiſe*. Ces exemples décident de l'origine des noms, où l'un de ces mots ſe trouvent, & de la ſignification qu'ils y ont. Le nombre de ceux à la tête deſquels on en voit quelcun, n'eſt pas petit dans le ſeul Dictionnaire de la France.

(*a*) Voy. *Tom. I. p.* 207.

BIBER. *Riv.*

On a obſervé que les Celtes donnoient à des Rivieres les noms de certaines bêtes, dont la courſe, les ſauts, l'agilité, la coûtume de renverſer la terre, ou la ſtérilité, pouvoient donner une idée de la maniere dont ces Rivieres roulent leurs eaux, des dégats qu'elles faiſoient ſur leurs bords, & de la mauvaiſe qualité de ces eaux ſoit pour les arroſemens, ſoit pour produire du Poiſſon. L'on en voit dont le nom veut dire *Cerf*, d'autres *Chevreu*, d'autres *Elan*, d'autres *Porc*, d'autres *Brebis ſterile* (*b*). Il ne faut pas douter que les noms des animaux, qui ſe trouvoient en plus grande quantité le long d'une riviere qu'ailleurs, tant aquatiques que de terre, ou

(*b*) Voy. Eduard. Luid. *Adverſar.*

ou Oiſeaux, ne fuſſent auſſi emploiés pour former les noms de ces Rivieres, comme ceux de certains lieux. MEM. XV.

L'ancien Scoliaſte de Juvenal dit que l'endroit du Crémonois, fameux dans l'hiſtoire de Rome par la bataille, qui s'y donna entre les partiſans d'Othon & ceux de Vitellius, avoit été nommé *Bebriacum*, de *Fibri* & *Bibri*, nom Latin des Caſtors. L'Etymologie eſt vraie, mais les Latins n'étoient pas les Auteurs du nom. Les Celtes des Gaules avoient nommé le lieu *Bebri-aüc*; ce qui vouloit dire en leur Langue, *la Pointe des Caſtors*. L'endroit étoit effectivement à la pointe de l'Angle, que forme le Cliſium en ſe jettant dans l'Oglio. Baxter atteſte que les Celtes appelloient les Caſtor *Bebri*. Ce nom s'eſt conſervé non ſeulement dans l'idiome Germanique, par le nom de *Eiber*, qu'il donne au Caſtor; mais auſſi en Bretagne (*a*), où l'on dit *Bieuzr* [La *z* ne s'y fait point entendre]; & en Ruſſie même, un animal reſſemblant au Caſtor s'y nomme *Bobry* (*b*). Que *Bebry* ſoit plus ancien ou non que *Bieuzr* des Bretons, il n'eſt pas moins clair que *Bievre*, François, en eſt deſcendu, s'il n'eſt pas lui même de l'ancien idiome des Gaules.

(*a*) Roſtren. v. *Caſtor*.
(*b*) Strahlenb. *pag.* 332.

Mais le Caſtor n'eſt pas le ſeul animal à qui le nom de *Bievre* ſe donne en François. Un Oiſeau de Riviere le porte auſſi. Il eſt probable qu'il le portoit déja parmi les Gaulois; & que c'eſt plûtôt de cette eſpèce d'Oiſeau que des Lieux & des Rivieres de l'Occident ont reçu leur nom, que des Caſtors, dont on ignore qu'elles ayent jamais eu. Si la Loutre n'avoit pas un autre nom, ſavoir, *Dyfrgi* dans le Pays de Galles (*c*), & *Dour-qy* en Bretagne [l'un & l'autre veulent dire *Chien d'eau*: car *Dvvfr*, au pluriel *Dyffri*, & *Dour*, veulent dire *Eau* (*d*); & *Cy* eſt un chien], on pourroit croire que cet animal, amphibie comme le Caſtor, étoit celui qu'entendoient les Gaulois par *Bebri*. Quoi qu'il en ſoit, ils nommoient des Rivieres de ce nom. L'exemple de celle dont nous traitons n'eſt pas le ſeul. Une Riviere du Dauphiné s'appelle *la Bievre*. Le nom de *Besbre*, que porte celle qui ſe jette dans la Loire au-deſſous de l'Abbaye de Sept-fons, ne differe de celui-là, que par deux Lettres, qui n'en font point méconnoître l'identité. Ceux qui connoiſſent Paris n'ignorent pas que la Riviere, qu'on y nomme

(*c*) Dav.
(*d*) Id.

MEM. XV.

me *des Gobelins*, s'appelloit auparavant la riviere *de Bievre*, comme l'un des Villages où elle paſſe, a pour nom *Bievre*, de même qu'une des Rues de Paris eſt appellée *Rue de Bievre*. La Weſtphalie a quatre Rivieres dont le nom eſt *Bever*. La Franconie, le Bas Palatinat, la Suabe, la Wetteravie, & le Pays de Darmſtadt, ont chacun une riviere du nom de *Bieber*.

BIBERENBACH, Riv.

L'explication du nom de la Riviere, qui a fait le ſujet de l'Article précédent, fera connoitre ce que veut dire *Biberen* dans celui-ci. *Bach* n'y ajoute que *petite riviere*, ou *Ruiſſeau*. On en a vu la preuve ci-deſſus dans l'Article *Bachi*.

BIBERTSCH.

Le nom de ce Village, placé ſur la rive gauche de l'Emme, un peu au-deſſous de l'endroit où cette Riviere reçoit le Lintbach, étoit ſans doute en Celtique *Biber-tiſc*, ou ſimplement *Biber-iſc*, qui vouloit dire, *amas d'eau de Bievres*. Voy. ci-deſſus l'Article *Biber*. Les Helvétiens en formant le nom de ce lieu, & de celui dont nous parlerons dans l'Article ſuivant, ne firent rien de ſingulier. *Bibrax*, qu'on croit être aujourd'hui Fiſmes ſur la Vesle en Champagne (1), & *Bibracte* des Eduens, lieux certainement anciens, puiſquils étoient ſi conſiderables du tems de Céſar, avoient été ainſi nommés par les Gaulois de ces Provinces, du nom des *Bievres*; & le Peuple de la Belgique, appellé *Bibroci* (*a*), n'avoit pas dédaigné de prendre le nom de la contrée, qui étoit probablement *Bebribro*, c'eſt-à-dire, *pays des Bievres* : dénomination qui s'eſt conſervée par le nom de *Bévray*, demeuré au lieu où étoit *Bibracte*, dont le nom Celtique *Biber-aſc-te*, ſignifioit literalement, Toit, Maiſon, habitation de l'eau des Bievres.

(*a*) Baxt. v. *Bibroci*.

BIBERSTEIN.

Il n'y a rien de douteux dans la ſignification du nom de cet endroit

(1) *Fiſmes* eſt Celtique. *Uiſ-maes*, vouloit dire, Campagne, Champ de l'eau.

endroit, après ce qui vient d'être dit ſur le mot *Biber*, dans les trois Articles précédens. *Stein*, qui y eſt joint ici, n'eſt un mot nouveau que dans la façon de l'écrire, & de le prononcer. Il étoit en uſage parmi les Celtes, qui diſoient *Stan*, *Ston*, *Stin* & *Sten*. Les Allemans adopterent *Stein*. Ils appellerent ainſi les endroits eſcarpés, les Rochers, les Murailles. Les Celtes étendoient la ſignification juſqu'à déſigner par *ſtan*, des Provinces entieres. *Dageſtan*, *Arabiſtan*, chez les Celto-Scythes : *Aquitania*, *Britannia*, chez les Celtes Gaulois (*a*). Les Bas Bretons diſoient *Tan* & *Stan* (*b*). Les Calmuckes-Mongales expriment *j'habite*, par *Tandæ* (*c*). Le lieu, dont il s'agit, eſt au bord de l'Are, ſur un Mont eſcarpé. Sans doute qu'autrefois on y trouvoit des Biévres en abondance, puiſque ſon nom l'indique. MEM. XV.

(*a*) Voy. Wacht. v. *Stein*.
(*b*) Roſtren. v. *Région*.
(*c*) Strahlenb. *pag.* 154.

BIENNE.

Quand un lieu a un nom différent dans une Langue de celui qu'il porte dans une autre, à moins qu'on ne ſache l'origine de chacun, il n'y a pas d'autre moyen de diſtinguer quel eſt le plus ancien, que de voir laquelle des deux Langues eſt la plus ancienne dans la Contrée. Il eſt ici inconteſtable que le Celtique des Gaules a été la langue du pays, bien des Siécles avant que celle des Germains s'y introduiſit ; & quoi que celle-ci ſe ſoit établie dans ce Canton, elle n'en a point banni la premiere. L'une & l'autre s'y parlent. Mais peut-être n'avons-nous pas beſoin de recourir à ces règles. Il ſe pourroit que *Biel*, nom de la Ville, dont il eſt queſtion, n'eſt pas moins de la Langue des Gaulois, que *Bienne*, ſon nom François. *Pill* en Celtique, vouloit dire, un lieu fort, où l'on eſt en ſûreté (*d*). Cela ne convenoit pas mal à l'endroit du Château de Bienne. Et que de *Pill* on ait pû faire *Biel*, c'eſt ce qui ſera d'autant moins incompréhenſible, qu'outre les exemples ſans nombre de pareils legers changemens, qui ſe ſentent à peine dans la prononciation, l'autre nom du lieu a toujours eu un *B* à la tête. Ce changement du *P* en *B*, n'a pas arrêté ceux qui ont crû que c'étoit Bienne qui eſt nommé *Peteniſca* dans l'Itineraire. Si l'on ne goûte pas cette conjecture, en voici une autre non moins plauſible. Tous les anciens

(*d*) Dav.

MEM. XV. Dialectes Celtiques avoient le mot dont s'eſt fait en Allemand *Beil.* Ce mot déſignoit tout inſtrument tranchant de Fer ou d'acier (*a*). Les Gallois diſoient *Bvvial*, une Hache; *Bvvyellig*, *Bvvyellan*, une petite Hache (*b*). Les Anglo-Saxons *Bill*; les Belges *Byl*. Peut-être que quelque circonſtance particuliere donna lieu d'impoſer ce nom à l'endroit à qui eſt reſté celui de *Biel*. Ceux qui croyent que le nom François vient du Latin *Bipennis*, idée ſur laquelle on a formé les Armes de Bienne, en y mettant une Hache double, ne rejetteront pas cette étymologie, ſi bien aſſortie à leur opinion. Et par là le nom François ne ſeroit que la traduction latine corrompue du nom Celtique. D'autres pourroient penſer que *Bienne* a été fait de *Bian-iü*, qui vouloit dire chez les Celtes *Habitation de l'eau*, ou près de l'Eau. Car *Bian* étoit Habiter, & Bâtir (*c*). Les Gaulois avoient ainſi nommé de leurs Bourgs. Il y a un *Bianne* dans le Condommois, & dans le Bas Armagnac. La Franche Comté a auſſi *Bians*, pas bien loin de Pontarlier. *Biencourt* en Picardie, *Biennetz* & *Bienville* en Normandie, en Champagne, & en Picardie, de même que *Biennac*, Bourg du Poitou, ont eu des fondateurs qui parloient la même langue que ceux de Bienne. Qu'on préfére entre ces explications celle que l'on voudra, ce ſera toujours un nom Celtique que celui de cette Ville. Celui de la Riviere qui y paſſe, l'eſt auſſi. Elle eſt nommé en François *Suſe*, & en Allemand *Tſchus*. On reconnoit dans celui-ci ce que l'idiome des Francs a ajouté au premier de ces noms, qui étoit *Sui-ſe*, c'eſt-à-dire, ſimplement *la Riviere*. Quoi qu'il en ſoit, preuve que *Biel* eſt un nom Celtique, c'eſt qu'un Bourg à la tête d'un des ruiſſeaux, qui forment le Gave d'Oleron en Bearn, s'appelle *Biele*.

(*a*) Wach. v. *Beil.*
(*b*) Dav.
(*c*) Wach. v. *Bien.*

BIERE.

Les Celtes donnoient le nom de *Biery*, à l'oiſeau de proye que nous appellons Milan (*d*). Le Pont de Rome, nommé aujourd'hui *Ponte Mole*, s'appelloit anciennement le Pont du Milan, *Pons Milvius*. Il ne ſeroit pas impoſſible que le Village de *Biere* eût été ainſi nommé à l'occaſion de quelque évenement où parut un Miilan. Mais le nombre des lieux, qui n'ont point d'autre nom, ou dont le

(*d*) Dav.

le nom commence par *Bier*, me paroit devoir faire chercher une autre origine. La Bourgogne ſeule a deux Villages appellés *Bierres*; deux *Bierry*, & un *Bierre*. Il n'eſt point probable qu'il y ait eu dans chacun de ces endroits, éloignés les uns des autres, quelque événement ſingulier à l'occaſion d'un Milan, qui leur ait fait donner ces noms. Il eſt plus naturel de préſumer que *Bir*, nom que les Celtes donnoient au Cidre (*a*), fit ainſi nommer des lieux, qui propres à produire les fruits dont on fait cette boiſſon, ou les grains dont on fait la *Biere*, laquelle a retenu le nom Gaulois, pouvoient être ainſi nommés avec raiſon. Le lieu dont nous parlons a l'un & l'autre de ces avantages. MEM. XV.

(*a*) Dav.& Wacht. v. *Bier.*

BIGLEN.

Les deux Villages qui portent ce nom, ſont placés l'un & l'autre preſque à la tête d'un Ruiſſeau. Et c'eſt auſſi ce que dit leur nom Celtique *Pig-len*, qui ſignifie *Pointe d'une Eau legère*; c'eſt-à-dire, d'un petit ruiſſeau. Car *Pig* ne ſignifioit pas ſeulement *Bec* (*b*); mais auſſi *pointe*. Et les Gaulois diſoient indifféremment *Pig* & *Big*. C'eſt le premier dont s'eſt conſervé l'uſage dans le nom de *Pic*, qu'on donne à la pointe de tant de Montagnes, dans le Pays des Griſons, & dans les Vallées du Piémond, pour ne pas citer d'autres exemples, que j'aurai occaſion de donner ailleurs. Je n'en donnerai même qu'un de *Big*, qui expliquera le nom d'un pays des Gaules, de la *Bigorre*. Si ce nom eſt celui dont ſe ſervoient ſes premiers habitans, ils déſignoient par là un pays *élevé à la pointe de la riviere*. C'eſt ce qu'exprimoit *Big-or-re*. Si c'eſt dans *Bigerrones*, ou *Bigerri*, nom latin du Peuple, qu'il faut trouver le Celtique; ſa ſignification ſeroit un peu différente. Le froid qu'il fait dans les montagnes de Bigorre, ſeroit indiqué par *Ger*, ou *Oer*, ou *Goer*, qui ſignifioit *Froid* (*c*). Et les habits de Pelices à long poil, que les habitans portent pour s'en préſerver, connus des anciens, ſous le nom de *Bigerrica veſtis*, & nommés dans le Pays *Marlotte*, ne ſoutiendroient pas mal cette explication. Et en ce cas, *Big-goeron*, auroit déſigné un Pays froid à la pointe de l'Eau: & *Big-oerriu*, un Pays froid à la pointe de la Riviere. Les Gaulois mettoient

(*b*) Pig, *Roſtrum. ſtimulus, cuſpis.* Dav.

(*c*) Dav.

MEM. XV. ainſi *Big* ou *Bec* à la tête ou à la fin des noms de lieux ſitués près de la ſource ou de l'embouchure des Rivieres. *Caudebec* eſt à l'embouchure de la Seine. *Bolbec*, du même pays de Caux, eſt dans un contour, près de la ſource d'une petite Riviere, de même que le *Bec de mortaigne*, autre Village de la contrée. *Big*, ſe trouve à la tête de Treize différens noms de Lieux dans le Dictionnaire de la France : & il n'y en a aucun où il n'entre quelcun des mots par leſquels les Celtes déſignoient l'Eau, ou une Riviere. Il y a, par exemple, un *Bignicourt* ſur l'Aube, & un *Bignicourt* ſur la Marne en Champagne : *Le Bignon*, dans le Gatinois, en Bretagne, & dans le Maine : *Bignac* dans l'Angoumois ; *Bignon* en Gaſcogne ; *Bignay* dans la Saintonge. *On*, *y*, *ac*, & *ay*, déſignoient également une Riviere.

BILENS.

(*a*) Baxt. v. *Bulæum.* Ce Village près de la Glana naiſſante, a été nommé pour en faire connoître la ſituation. Elle étoit bien déſignée en Celtique par *Bil-len-iſc*. Le premier de ces mots vouloit dire *Tête* (*a*) : Le ſecond *legère*, & le Troiſiéme *Eau* & *Riviere*. L'uſage de mettre *Bil* à la tête des noms par leſquels on vouloit indiquer que le lieu étoit ſur une Riviere, eſt ſuffiſamment juſtifié par le ſeul Dictionnaire de la France, qui fournit Trente-ſix lieux, tant Villes que Bourgs ou Villages, dont le nom commence par ce mot. La plûpart ne ſignifient que ſur la Riviere. Tels ſont *Bilhon* ſur le Richer en Auvergne : *Billey* en Bourgogne ſur la Vignotte : Douze *Billy*, en différentes Provinces, tous ſur des Rivieres.

BILTEN.

Les deux Villages de ce nom, voiſins l'un de l'autre, & placés l'un pas loin de l'embouchure d'un ruiſſeau qui tombe dans la Lint, l'autre, près de la tête de ce même ruiſſeau, & auſſi près de la Lint dans le Canton de Glaris, donnent par leur nom un indice de cette ſituation, *Bil-den* ſignifiant en Celtique, Village d'une Colline à la tête, ſavoir, de la Riviere. On ne doutera pas que ce n'en ſoit la véritable explication, ſi l'on ſe rappelle ce qui a été dit ci-deſſus ſur *Den* dans l'Article d'*Aegerten*, & ſur la ſignification de *Bil*, dans l'Article de *Bilens*.

BIOLEY.

BIOLEY.

Deux Villages, qui ne ſont pas fort éloignés l'un de l'autre, portent ce nom. On les diſtingue par les ſurnoms de *Bioley-Magnou*, & de *Bioley-Orjullaz*. Le nom de *Biola*, que donne notre Peuple au Bouleau, fait connoitre la ſignification de *Bioley*. Mr. Wachter dit, à la vérité (*a*), qu'on ignore le terme par lequel les Gaulois déſignoient le Bouleau. Ce Savant n'avoit pas vû le Dictionnaire du P. de Roſtrenen, où le Bouleau eſt appellé *Bézv* : *Bézo* : *Béau*, & *Béü* (1). Le même Dictionnaire nous apprend, que le *Genet*, Arbriſſeau, dont on fait ordinairement les Balais, s'appelle en Bretagne *Bazlan*, *Baëlan*, *Balan*, *Bonal*, *Benal* & *Belan*, ſuivant les Dialectes. On voit que c'eſt de l'un des trois premiers de ces mots que s'eſt fait *Balai* en François. *Béau-lai* en Celtique, étoit *petit Bouleau*. Notre Peuple & celui de plus d'une Province de France, prononce *Beau*, comme s'il étoit écrit *Biau*. Or, que *Biaulai* ait produit *Bioley*, c'eſt ce qui ſe comprend ſans peine, *au* ayant anciennement le même ſon que *o*. C'eſt de là qu'on fit le nom de *Bio* dans le Rouergue, & de *Bio* dans le Querci; de *Biol* Bourg du Dauphiné; de *Biolet* en Bourbonnois ſur la Montagne de Nuits, & de *Bioley* en Franche Comté.

MEM. XV.

(*a*) Voc. *Birke*.

Les Surnoms de nos deux *Bioley*, ne viennent pas moins des Gaulois que le nom même. *Or-iu-lai*, vouloit dire *ſur la petite Eau*; & *Mannog*, notable, conſiderable (*b*).

(*b*) Dav.

BIPP.

Les Celtes appelloient *Pib*, & *Pip*, un Canal, un Tube (*c*), une Flute (*d*). Ils tiroient de là les noms des lieux placés, ou ſur des terres, ou ſur des hauteurs, qui avoient dans leur figure quelque choſe de ſemblable à la forme de cet inſtrument, & qui s'élevoient en pointe (*e*). Le Château de *Pipp*, ſans doute ancien (on lui donne pour fondateur *Pepin* Roi de France, apparemment ſur la

(*c*) De là *Pipe*.
(*d*) Dav.
(*e*) Baxt. v. *Pepinacum*.

(1) De là le nom de *Bezi*, en Allemand Suiſſe, un *Balai*, une *Verge*. L'Anglois nomme auſſi *Beaſom* un Balai de Genet, ou de Bouleau.

MEM. XV. la reſſemblance des noms, car il n'y en a pas d'autre preuve) eſt placé ſur une pointe de Montagne fort haute.

La BIRS, *Riv.*

Et le BIRSICH, *Riv.*

(a) Voy. *Tom. I. p.* 197. J'ai donné l'explication de ce nom dans mon Mémoire II. (*a*). Un Savant a cru que j'avois confondu là cette Riviere, avec le Ruiſſeau du *Birſich*, qui n'en paſſe pas loin. Mais j'ai vû trop ſouvent l'un & l'autre pour avoir pû m'y tromper. Il eſt vrai que j'ai dit que la *Birs* étoit auſſi appellée *Berſich*, dans des Actes du Onziéme Siécle. C'étoit pour juſtifier que ces deux Rivieres avoient le même nom dans la Langue des Gaulois, qui le leur impoſerent, & que ce nom ne differoit pas, dans ſa ſignification, de celui de *Berre*. En Celtique *Bir-iſc*, & *Bir-ſiü*, dont on a fait *Birs* & *Birſich*, eſt *petite eau*, petite riviere. *Ber*, eſt le Feminin de *Bir*: Ainſi *Ber-riü*, qui a produit *Berre*, nom de la petite Riviere du Dauphiné, qui ſe jette dans le Rhône pas loin de St. Genis; Celui de *Berre* Ville de Provence, ſitué ſur un grand Etang d'Eau ſalée, appellé Etang ou Mer de *Berre*, ainſi nommé parce que l'Eau y eſt baſſe; Enfin le nom de *la Bera*, petite Riviere du haut Languedoc, qui ſe rend dans l'Etang de Sigean : *Ber-riu*, dis-je, ne ſignifie autre choſe, que *petite riviere*.

BIRWYL.

Birr-vvyl en Celtique, vouloit dire Petit Village. Voyés les preuves de la ſignification de *Birr* dans l'article précédent. On y trouvera auſſi que *Berr* avoit la même acception, & en étoit le Feminin. Les Lieux nommés *Berville*, dont il y a ſept dans la ſeule Province de Normandie, & un en Champagne, étoient donc déſignés par là comme de petits endroits.

BIRWINCKEN.

Bir-üion-cen, déſignoit dans la Langue des Celtes, un petit endroit à la tête des Eaux. Ce Village de la Turgovie eſt ſur un ruiſſeau

ruiſſeau naiſſant. *Uion*, eſt le Pluriel de *Ui*, Eau. *Gen* eſt *la tête*, & quand il ſe trouve dans des noms de lieux, il veut dire *ſur* & *près*. *Birr* a été expliqué ci-deſſus dans l'Article *Birs*. MEM. XV.

BLAWE-SEE.

Ce petit Lac du Canton de Glaris peut bien avoir été ainſi nommé par des Gaulois. Les Celtes donnoient volontiers aux Rivieres le nom de la couleur de leurs Eaux. Edouard Luid en a donné divers exemples (*a*). On y voit entr'autres celui d'une Riviere du Pays de Galles dont le nom eſt *Morlas*, que cet Auteur explique par *Riviere Bleue*. Un des noms de la couleur Bleue chez les Gaulois, étoit *Glas* (*b*), d'où les Latins ont probablement fait leur *Glaucus*. Le nom de la *Duliva*, Riviere du Pays de Vaud, vouloit dire *Eau brune*. *Neiruz* & *Schvvartzvvaſſer*, noms de deux rivieres du Canton de Fribourg, ne veulent dire, le premier que *Ruiſſeau noir*; l'autre, que *Eau noire*. Pluſieurs ruiſſeaux de la Suiſſe portent ce dernier nom. Des deux Rivieres, qui ſe joignent dans les Foſſés de Marienbourg, l'une s'appelle la *Blanche*, l'autre la *Noire*. Mais *Glas* n'étoit pas le ſeul mot Celtique par lequel on déſignât le *Bleu*. On avoit encore *Blavvr* (*d*), qui s'eſt conſervé dans l'Anglois *Blue*, comme dans le François *Bleu*, & dans l'Allemand *Blavv* (*e*). Le *Blavve-See*, Lac ſans poiſſon, ne pouvoit guères être mieux déſigné, que par ſa couleur d'un bleu noirâtre. Nous verrons que le petit Lac du mont Gemmi a auſſi été nommé *Duben-ſee*, de ſa couleur, brune par l'eau mêlée de terre, & de ruines de rochers; ſon nom ſignifie *Lac brun haut*. Divers noms de Lieux des Gaules, qui commencent par *Blav* ou *Blev*, peuvent ſervir d'exemple de l'uſage de ces mots-là dans la formation des noms. Ces lieux ſont preſque tous ſur des Rivieres ou des Ruiſſeaux; & il y en a dont l'ancienneté eſt connue. Tel eſt, pour n'en pas citer d'autres *Blavet*, Ville de Bretagne, dont le nom eſt écrit *Blavitta*, dans les hiſtoriens du moyen Age. Ce nom, qui eſt celui de la Riviere à l'embouchure de laquelle la Ville eſt placée, lui fut donné à cauſe de la couleur de ſes eaux. La remarque en a déja été faite par Hadrien de Valois (1). Ce Savant en pouvoit

(a) *Adverſar.* Baxt. *pag.* 274.

(b) Dav. & Roſtren.

(c) Voy. *Tom. I. p.* 204.

(d) Dav.

(e) Voy. Wacht. v. *Blavv.*

(1) *Blavitta* fluvius à *blavo*, id eſt cæruleo colore aquarum dictus eſt. *Notit. Gall. p.* 89.

MEM. XV. pouvoit dire autant de *Blaye* sur la Garonne, appellée par Ausone *Blavia*, & dans l'Itineraire *Blavutum*, & *Blautum*. Le premier étoit *Blavv-iü*, & le dernier y ajoutant *tum*, (le *Tun* ou *Dun* Gaulois) *Blavv-ui-dun*, qui vouloit dire, *Ville de l'eau bleue*.

BLEICKEN.

De *Bel-isc-cen*, qui en Celtique désignoit un lieu sur le cours de la riviere, & où elle fait un Ventre, on aura fait *Bleicken*. Rien de plus ordinaire que ces sortes de changemens dans les noms qui ont passé des Gaulois aux Germains. La situation de ce Village du Toggembourg sur la Thur, vérifie l'explication & par là l'origine.

BLONAY.

Ce lieu est nommé *Bloniacum* dans des Titres du commencement du Onziéme Siécle. *Bloneg* en Celtique est l'*Aubier*, le Bois blanc (a) Dav. qui se trouve entre le vif de l'arbre & l'écorce (*a*). L'*Alborno*, Montagne du Royaume de Naples, tire bien son nom de l'Aubier, puisque c'est ce que ce nom signifie en Italien, comme en Latin *Alburnum*. On dit aussi en François *Aubour*, & dans la Langue de notre Peuple *Aubor*. Il y a une famille de ce nom dans le territoire de Blonay. Si cette Etymologie n'est pas la véritable, la suivante pourroit l'être. Les extrémités, les parties les plus montagneuses d'un district, étoient nommées par les Celtes *Blaeneu*, (b) Dav. *Blaeneudir*; & le sommet *Blaenvvedd* (*b*). Le premier de ces noms ne différe pas assés de *Blonay*, pour que celui-ci ne puisse point en avoir été formé. Ce territoire étoit apparemment l'extrémité de celui des Helvétiens *Vivisci* : c'en étoit au moins la partie la plus haute. Voilà bien des rapports, entre le nom & ce qu'il devoit désigner. Mais on ne voit encore rien là, qui réponde à l'explication donnée il y a longtems par un de nos Savans, & adoptée tout récemment par un autre.

Le premier remarquoit dabord, que les noms qui se terminent en *ai*, sont Allemans d'origine, & viennent de mots terminés en *ach*; comme *Cossonay*, *Arnay*, *Blonay* & semblables.

Si par *Allemans* l'on entendoit Celtique en général, la remarque

seroit

ſeroit juſte dans ſa premiere propoſition; elle ne le ſeroit pas dans la ſeconde; car *ach*, loin d'être le mot originaire de la Langue commune à tous les Celtes, n'eſt que du Dialecte des Celto-Scytes: les Celtes des Gaules n'y mettoient pas l'*h*; ils diſoient *ac*, dans les Provinces Méridionnales, & le plus ordinairement *ay*, dans les autres. *Ac* & *Ay* ne ſignifioient pas même toujours *Eau*. L'un & l'autre ſignifioit auſſi *Pointe, ſommet*, étant fait d'*aüc*. Dans ce ſens, il convenoit à la ſituation de Blonay, expliqué comme je l'ai expliqué, de l'extrémité du diſtrict. Le Dialecte Germanique n'a jamais été dominant dans la contrée. MEM. XV.

Le même Savant dit encore, que Blonay s'appelloit autrefois *Bronay*: & c'eſt là-deſſus qu'il penſe que ce nom étoit *Braun ach*, qui en Allemand veut dire *Eau brune*. Je dis en Allemand, & non en Celtique. Nous ne trouvons dans celui-ci de mot pour exprimer *brun*, que *Tylvvil*, *du*, *gvvineu* (*a*). Les Bretons diſent *Demzu*, *duard*, *azdu*, *rous* (*b*). Et les Etymologiſtes ne tirent *Brun* du François, & *Bruno* de l'Italien, que de l'Allemand *Bravvn* (1). Je ne conteſterai pas que Blonay ne puiſſe ſe trouver écrit *Bronay*. C'eſt un fait ſur lequel je dois en croire ceux qui l'avancent. Mais n'en ayant aucune autre preuve, je puis douter ſi cette maniere d'écrire eſt plus ancienne que le Onziéme & le Douziéme Siécle, tems dont j'ai vû des titres, où paroit le nom de *Blonay*. D'un autre côté, il eſt certain que *Blean* étoit emploié dans les Gaules, pour former des noms de lieux ſitués ſur les endroits les plus élevés de la Contrée. Nous n'avons pas beſoin d'en chercher des exemples bien loin de la Suiſſe. La Bourgogne nous fournit trois *Blanot*, dont l'un eſt ſitué dans les plus hautes Montagnes du Pays, & au bord; derniere circonſtance marquée par *ot*, qui veut dire *bord*. Auſſi un autre de ces *Blanot*, eſt ſitué au bord d'un ruiſſeau, & en lieu élevé. C'eſt *Blacn* des Gaulois qui doit expliquer les noms de la plûpart des lieux des Gaules, à la tête deſquels ſe trouve *Blan* ou *Blain* ou *Elen*.

(*a*) Dav.
(*b*) Roſtren.

(1) Voy. Menag. *Orig. dell. Ling. Ital.* v. *Bruno*.

BOLLINGEN.

MEM. XV. Sept Villages de la Suiſſe portent ce nom. Tous ſont ſitués ſur les bords de quelque Lac ou Riviere, & dans un endroit où le Lac ou la Riviere forme un ventre. C'eſt auſſi ce que déſignoit la langue des Celtes par *Bol*, qui vouloit dire en général, étendue en rond, & en particulier *Ventre* (1). L'Anglois dit encore, *Belly*, Ventre, Panſe; & l'Irlandois, *Bolg*. J'ai déja eu occaſion de juſtifier que *lin*, ſignifioit *eau*, & *gen* jouë. Enſorte que *Bol-lin-gen* diſoit literalement, à la jouë, où l'eau fait un ventre; ce qui déſignoit bien la ſituation des lieux de l'Helvétie ainſi nommés. Elle n'eſt pas moins bien déſignée dans les noms des lieux des Provinces des Gaules, où *Bol* ſe trouve. Tel eſt celui de *Bolbec*, Bourg du Pays de Caux, ſur une Riviere qui porte auſſi le nom de *Bolbec*. Je ne dirai rien des lieux de la même Province, appellés *Bolleville*. Il ſuffira de citer encore *Bollinghem*, peu éloigné de Calais. La parfaite reſſemblance de ce nom avec le nôtre, diſpenſe d'en rapporter d'avantage.

BONMONT.

On prononce communément *Beaumont*, & l'on eſt dans l'idée que ce nom veut dire *Belle Montagne*. Ceux qui gardent toutes les lettres des anciens titres, où ce lieu eſt appellé *Bonmont*, croient qu'il veut dire *Bonne Montagne*. Mais nous avons fait voir ci-deſſus (*a*) que *Bon* ſignifioit non-ſeulement en général *Haut*, *Elevé*; mais en particulier la partie la plus baſſe, le pied d'une Montagne (2). Bonmont eſt préciſément au pied du Mont-Jura. Ces explications prouvent que ce nom fut impoſé par des Gaulois. Le nombre de Lieux des Provinces de France, dont le nom commence par *Bon*, eſt trop grand pour les rapporter, & faire voir dans leſquels ce mot doit néceſſairement être entendu dans l'une des ſignifications qu'il avoit parmi les Celtes, & non dans le ſens que

(*a*) p. 65.

(1) Dav. & Baxt v. *Blatum Bulgium*.

(2) L'Irlandois ſe ſert de *Bun* dans le même ſens. Dans cette Langue, *Bun an cnug*, eſt *le pied d'une Montagne*; parce que *Cnoc* ſignifie Montagne.

que *Bon* ou *Bonne* ont en François. Je me contenterai de dire, que ce n'eſt qu'un très petit nombre de ces noms où l'acception françoiſe puiſſe avoir lieu ; & me bornerai à expliquer un ou deux noms de la Gaule Belgique, dont on ne peut entendre la véritable ſignification que par la Langue Celtique. MEM. XV.

Oppenheim, Ville ſituée ſur la rive gauche du Rhin entre Mayence & Worms, eſt nommée dans la Carte de Peutinger *Bonconica*, & dans l'Itineraire *Bauconica*, & *Bouconica*, que M. Weſſeling juge bien *(a)* qui ont été faits de *Bonconica*. Le Celtique étoit ſans doute *Eon-con-iſc*, qui vouloit dire, Pied de la Montagne à la tête de l'eau, ou ſur le Rhin. C'eſt l'emplacement d'Oppenheim : nom, qui veut dire, *habitation au-deſſus*, ſi l'on ne ſe ſert que du Dialecte Allemand pour l'expliquer ; car ce ſera *Oppenheim* : mais ſi l'on en fait un nom Celtique, comme *Bonconiſc*, il ſignifiera, Habitation ſur la tête ou ſur la Colline : *Ob-pen-ham*.

(a) Itiner. Vet. p. 355.

Bonne, autre Ville ſur le Rhin, eſt nommée *Bonna* dans l'Itineraire & dans la Carte de Peutinger. Les Auteurs poſterieurs l'ont appellée quelquefois *Bunna* : preuve qu'ils ne croioient pas que *Bon* eût là une ſignification Latine. Effectivement il n'y en a qu'une Celtique, langue dans laquelle *Bon-ne-a*, & *Bon-a* ſignifie *Eau haute*, ou *le bord de l'eau*. Et c'eſt la même ſignification que le nom de *Bonna* de la Dace, & de *Bonna* de la Pannonie, dont il eſt fait mention dans l'Itineraire, où ces deux Villes ſont nommées *Bononica*. La ſituation de chacune des quatre, ainſi que celle de Boulogne en Italie & de Boulogne ſur mer, juſtifie cette explication : de même que *Bonac* ſur l'Arriège ; *Bonnay* en Franche Comté, & dans le Duché de Bourgogne ; *Eonnœuvre* en Bretagne ; *Bonnus* dans le Berri ; *Bonny*, Ville du Gatinois ſur la Loire. Mais les quatre Articles ſuivans montreront que les Gaulois de l'Helvétie n'uſoient pas moins de *Bon* en ce ſens, pour former des noms, que les habitans des autres parties des Gaules.

BONNEVILLE.

Il y a toute apparence que les premieres habitations de ce lieu furent placées ſur la Colline au pied de laquelle la Ville d'aujourd'hui

MEM. XV. d'hui eſt ſituée. Le nom de l'ancienne étoit apparemment *Bon-vvyl*, qui vouloit dire *Village haut*, ou *Village du pied de la Montagne*. Si c'étoit *Bon-a-vvyl*, il ſignifioit *Village du bord de l'eau*. Ignorant les acceptions de ce *Bon*, on a cru que le *Bon* du François le rendoit, & qu'étant l'épithète d'une Ville, il faloit dire *Bonne-Ville*. On pouvoit tout auſſi bien dire *Bon Village* ; car *Ville*, dans l'uſage des Gaulois, déſignoit un Village de même qu'une Ville. Le nombre des ſimples Villages de diverſes Provinces de France, qui ſe terminent ou commencent par *Ville*, & de ceux de l'Allemagne, dans leſquels ſe trouve le mot *Wyl*, eſt trop grand pour qu'on puiſſe douter de ces acceptions. Il ſe trouve de ces noms-là dans l'Helvétie Allemande & Romande. Nous aurons occaſion de les expliquer, parce qu'ils ont place dans notre Carte ancienne. M. de la Roque a donc trop reſerré la ſignification de *Ville* dans les noms, en diſant, que *le nom de Ville ſignifie une Métairie, & le lieu où l'on ſe borne* (1).

Qu'il y ait eu une Ville ou un Village ſur la Montagne au pied de laquelle eſt à préſent la Bonne-ville, c'eſt ce que le nom de *Neuve-Ville* en François, & de *Neuſtadt* en Allemand, que porte auſſi cette Ville, rend très-préſumable. On ne donne pas le nom de *Ville-neuve* à une ancienne Ville, relevée de ſes ruines dans l'endroit même. Son premier nom lui eſt conſervé. L'épithète de *Neuve* n'eſt communément attachée, qu'à la partie nouvellement bâtie, & pour la diſtinguer de l'ancienne. C'eſt ainſi qu'on a nommé *Ville-Neuve*, certaines Rues ajoutées aux anciennes Villes de Caſſel & de Berlin ; qu'à Berne l'on nomme encore *Neuſtadt*, Ville-Neuve, la Rue qui tient depuis la Tour des Priſons, juſqu'à celle du Grand Horloge. Il y a donc lieu d'établir, que *Bonne-Ville* eſt l'ancien nom de l'endroit dont il s'agit, & que ce nom en déſignoit la premiere ſituation. Douze lieux, Bourgs ou Villages de ce même nom, dans différentes Provinces de la France, & un dans la Savoye, ſont autant d'exemples de l'uſage que les Gaulois en faiſoient.

(1) *Traité de l'Origine des Noms. Ch. 7.*

BÖNNINGEN.

Ingen, qui eſt ce qu'il reſte à entendre du nom de ce Village, après l'explication de *Bon* dans l'Article précedent, ſe trouve être la terminaiſon d'un très-grand nombre de noms de Lieux de l'Helvétie. Il eſt vrai que c'eſt la Suiſſe Allemande qui fournit la plus grande quantité. Elle a donné lieu à un de nos Savans de dire, „ que les noms de la Suiſſe Romande, qui ſe terminent en *enge*, „ ou *inge*, ou *ens*, ſont Allemands, & corrompus de noms ter„ minés en *ingen*". MEM. XV.

Cette conjecture ſuppoſe 1° que *enge*, *inge*, & *ens*, à la fin du nom, ne ſont que *ingen* alteré. Elle ſuppoſe 2°, que *ingen* eſt purement Germanique.

On n'admettra ni l'une, ni l'autre de ces idées, ſi l'on obſerve, à l'égard de la derniere, que ce n'eſt point dans la Germanie ſeulement, ni en particulier dans la Suabe, qu'il ſe trouve pluſieurs noms terminés en *inge*; mais qu'il y en a dans les Provinces des Gaules, où le Dialecte Germanique n'a jamais prévalu. Nous avons déja cité *Bollinghem* près de Calais. Le Boulonnois a *Bezinghem*. Sans nous éloigner ſi fort de nos contrées, le Chablais & la Savoye, ont quelques-uns de ces noms : *Alinge*, *Merlinge*, *Buringe*, *Corſinge* &c. Suppoſé même que ce fut par des Allemands de la Suabe que ces Vilages euſſent été ainſi nommés, ce qui n'eſt nullement probable; il n'en faudroit point inférer que ces noms fuſſent purement Germaniques. Le Peuple, qui prit ou reçut le nom d'*Allemans*, renfermoit dabord plus de Gaulois que de Germains. Bien que ceux-ci l'ayent emporté dans la ſuite ſur les Gaulois, & que par là la langue des derniers ait cédé la place à celle des premiers, il ſera reſté dans cette Langue Allemande quantité de mots Gaulois; & il eſt aſſurément plus ſûr de regarder comme tels ceux dont il eſt demeuré des exemples dans les Gaules, où les Allemans ne les ont à coup ſûr point établis, que de croire purement Germaniques les noms qui ſe trouvent chez l'une & chez l'autre Nation: ſur-tout ſi ces noms, expliqués par la Langue Celtique, déſignent bien la ſituation des lieux, & n'ont aucune ſignification qui y réponde le moins du monde, étant expliqués par la Langue Allemande.

MEM. XV.

Or c'eſt ce que nous avons déja eu occaſion de remarquer de la terminaiſon *ingen*, ſur le nom d'*Aeppingen*, & dont nous verrons bien d'autres exemples.

Préſumer que *enge*, *inge*, & *ens*, à la fin des noms François repréſentent toujours *ingen* Allemand, c'eſt ſe préparer une grande facilité pour l'explication du nombre conſiderable de noms terminés de l'une ou de l'autre de ces trois façons. La découverte feroit ſans doute grand plaiſir aux Etymologiſtes. Si elle étoit accompagnée de preuves qui convainquiſſent de ſa juſteſſe, j'en aurois profité, & me ſerois épargné d'ultérieures recherches. Celles que je me ſuis cru obligé de faire, pour avoir à préſenter là-deſſus quelque choſe de plus ſatisfaiſant qu'une conjecture, m'ont appris que *ing*, & *inge*, à la fin d'un nom, n'avoient pas la même ſignification dans tous. Je dois ces lumieres à M. Wachter. Ce Savant enſeigne (*a*). 1°. que dans les noms Patronymiques *ing* veut dire *Fils*. 2° Que dans les noms de Peuples, il ſignifie *originaire du Pays*, au nom duquel ce mot eſt ajouté. 3°. Dans les noms des Cantons, des Villes, des régions, des habitations, il ſignifie *Terre* : c'eſt le γῆ des Grecs, renverſé. 4°. Dans les noms d'Animaux, il ſignifie *un* individu de cette eſpèce. 5°. Quelquefois c'eſt ſimplement une terminaiſon, faite de *ig*, qui veut dire *aiant*, ou *qui a*. 6°. Enfin, ce n'eſt d'autres fois qu'un allongement du mot finiſſant par une *n*, qui naturellement attire le *g*. Des exemples de chacune de ces acceptions juſtifient ces diſtictions de M. Wachter. Comment donc ſeroit-il poſſible qu'elles puiſſent s'appliquer de même aux terminaiſons des noms François en *enge*, *inge*, & *ens* ? Cela ſe peut d'autant moins, que nous aurons lieu de voir ces terminaiſons expliquées d'une maniere, qui prouvera qu'elles ſont des mots Celtiques, tout comme ceux auxquels elles ſont jointes, pour former les noms qu'elles terminent. Auſſi le même M. Wachter fait-il dériver *ing* du mot Celtique *Engi*, engendrer, produire. Il y a une obſervation à ajouter à celles de ce Savant : c'eſt qu'en certains noms *eng*, *ang*, & *ing*, ſont le mot par lequel les Gaulois déſignoient ce qui n'eſt pas large, & dans les noms de Lieux, *ſerré*, *étroit*, comme on l'a rendu ſur le nom *Bernang*. Cette derniere ſignification paroit devoir être préferée aux autres dans les noms

(*a*) Prolegom. VI. v. *Ing*.

des

des lieux dont la ſituation le demande : & tel eſt *Bonningen*, placé en lieu ſerré au pied d'une hauteur ſur le bord du Lac de Thun. MEM. XV.

BONSTETTEN.

Ce lieu, qui a donné ſon nom à un Bailliage du Canton de Zurich, a été bâti dans les tems reculés. La conjecture faite par Mr. Breitinger, qu'il étoit nommé *Eponſtetten*, par la raiſon que la Déeſſe Epone pouvoit en être la Divinité Tutelaire, ne lui attribue pas moins d'antiquité. Mais on ne porteroit par là cette antiquité que juſques au tems où les Romains firent connoître ces ſortes de Dieux aux Helvétiens, ou que ceux-ci les adopterent. Ainſi *Bonſtetten* n'auroit pu recevoir ce nom qu'après l'établiſſement des Romains dans l'Helvétie. Ce n'eſt pas en borner autant l'ancienneté, que regarder la dénomination comme ne tenant rien du nom d'Epone ; mais ſimplement comme un nom Celtique, formé de *Bon* (*a*), haut, & de *ſtad*, Etat, lieu où l'on s'établit (*b*). Bonſtetten eſt ſur une hauteur.

(*a*) Voy. ci-deſſus *Bonneville*.
(*b*) Day. & Roſtren. Voy. *Tom. II. p.* 511.

BONVILLARS.

Il ſuffit de ſavoir que ce Village eſt au pied du Mont Jura, pour qu'après avoir lu ce que ſignifie *Bon* dans le nom de *Bonneville*, on ne doute plus que ce mot, joint à celui de *Villars*, ne ſignifie, Village au pied de la Montagne.

BORNE, Riv.

Le nom de cette Riviere du Vallais ne vouloit dire en Celtique, que Fontaine, ſource. *Born*, en cette langue, étoit le même que *Brun*, conſervé dans les Dialectes Germaniques (*c*). Preuve que ce n'étoit pas dans ces Dialectes ſeulement qu'on uſoit de ce nom pour déſigner des Rivieres, c'eſt que les Gaulois du *Velay* nommerent auſſi *Borne*, celle qui ſe joint à l'*Olizon* dans les Foſſés du Puy Capitale du pays.

(*c*) Wach. v. *Born*.

BORRIS

BORRIS.

MEM. XV. Château, ou lieu fort sur le cours de la riviere, étoit ce que signifioit *Bor-ry-isc* en Celtique. Ce qui a été dit dans l'article d'*Arburg*, satisfera sur la signification de *Bor*. Celle de *Ryu* ou *Ry*, pour Riviere, Ruisseau, sera justifiée par un grand nombre d'exemples dans ce Mémoire. En attendant, on peut voir Baxter (*a*). Pour *isc*, il a déja paru ici plus d'une fois. La situation de *Borris* sur une hauteur, à la droite de la Kandel, ne présente rien que de conforme à nôtre explication. *Bory*, Bourg de l'Angoumois, aura été ainsi nommé par même raison. Le nom, qui fera le sujet de l'article suivant, en est un troisiéme exemple.

(*a*) Voc. *Belisama.*

BORISCHWYL.

Trois mots Celtiques, tous expliqués ci-devant, composent le nom de ce Village placé sur la rive gauche du Lac de Hallwyll. *Bor-isc-wyl*, vouloit donc dire, Village de défense sur l'eau.

BOSCHENRIEDT.

La plus part des Etymologistes font *Bosch* Grec d'origine, & le tirent de *Βόσκειν*, paître; parce que les lieux pleins de Broussailles font ordinairement destinés à servir de paturages (*b*). Menage a déja vû que c'étoit un mot de la langue des Germains, & qu'on n'en sauroit douter (1). Il le dit dans ses deux Dictionnaires Etymologiques. Ce ne sont pas non plus les endroits remplis de Buissons qui méritent le mieux d'être désignés par le paturage qu'ils fournissent. Il n'y est jamais aussi abondant que dans les lieux sans broussailles. Si par *Bosch* on entend un *Bois*, étoit-il naturel d'en former le nom sur le moins considerable des avantages qu'on retire des Bois? Les Forêts méritoient bien d'avoir un nom qui les désignât autrement que par le paturage, dont plusieurs manquent entierement. Les Celtes avoient sans doute donné aux Bois des Gaules un nom en leur langue, avant que la Grecque y passât. Ils en avoient

(*b*) Wach. v. *Busch.*

(1) Ella (voce) è, indubitabilmente, d'origine Tedesca. *Orig. dell. Ling. Ital.* v. *Bosco.*

avoient même plus d'un, auſſi bien que pour déſigner un lieu abondant en paturages. Ces lieux les Gallois les appelloient & les appellent encore *Lle ymbavvr* ; *Lle y borfau* (1), *Porfadir* (*a*) ; & les Bas Bretons *Mæs*, *Treſt*, *Paſturaich* (*b*). Notre Peuple a conſervé le dernier, en y ajoûtant la terminaiſon en *o*, ſur laquelle il a été du même goût que les Italiens, dont il a d'ailleurs plus imité la langue qu'aucun autre Dialecte des Gaules ; effet du voiſinage : Notre Peuple dit donc *Paturageo*, prononçant *geo*, à peu près comme les Italiens *gio*. Le nom des Bois en Gallois eſt *Coed*, *Coedvvig*, *Gvvig*, *Llvvyn*, *o goed* (*c*) ; & en Bas Breton *Coad*, *Coët*, *Coëd*. Dans la Langue des Helvétiens c'étoit, comme aujourd'hui, *Boû*. Les Gaulois diſtinguoient bien par un nom particulier, les petits Bois, les Boſquets, des Forêts. Ils nommoient les premiers *Bochad* (*d*) ; mot qui s'eſt conſervé chez nous, non ſeulement par le nom d'un territoire qui le porte ; mais auſſi par celui de *Bochet*, que donne notre peuple à un Bouquet de Bois. On voit par là que le terme n'eſt pas moins Gaulois que Germanique ; & qu'ainſi le nom de *Boſchenriedt*, quoi qu'il paroiſſe être tout de l'idiome Allemand, eſt auſſi de celui des Gaules. Il déſigne un lieu près d'un petit Bois & d'un endroit rempli de joncs, c'eſt-à-dire, d'un marais. Ce Village du Sibenthal auprès des ſources de la Sibne, n'étoit pas mal nommé ſuivant la ſituation. Douze lieux des Provinces de la France portent le nom de *Boſc* : & trente-neuf, dont ce mot commence le nom, ſont un aſſés bon nombre de preuves de l'uſage qu'en faiſoient les Gaulois.

MEM. XV.

(*a*) Dav.

(*b*) Roſtren. v. *Paturage*.

(*c*) Dav.

(*d*) Roſtren. v. *Boſquet*.

BOSSONENS.

Ce nom fût formé de *Bocz* & de *Onnen*. Le *cz* du premier de ces mots ſe prononçoit, & ſe prononce encore aujourd'hui par les Bretons (*e*), comme *ff*. Chez les Gaulois, de même que dans le langage de notre Peuple, *Bocz* ſignifioit *Boſſe*, où le François n'a fait qu'ajouter l'*e*. Au figuré, en parlant d'un terrain, *Bocz* en

(*e*) Roſtren. v. *Boſſe*.

(1) *Lle*, eſt Lieu : *Ymbortb*, Pature : *Porſa*, Paturage : *Porfadir*, terre à paturage. DAV.

MEM. XV.

en désignoit l'inégalité. *Onnen* étoit Fresne (*a*). *Bossonens* vouloit dire, lieu de tertres, ou monticules, & abondant en Fresnes. Cette dénomination n'est pas contredite par la situation. Elle n'avoit rien de singulier. Divers endroits des Gaules portent des noms à la tête desquels on voit l'ancien *Loss.* Tels sont *Bossac*, dans l'Angoumois; & en Bretagne, au bord de l'Oud; *Bossancourt* en Champagne; la *Bosse* en Normandie, en Franche Comté, & dans le Maine; *Bossée* en Touraine; *Bosset* en Perigord; *Bosseval* en Champagne; *Bosseville* en Normandie; *Bossu* en Flandre.

(a) Dav.

BOTTENS.

Bod, dans la Langue des Celtes, étoit *Habitation*, lieu de demeure (*b*). *Den* & *Ten*, car le *D* & le *T*, s'emploient indifféremment, désignoit une Colline. L'endroit où est aujourd'hui le Village de ce nom, n'est pas proprement une Colline, mais celui où le Château étoit placé, & qui fut peut-être l'emplacement des premieres habitations, est une hauteur, qui forme une petite Colline. Quoi qu'il en soit, les noms composés ou des deux mêmes mots, comme *Botans* dans la Haute Alsace; ou qui n'ont que le premier, comme *Botheon* dans le Foretz, sur la Loire (*Bod-te-on*, en Celtique, *Toit de l'habitation de l'Eau*): ou *Bottes* en Champagne, font voir que les Gaulois usoient de ce terme, ainsi que les autres Celtes. Nous allons en voir encore deux exemples de ceux de l'Helvétie.

(b) Dav.

BOTTINGEN.

C'est le nom d'un Village près de Berne, & d'un autre sur la Sibne. Si la terminaison en *ingen* est la même que celle en *ens*, comme on l'a avancé, ce nom n'aura pas besoin d'autre explication que *Bottens*. Mais si ces terminaisons sont des mots différens, ce sera par une des acceptions de *ingen*, indiquées ci-dessus (*c*), qu'il faudra expliquer le nom de *Bottingen*. Il viendra également des Gaulois. L'usage pour lequel je le place ici, n'en demande pas d'avantage.

(c) Voy. *Bonningen.*

BOUDE-

BOUDEVILLIERS.

C'eſt le nom du principal Village de la Mairie ainſi nommée dans la Seigneurie de Vallangin. Nous avons vû que *Bôd* vouloit dire *habitation* (*a*). C'eſt le même mot que d'autres Dialectes des Gaules prononçoient & écrivoient *Peu*, *Pou* & *Bou* (*b*); dont les Germains firent *Bau*, les Gots *Baua*, les Islandois *Bo* & *Bu* (*c*), les Anglo-Saxons *Bye*, & *By*. On s'en ſervoit dans ces différens langages pour déſigner un Pays, une Ville, un Village, une Maiſon, un Fond de terre (*d*). La Roque (*e*) rend bien *Bu*, par lequel divers noms de Lieux de France ſont terminés, comme *Tournebu*, *Carquebu*, *Bourguebu*, en diſant, que cette terminaiſon veut dire *Pays*, *Canton*. Les noms de *Baud* en Bretagne; *Baude* & *Baudemont* en Normandie; *Baudean* en Bigorre; *Baudier* & *Baudignan* dans le Gabardan; *Baudoncourt* en Franche Comté; & *Boudonvilliers* en Champagne, ne doivent pas être expliqués autrement, quant à *Baud*, que celui que nous avons en main, dont ils ſont, à cet égard, autant d'exemples. Le ſuivant en fournit encore un de l'Helvétie.

MEM. XV.

(*a*) Voy. *Botteus*.
(*b*) Dav.
(*c*) Vacht. v. *Bau*.
(*d*) Id. *ibid*.
(*e*) De l'origin. des noms. *p*. 63.

BOUDRY.

La Principauté de Neûchâtel donne ce nom, comme le précedent. Une petite Ville le porte, & l'a communiqué à la Chatelenie dont elle eſt le principal lieu. On peut le compoſer de *Boud* & de *ry*, ou de *Bou* & de *dry*. Les acceptions de *Boud* & de *Bou*, ſont les mêmes, ainſi qu'on vient de le marquer ſur *Boudevilliers*. La Reuſe, qui paſſe au milieu de *Boudry*, fera préférer la premiere façon d'en compoſer le nom, à la derniere. Car il eſt aſſés naturel que ce nom ait quelque rapport à la Riviere. *Ry* la déſigneroit. D'autres aimeront peut-être mieux croire que *Bou-dry* eſt le nom Celtique, dans lequel *dry*, le même que *Tri* & *Tre* (*f*), ſignifieroit *Ville*: & ainſi ce nom entier voudroit dire, *Ville du Pays*, ou du Canton. On appuieroit cette explication de l'exemple de deux Bourgs des Gaules, l'un de l'Orleanois, l'autre de l'Auvergne, qui n'ont pas d'autre nom que *Bou*; & de Deux-cents quinze noms, de lieux où ce mot eſt à la tête, dans le Dictionnaire de la France.

(*f*) Baxt. v. *Cenio*. & *Trinovantes*.

MEM. XV. De ce nombre eſt un Village de la Champagne appellé *Boudreville*, nom qui, ſi l'on en retranche *Ville*, ſera parfaitement le même que *Boudry*.

BOVERET.

Si *Ret* étoit le même mot que *Read*, *Rhyt* & *Rot*, qui vouloient dire le paſſage d'une Riviere (*a*), BOUE-RET déſigneroit un lieu où l'on paſſe la riviere. Le Rhône ſe partageant là en trois branches, qui forment ſes trois embouchures dans le Lac, chacune de ces Branches ſeroit plus facile à paſſer, que plus haut où toutes les Eaux, qu'il roule, ſont raſſemblées. Peut-être *Ret* n'eſt-il là que pour déſigner le cours de l'eau, & marquer que l'endroit en eſt proche. On pourroit le dire, ſi le *t* étoit de trop, comme cela ne ſeroit point impoſſible, peu de noms anciens ayant paſſé juſqu'à nous ſans avoir éprouvé quelque variation dans la maniere d'en écrire une partie. Ce qui appuieroit cette conjecture, c'eſt que *Bourres* près de St. Omer, [écrit *Buver* en quelques Cartes] & *Bovere* dans le Maine, ſont auſſi ſur des Rivieres. Enfin peut-être *et* n'eſt-il dans *Boveret*, qu'un diminutif, uſité dans la langue de notre Peuple, comme en François, pour les noms maſculins, ainſi que *ette*, pour les Feminins. En ce cas, *Bou-er-et* ſignifioit ſimplement *petite terre habitée*. Les acceptions de *Bou* ont été indiquées dans les deux articles précédens. Les Gaules ont auſſi des noms compoſés des mêmes mots. Quelle qu'en ſoit la véritable explication, ces noms prouvent que des Gaulois ont formé le nom de *Boveret*. On a *Bouverans* en Franche Comté; *Bouvereſſes* en Picardie; *Bouveron* dans le Pays Meſſin. Tous ces lieux ſont ſur des rivieres, comme *rans*, *eſſes*, & *on*, qui terminent leurs noms, le marquent.

(*a*) Baxt. v. *Bremenium.*

BOUGY.

Guy & *Gy* en Celtique étant *Eau* & *Riviere* (*b*), habitation de l'eau, c'eſt-à-dire, au-deſſus de la Riviere, eſt ce que ſignifie le nom de *Bougy*, au deſſous duquel coule l'Aubonne. Pluſieurs lieux des Gaules furent ainſi nommés à cauſe de leur ſituation. Je

(*b*) Ed. Luid *Adverſar.*

mets

mets dans ce nombre *Baugy*, Bourg de Berri ; *Bauguy* en Picardie ; deux *Bougy* en Normandie, & un dans l'Orleannois. MEM. XV.

BOURNENS.

On ne fait point ſentir l'*s* en prononçant ce mot, ni dans la Langue du Peuple, ni en François. Cette Lettre y a été miſe, ſelon toute apparence, par gens qui ne ſachant pas la véritable maniere de l'écrire, ignoroient qu'il faloit un *t* ou un *d*, ſi ce nom devoit ſe rapporter à la ſituation. C'étoit *Village du Ruiſſeau*, ou ſur le Ruiſſeau, qu'on vouloit qu'il ſignifiât ; & *Burnant* le diſoit. *Bur* ſe prononçoit anciennement *Bour* : l'on a vû qu'il ſignifioit Bourg, Village, & Forteresſe. *Nant* étoit *Ruiſſeau* & *Riviere*. Mais il eſt probable que c'étoit ſimplement *Bournenn* que l'endroit fut nommé, & que ce nom ne vouloit dire que *Maiſon de payſan*. Car *nenn* ſignifioit Toit (*a*), & *Bur*, homme de la Campagne, qui cultive la terre (*b*), & même tout habitant d'une Ville, d'un Village, ou d'un endroit où il y a communauté. C'eſt préciſément *Bournenn* que prononce le Peuple, qui a mieux conſervé l'ancienne prononciation, qu'elle ne s'eſt conſervée parmi les ordres de perſonnes qui ont pris le François. Un Bourg de la Touraine, & un dans le Poitou, ont pour nom *Bournan*.

(*a*) Dav.
(*b*) Vacht. v. *Bauer*.

BOUSSENS.

Il en eſt de ce nom comme du précédent, par rapport à la maniere de l'écrire. On a ajouté à la fin une *s*, qui n'y devroit point être. Le peuple ne prononce que *Bouſſen*, en conſervant le ſon de l'*e*, au lieu qu'en François on le prononce *Bouſſan*. C'eſt bien un mot des Gaules que *Senn*. Il déſignoit un troupeau, une aſſemblée, un lieu où ſe raſſembloient pluſieurs perſonnes en communauté (*c*). *Senlis* a été ainſi nommé parce que deux Rivieres y raſſemblent leurs eaux en ſe joignant : *Sen-lis* dit cela en Celtique. Ainſi en cette Langue *Bou-ſenn* ſignifioit *habitations raſſemblées*. Il y a un *Bouſſens* dans la Comté de Cominges, & un *Bouſſenac*, dont le nom n'a de plus que la terminaiſon en *ac*, ſi fréquente dans ces pays-là. *Bouſſenois* en Bourgogne, eſt encore le même nom auquel

(*c*) Id. v. *Sen*.

MEM. XV. quel on a ajouté *ois*, l'*üi* des Celtes, pour marquer qu'il y passe un ruisseau. *Buseno*, Village de la Vallée des Grisons appellée *Galancker-thal*, porte visiblement le nom que nous expliquons.

BRAILLON. Ruisseau.

Braich en Gallois, *Breac'h*, *Brac'h*, & *Breh* en Bretagne, veulent dire *Bras*. Notre Peuple a conservé le dernier comme le Dialecte de Vannes. On sait que *On* étoit *Eau*. Ce Ruisseau, qui passe devant la porte occidentale de Lutry, est effectivement un des bras de celui qui descend de Savuy.

BRAN.

Ce Hameau est placé au devant du mont de Montreux. Aussi *Bran* signifioit-il en Celtique *Front*. C'étoit le même mot que *Bron*, la Poitrine, & toute autre partie du devant d'un Corps. Baxter, qui indique ces significations (*a*), ajoute que ce n'est que de *Bron* des Celtes qu'on a fait en Latin *Frons*, & conséquemment *Front* en François. Mais *Bran* vouloit aussi dire *Forteresse*, lieu de défense (*b*). Il pourroit y avoir eu anciennement quelque Chateau en cet endroit, que son élevation rendoit déja fort. Un Bourg de l'Angoumois porte le même nom. Il le tient des Celtes, tout comme ils nommerent *Brans*, dans la Franche Comté, *Branne* dans la même Province, & dans le Limosin, & une quantité d'autres lieux de diverses Provinces, dont le nom commence par *Bran*.

(*a*) V. *Brauvis.*

(*b*) Id. v. *Brannodunum.*

BRANDIS.

Les acceptions de *Bran* rapportées dans l'Article précédent, sont toutes applicables à ce lieu, aujourd'hui chef d'un Bailliage. C'est un Château très-ancien, placé au front d'un Mont, au pied duquel coule l'Emme. Le nom dit tout cela; car *Dis*, & *Tis*, désignoit une Riviere, un cours d'eau (*c*). La *Teiss* en Hongrois *Tissa*, n'a pas d'autre nom; & c'est de ce mot que fut formé le nom du *Tesin*. Cette explication ne convient pas moins à la situation de *Brandis* en Provence, entre Senez & Castellane, sur la riviere d'Asse; à *Brandon* en Bourgogne, sur la Crosne, & à *Brandis* dans le Canaveis, au delà d'Ivrée, dans le pays des anciens Salasses.

(*c*) Baxt. v. *Tuesis.*

BRATTELE.

Brathu en Celtique, vouloit dire *mordre*, *percer*, *rompre* (*a*); & c'eſt probablement de ce mot que s'eſt fait celui de notre Peuple *Fratzy*, rompre, briſer : tout comme *Freza* & *Effreza*, qui dans le même langage du pays ſignifie rompre en pluſieurs pieces, eſt viſiblement *Freuza*, *Froëza*, & *Diſroëza*, dont ſe ſervent encore les Bretons, pour dire la même choſe (*b*). *Bratt* étoit une piece détachée, un lambeau. *Brattele* pourroit donc avoir été ainſi nommé, à l'occaſion de quelque combat qui ſe ſeroit donné dans cette Vallée. Elle en auroit été appellée *Brat-tal*, Vallée de la défaite. La perfidie, la trahiſon, étoit déſignée en Celtique par le mot de *Brâd* (*c*). D'autres diſoient *Barad* (*d*) ; & de là probablement l'ancienne clauſe des Contracts, *ſans fraude ni* BARAT (1). Peut-être que quelque trahiſon ſe découvrit ou s'exécuta en cet endroit ; ce qui lui fit donner le nom de *Lieu de la Vallée de trahiſon* ; ç'eut été le ſens literal de *Brad-tal-le*. L'une & l'autre de ces explications prouvant également que le nom eſt Celtique, ſervira également à mon but. Deux noms, indubitablement de la façon des Gaulois, ne laiſſeront aucun doute, qu'ils n'en formaſſent, où ils faiſoient entrer *Brâd* & *Brat*. Le Bas Armagnac a un Village nommé *Brats* ; & l'on voit *Brat* dans le premier mot, dont fut compoſé le nom de la Capitale des Gaulois du Beauvoiſis, que Céſar (2) appelle *Bratuſpantium* ; qui devoit rendre le Celtique *Brat-uiſc-pen-ti*, dont l'explication literale eſt *Maiſon* (Ville) *principale* (capitale) *d'une piéce* (d'un diſtrict) *de l'eau* (ſur la riviere). Cette explication rend le ſens de chaque mot, & répond parfaitement à la ſituation de *Beauvais*. Nous avons vû que *uiſc* déſignoit particulierement un aſſemblage de diverſes eaux. Trois Rivieres ſe joignent au-deſſus de cette Ville, pour groſſir le Terrain ou Therin, ſur lequel elle eſt placée. En ſorte que *Bel-o-vvag*, nom Celtique

MEM. XV.

(*a*) Baxt. v. *Tuæſis.*

(*b*) Dav.

(*c*) Roſ. tren. v. *Rompre.*

(*d*) Dav.

(1) Cette origine eſt toute ſimple, & aſſurément bien plus plauſible que les Etymologies de Menage, & de Ferrarius. Le premier fait venir Barat de *Varius* ; & le ſecond de *paria facere*. Voy. MENAG. Orig. dell. Ling. Ital. v. *Baratto.*

(2) De Bell. Gall. *Lib. 2. Cap. 13.*

MEM. XV. tique du Peuple, qui, ainſi que nous l'avons dit, vouloit dire *à la tête de l'eau*, déſignoit auſſi la ſituation de cette Capitale au confluent de ces rivieres.

BREMIS.

(a) Baxt. v. *Bremenium.*

Bre-man-is, ſignifioit en Celtique, *Lieu de la Colline de l'eau* (*a*). Car *Bre* étoit Colline; *man*, lieu; *is*, eau, riviere. Que de *Bremanis*, on eût fait *Bremis*, il n'y auroit rien eu de plus autoriſé par des exemples. Mais il n'eſt point néceſſaire de recourir à cette conjecture. L'*m* eſt une de ces lettres que les Celtes ajoutoient volontiers au commencement, au milieu & à la fin des mots compoſés, pour en rendre la prononciation plus aiſée, ou plus agréable. Voy. Wachter *Proleg. Sect. IV.* Celui de *Bre* n'avoit pas moins beſoin que bien d'autres de cette addition. Auſſi l'y mettoient-ils quelquefois pour en former des noms de lieux. Ceux de *Brem*, appellé aujourd'hui St. Martin de Brem, Bourg en Poitou, & de *Brem*, appellé St. Nicolas de Brem, dans la même Province, en ſont des exemples. Le Vilage du Vallais, dont il s'agit, ſe trouvant au pied d'une Colline vers l'embouchure de la *Borne* dans le Rhône, ne pouvoit être mieux nommé, eu égard à ſa ſituation. Le nombre des noms de lieux des Gaules qui commencent par *Bre*, eſt trop grand pour en charger cet article. Si l'on prend la peine de les chercher ſeulement dans le Dictionnaire de la France, & d'examiner enſuite leur ſituation, on verra de ces deux circonſtances l'une; ſavoir, que l'endroit eſt, ou étoit anciennement ſur une Colline, ſoit ſur une hauteur; ou qu'il y avoit un Château de défenſe: car *Bre* avoit auſſi cette acception dans la Langue des Celtes. Je ne citerai qu'un des noms ſemblables, par leur ſignification, à *Bremis*. C'eſt *Bremeur* en Bourgogne. Ce lieu eſt ſitué ſur un petit côteau; la Seine paſſe au bas. *Bremeur* diſoit cela en Celtique, vû que *eur* en cette Langue eſt Eau & Riviere. Le nom ſuivant donnera encore un exemple de l'uſage de *Brem* dans l'Helvétie, pour déſigner les lieux ſur des Collines.

BREMGARTEN.

Ce n'eſt pas ſeulement à une Ville & à des Villages que les Helvétiens Gaulois donnerent le nom de *Bremgarten* : ils l'impoſérent auſſi à des Forêts, qui ſe trouvoient, de même que ces lieux-là, ſur des Côteaux ou des Collines. C'eſt tout ce qu'il étoit néceſſaire que j'ajoûtaſſe, pour l'explication du nom de ces Forêts, à ce qu'on a déja dans cet Ouvrage (*a*) ſur le nom de la Ville de *Bremgarten*. MEM. XV.

(*a*) Voy. *Tom. I. p.* 129.

BRENETS.

La ſituation du lieu nommé *les Brenets*, dans les Montagnes qui ſéparent la Principauté de Neûchâtel de la Franche-Comté, & vers l'endroit où le ruiſſeau, qui y deſcend de Rancenier, ſe jette dans le Doux, lequel tombe là de haut, enſorte que l'endroit eſt nommé *le Saut du Doux* ; cette ſituation, dis-je, fait d'abord connoître que les Gaulois nommerent ce Village *Bre-ned-iſc*, dont on a fait *Brenets*. On a vû les ſignifications de *Bre* & d'*iſc*, dans l'Article *Eremis*. Celle de *Ned* eſt la ſeule qu'il reſte à établir. *Nydhu* en Gallois eſt *Tordre* & *Filer* (*b*). Les Bas-Bretons diſent *Neza*, *Nea*, & *Neein* (*c*), comme le Grec νήθειν. Le Prétérit de *Nea* eſt *Neët*. Les Celtes donnerent ce Prétérit pour nom à de petits ruiſſeaux, qui n'ont que des *Filets d'eau*, maniere de parler par laquelle le François a conſervé cette idée. Dans la Comté de Morgan en Angleterre, il y a une petite riviere nommée *Nedh*, & en Anglois *Neath*. Une autre dans la Contrée de Sollwey, appelle *Nid*. La Saintonge a un Ruiſſeau nommé *Né*, qui entre dans la Charente. Le Perigord a la *Nea*, qui ſe jette dans le Cher. La Guyenne a la *Nesle*, qui ſe perd dans la Garonne. C'eſt dans le même fleuve que ſe rend la *Neſte*, petite riviere de l'Armagnac. Une petite riviere du Bearn, qui tombe dans le Gave de Pau, eſt nommée *Nez*. Le Brabant, l'Electorat de Treves, le Duché de Brunſvic, & la Weſtphalie dans les terres de Paterborn, ont chacun une riviere dont le nom eſt *Nette*. Celui de *Netze*, que porte une riviere du pays de Lunebourg, & ceux de *Nidder*, Ruiſſeau de la Weſtphalie, de la *Nidda* de la Wetteravie, & des deux *Nide* de la Lorraine,

(*b*) Baxt. v. *Nidum*.
(c) Roſtr. v. *Filer*.

MEM. XV. sont autant de descendans du Celtique *Nydhu*, ainsi que celui de la *Nabe* du Haut Palatinat, de la *Nahe* du Bas, & de la *Nahe* du Henneberg; de la *Nethe* de la Marche de Brandebourg, de la *Nuthe* ou *Nude*, du même pays, & de la *Nuthe* de la Principauté d'Anhalt. *Brenets* veut donc dire, une Colline où passe une petite riviere ou un ruisseau, & où se rassemblent des eaux.

BRENLES.

S'il ne faut point une *s* à la fin de ce nom, il ne signifiera que Lieu de la Colline : c'est ce qu'exprimoit en Celtique *Bren-le.* Si l'*s* doit y être, il devra être traduit par, près de la Colline : *Bren-lez* disoit cela, *lez* signifiant *près* (1). *Brenle* est le même nom que celui de *Bransle*, lieu du Gatinois. Une riviere qui sort d'un Côteau du Vendômois, & se jette dans la Rille, s'appelle la *Branle*; du Celtique *Bran-liü*, Riviere du Côteau.

BRENTZIGHOFFEN.

Le nom de ce Village sur une Colline & un Ruisseau, qui tombe dans l'Are, marque bien cette situation : car c'est de *Brentisc* Celtique, qu'on a fait *Brentzig*; & *Hoffen*, n'est pas moins de la même Langue des Celtes. Cela a été prouvé sur le nom *Aettighoffen.* Par rapport à *Bren*, les acceptions en ont été indiquées dans l'article *Bern.* Le nom entier signifioit donc, Habitation de la Colline sur l'eau.

BRESSONNAZ.

La petite Riviere qui passe en cet endroit, & se jette là dans la Broye, a probablement donné son nom au lieu, qui d'ailleurs n'est point mal désigné par ce nom, relativement à sa situation. Il est au pied d'une Colline, & la riviere qui y tombe, fait assés de bruit. *Bre-sôn-as*, vouloit dire en Celtique, son de l'eau de la hauteur. Les Gaulois avoient le mot de *sôn*, avec la même acception qu'il a en François (2). Les Bretons disent *Sonn*, *Seing* *Sezn*,

(1) Rostren. v. *Près.* (2) Dav. & Baxt. v. *Tanarus.*

Sezn, & ſans doute auſſi *Sin*; car ils diſent *Sini*, comme *Senni*, ſonner. C'eſt de *ſein* & *ſin*, qu'on a fait *Tocſin*, ſon à coup de *toc*, coup bruſque (*a*). Nous avons vû que *as* étoit Eau, Riviere. MEM. XV.

(*a*) Voy. Roſtren. v. *Son.*

Peut-être auſſi *Bre-onna* étoit-il l'ancien nom Gaulois, où l'on a ajouté deux *s*, pour le rendre plus coulant & plus ſonore. Il ſignifieroit ſimplemement *eau de la hauteur.* Cette petite riviere ſort du plus haut du Jurat. Des lieux des Gaules portent le nom de *Breon*, & *Brion*, qui eſt le même. Neuf de ces derniers, deux *Brionne*, & cinq *Brienne*, qui n'en différent pas pour la ſignification, ſont indiqués dans le Dictionnaire de la France. Hadrien de Valois a remarqué (*b*) que *Ericnne* eſt nommée, dans les anciens hiſtoriens, *Breona Villa*, & *Briona*, & *Brienna.* Tous ces noms de lieux ſitués ſur des Rivieres ou des ruiſſeaux, ne ſignifient que Eau de la hauteur, ou de la Colline, non plus que ceux de *Brinay* & de *Brinon.* Du reſte, qu'il fut uſité de former des noms de *Bre* & de *on*, ou de *iü*, en les joignant par deux *s*, c'eſt ce dont *Breſſey* en Bourgogne, ſur la Tille, *Ereſſieux*, *Ereſſoncourt* & *Breſſon*, tous trois en Dauphiné, ſont des preuves. L'on doit même mettre dans ce rang le nom de *Breſſe*, quoique Valois (*c*) ait établi, qu'une Forêt, nommée *Saltus Brexius* ou *Brixius*, dont Aimoin fait mention (*d*), a fait donner ce nom au Pays. Car qui ne voit que cette Forêt étoit ainſi déſignée, parce qu'elle ſe trouvoit dans le *Saltus* ou *Pagus* nommé *Brexius ?* Le Canton aura ſans doute eu un nom avant le diſtrict, dont on vouloit faire connoitre la poſition, en l'appellant *Forêt de Breſſe.* Ce dernier nom eſt viſiblement le Celtique *Bre-ſiü*, qu'on rendit en Latin par *Ereſſcia*; ou ſimplement *Ere-ſe* même, qui n'eſt pas moins Celtique que *Bre-ſiü*, & veut dire la même choſe, ſavoir, *Eau*, *Riviere des Collines*, ou Collines & Rivieres, ce qui déſigne fort bien ce pays plein de Collines, & arroſé par le Rhône, la Saône qui l'enferme, & l'Ain qui le traverſe. De ſorte que le nom François eſt préciſément l'ancien de la Langue des Gaulois. Le nom de *Breſcia* en Italie, eſt le même, déſigne auſſi convenablement la ſituation de la Ville & du Pays, & lui a été donné par des Gaulois.

(*b*) Notit. Gall. *pag.* 95.

(*c*) Id. ibid. *p.* 96.

(*d*) Hiſt. *Lib.* 3.

BRETIGNY.

MEM. XV. Les Deux Villages de ce nom, placés dans notre Carte, furent ainſi déſignés, pour faire connoitre qu'ils étoient en lieu élevé & près d'un ruiſſeau. *Bre*, comme on l'a vû dans les Articles précédens, marquoit la premiere de ces circonſtances. *Tin* déſignoit un Village, auſſi bien qu'une Ville; & l'*y*, qui rend *iü* des Gaulois, indique l'eau ou le ruiſſeau. Cette dénomination étoit fort du goût des habitans des Gaules. On la trouve en diverſes Provinces. Pour ne rien dire des *Bretignoles*, dont il y a deux dans le Poitou, & deux en Normandie; il y a *Bretigny* dans le Diocéſe de Langres; *Bretigny* en Franche-Comté; *Bretigny* en Normandie, *Bretigny* dans le Pays Chartrain, connu par le fameux Traité de l'an 1360, entre les Rois de France & d'Angleterre: Enfin *Bretigny* ſur la Riviere d'Orge au deſſous de Mont-l'hery.

BRETONNIERES.

Don & *Ton* en certains Dialectes des Celtes, étoient le *Din* & *Tin* de quelques autres. *Bre-ton-y-eres*, n'aura donc rien de difficile à entendre, pour ceux qui ont vû dans ce Mémoire les acceptions de *Bre*, de *y*, & d'*er*, & *ere* & *eres*, qui ſont le même mot. Village de la terre de la Colline près de l'eau, ſera ce qu'on comprendra que veut dire le nom entier. C'eſt en déſigner la poſition. Les Gaulois de la Franche Comté aimoient à nommer ainſi les lieux ſitués comme Bretonnieres. Cette Province en a trois dont le nom eſt *Breteniere*. On n'y trouvera point de différence avec celui que nous expliquons, quand j'aurai averti que *Ten* a ici la même ſignification que *Ton*. Il y a auſſi dans cette même Province un *Bretonvillers*, comme en Normandie un *Bretonville*, & un *Bretoncelles*, Bourg conſiderable. Ces noms ne doivent pas être autrement expliqués à l'égard de *Bre* & de *ton*, que le nôtre. Mais *Bretonniere* du Poitou n'en diffère point du tout.

BREVI-

BREVINE la.

Brevan en Celtique eſt un *Moulin*, une Meule, qui tourne, & ce que nous appellons un Battoir (*a*). Il y a dans cet endroit de la Principauté de Neûchâtel un Moulin dont les Rouages ſont plus de cent pieds ſous terre, où le Lac d'Etalieres, dont le nom aura ci-après ſon Article, ſe perd, & va former, à ce qu'on croit, la ſource de la Reuſe. Ce Moulin eſt aſſés curieux pour avoir fait donner ſon nom au diſtrict, & à ſon principal Village. Cela ſuppoſeroit, que ce ſingulier établiſſement fut déja fait par des premiers habitans de la contrée. Ne ſachant pas l'hiſtoire de cette conſtruction, j'ignore ſi elle peut favoriſer par quelque endroit cette conjecture. Suppoſé qu'elle la renverſât, je ne renoncerois pas pour cela à mettre le nom de *Brevine* entre ceux dont des Gaulois ont été auteurs. *Bre* & *vine*, qui forment ce nom, ſont également Celtiques. Le premier a trop ſouvent paru dans l'explication des noms précédens, pour laiſſer là-deſſus le moindre doute. Le dernier s'eſt viſiblement fait de *Vind-iü* des Celtes, qui ſignifioit *tête de l'Eau* (*b*). La Brevine eſt effectivement à la tête ou ſur la riviere, qui s'engouffre là. *Brevonne* en Champagne, dont le nom eſt ſynonyme à *Brevine*, car *vond* ſignifie *tête*, tout comme *vind*, eſt auſſi à la tête, c'eſt-à-dire, près de la ſource de l'Auzon. Une Riviere de Normandie, qui tombe dans la Vire, s'appelle *Brevogne*. C'eſt toujours le même nom.

MEM. XV.

(*a*) Dav.

(*b*) Baxt. v. *Vinovium*.

BRIEG.

Les idées de *Ville*, ou *Forteresſe*, *ſituée ſur une riviere*, *que l'on y paſſe*, ſont celles que donnoit à ceux, qui entendoient la langue des Celtes, le nom de *Brieg*. Toutes ces idées ſe trouvent réunies, par rapport à la Ville de Vallais, qui me donna occaſion d'établir ces acceptions du nom, en juſtifiant, dans mon *Mémoire II.* (*c*), que des Celtes furent les fondateurs de cette Ville, ou impoſérent ce nom. Ces preuves rempliſſoient le but de ce Mémoire là. Elles ſuffiroient auſſi, à la rigueur, pour aſſurer au lieu le droit d'avoir une place dans la Carte ancienne. Mais des exemples

(*c*) Voy. *Tom. I. p.* 146.

MEM. XV. de lieux ainſi nommés dans d'autres régions poſſedées par des Peuples Celtes, donnant à cette origine toute l'évidence dont elle puiſſe être aujourd'hui ſuſceptible, je dois la rendre complette.

M. Pelloutier met au nombre des preuves de l'origine Celtique des habitans de diverſes Provinces de l'Eſpagne, les noms de leurs Villes & de leurs Cantons. *Par tout*, dit ce Savant (1), *on voit revenir les terminaiſons Celtiques de* BRIG *& de* DUR. Dans un autre endroit (2) il indique Dix-neuf lieux de ces Régions, dont le nom commence ou finit par *Brig*, *Bria*, ou *Briva*. Il n'eſt pas beſoin d'en groſſir la liſte, ainſi qu'on le pourroit; ni de paſſer en Italie ou dans la Grande Bretagne, pour en trouver auſſi de pareils. Les Gaules en fourniſſent aſſés. Pour ne point être accuſé de les multiplier, je ne citerai qu'une partie de ceux où l'un de ces trois mots ſe reconnoiſſent inconteſtablement. Je n'y mettrai pas même *Briançon*, quoique ce nom s'écrivoit avec un *g*, en Latin *Brigantio*, & en Grec Βριγαντίων. Je crois que *Briançon* ne renferme ni *Brig*, ni *Bria*, ni *Briva* (3). Mais *Briqueboſc*, ou *Briquebec*, & deux *Briqueville* en Normandie, ſont des Bourgs dont les noms Gaulois étoient à coup ſûr *Brig-cae-boſc* & *Brig-cae-vvyl*: comme *Bricquenay* en Champagne, s'appelloit *Brig-cen-ay*, Ville ou Fortereſſe à la tête de l'eau (4). Si l'on en croit Valois (5) le nom de la Forêt, qui a fait nommer *Brie* la Province entre la Champagne & l'Iſle de France, eſt *Saltus Brigenſis*. Mais cette Forêt fut elle ainſi nommée avant le diſtrict; ou ſi elle ne ſe déſignoit que par le nom du Diſtrict, dans lequel elle étoit renfermée? La derniere idée eſt la plus préſumable. Elle eſt même appuiée par un paſſage de Bede, que rapporte Valois, & où l'endroit dans lequel

(1) Hiſt. des Celtes. *Liv.* 1. *ch.* 4. *p.* 28.

(2) Id. ibid. *Cap.* 15. *p.* 162.

(3) *Bri-gan-tiu*, dont ſe fit en Latin *Brigantio*, vouloit dire en Celtique, *Colline à la bouche de l'Eau*. Cette Ville eſt au Confluent de deux petites Rivieres, qui après s'y être jointes, vont tomber dans la Durance à Mont-Dauphin. Si le François *Briançon*, en étoit l'ancien nom, il ſignifioit ſimplement *Colline de la tête*, ſavoir, de la riviere; ce que les Gaulois exprimoient par *Bri-an-con*.

(4) Qu'on ne ſoit pas ſurpris, que je mette un *g* à la place d'un *q*. Les Celtes n'avoient pas cette derniere Lettre. Le *c* ou *g* en tenoient lieu.

(5) Pagus Briegius, vel Brigenſis aut Brigeius à Saltu ejuſdem nominis appellationem traxit, *la Brie*. VALES. *Notit. Gall. p.* 96.

quel une Matrone, nommée *Fara*, fonda un Monaſtère, eſt déſigné par le nom du lieu, appellé *in Brige*. Et une preuve que le nom de la Province ne ſe tira point de celui de la Forêt, c'eſt que pluſieurs Lieux de Provinces éloignées de celles-là, reçurent le même nom. Tels ſont un Bourg dans l'Angoumois, & un dans la Saintonge; *Erie* dans l'Iſle de France; *Brie* en Picardie; *Brie* en Dauphiné, & *Brie* dans le Pays de Foix. Il eſt beaucoup plus naturel de dire, que Brie, appellée aujourd'hui *Brie-Comte-Robert*, principale Ville de la Brie Françoiſe, a donné le nom qu'elle portoit avant d'avoir pris celui du Comte Robert, qui en fit une Ville, au diſtrict, qui forme à préſent une eſpèce de Province. On dit cependant que cette Ville s'appelloit autrefois *Braye*, & que Braye (*a*), en vieux François, ſignifie une *terre graſſe & bourbeuſe*. Il eſt vrai que des Auteurs du Moyen âge l'établiſſent (*b*). Mais ſi ce mot étoit de la Langue des Gaulois, il ne s'eſt conſervé ni dans le Pays de Galles, ni en Bretagne, ni dans aucun autre des Dialectes connus des Celtes. Davies indique treize mots Celtiques, qui déſignoient la *Boue* (*c*); & Roſtrenen en donne quatre autres pour exprimer *boue* & *bourbeux*: aucun de ces Dix-ſept termes ne reſſemble le moins du monde à *Braye*, celui-ci ne ſauroit en avoir été formé. Le terme par lequel les Gaulois déſignoient une terre *Graſſe*, eſt *Dru* & *Druz* (*d*), dont ſe ſert encore notre Peuple, qui dit *Endrugy*, pour fumer la terre, & nomme le Fumier *Druge*. Il y a donc toute apparence que la qualité du territoire de la Brie fit croire aux Auteurs, qui l'ont dit, que ſon ancien nom y étoit relatif. Mais les remarques, qu'on vient de faire, donnent lieu de préſumer, que le Diſtrict peu étendu, auquel le nom de *Briegia* & *Brixia*, ſe donnnoit anciennement, a été ainſi nommé du nom de ſon principal lieu, appellé par les Gaulois *Brieg* ou *Brig*, parce qu'il eſt ſur la Riviere d'Yerre. Quant à *Briva*, on en a des exemples dans *Brivazac* du Limouſin; *Brive* du Bas-Languedoc; *Brivecaſtel* dans le Bas-Armagnac; *Brives-la Gaillarde* en Limouſin; *Brives* dans le Berry, & *Brives* dans la Saintonge.

MEM. XV.

(*a*) Diction. de la France.

(*b*) Valeſ. *Not. Gall. p.* 94.

(*c*) Diction. Lat. Brit. v. *lutum.*

(*d*) Roſtren. v. *Gras* & *Terre*

Du reſte, il faut avertir que les acceptions de *Brig*, que nous avons rapportées, ne ſont pas les ſeules qu'avoit ce mot dans la Langue des Celtes. Il ſignifioit auſſi Branche, ſommet, ſommité, pointe, l'Arbriſ-

MEM. XV.

l'Arbriſſeau nommé Viorne, & le rejetton d'un arbre (1). C'eſt ce qu'il eſt bon de ſavoir, pour qu'on ne croie pas qu'il doive être pris en tous les noms dans le même ſens. Par cette obſervation l'on prévient l'objection qui s'éleveroit contre les explications données, lors qu'il s'agiroit de lieux qui n'ont ni Pont, ni riviere, comme il peut s'en trouver dans le nom deſquels ſe rencontre néanmoins *Brig*. Le nom, dont on va parler dans l'article ſuivant, fortifiera ce que nous avons dit.

BRIENTZ.

Ce Lieu, qui a donné ſon nom au Lac ſur la rive droite duquel il eſt placé, fut nommé *Bri-en-iſc*, qui ſignifioit *Village de l'amas d'eau*. Peut-être auſſi y avoit-il anciennement un *g* dans ce nom, comme dans celui de *Bregentz*, lieu placé ſur la rive gauche du Lac de Conſtance, preſque à la tête, & proche de l'embouchure d'une riviere dans ce Lac; de même que Brientz eſt preſque à la tête de ſon Lac, & à l'embouchure d'une petite riviere qui y tombe. Ce qu'il y a de ſûr eſt, que le nom Celtique *Bre*, ou *Bri-gen-iſc*, qui déſignoit un lieu à l'embouchure, & à la jouë de l'Eau, convenoit également à l'un & à l'autre endroit. On voit évidemment que les Gaulois, qui les nommérent, parloient la même Langue que ceux qui nommérent *Briançon* (2); *Briandy* en Bourgogne, ſous Armenſon, près de la riviere de ce nom; *Briantes* dans le Berry, ſur un des deux ruiſſeaux qui forment l'Indre; *Brienne* en Bourgogne ſur la Seille, & divers autres lieux, dont les noms ſont ſemblables ou approchans.

BRITT.

(1) Brig, & Brigyn, *Rami*, *ramus*, *ſummitas*, *cacumen*, *faſtigium*, *culmen*, *viburnum*, *ſtolo*. DAV.

(2) Voy. la *Note* 1. de l'Article précédent. Baxter trouvoit dans *Brigantio*, & dans *Bregentz*, comme dans *Braganza* du Portugal, le nom des Gaulois qu'il croioit les fondateurs de ces lieux-là. Selon lui, c'étoient les *Brigantes*, nom qu'il regardoit comme celui des premiers Celtes. On peut voir dans le Gloſſaire de ce Savant, ſur le mot *Brigantes*, comment il établit ſa conjecture. Il me paroit moins probable que des lieux de diverſes régions auſſi eloignées que l'Angleterre & l'Irlande, le Portugal, l'Eſpagne, la Hongrie, l'Italie, & l'Helvétie, ſont éloignées les unes des autres, ayent toutes eu de ces *Brigantes* pour fondateurs de quelcune de leurs principales places, & qu'ils les euſſent nommées de leur nom, qu'il ne me ſemble naturel d'expliquer ces noms de maniere que la ſituation du lieu s'y trouve déſignée, quand cela ſe peut, ſans faire aucune violence au mot, comme il ne s'en fait pas la moindre en les expliquant ainſi que je les explique.

BRITTNACH.

On ne peut guères s'empêcher de préſumer que le véritable nom Gaulois de cet endroit étoit *Bri - ten - ach.* Il ſe prononce encore préciſément ainſi. En donnant l'explication de *Bre*, nous avons donné celle de *Bri.* L'un & l'autre déſigne une hauteur, une Colline. Ce nom déſignoit donc un Village, ſur une hauteur près de l'Eau. C'eſt la ſituation de celui-ci, voiſin de la Sane. Baxter auroit encore vû ici un monument des *Brigantes.* Il étoit dans l'idée que *Friſones*, *Briſones*, *Britones*, & *Brigantes*, étoient un ſeul & même nom, ſimplement varié par les Dialectes (*a*). Ce Savant auroit regardé le premier mot, dont *Brittnach* eſt compoſé, comme étant *Brit*, nom qu'on a rendu en Latin par *Britones*, & qui par là déſignoit les *Brigantes.* Le Village, duquel il s'agit, ne perdroit rien du côté de l'ancienneté, non plus que *Brittelen*, qui n'en eſt pas fort éloigné, ni *Brittenvvald* au-deſſus de Berthou ; lieux dont les noms ne préſenteroient pas moins celui de ces anciens Celtes. Quoique pouvant expliquer les uns & les autres, ſans recourir aux *Britones* ou *Brigantes*, je croie devoir préférer cette méthode, je ne devois pas me diſpenſer d'indiquer celle d'un grand maitre dans l'art de trouver l'origine & l'explication des anciens noms Celtiques. Une des raiſons qui m'a paru forte en faveur de la mienne, eſt que je n'ai trouvé, dans les Gaules, aucun nom, excepté le Latin de *Britannia*, qui commence certainement par *Brit.* Or, ſeroit-il probable que ſi les *Britones* ou *Brigantes* aimoient ſi fort d'inſerer leur nom *Brit*, dans ceux des lieux, qu'ils fondoient ou nommoient, ils ne l'euſſent donné à aucun des Gaules, qu'à ceux de l'Helvétie ? On dira, peut-être, que plus de Cinquante noms des Gaules, à la tête deſquels ſe trouve *Bret*, répondent aſſés à cette raiſon, puiſque *Eret* y eſt le *Brit* dont nous parlons ; témoin l'Irlandois, qui nomme un Gaulois *Breatnac.* Mais, outre que le *t* de *Bret* du plus grand nombre de ces Cinquante & tant de lieux des Gaules, y doit appartenir au mot ſuivant, en ſorte que *Ere* eſt le premier mot dont ces noms ſont compoſés ; cette quantité même de lieux qu'ils auroient ainſi nommés, rend le fait peu vrai-

MEM. XV.

(*a*) Voy. cet Auteur ſur *Britanni.*

MEM. XV. semblable ; pendant qu'il n'y a rien de ſingulier, ſi *Bre* ne doit déſigner qu'une circonſtance de la ſituation.

BRITTNAU.

Bri - ten - aü, eſt, ſuivant ce qu'on vient d'établir dans l'Article précédent ſur la ſignification de *Bri*, le nom Celtique, dont s'eſt fait le moderne. Il ne faiſoit point mal connoitre l'emplacement de ce *Village ſur une hauteur près de la riviere.* C'eſt la traduction literale du nom.

BRITTENWALD.

Les deux premiers mots, dont ce nom eſt compoſé, ont été expliqués, en expliquant *Brittenach.* Le troiſiéme eſt un de ces termes, qui bien qu'ils ne ſe trouvent point dans les Dictionnaires comme mot Gaulois, mais ſeulement comme Germanique, ne laiſſe pas d'être Celtique d'origine, ainſi que nombre d'autres, omis dans ces Recueils imparfaits. Un mot uſité de tout tems dans tous les Dialectes Germaniques, & dans les régions où ces Dialectes ont été mêlés avec l'ancienne langue des Gaulois, comme en Angleterre, peut & doit être regardé comme venant de la langue commune des Celtes. Tel eſt *Wald*, qui dans la Grande Bretagne s'écrivoit auſſi *Weald* & *Wold* (1), & y a toujours ſignifié *Forêt*, de même qu'en Allemagne. En ſorte que les noms de Lieux, dans leſquels l'un de ces mots ſe trouvent, déſignoient des Lieux près d'une Forêt. S'il n'y en a point aujourd'hui, c'eſt qu'elles ont été détruites. *Brittenvvald*, expliqué ſur ce pied - là, vouloit donc dire dans la langue des Celtes, Village de la Colline près d'un Bois.

BROCK.

La Sane coulant parmi des rochers à l'endroit de ce Village, qui a donné ſon nom à un Bailliage du Canton de Fribourg, cette riviere écume, & paroit comme irritée. Seroit - ce pour cela que le

(1) VERSTEGAN. Reſtitut. of Decayed intellig. in Antiq. *pag.* 262.

le lieu fut nommé *Brock* ou *Broch*, qui en Celtique veut dire *Ecume*, & au figuré colère, irritation, fureur (*a*) ? Il eſt plus ſimple de ne voir dans ce nom, que *Château fort*, ou en général *demeure*, *habitation*; acceptions de *Brog* dans la même Langue (1). Cette explication eſt appuiée par les noms de Lieux des Gaules, qui n'ont pas d'autre nom; comme *Brocq* dans l'Anjou; *le Broc*, Bourg de l'Auvergne; *le Broc* en Provence; *Brochaud* dans le Perigord [*Broch-aud*, Fort ou habitation du bord, ou *Broch-auv*, habitation de la plaine arroſée]; *la Broche* (*Broch-iü*] en Bourgogne ſur le bord de la Loire; *Brochon* (*Broch-on*) & *Brognon* dans la même Province. C'eſt l'acception de *Brocomagus*, nom donné par Ammian Marcellin, & par la Carte de Peutinger, au Bourg de la Baſſe Alſace, appellé aujourd'hui *Brumpt*; auſſi bien qu'à *Bromagus* de l'Helvétie, par cette Carte, comme par l'Itineraire. *Broc-o-maes* eſt le mot Celtique, dont ſe fit en Latin *Brocomagus* : nous le ferons voir ſur *Promaſens*. Ce mot *Broc* ſe prononçoit *Bruc* en quelques Dialectes. De-là la maniere dont on a écrit certains noms, qui me paroiſſent devoir être expliqués de même. Je mets dans ce nombre celui de *Bruc*, Bourg du Perigord, appellé *Bruc de Grignols*; celui de *Bruc*, Village de Bretagne; de *le Bruc* dans le Haut-Languedoc; & de *Bruch* dans l'Agenois. Dans quelques Provinces, *Broc* s'eſt prononcé *Bruc*, auſſi bien que *Bru*; & comme en Dialecte Germanique *Broek* & *Bruch* ſignifioit marais, lieu marecageux (*b*), on a expliqué par là les noms de quelques lieux ſitués près des marais, comme *Brou* en Breſſe, *Brouage*, *Bruges* & *Bruxelles*, qui s'écrivoit anciennement *Bruceſella* (2). Toutes ces acceptions conviennent également au lieu qui a fait le ſujet de cet Article.

MEM. XV.

(a) Dav.

(b) Wach.

BROLISCHWINDEN.

Quatre mots des Celtes, *Bro-lis-vvin-den*, compoſent le nom de ce Village ſur une petite riviere, qui ſe jette peu loin de là dans

(1) Eſt Brittannorum *Bro* vel *Brog*, idem ferè quod Teutonicum *Burg*, Arx ſcilicet, & per hoc omnis Sedes. BAX. TER. v. *Brocomagum*. Voy. auſſi VERSTEGAN. *p.* 231.

(2) Valeſ. *Not. Gall. p.* 101. & 102.

MEM. XV.

dans le Lac de Conſtance. C'eſt auſſi *demeure de la Colline à la tête de l'Eau*, que vouloient dire ces mots ainſi joints. *Bro* a été expliqué dans l'article précédent ; *Wind* ſur le nom *Brevine*, & *Den* ſur celui de *Bottens*.

BRUNING. Mont.

Les Celtes donnant volontiers aux Montagnes le nom de quelque partie du Corps humain, quand elles avoient quelque choſe de ſemblable dans la figure, nommerent *Bron*, ou *Brun*, c'eſt-à-dire, *Poitrine*, *Sein*, *Mammèle*, les montagnes qui ſe préſentent ſous cette forme (*a*). La haute Montagne, dont il s'agit, pouvoit donc bien être nommée *Poitrine ſerrée*, puis qu'elle en a aſſés la figure. Les Gaulois appelloient auſſi de ce nom les lieux dont la ſituation avoit quelque choſe de pareil. C'eſt la raiſon de la dénomination de *Brons*, Bourg de la Bretagne, de *Bron* dans le Dauphiné, de quantité d'autres lieux des Gaules, dont les noms commencent par *Brun*, & de celui de l'Helvétie, qu'on va voir dans l'Article ſuivant.

(*a*) Ed. Luid. apud Baxt. *pag.* 269.

BRUNNADEREN.

Ce nom eſt expliquable par la langue Allemande. Il ſignifieroit ; *Veines* ou *Filets de la Fontaine*. Mais le Celtique *Brun-na-tern* déſignant beaucoup mieux la ſituation du lieu, ſe préſente naturellement comme le véritable nom impoſé par des Celtes Gaulois, Il diſoit, en leur langage, *Poitrine de la riviere*. Cette ſignification de *Brun* a été vérifiée dans l'Article précédent. *Na* étoit la marque du Genitif, nôtre *de* (*b*). Nous prouverons en ſon lieu que *Tern* ſignifioit *Torrent*, *Riviere*. Ce Village du Toggenbourg eſt ſur la rive gauche du Neccar. Un endroit à peu de diſtance de Berne porte auſſi le nom de *Brunnaderen*.

(*b*) Baxt. v. *Naguatæ*.

BUCHILLON.

Notre Peuple ſe ſert bien, comme le François, du mot de *Buche*, qu'il prononce *Butze* ; il en a même fait deux diminutifs, *Butzilles* des coupeaux de Boix, & *Butzellions*, de très-petits morceaux de

de bois. Mais quoique ces termes ſoient anciens, il n'y a pas lieu de croire que les Gaulois les emploiaſſent dans les tems les plus reculés. Ils les reçurent des Dialectes de la Germanie, dans leſquels *Buch* déſignoit en général tout arbre qui porte quelque eſpèce de fruit, rangé par les anciens entre les Glands, & ſpécialement l'arbre de Hêtre. Il a toujours été le meilleur à mettre en *Euches*, pour l'uſage ordinaire. On donna à toutes les pieces de bois coupées pour cet uſage, le nom de cet arbre. Ce mot ne ſe trouve pas dans les Dictionnaires Celtiques. *Etéau* & *Scod*, ſont les mots encore uſités en Bretagne, pour déſigner une groſſe *Buche de bois, qu'on met derriere le feu* (*a*). Notre Peuple a conſervé le premier dans un diminutif: il appelle *Etala* toute buche de groſſeur ordinaire. Il a conſervé auſſi le dernier dans le mot d'*Ecot*, qu'il donne à de plus petites buches. Il n'a pas moins conſervé, pour le dire en paſſant, les mots de *Trongen*, & de *Troinch*, qui en Celtique ſignifioient le Tronc d'un Arbre. Il dit *Tron*, tout comme en Bretagne, & nomme *Trontze*, & *Trognon*, dont les Bretons ſe ſervent auſſi, non ſeulement un tronc de bois qu'on met au feu, mais encore un tronc de choux (*b*). Les Bretons parlent de la Buche de Noël, qu'ils nomment *Etéau-nedelecq*, & *Scod-nedelec* (*Nedelecq*, vient de *Nedel* (*c*) Nouveau, Récent) tout comme notre Peuple, qui nomme cette Buche *la Trontze de Tzalande*, parce qu'il donne à la Noël le nom de *Tzalande*, du Latin *Calendæ*.

MEM. XV.

(*a*) Roſtren. v. *Buche.*

(*b*) Id. v. *Tronc.*

(*c*) Id. v. *Buche & Nouveau.*

Pour revenir au nom du lieu, dont il s'agit, ce n'eſt pas de la ſignification que je viens de rapporter, que j'en tirerai l'explication. Les termes, à coup sûr de la Langue des anciens Gaulois, dont le nom de *Buchillon* eſt compoſé, en déſignent trop bien la ſituation, pour qu'on doive préſumer que quelque autre raiſon le fit ainſi nommer. Le Lac au bord duquel eſt cet endroit, forme là un petit Golfe. Les Gaulois nommoient un Golfe *Bug*, *Bog*, *Boë*, *Baë* [& de là *Baye*]. Ce mot ſignifioit proprement *courbure*, *cercle* (*d*). Auſſi un des mots des Bretons pour dire Anſe, Golfe de Mer, eſt *Pleg-mor*, c'eſt-à-dire, courbure de la Mer, & proprement *Pli de mer*, car *Plega*, & *Pleguein* en leur langue eſt *Plier* (*e*): Ainſi *Bucg-ell-on*, que notre Peuple a retenu, en prononçant *Butzellon* (il prononce les deux *l* mouillées, comme les Gaulois) ne veut

(*d*) Vacht. v. *Bug.* Roſtren. v. *Baye.*

(*e*) Roſtren. v. *Plier.*

MEM. XV. dire, que *courbure de l'Eau. Ell* n'y dit rien; ce n'eſt qu'une particule, qui ſe mettoit dans les mots compoſés, ſimplement pour en faciliter la prononciation, ou les rendre plus ſonores (*a*). Le nombre de Lieux des Gaules, dont le nom commence par *Buc* & *Bug* (on en a vingt & trois des premiers dans le Dictionnaire de la France, qui indique un Village de l'Iſle de France, nommé ſimplement *Bucq*) juſtifie cette interpretation. *Buchen*, Village à la tête d'un ruiſſeau qui tombe dans le petit Lac, appellé *Turler-See*, du Canton de Zurich, en donne encore une preuve bien marquée. Son nom *Buchcen*, qui veut dire, *la tête de la courbure*, en déſigne la ſituation, le Lac formant effectivement un petit Golfe, entre le Ruiſſeau & un autre, qui eſt au Septentrion. *Buchs*, autre Village du même Canton, dans la Seigneurie de Regenſperg, eſt auſſi placé en un endroit où le ruiſſeau, qui paſſe auprès, décrit une courbe: *Buch-iſc*, dont s'eſt fait *Buchs*, ne veut non plus dire que *Courbure de l'eau*; & *Buchſy*, qui a donné ſon nom à un Bailliage du Canton de Berne, a été ainſi nommé par la même raiſon. Enfin *Bucy*, *Buſſi* & *Buſſiere*, noms dont il y a des exemples dans la plûpart des Provinces des Gaules, ne doivent probablement pas être expliqués d'une autre maniere.

(*a*) Dav. v. *Ell.*

BULACH.

Cette petite Ville, qui eſt le Chef lieu d'un Bailliage du Canton de Zurich, n'eſt pas de fondation nouvelle. Elle exiſtoit déja au Treiziéme Siécle, comme on le voit par des Titres, indices d'une antiquité plus reculée. Son nom tout Celtique appuie cette idée. Il déſigne la ſituation, relativement à la Glatt, riviere qui paſſe auprès. *Bül-ach*, ſignifie *Tête de l'eau.* Baxter a prouvé (*b*), que *Bül* étoit ſynonyme de *Bel.* Nous avons vû que celui-ci ſignifioit *Tête*, & au figuré, s'agiſſant de noms de Lieux, *au-deſſus, près.* C'eſt le même nom que ceux de *Buellaz* en Bourgogne, & *Boullaz* en Breſſe, ſur la Vesle; *Bullac* en Poitou; *Bully*, Bourg près de Neufchâtel en Normandie; les *Bully*, Villages dans le Forêts, dans le Lionnois, & en Artois; *Bulhon* en Auvergne; *Bullion* en Beauce; *la Bouille* en Normandie, Bourg conſiderable ſur la Seine; *Bouillon* dans

(*b*) V. *Bulæum.*

dans la même Province, & dans le Bearn, & *Bouillion* Ville & Forteresse dans le Pays Messin, sur la riviere de Sémois. Tous ces *Bouillon* s'écrivoient anciennement *Bullion*, qui étoit préciſément *Bulliun* Celtique, dont *Liun* vouloit dire *Eau courante.* MEM. XV.

Ce n'eſt pas ſeulement le nom de la Ville de *Bülach*, qui fait connoitre ſon ancienneté, on en a encore une preuve dans le nom du Village qui en eſt tout près, & s'appelle *Bachen-Bulach.* Il ſignifie *Bulach du Ruiſſeau. Bach* chez les Gaulois, comme encore aujourd'hui dans l'idiome Allemand, vouloit dire *Ruiſſeau.* L'endroit, dont il s'agit, eſt à la ſource d'un Ruiſſeau, qui ſe jette dans la Glatt, au-deſſous de la Ville de Bülach. On voit que ce Village a été ainſi nommé pour le diſtinguer de la Ville. Elle eſt donc beaucoup plus ancienne.

BULLOZ.

La petite Ville qui porte ce nom dans la Langue du Pays, & l'a donné au Bailliage du Canton de Fribourg à qui elle appartient, eſt ſur la Sane. Auſſi *Bül-oz*, ſignifioit en Gaulois *Tête de l'eau*, c'eſt-à-dire, *ſur l'eau* : car *og*, *os*, qu'on a enſuite ſouvent écrit *oz*, pour ne ſavoir pas mieux, ne vouloit dire que *Eau.*

Obſervons, à cette occaſion, un indice qu'il paſſa dans le Pays de Vaud des Gaulois, dont le Dialecte étoit le même que celui des Celtiberes, chez qui un ſi grand nombre de noms de Lieux ſe terminoient en *os.* Notre Peuple a mis de même cette terminaiſon à quantité de noms, & de mots, qui en François n'ont qu'un *e* final.

Quant aux exemples de noms pareils à celui de *Bulloz*, ils ne manquent pas dans les Gaules. Outre ceux que l'on a vûs ſur le nom *Bulach*, l'on a *Bullainville* en Beauce ; *Bulle* en Franche Comté ; *Bulleon* en Bretagne ; *Bulles*, Ville de Picardie ſur la riviere de Breſche. Lorſqu'on nomme en François la Ville de *Bulloz*, on ne l'appelle que *Bulle.*

En Allemand cette Ville eſt nommée *Bol.* Il peut ne ſignifier que *ſur*, *près*, ou *au-deſſus* : car il s'emploioit par les Gaulois comme

MEM. XV. comme *Bel*, & dans le même ſens (*a*). Mais on a vû ci-deſſus (*b*), que *Bol* déſignoit en Celtique toute étendue en rond, ſpécialement *un Ventre* (*c*). Nous appellons encore *Bôler* certains Tonneaux dans leſquels on conſerve le Vin, plus courts & qui ont plus de ventre que les autres. La Riviere, qui paſſe à Bulle, fait là un ventre conſidérable. Deux noms différens, dont l'un & l'autre ſont également Celtiques, & marquent chacun une particularité de la ſituation du lieu, en prouvent inconteſtablement l'ancienneté.

(*a*) Bax. v. *Bulæum.*
(*b*) Art. *Bollingen.*
(*c*) Dav.

BUREN.

Feu Mr. Scheuchzer a obſervé (1) que les Francs nommoient toute Eau courante *Rhon*, *Rhonn*, du Grec ῥέω, *je coule*, ou de l'Allemand *Rinnen*, *Rünnen*; & que c'eſt de là que pluſieurs lieux placés ſur des eaux courantes, ont reçû leur nom. Il en cite pour exemples, *Buren* dans la Thurgovie ſur la Thur; la petite Ville de *Buren* ſur l'Are; *Blauburen* & *Kaufburen* en Suabe. Dans tous ces noms, *Buren* ſe voit écrit, en divers Titres & Auteurs, *Byrhon.*

Cette remarque eſt juſte; mais elle ne ſuit pas aſſés loin le mot *Ren*, ni les noms où il entre. Les Francs ſont venus trop tard dans nos contrées, pour que des noms dont ils y auroient été les Auteurs, duſſent procurer une place dans notre Carte aux lieux qui ne les tiendroient que de ce Peuple. Nous avons pouſſé les recherches ſur l'origine de ce mot, à l'occaſion du nom du Rhin, juſques aux Gaulois, & fait voir par de bonnes autorités (*d*), que *Ren* étoit un terme par lequel les Celtes des Gaules, comme ceux de la Germanie, déſignoient toute Eau courante. Il nous reſte à ajouter l'explication de *Bu*, joint à *ren*, pour former le nom que nous avons en main; & à apporter des exemples tirés des autres Provinces des Gaules, qui juſtifient que ce nom n'y étoit pas moins en uſage, que dans l'Helvétie, où l'on a cinq *Buren.*

(*d*) Voy. *Tom. I. p.* 200.

Il vient d'être dit que *Buren* ſe trouve écrit dans les anciens titres *Byrhon.* Il eſt donc ſûr que *Bu* & *By* y ont la même ſignification. Or on apprend cette ſignification d'un Savant Anglois, qui poſſedoit

(1) Hydrogr. Helvet. *pag.* 65.

MEM. XV.

poſſedoit également les differentes Dialectes Celtiques. La Particule *By*, dit-il (1), ſert à marquer que l'endroit eſt *prés* de la choſe nommée; ainſi *Kirkby*, veut dire proche de l'Egliſe; *Holtby*, près d'un Bois. *By* déſigne auſſi *habitation* près de la choſe nommée. Un autre Savant Anglois rend *By* par *Vicus*, Village (2). Au premier ſens, *by* eſt le *bey* Allemand, qui en Suiſſe ſe prononce encore *by*. Au ſecond ſens, il vient de *Byan* Celtique, qui vouloit dire *habiter*, *demeurer*, & qu'en Suabe on écrivoit *Buan* & *Puan* (3). Il eſt donc prouvé que *Buren* ne vouloit dire que près de la riviere, ou habitation de l'Eau courante, ou Ville, ou Village ſur l'eau courante. Auſſi Cambden expliquant le nom de la Ville de *Darby* ou *Derby* (que ce ſoit l'un ou l'autre, la ſignification en eſt la même, *Dar* & *Tar* ſignifiant *riviere rapide*, comme *Der* & *Ter*) dit, que c'eſt de la riviere que cette Ville & la Comté tiennent leur nom (4): Ce que Baxter reconnoit de même, traduiſant encore à cette occaſion *By*, par *Statio*, *Station* (5).

Les Francs & les Anglo-Saxons n'étoient pas les ſeuls Celtes, qui formaſſent des noms de lieux de ces deux mots. Les Gaulois le pratiquoient auſſi. Je n'en citerai pas pour exemples Cinq *Bure* ou *Bures*, (ce nom s'écrit de l'une & de l'autre façon) qu'il y a en Normandie. On pourroit dire qu'ils doivent leur nom aux Normans & non aux Gaulois. Je n'en dirai autre choſe, ſi ce n'eſt que ces Cinq endroits ſont ſur des Rivieres. Mais j'indiquerai des *Bure* dans des Provinces, qui n'ont point éprouvé de la part des Celto-Scythes, ce que la Normandie eſſuia des Normans, qui même n'y établirent pas leur langue. On a en Champagne *Euren-en-Vaux*, & *Bure la Côte*, près de la Meuſe, pas loin de Vaucouleur: *Bures* dans la même Province, Election de Joinville: *Bures* dans l'Iſle de France: *le Buret*, Bourg dans l'Anjou: *Buré* dans le Maine: *Burie*, Bourg dans l'Angoumois: *Bury* près de Blois: Enfin, dans la Belgique, la petite Ville de *Buren*, Chef lieu de la Comté de ce nom. La preuve de l'ancien-

(1) The Particle *by*, ſerving to expreſs near unto what thing of note the reſidence. &c. VERSTEGAN. *Reſtitut. of decayed intellig. of Antiquit. p.* 315.

(2) Baxt. v. *Condate*, & *Dunum*.
(3) Wacht. v. *Bauen*.
(4) Cambden. *Britann. pag.* 441.
(5) V. *Derventio*.

MEM. XV.

l'ancienneté du nom que nous expliquons, ajoûte à l'opinion de tous nos Auteurs, qui mettent notre Ville de *Buren* au nombre des lieux de l'Helvétie habités du tems des Romains, tout ce que peut donner de poids à ce ſentiment, l'inférence dont nous uſons ici.

BURG-ALTORF.

Nous avons rapporté ſur le nom d'*Arburg*, les ſignifications de *Bourg*, ſur le nom *Altorf*, celles de *Alt*, & celle de *Torf* ſur *Aadorff*. Il ſeroit ſuperflu d'en dire davantage pour juſtifier que le nom de ce Lieu ne ſignifioit que *Château du Village ancien*. Mais un témoignage de l'ancienneté du mot *Torf*, ou *Dorff*, peut bien être joint à ceux qu'on a vûs dans l'Article cité. C'eſt Verſtegan, qui atteſte, qu'avant que le mot François *Village*, eût été reçu & adopté en Angleterre, on emploioit *Thorf*, terme de l'ancienne Langue du Pays (1). Il faut qu'il fut auſſi en uſage chez les Grecs, quoi qu'on ne le rencontre pas dans les Auteurs, qui nous reſtent. Ils ont conſervé le mot δορπία, par lequel ils déſignoient une Fête, où tous ceux d'une même Tribu mangeoient enſemble. C'eſt de ce mot que M. Reiz (2) fait venir *Dorp*.

BURGISTEIN.

Lieu de défenſe de pierre près de l'Eau, eſt la ſignification de ce nom, qui en Celtique étoit *Bourg-iſc-Stan*. Quoi qu'on ne trouve dans les Dictionnaires de Davies & Roſtrenen entre les termes dont les Celtes des Gaules & de la Grande Bretagne ſe ſervoient, pour déſigner *la pierre*, & les *Rochers*, aucun mot qui reſſemble à *Stan*, ou à quelque autre maniere de l'écrire, car on le rencontre écrit auſſi avec les quatre autres Voyelles au lieu de l'*a*, ſelon les Dialectes; il ne s'en ſuit pas de là que le mot ne fût point uſité parmi les Gaulois. L'étant chez les autres Celtes, & même chez les Grecs, qui diſoient στίον, *Lapis* (3): quelle apparence qu'on ne s'en ſervit

(1) Before we were acquainted with the *French* name of *Village*, THORP in our own ancient Language ſerved the turn. *pag.* 327.

(2) Belga Græciſſ. *pag.* 200.

(3) Du Verbe ςτῶ, ςτῆς, ςτῆ. En Jonique ςτέω, ςτέης. En Dorique ςτάω: de là l'Aoriſte ςταν, ςτανθος. C'eſt auſſi de

servit pas dans les Gaules? *Isc* & *Burg* n'ont plus besoin de preuves de leur origine, après celles qu'on a données ci-dessus. Le dernier nétoit pas moins employé dans les Gaules, que dans la Germanie pour former des noms. Il s'y trouve même des Lieux qui n'en ont pas d'autre, comme *Bourg* dans le Comté de Bigorre. Mais outre ceux dont les noms sont composés de ce terme, écrit *Bourg*, & dont j'ai cité quelques-uns sur *Arburg*, il y en a qui commencent par *Burg*. Tels sont *Burgade* dans le Querci; *Burgalais* dans le Comté de Comenges; *Burgaronne* dans le Bearn; *le Bourgaud* dans le Bas Armagnac. J'ai choisi ceux-là entre plusieurs que j'aurois pu citer d'autres Provinces; pour qu'on ne crût pas que les Bourguignons en fussent les auteurs. Ce Peuple, qu'on a conjecturé qui avoit apporté de la Germanie dans les Gaules le nom de *Burg* & de *Bourg*, d'où l'on prétend communément que le nom de *Bourguignons* lui fut donné, n'a jamais rien possedé dans les Provinces qui fourniſſent les exemples auxquels je me borne. Ce ne sont assurément pas les Bourguignons, qui ont nommé Vingt & trois lieux de l'Italie, qui portent le nom de *Borgo*, ou seul, ou avec quelque autre mot. Ces lieux, au moins certainement quelques uns, avoient leur nom avant que l'histoire fasse mention des Bourguignons; & en Italien *Borgo* ne désigne pas seulement un Ville, une Forteresse, ou un Bourg, mais une Rue, & proprement celles qui commencent hors de la Porte d'une Ville, & qui en sont un Fauxbourg (1). Cette acception étoit reçue dans nos Contrées. Il y a dans la Ville de Vevay, plus d'une Rue hors de son ancienne enceinte, qui porte le nom de *Bourg*. Ce ne sont pas non plus les Bourguignons, qui ont porté en Bretagne les mots de *Bourc'h* & *Bourrh*, & en Angleterre les mots *Burgh*, *Burrough*, *Bery* & *Bury* (2), dont les acceptions sont les mêmes que celles de *Bourg*, par tout ailleurs. On ne sauroit donc soupçonner avec fondement

MEM. XV.

de *Stan*, s'arrêter, être ferme, que les Celto-Scythes nommerent *Stan*, *Ston*, *Sten*, *Stun*, *Stein*, une Pierre, un bâtiment de pierre, & un Pays. Voy. WACHT. v. *Stein*.

(1) Voy. Menag. *Orig. dell. Ling. Ital.* v. *Borgo*.

(2) The name of *Burgh* or *Burrough*, now commonly written *Burrow*, wich we give to some Towns: is from hence originally derived (*de* Birigh, *ou* Beorgh): places first so called having been with Walls of Turff, or Clods of Earth fencet about for men to be shroudet in, as in Forts

or

MEM. XV.

les lieux appellés *Burg*, ou *Bourg*, ou dans le nom desquels entre l'un ou l'autre de ces deux mots, de n'être pas plus anciens que les Bourguignons dans les Gaules.

Hadrien de Valois trouvoit ridicule de faire venir le nom de *Bourguignons*, de celui des Bourgs, ou Châteaux construits sur les Frontieres (1), appellés en Latin *Burgi*. Mais les Auteurs de ces tems-là, qui ont rendu cette raison de la dénomination, nouvelle alors (2), méritent, ce me semble, d'autant plus d'en être crûs, que la grande difficulté opposée par le moderne à ces contemporains, est facile à resoudre. C'est, dit Valois, que l'analogie veut que de *Burgi*, l'on eût fait *Burgiones*, & non *Burgundiones*.

La difficulté, décisive pour ce Savant, suppose un fait contraire à ce qu'on sait de l'origine du nom, dont il s'agit. Elle suppose que *Burgi*, Latin, dût régler la composition de ce nom. On trouvera cette supposition sans vraisemblance, si Orose est digne de foi. En effet, cet historien remontant à l'origine des Bourguignons, dit (3) que Drusus & Tibere après avoir soumis la Germanie intérieure, mit dans les places frontieres de l'Empire, de ces Germains, qui s'y étant multipliés, formerent une grande Nation, & prirent le nom de *Burgundiones*, parce qu'on appelloit *Burgi*, les lieux en grand nombre qu'ils habitoient sur la Frontiere.

Il est certain par ce récit, que ce ne furent pas les Romains Latins, qui imposerent à la nouvelle Nation le nom qu'elle porta dès-lors, mais qu'il fut de son propre choix. Elle le forma donc suivant la Langue qu'elle parloit. Ce n'étoit pas la Latine. C'étoit la Celtique, que parloient les Peuples de l'une & de l'autre rive du Rhin. Il seroit peu naturel de croire, que le petit nombre des

or Castles. And were the word *Bury* is the termination of a City as *Canterbury*, *Salisbury*, and the like, it metaphorically signifieth a high or chief place. VESTEGAN. *p.* 232.

(1) Burgundionum nomen à *Burgis*, id est parvis Castellis, per limites constitutis, cum Orosio, Isidoro, aliisque deducere ridiculum est. nam à burgis *Burgiones* dici lex analogiæ docet. VALES. *Not. Gall. p.* 107.

(2) Burgundionum . . . . . novum nomen. OROS. *Lib.* 7. *Cap.* 33.

(3) Hos [*Burgundiones*] subacta interiore Germania, à Druso & Tiberio, adoptivis filiis Cæsaris, per castra dispositos, in magnam coaluisse gentem : atque etiam nomen ex opere PRÆSUMSISSE, quia crebra per limitem habitacula constituta, *Burgos* vulgo vocant. OROS. *Lib.* 7. *Cap.* 32.

des pères de cette nation, qui furent placés-là par Druſus & Tibère, y euſſent fait prévaloir leur Dialecte, quel qu'il fût, ſur la langue des anciens habitans du pays, & que les deſcendans de ces nouveaux parlaſſent un autre langage. Mais quand on voudroit le ſuppoſer, contre toute apparence, s'il eſt vrai, comme le dit Ammian Marcellin, que les Bourguignons étoient deſcendus des Gaulois (1) & le ſavoient, on devroit préſumer qu'ils auroient conſervé l'Idiome Gaulois : car on tient de Tacite, que des Germains originaires des Gaules, avoient conſervé, dans le fond de la Germanie, la langue de leurs pères. On devroit le croire des Bourguignons en particulier, à en juger par quelques mots de leur langue, qui ont paſſé juſqu'à nous. Il y en a dans leurs Loix, qui ne peuvent être bien expliqués que par le Celtique des Gaules. Mais je ne citerai que le nom de leur Roi. Ils l'appelloit *Hendinos* (2). Ce nom eſt entierement Gaulois. *Hên* vouloit dire vieux, ancien. *Henydd*, étoit Senateur (3) *Dinos*, pourroit bien être là pour *Dinas*, qui ſignifioit *Cité, Ville, Lieu fermé* (4). Le nom auroit donc ſignifié, l'*ancien de la Cité*. Si *os* n'eſt là que la terminaiſon, *Dyn*, ſignifie (5) *Homme* (l'Irlandois dit encore *Dune*) le nom déſignoit un *Homme ancien*. Nul autre Dialecte Celtique ne fournira l'explication de ce nom. Il donne lieu de préſumer que le Dialecte des Gaulois étoit du moins mêlé avec celui des Germains dans la Langue des Bourguignons. Aucun des deux ne nommoit *Burgi* les lieux que ce Peuple voulut que ſon nouveau nom déſignât. Le Germanique les appelloit *Burg*, au Singulier, & *Burgen* au Pluriel. Le Gaulois diſoit au Singulier *Bourg*, *Bourh*, *Bourc'h*, & au Pluriel *Bourgou*, *Bourheü*, *Bourc'hou* (6). Voulant, outre cela, que le nom fit connoitre que ces Lieux étoient ſur la Riviere, & qu'ils y avoient des

MEM. XV.

(1) Je crois que c'eſt ainſi qu'il faut entendre ces termes de l'hiſtorien : *Sobolem ſe eſſe Romanam Burgundii ſciunt.* AMM. MARCELL. *Lib.* 28. On ſait qu'au Quatriéme Siécle, les Gaulois portoient le nom de Romains. Henri de Valois ſemble entendre Ammian de Romains proprement ainſi nommés. Mais, pour ſoutenir ce ſens, il faudroit croire que les premiers Bourguignons, mis ſur la frontiere par Druſus, étoient Romains, & non Germains, ainſi qu'Oroſe le fait entendre.

(2) Ammian. Marcell. *l. c.*
(3) Dav. & Baxt. v. *Brigantes.*
(4) Dav. Luid. *Adverſ. p.* 271.
(5) Id. v. *Homo.*
(6) Roſtren. v. *Bourg.*

MEM. XV.

des Villes, des Bourgs & des Villages, ils devoient ajoûter à *Bourg*, qui désignoit un lieu fortifié, deux autres mots, dont l'un signifiât Ville, Bourg & Village, & l'autre, Riviere. *Guyc* renfermoit tout ce qu'ils pouvoient desirer du premier, & *on* ce qu'ils faloit que le dernier marquât. Tous deux étoient de l'Idiome Gaulois (1). Ainsi le nom composé des trois étant *Bourg-guyc-on*, exprimoit aussi bien qu'il fut possible, tout ce que le nouveau Peuple vouloit que son nom fit entendre. Mais il auroit été bien rude, si l'on n'en eût pas adouci la prononciation, en ajoutant entre les deux dernieres syllabes l'*n*, que les Gaulois, comme les Latins, ajoûtoient à tant de mots (2). Cette Lettre attire le *g*, disent les Grammairiens. Le *g* prit donc ici la place du *c*, avec qui il en a si souvent changé. Ainsi se fit le nom de *Bourguignon*, qui s'est conservé en son entier dans le François.

Son origine & l'explication que nous venons d'en donner, se justifient pleinement par la preuve que les Gaulois appelloient ainsi des Lieux placés sur des Rivieres. On trouve dans le Duché de Bourgogne, *Bourguignon* sur la Riviere de Baune, nommée la Bourgeoise; & *Bourguignons-Frols*, partagé par la Seine. L'on a en Franche Comté, *Bourguignon-lès-la-Charité* sur la riviere de Planches, & *Bourguignon-lès-Conflans*, sur la Lanterne (*Landtern*, veut dire Torrent du District, du Pays). Mais comme on pourroit opposer à ces exemples, que tirés de Provinces possédées par ce Peuple, il a donné son nom à ces lieux, qui dès-là ne feroient pas preuve en ma faveur; je dois prévenir l'objection, en citant des noms de lieux dont les Bourguignons n'ont jamais été les maitres. Tels sont *Bourguignon* dans le Soissonois sur l'Oyse, & *Bourguignon* dans

(1) *Guyc* signifie encore aujourd'hui en Bretagne, Ville, Bourg & Village. ROSTREN. v. *Bourg*. Dans les Dialectes Germaniques, on disoit *Wyc*. En Anglo-Saxon sa plus ancienne acception étoit, Lieu de refuge ou de retraite: *A place of refuge or retraet*, dit VERSTEGAN. *p.* 320. Mais on s'en est aussi servi chez les Germains pour désigner un lieu fortifié, un Château, une Tour, un Poste gardé, une Ville, un Bourg, un Village, une habitation où l'on est en sureté; & même le bord de la Mer, ou d'une Riviere. Voy. WACHTER. v. *Wick*. On voit par cette acception, combien ce terme étoit propre à marquer la situation & la destination des lieux habités pour lors par les Bourguignons. Orose parloit donc très-juste en disant d'eux, *Nomen ex opere præsumsisse*.

(2) Voy. Wacht. *Prolegom. IV. & III.*

dans le Laonois. La ſituation de ces endroits de la Picardie, où le Dialecte Germanique n'a jamais prévalu ſur le Gaulois, non plus qu'en Bourgogne, étoit tout ce que leur nom devoit marquer. MEM. XV.

Le nom du Pays que ce Peuple obtint dans les Gaules, ne lui fut donné qu'après ſon établiſſement; & par conſéquent dans la Langue des Gaules. Les plus anciens Titres François du Recueil de Perard, où il ſoit fait mention du Duché, ou de la Franche Comté de Bourgogne, ſont du Treiziéme Siécle. Ce nom s'y voit écrit indifféremment *Burgoine*, *Borgoine*, *Bourgoinne*, *Burgoigne*, *Borgoigne*, *Bourgoingne*, & *Bourgogne*. Il eſt évident que tous ces noms ont été formés ſur le Gaulois *Bourguignon*, & non ſur les Latins *Burgundio*, *Burgundius* ou *Burgundus*.

Il n'eſt pas moins clair encore que c'eſt de ces derniers qu'a été formé le nom Allemand *Burgunder*. Sa terminaiſon eſt une preuve de ſa nouveauté en comparaiſon du Latin. On a remarqué que la terminaiſon des noms qui finiſſent en *er*, n'étoit point encore commune en Allemagne au Treiziéme Siécle (1). *Burgunder*, ſelon Mr. Wachter (*a*), vouloit dire *Hommes de Guerre*, en Langue Germanique, où *Gund* ſignifioit *guerre*, parce que *gunn* étoit *combat*. Mais l'on n'eût pas entendu autrement *Burgunder*, parmi les Gaulois. On voit par *Cynnen*, qui, dans leur Langue, ſignifioit *combat* (*b*), qu'ils avoient ces mots, comme les Germains & y attachoient les mêmes idées. Je préfererois une explication plus ſimple. *Cvvn* en Gaulois, le même que *Gun* Germanique, voulant dire *Maître*, *Seigneur*, *Homme brave*, je rendrois *Burgunn*, par *Hommes des lieux fermés ou fortifiés*. Mais qu'on prenne celle des deux explications, ſi peu différentes, qu'on aimera le mieux, il n'en ſera pas moins clair que *Burgundiones*, ni *Burgunder* n'ont pas été formés ſur *Bourguignons*. On me pardonnera bien de m'être un peu arrêté à

(*a*) Voy. *Gun.* & *Gund.*

(*b*) Dav. v. *Pugna.*

(1) Die mehrere zahl liebte die Endung *er*, [*der Hauptnamen*] noch nicht. Sie endete in ein bloſſes *e*, welches gemeiniglich weggeworfen ward: Wenn das Wort mit einem ſanfften Buchſtaben ſchloſs. *C'eſt une obſervation du Savant de Zurich, à qui l'on doit les curieux morceaux des Poëtes de Suabe du XIII. Siécle.* Voy. *Probe der Alt. Schwäb. Poeſie. Vorbericht. pag.* 42. Encore dans le Quinzieme Siécle, Diebold Schilling, Hiſtorien de Berne écrit toujours dans ſa Chronique: *Hertzog von Burgunn*; & *Hus von Burgunn*; & in *Burgunn.*

MEM. XV. à conſtater l'origine & l'explication des noms d'un Peuple fameux, qui a donné des Rois à l'Helvétie, & qui eſt encore un de ſes chers Voiſins.

BURGLEN.

La Ville ainſi nommée eſt inconteſtablement ancienne. Ayant donné ſon nom à une Maiſon de Gentilshommes, dont il eſt fait mention dans des Titres du Treiziéme Siécle, elle devoit ſubſiſter depuis longtems auparavant. Auſſi ce nom, qui ne veut dire que *petit lieu fortifié*, peut-il venir des Celtes, dans la Langue deſquels *Burg-lé* avoit cette ſignification, *lai* & *le* étant *petit*. Pour *Burg*, on en trouvera les acceptions dans les deux articles précédens, & dans celui d'*Arburg*.

BUR-SIN.

Bur peut ſignifier *Village*, & tout ce que ſignifioit en Celtique *Burg* (*a*), expliqué en ſon lieu. Il peut auſſi déſigner une maiſon, une habitation ſeule (*b*); & enfin un Payſan, un Homme de la Campagne, qui cultive la terre. Ce terme avoit toutes ces acceptions dans la Langue des Celto-Scythes. On ne ſauroit du moins douter qu'il n'eût, chez les Gaulois, toutes celles de *Bourg*; il les a encore en Bretagne (*c*). *Sin* étoit un Temple, un lieu d'aſſemblée. *Sen*, une multitude aſſemblée. De là *Geſin*, les Domeſtiques raſſemblés dans une maiſon; exemple, qui fait voir que *Sin* & *Sen* étoient le même mot (*d*). Auſſi trouve-t-on *Seniſcalcus* & *Siniscalcus*, l'Officier qui avoit la direction des Domeſtiques. Suivant ces explications, *Burſin* ſignifioit en Gaulois, *Aſſemblée de Payſans*, ou *Maiſons raſſemblées*, ou *Village d'aſſemblée*. C'eſt le même nom que *Bourſin*, Village du Boulonois en Picardie, & *Burſin* en Dauphiné.

(*a*) Voy. Wacht v. *Bauer.*
(*b*) Id. *ibid.*
(*c*) Roſtr. v. *Bourg.*
(*d*) Vacht. v. *Sen.*

BURSINEL.

Les Titres Latins nommant ce Village *Burſinellum*, on en a fait en François *Burſinel*, & crû qu'il vouloit dire *Petit Burſin*. Mais ce n'eſt pas du Latin qu'il faut tirer ſon véritable nom. Notre Peuple l'a

l'a conſervé, en diſant encore *Bourſenez*, qui eſt le Celtique *Bourſen-nès* : c'eſt-à-dire *près de Burſin*, dont nous venons d'expliquer le nom dans l'Article précédent. *Nès* ſignifioit *près* (*a*). Ces deux Villages ſont peu éloignés l'un de l'autre. MEM. XV. (*a*) Dav.

BURTIGNY.

Village de Payſans près de l'eau, eſt ce que diſoit en Celtique *Bur-din-iü*. Ce lieu eſt entre deux ruiſſeaux. *Eurtaucourt* & *Burtoncourt* dans le Pays Meſſin, ſont des noms de même goût. *Tau* & *Ton* y déſignent une Riviere ou un Ruiſſeau, ainſi que *iü* dans Burtigny.

BUSSERACH.

La proximité de la Birs aura fait donner à ce Village, qui d'ailleurs eſt de-plus entre deux ruiſſeaux, le nom de *Bu-ſer-ach*, qui vouloit dire, Bâtiment, Habitation de l'eau rude ou rapide. Les preuves de Bu ont été faites ſur le nom de *Boudevilliers*, & celles de *Ach* dans ſon Article. *Searv* en Ecoſſois eſt *aigre*. L'Irlandois dit *Searb*. C'eſt le *Sâr*, *Sôr*, *Sûr*, des Gaulois (*b*), que quelques-uns prononçoient comme l'Ecoſſois *Sêr*. Cette qualification faiſoit ſeule le nom de pluſieurs Rivieres, comme on le verra en ſon lieu dans l'Article de *Saar*. Deux noms d'endroits des Gaules ne ſont pas moins conformes par leur ſignification, que par leur ſituation près de Rivieres, au nom de *Buſſerach*. L'un eſt *Bouſſeres* dans l'Agenois ; l'autre, *Bouſſeraucourt* en Franche-Comté. (*b*) Bax. v. *Sarua.*

BUSSIGNY.

L'explication de *Bu*, dans l'Article de *Boudevilliers*, & celle de *Sin*, dans l'Article de *Eurſin*, ne laiſſent aucun doute que *Bu-ſin-iü*, nom Celtique dont s'eſt fait *Buſſigny*, ne veuille dire, *Pluſieurs habitations près de l'Eau*. On pourroit même ſoupçonner que le Celtique étoit *Bu-ſin-inis*, dont l'explication ſeroit, *Pluſieurs habitations près de l'Isle*. Car le territoire de l'endroit eſt une Près-qu'Isle. Mais y ayant d'autres lieux des Gaules nommés comme celui-ci, ſans qu'ils ſoient dans des Isles ou Près-qu'Isles, il vaut mieux s'en tenir à la premiere idée, ſuivant laquelle *iü* Gaulois, qui a

MEM. XV.

produit en François l'*y*, eſt relatif à la Venoge. Un des lieux des Gaules que l'on peut citer en exemple, eſt *Bauſſigney* en Franche-Comté ſur la Lanterne; & *Buſignies* en Flandres, Diocèſe d'Arras; *Buſigny* & *Buſignies* Diocèſe de Cambrai.

BUSSNANG.

Bu-ſen-ang, indiqueroit en Celtique, des Habitations raſſemblées dans un endroit ſerré. Le territoire de ce lieu eſt ſerré par la Thur, & par une petite Riviere qui ſe jette dans celle-là. Mais comme ce nom ſe trouve écrit *Buſſenach* & *Buchenach* dans des Titres du Treiziéme Siécle (*a*), l'un de ces deux derniers noms doit être celui qui vient des Gaulois. *Buſſenach* ſignifioit, *Maiſons raſſemblées près de l'Eau*; ou *Habitation des eaux raſſemblées*: *Buc-cen-ach*, vouloit dire, *ſur la Pointe de l'eau.* L'endroit eſt effectivement à la pointe de l'angle que forment là la Thur, & la petite riviere qui y entre.

(*a*) Hergot *Geneal. Habsb.*

BUSSY-CHARDONEY.

Bu-ſiü, ne ſignifioit en Celtique que *Habitation de l'Eau.* Voy. *Boudevilliers*, pour les ſignifications de *Bu.* Celle de *ſiü* eſt ſi certaine, que les Suedois appellent encore la Mer *Siö*, les Islandois *Sior*, & les Calmuques-Mongales *Sui* (*b*). Les Gaulois donnent ſi volontiers ce nom à des Villages, que, ſans parler de deux dont le nom eſt *Buſſey*, certainement le même que *Buſſy*, & il y en a un en Champagne, & un en Franche-Comté; le Dictionnaire de la France fournit une vingtaine de *Buſſy* ou *Buſſi* en différentes Provinces. Ils ſont tous ſur des Rivieres ou des Ruiſſeaux. Le lieu dont il s'agit, tient d'autant plus évidemment ſon nom des Gaulois, que le Surnom en vient auſſi à coup ſûr. *Caer-don-ey*, en leur langue étoit *Village* de *la Colline de l'eau*, ou *ſur la hauteur près de l'eau.* Cette dénomination n'eſt pas moins bien aſſortie à la ſituation. Les preuves de l'explication de *Caer* de ce Surnom, ont été données dans l'Article de *Bremgarten*, & l'on verra dans celui de *Chardonne*, un exemple du Surnom entier.

(*b*) Strahlenb. *pag.* 195.

BYCHEL-

BYCHEL-SEE.

Petit Lac, eſt ce que ſignifie ce nom de deux anciens Châteaux & du Lac du même nom. *Bâch* & *Bychan* en Gallois, veut dire *petit*, tant en meſure qu'en quantité. *Bychodedd*, très-petite taille ou quantité (*a*). Les Languedociens l'ont conſervé dans leur *Pitzot*. L'Irlandois dit *Beag*, Petit; & le Breton *Bihan*. Le Petit de tout Oiſeau domeſtique, eſt appellé en Bretagne *Pichon*, & en Bearn *Chipien*; même mot, dont les Lettres ſont ſeulement tranſpoſées (1). Ce terme étoit commun aux Dialectes Scythiques, comme aux Celtiques des Gaules. *Bitzecan*, veut dire *Petit*, en Calmuque des Mongales. *Bitzker* eſt un petit Bidet, en Allemand de la Suiſſe. Le Lac ſur lequel eſt le Village dont il s'agit, ne pouvoit être mieux nommé; il eſt extrémement petit: Ce n'eſt guères que la ſource de la petite Murg. MEM. XV.

(*a*) Dav.

CARBONNIERES.

SI quelcun de notre tems s'eſt aviſé de ſe demander d'où venoit le nom de cet endroit, la réponſe aura apparemment été, qu'il s'y fait ou s'y faiſoit du Charbon. La ſituation dans le Mont Jura, à portée des Bois, fournit cette idée, & le mot François *Charbonniere*

(1) Joachim Perionius, qui avoit travaillé avec grand ſoin à découvrir les ſources des mots François, qu'il tiroit pour l'ordinaire du Grec, très-ingénieuſement, avoue qu'il ignoroit d'où venoit *Pigeon*, qu'il écrivoit *Pijon*. Voy. Ses Dialogues *de Ling. Græc. cum Gall. cognat. p.* 101. Il ſoupçonnoit ſimplement *Pipio*, mot barbare, dit-il, d'en être la racine. Ménage le faiſoit venir de même de *Pipio*, *pipire*. S'ils avoient voulu recourir au Celtique, ils auroient vû, que *Pigeon* n'eſt que *Pichon* des Bretons. Auſſi n'ont-ils pas d'autre nom pour dire *Pigeonneau*, qu'ils nomment *Pichon*, & au Pluriel *Pichonned*. ROSTREN. v. *Pigeon*. Ce dernier eſt encore en uſage dans la langue de nôtre Peuple. C'eſt un des petits mots des Nourrices aux enfans. Il revient à *cher petit*. Les Bretons appellent *golin* au ſingulier, & au pluriel *gelein*, les Petits de toutes les femelles à quatre pieds, excepte la Vache, la Truie & la Chate. Nous apprenons par là pourquoi on nomme ici *Guelin*, la petite Cloche du Collège, & *Guelinguin* le Petit doigt de la main. On voit que c'eſt le *Celin* ou *Kelin* Celtique. Les Bretons ont encore un nom Celtique pour chaque doigt.

MEM. XV.

niere, n'aura laiſſé aucun doute ſur cette raiſon ; ſur-tout ſi l'on s'eſt rappellé que la partie des Ardennes, nommée par les anciens *Carbonaria Silva*, a été nommée en François la *Forêt Charbonniere* (1).

Si cette Etymologie eſt vraie, le nom de l'endroit dont il s'agit, ne vient pas des Gaulois. Le mot de *Charbon* n'a été formé dans les Gaules, que depuis qu'on y eut reçu le Latin *Carbo*. Des termes qui n'avoient rien de ſemblable à celui-là, y ſervoient auparavant à déſigner la même choſe. C'étoient, comme encore aujourd'hui en Bretagne, *Glaouen* & *Gléuen* (2) ; dans le Pays de Galles *Gloyu* (*a*) ; en Irlande *Gual* (3), & chez les Germains *Glut* (4).

(*a*) Dav.

Le Celtique *Car-bon-yu-eres*, que notre nom a conſervé ſans la moindre alteration, fournit une dénomination indépendante de la circonſtance accidentelle du Charbon, qui peut s'être fait en cet endroit. Ces quatre mots joints enſemble marquant qu'il étoit au pied d'une montagne & près de l'eau, en déſignoient la ſituation par deux indices permanens. Nous avons vu ſur *Bonmont*, les preuves que *Bon* ſignifioit *le pied*, *le bord* d'une Montagne. *Yu*, dont l'*y* ſeul tient la place en tant de noms, étoit Eau, Riviere, Ruiſſeau. *Eres* étoit *terre*. Pour *Car*, il eſt quelquefois emploié au lieu de *Caer*, qui ſignifioit *Ville*, & auſſi *Bourg* & *Village*. Mais quand rien n'oblige à l'entendre dans ce ſens, *Car* ne ſignifie que *Près* (*b*). Le Dictionnaire de la France indique Cent-vingt-ſept lieux de différentes Provinces de ce Royaume, dont le nom commence par *Car*. Je n'y comprends pas ceux où il eſt écrit par *Ka*, ou *Char*, quoique ce ſoit bien le même mot. Leandre Alberti en nomme Trente-ſept de l'Italie. La Grande Bretagne, l'Eſpagne, & le Portugal en fourniſſent auſſi un bon nombre. Il n'y en a aucun dont les mots ajoutés à *Car*, pour former le nom, étant expliqués par la Langue Celtique, ne déſignent quelque circonſtance de la ſituation, qui peut ſe vérifier encore à préſent. Pendant que ces noms ne ſignifient du tout rien dans la Langue moderne

(*b*) Dav.

(1) Valeſ. *Not. Gall. p.* 126.
(2) Roſtren. v. *Charbon.*
(3) Engliſch-Irish. Diction. v. *Coal.*
(4) Wacht. v. *Glut.*

derne des Gaules, ni en latin, qui convienne particulierement à la ſituation. On en verra probablement les preuves dans l'Ouvrage de M. Bullet. Je dois demeurer ici dans les bornes du mien, & n'y citer d'exemples que ceux des noms tout ſemblables à ceux de l'Helvétie marqués ſur ma Carte. Je me contenterai donc de citer & de mettre en Celtique les noms de *Carbon-Blanc* (1), près de la Garonne, pas loin de Bourdeaux; de *Carbona* en Bourgogne ſur l'Aroux, endroit que la Carte de cette Province par de Fer nomme *Charbonnas* (2); de *Carbonne* (3), Ville du Haut Languedoc, & de *Carbony* (4) Village de la Franche-Comté. MEM. XV.

CAROUGE.

Carrog étoit un des noms par leſquels les Celtes déſignoient un Ruiſſeau (5). Il ſe pourroit qu'ils ne donnerent pas d'autre nom au Village dont il s'agit, ſous lequel coule la Breſſonnas. Je préfererois cependant l'explication ſuivante. *Oge*, en Celtique étoit *Eau, Riviere* (6). Cette acception a déja été prouvée (7). L'*o* ſe prononçoit plus comme *ou*, qu'en *o* François. Les uns diſoient & écrivoient *oge*, *oghe*, les autres *ouge*. Ce dernier a paru le ſeul convenable du moment, qu'ignorant la ſignification, on a cru que l'*r*, qui précéde, lui appartenoit pour faire le mot *rouge*. Preuve que ce nom s'eſt ainſi formé en François, c'eſt que le Celtique eſt demeuré dans la Langue du peuple, qui dit *Carogeo*. Les Savoyars nomment auſſi *Carogeo*, qu'ils prononcent *Carozo*, le Village au bord de l'Arve à la porte de Genève, & qu'on appelle en François *Carouge*. La même ſituation fit nommer par les Gaulois *Carouge*, le

(1) Je ſoupçonne que *Blanc* eſt le Celtique *Blaen*, dont on a fait tantôt *Blan*, qu'on a pris pour *Blanc* François, tantôt *Blain*, par lequel commencent auſſi pluſieurs noms. *Blaen*, on l'a vû dans l'Article *Blonay* (auquel il convient d'ajoûter l'exemple de *Blonay* près d'Evian, au pied de la Montagne, & au bord du Lac) ſignifie l'extrémité d'un territoire. *Car-bon-blaen*, qui eſt en lieu élevé à l'extrémité du territoire du Bourdelois, déſignoit bien la ſituation.

(2) *Car-bon-a* & *Car-bon-as*, diſoient également, au pied de la hauteur près de l'eau; *a* & *as* déſignant de l'Eau & une Riviere.

(3) *Car-bon-e*, près de la hauteur & de l'eau. *E* déſigne *Eau*, comme *a* & *as*.

(4) *Car-bon-iü*. On vient de dire que *iü* eſt repréſenté par *y*.

(5) Dav. v. *Rivus*.

(6) *Limoge*, ne veut dire que *Torrent d'eau*. Cette Ville eſt ſur la Vienne.

(7) Voy. Tom. I. *pag.* 202.

MEM. XV.

le grand Bourg de Normandie, placé ſur une petite riviere, qui tombe dans l'Orne à Eſcouchi au-deſſous d'Argenton. *Charroux*, Ville du Poitou ſur la Charente, & *Charrou*, Village du Pays d'Aunis, ſur une petite riviere, en ſont encore des exemples. *Carrof* eſt le nom Gaulois de la Ville. Hadrien de Valois le reconnoit (*a*). Le changement de *of* en *ou*, eſt une preuve que c'eſt le même mot. *Ou* ſignifioit *Eau*, tout comme *oge*. Ainſi *Car-ou*, & *Car-of*, dont on a fait *Charrou*, ne vouloient dire que *ſur la riviere*. On n'apperçoit pas en quelle Langue *Carof* pourroit avoir quelque rapport avec la Relique qui lui fit donner ce nom. Cette Ville *le prit*, dit le Dictionnaire de la France, *d'un morceau de la vraie Croix que Charlemagne y a dépoſé*. Y auroit-il eu auſſi un morceau de la vraie Croix à *Charrou* du Pays d'Aunis, à *Charroul* Village du Bas Languedoc, & à *Charroux*, Ville dans le Bourbonnois, près de la riviere de Sioulle? Tous ces lieux ont le même nom.

(*a*) Not. Gall. *pag.* 130.

CASTELEN, & CASTELS.

A la vuë de ces noms, *Caſtellum*, des Latins, *Caſtello* des Italiens, *Chaſtel* de l'ancien François, & *Caſtel* des Provinces Méridionales de France, feront prononcer que les deux endroits, dont il s'agit, n'auront pas été nommés par des Celtes, mais par des Romains, ou par des Helvétiens, qui parloient Latin. Cependant il n'eſt point décidé encore, ſi ce ſont les Celtes qui ont emprunté ce mot des Latins, ou ceux-ci du Celtique. Les Etymologiſtes diſent bien que *Caſtellum* eſt le diminutif de *Caſtrum*: mais ils n'établiſſent pas la généalogie de celui-ci, d'une maniere propre à convaincre qu'il eſt Latin d'origine. Ils ne s'accordent pas même ſur ſon pere. Les uns ont dit que c'eſt *Caſtum* (1). Les autres, au contraire, le font père de *Caſtum* (2); mais ne diſent point de qui ce dernier deſcend. Et le rapport de la Chaſteté avec un Camp, une Forteresſe, ou un Château, n'eſt pas d'une évidence qui perſuade à l'inſtant, que ces lieux ont dû être nommés d'un nom

(1) *Caſtra* à ſervanda caſtitate dicta. ISIDOR. *Orig. Lib.* 3. *Cap.* 9.
(2) Da *Caſtrum*, *Caſtum* levando la R, comme in *Fruſtum*, da *Fruſtrum*. MENAG. Orig. dell. Ling. Ital. v. *Caſtone.*

nom tiré de celui de cette vertu, ou qu'on ne pouvoit lui en donner qui la désignat mieux, qu'un dérivé de celui par lequel on désignoit un camp &c. D'autres ont fait venir *Castrum* de *Casa* (1), & traité de rêveries les autres Etymologies des Grammairiens. D'autres ont compris que l'idée de *lieu fermé*, devoit avoir fait choisir le nom de *Castrum* (2). Ils n'ont pas indiqué le dérivé de *Claudere*, sur lequel il fut formé. C'est apparemment *Clausum* ou *Claustrum*, qu'ils avoient en vuë. On n'en peut former *Castrum*, que par plusieurs changemens. Aussi Vossius, que de legères vraisemblances ont néanmoins souvent décidé en fait d'Etymologies, n'en trouva-t-il pas même assés dans aucune de celles-là, pour l'honorer de son suffrage: il se contenta de les rapporter. Et sa vaste érudition ne lui en présentant pas de plus plausibles, il n'en hazarda point de sa façon. On peut donc dire que l'origine de *Castrum* dans la Langue Latine, n'est pas constatée. MEM. XV.

Le Celtique en présente une, qui justifie la conjecture que ce terme fut formé de mots propres à donner l'idée d'un *lieu enfermé*. Dans la langue des Gaulois, *Cae*, *Caead*, vouloit dire, *Fermé*: *Caeor*, un Parc. *Caeth*, Esclave, & Etroit, Serré (*a*). *Room*, dont se servent encore les Anglois, les Flamands qui disent *Ruim*, les Allemans qui écrivent *Raum*, & que les Goths prononçoient *Rum*, vouloit dire, l'Espace d'un lieu. *Caead-rum*, dont les Latins purent si aisément faire *Castrum*, signifioit donc *Espace enfermé*. Mais si l'on employe *Caeth*, prononcé à l'Angloise, comme les Celtes prononçoient, & qu'on y joigne *rum*, l'on aura *Castrum* même, où les Latins n'eurent rien à changer, pour l'accommoder à leur langue. (a) DAV.

Ils n'eurent pas d'autre changement à faire à *Castell*, terme aussi de la langue des Celtes, pour en faire *Castellum*, que d'y ajouter la terminaison latine. *Cae-stell* en Celtique, vouloit dire *place enfermée*; & *Castell* pour *Château*, se trouve dans les plus anciens écrits

(1) *Scenarum modus*, dit Scaliger le Père, depeignant le Theatre des Romains, (*Poetic. Lib. I. Cap.* 9.). *prisci sine atque etiam militaris .... Eæ Casæ dictæ sunt olim in Romano exercitu: unde* CASTRA: *non quemadmodum nugantur Grammatici.* Comme si les Romains n'avoient point eu des Camps avant d'avoir construit des Theatres!

(2) Castra à *claudendo*: claudebantur enim Vallo & Fossa. JOVIAN. PONTAN. apud Vossium. *Etym.* v. *Castra.*

MEM. XV.

écrits qu'on ait en cette Langue (1). Ils avoient même un Verbe, formé sur ce Substantif, pour dire, s'étaler avec orgueil. Les Bretons ont non-seulement conservé cet ancien nom, qu'ils écrivent aujourd'hui *Qastel*; ils disent aussi *Qestelly*, & *Qistilly* (2) un Château. Ces deux derniers n'ont pas trop l'air d'avoir été formés du Latin; non plus que *Caislan* des Irlandois, qui a la même signification, & est visiblement formé de *Caeth-lle* des Celtes, lequel vouloit dire *Lieu serré*, où l'on est comme *Captif*.

* Voy. encore ci-dessous l'Art. *Châtelard.*

Après ces éclaircissemens, * il faudra convenir que *Castelen*, étoit tout Celtique, puisque si *len* n'y est pas le *lé* des Gaulois, qui signifioit *lieu*, & *petit*; il y désignera le Ruisseau sur lequel cet endroit est placé, *len* marquant le plus souvent dans les noms de Lieux, *Ruisseau*, ou simplement Eau, qui coule légeremment. Pour *Castels*, il représente le Celtique *Castel-isc*, dont la signification est, Lieu fermé des eaux courantes rassemblées. Ce lieu est sur la rive droite de la Sane au-dessous de Fribourg.

CATZEN-SEE.

Deux petits Lacs dans la Seigneurie de Regensperg du Canton Zurich. Ils se communiquent entr'eux leurs eaux par un Canal, & leur étendue n'est que d'une demi lieuë en longueur. Ils sont nommés dans des anciens Titres *Egel-See* (3). L'un & l'autre de ces noms peut venir des Gaulois. Ils nommoient en leur Langue les Sangsues *Gèl* (4). Les Bretons disent encore *Gelaouen* & *Geleuen* (5). L'*e* & l'*i*, ajouté à la tête de ce mot en Allemand, n'y sert que d'Article. S'il y a, ou s'il y avoit autrefois des Sangsues en quantité, comme cela pourroit fort bien être, les bords étant un marais, elles auroient été la raison de cette dénomination. Les Gaulois désignoient aussi le *Chat* par le nom de *Cath* (*a*). L'Anglois, l'Irlandois, & le Breton par *Cat*: chez les derniers c'est aujourdhui *Caz*. Le mot est bien ancien, puisque les Savans croyent que *Catulin*, par lequel la Version Chaldaïque exprime, habiter dans des

(*a*) Dav.

(1) *Castell*, Castellum. Habent antiquiores. *Castellu*, se erigere in modum Castelli. De Pavone dicitur pennas erigente. DAV.

(2) Rostren. v. *Château.*

(3) Scheuchz. *Hydrogr. Helv. p.* 36.

(4) Dav. v. *Hirudo.*

(5) Rostren.

des lieux deserts, & hurler, désigne proprement des *Chats Sauvages*. Ceux de nos Auteurs, qui ont parlé du Lac, dont il s'agit, ne m'ayant pas appris pourquoi il peut avoir été nommé *Lac des Chats*, l'ancienneté des mots qui composent ses deux noms, est le seul point que je pouvois éclaircir. Je ne puis cependant m'empêcher de hazarder la conjecture, qu'on aura pris pour le nom du Chat un mot Celtique, qui ne devoit point désigner cet animal. Tel étoit *Câd*, Bataille, Combat (1), & Garde (2). Ces mots étoient usités parmi les Celtes Germains, comme chez les Gaulois. Les premiers les faisoient entrer dans les noms de Peuples, de Lieux, & de Personnes. M. Wachter (*a*) a cité les exemples de *Catti*, de *Chattuarii*, de *Cattvvick*, de *Catumerus*. Sortant de la Germanie, puis qu'il cite *Cadomum* de Normandie, & *Catobriga* de l'Espagne, il pouvoit ajoûter *Caturiges* (3), *Catalauni* &c. noms de Peuples; *Catamantaledus*, nom d'Homme, & plusieurs noms de Lieux des Gaules. Le nombre de ceux-ci est si considérable, qu'il n'y a pas la moindre apparence que *Cat* ou *Chat*, qui est à la tête de ces noms, y signifie autre chose, que Forteresse, ou lieu d'un combat, ou endroit gardé. Cette derniere acception est bien justifiée par l'ancien nom de *Catoresium*, rendu autrefois en François par *Chartrousse* & *Chattrousse*, dont on a fait *Chartreuse*, lieu qui a donné son nom à l'Ordre des Chartreux, si fort renfermés dans leur Maison (4). De tous ces lieux des Gaules, dont je viens de parler en général, je n'en nommerai que deux; l'un, Village du Rouergue; *Cat* seul est son nom: l'autre, *les Catalans*, Bourg du Haut Languedoc, qu'on croit qui étoit assés considerable dans les tems reculés, pour avoir envoyé en Catalogne les Gaulois qui en firent la conquête, & donnerent leur nom à la Province

MEM. XV.

(*a*) V. *Cat.*

(1) Dav. *Prælium*, *pugna*.

(2) Baxt. *Custodia*. v. *Belatucadrus*.

(3) *Cad-tur-rig-vys*, disoit literalement, *Hommes de guerre d'un lieu fort sur la riviere*: dénomination qui convenoit au peuple dont la Capitale étoit Embrun. Preuve que ce nom étoit purement appellatif, c'est qu'un endroit du Remois, est nommé dans l'Itineraire *Caturigis*. Mais ni Valois, qui l'indique, *Notit. Gall. p.* 140. ni les Commentateurs de l'Itineraire, ne disent point quel nom ce lieu porte aujourd'hui, supposé qu'il subsiste encore.

(4) Voy. Vales. *Not. Gall. p.* 133. & Baxter. v. *Belatucadrus*.

MEM. XV. Province & au Peuple. *Cad-tal-land*, vouloit dire *Pays de la Vallée de la Forteresse.*

CERLIER.

Caer-liü, ou *Caer-liür*, ou *Caer-liar*, en langue du pays de Galles, désignoient également une Ville, un Bourg, ou un Village sur l'eau; situation de *Cerlier*, qui est au bord du Lac de Bienne. Certains Gaulois rendoient *Liür* par *Leyr*; témoin la *Leyra* ou *Leyre* petite riviere qui vient des Landes de Bourdeaux. D'autres par *Lere*, nom d'un petit ruisseau qui se jette dans l'Aveirou en Rouergue. D'autres par *Lers*, comme sont nommées deux rivieres du Pays de Foix. D'autres par *Leure*, riviere qui tombe dans la Loire au-dessus de Nantes. D'autres par *Loir* & par *Loire*. Il y a d'autant moins de raison de douter qu'on dit aussi *Lier*, que le nom Latin de cette derniere fameuse Riviere, *Liger*, semble avoir été formé sur *Lier*. L'on a d'ailleurs en Touraine *Neuilly*, surnommé le *Lierre*, à cause de la Riviere la Branle, sur laquelle est cet endroit; *Liergues* dans le Lionnois, *Lierma* en Franche-Comté, sur des Rivieres ou Ruisseaux: pour ne rien dire de divers autres noms qui commencent ou sont terminés par *Lier*.

Caer, se prononçoit, & par conséquent s'est écrit le plus souvent *Cer*, & *Cher*, ainsi qu'il n'y a pas lieu d'en douter, les Bretons écrivant encore *Kær* & *Ker*. On sait qu'il signifie Ville, Bourg, & Village: & c'est aussi le sens qu'il doit avoir dans la plûpart des noms. Cependant, tout comme *Car* & *Gar* vouloient dire *Proche*, *vis-à-vis*, on se servoit de même de *Ger*, & de *Cer* (*a*). Il n'a pas d'autre signification en divers noms. Ainsi *Cerlier*, pourroit ne signifier que *proche de l'Eau*. Le nom de *Cerloue* en Champagne, veut dire la même chose; car *Loue* est *Eau*, *Riviere*. Et de là le nom de celle de la Franche-Comté, qu'on nomme *la Louve*, croiant que ceux qui ont rendu son nom en Latin par *Lupa*, l'ont bien rendu. Mais un Auteur du Neuviéme Siécle l'appelle *Loa* (*b*); & ceux qui l'ont nommée *Lupa*, sont beaucoup moins anciens. *Cernans*, Village de la Franche-Comté, n'a été ainsi nommé, que parce qu'il est près de l'Eau, *Nant* signifiant un Ruisseau. On en doit dire autant de quantité de lieux qui portent le nom de *Cernay*.

(*a*) Dav.

(*b*) Valef. *Not. Gall. pag.* 308.

CERMA.

CERMA.

Après ce qu'on vient de dire, dans l'Article précédent, ſur la ſignification de *Cer*, l'explication de ce nom n'aura rien d'embaraſſant pour ceux, qui ſauront que *Ma* eſt là *Maes*, *Mas*, & *Mae*, qui vouloient dire, Campagne, Champs, Terre. Ce terme eſt ſi ancien, que dans les Langues de l'Aſie & de l'extrémité de l'Europe *Ma* eſt uſité pour *Terre* (1). Notre nom *Cerma*, veut donc dire, ou *proche de la Campagne*, ou, ce qui eſt plus probable, *Village de la Terre*, du Diſtrict, du Territoire. MEM. XV.

CHAPPELLE-VAUDANNAZ.

Les Payens avoient bien de petits Edifices conſacrés, avec un Autel, à la Campagne, ſur les limites des Territoires, au bord des Chemins, & dans les principales Rues des Villes, touchant les Temples, & en dedans des Temples mêmes. Rome en étoit remplie. C'étoit de véritables Chappelles (2). Mais on ne leur donnoit pas ce nom. *Aediculæ*, ou *Sacella*, étoient ceux qui les diſtinguoient des Temples. Les Francs ſont les premiers qui ayent appellé *Cappella*, d'où s'eſt fait *Chappelle*, ces petits bâtimens, auxquels le nom en eſt demeuré. L'habit de St. Martin de Tours, qui avoit un *Capuchon* de Religieux, nommé par les Francs, *Sant Martens Kappel*, & pour lequel les Rois & le Peuple de France avoient tant de vénération, que ces Princes le logeoient dans leur Palais, & le faiſoient porter avec eux dans leurs expéditions militaires, fit nommer *Kappel* les lieux où on le tenoit (3), enſuite tous les endroits hors des Egliſes, dans leſquels étoit un Autel avec quelques

(1) Voy. Strahlenb. *Tab. Polyglot.*

(2) Fra i Latini eranvi *Edicole* in primo luogo alla Campagna, nella ſteſſa maniera, che ſi vedono appreſſo di noi in Italia alcune Cappelline ne' confini de' Campi, e delle vie .... In Roma ancora grandiſſima quantità era di queſte *Edicole* nelle principali Vie, dentro del Circo, e alcune attacate alle parti laterali eſteriori de' gran Templi, come uſiamo noi nelle noſtre Chieſe di fare. VENUTI. *Diſſert. ſopra i Tempietti degl' Antichi. p.* 217. & 218. in SAGGI *dell' Accadem. Etruſca. Tom.* 2.

(3) Voy. DURAND. *Ration. Divin. Offic. Lib.* 2. *Cap.* 10. & HOSPINIAN. *de Templ. Lib.* 3. *Cap.* 2. Outre que cette origine eſt reconnue par Durand, & que l'Etymologie donnée par Beatus Rhenanus s'y

MEM. XV.

ques Reliques, puis ceux qui étoient renfermés dans les Egliſes mêmes, & enfin toute Egliſe de la Campagne ſans Batiſtaire. Cela étant, ce nom même du lieu, que je mets ici entre ceux que les Gaulois y bâtirent, prouveroit qu'il ne peut l'avoir été avant le Sixiéme Siécle, ſi c'eſt là ſon premier nom; car le mot de *Chappelle* n'a ſurement été en uſage dans ce Pays, qu'après la conquête qu'en firent les Fils de Clovis, vers le milieu du Sixiéme Siécle. Il eſt vrai qu'on trouve *Cappel* pour *Chappelle* dans le Dictionnaire Celtique de Davies, & dans celui de Roſtrenen *Chapel*; ce dernier nomme même *Chapalany* une Chapelainie, comme notre Peuple appelle *Chapala* une Chappelle. Mais ces termes ſe ſeront introduits dans la Bretagne & dans le Pays de Galles, ainſi que chez nous, avec les Chappelles. Ce ne ſera donc pas ſur ce nom, mais ſur le Surnom, que j'établirai l'ancienneté du lieu; parce que ce dernier eſt le premier nom qu'il ait porté.

Vaud-dan-as, qui ne ſignifie rien en aucune autre Langue, vouloit dire en celle des Celtes, *Colline de l'Eau des Gaulois*. J'ai expliqué, dans mon *Mémoire II* (*a*), le nom de *Vaud*, & prouvé qu'il ſignifioit *Gaulois*. Ceux de *Dan* pour *Colline*, & d'*as*, pour *Eau* & *Ruiſſeau*, ont été vérifiés plus d'une fois ci-deſſus. Et ſi c'étoit *Vaud-dan-naz* qu'il faloit écrire, *naz* voulant dire *Petit*, le nom ſignifioit, Petite Colline des Gaulois. Le peu de diſtance de ce Village à celui qui s'appelle *Naz*, donna lieu apparemment de les diſtinguer, en marquant par *Vaudan* la ſituation de ce lieu dont il s'agit. Elle n'eſt pas differente de celle d'un Bois, appellé *Vaudan*, dans la Maitriſe des Eaux & Forêts d'Alençon en Normandie; de *Vaudancourt*, Village de la même Province, pas loin de Giſors; de *Vaudeneſſe* en Bourgogne ſur l'Arroux, & qui, dans la Carte de de Fer, eſt écrit *Vaudenay*, nom dont la ſignification eſt la même, *ay* & *eſſe* ſignifiant également Eau & Riviere. Il faut convenir néanmoins que dans preſque tous les Lieux des Gaules dont le nom commence

(*a*) Tom. I. *p.* 215.

s'y rapporte parfaitement; elle eſt beaucoup plus naturelle, que celle qu'on trouve dans les *Obſervationes Juris* du docte Innocent Ciron. *Cap.* 4. en ces termes : *Reliquiæ erant Capſis incluſæ, quas* Cappellas *dicebant*. Le diminutif de *Capſa*, n'eſt point *Cappella*, mais *Capſula*, très-connu : au lieu que, pour faire *Cappella* de *Cappel*, il ne faut qu'ajouter à celui-ci la terminaiſon Latine.

commence par *Vau* (il y en a plus de Cent-cinquante, ſans compter Soixante & onze lieux nommés *Vaux*) ce mot ſignifie *Vallée*. Hé bien! ſi l'on veut le prendre en ce ſens, *Vaud-dan-as* dira, Village de la Vallée de l'Eau, & *Vau-dan-naz*, petit Village de la Vallée. Ce ſera toujours un nom formé par les Gaulois en leur langue. Du reſte, l'endroit abonde en eaux. Outre cinq Fontaines il y a dans le Village même, une ſource qui forme un Ruiſſeau. MEM. XV.

CHAMBERONNA, Ruiſſ.

Cam-ber-onna, literalement, *Eau courbe de haut.* C'eſt bien déſigner des Ruiſſeaux qui ſerpentent & viennent de lieux élevés. Auſſi pluſieurs ruiſſeaux, qui ont leur ſource dans le Mont Jura, portent ce nom. La ſignification de *Ber*, la même que celle de *Ere*, Mont, Hauteur, Colline, a déja été juſtifiée ci-deſſus, auſſi bien que celle de *onna*. Il ne reſte à établir que celle de *Cam*, ſur laquelle les Gallois enſeignent, que dans les mots compoſés, où celui-là ſe trouve ſouvent, il ſignifie *Courbe* (1). C'eſt là la clé de l'explication de tant de noms de Lieux des Gaules, dont les noms anciens commencent par *Cam*, qu'on a changé en *Cham* dans la plûpart, en François. Les autres Régions de l'Europe en ont auſſi pluſieurs, où ce mot a la même acception. Je ne citerai que ceux de la France, parfaitement ſemblables à celui dont je traite. *Cambron*, Village de Picardie ſur la Somme, & deux *Cambronne* dans la même Province, dont on rend le nom en Latin par *Camberona*. Le nom de la Ville de *Chambery* & de *Chamberia*, Village de la Franche-Comté, en Celtique *Cam-ber-y*, ſignifiant préciſément la même choſe, juſtifieroit ſeul notre explication: cette Ville eſt ſur la petite riviere d'Albane, qui y tombe des montagnes, & ſerpente dans la Vallée: le Village de *Chamberia* eſt ſur la Vallouſe. La *Cham*, riviere de la Baviere, eſt un exemple que les Celtes donnoient ce nom à des Rivieres, & le nom de ces Rivieres à

(1) CAM, Curvus, *ſæpius in compoſitis occurrit; an verò ſeorſim incertus ſum*, dit EDUARD LUID. *Adverſar. p.* 275. Davies n'étoit pas dans cette incertitude. On lit dans ſon Dictionnaire CAMM, *Curvus*: Cammu, *Curvare*. L'Irlandois dit auſſi *Cam*, pour *Oblique*, *qui n'eſt pas droit*. Les Bretons ſe ſervent de *Crumm*, ROSTREN. comme les Germains de *Krumm*, & les Belges de *Krom*.

MEM. XV.

à des lieux batis sur leurs bords. La Ville au-dessus de laquelle la *Cham* se jette dans la *Regen*, s'appelle *Champ*.

CHARDONNE & CHARDONNAY.

Ces Villages, placés sur le penchant d'une haute Colline, ne pouvoit être mieux nommé par rapport à sa situation, que *Caer-don*, c'est-à-dire, *Village de la Colline*. Nous avons vû sur le nom de *Carbonnieres*, que *Car*, dont on a fait en François dans bien des noms, *Char*, signifioit Ville, Bourg, Village, comme encore aujourd'hui en Bretagne (*a*). *Cardan* en Guyenne; *Cardin* en Bourgogne; *Cardonnac* dans le Haut Languedoc; *Cardonnet* dans l'Agenois, & *Cardonnet* en Picardie; *Chardeny* en Champagne, & *Chardonnay* en Bourgogne, entre deux Côteaux au fond desquels coule un Ruisseau, sont des noms formés par les Celtes de *Caer* & de *Don*, ce dernier varié par les Dialectes. Ces noms prouvent donc l'ancienneté de *Chardonne* & de *Chardonnay* sur la Mentue, comme de *Bussy-Chardonnay*, qui a eu son article ci-dessus.

(*a*) Dav. & Rostren. v. *Ville*.

CHARGEY.

Caer-guy, Village de l'Eau; ou *Car-guy*, proche de l'Eau, sont visiblement l'un ou l'autre le nom Gaulois de ce Village sur l'Orbe. *Chargey*, près de Vesoul sur la Saone, & *Chargey-lès-Grey*, sur un Ruisseau en Franche-Comté, ne laissent aucun doute sur l'explication du notre. Le Peuple de cette Province termine toujours en *ey*, les noms qui ailleurs se terminent par un *i*, ou un *y*.

CHARMEY.

Ce Village dans les Montagnes de la Gruyere est nommé en Allemand *Galmis*. On n'auroit pas besoin d'un autre preuve qu'il fut fondé & habité par des Gaulois. *Gal-maes*, qui se prononçoit *Galmas*, & dont on a fait *Galmis*, vouloit dire *Terre, habitation de Gaulois*. Mais outre ce nom du District, le lieu en avoit un particulier, *Charmey*, qui n'est pas moins Celtique, & vouloit dire *Village* du District. Il est sur un Ruisseau. *La Charmée* en Bourgogne, pas loin de Châlons, pays de Forêts, & où il passe une riviere,

viere, dont le nom *Cornet*, ſignifie *petite Riviere*, n'eſt pas moins un exemple de la dénomination que nous expliquons, , que neuf autres Lieux de diverſes Provinces des Gaules, tous nommés *Charmey*, indiqués dans le Dictionnaire de la France. MEM. XV.

CHATONGIE.

Cae-don-gui, ou *Cae-don-iü*, vouloit dire *Clos de la Colline de l'Eau* (1). Cet endroit eſt effectivement ſur un Côteau près d'un Ruiſſeau. C'eſt le même nom, quant à la ſignification, que ceux qu'on va rapporter dans l'Article ſuivant.

CHATONNAY.

Ce nom ſignifie, comme on vient de le dire, la même choſe que le précédent, & la ſituation du lieu en eſt une preuve, ainſi que celles de *Châtonnay*, Bourg du Dauphiné, près de la Gere, & de *Chatonay* en Franche-Comté pas loin d'Orgelet.

CHATELARD.

Art, *Ard*, *Arth*, étant, auſſi bien que *Chatel* (2), un mot Celtique, qui ſignifioit *haut*, *élevé* (3), la dénomination de *Châtelard* répond très-bien à la ſituation des endroits de l'Helvétie qui portent ce nom. Il n'y en a qu'un ſeul où l'on voye encore un Château: c'eſt le Châtelard entre Vevey & Ville Neuve. Il ſe peut qu'il y avoit autrefois quelque petit Château dans l'endroit du Hameau au-deſſus de Lutry, appellé le *Châtelard*, & dans le Village du même nom proche de Grangettes ſur le Neyruz. Mais quand il n'y auroit jamais eu d'édifice pareil, le nom de *Cae-ſtellard*, déſignant un lieu élevé, enfermé de Hayes, ou de quelque autre cloture que ce ſoit, ne convenoit pas moins à tous ces endroits. Auſſi tous les lieux des Gaules qui reçurent ce nom, n'ont-ils pas un Château. *Le Caſtelard* pas loin de Digne; celui qui eſt proche

(1) CAE, *Sepes*, *Clauſum*. DAV. *Quaëa*, Clorre, enfermer un eſpace de terre. ROSTREN. v. *Clorre*.

(2) Voy. ci-deſſus *Caſtelen*.

(3) Baxt. v. *Arviragus*.

MEM. XV. proche d'Aix en Provence, & celui de la Vallée de Barcelonnette; & plus de Quatre-vingt autres lieux, Villes, Bourgs ou Villages de France, dont le nom eſt ſimplement *Caſtel*, ou commence par ce mot-là, outre Vingt *Caſtillon* (1), Cent-& deux endroits nommés *Château*, ou dont le nom commence par là, Soixante-cinq *Châtel*, ou lieux à la tête du nom deſquels il ſe trouve, il y en a encore quatre, qui n'ont pour nom que *Chatelard*; ſavoir, un dans l'Auvergne, un dans l'Angoumois, & un dans le Bourbonnois: tous lieux ſitués ſur des hauteurs.

CHAVANE.

Cinq Villages ou Hameaux du Pays de Vaud portent ce nom. C'eſt que quelques *Cabannes* en furent les premieres habitations. Auſſi leur nom ne ſignifioit-il pas autre choſe dans la Langue des Celtes Gaulois, qui nommoient une Cabanne *Caban* (*a*), terme que les Irlandois ont conſervé. Seize Villages la plûpart dans les Provinces Méridionales de la France, n'ont d'autre nom que *Cabane*, *Cabanes*, ou *Cabanac*. Douze autres ſont nommés préciſément *Chavannes* ou *Chavanne*; & Vingt autres ont le même nom, tant ſoit peu varié dans la maniere de l'écrire.

(*a*) Dav.

CHAVORNAY.

Que l'on écrive ce nom, ſi l'on veut, *Chavornex*, ainſi que quelques-uns le font, la ſignification n'en recevra aucun changement, & il ſera également tout Celtique. *Ex* étoit un mot par lequel les Gaulois déſignoient l'*eau*, tout comme par *ay*. En leur Langue, *Cae-vorn-ay* déſignoit un lieu ſur une Colline près d'une Riviere. Nous avons fait voir ſur le nom de *Berne*, qu'on diſoit *Born*, comme *Bern*, pour déſigner un Côteau, une Colline. Le changement de *born* en *vorn*, n'arrêtera pas un moment ceux qui ſavent

(1) Ut à Caſtro Caſtellum per deminutionem dicitur; ita a Caſtello Caſtellio: & quemadmodum parvum caſtrum vocabatur Caſtellum; ſic parvum Caſtellum nuncupabatur Caſtellio: quo nomine multa ſunt loca in Gallia, *Caſtelliones* dicta, quorum alia pro Caſtellis exiguis haberi poſſunt, alia pro vicis debent. VALES. *Notit. Gall. pag.* 131.

savent que le *b* & l'*v* prenoient reciproquement la place l'un de l'autre. Rien n'eſt plus commun dans le Bas-Breton. Il y a un *Chavornay* en Bourgogne, ſur une petite riviere, qui ſe jette dans le Servan. MEM. XV.

CHESAR.

Cae-Saer déſignoit en Celtique un Lieu fermé, où il y avoit des Artiſans; ou formé par des Artiſans. Nous avons établi la ſignification de *Cae*, ſur *Caſtelen*. Celle de *Saer*, pour *Artiſan*, eſt atteſtée par les Dictionnaires, tant du Dialecte Gallois, que du Bas-Breton. Ils appellent un Charpentier, *Saer-Coed*, Ouvrier en Bois; un Maſſon, *Saer-mean*, Ouvrier en pierre. L'Irlandois dit *Saor*. Davies (*a*) tire ce mot de l'Hebreu *Harash*; un ouvrier. Il eſt vrai qu'en Hebreu un Chapentier eſt appellé *Harash gnetzim*, ouvrier en Bois; un Maréchal *Harash Barzel*, ouvrier en Fer. Notre Peuple a conſervé le mot de *Caſar*, probablement le même que *Cheſar*. Il le donne à un Bâtiment de la Campagne, qui n'eſt proprement que de Bois. C'eſt une des ſignifications du Pluriel du mot Hebreu *Chazar* חרץ (1). Le nombre des mots Hebreux qu'il y a dans le Celtique, eſt très-grand, ainſi que le ſeul Dictionnaire de Davies peut en convaincre.

(*a*) Vos. *Sacr.*

CHESEAUX.

Le Subſtantif *Cheſeaux*, autrefois en uſage dans le Pays de Vaud, a été entendu dans ces derniers Siécles comme ne déſignant proprement qu'une place vuide, attenante à quelque Bâtiment, mais fermée, eſpèce de Cour. Ce n'eſt pas le ſens qu'avoit plus anciennement ce terme. Il déſignoit l'*habitation, mais le plus ſouvent l'habitation & le tenement des hommes de condition ſervile, comme le Max, le Mex, ou le Meix, en pluſieurs endroits* (2). On diſoit *Cheſeau, Chezé* & *Chezal*. Ce dernier fera décider plus promtement que les autres pour l'origine Latine, tirée de *Caſale*, formé

(1) Chazrim חצרים, *Villæ abſque muro.*

(2) Ragueau *Gloſſaire du Droit Franç.* Edit. de Lauriere.

MEM. XV.

mé, dira-t-on, de *Caſa*, une Cabanne. Mais *Caſale* a plûtot été fait ſur *Cheſal*, pour l'exprimer en Latin, que tiré de *Caſa*, dont la ſignification n'embraſſe point une certaine étendue de terre. Reſte encore à ſavoir ſi *caſa* même n'a pas été emprunté du Celtique. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Etymologiſtes ne trouvant point à celui-ci de racine dans la Langue Latine, ſont obligés pour en préſenter une un peu plauſible, de remonter juſqu'à l'Hebreu *Caſa*, חמה, *Couvrir*. Mais on a deux mots Celtiques, qui joints enſemble font préciſément celui de *Cheſeau*, & ſignifient, Station, demeure, habitation, dans un lieu fermé. Ces mots ſont *Cae-Savv*. Le dernier eſt, à ce que dit Davies, le même que *Sâf*, qui veut dire *Station*. Quoiqu'il en ſoit, les exemples de ce nom qu'il y a dans diverſes Provinces des Gaules, en prouvent l'ancienneté. Le Berri ſeul, premiere patrie des *Bituriges*, dont nous avons juſtifié qu'il s'établit des Colonies dans nos Contrées, a un Village nommé *les Cheſeaux*, & quatre *Chezal*; il y a dans la Haute-Alſace *les Cheſeaux*, & en Champagne *Cheſaux*.

CHEVILLY.

(a) Dav.

Chvvilio, en Celtique vouloit dire *terminer* (*a*). Peut-être ce lieu terminoit-il anciennement quelque diſtrict. Mais je n'inſiſterai pas ſur cette explication, qui ſuppoſe une circonſtance trop conjecturale. Un rapport marqué entre le nom & la ſituation, eſt une clé bien plus ſure. *Cae-vel-iü*, (nôtre Peuple prononce *Tzevelly*) vouloit dire, Lieu fermé de Hayes ſur l'eau. Car *vel* eſt là pour *Bel*, la tête; & au figuré, *près*, & *ſur*. Le Ruiſſeau, qui paſſe en cet endroit, juſtifie l'étymologie. Les lieux de même nom, qui ſe trouvent en ſituation ſemblable à cet égard, rendent la choſe certaine. Tels ſont *Cheville* dans le Viennois, près du Pont de Beauvoiſin ſur la Bierre; *Chevillé* en Touraine, ſur le bord de l'Indrois; *Chevillé* dans le Maine, près du Loir: *Chevillia* en Bourgogne, ſur la Roſſa; *Chevillon* près de Loris dans le Gatinois, ſur la riviere qui coule de l'Etang de Dampierre; *Chevillon* en Champagne, pas loin de Joinville, & ſur la Marne; enfin *Chevilly*, dans l'Iſle de France, au-deſſous de Lonjumeau, ſur la riviere qui y paſſe. Les differentes

differentes terminaiſons de ces noms marquent également la proxi- MEM.
mité de chaque lieu d'une riviere ou d'un ruiſſeau. XV.

CHEXBRE.

On ne ſait pourquoi l'*x*, qui ſe met aujourd'hui le plus ordinairement dans ce nom, s'y eſt fait ainſi recevoir. Il y a été introduit ſans néceſſité. On ne l'y doit point entendre. Auſſi Plantin n'a-t'il écrit que *Chebre*, que le Peuple prononce *Tzébre*. C'eſt *Cae-bre* des Gaulois, qui déſignoit un lieu ſur une Colline, ainſi que ce Village eſt placé. Son nom ne differoit pas de celui de *Chevrey* en Bourgogne, dans la Montagne, à une demi lieu de Nuys ; non plus que de celui de *Chevry* dans la Franche Comté & les Montagnes de St. Claude, & *Chevri* près d'Arnay-le-Duc en Bourgogne. Notre *Chebre* ſe trouve auſſi écrit *Chebri* dans des anciens Titres.

CHITTIGHOFFEN.

Cig-tiſc-hoff, en Celtique, diſoit literalement, Habitation à la gorge de l'Eau, ou de la Riviere. *Ceg* & *Keg* des Gallois, dont d'autres Celtes faiſoient *Cig*, ou *Kig*, d'autres, comme les Bretons, *Coucq* & *goucq*, ſignifioit *la Gorge* (1). La ſignification de *Tiſc*, pour Riviere, & celle de *Hoff*, ont déja été juſtifiées. Ce Village eſt à la gorge du Lindbach, qui reçoit là un Ruiſſeau. C'eſt de ce mot que fut formé le nom de *Chigny*, Hameau ſous Wfflens-le-Château, près duquel paſſe la Morge. *Cig-iü*, en y ajoutant l'*n*, qui s'ajoûtoit en tant de mots, où le *g* eût été ſuivi d'une voyelle, a fait *Chigny*. On a ailleurs des exemples de l'un & de l'autre. *Chigy* en Champagne, à l'embouchure d'un Ruiſſeau dans la petite Riviere qui entre dans l'Yonne à Sens. *Chigny*, appellé St. Etienne de Chigny, en Touraine ſur la Breſne. On entend auſſi par là que *Chichiline* dans le Greſivaudan, ſur la Romance, s'appelloit en Celtique *Cig-i-lin*, c'eſt-à-dire, le Goſier de la Riviere.

(1) Dav. Roſtren. & Baxt. v. *Cicutio*.

CHOLLIKEN.

MEM. XV. Ce Village eſt à l'embouchure d'un Ruiſſeau dans l'Urken. Son nom Celtique *Col-liü-ken*, l'indique. *Col* eſt Pointe (1); *liu*, Eau, Riviere; & *ken* tête. Le premier de ces mots fait entendre le nom de *Cholet*, Ville de l'Anjou ſur la Riviere de Mayenne; de *Colonges* ſur le bord de la Saonne, au-deſſus de Lyon, & les autres qui portent le même nom. *Col-lon-gui*, étoit, Pointe de l'Eau courante; & ſimplement, au bord de la Riviere.

CLARENS.

Notre Peuple prononce ce nom *Lliaren*. Cette prononciation fait connoitre, ſans laiſſer là-deſſus d'incertitude, que *Lea*, ou *Lia*, & *ren*, le compoſoient. Le premier de ces mots ſignifioit *Eau* (2); & le dernier *cours*. Enſorte que *ſur le cours de l'Eau*, eſt ce que le nom entier ſignifie. L'un & l'autre des Lieux ainſi nommés ſont en effet auprès d'une Riviere. *Clarenſac*, dans le Bas Languedoc, eſt près de la ſource d'une Riviere, comme l'*ac*, qu'il y a de plus à ſon nom, qu'à celui de Clarens, le dit le plus ſouvent. Il y a trois endroits dans le Bas Armagnac, appellés *Clarens*. On pourra choiſir entre cette explication & celle que j'avois donnée ailleurs (3) Je crois avoir moins mal réuſſi à préſent.

CLENDY.

Glendid, mot Celtique, très-approchant de *Clendy*, vouloit dire (a) Dav. *propreté* (a). Mais il n'eſt pas beſoin de recourir à un terme de cet ordre, quand on peut trouver deux mots, qui joints enſemble déſignent la ſituation, que les Celtes vouloient, pour l'ordinaire qui fut marquée par les noms qu'ils impoſoient. Or, *Glen-ty*, ſignifioit, Maiſon de la Rive : Car *Glann* en Langue de Galles (b), (b) Id. & en Bretagne, où l'on dit auſſi *Claign* (4), veut dire le Bord d'une Riviere. On a déja eu occaſion de prouver que *Ty*, étoit maiſon,

(1) Dav. & Baxt. v. *Colanica.*
(2) Baxt. v. *Leucarum* & *Liar.*
(3) Voy. *Tom. I. pag.* 208.
(4) Roſtren. v. *Bord.*

maiſon, habitation. C'eſt par cette acception de *Clain*, que l'on doit expliquer le grand nombre de noms de Lieux des Gaules à la tête deſquels on lit *Clen* ou *Glen*, *Clan* ou *Glan*, *Clain*, ou *Glain* *Clenay* en Bourgogne, eſt ſur un petit Ruiſſeau: Ce nom veut dire, le bord de l'Eau. *Glenay* en Auvergne, & *Glenay* dans le Poitou, ſont ſitués de même. *Glandeves*, Ville dont on ne conteſtera pas l'ancienneté, étoit placée autrefois ſur le Var. Son nom Latin *Glanateva*, repréſente bien le Celtique *Glan-at-eva*, qui ne vouloit dire que, le bord de l'Eau: non plus que *Glanon*, près de St. Jean de Laone, & ſur la Saone. Si l'on penſoit que *Clendy* fût *Glynnty* des Celtes, qui ſignifieroit, maiſon de la petite Vallée, ou du petit Côteau, le nom conviendroit auſſi au lieu placé ſur la pente d'un petit Côteau au bord du Lac. MEM. XV.

CLÖNTHALER-SEE.

Il y a lieu de croire que la Vallée, qui a fait donner ſon nom à ce Lac des Montagnes du Canton d'Appenzel, a reçu ce nom de la Riviere, dont ce Lac eſt proprement la ſource. Elle eſt nommée la *Löntſch*. C'a été par des Celtes; car leur Langue eſt la ſeule où ce nom ait quelque ſens. On y reconnoit leurs mots *Laün* & *tiſc*, accommodés à la prononciation que les Francs introduiſirent dans la contrée. Le premier de ces mots vouloit dire *plein*, & on l'a rendu, dans les noms modernes, tantôt par *Lan*, tantôt par *Lun*, & tantôt par *Len*, ou par *Lon* (1): Et comme les Francs aimoient des Gutturales à la tête des mots, de *Lön*, ils firent *Clön*, comme *Chlodovic* de *Ludevvic*, & formerent le nom de la Vallée, en diſant *Clönthal*; à quoi ajoûtant *See*, Lac, ce Lac fut nommé ainſi. Mais la Riviere retint ſon nom de *Lön-tiſc*, que ſelon leur gout, les Francs prononcerent *Löntſch*, ce qui l'a fait écrire dès lors de cette maniere. *Tiſc*, cela a été dit ici plus d'une fois, étoit *Riviere*.

CLOTEN.

Ce Lieu du Canton de Zurich, déja connu des Etrangers par les

(1) Baxt. v. *Brennetonacis.*

MEM. XV. les morceaux d'antiquités qui y ont été déterrés, & dont des Savans Zuriquois ont communiqué au public les deſſeins avec de doctes explications, eût acquis par là un droit inconteſtable d'avoir place dans la Carte ancienne, quand même ſon nom ne porteroit point la preuve de ſon origine Gauloiſe. Il eſt bien ſimple, ſuivant le goût de ces premiers. *Clo-ten*, ne vouloit dire que Ville, Bourg, Village ſur une Colline & fermé. *Clo*, que nous n'avons pas eu occaſion de produire encore, étoit déja en uſage parmi les Celtes, dans le même ſens que nous l'employons augmenté d'une *s*, en diſant *Clos* (1). On a des exemples de ce nom dans celui du Bourg de la Saintonge appellé *la Clotte*, & dans celui de *Clotte* du Perigord.

CLUS.

On croira peut-être que ce nom, qu'on prononce *Clous* en Allemand, & qu'on écrit auſſi *Claus*, n'eſt entré dans l'Helvétie qu'avec ce Peuple; & que dès-là les Lieux, qui n'ont pas d'autre nom, ne ſont point de l'ancienneté requiſe pour avoir place dans notre Carte. Mais cette conſéquence ſuppoſe que c'eſt des Latins qu'ont emprunté ce terme les Langues où il ſe trouve. Il n'eſt pas naturel que les Celtes n'euſſent point de mot pour déſigner une précaution que le vol, dont on vit ſans doute de bonne heure des exemples parmi eux, comme parmi les autres peuples, rendit néceſſaire, pour ne rien dire du beſoin de ſe garantir des bêtes, je veux parler de la précaution de fermer de quelque maniere les Maiſons, les Parcs &c. Cette action, & la choſe dont on ſe ſervoit pour l'exécuter, eut donc un nom dès les premiers Siécles. Auſſi en trouvons-nous, dans la Langue des Celtes, non-ſeulement un général, pour exprimer *Fermer*, mais encore des termes particuliers, pour Fermer à Clé, ou au Verrou, ou avec du bois, pour Boucher &c. (2); & entre ces termes il y en a, qui très-certainement ne viennent pas du Latin; tels ſont *Morailha*, Fermer

(1) *Clo*, ſera, Clauſum, concluſio. DAV. Voy. auſſi Roſtren. v. *Clos*.

(2) Voy. Roſtren. v. *Fermer*.

mer au Verrou; *Prenna* & *Sparla*, Fermer avec du bois; *Stancqa*, *Stéphya*, *Stouffa*, (1) Boucher. De-plus, les Latins eux-mêmes convenoient qu'ils tenoient des Grecs *Claudere* & *Clavis*; & les Etymologiſtes ont produit les termes Grecs d'où ces deux mots ont été tirés, κλειδόω, κλείω, κλάζω, Fermer (2). Il eſt évident que de la même ſource ſortit *Cloi* (3) & *Cloig* (4) de la Langue de Galles, & *Glas* de l'Irlandois: d'autant plus que les Bretons diſent *Cloſa* & *Cloſein*, pour Fermer la Bouche. Il reſulte de là, que pour déſigner un paſſage ſerré, qui ferme, s'il faut ainſi dire, un pays ou un diſtrict, il étoit naturel que les Celtes formaſſent un nom ſur ceux-là. Auſſi, ſelon que leur prononciation le vouloit, les uns dirent *Clos*, les autres *Clus*, les autres *Claus*, les autres *Cluis*; termes que nous voyons dans le nom d'*Ecluſe*, que les Bretons nomment *Scluz*, les Allemans *Schleus*, & les Belges *Sluis*. Dans ces Dialectes, l'*s* tient lieu de l'Article *es*, le, que le François a conſervé dans l'ancienne façon de l'écrire *Eſcluſe*. Les noms de *Cluis*, que portent deux endroits du Berri; de *Clux* Village de Bourgogne; de *Cluzeau* Caverne du Perigord, que les gens du pays prétendent qui a huit lieues de profondeur; de *Cluzy* & de la *Cluze* dans la Franche Comté près de Salins; de la *Cluze* en Dauphiné, & de tant de lieux nommés l'*Ecluſe*, ſont autant d'exemples de l'uſage de ce nom parmi les Celtes, pour déſigner des endroits dont la ſituation eſt ſemblable à celle du Lieu qui fait ici notre ſujet. Celle du Village nommé *les Clées*, au bord de l'Orbe, ſur la grande route du Pays de Vaud en Franche-Comté, eſt marquée par ce nom. On voit qu'il a auſſi été formé du Celtique, pour donner la même idée qu'exprimoient les Latins par *Cluſuræ*, nom qu'ils donnoient en leur Langue à de tels paſſages. MEM. XV.

COBLENTZ.

Ce Village, placé au Confluent de l'Are & du Rhin, paſſe déja chez

(1) On voit dans ceux-ci les pères d'*Etancher*, & d'*Etouffer*.

(2) Voſſ. *Etym.* v. *Clavis*.

(3) Cloi, *Obſerare claudere*. Dav.

(4) Cloig, *Serula*, *fibula lignea*. Id.

MEM. XV.

chez les Hiſtoriens de la Suiſſe pour très-ancien. Ils ont conjecturé que les Romains tenoient là des Cohortes, pour garder l'Helvétie contre les Allemans. Baxter a obſervé (*a*) que les Irlandois ont fait de *Copiæ* Latin, *Coib* en leur Langue, pour dire une Compagnie de Cavalerie, & une Cohorte. Les autres Celtes pourroient bien avoir employé le même terme, ou ſimplement *Cop*, ou *Cob*. Sur ce pied-là, comme *Lentz*, qui acheve le nom dont nous cherchons le ſens, eſt certainement *Len-tiſc* des Celtes, qui vouloit dire *Riviere pleine*, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus, dans l'Article de *Clönthaler-See*, le nom de *Coblentz* auroit déſigné un lieu près du Fleuve, où l'on tenoit des Cohortes. Mais les Romains ne furent point les fondateurs de cet endroit. Ils ne lui auroient pas donné un nom tout Gaulois. Le lieu le portoit avant qu'ils s'en fuſſent rendus les maîtres; & il étoit relatif à la ſituation. *Cob*, entendu dans l'acception que ce mot avoit en Celtique, & qu'il a gardée dans tous les Dialectes, dans leſquels il a été retenu, vouloit dire *Tête*, *Pointe*, *Sommité* (*b*). On ne conteſtera pas que ce terme ne ſoit le même que *Coppa* du Pays de Galles, le *Cop* & *Coppe* des Anglois, le *Kopf* des Allemans, le *Cab* des Parties Méridionnales de la Gaule, le *Capo* des Italiens, & qu'il n'ait paſſé en Occident des premieres Langues Orientales, où l'on en trouve le berceau. *Cop-len-iſc*, ou *Cob-len-tiſc*, c'eſt tout un pour le ſens, vouloit donc dire, *à la tête, à la pointe de la riviere pleine*. C'eſt ainſi que *Cobrien*, nom d'un Village de la Chatelenie de l'Isle en Flandre, près de Ciſoin, étant *Cob-riü* des Celtes, ſignifie *la tête* ou la *pointe de la Riviere*; l'endroit eſt effectivement près de la ſource d'une petite Riviere, & dans la pointe de l'angle, qu'elle fait en tournant bruſquement ſon cours du Midi à l'Orient. *Cop* n'a pas d'autre ſignification dans le nom de *Copel*, Bourg de l'Auvergne, de *Copiat* dans le Condomois, & de *Copierre* en Normandie: & nous en verrons encore un exemple de l'Helvétie ſur le mot de *Coppet*. On comprend par le nom de *Coblentz*, que porte auſſi la Ville de l'Electorat de Trèves, au Confluent du Rhin & de la Moſelle, que ce nom étoit des plus propres à marquer une telle ſituation.

(*a*). Voc. *Corguba.*

(*b*) Dav. v. *Coppa.*

COEUDRES. (*les*)

Ces Hameaux de la Mairie de la Sagne dans la Comté de Vallangin, commencerent apparemment à se former ce Canton étant encore couvert de bois. *Coed-tre* signifioit au moins en Celtique, Habitation du Bois; puisque *Coed* étoit Forêt, Bois, Arbre (1). De là plusieurs noms de la Bretagne qui commencent par ce mot. *Coetbugac*, *Coetlogon*, *Coetloup*, *Coetmaloen*, *Coetquen*. On verra sur l'Article *Trevelin*, que *Tre* vouloit dire *habitation*. MEM. XV.

COFFRANES.

Goffron en Celtique étoit *un Monticule* (*a*). Si l'on veut que le nom de ce Village au-dessus de Vallangin fut composé de deux mots, on y trouve *Cof*, le même que *Goff*, un Ouvrier en Fer; & *Ran*, Portion, Part (*b*). Le lieu a peut-être commencé à être habité par des Gaulois Ouvriers en Fer. Quand on manqueroit la véritable signification de ce nom, on n'en feroit pas moins sûr qu'il est Celtique. Peut-être la situation de l'endroit où s'en construisit le premier batiment, avoit-il quelque rapport avec la figure d'un Coffre. Nous avons vû sur le nom *Arch*, que quelque chose de commun avec la figure d'une Arche, en avoit fait donner le nom à plusieurs endroits. Le mot de *Coffre*, qu'on ne tient pas des Latins, étoit déja en usage chez les Gaulois. Ils disoient *Cofr* (2). Les Bretons, qui l'ont conservé, disent aussi *Coufr*, comme notre Peuple *Coufro*. L'Irlandois dit *Cofra*.

(*a*) Dav.

(*b*) Id.

COLOMBET & COLOMBIER.

La conformité du nom de ces Villages, dont le premier est du Vallais sur la rive gauche du Rhône, & le second de la Principauté de Neûchâtel, avec le mot François *Colombier*, & avec le Latin *Columbarium*, en fera regarder toute autre explication comme chimérique, & mettre ce lieu entre ceux qui doivent leur nom à la Langue Françoise ou à la Latine. On auroit de-plus en faveur de cette

(1) Dav. & Rostren. v. *Bois*. (2) Id. & Rostren. v. *Coffre*.

MEM. XV.

cette opinion celle d'Hadrien de Valois (1), qui n'a point manqué d'expliquer par *Colombier*, les noms de *Coulomiers*, Ville de la Brie, & de *Colmar*, Ville d'Alſace, par la raiſon que les Auteurs Latins ont rendu l'un & l'autre de ces noms par *Columbarium*. Je ne conteſterai pas que quelques lieux n'ayent pû être nommés d'un nom qui marquât qu'il s'y trouvoit quantité de Colombes, ou de Pigeons, ſoit ſauvages, ſoit privés. Je ne nierai pas non plus que le nom par lequel les Celtes déſignoient ces oiſeaux, n'ait pû former ceux de *Coulomiers*, de *Colmar* & de *Colombey*. Les Gaulois du Pays de Galles appellant une Colombe *Colommen*, nomment le Colombier *Colommendy* (*a*), Maiſon de Colombes; tout comme les Irlandois, qui appellent la Colombe *Columbunion*, & ſimplement auſſi *Colum*, nomment le Colombier *Teag Colum*, Maiſon de Colombes; car *Teag* en Irlandois, eſt *Maiſon*, ainſi que *Ty* & *Dy* en Gallois & en Breton: c'eſt pourquoi, comme en Bretagne *Coulm* eſt une Colombe, le Colombier s'y nomme *Clomdy*, & *Couldry* (*Dry*, eſt habitation & maiſon) & *Colomer*, & *Clomer* (2). Or *Colomer* s'eſt aiſément changé en *Colmar*, & *Colommendy* en *Colomby* ou *Colombey*, *By* ſignifiant Bâtiment & Maiſon, auſſi bien que *Ty* & *Try*.

(*a*) Dav.

Malgré les appuis que je viens de fournir à l'opinion de Valois, je crois devoir expliquer le nom de *Colombey*, comme n'ayant aucun rapport aux Colombes, & ſuivant la methode que j'ai ſuivie juſqu'ici, relativement à la ſituation. D'un côté, la circonſtance d'un Colombier me paroit trop peu propre à diſtinguer un endroit. D'un autre côté, l'on n'établiſſoit probablement guères de Colombiers dans les tems reculés, en des lieux qui ne fuſſent pas déja habités: ceux qui l'étoient, avoient un nom: il y a peu d'apparence que ce nom ſe négligeat pour celui d'un Colombier qu'on y élevoit. D'ailleurs le nombre des Lieux dont le nom auroit été tiré de cet Oiſeau, ou du petit bâtiment dans lequel on en loge, (Le Dictionnaire de la France en préſenre Cinquante-cinq de ce Royaume, & de ce nombre Vingt-cinq portent le nom de *Colombier*, ou *Coulombier*) paroit bien grand, pour les expliquer tous par une auſſi peu

(1) Notit. Gall. *pag.* 150. (2) Roſtreu. v. *Colombe.*

peu remarquable origine. Enfin la Langue des Gaulois fourniſſant des explications aſſorties à la ſituation des principaux de ces lieux, c'eſt de là qu'il ſemble qu'on doit les tirer, ſelon l'uſage des Celtes. Je n'en donnerai d'exemples que ſur les noms expliqués comme nous avons vû par Hadrien de Valois. MEM. XV.

Coulomiers, Ville de la Brie, eſt ſitué ſur le Morin à la pointe de l'endroit où une petite Riviere entre dans celle-là. Ceux qui ont rendu ce nom en Latin par *Columbaria*, ont regardé la premiere ſyllabe comme n'étant que *Co*: & en effet les uns diſoient *Colombe*, les autres *Coulombe*. Or *Côl*, nous l'avons vû, ſignifioit en Celtique *Pointe*, *Extrèmité*, *Sommet*. Le ſecond mot *Lom*, en Latin *Lum*, vouloit dire *Torrent*, *Riviere* (1); & *eres*, Terre. De ſorte que *Col-lom-i-eres*, ſignifioit, terre de la pointe de la Riviere.

Colmar, Ville placée à la pointe de l'embouchure de deux petites Rivieres dans l'Ill, étoit bien déſignée par ce nom, qui eſt ſûrement l'ancien Celtique. *Mar*, dans les noms, ſignifioit quelquefois ſimplement *Eau*; d'autresfois *Grand* (1). La quantité d'Eaux, qui ſe joignent à l'endroit de Colmar, rempliroit l'idée que donnoit ce mot, en réuniſſant même les deux acceptions. Le nom pouvoit bien ſignifier, à la pointe d'une grande quantité d'Eau. Mais quand *Columbaria* auroit été formé ſur le nom Celtique, & en ſuppoſant même qu'il n'eût ſouffert de changement que par la terminaiſon Latine, l'on y trouveroit pareillement la ſituation bien marquée: car *Col-lum-bar-iü*. Signifieroit Lieu fort, ou ſimplement Bourg (3), à la pointe du torrent de l'eau.

Les Lieux des Gaules nommés *Colombey*, comme celui dont il s'agit, ſont ſitués de même. Celui du Pays Meſſin eſt ſur une hauteur, au pied de laquelle paſſe la Riviere, qui va ſe jetter dans la Moſelle à St. Julien, près de Metz. *Colombey les deux Egliſes* en Champa-

(1) Baxt. v. *Limia*.

(2) Mar, or Mer, and Mor, in the names of ſome Rivieres ſignifies only *Water*..., In ſome others it may ſignify *Great*. Ed. Luid. *Adverſ. pag* 266.

(3) *Bar* tient la place de *Bourg* en pluſieurs noms. Baxt. v. *Brogomonum*.

MEM. XV. Champagne, eſt près de l'Aube. Il en eſt de même de la plûpart de ceux qui ſont nommés *Colombier* : preuve certaine que leur ſituation a eu plus de part à leur dénomination que les Colombes. *Col - lum - by - er*, ſignifioit Maiſon de terre à la pointe de l'Eau. Cette explication convient à *Colombier*, Village près du Lac de Neûchâtel, & qui a un grand Ruiſſeau ; à *Colombier* proche de Veſoul en Franche Comté, de même qu'a *Colombot*, qui n'en eſt pas loin non plus ; à *Colombier* en Bourgogne, ſur la riviere de Bourgeoiſe ; & aux autres lieux de ce nom. Il ne reſte donc pas de doute ſur cette maniere de l'entendre.

COMBREMONT.

L'on écrit communément ainſi le nom de ce Village, ſurnommé *le Grand*, pour le diſtinguer de celui, qui s'écrit de la même maniere, appellé *le Petit*. Dans la Langue des Gallois *Cvvmm* & *Cvvm*, eſt une Vallée, & un Fond environné de Collines & de petites montagnes (*a*). Ce terme emporte l'idée d'une courbure du terrein, ayant à peu près la ſignification de *Cam*, courbe (*b*). Les Ecoſſois diſent *Cùmadh*, & *Camadh* (*c*). Notre Peuple ne s'en éloigne guères, il dit *Comba*. Et l'ancienneté du mot ſe voit par le Gloſſaire d'Iſidore, où on lit *Cumba* : *cuneus, crypta*. Il s'eſt conſervé en Italien, qui nomme une Grotte *Comba*. Suivant l'ancienne acception, que les Anglois ont retenue, *Comb* en leur Langue étant une Vallée, *Com - bre - mont* déſignoit un lieu fort de la Vallée, ou de la courbure du Mont. Car *Bre* ſignifioit auſſi Forteresſe (*d*) ; & nous verrons dans l'Article de *Mont*, que les Celtes s'en ſervoient dans le même ſens que le François. Que ſi le nom de ce Village étoit *Com - bre - mont*, il ſignifioit *Fort principal du Mont*. C'eſt l'idée qu'emporte *Con* à la tête d'un nom (*e*).

(*a*) Dav.
(*b*) Baxt. v. *Congangii.*
(*c*) Id. *ibid.*
(*d*) Baxt. v. *Bremenium.*
(*e*) Id. v. *Conovium.*

Les Gaulois donnoient à des Villages ainſi ſitués, le nom de *Combe*. C'eſt ainſi qu'ils nommerent *La Combe*, le lieu de la Bourgogne, pas loin de Semur, & qu'on appelle aujourd'hui *la Combe aux - Pierres*. Il eſt entre deux Vallons. *Combas*, près d'Uſez dans le Bas - Languedoc, a le même nom, ainſi que *Combe - la - Ville* dans l'Iſle de France. On trouve auſſi dans ce Royaume bien des

Lieux

Lieux dont le nom fut composé de *Com* & de *Bre*. Un *Combrée*, Bourg de l'Anjou; un *Combres* dans la Beauce; un dans le Beaujolois; un dans le Forets, & un dans le Pays Messin. Un *Combret*, Ville dans le Rouergue; un Village dans le même Pays; un dans le Bas Languedoc, & un dans le Limosin. MEM. XV.

COMMUGNY.

Cymmoni, en Celtique étoit, composer, mêler, mettre ensemble. *Cymmuno*, Communiquer (*a*). Les Bretons disent *Coumun* & *Cumun*, pour Commun (*b*). Les Anglois *Common*. De là le François *Commun*, que notre Peuple prononce encore comme les Gallois *Coumon*. Il se sert aussi du même mot pour désigner la Communauté : tout comme en Italien on dit *il Commune*, ainsi que les Grecs τὸ Κοινὸν. C'est du Celtique que vient pareillement *Gemein* de l'Allemand; car les Celtes mettoient indifféremment un *g*, ou un *c*. On dit encore en Bretagne, *Ar Goumun*, le commun peuple : *Hon mam goumun eo an douar*, la Terre est notre Mere commune (*c*). *Communis* du Latin est bien plus évidemment né du Dialecte des Gaules, que de celui des Germains, où M. Wachter (*d*) lui donne pour pere *Gemein*; celui-ci même descendant de *Goumun*, qui s'écrivoit aussi *Cymmyn* & *Gymmyn* (*e*). *Gemeen* du Flamand, que M. Reiz (*f*) tire du Grec κοινος, n'a pas d'autre origine immédiate, que celle de *Gemein* Allemand.

(*a*) Dav.
(*b*) Rostr. v. *Commun.*
(*c*) Id. *ibid.*
(*d*) V. *Gemein.*
(*e*) Dav.
(*f*) Belg. Græciss. *p.* 234.

Il n'est point sans exemple que les Gaulois ayent donné à des Villes & des Villages, des noms, qui en leur langue ne signifioient, comme celui dont il s'agit, que Communauté. Un *Communailles* dans la Franche-Comté pas loin de Poligny, & un autre près de Salins; *Communay* dans le Dauphiné; *la Commune* dans le Gâtinois; deux endroits de la Haute Alsace appellés *la Communauté*, prouvent cet usage. C'est par cette explication de *commun*, qu'on entend les noms Celtiques de *Commentri*, Paroisse du Bourbonnois, *Commen-tri*, en Gaulois, ne voulant dire que *Habitation commune*; & de *Commequiers*, Ville du Poitou, *Commun-caer* signifiant *Ville commune*. Mais *Commeny* dans le Vexin, a précisément le nom de notre *Commugny*. J'ajouterai pour faire entendre les noms

MEM. XV.

de Lieux, qui commencent par *Com* & *Chom*, ſans qu'on y voye celui de *commun*, ou entier, ou abrégé, que *Com* & *Chom* ſignifiant en Celtique *Habiter*, & *Habiter enſemble* (*a*), c'eſt le ſens qu'il faut donner à ces mots.

(*a*) Dav. v. *Cwm-mwd.*

CONCISE.

Con, nous avons déja eu occaſion de le prouver, ſignifioit *Tête*, *Principal*; & s'agiſſant de noms de Lieux, *ſûr*, *près* & *au-deſſus*. Une aſſociation, une Jonction ſe déſignoit par le mot de *Cyd* (*b*). Ainſi *Con-cyd-iſc*, dont on a fait *Conciſe*, ſignifioit literalement, *Aſſociation près de l'eau ou ſur l'eau*. Ce n'étoit pas mal déſigner une Communauté établie au bord du Lac. Une Paroiſſe du Poitou peu éloignée de Poitiers, porte le même nom.

(*b*) Id.

CONSTANCE.

L'opinion la plus généralement ſuivie ſur l'origine de la Ville de Conſtance, lui donne un droit inconteſtable de paroitre dans notre Carte. Mais cette opinion ne la met pas entre les Villes fondées ou nommées par les Celtes. C'eſt à CONSTANCE, Pere de l'Empereur Conſtantin le Grand, qu'eſt attribué l'honneur d'avoir conſtruit cette Ville, qui, pour en conſerver la mémoire, prit ou reçut le nom de ce Prince.

On ne doit pas imputer aux habitans ce qu'il peut y avoir de plus ou moins flateur pour le Lieu dans cette idée. Ils n'en ſont pas les Auteurs. Il ne reſtoit pas même de tradition parmi eux, au commencement du Quinzieme Siécle, ſur l'origine de leur Ville. Leonard d'Arezzo s'y rencontrant du tems du Concile, ne trouva perſonne, qui pût lui apprendre quoi que ce ſoit là-deſſus. Perſonne n'y avoit encore ſçu lire la belle Inſcription, qui fit conjecturer à ce ſavant Italien, que la Ville tenoit ſon nom de Conſtance-Chlore. On y regardoit ce monument, non ſeulement comme conſacré à la religion, mais de-plus comme rempli d'une vertu qui communiquoit la ſainteté ou la ſanté, à ceux qui avoient le bonheur de le toucher. Et il faloit que cette opinion ne fût pas nouvelle, puis que les mains des devots qui alloient les y frotter, pour s'en frotter

enſuite

enſuite le Viſage (c'étoit la maniere d'en faire ſortir la vertu, & de ſe l'appliquer) avoient déja uſé le marbre, au point que les Lettres en étoient preſque toutes effacées. MEM. XV.

L'Inſcription fait mention de *Conſtantius* Céſar (1); donc le nom de *Conſtantia* fut donné par ce Prince à la Ville où elle ſe trouve. Cette Inſcription fut érigée à l'occaſion de la reparation des Murailles de *Vitudurum*; donc la Ville, où le monument ſe rencontre, portoit le nom de *Vitudurum*, avant de recevoir celui de *Conſtantia*.

Ces argumens de Leonard d'Arezzo ne ſont rien moins que concluans. L'on ſait, par rapport au premier, combien de fables la reſſemblance du nom Latin d'une Ville, d'un Bourg, d'un Village, avec le nom de quelque Prince ou Perſonnage fameux de l'antiquité, a fait débiter ſur la fondation de pluſieurs Villes, Bourgs, & Villages.

Des noms Gaulois, défigurés par les Ecrivains qui les ont latiniſés, ont fait donner pour fondateurs des Lieux qui les portent, des Romains, des Grecs, des Troyens, ſans autre preuve que quelque conformité entre les Lettres ou le Son de ces noms, avec les Lettres ou le Son d'un nom ou d'un mot Romain, Grec ou Phrygien. Paris, fils de Priam, ou un Paris plus ancien de quelques Générations, qui vivoit du tems d'Erichtonius Roi d'Athènes (2), jetta les fondemens de la Ville de *Paris*. Qui pourroit en douter, puiſqu'elle a toujours conſervé ſi parfaitement le nom de ce Fondateur? Si cela n'eſt pas, ce ſera, à coup ſûr, l'aſſurance, la liberté avec

(1) De Conſtantiæ antiquitate & origine (*écrivoit Leonard d'Arezzo à Nicolas Niccolo dans ſa Lettre datée de Conſtance, le 30. Decembre 1414. C'eſt la 3. du Liv. 4. des* Leonhardi Aretini Epiſtolæ *Edition de Mr. Mehus*) cum ſæpe à quibuſdam Civibus quæſiſſem, nemo adhuc mihi occurrit, qui vel avi ſui nomen & memoriam, nedum Urbis tenere videretur. Ego cum diligentius perſcrutarer, Tabulam inveni marmoream vetuſtas litteras continentem, ex quibus apparet a Conſtantio Conſtantini patre, qui a Diocletiano & Maximiano Cæſar dictus eſt, hanc Urbem nomen cæpiſſe, cum prius Vitudura nuncuparetur. Hanc tabulam nemo Conſtantienſium legere ſcit, tenetque vulgus opinio, eſſe Sanctuarium quoddam præcipuæ religionis. Itaque mulierculæ, & cetera imperita turba fricandis per eam manibus, & ad faciem refricandis, jam litteras pœne totas ex tabula deleverunt, cum tamen ibi ſcripta ſint non Sanctorum Chriſti ſed perſecutorum fidei Chriſtianæ nomina.

(2) Voy. Perion. *Ling. Gall. cum Grec. cognat p.* 28.

MEM. XV. avec laquelle ce Peuple parle, qui fit donner pour nom à ſa Capitale le mot Grec ***Parrheſia***, qui déſigne cette hardieſſe (1). La même Ville fut auſſi nommée par des Grecs ***Leucotetia***, pour la déſigner par la couleur du Blanc Jaunâtre du Plâtre & du Gyp, qui ſe tire encore de ſes environs en grande abondance. Ce nom s'eſt abrégé en ***Lutecia*** C'étoit là des démonſtrations, juſqu'à ce que Valois eut compris & fait connoitre au public, qu'elles heurtoient le bon ſens. „ L'explication du nom d'un Peuple Gau- „ lois, dit ce judicieux Auteur (2), ne doit ſe chercher ni chez „ les Troyens, ni chez les Grecs; les Gaulois ſont les ſeuls qui peu- „ veut la donner. Perſonne n'entendra, ni n'expliquera le nom, „ indubitablement Gaulois, d'un Peuple des Gaules, que celui qui „ ſaura la Langue des anciens Gaulois.

C'eſt de *Pariſii*, nom donné en Latin au Peuple, que s'eſt fait le François *Paris*. Et *Pariſii*, eſt le Celtique *Pa-ri-ſiü*, terminé à la Latine. Il ſignifioit literalement, *Pays du cours de l'Eau:* ce qui déſignoit bien un Peuple placé ſur le cours des Rivieres de Marne & de Seine (3).

Le nom Celtique rendu en Latin par ***Lutetia***, ſe préſente auſſi bien-tôt. Il s'en offre même plus d'un, entre leſquels on eſt embaraſſé à choiſir. Baxter (4) comptant, apparemment, que ***Leucotetia*** premier

(1) Rigord, Guillaume le Breton, Jean de Paris; *apud* VALES. *Notit. Gall. p.* 399.

(2) *Pariſii* unde nomen habeant, haud facile dictu eſt. Quis enim apud nos veterem Gallorum Linguam notam nunc habet? Nomen autem Gentis Gallicæ, Gallicum utique haud dubiè, niſi cui Gallici Sermonis notitia ſit, intelligere ac interpretari nemo poteſt.... Interpretationem nominis Gentis Gallicæ non apud Trojanos, nec in Græcia, verùm nuſquam alibi, quàm in Gallia quæri convenit. VALES. *Ibid.*

(3) Baxter expliquant le nom de *Pariſii*, donné par les anciens au Peuple d'*Holderneſſe in Yorkshire* en Angleterre, ſur la Riviere de Derwent, ne voit dans ce nom, le même que celui des *Pariſii*, qui, ſelon Valois en furent les péres, que *Paüruys*, ou *Poüys*, qui vouloit dire *Hommes*, *Bergers*, *Paſtres*. On peut choiſir entre nos deux explications. La mienne a l'avantage de ne ſuppoſer aucun changement dans le nom, que celui que la terminaiſon demandoit abſolument pour la rendre Latine. Ce changement n'en faiſoit même qu'un imperceptible dans la prononciation. La conformité de la ſituation de l'un & de l'autre de ces Peuples Gaulois le long d'une Riviere conſiderable, pouvoit leur avoir fait donner le même nom; ſans que celui d'Angleterre fût une Colonie de Pariſiens du Pariſis.

(4) Voc. *Decha.*

est le plus approchant du Gaulois, y reconnoit *Lug - o tech - iü*, qui signifioit *Liqueur du fleuve qui fuit*. Pour moi, m'en tenant à *Lutetia*, nom dont les Historiens Latins, entr'autres César, le plus ancien des Auteurs où il se trouve, devoient être mieux informés, que les Grecs, qui ont écrit *Leucotetia* & *Leucotocia*, excepté Julien, où on lit, sans doute par une faute de Copiste, *Leucetia*, pour *Leutecia*; & le témoignage de ce Prince, qui avoit séjourné à Paris, est bien décisif: pour moi, dis - je, il me semble que *Livvd-tech - iü*, qui désignoit bien un lieu de sûreté, de refuge, du Peuple sur l'eau. *Livved* & *Livvd*, que les Francs prononçoit *Liut*, les Anglo - Saxons *Leod*, & les Helvétiens encore aujourd'hui *Lüt*, signifioit, Peuple, Hommes, assemblées de gens (*a*); *Têch* étoit Refuge, Lieu où l'on se cache (*b*), *Teac'h*, *Tec'h*, & *Teh*, est en Bretagne l'action de Fuïr (*c*). MEM. XV.

(*a*) Dav.& Wacht. v. *Leute.*
(*b*) Dav.
(*c*) Rostr. v. *Fuir.*

Si l'on eût suivi la règle de Valois, qu'on eût cherché l'explication du nom de *Constantia*, dans la Langue du Pays, elle l'auroit fournie, comme nous le verrons ci-après, & la conformité de ce nom Latin avec celui de *Constantius* de la même Langue, n'eût point fait faire la conjecture que nous examinons.

On ne s'en feroit pas rapporté non plus au marbre, pour en conclure, que puisqu'il s'y lit qu'on le grava au sujet du rétablissement des Murailles de *Vitudurum*, Constance portoit alors ce nom là. C'eût été s'exposer à tomber dans la même erreur, où seroient tombés ceux, qui auroient inferé de l'Inscription érigée à Gayette à *Munatius Plancus*, dans laquelle il est dit que ce Romain avoit conduit les Colonies de Lyon & d'Augst, que Gayette portoit anciennement le nom de *Lugdunum*, ou celui de *Raurica*. Quand Stumpf n'auroit pas déja prouvé démonstrativement (*d*) que Constance ne sauroit être l'ancien *Vitodurum*, l'Inscription n'autoriseroit point suffisamment à le présumer.

(*d*) Chron. *Lib.* 5. *Cap.* 10.

Cependant ces deux conjectures du fameux Italien ont été embrassées par d'autres Savans, même depuis que le goût est devenu beaucoup plus difficile sur les preuves, qu'il ne l'étoit au Quinziéme Siécle. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que presque aucun n'a adopté en entier les idées de Leonard. L'un a saisi celle de l'origine du nom de Constance, sans admettre que le Lieu s'appellât

MEM. XV.

Vitudurum, ni même qu'il fût habité. *Cette Ville tire ſon origine* (1), écrivoit Beatus Rhenanus, au commencement du Seiziéme Siécle, *du Camp que Conſtance établit là, pour y tenir des troupes contre les incurſions des Allemans.* C'eſt dire, ce ſemble, qu'avant que Conſtance eût placé en cet endroit un camp fortifié, il n'avoit point d'habitans. Mais à moins de faire tomber ce Savant en contradiction avec lui-même, il faut prendre ce qu'on vient de lire comme ne voulant dire autre choſe, ſi ce n'eſt que le Camp Romain ayant donné lieu, ainſi que cela ſe pratiquoit, de conſtruire divers édifices dans ſon enceinte, il s'en forma une Ville, comme il eſt arrivé à bien d'autres de ces Camps permanens, de donner naiſſance à des Villes. Il pouvoit donc y avoir des habitations avant la conſtruction du Camp. Beatus Rhenanus doit être d'autant moins entendu comme le niant, qu'il obſerve là même, que c'eſt de l'endroit où eſt aujourd'hui Conſtance, que parle Ammian Marcellin, quand il dit (2), qu'après l'échec que reçût Arbetion, qui commandoit l'Armée Romaine ſur les bords du Lac de Conſtance, les Allemans, enflés de cet avantage, venoient braver les Romains, avec des menaces, juſques ſous leurs remparts. Ces remparts (*Munimenta Romana*) n'étoient pas ceux de *Vitudurum*, ſelon Rhenanus; il obſerve, que l'Inſcription, qui fait mention de la reparation de ceux-ci, fut probablement tranſportée de là à Conſtance: conjecture peu naturelle, mais qui fait voir que ce Savant étoit dans l'idée, que Conſtance avoit déja des habitans avant que Conſtance-Chlore y eût établi un Camp. Si ce lieu étoit déja habité, il avoit certainement un nom. Leonard d'Arezzo, qui le concevoit ainſi, lui crut devoir attribuer celui de *Vitudurum*. Stumpf renverſa cette opinion, par des raiſons ſans replique. Mais il établit en même tems, que Conſtance-Chlore releva auſſi la Ville de Conſtance, la rebâtit, l'augmenta, la fortifia, & y mit garniſon. Suppoſant ainſi qu'elle avoit été

(1) Conſtantia noſtra.... a Caſtris Conſtantiis originem habet, quæ Conſtantius illic exædificavit pro militum præſidiis, adverſum Allemannorum incurſiones excubantium. *Rer. Germ. Lib.* 3. *pag.* 438. Edit. Otton.

(2) Lib. 15. *pag.* 28.

(3) Als nun Conſtantius die Allemannier... uber Rheyn hinaus getrieben.... hat er diſe Conſtantiam gebawen, wieder aufgericht, gemeret, befeſtiget und beſetzt. *Chron. Lib.* 5. *Cap.* 10.

été détruite par les Allemans, de même que *Vitudurum*, il en fait remonter la fondation bien plus haut que le commencement du Quatriéme Siécle. MEM. XV.

Bucelinus écrivant l'hiſtoire de cette Ville, étoit bien éloigné d'attacher ſa fondation à l'année 299 de notre Ere, qu'il fixe comme date de ſon rétabliſſement par Conſtance-Chlore. Selon ce Religieux, les premiers fondemens en furent jettés par un des Fils ou des Petits-Fils de Noé (1). C'eſt auſſi depuis Aſcenaz, l'un de ces derniers, qu'il donne l'Hiſtoire de cette Ville, juſques au milieu du Siécle paſſé. Et quant aux noms qu'elle avoit porté avant celui de Conſtance, cet Auteur profitant de toutes les diverſes conjectures de ceux qui l'ont précedé, par un moyen de conciliation très-commode, avança que ſa Ville avoit eu ſucceſſivement tous ces noms, & les lui appropria tous.

Ceux qui ont lû Annius de Viterbe reconnoiſſent dabord dans l'Ouvrage de Bucelinus les fables du Moine Nani, dont le Benedictin de Conſtance repaît gravement ceux de ſes lecteurs, qui veulent bien les écouter. Tous les noms qu'il donne à ſa Ville, ſont imaginés par les Modernes, excepté Conſtantia, Vitodurum, & Gannodurum, dont les deux derniers n'ont jamais appartenu à cette Ville. Mais il n'en eſt pas moins ſûr qu'elle eſt plus ancienne que le Père de l'Empereur Conſtantin: & c'eſt par le nom même de Conſtance, que cette antiquité va être prouvée.

En effet, ce n'eſt point de *Conſtantius* qu'elle a reçû le nom de *Conſtantia*. Nul Hiſtorien ancien, nul monument du tems, dont il le faudroit pour en perſuader aujourd'hui, n'atteſte l'un ou l'au-

(1) Certum... nobis, Urbem noſtram, utcunque primum appellata, & quocunque anno condita ſit, a primis Noa, ſive Nohemi poſteris, ſeu filio aliquo, ſive Nepotibus exædificatam.... Inde eſt, quod Conſtantia noſtra, antequam ultimum hoc nomen a Reſtauratore mereretur, aliter & aliter a priſcis Scriptoribus (Primævæ defectu nomenclaturæ) non aliter atque Auguſtæ Rauracorum, Treverorum, Vindeliciorum, & ipſa nunc Turgoiorum Auguſta, nunc Allemannorum, &c. appelletur Moeſopolis, Caſtellum item Aquarum (tantos inter Lacus conditum) Harudum & Harudopolis, Vitodurum, Gannodurum, Gaunodurum &c. quæ ipſa nomina non ex opinione ſolum impoſita velim exiſtimes, ſed reapſe, alio atque alio tempore urbem nominatam, & quamvis Ganni & Vitoduri, a nonnullis nomina oppidis Stein & Winterthuræ aſſignentur, his poſtea primùm, cum adjectivo Inferioris ſeu Minoris fuiſſe aſſignata. BUCELIN. *Chronolog. Conſtant.* p. 59.

MEM. XV.

tre de ces faits. Cela eſt ſi vrai qu'on n'eſt pas d'accord ſi c'eſt à Conſtance Père de Conſtantin, ou à Conſtance, fils de ce Premier Empereur Chrêtien, que cette Ville doit ſon rétabliſſement, & l'honneur de porter le nom de ce Prince. C'eſt du Germanique *Coſtantz*, *Coſtentz*, qu'on a formé, dans les Bas Siécles, *Conſtantia* pour rendre ce nom en Latin; & c'eſt de ce Latin que le François a fait *Conſtance*, ſi ce n'eſt pas du Celtique même, auquel on a ſimplement ajouté l'*e* François pour terminaiſon. Les deux noms Allemans rapportés ſont purement Celtiques, auſſi bien que *Coſtnitz*, autre nom qu'on donne à cette Ville. Tous trois déſignent ſa ſituation. On reconnoit dans *Coſtantz* le Celtique *Coſtan-iſc*, qui vouloit dire, *ancien au-deſſus de l'Eau.* On ſait la ſignification d'*iſc*; celle de *Tân* eſt *deſſous*, *plus bas* (*a*) & *Cos* & *Vieux*, *ancien* (*b*). Si l'on aimoit mieux dire que le Celtique étoit *Cos-tan-iſc*, il ſignifieroit, ancienne Station ou demeure au-deſſous de l'Eau. Conſtance eſt ſituée au-deſſous du Lac appellé Supérieur, pour le diſtinguer de la partie Septentrionnale appellée Lac Inférieur. *Coſ-dan-iſc*, pourroit auſſi fort bien avoir été le nom en Gaulois. Il ſignifioit, Ancienne Ville de l'amas d'Eau.

(*a*) Dav.
(*b*) Id.

Si au lieu de *Coſtantz*, on diſoit déja *Coſtentz*, comme l'écrivoient les Auteurs du Seiziéme Siécle; ce nom vouloit dire de même, ancienne Demeure, ou Ville de l'Eau. Que ſi l'on croit que *Cos* a été mis par les Allemans à la tête du nom, au lieu de *Con*, qu'y mettoient les Celtes, on ne reconnoitra pas moins que, dans la Langue de ces derniers, *Con-ſtan-iſc* ſignifioit, Demeure à la tête de l'Eau, ou Habitation principale de l'Eau.

Enfin *Coſtnitz*, qui a l'air d'être le plus ancien des trois noms, rappelle auſſi-tôt *Coſ-ten-iſc* Gaulois, dont les Latins auroient fait *Coſteniſſa*, comme de *Vin-den-iſc*, aujourd'hui *Vindiſch*, ils firent *Vindoniſſa.* Et *Coſteniſc*, de même que *Cos-dan-iſc*, vouloit dire, ancienne demeure ou Ville de l'Eau.

Une preuve que c'eſt l'ancien nom Celtique ſur lequel on a formé le Latin & le François, eſt qu'il en eſt arrivé de même au nom de la Ville de *Coutances* en Normandie. La maniere dont Ammian Marcellin en parle, en la nommant (*a*) *Caſtra Conſtantia*, donne lieu de croire qu'elle avoit le nom rendu en Latin par *Conſtantia*, avant

(*c*) Lib. 15. p. 38.

avant qu'elle l'eût pû recevoir de Conſtance-Chlore. La Notice des Gaules fortifie cette préſomption, en nommant cette Ville *Civitas Conſtantia.* Auroit-elle déja été Ville Epiſcopale, & titrée de *Civitas*, au Quatriéme Siécle, tems où l'on croit que fut dreſſée cette Notice, ſi Conſtance-Chlore en avoit jetté les premiers fondemens (1)? Cela eſt d'autant moins probable qu'on ne ſait point trop quand ce Prince pourroit avoir formé là un Camp. Car dire avec Valois (2), que ce fut quand, voulant paſſer dans la Grande Bretagne, ce Prince alla peut-être attendre là le vent favorable; c'eſt donner une pure conjecture ſans vraiſſemblance. Ce n'étoit aſſurément pas une halte de quelques jours au plus, qui faiſoit conſtruire des bâtimens, comme ceux qui furent l'occaſion de former enſuite des Bourgs ou des Villes, dans des endroits où avoient été quelqu'un de ces Camps ſtables des Romains. De-plus, dans le ſiécle qui ſuivit celui de la Notice, on nommoit Coutances *Conſtantina*, comme on le voit dans Gregoire de Tours, qui l'appelle *Urbs Conſtantienſis*, *Urbs Conſtantina*, *Civitas Conſtantina.* On ne croyoit donc pas encore pour lors qu'elle portât le nom de *Conſtantius-Chlorus.* Le premier qui l'ait écrit, eſt Ordericus Vitalis, qui vivoit bien des Siécles après celui-là. Si ce ne fut pas une ſimple idée de ce Moine, c'étoit apparemment une tradition des habitans, à laquelle la reſſemblance de *Conſtantia* & *Conſtantius* avoit donné naiſſance. Cet exemple convient d'autant mieux ici, qu'en même tems qu'il appuie l'idée que c'eſt uniquement à la reſſemblance de ces noms, qu'on doit la conjecture de Leonard d'Arezzo, ſur le Fondateur de Conſtance de l'Helvétie, & la conjecture d'Ordericus ſur le fondateur de *Coutances*; on ſe convainc encore par là que le nom Celtique de ces Villes en déſignoit la ſituation. L'une & l'autre fut appellée par les Gaulois *Conſtaniſc*, parce que l'une & l'autre étoit ſur une Riviere, & à l'embouchure de

MEM. XV.

(1) Valois n'a pas manqué de faire cette reflexion, pour en conclure que Coutances, n'avoit point été fondée, mais ſimplement reparée ou décorée par quelqu'un des Princes de la Maiſon de Conſtantin; dernier fait préſumable par le Surnom de *Flavia*, donné à cette Ville dans la Notice de l'Empire.

(2) Notit. *Gall. p.* 156.

MEM. XV.

de cette Riviere dans une plus grande étendue d'Eau. Cette conformité dans leur ſituation avoit frappé Beatus Rhenanus. „ Marcellin „ *dit-il*, écrit que la Seine ſe jette dans la Mer proche de Coutan- „ ces. Notre Conſtance eſt placée de même dans l'endroit où le „ Rhin ſortant du Lac Acromius, va ſe jetter dans le Lac Venetus". Ce Savant faiſoit remarquer cette conformité entre les noms & la ſituation de ces deux Villes, pour rendre plus plauſible l'opinion que l'une & l'autre furent fondées par le même Conſtance. Je crois pouvoir tirer de la même obſervation une preuve plus forte que Conſtance ne fut ni leur Fondateur, ni l'Auteur de leur nom; mais qu'elles tenoient chacune le nom de *Conſtance* de leurs fondateurs Gaulois. Les différentes manieres de prononcer & d'écrire le nom de celle de Normandie, tant en Latin qu'en François (Le Pays & Bailliage, eſt nommé en Latin, *Pagus Conſtantinus*: en François, *Le Coutantin*, le *Cotantin*, le *Cotentin*) font diſparoitre tous les ſcrupules, que pouvoit donner la diférence qu'il y a pareillement, entre les divers noms de Conſtance de l'Helvétie, en Latin, en Allemand, & en François. On voit que c'eſt toujours le même nom, un peu varié par les Dialectes; & que de quelqu'un des mots Celtiques indiqués ci-deſſus, qu'on compoſe ces noms de l'une & de l'autre Ville, ils en déſignoient la ſituation.

Si mon opinion enleve à la Ville de Conſtance l'honneur d'avoir été rétablie & nommée par le Pere du premier Empereur Chrêtien, ou par quelque autre Prince de cette Maiſon; je crois l'en avoir dédommagée en juſtifiant, par une preuve, aſſurément plus convainquante pour les connoiſſeurs, que les fables d'Annius de Viterbe étendues

(1) Scribit Marcellinus Sequanam prope Caſtra Conſtantia fundi in Mare. Quo loco hodie Conſtantiam Urbem Epiſcopalem videmus attributam Nortmanniæ. Non aliter Conſtantia noſtra ad effluentem ex Acromo Lacu Rhenum & Veneto ſeſe immergentem ſita, à Caſtris Conſtantiis originem habet. *Rer. Germ. Lib.* 3. *pag.* 438.

Ammian Marcellin eſt tombé là dans une grande erreur, en plaçant près de Coutance l'embouchure de la Seine, qui en eſt bien éloignée. Rhenanus n'auroit pas dû repéter cette mépriſe énorme. Mais l'inférence tirée de la ſituation, n'en eſt pas moins fondée. Car, quoi que Coutance ne ſoit point à l'embouchure d'une Riviere auſſi reſſemblante au Rhin par ſa grandeur, que la Seine l'eſt en Normandie, cette Ville eſt néanmoins ſituée près de l'embouchure dans la Mer d'une Riviere, nommée l'Oule, dans laquelle ſe jette, ſous Coutance, le Ruiſſeau qui y paſſe, nommé le Herout.

étendues par Bucelinus, que cette Ville eſt bien plus ancienne, qu'on n'a pû le prouver juſqu'ici. J'aſſure par là aux Helvétiens la juſtice qui leur eſt duë ſur le choix d'une des plus belles ſituations à placer une Ville, que pût préſenter l'Helvétie. MEM. XV.

COPPET.

Dans la Langue des Celtes, *Coppa*, en certain Dialecte, & en d'autres, comme en Anglo-Saxon, *Coppe*, ou ſimplement *Cop*, ainſi qu'en Flamand *Kop*, & en Allemand *Kopf*, étoit *Tête*, *extrémité*, *Sommet* (*a*). Dans la même Langue, *Petten*, & *Potten*, vouloit dire *Ventre* (*b*). En abrégeant ce dernier mot joint au premier, on a pu former le nom de *Coppet*, Lieu peu éloigné de la tête du Lac, & où il fait un Ventre. Peut-être auſſi ce nom n'eſt-il qu'un ſeul mot, diminutif de *Cop*, car *et* eſt ſouvent un diminutif. Ou comme *Coppedd* en Anglois veut dire *Pointu*, qui ſe termine en pointe, *Cop* ſignifiant le haut ou la cime, peut-être eſt-ce tout ce qu'il y a à chercher dans le nom dont il s'agit. Le nom de *Copel*, du Bourg nommé aujourd'hui St. *Julien de Copel* en Auvergne, près des ſources de la Sioulle, ne veut dire que *Tête de l'eau*, non plus que *Copierre* ſur l'Helle en Normandie, & *Copiat* dans le Condomois.

(*a*) Dav. v. Wacht. v. *Kopf.*
(*b*) Dav.

CORBATTIERE.

Ce lieu de la Mairie de la Sagne dans la Comté de Vallangin, eſt près d'un Ruiſſeau foible, qui coule dans le fond d'une Valée, & ne vient que du voiſinage. Toutes ces circonſtances ſont exprimées par ce nom, qui ſignifie, Terre du petit ruiſſeau bas. *Corr*, veut dire *Petit*; *Baſt* & *Batt*, Profond, Bas; (*c*) *i*, pour *iü*, Eau; & *ere*, Terre. Nous allons voir, dans les Articles ſuivans, divers noms de l'Helvétie, qui commencent par *Cor*, & où il a la même ſignification, que dans celui-ci. Pour *Bas*, il a été expliqué dans le nom de *Basle* : mais on en a encore un exemple ſur la frontiere de la Principauté de Neûchâtel, dans le nom d'un Village nommé *Baſſot*, au bord du Doux, près du Saut de cette Riviere. *Bas-ot*, vouloit dire *Bord-bas*. Les deux autres mots Gaulois.

(*c*) Dav.

MEM. XV.

lois, qui entrent dans *Corbattiere*, ſont aſſés connus ayant déja paru ſouvent ici.

Si l'on croit que *Cor* ne ſoit pas là, ni en quantité d'autres noms des Gaules, auſſi bien que de l'Helvétie, qui commencent par ce mot (1), le *Corr*, qui chez les Celtes ſignifioit *Petit*; ce ſera le mot *Cor*, également Celtique, par lequel nôtre Peuple exprime encore ce que les François entendent par *Cour*, dont quelques Gaulois ſe ſervoient déja, ainſi qu'il paroit par le Bas-Breton, où l'on dit *Court* & *C'hourt* (2). Et ce *Cor* ne ſignifioit pas ſeulement *une Cour* de Maiſon; mais auſſi une aſſemblée de perſonnes, un lieu où s'adminiſtroit la juſtice; un Bâtiment avec une certaine quantité de terres: ſignifications, que *Curia*, & *Curtis*, & *Chortis*, avoient dans le Latin du Moyen Age & des Bas-Siécles. De-là tant de noms de Lieux où ce mot eſt entré. Il y en a en Angleterre (3), tout comme dans les Gaules. Et j'avoue qu'à moins que quelque raiſon, bien évidente par la ſituation, n'engage à expliquer le *Cor* de ces noms, par *Petit*, il eſt plus ſimple, & ainſi plus naturel de l'expliquer par quelqu'une des acceptions de *Cour*, que je viens d'indiquer. Je ne diſputerois même point contre ceux qui voudroient expliquer ainſi *Corbattiere*, qu'ils pourroient rendre par *Cour de la terre baſſe de l'Eau.*

CORBEIRY, CORBEY & CORBIERES.

Je joints ces trois noms dans un ſeul Article, parce qu'étant formés des mêmes mots, les mêmes preuves conſtatent qu'ils ſont tous Celtiques.

Corbieres, Petite Ville, ſur la Sane dans la Gruyere, eſt appellée en Allemand *Corbers*. Ce mot peut avoir été formé de ces trois *Cor-ber-iſc*, qui ſignifioit *Cour de la Lance de l'eau*, ou *Cour de la petite Eau*, ou ſimplement *Petite Lance de l'Eau*. Les différentes manieres dont on peut entendre *Cor*, rapportées dans l'article précédent, rendent ces explications évidentes, pour qui fait

(a) Le Dictionnaire de la France en indique Cent & Dix-huit.

(2) Roſtren. v. *Cour.*

(3) Voy. Baxt. v. *Curia Otodinorum.*

fait que *Bêr* vouloit dire *Lance*, *Pieu* (*a*), & que *Berr*, ſignifioit *Petits* (*b*). La Sane eſt encore une *petite eau*, une foible riviere, à Corbieres; & les Lances, ou les Pieus, peuvent bien avoir place dans le nom d'un lieu, dont le Peuple tiroit le ſien de cette ſorte d'armes. Les Helvétiens de la Gruyere, nous l'avons déja dit, & l'on en verra les preuves raſſemblées ci-après dans l'Article de *Geſſenay*, portoient le nom de ces Armes. Ce ne ſera cependant pas ſur cette explication que j'inſiſterai. La plus ſimple me paroitra toujours préférable. Or telle eſt celle, qui ne trouve dans *Corbieres*, que *Cor-by-er-iſc*, ou *Cor-by-er-ry*, qui vouloit dire literalement, *Petit-Bourg de la riviere.* Peut-être même n'y faut-il voir que *Corbyrig*, que Baxter (1) explique par, *Bourg de la Cour.* Un nom ne ſauroit guères reſſembler davantage à un autre, que *Corbyrig* reſſemble à *Corbeiry* & à *Corbieres.*

MEM. XV.

(*a*) Dav.
(*b*) Id.

C'eſt par l'une ou l'autre de ces explications, qu'on trouve la ſignification des noms de *Corbere*, Château dans le Rouſſillon; de *Corbereuſe*, dans la Beauce; de *Corberon*, en Bourgogne, pas loin de Nuys; de *Corbez*, dans le Bas Languedoc, près d'Alet; de *Corbiac*, en Guyenne; de *Corbiere*, dans le Rouergue; de *la Corbiere* en Franche-Comté, non loin de Veſoul; de *la Vallée de Corbieres*, dans le Languedoc, près de l'Etang de Leucate; de *Corbieres*, en Provence, peu éloigné de Forcalquier: Enfin de *Corbie*, Ville de Picardie, & de *Corbie*, Village de Normandie.

Ces deux derniers noms ſont le même que *Corbey*, l'un des trois qui font le ſujet de cet Article. Ce Village eſt proche du Ruiſſeau nommé Biberenbach, à l'extrémité du Lac de Morat. La Ville de *Corbie* eſt certainement ancienne. On a même cru qu'elle devoit ſon nom à *Corbeus*, Chef du Peuple du Beauvoiſis, & qui fut tué par Jules-Céſar. Valois a bien jugé que c'étoit là une fable; & après en avoir averti, il dit (2) que la *Corbie*, Riviere qui ſe jette en cet endroit dans la Somme, a fait donner ſon nom à la Ville, ce nom ne ſignifiant, que *Petite Riviere*: dénomination qui convient à celle-là, en comparaiſon de la Somme. La Ville bâtie ſur

(1) Corbyrig, *Curiæ Burgus, ſive Caſtellum*, Baxt. v. *Curia Otodini.*
(2) Notit. Gall. *pag.* 159.

MEM. XV.

sur son bord ne fut pas désignée autrement. Les Gaulois disoient *Corbey*, sur lequel a été formé le Latin *Corbeia*. Le nom du Lieu de la fameuse Abbaye de Corbie sur le Weser, nommée ainsi au Neuviéme Siécle par son fondateur, Abbé de Corbie en Picardie, & qui voulut qu'elle portât le même nom que celle-ci, est *Corbey* en Allemand; preuve que c'est le nom Celtique.

CORCELLES.

Quatre Villages du Pays de Vaud, & Seize dans la Bourgogne & la Franche Comté, portent ce nom; & Trente-un Villages de diverses autres Provinces, sont nommés *Courcelles*, qui est le même nom. On le croit communément venu du Latin *Cohors*, dont le nom Génitif *Cohortis*, abrégé en *Cortis*, a produit le Diminutif *Corticella*, & celui de *Corcelle* & *Courcelle* (1). Mais les Latins eux-mêmes ne savoient pas bien de qui ils tenoient leur *Cohors*. Les differentes opinions des Etymologistes anciens & modernes, rapportées par Vossius (2), & par Menage (3), en sont une preuve. Le grand nombre de ces Savans prétendent qu'un mot Grec en est la source, mais ils ne sont pas d'accord sur le mot. Ils conviennent au moins entr'eux sur l'idée que les Latins ne sont pas les auteurs du terme, & qu'ils l'ont emprunté d'une autre Langue. N'est-ce point plûtôt de la Celtique, que de la Grecque? Il est naturel de pancher pour l'affirmative. Les Romains, qui formerent leur Langue, avoient bien plus de liaisons avec les Peuples sortis des Gaules & établis en Italie, ils en emprunterent beaucoup plus d'usages, & de termes, par conséquent, sur-tout de termes concernant la campagne, la culture des terres, & le militaire, qu'ils n'en emprunterent des Grecs. Et ce qui donne lieu de le penser du terme de *Cohors* en particulier, c'est que ce nom fut laissé proprement aux Corps composés dabord d'étrangers seulement, & de ces étrangers originaires des Gaules, qui en avoient retenu la Langue. Quoi qu'il en soit, le même terme, qui, selon les Savans, signi-

(1) Menag. *Orig. dell. Ling. Ital.* v. *Corte.*

(2) Etymolog. v. *Cohors.*

(3) l. c.

signifioit en Grec & en Latin *une Cour*, servit à former celui de *Cohors*. Mais bien qu'il semble par le nom de *Courcelles*, qu'on vient de dire qui est le même que *Corcelles*, qu'il faille expliquer *Cor*, par *Cour*, ainsi que l'ont fait les François, je ne crois pas qu'il doive être pris en ce sens dans tous ces noms. Suivant toute apparence, ceux de ces lieux qui s'appelloient anciennement *Corcelle*, & dont on a changé le nom en *Courcelle*, ne signifioient que *Petit lieu où l'on ſerre quelque choſe.* Et le mot de *Petit* ne s'y trouve pas, par la raison de Menage, que *Corticella* est le Diminutif de *Cortis* : Car *Corcelle* n'est point un seul mot. Il en renferme deux Celtiques : *Cor*, qui veut dire Petit, Nain, Court (*a*), & *Cell*, un endroit où l'on ſerre quelque choſe (*b*). Ce dernier fut formé de *Cêlu*, ferrer, cacher (*c*) : d'où vient le François *Céler*, qu'il est aussi naturel de tirer du Gaulois, que du Latin *Celare*. Voſſius a remarqué (*d*), qu'avant Ennius, on écrivoit en Latin *Cela*, & non *Cella*. Cette ortographe ancienne, & celle du Verbe *Celo*, si semblable au Celtique *Cêlu*, est un indice, que le Latin pouvoit aussi bien avoir été formé du Celtique, qu'immédiatement de l'Hebreu ou du Chaldaïque, comme le penſoit Voſſius. Ou ce Celtique pouvoit bien lui-même venir encore immédiatement de ces Langues, ainsi que notre *cacher*, venant du Gaulois *Coacha*, & *Coachein* (*e*), peut être regardé comme le mot Hebreu *Chaſac* חשׂו *conhibuit*, *ſubtraxit* : ou *Chaſchac* חשׂו, *obſcurus*, *obſcuratus fuit*. Il y a en effet dans le Celtique un grand nombre de mots des Langues de l'Orient. Une preuve que *Celu* des Celtes ne fut pas tiré du Latin, c'est qu'il se trouve non-seulement dans l'Anglois, qui dit *Conceal*, mais aussi dans l'Irlandois, qui dit *do Ceilt*, Céler : *Ceilte*, & *Cealta*, Célé. Le mot Allemand *Zell*, n'est donc pas né dans les Cloitres, du Latin *Cella*, comme l'a dit Mr. Wachter. Il est resté dans ce Dialecte, qui le tient de ses Auteurs, avec le changement du *c* en *z*, si fréquent parmi les Francs.

MEM. XV.

(*a*) Dav.
(*b*) *Reconditorium.* Dav.
(*c*) Dav.
(*d*) Etym. v. *Cella.*
(*e*) Roſtr. v. *Cacher.*

CORMAGENS.

Cor-ma-gen-iſc, Petite terre à la Joue de l'Eau, ou Cour de la terre à la Joue de l'eau. Ce Village est sur la Sonne, pas bien

MEM. XV.

loin de l'embouchure de cette petite riviere dans la Sane. La signification de ces quatre mots Celtiques a été juſtifiée ci-deſſus. On trouve auſſi ce nom écrit *Cormagin*. Cette maniere n'en change pas la ſignification.

CORMEROD.

Village peu éloigné du Lac de Morat, & ſur un Ruiſſeau. Son nom traduit literalement, dit, *Cour du bord du Ruiſſeau*, ou plûtôt *du Lac*. Car quoi que *Mer* & *Mar* & *Mor*, ſe trouvent emploiés par les Celtes, pour déſigner non-ſeulement la *Mer*, mais auſſi l'*Eau* en général, & par conſéquent des Rivieres & de ſimples Ruiſſeaux; il eſt plus ordinaire que ces termes s'appliquent à des Lacs ou Etangs, ou Rivieres un peu conſiderables. Il eſt certain auſſi que le Lac de Morat ne s'avance plus autant du côté du midi, qu'il faiſoit anciennement; enſorte qu'il eſt très-probable que *Cormerod* étoit originairement tout-à-fait au bord de ce Lac. Le nom de *Cormery*, Ville de la Touraine ſur l'Indre, ne differe de celui de notre Village, que par *ry*, qui déſigne le *cours* de l'eau, au lieu que *od* ou *ot*, en déſigne *le bord*. Si ceux qui ont rendu en Latin le nom de *Cormery*, ou de *Cormarry*, car on le trouve écrit auſſi de cette derniere façon, avoient entendu le Celtique, ils n'en auroient pas fait *Cor mærens*, comme ſi les Gaulois avoient parlé François, & voulu dire *Cœur marri*; pendant qu'ils ne vouloient déſigner la ſituation de cette Ville, qu'en la nommant *Cour du courant de la Riviere*.

C'eſt cette même maniere d'expliquer par la Langue Celtique le nom de la fameuſe *Cortone*, qui en fera trouver la vraie ſignification, ſans y changer une lettre, ni faire de ſuppoſition, comme il a falu que fit M. Mazzocchi pour faire venir ce nom du Chaldaïque קרתא *Karta* (1). Cette Ville, dont les Umbres, Gaulois d'origine, furent des premiers habitans, on n'en connoît du moins pas de plus anciens, dut recevoir d'eux un nom en leur Langue Celtique, qui eût rapport à ſa ſituation. *Cortona* eſt tout Celtique. Nous avons juſtifié, dans les Articles précédens, les ſignifications

(1) Voy. Saggi dell. Academ. Etruſc. *Tom.* 3. *p.* 49.

fications de *Cor*. On peut compoſer ce nom de *Cor* & de *tona*, de *Cor* & d'*ona*, ou de *Cor*, de *don* ou *ton*, & d'*a*. Toutes ces diferentes manieres répondront de même à la ſituation. *Cor-tona*, ſignifioit *Cour de l'onde*. C'étoit auſſi ce que diſoit *Cort-ona* : Et *Cor-ton-a*, vouloit dire, *Cour de la colline de l'eau*, ou *Petite Ville de l'eau*. Car *Ton*, auſſi bien que *Don*, ſignifioit Ville & Colline; & *Tonn*, Onde, Eau. N'étoit-ce pas là une dénomination bien dans le goût des noms formés par les Gaulois, s'agiſſant de déſigner une Ville placée près du Lac Traſimène, entre le Tibre & le Clanis? Ce nom n'eſt-il pas dans le même goût que ceux de *Cortamblay*, & de *Cortambert*, Paroiſſes de la Bourgogne ſur la Riviere de Groſne. *Tam* en Celtique eſt Riviere (*a*), & *Lai*, Petit (*b*). *Cor-tam-lai*, vouloit donc dire, Cour de la petite riviere, ou Petite Cour de la riviere : & *Cor-tam-ber*, diſoit préciſément la même choſe; car *berr* ſignifie *court*, *petit* (*c*). Enfin quoi de plus reſſemblant à *Cortone*, que *Cortenay* nom d'un Village du Dauphiné, ſur un Ruiſſeau, & *Courtenay*, nom de la petite Ville du Gatinois ſur le Ruiſſeau de Clairy? *Ton* & *Ten*, *a* & *ay*, ſont des mots Celtiques, dont la ſignification eſt la même. Il ne ſauroit donc reſter la moindre difficulté dans l'explication donnée du nom de *Cortone*, ſur lequel les Savans d'Italie ont tant débité de fables, ou de vaines conjectures.

MEM. XV.

(*a*) Baxt. v. *Tamarus*.
(*b*) Dav.
(*c*) Id.

CORNAU.

Les Celtes donnoient le nom de *Corn* ou *Cern*, d'où s'eſt fait *Corne* en François, à toute Extrémité : en ſorte qu'ils s'en ſervoient pour déſigner non ſeulement une *Corne*, mais auſſi la Tête, la Pointe, d'une choſe. De là, comme nous le verrons, le nom de *Horn* donné à pluſieurs pointes de Montagnes en Dialecte Germanique ; mais ſur-tout tant de noms de lieux qui commencent par *Corn*. Le Dictionnaire de la France en indique Quarante & Six, ſans y comprendre *Corn*, lieu du Querci, & qui n'a pour nom que ce mot. *Corn-au* vouloit donc dire *Campagne arroſée à la Corne*; & *Corn-aü*, Corne ou pointe de l'Eau. L'endroit, où ce Village eſt ſitué, ſe trouve entre des ruiſſeaux, & n'eſt pas loin de

MEM. XV.

la tête ou source de l'un. Un autre Village de la même Contrée de l'Evêché de Bâle, voisin de St. Ursanne, fournit par son nom de *Cernie*, une preuve, que, dans l'Helvétie, comme dans les autres parties des Gaules, *Cern* étoit employé, de même que *Corn*, pour désigner de pareilles situations. *Cern-ie*, qui veut dire *Corne* ou *Pointe de l'Eau*, est à la pointe de l'angle, que forme là la Riviere du Doux, en tournant brusquement du Septentrion à l'Occident. *Cornas* dans le Lionnois, appellé aujourd'hui St. Martin de Cornas, & situé sur la Riviere de Mournant, pas loin de sa source: *Cornay* en Champagne; & *Corné* en Anjou, sur la Riviere d'Authion, sont des noms semblables à *Cornau*, parce que leur situation est semblable, par rapport à une riviere. Le nom de *Cornouaille*, que portent & le Diocèse de Quimpercorentin en Bretagne, & une Comté d'Angleterre, leur fut donné par des Gaulois, par la raison que ces Cantons sont l'un à la Corne, à une des extrémités des Gaules, & l'autre de l'Angleterre.

CORNANT.

Il a déja prouvé que ce nom ne vouloit dire en Celtique, que *Petite Riviere* (*a*). La Venoge est encore fort petite en cet endroit. Un Village de Champagne s'appelle aussi *Cornant*, par la même raison de sa situation sur une petite riviere.

(*a*) Voy. *Tom. I. p.* 203.

CORSALETTE.

Cor-sa-lé-te, signifioit *Maison de la petite Eau*. C'étoit bien désigner les deux endroits du Pays de Vaud qui portent ce nom. L'un est au bord des Arnons; l'autre sur le Ruisseau, qui coule entre Rosèire & Orsériés, pas bien loin d'Avenche.

CORSAU.

Ce nom peut signifier *Lieu arrosé où il y a des Roseaux*. On en verra les preuves dans l'Article suivant. Mais il me paroit plûtôt devoir être entendu par *Petite habitation*, ou *station*: ce qu'exprimoit en Celtique *Cor-sav*. Il n'y a pas lieu de croire qu'il y ait jamais eu là qu'un Hameau, comme aujourd'hui.

COR-

CORSIEZ.

MEM. XV.

C'eſt ainſi qu'on écrit aujourd'hui ce nom, ſans ſavoir pourquoi l'on y met les deux dernieres Lettres. *Cors* en Celtique étoit un Marais, un lieu rempli de joncs. Le pluriel étoit *Corſydd* (*a*). Un Roſeau eſt encore nommé en Bretagne *Cors*, & une Canne de Sucre *Cors - Sucr* (*b*). Le même mot *Cors* y déſigne Glayeuil. *Corſydd*, qui eſt le véritable & ancien nom des deux Villages du Bailliage de Lauſanne, qu'on nomme communément, en écrivant, *Corſyez*, s'eſt conſervé dans la prononciation. Elle ne fait entendre que *Corſy*. Il ſignifie donc des Marais, des lieux humides à Joncs. Cette dénomination convenoit à Corſiez ſur Vevey, lieu où il y a encore quantité d'endroits marécageux, & où il tombe beaucoup d'Eau des Hauteurs. Avant qu'on leur eût fait des écoulemens, elles devoient y former bien des marais, & y faire croitre des Joncs & des Glayeuls. *Corſyez* au - deſſus de Luſtry, n'eſt pas, aujourd'hui même, un endroit ſec. Il s'y jette beaucoup d'eau des hauteurs voiſines de trois côtés. *Corſier* au - deſſus de Cormondreche dans la Principauté de Neûchâtel, & *Corſier* dans le Chablais, pas loin d'Hermance, auſſi bien que *Corzes* dans la Bourgogne, furent ainſi nommés par une ſemblable raiſon.

(*a*) Dav.

(*b*) Roſtr.

CORSINGE.

Cors - en - gui, déſignoit bien un lieu marecageux près de l'eau. Ce Village du Chablais, eſt près de la naiſſance du ruiſſeau qui paſſe à côté de Tonon.

CORTAILLOT.

Cor - tal - ot, veut dire, ou *Petite colline du bord*, ou *Cour de la colline au bord*. L'une & l'autre de ces explications revient à la ſituation de ce grand Village ſur la rive gauche du Lac de Neûchâtel. S'il faut dire *Courtaillou*, comme on prononce communément, ce ſera de *Cort - tal - iu* Celtique, qu'on l'aura formé, & il ſignifiera *Cour du Front de l'Eau*; ce qui ne répond pas moins bien à la ſituation. *Cortals*, les Celtes diſoient *Cortaliſc*, nom d'un lieu du Rouſſillon, & *Cortelin*, qui étoit en Celtique *Cor - tel*, ou *Cortal - lin*, nom d'un endroit près de Châlons en Bourgogne, ſont autant d'exemples que les Gaulois compoſoient des noms pareils à celui dont il s'agit.

CORTANEG.

MEM. XV. *Cor-dan-eg*, ſignifiant, *Petite colline de l'Eau*, ou *cour de la colline de l'eau*; car *eg* eſt là *égue* raccourci : ce lieu à la ſource de la Sonne ne fut pas mal nommé, vû ſa ſituation.

COSSONAY.

Je n'ai à ajoûter à l'explication de ce nom, donnée dans mon [a] p. 203. *Tome I.* [*a*], qu'une obſervation, qui eſt, que les Gaulois abrégerent en diverſes façons le nom, qui fut rendu en Latin par *Condate*, ou pour mieux dire *Condate* même, qu'ils donnoient à des lieux où ſe joignoient deux Rivieres ou Ruiſſeaux. On en fit non-ſeulement *Condé*, en retranchant *at*; on en fit auſſi *Cône*, en retranchant *dat*. Témoins *Condate*, nom ancien de la Ville, appellée aujourd'hui *Coſne*, au bord de la Loire, à la chute de la petite Riviere de Noaym; *Coſne*, Bourg du Bourbonnois, ſur un ruiſſeau qui ſe jette dans le Cher; & *Coſne* en Bourgogne, ſur la Seine, pas loin de l'endroit où un ruiſſeau s'y jette. Notre nom de *Coſſonay*, lieu d'où un ruiſſeau tombe dans la Venoge, pourroit bien avoir été ainſi formé avec le tems. *Coſnay* ou *Conſnay*, différent trop peu de *Coſſonay* ou *Conſonay*, pour ne pas venir d'un Peuple, qui nomma tant de lieux *Coſne*, & *Coſnac*, dont la ſignification eſt la même. Quoique cette explication paroiſſe tirée d'un peu loin, ceux qui ont obſervé avec quelque ſoin les changemens faits aux noms, pourroient bien la goûter plûtôt que ma premiere explication. Sur ce pied-là, on n'expliqueroit pas autrement *Coſſonay*, que *Coſſigny*, nom d'un lieu de l'Isle de France, qui eſt auſſi ſur une riviere.

COTTENS.

L'endroit où eſt placée la Maiſon qui porte ce nom, dans le Village de *Begnin*, dont on a vû l'Article, a probablement été bâti plûtôt, que le Village de *Cottens* entre Wullierens & Severy. Ce qui le fait préſumer, c'eſt que cette Maiſon eſt dans une ſituation, qui répond à ſon nom. Car *Cot-den*, ne vouloit dire, que *Cabane*

bane (1) *Habitation de la Colline* (2); & c'eſt la poſition de Begnin: au lieu que le Village de Cottens eſt en pleine. Ce ſera donc un nom emprunté que ce dernier, & non formé pour déſigner la ſituation. Cette remarque ſervira de réponſe à ceux, qui trouvant, dans l'Helvétie même, deux ou pluſieurs lieux de même nom, mais dont la ſituation n'eſt point aſſés ſemblable pour avoir déterminé à ne leur pas donner d'autre nom, en concluroient que ce nom ne vient pas ſurement des Gaulois, puiſqu'il ne déſigne point en leur langue la ſituation. Car il ſuffit que l'un de ces Lieux ſoit bien déſigné à cet égard. Ce ſera l'ancien. Les autres auront été peuplés dabord par quelques habitans ſortis de ce premier, & qui en auront donné le nom à l'endroit où ils commencerent à bâtir, devenu enſuite un Village. Pluſieurs de ces doublets, à une diſtance peu conſiderable les uns des autres, me paroiſſent appuier cette idée. Nous avons, dans une petite étendue du Pays de Vaud, Deux *Begnin*, deux *Arſier*, deux *Arnay*, deux *Treley* &c. Le nombre des lieux de même nom eſt encore plus grand dans l'Helvétie Allemande. On y trouve auſſi divers noms, originairement les mêmes que ceux de quelques lieux de l'Helvétie Romande, & qui ont ſimplement été changés par une terminaiſon du Dialecte Allemand. Tel eſt par exemple *Cottingen*, qui va faire le ſujet de l'Article ſuivant. Avant que d'y paſſer, il faut produire des noms pareils à celui que nous expliquons, certainement formés par des Gaulois. On a *Cottance* dans le Forets; *Cottenſon* dans la Brie, & *Cottences*-St. Hilaire dans l'Artois. Que ſi l'on prétendoit que ces noms n'ont nul rapport à la ſituation, ce ne ſeroit pas une raiſon ſuffiſante pour les croire nouveaux. Ils n'en ſeroient que plus anciens. *Cot-tin*, & *Cot-ten*, ne ſignifioit pas moins en Celtique *Vieille Ville*, ou *Village-ancien*, qu'Habitation de la Colline. Ce pouvoit encore être *Cvvt-ten*, qui auroit fait *Cottens*; & *Cvvt* ſignifiant Court, qui n'eſt pas grand (3), ce nom auroit MEM. XV.

(1) Dav. v. *Cwt*, & Wacht. v. *Kot.*

(2) C'eſt ce que ſignifie auſſi *Cottes*, nom d'un Village en Bourgogne, entre deux Vallées où paſſe la Groſne; & *Cottun*, nom d'un Village de Normandie. *Tun* & *Ten* & *Den* & *Dun*, ſont le même mot.

(3) Dav.

MEM. XV. auroit désigné un Petit Village. Mais la premiere explication est sans doute préférable à celle-ci.

COTTINGEN.

Cot-tin-gen, selon l'explication des deux premiers mots qui forment ce nom, établie dans l'Article précédent, signifioit *Cabane, habitation de la colline à la joue*, savoir, de la Glana, Riviere près de laquelle est cet endroit.

COURGEMONT.

Cor-cae-mont, étoit, peut-être, le nom Celtique de cet endroit du Val St. Imier. Il est aussi appellé *Corgemont*. Ces trois mots joints vouloient dire, *Petit lieu du Mont fermé de hayes*. On a divers noms de lieux des Gaules, formés dans le goût de celui-là. *Courgeac*, Bourg dans l'Angoumois; *Courgeon* & *Courgeoust* dans le Perche &c. Ces noms marquent par *ac*, *ou* & *oust*, qui les terminent, que ces lieux sont sur des Rivieres ou Ruisseaux, tout comme *Mont* marque dans le notre, que l'endroit est près d'un Mont. Il se pourroit cependant aussi que *Cor-gui-mont* des Celtes auroit été changé en *Corgemont*, plus aisé à prononcer. En ce cas, *Petite Eau du Mont* en auroit rendu le sens. Ainsi ce nom auroit été pris de la Riviere de Suse ou Susón, encore foible à Courgemont. Ou enfin *Corguimont* vouloit dire, *Cour de l'eau du mont*. Chacune de ces explications sert de preuve de l'ancienneté du lieu.

COURTELARY.

L'Etat & Délices de la Suisse donnent à ce Village de l'Arguel, peu éloigné de Courgemont, le nom Latin de *Curtis Alarici*, duquel doit s'être fait le François. Mais, si c'est à un *Alaric* que l'endroit doit son nom, il ne seroit pas Latin. Un Germain l'eût nommé en sa langue, qui n'étoit pas la Romaine. D'ailleurs, supposé que cette Etymologie ne soit pas pure conjecture, & qu'on ait d'anciens Titres Latins, où ce Village soit appellé *Curtis Alarici*, ce sera de la façon du Notaire, qui latinisoit comme il pouvoit le

nom

nom du lieu dont il parloit. Celui qu'il traduiſoit étoit l'ancien, que les Notaires des Bas-Siécles n'entendant point, quelque conformité dans les Lettres ou dans le ſon, leur faiſoit forger des noms, ſelon leur érudition, qui ne remontoit pas au-delà des tems de la barbarie de leur Siécle. Il eſt donc bien permis de préſenter d'autres conjectures que celles de ces ſortes de Savans. *Cort-lary*, c'eſt ainſi que le Peuple prononce encore, veut dire en Celtique *Cour gracieuſe*, *douce*; car *Llary* étoit *Doux*, *clément*, *gracieux* (*a*). Ce lieu étoit peut-être anciennement le ſiége d'une Cour de Juſtice (c'eſt encore aujourd'hui un Bailliage de l'Evêché de Bâle) qui s'étoit acquis ces éloges. Mais comme *Cort-tal-ar-y* ſignifiant, *Cour de la Vallée ſur l'Eau*, & le lieu étant dans le Val St. Imier, & au confluent d'un Ruiſſeau dans la Suſe, la ſituation en étoit trop déſignée par ce nom, pour qu'on puiſſe guères douter que ce ſoit le véritable, dont s'eſt aiſément formé *Courtelary* & *Cortlary*. C'eſt ainſi que du Celtique *Cor-tal-lin*, qui ſignifioit *Cour du front de l'eau*; car *Tal* vouloit dire *Front*, auſſi bien que *Vallée*; on a fait *Courtelain*, nom d'un Village près de Châlon en Bourgogne, dans le territoire duquel il paſſe trois Rivieres. C'eſt ainſi encore que de *Cor-tal-iu*, dont l'explication eſt la même que celle de *Cor-tal-lin*, on a fait *Courteilles*, nom d'un Marquiſat en Normandie.

MEM. XV.

(*a*) Dav.

COURTILLES.

J'ai donné une explication de ce nom dans mon *Tome I.* (*b*). Elle ne me ſatisfait plus, depuis que j'ai obſervé, qu'il eſt préciſément le même que *Courteilles*, cité dans l'Article précédent; & que celui du Village de *la Courtele*, dans le Haut-Languedoc, près de Limoux. Auſſi la ſituation des uns & des autres eſt-elle ſemblable par rapport aux Rivieres, près deſquelles ces lieux ſont placés. Il en eſt de même de *Courtilliers* dans l'Anjou, pas loin de la Flêche. Ainſi tous ces noms doivent être expliqués de même. Par conſéquent, c'eſt *Cor-ti-liu* ou *Cor-te-liu*, qu'étoit leur nom, & il ſignifioit, *Petite maiſon*, ou *habitation de la Riviere.*

(*b*) *p.* 206.

MEM. XV.

CRANS.

D'autres écrivent ce nom sans *s*. C'est l'écrire comme on le prononce ; &, apparemment ainsi qu'il doit être écrit. *Cren*, en Celtique, est un *Etable à cochons* (*a*). Il se peut que des Etables ont été les premiers bâtimens construits en cet endroit, propre à nourrir de ces Animaux, vû sa proximité des Bois dont le Mont Jura étoit autrefois couvert. Un gros Bourg du Diocèse de St. Brieu en Bretagne, n'a eu d'autre commencement qu'une Etable, & ne porte non plus que le nom d'*Etable* (1). L'*e* de *Cren* Gallois, est un *a* en Bretagne, où l'on dit *Craou*. Une Ville sur la Villaine, dans la même Province, près de Redon, n'a pas d'autre nom que *Cran*. Seroit-ce le *Craou* des autres Dialectes des Bretons ? Je ne le crois pas. Il y a trop de noms dans les Gaules qui commencent par *Cran* ou *Gran*, pour que des Etables à Pourceaux ayent eu part à la dénomination de tous ces lieux. Si nous trouvons un autre sens à ce mot, tant soit peu assorti à la situation des Lieux, nous devons le préferer. Or en voici d'autres. *Gran* vouloit dire *Cil*, le Poil des Paupieres, & la Paupiere (*b*). Bien des Noms de Montagnes, & *Crans* est sur une hauteur considérablement élevée, furent empruntés par les Celtes, ainsi que l'a fait observer Edouard Luid (2), des noms des Membres du Corps Humain. Cet Auteur donne en particulier l'exemple du nom de *Sourcil*, imposé à certaines Montagnes, qui en avoient de plus hautes derriere elles, comme je l'ai rapporté en justifiant la signification d'*Ael*, sur le nom d'*Aigle*. Celui de *Gran* ne convenoit pas moins à la situation du Village de Crans. La différence du *G* au *C* ne doit pas arrêter en fait d'Etymologie. *Cran mor ard* est la façon de parler des Irlandois, pour exprimer ces mots Anglois *a high tree*, un Arbre haut. Et Baxter rend *Grant*, par *le contour de la Paupiere*, en donnant à ce mot des Celtes la même signification qu'à *Cant* (*c*). C'est aussi de cette façon qu'il faut, ce me semble, expliquer le nom de la Ville de *Cran* sur la Villaine, dont j'ai fait mention. Cette Ville

(*a*) Dav.

(*b*) Dav.

(*c*) Baxt. v. *Ad Tanum.*

(1) Rostren. v. *Etable*. Il y a aussi un *Estable* en Bresse.

(2) *Adversar.* ap. Baxter. *p.* 268.

Ville eſt non-ſeulement ſur le bord de cette riviere, mais encore à l'angle (*Cant*, & *Grant* ſon ſynonyme, veut auſſi dire *Angle*, *coin*, *contour*), que fait avec elle une autre riviere qui s'y jette. *Crancey* en Bourgogne (*Cran-cae* en Celtique, *Endroit fermé au Sourcil*, *au bord*) eſt ſitué au pied d'une Montagne. *Crans* en Franche Comté : *Crannes-en Vallon* dans le Maine, indique par ce nom, qui le diſtingue d'un autre *Crannes* du même pays, qu'il eſt au bord d'une Hauteur ; & *es*, qui eſt ajouté à *Crann*, marque qu'il eſt ſur un Ruiſſeau ou petite Riviere : ce que déſigne auſſi l'*s* des autres noms, qui y tient la place d'*iſc* des Gaulois ; car tous ces Lieux ſont près des quelque Riviere, auſſi bien que notre Crans peu éloigné d'un Ruiſſeau. MEM. XV.

CRASSY.

Crazycq eſt encore employé en Bretagne, pour déſigner une petite élevation de terre au milieu d'une Plaine (*a*). *Cras* ſignifioit *aride*, *brulé* ; & *Craſu*, ſécher. Il y a des lieux qui n'ont pas d'autre nom que *Cras*. Un dans le Querci, un en Dauphiné, un en Breſſe. Ce dernier Canton a auſſi un *Craſſy*. Quelle qu'en puiſſe être la ſignification, ces exemples ne laiſſent aucun doute que le nom ne ſoit Celtique.

(*a*) Roſtr. v. *Tertre*.

CREBELEY.

Gre, & *Cre*, ſignifioit Troupe de perſonnes raſſemblées. *Bala*, vouloit dire Ville, Village, à l'embouchure d'une Riviere dans un Lac (*b*). Ainſi *Crebala*, dont ſe ſera fait *Crebeley*, auroit parfaitement déſigné ce Hameau, voiſin de l'Embouchure du Rhône dans le Lac Leman. Mais, ſans ſuppoſer de changement dans les lettres, *Cre-bel-ey*, qui ſignifie *Troupe à la tête de l'eau*, marque aſſés bien la poſition du lieu. Il y a en France pluſieurs endroits dont le nom commence par *Cre*, & dont ce mot ſeul eſt le nom. C'eſt *Cré* Bourg de l'Anjou. Le nom de *Crevan* que portent Cinq endroits, Bourgs, Ville, ou Village, a la même ſignification que *Crebeley*. Valois atteſte (*c*) que *Crevan*, petite Ville de l'Auxerrois, eſt appellée dans les Titres Latins du moyen Age, *Crebennum*,

(*b*) Dav.

(*c*) Notit. Gall. *pag.* 162.

MEM. XV.

num, & *Crevennium*, *Creſpentum*, & *Creſpantum*. Tous ces noms repréſentent le Celtique *Cre-ben-iu*, & *Cre-ban-iu*. Et comme *Ben* & *Ban*, & *Pen* & *Pan* ſignifient *Tête*, de même que *Bel*; & que *iu* & *ey*, ſignifient l'un & l'autre *Eau*, *Riviere*; il ſe trouve que tous ces noms, également Celtiques, diſent préciſément la même choſe : Et il ſe trouve auſſi, que *Crevan* eſt, comme *Crebeley*, à la tête d'une riviere, c'eſt-à-dire, à ſon embouchure, car la *Cure* vient ſe jetter à l'endroit de cette Ville dans l'Yonne. On ſe trompe donc quelquefois, quand, trouvant des noms auſſi differens que *Crevan* & *Creſpens*, donnés au même endroit, on en conclut que l'un de ces noms eſt néceſſairement corrompu. Cet exemple prouve, que c'eſt bien le même nom, ſimplement varié par différentes manieres de le prononcer ou de l'écrire. De pareils exemples doivent faire paſſer quantité de ſuppoſitions de changemens de cette eſpèce, qu'on touvera dans ces preuves, & qu'on croiroit imaginées à plaiſir, ſi je ne prévenois pas ce ſoupçon par la remarque qu'on vient de lire.

CRISSIER.

La Pierre dure, la Pierre de Sable, le Sable & le Gravier, ſe déſignoient en Celtique par les mots de *Gries* (1), *Gro* (2), & *Grut* (3), ſuivant les Dialectes. Chacun de ces mots étoit même en uſage dans les Gaules. C'eſt le dernier qu'on a retenu en François, pour dire le grain de la Pierre. On dit encore le *Gru*. Les mots de *Gruer*, & de *Gruau*, nous viennent de la même ſource. Le Dialecte Allemand en a conſervé auſſi *Grut* & *Gruſen*, dont le dernier veut dire *menuiſer*. Les Brettons appellent une Terre Graveleuſe, *Douar Grouaneoq*, & *Douar Groſolecq* (4). On voit que *Gravier*, & les autres termes formés de celui-là, n'ont pas d'autre origine, non plus que *Grez*, nom que nous donnons à la Pierre la plus dure.

Le *G*, qui eſt à la tête de ces mots, ne doit point empêcher qu'on

(1) Wacht. v. *Gries*.

(2) Gro, *Saburra*, *glarea*, *Sabulum*. Dav.

(3) Grut, *lapis quidam arenoſus*. Id.

(4) Roſtren. v. *Graveleux*.

qu'on ne reconnoiſſe le nom que nous expliquons pour en avoir été formé. On a, dans l'Helvétie même, une preuve que ce nom ſe prononçoit & s'écrivoit indifféremment par un *G*, ou par un *C*. Un Village de la Seigneurie du Landeron dans la Principauté de Neûchâtel, & un entre Oppens & Chavornay, ſe nomment *Griſſier*, comme *Criſſier*. Le terrain de notre *Criſſier* eſt aſſés généralement graveleux, & ce lieu eſt plein de Carrieres; deux choſes qui ſe trouvent de même aux *Griſſiers*, & qui ont fait donner ce nom à tous les trois. Un endroit à peu de diſtance à l'Orient de Lauſanne, dont le terrain eſt ſablonneux & tout ſur des Carrieres, s'appelle *Greſy*; il portoit déja ce nom au Douziéme Siécle, des Titres en font foi. Ce nom eſt bien le même que *Criſſier* & *Griſſier*. Ceux-ci ſe prononcent dans le Pays, l'un & l'autre, *Creſſy*. Et c'eſt de la maniere dont ces noms, qui en Celtique avoient bien l'*e*, ont été latiniſés par les Notaires, qu'on a pris celle de les écrire par un *i*, & d'en faire *Criſſier*. Cette conjecture eſt juſtifiée par ce qui eſt arrivé aux noms des Lieux des Gaules qui s'appellent *Crecy*, dont il y a ſept en différentes Provinces, & *Creſſy*, dont il y a trois. Valois ne parle que de *Creſſy* en Pontieu, de *Crecy* en Brie, & de *Crecy ſur Seer*, ſur leſquels il remarque, que le premier eſt appellé en Latin par les Auteurs du moyen Age, *Criſciacum*, *Criſciagum*, *Criſcecum*, & *Cariſiacum*; & les derniers, *Criſiacum* & *Creciacum* (*a*). MEM. XV.

(*a*) Not't. Gall. *pag.* 162.

L'explication de ce nom ne convient pas ſeulement à nos *Criſſiers*, elle ſe trouve auſſi très-juſte par rapport aux *Crecy* des Gaules. *Crecey* en Bourgogne à cinq lieues de Dijon, *eſt ſitué au bas d'un Côteau ſur la Roche. Il y a une riviere nommé Thille* (*b*). Criſſier près de Lauſanne, eſt au bas d'un Côteau ſur la Roche, & entre deux petites rivieres. Le *ſy* ou *cy*, ou *cey*, ou *ſié*, ou *ſier* (tous ces mots déſignoient un ruiſſeau ou une riviere) qui termine ces noms, marque la proximité d'une Eau courante. La Thiele eſt peu éloignée de Criſſier du Landeron, & le lieu eſt bien au pied d'un Côteau & ſur la roche. *Griſſier*, près d'*Oppens* eſt ſur la Mentue. *Crecy* dans la Bourgogne, pas loin de Bourbon, eſt en *pays de côteaux & de Rochers. Il y paſſe une petite Riviere du côté du Nivernois* (*c*). Qu'on ſe donne la peine d'examiner la ſi-

(*b*) *Dictionn. de la France.*

(*c*) Id.

tion

MEM. XV. tuation des lieux, qui portent un nom à la tête duquel ſe trouve *Cre* ou *Crai*, ou *Cra*, ou *Gre*, *Grai*, *Gra*, on verra que ces lieux ſont ſur roc, ou en pays pleins de rochers ou de Carrieres. Je ne citerai que le nom de *Gréſivodan*, ou comme on écrit auſſi *Graiſivodan*. Les Gaulois ne pouvoient donner une idée plus juſte de ce pays par ſon nom ſeul. En leur Langue *Grai-ſiu-vod-dan*, diſoit, Pays de Rochers, & de Bois, & de Rivieres.

CRONAY.

(a) Dav. *Crvvn* & *Cronn*, eſt *Rond* en Gallois (*a*). Les Bretons appellent *Crenn* (1) ce qui eſt rond & a du ventre. C'eſt aſſurément du Celtique *Cruyne* (2), formé ſur *Crvvn*, que les Latins ont fait leur *corona*; comme les François *couronne*, du Dialecte Breton, qui dit encore *curune* (3), & l'Irlandois *coroin*. Le Grec χωρονη, qu'on croit communément le modèle de *Corona* (4), vient auſſi de la même ſource, d'où eſt reſté aux Anglois *Croun*, & aux Germains *Krone*. Un Tas, une élevation de Terre, étoit appellée par les Gaulois *Cravvn* (5). L'un & l'autre de ces mots pourroit avoir fait mettre *Cron* dans le nom de l'endroit dont il s'agit, placé ſur une hauteur ronde; & *ay* y fut ajouté, pour déſigner ſa proximité de la Mentue, qui coule au pied. *Cron* dans le Poitou; *Cronac* en Bourgogne, ſur la Loire & la Creſonne, & *Cronat*, à peu de diſtance, auſſi près de la Loire, ſur une hauteur au pied de laquelle paſſe un ruiſſeau, ſont des exemples du nom de Cronay.

CUARNEY.

Il y a toute apparence que l'*a* s'eſt tranſpoſé dans ce nom, & que les Celtes diſoient *Cur-an-ey*, qui ſignifioit *Cour de l'eau*, ou ſur l'eau; ſavoir, de la Mentue. Si cela n'eſt pas, *Varney* pourroit bien avoir été l'ancien nom, à la tête duquel s'eſt mis le *c*, pour en faciliter la prononciation, comme il y en a tant d'exemples. *Var-an-ey*, dont s'eſt fait *Varney*, vouloit dire ſimplement, *ſur l'eau*,

(1) Roſtren. v. *Rond.*
(2) Pezron. *Antiq. des Gaul. p.* 172.
(3) Roſtren. v. *Couronnme.*
(4) Voſſ. *Etym.* v. *Corona.*
(5) Crwn, *Congeſtum*, *Coacervatum.* Dav.

l'eau, près de l'eau. Peut-être auſſi ce nom n'étoit-il que *Carney*, qui ſignifioit, un monceau de Pierres près de l'eau (1). C'eſt ce que ſignifie auſſi le nom ſemblable de *Carnac*, lieu près de Vannes en Bretagne. MEM. XV.

CUDREFFIN.

Le nom de cette petite Ville ſituée ſur la rive droite du Lac de Neûchâtel, à l'extrémité du Bailliage d'Avenche, s'eſt conſervé parfaitement tel que les Helvétiens Gaulois le formerent. *Cyd* eſt la Prépoſition conjonctive *con*, & ſignifie *avec* (*a*). *Tref* eſt Habitation, Domicile, Ville (*b*); & *Fin* (*c*) Limite. De ces trois mots les Gaulois compoſerent le nom *Cytreffin*, pour deſigner un lieu de Concitoyens ſur les limites d'un Canton (2). Je n'ai qu'un exemple à citer d'un nom compoſé par les Gaulois dans ce goût-là, pour un lieu, qui n'étant pas ſur la frontiere d'un Canton, n'y ſervoit pas de limite, & par-là ne devoit pas avoir le mot *Fin*. Il n'a donc que les deux premiers. C'eſt *Cutry*, en Picardie, pas loin de Soiſſons.

(*a*) Dav.
(*b*) Id.
(*c*) Id.

CUGY.

Ce nom d'un Village à une lieuë au Nord de Lauſanne dans le Jurat, & d'un autre dans le Canton de Fribourg, marque que ces lieux étoient déja couverts de Forêts quand les Gaulois les nommerent. *Cwvigyn* en Celtique, veut dire, qui eſt des bois, qui vit dans les Forêts (3). C'eſt ce nom que porte l'endroit de Picardie près de Beauvais, appellé *Cuigy*.

CULLY.

Ajoûtons à ce que j'ai dit de ce nom dans mon *Tome II.* (*d*), les exemples de *Cullie*, Chateau de l'Auvergne, de *Cullier* en Bourgogne, pas loin de Mâcon, & de *Cully* en Normandie. (*d*) p. 430.

CURI-

(1) Carn & Carnedd, *Agger, Cumulus Lapidum.* Dav.

(2) *Cytref*, συνπολις, Cohibitatio. *Cydfinydd tir.* CYDTEREFIN, Collimitor. DAV.

(3) Cwigyn, *Silveſtris, qui in nemore vivit.* Dav.

CURIWOLF.

MEM. XV. Ce nom ne ſignifie rien en Allemand, ni en François, qui ſont les deux Langues modernes de la contrée. *Wolf*, qui le termine, fera néanmoins prononcer, au premier coup d'œil, qu'il eſt Allemand. Mais le jugement ſeroit précipité. Les Celtes des Gaules peuvent être les Auteurs du mot dont les Germains ont fait *Wolf*, pour déſigner un Loup, tout comme les Celto-Scythes.

Les Francs diſant *Vuolv*, ſemblent avoir conſervé le mieux le terme que les Bretons écrivent *Guilhou*, & qui eſt l'un des noms qu'ils donnent à cet Animal. Pour peu qu'on ſoit accoutumé aux métamorphoſes des mots, on reconnoitra que le même a produit l'un & l'autre. *Gvvil-llo*, en Celtique de Galles, vouloit dire, *Veau* ou *Petit des Bois*, *Sauvage* (1). L'Irlandois dit *Mac tir*, Petit, Enfant d'un animal ſauvage. *Wolf*, en Allemand, ſignifie le Petit d'un animal (2), auſſi bien qu'un Loup. On voit là les mêmes ſignifications dans le Celtique & dans l'Allemand, comme les mêmes lettres, ou d'équivalentes. La prononciation de nôtre Peuple, qui dit *Lau*, prononcée comme *Lao*, approche bien plus du *Llo* des Gaulois, aujourd'hui *Lue* des Bretons, d'où l'on tient *Lou* en François, que de *Lupus* & de λυκος, d'où les Etymologiſtes veulent que nous vienne *Loup* (3), auquel, dans cette idée, on a donné le *p*. Quoi qu'il en ſoit, l'un & l'autre de ces mots eſt Celtique. Rien n'empêche donc que le nom entier, que nous expliquons, ne le ſoit auſſi. Et il déſignera la ſituation du lieu, ſi nous entendons *Cur* (4) dans cette Langue, où *Cur-iü-vvolv*, ſignifiera, *Le bord de l'eau des Loups*; ce qui déſignera un endroit au bord de l'eau, où il y a quantité de Loups, ou de bêtes ſauvages

(1) LIo, *Vitulus*. Gwill, *Tenebrio*, *Erro*, *onis*. Gwig *Lucus*, *Nemus*. Gwidd. *Ferus Silveſter*. DAV. De là, l'Allemand *Will*.

(2) Wacht. v. *Wolf*.

(3) M. Reiz nous montre l'origine commune de *Lupus* & *Wolf*, dans υλκος des Eoliens, d'où, dit ce Savant (*Belg. Græciſſ. p.* 292.) ſe fit υλπος, & enſuite *Wolf* & & *Lupus*. Le nom Latin du Renard, *Vulpes*, n'eſt non plus que le *Wolv* des Celtes. Et que ceux des Gaules s'en ſerviſſent auſſi, c'eſt ce que prouve le nom de *Volp*, Riviere, qui arroſe une partie du Dioceſe de Rieux. Nous avons vû que les Celtes donnoient aſſés ſouvent aux rivieres des noms d'Animaux.

(4) Cwrr, *Ora*, *limbus*, *latus*. Dav.

vages. Les grands bois qu'il y a encore aujourd'hui dans le voiſinage de ce Village, ſont des preuves qu'il y en avoit davantage du tems des anciens Helvétiens, & par là même abondance d'Animaux ſauvages. MEM. XV.

Les Gaulois aimoient à former des noms de Lieux où entrât le mot de *Cur*. Le Dictionnaire de la France en indique Quarante-deux, qui commencent par là. Ce nombre ſuffit bien pour prouver leur goût à cet égard, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en aller chercher d'autres exemples dans les régions où il s'établit des Celtes de ces Provinces. Un coup d'œil ſur les Cartes convaincra, que ces noms à la tête deſquels on voit *Cur*, ont dû faire connoitre par là, que le Lieu étoit placé au bord d'une Riviere, de la Mer, d'une Montagne, d'une Colline, ou de quelque autre choſe déſignée par le mot qui ſuit celui-là dans le nom. C'eſt ainſi que *Curac* en Saintonge, veut dire, Au bord de l'eau: *Curban* en Provence, Bord élevé: *Curdin* en Bourgogne, Bord de la Colline; Ce lieu eſt au bord d'un Côteau près d'Autun: *Curé*, dans la même Province, pas loin d'Avalon, au bord de la riviere de Cure, ſignifie de même, au bord de l'Eau, déſignée par *é*: Dans la même Province, *Curey* eſt ſur un Côteau, avec un ruiſſeau, qui arroſe le finage; *ey* indique cette eau: *Curzay* en Poitou ſur la Veſne, & ſur le petit ruiſſeau du Revet, méritoit bien d'être particulierement déſigné par *l'ord de l'eau*, (*Cur-ſay*), en vertu de ſes deux ſingulieres fontaines, dont l'une, appellée la Fontaine de la Roche, *ſort nuit & jour d'un rocher de la groſſeur de deux hommes, ſans diſcontinuation, ce qui forme un Ruiſſeau ſous une grande Salle, formée naturellement dans le Rocher: il y a une table ſur ce Ruiſſeau; le plaiſir eſt de porter des verres de Vin à la Source de cette Fontaine, l'eau les amène à la table froids comme glace.* On juge bien, qu'en copiant ce que l'Auteur du Dictionnaire (*a*) dit là du plaiſir qu'on goûte à Curzay dans la maniere d'y boire frais, je ne prétens pas avancer, que les Auteurs du nom de ce Bourg ſe donnaſſent déja ce même plaiſir, & vouluſſent qu'il entrât pour quelque choſe dans le choix du nom. La force de cette ſource & la ſingularité de l'endroit où elle paſſe, eſt aſſés remarquable, pour y faire quelque alluſion dans la dénomination du lieu. Mais l'autre Fontaine, qui

(*a*) Art. *Curzay*.

MEM. XV. s'y trouve, & qui, sans doute, montroit déja aux premiers Gaulois, qui s'établirent là, tout ce qu'elle a aujourd'hui de digne d'attention, méritoit aussi d'être compriſe dans le nom. Elle eſt appellée la Jolliere, *coule impétueuſement pendant deux lieues* (1); *eſt enſuite un an, quelquefois deux, ſans couler; au bout duquel tems elle reprend ſon cours avec la même impétuoſité.*

Cury, nom d'un Village du Soiſſonnois, préſente juſtement les deux premiers mots de *Curivvolf.* L'endroit eſt auſſi au bord d'une Eau.

Mais quelcun pourroit s'imaginer que ces noms ſont modernes, ou au plus du tems des Romains, dont le *Curtis* eſt abrégé là en *cur.* Un nom, inconteſtablement plus ancien que l'entrée des Romains dans les Gaules, prévient cette objection. Contenant auſſi les deux premiers mots de celui que nous expliquons, il vient ici à propos. Je veux parler du nom du Peuple de la Bretagne, nommé par Céſar *Curioſolites.* Valois a bien vû que c'eſt le véritable nom Gaulois conſervé en ſon entier. Il n'a effectivement que la terminaiſon Latine de plus que *Cur-iu-ſo-liut*, qui en Celtique ſignifioit literalement, *Gens du bord de l'eau & de la mer.* Quimper-Corentin (2), Capitale de ce Peuple, eſt placée ſur deux Rivieres, l'Odet & le Theyr, qui s'y joignant, ſe jettent dans la mer, à peu de diſtance de là. Auſſi les Auteurs des Martyrologes ont-ils appellé cette Ville *Civitas Aquilonia*, qui ne veut dire que *Ville de l'Eau*, ou *ſur l'eau*, & nullement *Ville d'Aigle*, comme on ſe l'eſt imaginé; imagination qui en a impoſé même au P. de Roſtrenen, lequel entendant le Celtique, auroit pû voir auſſi, que *Corintin*, nom de cette Capitale des *Kimper*, c'eſt-à-dire, d'un Peuple combattant ou Guerrier, ſignifiant, dans la Langue du Pays, *Ville des courants joints*, ou *des Rivieres jointes*, n'étoit point le nom

(1) Cette façon de s'exprimer voudroit-elle peut-être dire, que la Jolliere coule *pendant deux heures* ſeulement? Ou faut-il entendre, que ſon cours a deux lieues de long, & qu'auſſi-tôt qu'elle a pouſſé de ſes eaux juſques au bout de cette carriere, elle tarit pour un ou deux Ans? Si ce n'eſt pas là le ſens des termes, il eût été à propos de dire à peu près pendant combien de tems elle coule ſans diſcontinuer.

(2) A Julio Cæſare & à Plinio primis omnium *Curioſolites* & *Curioſulitæ*, ita uti tum appellabantur recto & incorrupto nomine Gallico. *Notit. Gall. p.* 166.

nom d'un Homme ; & qu'ainſi le Saint *Corentin*, qu'on lui donne pour premier Evêque & pour Patron, à qui auſſi ſa Cathedrale eſt dédiée, pourroit bien n'être que ce nom Celtique. Le nom d'Ἀρέοι, par lequel le Géographe Ptolemée a déſigné ce Peuple, ſuivant la conjecture de quelques Savans, & le nom de οὐαγόριτοι, qu'il donne aux habitans de la Ville, ſont auſſi purement Celtiques. Le premier, *Ar-iü*, ne ſignifie que *ſur l'eau*, endroit où l'on traverſe l'eau. L'autre, *Vuag-o-rit*, ne veut dire que *Paſſage de l'Eau.* MEM. XV.

CURLEVAU.

Cur-liu-au, Plaine arroſée du bord de l'eau. On ne ſauroit guères mieux indiquer la ſituation de ce lieu, placé pas loin de *Curivvolf*, ſur le bord du Lac de Morat. L'Article précédent donnera les éclairciſſemens & exemples qu'on peut ſouhaiter ſur ce nom.

CURSIBALE.

Cur-ſiu-bal, déſigne un lieu du bord de l'eau, plus élevé que les plus prochains. *Bal*, haut, élevé, marquoit cette derniere circonſtance. L'endroit eſt en effet en lieu moins près du bord du Lac de Morat, que *Curivvolf*, & *Curlevau*, entre leſquels il eſt placé. L'explication du premier de ces noms juſtifiera celle-ci.

CURTION.

Maiſon du bord de l'Eau, ou du côté de l'Eau, eſt ce que ſignifie *Cur-ti-on*, nom, auquel répond la ſituation du lieu, voiſin d'un Ruiſſeau & du Lac de Morat. Quand on liroit *Curt-ion*, le nom n'en ſeroit pas moins Gaulois. Il ſignifieroit *Cour de l'eau.* Mais des exemples doivent faire préferer la premiere explication. On a en Breſſe *Curtil*, ſitué ſur une haute montagne à quatre lieues de Dijon. *Tyl* veut dire Place, où il peut ſe bâtir une maiſon, ou ſur laquelle il y en a eu, des Mazures, des Décombres de bâtimens (1), & *Cvvr*, Bord (2). Il y a un *Curtil* en Bourgogne, près

(1) *Tyle*, locus ubi ſtetit domus, locus ædificandæ domui aptus, Rudus, Parietina. DAV. (2) Voy. ci-deſſus *Curivvolf.*

MEM. XV. près de Mâcon, dans un Vallon, entre deux Montagnes. Mais *Curty*, dans la même Province, pas loin de Beaune, & qui eſt ſur le bord d'une petite riviere, eſt préciſément le même nom que *Curtion*, dans lequel *on* exprime *Eau*, ſous-entendu dans *Curty*, qui ne dit que, Maiſon, habitation au bord.

CURTIPIN.

Ce lieu eſt près de la tête du Ruiſſeau, qui ſe jette dans la Senſe à Wiffers, pas loin de Guminen. *Cur-ti-pin*, ſignifie auſſi literalement, Maiſon, habitation de la tête, au bord, ou à côté. Les deux premiers mots de ce nom ſont expliqués dans l'article précédent. *Pin*, *Pinn*, *Pinne*, Extrémité, Pointe, Tête, Sommet, ſont les ſignifications du troiſiéme : les preuves en ſeront produites ſur le nom de *Pampigny*.

CURUWIER.

Cur-o-ui-er, Terre du côté, ou du bord de l'eau. Le territoire de cet endroit eſt le long du Ruiſſeau, qui tombe dans le Lac de Morat, entre Foux & Merlach ou Meiry.

CUTRIVEY.

Ce lieu, à la naiſſance du ruiſſeau qui entre dans la Senſe à Wiffers, a eu pour premier édifice quelque Cabane. *Cvvt* le dit (1). Et ſon nom entier *Cvvt-tri-üi*, ſignifie, Cabane d'habitation près de l'Eau. La ſignification n'en ſeroit pas différente, ſi on liſoit *Cutriv-ey* : car cela diroit, Cabane du ruiſſeau d'eau. Je préfére même cette explication à la premiere, par ce qu'elle me paroit appuiée par le nom de *Cutry* en Picardie, près de Soiſſons, au bord d'un ruiſſeau, qui ſe jette dans l'Aiſne.

(1) Cwt, *Tugurium*. Dav.

DAGER-

DAGERLEN.

DAger & *Dagr*, ſignifie en Celtique un Poignard, un fer qui perce. L'Irlandois dit *Daigear*. Les Bretons l'ont conſervé; ils appellent *Dag* & *Dager*, un gros Poignard : & frapper de cette arme, *Dageri* & *Dagui* (1). Notre Peuple dit *Dagâ*, parce qu'il nomme une Epée *Daga*. On reconnoit là l'origine du mot François *Dague*, hors d'uſage. Prononçant le nom, que je dois expliquer, ſelon qu'il ſe prononce dans le Pays, *Dagerle*, il voudroit dire *Petit Poignard*. Mais ne voyant rien d'ailleurs qui appuie cette explication, qui ſuppoſeroit une alluſion à quelque fait, dont il n'y a aucun indice, je dois chercher, dans la ſituation de ce Village, la ſignification de ſon nom, Le lieu eſt ſur un grand Etang, d'où ſort un Ruiſſeau. *Tag-ger-len*, vouloit dire *Près d'une eau, qui fuit*. Et *Teac'h*, Fuite, s'écrit auſſi en Bas-Breton par un *D*. Mettre quelqu'un en fuite, s'y exprime & s'y écrit, *Lacquaat ur rebennac da* DEAC'HET (2). Baxter (3) rend le nom du *Tage*, par, Eau qui fuit. De *Tag-iu* des Celtes, les Latins firent *Tagus*, ſans y mettre beaucoup du leur. *Gèr* ſignifioit *proche* (*a*), & *Lin*, Eau, Riviere, comme nous l'avons déja dit quelquefois. MEM. XV.

(a) Dav.

Que les Celtes employaſſent *Tag* & *Dag*, dans le ſens que je viens de lui donner, pour en former des noms de Lieux, on en a des exemples dans celui de *Dagland*, Bourg du Perigord, ſur la Fere, à deux lieues de ſon embouchure dans la Dordonne. Ce nom veut dire, Terre de la riviere qui fuit. *Dagnieu* en Breſſe, près de Montluel (c'eſt *Dag-iu* Celtique, où l'on n'a fait qu'inſerer l'*n*, qui ne ſignifie rien) eſt ſur un ruiſſeau, dans lequel il s'en jette un autre un peu au-deſſous. *La Dagueniere*, près d'Angers, ſur le Maine, veut dire, Terre à la joue de l'eau qui fuit, *Dag-gen-iu-ere*.

DAGER-

(1) Roſtren. v. *Dague*. Un Poignard ordinaire ſe nomme en Bretagne *Gouſtilh*. Et de là le mot de *Couteau*, qu'on écrivoit autrefois. *Couſteau*, & dont les Languedociens font encore entendre l'*s* dans leur *Couſtel*, qui eſt bien le *Gouſtilh*, des Bretons

(2) Roſtren. v. *Fuite*.

(3) Voc. *Decha*. Voy. auſſi ci-deſſous *Tageraü*.

DAGERSCHWANGEN.

MEM. XV. Ce qu'on vient de dire dans l'Article précédent, ne laiſſe à expliquer dans celui-ci, que *Schvvangen*, compoſé des deux mots Celtiques *iſc* & *vvang*. Le premier, dont les Francs ont fait leur *ſch*, a été déja expliqué ci-deſſus plus d'une fois; il vouloit dire, amas d'eaux courantes. Et *vvang*, ſignifioit *Joue*. Deſorte que *Dagerſchvvang*, déſignoit un endroit près de la joue d'un amas d'eaux courantes: ce qui répond à la ſituation de ce Village du Canton de Zurich, près d'un Ruiſſeau, auquel d'autres ſe joignent, pas loin de là, pour ſe jetter enſemble dans la Tös.

DAILLENS.

Ce nom paroit dabord avoir été formé de *Tal*, Vallée, & de *Liant*, courant d'Eau. Il y a en effet au-deſſous du Château de ce Village, une petite Vallée où paſſe un Ruiſſeau, qui s'enfle quelquefois beaucoup. L'endroit eſt, de plus, au-deſſus d'une grande Vallée, dans laquelle coule la Venoge. La Pente de cette Vallée eſt couverte là de Sapins, qui probablement en occupoient autrefois tout ce côté. On pourroit donc dire, que *Dael-lan*, eſt le nom dont s'eſt fait celui de *Daillens*. Le premier ſignifie en Celtique, *Lieu des Sapins*: car *Dael*, étoit un Sapin. Les Anglois nomment cet arbre *Deal*; & notre Peuple donne encore à une eſpèce le nom de *Dâille*. Le nom de *Daillencour*, que porte un Village de la Champagne près de Joinville, ne differe, comme on voit, du nôtre, que par *Cour*, que celui-ci n'a pas. *Daillefol*, pas loin de Troye dans la même Province, comme *Daillecour* près de Langres, & *Daillhecour* en Artois, ſont auſſi des noms de la même Langue, qui prouvent l'uſage qu'en faiſoient les Gaulois.

DALA. *Riv.*

Cette Riviere du Vallais a été nommée par un Peuple qui parloit la même Langue, que celui qui nomma *Dalon* la Riviere du Limoſin, laquelle ſe jette dans celle de Lauvezere. *Eau de la Vallée* eſt

eſt ce que ſignifient l'un & l'autre de ces noms : car *on* & *a* déſignent également de l'eau, & une Riviere. MEM. XV.

DANGE.

Je n'avois pas rencontré juſte, à ce que je penſe aujourd'hui, quand j'expliquai ce nom Celtique *Dan-gui*, par *Eau de la Riviere* (*a*). Ce n'eſt pas que *Dan* n'entre dans quelques noms de Rivieres. Mais il eſt plus naturel de lui donner une de ſes acceptions ordinaires, qui eſt *ſous* & *ſur*. Les Gallois ne diſent que *Dan*, mais les Bretons diſent *Dindan* & *Endan* (*b*). Dans les autres Provinces des Gaules le *Dan*, retenu dans le Pays de Galles, étoit auſſi en uſage. Des noms tout-ſemblables à *Dange*, donnés à des Lieux placés, comme celui-ci l'eſt, ſur une Riviere (la Venoge coule au bas de la petite Colline ſur laquelle eſt ce Village) ne permettent pas d'en douter. Tels ſont *Dangé*, dans le Poitou près de Chatelleraut, & ſur la Vienne ; *Dangeau*, Bourg & Marquiſat dans le Perche, ſur la Doudaine ; *Dangu*, Baronie en Normandie, ſur l'Epte ; *Dangy*, en Normandie, près de St. Lo, ſur la Dromme. Tous ces noms ne ſignifient que *ſur l'Eau*, ſur la Riviere.

(*a*) *Tom. I. p.* 204.

(*b*) Roſtr. *Sous*,

DELEMONT.

Tèl ou *Dèl* Celtique, vouloit dire *difficile*, *de mauvaiſe humeur*, *méchant* (*c*). La montagne ſur laquelle eſt cette Ville de l'Evêché de Bâle, peut avoir fait donner à ce lieu, où l'on monte avec peine, le nom de *Mont difficile*. Peut être auſſi ce nom étoit-il *Tall-mont*, ou *Dallmont*, qui auroit ſignifié, *Front du mont*, ou ſimplement *Montagne élevée* : car *Tâl* étoit *Front*, & *Tâl* vouloit dire *Haut*, *élevé* (*d*). *Telsberg*, nom de cette Ville en Allemand, pourroit bien être le plus ancien. Il a conſervé par l'*s*, qu'on y voit & prononce, *Tel-iſc-berg*, qu'il eſt apparent que les Gaulois formérent, pour marquer que l'endroit eſt ſur une montagne, où il paſſe une riviere, qui fait du mal. *Tel-iſc-berg* diſoit litteralement *Montagne de la méchante eau*. Le nom de la Riviere appuie cette explication. Elle eſt appellée la *Sorn*. Or *Sorr*, étoit *indignation*, *colere* ; & *Sorni*, *Surni*, acreté, aigreur (*e*). Parlant d'une

(*c*) Dav.

(*d*) Id.

(*e*) Dav.

MEM. XV. d'une Riviere, on faiſoit connoitre, en la nommant *Sorn*, qu'elle eſt rapide, qu'elle ronge, & cauſe du dommage.

Quand je dis que le nom Allemand pourroit bien être le plus ancien, je ne veux pas dire qu'il ne le ſoit pas plus que l'établiſſement des Celtes Germains dans la Contrée. Leur Langage ne différant de celui des Gaulois, que comme un Dialecte différe d'un autre Dialecte de la même Langue, ils ne changerent pas les noms des lieux. Le mot de *Berg*, par lequel ils ont continué de terminer celui-là, plûtôt que par *Mont*, que les Gaulois aimoient mieux, étoit également entendu dans les Gaules, & de la Langue qu'on y parloit, quoi qu'il y fût moins en uſage, que chez les Germains. Il n'y a donc nulle inférence à tirer contre l'ancienneté du nom de *Delemont*, de ce qu'il pourroit être moins ancien que *Tellsberg*. La Haute-Alſace a *Delle*, qui porte le même nom, à l'exception du dernier mot.

DENENS.

(*a*) Dav. (*b*) Roſtr. v. *Homme.* (*c*) Dav.

Dèn & *Dyn* ſignifient *Homme*, dans la Langue de Galles (*a*). L'Irlandois dit *Dune* : & le Breton *Dèn*, *Deen*, *Dyn* (*b*). Les Gallois nomment encore un Toit *Nenn* (*c*), & les Bretons *Toënn* & *Doënn*. Ainſi *Denens* & *Dignens* compoſé de ces mots (d'anciens Titres ont cette derniere ortographe), voudroit dire, *Toit d'Hommes*, ou Bâtiment pour des Hommes. Si l'on n'en fait qu'un

(*d*) Id.

ſeul mot, *Dynan* Celtique, qui ſignifioit *Petits Hommes* (*d*), reſſembleroit d'autant plus à *Denens*, que l'*s* de celui-ci ne ſe fait pas entendre dans la prononciation du Peuple, qui prononce *Denen*, comme *Denain*, ni en François. Mais c'eſt peut-être *Den-en-iſc* ou *Din-en-iſc* des Gaulois, dont on a fait *Denens* & *Dignens*. L'un & l'autre ſignifioit *Colline ſur l'eau*, ou *Village ſur l'eau*. Ce ſont des acceptions qu'avoient également *Den* & *Din*; que celles de Colline, & de Ville ou Village. *En*, eſt encore *ſur* &

(*e*) Roſtr. v. *Sous.*

ſous, en Bretagne (*e*). Il coule un Ruiſſeau au Pied de la Colline au-deſſus de laquelle eſt cet endroit. Le nom de *Denans*, en Poitou, ne diffère pas du nôtre.

DENE-

DENEZY.

Dineſidd vouloit dire, Habitant d'une Ville, & qui en avoit été fait Bourgeois (1). Mais la ſituation de ce Village préſente une explication préférable. *Den-nès-iü* en donnoit une juſte idée, puis qu'il ſignifioit, Colline & Village près de l'eau. Voyez pour *Den* l'Article précédent. *Nés* exprimoit *Près* (2). Les Bretons s'en ſervent encore (3). Et de là *Nahe* des Germains, *Near* des Anglois &c. *Denez*, Bourg dans l'Anjou près de Doue; *Denezé*, dans la même Province, pas loin de Maigne; *Denezier* en Franche-Comté, à peu de diſtance d'Orgelet, ne ſignifient pas autre choſe que *Denezy*, & ſont des preuves de l'origine Gauloiſe de tous ces noms. MEM. XV.

DENNICKEN.

Den-iü-cen, traduit literalement du Celtique, eſt, Village ou Colline à la tête de l'eau. Un ruiſſeau, qui deſcend de Dalickon, ſe jette dans l'Are à Dennicken. Celui-ci eſt donc bien à la tête de l'Eau, puis qu'il eſt à l'embouchure de ce Ruiſſeau. Les ſignifications de *Den*, ſe trouvent dans l'Article *Denens*. Celles de *Cen*, les mêmes que de *Kon*, ont été rapportées, ſur *Arlickon* & *Peerlikon*. Un lieu de Beaujollois près de Villefranche, ſur un Ruiſſeau, porte le nom de *Denicé*, ou *Denicey*, qui approche bien de celui qu'on vient d'expliquer.

DENSBUREN.

L'explication de *Den-iſc*, qu'on a vû dans l'Article *Dennicken*, ſervira à faire entendre *Dens* de celui-ci: Et la ſignification de *Buren* peut ſe voir dans ſon Article ci-deſſus.

DENT DE JAMAN: *Mont.* DENT DE MORCLES: *Mont.* DENT DU CHEVAU: *Mont.*

Ces noms groſſiſſent la liſte des exemples donnés par Edouard Luid (4), de Parties de Montagnes, nommées du nom de quelque

(1) *Civis*, *Civitate donatus*. Dav.
(2) Nês *Propior*, *propinquior*. Id.
(3) Roſtren. v. *Près*.
(4) *Adverſar.* ap. Baxter. *p.* 268.

MEM. XV.

que Partie du Corps Humain, à cauſe de quelque reſſemblance entre la figure de ces Parties & celles des Montagnes. Les Pointes de Montagnes, qui font le ſujet de cet Article, ont parfaitement la figure d'une Dent Macheliere. Auſſi les Celtes leur impoſerent-ils le nom de *Dent*. C'eſt d'eux que nous tenons ce terme. Ils diſoient *Dant*, comme le François *Dent* ſe prononce (*a*). Les Bretons l'écrivent encore *Dant*, & chez eux *Dent* en eſt le pluriel, dont ils font entendre l'*e* (1). Notre Peuple le prononce toujours de cette maniere, au ſingulier comme au pluriel, ſans qu'on ſente le *t*. Il eſt bien naturel de penſer que les Dents ont été une des premieres parties du corps humain, à qui l'on ait attaché un nom. Auſſi שן *Schen* de l'Hebreu, paroit avoir fourni le nom, que les Celtes ont tant ſoit peu varié dans leurs différens Dialectes; les uns diſant *Tan*, comme autrefois les Islandois, qui diſent aujourd'hui *Toon*; les autres *Dan* & *Tant*, comme ceux des Gaules; les autres *Zahn*, comme les Francs & les Suéves.

Les Grecs, moins anciens que les Celtes, ont plûtôt reçu d'eux, ou de l'Orient, le nom, dont il s'agit, qu'ils n'en ſont les Auteurs, ainſi que le prétendent les Etymologiſtes (2), qui ont cru que tous les Peuples de l'Occident le tenoient de la Langue Grecque. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ceux-ci ont eu pour modèles les Orientaux, quand ils donnérent aux pointes des Montagnes le nom de *Dent*. Le Livre de Samuel (3) appelle, dans le Texte Hebreu, *Dent du Rocher*, une pointe élevée de Montagne. Les Phéniciens, auſſi bien que les Hebreux, ſe ſervoient dans leur langue en partie Sirienne, & en partie Hebraïque, du même terme שן, *Sen*, pour déſigner *Dent* & *Pointu*, *aigu* (4).

On doutera d'autant moins que les noms de nos pointes de Montagnes leur ayent été donnés par des Celtes, que *Jaman* & *Morcle*,

(1) Roſtren. v. *Dent*.

(2) Voy. Voſſ. *Etym.* v. *Dens*. & Wacht. v. *Zahn*.

(3). 1. Samuel. *Ch.* 14. *v.* 4.

(4) Voy. Bochart. *Chanaan. Lib.* 1. *Cap.* 19. où il explique ſi heureuſement, par cette obſervation, la Fable des compagnons de Cadmus, à laquelle a donné lieu la double acception de שן, que les Grecs expliquerent par *Dent*, & qu'ils devoient entendre d'une arme d'acier *pointue*, ou dont la pointe étoit d'acier; métal que Cadmus inventa.

Morcle, de même que *Vaulion* (on appelle auſſi *Dent de Vaulion*, celle *du Chevau*) ſont des noms purement Celtiques. Le premier *Ja-man*, vouloit dire *Petit ieu*, *Petit Jou*, ou *Petit Jupiter*. Car *Mon* & *Man*, ſignifioit *Petit* (1). Les Bretons diſent encore *Moan*, & *Man* (2) : & de là nôtre *moins* & *moindre*, & *menu*. Pour *Jou*, il déſignoit *Jupiter* (3). Cette Montagne étoit appellée *Petit Jou*, pour la diſtinguer du Grand St. Bernard, qui n'en eſt pas fort éloigné, & qu'on avoit appellé *Mont de Jou Pennin*, c'eſt-à-dire, du Jupiter Suprême, parce qu'elle eſt beaucoup plus haute. Le nom de *Mons Jovis*, & celui de *Penninus*, donné à ce Jupiter, par les Hiſtoriens Latins, rend cette explication inconteſtable. MEM. XV.

Morcles eſt le Celtique *Mor-clas*, qui veut dire un *reſervoir d'eau*, un endroit où il y a de l'eau renfermée (4). Les Eaux qui ſortent de la Montagne de la Dent de Morcles, rendent raiſon de cette dénomination. Le nom de *Vaulion* aura ici ſon Article dans ſon rang.

DERENDINGEN.

Maiſon, Habitation de la Colline à la joue de l'eau courante, eſt ce que dit en Celtique *Te-ren-din-gen*. C'eſt auſſi la ſituation de ce Village. Chacun de ces mots a été expliqué plus haut dans l'occaſion.

DIERACHEREN.

Ce Village eſt entre deux Ruiſſeaux ou petites Rivieres. C'eſt auſſi ce que fait entendre ſon nom Celtique *Die-ragh-ren*, ou *Die-er-ache-ren*. Rendus litteralement, le premier dit, *ſur deux Courans*; & le dernier, *ſur deux Eaux courantes*. J'ai à juſtifier la traduction des trois mots du premier. Edouard Luid dit (5), que Davies expliquoit par *deux*, le nom *Dee* de la Riviere du Comté de Cheſter en Angleterre. Baxter l'entendoit de même (6). Et Cambden

(1) Baxter. v. *Mennavia*. & *Pomona*.
(2) Roſtren. v. *Petit*.
(3) Baxter. v. *Jupapan*.
(4) Claſ. *Clauſtrum*. Dav.
(5) Apud Baxter. *pag.* 275.
(6) Voy. *Deva*.

MEM. XV. Cambden penchoit déja pour cette opinion (1). Cette Riviere ſe forme de deux Sources. *Dee* ſe prononce à peu près comme *Dyv*, qui eſt le nombre *Deux*, qu'on écrit auſſi *Dev*; & voila pourquoi la Riviere a été nommée en Latin *Deva*.

Je crois cette explication juſte. Elle eſt appuiée du nom de *Die*, Ville du Dauphiné ſur la Drome & la Meroee, au Confluent de ces deux Rivieres, dont la derniere eſt formée par deux ruiſſeaux, ſituation déſignée par *Dyv-a* (2) en Celtique, qui s'écrivant auſſi *Deu-a*, a fait donner en Latin à Die le nom *Dea*. Une preuve que ce nom & celui de la Riviere d'Angleterre, où la Langue Celtique ſe parle encore dans la Comté de Cornouaille, dont Cheſterſhire fait partie, ſont bien le même nom, c'eſt que la Riviere du Dauphiné, appellée la Drome, ſe nomme auſſi *la Die*; & que comme *Dyvv* en Celtique, ſignifie *une Déeſſe*, tout comme il déſigne le nombre *deux*; le nom Gaulois *Dea*, entendu comme s'il étoit Latin, ſe trouve auſſi déſigner une Déeſſe. Il eſt arrivé de là, qu'on a également Déïfié la Riviere & la Ville de Die, & la *Dee* de Cheſter (2). On pourrra donc déſormais s'épargner la peine, qu'ont priſe des Savans, pour découvrir quelle Divinité c'étoit que cette *Déeſſe des Vocontiens*, qui n'a jamais été autre choſe que le nom de la principale Place de ce Peuple. Valois, qui croyoit que cette Déeſſe étoit *Livie* d'Auguſte, n'avoit pas mieux rencontré, que Maſſon, qui penſoit que c'étoit *la Fortune*.

Le ſecond des mots, dont *Die-ragh-ren* fut compoſé par les Gaulois, vouloit dire *devant*. C'eſt une des acceptions de *Ragh* (4). Le troiſiéme terme *Ren*, qui déſigne le courant d'une Riviere, a été ſuffiſamment expliqué dans mon *Tome I.* (*a*).

(*a*) *p.* 200.

Si l'on veut faire le nom dont il s'agit, des quatre mots *Di-er-ache-ren*,

(1) Britann. *pag.* 480.

(2) Etienne de Byzance, le plus ancien des Auteurs que nous ayons, où il ſoit fait mention de la Ville de Die, la nomme *Dia* Δία. Valois l'a déja remarqué. *Notit. Gall. pag.* 169. C'étoit effectivement ainſi que *Deux*, Feminin, devoit s'écrire & ſe prononcer. Les Bretons diſent *Diou*, *Diù*, *Div*; & pour le maſculin *Daou*, *Dou*, *Deü*. ROSTREN.

(3) Alii Dei aquam, & divinam interpretantur. CAMBDEN. *Britann. p.* 481.

(4) Ragh. *Ab*, *ne*, *Præ*, *coràm*, *antè*. DAV. Les Bretons diſent *A-raug*, & *Dirag*, & *Diaraug*. ROSTREN. V. *Devant*.

er-ache-ren, il ſignifiera parfaitement la même choſe : traduit mot à mot, ce ſera, *ſur deux eaux qui coulent* ; car *er* eſt *ſur*, & *ache*, Eau, Riviere. Deux exemples préviendront toute difficulté ſur ces explications. Le nom de la Ville d'Auvergne appellée *Thiers* & *Thiern*, eſt ſans doute Celtique. Il eſt reconnu pour très-ancien, auſſi bien que la Ville même (1). Elle eſt ſituée ſur la Durolle, entre l'endroit où cette petite Riviere ſe jette dans la Duore, & l'embouchure d'une autre petite riviere dans la Durolle. Il eſt à remarquer que celle-ci n'eſt formée que de deux eaux. Elle n'en reçoit pas d'autre que la petite dont je viens de parler : &, de plus, elle a deux embouchures dans la Duore. *Die-er-iſc*, dont ſe ſeroit fait *Thiers*, & *Die-er-on*, dont ſe ſeroit fait *Thiern*, ſignifient également *ſur deux Eaux*. Que ſi c'étoit *Die-ger-on*, dont s'eſt fait le Latin *Tigernum* ; il vouloit dire *Près de deux eaux* : car *Ger* eſt *Près* (2). Mais le ſecond exemple porte l'évidence au plus haut degré, où elle peut être portée en pareilles choſes. Le nom de *la Tierache*, Canton de la Picardie, eſt cet exemple. Selon Valois (3), une Forêt de ce ce nom, l'a donné à toute la Contrée qui le porte aujourd'hui, & le portoit déja au Dixiéme Siécle, un Auteur de ce tems-là nommant le Canton *Pagus Teoracenſis*. Ce n'eſt donc pas la *Hache de Thieri*, Seigneur d'Aveſnes, ſous laquelle étoit la Contrée, qui la fit ainſi nommer, comme on l'a penſé (4). Mais d'où tenoit ce nom la Forêt elle-même ? C'eſt la queſtion que Valois devoit ſe faire. J'y répons comme j'ai répondu à une pareille opinion de ce Savant ſur les noms de *Breſſe*, & de *Brie* (5), qu'il croioit que ces Provinces avoient reçu auſſi chacune d'une grande Forêt qu'elle renfermoit, & qu'on nommoit, l'une la Forêt de Breſſe, l'autre, la Forêt de Brie. Ma réponſe a été, que c'étoit beaucoup plus probablement du nom du Canton, que la Forêt tenoit le ſien. Il n'y a qu'à expliquer ce que vouloit dire *Tierache*. On verra que ce nom convenoit au Canton entier.

MEM. XV.

Or

(1) *Tigernum* Caſtrum eſt antiquiſſimum in finibus Arvernorum, nominis priſci hodieque ſervans. Vocatur enim *Thiern*. VALES. *Notit. Gall. pag.* 553.

(2) *Juxta*, *propè*. Dav.

(3) Notit. Gall. *p.* 549.

(4) Voy. le *Dictionn. de la France.*

(5) Voy. ci-deſſus *p.* 161. & 164.

MEM. XV. Or, *Die-ragh-iü* & *Deu-rag-ſiü*, dont on aura fait *Theoraſcenſis*, ſignifioient *ſur deux Eaux*, le long de deux rivieres. La Tierache eſt renfermée entre l'Oyſe & la Serre: Et ſon nom eſt très-reſſemblant à celui que je devois expliquer.

DIESBACH

Les trois Villages de la Suiſſe, qui portent le nom de *Diesbach*, ſont placés ſur deux Rivieres, ou entre deux Ruiſſeaux. C'eſt auſſi tout ce qu'en dit ce nom. *Diü-ys-bach* ſignifioit pour les Gaulois, *deux*, *aſſavoir Rivieres*, ou *Ruiſſeaux*. Il n'y a pas de difficulté ſur la ſignification de *Die*, juſtifiée dans l'Article précédent. *Ys*, (*a*) Dav. (*b*) Baxt. étoit, *c'eſt-à-dire* (*a*), ou ſimplement l'Article *le*, *les* (*b*): Et *Bach*, Riviere, & Ruiſſeau [1]. Si l'on prenoit ce dernier pour *Petit*, acception qu'il avoit auſſi, *Die-iſ-bach* déſigneroit un *Petit lieu de deux Eaux*: car *is* & *ys*, dans les mots compoſés, ſignifioit ſouvent *Eau*, *Reviere*, *Ruiſſeau*. Les Gaulois déſignoient de pareilles ſituations par des noms, qui commençant par *Die*, ou *Diü*, ou *Deu*, marquoient, par des ſynonymes de *iſc* ou de *Bach*, que c'étoit des *Eaux* dont l'un des trois premiers mots exprimoit le nombre. Donnons des exemples. *Diſſey*, en Celtique *Die-ys-ſey*, eſt le nom d'un Village de Bourgogne entre la Braine & un Ruiſſeau. Six autres lieux de diverſes Provinces de France, en ſituation pareille, portent le même nom, quoi qu'écrit *Diſſay*. C'eſt ce qu'a de commun le nom *Divio* dans les Lettres & dans le ſon, avec *Divi*, qui a fait dire à Paradin [2], qu'Aurelien avoit donné le nom de *Divio* à la Ville de *Dijon*, à cauſe de la quantité de Temples, que cet Empereur y avoit fait élever aux Dieux, dont il vouloit y rétablir le Culte. Valois, trop judicieux pour admettre cette chimérique dérivaiſon, jugea que *des ſources précieuſes*, que Grégoire de Tours dit [3] qu'il y avoit aux environs de *Dijon*, l'avoient fait appeller *Divio*, les Gaulois nommant une Fontaine *Diu*, comme il paroit par les noms qu'ils donnerent à des Villes, qui

[1] Voy. ci-deſſus Art. *Bachi*.

[2] Ut ipſe [*Aurelianus*] Solem coluit unicè, ita A DIVIS aliquot urbes vocitavit, ut *Divionem*. PARAD. *de Antiquit. Stat. Burgund. Cap.* 27.

[3] Habet [*Divio*] in circuitu pretioſos fontes. GREGOR. TURON. *Lib.* 3. *Cap.* 19.

qui avoient des Fontaines, ainſi que *Divodurum*, *Divio*, *Divona Cardurcorum*, & *Divona*, Fontaine de Bourdeaux (1). Mais cette explication ſe trouvera tout auſſi peu juſte que celle de Paradin, ſi *Diuona* ne ſignifie point *Fontaine divine*, *Fontaine Sacrée*. Or l'endroit d'Auſone, unique fondement de l'opinion de Valois là-deſſus, ne le dit point. On n'y voit, ni que *diu* ſignifiât pour les Gaulois, *Fontaine*, ni que *ona* fut *Déeſſe* en leur Langue. Voici les Vers du Poëte de Bourdeaux, dont Valois ne rapporte qu'un ſeul; mais qu'il faut voir tous, pour en bien ſaiſir le ſens. Auſone s'addreſſant à la belle Fontaine, qui méritoit ſi bien d'entrer dans la deſcription qu'il fait de Bourdeaux, la traite de Sacrée, l'appelle Patrone de la Ville, *Urbis Genius*, dit qu'elle eſt propre à rendre la ſanté; puis la nomme par le nom de *Divona*, qu'elle porte, dit-il, en langue des Celtes; & reprenant ſes éloges, il lui dit: Fontaine ajoutée au nombre des Dieux! Vos eaux ne ſont pas moins pures que celles d'Apone, moins limpides que celles de Nimes, moins abondantes que le Timave. C'eſt le précis de ce qu'on voit dans les vers ſuivans [2]: MEM. XV.

Salve, fons ignote ortu, ſacer, alme, perennis,
Vitree, glauce, profonde, ſonore, illimis, opace:
Salve Urbis Genius, medico potabilis hauſtu,
DIVONA *Celtarum lingua. Fons addite Divis.*
Non Aponus potu, vitrea non luce Nemauſus
Purior: æquoreo non plenior amne Timavus.

La ponctuation du quatrieme de ces Vers, eſt celle de Scaliger. Valois ne mettant pas le *Point* entre *Fons addite Divis* & *Celtarum lingua*, ne fait qu'une Période du Vers entier; & par là

[1] A Fontibus iſtis pretioſis, quos circa ſe habebat, Divio nomen accepit. *Diu* enim Gallis fontem fuiſſe indicant nomina Gallica urbium fontes habentium, Divodurum, Divio, & Divona Cadurcorum caput, ac Divona fons Burdigalenſis, de quo Auſonius: *Divona Celtarum lingua fons addite Divis.* Id eſt, Galliçâ Linguâ, Fons Divinus, fons ſacer. *Ona* quippe Celticè Dea dicebatur; & Eponam equorum Deam Galli veteres nuncuparunt, & Eporedoricas bonos equorum domitores, uti ait Plinius in Libri III. Cap. XVI. *Ep* ergo Gallis equus, *Ona* Dea. VALES. *Notit. Gall. p.* 173.

[2] Auſon. *Clar. Urb. v.* 156. *ſeq.*

MEM. XV. là lui fait dire, qu'en Celtique *Divona* ſignifie *Fontaine miſe au nombre des Divinités* ; & conſéquemment *Fontaine Divine, ſacrée.* Mais, qui ne voit que ce n'eſt point là ce que le Poëte a voulu dire ? Cependant de grands hommes l'ont entendu comme Valois, & ç'a été l'opinion commune juſqu'ici. Je l'avois ſuivie (1), avant qu'une connoiſſance plus approfondie de la Langue Celtique, m'en ait fait voir l'erreur, & ce n'eſt qu'après l'avoir ſentie, que j'ai examiné avec l'attention requiſe l'endroit d'Auſone, qui a été la ſource de Bochart, de Valois & de tous les autres, qui ont adopté leur opinion. Scaliger auroit pourtant dû les en garantir. Il avertit (2), que les anciens manuſcrits du Poëte n'ont pas *Divona*, mais *Duiona*, plus Celtique ; car, dit-il, ce n'eſt pas ſur *Divi* que ce nom fut formé, & Cahors s'appelloit auſſi *Duiona.* Enfin il remarqua encore, que ce nom eſt écrit de même dans Ptolemée, Δυήωνα.

Les exemples allégués par Valois, loin de juſtifier ſon idée, la détruiſent abſolument, & ſervent de preuve à mon explication. Je ne m'arrêterai pas à l'erreur de croire, avec ce Savant, que *Ep* vouloit dire *Cheval*, & *Ona* une *Deeſſe.* La véritable explication, que j'ai donnée des noms d'*Epona* [3], & d'*Eporedia* [4], me diſpenſe d'y revenir. *Düion* en Celtique, dont s'eſt fait en Latin *Divio*, & en François *Dijon*, ne ſignifioit que *deux eaux.* On ne connoit aujourd'hui à Dijon qu'une de ces *ſources prétieuſes* de Grégoire de Tours, appellée la Fontaine des *Raines* (des Grenouilles, *Raned* eſt le Pluriel de *Ran*, qui en Gaulois vouloit dire, une *Grenouille* ; nôtre Peuple dit encore *Renaille*) & Valois la cite. N'eſt-il pas plus de l'uſage des Gaulois de rapporter le nom de cette Ville aux deux Rivieres l'Ouſche & le Suſon, qui s'y joignent ? Bourdeaux eſt placé auſſi ſur deux Eaux, ſans parler de la Mer. Cette fameuſe Fontaine *Duiona* [5] forme une Riviere, qui tombe dans

[1] Voy. *Tom. I. p.* 72.
[2] Auſon. Lect. *Lib. I. Cap.*23.
[3] *Tom. II. pag.* 511.
[4] *Tom.* I. *pag.* 155.
[5] La comparaiſon entre les noms de *Divio* & de *Divona*, pour juſtifier par l'un la ſignification de l'autre, donne lieu de faire une remarque, qui en rend la juſteſſe bien frapante. Cette remarque eſt, que non ſeulement ces deux noms ſont le même, mais encore que les deux Rivieres, celle de Dijon, & celle que forme à Bourdeaux la *Duiona*, portent des noms, qui avoient en Celtique la même ſignification.

dans la Garomne. Auſone comptoit bien deux Rivieres entre les avantages de ſa Ville, qu'il appelle *Inſignem Baccho*, FLUVIISQUE, *viriſque*. MEM. XV.

CAHORS, dont le premier nom connu étoit auſſi *Diuona*, *Duibona*, ne le devoit non plus qu'à ſa ſituation dans la Peninſule formée par le Lot, qui l'environnant de trois côtés, y fait l'effet de deux Rivieres (1). METS ne fut appellé par les Gaulois *Diuo-dour*, que les Ecrivains Latins rendirent par *Divodurum*, qu'à raiſon de la ſituation de cette Ville au Confluent de deux Eaux, la Seille & la Moſelle. *Divonne* au Pays de Gex, dont la Fontaine ou la Source très-abondante forme une petite Riviere, auſſi bien que celle de Bourdeaux, mais n'a pas été miſe, que l'on ſache, au rang des Divinités, non plus que Cahors, ne tient ſon nom que de ce qu'il eſt réellement entre deux Eaux, un autre Ruiſſeau coulant de l'autre côté du lieu. Voilà comment les exemples apportés par Valois ſont autant de preuves contre ſon explication & de démonſtrations, on peut le dire, de la certitude de la mienne. Si cet Article n'étoit pas déja trop long, quantité de noms de Lieux des Gaules, qui commencent par DEU, DEV, DIS, ou DOU, pourroient y groſſir le nombre de ces exemples. Dans la Germanie même *Duisburg*, entre la Rhur & l'Im-Schar, comme au bord du Rhin, ne ſignifie en Celtique, que *Forteresſe de deux Rivieres*. Mais *Deuſ-*

tion. En effet, *Ouſche* eſt le nom, qu'ont encore aujourd'hui l'une & l'autre de ces deux Rivieres. Or ce nom n'eſt que le Celtique *Ouch-ui*, *Uchui*, qui vouloit dire, *Eau haute*, *Eau profonde*. ROSTREN. v. *Profond*. L'Epithète de *Fons profonde*! qu'Auſone donne à ſa *Duiona*, étoit donc bien juſte. Et ce qui merite encore d'être obſervé, c'eſt que *Dui-on* ſignifioit auſſi *Eau profonde*. BAXTER. v. *Dobia*. De là les noms de *Touai* & *Toueret*, Rivieres du Poitou. Du reſte, il y a toute apparence que *Duiona* étoit l'ancien nom de Bourdeaux; & que *Bur-diu-goal*, dont on fit en Latin *Burdigala*, ancien pourtant, puiſqu'on le trouve dans Ptolemée, n'en fut dabord que le nom appellatif; mais ce nom même eſt une nouvelle preuve en faveur de mon explication de *Duiona*; car *Bur-diu-goal* ſignifioit literalement, *Bourg de deux ondes*. Une onde s'appelle encore en Bretagne *Goal*, & les Bateliers du Lac Leman nomment *Gaules*, de groſſes Ondes, comme les Bretons les nomment *Houlenn*, qu'on voit bien, qui eſt le même mot.

(1) Le nom de *Cahors* n'eſt pas moins ancien que *Duiona*. Une Ville bâtie ſur un Rocher, au bord d'une Riviere, ne pouvoit être mieux nommée par les Gaulois, que *Cae-or-iſc*; le premier de ces mots ſignifiant *Rocher*, le ſecond *Bord*, & le troiſiéme *Riviere*.

MEM. XV. *Deusbach*, nom du Ruiſſeau du Canton d'Uri, formé de deux ſources pas loin du Couvent d'Engelberg, & qui eſt préciſément le même nom que *Diesbach*, eſt un exemple déciſif, tiré de la Suiſſe même.

DIESSE.

„ De Bienne à la Bonne Ville, ſur le côté de ces deux Villes, „ le terrein eſt fort reſſerré par une montagne de pierre dure & „ blanchâtre, qui en divers endroits eſt toute pelée, & ſterile, „ mais en la plûpart couverte de Vignes, & qui règne tout le long „ du Lac. Au deſſus eſt le Pays de *Dieſſe*, qui eſt une Seigneurie „ compoſée de quatre ou cinq Villages [1]. " On va voir que le nom de ce Diſtrict ne répond pas mal à l'idée qu'en donne cette deſcription.

(a) Dav. DI, eſt une Particule *Privative* de la Langue des Gaulois (*a*). Elle y fait le même effet que le *de* Latin & François dans les mots où il doit l'avoir. Les Bretons l'employent encore. *Stoufa* en leur Langage eſt *boucher*, comme notre Peuple dit *Etopa* : ils expriment le contraire *déboucher* [2], par *diſtoufa*, ainſi que notre Peuple dit *détopa*. Nommant la Raiſon *Réſoun*, comme notre Peuple dit *Réſon*; ce qui eſt ſans raiſon, ou contraire à la raiſon, ils l'appellent *direſoun*, ainſi qu'en François *déraiſonnable* (3).

Par là même que le mot *iſc* étoit un des termes le plus uſité ſur le grand nombre de ceux, qu'avoient les Celtes, pour déſigner l'Eau, un Ruiſſeau, une Riviere, ce terme fut un de ceux qui ſouffrirent le plus de changemens, chaque Dialecte l'accommodant à ſon goût. On en fit non-ſeulement *Aſca*, *Eſca*, *Oſca*, *Uſca*; mais auſſi *Iſſa*, *Oſſa*, *Uſſa*; *Axa*, *Exa*, *Ixa*, *Oxa*, *Uxa*; & aſſés communément *Eſſa*, *Eſſe* [4]. De ſorte que *Di-eſſe* ſignifioit à la lettre *ſans Eau*, *ſans Riviere*. Ce n'étoit donc pas mal déſigner un diſtrict ſec, aride, comme celui dont il s'agit, & où il n'y a en effet point de Riviere. Les Allemans ont bien vû que *Dieſſe* étoit un nom Adjectif, à qui il manquoit ſon Subſtantif. Ils l'y ont

[1] Etat & Delices de la Suiſſe. *Tom. I. pag.* 282.
[2] Roſtren. v. *Boucher* & *Deboucher*.
[3] Id.
[4] Voy. Baxt. v. *Axium* & *Begeſſa*.

ont ajoûté, en nommant le Canton *Deſſenberg*, c'eſt-à-dire, *Montagne ſans eau*. Mais le nom du Village principal, de qui le Diſtrict a reçu le ſien, n'eſt que *Dieſſe* en François, & *Deſſen* en Allemand. Ce lieu eſt au haut de la Montagne. MEM. XV.

DIETFURT.

A la vue de *Furt*, qui termine le nom, on le croira tout Allemand. Et il eſt vrai que le terme eſt commun dans des noms de Lieu en Allemagne. Mais ce n'en eſt pas moins un mot des Celtes. Ils diſoient *Ffordd*, & déſignoient par là un *chemin*, un *paſſage* (1), pour les voyageurs, qu'ils nommoient *Fforddol*; & *Fforddio* étoit en leur langue, *conduire quelcun par un chemin* [a]. On voit par là que le terme étoit de cette Langue, puiſqu'il y en avoit formé d'autres. *Diet* eſt auſſi un ancien mot Germanique : il ſignifioit *Peuple*. C'eſt le même que *Thiot* & *Teut*; d'où l'on a fait *Teutons* & *Teutſchen*. Mais les Gaulois l'avoient de même. Ils diſoient *Tud* & *Teut* [2]. Ainſi l'antiquité de l'un & de l'autre des mots, dont eſt compoſé *Dietfurt*, ne pouvant être conteſtée, celle du nom même doit l'être d'autant moins, qu'on en a un exemple dans *Thettford*, Ville d'Angleterre, dont Baxter explique le nom, par *paſſage public de la riviere* [3]. On paſſe la Thur ſur un Pont à l'endroit du Village du Toggemburg, dont il s'agit. Nous parlerons plus bas d'un Village du Canton de Zurich, qui n'a pas d'autre nom que *Furt*. [a] Dav.

DIETICKON.

Deü-tiſc-con, étoit probablement le nom Gaulois de ce Village à deux lieues de Zurich, entre le Limmat & une petite riviere, preſque à la pointe de l'Angle que fait celle-ci, en ſe jettant là dans la premiere. La maniere dont j'ai expliqué ci-deſſus le *Die* du nom de *Diesbach*, eſt auſſi celle qu'il convient de ſuivre dans l'explication de celui-ci. *Tiſc* vouloit dire Riviere [4], & *Con*, Téte,

(1) *Via, iter, aditus.* Dav.
[2] Roſtren. v. *Peuple.*
[3] Baxt. v. *Ritomagus.*
[4] Baxt. v. *Tuæſis.*

MEM. XV. Tête, Angle, & au Figuré *sûr*, *au-dessus*. C'est ainsi que j'expliquerois aussi par *Village de deux Eaux*, le nom de *Dielsdorff*, lieu près de Regensberg, entre deux ruisseaux, dans le même Canton. *Die-lys-dorff*, étoit ce nom en Celtique, ou *Lys* signifioit aussi Riviere [1], témoin la *Lys* du Brabant. Un Village qui touche Dielsdorff, la Carte de Mr. Scheuchzer l'appelle *Dietlickon*, & celle de Mr. Bluntschli *Dydickon*, étant aussi situé entre deux Ruisseaux & à la tête de l'un, n'exprime pas moins la même dénomination. Le dernier de ces noms, qui est celui dont le Peuple se sert, approche sans doute le plus du véritable Celtique.

DIETWEIL.

Cet Article n'est pas le dernier, qui paroitra ici, d'un nom à expliquer comme on vient d'expliquer *Die* du précédent. Sa situation sur la Reuss, & dans l'endroit où cette Riviere reçoit un Ruisseau, demande qu'on suppose, que le *t*, qui suit ce premier mot du nom, y représente *tisc*, comme dans *Dietikon*. Rien de plus ordinaire dans les noms que ces sortes de retranchemens, qui les ont abrégés. De *Die-tisc* Celtique, on en a fait *Dietz*, nom de la Capitale de la Principauté qui le porte. Cette Ville est sur la Löhne, qui y reçoit l'Aar. Le nom de *deux Rivieres* lui convenoit donc. Il ne convenoit pas moins à *Dietvveyl*, qui aussi ne veut dire que *Village de deux Eaux*.

DINNERE (la) Riv.

La Comté de Northumberland en Angleterre a une Riviere considerable, nommée aujourd'hui *Tine*, & dans les Géographes anciens *Tinna*. Cambden pensoit [2] que le lit serré & profond de cette Riviere, l'avoit faite ainsi nommer, du mot Celtique *Tin*, qu'on lui avoit dit qui signifioit *reserré*. Et effectivement, toutes les acceptions, que Davies donne à *Tynn* [3], conviennent à l'idée de cet historien. Aussi Baxter a-t-il expliqué *Tin-a*, par *Riviere roide*

[1] Baxt. v. *Leuca*.
[2] Britann. *pag.* 649.
[3] *Arctus*, *strictus*, *intensus*, *distentus*, Item, *Contumax*, *pertinax*.

roide [1], l'une de ces acceptions. Toutes conviennent de même à la *Dinnere*, vrai torrent, dont le lit eſt ſerré entre les montagnes. La différence du *T* au *D*, à la tête de ce nom, ne fera pas une difficulté. Outre qu'on ſait en général que ces deux lettres prennent ſouvent la place l'une de l'autre; l'on n'ignore pas que le *Drino* de Dalmatie eſt auſſi appellé *Trino*, & par des anciens *Trinis*. Le Rhône, ſerré entre Tournon & Thin, a fait donner à cette derniere Ville ce nom de *Tynn* par les Gaulois. Si l'on croit que *ere*, dans *Dinnere*, ſoit autre choſe que la terminaiſon Féminine Allemande, il ſignifiera *terre*, *diſtrict*.

MEM. XV.

DINTICKON.

Les Celtes voulant faire entendre qu'un Village étoit ſur une Colline & à la tête d'une Riviere ou d'un Ruiſſeau, exprimoient bien tout cela par ce ſeul nom *Din-tiſc-con*; puiſque *Din* ſignifioit Colline & Village, *Tiſc* Riviere & Ruiſſeau, & *Con*, Tête. *Dintickon* eſt à la tête du Stadtbach de Lentzbourg. Les Gaulois qui nommérent *Dinam* (c'eſt ainſi qu'on dit en Breton [2]) la Ville de Bretagne, appellée aujourd'hui *Dinan*, ne lui donnerent ce nom, que parce qu'elle eſt ſituée ſur une montagne, au pied de laquelle coule la Rance. *Am* vouloit dire *Riviere* [3]. Ainſi *Dinam* ſignifioit, Ville & Colline de la Riviere. *Dinia*, aujourd'hui *Digne* en Provence, au pied d'une Montagne, ſur laquelle en furent placés les premiers Edifices, tient de-là le *Din* de ſon nom, & *ia*, ou ſimplement *a*, qui le termine (on le trouve auſſi écrit *Dina*), de l'Eau du torrent de Bleone, qui y paſſe. *Nant* ſignifie auſſi *Riviere*: cependant *Dinant*, nom de la Ville du Brabant, ne doit pas s'expliquer comme *Dinam*. Le premier eſt rendu en Latin, dans les Hiſtoriens du moyen Age, par *Deonantum* [4]. C'eſt le Celtique *Deu-nant*. Il déſignoit *deux Rivieres*, ſavoir, la Meuſe & la Leſſe, qui s'y joignent. La Langue Celtique étoit très-commode pour former des noms tout différens, & qui ne diſoient néanmoins abſolument que les mêmes choſes. Croiroit-on que *Condeneuve*, nom d'un

[1] Tentus amnis v. *Tinn.*
[2] Roſtren. v. *Dinan.*
[3] Baxt. v. *Beliſama.*
[4] Valeſ. *Notit. Gall. pag.* 170.

MEM. XV.

d'un Village près de Châlons en Bourgogne, & sur une petite Riviere, fut un synonyme de *Dintickon* ? Il l'est parfaitement. *Conden-euve* signifioit, Colline & Village à la tête de l'Eau, ou sur l'eau. Car *Euve* est *Eau* & Riviere, comme *Tisc*; & *Den* est le même que *Din*.

DISY.

Ce Village, placé entre la Venoge & la Senoge, fut nommé par cet endroit *Die-sui*; c'est-à-dire, *deux eaux* : dénomination sur laquelle l'Article *Diesbach* a donné les éclaircissemens nécessaires. *Duzey*, près de Verdun en Lorraine, porte le même nom que *Disy* : aussi ce lieu est-il au confluent de deux Ruisseaux. La nouvelle Carte de la Lorraine par M. le Rouge, nomme cet endroit *Dugui*. C'est bien l'ancien Celtique, qui signifioit *deux Eaux*.

DOLE. (la) Mont.

Dans toute la chaine de Montagnes appellée le Mont Jura, qui ferme l'Helvétie à l'Occident, il n'y en a pas de plus abondante en paturages que celle-là. Cette proprieté, bien-tôt reconnue par les premiers Gaulois, leur fit choisir un nom où elle fut marquée, pour distinguer cette montagne de toutes les autres. Ils l'appellerent *Dol-le*, qui, comme je l'ai dit ci-devant (*a*), signifioit, *lieu abondant en pâturages*. Ce nom n'est relatif à une Montagne, qu'entant que *Dol* désignoit aussi *une courbure* (*b*). Lieu bas, en plaine, arrosé, ou humide, & qui produit beaucoup de pâturages, est ce que dit *Dol* des Celtes (*c*). Les noms des Villes de *Dole* en Franche-Comté & en Bretagne, ne sont pas les seuls exemples de l'usage que les Gaulois faisoient de ce mot, pour en former le nom des endroits ainsi situés. On a encore celui de *Dolerie* en Normandie, lieu de naissance du fameux Guillaume Postel : *Dollo* en Bretagne ; *lo* & *le* signifioient également *lieu* : *Dollon* dans le Maine : *Dollot* en Champagne près de Sens, & *Dolomieu* Bourg du Dauphiné. Cette explication certaine du nom de *Dole*, est la meilleure preuve, qui ait encore été donnée, de l'ancienneté de la Ville, autrefois Capitale de la Franche-Comté. M. Dunod de Charnage n'auroit probablement eu aucun doute là-dessus, s'il eût sçu

(*a*) *Tom. I. pag.* 172.

(*b*) *Recurvum quid.* Dav.

(*c*) Id.

que

que ce nom désignoit si bien en Langue Celtique la situation de Dole, à laquelle répondent si exactement toutes les acceptions de *Dôl*. Le Savant contre la Dissertation duquel cet historien a disputé (1) en faveur de Besançon, n'auroit pas adopté les Etymologies chimériques de Gollut, tirées du Grec, du Latin & de l'Hebreu, pour expliquer les noms des Rues de Dole, ou ceux des Villages voisins, s'il eût entendu le Celtique, qui donneroit la véritable explication. M. Dunod n'auroit pas expliqué le Διτλασιον, *Dittasion*, de Ptolemée, par le Latin *Bina Statio*. Il auroit vû que le Géographe Grec rendoit un nom Gaulois. Peut-être auroit-il pensé, que *Distavvsion* étoit ce nom, qui signifioit, Eau, Riviere tranquille, qui coule lentement (2), & sans bruit, comme le Doux à Dôle. Ou, peut-être auroit-il cru, que c'étoit *Die-stad-ion*, qui vouloit dire, *Station de deux Eaux*, Dole étant véritablement sur deux Eaux, puisque le Doux y forme une Isle. Quoil qu'il en soit, ce Savant auroit au moins cru, que les degrés sous lesquels Ptolemée met *Dittasion*, répondant à peu près à la situation de Dole, ce Géographe vouloit parler de cet endroit, qui, comme tant d'autres, avoit plus d'un nom. MEM. XV.

DONATYRE.

Terre, Possession de la Colline; ou Terre de la Colline de l'eau, est ce que signifioit, pour les Gaulois, *Don-a-tir*. Car *Ton* & *Don*, on l'a vû (*a*), vouloit dire, Eau. Riviere, Colline, Ville & Village: *Tir*, Terre, Possession; & *a* étoit l'Article, ou *Eau*. La premiere de ces explications est celle qui convient le mieux à la situation du lieu. Le *Donnezan* ou *Donnazan*, nom d'un Canton du Comté de Foix, entre des Montagnes, doit s'expliquer par *Pays de Montagne*. Car *zan* est le *Tan* des Celtes. Le *T*, comme en bien d'autres noms de lieux de ces Provinces-là, a été changé en *s*, & en *z*. Région & Pays, sont les significations de *Tan*. Qu'on examine la situation des lieux dont les noms commencent par *Don*, ou le contiennent; il se trouvera que l'une ou l'autre des

(a) Ci-dessus p. 56.

(1) Voy. *Hist. des Sequan. Tom. I. pag.* 96--111. (2) Distaw, *Tacitus*, *taciturnus*, *silens*, *tranquillus*. Dav.

MEM. XV.

des acceptions de ce mot, les expliquera fort bien. J'en dis autant des noms où l'on voit *Ton*, *Tom*, & *Dom*. Ces deux derniers ne ſont, dans la plûpart, que *Don*, où par erreur on a mis l'*m* pour *n* : & dès là l'on a cru que *Dom* y étoit *Domus*, ou *Dominus*, abrégés. L'on a fait de quelques-uns un nom d'Homme, comme de *Dommartin*, l'on a fait *Domus Martini*. C'eſt ainſi qu'on explique le nom de Quatorze lieux de diverſes Provinces de France, ſans compter ſept *Dammartin*, dont le nom avoit bien auſſi la même ſignification en Celtique, où *Dan* & *Don* ſont tout un. On rend ceux-ci, comme les précédens par *Domus Martini*, ou *Dominus Martinus*. Cependant, voyés la ſituation des uns & des autres de ces lieux, vous verrés que la plus grande partie ſont placés ſur des Côteaux & qu'il y paſſe une Riviere ou un Ruiſſeau. Ceux qui ſont ſimplement ſur des Montagnes, ou des Hauteurs, ont été nommés *Dom-ard-tin*, c'eſt-à-dire, Ville ou Village Haut de la Colline. *Art* & *Ard* vouloit dire, Haut, élevé. Lors qu'il y a une Riviere ou un Ruiſſeau, *Dommartin*, compoſé de *Don-mar-tin*, ſignifie, Village ou Ville de la Colline de l'eau. C'eſt en particulier comme il faut entendre ce nom du Village à quatre lieues au Nord de Lauſanne, placé ſur une Hauteur au pied de laquelle coule la Mentue. Ce lieu pouvoit donc paroitre ſur ma Carte ancienne, où il a été oublié. J'ai cru devoir reparer cet oubli, en juſtifiant au moins que ſon nom vient des Gaulois. Si l'obſervation, par laquelle je l'établis, ôte à pluſieurs endroits d'honneur de porter le nom d'un Saint, ou autre Perſonnage du nom de *Martin*, elle rend à ces endroits l'honneur d'une ancienneté que quelques-uns eſtimeront peut-être davantage. Le nom de *Martigny* nous fournira occaſion de donner de nouvelles preuves de la vérité de cette explication.

DORNACH.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les Dialectes des Germains, que *Thor* & *Dor* ou *Daur* des Goths, étoit en uſage pour déſigner une Porte, & une Ville, un lieu fermé. Ce mot, venu de l'Orient, où le Chaldaïque nomme une Porte תרע, *Therach*, le Syrien *Thera*

Thera, & le Perſan *Ter* (1), a paſſé dans les Gaules, dont les Belges ont toujours dit *Deur* (2), les Bretons *Dor*, auſſi bien que *Porh*, *Porz* & *Porth* (3), les Irlandois *Dorus*, & les Gallois *Dor* (*a*). Ainſi *Dor-ach* en Celtique, vouloit dire *Porte de l'Eau*, lieu fermé ſur l'eau, ou qui ferme l'eau. L'*n* s'ajoûtoit au milieu des mots compoſés, pour lier ceux dont on les formoit, ſans rien changer à la ſignification, mais ſimplement pour les rendre plus coulans ou plus ſonores. Cette Lettre fait l'un & l'autre de ces effets dans *Dornach*. Que ſi l'on prétendoit qu'il n'y eût point de lettre oiſive, & que le mot étoit *Dor-nach*, ou *Dorn-ach*; il ſeroit également Celtique. Le premier ſignifieroit *Porte du refus*, qui refuſe l'entrée, le paſſage (4): le dernier, *Epine de l'Eau* (5). Un lieu, qui ferme le paſſage d'une Riviere, & l'entrée du Diſtrict, pouvoit bien être nommé *Dornach*, laquelle de ces explications qu'on préfére. Cet endroit de défenſe ſur la Birs, réunit toutes ces circonſtances. Il y a un Village du même nom dans la Haute Alſace ſur l'Ill, dépendant d'Altkirch. Du reſte, les Gaulois mettoient volontiers *Dor* à la tête des noms de lieux placés ſur des Rivieres. *Dorat*, Ville de la Marche du Limoſin, ſur la Seure, & où l'on paſſe cette Riviere, étoit nommée à cauſe de cela, *Porte*, ou *Ville du Paſſage de la Riviere*; car c'eſt ce qu'exprimoit en Celtique *Dor-rat*, un Paſſage de Riviere étant nommé en cette Langue *Rat* (6). La Ville de Champagne ſur la Marne, appellé *Dormans*, de *Dor-man-iſc* des Gaulois, qui vouloit dire *Petite Ville* ou *Porte de la Riviere*, en eſt encore un exemple; de même que *Dortan* dans le Bugey, ſur l'Ain, & divers autres noms, ſans parler d'*Iſarnodore* ancienne Ville détruite de la même Province, & dont le nom, qui ſignifioit (dit-on) *Porte de Fer*, eſt demeuré en François à une gorge fort étroite, où l'on paſſe pour

MEM. XV.

(*a*) Dav.

(1) Cette dérivaiſon du Chaldaïque me paroit beaucoup plus évidente, que celle qu'ont préſentée juſqu'ici les Savans, tirée de l'Hebreu שער *Schaar*, qui demande plus d'une opération conjecturale, pendant que *Terach* des Chaldéens n'en exige point.

(2) Θυρα des Grecs, d'où M. Reiz fait venir le Belgique *Deur*, étoit lui-même venu de l'Orient.

(3) Roſtren. *Porte.*

(4) Nag, & Nagca, *Negatio, inficias, repulſa.* Dav.

(5) *Dorn* Allemand. & *Draen* en Gallois, & en Breton, ſont *Epine.*

(6) Baxter. v. *Ratæ.*

MEM. XV. pour aller à Montreal & à Nantua (1). Le Village, placé à l'endroit où étoit la Ville, s'appelle encore *Iſernore*. Cette Ville avoit la Riviere d'Ognin, & le Ruiſſeau nommé Angona, dans ſon enceinte, ou fort près de là.

DORSTETTEN.

Ce Village du Sibenthal ſur la Sibne, qui y reçoit un Ruiſſeau, pouvoit bien être nommé par les Gaulois *Dor-ſtet-ten*, c'eſt-à-dire, *Station de la Porte de la Riviere roide*, ou *Doer*, ſoit *Dour-ſtet-ten*, c'eſt-à-dire, *ſtation de l'eau roide*. Qu'on choiſiſſe entre ces deux manieres de prononcer ou d'écrire *Dörſtetten*, ce nom ſera toujours Gaulois & formé ſur la ſituation.

DRANSE. Riv.

(a) *pag.* 177. & 178.

J'ai ſuffiſamment juſtifié dans mon *Tome I.* (*a*), que ce nom de la Riviere du Vallais, qui entre dans le Rhône à Martigny, & de celle du Chablais, qui ſe jette dans le Lac Leman entre Ripaille & Thonon, n'a été donné à ces Rivieres que par des Gaulois, comme ils le donnerent à des Rivieres d'autres Provinces des Gaulois. Il y a une *Drance* en Normandie, qui ſe perd dans l'Orne. Le mot Celtique d'où celui-là fut formé, & qui déſignoit un Torrent, une Riviere rapide, ſujette à ſe déborder, a été ſi fort varié par les différens Dialectes, qu'ils en ont fait les noms de la *Drän*

(1) DUNOD. *Hiſt. des Séquan. Tom. I. p.* 155. L'explication d'*Iſarnodore* par *Porte de Fer*, ſuppoſe deux choſes. 1. Que *Iſarnodorum*, eſt l'ancien nom de la Ville, & non *Iſernore*. 2. Que c'eſt par le Dialecte Germanique, plûtôt que par le Gaulois, qu'il faut expliquer ce mot. Aucun ancien, qui nous ſoit connu, n'a parlé d'Iſſarnodore, que l'Auteur de la Vie de St. Oyau de Joux, qu'on croit du Sixiéme Siécle. Ce Moine pourroit bien avoir été un Bourguignon, qui entendant moins le Roman, ou le Gaulois, que l'Allemand, aura expliqué par ce dernier Dialecte, le nom d'*Iſernore* de la Langue des Gaulois, parce que *Iſar* & *Iſarn*, dont s'eſt fait le moderne *Eiſen*, étoit *Fer*, en Allemand. Mais les Gaulois diſoient *Haiarn*, ou *Houarn*, *Hoarn*, encore uſités en Bretagne. Et *Iſernore*, nom conſervé dans le lieu même, s'expliquant en Gaulois, ſans y ajoûter, ni changer de lettre, par *Y-ſarn-or*, qui ſignifiant *Bord d'une Riviere rapide*, déſigne la ſituation de cet ancien Bourg, cette explication me paroit préférable à celle du Moine. Il a été ſi fort parlé d'Iſarnore entre le P. Dunod, & ſes Critiques, à l'occaſion de la prétendue Ville d'Antre, que j'ai cru devoir donner ſur ce nom des preuves qui le font mieux connoitre.

Drän, Riviere de Stirie; du *Traun* de la Haute Autriche, de celui de la Baviere, de celui du Pays de Treves; du *Dron* ou *Draen* du même Pays, & du *Dren* du Holſtein; comme du *Drino* de Dalmatie, & même de la *Drome* du Dauphiné, appellée auſſi *Droſne*, & en Latin *Druna* (1); de la *Drouna*, qui paſſe à Coutras, & de la *Dromme* de Normandie : car tous ces noms ſont le même. MEM. XV.

DULLICKON.

A la tête de deux eaux, eſt ce que ſignifioit *Du-liu-con*. Voy. l'Article ſuivant. Ce Village eſt au Confluent d'un Ruiſſeau dans l'Are près d'Olten.

DULLY & DULLIVA *Riv.*

C'eſt la ſituation de ce Village ſur la petite Riviere nommée la *Dulliva*, qui l'a fait ainſi nommer, *Du-liu* en Celtique. Ce nom ſignifie, *eau profonde*, & *eau noirâtre*. L'une & l'autre de ces acceptions convient au lit & à la couleur de l'Eau. Le nom du Dou (Valois a averti avec raiſon, que c'eſt ainſi qu'il faut écrire, & non *Doux*, comme s'il venoit de *Dulcis* Latin), ne ſignifie pas autre choſe que *Du* de *Dully*, que notre Peuple prononce *Douly*. Le *Dubis* de Céſar, ſe prononçoit *Doubis*. Auſſi dans le moyen Age Fredegaire l'écrivoit *Dova*. La Ville de *Doulens* en Picardie, en Latin *Dulincum* & *Dulingium*, & en Celtique *Du-len-iſc*, tient ce nom, qu'on écrit & prononce auſſi *Dourlens*, de ſa ſituation ſur le courant de l'Authie, Riviere profonde. *Toul*, en Latin *Dullum*, & en Grec Τυλλον, ne doit non plus ce nom qu'à la Moſelle ſur laquelle eſt cette ancienne Ville des *Leuci* (en Celtique *Luch-vi*, c. à d. Hommes de l'Eau), non plus que *Toulon* en Provence, dont aſſurément le nom ne ſignifie pas une *Guitarre*, comme l'a cru le celebre Peireſc (2), mais ſimplement *eau profonde*; *Toulon* en Charolois & en Bourgogne ſur l'Arroux; *Toulon* en Champagne ſur la Marne près de Chalons, & *Tulles* dans le Limoſin, au Confluent de la Curreze & de la Salane.

DUN-

(1) Valeſ. *Not. Gall. p.* 177. (2) *Dictionnaire de la France* Art. Toulon.

DUNSTETTEN.

MEM. XV. Station sur la Colline, est tout ce que signifie en Celtique *Dun-ſtad*, dont a fait *Dunſtetten*. Si cependant l'on vouloit composer ce nom de quatre mots *Dun-iſc-ſtad-ten*, la Riviere, nommée Oentz, qui passe auprès, seroit désignée par *iſc* & *ten*; & alors le nom entier signifieroit *Village sur la Colline de l'eau roide*. La Basse Alsace a *Dunſtall*, & *Duntzenheim*, Villages dont le nom est dans le même goût que celui dont il s'agit.

DURNTEN.

Le changement qu'a souffert ce nom, doit prévenir les scrupules, qu'on peut avoir sur ceux qu'il est nécessaire d'observer qui se sont faits à d'autres, sans quoi l'on n'en trouveroit pas la véritable explication. Ces noms paroissent quelquefois avoir été trop défigures par les retranchemens, ou les additions de quelques syllabes, pour que les lecteurs, qui n'ont pas fait une attention particuliere à ces alterations, en lisant les Historiens ou les Titres du moyen Age, trouvent assés de vraisemblance à ce qu'on leur en dit. Ils ne le croyent que sur des témoignages auxquels on ne sauroit refuser d'ajouter foi. C'est ce qui m'a engagé à ne point marquer sur ma Carte quantité de noms, qui, à ce que je crois, ne sont pas moins Celtiques, que ceux qui y paroissent, mais auroient semblé trop différens de ce qu'ils étoient au berceau, pour qu'on eût voulu les reconnoitre. Qui eût reçu *Durnten*, comme le même que *Dunrotten*, si je n'avois pas le témoignage de M. Bluntschli (*a*), pour justifier cette identité? *Dun-rotten* en Celtique vouloit dire *Ruiſſeaux de Colline*. Ce Village du Canton de Zurich est près du confluant de deux Ruisseaux. *Rotten* est le Pluriel Germanique de *Rot*, Courant, Riviere ou Ruisseau, dans tous les Dialectes des Celtes. On l'a vû sur le nom de *Rhône* (*b*), & l'on en verra de nouvelles preuves dans ce qui sera ajoûté ci-après à l'Article du même nom.

(*a*) *Memor. Tigur.* v. *Durnten.*

(*b*) *Tom. I. pag.* 177.

DURREN-

DURRENBACH.

Ce nom d'un Village du Haut Toggenburg, & du Ruiſſeau qui ſe jette là dans la Thur, déſigne bien l'endroit. Deux courans de Riviere, en eſt la ſignification, s'il faut lire *Du-ren-bach*; & ſi c'eſt *Dur-ren-bach*, il ſignifiera, Ruiſſeau du courant de l'Eau, ou ſur le courant de la Thur: car le nom de la *Thur*, comme on l'a vû (*a*) ne ſignifie que *eau*. MEM. XV.

(*a*) *Tom. I. p.* 196.

DURRENROT.

Ce Village eſt placé entre deux Rivieres, puiſqu'il eſt preſque au Confluent d'un Ruiſſeau dans le *Rot*. Ainſi ſon nom veut dire *deux courans du Rot*. Car ce dernier mot n'y déſigne pas la couleur *Rouge*, comme la maniere d'écrire & de prononcer le nom du lieu & celui de la Riviere, en écrivant *Roth*, l'aura fait penſer. *Du-ren-rot*, étoit le nom Celtique, dont tous les mots ont été expliqués ci-deſſus.

DURSTELLEN.

Deux Villages du Canton de Zurich portent ce nom. On les diſtingue par *Ober-* & *Nider-Durſtellen*. L'un & l'autre ſont ſur la même petite Riviere. C'eſt elle qui a fait mettre *Dur* dans leur nom, qui ne ſignifie que *place de l'eau*, lieu près de l'eau. Il y a un Village dans la Baſſe Alſace, nommé de même *Durſtell*, auſſi ſur une riviere. On ſe tromperoit de croire que *Stal* & *Stell*, ne fut uſité que par les Celtes de la Germanie. Il n'étoit pas moins en uſage parmi les Gaulois. Un nom tout ſemblable à celui que nous avons en main, le juſtifie. C'eſt le nom du *Duretal*, petite Ville & Comté ſur le Loir en Anjou. Les Titres Latins la nomment *Duriſtallum*. On écrit auſſi *Dureſtal*. Valois l'a bien expliqué par *demeure de l'eau* (1), quoi qu'il fût dans l'erreur de croire que ce nom étoit purement de la Langue des Francs ou des Germains, à laquelle il attribuoit *Durum* & *Stall*, mots dont le premier étoit beaucoup

(1) *Duroſtallum* Francicâ ſive Germanicâ linguâ dictum videtur quaſi *aquæ manſio*, vel *aquatica manſio & ſedes*. DURUM enim *aquam*, STALLUM *manſionem* Francis olim Germaniſque ſignificabat. *Notit. Gall. p.* 182.

MEM. XV.

beaucoup plus usité dans les Gaules qu'en Germanie, & le dernier ne l'étoit pas moins. Ce n'est pas des Germains que les Bretons tiennent *staul*, dont ils se servent encore. *Ystôl* des Gallois, qui veut dire *siége, chaise à s'asseoir* (*a*), marque assés que ces Gaulois avoient le Verbe, dont les Allemans ont fait *stellen* & *stall*. Nous aurons occasion de prouver que l'*y* n'étoit, à la tête de quantité de mots, que l'Article *le*, qui y est resté dans le François, mais changé en un *e*.

(*a*) *Sella, sedile.* Dav.

DYENBURG.

Entre la Seigneurie de Gruningen du Canton de Zurich & Uznach, étoient un Village & un Château, dont il ne reste que le nom de *Dyenburg*. On peut l'expliquer de trois manieres. *Ty* ou *Dy-en-burg*, signifieroit, *Maison & Forteresse en lieu haut* : le Château étoit sur un Mont. *Di-henburg*, disoit, Château qui n'est pas ancien : *Hen* étoit *Vieux* (*b*); & nous avons vû que *Di* servoit de Particule Privative. *Dyen-burg* signifioit *Château de la mort* : car *Dien* étoit la mort (*c*). Un Village du Nivernois porte le nom de *Dyennois*, & *Dyanne*. Il est à la naissance d'un Ruisseau, auquel s'en joint bientôt un autre. *Diennay* en Bourgogne, est près du confluent de l'Ougne & de la Til. *Dienburg* est sur l'Aa, dans laquelle entre près de là un Ruisseau. Cette conformité de situation fournit une quatrieme façon d'expliquer ce nom, par *Forteresse de deux Rivieres*. Les Gaulois pouvoient le dire par *Dye-avan-burg*, dont s'est bien pû faire *Dyenburg*.

(*b*) Id.

(*c*) Id.

DYNHART.

La nouvelle Carte de Seutter écrit ce nom d'un Village de la Comté de Kiburg, *Dienhart*. J'ai suivi la maniere d'écrire de M. Bluntschli, qui avertit aussi que d'anciens titres ont *Tinnart*. Quelle de ces trois qui soit la véritable, on y reconnoit un nom formé par des Gaulois, & relatif à la situation. Si c'est *Dyn-hart*, il dira *Village & Colline haute*. On a vu que *Art* étoit *Haut*. La même traduction conviendroit à *Tinnart*, vû le changement commun du *D* en *T*, & reciproquement. Si c'est *Diu-avan-art*, qui a produit

duit *Dienhart*, comme cela n'eſt point impoſſible, *Village en lieu haut ſur deux-eaux*, feroit-ce qu'il voudroit dire. Ce lieu eſt effectivement au confluent de deux ruiſſeaux. Voy. l'Article précédent. MEM. XV.

EBSCHWYL.

Ce Village placé entre la Senſe & le Ruiſſeau, qui ſe jette à Wiffers dans cette Riviere, tient ſon nom de cette ſituation. *Ev-iſc-vvyl* en Gaulois, ſignifioit *Village de l'amas d'eau.* Le changement d'*iſc* en *ſch*, fait par le Dialecte Allemand, devenu celui de la Contrée, eſt connu par trop d'exemples, pour qu'on puiſſe le méconnoitre dans ce nom. Il n'y a pas moins d'exemples que d'*Ev* l'on ait fait *Eb.* Baxter a rapporté (*a*) entr'autres celui du nom d'*Evreux*, rendu en Latin par *Eburacum.* Il en eſt arrivé de même à *Evora* (en Celtique *Ev-ora*, c. à d. Bord de l'eau) dont s'eſt fait *Ebora*: à *Ebaty*, Village de Bourgogne, près de Baune, & où il paſſe un bras de la Dueſne; ſon nom étoit *Eva-ty*, Maiſon Habitation de l'Eau: à *Ebde*, Village du Bas Languedoc près du Puy; c'étoit *Ev-te* en Gaulois, & qui diſoit préciſément la même choſe que *Eva-ty*: à *Eburie* Bourg du Limoſin, que les Celtes nommoient *Evui-riü*, Eau courante, ou Eau de la Riviere: à *Ev-reu-le*, endroit de l'Auvergne ſur la Sioule, nom qui ſignifioit *Lieu de l'eau courante*, qu'on a rendu en Latin par *Eborolacum* (*b*), & qu'on nomme aujourd'hui *Ebreule.* Ces exemples viennent d'autant mieux ici, qu'ils ſont tous de noms, qui ont la même ſignification à peu près, que celui d'*Ebſchvvyl*, parce que les lieux ſont pareillement placés ſur quelque eau courante.

(*a*) V. *Epudæ* & *Eburacum.*

(*b*) Valeſ. *Noti. Gall.* *p.* 184.

ECHALENS.

On écrit auſſi *Eſchalens*, & c'eſt la maniere, la plus conforme à *Eſ-cae-len-iü*, qui vouloit dire, *Le Lieu fermé de l'eau legère.* C'eſt au Tallent, qui paſſe là, qu'eſt donnée l'épithète d'eau *legère*; ce Torrent y eſt encore foible. Tous les mots dont ce nom eſt com-

MEM. XV.

posé, ont déja paru ci-dessus. Il ne sauroit rester de doute sur leur signification. *Tscherlitz* est un autre nom, qui se donne en Allemand au même lieu. Il n'est pas moins formé sur le nom Gaulois *Es-caer-liu*, qui disoit à la lettre, *La Ville, ou le Village de l'eau*; ou bien sur *Es-caer-lis*, qui signifioit, *le Village de la Cour* (*). Les Gallois se servent encore aujourd'hui du mot *Llys* (*a*) & *Lis* (*b*), comme les Bretons de *Lès* (*c*), pour désigner *la Cour*, *le Lieu où s'exerce la Jurisdiction*. Eschalens auroit donc été dans les tems reculés, ainsi qu'il l'est aujourd'hui, le siége de la Cour de Justice d'un District. L'une & l'autre de ces explications justifie l'ancienneté de ce grand Village. La derniere prouveroit que le nom de *Tscherlitz* n'est pas aussi ancien que l'autre. Une dénomination relative à un établissement fait dans un Lieu, ne sauroit avoir été appliquée qu'à un endroit habité, & par conséquent ayant déja un nom Propre. *Echalon* en Normandie, près de Falaise, & *Echallon* dans le *Bugey*, portent le même nom qu'Eschalens; ils sont de même sur de petites Rivieres en lieux élevés. On en peut dire autant d'*Escala* dans le Nebouzan, de sept lieux nommés *Escale* ou *Escalles*, en diverses Provinces de France, &, à coup sûr, d'*Escaluns* & d'*Escalus* en Gascogne; d'*Echaila* en Franche Comté; d'*Eschallas* dans le Forêts, & d'*Echallons* en Bugey. *Eschallens* ne signifioit donc, ni un *Regiment* ou un *Corps de Troupes*, ni le *Soc d'une Charrue*, comme on l'a expliqué, uniquement par la langue Allemande, qui n'a jamais été celle de la Contrée.

(*) *On écrivoit anciennement* Escharlens.

(*a*) Dav. v. *Curia.*

(*b*) Baxt. v. *Durovernum.*

(*c*) Rostr. v. *Cour.*

ECHANDENS.

Je ne crois pas d'avoir mal expliqué ce nom, en disant (*d*), qu'il signifioit *Château sur la Riviere.* C'est bien ce que vouloit dire *Esc-aun-den.* Mais l'on pourroit aussi, sans changer, ni ajoûter aucune lettre, voir là *Es-can-den*, qui disoit, *la tête de la Colline*; ou simplement, *au-dessus de la Colline.* La situation de ce Village ne répond pas moins à cette dénomination, qu'à la précédente; & l'on écrit son nom *Eschandens*, & *Eschendens*, tout comme *Echandens.* Les Anciens Titres n'ont que les deux premieres façons de l'écrire. Or *cen* & *can*, signifioient également *tête*, & au figuré

(*d*) *Tom. I. p.* 204.

figuré, *au-deſſus*. Mais de toutes les manieres dont on peut entendre ce nom, je préfererois *Eſc-can-den*, dont le ſens eſt, *eau près de la Colline*. Il a été prouvé (*a*) que *Eſch* ſignifioit *eau*, *Riviere*. C'eſt ainſi que j'expliquerois le nom d'*Eſchenon* Village de Bourgogne, proche de St. Jean de Laone, ſur la Saone, & près de l'Ouche. *Eſc-cen-on*, vouloit dire literalement, *Riviere ſur une eau* : ce qui déſigne un lieu voiſin de deux Rivieres. *Eſchandelis*, endroit de l'Auvergne pas loin de Riom, indique par ce nom Celtique ſa ſituation. *Eſ-cand-e-liü*, eſt la tête de l'Eau : *Eſch-an-tel-iu*, veut dire Riviere dans le Vallon de l'eau. Ceux qui ont rendu en Latin le nom d'*Echenay*, Baronie du Baſſigny, par *Equercetum*, parce qu'ils prenoient ce nom comme ayant quelque rapport avec celui de *Chenaye*, un lieu planté de Chênes, ne l'auroient pas fait, s'ils euſſent entendu le mot Celtique *Eſ-cen-ay*, qui déſignoit bien le lieu ſur un Ruiſſeau.

MEM. XV.

(*a*) Ci-deſſus *p.* 28.

ECHICHENS.

On mettoit autre fois à ce nom une *s* après le premier *E*, tout comme au précédent. Il ne doit pas non plus être expliqué autrement. *Eſch-i-cen*, déſignoit un lieu, *à la tête de l'eau, qui domine ſur l'eau*. La poſition de ce Village, par rapport au Lac, juſtifie cette explication. Ceux qui ne la goûteront pas, s'accommoderont peut-être des ſuivantes. *Ach* en Celtique, eſt *Génération*, *Race* (*b*). Une *Branche*, & au figuré *la Jeuneſſe*, ſe déſignoit par *Cang* (*c*). Ainſi *Ach-i-cang*, dont s'eſt aiſément fait *Echichen*, puiſque les Gaulois diſoient indifféremment *Ach* & *Aech* (*d*) auroit déſigné un endroit, où des Jeunes Gens s'étoient établis.

(*b*) Dav.
(*c*) Baxt. v. v. *Ceangi*,
(*d*) Dav.

ECKERCHINGEN.

Eck-er-cin-gen : quatre mots Gaulois, qui ne formant qu'un nom, diſoient, *Génération du coin ſur la joue*, ſavoir de la Riviere de la Dinnere, ſur laquelle ce Village eſt placé. La ſignification de tous ces mots a été juſtifiée ci-deſſus. Ce nom fut formé par un Peuple du même goût à cet égard, que celui qui forma les noms d'*Eckbolsheim* & d'*Eckvversheim*, Villages de la Baſſe-Alſace,

MEM. XV. dont le premier *Eck-bol-iſc-ham*, marquoit bien une Habitation dans un angle à la tête de l'Eau; & le dernier *Eck-uer-iſc-ham*, diſoit préciſément la même choſe. L'un & l'autre ſont véritablement ainſi placés. *Echternach*, dont on a fait *Epternach*, dans le Luxembourg, doit ce nom à ſa ſituation ſur la Sarre. *Eck-tern-ach*, dit en Celtique, *Coin*, *Angle de l'eau de la Riviere.*

ECLAGNENS.

Ce nom ne veut dire que *Bord de l'eau.* Le lieu eſt ſitué ſur le Tallent. *Eſ-glann* étoit le mot Gaulois. *Glan* ſignifioit *Bord*, (a) Dav. *rive* (*a*); & *Eſc*, Eau & Riviere. Cela eſt prouvé ci-deſſus: & l'on écrivoit & écrit encore *Eſclagnens.* Le nom d'*Eſclance*, Village près de Bar-ſur-Aube, & qui eſt ſur cette Riviere, ne ſignifie non plus que Village du Bord de l'Eau: *Eſc-glan-cae* le dit en Gaulois. Il en eſt de même d'*Eſclans*, Village de Provence, près de Draguignan, ſur la Riviere d'Inde; & d'*Eſclangon* ſur la Bleone, prés de Digne, dans la même Province: d'*Eſclans*, & d'*Eſclanget*, en Franche-Comté, ſur le Doux, pas loin de Dôle.

ESCLEPENS.

Ce Village eſt inconteſtablement ancien. Il en eſt parlé dans une Charte de Louis-le-Débonnaire en faveur de l'Egliſe de Lauſanne de l'an 815 (1). Le Lieu y eſt nommé *Sclepedingis.* Le Celtique étoit *Eſ-leppe-din-gui*, qui litteralement ſignifioit *Village de l'eau qui lèche.* Le ſeul de ces mots dont il ſoit néceſſaire de prouver la (b) Roſtr. v. *Lecher.* ſignification, eſt *Leppe.* En Breton, *Lipat* & *Lippein*, eſt Lécher (*b*). (c) Dav. Les Gallois diſent *Leppian* & *Lepan* (*c*). De là l'Allemand *Schleifſen* & *Schleppen*, même mot, qui veut dire, *trainer*, *entrainer.* C'eſt le Dialecte des Francs, que parloit le Secretaire de Louis-le Débonnaire, qui fit préférer *Sclepedingis* à *Eſclepedingis.* Mais il n'entendoit pas de changer la ſignification du nom. Ainſi il n'y a pas d'apparence qu'il penſât à *Schlappe*, qui en Allemand veut dire *un Voile.* Cette conjecture d'un de nos Savans, eſt ſans aucun appui. La Venoge, qui paſſe à Eclepens, & en *lèche* le territoire, autoriſe mon explication.

Du

(1) Cette Charte eſt dans le *Specim. Diplom.* de feu M. Scheuchzer.

Du reſte, Méric Caſaubon a obſervé (1), que c'eſt des Orientaux que les Langues d'Occident tiennent les Voyelles ajoutées à la tête des mots, qui commençoient par une *s*. Les Chaldéens y mettoient un *A*, & les Syriens un *E*; en quoi ils ont été imités par les Celtes des Gaules. Ceux de l'Angleterre préférerent *l'y*. Ils nommoient *Yſcol*, & *Yſglys*, ce que les Gaulois appellerent *Eſcole* & *Eſgliſe*. Les Dialectes Celto-Scythes ne mettoient point de pareilles Lettres. Voilà pourquoi les Allemans nommerent *Eſchalens* (nôtre Peuple prononce *Scha*, comme *Tza*) *Tſcherlitz*, ainſi qu'il a été dit, & pourquoi *Eſclepens* fut nommé par un Franc *Sclepedingis*. MEM. XV.

ECUBLENS.

Voulant tirer de l'Allemand, dont le Peuple de la Contrée n'a cependant jamais fait uſage, l'explication de ce nom, on a dit qu'il ſignifioit *un Boudin*. Le Celtique nous en apprend la vraye ſignification. *Eſc-o-blaen*, c'eſt-à-dire, *lieu haut, confinant à l'eau*. Or, d'un côté la Venoge, de l'autre un Ruiſſeau, bordent la hauteur ſur laquelle eſt ce Village. L'Article *Blonay* ſatisfera ſur les preuves de l'acception du mot *Blaen*. *Eſc* pour *eau* a paru en plus d'un autre Article que le précédent. Mais, s'il reſtoit quelque ſcrupule ſur cette explication, peut-être goûteroit-on celle-ci. *Eſ-coplan*, vouloit dire *la Tête de la Riviere*, & auroit conſéquemment bien déſigné un lieu qui domine ſur la Riviere. Vingt-huit lieux indiqués dans le Dictionnaire de la France, ont un nom qui commence par *Eſcu*: Quinze en ont un à la tête duquel on voit *Eſcou*, outre deux, qui n'ont pour nom que celui-ci, le même qu'*Eſcu*. Tous ces Lieux ſont ſur des Rivieres ou des Ruiſſeaux, en différentes Provinces. Pourroit-on après cela revoquer en doute l'uſage où étoient les Gaulois de former des noms de Lieu pareils à celui d'Ecublens, & qui devoient marquer une ſituation que ces mots déſignoient? *Eſcublé*, par exemple, nom d'une Paroiſſe de la Beauce près de Chartres, ne ſauroit guères mieux reſſembler au nom d'Eſcublens. Il n'y a de difference qu'entre *blé* & *blaen*, car c'eſt ainſi que prononce le Peuple; mais ce dernier ne convenoit pas à *Eſcublé*, qui n'eſt pas un lieu élevé, idée que donne *blaen*. Le petit Ruiſ-

(1) De Quatuor Ling. *pag.* 167.

MEM. XV.

seau sur lequel est cet endroit, étoit plus propre à le désigner : ce nom ne disoit non plus que, *à la tête de la petite eau* ; le Celtique *Ef-cup-lé* l'exprime précisément, *lé* signifiant *petit*.

EGLISAU.

(a) Dav.

Eglvvis, en Celtique, est *Assemblée* (*a*). Il n'a signifié *Eglise*, que depuis que le mot Grec *Ecclesia*, le même que le Gaulois, a été approprié aux Temples des Chrêtiens. Le Pluriel étoit *Eglvvisou*. On le voit par le Dialecte Breton, qui nomme un Eglise *Ilis*, & des Eglises, *Ilisou*. Il se pourroit fort bien que la petite Ville d'*Eglisau*, sur la rive droite du Rhin, mais dont le Château est dans l'Helvétie, fût un lieu où s'assembloient les Helvétiens & leurs Voisins de l'autre côté de ce fleuve, & que le lieu en fut nommé *Assemblées*. Peut-être aussi le nom étoit-il *Eglvvis-au*, qui vouloit dire, *la belle Isle*, ou l'*Isle sainte* : car *Glvvis* signifioit *agréable*, & *saint* (*b*). Ne feroit-ce point là que l'on consultoit le Rhin sur la fidélité conjugale des accusés de l'avoir violée, ou que l'on rendoit quelque culte à ce Fleuve regardé comme une Divinité ? ce qui auroit fait donner à l'Isle le titre de *Sainte*. Enfin ce nom pouvoit être *E-glyvv-sau*, qui auroit signifié *le Fleuve Dominateur* : puisque *Glyvv* signifioit *Fort*, *puissant*, & *qui commande* (*c*). Les noms d'*Eglise*, de *l'Eglise*, ou de *les Eglises*, que portent divers lieux des Gaules, ne leur ont pas été donnés à tous à l'occasion de quelque Eglise qui s'y bâtit par les Chrêtiens. Dans le nombre de neuf de ces lieux, nommés par le Dictionnaire de la France, il y en aura bien quelqu'un de plus ancien que ces Edifices. *Eglisolles*, dans la Guyenne, près de Bourdeaux, dont le nom *Eglvvis-ol-liü* en Celtique, vouloit dire, lieu d'assemblée, ou Beau lieu derriere l'eau, ou au coude de la Riviere, ne doit pas ce nom à une Eglise, non plus que l'endroit de l'Helvétie, qui va faire le sujet de l'Article suivant.

(b) Id.

(c) *Dominator, Potens, validus.* Dav.

EGGLISCHWYL.

Le *ch*, ajoûté à ce nom par les Francs, n'entre pour rien dans son explication. *Village du coin de la Riviere*, est ce qu'il signifioit en

en Celtique, vû ſa poſition ſur l'Aa. Ou *Eg-lis* ne ſignifioit peut-être là que *eau legère*, *eau courante*. Car outre que ces mots ont cette acception, des rivieres même n'ont pas d'autre nom. Telle eſt l'*Egly*, qui prend ſa ſource près de Maſſac en Languedoc, & ſe jette dans la Méditerannée entre le Lac de Leucate & l'embouchure du Ter; & l'*Egli* du Rouſſillon, qui ſe perd dans la même Mer au deſſous de St. Laurens. MEM. XV.

ELLG.

Ce Bourg du Canton de Zurich eſt certainement ancien. La tradition y place une Ville appellée *Allgou*, du nom de laquelle *Ellg*, qui eſt ſur ſes ruines, a, dit-on, tiré le ſien. Mr. Bluntſchli conjecture qu'il lui vient des Allemans. C'eſt, apparemment, je le crois, le Dialecte de ce Peuple, qui forma le nom d'*Allgov*. Mais ce fut ſur le Celtique *Ael-gui*, ou *Ael-gau*. Celui-ci ſignifioit *diſtrict du ſourcil* ou *du bord*; le premier, *ſourcil* ou *bord de l'eau*. C'eſt ainſi que Baxter explique (*a*) *Elgin*, nom d'un Château ſur la riviere de Loſſe. *Ellg* eſt au bord d'une Riviere. Il n'y a qu'à voir la ſituation des noms de lieux à la tête deſquels on trouve *El*. Tous ſont au bord de quelque Riviere, de quelque montagne, ou de quelque autre choſe remarquable. *Elbach* dans la Haute Alſace, près de Thann, eſt ſur une riviere du même nom que la *Thur* de la Turgovie. Ce nom ne ſignifie que bord de la Riviere. *Elbeuf* petite Ville de Normandie ſur la Seine, nommée en latin *Elbovium* par quelques-uns, mais abſurdement, dit Valois (*b*) avec raiſon; vû que ces Auteurs croient qu'il y faut faire entendre *Beuf*, du François, qui n'y doit point déſigner cet animal, les anciens titres ayant *Albotum*. & *Elbotum*. Auſſi ce Savant s'en tient-il à celui-ci, & entend ce *bot*, ſelon la ſignification de *bod* Celtique, qui vouloit dire *fond*, & *profond*, la grande profondeur de la Seine à Elbeuf juſtifiant cette dénomination. Mais quand *Elbotum* ſeroit la véritable maniere de rendre en Latin le nom de cette Ville, l'explication de Valois ne ſeroit, je penſe, pas auſſi naturelle, que de dire, qu'*El bot* rend le Celtique *Ael-bot*, qui vouloit dire, *Habitation au bord*. Comme nous

(*a*) V. *Lexa.*

(*b*) Notit. Gall. *pag.* 185.

MEM. XV. nous avons vû que Maiſon, Habitation, étoit une des acceptions de *bot* & *bod* (*a*). Mais les noms que les habitans du lieu ont retenu, repréſentent mieux les anciens, que des traductions Latines de Gens qui n'entendoient plus les Gaulois. C'eſt donc celle de ces traductions qui approche le plus d'*Elbeuf*, qu'on doit préférer aux autres. Ainſi ce ne ſera pas *Elbotum*, puiſque, de l'aveu de Valois, les François n'ont point accoutumé de changer en *F*, le *D*, ni le *T* des noms latins. Auſſi ce Savant dit-il, qu'il ſeroit bien mieux de dire *Elbeut*, *Quillebeut*, & *Daubeut*, que *Elbeuf*, *Quillebeuf* & *Daubeuf*, adoptés par l'uſage. Il auroit raiſon, ſi l'original devoit être reformé pour aſſortir à la traduction, plûtôt que celle-ci ne doit être corrigée pour qu'elle réponde à l'original. C'eſt *Elbeuf* qu'on a tâché de rendre en Latin par *Elbotum*. On s'eſt fort trompé, parce qu'on ne ſavoit pas ce que vouloit dire là *beuf*. Ce n'eſt pas plus la profondeur de la Seine qui y eſt déſignée par ce mot, que l'Animal appellé aujourd'hui *Beuf* en François. Cependant ceux qui latiniſant *Elbeuf*, ont été dans l'idée qu'il faloit y faire entendre le nom de cet Animal, & ont pour cela rendu le nom de cette Ville par *Elbovium*, ſe trouvent avoir repréſenté, ſans le ſavoir, le nom Celtique, auſſi heureuſement qu'il étoit poſſible. Ce nom en effet, étoit probablement *Ael*, ou *El-bov-iü*, qui ſignifioit *Demeure au bord de l'eau*. Or, que de ce nom Gaulois, on ait fait dabord *Elbouf*, par l'uſage de ſe ſervir indifféremment de l'*v* & de l'*f*; & que d'*Elbouf* on ait enſuite fait *Elbeuf*, le nom du *Beuf* s'écrivant anciennement *Bouf*, rien n'eſt plus facile à comprendre.

(*a*) Voy. ci-deſſus *Bottens*,

Cette explication de *El* ou *Ell* à la tête des noms de lieu, en fera entendre la ſignification, ignorée juſqu'ici. Par là ſe détruiront les fabuleuſes traditions, nées de quelque affinité avec des noms Grecs ou Latins, de perſonnages, qu'on a fait paſſer pour fondateurs de ces lieux. C'eſt ainſi que la reſſemblance d'*Elna* avec *Helena*, a valu à *Elne*, Ville du Rouſſillon, ſur une petite Riviere, l'honneur d'être regardée comme portant le nom de l'Imperatrice *Helene*. C'eût été celui de l'Helene de Troye, s'il y avoit quelque comparaiſon à faire entre la gloire d'être fameux dans les plus anciennes hiſtoires, & celle d'être célébré dans les Légendes, &

mis

mis au nombre des Saints. *Elne* ou *Elna*, comme diſent encore les Eſpagnols, n'eſt cependant que *Ael-ne*, ou *Ael-na* des Celtes, qui ſignifie *Bord de l'eau*, ou de la Riviere. Entendant *El* on ſaura auſſi à peu près où étoient placés certains anciens Peuples, & par quelle raiſon ils portoient le nom qu'ils ont dans l'Hiſtoire. On ne ſavoit, par exemple, autre choſe de la poſition des *Eluſates* ou *Eloſates*, leur nom ſe trouvè écrit de ces deux manieres, ſi ce n'eſt qu'*Eluſa* ou *Eloſa* étoit leur principale Ville. Leur nom fait connoitre qu'ils avoient leurs terres le long d'une Riviere. *El-o-ſav-tiſc*, dont les Latins firent *Eloſates*, ſignifioit *ſtation du bord de la Riviere.* Leur Ville *Eluſa*, *Eloſa*, en François *Euſe*, *Eauſe*, s'appelloit en leur Langue *El-o-ſa*, c'eſt-à-dire, Bord de la Riviere, de la Geliſe. Les mêmes mots furent employés par les Gaulois pour former le nom du Canton appellé en Latin *Eliſatia*, *Alſatia*, & en Allemand, qui eſt cenſé avoir le mieux conſervé le nom ancien, puis que c'eſt la Langue du Pays, *Elſatz*. Le Rhin qui le borde, & l'Ill, parallele à ce fleuve dans la haute Alſace, firent nommer la Contrée *El-ſavv-tiſc*, qui déſignoit bien des terres au bord de ces Rivieres. Ce nom eſt donc d'une ancienneté plus reculée qu'on ne l'a cru juſqu'ici, parce qu'il n'en eſt pas fait mention dans le peu d'hiſtoriens Romains que nous avons. *Hellelus*, de ce même Canton, eſt viſiblement *Ael*, ou *El-le-liü* Celtique, qui ſignifioit *Lieu du bord de l'eau.* L'opinion de Beatus Rhenanus & de Simler, qui croyoient que c'eſt *Schleſtat*, ſe trouve appuiée par la ſignification de ce dernier nom, Celtique comme le premier. *Eſ-le-ſtat*, Gaulois, dont les Allemans, qui n'aimoient pas les Voyelles au commencement des noms, & changeoient *ſc* en *ſch*, firent *Schleſtat*, ſignifioit auſſi *Lieu de demeure de l'eau.* Rien de plus ordinaire parmi les Gaulois que de déſigner un Lieu par deux noms differens, l'un & l'autre appellatif, mais qui donnoient la même idée de la ſituation. MEM. XV.

ELLICKEN.

Ael-liü-cen ſignifie *au bord de la tête de l'eau.* Voyez ſur *Ael* & *El* l'Article précédent. Ellicken eſt au bord de la Thur, à ſon

MEM. XV. embouchure dans le Rhin. Un autre Village du Canton de Zurich sur le Ruisseau qui tombe dans la Thur près d'Altickon, s'appelle aussi *Ellikon*; même nom qu'Ellicken.

ELLSAV.

Bord de la Riviere, ou *station du bord*, est tout ce signifie ce nom, dont EL a été expliqué dans l'Article ELGG. Pour *Sav*, on a vu dans le même Article qu'il signifioit *station*. Mais il désignoit aussi une Riviere (*a*).

(*a*) Baxt. v. *Dabrona.*

EMBRACH.

Le nom de ce Lieu, inconteſtablement ancien, ne pouvant être bien expliqué qu'on ne sache ce que signifie EM, l'Article suivant en donnera l'explication.

EMME. Riv.

(*b*) *p.* 192. On a vû dans le Tome I. de ces Mémoires (*b*), que *Eau* & *Riviere* sont les significations d'*Am*, *Amma*, *Em*, *Emma* & *Emme*. Il ne me reste d'exemples à ajoûter à ceux que je donnai là des Rivieres des Gaules, que celui de l'*Embene*, de l'Auvergne. Ce nom veut dire *Riviere des Hauteurs*. Mais les Celtes de la Germanie n'usoient pas moins de ces mots pour désigner leurs Rivieres, grandes ou petites. Ils nommerent *Emmer* celle de la Westphalie, qui se perd dans les Veser: EMS la Riviere considerable du même pays, qui va mêler ses eaux avec le Dollert près de la Ville d'*Embden*, laquelle tire son nom *Em-den*, c'est-à-dire, Ville de l'Eau, de cette situation. Les noms donnés en Latin à cette Riviere par les anciens, qui l'ont appellée, *Amasia*, *Amisius*, *Amisia* & *Amisus*, font voir manifestement que le Celtique étoit *Amsiu*. Il y a encore en Westphalie une *Ems*, qui va se perdre dans l'Eder. Une petite riviere du même nom d'*Ems*, coule dans la Weteravie. L'*Emser*, aussi nommée *Imschar*, dont l'embouchure dans le Rhin est au-dessous de Duisburg, indique par ce nom *Emser* ou *Em-sar*, une *eau rude*, *rapide*.

C'est aux Eaux dont est environné *Embrach*, lieu de la Comté de

de Kiburg, où étoit un riche Couvent de Chanoines Reguliers, qu'il doit ce nom, qui, dans les anciens titres, eſt auſſi écrit *Emmerach*; & c'en eſt ſans doute le véritable nom. Il repréſente parfaitement le Gaulois *Emme-rag*, prononcé à l'Allemande, & qui ſignifioit ſimplement, *ſur l'eau*. M. Bluntſchli a donc eu raiſon de dire (*a*) que rien n'eſt moins certain que la tradition ou les Etymologies, données par Murer ſur l'origine de ce nom. Si l'on explique *Em* ou *Emme*, par où commencent divers noms de Lieux des Gaules, de l'Eſpagne, ou de l'Italie, comme je viens de le faire, de même que *Am*, ainſi qu'il a été expliqué ci-deſſus, dans l'Article *Amerſchvvyl*, on trouvera la véritable ſignification de ces noms. MEM. XV.

(*a*) Memor. Tigur. *pag.* 117.

ENDFELDEN.

Le territoire renfermé entre la *Sur* & l'*Urcken*, s'étend juſqu'à ce Village de l'Argueu, où ces deux Rivieres ſe joignent. C'eſt pour cela que les Gaulois le nommerent *Village de l'extrémité du territoire, ou des champs*; car le Celtique *End-felden*, diſoit préciſément cela. Ce n'étoient pas les Germains ſeuls, qui uſoient du mod *End*, pour *Fin*, *extrémité*, & qui l'employoient dans des noms de lieux. Les Celtes des Gaules s'en ſervoient de même. *Endes* & *Ende* ſont des Paroiſſes de Bourbonnois.

ENGOLON.

Endroit ſerré ſur le Seyon dans la Comté de Vallangin. *Engol-lon* en donne cette idée à ceux qui entendent la Langue des Celtes. *Eng* y veut dire *étroit*, *ſerré* (*b*). Les Bretons diſent *Encq* (*c*). Derriere, s'exprimoit par *Ol* (*d*); & *Lon*, déſignoit une Riviere (*e*). *Engalin* dans le Rouergue, & l'endroit du même nom dans l'Armagnac, ſont des exemples qui quadrent bien à *Engolon*. Bord ſerré de la Riviere, eſt ce que ſignifie *Eng-ael-lin*. Mais *Engouleſme* montre plus clairement encore la ſignification & l'uſage de *Ang* ou *Eng*: les Gaulois ſe ſervoient également de l'un & de l'autre. Cette Ville eſt ſerrée entre la Charente, l'Anguien, & la Toulere. *Eng-ol-liſma*, ſon nom Latin, repréſente parfaitement le Celtique, & ſignifie

(*b*) Dav.
(*c*) Roſtr. v. *Etroit.*
(*d*) Dav.
(*e*) Baxt. v. *Loudiniũ.*

MEM. XV. literalement, Champ étroit, ou Campagne ſerrée derriere la Riviere en lieu étroit.

ENNEDA.

Une Riviere, eſt ce que vouloit dire en Celtique *En-neda*. Car, encore aujourd'hui en Bretagne, *En* eſt le maſculin *Un* (*a*), comme dans le Pays de Galles (*b*) : & *Neth* ou *Ned*, étoit *filer* (*c*) *tordre*. Les Celtes aimoient ce terme pour déſigner le cours d'une Riviere. On l'a vû par le grand nombre de celles qu'ils nommerent ainſi (*d*). Ils ne donnerent pas d'autre nom que *Enne* à une petite Riviere de Caux, qui dans ſon cours, de quatre lieues ſeulement, qu'elle termine en ſe jettant dans la Seine, fait tourner une trentaine de moulins. *Ennemond* dans le Bugey ; *Ennerat* & *Enezay*, en Auvergne, ſont des preuves que les Gaulois formoient des noms pareils à *Enneda*, pour déſigner des Lieux ſur une Riviere. Le premier diſoit *la bouche d'une Riviere ;* le ſecond, *paſſage d'une Riviere* ; le troiſieme *une Riviere*. Le nom du Bourg du Berri, appellé *Ennordre*, en Celtique *En-ne-or-tre*, veut dire *une habitation au bord de la Riviere.*

(*a*) Roſtr. v. *Un.*
(*b*) Dav.
(*c*) Baxt. & Dav.
(*d*) Voy. ci-deſſus *p.* 158.

EPALINGE.

Ce Village placé à l'endroit où ſe forme le Ruiſſeau nommé le Flon, qui paſſe à Lauſanne, fut déſigné par ſa ſituation ſur ce Ruiſſeau naiſſant là. *E-pa-lin-iü*, ne ſignifie que *l'eau courante du diſtrict.* On écrit le plus ſouvent *Eſpalinge* : & c'eſt le mieux. *Eſ* ou *E*, ne ſont là que l'Article *Le*. Auſſi le Peuple ne le prononce point pour l'ordinaire : il dit *Palinge*. Diſtrict, Pays, s'exprimoient par *Pov*, *Po*, & *Pa*. Si c'étoit de *Balingen*, comme on l'a dit, que s'eſt fait *Epalinge*, il n'en ſeroit pas moins Celtique ; & *Bal-ing-iü*, ou *Bal-lin-gen*, ſi l'on veut, ne pourroit ſignifier *des exilés* ou *fugitifs*, qu'en l'expliquant par l'Allemand, & changeant *Bal* en *Vahl*. Le premier, expliqué par le Dialecte des Gaulois, diroit *Hauteur ſerrée de l'eau* ; ce qui déſigneroit parfaitement la ſituation de ce Village. *Bal-lin-gen*, ſignifieroit, *la joue de l'eau qui vient de haut.* Les Allemans, dont la Langue n'a jamais prévalu dans ce Pays, n'en ont aſſurément pas formé les noms

noms de Lieux, habités avant les irruptions que ce Peuple y fit. Ce n'eſt pas des Allemans que *Palinges* près d'Autun en Bourgogne tient ſon nom, le même que celui dont il s'agit ici, parce que la ſituation ſur une Riviere en eſt ſemblable. MEM. XV.

EPPENBERG.

Ceux qui, ſur quelque reſſemblance d'un nom de lieu, avec celui d'*Epone*, ont cru que l'endroit étoit conſacré à cette prétendue Déeſſe, ne devoient pas négliger l'exemple de ce nom-ci. On en préſente, en fait d'Etymologies, de beaucoup moins plauſibles. Mais elle n'en ſeroit pas plus juſte que toutes les autres, dont la Langue Celtique fait diſparoitre le ſpécieux. Car *E-pen-berg*, ne veut dire, que *ſommet du mont*; l'*E* n'étant là que l'Article *Le*. C'eſt le même nom que *Pinneberg* en Baviere, qu'on a cru qui portoit auſſi le nom d'Epone (*a*) *Epenney* en Normandie; *Epenonville* en Champagne; & *Epenſe* dans la même Province, ne doivent pas s'expliquer autrement: non plus qu'*Epinaſſe*, nom d'une Paroiſſe en Bourgogne ſur la montagne de Nuys; non plus que *Epinay*, dont il y a ſept en diverſes Provinces de France, & les autres noms, qui commencent par *Epin*.

(*a*) Voy. *Tom. 2. p. 509. & ſuiv.*

EPSACH.

Le territoire de ce Village enfermé entre deux ruiſſeaux, qui en font une Prèſqu'Isle, fut nommé par cet endroit *Sac de l'eau*, en Celtique *Ev-ſac*, dont s'eſt fait *Ebſach* & *Epſach*. Les Bretons écrivent encore *Sac'h*, comme *Sac*.

ERGETZ. *Riv.* ERGONA *Riv.*

Ergyd en Celtique, eſt *un Trait*, & *Ergyddio*, Lancer un trait (*b*). Cette idée pourroit s'appliquer à un Torrent, qui ſe déborde ſoudain & fait du ravage. Mais le nom de celui-ci eſt compoſé. C'eſt probablement *Ar-goet-iſc* des Gaulois, qui vouloit dire, *eau raſſemblée des Bois* (*c*). Le pays où nait l'*Ergetz*, auſſi nommée *Aergetz*, eſt encore fort couvert de bois, & l'étoit ſans doute bien davantage, quand ſes premiers habitans impoſerent ce nom à la Riviere.

(*b*) Dav.

(*c*) Baxt. v. *Attacotti*.

MEM. XV.

viere. Six ou ſept Sources du Mont Jura la forment. Elle peut donc bien être nommée *eau raſſemblée*. *Ergué*-Armel, & *Ergué*-Gaberit, en Bretagne, ſont des noms, dont le premier, *Ergoe*, ne ſignifie que *du Bois* ou *ſur le Bois*. Ils prouvent que les Gaulois en formoient de ſemblables.

L'ERGONA, qui ſe jette dans la Sane à Mertenlach, tient viſiblement ſon nom de la même Langue. Il veut dire ou ſimplement *eau rapide*, en ſuppoſant que le *g* a été ajoûté à *Erona*, ſoit *Arona*, comme on a des exemples de ces ſortes d'inſertions; ou *Eau des Hauteurs*, ce qu'exprimoit *Er-con-a*, dont s'eſt aiſément fait *Ergona*. Cette Riviere prend ſa ſource dans les Montagnes du Geſſenay. L'*Ergers* (en Celtique *Er-ger-iſc*, Riviere rude] qui nait dans les montagnes de Voge, & coule dans la Baſſe Alſace, reçut auſſi ce nom des Gaulois.

ERMATINGEN.

Village ſur le Lac de Conſtance, proche de la ſortie du Rhin de ce Lac. Cette poſition fut déſignée par le nom *Er-ma-tin-gen*, qui dit en Celtique, *Village de la plaine à la joue*, ſavoir, du Lac. J'explique *Ma*, comme doit s'expliquer *Me* [on diſoit *Mae* comme *Ma*, Champ, Plaine] dans le nom d'*Ermelon* [en Celtique *Er-mael-lon*] Village près de Charlemont ſur la Meuſe, déſignée là par *lon*, Riviere.

ESCHENTZ.

Eſc-cen-iſc, eſt le nom Gaulois de ce Village près de Stein ſur le Rhin ſortant du Lac de Conſtance. Ce nom ne vouloit dire que, à la tête de l'Eau du Fleuve. Mais il déſignoit proprement par *cen*, un lieu à la ſortie des Eaux raſſemblées du Lac (1). On trouve en France nombre de noms de lieu, où ces deux mots ſont entrés. *Eſchen* près de Comenges; *Eſchenans* en Franche-Comté, près de Baume; *Eſchenets* en Champagne, pas loin de Joinville; *Eſchenol-le Sec*, en Franche-Comté, proche de Veſoul. Tous ces Lieux, ſitués ſur des Rivieres ou des Ruiſſeaux, juſtifient mon explication.

ESCHEN-

(1) Voy. *Tom. I. pag.* 167. ſur le nom de *Geneve*.

ESCHENBACH.

On entendra ſans peine ce nom après ce nous venons de dire ſur le précedent. Ce Village étant à la tête d'un Ruiſſeau, qui ſe jette dans l'Aa, étoit bien déſigné en Celtique par *Eſ-cen-bach*; c'eſt-à-dire, *la tête du Ruiſſeau.* On a rapporté ci-deſſus, à propos d'*Echendens*, divers noms de Lieux de la France, qui prouvent que ce n'étoit pas les Celtes de la Germanie ſeulement qui formoient de pareils mots. *Eſchen* dans le Comté de Comenge & près de la Ville de ce nom, ne differe du nom que nous expliquons que par *bach*, qui dans celui-ci, exprime le mot Ruiſſeau, ſous-entendu dans celui-là. MEM. XV.

ESCHLIKON.

La tête de l'eau legère, courante, eſt ce que ſignifie le nom de ce Village, réellement à la ſource d'un Ruiſſeau. Chacun des Articles précédens, dont le mot commence par *Eſch*, fournit des preuves que c'eſt ainſi qu'il faut expliquer le Celtique *Eſc-lin-* ou *Eſc-liu-con.*

ESCUVILLENS.

Eſ-cop-üi-lan, eſt le Celtique, qui vouloit dire *La tête de l'eau pleine.* Ce n'eſt pas mal déſigner un lieu placé au Confluent du Neiruz & de la Sane. *Eſcuvil* en Champagne, pas loin de Reims, eſt un exemple de ce nom, aſſorti à la ſituation du lieu ſur le Vesle.

ESPAGNIE.

La reſſemblance preſque parfaite de ce nom avec *Eſpagne*, donnera dabord l'idée de quelque fondateur Eſpagnol, qui aura impoſé le nom de ſa premiere patrie à ce Village du Canton de Fribourg. S'il s'agiſſoit de le traduire en Latin, on ne manquera pas de le rendre par *Hiſpania*; tout comme on traduiroit par *Campania* le nom de *Champagne*, d'un lieu ſur la rive du Lac près de Granſon. On a bien traduit par *Hiſpania* le nom d'*Epagne*, Village ſur la Riviere de Somme à une lieue d'Abbeville, & par *Hiſpaniola*, le nom

MEM. XV. nom d'*Eſpagnete*, Village ſur la même Riviere, à demi lieue de la même Ville. La Langue Celtique apprend la véritable maniere d'entendre ces noms, & par là de les rendre en une autre. *Eſ-ban-iu* en cette Langue, ne veut dire autre choſe que L'*eau haute*, profonde, ou qui vient de haut; ou ſimplement *la tête* ou *la pointe de l'eau* : ce qu'exprimoit *Eſ-pan-iu*. Le Village d'Eſpanie eſt au Confluent d'un Ruiſſeau dans la Sane, près de Broc dans les Montagnes du Geſſenay. Cette derniere explication, certaine, par la ſignification connue de *Pan*, le même que *Pen* & *Pin*, tête, pointe, eſt préférable à la premiere, & ne change pas une lettre. J'expliquerois de même les noms d'*Eſpagnac* dans le Gevaudan, ſur le Tarn; d'*Eſpagnet* dans l'Armagnac, près de la Capitale de ce Comté; d'*Eſpagny* en Picardie près de Soiſſons; d'*Eſpaigne* Bourg, près de Pontaudemer en Normandie, ſur la Rille; & d'*Eſpaigné* dans la Touraine ſur le Cher. L'opinion de Bochart, qui paroit ſi bien appuiée par les anciens, que l'Eſpagne a tiré ſon nom de l'Hebreu, שפנית *Spanija*, c'eſt-à-dire, *qui a beaucoup de Lapins*, pourroit bien n'être pas ſi inconteſtable, que les modernes le penſent. Les noms d'*Hiſpania* & *Spania* n'auroient pas été auſſi connus des anciens Auteurs Grecs, que celui d'*Iberia*, ſi c'eût été par les Phéniciens que cette Région reçut ce premier nom? Les Grecs des tems les plus reculés ne la nomment que *Iberia*; & Strabon obſerve que les Romains furent les premiers qui déſignerent indifféremment par *Iberia* ou *Hiſpania* toute la Région (1), le dernier de ces noms ne ſe donnant auparavant qu'à la partie en deça de l'Ebre (2). Elle étoit peuplée & avoit conſéquemment un nom, longtems avant que les Phéniciens, chaſſés du Pays de Chanaam par Joſué, abordaſſent en Iberie. Les Turdules prétendoient, dit le Géographe cité, avoir des monumens, des Vers, & des Loix de plus de Six mille ans (3). Ils parloient la Langue des Celtes. Ce fut en

(1) Ρωμαῖοι δὲ τὴν συμπασαν καλέσαντες ὁμωνύμως Ἰβηρίαν τε καὶ Ἱσπανίαν. &c.

(2) Ἱσπανίαν μόνην ἐκάλουν τὸν ἐντὸς τοῦ Ἴβηρος. Strab. *Lib.* 3. *Cap.* 166.

(3) Τὴς παλαιᾶς μνήμης, ἔχουσι τὰ συγγράμματα καὶ ποιήματα, καὶ νόμους ἐμμέτρους ἑξακισχιλίων ἐτῶν, ὡς φασι. Id. *Lib.* 3. *Cap.* 139.

en cette Langue qu'ils nommérent leur pays ſuivant l'uſage de ces premiers ſiécles, d'un nom qui en déſignât la ſituation le long de la Riviere, *Iſ-pan-iü*, c'eſt-à-dire, *la tête de la Riviere*, ou ſimplement *ſur la Riviere*. On ne ſauroit guères en douter, ſi à ces conſidérations l'on joint l'obſervation, que le nom de cette Riviere, & même ceux des Peuples de ce pays-là, & ceux des lieux qu'il renfermoit, dont il eſt fait mention dans les anciens Hiſtoriens ou Géographes, ſont tous Celtiques, comme je pourrois le faire voir, ſi c'en étoit ici le lieu. M. Bullet ne manquera pas ſans doute de remplir cette tâche, qui entre dans le vaſte plan de ſon Ouvrage ſur la Langue des Celtes. Mais une remarque qui ſe ſera bien préſentée au lecteur, contre l'Etymologie tirée des Lapins, c'eſt qu'il faudroit ſuppoſer qu'il y en eût dans tous les endroits de la Gaule, qui portent le nom d'*Eſpagne*, une abondance auſſi fabuleuſe que celle, que des anciens ont dit qu'il y avoit en Eſpagne. Il ne s'eſt au moins à coup ſûr jamais vû de garenne dans le Geſſenay. MEM. XV.

ESPENDES.

Ayant averti, dans l'article précédent, que *Pen* & *Pan* avoient les mêmes acceptions en Celtique, il ſeroit ſuperflu de donner ici l'explication d'*Eſ-pen-te*, ou d'*Eſ-pen-tiſc*, dont s'eſt fait *Eſpendes*. On en verra le ſens dans celui du nom d'*Eſpagnie*, & on en trouvera l'application juſte par rapport à la ſituation d'Eſpendes.

ESPINEY.

C'eſt ici encore un nom, qui, comme les deux précédens, ne ſignifie literalement que, *à la tête de l'eau*; puiſque *Pen*, *Pan* & *Pin* ont les mêmes acceptions. *Eſpenau* dans les quatre Vallées de l'Armagnac; *Eſpenoux* près de Veſoul; *Eſpenouſe* & *Eſpenoy* pas loin d'Ornans, dans la Franche-Comté; *Eſpinchel* en Auvergne à la ſource d'une Riviere près de Breſſe: tous ces Lieux ont été ainſi nommés par la même raiſon de leur ſituation, qui a fait donner le nom d'*Eſpiney* au Village dont il s'agit, placé ſur l'Arnon, & à quatre Villages de la Normandie nommés *Eſpinay*; ainſi qu'à divers autres de différentes Provinces, dont le nom commence par *Eſpin*.

MEM. XV.

ESSAU, ou ESSO.

L'une & l'autre maniere d'écrire ce nom du Village de la Rive droite du Torrent, qui coule dans l'Enfisch-thal en Vallais, dit *La Riviere.* Car *Ef-ſau*, & *Ef-ſo* en Celtique, ne diſent pas autre choſe. La *Save* s'appelle en cette Langue *Sau*; & le Pays de Wolfenbuttel a une petite riviere nommée *Soſe.*

ESSERTINES.

L'on a ſans doute cru juſqu'ici que les trois Villages du Pays de Vaud, qui portent ce nom, ont été placés en un endroit extirpé à cette fin, ou nommé *Eſſert.* Mais les deux dernieres ſyllabes font viſiblement appercevoir que le nom eſt Celtique; & que c'eſt *Ef-ſer-tin*, ou *Ef-ſer-din-iü*, qui ſignifioit à la lettre, *Le Village de l'eau rapide.* Les Ruiſſeaux qui paſſent en ces endroits, juſtifient l'explication. *Eſſertain*, & *Eſſertenne* en Bourgogne, près d'Arnay-le-Duc; *Eſſertaine* en Franche-Comté, pas loin de Gray; *Eſſertines* dans le Forez, près de Roanne, & *Eſſertine* dans le même Pays près de Montbriſſon, prouvent l'origine Gauloiſe de ces noms.

ESTANIERE.

(a) Dav. (b) Roſtr.

Tan en Celtique, eſt *du Feu* (*a*). Les Bretons s'en ſervent encore, pour déſigner cet Element (*b*). Ils diſent auſſi *Fo*, comme notre Peuple dit *Fu*, les Languedociens *Fioc*, & les Italiens *Fuoco.* Menage n'auroit pas dit, comme il l'a fait (1), que celui-ci vient de *Focus* Latin, s'il eût ſçû que les Celtes diſoient *Fo.* Il eût reflechi que le Feu a eu un nom, avant qu'on en donnât un à l'endroit de la maiſon où le feu ſe fait. Car *Focus* ne déſigne aſſurément le Feu qu'au figuré. Servius, ſeul garand ſur la foi duquel Menage avance que *Facere focum* (2), répond, au propre, à *faire du feu*, & en conclut, que *Focus* eſt ſynonnyme d'*Ignis*, n'eſt point une autorité ſuffiſante; outre que la maniere de parler de ce Grammairien, peut fort bien s'entendre là par, *faire une eſpèce de Foyer.*

(1) *Orig. della Ling. Ital.* v. *Fuoco.* (2) In Aneid. VI.

Foyer. Si *Focus* avoit dans le bon Siécle de la Langue Latine, la même acception qu'*ignis* ; que diroit-on de ce Vers d'Ovide (1) ? MEM. XV.

Aut humilem grato calfacit igne focum.

D'où que vienne *Focus*, de *Fovere*, ou du Grec Φώγω ou Φωγνύω (2), il eſt ſûr que jamais il n'eſt employé pour deſigner l'Element du Feu. C'eſt du Gaulois *Fo*, que nous tenons *Feu*, & non du Latin. L'Irlandois dit *Teinid* ; & en Breton *Tanic*, eſt un *Petit feu* (3). Ainſi *Tan-ere* en Celtique vouloit dire *Terre du Feu*, & *Eſ-tan-ere*, la terre du feu : c'eſt-à-dire, la terre brulée. Le Village dont il s'agit, pourroit s'être formé par des Gaulois, qui auroient brulé les terres pour les rendre fertiles ; il pourroit auſſi avoir eſſuié quelque incendie, qui lui eût fait donner le ſurnom de *Brulé* comme à l'un des Vitry en Champagne.

Mais il eſt plus ſimple de dire, que *Eſ-tan-iu-ar*, étoit le nom Celtique, dont on a fait *Eſtanier*, comme de *Ar-bel-au*, on a fait *Jerby* (4). *Eſ-dan-iu-ar* vouloit dire, *le Village près de l'eau.* Celui là n'eſt pas loin du Talent. *Dan* étoit bien choiſi, parce qu'il marquoit en même tems que le lieu étoit ſur une Colline. La Ville de Gaſcogne, qui porte le nom d'*Eſtan*, près d'une petite riviere du même nom, & ſur une Montagne, eſt un exemple de cette explication ; auſſi bien que le nom d'*Eſtancarbon*, en Celtique *Eſ-dan-car-bon*, c'eſt-à-dire, le Village au pied de la Colline ; ſituation de ce lieu près de la Ville de Commenges.

ESTAVAYER.

Stavan-iü-ar, vouloit dire en Celtique, *ſur la bouche de l'eau* (5). Pour *Stavan* on diſoit auſſi *Stafn*, Bouche [a]. Le Dialecte Allemand préfera ce dernier. Il nomma la Ville dont il s'agit *Stafniſc*, qu'on [a] Dav.

(1) Faſt. *Lib.* 4. *v.* 698.
(2) Voy. Voſſ. *Etymol.* v. *Focus.*
(3) Notre Peuple pour marquer qu'une perſonne occupe tout le feu en étant fort près, dit qu'elle fait le *Caſornet.* Le mot pur Celtique, *Caffunet*, eſt le Préterit de *Caffuni*, en Breton, *Couvrir le feu.* ROSTREN. v. *Feu.*
(4) Baxt. v. *Arbela.*
(5) Id. v. *Seteia.*

MEM. XV.

qu'on prononce aujourd'hui *Stäfis*. Dans les anciens titres Latins *Staviacum*. Le Dialecte Gaulois, qui aimoit à mettre une Voyelle à la tête des noms, dont une *S* étoit la premiere Lettre, ajoûta à celui-ci *Ef*, qui ſervoit en même tems d'Article. De là la différence du nom François *Eſtavayer*, avec l'Allemand. Le premier ſignifie donc *ſur la bouche de l'eau*; le dernier, *Bouche de l'eau raſſemblée* : ce qui déſigne ſimplement un lieu près de l'eau, comme cette Ville l'eſt du Lac de Neûchâtel, étant placée ſur ſa Rive droite. Ce nom ne convient pas moins au Village, qui le porte de même, ſitué ſur le Neiruz. Pour le diſtinguer de la Ville, les Gaulois le ſurnommérent *le Gibrau*, c'eſt ainſi qu'on prononce aujourd'hui. On diſoit ſans doute autrefois, *Guiprau*; ce qui ſignifioit *Bouche* & *Bec du Ruiſſeau*, ou proprement de l'eau courante. *Guippa* & *Gueppa* étoit Bouche, Bec, Viſage (*a*). Les Hongrois nomment la Bouche *Geba*. Pour *Ra* & *Rau*, qu'il déſignat le courant, c'eſt ce dont on a la preuve entr'autres dans le nom de *Raab* Ville de Hongrie, qui étoit appellée par les anciens *Arrabona*, c'eſt-à-dire, *ſur l'eau courante*. La Riviere ſur laquelle elle eſt placée, ne porte pas non plus d'autre nom que *Raab*, en Celtique *Raavon*, Riviere courante. *Gibrian* en Champagne près de Chalon, entre la Marne & un Ruiſſeau, porte un nom ſemblable, & de même ſignification que *Gibrau*, car *Rian* eſt *un Ruiſſeau*. Les Gaulois ont laiſſé dans d'autres Provinces de la Gaule des noms pareils à celui dont il s'agit. On a en Normandie ſur l'Orne, pas loin de Caen, *Eſtaviaux*; en Picardie près de Creſpi *Eſtavigny*; dans l'Angoumois près de Coſnac, *Eſtaville*.

(*a*) Baxt. v. *Iciani*.

ESTOT.

Toï, en Celtique, étoit *couvrir une Maiſon* (*b*). Les Bretons diſent encore *Toï* & *Tei* (*c*). C'eſt ce dernier que notre Peuple a retenu pour déſigner le *Toit*, qu'en Bretagne on nomme *Toen*. Ainſi *Ef* n'étant là que l'Article *le*, il ne ſignifioit que *le Toit*. Peut-être ce nom fut-il choiſi pour faire entendre qu'il ſe trouvoit dans l'endroit beaucoup de terre propre à faire des Briques pour les Toits. Il s'en fait encore dans ſon territoire. Je ne ſai ſi la

(*b*) Dav.
(*c*) Roſtr. v. *couvrir*.

la même raiſon eſt entrée pour quelque choſe dans les noms d'*Eſtaye* Village en Bourgogne, pas loin de Semur, & d'*Eſtayes* Bourg du Nivernois, près de Clamecy. Ils ne différent d'*Eſtoy*, que par leur terminaiſon en *e* & en *es*, qui pourroient être *iu* & *iſc* des Gaulois, pour marquer les Rivieres ou Ruiſſeaux ſur leſquels les lieux ſont. *Eſtoges*, nom d'un Village en Champagne près de Châlons, déſigne par *ges*, le *Gui* des Gaulois, & ſignifie donc *Le Toit près de l'eau.* Divers Lieux nommés l'*Etoile*, s'appelloient en Celtique, non *Seren*, comme les Gallois nomment *une Etoile* (*a*), ni *Ster* ou *Steren*, ainſi que les Bretons diſent (*b*), ou *Stern* des Allemans : mais *Eſ-toi-le*, qui ſignifie *le Toit petit*, ou *le Lieu du Toit* ; car *Le* peut être là pour *petit*, ou pour *Lieu.* Le Latin *ſtella* par lequel on a traduit tous ces noms là, en donne donc une explication très-fauſſe.

MEM. XV.

(*a*) Dav. (*b*) Roſtr. v. *Etoile.*

ETLISCHWANDEN.

E-tal-iſc-vvand-den vouloit dire en Celtique, *le Village de la Colline au front des eaux.* Celui-ci eſt effectivement ſur une Colline entre deux Ruiſſeaux. *Tal*, que je traduits *Front*, ſignifie auſſi *Vallée*, & *Vvand* ſignifie *eau* & *tête.* Quand on préféreroit les dernieres de ces acceptions, à celles que j'ai ſuivies, on auroit également un nom aſſorti à la ſituation du lieu.

EVIAN.

Euion eſt le pluriel d'*Eu*, qui vouloit dire *Mer*, *Iſle*, & ſimplement *Eau* (1). Les habitans du Chablais, où cette Ville eſt ſituée, nomment encore l'Eau *Evue.* Le nom d'*Aquianum*, donné au Lieu en Latin, répond donc bien au Celtique. C'eſt auſſi par *Aquianum* que Tſchudi (2) a rendu en Latin le nom de *Waſſerburg*, Ville de la Baviere ſur le Danube, dont ce nom Allemand veut dire *Forteresſe de l'eau.* Le nom d'*Eu* de la Capitale de l'Euſiois en Normandie, eſt un exemple que les Gaulois ne donnoient pas moins pour nom à un Lieu le ſingulier d'*Evion*, que ce pluriel. La Ville d'*Eu* eſt ancienne. Il en eſt parlé dans les Hiſtoriens du Dixiéme Siécle. Les

(1) Baxt. v. *Ebuda.* (2) *Deſcript. Helv.* MSC.

MEM. XV. Les uns l'ont nommée en Latin *Auga* ; d'autres *Alga*, d'autres *Aucum* ; & les Anglois *Ov* & *Ovve*. Valois (1), qui a rapporté les paſſages de ces Auteurs, en inferoit, que le plus ancien nom étoit l'un de ces derniers, dont on avoit fait *Eu* en François. Ils ſont auſſi anciens les uns que les autres. *Ov* & *Ovve* & *Oge*, étoit de de l'*eau*, dans le Dialecte Celtique des Gaulois de la Grande Bretagne (2), tout comme *Ev* étoit de l'*eau*, dans le Dialecte des uns & des autres. Cet *Oge* s'exprimoit en Latin par *Auga* ou *Oga*. Une *Oye* s'appelloit en Latin des Bas Siecles *Auca*. Cette reſſemblance a fait croire que le nom avoit quelque rapport à celui-là. Je l'obſerve, parce que nous verrons que la même idée a fait donner par quelques-uns à *Château-d'Oex*, le nom de *Château d'Oye*. Valois a conjecturé juſte en diſant que la Ville d'*Eu* fut ainſi appellée du nom d'*Aucia*, qui eſt celui de la Riviere ſur laquelle elle eſt ſituée (3). Cette Riviere, appellée aujoujourd'hui *la Bresle*, du Gaulois *Bre-liu* (Eau de la Colline) a porté celui d'*Aou*, comme celui d'*Eu*. Il étoit de l'uſage des Gaulois de donner aux Villes les plus conſiderables qu'il y eût ſur le cours d'une de leurs Rivieres un nom relatif à la Riviere. Il n'y a ſur celle-ci de Villes que *Eu* & *Aumale* ; la premiere, près de l'endroit où la Bresle termine ſon cours dans la Mer ; la derniere, près de ſa naiſſance : Auſſi *Aümal*, dont s'eſt fait *Aumalé*, vouloit dire *la tête de l'eau*. Quoi qu'il en ſoit, *Eu*, nommé ainſi par des Gaulois, qui vouloient déſigner la ſituation ſur la Riviere, ne ſignifie que *eau* ; non plus qu'*Evion*, dont on fait *Evian*, ne ſignifie que *les Eaux* : dénomination relative au Lac Leman, au bord duquel cette Ville eſt placée. *Evan*, près de St. Malo en Bretagne, fut ainſi nommé par la même raiſon. *Evange* près de Metz, & *Evanches* dans le Bugey, en ſont encore des exemples. *Eve* près de Senlis, en eſt auſſi un.

EULACH, *Riv.*

On a vû dans le *Tome I. p.* 195, les preuves que le nom de cette Riviere ſignifioit en Celtique, *Petite Riviere*.

EVO-

(1) Notit. Gall. *pag.* 56.
(2) Baxt. v. *Ebude* & *Ibernia*
(3) *Aucia* prius a fluvio videtur dicta eſſe. ID. *l. c.*

EVOLENA.

Eu-o-len, ſera entendu ſans peine de ceux qui auront lû les Articles précédens. *Derriere l'eau legère*, eſt l'explication qu'ils donneront ſans balancer à ce nom du Village du Vallais à la naiſſance de la Borne. Les Gaulois du Rouſſillon, qui nommerent *Evol* le Village de Leur, contrée dont la ſituation eſt ſemblable à celle d'*Evolena*, parloient donc la même Langue que ceux du Vallais. Le Lieu dont il s'agit, eſt auſſi appellé *Evelling*, qui déſignoit encore plus particulierement ſa ſituation. Car *Ev-vel-lin*, vouloit dire *Tête du courant de l'eau.* On a un exemple de ce dernier nom Gaulois dans *Evelle* (*Eu-vel-liu*) Village près de Baune en Bourgogne. MEM. XV.

EUVENEN.

La Riviere du Vallais de laquelle on vient de parler, la Borne, a encore fait nommer *Euvenen* par les Gaulois, ce Village placé ſur ſa rive droite. *Nen* demande d'être expliqué, *Euve* l'ayant déja été ſuffiſamment. Or Baxter a prouvé (*a*), que d'*Avon*, Riviere, les Celtes faiſoient quelquefois *nin* & *nen.* Ainſi *Euvenen* ne veut dire que, Eau de la Riviere. *Evenes* en Provence, proche d'Aix, ne ſignifie pas autre choſe. (*a*) V. *Autona.*

FAELLANDEN.

DEs Actes du Quatorzieme ſiécle (1) nomment ce Village, ſitué à l'endroit où s'écoule le petit Lac de Greiffenſee, *Vellanden.* C'eſt ici le véritable nom. *Vel-lan-den* dit préciſément en Celtique, *Village & Colline à la tête du courant.* Suppoſé qu'il falût dire *Vallanden* (l'on écrit aujourd'hui indifféremment *Faellanden* & *Fallanden* (2),) celui-ci n'en déſigneroit que mieux le lieu. Car *Vala* & *Bal* ou *Bala* étoit la ſortie d'une Riviere d'un Lac (3). *Fel* en Normandie près d'Argentan; *Felley* en Bourgogne près

(1) Ap. Hergot. *Geneal. Habsb. Ind. Geograph.*
(2) Voy. Bluntſchli *Memor.* Tigur.
(3) Dav.

MEM. XV.

près d'Avalon ; *Feline* (en Celtique *Vel-lin*, Tête de l'eau) dans le Bourbonnois sur le ruisseau de Gadouite ; & six autres lieux de différentes Provinces de France, nommés *Felines* ; sont autant d'exemples de cette dénomination, quoique moins ressemblans que ceux de *Fallencourt* en Normandie près d'Eu, & de *Fallon* en Franche-Comté près de Vesoul. Le *Fal* ou *Fel* de tous ces noms, doivent être expliqués de même. J'en dirois autant de *Falaise*, nom de la Ville de Normandie ; quoi qu'en ayent pensé Scaliger & Valois (*a*), qui croyoient que ce nom est venu des Germains, & étoit leur *Fels*, un Rocher, Falaise étant sur un Roc élevé. Mais c'est sa situation sur la petite Riviere d'Ante, qui le fit nommer par les Gaulois *Vallai-siu*, Tête de la petite Riviere.

(*a*) Notit. Gall. *pag.* 191.

FAOUX.

On prononce le nom de ce Village *Fou*. En Gallois *Ffavvyd* est un *Hêtre* (*b*) Les Bretons disent *Ffavven*, & au Pluriel *Ffav*, *Fao* : précisément comme le Peuple du Pays de Vaud, qui dit *Fau* au Singulier & au Pluriel. *De là*, dit le P. de Rostrenen *le* FAOU, *le* FAOUET, *Petites Villes*. La premiere, à huit lieues de Quimper est appellée *Fou* dans l'usage ordinaire, & c'est sous ce mot que cet Auteur en parle dans son Dictionnaire. *Ce nom*, y dit-il, *vient de* FAO, *Hêtre*. Notre Village fut apparemment ainsi nommé par la quantité de Hêtres qu'il y avoit dans son territoire. Le peuple de ce Lieu qui jusqu'ici prenoit presque pour une insulte la question, quel est le nom de ce Village ? & qui y répondoit, *Passe*, *Fou* : pourra désormais dire ce nom, sans s'exposer à de mauvaises plaisanteries, la signification n'en étant plus équivoque.

(*b*) Dav.

FARWANGEN.

Uar-vvang-gen, signifioit en Celtique, *Génération sur l'eau*. Ce n'étoit pas mal désigner un Village au bord de l'eau, comme l'est celui-ci sur le bord du Lac de Hallwyl. C'est ainsi qu'il faut expliquer *Far* à la tête de plusieurs noms de lieu des Gaules. Il signifioit *sur*, *près* (*c*). Cambden rend le nom de *Warminster*, par *Aquense Monasterium* (*d*). Celui de *Farmontier* Ville de la Brie sur

(*c*) Baxter. v. *Durnovaria*, & *Verlucio*.

(*d*) Id. v. *Verlucio*.

sur le petit Morin, étant parfaitement le même, ne peut s'expliquer que de la même façon, si *Montier* veut dire là *Monaſterium*, comme on l'a cru. Mais la ſituation du lieu près de l'embouchure d'une petite Riviere dans le Morin, fait ſoupçonner que *Mondter*, Celtique, qui dit *Bouche du torrent*, a été pris pour *Montier* François; & que *ſainte Fare*, qu'on prétend qui a donné ſon nom à l'endroit, n'eſt que le *Var* des Gaulois : ce qui feroit ſignifier au nom entier, *ſur l'embouchure de la Riviere*. Les Légendes ont ainſi canoniſé plus d'un nom Celtique. MEM. XV.

FERNEX.

Je ne déciderai point ſi ce nom étoit *Vern-ex*, Eau des Sapins ou Aunes ; ou *Vaer-en-ex*, ſur une Eau; ou *Fer-nex*, qui peut ſignifier *Eau forte*, & *Eau de la gelée*, & *Eau du Talon* (1), c'eſt-à-dire, *du pied*, ſavoir du Mont Jura, au pied duquel eſt ce lieu, à la naiſſance du ruiſſeau qui tombe à Gentou dans le Lac Leman. C'eſt de l'une de ces manieres qu'il faut expliquer *Fer*, qu'on voit à la tête d'un grand nombre de noms de lieux des Gaules. Par exemple, celui de *Ferrete*, ancien Bourg du Suntgau, dont les Seigneurs paroiſſent ſouvent dans l'Hiſtoire de la Suiſſe. *Ver-re-tiſc*, ou *Verrit-iu*, dont on a fait en Allemand *Pfirt*, ne vouloit dire qu'*à la tête du cours*, ou ſimplement, *près du courant de l'eau*. Fernex eſt ſur la Verſoy naiſſante. Quarante-trois lieux indiqués dans le Dictionnaire de la France portent le nom de *Ferriere*, *Ferrieres*, ou *la Ferriere*. Ce nom fait d'abord préſumer qu'il leur a été donné par quelque raiſon concernant le *Fer*. Mais de ce qu'on a des preuves à l'égard de l'un ou de l'autre de ces Lieux, que des Mines de Fer, qui s'y trouvoient autrefois, les firent appeller *Ferrariæ*, comme on le fait de *la Ferriere* en Dauphiné, près de l'Iſere, il n'en faut pas conclurre, ainſi qu'il paroit que le penſoit Valois (2), parlant de *Ferrieres*, Ville du Gâtinois, que tous les endroits de ce nom le doi-

(1) Davies indique toutes ces acceptions de *Ffer*. Celle de *Vaer* & *Ver*, pour *ſur* & *près*, a été juſtifiée plus d'une fois ci-deſſus. *Ex*, on l'a vû auſſi, étoit une des manieres dont *iſc* a été exprimé. On écrit quelquefois *Fernais* & *Fernay* : nouvelle preuve de la ſignification d'*ex*. Car il eſt bien certain que *ay* & *ais*, eſt *Eau* & *Riviere*.

(2) *Ferrariæ* à re nomen videntur inveniſſe. *Notit. Gall.* p. 192.

MEM. XV. vent à cette même cauſe : car c'eſt ſa poſition ſur la petite Riviere de Clavri près le Loing, qui fit nommer cette Ville *Vaer-ri-ere*, qui ne ſignifie que *ſur le ruiſſeau du diſtrict.* Un lieu dont on croit que Clovis fonda l'Abbaye, ne portoit aſſurément pas alors un nom François. Et le nom de *Ferreriæ*, qu'il a dans une Conſtitution de Louis le Débonnaire de l'an 817. & que Valois, prévenu qu'il devoit faire mention du Fer, vouloit qui ſoit *Ferrariæ*, n'a point l'air d'être fautif ; mais bien de rendre le Celtique, où il ne s'agit pas de Fer.

FETIGNYEZ.

On prononce *Fetigny*. Le territoire de ce Village ſe retrecit en forme de cul de ſac, entre des Collines & la Broye. *Fettan* en Celtique, étoit *un ſac* (*a*.) Ainſi *Fettan-iſc*, diſoit ſac de la Riviere. Mais il eſt plus ſimple de dire, que *Ven-tin-iu* eſt le vrai nom impoſé par les Gaulois, & qui ſignifioit, Village de la tête de l'eau, ou ſur l'eau. Tout comme *Feterne* du Chablais fut apparemment nommé *Ven-tern-iu*, parce qu'il eſt ſur un torrent : *Fern* eſt torrent. *Feſtigny* en Bourgogne proche de Coulange, eſt ſur l'Yonne. Le voiſinage de la Marne a fait nommer *Feſtigny* un Village près d'Epernay en Champagne ; & c'eſt la ſituation entre deux bras de la Valouſe, qui ſe joignent près de *Fetigny* en Franche-Comté, qui fut cauſe que les Gaulois lui donnerent le même nom, qu'à celui dont il s'agit.

(*a*) Dav.

FISCHINGEN.

Ce ne peut pas être l'abondance du poiſſon dans cet endroit de la Turgovie, qui l'aura fait nommer en Allemand *Fiſchingen*, qu'on a rendu en Latin par *Piſcina*, dans l'idée que le nom étoit Allemand ; concluſion qui n'excluroit pourtant pas l'origine Celtique. Car il eſt fort incertain ſi les Celto-Scythes, qui nommoient un Poiſſon *Fisk*, les Anglo-Saxons *Fiſc*, les Francs *Fiſg*, avoient mieux conſervé le mot de la Langue mere commune de tous les Dialectes des Celtes, que les Gaulois (1), qui diſoient *Pyſg* & *Peſg*, ſoit *Peſc*, comme on

(1) Ce qui me fait penſer que ce mot ne vient pas originairement des Celto-Scythes, c'eſt qu'aucun de ceux dont ſe ſervent les Peuples de l'extrémité de l'Europe vers la Scythie, pour déſigner un *Poiſſon*, ne reſſemble le moins du monde à *Fisk*. Les Calmuques Mongales diſent *Tsagaſſun* : les Tzecker de la Dace *Hall* : les Courlandois & Livoniens, *Kalat*. STRAHLENB. *Tab. Pol.*

on dit encore en Bretagne (*a*); ou que les Irlandois, qui disent *Jasg*, dans lequel on reconnoit la même origine. Il est au moins beaucoup plus probable que le Gaulois est la source du Latin *Piscis*, qu'aucun des mots Grecs ou Latins, d'où les Etymologistes le font descendre (*b*). Mais ce n'est point ce mot qui fut mis à la tête du nom que j'ai ici à expliquer. C'est *Vischinum* que ce nom est écrit, dans le plus ancien Diplome qui en fasse mention entre ceux qu'a publié le P. Hergot (*c*) : il est de l'an 1270. C'est ce nom que, dans le même siecle, on traduisit par *Piscina* (*d*), parce qu'on ne savoit pas ce que signifioit *Vis-cin-on* Celtique, véritable nom de l'endroit, lequel vouloit dire, *Hommes de la tête de l'eau*. Car *Vis* est *Homme de cœur* (*e*), & *cin*, de même que *cen*, que nous avons déja expliqué plus d'une fois, *Tête*. Ce lieu est sur la Murg, à deux heures de chemin de la source de cette Riviere. Stumpf ne mettoit point d'*f* à ce nom; & l'écrivoit toujours *Vischingen* (*f*). La tradition qui établit, que ce lieu servit de refuge aux Chrêtiens persécutés sous Trajan (*g*), lui donne une ancienneté, qui, de même que son nom, le met en droit d'avoir place dans notre Carte. C'est par un changement pareil de celui de *Vischingen*, en *Fischingen*, que *Fescam*, nom de la Ville de Normandie, sur le bord de la Mer, rendu en Latin par *Fiscamum*, & *Fiscanum*, dès le septieme siecle (*h*), s'est produit du Celtique *Visc-cam*, ou *Viscan* : Le premier ne signifioit que *courbure de l'eau* : Il y a un Port qui fut designé par cette figure. Le dernier vouloit dire *à la tête de l'eau*, ou simplement *sur l'eau*. Cette Ville est à l'embouchure d'une petite riviere dans la Mer. Ce changement de *Visc* Gaulois en *Fisch* dans quantité de noms par le Dialecte Allemand, a fait croire que le Poisson étoit entré pour quelque chose dans le choix de ces noms, quoique ce mot y designât uniquement *l'eau*, près de laquelle ces lieux étoient placés. Nous aurons occasion d'en voir d'autres exemples.

MEM. XV.

(*a*) Rostren. v. *Poisson.*

(*b*) Voy. Voss. *Etymol.* v. *Piscis.*

(*c*) Geneal. Habs. *Tom.* 3. *p.* 422.

(*d*) Voy. ibid *p.* 472 un Titre de l'an 1277.

(*e*) Baxt. v. *Cengi.*

(*f*) Voy. *Chronic. Lib.* 5. *cap.* 26.

(*g*) Bucelin. *Chronol. Constant.* ad A. C. 104.

(*h*) Vales. *Not. Gall. p.* 195.

FLAAWYL.

Le nom de ce Village du Toggembourg près de la Glatt, ne signifiant rien en Allemand, c'est au Dialecte des Gaulois qu'il faut recourir pour l'entendre. *Ui-Lav-vyl*, disant en cette Langue *Vil-*

MEM. XV.

lage à la main de l'eau, car *Law*, étoit *main* (*a*); & l'Irlandois dit encore *Lam* & *Laim*; la situation du lieu se trouvoit bien marquée pour les Gaulois, qui usoient volontiers de cette façon de marquer le voisinage d'une eau, ainsi qu'on peut le voir par des exemples dans Baxter (*b*). Qu'on explique de cette façon les divers endroits de la France, qui commencent par *Fla*, particulierement *Flavigny*, dont il y a sept en diverses Provinces, on trouvera que la situation en est bien designée par cette explication. On y trouvera entr'autres la véritable signification du nom de Flamands, dont Valois avoue qu'il ignoroit l'origine (1). S'il eût entendu le Celtique, il auroit reconnu cette Langue dans *Flamiones*, φλαμίονες, nom que Nicetas Historien Grec du Treiziéme Siécle, & dont ce Savant rapporte les termes, donne aux Gaulois de la Flandre. On sait que les Grecs des bas Siécles aimoient à mettre une lettre à la tête des mots étrangers qui commencent par des Labiales. *Lam-üion* en Celtique, vouloit dire *main* ou *pointe des eaux*. Nous venons de voir que les Irlandois appellent la main *Lam* & *Laim*. Les Gaulois de la Bretagne nomment *Lemm* toute *pointe*, ce qui est aigu. Et c'est de là que fut formé *Lamen* des mêmes Gaulois, d'où se fit *Lame* en François, & *Lamina* Latin (2). Or la Flandre *Flaminguante* est bien *à la main & à la pointe des eaux*. Ce dernier nom le dit comme *Lamion*. Car *Lamen-wand* signifie la même chose, puisque *wand* étoit *eau*. Et s'il est vrai, comme Valois le pensoit, que le nom de *Flandre* lui ait été donné, parce que Bruges, qui, selon ce Savant, étoit son principal Bourg, s'appelloit *Flandria* (en Celtique *Lan-tria*, c. à d. *habitation à la main de l'eau*;) l'origine de ce nom nous sera connue, comme celle de *Flamens*. Les Celtes disoient *Laon* & *Lan*, pour la *main*, aussi bien

(a) Dav. & Rostren.

(b) Voy. le Glossaire de cet Auteur. v. *Lagentium.*

(1) A *Flandria* autem vocabulum *Flamiones*, *Flamengive*, aut *Flamenci* deduci non potest. Itaque ejus nominis ethnici originem penitus mihi ignotam esse profiteor : cùm ut Flandria nostris *Flandre*, aut *Flandres* dici solet ; sic Flandrensis *Flandrois*, potius quam *Flaman* vocari debere videatur. *Notit. Gall. p.* 196.

(2) C'est ce même mot dont, en y ajoutant l'*F*, les Gaulois firent celui de *Flamm*, pour designer *la Flame :* terme très ancien des Gaulois de la Grande Bretagne, dit Davies : *Est vetusta vox Br.* Les Bas Bretons l'ont conservé. ROSTREN. v. *Flamme.* Il est à observer, qu'en Hebreu להב *Lahav*, signifie *Lame* & *Flamme*. Le nom de *Flammette*, donné à une espece de Lancette, dont on saigne, renferme les deux idées de *Lame* & de *Pointe aiguë*, comme la Flamme.

bien que *Lav* & *Lam* (*a*). Et c'eſt par là auſſi qu'on entendra le nom de *Laon*, Ville de Vermandois, qui ſignifie ſimplement *à la main de l'Eau :* car ce nom étoit *Lav-on*, comme il paroit par le Latin *Laudunum*, qui marque encore que la Ville eſt, ainſi qu'elle l'eſt en effet, ſur une Colline, ou une butte, d'où ſort la petite Riviere de Lette. Ces explications enlevent à des Romains l'honneur d'avoir fondé quelques Villes ou Bourgs, comme *Flavigny* en Berri, & *Flavigny* en Bourgogne, qui, ſelon Valois, doit ce nom à un *Flavinus*, ainſi que *Flay* du Beauvoiſis doit tenir le ſien d'un *Flavius*. Mais rendre aux Gaulois ce qui leur appartient, eſt une juſtice qu'on eſt obligé de faire, plutôt que d'attribuer, contre toute vraiſſemblance, à des étrangers d'une même Famille qui ne venoient dans les Gaules que pour s'y enrichir, la fondation de quantité de lieux du même nom en diverſes Provinces.

MEM. XV.

(*a*) Roſtren.

FLUELEN.

D'Anciens Actes publiés par le P. Hergot (1) nomment ce Lieu qui a un Port ſur le Lac de Lucerne, *Flolen*. Les Celtes deſignoient les *Flots* par *Flu* & *Flo*. Les doutes que M. Wachter (2) témoigne d'avoir ſur l'ancienneté de cette acception, étoient, ce me ſemble, ſuffiſamment prévenus par les exemples qu'il en donne, tirés de diverſes Langues du Nord, Dialectes de la Celtique. Ces doutes auroient, ſans doute, diſparu, s'il avoit vû dans le Dictionnaire du P. de Roſtrenen, que les Bretons ont toujours dit *Flodt*, comme le François *Flot*. Nous verrons, dans l'Article ſuivant, un autre nom de l'Helvétie, où *Flu* a la même ſignification. Pour *Len*, qui termine *Fluelen*, nous avons eu occaſion de prouver, qu'il deſignoit une *eau pleine* (3). Ainſi la ſituation de ce Village ſur un Lac répond à la dénomination. La conniſſance de cette acception de *Flue*, fait entendre pourquoi les Gaulois donnerent à l'embouchure d'un des bras du Rhin le nom, que les Latins ont rendu par *Flevum*, & que le grand Lac qui s'y eſt formé, a conſervé

(1) Geneal. Habsb. *Ind. Geogr.*
(2) Gloſſar. Germ. v. *Flu.*
(3) Baxt. v. *Durolanis.*

MEM. XV.

ſervé par le nom de *Vliet* ou *Fliet*, qu'il porte. On ſaura ce que ſignifient tant de noms de lieux des Gaules, à la tête deſquels eſt le mot *Felu* ou *Flo*, ou *Fli* ou *Flu*. Entr'autres celui de dix-huit de ces Lieux nommés *Fleury*, & qu'on a cru juſqu'ici devoir ce noms aux Fleurs: pendant qu'il ne ſignifie que *Flot*, *Onde*, *Eau* & *Riviere*, ou *Ruiſſeau*. Auſſi tous ces lieux ſont-ils placés ſur quelque Eau. Je ne citerai que ceux qui commencent comme le nôtre par *Flu*; ſavoir *Flumeſnil* en Normandie, près d'Andely; *Fluquiers* en Picardie près de St. Quentin, *Flurieux* en Breſſe; *Flus* en Picardie, pas loin de Peronne; *Fluy* dans la même Province près d'Amiens.

FLUMENTHAL.

Man & *Men* vouloit dire *Lieu*, *Place*, où l'on eſt établi (1). Il ne reſtera donc, après ce que l'on a pu voir dans l'Article précédent ſur le mot *Flu*, aucune difficulté à traduire le nom de ce lieu d'une Vallée ſur l'Are, par *Place de la Vallée de la Riviere*; à moins qu'on ne préfere de croire que *Flu-min-thal*, étoit le véritable nom. Il ſignifieroit *Vallée de la bouche de l'eau courante.* Le Ruiſſeau, qui y paſſe, & ſe jette en cet endroit dans l'Are, aſſure cette explication.

FOUNT.

Le nom de ce Château & Bailliage du Canton de Fribourg ſur le Lac d'Iverdun, peut ne ſignifier que *Fond.* Les Gaulois écrivoient *Fount*, comme on écrit encore en Bretagne. Ils diſoient *Founta*, ainſi que notre Peuple dit *Fonda*, Fonder (2). Mais le nom en queſtion ſe trouve auſſi écrit *Funt*, dans des Actes anciens, & on prononce *Fon.* Cette remarque préſente une autre explication. *Ffun* en Celtique, étoit l'Haleine, la Reſpiration (*a*). L'Elevation du Château dont il s'agit, où l'on ne ſauroit monter, ſans reprendre haleine plus d'une fois, pourroit bien lui avoir fait donner ce nom.

(*a*) Dav.

(1) Baxt. v. *Manapia.*

(2) Roſtren. v. *Fond.*

FRETE-

FRETEREULE.

MEM. XV.

Frau & *Freu*, eſt *Flus, qui coule* (1). Ainſi *Fre-te-reu-liu*, vouloit dire, Maiſon, Habitation de l'eau qui coule rapidement. Ce n'eſt pas mal deſigner ce lieu du Pays de Neuchâtel ſur la Reuſe. Combien de noms des Gaules à la tête deſquels ſe trouve *Fre* ou *Fra*, ou *Freu*, ſeront expliqués différemment qu'on n'a fait juſqu'ici, mais comme ils doivent l'être, en donnant à ces mots la véritable ſignification, qui vient d'être indiquée? *Fretemeule*, ne differe de *Fretereule*, que par une lettre. On l'a traduit en Latin par *Fracta mola*, Meule rompue. *Fre-te-meul-eu*, ſignifioit pourtant *Habitation à la tête de l'eau qui coule*, ou ſimplement, ſur l'eau qui coule. *Meul*, *Mel*, *Mael*, étoit *Tête*; nous l'avons déja prouvé. Ce Lieu en Picardie, à peu de diſtance d'Amiens, eſt ſur le Ruiſſeau de Viſmes. *Freteval* s'eſt traduit par *Fratrum Vallis*, comme *Freville*, par *Fratrum Villa*. Cependant le premier, nom d'un Bourg de la Beauſſe ſur le Loir, ne veut dire qu'Habitation de deffenſe de l'eau, & le ſecond, Village de l'eau. Ce dernier eſt en Normandie ſur un grand Marais, ſur lequel on paſſe en bâteau.

FREUDENBERG, FREUDNAW, FREUDWYL.

On ne s'eſt pas moins trompé ſi l'on a penſé, que *la Joye*, en Allemand *Freude*, a eu quelque part au choix de ces noms, que ſur l'idée qu'on s'eſt faite de la ſignication de ceux qui ont été expliqués dans l'Article précédent. *Freu*, dans ces trois noms, que j'ai pris enſemble par cet endroit, n'eſt que le Celtique indiqué, qui y ſignifie *Humeur qui coule*, *Eau*. Sur ce pied-là *Freu-den*, qui ſe trouve tout au long dans le premier, & dont *den* eſt abregé dans les deux derniers, doit être rendu par *Village de l'Eau*. Et l'on ſait par ce qui en a été dit ci-deſſus, la ſignication de *Berg*, de *Wyl*, & de *aw*. Qu'on examine après cela la ſituation de ces Lieux. On verra *Freudenberg* ſur la Töſs; *Freudnaw* ſur la Reuſs, & *Freudwyl*, ſur un Ruiſſeau, qui tombe dans le Lac de Greiffenſee près de la Ville de ce nom.

(1) Id. & Baxt. v. *Fraxula*.

FREYEN-

MEM. XV.

FREYENWYL.

C'eſt ici encore un de ces noms auxquels l'on trouveroit une ſignification bien différente de la véritable, en les expliquant par le Dialecte Allemand. Il le fairoit traduire par *Village des Libres.* Je ne conteſterois pas que des Lieux dont le nom Allemand commence par *Frey*, comme *Freyenſtein*, autrefois Château fort dans le Canton de Zurich, n'euſſent été ainſi nommés, parce qu'ils étoient la demeure des Gentilshommes Libres qui les avoient bâtis. Je ne conteſterois pas non plus que des Hommes de Libre condition qui auroient formé un Village, ne l'euſſent pû nommer en Allemand *Freyenwyl.* Mais j'eſtime qu'à moins d'avoir des preuves de la fondation du Village, ou de la condition privilégiée des habitans, par deſſus ceux de leur ordre, il n'y a pas lieu de préſumer que ce ſoit là la véritable ſignification du nom, quand, en l'expliquant par le Dialecte uſité dans le Pays avant que l'Allemand ſeul en fut la Langue, on lui trouve un ſens aſſorti à la ſituation à laquelle les Gaulois avoient accoutumé d'adapter les noms qu'ils formoient. Cela étant, il me paroit que *Freyenwyl*, ſitué ſur la Riviere nommée Surb, doit être expliqué comme *Frey-on-wyl* Celtique, qui vouloit dire *Village de l'eau qui coule.* On a des preuves que les Gaulois employoient ce mot *Frey*, dans le même ſens que *Freu*, pour des noms de lieu, dans celui de *Frey*, ou *la Frey*, que porte un Village du Dauphiné, ſur un grand Etang, formé par une petite Riviere qui ſe jette dans le Drac : *Freiſſengeas* Bourg du Perigord près de Perigueux : *Freigné*, Bourg près d'Angers, ſur le Maine. Pluſieurs endroits en diverſes Provinces, où certainement la Langue Allemande n'a jamais été en uſage, nommés *Freiſſinet*, ou *Fraiſſinet*, tous lieux ſur quelque Eau. Il eſt vrai que ce nom de Fendroit entre Fréjus & le Canet, appellé le *Val de Freinet*, fameux par le ſéjour, qu'y firent les Saraſins au dixiéme Siécle, eſt expliqué par Valois (*a*) ſur le Latin *Fraxinetum*, comme ſi *Freinet* vouloit dire *Freſne.* Mais le nom de cet Arbre en Gaulois, étoit *Onnen* (*b*), & *Ounnen* (*c*). Et *Fraxinetum* avoit été choiſi pour exprimer en Latin le Gaulois, par des Hiſtoriens que trompa la

(*a*) Notit. Gall. *p.* 211.
(*b*) Dav.
(*c*) Roſtren.

la reſſemblance de *Freſne* avec *Freinet*, qu'ils n'entendoient pas. C'eſt le voiſinage de la Mer & les Rivieres qui coulent dans ce Diſtrict, qui le firent nommer FREI-NED, *Humeur*, *Eau*, *qui coule.* MEM. XV.

FRIENISBERG.

On trouve ce nom écrit auſſi *Freinisberg.* L'une & l'autre de ces manieres donne également la même explication. Le Nez, qui en Gallois s'appelle *Froen* (*a*), eſt nommé en Bretagne *Fry* (1). Ainſi *Fri-nen-iſc-berg*, veut dire, *l'Eau du Nez de la Montagne.* L'endroit eſt ſur une hauteur & un Ruiſſeau. Edouard Luid a obſervé (2), qu'entre les noms des parties du Corps Humain, que les Celtes donnoient à celles des Montagnes, le nom du Nez étoit un de ceux qu'ils n'employoient guères que dans les noms compoſés. C'en eſt ici un exemple (3). (*a*) Dav.

FRIMETTINGEN.

Fri-mae-din-gen ne ſera pas difficile à entendre, pour ceux qui auront vû dans l'Article *Freudenberg*, que *Fry*, comme *Freu*, veut dire *Liqueur qui coule.* Les autres mots ont été expliqués déja trop ſouvent ici pour y revenir. Génération, Famille, de la campagne, ou du champ de la Colline de l'eau, ſera l'explication qu'on donnera au nom de ce Village ſur la Kiſen.

FRUTINGEN.

Ffruvd en Celtique veut dire un *Détroit & un Torrent* (*b*). Le premier déſigne déja un paſſage étroit. Cependant *ingen* pourroit (*b*) Dav.

(1) Roſtren. *de là* Frimouſe.
(2) *Adverſar.* ap. Baxter. *p.* 269.
(3) Les Annales de France diſent que *Fronſac*, à cinq Lieues de Bourdeaux, fut bâti par Charlemagne. Des modernes ont avancé, que ce nom doit ſignifier *Fraus Saracenorum.* Valois a refuté cette conjecture par rapport aux Sarrazins. *Notit. Gall. p.* 212. Mais il voyoit là *Front* auſſi-bien que les autres, & n'expliquoit point *Sac.* Charlemagne conſtruiſit le Château; mais il ne donna pas le nom au lieu, qui s'appelloit déja *Frontiac*: les Annales le nomment *Frontiacum.* Or *Fron-ti-ac* en Gaulois ſignifioit *Maiſon du Nez de l'Eau.* C'eſt-à-dire, Maiſon ſur une éminence près de l'eau. Fronſac eſt ſur une hauteur entre la Dordogne & l'Elle.

MEM. XV. roit encore exprimer là le peu d'eſpace qu'il y a dans la Vallée de *Fruttingen* pour le paſſage le long du Torrent de la Kandel. Mais on peut auſſi former ce nom de *Fruw-din-gen*, & l'expliquer par Génération de la Colline du Torrent. Ce qui ne déſigneroit pas mal le lieu, qui a donné ſon nom à la Vallée. Cette ſignification de *Frwd* Celtique ſervira à faire entendre divers noms de Lieux des Gaules, qui commencent par *Fru*, ou *Fro* ou *Frov*, qui repréſentent ſans doute tous également le Gaulois *Frwd*.

FULLIENS.

Baxter a obſervé (1) que *Ful* diſoit la même choſe en Celtique, que *Bel*, & ainſi, déſignoit dans les noms, un Lieu *à la tête, au-deſſus, près* de la choſe indiquée par le reſte du nom. *Fulliant* ſignifioit donc, à la tête de l'Eau courante (2), ou ſur la Riviere. Ce Lieu eſt à la droite du Rhône ſur la Montagne au pied de laquelle ce fleuve coule plus haut que Martigny en Vallais. C'eſt le même nom que *Vully* & *Vulliens*, qui auront leur Article ci-après. Un endroit dans le Jurat ſur le Chemin de Lauſanne à Cugy, eſt nommé *Fouliu*. C'eſt encore *Ful-liu* des Gaulois. La Mebre coule au fond du Vallon ſur lequel cette habitation eſt placée. Il ne faut pas expliquer autrement *Ful* dans les noms de *Fulaine* en Picardie près de Creſpi; de *Fulia* dans le Bas Languedoc près de Narbonne; de *Fultot* près de Caudebec en Normandie; de *Fulvy* en Champagne près de Tonnere.

FURT.

Nous avons dit ſur le nom *Dietfurt*, que *Fard* en Celtique ſignifioit *Paſſage*, *Chemin* (*a*). On ne conteſtera pas que *Furt* ne ſoit le même mot. *Francfurt*, nom Allemand, expliqué par *Paſſage des Francs* (*b*), eſt en François *Francfort*. Les deux endroits de l'Helvétie, qui portent le nom de *Furt*, ſont ſur des Rivieres qu'on y paſſe: l'un dans le Toggenburg ſur le Neccar; l'autre dans le Canton de Zurich ſur la Töſs.

(1) V. *Bulæum.* (2) Liant. *Fluctus*, *Fluentum*, *Mare.* Dav.

FY.

MEM. XV.

Si les Celtes avoient eu des *Fiefs*, comme l'ont penſé des Savans, dans l'idée que les engagemens des *Soldurii* Gaulois, envers les Seigneurs qui les employoient en guerre, approchoient beaucoup de ceux des Vaſſaux, le nom du Village, dont il s'agit, pourroit faire préſumer qu'il étoit un Fief des Gaulois. On le trouve écrit *Fié* & *Fiez*. Et le Caron (1) a avancé, que *Fief* étoit tiré de *Fié*, pour faire connoître que c'étoit un bien *confié*, & par rapport auquel le poſſeſſeur devoit être *Fidele* au Seigneur de qui il le tenoit. *Feiz*, *Fez* & *Fé*, dans la Langue des Gaules, étoient effectivement *Foi*, *Perſuaſion* & *Fidélité* (2). Nôtre Peuple dit *Fey*, pour Foi & Fidélité. C'eſt de *Fé* que s'eſt fait *Feal*. Mais ce n'eſt pas là le nom que les Gaulois ont donné en leur Langue aux Fiefs qu'ils ont vû établir chez eux. Ils les ont appellés *Dalc'h*, *Dalh*, *Douar* (3): c'eſt-à-dire, *Portion*, *Terre*. Ils n'avoient donc auparavant aucun nom attaché aux biens de cette nature. Ainſi il faut chercher une autre Etymologie au nom du Village en queſtion. Les Dialectes Celto-Germaniques la fourniſſent dans les mots de *Fi*, *Fiot*, *Fih*, *Fée*, qui vouloient dire, Poſſeſſion, Biens, Argent, & ſpécialement *Bétail*, comme *Vihe* en a conſervé l'acception en Allemand (4). Le Village de *Fy* a toujours été favorablement ſitué pour y nourrir du Bétail. Qu'on ne croye pas, du reſte, qu'en tirant ainſi des Dialectes Germaniques l'explication de ce nom, l'on attribue à des Germains d'en avoir été les auteurs. *Fiac* Bourg du Haut Languedoc pas loin de Caſtres, (en Celtique *Fi-ac*, Poſſeſſion de l'Eau): *Fiancée*, (en Celtique, *Fi-an-cae*, Poſſeſſion près de la Roche) dans le Dauphiné, près de Valence: *Fié*, Bourg dans le Maine près du Mans; & *Fyé* en Champagne près de Tonnerre, ſont des exemples que les Gaulois nommoient ainſi de leurs Villages.

(1) *Comment. ſur la Coutume de Paris:* Art. *des Fiefs.*
(2) Roſtren. v. *Foi.*
(3) Id. v. *Fief.*
(4) Voy. Wacht. v. *Vihe.*

GALTERN Village, & Riviere.

MEM. XV. NOUS avons eu occaſion de dire (1) que *Tern*, en Celtique, vouloit dire, *Riviere*, *Torrent*. Le témoignage du Savant Baxter, dont la Langue maternelle étoit la Celtique, puis qu'il étoit de la Comté de Cornouaille en Angleterre, eſt une autorité qui ne ſauroit laiſſer de doute là-deſſus. Après avoir remarqué (2) que *Dür* & *Tren* ſont ſynonymes, & que ce dernier eſt le *Rino* des Gots, qui ſignifie *Riviere* ou *Torrent*; Baxter dit ailleurs (3), que *Tern* eſt le même mot que *Tren*; & que le premier eſt le nom de la *Tern* (4), Riviere de Cornouaille, appellée en Latin *Ternius*, ainſi que *Trinius* & *Drinius*. Ajoutés à ce témoignage les exemples rapportés dans les Articles cités au commencement de celui-ci, ils convaincront que ce mot Celtique étoit en uſage dans toutes les parties de l'Europe où il y a eu des Gaulois établis. Il ne ſera donc point douteux que *Gal-tern* ne veuille dire *Torrent* ou *Riviere des Gaulois*, ou *Fort du Torrent*, ou *Station du Torrent*. En effet *Gâl* vouloit dire, Eſpace où l'on combat, borne, but, ſtation (5); *Gall*, un Gaulois, un Habitant des Gaules (6), & *Gwal* un Mur (7), une Fortereſſe (8). On ne ſera point ſurpris que les Gaulois euſſent donné le nom de leur Nation à une Riviere, ou à un Lieu, ſi l'on s'en rappelle des exemples. *Gallardon*, Ville entre Chartres & Nogent-le-Roi, ſignifie litéralement, *Gaulois ſur la Colline*, ou *Fortereſſe ſur une Colline de Gaulois*: c'eſt certainement ce que diſoit *Gall-ar-don*; à moins que *Don* ne ſoit là pour *Tonn*, onde, eau, & ne déſigne le ruiſſeau de Voile ſur lequel eſt cette Ville. *Château Gaillard* de Normandie, en Latin

(1) Art. *Affholteren*, & *Dinnere*.
(2) V. *Lugatrena*.
(3) De voce *Tren* nos ſupra diximus. Hæc aliâ quadam loquelâ *Tern* dicebatur; unde & in Cornaviis *Ternius* fluvii nomen, ſicuti alias *Trinius*, ſive *Drinius*. BAXT. v. *Portus Maduræi*.
(4) Baxt. v. *Sabriana*.
(5) Gâl, *ſtadium*, *meta*, *ſtatio*. DAV.
(6) Roſtren. v. *Gaulois*.
(7) Dav.
(8) Baxt. v. *Calava*.

Latin *Caſirum Gallardum*, étant ſur un Rocher élevé, déſignoit par ſon nom *Gall-ard-don*, une Fortereſſe des Gaulois ſur une hauteur, *ard* voulant dire *haut*. Il n'y avoit rien dans ce nom qui eût rapport à *Gaillard* François. Mais ſuppoſé que cela fût, ainſi que Valois le penſoit (*a*), *Gaillard* eſt auſſi Celtique. Bochart étoit dans l'idée que les Latins l'avoient emprunté des Gaulois, pour former leur *Galiarii*, *Galearii*, nom qu'ils donnoient aux Priſonniers de Guerre Gaulois (1). Mais le P. de Roſtrenen en indique l'étymologie, en diſant que ce terme eſt compoſé de deux mots Gaulois, *Gae*, Gai, Joyeux, & *Art* naturel, nature. Quoi qu'il en ſoit, divers autres noms de lieux de la France, qui commencent par *Gal* ou *Gail*, doivent s'expliquer ainſi que j'explique ce mot dans *Galtern*. Le nom de la Ville de l'Albigeois appellée *Gaillac*, & en Latin *Galliacum*, eſt *Gall-ac* des Celtes, (Ils prononçoient les *ll* mouillées,) qui vouloit dire *Eau* des Gaulois. Cette Ville eſt ſur le Tarn. Son nom eſt le même que celui de *Galac*, que porte un Village de la Comté de Commenge, pas loin de ſa Capitale. On ſait que *Gall* & *Vall*, & *Wal*, ſont le même mot. Donc tous les noms, où ſe trouvent ces deux derniers (la Belgique & l'Angleterre en ont pluſieurs, & nous en verrons quelques-uns dans l'Helvétie) déſignent des lieux aux *Gaulois*, dont le nom aura encore ſon Article ci-après. MEM. XV.

(*a*) Notit. Gall. *pag.* 215.

GAMOR, Mont.

J'ai donné ci-deſſus (*b*), des preuves que *Cam*, en Celtique, ſignifioit *Courbe*, *Courbure*. C'eſt ainſi que Baxter explique ce mot en pluſieurs noms (*c*). Qu'on dît indifféremment *Cam* ou *Gam*, c'eſt ce que l'uſage du *G* pour le *C*, & reciproquement, autoriſe à croire; mais que *Krumm*, & *Grumm*, faits de *Cam*, par le dialecte Allemand, juſtifient pleinement. L'Article cité contient des exemples de lieux ſur des Rivieres ou Ruiſſeaux, qui ſerpentent, ou ſur quelque courbure du bord d'un Lac ou de la Mer, dans le nom deſquels ſe trouve *Cam* ou *Cham*, pour déſigner cette figure, ou le cours des Rivieres. Ce *Cam* eſt écrit dans d'autres noms *Gam*. Témoin le *Gambon*, Ruiſſeau du Vexin en Normandie, environné d'une grande quantité

(*b*) *Pag.*

(*c*) *Cambodunum: Camboritum: Camulodunum: Camuloneſſa.*

(1) BOCHART. *Chan. Lib.* 1. *cap.* 42. Ce Savant trouvoit ce nom dans l'Hebreu גליר *Galiar*, un Goujat.

MEM. XV.

quantité de Vallons, entre lesquels il serpente. Aussi *Gambon*, veut-il dire *Eau courbe*, ou *Eau de la courbure*; & *Gambon*, Courbure du pied du Mont. Divers noms de lieux, qui commencent par *Gam*, doivent être expliqués de cette façon. Par exemple, *Gamache*, Bourg en Picardie, sur la Bresle, veut dire, Eau courbe. On ne voit pas d'autre signification à *Gamay*, en Beauce, près de Dreux, & à *Gamay* en Bourgogne, sur un Ruisseau, près de Baune. Il est vrai que s'il faut expliquer le nom de *Gamache*, comme l'explique Valois (*a*) par la maniere dont l'a rendu en Latin Audoene, Auteur de la Vie de St. Eloy de Noyon, qui appelle cet endroit *Gamapium*, & qu'on croie ce nom moitié Latin & moitié Gaulois, il faudra dire avec le même Valois, que *apium* a été changé en *ache*, nom de cette plante en François, & qu'ainsi c'est de l'*Ache* que *Gamache* tire son nom. Mais c'est *Gam-a-by* Celtique, sur lequel Audoen forma le Latin *Gamapium*, & il signifioit *Bourg de l'Eau courbe*; c'est-à-dire, précisément la même chose que *Gam-a-cae*, qui veut dire, *endroit fermé de l'eau courbe*, & dont s'est fait *Gamache*. On a déja vû plus d'un exemple de lieux désignés en Gaulois par des noms Appellatifs, qui ressembloient assez au nom Propre, & donnoient la même idée de la situation, sans qu'ils fussent le nom propre corrompu : ce qui doit empêcher de supposer les changemens de Lettres, qu'il faut que les Etymologistes supposent, ainsi que l'a fait ici Valois, pour tirer *Gamache* de *Gamapium*.

(*a*) Notit. Gall. *pag.* 220.

La signification de *Gam*, dans les noms, étant ainsi connue, on sentira que la Montagne dont il s'agit, fut bien désignée par *Gamor*, quand même ce nom ne diroit que *Bord courbe*, comme *Gam-or* le disoit pour les Gaulois, *or* signifiant *bord* (*b*). Mais la dénomination de *Gam-mor*, qui vouloit dire, Marais, ou Lac, ou Eau de la courbure; (*Mor* a toutes les acceptions qu'on vient d'indiquer,) paroîtra encore mieux choisie, si l'on sait que cette Montagne renferme trois grands Marais ou petits Lacs. Je n'ajoute point de lettre à son nom en y mettant deux *m*. On le voit écrit *Gammor*, par feu Mr. Scheuchzer (*c*), qui le nomme aussi *Kamor* & *Gimmor*. Celui-ci désigneroit une Montagne *qui joint ensemble des Marais* ou des Eaux (1). Mais le nom usité par le Peuple, savoir *Gammor*, doit être

(*b*) Cette Montagne sépare le Pays d'Appenzell du Reinthal.

(*c*) Orogr. Helv. *pag.* 176.

(1) *Cym* & *Lym* étoit en Celtique le *cum* & *con* des Latins. Voy. DAV.

re regardé comme le plus ancien. Quoi qu'il en soit, ces explications sont toutes préférables à celle de Stumpf, qui vouloit (*a*), que *Gaunor* fut le nom, lequel il tiroit de *Gaun*, qu'il dit qui signifioit *un Rocher*. Je l'ai dit aussi (*b*) d'après lui; mais sans en avoir alors d'autre preuve que son témoignage. Mieux instruit aujourd'hui, je conviendrai que les Gaulois donnoient le nom de *Gaun* à des Montagnes; non cependant parce qu'elles ne sont point sans Rochers, mais par la raison que les Montagnes ont la figure du *Dos*, que les Celtes nommoient *Cevn* (1). MEM. XV.

(*a*) Chron. *p.* 356.
(*b*) Tom. I. *p.* 140.

GANTERSCHWYL.

Ce Village du Toggenbourg est placé entre la Thur & le Neckar, qui tombe dans cette Riviere à l'extrémité de son territoire. Aussi *Ganter-isc-wyl* signifie, *Village à la bouche des eaux courantes rassemblées.*

(1) Edouard Luid [*Adversar.* ap. Baxter. *p.* 270.] met ce nom entre ceux des membres du Corps Humain, qu'empruntoient les Celtes, pour nommer les Montagnes. CEVN, dit-il, *The Back.* Cevn y Glyder, *in Carnarvonshire*; y Cevn Crach, *in Shropshire* &c. *Veri common.* L'Irlandois dit *Coinin* & *Cnam*, aussi bien que *Drum* & *Drom*, dont les Gaulois se servent de même. On voit là, pour le dire en passant, l'origine des noms de *Chameau* & *Dromadaire*, désignés par leur *Dos.* Les Bretons appellent cette partie du corps, *Qéyn*, & *C'heyn.* De là *Echine* en François, l'e n'étant que l'Article *le*, & *Chine* Dos, comme l'Anglois dit *a Chyne.* Preuve que *Cam* & *Gam* s'employoient pour désigner aussi le Dos, c'est que les Bretons ne donnent d'autre nom à un homme qui a le dos voûté, que *Cromm*, [ROSTREN. v. *Dos*], qu'on a vû qui est le même que *Kam*, *Cam* & *Gam.* DAVIES, qui dit que *Cefn* est *Dos* en Gallois, ajoute, qu'il signifie aussi la partie la plus élevée d'une chose. Les Calmukes Mongales appellent le Mont Atlas *Kibb.* On reconnoît le même mot dans *Cefn*, *Kibb*, *Qéyn*, & *Cevn.* C'est par là que j'expliquerois le nom du Mont *Caunus* en Espagne; de la Ville de *Caunos* en Carie, dont Pline fait mention; de l'Isle de *Caunos* & de celle de *Gaunon*, nommées par le Geographe de Ravenne, *Lib. V. Cap.* 21. des *Cevennes*, de *Chinon* [*Château-Chinon*, dans le Nivernois] & d'autres. Le nom des *Cevennes* est aussi un exemple du changement du *C* en *G*, comme de l'usage que faisoient indifféremment les Celtes de *Cam*, *Cem*, *Cun*, & de *Cefn*, *Ceun*, *Ceven*, pour désigner *Dos* & courbure semblable à celle du Dos. En effet, c'est de l'un des trois premiers de ces mots que les Grecs firent leur Κέμμενον ὄρος, pour désigner la Montagne, qui a donné à tout le Pays le nom de *Cevennes.* Strabon l'appelle *un Dos de Montagnes qui s'étend jusques aux Pyrenées.* Ῥαχις ὀρεινὴ πρὸς ὀρθὰς τὴ πυρήνῃ. C'est de *Kefn*, *Keven*, que les Latins formerent *Cebennus* & *Gebennus Mons.* Du reste, Bochart a déja remarqué [*Chanaan. Lib. I. cap.* 42.] que non seulement les Hebreux, mais aussi les Syriens, se servoient du mot qui désignoit le *Dos*, pour former celui des Montagnes. Les Celtes avoient apporté & le mot & l'usage de l'Orient. Voilà, si je ne me trompe, la véritable origine du nom de *Gaun* donné à des Montagnes par les Helvétiens, & celle du nom de *Gemmi* en particulier, demeuré à la Montagne qui aura aussi son article ci-après.

MEM. XV. *blées.* J'ai produit des preuves, à l'occaſion du nom de *Geneve* (*a*); de la ſignification de *Cen* & *Gan* en Celtique. Elles ne répondent pas moins de l'explication de ce premier mot du nom de notre Village, que de celle de celui de la Ville dont il s'agiſſoit. L'exemple de *Gand*, que j'alleguai là d'après Baxter (*b*), juſtifie que les Celtes diſoient indifféremment *Gen* & *Gan*, pour déſigner la bouche, l'embouchure d'une Riviere. Les Flamands nomment *Ghent* cette Ville, que nous nommons *Gand*, parce que les Ecrivains Latins l'ont appellée *Gant*, *Ganta*, *Ganda*, *Gandavum*; nom formé ſur celui que les Celtes lui donnerent, parce que ce lieu étoit au confluent de l'Eſcaut & de la Lette. On ne manque pas d'exemples que les Gaulois des autres Provinces employoient *Gan*, pour former des noms de Lieux dont la ſituation avoit quelque choſe de ſemblable. Telle eſt celle de *Gana* près de Nevers; de *Gannat*, Ville du Bourbonnois; de *Gany*, Bourg du Vexin Normand, près d'Andely: & pluſieurs autres dont le nom commence par *Gan*, qui, du reſte, ſignifie auſſi *avec*, & *proche* (*c*). Je n'explique plus *Ter*, *iſc*, *ui*, *wyl*, qui ont déja paru ſouvent ici.

(*a*) *Tom. I. p.* 167.

(*b*) Voy. Cenio.

(*c*) *Gan*, cum, apud, DAV.

GASTEREN.

Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire que je donne de nouvelles preuves de la juſteſſe de l'explication de ce nom, qu'on a vue dans mon Tome I. (*d*). Je hazarderai ſeulement une conjecture à l'occaſion du nom d'un Peuple des Gaules, & du Pays d'où il tira ce nom. Je veux parler des *Gaſcons* & de la *Gaſcogne*. Il me paroit que le nom de *Gwas*, par lequel j'ai expliqué celui de la Ville de Weſen ſur le Lac de Wallenſtad, que borde le Pays de Gaſteren, donne l'intelligence du nom de ce Peuple. *Gwas-con*, en Celtique vouloit dire, Serviteur, ou Compagnon, ou Jeune homme principal: *Gwas* a toutes ces acceptions (*e*). *Gwas-con-iii* diſoit donc que le Peuple déſigné par ce nom étoit *à la tête de l'eau* ou près de l'eau. On ſait la ſituation de la Gaſcogne proprement ainſi nommée. Ce qui me fait croire le nom de ce Pays-là purement appellatif, & relatif à ſa ſituation, c'eſt non ſeulement la coutume générale des Celtes à cet égard, mais ſur tout que je trouve le même nom donné à des lieux de provinces des Gaules fort éloignées des Contrées auxquelles le nom de Gaſcogne fut attaché. Le Nivernois a deux Vil-

(*d*) *Pag.* 437.

(*e*) Dav.

lages

lages nommés *Gaſcogne*, l'un près de Vezelay ſur la Riviere de Cure; l'autre pas loin de Château-Chinon, ſur l'Yonne naiſſante. On a dans le Poitou *Gaſcongolle*, qui dit literalement, Hommes dans un coin derriere l'eau, ſi c'eſt le Celtique *Gwas-cong-ol-liü*; mais, s'il faut lire *Gwas-con-gol-liü*, il ſignifiera, Hommes principaux, celebres, ou brillans de l'eau. On peut, ce me ſemble, conclure de là, que bien que Grégoire de Tours ſoit le plus ancien des Auteurs que nous ayons, où ſe trouve le nom de Gaſcogne, *Vaſconia*, ce Pays le portoit avant que les Gaſcons s'en rendiſſent maîtres au Sixieme Siécle; & que ce n'eſt que parce qu'ils s'y établirent qu'ils furent nommés *Gaſcons*, comme l'étoient déja les anciens habitans de quelqu'un des principaux Cantons. Cette conjecture, oppoſée, je l'avoue, à l'opinion de Valois (*a*), qui attribue aux Gaſcons d'avoir donné leur nom à la Gaſcogne, eſt appuyée de l'exemple de divers autres noms, qui commençant par *Gas* (le Dictionnaire de la France en fournit *trente*) ſont des preuves du grand uſage que faiſoient les Gaulois de ce mot, pour en former des dénominations de Lieux, & de Pays. Le *Gaſtinois* peut être cité entre ces derniers, comme le nom de *Gaſtine*, que porte un petit Pays du Poitou entre Fontenay & Niort, & qu'ont auſſi huit Lieux, Bourgs ou Villages d'autres Provinces, ſans compter *Gaſtins* en Brie. On prétend, il eſt vrai, que le *Gaſtinois*, qu'on nomme en Latin *Vaſtinenſis Pagus*, fut ainſi appellé *du mot Teutonique* VAST, *qui ſignifie un lieu deſert & ſablonneux rempli de bois* (*b*). Il ſeroit plus naturel de dire que *Gwaſtad* Celtique, qui déſigne une *Plaine* (*c*), a fourni l'idée de ces noms, la plûpart de ces lieux étant en Touraine & dans l'Anjou. Mais ce n'eſt pas ſur le Latin que le Peuple a formé ces noms. C'eſt à celui dont il ſe ſert que le Latin a été aſſorti. Il ne ſouffroit pas qu'un nom commençât par *Gu:* on retrancha le *G* Gaulois, & changea le *W* en *V*. Ainſi ſe forma *Vaſtinenſis* de *Gwas-din-av*, qui vouloit dire Plaine arroſée du Bourg ou Village des Hommes de cœur, ou qui ſervent. *Gaſtinois* s'éloigne, comme on voit, bien peu de cet ancien nom. *Gaſté*, qui eſt celui d'un Village de la Franche-Comté vers Dole, n'étant que le Celtique *Gwas-te*, Maiſon des Hôtes, ou des Domeſtiques, ou des Hommes vaillans; *Gazac*, & *Gazas*, dans l'Armagnac, de même que *Gazeran* & *Gas* dans la Beauſſe, ſont des exem-

MEM. XV.

(*a*) Diction. de la France.

(*b*) Notit. Gall. *p.* 381.
(*c*) Dav.

MEM. XV. exemples que les Gaulois des autres Provinces n'aimoient pas moins ce mot de *Gwas*, pour en former des noms, que ceux qui le firent entrer dans le nom de leur Pays-même.

GAULE & GAULOIS.

Expliquant ici un si grand nombre de noms de Lieux & de Peuples des Gaules, & cela entr'autres pour faire voir que ceux de l'Helvétie ont été nommés par des Gaulois, il paroîtroit extraordinaire que je gardasse un parfait silence sur le nom de cette grande Nation, dont les Helvétiens faisoient partie. Rapporter seulement les Etymologies, proposées par des Savans dont les opinions ont partagé les suffrages, seroit déja un ouvrage qui occuperoit trop de place dans celui-ci; & discuter avec soin toutes les questions qui se présenteroient dans l'examen de chacun des differens sentimens publiés sur ces Etymologies, seroit une entreprise aussi peu proportionnée à mes forces, qu'assortie à mon but. Les Savans curieux de ces sortes de recherches connoissent tout ce que j'aurois pû rassembler. Il vaut donc mieux prendre un parti, qui ne fatiguera pas les premiers par la repetition de ce qu'ils savent déja, & ne déplaira peut-être point aux derniers, qui ne seront pas fachés de voir au moins quelque chose là-dessus. L'opinion nouvelle, que je me borne à présenter, m'a paru propre à remplir ces deux vûës. Je ne crains point de l'appeller *nouvelle;* parce qu'elle le sera certainement pour le plus grand nombre des Gens de Lettres même, quoi qu'elle soit publiée depuis vingt-ans. L'Ouvrage dans lequel elle se trouve, imprimé dans une Partie de l'Europe, d'où les Livres se répandent peu dans nos Régions, & écrit dans une Langue trop négligée par ceux dont elle n'est pas la Langue Maternelle, ne sauroit avoir été vû de beaucoup de curieux-mêmes du Midi. Cet Ouvrage est la description des Parties Septentrionales & Meridionnales de l'Europe, qui forment le vaste Empire de Russie, avec la Siberie & la Grande Tartarie (1). L'Auteur M. *Philippe Jean de Srahlenberg*, Gentilhomme & Officier Suedois, s'attacha pendant treize ans, qu'il fut Prisonnier de Guerre en

(1) Le Titre de ce Livre est: *Das Nord-und Oestliche Theil von Europa und Asia, in so weit solches das gantze Russische Reich, mit Siberien und der grossen Tatarey in sich begreiffet* &c. *von* Philipp Johann von Strahlenberg. *Stockolm* 1730. *in* 4°.

en Siberie, non seulement à connoître les mœurs & usages des Peuples qu'il eut occasion de voir dans divers voyages qu'il fit dans ces vastes Provinces; mais encore à en apprendre les Langues, & à en découvrir les origines. Après avoir dit en général sur ces derniers articles, que la Langue des Tatars & celle des Turcs, renferment un très-grand nombre de termes, qui se trouvent dans l'Allemande, il en donne des exemples, qui font appercevoir l'origine de ces mots; il s'arrête en particulier, sur les noms de *Gaulois*, & de *Celtes*. C'est ce qu'il en dit que j'ai crû devoir traduire ici. MEM. XV.

„ On ne sauroit, *dit-il (a)*, douter que les CELTES n'ayent „ apporté leur nom de l'Orient. Les Ecrivains profanes les plus an- „ ciens & du plus grand poids, ne font mention d'aucun autre nom „ de Peuples de l'Europe, que de ceux de *Grecs*, de *Scythes*, & de „ *Celtes*. Mais aprés que les Celtes se furent multipliés en Occident, „ au point d'être obligés de se separer en envoyant des Colonies, „ ceux qui resterent dans le Pays, & ceux qui en sortirent, prirent „ ou reçurent des Surnoms, qui répondoient à leurs circonstances. „ Quelques-uns s'appellerent *Kalli* ou *Galli*; d'autres *Giuthi* ou *Giu-* „ *deli*, & des troisiemes de quelque autre nom. Et pour me faire „ mieux entendre, je dois avertir, que les Peuples de l'Orient dési- „ gnent par *Kall* ou *Chall*, une demeure arrêtée, une mansion fixe, „ par opposition à la vie errante de ceux qui changent souvent de „ place. Ces termes ont leur Racine dans les Langues Hébraïque, „ Chaldaïque & Arabe. C'est ainsi que *chul* Hebreu, est *demeurer*, „ *se reposer*: Verbe dont la troisieme Personne du Préterit est *châl*, „ & le Feminin *châlâ*, qui veut dire *elle demeure*. HOS. XI. 6. De „ là le Chaldaïque *Cail*, qui désigne l'action d'environner de murail- „ les, ou de faire une Forteresse : précautions imaginées pour que „ les Habitans d'un lieu puissent y être en sûreté & en repos. *Chalad*, „ en Arabe, veut dire, *Perennavit*, *sempiternus fuit*; ce qui mar- „ que une durée constante & très-longue. La même Langue a le „ mot *Hhal*, pour dire, il s'est arrêté, reposé, logé, après son „ voyage. *Ex itinere diversatus fuit*, *subsitit*, *quievit in loco aliquo*. „ Les Turcs & les Tatars ont emprunté quantité de mots de cette „ Langue. *Kalan* dans celle des Turcs, signifie s'arrêter, se retarder, „ se reposer en sûreté: *Kalla*, une Forteresse, ou une Ville fermée

(a) *Pag.* 131. & suiv.

MEM. XV.

„ de murailles ; & le pavé d'une Ville *Caldirin.* Ce ſont préciſément
„ les acceptions du Chaldaïque *Cail* (1). On peut même faire la
„ queſtion, ſi le mot Allemand *Halt*, comme on dit, l'Armée a fait
„ une *Halte*, n'eſt point le *Hall* des Arabes ? Mon ſujet demande
„ que je produiſe auſſi des exemples que differentes Nations & Villes
„ de l'Orient tiennent leur nom de ces termes. Le fameux *Ogus-*
„ *Chan* a fondé la Tribu des *Kall*, ou *Chal-atzen.* Car quand il fit
„ paſſer ſon armée de la Tartarie dans les Indes, il en reſta une par-
„ tie en arriere dans un certain endroit, & juſques au retour du
„ Conquerant. Ils y ſouffrirent la famine, que les Turcs nomment
„ *Atſe* ; & comme *Kall* veut dire demeurer, s'arrêter, ces Trai-
„ neurs furent nommés *Kall-atzi* (2). Je me rappelle que Tacite fait
„ auſſi mention d'un Peuple, qu'il nomme *Calaci* (*a*). C'eſt de ce
„ même mot *Kall*, *Call* ou *Chall*, que les Kallmuckes ont reçu leur
„ nom. Ils ne faiſoient anciennement qu'un même peuple avec les
„ Mungales. Ceux-ci s'étant ſéparés, & ayant paſſé dans des contrées
„ plus Septentrionales, les Tatars donnerent à ceux qui étoient de-
„ meurés chez eux, le nom de *Kall-Umack*, c'eſt-à-dire, Famille
„ qui reſte; *Umack* eſt *Famille* (3). Je croirois preſque que c'eſt
„ de ce *Kall* qu'a été formé le nom des *Chaldéens.* Car ſi nous com-
„ parons *Chail* de leur Langue & des Rabbins, avec les Synonymes
„ Turcs *Kalla*, *Challa*, *Caldirim*, & obſervons que le Quatorzieme
„ Roi d'Aſſyrie, qui fortifia Babylone (il ne ſauroit l'avoir fondée,
„ puis qu'il eſt dit GENES. X. 10. que Nimrod en jetta les fon-
„ demens)

(*a*) *Vid.* Diction. Car. Stephan. *pag.* 534. Strahlenb.

(1) *Chardin* dit dans ſes Voyages *p.* 267. que les Georgiens appellent *Kalla* la Ville de Tefflis, par la raiſon qu'elle a une muraille, & une Forteresſe. Les Calmuques & les Mungales nomment la muraille de la Chine *Halgan* & *Chalgan.* Les Mungales, qui ont pour Chef le *Tuſchida-Chan*, & pour Prêtre le *Kutuchta*, ſont appellés *Calcha Mungalen*, c'eſt-à-dire, *Gardes des Murailles ou Forteresſes de la Chine.* Et comme le nom Allemand *Weiler*, un Village, & *Willajetti*, une Ville en Langue Turque, ont bien de l'affinité avec *Weilen* Allemand, s'arrêter, ſe repoſer ; *Kalla*, *Challa*, *Chail*, une Ville, ont auſſi beaucoup d'affinité avec *Chala*, *Chal* & *Chul*, demeurer, ſe repoſer, s'habituer, s'établir, ſe fixer en un endroit. *Note de Mr.* DE STRAHLENBERG.

(2) Voy. *Hiſt. des Tatars*, *p.* 56. Comme non ſeulement les Perſans, mais auſſi divers Peuples Tatars, changent le *K* en *G*, ils ont appellé indifferemment ces Peuples *Kallatzi*, & *Gallatzi.* Strahlenb.

(3) *Umack* ne ſeroit-il point l'original de *Mag* Allemand, qui déſigne preſque toutes les relations qu'on peut ſoutenir dans une Famille : Mari & Femme, Pere & Mere, Enfant, Fils [l'Irlandois dit *Mac*] Parent de ſang, Domeſtique, Aſſocié, Compagnon, Egal, Semblable ?

„ fondemens) fut nommé *Chaldéen*, & que ce fut auſſi alors que MEM. XV.
„ tous les Peuples qui ſe retirerent dans cette Ville forte ou aux en-
„ virons, reçurent le nom de *Chaldim* (1); il ne reſte aucun doute
„ que le mot en queſtion n'ait été choiſi pour former ce nom.
„ Ayant ainſi juſtifié par divers exemples la ſignification de *Kall*,
„ & qu'il étoit employé en Orient pour former des noms de Peuple;
„ l'uſage de changer le *K* en *G*, ſuivant les differens Dialectes, étant
„ auſſi avéré; je ne me crois pas ſimplement fondé par-là à dire,
„ que les Celtes qui y demeurerent, furent nommés *Kalli*, *Galli*,
„ *Kalatæ* ou *Galatæ*: mais la remarque ſuivante m'autoriſe de plus à
„ l'avancer. C'eſt que les Freres de ces Celtes, qui ſe ſéparerent d'eux,
„ & paſſerent dans la Grande Bretagne, furent nommés *Guithi*, ou
„ *Guideli* (2).

„ En effet, ces deux derniers ne ſont pas moins des mots pure-
„ ment Scythiques, Perſans & Tatares, que *Kall. Giüda* vouloit
„ dire, ſéparer, diviſer, quitter (3). *Elli* ou ſimplement *Li*, dans
„ la Langue des Tatars, ne ſignifie que *Gens*, *Peuple*. Les Turcs
„ appellent les Hongrois *Magcar-elli*, les Tranſylvains *Erdel-eli*,
„ les Romains *Vroum-eli*. Les Tatars Kazintzis, qui habitent le long
„ du Fleuve Jeniſei, près de la Ville de Craſnoyahr, ſe donnerent
„ ainſi autrefois de pareils noms. Leurs anciens vers:

Kagirbiſchtim, Kach-bill;
Tuvva-gerdim, Tuba-bill:

„ diſent, *la Tribu de Kazintziſch a été vomie; & celui qui s'eſt*
„ *placé ſur le fleuve Tuba, & s'appelle Jeſer, eſt un retranché, un*
„ *ſeparé*. La Tribu des Azintzis a auſſi parmi eux le ſurnom de
„ *Gugui*, qui ſignifie perdue, ſeparée, diviſée: ce qui revient au
„ mot *Giüda* dont nous avons parlé.

(1) Vid. Stanlei *Index Philol. ad Hiſt. Philoſ. Orient.* Je ſuppoſe que *Chaldeus* n'eſt ici qu'un nom Appellatif; & cela parce que ce Quatorzieme Roi fut le premier qui fortifia Babylone. *Strahlenb.*

(2) Voy. *Bibliotb. Angl.* par *La Chapelle. Tom.* 5. *Part.* 2. Strahlenb.

(3) Sheringsham. *Orig. Gent. Angl.* 8. *p.* 34. dit que le mot *Guith*, emporte l'idée de Divorce, d'une ſéparation de Perſonnes qui étoient dans la Societé la plus intime. Cette idée convient parfaitement aux *Kaller* & *Guid-eli*, qui étoient Freres, & les uns & les autres Celtes. Et pourquoi furent-ils nommés *Guid-eli?* Parce qu'ils quitterent la terre ferme & paſſerent dans l'Iſle Britannique. *Strahlenb.*

MEM. XV.

Quant au nom de CELTES, Mr. de Leibnitz ayant conjecturé (1) que ce nom étoit non *Celtæ* mais *Keltæ*, & le même que *Galatæ*, Mr. de Strahlenberg ajoute, " que Stiernhelm (*a*) le disoit pareillement, & que les *Fitschit Guideliens* d'Irlande & d'Ecosse, qui s'appelloient anciennement *Keilet* & *Keilt*, en fourniſſent une preuve par ce nom, celui de *Fitschit* étant auſſi le *Picti* des Latins (*b*). Après cela notre Auteur continue en ces termes : „ On ſe rappellera „ ce que nous avons dit ci-deſſus, que le nom de *Celtes* devoit être „ venu de l'Orient en Occident, & que les Peuples qui l'y apporterent avec eux, l'avoient avant leur Migration. Je vai rapporter les „ indices que j'ai trouvés en Orient là-deſſus. Les *Tunguſi* de Siberie, „ Sujets de l'Empire de Ruſſie, ſont les plus forts, les plus adroits, „ & les plus hauts de taille de tous les Peuples de cette Région. Ils „ reſſemblent preſque aux Italiens. Ils ſont actuellement les ſeuls qui „ ſe peignent entierement le viſage de toutes ſortes de figures (*c*). „ On pourroit donc bien les nommer *Picti*. Les Oſtiaken les appellent *Kellm* ou *Kuellem*. La plus nombreuſe & la plus conſiderable „ Famille des *Tunguſi* appellés *Salatzi Tunguſi*, qui ſont près de la „ ſource du Fleuve Alden, porte chez eux le nom de *Keltaku*, ou „ *Kieltaku*. Je demandai aux Oſtiaken pourquoi ils appellent cette „ Nation *Kellem* ? Ils ne ſçurent m'en donner d'autre raiſon, ſi ce „ n'eſt que ce Peuple eſt partagé en Trois Parties ; & que *Kuellem* déſignant en leur Langue la Troiſieme partie d'une choſe, „ c'étoit pour cela que cette partie de la Nation avoit ce nom parmi „ eux. Il y a lieu de préſumer que c'eſt effectivement la véritable „ raiſon de la dénomination. Car les Tatars Arintzis nomment en „ leur Langue les Tunguſi *Tongæ-kſe*. Or dans ce langage, *Tongæ* „ eſt le nombre *Trois*, & *Kſe* Peuple, Famille, Perſonne. On voit „ dans l'Hiſtoire des Tatars (*d*), que les Tunguſi ſont la véritable „ & premiere Nation des Tatars, laquelle s'eſt partagée en un ſi „ grand nombre de Branches ou de Lignes..... Ces obſervations „ combinées font connoître aſſez clairement, qu'une partie de ces „ Peuples fournit les Celtes qui paſſerent les premiers en Europe, où „ ils reçurent enſuite ſeulement le nom de *Kalli* ou *Galli*, ou *Guideli*.

GATS.

(*a*) Anti-Cluv. *p.* 101.

(*b*) *Bibliotheq. Angl. l. c.*

(*c*) Confer. *Ibrand Ides.*

(*d*) Hiſt. Geneal. des Tatars *p.* 103.

(1) Veteres Celtarum nomine Germanos Galloſque comprehendebant &c. Galatas & Celtas, vel, ut pronunciari deberet, Keltas idem vocabulum eſſe putem. *Miſcel. Leibn. Otii Hanov. p.* 122.

GAYS.

MEM. XV.

Quelques Savans ont cru que *Geis*, même mot que *Gays*, eſt un terme ſi ancien, qu'il étoit en uſage pour déſigner une Chévre, déja avant la confuſion des Langues (*a*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les mots par leſquels les plus anciennes Langues que l'on ſache, déſignent cet animal, ſe reconnoiſſent dans quelcun des Dialectes des Celtes. Pour s'en aſſurer, on n'a qu'à comparer les mots des Dialectes Germaniques raſſemblés par M. Wachter (*b*), en y ajoutant *Gaur* & *Gaour* des Bretons (1), & *Gavar* des Irlandois; on n'a, dis-je, qu'à comparer ces termes avec les noms Hébreu, Phénicien, Arabe, & Syriaque de la Chévre. Et qu'on ne croye pas que *Gafr* des Gallois, l'Irlandois & le Breton, ſont *Capra* Latin. Celui-ci venoit des Celtes, puiſque les Toſcans l'avoient comme les Romains (*c*). Et quand on préſumera que ce fut par quelque raiſon relative aux Chévres, ou privées ou ſauvages, que le Village dont il s'agit fut nommé *Gays* par les Helvétiens, on aura quantité d'exemples de noms de Villes, Villages, Bourgs, ou Cantons des Gaules, dans leſquels le mot, qui y déſignoit cet Animal, fut employé. On comprendra aiſément que des Forêts en particulier purent être nommées de ce nom. La Normandie en a une de près de deux lieues de tour appellée la Forêt de *Gauray*. La Bretagne a celle de *Gaure*. Le Pays dont Fleurence eſt la Capitale, compris aujourd'hui dans l'Armagnac, comme on ſait, très propre aux Chévres, en porte le nom de *Gaure*. Un Bourg de la Normandie, où il ſe fait un commerce de crin, a pour nom *Gavres*: en Celtique *Gavr-ey*, Eau des Chévres. Ce Bourg eſt traverſé par la Riviere de Sienne. *Geiſpitzheim* à quatre lieues de Strasbourg, fut ainſi nommé en Dialecte Teutonique, parce que le lieu convenoit aux Chévres. L'ancien goût des Gaulois, de donner ce nom à des lieux ou édifices élevés, ſubſiſtoit encore chez les Helvétiens

(*a*) Voy. Wacht. v. *Geis*.

(*b*) l. cit.

(*c*) Bochart. *Chan. Lib.* 1. *cap.* 33.

(1) Les Bretons diſent auſſi *Bicq*; comme en François *Bicque*. Menage, qui prétend que celui-ci vient de l'Italien *Becco*, ou du Latin *Ibex*, s'eſt donc trompé. Le *Bicq* Celtique eſt pere de l'Italien & du François. Du reſte, nous avons dans la Langue de notre Peuple des preuves qu'il tient du Celtique & non du François, les mots par leſquels il déſigne un *Chevreau*, & un *Bouc*, tout comme *Bicca* dont il déſigne auſſi la Chevre. Le Breton nomme un Chevreau *Gaouricq*. Notre Peuple dit *Cabri & Chevri*. Le Bouc eſt nommé en Irlandois *Pocan* & *Bocan*. Notre Peuple dit *Bocan*.

MEM. XV. vétiens au Dixieme Siécle, qu'on bâtit dans l'enceinte de la Ville de Zurich, la haute Tour, appellée *Geis-thurn*, qui fut renverſée en 1652. par la poudre dont il y avoit un Magazin, auquel la foudre mit le feu. Ils en formerent auſſi le nom de pluſieurs montagnes de leur pays. *Geiſſalp* fut celui qu'ils donnerent à une qui ſepare le Canton de Berne de celui de Fribourg. Une autre montagne qui eſt à une lieue à l'Orient de Zurich, ſe nomme *Geisberg*. Le Canton de Glaris en a une appellée *Geiſs-gaden*, & une appellée *Geisſthal*. Le nom de *Giffer*, que porte une de celles du Geſſenay, eſt le même que le *Gafr* des Gallois, comme on l'a vû dans l'article de *Geifersbach*.

GEEREN.

Ce Village, peu éloigné de Zurich, eſt entre la Glatt ſortant du Lac de Greiffenſee, & un Ruiſſeau. Auſſi ſon nom Celtique *Ger-ren*, ne ſignifie que *près*, ou *le long de la Riviere*. Voyez la ſituation des lieux des Gaules dont le nom commence par *Ger* ou *Geer*, vous vous convaincrez, que ceux qui ſe terminent en *berg*, ſont *près* d'une Montagne ou d'une hauteur, comme *Geersberghen*, en François *Gramont*, dans la Comté d'Aloſt en Flandre; *Germont* en Poitou près de Niort, & *Germont* en Champagne, près de Retel. L'inſpection des lieux fera connoître de même, que dans les noms qui ſe terminent par quelcun des mots en grand nombre par leſquels les Gaulois déſignoient l'Eau, un Ruiſſeau, ou une Riviere, ſont placés près de quelque Eau. *Gerberoy* fournit un exemple de l'une & de l'autre de ces circonſtances. Ce nom dénote que le Bourg eſt ſur une hauteur, & près d'une Eau. *Ger-ber-oy*, dit préciſément cela en Gaulois. Le Château eſt ſur un mont au pied duquel coule le Tar. La fameuſe *Gergovia*, dont le nom Gaulois étoit *Ger-gou-üi*, & ſignifioit *proche du diſtrict de l'eau*, ou *Ger-go-ui*, près & ſur l'eau, juſtifie encore mon explication. *Gergeau*, *Jargeau* (on dit l'un & l'autre, comme
(a) Dav. les Gaulois diſoient *Gar*, & *Ger* pour *près* (*a*), & *contre* & *vis-à-vis*) en eſt encore un exemple, cette Ville étant au bord de la Loire. *Gergy* (le Celtique *Ger-guy*) en Bourgogne eſt ſur la Saone: & *Geruge* en Franche Comté, pas loin de Laon-le-Saunier. *Uge* eſt de l'eau. L'Irlandois dit *Uſge*. Ceux qui ſauront cette ſignification, n'auront

n'auront garde d'attribuer à des Allemans la fondation des lieux des Gaules appellés *Germany* ou *Germagny*, comme il y en a deux en Bourgogne, près de Mâcon, sur la riviere de Begny. *Ger-man-yu*, ne vouloit dire que lieu, place près de l'eau : dénomination qui convient pareillement à *Germagny* de la Coste du Pays de Vaud. On ne croira donc non plus qu'il y ait quelque chose de relatif aux Allemans, dans les noms des Villages de *Germain*, *Germaine*, *Germainville* & *Germana*, qu'on trouve le premier en Picardie, près de St. Quentin; le second en Champagne, près d'Epernay, & près de Langre; le troisieme en Beausse, près de Dreux, & le quatrieme en Franche-Comté, près d'Orgelet. Les deux noms, qui vont faire le sujet de l'Article suivant (*a*), confirmeront mon explication par rapport à l'Helvétie. MEM. XV.

(*a*) Voy. aussi les Articles *Gerbrunne* & *Gerenthal*.

GEERLICKON & GEERLISBERG.

Près de la tête de l'eau, est ce que signifie literalement *Geer-licon*. Montagne près de l'eau, ou près de l'eau de la Montagne, est ce que veut dire *Geer-lis-berg*. On en trouvera les preuves dans l'Article précédent, où *Geer* a été expliqué. Celles qui regardent les deux autres mots de chacun de ces noms ont déja paru ci-dessus.

GEIFERSBACH.

Les Chevres, que la situation de ce Village du Sibental, donne lieu d'y tenir, & le Ruisseau sur lequel il est placé, ont été désignés par son nom. *Geifr* ne signifioit pas moins *Chevre* & *Bouc* (*b*), que les autres mots rapportés dans l'Article de *Gays*.

(*b*) Dav.

GELTERFINGEN.

Gal-ter-fin-gen en Celtique, étoit, *Station terminée par la bouche de la Riviere*. Dans la même langue, *Gal-terfin-gen*, disoit, *Station limitée à la bouche*. Ce lieu est à l'embouchure de deux Ruisseaux, dont l'un vient de Saeftingen, & l'autre du Lac de Gertzensée. Ils se joignent, & tombent pas loin de là dans l'Irben, qui borde le territoire de *Gelterfingen*.

GEMMI, Mont.

MEM. XV.

Ce que j'ai dit dans mon Tome I. (*a*) sur la signification du nom de cette Montagne, n'a rien que de vrai, & qui, de plus, ne soit appuyé par ce qu'on vient de lire sur *Gam.* Notre nom s'écrit aussi *Gimmi* & *Gaemmi* (*b*). L'observation faite là, que *Gimmor* vouloit dire *Eaux jointes*, ou *rassemblées*, est aussi applicable à *Gemmi*, dont la signification seroit la même, si *Gemm* y étoit peut-être pour *Cymm* ou *Gymm*, comme *Gamm* est dans *Gammor*. *Gymm* & *Cymm* avoient en Celtique toutes les acceptions des conjonctions *cum* & *con* des Latins. Ainsi *Gemm-iu* disoit pour les Celtes, Eau rassemblée. Ce nom marquoit donc, tout comme celui de *Gammor*, que la *Gemmi* renferme de l'eau. Il est peu de Montagnes, sur tout dans l'Helvétie, qui n'en contienne. Mais celle-ci ne méritoit pas moins d'être désignée par cet endroit, que le Mont Gammor. Un Lac profond, presque au sommet d'une Montagne, plus haute que l'horizon de la Mer, de 8181 pieds de Paris (1), est une singularité qui pouvoit bien faire donner un nom particulier & qui y fut relatif, à cette Montagne, remarquable d'ailleurs par sa grande hauteur, par le chemin en zic-zag qu'on y a taillé dans le roc, & par la rapidité de la descente, qui présente toute la profondeur des précipices, dont il n'y a gueres que les gens du pays qui puissent soutenir la vuë, sans que la tête leur en tourne. Ce qui fait que la plûpart des Etrangers, qu'on porte en descendant, se placent dans la chaise, le dos tourné contre le précipice, pour ne pas le voir. La Riviere de *Dal*, qui a sa source dans cette Montagne, & probablement dans le Lac, ajoûtoit une seconde raison, pour que le nom fit mention d'eaux rassemblées. Du reste le nom de ce Lac, nous l'avons déja marqué (*c*), ne vouloit dire que *Eau haute.* C'est une des acceptions de *Du*, qui signifioit *haut* & *profond*, & *sombre.* De *Du-iu*, s'est fait *Dube*, & de celui-ci *Daube*, dont la véritable signification n'étant plus connue, on a traduit ce nom en François par *Pigeon*, parce que *Taube*, en Allemand & *Toube* dans le Dialecte du Pays, est un Pigeon. Ainsi l'on nomme aujourd'hui en François *Lac du Pigeon*, ce

(*a*) *Pag.* 170.

(*b*) Scheuchz. *Orolog. Helv.* p. 175.

(*c*) *Tom. I. p.* 172.

(1) C'est le nombre qu'en a trouvé feu Mr. Scheuchzer, qui l'a mesurée suivant la méthode de Mr. Cassini. Voy. *Orolog. Helv. p.* 176.

ce Lac qui ne devroit être nommé que *Lac haut*. Il n'y a probablement jamais eu de Pigeon à l'endroit de ce Lac, où nul Ramier même ne s'arrête, ſuppoſé qu'il y en paſsât. On n'y voit jamais d'oiſeau. MEM. XV.

GENEVE.

De nouvelles obſervations pour confirmer l'explication que j'ai donnée (*a*) du nom de cette Ville, me paroiſſent mériter d'y être ajoûtées. Ce ſont des exemples. J'ai cité ceux de *Genes*, de *Gand*, d'un endroit de l'Angleterre nommé *Genev*, & de *Genabum*. J'en ai grand nombre d'autres. Le ſeul Dictionnaire de la France indique Quatre-vingt & dix-huit lieux de ce Royaume, dont le nom commence par *Gen*, qui dans la plûpart, ſi ce n'eſt pas dans tous, eſt le *Cen* Celtique. Il ſe trouveroit dans d'autres parties des Gaules, en Eſpagne & en Italie, quantité de noms pareils. Il ſuffira bien d'en examiner encore quelques-uns de la France. Mais celui de *Genabum* doit être rappellé de nouveau, pour décharger l'Hiſtorien Glaber du ridicule dont Valois le charge, parce que ce Moine a dit (1) qu'Orleans avoit été nommé *Aureliana*, à cauſe de ſa ſituation ſur le bord de la Loire, & non du nom de l'Empereur Aurelien, comme ſi ce Prince en eût été le fondateur. Il ſe trouve néanmoins que Glaber a bien rencontré; qu'il a donné la véritable explication du nom; & que Valois écoutant plûtot la tradition, dont la reſſemblance d'un mot Latin avec un mot Gaulois eſt le ſeul fondement, que le témoignage d'un Hiſtorien qui vivoit il y a plus de Six Siecles, c'eſt-à-dire, dans un tems où le Celtique étoit encore entendu en bonne partie par les Savans, tomba dans l'erreur, dans laquelle l'ignorance de

(a) *Tom. I. p.* 169.

(1) *Ex ligere quippe ſibi congruo etiam flumine agnomen habet inditum, diciturque Aureliana quaſi Oreligeriana, quod in oræ ejus fluminis ripa ſit conſtituta, non ut quidam minus cauti exiſtimant ab Aureliano Aug. quaſi ipſe eam ædificaverit ſic vocatam. Quin potius ab amne, ut diximus, quod rectius veriuſque illi congruit.* Sur ce Paſſage de Glaber, *Hiſt. lib. 2. cap. 5.*, rapporté par Valois, *Notit. Gall. pag. 225.*, celui-ci dit: *Ridiculum eſt Aurelianos ab ora, aut etiam ab aura Ligeris deducere, & omnibus Analogiæ regulis contrarium. Itaque malo minus cautis, minuſque Glabro ingenioſis accedere, qui, ut ipſemet teſtatur, Aurelianos ab Aureliano Aug. conditore cognominatos exiſtimaverunt, idque annos ſexcentos perſuaſiſſimum ac velut per manus à majoribus ſuis traditum habuerunt. Nomen ipſum Urbis quod uſque ad noſtram ætatem pervenit, certiſſimum rei argumentum, & vel unum aut ſolum mihi inſtar eſt cujuſvis auctoritatis.*

MEM. XV. de l'antiquité a fait tomber les Auteurs de la tradition. Glaber & Valois se trompoient également en prenant *Aureliana* pour un nom Latin d'origine. Le premier donnoit même dans les Etymologies pueriles, en établissant que ce nom étoit *Oreligeriana* racourci ; mais il présentoit une fidele traduction de ce nom de la Langue des Celtes.

En effet, le nom Celtique, latinisé en *Auriliana*, & ensuite *Aureliana*, pouvoit bien être traduit en Latin par *Ora Ligeriana*, puisque ce nom étoit *Or-i-lian*, qui disoit literalement, *bord du flot, du fluide qui coule* (1), ou *sur la Riviere*, ou sur la Loire, dont nous avons vû que le nom Gaulois ne signifie pas autre chose que celui de *Liant*, dans la même langue. Ce nom *Orilian* n'a souffert que bien peu de changemens. L'Article s'omettant aisément, on en fit *Orlian ;* & il faut que ce soit depuis le Cinquieme Siecle, cet Article se trouvant marqué dans *Auriliana* & *Aureliana* des Notices & de Sidonius Apollinaris, le plus ancien Auteur où cette Ville soit nommée. Les Gaulois, depuis ce retranchement, la nommerent pendant bien des Siecles *Orliens*. C'est ainsi que ce nom est toujours écrit dans les Anciennes Coûtumes de l'an 1137, publiées par Mr. de la Thaumassiere (2); & les plus anciennes Monnoyes que les Rois de France ayent fait battre dans cette Ville, portent *Aurilia-ni* (*a*). *Orleans*, avec un *e* au lieu d'un *i*, est donc passé en usage seulement dès ces tems-là. Je dis passé en usage : car cette maniere de l'écrire & prononcer, peut être aussi ancienne que l'autre, *Lean* ayant en Gaulois la même signification que *Lian*. Pour ce qui est du changement de l'*O* en *Au* dans le nom Latinisé, presque tous les noms Celtiques l'ont éprouvé. Voyez celui d'*Or-ran-iu* ou *Or-ran-gui*, dont s'est fait en François *Orange*, & en Latin *Aurantia*. Et celui d'*Orillac*, en Latin *Aureliacum*. Je prens ces exemples, dans le grand nombre

(*a*) Valef. *loc. cit.*

(1) *Or*, au propre, est en Latin *Ora* pour les Gallois. DAV. & les Bretons désignent le bord, l'extremité d'une chose, par *Or* & *Oree*, de même que par *Bord*, *Lez*, *Costez*, & *Ribl.* ROSTREN. v. *Bord*. Baxter rend *Orria*, par *super rivum*. Le premier *i* dans *Orilian* n'est que l'Article *le*.

Pour *Lian*, sa signification est attestée par Baxter, comme par Luid, & par Davies. Ce dernier dit : LIANT, *Fluctus*, *Fluentum*, *Mare*. La Riviere de Boulogne sur Mer n'a pas d'autre nom que *la Lyane*. C'est l'ancien nom de la *Glana* de nos Contrées ; que le Peuple nomme encore *Lyanna*. La Tour d'*Ordre*, qui est près de l'embouchure de la *Lyane* de Boulogne dans la Mer, & que la tradition veut qui ait été bâtie par César, a conservé son nom Celtique *Or-tre*, qui signifie *Habitation du bord*, ou *au bord*.

(2) A la suite des *Assises & bons usages du Royaume de Jerusalem. p.* 464.

nombre de ceux que je pourrois citer, parce que la ſignification du nom de ces Villes eſt la même par rapport aux Rivieres ſur leſquelles elles ſont, que celle d'Orleans par rapport à la Loire. On voit par là que le nom même d'*Aureliana*, que Valois regardoit comme une preuve déciſive toute ſeule en faveur de la tradition, qui attribue à l'Empereur Aurelien d'avoir donné ſon nom à Orleans, eſt au contraire une preuve déciſive, que ce nom lui vient des Gaulois ſes fondateurs. Peut-être que ſes habitans préfereront de voir l'ancienneté de leur Ville rendue inconteſtable par un nom du choix de leurs ancêtres, à l'honneur qu'a pû leur faire une tradition deſtituée de garands, & qui ne donne à cette Ville que Quinze Siècles d'antiquité. Valois même croioit qu'elle en avoit davantage. Il reduiſoit à quelques reparations ou décorations, ce qu'elle pouvoit devoir à Aurelien, & il avouoit n'avoir point trouvé qu'elle eût été detruite au point qu'il fût néceſſaire que ce Prince la rebatît ſur ſes ruines, & lui donnât un nouveau nom Latin. Mais l'obſervation de ce Savant, & ce correctif qu'il met à la tradition, ayant pour fondement l'opinion qu'Orleans eſt le *Genabum* de Céſar; on ne peut plus s'en ſervir pour faire remonter la durée de cette Ville plus haut que le regne d'Aurelien. Mr. l'Abbé Lebeuf a raſſemblé (1) tant de fortes raiſons de croire que ce *Genabum* eſt *Gien* le Vieux ou la *Genabie*, qui en eſt proche & a conſervé le nom, qu'on ne ſauroit être aujourd'hui de l'opinion de Valois, hazardée par Aimoin, Hiſtorien du onzieme Siecle, qui tranſporta *Genabum* à Orleans, éloigné de Gien de douze lieues. Mais laquelle des deux Villes que ce ſoit, l'explication donnée de ce nom Celtique lui convient également. Elles ſont l'une & l'autre ſur la Loire. M. Lebeuf a dit (*a*), pour expliquer le nom de *Gien*, que *Gen*, *Ghen*, ou *Ghion* ſignifioit en langage Celtique, *la Greve d'un Port*, *le Rivage du Port*. „ De là vient, ajoute-t-il, que tant de „ Villes ont un nom approchant de celui-là, parce qu'il y a égale„ ment le même fondement pour produire ce nom, comme Geneve, „ Genes, Geneyn en Flandres, Gennes au Dioceſe de Rennes en „ Bretagne, Gennes St. Veterin en Anjou." Ce ne peut être qu'au figuré que ces mots Celtiques ſignifient ce que M. Lebeuf indique.

MEM. XV.

(a) loc. c. pag. 230.

(1) Dans ſa *Diſſertation ſur le* Vellaunodunum *& le* Genabum *des Commentaires de Céſar*. Cette Piece eſt dans le *Recueil de divers Ecrits* de ce Savant, *Tom.* 2.

MEM. XV. Nous avons donné toutes les acceptions de *Cen* & de *Gen*, au propre. Mais les exemples de noms, où ils entrent, n'en ſont pas moins des preuves de l'uſage des Celtes de déſigner par là des lieux ſur des Ruiſſeaux, des Rivieres, des Lacs, ou la Mer. Je n'en citerai plus qu'un de notre voiſinage, *Genoz*, pas loin d'Orgelet en Franche-Comté.

GENOLLIER.

Ce Village eſt près de la naiſſance d'un Ruiſſeau. *Cen-ol-lier* diſoit literalement, *à la tête derriere le Ruiſſeau.* C'eſt donc en bien marquer la poſition. *Genouilly*, maniere dont on prononce communément ce nom, le rend plus coulant, ſans en changer la ſignification. Ce changement d'*ol* en *oul* a produit dans le Pays de Vaud le nom d'*Oulens*, Village, qui, comme nous le verrons dans ſon Article ci-après, s'appelloit en Celtique *Ol-len*, c'eſt-à-dire, *derriere le Ruiſſeau.* Du reſte les Gaulois aimoient à mettre *Gen-ol* à la tête des noms de lieux placés à peu près comme celui dont il s'agit, & à prononcer *Genouil.* C'eſt à ce goût qu'on doit les noms de *Genouillac* dans le Querci, près de Villefranche; la Ville de *Genouillhac* dans le bas Languedoc; deux *Genouillat*, un Bourg & un Village, celui-ci pas loin d'Angoulême, le Bourg près de Gueret dans la Marche de Limoges; *Genouillé*, Bourg de la Saintonge près de St. Jean d'Angely; *Genouillé*, Bourg du Pays d'Aunis vers la Rochelle; *Genouilly*, Bourg dans le Berri, près d'Iſſoudun (on ſe rappellera ma conjecture, que la Ville de *Nion*, dans le Reſſort de laquelle eſt notre Genouilly, a eu pour fondateurs des Gaulois du Berry); *Genouilly* en Bourgogne près de Charolles; *Genouilly* dans la même Province près de Semur; enfin *Genouilly* encore dans cette Province pas loin de Mâcon, & où paſſe la Guye, comme tous les lieux précedens ſont ſur des Rivieres ou Ruiſſeaux.

GENTOU.

Chacune des explications dont les deux mots Celtiques qui compoſent ce nom, ſont ſuſceptibles, conviendra à la ſituation. Si c'eſt de *Cen-toe*, prononcé *Gentou*, qu'eſt demeuré celui-ci, il ſignifioit *Toit, Habitation de la tête* ou *à la tête*, ſavoir, du Lac. Si c'eſt *Cent-ou*,

Cent-ou, il disoit *plaine arrosée du coin*, ou *coin de l'eau*; car *ou* peut designer *plaine arrosée* & *eau*. Si c'est *Gen-tou*, Joue, Gorge de l'Eeau, l'endroit est véritablement à la gorge du Lac. *Gentè*, Bourg de l'Angoumois, près de *Cognac* (celui-ci signifie *coin de l'eau*) est un exemple de la signification de *Cen* ou *Gen-toe*. Le nom de *Gentilly*, Village si connu à une lieue de Paris sur la Riviere de Bievre, est le Celtique *Gen-ti-liu*; c'est-à-dire, Maison à la joue de l'eau, ou simplement sur l'eau. On a fait de ce nom un Seigneur nommé *Gentilis*, pour lui déferer l'honneur d'avoir bâti ce Village ancien, où les Rois de France, de la Premiere & Seconde Race, faisoient souvent leur séjour. On ne sauroit croire combien les noms Celtiques ont fait créer de semblables personnages par les Etymologistes. Il y a un *Gentoux* sur un Ruisseau dans la Marche de Limoges, près de Gueret. MEM. XV.

GERBRUNNE.

Ger-brun-nen signifioit pour les Gaulois, *Toit près de la Colline*, soit de la Montagne. Ce Village est entre la Sionne & la Montagne nommée *Rote Flue*. La Riviere pourroit aussi être désignée par *Brunne*, si l'on ne compose ce nom que de deux mots *Ger-brunne*. M. Wachter a prouvé (*a*) que *Brunne* pour *source* & *fontaine*, est un terme commun aux anciens Celtes. Je préférerois cependant la premiere explication, par la raison que *Brunne* est proprement du Dialecte Germanique, & que *Ger* est proprement de celui des Gaules. Or il n'est pas naturel de croire, qu'on aît emprunté un mot de l'un de ces Dialectes, & un mot d'un autre, pour en former un nom: on doit plûtôt présumer que le nom entier est de mots du même Dialecte. Il faut donc s'en tenir au Gaulois. *Ger* a été expliqué ci-dessus, dans l'Article *Geeren*. L'Article de *Berne* a donné les preuves nécessaires sur *Brun*: & pour *nen*, le Dictionnaire de Davies est garand que ce mot signifioit *Toit*.

(*a*) Voyez *Born*.

GERENTHAL.

J'ai traduit dans mon *Tome I.* (*b*) le nom de cette Vallée du Vallais par *Vallée froide*, ou *glacée*. Cette Etymologie n'est pas des moins plausibles qu'on puisse donner. Mais celles qui supposent quelque

(*b*) *Pag.* 151.

MEM. XV.

que changement, addition, ou retranchement de lettres, devant céder à celles qui laiſſent les noms dans leur entier, & qui d'ailleurs ſont plus ſimples, je dirai préſentement que *Garenthal* ou *Gerenthal*, eſt le Celtique *Gar* ou *Ger-ren-tal*, qui ſignifie *Vallée près de la Riviere.* Le Village du Bearn près d'Oleron qui porte le nom de *Geronce*, ne le reçut que parce qu'il eſt ſur le Gave : *Ger-on-cae* en Celtique, vouloit dire *Haye* ou *lieu fermé près de l'eau.* La Normandie en a un, peu éloigné de Pont l'Evêque, & dont le nom de *Gerrotz* marque ſa ſituation ſur le Leſon. C'eſt *Ger-rot* Celtique; exemple que les Gaulois ſe ſervoient de *Rot* pour Riviere, comme les voiſins des ſources du Rhône l'appellent encore *Rotan.*

GERINE, *Ruiſſeau.*

(a) Tom. I. p. 209.

On a vû (*a*) une explication & des exemples de ce nom du Ruiſſeau qui paſſe à la porte occidentale de la Ville de Cully. Je préfere à préſent de dire, ſans changer aucune Lettre, que *Ger-ren-a*, & *Ger-rin-a*, étant ce nom dans la bouche des Gaulois, il déſignoit une *Eau qui coule le long de la Colline*; cours de ce Ruiſſeau juſques à Cully : ou bien une *Eau près d'un Promontoire*; car *Rin* ſignifie *Pointe*, *Promontoire* (*b*), tout comme *Colline* : & la *Gerina* ſe jette dans le Lac à la pointe de la Langue de terre qui s'y avance en cet endroit.

(b) Dav.

GERISAU.

Ce Bourg, dont le nom ſe prononce *Gerſau*, étant au bord du Lac de Lucerne, ſoit des Quatre Cantons, ſous la protection deſquels il jouït d'une eſpece d'indépendance, fut ainſi nommé par les Gaulois. *Ger-i-ſau* en leur Langue ſignifioit *proche du Lac.* Car, nous l'avons vû ci-deſſus, *Ger* étoit *proche*, *le long*; & *San*, Mer, Lac, Riviere, Eau (*c*). *Gerſon*, Village voiſin de Rethel en Champagne, & dont le fameux Jean Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, prit le nom, n'a pas d'autre ſens, *Saon* & *Son* ſignifiant auſſi Riviere (*d*). Je n'expliquerois pas autrement le nom de *Gerſains*, Village de Champagne près de Bar-ſur-Aube.

(c) Baxt. v. *Savereius.* Wachter. v. *See.* Voy. ci-après l'Art. *Savoye.*

(d) Baxt. v. *Tamarus.*

GEROL-

GEROLFINGEN.

MEM. XV.

Generation près de la tête de la courbure, eſt ce que dit literalement en Celtique *Ger-ol-vin-gen*, nom de ce Village, placé effectivement proche de la pointe Méridionale de la Courbure du Lac de Bienne en cet endroit. *Gerleſingen*, (en Celtique *Ger-liu-vin-gen*, ou *Ger-le-vin-gen*) maniere dont on prononce communément ce nom, diroit, le premier, *Generation près de la tête de l'Eau*; le dernier, *Generation du lieu près de la tête*: & cette explication n'en ſeroit pas moins conforme à la ſituation relativement au Lac, dont la tête n'eſt pas éloignée de ce Village. *Geroltzen*, dans la Baſſe-Alſace près de Saverne, tient ce nom Gaulois *Ger-ol-tis-cen*, de ce qu'il eſt proche de la Riviere de Soor.

GERTZENSEE.

Garth, & *Gaerth-an-ſee*, ou *Gaerth-ten-ſee*, ou *Ger-ten-ſee*, dont s'eſt aiſément fait le moderne *Gertzenſee*, veulent dire, le prémier, *Lieu fermé près du Lac* (1): le ſecond, *Lieu fermé de la tête* ou *de la bouche du Lac*: le troiſiéme, *Toit près du Lac*. J'ai rapporté les preuves des diverſes ſignifications de *Gard*, *Garth* & *Gaerth*. On y verra celles qui vérifient les deux premieres explications de notre nom. La ſituation du lieu ne les dément point. Il eſt *à la tête* du Lac qui porte le même nom. Il eſt auſſi *à la bouche* de ce Lac; ſavoir, à l'endroit où ſes eaux s'écoulent dans l'Irben. La ſignification de *Gar* & *Ger*, pour *près*, comme je rends ce mot dans la troiſiéme explication, a déja paru dans plus d'un exemple ci-deſſus.

GESSENAY, *Pays.*

J'ai préſenté (*a*) la conjecture que ce nom eſt l'ancien nom du Pays, appellé auſſi la Gruyere, & que c'étoit un pays de *Geſates*, qui l'avoient fait nommer *Geſſen-ay*, c'eſt-à-dire, *Eau* des *Geſates*; ce qui déſignoit la Sane, qui y prend ſa ſource: ou *Geſſen-av*,

(*a*) Tom. I. *p.* 150. & 253.

(1) *An* eſt la marque du *Genitif*, comme en François *de* & *du*. BAXTER.

MEM. XV.

ſen-av, c'eſt-à-dire, *pays arroſé des Geſſates*. Loin d'avoir rien appris, depuis que j'ai fait ces conjectures, qui m'ait engagé à changer d'idées, je leur ai trouvé de l'appui, dans la véritable explication du nom de *Geſates*. Bochart l'a donnée (*a*). Il a remarqué que ce nom eſt Phénicien : que *Gais* en Arabe eſt *une Armée*, & que le Pluriel Hebreu eſt *Gaiaſot* ; en Syrien *Gaiſin*, & le Féminin *Gaiſata*. De là, dit-il, le Grec ΓΑΙΣΑΤΑΙ, & le Latin *Geſatæ*, noms donnés aux troupes Gauloiſes. Polybe dit en termes exprès que les Geſates furent ainſi nommés, parce qu'ils ſervoient en guerre pour la Solde : c'eſt auſſi, ajoute cet Hiſtorien (1) ce que ſignifie proprement leur nom. Les Celtes appelloient les Domeſtiques, les Gens à gages, d'un nom (2), qui differe bien peu de *Geſſenay*. On ne peut s'empêcher de reconnoitre l'origine Orientale dans le Gaulois *Gwaſaidd*, qui déſigne la Condition de ſervir.

(*a*) Oper. *Tom.* 2. *p.* 668.

GESTINEN.

Nos Auteurs s'accordent à dire que le nom de ce beau Bourg du Canton d'Uri lui a été donné par la raiſon que c'eſt en cet endroit que s'arrêtent les Voyageurs, qui paſſent de l'Helvétie en Italie par le Mont St. Gothard (3). Cette Etymologie eſt bien aſſortie à la ſituation & à la coûtume. Mais ce n'eſt pas au Dialecte Allemand ſeul qu'elle convient. Le nom a plus l'air Gaulois. *Geſt-din*, diſoit en cette Langue, Ville, Bourg des Etrangers. *Din* étoit plus en uſage parmi les Celtes des Gaules, que chez ceux de la Germanie. Et *Gaſt*, *Geſt*, s'emploioient dans l'une & dans l'autre des Dialectes. *Etranger*, & *Hôte* n'étoient pas les ſeules acceptions de ce terme, qu'on trouve dans les Langues de l'Aſie, comme dans les anciennes de l'Europe. Il y ſignifioit encore & *négociant*

(1) ΓΑΙΣΑΤΟΙ διὰ τὸ μισθοῦ στρατεύειν; ἡ γὰρ λέξις αὕτη τοῦτο σημαίνει κυρίως. Polyb. *Lib.* 2.

(2) *Gwaſaneth*, ſervitium : *Gwaſanaethu*, ſervire, famulari : *Gwaſaidd*, ſervilis. DAV.

(3) Geſtinen..... Welcher von den Gäſten die etwan da einzukeren pflegen, alſo genennet wird. SCHEUCHZ. *Natur. Geſch. des Schweitz. Tom.* 2. *p.* 93. Etat & Délices de la Suiſſe. *Tom.* 2. *p.* 413.

négociant en pays étranger (1), & *vaillant, puissant* (2). Toutes ces significations peuvent avoir concouru au choix du nom de *Gestinen*. La position du lieu rendoit la dénomination fort juste. Il y a toute apparence qu'elle eut pour auteurs ses premiers habitans, & que l'endroit fut habité aussi-tôt qu'on eut trouvé ce passage de l'Helvétie en Italie. MEM. XV.

GEX.

Pour trouver une explication inconteſtable du nom de cette Ville il faudroit être parfaitement assûré de la véritable maniere de l'écrire. On a varié là-dessus. Je trouve cet endroit nommé tantôt *Jas*, tantôt *Jays*, & tantôt *Gex* (3). C'est la prononciation du Pays qui a causé ces différences. Le Peuple y prononce encore l'*é*, en *ey* & *ay*; & les uns ont mis à la fin du nom un *x*, & d'autres une *s*. Mais on n'entend ni *x*, ni *s*, dans la prononciation du Peuple, qui dit *Gé*, prononcé comme *Tsé*, ainsi qu'il prononce le *g* devant un *i*, ou un *e*. Ce qui a été dit ci-dessus dans l'Article de *Gessenay*, de l'origine du nom de *Gesates*, fait découvrir la signification de celui de *Gex*. Il désignoit une troupe de gens qui servoient à gages, ou de condition à servir, comme l'étoient ces Villageois, anciennement plus dépendans encore de leurs maîtres, qu'ils ne le sont aujourd'hui. *Gwâs*, *Gwes*, étoit en Celtique un Domestique, un Serviteur, & aussi un jeune Homme (*a*). (*a*) Dav.

Quelques

(1) *Gosi* ou *Gost*, (dit Strahlemberg. *Asia und Europ. p.* 355.) veut dire *un Etranger*, *un Hôte*. C'est ainsi qu'on nomme en Russie les Marchands qui négocient en gros dans l'Etranger, en Allemagne, en Perse, en Turquie & jusqu'à la Chine. Il faut un privilege spécial, pour pouvoir prendre le nom de *Gost*. Dans toutes les grandes Villes de commerce en Russie, dit encore le même Auteur, comme Moscou, Petersbourg, Arcangel &c. il y a une grande Place quarrée enfermée de Murailles, & bâtie par l'Empereur, avec des Magazins pour les Marchandises tout au tour. On les nomme *Gostinoy dwor*. Ce nom est le même qu'en Allemand *Gasten-thor*.

(2) Voy. Wachter. *Gloss.* v. *Gast*.

(3) Dans un Titre de l'an 1225. *Ego Amedeus* DE JAS *notum facio*. La Ville y est appellée *Castrum de Jas*. Dans un Titre de l'an 1275: *Nos Simon de Joinville Dominus* DE JAYS: l'endroit y est nommé cinq fois *Jays*. Ces titres sont dans GUICHEN. *Bibl. Sebus. Cent.* 1. *Cap.* 33. & 38. On voit dans le même Recueil *Cent.* 2. *Cap.* 47. un Titre de l'an 1261. où le même *Simon de Joinville* est nommé *Dominus de Gex*, & le lieu *Castrum de Gex*.

MEM. XV. Quelques Dialectes retranchant le *G*, disoient *Was*, d'où s'est fait dans le moyen âge le Latin *Vassus*, & le François *Vassal*, dont la premiere condition étoit de servir son Seigneur. D'autres Dialectes retranchoient l'*w* de *Gwas*; il restoit *Gas*, dont le *G* changé en *J*, changement des plus fréquens, a fait écrire *Jas* & *Jays*, à qui d'autres laissant le *G*, mais changeant l'*a* en *e*, ce qui n'étoit pas moins ordinaire, écrivoient *Ges*, où d'autres enfin mirent un *x* pour une *s*. Des exemples de noms de Lieux des Gaules tout semblables à celui, dont il s'agit, rendent cette explication très-plausible. La Gascogne a deux Villages dans la Bigorre appellés *Ges* & *Gez*. La Franche-Comté a *Gesia*, près de Lons-le Saunier; *Gesan* sur le Laugnon; *Gesincourt*, pas loin de Vesoul: le Dauphiné *Gestans*, peu distant de Grenoble: En Champagne *la Gesse*, voisin de *Bar-sur-Aube*: En Anjou *Gesté* proche d'Angers. On entend tous ces noms par l'explication donnée de celui de *Gex*. On entend aussi par ce moyen le nom de *Gessoriacum*, que portoit Boulogne sur-mer. Le Gaulois *Ges-or-ri-ac*, vouloit dire, *Troupe au bord de la Riviere à la pointe*. C'étoit bien désigner la situation. Valois, pour le dire en passant, croioit (*a*) que ce ne fut qu'environ le tems de Constantin le Grand qu'on commença à nommer cette Ville *Bononia*. Mais ce dernier nom n'étoit pas moins ancien que *Gessoriacum*. C'étoit le nom de la Haute-Ville ou la Cité. *Bon-ona* en Gaulois désignoit une Ville près d'une Eau qui passe au pied d'une hauteur (1). La Riviere de *Liane* coule à peu de distance de la partie de Boulogne qui est sur un Mont, & la plus ancienne. L'autre partie, nommée *la Basse-Ville*, à cinq ou six-cent pas de la premiere, est au bord de la Liane, ce que marquoit bien le nom de *Gessoriacum*. Rien de moins rare que deux noms Gaulois à une Ville Gauloise.

(*a*) Notit. Gall. *p.* 232.

GIEGGISBERG.

J'avoue que je n'ai point trouvé d'explication de ce nom qui me satisfasse, ni dans le Dialecte des Gaules, ni dans ceux de la Germanie.

(1) Voy. ci-dessus Art. *Arnon*.

manie. On pourroit bien hasarder de dire, qu'un lieu dans les montagnes, abondant en pâturages & où l'on nourrit beaucoup de Bétail, n'auroit pas été mal nommé par les Gaulois *Gyg-isc-berg*, qui en leur langue signifioit, Montagne de la chair près de l'Eau. Ce Village confine à un ruisseau. *Cyg* est bien *chair*, tant en Celtique de Galles, qu'en Bretagne. Mais je ne voudrois pas insister sur des dénominations qui n'ont rien d'assés propre à la situation. On pourroit dire encore que *Cwg-isc-berg*, qui s'écrivoit aussi *Cyg*, comme on le voit dans Davies, signifioit Montagne dont l'aspect est menaçant: car *Cwg* veut dire, *torvus aspectus*, & Giegisberg est au pied d'une haute montagne. Le nom n'en est pas pour cela moins Celtique, puisqu'il n'a en Allemand qu'une signification, à laquelle je ne m'arrêterois pas plus qu'à la précédente, savoir, celle de *Montagne du Violon*, ou d'un Instrument à cordes (1). De plus versés que je ne le suis dans les Langues des Celtes, trouveront ce que je n'ai pas su découvrir. C'est assés qu'il paroisse que le nom est de ces anciens. MEM. XV.

GIFFERS.

Cyfaros signifioit pour les Gaulois, *Demeurer, s'arrêter* (*a*). Ils exprimoient *labourer ensemble*, par *Cyfaru*: & *Cyfær* ou *Cyfair* ou *Gyfair* en leur langue, étoit *un Arpent de terre*. Ce Village où se rassemblerent des Gaulois pour en cultiver les terres étant sur la riviere d'*Ergona* près de Fribourg, ils ajoûterent à l'un de ces mots Celtiques *isc*, dont il n'est resté que l'*s*, comme en tant d'autres noms, pour désigner la proximité de cette riviere. (*a*) Dav.

GIMEL.

Güi-mel en Gaulois vouloit dire, *Tête de l'Eau*. Dans les mots composés, *mel* avoit l'acception de *Tête* (2). On connoit celle de *Güi* pour *Eau*. Le Village de *Gimel* est à la tête, pas loin d'un Torrent. *Cymmell* est bien aussi un mot Gaulois, qui signifioit *contraindre, forcer* (*b*). Mais les noms étant pour l'ordinaire (*b*) Dav.

(1) Voy. Wacht. v. *Geige.* (2) Baxt. v. *Melarvonis.*

MEM. XV. composés de plus d'un mot, pour qu'ils désignassent plus d'une chose, il faut préférer les explications qui le suppose nt lors qu'elles sont relatives à la situation.

GINGINS.

Je mets ce nom entre les Celtiques, parce que je ne lui ai point trouvé de signification dans les autres Langues usitées dans le Pays depuis le Cinquiéme Siécle. Car le tirer de *Gynnan* des Dialectes Germaniques, qui vouloit dire *commencer* (*a*); & prendre la répetition de *Gin*, pour une imitation de l'Hébreu, qui par de pareilles repétitions du même mot, marquoit l'abondance ou l'excellence de la chose signifiée, ce seroit s'arrêter à de legeres apparences, quoique le lieu étant peu éloigné du Mont-Jura, qui séparoit les Helvétiens des Séquanois, pût avoir été désigné par *Commencement*, savoir, du Pays; de même que les Gaulois désignoient par *Fin*, qui ne disoit pas simplement *borne*, *limite*, mais *le bout*, l'*extrémité*, *la fin* d'une chose (*b*), les lieux qui étoient à l'extrémité du territoire d'une Cité. *Ginn* en Celtique signifioit bien *arraché*, *coupé*: ensorte que *Gwlan ginn* étoit de la laine arrachée ou coupée (*c*); *Gwlan* dans le Pays de Galles, *comme Gloan* en Bretagne, étant *Laine*. Mais, quoique ce ne fut sans doute qu'en arrachant les bois & les broussailles qu'on rendit ce lieu propre au labourage, ce nom, qui ne signifieroit qu'*arraché*, *coupé*, ne seroit pas un indice assés approprié à l'endroit, pour le faire distinguer des endroits voisins. Il est plus sûr d'avouër que nous n'en savons pas la signification. Il ne perd rien pour cela de son ancienneté, dès qu'on doit le reconnoître Celtique. Or on ne peut s'en dispenser, si l'on se rappelle que divers noms de Lieux des Gaules commencent par *Gin*. Le Dictionnaire de la France en indique Quatorze. Mais il est probable que, dans ces noms, *Gyn*, est *Cyn*, ou *Cin* des Gaulois, qui vouloit dire *Premier*, *Principal*, & que quelques Dialectes de Bretagne écrivent *Quenta* & *C'hent*. (1)

(*a*) Wacht. v. *Gunnen.*

(*b*) Rostren. v. *Fin.*

(*c*) Dav. v. *Ginio.*

GIP-

(1) Rostren. v. *Premier.* Baxter. v. *Cingetorix.*

MEM. XV.

GIPPINGEN.

Güipp & *Güepp* dans le Gaulois du Pays de Galles eſt *Viſage*, *Bouche*, *Bec* (*a*). Les Bretons diſoient autrefois *Gupp*, comme aujourd'hui *Bec* (*b*). L'Irlandois dit *Gob*. Les Gaulois donnoient le nom de *Bec*, & par conſéquent appelloient *Guipp* ou *Guepp*, les Pointes de terre entre deux Rivieres, ou qui s'avancent dans la Mer, nommées enſuite *Cap*. Le Village, dont il s'agit, eſt dans une pointe de terre, que forme un contour de la Reuſs, à peu de diſtance de l'endroit où cette riviere ſe jette dans le Rhin à Coblentz. Le Nivernois a deux Villages nommés *Guipy*, l'un près de Nevers, l'autre près de Château-Chinon. Ce nom peut être expliqué par quelqu'une des acceptions de *Güipp* Gaulois. Baxter a obſervé (*c*) qu'outre les ſignifications que je viens d'indiquer, ce mot étoit auſſi employé pour déſigner l'*Orient*.

(*a*) Baxt. v. *Iciani*. Dav. v. *Gwepp*.
(*b*) Roſtren. v. *Bec*.
(*c*) Ibid. v. *Iciani*.

GLAN.

Davies & Baxter enſeignent que *Glann* vouloit dire en Celtique, Rive, bord d'une Riviere ou de la Mer. *Glan* eſt peu éloigné du bord du Lac Leman. Le lieu eſt ancien. Plantin conjecturoit par les maſures, qu'il y a, dit-il, aux environs de ce Village, qu'autrefois c'étoit une Ville. Elle eût été bien près de Nion. Quoi qu'il en ſoit, le nom eſt certainement Gaulois, & les exemples, qu'on va en donner, juſtifieront de plus l'explication que je viens de préſenter. *Glandeve* ſubſiſtoit dans le Quatriéme Siécle. La Notice des Gaules en fait foi. Cette Ville y eſt nommée *Glanatina*, *Glannatena*, *Glannateva* (*d*). On reconnoit dans les deux prémiers de ces noms le Gaulois *Glann-a-tin*, ou *Glannaten*, qui ſignifioit également *Ville du bord*. Valois ſe trompoit aſſurément de croire que *Glannateva* en étoit le véritable nom. Il n'auroit cependant pas été moins Gaulois que les deux autres: *Glann-a-te-va* ſignifioit en cette Langue *Toit, Maiſon du bord de l'Eau*. Glandeves, dont il n'y a plus que quelques maſures, étoit au bord du Var. St. Maur-ſur-Loire étoit nommé en Latin au Huitiéme

(*d*) Vales. *Notit. Gall. pag.* 253.

MEM. XV.

tiéme Siécle *Glannofolium* (*a*). N'entendant plus ce que vouloit dire le Celtique *Glann-o-uol-iü*, qui ſignifioit *ſur le bord de l'eau*, on crut que *vol-iü*, litéralement *Tête de l'eau*, pouvoit être rendu par *Folium*, dont-il imitoit le ſon. Et c'eſt ſur ce Latin qu'on fit en François *Grand feuil*. Un grand Bourg du Limoſin au bord de la Briance s'appelle *Glanges*. La Champagne à *Glannes* Village ſur un ruiſſeau près de Vitry. *Glanon* entre Seure & St. Jean de Loſne en Bourgogne eſt au bord de la Saone. Auſſi ces trois derniers noms Gaulois ſignifient à la lettre *le bord* ou *la rive de l'eau*. Celui de *Glanville* près de Pont-l'Evêque en Normandie, ne ſignifie non plus que *Village du bord*. Aucun de ces noms, non plus que pluſieurs autres, qui commencent par *Glan*, ne font alluſion au Gland, ainſi que l'ignorance du Celtique l'a fait penſer. C'eſt auſſi par des Gaulois que fut nommée la Ville d'Eſpagne appellée par Ptolemée γλανδόμηρον, par le Géographe de Ravenne *Glandimarium*, & par l'Itineraire *Grandimiro*, aujourd'hui, à ce qu'on croit, *Mondannedo* en Galice. *Glan-o-mir-on* ſignifioit en Gaulois *Bord de l'eau de la mer*. Cette explication de *Glan* ſert à connoître où étoit l'endroit nommé *Glanum Livii* en Provence. Ce ne peut avoir été St. Remi, ni Maillane, comme le conjecturoient des Géographes : ni l'un ni l'autre de ces lieux ne ſont ſur une Riviere ; il n'y a que des Etangs. *Lanſac* au contraire, où Valois plaçoit *Glana* (*b*), eſt ſur le bord du Rhône. Son nom même le dit auſſi en Celtique, car *Lan*, ſignifie Rive, & *ſac*, Riviere.

(a) Id. *ibid.*

(b) Notit. Gall. *pag.* 189.

GLANA, Village & Riviere.

J'ai dit un mot de ce nom dans mon *Mém.* II. (*c*). L'explication de celui de *Glan* donnée dans l'Article précédent, ſervira pour celui-ci. On y a vû des preuves que *Glan-a* en Celtique vouloit dire *Bord*, *Rive de l'Eau*. On a vû ci-deſſus d'autres exemples que les Gaulois nommoient ainſi des Rivieres ; entr'autres celui de l'*Authie*. Le Peuple du pays où coule la *Glana*, l'appelle la *Lyanna*. C'eſt le même nom que celui de la Riviere de Bologne, ſur Mer ; & que *Clenna*, riviere qui ſe jette dans le Pô, de laquelle fait mention le Géographe de Ravenne (*d*). Le *Glenner*, Riviere des

(c) Tom. I. *pag.* 104.

(d) *Lib.* 4. *Cap.* 36.

des Grisons, qui entre dans le Rhin au dessous d'Ilantz, ne differe pas du nôtre dans son origine. *Glenas* en Bretagne; *Glenac* & *Glenai* en Auvergne; l'Isle de *Glenau* en Bretagne; *Glenay* en Poitou; *Glengnes* en Picardie; *Glennes* de la même Province; *Glenouxes*, Bourg du Poitou; *Gleny* dans la Marche, n'ont reçu ces noms, dont la signification est la même, que parce que tous ces lieux sont sur une riviere ou un ruisseau. Du reste, les Celtes aimoient si fort à donner le nom de *Glan* aux Rivieres, qu'il y en a une qui le porte dans la Basse Carinthie, & qui a donné à la Ville près de laquelle elle tombe dans la Gurck, le nom de *Glanfurt*. Il y en a une dans le Palatinat, qui se perd dans la Nabe: une dans l'Electorat de Baviere, laquelle se jette dans l'Ammer; & une autre dans la Haute Baviere, dont le cours se termine près du Bourg Aibling, où elle entre dans le Manguald. MEM. XV.

GLARIS, Bourg. GLARNITSCH, Mont.

La Vallée d'environ douze Lieues d'étendue, appellée le Pays de *Glaris*, en Allemand *Glarus*, & en Latin *Glarona*, a été habitée probablement aussi-tôt que la Suisse s'est peuplée. Guillimann en nomme les anciens habitans *Svanetes* (1). Le nom de *Schwanden*, lieu où se tiennent les Assemblées Générales du Pays, appuie cette conjecture. Il est vrai que le même Historien observe, que la Légende des Martyrs de la Légion Thébéenne, qu'il dit être le plus ancien Livre où il soit fait mention de ce Pays, le représente comme inutile & inhabité; de sorte que Felix, Regula, & Exsuperantius, qui s'y rendirent par le Mont de Fourche, en fuiant la persécution de Maximien, furent obligés, dit cette Légende, de loger dans une caverne de la Montagne, au pied de laquelle est le Bourg de Glaris. Il résulteroit de là que ce Bourg n'existoit pas encore au quatriéme Siécle, & qu'ainsi ce seroit en vain qu'on chercheroit à son nom une origine plus ancienne.

Mais la Légende de Florenicus, dans laquelle Guillimann puisa ces particularités, est-elle d'un témoin que l'on en doive croire là-dessus?

(1) De Reb. Helvet. *Lib. III. Cap. 6.*

MEM. XV. dessus? Les plus anciens Actes de ces Martyrs, qu'on attribue à St. Eucher, & sur lesquels toutes leurs Légendes ont été formées, disent positivement qu'on ne savoit rien des Martyrs dont ils ne parlent pas. Ils ne disent pas un mot de Felix, de Regula, ni d'Exsuperantius, non plus que du Pays de Glaris (1). L'Histoire de Felix, de sa Sœur Regula & d'Exsuperantius leur compagnon, a donc été forgée depuis le Quatriéme Siécle, & probablement dans le Huitiéme au plutôt. Elle ne peut conséquemment être d'aucune autorité pour ou contre l'ancienneté du nom de Glaris.

Quand il y auroit quelque fond à faire sur la Légende de Florenicus, elle ne prouveroit pas que le Pays de Glaris fût absolument sans habitans sur la fin du Troisiéme Siécle. Elle n'en donne d'autre idée que celle d'une contrée peu peuplée, & assés inculte. Il ne s'ensuit pas de là que la Contrée n'eût point de nom. On doit toujours présumer qu'elle en avoit un, & on ne sauroit lui attribuer que celui de *Glarus* ou de *Glarona*, ne voyant point qu'elle en aît porté d'autre. Il peut cependant n'être pas le premier. La situation des *Svanetes* dans Pline, relativement aux voisins que cet Auteur leur donne, convient assés bien au Pays de Glaris. Il se peut même que ce Pays n'ait eu pendant bien des Siécles d'autre nom que celui du Peuple, & que le Principal lieu fût alors *Schwanden*. Les Celtes nommoient pour l'ordinaire le Bourg qui étoit leur Capitale, du nom de la Nation. Ce Bourg ayant perdu son lustre, & Glaris étant devenu plus considérable, celui-ci donna son nom à tout le Pays. M. Jean Henri Tschudi, son Historien (2), est dans cette idée. Elle est très-probable. Il n'y a pas moins d'apparence que ce changement est fort ancien. Car on ignore quand le Canton ou le Bourg ont commencé à porter le nom de Pays & Bourg de *Glaris*, ou de *Glarona*, & la Montagne le nom de *Glarnitsch*. M. Tschudi, dont on vient de parler, conjecture que c'est de ce dernier nom que le Bourg a reçu le sien.

J'ai

(1) Hæc nobis tantum de numero illo Martyrum comperta sunt nomina; id est beatissimorum Mauritii, Exuperii, Candidi atque Victoris: cetera vero *nobis quidem incognita*; sed in libro Vitæ scripta sunt. RUINART. *Act. Martyr.*

(2) Beschreib. des Lands Glar. *p.* 1.

J'ai dit que *Glarona* eſt le nom qu'il a dans les anciens Titres Latins. Le P. Hergot en a publié un de l'an 1196, où les Habitans du Pays ſont nommés *Glaronenſes*, & le Titre eſt daté de Glaris, ſous le nom de *Clarona*. On écrivoit donc indifféremment *Glarona* & *Clarona*. Cette terminaiſon eſt toute Celtique, & le mot qui précéde *ona*, eſt de la même Langue. Si c'étoit *Glaer*, qui vouloit dire *Bleu pers* (1), on ne pouvoit mieux déſigner la couleur des Montagnes de ce Pays, où l'Ardoiſe abonde. Si c'étoit *Claer*, qui ſignifioit *Clair*, *Brillant* (*a*), les Neiges dont ces Montagnes ſont couvertes la plus grande partie de l'année, expliquent la dénomination. On y ajouta *ona*, pour marquer qu'il paſſoit entre ces Montagnes *une Eau*, car c'eſt ce que ſignifie *Ona*, qui en déſigne les Rivieres, la *Linth* & la *Sernft*. Le nom de *Glarnitſch* reſté à la Montagne ſeule, voiſine du Bourg, eſt *Glar-an-iſc* Gaulois, dont, par une éliſion fort commune dans cette Langue, s'eſt fait *Glarnitſch*; il ne ſignifie pas autre choſe que *Glarona*. Nous avons vû ci-deſſus que *üiſc*, *iſc*, étoit *Eau*, *Riviere*, tout comme *Ona*. Les prémiers ont fourni la terminaiſon de *Glarus*, & la plus nouvelle de *Glaris*. Les anciens Titres ont toujours *Glarus* ou *Clarus*, plus conforme à la rudeſſe de l'idiome des Francs.

MEM. XV.

(*a*) Dav.

On voit par ces remarques qu'il eſt tout auſſi naturel de préſumer que le Bourg de Glaris a fait donner ſon nom à la Montagne, qu'il l'eſt que la Montagne a fait nommer le Bourg. Cette égalité de vraiſſemblance en jette beaucoup ſur l'antiquité de ce Bourg; & l'explication de ſon nom fait connnoître que les différentes manieres dont il ſe trouve écrit, ſont également correctes, & ne changent rien à ſa ſignification.

GLATT Riv. & Villages. GLATTFELDEN.

On a cru que la tranquillité ou la lenteur du cours de la *Glatt*

(1) *Pers* eſt auſſi un mot Celtique. Les Gaulois, pour déſigner cette eſpèce de Bleu, diſoient ſimplement *Pers* ou *Glas*. ROSTREN. v. *Bleu*. Et c'eſt de *Glas*, que ſe fit *Glar*, & *Glaer*, & *Claer*, & *Glær*, & *Klær*, comme M. Wachter l'a bien obſervé dans ſon Gloſſaire v. *Glær*. En Bretagne on nomme *Tyglas* une Maiſon couverte d'Ardoiſe. ROSTREN. v. *Maiſon*.

MEM. XV. du Canton de Zurich, a fait donner à cette Riviere ce nom de *Glatt*, qui en Allemand veut dire *uni*, *poli*. Mais ce n'eſt pas là la plus ancienne acception de ce mot. Il ſignifioit originairement *clair*, *brillant*, *tranſparent* (*a*). C'eſt l'idée qu'y attachoient les Celtes. Auſſi donnoient-ils volontiers aux Rivieres dont l'eau eſt claire, le nom de *Clet*, *Clett*, *Glett*. Quelquefois même ils n'entendoient par là que *Riviere*, *Ruiſſeau* (1). Ainſi la *Glatt* avoit été nommée par les Gaulois avant que la Langue Allemande eût été introduite dans l'Helvétie. Ce nom lui fut donc donné dans le ſens qu'il avoit en Celtique; & c'étoit en déſigner parfaitement la limpidité, principale qualité de ſes eaux à la vûe. La lenteur de ſon cours, dont la cauſe eſt que ſa ſource n'eſt pas en lieu élevé, & qu'elle fait un grand nombre de contours en pays plat, ſe trouvant auſſi déſignée par la ſignification de *Glatt* en Allemand, cette Riviere ne ſauroit avoir été mieux nommée. Une preuve que cette lenteur n'en a pas été la prémiere raiſon, c'eſt qu'elle n'auroit pas été applicable à la Riviere du Toggenbourg, qui porte de même le nom de *Glatt*. Il ne conviendroit pas à celle-ci, qui a ſa ſource dans les Montagnes du Canton d'Appenzell. Mais la clarté de ſon eau la fit ainſi nommer en Gaulois; & ce fut par la même raiſon que les Gaulois établis dans le Duché de Wirtemberg y donnerent pareillement le nom de *Glatt* à une petite Riviere qui y nait, & va ſe jetter dans le Necre près de l'endroit nommé *Glatt ſur le Necre*. Deux Villages du Canton de Zurich & un du Toggenbourg, n'ont pas d'autre nom que celui de ces Rivieres. Les Gaulois le faiſoient entrer dans ceux qu'ils donnoient à des lieux ſur des Rivieres. On le voit par *Glattens*, nom d'un Village du Bas Armagnac, & par celui de *Glatigny*, que portent un Village de Picardie, deux de Normandie, un dans le Berry & un dans le Pays Meſſin. *Glat-tin-iü*, veut dire *Village de l'Eau claire*. L'exemple de *Glattfelden*, nom d'un Village du Canton de Zurich, prouve que les Gaulois de l'Helvétie ſuivoient à cet égard l'uſage de leurs pères des Gaules. *Feld* n'eſt pas moins un mot Celtique que *Glatt*. Il ſe trouve dans tous les Dialectes

(*a*) Wacht. v. *Glatt.*

(1) *Clet*, *Cluyd*, *Clyd*. This word whenſoever derived, ſignifie a *River* or *Brook*, and is variously expreſſed. ED. LUID. Apud BAXT. *p.* 266.

Dialectes anciens & modernes de cette Langue (*a*): & quoi qu'il ait plusieurs acceptions, elles peuvent toutes convenir au Village dont il s'agit. La plus générale & la plus commune est celle de *Campagne, étendue de terre labourable.* MEM. XV.

(*a*) Voy. Wacht. v. *Feld.*

GLEROLE.

Gilles Tschudi, & Guillimann (*b*) n'ayant pas vû les Inscriptions, ni le Géographe de Ravenne, qui prouvent que *Cularone* est l'ancien nom de Grenoble, conjecturerent que ce nom, qu'ils trouvoient dans la Notice de l'Empire, étoit celui que portoit *Glerole.* Ils lisoient dans cette Notice, *Tribunus Cohortis Primæ Flaviæ Sapaudiæ Cularone.* La légère ressemblance de ce dernier nom avec *Clerole* & *Glerole*, leur fit naître l'idée que cette Cohorte étoit en garnison en cet endroit. Plantin l'y vit par leurs yeux (*c*). S'ils avoient sû que *Cal* en Celtique veut dire *Port* (1), le petit Port qu'il y a à Glerole, les auroit bien confirmés dans leur idée.

(*b*) De Reb. Helv. *Lib. I. Cap.* 11.

(*c*) Hel. Ant. & nov. *p. m.* 56.

Mais le nom de *Sapaudia* devoit prévenir cette mépriſe. Surtout s'il faut lire, comme Valois & M. de Bimard de la Bâtie (2) vouloient qu'on lût dans la Notice, *Tribunus Cohortis Primæ Flaviæ Cularone Sapaudiæ:* façon de lire qui met trop évidemment *Cularo* dans la *Sapaudia*, pour permettre de chercher cet endroit dans une Contrée, qui n'a jamais porté le nom de *Sapaudia*, ni fait partie du Pays qu'il désignoit. Aujourd'hui personne n'ignore que *Cularo* est l'ancien nom de Grenoble.

Je

(1) On en a des preuves non seulement dans le Dictionnaire du P. de Rostrenen v. *Port.* où l'on voit que les Bas-Bretons appelloient autrefois un Port *Cal*, & au Pluriel *Calau* & *Cale*; mais aussi dans les noms anciens de quelques Lieux. Par exemple, il est parlé dans la Chronique d'Idatius sur la seconde année de l'Empire de Marcien, d'un endroit près de Conimbre en Portugal, & dont *Cale* étoit le nom: *Locus, qui Portu* CALE *dicitur.* C'est *Puerto* en Portugais, & en François *Port à Port*, qui a donné son nom au *Portugal*, nom formé du Celtique *Port* & *Cal*, qui l'un & l'autre signifioient *Port.* Voy. WESSELING. *in Not. ad Itiner. p.* 422. Le nom de *Calais*, n'est que le Celtique *Callai*, qui veut dire *Petit Port.* Le P. Pezron a déja remarqué cette origine du nom de Portugal. *Antiq. de la Nat. & de la Lang. des Celtes. pag.* 381.

(2) Voy. sa *Diss. De origin. Cularon. Cap.* 3. dans le *Thes. Inscr.* de Muratori. *Tom. I.*

MEM. XV. Je ne conteſterois pas à nos Hiſtoriens que le Poſte de Glerole ne fût gardé par les Romains. Il ferme le paſſage le long du Lac. On découvre de là l'entrée du Pays par terre, & toutes les Barques qui naviguent depuis l'embouchure du Rhône ſur tout le Lac. Cela même donne lieu de préſumer que les Helvétiens ne manquoient pas de garder ce paſſage avant l'entrée des Romains dans le Pays. Ils avoient à le défendre contre les Vallaiſans & les Allobroges. *Glew* en Celtique vouloit dire *Courageux*, *valeureux*; & *Raglaw* un Prépoſé, un Commandant (*a*). *Gleuraglav*, dont on a aiſément fait *Gleraula* (c'eſt ainſi que le Peuple prononce, & Plantin a remarqué que d'anciens Actes ont *Gleyrole*), ſignifioit donc *les Vaillans prépoſés :* dénomination qui ne convenoit pas mal à la Garniſon d'un lieu important pour la ſûreté du Pays. Si l'on aime mieux une Etymologie plus ſimple, on l'aura par *Lle* (qui ſe prononçoit *Lie*, & c'eſt ainſi que notre Peuple prononce *Gl*) & *rol : Llerol* ſignifioit *lieu du Rôle* ou *des enrôlés*. Cette explication appuie la même idée que la prémiere. Du reſte, le nom de ce Château nous a probablement conſervé l'ancien nom de la petite Ville qui en eſt tout près. Avant qu'elle prît le nom de St. Symphorien, dont on a fait *St. Saphorin*, elle avoit un nom Gaulois. Il faut le croire, à moins qu'on ne préſume que l'Egliſe dédiée à ce Saint fut le premier édifice du Lieu, ce que rien n'engage à penſer. Guillimann & Plantin étoient bien dans l'idée que la Ville & le Château portoient le même nom.

(*a*) Dav.

GOCKHUSEN.

On ſe tromperoit de croire que ce nom eſt purement Allemand, ſur le fondement qu'il pourroit ſignifier *Maiſon à crête*, parce que *Hus* eſt *Maiſon* & *Gockel* Crête, d'où vient *Gokel Han*, Coq à crête. L'un & l'autre de ces mots ſont également Gaulois. *Hws* eſt de tous les Dialectes Celtiques (*b*). *Hws* dans le Gallois, eſt une *Couverture* (*c*), une choſe qui met à couvert. *Hwſmon*, un Laboureur, un bon pere de famille, un Econome. Tout cela renferme l'idée attachée au mot de *Maiſon*, en parlant d'Economie. Les Celtes

(*b*) Wacht. v. *Hus.*

(*c*) Dav.

Celtes avoient deux termes dont l'un pourroit bien être entré dans le nom de Gockhuſen ; l'un eſt *Gochel*, Eviter, ſe garder (*a*) ; l'autre *Güog*, Eau, marais (*b*). Si c'eſt de *Gochel*, qu'on prit *Gock* pour former *Gockhuſen*, il ſignifioit Maiſon de retraite, tout comme *Gocheliſordd* eſt traduit par lieu de retraite (*c*). Si c'eſt de *Guog* la ſituation de Gockhuſen entre deux Ruiſſeaux & à la tête de l'un, ſeroit déſignée par *Maiſon de l'eau* ou *du Marais*. Le Village de *Gochence*, en Celtique *Guog-an-cae*, c'eſt-à-dire, Lieu fermé de l'eau ou du Marais, eſt près de la Muſe, pas loin de Charlemont.

MEM. XV.

(*a*) Dav.
(*b*) Baxt. v. *Durocobrovis.*
(*c*) *Seceſſus.* Dav.

GOESGEN.

La hauteur de la quille de rocher ſur laquelle eſt perché le Château de Goeſgen, fait que la vuë de ce lieu s'étend fort loin. Les Helvétiens voulant que ſon nom le déſignât par ces deux endroits, choiſirent le mot de *Coes*, pour donner une idée de la figure du Rocher, celle d'une *Jambe*, & proprement *le Tibia* (*d*). C'eſt un Synonyme de *Pib*, que nous avons vû ci-deſſus (*e*) que choiſirent les mêmes Helvétiens, pour en faire le nom d'un Château de la même Contrée, & dont la ſituation reſſemble aſſés à celle de *Goeſgen*. Ils joignirent à *Coes* le mot *Gen*, qui, s'il s'écrivoit ainſi, ſignifioit *génération*, *Nation* ; le γένος des Grecs (*f*) ; & s'il s'écrivoit *Cen*, ſignifioit *il voit*, *il contemple* (1).

(*d*) Dav.
(*e*) Art. *Bipp.*
(*f*) Dav. v. *Ceneld.*

GOLLION.

Les Celtes appelloient *Collen* & *Gollen*, un Coudrier un Noiſetier ; & *Gollwen* une Coudraye (*g*). On donne encore en Bretagne au Noiſetier le nom de *Qeloüeën*, & à la Coudraye ceux de *Qelvezecq*, & de *Qilvid* (*h*). Ces anciens termes ſe reconnoiſſent dans le nom de *Gollion*. L'endroit ne dément point cette explication. Il y a encore une quantité de Coudriers. Le Village du pied du Mont Jura, qui porte le nom de *la Coudre*, eſt une preuve que les Helvétiens tiroient de cet Arbriſſeau les noms de Lieux qui

(*g*) Dav.
(*h*) Roſtren. v. *Coudre.*

(1) *Cen* & *Gennis* pro *Canſu*, vidit, aſpexit, aſpicit. DAV.

MEM. XV. qui en produiſent plus que d'autres. C'étoit ſi fort l'uſage des Gaulois, que le Dictionaire de la France indique vingt & deux Villages en diverſes Provinces, qui n'ont pas d'autre nom que *Coudrey, Coudray* ou *la Coudre.* On a *Coudré* dans le Chablais.

GONDIS.

La véritable façon d'écrire ce nom ſe trouve par les titres Latins, qui portent *Contegium.* Le *C* initial a été changé en *G.* Rien n'eſt plus fréquent dans les noms Celtiques d'origine. Mais la maniere de prononcer du Pays même, a achevé de convaincre de cette origine. On y dit *Gonthey.* Gilles Tſchudi en trouva la vraye explication, en rendant ce nom par *Condate*, quoi qu'il ne fût pas la propre ſignification de celui-ci. Il ne ſignifioit que *Maiſon au deſſus*, ou *Maiſon principale.* Baxter l'a expliqué de cette derniere maniere (1). Rien n'empêche que l'une & l'autre n'ayent lieu. Elles ſont également aſſorties aux endroits qui ſe trouvent ſur des Rivieres, tels que ſont cinq ou ſix lieux des Gaules & deux de l'Angleterre appellés anciennement *Condate.* Alors *Cond*, qui ſignifie *Tête* & *au deſſus*, de même que *Chef* & *Principal* au figuré, eſt relatif à la Riviere ſur laquelle l'endroit eſt placé. Ainſi *ondteg*, ou *Cond-tey*, ou ſimplement *Con-te*, veut dire *Maiſon Principale*, & *Maiſon au deſſus*, ſavoir, de la Riviere de la Morges. Et il eſt arrivé à ce nom ce qu'a éprouvé *Condate*, quand on l'a abbregé en *Condé.* Les Vallaiſans en ont fait *Gondes* & *Gondis.* Qu'on explique ainſi le *Gond* ou *Gon*, qui eſt à la tête de quantité de noms de lieux des Gaules, & l'on verra qu'ils répondent à la ſituation, relativement aux choſes déſignées en Celtique par les mots dont le reſte du nom fut formé.

GONIA. *Riv.*

J'ai parlé de cette Riviere du Vallais dans l'Article *Agones*, nom du

(1) Conjicere licet (*dit-il, ſur ce mot*) *Condate* dictum fuiſſe Britannorum ſermone ſolutis verbis *Conda-te*, ſive noſtri temporis ſcriptura *Kynta-ty*, Prima ſcilicet Domus, *Regia* ſive Prætorium.

du Peuple ancien (*a*) dont elle traverſoit les terres. J'ai expliqué là le nom de ce Canton par la langue des Celtes, où *Ag-on*, qui ſignifie literalement *avec eau*, déſignoit un diſtrict abondant en eau, ainſi que l'eſt cette contrée du Vallais. Si c'eſt de cette Riviere que les *Agones* prirent leur nom, comme le penſoit Tſchudi, j'aurai expliqué ſans néceſſité le nom de ce Peuple, il ſuffiſoit d'expliquer celui de la Riviere. Or *Gouia* (& non *Agonia*, où l'on a joint le pronom *A*) ne vouloit dire que *Eau du deſſus*, *venant de haut*, ou *Eau principale*. On en a les preuves dans l'Article précédent, où *con* & *gon* ſont expliqués. C'eſt du Gaulois *con-iü*, dont on a fait *gon-iü* & *gonia*; même nom que celui de *Coniac*, Ville de la Saintonge ſur la Charente : *iac* & *iü* ſignifient également Eau & Riviere.

MEM. XV.

(*a*) Tom. I. *p.* 148.

GORGIER.

Gor-giü-er ſignifie literalement en Celtique *Terre au-deſſus de l'eau*. La Baronie de Gorgier s'étend dès le bord du Lac de Neufchâtel à St. Aubin juſques à la Montagne. Ce nom n'eſt pas le ſeul exemple de cette dénomination choiſie par des Gaulois. Ils nommerent de même *Gorgüi* la Ville de Flandre appellée aujourd'hui *la Gorgue*. Elle eſt ſur le Lys, comme Gorgier ſur le Lac. Ce dernier pourroit auſſi n'être que le Celtique *Gor-gaer*, qui déſignoit un lieu élevé, fermé de murailles, ou fortifié. La ſignification de *gor* pour *ſupérieur*, *au-deſſus*, eſt atteſtée par Davies; & nous allons en voir un autre exemple dans le nom du Village de l'Helvétie, qui fait le ſujet de l'Article ſuivant. Baxter a donné (*b*) des preuves que *Gaer* s'employoit pour *Caer*, que nous avons vû qui ſignifie *Ville*, *Bourg*, *Muraille*, *Forteresſe*.

(*b*) Voc. *Carbantorigum*.

GORMUND.

Le Village ainſi nommé eſt à la ſource de l'Aa, qui forme les Lacs de Heidegg & de Hallvyl. Auſſi ce nom ſignifie-t-il *ſur la bouche*. Tout comme *Goron*, nom d'un gros Bourg du Maine ſur le Coeſnon, ſignifie ſimplement *ſur l'eau* : & s'il faut l'écrire *Gorron*, ainſi qu'on le fait quelquefois, il veut dire *ſur le cours de la Riviere*.

Les Celtes de la Germanie n'étoient pas les ſeuls qui nommaſſent

MÉM. XV. *mund*, *münd*, la bouche, la ſource, l'embouchure d'une Riviere. Les Gaulois avoient le même mot, qu'ils prononçoient à la verité différemment, ſelon les Dialectes. Les uns diſoient *min*, les autres *mün*, & d'autres *münde* & *monde*. On voit ce dernier dans le nom de *Dendermonde*, Ville de Flandre ſur la Dender. Divers autres noms de lieux des Provinces de France commencent par *mun*, *mund* & *min*, & ne doivent pas être expliqués autrement. Pour *Gor* il étoit ſi fort du goût des Gaulois, quand ils formoient des noms compoſés, que le Dictionnaire de la France en indique Vingt, à la tête deſquels ce mot ſe trouve, & dans le ſens indiqué.

GOSSAU.

Le Bourg ainſi nommé entre Wyl & St. Gal, eſt le principal lieu d'un Diſtrict qui renferme quelques Balliages. *Goſodau* en Celtique vouloit dire *Statuts*, *Conſtitutions*. Il fut formé du Verbe *Goſod*, (*a*) Dav. Statuer, placer, établir (*a*). *Goſ* ſignifioit *Foſſe*, *Canal*, & de là (*b*) Wachter. v. *Goſſ.* vient *Egoût* François (*b*). Goſſau eſt ſur la Reuſs. *Go*, mis à la tête d'un mot, en faiſoit un Diminutif (*c*). Peut être donc que *Goſſau* n'eſt (*c*) Dav. que le Celtique *Go-ſau*, qui déſigne un petit lieu de la Riviere ou (*d*) *Id.* ſur la Riviere. Enfin *Sau* ſignifiant *Station* (*d*), auſſi bien que Riviere, *Go-ſau* pourroit n'avoir dû déſigner qu'une petite Station. Chacune de ces explications convenant au lieu, & toutes faiſant également connoitre que le nom eſt Celtique, ce n'eſt que par des Gaulois qu'il aura été impoſé.

St. GOTTHARD. Mont.

On ſera ſans doute ſurpris de rencontrer entre les Noms qui doivent avoir été impoſés par des Helvétiens avant le Sixiéme Siécle, le nom d'un Saint, qui, s'il n'eſt point d'imagination, ſe trouve n'avoir obtenu ce titre que vers le milieu du Douziéme Siécle. Mais ayant déja expliqué les noms de quelques Montagnes de la Suiſſe, pour juſtifier que des Gaulois les leur impoſérent, pourrois-je négliger de rechercher à qui la plus élevée de toutes les Alpes, & qui eſt

la

la plus haute Montagne de l'Europe (1), doit celui qui la diſtingue de ſes voiſines? Je devois d'autant moins paſſer ce nom ſous ſilence, qu'il a fait le ſujet de quelques conjectures de nos plus ſavans Hiſtoriens.

Gilles Tſchudi, l'un de ceux dont je veux parler, & le premier qui s'eſt attaché aux antiquités de la Suiſſe, étoit dans l'idée que *Gotthardt* eſt le nom que portoit la Montagne dont il s'agit, avant l'établiſſement de la Religion Chrêtienne. Les Payens, dit cet Hiſtorien (2), la nommérent *Gotthardt*, parce que comme un Dieu des autres, elle s'éleve au deſſus de toutes.

Il eſt en effet bien naturel de penſer que les Gaulois, que nous avons vû qui donnerent un nom à diverſes parties des Alpes de la Suiſſe, ne tarderent pas à diſtinguer de même le Mont en queſtion, qu'ils virent qui ſurpaſſoit en hauteur tous les autres, & d'où ils ne manquerent point ſans doute d'obſerver qu'il ſort ſept Rivieres conſiderables, qui portent leurs eaux des quatre côtés de l'Europe (3).

Tſchudi pouſſant ſa conjecture ajoûtoit, que comme les Payens dreſſérent des Autels au ſommet des paſſages des Alpes aux Divinités qu'ils croyoient qui y préſidoient, on adoroit au haut du St. Gotthardt un Dieu de ce nom, comme ſur le St. Bernard *Jupiter Pœninus*; ce qui fit donner à la Montagne le nom même du Dieu. Mais que quand les Chrêtiens eurent renverſé ces Autels, ils dédiérent à des Saints ces paſſages des Alpes, & choiſirent pour celui dont nous parlons, un Saint Evêque, qui portoit le même nom que le Dieu des Payens & la Montagne (4).

Stumpf

(1) M. de Plantade comparant (dans les *Mem. de l'Acad. Royale des Scienc.* de Paris, pour l'an 1733. *p.* 42) la Hauteur du Canigou des Pyrenées, avec la hauteur du Mont St. Gotthard, trouvoit le Canigou plus haut. Mais M. J. G. Sulzer a répondu, que M. Scheuchzer dont M. de Plantade ſuivoit les meſures, n'avoit pas meſuré le St. Gotthard à l'endroit le plus élevé, qui donne environ 100. pieds de plus que le compte de M. Scheuchzer; & par là décide que la hauteur de cette Montagne ſurpaſſe la hauteur de celle du Canigou. Voy. SCHEUCHZ. *Nat. Geſch. des Schw. Tom.* 1. *p.* 42. Edit. de 1746.

(2) Ohne zweifel der *Gotthardt* genant, das er von wegen ſeiner höhe gleich als ein Gotth anderer gebirgen alle ubertroffen hat. *Scheuchz. Orogr. p.* 178.

(3) Ces Rivieres ſont le Rhin appellé *Citérieur*, & l'*Ulterieur*; le Teſin; la Madia; l'Adige; le Rhône; l'Are & la Reuſs.

(4) Und die weil der Berg Summarum Alpium zuvordenNamen *Gotthardt* hatte, es haben die Chriſten S. Gotthardum den heiligen Biſchoff alda zu verehren furgenommen. *Apud Scheuchz. Orogr. p.* 178.

MEM. XV.

Stumpf avoit une autre idée, que M. Scheuchzer croioit mieux fondée. Il penſoit que les Gots chaſſés de l'Italie par Narſès, & qui ſe refugiérent dans les Alpes de la Suiſſe, furent cauſe qu'on y nomma *Gotthardt* cette partie où il s'en établit (*a*). Cette opinion raproche de nous de quelques ſiécles l'origine du nom. Il pourroit cependant encore avoir place dans notre Carte ancienne; & on lui trouveroit une Etymologie qui n'appuieroit point mal la conjecture. Car *Gotthardt* ſignifieroit bien en Langue Gothique Celto-Scythique, *Hauteur des Goths*. Les Irlandois, dans la Langue deſquels le Scythique domine, ont encore *Ard* & *Ardan*, pour dire *Haut*, *élevé*. Mais croiroit-on que cette Montagne n'eût point de nom avant le ſixiéme ſiécle? D'ailleurs, je doute que Stumpf connût cette acception de *Ard*. Il entendoit probablement ce ſecond mot du nom *Gotthardt* dans quelcune des ſignifications de *Hart*, ou de *Art* Allemand, qui n'ont rien de commun avec la ſignification de *Ard* Celtique. La conjecture de Tſchudi me paroît plus probable. Je vai la fortifier, en prouvant que *Gotth-ard*, expliqué par la Langue des Celtes, donnoit effectivement l'idée d'une hauteur élevée fort au deſſus des autres, comme Tſchudi vouloit que ce nom le fit entendre, quoi que ce ſavant ne diſe point en quelle Langue il avoit ce ſens. *Ardh* ſignifioit dans le Langage des anciens habitans de la Grande Bretagne *Très-haut* (1). Il répondoit à *ſummus* des Latins (2). Tſchudi avoit donc bien rencontré en diſant que *Gotthardt* exprimoit le *ſumma Alpes*, nom que Céſar donne à cette Montagne. Nous avons vû que les Irlandois uſent encore de *Ard* en ce ſens. Les Germains y en ont attaché un qui n'y revient point. M. Wachter traduit le nom de *Gotthart* par Fort-bon : *valde bonus* (*b*). Ce n'eſt donc pas depuis que la Langue Allemande eſt celle de cette partie de l'Helvétie que la Montagne fut ainſi nommée; & l'on y parloit déja Allemand quand Narſès chaſſa les Goths d'Italie.

(*a*) Stumpf. *Chron. p.* 500.

(*b*) Gloſſ. v. *Hart.*

Le nom de *Gotth*, que Tſchudi prenoit là pour le mot de *Dieu*, mais que M. Wachter ne traduit que par *Bon*, idée que les Celtes voulu-

(1) *Ard*, pro *Excelſo* eſt Britannorum priſco ſermone.
BAXTER. v. *Brocara.*

(2) *Ardh-rig* vel *Ard-rag*, quod eſt *Altus* vel *ſummus Rex.* ID. v. *Arviragus.*

voulurent donner de la Divinité, en l'appellant *Gott*, *Gut*, la Bonté même (*a*), pourroit faire juger que *Gotthardt* fut formé par des Germains, ſi l'on croyoit que les autres Celtes ne déſignoient jamais *DIEU* par ce nom. C'eſt une opinion dans laquelle on tomberoit aiſément, en voyant que les Gaulois de la Grande Bretagne donnoient à Dieu les noms de *Duvv*; de *Duvv celi*; de *Duvv nêr*; de *Duvv vâf* (ces trois ſignifient *Dieu du Ciel*); de *Duvv jor*, Dieu de la Lumiere; de *Duvv jon*, Dieu du Jour: que les Irlandois diſoient & diſent encore *Dia*; les Baſques *Jaun* & *Jaincoa*, & les Bas Bretons *Douë*, *Doë*, *Duë* (1). Mais quoique les uns & les autres de ces noms fuſſent plus uſités parmi les Gaulois, que *Got* préféré par les Celtes de la Germanie, ce dernier n'étoit point entierement hors d'uſage dans les Gaules. Le P. de Roſtrenen, de qui l'on ſait que *Douë*, *Doë*, & *Duë*, ſont les noms dont ſe ſervent aujourd'hui les Bretons, ſuivant leurs Dialectes, pour déſigner Dieu, nous apprend auſſi (*b*) qu'autrefois on y diſoit *Goë*. Or ceux qui connoiſſent les Dialectes de la Langue Allemande, ne peuvent méconnoitre *Got* dans *Goë*. Ils ſavent que dans les Provinces dont la Langue eſt le Bas-Allemand, le Peuple dit *Guye*, qu'il prononce *gouye*, pour *Gute* (*Goute*) du Haut Allemand. Ce fut donc des Gaulois, qui par le voiſinage des Suéves en emploioient les mots favoris, que le Dieu adoré ſur la Montagne en queſtion, reçut le nom de *Gotthard*, c'eſt-à-dire, *Dieu très-haut*; nom qui reſta à cette Alpe; tout comme le Mont St. Bernard fut nommé *Mons Pœninus*, du Dieu qu'on y honoroit, & dont le nom, de même que *Gotthard*, ſignifioit *Dieu du ſommet*, & Dieu *Très-élevé*.

MEM. XV.

(*a*) Wachter. v. *Gott*.

Cette heureuſe conjecture de Tſchudi, qu'on n'accuſera pas d'avoir moins reſpecté les Saints, qu'ils ne le ſont dans la Communion à laquelle

(1) Ces differens noms donnés par les Celtes à la Divinité, marquent bien que les Gaulois & les Germains les avoient également apportés de l'Orient; & que ce n'étoit pas des Grecs ſeuls que les Gaules les reçûrent. Baxter a fait voir, ſur le mot *Jupapan*, l'origine des uns & des autres. Le *Joun* des Baſques, & le *Jon* des Bretons ſe trouve encore chez les Scheremiſſes, Morduins & Permekes, Peuples Payens de la Grande Permia ou Ruſſie. Ils appellent leurs Dieux *Jumis*, *Jumala* & *Juun*; & les Lapons nomment le Dieu du Ciel *Immel*, ou *Jubmal*. Voy. STRAHLEMB. *Aſia und Europ. p.* 104.

MEM. XV. quelle il étoit attaché, ne laiſſe pas de jetter quelque doute ſur le Saint Gotthard honoré par le Peuple de notre Alpe, en ne le déſignant que par le nom de *Saint Evêque*, ſans indiquer ni d'où il l'étoit, ni quand il vivoit. Le Docte M. Scheuchzer ne connoiſſoit d'Evêque *Gotthard* mis au nombre des Saints, que l'Evêque de Hildesheim, canoniſé par le Pape Innocent II. en 1131. Mais l'Auteur de l'Article *St. Gotthardt* du Moreri Allemand de Bâle, ne trouve point de vraiſemblance dans la conjecture que ce pourroit être cet Evêque. La Montagne portoit, ſelon cet Auteur, le nom de Gotthardt, long-tems avant le Douziéme Siécle. Le P. Lang a mieux aimé paſſer ſous ſilence ce Saint inconnu, que de lui donner une place dans ſon *Helvétie Catholique*, où l'on voit cependant bien des noms par rapport auxquels il n'a pas été ſi difficile. Nous avons vû ci-deſſus (*a*) le Nom de Ville *Correntin*, dont on a fait *Saint Corentin*, à qui la principale Egliſe de cette Ville a été dédiée. M. le Marquis Maffei n'a point crû faire un trop grand affront à *Saint Thibaud*, honoré à deux lieues de Chamberi, de ſoupçonner que ce Saint eſt né du Nom des *Tebavii* (1), Peuple qui tenoit cette contrée-là, & dont il eſt fait mention dans l'Inſcription de l'Arc de Suze. C'eſt à un ſavant Proteſtant, le célèbre Albert Fabricius que M. Maffei a adreſſé cette conjecture.

(*a*) *p.* 242.

GOURZE, *Mont.*

Les anciens Titres nomment ainſi ce Mont & le Bois de Sapin dont il eſt couvert. On voit au Sommet les reſtes d'une forte Tour. La tradition porte qu'elle ſervoit de retraite à des Sarrazins. Nos Chroniques diſent que des Sarrazins paſſerent dans ces Contrées au Dixiéme Siécle, & s'y fortifierent, pendant que des Huns entrerent dans la Suiſſe du côté de l'Allemagne. Mais que Conrad Roi de Bourgogne ayant promis par un traité ſecret à chacun de ces eſſeins d'étrangers, de lui donner les terres qu'il pourroit prendre ſur l'autre, ils s'entredétruiſirent, & la Suiſſe en fut purgée. *Gourzes* en Celtique

(1) *Saint Thibaud* habemus à Chamberiaco leucis duabus : id nominis à *Tebaviis* primitus videtur ortum. MAFF. *Antiq. Gall. p.* 18.

que vouloit dire *Lenteur* (*a*), & appliqué à un lieu, désignoit un endroit où l'on s'arrête & s'établit. *Gorſedd* signifioit *siége*, *habitation* (*b*). Lequel de ces deux mots Gaulois qui ait formé *Gourze*, il donne au lieu une plus haute ancienneté que le règne de Conrad. Les Sarrazins destructeurs ne s'amusoient pas à construire des Forts de pierre dans les pays qu'ils ne vouloient que piller. Notre Peuple prononce le nom de *Gourze*, comme s'il étoit écrit *Gauſe*. Si c'étoit là le véritable nom, il pourroit avoir été formé de *Gavvci* Celtique, qui signifie une Corneille, un Corbeau (*c*). Ce lieu est un vrai repaire de Corbeaux & de Corneilles. Ces Oiseaux, auxquels les Gaulois faisoient beaucoup d'attention, firent donner leur nom à bien des Forêts & des Lieux. *Coetlogon* en Bretagne, veut dire *Bois aux Corbaux* (*d*). On a crû longtems que *Lugdunum* vouloit dire, Colline ou Montagne du Corbeau : & on l'a crû sur le témoignage des anciens, mais qui n'étant pas Gaulois, n'en entendoient pas assés la langue. Il est pourtant certain que *Lug* & *Loug* étoit un Corbeau dans celle des Gaules. Le P. de Rostrenen atteste qu'on s'en servoit autrefois en Bretagne. Mais comme *Lug* signifioit aussi *Liqueur*, *Eau*, & par-là, *Riviere*, & qu'il étoit d'usage parmi les Gaulois de faire entrer le mot d'*Eau* dans les noms de Lieux placés sur les Rivieres, il est plus probable que le *Lug* de *Lugdunum*, soit qu'il s'agisse de Conserans, de Leyden, ou de Lyon, y signifie Eau ou Riviere, que Corbeau. Les Noms françois de ces Villes ne permettent pas d'en douter ; ils sont tout Celtiques. *Con-ſer-an-iü* signifie sur l'Eau rapide : *Ley-den*, Ville de l'Eau, & petite Colline. Ceux qui ont été à Leyden, connoissent la motte sur laquelle étoit un petit Fort. *Ly-on* ou *Liü-on*, veut dire *Eau-Eau* : c'étoit désigner le Rhône & la Saone.

MEM. XV.
(*a*) DAV.
(*b*) Id.
(*c*) DAV.
(*d*) Rostren. v. *Corbeau*

GRANCY.

Grann en Gaulois étoit *Sourcil*, *Paupiere*. Le Village de Grancy est situé de maniere, que pour y arriver du côté d'Orient & du Midi, il faut monter assés rapidement. Cependant l'endroit n'est pas au plus haut du District. La Côte s'eleve encore au couchant. La situation du lieu n'est donc pas mal désignée par *Sourcil*, de la Hauteur. Ceux à qui cette explication paroitra tirée de trop loin, goûteront peut-être

MEM. XV.

être la conjecture que le Soleil, honoré par les Gaulois sous le nom de *Grann*, comme on le voit dans les Inscriptions dressées *Apollini Granno*, étant particulierement réveré dans ce lieu, lui aura fait donner le nom de *Gran-caer*, dont se sera formé *Grancier* & *Grancy*, Nom qui signifioit, Village d'Apollon ou du Soleil. On sait que les Celtes appelloient le Soleil *Grein*, *Gran*; & c'est par là que Baxter (*a*) a expliqué le nom de *Grantzbeyn*, que porte une Montagne de l'Ecosse. Je préférerois cependant l'Etymologie la plus simple, qui traduiroit ce nom par *Sourcil de l'eau*, c'est-à-dire, du Ruisseau, qui passe au pied de la hauteur. *Siü*, *sy*, *sei* des Gaulois, qui vouloit dire Ruisseau & Riviere, aura produit *cy* & *cey* du nom de *Grancy* & de *Grancey*, qu'on voit bien qui est le même. *Grancey-le-Châtel*, Ville de Champagne, & *Grancey* sur Once, Village de la même Province, sont des exemples, qui s'expliquent de la même maniere. Les Gaulois mettoient *Gran* en ce sens à la tête de quantité de noms. On a crû qu'il vouloit dire *Grand* dans la plûpart, & c'est ainsi qu'on écrit ces noms, traduits en Latin *Grandis*, dans le moyen Age, où le Celtique ne s'entendoit plus. Je ne citerai qu'une couple de noms, indubitablement anciens, dans lesquels se voit *Gran*. Il est fait mention dans la Notice de l'Empire, d'un Lieu de la Seconde Lyonnoise, entre la Loire & la Seine, & qui y est nommé *Grannona*. Valois (*b*) jugeoit que c'est *Guerrande*, entre les Embouchures de la Loire & de la Villaine, à treize lieues de Nantes en Bretagne. *Grann-ona* ne vouloit dire que *Sourcil* ou *Bord de l'Eau*. *Gerran-te*, signifie Maison, Toit, près du courant. Mais ce pourroit être *Gaer* pour *Caer-ran-te*, Maison de la Ville du courant, ou de la Riviere. Les noms de *Grenade* sur l'Adour, & de *Grenade* sur la Garomne, ne sont que le Celtique *Gran-a-te*. Ils n'ont rien qui fasse allusion à la Pomme de Grenade, quoi qu'on les ait rendus en Latin par *Granata*. Les deux Articles qui vont suivre celui-ci, fourniront des preuves de l'usage du mot *Gran* dans les noms de Lieux de l'Helvétie.

(*a*) v. *Grampius*, & *Grannus*.

(*b*) Not. Gall. p. 236.

GRANDCOURT.

Ce nom paroit être purement François, & n'avoir d'autre signification que celle de *Grande cour*. Mais la belle situation de l'endroit, & la

& la bonté de ſes terres, donnent tout lieu de croire qu'il n'a pas été des derniers de la Contrée à recevoir des habitans. Cette même ſituation au bord du Lac de Morat, abondant en Roſeaux, pourroit bien avoir fait choiſir par les Gaulois le nom de *Gran-cors*, qui ſignifie littéralement *Sourcil*, *Bord des Roſeaux*. On a vû dans l'Article précédent, que l'acception propre de *Gran* eſt *Sourcil*, *Paupiere*. Le mot *Ael* avoit la même ſignification de *Sourcil*. Au figuré il ſignifioit *Bord*. L'Article *Aigle* en contient les preuves. *Gran* eſt ſynonyme d'*Ael*. La ſignification de *Cors* a été établie ci-deſſus ſur le nom de *Corſiez*. Il déſignoit un lieu à Roſeaux, à Glayeul, humide, marécageux. Peut-être auſſi que *Gran-cor* fut le nom que les Helvétiens donnerent au lieu. C'eſt au moins ainſi que le Peuple prononce encore. Si cela eſt, il ne vouloit dire que *Cour*, *habitation du bord*. Je crois auſſi que cette explication doit être préférée à la premiere. Toutes les acceptions de *Cor* ont été rapportées dans l'Article *Corbattiere* (*a*). La véritable maniere d'écrire ſeroit donc *Grancour*. Le *d* n'y aura été ajouté que par l'ignorance de la ſignification de *Gran*, qu'on a pris pour le François *Grand*.. Il en eſt arrivé de même au nom de *Gran-vau*, qui s'écrit communément *Grandvaux*. Ce n'eſt pas *grande Vallée* qu'il ſignifie; c'eſt *Sourcil de la Vallée*. La ſituation de ce Village au deſſus de Cully à la Vaux, répond parfaitement à cette explication. On trouveroit par là la vraie explication de quantité de noms de lieux des Gaules qui commencent non ſeulement par *Gran*, mais auſſi de pluſieurs où l'on met aujourd'hui *Grand*, & que l'on croit avoir dans tous la même ſignification qu'en François. Le nom de l'Helvétie, qui va être expliqué dans l'Article ſuivant, confirmera cette remarque.

MEM. XV.

(*a*) Voy. *cy-deſſus p.* 222.

GRANDSON.

Les anciens Titres Latins nomment *Grandiſonenſes* les habitans de cette Ville. C'eſt encore pour ne pas ſavoir ce que ſignifioit *Gran* du Gaulois, que, dans l'idée qu'il étoit là *Grand*, on a mis un *d* à la fin, comme à *Gran* de *Grandcourt*, ſujet de l'Article précédent. Ce *d* du François a produit le *di* en Latin. La Ville exiſtoit néanmoins déja bien des Siécles avant que la Langue qui s'eſt formée du

MEM. XV.

mélange de la Celtique, de la Latine, & de la Germanique, devint le langage du Pays. Les Figures en pierre dont on voit encore les reſtes dans le Temple du lieu, prouvent qu'on rendoit là un Culte à Iſis. Elles ſont au moins des monumens de quelque Divinité des Egyptiens, adorées par les Peuples de l'Helvétie, comme on ſait qu'Iſis l'étoit par les Sueves du voiſinage. L'endroit avoit donc un nom Celtique : & c'étoit ſans doute *Granſon* qu'il s'écrivoit, ſi ce n'étoit pas *Granſen* ou *Granſée*, comme les Allemans ont toujours dit indifféremment. L'un & l'autre déſignent également un lieu au bord du Lac. Nous avons vû dans les deux Articles précédens que *Gran* ſignifioit *Sourcil* & *Bord*. Appliqué à un lieu il donnoit l'idée d'un endroit élevé au bord de quelque choſe. La partie la plus ancienne de la Ville de Granſon, eſt ſur une hauteur au bord du Lac. *Son* & *Sen* étoit *une multitude raſſemblée* (*a*). Le troupeau de bêtes conduit par un Berger ou Bouvier, s'appelle encore à préſent *Sente* dans la Suiſſe Allemande. M. Wachter a obſervé que dans les Anciennes Loix Germaniques *ſon* eſt emploïé pour *ſen* en ce ſens. Il ajoûte même que le premier eſt le plus ancien (1); & ſa remarque eſt juſtifiée par trois mots *Sonopair*, *Soniſchalc*, & *Soneſti*, qui ſe trouvent dans les Loix de trois differens Peuples, & ſont manifeſtement formés ſur *ſon*. Ainſi *Granſon*, que les Gens du lieu & ceux du Pays ont conſervé, eſt le premier nom. *Granſen* s'eſt introduit avec l'idiome Allemand. Tous deux ſignifient également à la lettre, *Multitude*, *troupe du bord*, ou *du Sourcil*. Quand ce ſeroit *Granſée* qu'on devroit dire, le nom n'en ſeroit pas moins Gaulois, & conviendroit de même à la ſituation. Il ſignifieroit *Bord du Lac*. Le mot *Sée*, qui déſigne la Mer, un Lac, & toute quantité d'eau raſſemblée un peu conſiderable, étoit en uſage parmi tous les Celtes (*b*), avec quelque petite variation ſelon les Dialectes.

(*a*) Wachter v. *Sen.*

(*b*) Wachter v. *See.*

GREIFFENBERG, Château; GREIFFENSEE, Lac & Ville.

Rien ne s'oppoſe à ce que ces deux noms ayent été impoſés par des Gaulois. Le mot *Griffvvn*, qui eſt *Griffon* François, ſe trouve dans

(1) Hoc (*Son*) uti ſimplicius, ita eſt antiquius. WACHT. v. *Sen.* voy. auſſi Eccard *in Not. ad Leg. Salic. p* 16.

dans leur Langue (*a*). De celle des Hyperboréens Scythes, il avoit passé aux Grecs, & par ceux-ci dans les Gaules, à ce qu'a observé M. Wachter (*b*). Ce terme désignoit tout animal qui a des Griffes. *Greif*, qui vouloit dire *Main*, en est la Racine. Si les Helvétiens furent les premiers habitans de ces contrées, ils durent trouver de grands Oiseaux de proye sur la haute Montagne où est placé le Château de Greiffenberg, & aux environs du Lac de Greiffensée. On y voit encore de tems tems, quoi qu'elles soient fort peuplées, des Aigles d'une grandeur considerable (*c*), pour ne rien dire des oiseaux de proye de plus petite taille. De là vient que divers lieux de la Suisse ont été nommés du nom de quelcun de ces oiseaux. *Falkenstein*, Château sur un Rocher, fut ainsi appellé *Rocher du Faucon.* Les deux mots qui composent ce nom n'étoient point de la Langue des Germains seuls, quoi qu'ils ne soient aujourd'hui en usage que chez eux. Les Gaulois avoient déja *Falck*, que Davies écrit *Gwalch*; mais que les Bas-bretons écrivent *Falc'hun* & *Falhann* (*d*). Les Anglois ont conservé *Ston* & *Stan*, dont les Germains ont fait *Stein*. Dans le même Bailliage du Canton de Zurich où est *Greiffensee*, il y a des Bains d'Eau minerale, appellés le Bain du Vautour, *Geirenbad*, parce qu'on prétend qu'il a été découvert par un Vautour, qui venoit fréquemment s'y baigner (*e*). *Cyrch* & *Cyrq* est le seul nom que les Celtes ayent donné au Faucon & au Vautour (*f*). Les Allemans l'ont retenu pour le Vautour, qu'ils nomment aujourd'hui *Geier*, & anciennement *Geir*, qui est le véritable mot, comme l'a remarqué M. Wachter (*g*). Ce terme s'est conservé en Suisse. Le Village Paroissial de l'endroit où se trouve le Bain du Vautour, tient certainement des Celtes le nom de *Hünvveil*, *Hinvveil.* J'en donnerai les preuves en l'expliquant ci-après en son lieu. *La Griffont* en Auvergne, pas loin de St. Flour, & *Grieff* dans la Basse Alsace près de Brumpt, font voir que les Gaulois n'aimoient pas moins à faire entrer ce terme dans les noms de lieux, que les Germains, dans les pays desquels on trouve tant de ces noms.

MEM. XV.

(*a*) Dav.
(*b*) v. *Greif.*
(*c*) Bluntchli *Memorab. Tigur.* v. *Vögel.*
(*d*) Rostren. v. *Faucon.*
(*e*) Bluntschl. v. *Bæder.*
(*f*) Rostren. v. *Faucon.*
(*g*) v. *Geir*

GRENCHEN.

Baxter a observé (*h*) que *Grant* avoit dans le langage des Bretons la même signification que *Cant*, qui désignoit *une courbure* (*i*) Ce même

(*h*) v. *Ad Tavum.*
(*i*) *Sinuosa curvatura.*

MEM. XV. même Auteur remarque auſſi que les Saxons qui paſſerent dans la Grande Bretagne, changerent *Grant* en *Grent*, & de là le nom de *Grentbrige*. Le Village de *Grenchen* eſt ſur la Wunne dans un endroit où cette Rivière décrit une Courbe. Le nom *Grent* ou *Grantcen*, dont s'eſt fait le moderne, ſignifie auſſi ſimplement *ſur la courbure*. Peut-être encore que *Gren* n'eſt là que *Grann*, *Gran*, que nous avons vû qui ſignifioit *Sourcil*, *Bord*; & qu'il ne faut traduire *Gren-cen*, que par *ſur le Bord*, ſavoir, de la Riviere. Cette explication ſe juſtifieroit par pluſieurs noms des Gaules où *Gren* & *Gran* ont, à coup ſûr, la même ſignification. *Granville*, Ville & Port de mer en Normandie; *Granville*, Village de la même Province près de Conches; *Granville* en Champagne, pas loin de Troye; eſt ſûrement le même nom que celui de *Greneville* en Normandie, au bord de la mer, à peu de diſtance de Vallognes, & que celui de *Grenteville* dans la même Province, près de Caen. Ils ſignifient *Ville* ou *Village du Bord*, tout comme *Grenque* (le Celtique *Gren-cae*) Bourg auſſi de Normandie, pas loin de St. Lo. Je ne crois pas non plus que le nom de *Grenoble* ſoit autre choſe que *Gren-ob-liü* Celtique, qui déſigne ſi bien la ſituation de cette Ville, ſoit que *Gren* y tienne la place de *Grant*, Courbure, l'Iſère faiſant divers contours ſinguliers un peu au deſſus; ſoit que *Gren* n'y ſignifie que *Bord*, auquel cas le nom ne dit que *ſur le bord de l'Eau*. La ſignification de *ob* pour *au deſſus*, eſt certaine, quand ce ne ſeroit que par l'uſage des Flamans qui diſent *op*. Celle de *Liü*, pour *Eau* & *Riviere*, n'eſt pas moins indubitable. Ce n'eſt donc pas du Latin *Gratianopolis* que s'eſt fait le François *Grenoble*, ainſi qu'on l'a crû juſqu'ici. C'eſt ſur le Celtique qu'a été forgé le Latin; & probablement par quelque Copiſte, qui trouvant dans la ſignature d'un Evêque qui aſſiſta au Concile aſſemblé à Aquilée l'an 381. *Dominus Grannapolitanus*, s'imagina, parce que Gratien régnoit alors, que ce dernier nom étoit *Gratianopolitanus* abrégé. De cette imagination, qui a laiſſé ce mot dans les Actes du Concile, piéce la plus ancienne de celles où paroit le nom *Gratianopolis*, ſeront découlées toutes les autres fautes ſemblables, qui auront mis ce nom dans les Ecrits de St. Auguſtin, de St. Leon, de Sidonius Apollinaris, & dans la Notice des Gaules du tems d'Honorius.

rius. Ce qui le perſuade, c'eſt que *Gratianopolis* ne ſe trouve ſur aucun monument. La Notice de l'Empire, la Carte de Peutinger, ni le Géographe de Ravenne, ne donnent d'autre nom à cette Ville, que l'ancien, *Cularon*. Ma conjecture eſt, ce me ſemble, pleinement juſtifiée par le témoignage de Valois, qui atteſte (*a*) que quelques Manuſcrits de la Notice des Gaules, de St. Auguſtin, de Sidonius Apollinaris, & de quelques autres Livres, portent *Civitas Grannapolitana*, *Grannopolitana*, & le plus ſouvent *Granopolitanæ*, qui n'ont rien de commun avec Gratien, mais donnent le Celtique *Grenoble* latiniſé. Enſorte que loin que ces Copies ſoient fautives, ce ſont elles qui ont conſervé le véritable nom dont on a fait *Gratianopolis*, apparemment ſur ce qu'il y avoit en Orient & en Afrique des Villes de ce nom.

MEM. XV.

(*a*) Not. Gal. *p.* 165.

GRENET, *Ruiß.*

Il ne manque à la courte explication de ce nom qui a paru dans mon *Tome I. p.* 210. que des exemples que les Gaulois nommoient ainſi des Rivieres ou Ruiſſeaux de leur pays. La *Grenne*, Riviere qui ſe jette dans le Maine pas loin de Mayenne, ſuffit pour en convaincre.

GRIESSEBERG.

L'Explication du nom de *Criſſier*, qui a fait le ſujet d'un Article ci-deſſus, ſervira pour celui-ci. L'Etymologie en eſt la même, quant au mot *Grieß*. Le nom entier ne ſignifie donc que *Montagne de pierre graveleuſe*. Les Gaulois formoient de pareils noms de Lieux. Je n'indiquerai pas les quarante-ſix rapportés dans le Dictionnaire de la France, à la tête deſquels on voit *Gre*. Deux, indubitablement anciens, ſeront les ſeuls auxquels je m'arrêterai. Le premier eſt *Greoux* en Provence, connu du tems des Romains, même par ſes Eaux Minerales, ainſi qu'il paroit par l'Inſcription qu'on y a trouvée dreſſée aux Nymphes du Lieu, *Nymphis Griſelicis*; ce qui lui a fait donner en Latin le nom de *Greſolium* & *Griſolium*. Ce *Griſelicæ* fait connoître que le Celtique étoit *Griſ-ol-iü* ou *Greſ-el-iu*, qui vouloit dire *derriere le lieu pierreux de l'eau*, ou *lieu pierreux au bord de l'eau*.

MEM. XV. Que d'*Ol-iü* on ai fait *ouls*, & enſuite *oux*, c'eſt ce qui pourroit ſe juſtifier par divers exemples. On a mieux conſervé le Gaulois dans *Grezolles* du Forez pas loin de Roanne; dans *Grizolles* en Brie près de Château-Thieri, & dans *Grizolles* en Normandie près d'Evreux. *Greze* dans le Bas Languedoc eſt fort ancien, puiſque les Peuples des environs s'y étoient retirés lors de l'invaſion de Crocus dans les Gaules. Grégoire de Tours de qui on l'apprend (1), nomme ce Château *Gredonenſe Caſtrum*. On reconnoit dans ce nom le Gaulois *Gredon*, ou *Gre-dun*, qui ſignifioit *Colline fortifiée du lieu pierreux*. Mais le nom de l'endroit étoit proprement *Greze* conſervé par le peuple. Bien d'autres lieux des Gaules n'avoient & n'ont encore de nom que celui-là. Il y a un *Grezes* dans le Haut Languedoc près d'Albi, & un dans le Querci pas loin de Figeac. Cinq Villages ſont appellés ſimplement *Grez*, & en cinq differentes Provinces. Tous ceux dont le nom commence par *Gris* doivent être entendus de même. On a dans la Baſſe-Alſace trois *Griesheim*, & trois *Griesbach*. Tant le mot *Gries*, *Gres*, *Gris*, étoit du goût des Gaulois pour en former des noms.

GRIMSEL, Mont. GRIMSLEN, Village.

La Montagne qui porte le premier de ces noms étant ſi haute qu'il faut marcher quatre heures pour arriver au ſommet par des ſentiers eſcarpés & très difficiles, ne pourroit être mieux nommée que par *Grim-ſel*, qui en Celtique ſignifie *Vuë affreuſe d'un lieu couvert de glaces*. *Crim* & *Grim* étoit *pointu par la gelée*, & en même tems *rude*, *cruel* (*a*). Aſpect, vuë, ſe déſignoit dans la même langue par *Sêl*: & de là *Selu*, voir de loin (*b*). Le Village de *Grimſlen* dans le Vallais au deſſus de Sion, a été ainſi nommé par les mêmes raiſons. Divers noms de lieux qui commencent par *Grim*, marquent l'uſage des Gaulois de faire entrer ce mot dans les noms. Je n'en citerai que deux exemples. *Grimault* en Bourgogne eſt ſur des Rochers, près de la Riviere de Serin à peu de diſtance d'Avalon. *Grim-aut* veut dire *bord eſcarpé & rude*. C'eſt pour cela que les Celtes nommerent *Grim-aud* le Golfe de St. Tropés en Provence, dangereux par les Rochers. *Aut* & *Aud* eſt *bord*, nous l'avons vû.

(*a*) Dav. & Wacht. v. *Grimm.*

(*b*) Dav.

GRIN-

(1) *Hiſt. Lib. I. Cap.* 32. Voy. Valeſ. *Not. Gall. p.* 237.

MEM. XV.

GRINDELWALD. *Mont, & Village.*

Grendel en Allemand eſt *un Verroux.* Le mot eſt Celtique, on diſoit *Grindel*, & *Grindle* (*a*). Ceux qui ont vû la Montagne qui porte le nom de *Grindelwald*, & les Glaces qu'elle renferme, comprennent la juſteſſe de cette dénomination. Cette Montagne couverte de Bois dans les endroits qui ne le ſont pas de glaces éternelles, ferme le pays en cet endroit du Hasli, de maniere à en rendre l'entrée impoſſible. *Grind* en Celtique ſignifioit auſſi *aigreur*, l'*acide des fruits.* Mr. Wachter dérive ce mot de *Gor* en Gaulois, *Pus*, *Sanie.* Les *Lutzinen*, Ruiſſeaux qui ſortent des Glaces du Grindelwald, ſont de la couleur du Pus, l'eau blanche comme du lait en étant mêlée d'un limon noirâtre (*b*). *Grincourt* en Artois; la Forêt de *Gringaux* en Normandie; *Grins* en Provence, juſtifient que les Helvétiens n'étoient pas les ſeuls des Gaulois qui employaſſent *Grin* dans des noms.

(*a*) Wacht. v. *Grendel.*

(*b*) Scheuchz. *Itin. Alp.* p. 482.

GRISSIER.

On trouvera ci-deſſus dans les Articles *Criſſier*, & *Grieſeberg*, tout ce qui peut faire entendre le nom de Griſſier, & en rendre certaine l'explication & l'origine.

GRUNEN.

Il ne reſte dans cet endroit du bas Toggenburg appellé *im Grune*, que des mazures d'un vieux Château fort. La plaine au deſſous eſt un terrain gras & fertile. *Grovvn* en Celtique ſignifioit *Sillon* (1). Il déſignoit donc un lieu propre au labourage. C'eſt par cette même propriété que d'autres endroits ont reçû auſſi le nom de *Grun.* Tel eſt un Village du Département de Sierre en Vallais. *Grynau* Village à l'extrémité du Lac de Zurich, eſt nommé *Gruona* par d'anciens Titres qu'on a dans Hergot; & nous allons voir que *Gruningen* peut avoir été ainſi appellé à cauſe de la fertilité des terres de ce diſtrict. *Gron*, Bourg de la Champagne près de Sens; *Gron* en Berri, pas loin de

(1) *Grvvn*, Porca, lira, ſtriga terræ aratæ. DAV.

MEM. XV. de Bourges; *Gronne* dans la Haute Alsace, portent le même nom que *Grunen*. On ne sauroit au moins disconvenir que *Grun* du Perigord près de Perigueux, ne doive avoir été nommé par des Gaulois, qui ne parlant pas le Dialecte Germanique, ne vouloient point dire *Verd*, signification de *Grun* dans ce Dialecte. La même observation décide de l'explication de *Grugny*, nom d'un Village de Normandie près de Rouen, & de celle de *Gruny*, Village de Picardie pas loin de Peronne. L'*y*, qui dans ces deux noms désigne l'*Eau*, près de laquelle ils sont, ne fait pas méconnoitre *Grun* qui le précéde.

GRÜNINGEN.

Grwn-ingen désigne en Celtique un lieu de peu de largeur, dont les terres sont propres au labourage. L'Article précédent contient la preuve que *Grwn* signifioit proprement *Sillon :* & de là le nom de *Groin*, donné au museau du Cochon, parce qu'il fait des espèces de sillons en terre. Les Bretons disent *Grouinch (a)*. Les Latins empruntérent donc des Celtes leur *Grunnire*. Nôtre *Grogner* François en fut le modelle. Les Bretons disent *Greunna*, *Groignat*, & *Groignonnat (b)*, & *Grwnach* (1) comme nôtre Peuple dit *Gronna*, *Ronna*, *Grognona*. C'est aussi du Celtique qu'est originaire *Porca* Latin, un *Sillon*. Les Celtes nommoient anciennement le Cochon *Porcq (c)*, c'étoit le nom general de cet animal. Nous avons eu occasion de justifier que *ingen* terminant un nom de lieu, y désignoit quelquefois un lieu *étroit*. C'est la signification de cette terminaison dans le nom dont il s'agit. Les deux idées qu'il donne conviennent bien à la petite Ville de *Gruningen*, & au ressort de cette Comté appartenant au Canton de Zurich. La fertilité de cette contrée devoit être grande. On y comptoit au Treiziéme Siécle vingt-quatre, & selon quelques Auteurs, trente-quatre Châteaux de Gentilshommes. Elle n'a cependant que quatre lieues de long sur deux de largeur. *Groeninghem* à une lieue de Courtrai en Flandres, fut sans doute nommé par les Gaulois du même nom que *Grüningen* & par une semblable raison, aussi bien que *Groeningen* en Frise.

(a) Roftren. v. *Groin.*

(b) Id. v. *Grogner.*

(c) Roftren. v. *Porc.*

GRU-

(1) *Grwgach*, & *Grwgnach*, Murmur & murmurare. *Grwn.* Gemitus, sive plausitatio columbæ. DAV.

MEM. XV.

GRUYERE.

J'ai fait voir par l'explication du nom de *Geſſenay*, que porte le Canton nommé auſſi *la Gruyere*, qu'il avoit anciennement pour habitans des Gaulois *Geſates*. C'eſt avoir déja prouvé l'antiquité du principal lieu de ce Canton, qui eſt la Ville de Gruyere. Mais eſt-ce le nom du Pays ou de cette Ville que prirent les Comtes, ou ces Seigneurs donnerent-ils au Canton & à la Ville le nom de leur Famille? Il eſt plus probable que le nom du lieu de la réſidence des Comtes, fut celui qu'ils choiſirent pour nom de Famille, quand les Noms commencerent à devenir héréditaires. Pour être fondé à préſumer qu'un nom a été nom de Famille avant qu'il fût auſſi nom de Lieu, il faut avoir des preuves que le Lieu n'a été habité ou bâti, qu'après que la Famille, qui en porte le nom, l'a eu pris pour nom, & que le lieu étoit ſans nom ou en avoit un autre auparavant. On n'a point ici de pareille preuve. Les Comtes de Gruyere ne ſont connus que depuis qu'ils ont poſſedé cette Comté. Le plus ancien Titre où ceux qui ont dreſſé leur Généalogie ayent trouvé qu'il ſoit fait mention de ces Seigneurs, eſt de l'an 1080 (1). Le nom de Gruyere eſt ſûrement beaucoup plus ancien. Il vient des Gaulois. Dans le tems que les Armoiries commencérent à ſe fixer, & qu'on choiſit une Grue d'Argent en Champ de Gueule pour Armes de la Ville & des Comtes, on ne doutoit pas que le nom ne fit alluſion à cet Oiſeau. Effectivement les Gaulois le nommoient *Gru* (*a*), tout comme *Garan* & *Geran* (*b*). Les Etymologiſtes, pour le dire en paſſant, ſe ſont alambiqués l'imagination pour trouver la raiſon de cette dénomination (*c*). Elle ſe préſente dans la Langue Celtique. *Garan* & *Garran* ſe forma de *Garr*, Jambe, Jarret (*d*). La force de la jambe ou du jarret de cet Oiſeau eſt aſſés connue, quand ce ne ſeroit que par la façon de parler, *faire le pied de Grue*. Outre les noms ci-deſſus, les Celtes déſignoient encore la Grue par celui de *Cryhir*, & *Gryhir* (*e*). De celui-ci à *Gryers*, nom Allemand de la Ville dont nous parlons, il n'y a pas aſſez de différence, non plus qu'avec *Gruyere* François, pour qu'on ne le

(*a*) Roſtren. v. *Grue.*
(*b*) Dav.
(*c*) Voy. Wachter. v. *Kranich.*
(*d*) Dav. & Roſtr.
(*e*) Dav. *Lat. Brit.* v. *Gruſ.*

(1) Voy. *la Geneal. des Comtes de Gruyere* à la fin de l'*Hiſt. Eccl. du Pays de Vaud* de M. Ruchat.

MEM. XV. reconnoiſſe pas pour le même nom. Nous avons remarqué ſur le nom de *Greiffenſée*, que quantité de lieux ont été nommés du nom d'un Oiſeau. L'élévation de la Ville de Gruyere, & particulierement la ſituation du Château, peut avoir donné fort naturellement l'idée de le déſigner par la Grue, qui vole ordinairement fort haut. Les Helvétiens ne furent pas les ſeuls qui donnerent de pareils exemples. Les Gaulois de l'Armagnac nommerent *la Grue* ou *la Grus* un Hameau près de Lomagne. Ceux du Poitou appellérent *Grues* un Village pas loin de Fontenai. Les Sequanois donnerent le nom de *Grues* à un Village peu éloigné de Veſoul; & un Village de la Champagne proche de Rethel, porte préciſément le nom de *Gruyere*, auſſi bien que la *Gruere*, dans le Condomois.

GRYON, *Village.* GRYONNA, *Riv.*

J'ai donné *Tom. I. p.* 207. une explication de ces deux noms. Elle ne me ſatisfait plus aſſés pour que je me croye diſpenſé de préſenter la ſuivante. La Riviere dont il s'agit fait beaucoup de bruit en roulant ſes eaux entre des Rochers dans la Montagne, & par ſa rapidité dans la plaine. *Cri* étoit le mot des Gaulois (1) qui s'eſt conſervé dans le François avec la même acception. Les Bas-Bretons diſent *Cry* (*a*). L'Anglois de même. Il n'y a pas lieu de douter que les Gaulois ne diſſent *Gry*, comme *Cry*, puis qu'encore aujourd'hui en Bretagne on prononce & écrit indifféremment *Garm* & *Carm* (*b*) ſynonyme de *Cry*, & dont le François tient *Vacarme*. Le nom de *Gry-onna* ne vouloit donc dire que *Eau du cri*, ou qui fait du bruit.

(*a*) Roſtren.

(*b*) Id. v. *Cri qu'on faiſoit avant le combat.*

GUGGISBERG.

Gwgg étoit le terme propre dont ſe ſervoient les Celtes pour déſigner un regard menaçant, plein de colere (*c*). Le Village nommé *Guggisberg*, dans le Bailliage de Schwartzenburg, eſt ſur une hauteur, dont la vuë peut avoir donné lieu de le nommer ainſi. Les Gaulois voulurent au moins que ſon nom indiquât ſa ſituation, par ſon aſpect, & par la Montagne, que *Berg* déſigne. *Gugenauſen* Village

(1) *Cri*, Clamor. Habent veteres. *Crio*, Clamare. *Criwr*, Præco. DAV.

lage de la Turgovie, porte un nom de même goût. Le Canton de Schweitz a auſſi une Montagne appellée *Gugelberg*, & le Canton de Berne une nommée *Gugkershorn*. MEM. XV.

GUMIFFENS.

Cwmm en Celtique étoit une Vallée (*a*). Nôtre Peuple a conſervé ce mot dans le nom de *Combe*, qu'il donne à une Vallée peu rapide, ou au penchant d'une Montagne (1). C'eſt la ſituation de Gumiffens. Il eſt au penchant & preſque au pied d'une haute Montagne. Nous avons vû que *Bann* dans la Langue des Gaulois eſt *Haut* & *Profond*. Quelques Dialectes diſoient *Ban*, *Ben*; d'autres *Pan*, *Pen*; & d'autres *Fan*, *Fen* (*b*). Et de là les titres de *Ban* de Croatie, de *Fann* & *Vann* chez les Mongales, & de *Uoan* chez les Chinois (*c*). Ils ſignifient tous, *haut*, *illuſtre*, *Seigneur*. Vallée haute & profonde eſt donc la ſignification du nom que j'explique. C'eſt par l'acception de *Cwm* qu'il faut auſſi expliquer pluſieurs noms de Lieux des Gaules qui commencent par *Gom:* & ſur tout ceux qui ont à la tête *Goum*; ainſi que *Goumer* en Bearn près de Pau; & *Goumier* dans le Perigord pas loin de Sarlat. Le nom de *Cwmerſée* que porte en Allemand le Lac de Come, n'eſt que le Celtique, qui veut dire *Lac des Vallées*. Il en eſt de même des noms de *Gumerſdorff* dans la Haute Alſace; de *Gumery* en Champagne proche de Sens; de *Gumiane* en Dauphiné, & de *Gumieres* dans le Forez.

(*a*) *Vallis*, *Convallis*. DAV.

(*b*) Wachter. v. *Bann*.

(*c*) Strahlenb. *p.* 66.

GUMINEN.

Ce nom juſtifiera encore, par la ſituation du lieu, l'explication que je viens de donner dans l'Article précédent, du mot *Gum*, le *Cwm* des Celtes. *Cwm-min-aü* vouloit dire, *Vallée au bord de la Riviere* (*d*). La Sarine coule le long de cette Vallée. Peut être auſſi le lieu tient il ce nom de ce qu'on y paſſoit anciennement la Riviere à gué. Car les Gaulois ſe ſervoient de *Gûe* dans le même ſens qu'il a en François (*e*). Deux *Guémené* en Bretagne ſont chacun

(*d*) Baxt. v. *Minoxa*.

(*e*) Roſtren. v. *Gué*.

(1) Provinciales Delphinates ac Sapaudi præter cæteros convalles *Cumbas* appellitant, *Combes* : & loca inter montes poſita eodem ab eis nomine cenſentur. VALES. *Not. Gall. p.* 141.

MME. XV. cun au bord d'une Riviere. Enfin *Guemaen* & *Guemen* signifioit un Gué en lieu plein de Rochers. Guminen en est bordé.

GUMOENS.

Gumoens-le-Château, ou *le Jou*, est sur une hauteur qui forme une Vallée au pied de laquelle passe un Ruisseau, qui rend le fond assés marécageux. Il y naît quantité d'herbe de marais. On pourroit penser qu'elle fit choisir aux Helvétiens le nom de *Gwmmon*, ou *Gwimmon*, qui signifie en Celtique de l'Herbe de marais, de l'Algue (*a*). Les Bas-Bretons disent encore *Gœmon* & *Goumon* (*b*). Une Etymologie moins recherchée me paroit préférable. *C'hom* & *Gom* en Celtique signifie *habiter ensemble* (*c*). De là *Cwmmud* & *Cwmmod*, Cohabitation, Communauté. L'Irlandois dit *Comluadur*. Le Bas-Breton *Coumun* & *Goumun*, tout comme nôtre Peuple *lo Coumon* & *la Coumona*, la Communauté. Le nom du lieu dont nous parlons se prononce *Goumoin*, quoi qu'on écrive *Gumoens*. Ce nom ne paroit donc signifier que *Communauté*.

(*a*) *Alga*, *Ulva*. DAV.

(*b*) Rostren. v. *Algue*.

(*c*) Dav. v. *Cwmmud*.

GUNDELHART.

Le nom de ce lieu sur une hauteur près de Stekboren, s'écrivoit autrefois *Gunterhardt*, qui signifioit littéralement, *Terre sur la hauteur*. *Gun* n'est là que le *Cun* & *Con* des Celtes, qui dans les noms de Lieux vouloit dire *au dessus*, *à la tête*. Et que de *ter*, Terre, on ait fait *tel* & *del*, c'est ce dont ne disconviendront pas ceux qui savent les changemens que la prononciation a faits avec le tems dans les mots Celtiques. Valois en a donné un exemple qui vient parfaitement ici. Le lieu de Normandie, nommé aujourd'hui *Gontel*, le lui fournit. Cet endroit proche d'Argentan s'appelloit en Latin au Onziéme Siécle *Castellum Guntherii*. Il est sur la Riviere de l'Orne. De *Gonther*, dit Valois (*d*), on a fait *Gontel*, par le changement de l'*r* en *l*, comme de *Peregrinus* on a fait *Pelerin*. Mais ce savant tire là du Latin ce qu'il devoit tirer du Celtique, par le moyen duquel on explique *Gontherii* d'une façon qui désigne parfaitement la situation de ce Bourg. *Gun-ter-iü*, vouloit dire *Terre*, *habitation*

(*d*) Not. *Gall. p.* 239.

tion ſur la Riviere. La reſſemblance du Celtique avec le nom propre de *Gonthier*, Celtique auſſi, puis que c'eſt *Gund-herr*, Maître du Combat ou de la Guerre, Belliqueux (*a*), a fait créer un Gonthier pour le rendre Fondateur de cet endroit. *Gundenheim* dans la Haute Alſace pourroit bien avoir été nommé par les Gaulois *Gunter-ham*; & *Gundrecourt* en Champagne *Gun-tre-cor.* Ces noms au moins ſont des exemples de l'uſage que les Celtes faiſoient de *Gun* & de *ter* ou *tre*, c'eſt le même mot, pour les joindre dans des noms de Lieux. Quant à *Ard*, nous avons eu plus d'une occaſion de prouver qu'il ſignifioit *haut, élevé.*

MEM. XV.

(*a*) Wacht. v. *Gund.*

GUNDISAU & GUNDISCHWYL.

Suivant l'explication qu'on vient de donner de *Gun* dans l'Article précédent, *Gun-ti-ſau* doit ſignifier *Habitation ſur la Riviere.* Gundiſau eſt en effet ſur un Ruiſſeau. *Gun-tiſc-wyl*, ſignifie *Village ſur la Riviere.* Gundiſchwyl eſt ſur la Vunne.

GUNDLICKON.

C'eſt d'après la Carte de Mr. Scheuchzer que j'écris ainſi le nom de ce Village placé entre deux ruiſſeaux naiſſans, pas loin de Winterthur. Cette ſituation eſt bien marquée par le Celtique *Gun-liu-con*, qui ſignifie *ſur & à la tête de l'eau.* La nouvelle Carte du Canton de Zurich gravée par Seutter, écrit *Grundlickon.* Le nom n'en ſeroit pas moins Gaulois. Il ſignifieroit *Sillons*, ou *terre à la tête de l'eau.* Car *Grwn*, nous l'avons dit ſur le mot *Grunen*, veut dire *Sillon.* L'uſage & la ſignification de *Liu* & de *Cen*, n'ont plus beſoin d'être établis ici.

GUNDENSCHWYL & GUTTENSCHWYL.

Si j'avois ſuivi la Carte de Seutter, j'aurois mis ſur la mienne *Guntenſchwyl.* Mais ayant préféré de copier pour les noms la Carte de la Suiſſe de feu Mr. Scheuchzer, parce qu'elle eſt plus répandue, j'ai dû y écrire *Guttenſchwyl*, quoi que *Gun-den-iſc-wyl*, que je crois être le véritable nom Celtique de ce Village du Canton de Zurich,

MEM. XV.

soit mieux représenté par *Guntenſchwyl*, que par *Guttenſchwyl*. A moins que *Gut* ne fut là *Cwt* Gaulois, *une Cabane*. Mais un Titre du Onziéme Siécle publié par le P. Hergot, nommant cet endroit *Gunezvillare*, & les Titres Allemans des Siécles ſuivans qui ſe voyent dans le même Ouvrage de ce docte Religieux, mettant toujours *Gun* ou *Gon* à la tête du nom, & jamais *Gut*, on ne peut y recevoir celui-ci. Par conſéquent, *Village ſur la Colline de l'eau* en eſt la ſignification, que la ſituation ne contredit point. Le Palais des Rois de France, que Frotharius, Evêque de Toul du tems de Louis le Débonnaire, nomme *Palatium Gundumvillæ*, étoit dans un lieu à qui les Gaulois avoient donné le nom de *Gun-den-wyl*, tout comme au Village dont nous parlons. *Gondecourt*, que Valois penſoit (*a*) être cet endroit, a bien conſervé cet ancien nom, dont les Auteurs ont neanmoins fait en Latin *Gundilfi Villa*, ce qui en a fait attribuer par Valois même la fondation à un *Gundulfe*, Maire du Palais ſous le Roi d'Auſtraſie Theodebert II. Que de fondateurs imaginaires n'a pas produit l'ignorance de la ſignification des noms Celtiques des Lieux !

(*a*) Not. Gall. *p.* 238.

G U P P E N. Mont.

La Montagne du Canton de Glaris qui porte ce nom, eſt plus haute que l'Orizon de la mer, de 4956 Pieds de Roi, ſelon le calcul de Mr. Caſſini. Son ſommet eſt une pointe élevée. Voilà pourquoi les Gaulois la nommérent *Bec*. C'eſt ce que ſignifie *Gwpp* en Langue Celtique (*b*). Les Bas-Bretons ſe ſervoient autrefois de *Gup*, comme aujourd'hui ils diſent *Beg*, qui n'eſt pas moins celtique. *Gobac* & *Gobucte* ſont les termes par leſquels les Irlandois déſignent ce qui a un bec, qu'ils nomment *Gob*. Des Gaulois, qui parloient la même langue que les Helvétiens, nommérent un endroit du Bazadois pas loin de Condom, *Gupp-iü*, c'eſt-à-dire, *le Bec de l'Eau*. Le lieu eſt encore appellé *la Gupie*.

(*b*) Dav. & Baxt. v. *Iciani*.

G U R M E L S.

Gwr-mel-iſc vouloit dire, *Hommes à la tête de l'Eau*. Ce Village du Canton de Fribourg eſt ſur le Biberenbach. *Gwr* en Celtique

que eſt *Homme* (*a*). En Bretagne *Gour-man*, eſt *Homme viril* (*b*). On y diſoit anciennement *Ur* & *Ur-man*, le *g* ſe mettant ou ſe retranchant indifféremment. Huit Lieux des Gaules indiqués par le Dictionnaire de la France, portent le nom de *Gournay* : il ne veut dire que *Eau des Hommes virils*. La Ville conſiderable de Normandie ainſi nommée eſt ſur la Riviere d'Epte ; & la petite de *Gournay* en Brie ſur la Marne, comme *Gournay* en Picardie ſur l'Aronde. Dix noms rapportés dans le même Dictionnaire, & qui commencent par *Gur*, ſont encore autant d'exemples de l'uſage que les Gaulois faiſoient de ce mot pour en former des dénominations de Lieux. Je n'en citerai qu'un, qui ne ſignifie non plus que *Eau des Hommes*. C'eſt *Gurgy* (le Celtique *Gvvr-güi*) à deux lieues d'Auxerre ſur la Riviere d'Yonne. *Mel* vouloit dire *Tête* (*c*).

MEM. XV.

(*a*) Dav. (*b*) Roſtren. v. *Homme.*

(*c*) Baxt. v. *Melarvonis.*

GURSELRUT.

Ayant expliqué *Gur* dans l'Article précédent, le nom qui fait le ſujet de celui-ci, n'aura plus rien d'inintelligible quand j'aurai prouvé que *ſel* vouloit dire *grand*. Baxter m'en a appris le ſens. Ce ſavant traduit en trois endroits (*d*) *Sel-vvood*, par *Silva magna*, & *Sel-cheſter*, par *Urbs magna*. C'eſt, à la vérité, de l'Anglo-Saxon qu'il tire cette explication. Mais cette Langue eſt un Dialecte de la Celtique. Pour *rut*, qui termine le nom, & dont on ne fait point entendre le *t*, c'eſt *Riu* des Gaulois, qui veut dire Ruiſſeau. Il déſigne le Biberenbach ſur lequel eſt ce Village, de même que *Gurmels*.

(*d*) v. *Ceangi. Colonea. Iſcalis*. & *Belgæ.*

GURSISCHELL.

Gur-ſiu-cell, ſignifie en Celtique, Bâtiment, Cellier des hommes de la Riviere. L'endroit eſt ſur la Sonne au voiſinage de Fribourg. Nous avons eu lieu de juſtifier la ſignification de ces trois mots.

GURTEN, *Mont.*

Cette Montagne, voiſine & au midi de la Ville de Berne, a conſervé ſon nom Gaulois de *Gur-den*, qui ne veut dire que *Colline des Hommes virils*. On ſe ſouviendra que tous ces noms ſe prononcent

MEM. XV. noncent comme les Celtes prononçoient l'*u* en *ou* : & l'on observera qu'une étendue de pays d'environ quatre à cinq lieues renferme les trois Villages & la Montagne, sujets des trois Articles qui précédent immédiatement celui-ci, & du suivant, dont les noms commencent tous par *Gur*. Il faut que les Helvétiens aimassent bien à faire entrer dans les noms qu'ils imposoient aux lieux, ce terme qui rappelloit toujours la virilité, la valeur de la Nation.

GURTZELEN.

Gur-cell est le nom Celtique, dont le Dialecte Allemand a fait le moderne. Le *zell* de ce Dialecte pour *cella* Latin, ne permet pas de douter de cette explication. *Retraite, habitation des Hommes*, est donc tout ce que les Gaulois voulurent dire par cette dénomination.

GUTENTHAN.

L'ancienne maniere d'écrire le nom de ce Village sur l'Are, est *Guotendann*. Elle fait d'abord penser aux Gots, à qui la tradition a fait chercher une retraite dans ces Montagnes au Sixiéme Siécle. Mais il est plus sûr de remonter jusques aux Gaulois. On trouvera dans leur Langue que *Guo-ten-dan* désigne la situation du lieu, puis qu'il veut dire, *Colline de l'eau de la riviere tendue*. *L'Are* est rapide en cet endroit, tout comme par tout ailleurs. C'est ce que *ten* signifie. Baxter l'explique ainsi en plusieurs noms. *Guo* signifie *Eau, Onde ;* & *Dan*, le même que *din*, *den* & *don*, Colline. Mais si l'on veut que *Gut* soit le véritable premier mot dont ce nom doit être composé, ce ne sera pas pour cela un terme purement Allemand. Les Gaulois s'en servoient aussi dans les noms. On en a un exemple dans celui de *Gutren*, en Celtique *Cut-ren*, nom d'un lieu du Haut Armagnac, & qui ne signifie que *Cabane de l'Eau courante*.

GWENDI.

Gvvan & *Gvven* en Celtique signifioit *foible, infirme*. *Gvvynn* & *Gvven* vouloit dire *Blanc*. Le nom de ce Village s'écrit le plus souvent *Gvvindi*. C'est *Gvvinn-ti* des Gaulois, qui ne signifie que *Maison*

Maiſon blanche. On a des exemples de pareils noms dans les Gaules mêmes. *Guinarthe*, en Celtique *Gvvin-ar-te*, la Maiſon blanche, dans le Bearn ; deux *Guincourt* en Champagne, & un dans le Valois ; *Guindrecourt* en Champagne près de Joinville ; *Guinecour* dans l'Artois. MEM. XV.

GYSLICKON.

Ce Village eſt à l'endroit où un ruiſſeau entre dans la Reuſs vis-à-vis d'Iberg dans le Canton de Lucerne. *Cys* en Celtique s'employoit dans les mots compoſés, comme le *con* Latin. *Cyſſon*, étoit *conſonant*, qui ſonne enſemble ou avec (*a*). Ainſi *Cys-liu-con* vouloit dire, ſur l'eau qui ſe joint, qui va couler avec. Cette explication de *Cys* fera entendre un bon nombre de noms des Gaules : ſavoir tous ceux qui commencent par *Cis*, comme *Cize*, *Ciſeri*, *Ciſſers*, *Ciſteaux* ; & tous ceux qui ont à la tête *Gis*. Je ne donnerai qu'une couple d'exemples des derniers. Coulon (*b*) dit gravement : " Quelques-uns ont crû que *Giſors* étoit nommé *Giſortium* en Latin, comme qui voudroit dire *Regis otium*. D'autres, ajoûte cet Auteur, nous veulent faire croire qu'il eſt nommé *Giſortium*, comme qui diroit *Divortium*, le divorce & la ſéparation des terres de France & de Normandie. " Voilà de quelles Etymologies l'ignorance du Celtique a régalé le public. La derniere ne fait pas le nom plus ancien que l'établiſſement des Normans, pendant que ce nom même eſt une preuve que le lieu fut déja habité & nommé par les anciens habitans des Gaules. Il déſigne parfaitement en leur Langue la poſition de cette Ville. *Cys-or-iſe*, dont s'eſt fait *Giſors*, veut dire *Bord de l'eau jointe*, ou *qui ſe joint*. Un bras de l'Epte paſſe dans la Ville, un autre l'entoure en partie (1). *Giſſey-le-Vieux* ſur l'Armanſon ; *Giſſey* ſous Flavigny ſur une petite Riviere ; *Giſſey* ſur l'Ouche, tous trois en Bourgogne, ne ſignifient que *Eau enſemble*, ou *jointe* ; non plus que *Giſſac*, nom d'un Village dans le Rouërgue pas loin de Milhaut. *Giſoriacum*, l'un des noms anciens de Boulogne ſur Mer, n'eſt que *Cys-or-riü* des Celtes, qui veut dire *Au bord de la Riviere jointe*.

(a) Dav.

(b) Riviere de France. *Tom. I. p.* 179.

(1) Giſortium partim interſecat (*Epta*), partim ambit. PAPYR. MASSO. *Deſcrip. Franc.. per Flum. p.* 277.

MEM. XV.

HÄCKLINGEN.

Quand on croiroit que *Hâck*, premier mot dont ce nom eſt compoſé, eſt Allemand, & déſigne un lieu *où l'on a coupé*, apparemment des bois; car c'eſt la principale acception de *Hacken* en cet Idiome; le nom n'en ſeroit pas moins auſſi de la Langue des Gaulois. Ils avoient *Haicha* & *Haichein*, pour dire *couper*, *hacher*, & *Hach*, pour *Hache* (*a*), tout comme les Allemans. Le Village dont il s'agit eſt auſſi nommé *Hächlingen*, comme *Hâcklingen*. Mais il eſt plus ſimple de prendre *Hack* ou *Hach* dans ce nom pour *Ach* Celtique, qui vouloit dire Race, Parenté, Famille (1). Suivant cette explication le nom entier *Ach-lin-cen*, diſoit Race, Famille à la tête de l'Eau courante. Hachlingen eſt ſur un Ruiſſeau naiſſant. *Hachenbach* dans la Baſſe-Alſace, & *Hachicourt* en Artois, ſont des noms Gaulois dans ce goût là.

(*a*) Roſtren. v. *Hache.*

HADLICKEN.

Had en Celtique étoit *Semence*, & *Hadu*, Enſemencer, produire de la Semence (*b*). Les Bas-Bretons uſent encore de ces termes (*c*). Ainſi *Had-liü-cen*, déſignoit un lieu ſur un Ruiſſeau, & dont les terrres ſont propres à produire du grain. C'eſt bien déſigner ce Village du Canton de Zurich. Le Village nommé *Hadancourt*, près de Chaumont en Normandie, fut ainſi appellé par des Gaulois.

(*b*) Dav.

(*c*) Roſtren. v. *Semence.*

HAG.

Ce mot a pluſieurs acceptions, toutes cependant donnent l'idée d'un endroit fermé, ou du moins renfermé en certaines bornes. La plus ſimple, & par là probablement la plus ancienne de ces acceptions, eſt celle de *Haye*. Les autres, de Maiſon, Parc, Diſtrict, Ville, Lieu, Bourg, où ſe rend la Juſtice, Champ (*d*), y ont été attachées dans la ſuite des tems. On pourroit croire en Suiſſe, où une *Haye* ſe nomme encore *Hag* en Allemand, que ce terme eſt purement Germanique,

(*d*) Voy. Wacht. v. *Hag.*

(1) Ach, *Stemma*, *Proſapia*, *Parentela*, *Genealogia*. DAV.

Germanique, puis qu'on ne le voit pas dans les Dictionnaires des Dialectes des Gaules. Mais l'uſage de nôtre Peuple qui a conſervé *Hage* pour dire *Haye*, eſt une preuve que les Gaulois s'en ſervoient. Divers noms de lieux de la France rendent ce fait inconteſtable. *La Hage* dans le Comté de Comenges pas loin de ſa Capitale; *Hagedet* dans l'Armagnac; *Haget-Aubin* dans le Bearn; *Hagetmau* petite Ville en Gaſcogne; *Hageville* dans le Pays Meſſin; *La Hague*, petit Pays en Normandie. MEM. XV.

HALLÆU.

Je ne mettrois pas ce beau Village du Canton de Schaffouſe entre les Lieux de l'Helvétie, s'il me paroiſſoit moins probable que les Helvétiens poſſéderent, au moins de tems en tems, l'une & l'autre rive du Rhin le long de leur Pays. *Hall* vouloit dire, Maiſon, Habitation vaſte, Place, Marché (*a*). Ce mot ne ſe trouve, il eſt vrai, que dans les Dictionnaires des Langues Germaniques. Mais Roſtrenen atteſte que les Bretons l'employoient autrefois pour déſigner un lieu public & couvert pour les Marchés. Ils nommoient *Hall* ce qu'en François on nomme *une Halle*, terme qui n'eſt que cet ancien mot Gaulois auſſi bien qu'Allemand. Mais quand on n'auroit point toutes ces preuves, vingt-trois noms de lieux des Gaules en diverſes Provinces, commençant par *Hal*, dans le Dictionnaire de la France, juſtifient ſuffiſamment que le terme étoit uſité dans la Celtique, comme dans l'Aquitaine & la Belgique. La ſignification de *Au* & *av*, pour *Plaine arroſée*, a été conſtatée ci-deſſus, & l'on en aura encore pluſieurs exemples ci-après.

(*a*) Wacht. v. *Hall.*

HALLWEIL.

Ce qu'on vient de dire ſur *Hall* du nom précédent, établit l'ancienneté & fait connoitre de quelle Nation étoient les Auteurs de celui dont il s'agit ici. Un Lieu qui a donné ſon nom à un Lac, ne ſauroit être regardé que comme très-ancien, quand on n'a pas de preuves contraires à cette préſomption. Ce nom ne ſignifie

MEM. XV. que *Village de la Maiſon.* C'eſt le même nom que *Halliviller* en Picardie, près d'Amiens, & *Halloville* en Lorraine.

HAMBEREN.

Ham-ber-ren vouloit dire en Celtique, *Maiſon*, *Habitation ſur la Riviere.* Ce Village eſt ſur la Büntz. *Ham* eſt un de ces termes dont les acceptions ſont en grand nombre. Mr. Wachter (*a*) en rapporte douze. Maiſon, Village, Bourg, Ville, Champ, Pré, Bois taillis, ſont les principales. Elles étoient en uſage dans la Langue des Celtes des Gaules, de même que dans celles des Celtes de la Germanie. *Hamel* & *Hamen* ſe ſont conſervés en Bretagne pour *Hameau*, qui s'eſt formé du premier, comme *Beau* de *Bel.* Divers lieux des Gaules n'ont pas d'autre nom. La Picardie a non ſeulement la Ville de *Ham*, mais auſſi celle de *Ham-lez-Lilliers.* Valois fait mention (*b*) de quelques autres endroits de ce nom. Mais il ſe trompoit de croire que tous ces endroits ayent été fondés ou nommés par des Colonies de Francs, & que ce nom ſoit purement Germanique. Eſt-il naturel de préſumer, que trente-un Lieux dont le nom eſt *Ham*, ou commence par ce mot (le Dictionnaire de la France en indique ce nombre) ſoient tous de la fondation des Francs, ſans qu'aucun exiſtât ſous le nom qu'il porte, avant que les Francs devinſſent les maîtres des Gaules? Quoi qu'il en ſoit, & ſuppoſé même que le Village de *Hamberen* doive ſa naiſſance & ſon nom à des Francs, il eſt aſſurément bien ancien, puis qu'il y a des Siécles que le mot *Ham* n'eſt plus en uſage dans le langage des Helvétiens. Ils ſe ſervoient déja au Douziéme Siécle de *Heim* & de *Hein* pour *Ham.* Un de leurs Poëtes écrivoit alors (1):

(*a*) v. *Hamm.*

(*b*) Notit. Gall. *pag.* 240.

Wirt und HEIM ſind zwene unſchamcliche namen
Gaſt und Herberge muos man ſich dike ſchamen.
Noch mueſſe ich geleben das ich den gaſt ouch grueſſe
So das er mir dem Wirten danken mueſſe
Sit hinaht hie ſit morgen dort was gougel fuore iſt das
Ich bin HEIN oder ich wil HEIN das træſtet bas &c.

Les

(1) *Walther Von der Vogelweide* dans le Recueil imprimé à Zurich en 1748. *in*-8. ſous le Titre de *Probe der alten Schwäb. Poëſ. p.* 110. Voy. dans le même Recueil une Piéce de *Hartman Von Owe. p.* 131.

Les Gaulois disoient aussi indifféremment *Han* aussi bien que *Ham*. Les Picards prononcent encore celui-ci *Hen*. Cette prononciation fait voir que les noms de *Han*, ou de *Le Han*, ou de *Hen* & de *Hem* de quelques lieux des Gaules, sont le même que *Ham*. D'où il resulte une preuve inconteſtable que les Francs, ou d'autres Germains, ne sauroient être les Auteurs de tous ces noms, & de ceux dans lesquels ils se voyent. Toutes les Provinces de la France en fourniſſent quelcun. Je ne ferai plus qu'une remarque, qui est, qu'un Bourg du Maine peu éloigné du Mans & nommé *Hambers*, en Celtique *Ham-ber-isc*, porte préciſément le même nom que nôtre Village de *Hamberen*; car *isc* & *ren* sont synonimes. MEM. XV.

HARD.

C'est le nom d'un Diſtrict au-dessous de Zurich, le long de la rive gauche de la Limmat dans l'endroit où elle reçoit la Syl. Il y avoit là autrefois un Château nommé *im Hard*, qui défendoit le passage serré de la Riviere. Ce Diſtrict est aujourd'hui un pâturage fort étendu (*a*). Si l'endroit a reçû son nom de ce que le passage y étoit gardé par un Fort, ce nom fut en Celtique *Ardal*, Marche, Seigneurie (*b*). Si les beaux pâturages qu'il doit y avoir toujours eu sur ces bords de la Limmat, les firent nommer *Hard*, en Celtique, signifiant *Beau*, *Orné* (*c*), le nom eût été assés bien choisi. Les Barons de Regensberg à qui appartenoit jadis le Péage de ce passage, y tenoient des Commis dans un Bâtiment placé sur une hauteur. L'élévation de cette Maison pouvoit l'avoir fait nommer *Ard*, que nous avons vû qui vouloit dire en Celtique, *Haut*, *Elevé*. La rigidité des exacteurs du Péage ou la difficulté du passage, pouvoient avoir donné lieu de l'appeller *im Hart*, qui désignoit un endroit où il y avoit des difficultés, des duretés à essuïer. *Hart* vouloit dire *rude*, *rigide*, *hardi*, *difficile*, par rapport aux choses, comme par rapport aux personnes (*d*). Ce mot n'est pas moins Celtique en ce sens, que les précédens. Les Bretons s'en servoient autrefois (*e*). Il est très probable que ce ne fut pas dans les Bas-Siécles seulement qu'il s'établit là un Péage. Les Gaulois ne négligeoient point, non plus que les Romains, cette branche des Revenus publics. Ils savoient de même

(*a*) Bluntschl. *Memor. Tigur.* v. *Hard.*
(*b*) Dav.
(*c*) Id.
(*d*) Wachter v. *Hart.*
(*e*) Rostren. v. *Dur.*

MEM. XV. même profiter des paſſages ſur les Rivieres, pour s'y faire païer de pareils droits. Je préférerois cependant les premieres Etymologies. Il eſt trop peu naturel qu'on impoſe un premier nom ſur quelque circonſtance propre à rendre odieux le Maître du lieu. Il ne le feroit pas lui même, & ne le ſouffriroit point de ſes Sujets. Ces ſortes de ſurnoms ne s'établiſſent qu'inſenſiblement. Il faut bien du tems pour qu'ils faſſent oublier l'ancienne dénomination. Que le terme de *Hard* fut uſité parmi les Gaulois, auſſi bien qu'en Germanie, c'eſt ce qui paroit non ſeulement par l'exemple des Bretons, que je viens de citer; mais encore par les noms de Lieux à la tête deſquels il ſe trouve. La Beauſſe, la Champagne, le Maine, la Bretagne, la Flandre, en ont de tels, comme la Picardie & la Normandie. Le Dictionnaire de la France en fournit quatorze.

HASLE & HASLEN.

Les Chroniques de la Suiſſe ont aſſigné une place dans nôtre Carte ancienne au Bourg de Hasle. Elles le mettent dans le nombre de ceux que Céſar donne à l'Helvétie. Car elles en attribuent la fondation à des Cimbres qui ſe refugierent dans la Vallée de ce nom après la défaite de cette Nation par Marius. Ces Chroniques indiquent même d'où ces Cimbres étoient partis, & prirent le nom qu'ils donnerent à leur azile. Entendre là deſſus un de nos Hiſtoriens, c'eſt les entendre tous. Ils n'ont fait que copier les Chroniques. Elles diſent, que fortis de la Friſe Orientale, & de la Ville d'*Haſſelingen* en Weſtphalie, ou de celle de *Haſſel* ſur le Vecht, ces reſtes de l'Armée des Cimbres s'établirent ſous la conduite de *Reſtio* leur Chef, dans la Vallée qu'ils nommerent *Haſle* (1). On voit encore de nos jours, ajoûta Stumpff (*a*), des reſtes de l'ancien Château de ce Reſtio, & qui a conſervé ſon nom, puis qu'il portoit celui de *Reſti*, qu'a auſſi porté la famille deſcendue de ce Chef,

(*a*) Lib. 7. Cap. 21.

(1) Haſelii ex Friſia Orientali & Urbe Haſſelinga, quæ in Weſtphalia, aut potius Haſſel opido ad Vidrum fl. finibus Friſiæ Occidentalis, Provincia Tranſilana, Haſſeliam de ſe Vallem, Reſtio ductore conſtituunt. GUILLIM. *de Reb. Helv. Lib.* 3. *Cap.* 2. STUMPF. *Lib.* 4. *Cap.* 12.

Chef, qui a donné pendant bien des Siécles des Seigneurs a la Vallée. MEM. XV.
Les faits dont il reſte de pareils monumens, ne ſemblent pas être ſuſceptibles de doute. Cependant, outre le fabuleux dont les Chroniques ont mêlé celui-là, en faiſant arriver dans l'Helvétie les Cimbres ſous quatre Chefs, dont deux, qui étoient fréres, & s'appelloient l'un *Sweiter*, & l'autre *Remus*, combatirent l'un contre l'autre, pour que le vainqueur en demeurât le maître, & donnât ſon nom au Pays, ce qui décida du nom de *Schweitz*, que la victoire de *Sweiter* ſur ſon frére, valut au lieu : outre ces fables empruntées de celle de Remus & Romulus, le *Reſtio* du Hasle doit ſans doute ſon exiſtence au nom de *Reſti*, tout Celtique, langue dans laquelle *Rheſ-ti*, veut dire, *Maiſon de la ſuite* (*a*), des deſcendans. Cela feroit ſoupçonner que la reſſemblance du nom de *Haſle* avec ceux de *Haſſelingen* & de *Haſſel*, a fourni l'idée de faire venir de la Friſe ou de la Weſtphalie les premiers habitans & le nom de la Vallée dont il s'agit. On ſait aujourd'hui ce qu'il faut penſer de pareilles généalogies, quand elles n'ont que de ſemblables preuves, qui ne fortifient guères celle qui réſulte du fait rapporté par Strabon, & ſur lequel inſiſte Stumpf, que les *Tigurini* & les *Tugeni* ſe joignirent aux Cimbres. Ce fait donne-t-il lieu de croire qu'il s'établit dans l'Helvétie une nombreuſe colonie de ceux-ci ? Il eſt plus ſûr de chercher dans les noms mêmes des indices de leurs auteurs : ils en font mieux connoitre l'ancienneté, que des traditions d'imagination.

(*a*) Rhes, *ſeries*. Dav.

HASLE eſt certainement un nom Celtique. Ceux de *Haſſelingen* & de *Haſſel* (on écrit communément *Haſſelt*) ou *Haſſelet*, ne permettent pas d'en douter. Et le nom de *Haſſelingen* n'a été donné à ce lieu de la Weſtphalie que parce qu'il eſt ſur la Riviere de *Haſe*. Car *Haſe-lin-gen* en Celtique veut dire *Race, génération de l'eau de l'Haſe*. La difficulté eſt ſeulement de ſavoir ſi *Haſle* eſt uniquement du Dialecte Germanique, ou auſſi du Gaulois. S'il ne peut venir que du premier, le Bourg & le Pays n'auront été nommés que par des Germains, & en ce cas la ſignification de ce nom ſera connue, puis que *Haſt*, *Haſel*, *Aſel*, *Æſel* en ancien Allemand veulent dire un Noiſettier, & de là *Haſelnus*, noiſette. Auſſi *Myconius* nommoit il en Latin les habitans de Hasle *Avelanos* (*b*). M. Wachter prétend

(*b*) Stumpf. *l.* 1.

que

MEM. XV.

que *Hasel* signifioit proprement un Bonnet, *Galerus* (*a*), & que ce n'est que par la ressemblance du Calice dans lequel la noisette est renfermée, avec un Bonnet, qu'elle a été nommée *Hasel*, *Hast* en Allemand. Ceux qui connoissent la figure de la Vallée de Hasle, pourront juger si cette explication peut lui convenir; ou si elle est assés propre à produire des Noisettiers en abondance, pour que la traduction de Myconius lui convienne mieux. Pour moi, je pancherois davantage à croire que le nom fut formé par des Gaulois de *Has* & de *Le*, ou de *Has* & de *Lii* (le Peuple du Pays prononce *Hasli*). Ce n'est pas que je sache ce que signifioit en leur Langue *Has*, qui en Allemand veut dire *Haine*. Mais trouvant ce mot dans plusieurs noms de Lieux des Gaules, je ne puis douter qu'il ne fut employé à cet usage par leurs habitans. J'en vois même qui ne donnerent pas d'autre nom à un Village du Bas-Armagnac près de Riviere Verdun. Il s'appelle *la Has*. Je vois une petite Ville de Flandre nommée *Hasbroug*; un lieu dans le Hainaut sur la Scarpe, nommé *Haynon*, certainement ancien, puis qu'on y bâtit au Septiéme Siécle l'Abbaye qui en prit le nom Celtique, dans lequel *non* désigne à coup sûr la Riviere; un Bourg en Gascogne nommé *Hasparon*; un autre dans la même Province nommé *Hastingues*. Observant ensuite que tous ces lieux sont sur des Rivieres, tout comme le Bourg de *Hasle*, je suis porté à croire que *Has* pourroit n'être là que *As*, qui vouloit dire *Eau*, comme dans les noms d'*Assac* du Bearn; d'*Assas* du Bas-Languedoc; d'*Assé* du Maine; d'*Assier* en Querci; d'*Assieu* en Dauphiné; d'*Assone* en Bearn & dans le Poitou. En ce cas, la signification de *Hasle* ne seroit que *Lieu de l'Eau*. Cette conjecture est d'autant moins forcée, que plusieurs des noms à la tête desquels on met une *H*, s'écrivent aussi sans *H*, lettre que la prononciation ajoute ou omet suivant le goût des Peuples.

(*a*) V. *Hasse-straude*.

Cette explication ne convient pas moins aux deux Villages du Canton de Zurich *Ober-Haslen* & *Nieder-Haslen*, l'un & l'autre sur un Ruisseau qui tombe dans la Glatt : *Has*, ou *As-len* en Celtique ne signifiant que *Eau legere* ou *courante*.

HEDIN-

MEM. XV.

HEDINGEN.

Had en Celtique étoit *Semence* (*a*); & *He* le Prétérit du Verbe *Semer*. Les Bretons nomment le Bled *Ed* (*b*), & les Gallois *Yd* (*c*), employé auſſi en Bretagne, mais comme *Edou*, Pluriel de *Ed*. Le nom de *Hedingen* déſignoit donc un lieu ou territoire ſerré, étroit, & propre à produire du grain. C'eſt la ſituation de ce Village entre deux Ruiſſeaux. On pourroit auſſi prendre *Hedd* pour le mot Celtique qui ſignifioit *Paix* (*d*). Ce n'eût pas été mal déſigner un lieu ſur une Colline où il y avoit un Château pour ſa deffenſe, que de l'appeller, Génération de la fortereſſe de la Paix : *Hed-din-gen* diſoit préciſément cela. Cet endroit avoit un Château où réſidoient au Treiziéme Siécle des Gentilshommes qui en portoient le nom (*e*). *Hedé*, petite Ville de Bretagne, pas loin de Nantes, & *Hedencourt* en Picardie, ont probablement reçû ces noms des Gaulois par l'une ou l'autre des raiſons que je viens de donner de la dénomination de *Hedingen*.

(*a*) Dav.
(*b*) Roſtren. v. *Bled*.
(*c*) Dav.
(*d*) Id.
(*e*) Bluntſchl. *Memor. Tigur.* v. Hedingen.

HEGGLINGEN.

Nous avons vû que *Hag* vouloit dire *Haye*, lieu qui en étoit fermé, maiſon, &c. En quelques Dialectes on écrivoit & prononçoit *Haeg*, comme l'Anglois dit encore *Haedge*. On trouve auſſi nôtre nom écrit *Haklingen* dans de vieux Titres publiés par Hergot. Il n'y a donc nulle difficulté de reconnoitre *Hegg* pour *Hag* des Celtes, qui en Bretagne eſt *C'haë* & *Qaë*, comme dans le Pays de Galles *Caë*. Le nom d'*Hegg-liu-gen* ſignifie donc Génération, Gens, du lieu des Hayes ſur le Ruiſſeau. L'endroit eſt effectivement ſur un Ruiſſeau qui ſe jette dans la *Büntz*. *Hegenheim* dans la Haute-Alſace, ne ſignifie que Habitation des Hayes.

HEGL

Hag-iü, *Hegiü*, ſuivant ce qui vient d'être dit dans l'Article précédent des acceptions de *Hag* & *Heg*, ne ſignifie que *maiſon*, *habitation* &c. *de l'eau*. Cet endroit voiſin de l'ancien Winterthur eſt ſur l'Eulach. Vingt-cinq lieux, Villes, Bourgs ou Villages en

MEM. XV. diverſes Provinces de France, n'ayant de nom que celui de *La Haye* ou *Les Hayes*, ſont des preuves que les Gaulois n'uſoient pas moins de ces noms, que les autres Celtes, dans le Pays deſquels on en trouve tant où *Hag* ou *Hagen* paroiſſent, ſans compter les lieux qui n'ont pas d'autre nom.

HEGNAU.

Autre exemple de l'uſage de *Heg* dans la compoſition des noms; & qu'il y a les acceptions indiquées dans l'Article de *Hag*, & dans les deux derniers qu'on vient de lire. Ce Village du Canton de Zurich a préciſément le même nom que la Ville de *Hagenau*, & il ſignifie *la plaine des Hayes*. D'autres ont traduit *Haguenau* par *Haye des Bruyeres :* ce qui revient au même..

HEIDEGG.

Haid en Celtique eſt de l'*Orge ;* & *Heidden* un grain d'Orge. Les Bretons appellent ce bled *Hey*, & *Heyz*. Quoi que les lieux nommés *Heidegg* ſoient propres à produire du Grain, ce n'eſt pas le nom de l'Orge que je préſume qui les fit appeller ainſi. Le terme, également Celtique pourtant, retenu par le Dialecte Allemand, ſera plûtôt *Heid*, qui ſignifie *Campagne*, *Bois*, *Bruyere* (*a*). Ainſi *Heidegg*, ou *Heid-eck*, vouloit dire, *Coin*, *Canton de Bruyeres*. Le Lac nommé *Heidegger-Sée*, ſur le bord duquel eſt *Heidegg*, aura reçû ſon nom de celui du Village, & *Heidegg* du Canton de Zurich, pas loin d'Embrach, porte ſans doute ce nom par la même raiſon qui fit ainſi nommer le premier. Des Auteurs regardent tous les lieux d'un même nom dans un même pays, comme ayant été bâtis par quelque membre de la famille qui a porté ce nom. Mais quand on n'a pas de preuve que la famille a donné ſon nom au lieu, & non le lieu à la famille, la préſomtion eſt que le lieu avoit ce nom avant que la famille le prit. L'Hiſtoire des noms de famille veut qu'on le penſe ainſi.

(*a*) Wacht. v. *Heid.*

HEIMBERG.

MEM. XV.

Le mot *Heim* a plusieurs acceptions, dont la plus générale renferme l'idée d'un lieu où l'on habite en communauté. Maison, Ville, Bourg, Village, Campagne, Pays, Patrie, sont renfermés sous cette idée, & par là ce nom est employé pour désigner les unes comme les autres de ces choses (*a*). C'est le même terme que *Ham* sur lequel j'ai dit ci-dessus dans l'Article de *Hamberen*, ce qui m'a paru nécessaire pour justifier que les Gaulois & les Germains tenoient ces mots de la Langue commune à tous les Celtes. Le nom de *Heimberg* signifioit *Village de la Montagne*. Celui dont il s'agit, voisin de Thun, est au pied d'une Montagne, dont le nom du Village le plus prochain, qui est *Milinberg*, fait aussi mention.

(*a*) Wachter. v. *Heim.*

HEITERRIEDT.

Terre de Montagne à Orge pourroit être la traduction du nom de cet endroit du Canton de Fribourg, si *Heit* est là *Haid* ou *Heid* des Celtes, que nous avons vû, dans l'Article *Heidegg*, qui signifioit *de l'Orge*. *Ter* vouloit bien dire *Terre*; & *Rait*, *Reut*, *Ried*, Lieu Montagneux (*b*). Mais je préférerois encore, de même que pour *Heidegg*, d'entendre par *Heit* de ce nom, *Heid* des Celtes qui vouloit dire *Bruyere*, & j'expliquerois *Heid-ter-ried*, par *Lieu Montagneux de Bruyeres*. Ou si l'on vouloit que *Ter* ne désignât pas là *Terre*, je l'entendrois du torrent qu'il y a, car *Ter* signifie aussi *Torrent* & *Ruisseau*.

(*b*) Id. v. *Rieg.*

HELLFENSCHWYL.

HELP en Celtique étoit *Aide*, *Secours* (*c*). Le Dialecte de la Haute-Allemagne a changé le *p* en *f*. Il a dit *Helfen*, Secourir, Aider : & par un autre changement de l'*e* en *i*, qui ne lui est pas moins ordinaire, de *Help* il a fait *Hilf*. Ceux qui seront curieux de voir comme on tire de ce mot le nom d'*Elephant*, pourront se satisfaire dans le Glossaire de Mr. Wachter. Les Helvétiens ayant nommé le Village du Toggenburg dont nous parlons, *Helpp-isc-wyl*, qui vouloit dire, Village du Secours près de l'Eau (il est sur le Neccar), les

(*c*) DAV.

MEM. XV. Allemans prononcérent *Helfenſchwyl*, & *Hellfeſchwyl*, comme on prononce aujourd'hui. C'eſt ainſi que les Meſſins nommérent *Helfedange* en Celtique *Help-dan-gui*, un Village près de Metz ſur la Riviere.

HELVETIE & HELVETIENS.

(*a*) *p.* 11 J'ai rapporté dans mon *Tome I.* (*a*), les différentes Etymologies du nom d'*Helvetii* données par nos Hiſtoriens. Celle qui ne préſente ce nom que comme *Helvii* un peu allongé, me paroiſſoit alors la plus plauſible (*b*). Et dans l'idée que le mot Celtique *Hel*, qui ſignifioit *Chaſſer*, *ſuivre à la piſte*, *pouſſer* (1), pourroit avoir été choiſi pour former celui d'*Helvi*, changé par les Latins en *Helvii*, il me ſembloit qu'une dénomination, auſſi bien aſſortie à la Suiſſe à l'égard de la Chaſſe, qu'au Vivarez, portoit, pour ainſi dire, ſa preuve de juſteſſe avec elle. Mais ayant dès-lors étudié la maniere dont les Gaulois formoient les noms de Peuples, je me convainquis qu'ils ne prirent ou reçûrent pour l'ordinaire d'autre nom, que celui de la Contrée qu'ils habitoient, & que cette Contrée elle même n'avoit été déſignée que par ſa poſition, relativement aux Montagnes, aux Rivieres, aux Marais, aux Rochers, aux Forêts, à la Mer, du voiſinage. J'obſervai que les Peuples dont le nom faiſoit quelque alluſion aux qualités, ou à quelque défaut, ou à quelque coûtume particuliere, étoient en petit nombre; qu'ils n'avoient reçû ce nom que des Etrangers, même aſſés tard; enfin, qu'il n'étoit proprement qu'un *Surnom*, ces Peuples s'en donnant un autre, qui étoit leur ancien nom. Ces remarques me firent comprendre que l'Etymologie d'*Helvetii*, que j'avois adoptée, ne méritoit pas cette préférence, & qu'il falloit en chercher une autre plus conforme à l'uſage ordinaire des Gaulois. J'en rencontrai une dans le Dictionnaire de Mr. Wachter, qui ſe préſentant avec une partie de cet avantage, me prévint en ſa faveur. Ce Savant expliquant le mot *Hill*, qui en Anglois veut dire *Montagne*, *Mont*, *Tertre*, *Colline*, *petite Hauteur*, *Eminence*, dit (2) " C'eſt de ce terme que tirent leur nom ces

(*b*) Ibid., *p.* 51.

(1) *Hel* pro *Hely*, venari, aucupari, veſtigare, agere. DAV.

(2) Ab illo (*Hill*) nomen ducunt celebres Monticolæ HILLEVIONES & HELVETII. Illiâ *Wonen* manere, hi à *Beiten*, manere. WACHT. v. *Hill*.

„ ces fameux habitans des Montagnes appellées *Hilleviones* & *Helve-* MEM.
„ *tii*, les premiers en ajoûtant à *Hill* le mot *Wonen*, Habiter, de- XV.
meurer; les derniers en ajoûtant *Beiten*, ſynonime de *Wonen*. Un ſavant Anglois avoit prévenu Mr. Wachter dans la conjecture que *Hill* étoit entré dans le nom des Helvétiens. Je dois rapporter tout ce que cet Auteur, peu connu ſans doute dans nos Contrées, a dit ſur le nom de la Nation. Parlant des Saxons appellés *Wites*, après avoir remarqué que Sebaſtien Munſter avoit obſervé qu'il s'en étoit établi dans les Montagnes qui ſéparent l'Allemagne de l'Italie (1), Verſtegan, le ſavant Anglois dont je veux parler, pourſuit en ces termes (2) "Et ceux-ci (*les Wites*) furent, comme il ſemble, „ nommés à cette occaſion *Hilvites*. Car une Montagne nommée „ aujourd'hui en Allemand *Berghe*, étoit appellée auparavant *Hill*, „ comme auſſi *Dun*, & c'eſt de là que nous avons retenu *Hill* dans „ nôtre Langue. Les Latins donnant au pays des *Hilvites* un nom „ formé ſur le Teutonique, en firent *Helvetia*, & le nom Allemand „ *Suitſers*, c'eſt-à-dire les *Vitſes* ou *Vitſer*, (l'*r* à la fin des mots „ dénote en Haut-Allemand le plurier en divers Tems, comme l'*s* „ le fait chez nous), concourt en faveur de cette idée. L'*s* miſe „ devant *v* ou *w*, eſt ſouvent employée pour l'Article *the* abrégé, „ comme dans *s'winter* pour *thewinther*, &c. La raiſon (continue „ Verſtegan) pour laquelle ce Peuple en particulier portoit le nom

(1) En effet une ancienne tradition, fait venir en Suiſſe de la Jutlande, des *Vites* Saxons d'origine, qui s'établirent dans la partie Orientale de l'Helvétie, & donnerent leur nom au Pays & à la Nation. Voy. BEAT. RHENAN. *Rer. Germ. Lib.* 1. *p.* 236. MUNSTER. *Chronol. Lib.* 3.

(2) Theſe by this occaſion (as plainly it Seemeth) where called *Hilvites*: for à Mountain which now in the Teutonick is called a *Berghe*, was heretofore called a *Hill*, as alſo a *Dun*, and weyet from thence retain the name of *Hill* in our Language: And to the Country of the *Hilvites*, the Latiniſt giving à name drawn from the *Teutonick* ſound, have made it *Helvetia*, and the German name of *Suitſers*, that is to ſay, the *Vitſes*, or *Vitſer* (for *r* in the end of à Word, doth in the high *Dutch* divers times expreſs the plural nomber, as *s* doth with us) doth alſo hereunto concur. The *s* being ſet before the *v*, or double *w*, is often in the *Teutonick* uſed for the abreviation of the Article *The*, as *S'winter*, for *the winter*, and ſoundry the like .... And as for the reaſon why this People had particularly this name, take it to have proceedet of à certain Swiftneſs or agility, which the accuſtomed themſelves unto, both in War and in Hunting more than did the other. VERSTEGAN *Reſtit. of decayed intellig. in Antiq. Ch.* V. *p.* 137.

MEM. XV. „ de *Vites*, eſt, je penſe, une certaine Viteſſe & Agilité par laquelle „ il ſe diſtinguoit des autres à la guerre & à la chaſſe.

La différence qu'il y a entre *Hill* & *Hell*, ou *Hel*, ne ſeroit pas une forte objection contre cette explication. Le même Peuple que Pline appelle *Hillevones*, & *Hilleviones*, comme porte l'Edition ſuivie par Mr. Wachter, eſt nommé par Tacite *Helvecones*. C'eſt au moins l'opinion d'un Savant (1) Commentateur de l'Hiſtorien. Mais la difficulté de trouver ces *Vites* de Bede, que Verſtegan a empruntés, rend cette Etymologie incertaine. On ne ſait pas mieux ſi ce Peuple étoit en Suede, en Scandinavie, ou dans le Holſtein, qu'on ne convient de ce que vouloit dire le nom de *Vites*. Quelques-uns ont crû que les *Vites* étoient les mêmes qui ſont appellés *Nuithones*, que Mr. Leibnitz diſoit qu'on ne connoit pas (2). Quant à l'explication, quoi que le ſavant Anglois ne diſe pas d'où il infère qu'une viteſſe ou agilité ſinguliere à la guerre & à la chaſſe, fit nommer ce Peuple *Vites*, il avoit apparemment en vûë le mot Celtique *Wig*, qui ſignifie non ſeulemeet *Agile*, *Promt*, *Vigoureux*, mais encore *Vaillant*, *Guerrier* (*a*). Mais *Wig* & *Wites* différent trop, pour les confondre. Auſſi Conring & Leibnitz expliquoient-ils *Vithones* par *les Blancs*; explication beaucoup plus vraiſemblable, non ſeulement parce que *hwite* en Anglo-Saxon, *hwitt* en Islandois & en Suedois, *white* en Anglois, *wit* en Flamand, & *uuiz* dans le Dialecte des Francs, qui a produit *weiß* d'aujourd'hui, vouloient dire *Blanc*; mais encore parce que les *Nuithones* ou *Vuithones*, étoient oppoſés aux *Suardones*, dont le nom, qui ſe fait reconnoitre par *Schwartz* de l'Allemand moderne, ſignifioit *les Noirs* (3). Si cependant l'Etymologie de Verſtegan étoit goûtée de quelcun malgré ces difficultés, elle ſe concilieroit fort bien avec l'idée que la chaſſe eut part à la dénomination. Mais quand on en préſenteroit auſſi une autre tirée d'un terme Celto-Scythe, ſavoir de *Withe*, qui ſignifioit *prudent*,

(*a*) Wachter. v. *Wig*.

(1) Voy. la Note de M. Dithmar ſur TACIT. *Germ. Cap.* 43. *p.* 234.

(2) *Nuithones* ignoramus. *Not. in Tacit. Germ. Cap.* 40.

(3) Conringius VUITHONES, adeoque *Albos*, SVARDONIBUS, ſeu *Nigris* oppoſitos legit. LEIBNITZ. *ibid.* Voy. auſſi la *Note* 6. de Mr. Dithmar ſur ce *Chapitre* de Tacite.

prudent, *ſage*, (les Grecs mettoient pour l'ordinaire deux *t* au nom de nôtre Nation; ils l'écrivoient ΕλβητΓωι, ΕλβετΓιοι) ne trouveroit-on pas que l'explication de *Hilvitte*, ſans changement de Lettres, ſeroit bien aſſortie à la Nation? Je pourrois la deffendre avec d'autant plus d'avantage, qu'elle ne ſuppoſeroit point une tranſplantation très-peu certaine des *Vites* de Saxe ou de la Scandinavie dans nos Montagnes. Mais mon idée que c'eſt de la Gaule, & non de la Germanie, que ſortirent les Helvétiens, ne ſauroit s'ajuſter avec aucune Etymologie de leur nom tirée d'une Langue Celto-Scythique. Il faut en trouver une dans la Langue des Gaules. C'eſt auſſi à quoi je reviens. Il en réſultera une nouvelle preuve de l'origine Gauloiſe des Helvétiens. MEM. XV.

Les *Helui* étoient le Peuple du *Vivarez*. Ils portoint ce nom avant qu'ils connuſſent les Romains. Il étoit donc purement Gaulois. *Hel* & *Hely*, en cette Langue, nous l'avons prouvé, ſignifioit effectivement *Chaſſer*. Mais un Infinitif ſeul formoit-il un nom de Pays ou de Peuple dans la Celtique? Nul exemple d'une auſſi ſinguliere dénomination ne ſe préſente pour la rendre plauſible. Ces noms lors qu'ils n'étoient pas compoſés de deux mots au moins, conſiſtoient en un Subſtantif. Mais preſque tous étoient de deux ou trois ou quatre mots joints, parce qu'ils devoient donner une idée de la ſituation du Canton, ou du Lieu. Le Rhône borde, comme on ſait, le Vivarez. *Ael-üi* en Celtique ſignifioit *Bord de l'Eau*, *de la Riviere*. La différence d'*Ael* à *El* ou *Hel*, ne doit ici faire aucune peine. La prononciation en eſt la même. Le nombre de noms de lieux des Gaules, qui commencent par *El* ou *Hel*, & où ce mot ne peut être que *Ael* des Gallois, ainſi qu'on l'a vû du premier ci-deſſus dans l'Article *Elgg*, ne laiſſe pas de doute quant à lui. Baxter n'a pas balancé non plus d'expliquer ainſi, non ſeulement les noms *Elconium* & *Eltabon*, mais encore *Albinummum*, *Alovergium*, & d'autres, à la tête deſquels eſt *Al* (1): tant il eſt vrai

(1) C'eſt auſſi par *Ael* que doit être expliqué *Al*, qui commence le nom de pluſieurs endroits des Gaules. *Alby* Capitale de l'Albigeois, eſt le Celtique *Ael-by*, Bourg, Habitation du bord. Cette Ville eſt ſur le Tarn. *Alegre* en Auvergne au pied d'une Montagne, au-deſſus de laquelle il y a un Lac; un ruiſſeau coule au bas. *Ael-eg-re* ſignifie, Bord de l'Eau courante. *Alençon*, Ville des Marches de Normandie ſur la Sarte, a bien ſon nom Celtique *Ael-len-con*, qui dit *ſur le bord de la Riviere*.

MEM. XV.

vrai que les connoiſſeurs ne s'attachent pas ſi ſcrupuleuſement à la maniere dont les noms ont été écrits par ceux qui les ont latiniſés, quand il n'y a d'autre changement qu'à l'égard des lettres de même ſon, ou des voyelles, qui s'employoient aiſément les unes pour les autres, & ſur tout aux lettres qui s'employoient ou s'omettoient indifféremment, comme l'*h*, qui n'eſt pas proprement Lettre, mais Aſpiration. Et en effet, l'*H* miſe par des Latins au nom *Helui*, y étoit ſi peu néceſſaire, que les Grecs ne l'y ont jamais miſe, & que des Manuſcrits de Céſar même portent *Ilui* (*a*), ce qui a déja été obſervé par Valois (*b*). Tout comme le nom des Eduens ſe trouve écrit, tantôt *Edui*, tantôt *Aedui*, & tantôt *Hedui*, ainſi qu'on voit auſſi *Elvetii*, & *Elvitii*, *Helvitii* & *Helvetii*, au quel les Grecs n'ont jamais mis d'*h*, Plutarque écrivant Ἐλβήτιοι, Ptolemée Ἐλουήτιοι, & Julien Ἐλβέτιοι. Mais les Gaulois aimoient l'*h* à la tête des noms qu'ils commençoient par *El*, & où il eſt auſſi très-certainement pour *Ael* des Gallois. *Hellemmes* dans la Flandre Valonne; *Heleſmes* dans la même Province; *Helchin* ſur l'Eſcaut; *Helchinc* dans le Pays Meſſin; *Helian* en Bretagne près de St. Malo; *Helicourt* en Picardie, même nom aſſurément qu'*Elicourt* en Lorraine; *Helinghen* dans le Boulonois; *Helleſaut* en Artois; *Helleville* & *Hellou* en Normandie; *Helleville* dans le Pays Meſſin; *Helmaurup*, Bourg près de Vitry-le-François, & *Helvique* en Champagne, où l'on a auſſi *Helutiere*. Tous ces noms aſſurent mon explication de *Hel* des *Helviens* & des *Helvétiens*. Le nom de *Hel-iü* déſignoit donc proprement la Contrée du bord du Rhône. *Alba*, nom latin de ſa Capitale, en déſignoit la ſituation : c'étoit le Celtique *Ael-ban*, c'eſt-à-dire, *Bord élevé*, *Bord dominant*, que rendoit *Alba*; & comme l'a bien remarqué Vallois (*c*) contre la tradition, c'eſt la Ville même de *Viviers*, qui avoit auſſi ce dernier nom, dont le Latin *Vivarium*, ou *Vivariæ*, repréſente le Celtique *Ui-var-riü*, qui ſignifie littéralement, *ſur l'Eau de la Riviere*. On ſait que cette Ville eſt ſur le bord du Rhône, & qu'il y a un bord élevé, puis que le Roc ſur lequel eſt placée aujourd'hui la Cathédrale, domine ſur toute la Ville. Le nom de *Viviers* même, loin d'être traduit de *Vivarium* latin, qui veut dire *un Vivier*, eſt encore tout Celtique. *Ui-vi-er-iſc*, ou *Ui-vi-er-is*,

(*a*) De Bell. Civ. *Lib.* I. *cap.* 35.

(*b*) Not. Gall. *p.* 244.

(*c*) Not. Gall. *p.* 245.

er-is, dont il a été formé, signifie *Hommes de la terre du cours de l'Eau*; ou si *er* est là pour *ar*, ce sera simplement, *Hommes sur le cours de l'Eau.* Douze autres Lieux en différentes Provinces de France portant le nom de *Viviers*, sans qu'on puisse dire qu'aucun l'ait reçû pour avoir un Vivier, il est indubitable qu'il leur vient des anciens Gaulois. Il est donc certain aussi que le nom de *Vivaresium*, donné en Latin dans des Auteurs du Moyen Age au Pays des *Helui*, & celui de *Vivarais*, ou *Vivarez* qu'on lui donne en François, est de même le nom Celtique *Ui-var-iu*, ou *Ui-var-e-siü*, qui avoit la même signification que le nom de sa Capitale, ainsi que divers autres Cantons des Gaulois. MEM. XV.

On entendra maintenant sans peine le nom Celtique sur lequel fut formé le Latin *Helvetii*, ou *Helvitii.* Ce sera *Ael-vi-tüi*, ou *Hel-vi-tüisc*, qui disoit littéralement, *Hommes du bord de l'Eau*, ou *de la Riviere.* Il est tout autant certain que *Tüisc* étoit le même mot que *Uisc* (1), qu'il est certain que *vis*, & dans des noms composés *vi*, signifioit *Hommes*, *Gens de cœur.* Cette dénomination ne convenant pas moins bien à tous égards aux habitans de l'Helvétie, supposé qu'ils y ayent pris ce nom, qu'aux habitans du Vivarais, qui probablement l'apporterent avec eux en s'établissant dans nos Contrées en plus grand nombre que d'autres Gaulois, on ne voit point ce qui pourroit empêcher de regarder l'Etymologie comme très-vraisemblable.

HENTZICKEN.

Hen-siü-cen étoit le nom Celtique dont s'est fait en Allemand *Hendsicken.* Il désigne *un lieu ancien sur la Riviere.* Ce Village est sur la Büntz. Ce n'étoit pas seulement dans la Langue des Celto-Scythes que *Hen* vouloit dire *Vieux*, *ancien.* Il étoit en usage dans les Gaules, comme en Angleterre (*a*). Les Bas-Bretons s'en servent encore. Ils disent *Henn*, & *Enn* (*b*). De-là le Titre de *Hendinos*, que portoit le Roi des Bourguignons au-delà du Rhin (*c*). *Hen-din-os*, signifioit *Vieux homme Pére.* Le nom du fameux & Grand *Odin*, *Othin*

(*a*) Dav. & Baxt. v. *Brigantes.*
(*b*) Rostren. v. *Ancien.*
(*c*) Amm. Marcellin. *Lib.* 28.

(1) *Uisc* & *Tüisc*, cum Præpositivo *T*, idem valent. BAXTER. v. *Cindenisca.*

MEM. XV.

Othin, des Germains, ne vouloit dire que *Pére des Hommes*, ou *Homme Pére*. Les Sarmates disoient *Os* pour *Pére* (*a*), comme d'autres disoient *As*, & d'autres *At*, *Atta*, *Atys*. On a vû que *Din*, *Dyn*, étoit *Homme* (*b*). C'est de *Hen*, selon Baxter (*c*), que les Latins firent leur *Senex*, & les Grecs Ἔνος. Les Celtes avoient déja le mot *Senan*, auquel, à ce que croit Dom Jaques Martin (*d*), ils attachoient la même idée; d'où ce Savant conclut, que c'est pour cela qu'ils appelloient leurs Druïdes *Senani*, & leurs Druïdesses *Senæ*, comme Mela nomme celles de l'Isle de Seyn. Mais on n'a point de preuves que *Senani* signifiât *Vieux*, & *Senæ* des *Vieilles*. Mais l'on en en a que *Senn* désignoit une Multitude rassemblée, une Troupe. Il est donc plus naturel de croire que les Druïdes furent ainsi nommés parce qu'ils vivoient en Communauté, comme les Druïdesses de l'Isle de Seyn, qui ne reçut ce nom que parce qu'elle renfermoit cette Communauté. Quoi qu'il en soit, il est au moins certain que les noms de quantité de Lieux des Gaules, qui commencent par *Hen* ou *Henn*, ou *Enn*, ne peuvent être bien expliqués, qu'en les entendant ainsi que j'entends le premier mot du nom d'*Hen-sïü-cen*, ou de *Hen-tiſ-con*, car l'Allemand est *Hentschikon* dans les Titres du Treiziéme Siécle. Je n'en citerai que deux exemples choisis entre les Lieux de la Bretagne. *Hengoat* pas bien loin de Treguier, est le nom Celtique *Hen-goat*, qui signifie *ancienne Forêt*. Car *Goat* est Bois, Forêt, en Bretagne encore aujourd'hui, comme *Coat*, *Cœd* (*e*) & *Coet*, ainsi que *Coit* (*f*) & *Coed* dans le Pays de Galles. *Hennebond* ne fut ainsi nommé que par la raison que cette Ville est fort ancienne, au pied d'une Montagne & au bord de l'Eau. *Henn-bon-tiu* en Celtique en donne toutes ces idées. L'antiquité du lieu n'est pas douteuse, puis que de trois parties qui le partagent, l'une est appellée Ville-neuve, l'autre Ville murée, & la troisiéme Vieille-Ville. On va voir dans l'Article suivant encore un exemple que les Helvétiens firent entrer *Henn* dans le nom d'un de leurs Villages.

(*a*) Baxt. v. *Hesus.*
(*b*) Dav.
(*c*) v. *Brigantes.*
(*d*) Relig. des Gaul. *Liv.* 1. *ch.* 21.
(*e*) Rostren.
(*f*) Baxt. v. *Anderida.*
(*g*) Dav. v. *Nemus.*

HENGGART.

(*b*) Bluntschli. *p.* 206.

Ce nom s'écrit communément *Henkart* (*g*). Cette orthographe a en sa faveur la pronontiation du Peuple, garand plus sûr que des Titres

Titres du Treiziéme Siécle où l'on voit *Heynkart*. L'endroit eſt ancien. Ces Titres, qui prouvent qu'une Famille conſiderable qui en portoit le nom, avoit là un Château fort, en font remonter l'origine beauuoup plus haut, & donnent lieu de croire qu'il put bien avoir été nommé par des Gaulois *Ancienne Fortereſſe*, car c'eſt ce que ſignifie *Henn-caer*, ſuivant l'explication de *Hen* établie dans l'Article précédent. Ce qui confirme cette maniere d'entendre ce nom, c'eſt celui de *Hennkart*, que portoit auſſi un lieu du haut Vallais & une Famille de diſtinction de Viſp. Mais s'il faut écrire *Heynkart*, le nom n'en ſera pas moins Celtique. Il ſignifieroit *Lieu fermé* (*a*), *fortifié*. MEM. XV.

(*a*) Wacht. v. *Hain*.

HERBLINGEN.

Le Dialecte Germanique n'eſt pas le ſeul qui ait ſouvent changé en *Her* le mot *Ar* des Gaulois. On verra ſur le nom *Hermange* que les Helvétiens le faiſoient auſſi. C'eſt ainſi que les Anglo-Saxons traduiſirent *Ar-i-con-iü* Celtique, par *Herefort* (*b*). Il eſt d'autant plus probable qu'il en eſt arrivé de même à *Ar-by-lin-gen*, ſelon l'apparence, nom de nôtre Village en Celtique, & qui en déſignoit bien la ſituation ſur la Kiſen, puis qu'il ſignifioit littéralement *Maiſon* ou *Village de la génération ſur l'eau courante*, qu'un Village du Hegau ſur la rive droite du Rhin, porte auſſi préciſément le nom de *Herblingen*. C'eſt ainſi que j'expliquerois tant de noms qui commencent par le mot *Her*; entr'autres *Herbilly* (en Celtique *Arby-liü*, ou *Ar-bil-liu*, dont le premier ſignifie *Village ſur l'eau*; l'autre, *ſur la tête de l'eau*) dans l'Orleanois près de Baugenci ſur la Loire, & d'*Herbelot* (en Celtique *Ar-bel-ot*, ſur la tête du Bord) dont il y en a deux en Normandie, pas loin de Pont-l'Evêque.

(*b*) Baxt. v. *Aricomium*.

HERGISCHWALD,

Le nom de ce Village où l'on commence à monter le Mont de Pilate près de Lucerne, s'écrit communément *Hergottſwald*. On croit qu'il y a quelque choſe de relatif à la Divinité (*c*), parce qu'on y voit les mots *Her Gott*, qu'on prend pour *Herr Gott*. Et là deſſus on

(*c*) Voy. Scheuchzer. *Nat. Geſch. des Schw. Tom.*

MET. XV.

on a avancé que c'eſt par corruption (*a*) qu'on dit *Herrgiſwald*. Il y a cependant une bonne raiſon de croire ce dernier le plus ancien. Cette raiſon eſt que ſur la Frontiere de la Suiſſe, dans la Comté de Ferrete, il y a un Village nommé *Hergiſwyler*, & qui n'eſt point nouveau, puis qu'il en eſt parlé dans des Titres du Douziéme Siécle. On ne voit pas que celui-ci ait jamais été appellé *Hergottſwyler*. Le nom qu'il porte eſt donc ancien. Il prouve que les habitans de ces Contrées formoient des noms qui contenoient les mots Celtiques *Her* & *gis*. Or ce *Gis* eſt ou *Gui*, de l'Eau [le Village eſt ſur un Ruiſſeau]: ou *Ciſt*, Arche: ou *Ceſt*; Ventre: ou *Giſt*, terre à Potier. Ainſi *Hergiſwyler* déſignoit la ſituation, ou la nature de la terre du lieu. Mettant *Wald* à la place de *Wyler*, on aura la ſignification de *Her-giſ-wald*, qui veut dire *Bois ſur l'Eau*. Cette Montagne jadis toute couverte de Bois, & où il en reſte encore quantité, eſt au bord du Lac de Lucerne. Si l'on vouloit abſolument que *Hergottſwald* en ſoit l'ancien nom, il pourroit être également Celtique, & ne ſignifier que *ſur la Forêt*, ou *près de la Forêt*. Car *Ar-goet* dit cela, & *Wald*, ſynonyme de *Goet*, aura été ajoûté par les Allemans, qui ne ſavoient plus la ſignification du dernier.

(*a*) Etat & Del. de la Suiſſe. *Tom.* 2. *p.* 433.

HERISAU.

Ce Bourg à l'extrémité du Canton d'Appenzel, eſt au bord d'une petite Riviere nommée *Brüllbach*. Les Chartes du Dixiéme Siécle appellent le lieu *Herineſouvva* & *Herinishova* (*b*). Il eſt reconnu pour l'un des plus anciens endroits du Pays. Son Egliſe étoit fondée avant le Sixiéme Siécle (*c*). Les preuves données, dans les Articles *Herblingen* & *Hermange*, de la ſignification de *Her* pour *Ar*, aſsûrent l'explication de *Her-i-ſav*, par *ſur la Riviere*. Car *Sav* eſt *Riviere* (*d*). Si l'on prétend que *Sav* y veuille dire *Station* (*e*), comme il a auſſi cette acception, *Her-iü-ſav* ſignifieroit *ſtation ſur l'Eau*. Mais je préfererois la premiere explication. Elle eſt appuiée d'exemples de noms des Gaules : *Heriſcule* Village en Champagne près de Langres ; *Heriſſon*, Ville du Bourbonnois ſur le Torrent d'Oeuil ; *Heriſſon*, Bourg en Picardie près de Guiſe ; *Heriſſon*, Bourg du Poitou pas loin de Niort.

(*b*) Hergot. *Geneal. Habſb. Tom.* 2. *p.* 70. & 76.

(*c*) Etat & Del. de la Suiſſe. *Tom.* 3. *p.* 108.

(*d*) Baxt. v *Davrona*.

(*e*) Dav.

HER-

MEM. XV.

HERMANGE.

Faisant observer (*a*) que les Helvétiens du *Pagus Aventicus* mettent encore un *a* dans plusieurs mots où les autres mettent un *e*, j'en apportai l'exemple du nom d'*Hermange*, ou *Hermanche*, que que le Peuple prononce *Armenjos*. C'étoit donner ce nom pour Celtique. Il l'est aussi, & fournit, comme je l'ai dit dans l'Article *Herblingen*, une preuve que les Helvétiens employoient indifféremment *Ar* & *Her* dans le sens de *sur*, *au dessus*. Ce nom signifioit donc *sur la petite Eau*. La Bressonaz n'est pas forte là. *Men*, *Main*, *Moan*, vouloit dire *petit*, *mince* (*b*). Nous en verrons un exemple sur le nom *Meinaw*. Que *jos* soit *iü* Gaulois, cela n'est pas douteux. Il est donc mieux de terminer en François ce nom par *ges* que par *ches*, le *ge* ou *ges* représentant pour l'ordinaire le Celtique *iü* ou *giü*. C'est, comme on voit, le même nom que *Hermance* du Chablais, qui est sur la petite Riviere à laquelle ce Village a donné son nom. Deux *Hermanville* en Normandie, ont *Her man* en ce sens. Enfin le nom de l'*Armanson*, ou *Armenson*, (on écrit l'un & l'autre) Riviere qui passe à Semur & tombe dans l'Yonne, ne doit pas être expliqué autrement. Voy. ci-dessous Art. *Horgen*.

(*a*) Tom. I. p. 92.

(*b*) Baxt. v. *Menavia*.

HILTERFINGEN.

Hil en Celtique étoit *Famille*, *Enfans*, *Descendans* (*c*). Nous avons vû sur le nom de *Cudrefin*, que *Tarfin* étoit *limite*, *borne*, *confin*. Ainsi *Hil-terfin-cen* signifie *Famille sur les limites*. Ce Village est entre Thun & Oberhoffen au bord du Lac, & ainsi à l'extrémité du Territoire. La *Hilliere* dans le Comté de Comenge, & *Hillion* en Bretagne, doivent désigner une *Famille près de l'Eau*. Ces Lieux sont ainsi situés.

(*c*) Dav.

HINDELBANCK.

La signification de *Hin* pour *Vieux* a été prouvée dans l'Article *Hintzicken*. Entre les différentes acceptions de *Teil*, dont l'Anglo-Saxon a fait *Deal*, *Del*, & le Flamand *Deel*, celle de *Part*, *Portion*,

MME. XV. est la plus commune (*a*). Le Peuple du District dans lequel est le Village dont il s'agit, prononce aussi *Deel* plûtôt que *theil*. Le mot de *Banck* signifioit *Colline*, *éminence* : c'étoit son acception primitive & générale. Elle a été appliquée ensuite aux lieux & aux choses qui servent de siéges, parce qu'ils sont élevés (*b*). Ce terme n'étoit pas propre aux Germains. Les Gaulois l'avoient aussi. Ils disoient *Banc* comme en François, & ainsi que les Bretons l'ont conservé dans leur *Bancq* (*c*). Le nom *Hin-del-banc* est dont Celtique, & signifie *Ancienne portion de la Colline*. La situation du lieu y est marquée. Que les Gaulois formassent des noms de lieu qui commençoient par *Hin*, aussi bien que par *Henn*, & où il devoit signifier *Ancien*, on le voit entr'autres par les noms de *Hincheville* & *Hincourt* en Normandie, de même que par *Hinnacourt* en Picardie.

(*a*) Voy. Wacht. v. *Teil.*

(*b*) Id. v. *Banck.*

(*c*) Rostr. v. *Bauc.*

HIRZEL.

Hir signifioit chez les Celtes *Long*, *étendu* (*d*). Nous avons vû que *Cell*, dont le Dialecte Germanique a fait *tzell*, désignoit un *Cellier*, un endroit où l'on serre quelque chose, un lieu de retraite. Ainsi *Hir-cel*, marquoit une habitation dont le territoire s'étendoit loin. Aujourd'hui même la Paroisse de Hirtzel est considerablement étendue. C'est par cette explication de *Hir* qu'on entend les noms de *Hirel*, en Celtique *Hirael*, Long bord, Village près de Dole en Bretagne ; de *Hirlingen*, pas loin d'Altkirch dans la Haute-Alsace.

(*d*) Dav.

HITTNAU.

Hithe, *Hitt*, vouloit dire *le bord d'une Riviere*, & *un Port* (*e*). Le territoire & le Village de *Hittenau* pouvoit donc être ainsi nommé *Plaine du bord*. Ou si l'on veut lire *Hit-den-aü*, il signifioit *Colline du bord de l'eau*. L'endroit est peu éloigné de la rive droite du Lac de Zurich. Les Gaulois employoient *Hit* tout comme les Anglo-Saxons de qui Baxter en a pris l'explication. Il y a en Gascogne un endroit nommé *la Hite*, ainsi que dans l'Armagnac près de la Capitale deux *la Hitte*. L'Alsace a un Village nommé *Hitenheim* très ancien, puis que l'Empereur Othon II. en fait mention dans la charte

(*e*) Baxter v. *Lemanis.*

charte qu'il accorda à l'Abbaye de Payerne l'an 973. La même Province a *Hittendorf*, à peu de distance de Haguenau. Tous ces lieux sont au bord d'une Riviere ou d'un Ruisseau, de même que *la Hitteze* proche de la Capitale de la Comté de Comenges. MEM. XV.

HORGEN.

Or & *Gor* étoient des Prépositions, qui, dans les mots composés, vouloient dire *au-dessus*, *plus haut*, *au-devant* (*a*). Les Gaulois aspiroient aussi *or*, & en faisoient *C'horre* (*b*). Les Allemans *Hor*. Les Saxo-Bretons appellerent *Horesci* le Peuple dont le nom dans la Langue du Pays étoit *Gor-uisc*, que Baxter traduit (*c*) par *sur l'Eau* ou la *Riviere*. *Gen* étoit la Jouë, le Menton (*d*), & aussi Race, Génération; du Verbe *Geni*, Naître (*e*). Laquelle de ces acceptions de *Gen* qu'on prenne ici, *Hor-gen* désignera ou la situation du lieu, ou celle de ses habitans par rapport au Lac de Zurich sur lequel il est. C'est ainsi que doit être expliqué le nom de *Horburg*, près de Colmar: celui de *Hordâing* dans la Flandre Valonne: celui de *Horis* en Picardie, près de Laon; & celui de *Horisson* dans la même Province, voisin de Guise. Le nom que les Historiens du Moyen Age donnent à la Riviere d'*Armenson*, prouve que *Hor* & *Or* étoit synonimes de *Ar* des Gaulois. Ces Historiens nomment la Riviere *Hormentio*, & *Ormentio*, aussi bien que *Armantio*. Voy. VALES. *Notit. Gall. p.* 247. & PAPYR. MASSO. *Descript. Franc. per Flum. p.* 167. *&* 168.

(*a*) Dav. v. *Gor.* & Rostren. v. *Dess.*
(*b*) Rostren. *ibid.*
(*c*) v. *Horesci.*
(*d*) Dav.
(*e*) Id. & Rostren. v. *Engendrer.*

HORN.

Horn, est un mot très-ancien (*f*), qui signifie *Corne* & *Angle*. C'est le *Corn* des Celtes (*g*). Les Bas-Bretons disent encore aujourd'hui *ur c'horn*, une Corne (*h*). Plusieurs Montagnes de la Suisse portent le nom de *Horn*, ou seul, ou joint à quelque autre: *Schrekhorn*, *Wetter-horn*, *Hörndli*. Dans la Rhétie on a un Mont *Horn*. Des Villages de l'Helvétie ont aussi ce mot dans leur nom. *Romishorn*, qui en est un, fera ci-après le sujet d'un article en son lieu. *Horn* dont il s'agit maintenant, ne pouvoit être mieux nommé relativement à sa situation. Le Lac de Constance s'avance en Corne à l'endroit

(*f*) *Vox antiquissima.* Wachter. v. *Horn.*
(*g*) Dav.
(*h*) Rostren.

MEM. XV.

l'endroit de ce Village, & deux petites Rivieres forment là, en s'y jettant, un Angle presque aigu. *Hornois*, Bourg de Picardie près d'Amiens, est un exemple que les Picards usoient de *Horn* comme les Helvétiens.

HUEMOZ.

(*a*) Tom. I. p. 208.

J'ai supposé dans mon *Mem. II.* (*a*), que *Uch-amon* Celtique étoit le nom dont on a fait *Huemoz*, & dans cette idée j'ai dit qu'il indiquoit un endroit placé sur une Riviere qui vient de fort haut. *Uch amon* signifie littéralement *Haute Riviere*. Celle qui passe à Huemoz, vient en effet de haut. Je préfére aujourd'hui l'explication suivante. *Hu* (1), *Hue*, dont le François a fait *Hou* & *Houe*, ne signifioit que *Eau*, tout comme *ou* & *oue* sans *h*. C'est ce dont je pourrois alleguer divers exemples cités par Baxter. Mais je me bornerai à ceux que fournissent des noms de Lieux des Gaules, qui commencent par *Hu* ou *Hue*, ou *Hui*, ou *Hou*, ou *Houe*. Qu'on parcoure ceux qui sont indiqués dans le Dictionnaire de la France, on verra que ces Lieux étant sur des Rivieres ou des Ruisseaux, le premier mot de leur nom n'y peut désigner que *Eau*. On en conviendra

(1) C'est-là un de ces mots que les Celtes apporterent avec eux de l'Asie. On n'en peut guères douter quand on voit que les noms de la plûpart des Rivieres de ces régions commencent ou finissent par *U*, ou *Hu*. Plusieurs portent celui d'*Ula* précédé d'un nom particulier ; & il n'y a presque aucun de ces noms qu'on ne puisse bien expliquer par la Langue Celtique. Par exemple, le plus grand Fleuve de la Tartarie Orientale appellé en François *Riviere Noire*, & *Riviere d'Amour* [ce dernier, parce que les Russiens le nomment *Onon-Amur*, ou simplement *Amur*] porte dans le pays le nom de *Saghalian Ula*. *Sag-hal-lian* en Celtique veut dire, *Eau*, *Riviere courante* des Saules: *Les Rives du Saghalian sont bordées de grands Saules*, dit Gerbillon dans l'*Hist. Gener. des Voyages Tom. 25. p. 21.* de l'Edition *in-Douze*. Si l'on veut que ce soit *Sagva-lian*, il signifiera *Riviere des Ondes courantes*. Pour *Onon-Amur*, c'est le Celtique *Onon-a-mur*, qui signifie littéralement, *Eau la Mer*. La grande largeur de ce Fleuve, qui a plus de quatre lieuës vers son embouchure dans la Mer, lui a mérité ce nom. Les noms d'un bon nombre des Rivieres qu'il reçoit dans son long cours, justifient encore ce que j'ai avancé de *U* ou *Hu*. On voit entre ces noms ceux de *Nonni Ula*, *Songari Ula*, *Ula* seul, *Ulon*, *Uchun*, *Usuri*, *Hura*, *Humar*, *Tumchu*, *Ushu*, *Saru*, &c. Le grand Fleuve de Siberie nommé par les Russiens *Obi*, est appellé par les gens du Pays *U-by*, qui signifie *Fleuve Prince*; car *by*, dont les Turcs ont fait *Bey*, veut dire *Prince*, *Chef*. Les Ostiakes lui donnent le nom d'*Umar*, c'est-à-dire *Fleuve Mer*. STRAHLENB. *Asia und Europ. p. 412.* Le même Auteur dit *p. 34.* que, dans la Langue des Tartares, *U* signifie *Source*, *Riviere*.

viendra bien de *Huy* en Brabant, tout comme de *l'Huy* ſous le Pont notre Dame en Picardie; de *Houdain* en Flandre ſur le Honiau; de *Houdan*, Ville de la Beauſſe ſur la petite riviere de Vegre; de *Huelgoet* (pur Celtique, *Hu-ael-goet*, Bois du bord du l'Eau) en Bretagne. *Moch* des Celtes eſt *Vîte*, *précipité* (1): & c'eſt peut-être de là que les Latins firent leur *Mox*. Suivant cette explication, *Hue-moz* ſignifiera ſimplement *Eau rapide*, ce qui convient parfaitement à la Riviere de cet endroit, nommée *l'Eau froide*. MEM. XV.

HURDEN.

Ce Lieu, dit feu Mr. Scheuchzer (2), tient ſon nom des Clayes dont tout le Lac eſt preſque rempli, diſpoſées de maniere que le poiſſon eſt conduit dans les Naſſes placées aux angles de ces Clayes. Il ſe peut que ce ſoit là la véritable raiſon du nom de *Hurden* impoſé à ce Village du bord du Lac de Zurich, preſque vis-à-vis de Raperſchweil. Le nom n'en ſeroit pas moins Celtique qu'Allemand. *Hurd* dans l'un & dans l'autre idiome, déſigne bien une eſpèce de Cloiſon de Bois (*a*). Mais ces Clayes auroient-elles été miſes auſſi-tôt que les fondemens des premieres habitations du Village furent jettés? L'endroit eſt certainement ancien. Il en eſt fait mention dans une Charte de l'Empereur Louis-le-Debonnaire de l'an 817 (*b*). Dans l'incertitude ſur le tems où l'on établit les Clayes, il eſt naturel de préſumer que le Lieu étoit habité avant qu'on y en mit; & conſéquemment qu'il avoit déja un nom. Cette préſomtion eſt d'autant plus plauſible qu'on peut tirer l'explication de *Hurden* d'une acception de ce mot, auſſi certaine que la précédente. *Hurd* ſignifioit *Porte*, *Maiſon ruſtique*, *Famille*, & *Troupe* (*c*). Le terme eſt indubitablement de la plus haute antiquité, puis qu'il ſe trouve dans tous les Dialectes Teutoniques & chez les Tartares, dont les Troupes ſont nommées *Hordes*.

(*a*) *Hurtr* & *Hurtur*. Tabulatum. DAV.

(*b*) Apud Hergot, *Gen. Habsb. Tom.* 2. *p.* 19.

(*c*) Wacht. v. *Hurd*.

(1) *Feſtinans*, *Feſtinus*, *Citus*, *Præceps*. DAV. v. *Moch*. N'eſt-ce point de là que vient le nom de la *Moſcua*, qui l'a donné à la Ville de Moſcou?

(2) Nomen habet a *Cratibus*, quibus integer fere lacus eſt ita angulatim trajectus, ut piſces derivari debeant ad Naſſas in angulis cratium poſitas. *Itin. Alpin. p.* 530.

MEM. XV.

HUNWEIL.

J'écris ainſi ce nom, parce que nos Cartes le donnent de cette maniere. Des Titres du Huitiéme Siécle (*a*) en font mention. Ce Village eſt donc bien ancien. Son nom même le dit. *Hin-weil*, c'eſt ainſi que l'on prononce, & qu'on écrit même aujourd'hui (*b*), marque cette ancienneté, puis qu'il ſignifie *Vieux*, comme on l'a vû ſur le nom *Hentziken*. Ancien Village eſt donc la traduction du nom Celtique.

(*a*) Hergot. *Tom.* 2. *p.* 2.

(*b*) Bluntſchli Memor. Tigur. v. *Hinweil.*

HUTTINGEN.

Un Titre du Neuviéme Siécle (*c*) nomme ce Village de la Turgovie *Huntingun*. Les Bas-Bretons expriment *au-delà* par *Hont* (*d*), comme ceux de la Grande Bretagne par *Hunt*. Auſſi Baxter (*e*) explique-t'il le nom d'*Huntington* par cette acception de *Hunt*. Elle ne convient pas moins à nôtre Village qu'à cette Ville. Il eſt au-delà de la Reuſs, ſur une Colline au bord ou à la jouë de cette Riviere, ainſi que le dit en Celtique *Hunt-din-gen*. Le nom de *Hontans* en Gaſcogne près de Marſan, ne doit non plus s'expliquer que par *Hunt-tan*, au-delà de la Riviere.

(*c*) Hergot. *Tom.* 2 *p.* 18

(*d*) Roſtren. v. *De la.*

(*e*) v. *Durocinonte.*

IABERC.

Les Celtes nommoient la Glace *Ia* (*f*). Montagne de Glace, ou lieu fort & froid, n'étoit pas une dénomination qui ne convint point anciennement au Village à qui elle eſt demeurée. Il eſt ſur une hauteur au bord de l'Are. C'eſt tout ce que je puis dire de ce nom. L'expliquer par l'Allemand *ia*, particule affirmative, qui veut dire *oui*, ce ſeroit ſupoſer quelque ſingularité ou quelque fait particulier, occaſion du choix d'un tel nom. Ces ſortes de ſuppoſitions ſont trop gratuites. Le nom n'en ſeroit pas moins Celtique. Les Germains anciens & modernes ne ſont pas les ſeuls Celtes pour leſquels *ia* étoit *oui*. Ceux des Gaules s'en ſervoient de même. Les Gallois diſent *ie*, & en Bretagne on dit *ia* & *ſi*. (*g*) C'eſt même du premier, ſelon le P. Perron (*h*) que les Latins ont fait leur *ita* & leur *aio*; & du dernier leur *ſic* (1). Les

(*f*) Dav.

(*g*) Dav. v. *Ità* & Roſtren. v. *Oui.*

(*h*) Antiq. de la Nat. des Celt. *p.* 392.

(1) Le *ſi* des Italiens n'eſt donc que le Gaulois; il n'eſt pas le *ſic* Latin, comme le prétendoit Ménage. *Orig. della Ling. Ital.*

Les Basques disent *Bay*. Je l'observe, parce que nôtre Peuple dit *Vay*, & *Ouai*. On voit qu'il n'y a d'autre différence entre ce mot du Bearn & le nôtre, que le changement du *b* en *v*, ou de l'*v* en *b*, ordinaire aux Gaulois des Provinces méridionales. *Da*, que nôtre Peuple ajoûte à *Vay*, en disant *Vayda*, quand il promet avec plaisir ce qu'on lui demande, marque cette disposition : ce mot signifie *bon* dans l'ancienne Langue des Gaules (*a*), comme dans celle du Pays de Galles (*b*). De là *Oui-da* François. MEM. XV.

(*a*) Rostren. v. *Bon.*
(*b*) Dav.

Mais ces explications de *Jaberg* ne satisfont point pleinement, je l'avoue. Je n'y vois rien de sûr, si ce n'est que ce nom peut être Gaulois. Il y a d'autant moins lieu d'en douter, que divers noms de Lieux des Gaules commencent par *Ja*, & sont à coup sûr Celtiques. Tels sont *Jablaines* en Brie près de Meaux, & de la Marne; *blaen-is*, signifie *au bord de l'eau* (*c*) : Le Bourg de *Jabreilles* près de Limoges, sur la Vienne; (*Ia-bre-liu* est ce nom en Celtique). *Jabrum* en Auvergne : *Jaligny* en Bourbonnois sur la Besbre; *Lin-iü* veut dire *Eau legere*. L'Anjou a un Bourg nommé *Jalais*. Il n'est guères probable que *Ia* puisse être expliqué dans ces noms là, ni dans divers autres, par *Glace*, *Gelée*, *Froid;* ou par *oui*. On trouve le nom de *Iaberg* écrit quelquefois *Yaberg*, comme il se prononce. *Ya* en Celtique est *aller*. Les Bas-Bretons disent *Ea* (*d*). Cela ne présente point d'étymologie plausible. Peut-être aussi *Jaberg* n'est-il pas l'ancien nom. Stumpf parle d'un Château fort du Bas-Sibenthal, qu'il nomme deux ou trois fois, & toujours *Jagberg*. Si ce nom vouloit dire *Montagne de Chasse*, ou *Château de Chasse*, il seroit Allemand. Les Gaulois n'usoient pas du terme de *Jagt*, au moins ne le trouve-t'on point dans ce qu'on a de leurs Dialectes. *Gah*, qui en Dialecte Germanique, signifioit *Rapide*, tout comme *Gach* (*e*), semble plûtôt avoir lieu ici qu'aucun des autres mots indiqués. Il convient à un endroit élevé. *Jach*, ou *Jahberg*, désigneroit un Mont dont la descente est rapide. Bucelin mettoit *Jagberg* (1) au nombre des Fortereſſes construites, selon lui, par les Comtes du Pays au Sixiéme Siécle.

(*c*) Voy. ci-dessus l'Art. *Blonay*.

(*d*) Rostren. v. *Aller.*

(*e*) Wachter. v. *Jah.*

(1) *Chronol. Rhæt.* ad an. 516.

MEM. XV.

JAUN.

On prononce *Ioun* & *Iaun*, comme ſi l'*i* étoit un *y*. Les Celtes attachoient à *Iawn* les acceptions de *Juſte*, *Equitable*, *Légitime*, *Droit*, (*a*) Dav. & de *Rançon* (*a*). Ils donnoient au *Seigneur*, *à DIEU*, le nom de (*b*) Id. *Iôn* (*b*). On le nomme encore *Iauna* dans la Langue du Bearn. Les Celto-Scythes de la Ruſſie qui ſont Payens, appellent leurs Dieux (*c*) Strahlenb. *p.* 104. *Juun* (*c*). Si c'eſt de quelqu'un de ces noms que les Helvétiens formerent celui du Village dont il s'agit, l'ancienneté en ſeroit bien inconteſtable. Comme les Celtes diſoient également *Iou* & *Iav*, & déſignoient par *Iupapan* (*d*), le Pére des Dieux, le *Jupiter* des Romains, (*d*) Baxt. v. *Iupapan.* ils diſoient indifféremment *Joun* & *Jaun*. La ſituation de ce Village dans les Montagnes de la Gruyere, pourroit l'avoir fait ainſi nommer, (*e*) Voy. cy-après l'Art. *Jura.* comme on nommoit les Montagnes même du nom de *Iov* (*e*). Ceux à qui cette étymologie paroitra tirée de trop loin, auront à choiſir entr'elle & l'explication ſuivante.

L'*I* qui eſt à la tête de *Jaun*, pourroit être enviſagé comme celui qu'on ſubſtitue quelquefois à l'*Y*, dans le nom de l'*Yonne* Riviere de Bourgogne. Cet *i*, de même que l'*y*, n'eſt là que l'Article, non plus que dans le nom des deux *Yonnes* de la Suiſſe, qu'on nomme ſur les Cartes *Jonen* (*f*). De *on*, ou *one*, ou *onne*, ou *onna*, qui ſont tous (*f*) Voy. cy-deſſous l'Art. *Joneu.* le même mot, lequel ſignifie *Eau*, ſe ſont faits par la prononciation *oun* & *aun*. Témoin la Riviere de Normandie nommée *Aune*. Ainſi *y-onn*, ou *y-aun* ne déſignoit que l'*Eau*, la petite Riviere ſur laquelle eſt le Village de *Jaun*, & qui n'a pas d'autre nom. C'eſt le même nom que celui de la *Huine*, & *Huigne*, Riviere qui ſe jette dans la Sarte près du Mans. Elle eſt appellée auſſi par les Hiſtoriens des Bas-Siécles (*g*) Vales. *Not. Gall. p.* 250. en Latin *Eguenia* (*g*), où l'on reconnoit le Celtique *Egue*, Eau, ſimplement latiniſé. On ne manque du reſte point d'exemples de nom de Lieux des Gaules, à la tête ou à la fin deſquels ſe voit *Jaun* ou *Jon*. Le Dictionnaire de la France rapporte plus de trente de ces derniers, & quatre des premiers, ſavoir *Jaulnac* dans le Bas-Languedoc; *Jalunay* en Poitou; *Jaulnes* en Champagne, & *le Jaulnet* en Auvergne. On a mis une *l* à ceux-ci, par la même maniere d'écrire qui donnoit *Aulne* pour *Aune*, & *Jaulne* pour *Jaune*; parce que quand on eut oublié l'ancienne Langue des Gaules, on crut que la Latine étoit la ſeule

seule source de la Françoise, & comptant que plus la derniere conserveroit de preuves de sa prétendue unique origine, plus elle seroit parfaite, on raprocha le plus qu'on le put l'ortographe Françoise de la Latine. L'on mit donc une *l* à tous les mots où le Latin en a, quoique ce ne fut pas sur ces mots Latins qu'eussent été formés tous les mots François semblables par quelques lettres & dont la signification est la même. De là *Haut* s'écrivit *Hault*, comme s'il descendoit d'*Altus*; *Chauld* pour *Chaud*, comme s'il venoit de *Caldus* ou *Calidus*; *Fault* pour *Faut*, &c. S'imaginant donc que *Jaunac*, *Jaunay*, *Jaunes*, *Jaunet*, Celtiques, renfermoient le nom de la couleur *Jaune*, on y mit une *l* avant l'*n*, tout comme à *Aune*. Voyez les Lettres Patentes des Rois de France jusques au Dix-septiéme Siécle, on lit à la fin, *scélées du grand Scel en Cire JAULNE*. Ce n'est cependant pas du Latin que le François tient le mot *Jaune*. Il vient des Gaulois, qui disoient *Janus*, usité autrefois en Bretagne, de même que *Melen*, plus commun aujourd'hui dans cette Province (*a*), ainsi que *Melyn* dans le Pays de Galles (*b*). L'Anglois nommant la Jauniſſe *Jaundice*, est encore un témoin de l'ancienneté de *Jaun*, tiré sans doute, de la même Langue que Ἴον Grec (1); comme *Melen* & *Melyn* de Μήλινος, Couleur d'une Pomme mûre. On observera, que ce n'est pas au Grec que j'attribue, avec les Etymologistes, d'avoir produit *Jaune*, mais que je dis simplement, que le Grec & le Celtique viennent de la même source. L'on sera bien plus surpris encore de voir avancer, que *Jan*, & *Janus* (2) des Gaulois signifiant originairement, le premier, *Glace*, *Gelée*, le second, *qui est sujet à la gelée*, ils ayent pû servir à former le nom de la couleur Jaune. On le voit

MEM. XV.

(*a*) Rostren. v. *Jaune* & *Veau*.

(*b*) Dav.

 cependant

(1) „De Ἴον, une Violette, l'on a fait (dit *Joach. Perionius*, dans ses Dialogues *de Ling. Græc. c. Latin. cognat. p.* 93.) „ Ἰανθινος, „ couleur de Violette. Retranchez θι, il „ restera *ianmos*, demeuré sur tout aux Picards, qui disent *Janne* & non *Jaulne* „ ou *Jaune* comme nous Cet Auteur explique ensuite comment la couleur que les Grecs & les Latins désignoient par le nom de la Violette, a pû être employée pour désigner un Jaune.

(2) Les Gaulois formoient des Adjectifs en ajoutant *us* au Substantif. Comme *Jan* & *Jaën*, Glace, Gelée, fit *Janus*, sujet à la gelée; *Réau* & *Rëu*, qui signifie aussi *Gelée*, tant dans le Pays de Galles où l'on dit *Rhew*, qu'en Bretagne (ainsi qu'en Allemand *Reif*, Blanche gelée) a fait *Révus*, sujet à la Gelée. Rostren. v. *Gelée*. C'est cet *us* des Gaulois qui a fait en François les Adjectifs terminés en eux, comme *Eürus*, qui n'est assurément pas latin (l'Irlandois dit *Urus* & *Hurus*) a fait *Heureux*.

MEM. XV.

cependant par *Yellov*, autre terme des Anglois pour *Jaune*, & qui vient visiblement de la même source que *Giallo* de l'Italien, *Gilvus* & *Helvus* du Latin, & *Gelb* de l'Allemand, que Mr. Wachter (*a*) fait descendre de *Gel*, pére de *Gelu* Latin, & de *Gel* & *Gelée* François. Cette descendance est plus plausible que celle de *Crocus*, Safran, qui a fait donner au Jaune le nom de *Croceus*. Cependant des Anciens même (*b*) l'ont fait venir du Grec κρύος *Froid*. Ce fut apparemment la couleur que la gelée donne aux plantes, ou la maturité aux Pommes, qui déterminerent les Auteurs de la Langue Mére du Grec & du Celtique, à tirer la dénomination du Jaune des mots qui désignoient la Glace, la Gelée ou les Pommes (*c*). Quoi qu'il en soit, connoitre les acceptions de *Jan* dans le langage des anciens Gaulois, c'est savoir ce que signifient vingt-quatre noms de Lieux de diverses Provinces de France, qui commencent par *Jan*.

(*a*) v. *Gelb*.

(*b*) Apud Voss. *Etym.* v. *Crocas*.

(*c*) Voy. Voss.. *Etim.* v. *Melinus*.

JEGISDORFF.

Ce nom se trouve aussi écrit *Jaegisdorff* & *Yaegisdorf*. L'endroit est ancien. Des Titres du Douziéme Siécle font mention de la Famille qui en portoit le nom. S'il est Celtique, son nom en cette Langue étoit *Iachus-dorff*, ou *Yachus-dorff*. Il vouloit dire *Village sain*. Car *Iách* en Gallois (*d*), & en Bas-Breton *Yah* & *Yach* (*e*), signifient *Sain*, dont la santé est bonne Ce qui est bon pour la santé on l'y nomme *Yac'hus* & *Yec'hedus*. Pour dire un air sain, on dit *Un aer Yac'hus* (*f*). Ce Village est placé de maniere que l'air doit y être fort sain. Peut-être aussi que les belles & abondantes eaux qu'il y a, sont désignées dans ce nom. *Yac'h-is-dorff* les comprendroit. Il signifie *Village de l'eau saine*. C'est par cette explication de *Jach*, changé tantôt en *Jac*, tantôt en *Jag*, que l'on entend les noms de *Jacou* (*Jac'-hou*, Eau saine, ou Plaine arrosée saine) dans le Bas-Languedoc; de *Jagny* pas loin de Paris, & de *Jagonas* (*Jac'h-ona*, Eau saine) dans le Bas-Languedoc.

(*d*) Dav.

(*e*) Rostren. v. *Sain*.

(*f*) Id.

ILFIS, Riv.

Ill-üisc, dont s'est fait *Ilfis*, qui s'écrit aussi *Illfis*, est bien Celtique. *Ill* est une Particule que les Celtes ajoûtoient le plus souvent aux Nombres.

bres. Elle y faiſoit l'office du Pronom *Hic*, *ille*, des Latins (*a*); & du *ce* ou *le*, du François. Ainſi *Ill-üiſc* ne vouloit dire que l'*amas d'eau*, ou les eaux raſſemblées. Mais *Ill* étoit auſſi un nom que les Celtes des Gaules, comme de la Germanie, aimoient à donner aux Rivieres. On a dans celle-ci l'*Ihle* du Duché de Magdebourg; l'*Iler* en Suabe; l'*Ill* dans la Haute-Alſace; l'*Ill* ou *Yll* de la Comté de Bregentz; l'*Ilm* en Baviere; l'*Ilm* de l'Electorat de Hanover; l'*Ilm* en Turinge; l'*Ilſe* dans le Pays de Halberſtadt; l'*Ilſe* dans l'Evêché de Hildesheim; l'*Ilz* dans la Baſſe Baviere. Tous ces noms ſe ſont faits de *Ill* Celtique, dont on a retranché, ou varié le dernier mot, & qui ne vouloit dire que l'*Eau*. Davies a obſervé que l'on diſoit *Eil*, auſſi bien que *Ill*. De là la maniere de rendre en Latin le nom de l'*Ill* d'Alſace, par *Ellus* ou *Hellus*, & de l'*Ille* du Perigord, par *Ella*. De là auſſi le nom de l'*Elle*, Riviere de Bretagne. Scaliger & Vinet l'appelloient *Lile*, joignant l'Article au Nom, dit Valois (*b*), qui, à cette occaſion, remarque que les Cartes qui nomment cette Riviere l'*Iſle*, ſont fautives à cet égard. J'en dis autant du nom d'*Iſle*, donné auſſi par les Cartes & les Auteurs à l'*Ill*, Riviere de Bretagne, qui ſe jette dans la Villaine au deſſous de Rennes, & à l'*Ill* de Bigorre, qui tombe dans l'Adour. Voilà comment ont été créées des Isles où il n'y en a jamais eu; & qui fait entendre une quantité de noms de Lieux des Gaules, qui commencent ou finiſſent par *Ill*, *Il*, *Ile*, où croyant qu'il s'agiſſoit d'*Iſle*, l'on ne comprenoit pas quelle en pouvoit être la raiſon, les Lieux ne renfermant point d'*Iſle*, & n'ayant rien qui y reſſemblât. Le Dictionnaire de la France contient vingt noms dont *Il* eſt le premier mot, & auxquels cette obſervation convient. Il eſt évident qu'elle ne convient pas moins au nom de l'*Iſle*, que porte le Village de nôtre Pays au pied du Mont Jura, à la ſource de la Venoge. Le Lieu fut appellé par les Gaulois *Ill-iü*, c'eſt-à-dire, *l'Eau*. La reſſemblance de ce mot avec celui d'*Iſle* en François, a fait croire qu'il déſignoit ce que déſigne *Iſle*, & dès-la le Village a été nommé l'*Iſle*, quoi qu'il n'ait ni *Iſle*, ni rien qui en approche. Cette explication eſt moins recherchée, &, à ce qu'il me paroit, préférable à celle que j'ai donnée dans mon *Mem.* II. (*c*). Les deux Articles qui vont ſuivre celui-ci, fourniront encore des exemples de l'uſage que faiſoient

MEM. XV.

(*a*) DAV. v. *Ill.*

(*b*) Not. Gall. *p.* 187.

(*c*) *Tom.* I. *p.* 202.

MEM. XV. faiſoient les Helvétiens du mot *Ill*, pour former des noms de Lieu. Je n'en dirai plus rien ſi ce n'eſt qu'il eſt aiſé par ces éclairciſſemens d'expliquer le nom Celtique de la Ville appellée en Latin *Illiberis* & *Elyberis*, par l'uſage qu'on faiſoit indifféremment de *Il* & de *El*. *Il-liü*, ou *Ill-iü-ver-iſc* ſignifioit littéralement *la tête de l'Eau*, ou ſimplement *ſur l'Eau* (1); & c'eſt auſſi ce que ſignifie *Colibre* (en Celtique *Con-liü-bre*) nom que donnent les Eſpagnols à cette Ville, & celui de *Coliouvre*, que les habitans en ont fait en conſervant la prononciation Celtique de *liü*, & leur goût de changer le *b* en *v*. L'opinion de Valois & des autres Savans qui ont ſoûtenu qu'*Eliberis* eſt *Collioure*, reçoit de là un grand degré d'évidence.

I L L I N G E N.

I-llin-gen en Celtique veut dire litéralement *la joue de la Riviere.* Le lieu eſt ſur la Sane. On le nomme en François *Illens*, formé ou de *I-len-iſc* Gaulois, qui ſignifioit l'*Eau courante*, ou de *I-lan-iſc*, qui vouloit dire *lieu fermé de l'eau*, ou ſur la Riviere. C'eſt auſſi la ſituation d'*Ilantz* dans le Pays des Griſons; d'*Illange* (*i-lan-gui*) dans le Pays Meſſin; d'*Ilins* & *Illins* (d'Anciens titres nomment auſſi *Illins*, *Illens* ſujet de cet Article) dans le Dauphiné pas loin de Vienne; d'*Ilan* en Bourgogne près d'Avalon, & d'*Ilhan* dans l'Armagnac.

I L L N A U.

(*a*) Hergot. *Tom.* 1. *p.* 2.

Ce Village eſt nommé *Illinavia* dans un Titre de l'an 744. (*a*) On a par-là le véritable nom & la preuve de ſon Ancienneté. *I-lin-au* Celtique ne ſignifioit pas autre choſe que *l'eau legere* ou *courante*. Si l'on croit qu'il faille lire *I-lin-aw*, il ſignifioit *Plaine arroſée de la riviere*; puiſque *aw* étoit, comme on l'a vû, *plaine arroſée*. La Riviere qui ſort du Lac de Pfäffikon, arroſe effectivement le territoire d'Illnau où elle paſſe.

INGBOL

(1) C'eſt-à-dire, ſur le *Ticis* de Mela, & le *Tecus* de Pline. Les gens du pays l'appellent encore *Tec*, qui en Celtique ſignifie *Fuite*, & *Tec'bet*, Fuïr, prendre la fuite ROSTREN. & DAV. Peut-être auſſi n'eſt-ce qu'une alteration de *Ticis*, le Celtique *Tiſc*, même mot que *iſc*: ce qui me le fait croire, eſt que Valois (*Notit. Gall. p.* 251.) dit que le *Thicis* ou *Tichis*, ainſi nommé par Mela & Pline, & qui paſſe près de Roſes, eſt nommé aujourd'hui *Ter* dans le Pays. *Ter* ſignifie *Riviere. Torrent*, comme *Tiſc*. Les Bretons diſent *Stær*.

MEM. XV.

INGBOL.

Ing en Gaulois (*a*), & *Eneq* en Bas Breton (*b*), comme en Allemand *Eng* (1), & en Irlandois *Comang*, veut dire *étroit*, *ſerré*. *Bol* eſt *Ventre*, *courbure en cercle*. Ainſi le nom de ce Village eſt aſſorti à ſa ſituation dans un endroit étroit, où la Mutta fait un demi cercle, un Ventre. C'eſt en la même Langue & dans le même goût, que furent nommés par les Gaulois, deux *Ingenheim* dans la Baſſe Alſace; *Ingieu* (*Ing-iü*, eau ferrée) en Bourgogne; *Inglange* (*Ing-lan-güi*, endroit étroit de l'eau) dans le Pays Meſſin; *Ingneauville* (*Ing-nav-vyl*, Village neuf ſerré) en Normandie; *Ingouville* (*Ing-ov-vyl*, Village de l'eau, ou de la plaine étroite) dans la même Province, & *Ingrande*, Ville de l'Anjou; *Ingrande* Bourg en Touraine: *Ingrande* Bourg du Poitou; *Ingrande* Village de l'Orleanois. *Ing-gran-te*, dit, Maiſon, Habitation ſerrée du bord. Tous ces lieux ſont ſur des Rivieres. *Ingolſtadt* ne me paroit pas devoir être expliqué autrement que par *Ing-ol-ſtatt*, Station ſerrée derriere le fleuve, ou par *Ing-gol-ſtatt*, Station étroite ſur le fleuve. *Gol* & *Bol*, & *Eel*, ſont le même mot, qui ſignifie *tête* & *au-deſſus* (*c*) de même que *Ventre*. Le nom ſuivant va fournir encore un exemple de l'Hélvétie.

(*a*) Dav. (*b*) Roſtren.

(*c*) Voy. Baxter. v. *Bulæum*.

INKWYL.

Il n'eſt pas douteux que ce nom ne doive s'écrire *Ingwyl*. C'eſt ainſi que Stumpf (*a*), qui donne les Armes des Gentils-Hommes de l'Argeu qui portoient le nom de ce Village, l'ortographie. Il ne ſignifie donc que *Village étroit ou ſerré*, puiſque, comme on l'a vû dans l'Article précédent, *Ing* veut dire *étroit ou ſerré*. Ce Territoire eſt en effet ſerré entre des Bois & l'Oentz, Riviere ſur laquelle le lieu ſe trouve.

(*a*) Lib. 7. cap. 32.

(1) WACHTER. v. *Eng*. Selon l'Auteur des Additions faites à Guicciardin (*Belg. deſcript. part.* 3. *p.* 119. *Edit.* Blaëv. 1635.) Ce ſont les Harengs qui ſe prennent en quantité à *Enkhuiſen*, qui ont fait donner leur Nom à cette Ville: *Enchuſa*, *quaſi Harenchuſa*. Un autre a dit que *Enckel Huiſen*, qui veut dire, *Maiſons diſperſées*, en étoit l'Etymologie. *Enghuis*, expliqué comme il doit l'être par le Celtique, ſignifie *Maiſon étroite ou ſerrée*.

MEM. XV.

INS & ANES ou ANET.

Les Anciens habitans de la Grande Bretagne n'avoient qu'un terme pour désigner une *Isle*. Les Dictionnaires de leur Langue ne fourniſſent du moins que le mot *Ynys*.. C'eſt ainſi que l'écrit Davies. Baxter l'écrit toujours *Inis*, qu'il traduit conſtamment auſſi par *Inſula* (*a*). Rien ne prouve mieux l'ancienneté de ce terme que l'obſervation qu'il eſt le ſeul qu'euſſent ces Peuples, dont la Langue avoit d'ailleurs tant de mots differens pour déſigner chaque choſe. Ils ne tenoient pas ce mot du Latin *Inſula*, comme M. Wachter croit (*b*) que les Germains en tiennent leur *Inſel*. La même Langue d'où les Grecs avoient Νησος, fournit aux Celtes *Ynys*. Le premier *y*, ajoûté pour l'Article *la*, ſans y mettre la terminaiſon Grecque, forma le Celtique. Il y a d'autant moins lieu d'en douter, que les Gaulois, qui n'avoient non plus que ce même terme pour déſigner une Isle, le prononçoient à la Grecque. Il diſoient *Enès*, encore en uſage en Bretagne (*c*). Les Bretons & les Gaulois auroient-ils été juſqu'au tems de l'entrée du Latin dans leurs Pays, ſans donner un nom en leur Langue aux Isles? *Inis* & *Enès* ſont des termes d'une beaucoup plus haute antiquité. Auſſi ont-ils ſouffert divers changemens en paſſant dans les diverſes Langues formées de la Celtique. L'une les a accourcis en faiſant *Ins*. L'autre les a alongés en faiſant de celui-ci *Inſel*, par l'addition de *ſel*, dont les Germains ſe ſervoient pour faire des Subſtantifs (*d*). Quand on voit la ſeule Etymologie que des Anciens, ſavoir, Martianus Capella, & Iſidore, & les Modernes (*a*) ayent ſçu trouver au Latin *Inſula* (Inſula, *quaſi in ſalo*), on ne peut s'empêcher de croire qu'il a été formé de pure imagination, ou que les Latins l'emprunterent du Celtique *Inſel*. Un autre changement qu'a ſouffert *Enès*, eſt qu'on l'a non ſeulement allongé, en diſant *Enezen*, dont les Bas-Bretons ſe ſervent auſſi, mais encore mis un *A* à la place du premier *E*. Baxter témoigne que *Anes* veut dire une Isle, tout comme *Inis* (*b*). Il avoit la même acception chez les Helvétiens, puiſqu'ils nommoient indifferemment le Village dont il s'agit, *Ins* & *Anes*. Pour *Anet*, ſi ce n'eſt pas une alteration d'*Anes*, comme il y a beaucoup de vraiſſem-

(*a*) Baxter v. *Adros*, & paſſim.

(*b*) v. *Inſel*.

(*c*) Roſtren. v. *Isle*.

(*d*) Wachter. *Prolegom. Sect.* 6.

(*a*) Voſſ. *Etym.* v. *Inſula*.

(*b*) *Anes* ſive *Inis* Inſula. BAXT. v. *Exoba*.

vraiſemblance, il ſignifieroit *Petite Iſle*, ou *le Ruiſſeau*: ce dernier, s'il faut lire *A-net*; le premier, s'il faut dire *Anet* en un ſeul mot: *Et* eſt un diminutif de *Ettis* ou *Hettis*, qui veut dire *petit*. L'endroit n'eſt proprement qu'une Preſqu'Isle entre deux ruiſſeaux & la Broye. Mais les Anciens donnoient auſſi le nom d'Isle aux lieux qui n'étoient environnés d'Eau que de trois côtés. La Ville de l'Isle en Flandres en eſt un exemple. Le Gabardan en fournit un dans le nom d'un lieu appellé *Inſos*, que les Gaulois faiſoient auſſi *Ins* d'*Inis*: car *Ins-os* ne veut dire que *Iſle-de l'eau*. Nôtre *Ins* eſt inconteſtablement ancien. Le combat qui s'y donna l'an 850. entre *David* Evêque de Lauſanne, & le Baron de Degerfeld, & dans lequel le Prélat, qui ſe battit vaillamment, quoique abandonné des ſiens, perdit la vie, n'a pas été négligé par nos Hiſtoriens. Il fait foi de l'antiquité du nom & du lieu. MEM. XV.

INTERLACHEN.

Le nom de cet endroit eſt corrompu, dit l'*Etat & Délices de la Suiſſe* (*c*) des mots Latins *Inter Lacus* (entre les Lacs) ſavoir celui de Brientz & celui de Thun. C'étoit l'opinion de Stumpf. Il a dit que *Interlac* étoit le nom François, qu'ont altéré les Allemans, en diſant *Interlappen* (*a*). Le François n'a jamais été la Langue de la contrée. Au Gaulois, qui ne peut gueres s'y être conſervé que juſques au ſixiéme Siécle, encore probablement déja fort mêlé de Teutonique, a ſuccedé immédiatement l'Allemand, puis la dialecte des Francs. Si donc *Interlac* eſt le nom François, il faut qu'il ait été impoſé par les Gaulois. D'autant plus que le changement en *Interlappen*, a précédé le commencement du Quatorziéme Siécle. Un Titre de l'an 1318 (*b*), & un autre de l'an 1304 (*c*), nomment ainſi le lieu. Deux raiſons me paroiſſent appuier une idée contraire à celle de Stumpf. 1°. Il eſt naturel de croire que les Titres d'un tems plus prochain de trois à quatre Siécles de la fondation de la Maiſon Religieuſe de l'endroit en queſtion, que les Auteurs Modernes, donnent plutôt le véritable nom, que ces Auteurs, à moins qu'on ne voye des preuves de l'erreur des Titres, ce qui ne paroit pas ici. 2°. Les Etymologies, qui, comme celle de *Inter Lacus*,

(*c*) *Tom.* 2.

(*a*) Chron. *Lib.* 7. *cap.* 22.

(*b*) Hergot *Tom.* 3. *p.* 622.

(*c*) Tſchudi *Chronic. ad ann.* 1340.

MEM. XV.

ſont un nom moitié Latin & moitié Allemand, ou plûtôt Celtique (nous verrons dans l'Article de *Lachen* que ce mot eſt Gaulois), ne ſont aſſurément pas autant admiſſibles, que celles qu'on tire uniquement de la Langue du Pays. Particulierement quand celles-ci ne déſignent pas moins bien la ſituation du lieu. Enfin & ſur tout lorſque les deux noms que l'on compare ont la même ſignification dans cette même Langue du Pays. Ces deux dernieres circonſtances ſe trouvent dans *Inderlappen* & dans *Inderlachen*.

En effet ce premier déſigne en Celtique, une Piece de terre ſéparée, & derriere une choſe, ou qu'on rencontre après une choſe. *Hinder*, comme *Hinden*, ſignifie *après*, *derriere*. Et *Lapp* veut dire *Piece*, morceau d'un Drap ou de tout autre choſe (*a*). *Inderlachen* s'explique fort bien de la même maniere. *Lache* veut dire entr'autre *une Coupure* : ce qui convient parfaitement à une Isle formée par une Riviere, comme l'Isle où eſt cet endroit. Ce nom y eſt d'autant mieux aſſorti, que *Lache* ſignifie particulierement un amas d'eaux, un Etang, un Marais, un Lac navigeable, & auſſi une borne. M. Wachter (*b*) donnant les preuves de toutes ces acceptions, a juſtifié que le terme étoit uſité dans tous les Dialectes des Celtes.

(*a*) Wacht. v. *Hinder* & *Lapp*.

(*b*) Id. v. *Lache*.

JONEN, Riv. & Village. JONSCHWEIL.

Deux Rivieres & deux Villages du Canton de Zurich portent ce nom. Je l'ai traduit ailleurs (*c*) par *à l'Eau*, & cité Baxter v. *Jena*, pour juſtifier cette explication. C'eſt une faute de mémoire. Le mot que cet Auteur explique là, n'a point de rapport avec *Sonen* que celui d'être écrit en Latin *Jena*, parce qu'on lit dans Ptolemée ἰῆνα. *Jonen*, qui doit ſe prononcer *Yonen*, ne ſignifie que l'*Eau*. J'en ai dit la raiſon ci-deſſus dans l'Article *Jaun*, en parlant de l'*Yonne* du Nivernois. On la trouve nommée par les Auteurs du Moyen âge *Jona*, *Hiona*, *Juna*, *Junia*, *Icumna* & *Icauna*. Valois, qui l'a obſervé (*a*), prétendoit que le dernier de ces noms eſt le véritable. Je crois auſſi que les Gaulois s'en ſervoient ; mais ils emploioient plus communément les autres, qui, à l'exception d'*Icumna*, ne ſont pas le même nom. Les habitans du Morvan, Canton dans

(*c*) *Tom.* 1. *p.* 115.

(*a*) Not. Gall. *p.* 248.

dans les Montagnes duquel cette Riviere prend ſa ſource, la nommerent *Y-caun-a*, c'eſt-à-dire, *l'Eau des Montagnes.* Nous avons vû que *ceun* & *caun* déſignoit le Dos, & une Montagne. D'autres Gaulois en parlant de cette Riviere ne la nommoient que *Y-onne*, c'eſt-à-dire, l'*Eau*, *la Riviere :* nom, qui étant plus court, & plus aiſé à prononcer, devint le plus commun, & a produit en Latin *Jona*, *Juna* &c. Quantité de noms de lieux des Gaules qui commencent ou finiſſent par *Jon* ou *ion*, ſeront entendus par cette explication. On en voit, par exemple, vingt nommés *Jonchere* ou *Jonquere*, *Jonquieres*, *Joncheri*, tous ſitués ſur des Rivieres ou des Ruiſſeaux. *Y-on-cae-ry* en étoit le nom Gaulois, qui ſignifioit *lieu fermé ou enceinte de l'eau du Ruiſſeau*, ou *de la Riviere.* Il n'y a pas lieu de croire que *Joinville* en Champagne tienne ce nom ni de Jupiter à qui on le rapporte cependant en Latin par *Jovis Villa*, ni de je ne ſais quel *Jonas*, prétendu poſſeſſeur du Lieu, à qui en font honneur ceux qui traduiſent le nom par *Jonæ Villa* (*a*). Les noms de *Junvilla* & de *Juinvilla*, que lui donnent les Chartes des Rois de France, rendent beaucoup mieux le Celtique *Y-on-wyl*, qui ne vouloit dire que *le Village de l'eau.* On ſait que la Marne y paſſe. C'eſt le même nom que *Jonſchweil*, Village du Toggenbourg ſur le Neccar. MEM. XV.

(*b*) Vales. *Not. Gall. pag.* 254.

IRCHEL, Mont.

C'eſt apparemment à la quantité de Chevreux que trouverent les Gaulois dans cette Montagne, qui s'étend depuis Nefftenbach, le long de la Töſs, juſqu'à l'endroit où cette Riviere du Canton de Zurich tombe dans le Rhin, qu'il faut attribuer le nom qu'elle porte. *Iyrchell* en Langue Celtique veut dire une *Chévre ſauvage* (*b*). Les Bas-Bretons diſent *Jourc'hès* (*c*). On obſervera que ce mot ne ſe trouve pas dans ceux que nous avons des Dialectes Germaniques.

(*b*) Dav. & Luid *Adverſ.*

(*c*) Roſtren. v. *Chevrette.*

IRAN, Riv.

Y-ron & *Y-ren* en Celtique, eſt l'*Eau courante.* M. Scheuchzer (*d*), l'a bien remarqué; & j'en ai donné des preuves dans mon *Tome I*, en expliquant le nom du *Rhône.* Les Allemans ont ſubſti-

(*d*) Hydrogr. Helv. *p.* 64.

MEM. XV. tué à ces deux noms Gaulois de la Riviere dont il s'agit, celui de *Steinach*, Eau remplie de pierres. Un lieu de la Picardie pas loin de Guise, s'appelle *Tron*. Il est près de l'Oyse. *Ironde* en Auvergne est sur le Buron. Le Pays Messin a aussi une petite Riviere nommée *Iron*.

ITTINGEN, Lac & Village.

T-din-gen, la génération de la Colline, ou *Tu-tin-gen*, Village à la joue de l'eau, sont l'un ou l'autre le nom Celtique, dont s'est fait *Ittingen*. Le lieu placé entre un petit Lac de même nom, *Ittinger-see*, & la Murg, devoit naturellement être désigné par sa proximité de ces Eaux. L'endroit est ancien. La famille qui en portoit le nom, florissoit déja sous l'Empereur Charles-le Gros (*a*). Le nom de *Ite*, Bourg de l'Anjou; celui d'*Iteville*, dans le Gâtinois, & celui d'*Ittenheim* dans la Haute-Alsace, sont dans le même goût que *Ittingen*. Le premier, *I-te*, veut dire *le Toit* ou *la Maison*; le second, *I-te-wyl*, Village de l'habitation; & le troisiéme, *I-ten-ham*. Demeure de la Colline.

(*a*) Stumpf. *lib.* 5. *cap.* 28.

IVERDUN.

J'ai dit dans mon *Mem. II.* (*b*), ce que j'avois à dire sur le nom Latin de cette Ville. J'en justifiai l'ancienneté & la véritable Etymologie. Elle me paroit encore aussi certaine qu'alors. Je ne fis qu'indiquer le nom qu'on lui donnoit autrefois, comme aujourd'hui, dans la Langue du Pays. Il mérite cependant d'être examiné, non seulement pour décider la question, que j'ai ouï agiter, s'il faloit écrire *Iverdun* ou *Iverdon*, mais aussi pour en découvrir l'origine, & en établir la signification.

(*b*) *Tom. I. pag.* 84.

A l'égard de l'origine, on n'avanceroit rien d'improbable si l'on disoit, que le Celtique *Aber-dun*, a pû produire *Iverdun*. Le changement de l'*a* en *y* ou *i*, & du *b* en *v*, est arrivé dans tant de noms, qu'on peut y recourir sans absurdité. Mais il n'est pas moins ordinaire de trouver que des lieux des Gaules avoient deux noms: l'un regardé comme nom Propre, l'autre comme Appellatif. Il ne différoient le plus souvent qu'en ce que l'un indiquoit quelque circonstance de la situation, dont l'autre ne faisoit pas mention, ou en ce

que

que l'un exprimoit ſimplement en d'autres termes les mêmes circonſtances que l'autre. MEM. XV.

On ne prendra pas le nom *Iverdun* comme formé de *Aberdun*, ſi l'on entend *Iver* dans le premier, de la maniere dont le nom de l'Irlande *Hibernia*, *Ibernia*, en Latin, mais en Celtique *Iwerddon* (1), préciſément le même que celui dont nous cherchons l'Etymologie, eſt expliqué par Baxter. Les Anciens, ſelon ce Savant, diſoient *Iü Erion* (2), qui ſignifie *Iſle des nés de la terre*, ou du Pays même. Ainſi *Iü-er-dun* ſignifieroit *Ville de l'Iſle de la terre.* Mais *Aü-er-dun*, dont s'eſt auſſi bien pû faire *Aberdun*, que *Ibernia* de *Iüerion*, diſoit parfaitement la même choſe, *Aü* ſignifiant *Iſle* & *Eau*, tout comme *Iü*, ainſi qu'on vient de le voir dans le paſſage cité de Baxter. Ceux qui connoiſſent la ſituation d'Iverdun, ſavent que cette Ville peut ſouffrir d'être nommée *Iſle*. L'idée du Savant Anglois que l'*I* & *le b*, qui le ſuit dans le nom *Ibernia*, répreſentent *Iü* des Anciens, eſt juſtifiée par la maniere dont les plus Anciens Geographes Latins que nous ayons écrivent ce nom. Mela (*a*) l'appelle *Iuverna*, & les Grecs Ουερνία, Ἰουερνία. L'*u* n'a ſouffert d'autre changement dans *Iverdun*, que celui d'y devenir *Conſone* de *Voyelle* qu'il étoit pour les Gaulois. Mais c'eſt ce que cette lettre a éprouvé dans pluſieurs autres noms de lieux des Gaules, qui ne différent d'*Iverdun* que par le mot qui les termine. Tels ſont *Ivernault* dans le Berri; *Ivernaumont* en Champagne près de Rethel, au confluent de deux Ruiſſeaux; *Iverne* dans le Bas Languedoc, près d'Uzès, & *Iverny* en Brie près de Meaux. Heureuſement les Anciens nous ont tranſmis un nom Latin de la Ville dont il s'agit, formé ſur le Celtique, ſans quoi ceux des Modernes, qui auroient voulu rendre *Iverdun* en Latin, n'euſſent peut-être pas manqué de l'appeller *Hiemiſ-*

(a) *Lib.* 3. *cap.* 6.

(1) *Hibernia* (dit le Dictionaire Latin & Breton de Davies) IWERDDON: *Guilad y Guyddyl.* C'eſt-à-dire, *Ywerddon*, *Pays des Guydeliens* Les Irlandois eux-mêmes appellent quelque fois leur Pays *Guydhill.* Les Gallois *Ywerdon* & *Ywerdhon*, & le peuple, qui l'habite, *Gwydhelon* Ce ſont les termes de l'*Etat de la Grande-Bretagne. Tom.* 3. *p.* 1. Edit. de 1733.

(2) Veteres ſolute dicerent *Iü Erion* tanquam *Inſula Terrigenarum* ſive Αὐτοχθόνων. Si quidem *Aü*, *Eü* & *Iü* tam *Inſula* erat quam *Aqua* veteribus.... Ἔρα etiam antiquæ Græciæ *Terra* eſt, ſicuti & Britanniæ noſtræ *Er*. Certè ipſi *Iberni* & *Erin* ſive *Erion* ſe appellant, BAXTER. v. *Ibernia.*

MEM. XV. *Hiemiſdunum*, croiant que *Iver* y eſt *Hiver* François. Ils auroient eu pour exemple ceux qui latiniſant le nom d'*Ivernaux* à cinq lieues de Paris, en ont appellé l'Abbaye d'Auguſtins, *Abbatia de Hibernali* (1).

Conſéquences de ces obſervations, 1°. Ce nom d'*Iverdun* (on écrivoit autrefois *Yverdun*) eſt auſſi ancien que *Ebrodun*, repréſentant *Eü-bro-dun*, lequel ſignifioit abſolument la même choſe que *Iüer-dun*. Nous avons vû que *Iü* & *Eü* & *Aü* déſignoit également de l'eau & une Isle. *Bro* déſignoit auſſi un Pays, un diſtrict, la terre, tout comme *Er*. Ces deux noms diſoient donc ſimplement la même choſe en d'autres termes, Gaulois auſſi. 2°. *Ebredunum*, & *Ebrodunum* formé par les Latins, ne venant que d'eux, eſt moins ancien que les deux autres.

Ces mêmes obſervations font voir, que *Dun* & *Don* avoient la même ſignification. Nous avons eu déja plus d'une occaſion d'en avertir. La prononciation des Gaulois ne laiſſant appercevoir qu'une très legere différence entre le ſon de l'un & de l'autre de ces mots, ils s'en ſervoient indifféremment. Cependant le goût de leurs deſcendans ayant réduit la prononciation de l'*u* ſur le pied où elle eſt aujourd'hui en François, il demande que *Dun* ſoit prononcé comme dans *Dun-le Roi*, *Château-Dun*, *Iſſoudun*, & *Verdun*. C'eſt même ainſi que les Bas-Bretons prononcent leur *Tun* & *Dun*. Ce goût ne l'a cependant pas emporté dans tous les noms des Gaules. De *Aü-er-dun*, les habitans du Bleſois, ni ceux de l'Artois n'ont pas fait *Averdun*; mais les premiers ont nommé *Averdon* un Village ſur une petite Riviere pas loin de Blois; & les derniers ont appellé *Averdoin* un Village ſur la Riviere du Ternois à peu de diſtance de St. Paul. Les Helvétiens de *Minn-o-dun* ne firent pas *Moudun*, mais *Moudon*, comme de *Car-dun* ils firent *Chardonne*, & non *Chardun*. C'eſt donc *Iverdon*, ainſi que le Peuple prononce encore aujourd'hui, qu'on diſoit communément, avant que le François eût prévalu parmi les ordres de perſonnes du pays dont il eſt devenu la langue.

JUNG.

(1) Aucun des noms par leſquels les Celtes déſignoient l'*Hiver*, n'avoit la plus legére reſſemblance avec ce nom François. Les Gallois nomment cette ſaiſon *Ganafu*, *Gauaf*, *Tymmeſtl dibinedd*, *Anardymyr*. DAV. Les Bas-Bretons diſent *Goaf* & *Goan*. ROSTRIN.

MEM. XV.

JUNGFRAU, *Mont.*

Le nom de cette Montagne étoit probablement *Jun-fraù*, qui déſignoit un endroit d'où il coule des eaux (*a*). Il aura été changé par les Allemans, qui le croioient de leur Langue, en *Jungfrau*, dont les lettres & le ſon approchent ſi fort du Celtique.

(*a*) Voy. ſur *Jon* l'Art. *Jonne*, & ſur *Freu* l'Art. *Freudnau*.

JÜNS.

Ce Village ſur la rive gauche du Biberenbach, ne tient ſon nom que de ſa poſition près des *Eaux*. Ce nom Celtique *I-on-iſc*, ou *I-ün-iſc*, ne vouloit dire que *le cours d'eaux*. Nous avons vû, dans les Articles *Jaun* & *Jonen*, que l'un eſt l'autre ſignifioit l'*eau*, & que des Rivieres n'ont pas d'autre nom. Il y a de pareils exemples de *J-ün*, qui eſt parfaitement le même mot. La Riviere d'Eſtampes porte le nom de *Junne*. Des Villages placés ſur une eau, furent nommés par les Gaulois, comme le nôtre. Tels ſont *Junas* du Bas-Languedoc pas loin de Niſmes; *Junay* en Champagne près de Tonnere ſur l'Armanſon; *Junquery* ſur l'Isle, près de Reims; en Celtique *Juncae-ry*, lieu fermé de l'eau courante. J'y j'oindrai ſans ſcrupule *Joigny*, quoi qu'on prétende que cette Ville doive ſon nom à un Flavius Jovinus Gaulois, mais Conſulaire de Rome, qui doit être enſeveli à Reims (*a*). Le nom de *Jovianum* donné par Flodoard à cet endroit, aura produit la fable, ou été fabriqué ſur elle. D'autres l'ont appellé *Juniacum*, que je crois le plus conforme au Celtique *Jün-iſc*, cours des eaux. Cette Ville de Champagne eſt ſur l'Yonne, de qui elle tient ſon nom.

(*a*) Vales. *Not. Gall. pag.* 254.

JURA, *Mont.*

Je n'ajouterai à ce que j'ai dit ſur le nom de cette chaine de Montagne (*b*), qu'une couple d'obſervations. L'une regarde la maniere dont le Peuple du pays prononce ce nom. Il dit *Jorat*. C'eſt ainſi qu'on trouve dans Strabon Ἴορας, auſſi bien que Ἰουράσιος. Les Gaulois diſoient ſans doute *Jora* au cinquiéme ſiécle, puiſque Grégoire de Tours appelle le Mont de St. Claude *Jorenſis eremus*, *Jorenſe deſertum*; & Jonas dans la Vie de St. Columban au ſixiéme Siécle nomme ce lieu *Saltus Jorenſis*.

(*b*) *Tom. I. pag.* 169.

MEM. XV.

La raiſon qu'on rend de la dénomination de *Laberberg*, *Leberberg*, & *Lebererberg*, nom de ces Montagnes en Allemand, m'a toujours paru bien legére. Les Rochers du Mont Jura ſont, dit-on, de la couleur du Foye cuit, & le Foye s'appelle *Leber* en Allemand. Mais cette couleur n'étant point particuliere à ce Viſcère cuit, & les Rochers du Mont Jura étant d'un auſſi grand nombre de couleurs différentes, qu'il y en a dans d'autres chaines de Montagnes d'une quarantaine de lieues de longueur (*Leberberg* eſt un nom commun à toutes les parties, comme M. Scheuchzer (*a*) l'a remarqué); on ne voit pas pourquoi ce nom ſingulier eût été préféré à tout autre par les Allemans. Il eſt plus naturel d'expliquer la dénomination par la Langue des Gaulois. *Le-ber-er* ſignifioit *Lieu le plus haut du Pays.* En y joignant *Berg*, *Lebererberg*, accourci en *Leberberg*, déſignoit la Montagne la plus élevée de la terre, ou du pays.

(*a*) *Orogr. Helv. pag.* 186.

JURIEN.

I-bri-on en Celtique vouloit dire l'*eau de la Montagne.* On ne ſera pas ſurpris que je prenne *Jurien* pour avoir été formé de ce nom Gaulois, quand on ſaura que le nom d'*Ivri* (un Bourg & deux Villages en Normandie, un Village dans le Pays Meſſin, & un près de Paris, tous ſur des Rivieres, portent ce nom) eſt rendu en Latin dans les Auteurs du Moyen-Age (*a*) par *Ibreium*, *Ibreia*, & *Ivercium*, & *Ibericum.* J'avoue que comme le Celtique pouvoit être auſſi bien *Iü-ri*, que *Jurien*, il pourroit avoir été fait de *Jü-rion*, qui ſignifioit *Eau des Ruiſſeaux.* Divers noms de lieux des Gaules ſont compoſés de ces deux mots, & ne déſignent pas d'autre circonſtance de leur ſituation, que les eaux ſur leſquelles ils ſe trouvent. *Juré* & *Jure* le Bourg, dans le Forez près de Roanne; en Artois *Juregny* près de Heſdin, & *Juregny* pas loin de St. Paul; *Juren* en Picardie; *Jurez* en Franche-Comté non loin de Salins; *Jurignac* dans la Marche, & *Jurigny* dans le Bourbonnois. La ſignification eſt la même dans tous ces noms.

(*a*) Vales. *Not. Gall. pag.* 243.

KAEGISWEIL.

MEM. XV.

Keg-iſc-wil étoit le nom Celtique de ce Village du Canton d'Underwalden. La ſituation du lieu ſe trouvoit bien déſignée par les deux premiers mots. *Cêg* veut dire *la Gorge* (*b*). On mettoit auſſi un *K* (*c*) pour un *C*, ils ſe prononçoient de même. Les Bas-Bretons diſent *Coucq*, & *Couczoucq*. Les Francs *Querca* (*d*), dont s'eſt fait *Gurgel* de l'Allemand d'aujourd'hui, auſſi bien que *Gorge* François, ainſi que *Goſier* du Celtique *Gouzoucq*. Le Latin *Gurges*, que M. Wachter croit qui a fourni l'Allemand, aura plûtôt été formé du Celtique. On ne ſait au moins quelle autre origine il peut avoir. Voſſius rejette l'idée de Perrot, qui le fait venir de *Gula*. Mais dire comme ce même Voſſius, que le *ſon* ou le bruit de l'eau qui tombe dans un gouffre, eſt ce qui le fait nommer *Gurges*, ce n'eſt rien avancer de plus plauſible. Ménage ne ſavoit s'il devoit tirer *Gorga* & *Gorgia* Italien, (*a*) de *Guttur* ou de *Gurges*. Il eſt viſible qu'il ſort de la même ſource que *Gorge* François, ou pour mieux dire, Gaulois auſſi, puiſque nôtre Peuple n'a pas d'autre mot. Quoi qu'il en ſoit, *Kaegiſwil* eſt à la gorge de la Saal, c'eſt-à-dire, près de l'endroit où cette Riviere entre dans le Lac de Lucerne. Il eſt donc bien déſigné par le nom de *Village à la Gorge des eaux*, ainſi qu'on doit traduire le nom entier.

(*a*) Dav. (*b*) Baxt. *Cicutio.* (*c*) Wacht. v. *Gurgel.*

(*a*) Orig. Ital. v. *Gorga.*

KAEMPTEN & KEMPTEN.

Ce Village du Canton de Zurich eſt inconteſtablement ancien. Des Titres du dixiéme Siécle en font mention (*b*). *Camp* en Celtique étoit *Combat* (1) & lieu du combat. Ainſi *Camp-den* ou *Kampten*, vouloit dire *Colline du Combat*, Village du Combat, Colline du Champ de Bataille. Mais peut-être n'eſt-ce pas là encore la véritable maniere d'expliquer le nom de cet endroit. On ne diſconvien-

(*b*) Bluntſch. *memor. Figur.*

(1) Non a *Gula* ut Perrottus voluit, ſed a *ſono* factum. *Etym.* v. *Gurges.*

(2) PEZRON. *Ant. de la Nat. des Celt. p.* 450. Idem Teutonibus *Kemp*, & Britannis noſtris *Camp*, quod & Græcis Καμπὸς, & Romanis *Campus*. BAXTER. v. *Saxones.*

[MEM. XV.

dra pas qu'en le rendant en Latin par *Campodunum*, ou *Campiduum*, comme on nomme la Ville de *Kempten*, on ne crût le rendre exactement, & c'eſt ainſi qu'on voit notre Kaempten nommé dans des Titres du douziéme Siécle (*a*). Or Baxter explique *Campodunum* par *Cam-üog-dun*, qui en Celtique déſigne un lieu *ſur la courbure de l'eau* (*b*). Le Village, dont il s'agit, eſt à la pointe Orientale du Lac de Pffafficon à l'embouchure de l'Aa dans ce Lac, dont le bord en cet endroit a effectivement beaucoup de courbure. Les Gentils-hommes à qui appartenoit anciennement ce Village, & qui en portoient le nom, ne croioient pas que *Kaemp* y ſignifiât *Combat* ou *Camp*. Ils le regardoient comme déſignant une choſe courbe. Car voulant prendre des Armes parlantes, ſelon l'uſage des premiers tems où elles ont été fixées dans les Familles, ils prirent pour Armes, de Sable à un Peigne d'argent en face, ainſi qu'on le voit dans Stumpf. Or le Peigne n'a eu le nom de *Kam* en Allemand, que parce qu'il a une courbure, que les Celtes déſignoient par *Cam* (1) comme on l'a juſtifié dans les noms qui commencent par ce mot là (2). Cette explication reçoit bien de la probabilité de la ſituation de la Ville Imperiale de *Kempten* en Suabe. Elle eſt placée dans une courbure de l'Ihler. Par conſéquent, *Ville de la courbure de l'eau* eſt une dénomination, qui lui convient parfaitement. Que les plus anciens Peuples donnaſſent de pareils noms, c'eſt ce dont divers exemples

(*a*) Voy. Hergot. *Indic. Geogr.* v. *Campidonen ſe monaſterium.*

(*b*) Baxt. v. *Cambodunum.*

(1) *Greben* ou *Griven*, nom que les Ruſſes donnent à une chaine de Montagnes, déſigne auſſi *un Peigne*. STRAHLEMB. *p.* 343.

(2) Joſeph Scaliger avoit déja trouvé la ſignification de Cam, & vû qu'elle avoit fait former aux Latins *Campus*, dont le plus ſavant des Romains ignoroit l'origine, car il en a donné l'Etymologie ſuivante: *Quòd primùm ex agro plano fructus capiebant, Campus dictus.* Etymologie ridicule, dit Scaliger, *Conjectan. in Varr. p.* 15. „ Les Siciliens, *ajoute-t-il*, nom„ moient *Champ* le Cirque ou l'Hippodro„ me à cauſe des tours & détours qu'y „ faiſoient les Chevaux & les Chariots „ dans leurs courſes. *Inepta eſt hæc Etymologia. . . . Siculi circum, aut Hippodromum, καμπὸν vocabant, flexu equo„ rum, & quadrigarum, quæ ibi certabant. Indè omnia plana καμποὶ dicti.* Il eſt à obſerver que les anciens habitans de la Sicile étoient des Peuples Celtes. M. Pelloutier en a fourni diverſes preuves. *Hiſt. des Celt. Liv.* 1. *Ch. XI.* Je pourrois y ajoûter celle du nom de chacun de ces Peuples, qui, expliqué par la Langue Celtique, répondroit parfaitement & aux contrées d'où l'hiſtoire les fait arriver en Sicile, & à la poſition où elle les met dans cette Isle. Mais il faudroit trop allonger cette note. Je remarquerai ſeulement que *Ghembo*, qui veut dire *courbe* en Italien, eſt encore le *Cam* ou *Gam* des Gaulois.

ples ne permettent pas de douter. M. Mazzocchi a fait voir (1) que *Caſena* ayant été formé d'un mot Hebreu, qui emporte l'idée de *Courbure*, cette Ville porte, dans l'Itineraire d'Antonin, le nom de *Curva Caeſena*; & cela parce que le bord de la Mer a une grande courbure à l'endroit où eſt aujourd'hui le Port, nommé *Porto Ceſenatico*, place de l'ancienne Cæſene. *Cluſium*, avant de porter ce nom-là, s'appelloit *Camers* & *Camars* (*a*). Cette Ville, aujourd'hui *Chiuſi*, eſt ſur le Clanis. *Cam-ar-iſc* ſignifioit en Celtique *ſur l'eau courbe*, ou ſur la courbure de l'eau. *Cambrai*, en Celtique *Camber-ay*, ou *Cam-vâr-ay*, c'eſt tout un, ne ſignifie pas autre choſe; on ſait qu'elle eſt placée ſur l'Eſcaut. *Campen*, en Celtique *Cam-pen*, c'eſt-à-dire, la tête de la courbure, eſt entre deux bras de l'Iſel, & *Cammin* en Pomeranie ſur une courbe, que fait un des bras de l'Oder à l'une de ſes Embouchures. *Cam-min* ſignifie *Bouche*, *levre*, *pointe*, *rive d'une Riviere*, ou *de la Mer courbe* (2). Nous verrons, dans l'Article *Kam*, que les Helvétiens croioient bien déſigner une Riviere par ce mot ſeul.

MEM. XV.

(*a*) Liv. Lib. 10. *cap.* 26.

KAERSETZ, & CHIETRE.

Le Village de ce nom, à l'extrémité ſeptentrionale du Lac de Morat, eſt appellé en François *Chiétre*. Ces deux noms peuvent être également anciens, étant l'un & l'autre Celtique. *Cyttir* en cette Langue, vouloit dire, *terre commune* à pluſieurs (*b*). Que de *Cyttir* ou *Cyttre* (*Tre* eſt *Habitation*, & *Cyt* eſt *enſemble*) on ait pû faire *Chiétre*, c'eſt ce qui n'eſt point difficile à croire. L'autre nom a pû y contribuer auſſi. *Caer-ſa-tiſc*, ou *Caer-cytty* des Gaulois, auront fait former *Kaerſetz*, retenu par les Allemans. Le premier ſignifioit *Village*, *ſtation des eaux*; le ſecond, *Village habitation en communauté*, ou d'*habitans en communauté* (3). Le nom

(*b*) *Terra multorum communis.* Dav.

(1) *Diſſert I. Sopro l'orig. de Tirreni. Diatrib.* 3. Dans les *Saggi* de l'Academie de Cortone. *Tom.* 3.

(2) *Min* acumen, acies. Item labium, ripa fluminis vel maris, ora vaſis vel rei cujuſcumque. *Min-gam* ore diſtortus. DAV.

(3) CYTTY *contubernium*, συνοικείωσις. *Item*, *Inquilinus*, σύνοικος. Remarquons en paſſant ce *Cytty*, conſervé dans l'Anglois *City*, & à qui le François doit *Cité*, & l'Italien *Città*, pluſtôt qu'au Latin *Civitas*, formé lui-même ſur le Celtique.

MEM. XV.

Kaerſetz, & le mot Latin *Carcer*, ont aſſez de reſſemblance. *Cyttre* n'en a pas moins avec *Chiétre*. Celui-ci vouloit dire autrefois *Priſon*; c'étoit *Chartre* corrompu. Il ſignifioit donc la même choſe que le Latin *Carcer*. Traduire *Chiétre* par *Ad carcerem* (2), c'étoit réunir la ſignification de l'un & de l'autre des noms. On trouve ce lieu ainſi nommé, dans la Charte de Fondation de l'Abbaye de Payerne par la Reine Berthe de Bourgogne. De ce Latin ſe ſont formés, à ce qu'on prétend, *Chiétre* & *Kaerſetz*. Voilà comment l'ignorance de la Langue Celtique a renverſé les choſes, & converti en *Priſon*, un endroit, qui, peut-être, portoit le nom de *Beau lieu*, car *Caer* ſignifiant *Beau*, (*a*) auſſi bien que Ville ou Village, *Caer-Syddin* (*b*), ou *Caerſitt*, vouloit dire *Belle demeure*. Mais, pour ceux qui entendent la Langue Celtique, il n'y a rien dans aucun des deux noms de ce lieu, qui ait le moindre rapport à Priſon. Les Gaulois nommoient une Priſon *Carchar*, *Geol* (*c*) & *Priſoun* (*d*). Les Irlandois *Carcair* & *Prioſun* (4). Et loin que ce ſoit du Latin *Carcer* que s'eſt fait *Carchar*, c'eſt aſſurément de celui-ci qu'a été formé celui-là. Il ne faut, pour en être convaincu, que voir l'embarras des Etymologiſtes ſur l'origine de *Carcer* (*e*). Ils n'en préſentent pas une vraiſemblable ni Grecque, ni Latine : non plus que de *Tullianum*, nom de la plus forte priſon de l'ancienne Rome. Le Celtique découvre l'une & l'autre. *Toull* en Gaulois eſt une *Foſſe*, & *Toull doun* une *foſſe profonde* (*f*). Dans le Pays de Galles, *Tvvll* eſt un *Trou*, un *Antre*, une *Caverne* (*g*). C'eſt bien

(*a*) Roſtren. v. *Beau*.

(*b*) Dav.

(*c*) Dav. & de là *Geolier*.

(*d*) Roſtren. v. *Priſon*.

(*e*) Voy. Voſ. *Etym.* v. *Carcer*.

(*f*) Roſtr. v. *Foſſe*

(*g*) *Foramen*, *ſpecus*, *caverna*. Dav.

Ne ſeroit-ce que depuis la naiſſance de la Langue Latine que les Celtes auroient eu dans la leur, ſi riche d'ailleurs, un terme pour deſigner ce qu'ils entendirent par *Citty* ? Les Etymologiſtes, qui veulent que *Civitas* ait été formé de *Civis* (Voy. Voſſius *Etym.* v. *Civis*) ne ſavent d'où vient celui-ci. *Cittadino* Italien, & *Citadin* François, purement Celtiques (*Cytty-din*, Homme de Ville) n'ont aſſurément point été faits, non plus que *Citoyen*, avant *Città* & *Cité*. Les Celtes avoient en leur Langue le mot qu'empruntérent les Latins pour en faire *Civitas*. Le P. Pezron l'a bien remarqué. *Antiq. de la Nat. des Celt. p.* 384. Ce mot étoit *Cyvveithas*, qui ſignifioit *Societé* & *Commerce*, parce que c'eſt dans les Villes, dit ce Savant, qu'on trouve l'un & l'autre. Davies ne confirme pas ſeulement cette acception de *Cyvveithas*, en le traduiſant par *Commercium* & *Societas*; il enſeigne, outre cela, que *Civveithas* étoit auſſi un Adjectif, qui vouloit dire Humain, Poli, Benin, Facile, Gracieux, plein de candeur. *Humanus*, *Urbanus*, *Facilis*, *Blandus*, *Candidus*.

(4) Ce n'eſt donc pas de *Prendo* Latin que vient celui-ci, non plus que *Prigione* Italien.

bien de *Carc'har* qu'on a fait en François *Chartre*, mot ancien dans ce Dialecte, comme on le voit par ces vers du Roman de la Roſe. MEM. XV.

Cil que l'on met en CHARTRE *obſcure*
En vermine & en ordure,
Qui n'a pain que d'orge ou d'Avaine.
Ne ſe muert mie pour la paine.

La Grande Chronique de Flandre nomme les Priſonniers *Chartriez*. L'un & l'autre Nom du Village qui fait le ſujet de cet Article, eſt donc Celtique. Un autre *Kaerſetz*, peu éloigné de la Ville de Berne, auroit-il auſſi été des Priſons? Si le nom a cette ſignification pour le premier, pourquoi traduire différemment le dernier? Il faudroit en rendre une bonne raiſon. Diſons donc que tous les deux doivent plûtôt être expliqués ainſi que nous les avons expliqués.

KAISERSTUHL.

Je n'ai rien appris ſur le nom, ni l'ancienneté de cette Ville, qui mérite d'être ajoûté à ce que j'en ai dit *Tom. I. pag.* 381.

KAM ou CHAM.

Ce lieu, autrefois Ville, aujourd'ui Bourg, & au bout du Lac de Zug; non au midi, comme il eſt dit dans *l'Etat & Délices de la Suiſſe* (*a*), ni à l'Occident, ainſi que le marque Plantin (*b*); mais au Septentrion de ce Lac. Des Titres du neuviéme Siécle faiſant mention de cet endroit, en prouvent l'antiquité. Son nom eſt écrit *Chammo* & *Chamo* dans les Chartes du Douziéme Siécle (*c*). Or nous avons vû (*d*) que *Camm* ſignifie *courbe, courbure.* Ainſi *Chamm o*, veut dire *courbure de l'eau.* Le Lac ſe termine du côté de Kam en portion de cercle. Les Articles cités en marge fourniront un bon nombre d'exemples de pareilles dénominations. Je n'y ajouterai que *Cham*, Ville de Baviere; *Kemps*, au-deſſous de Huningen en Alſace, & *Kemplich* près de Metz. Ces lieux ſont l'un & l'autre ſur une Courbure de la Riviere qui borde leur Territoire. On a dans la ſeule Province d'Auvergne, deux *Chambon*, *Chambonet*, *la Champ*, tous dans des contours de Riviere. Ceux qui aiment les

(*a*) *Tom. 2. p.* 465.
(*b*) Abreg. de l'Hiſt. de Suiſſ. *pag.* 539.
(*c*) Hergot. *Tom.* 2.
(*d*) Dans les Artic. *Chamberonna, Gamor & Kaempten.*

MEM. XV.

les Etymologies plus recherchées, s'accomoderont peut-être de la ſuivante.

Les Celtes appelloient *Cammog* une eſpece de Saumon dont le bout de la gueule eſt recourbé (1). Le Lac de Zug eſt le plus poiſſonneux de tous ceux de la Suiſſe. Il abonde ſur tout en Carpes, Truites & Brochets d'une groſſeur peu commune (*a*). Cette proprieté put engager les Gaulois à donner le nom d'un Poiſſon à l'un des premiers Bourgs qu'ils bâtirent ſur les bords de ce Lac. Ils nommerent auſſi *Kemt* une petite Riviere très abondante en poiſſon, qui ſe jette dans la Töſs au-deſſous du Chateau de Kyburg (*b*). Mais c'eſt les contours qu'elle fait qui furent cauſe du choix de ce nom. Il n'a aucun rapport à la quantité de poiſſon qu'elle nourrit. Le Lac de Cam, *Lago di Cam*, dans les Griſons, eſt abſolument ſans poiſſon; mais ſes bords ont beaucoup de courbures. La même raiſon fit nommer *Kamlach*, Eau courbe, la petite Riviere de Suabe, qui tombe dans la Mindel; *Kamnitz* la petite Riviere de Boheme, qui ſe jette dans l'Elbe, & *Kamp*, celle de la Baſſe Autriche, qui entre dans le Danube près de Grundorf.

(*a*) Scheuchz. *Itin. Alp. pag.* 356.

(*b*) Bluntſchl. *Memor. Figur.* v. *Kemt.*

KANDER, Riv.

Le nom de cette Riviere, qui n'a point paru dans mon *Mem. II*, n'a pas moins de droit d'avoir place ici, que tous ceux qu'on y lit. On la nomme *Kandel*, auſſi bien que *Kander*. Le premier des mots Celtiques dont ce nom eſt compoſé, *Kan*, ou *Can*, a pluſieurs acceptions, les unes propres, les autres au figuré. *Cann* vouloit dire Blanc (*c*). Les Bas Bretons s'en ſervent encore, comme de *Güenn*, (*d*) dont on voit bien que l'origine eſt la même. Le nom de *Gandui* a donc bien été traduit par celui de *Mer blanche* (*e*). Un torrent formé par les eaux de Neiges, & qui eſt toujours chargé des terres qu'il entraine, roule le plus ſouvent de l'eau blanche. C'eſt de là que les Latins firent *Canus*, *Candidus*, *Candor*, comme l'a remarqué le P. Pezron (*a*). Les Etymologies toutes forcées qu'on a données de ces mots, en les tirant immédiatement du Grec, font voir qu'on en ignoroit la véritable ſource. *Kan*

(*c*) *Albus*, *Candidus*. Dav.

(*d*) Roſtren. v. *Blanc.*

(*e*) Strahlenb. *Il. und Europ. pag.* 326.

(1) Cammog: *Ancborago. Genus Salmonis piſcis aduncum habens roſtrum.* DAV.

Kan & *Can* désignoit encore chez les Celtes toute chose creuse, Cavité un peu longue. M. Wachter (*b*) en dérive avec raison *Canne*, *Canelle*, *Canal*, *Canon*, & *Canot*. Isidore de Seville qui rencontre rarement l'Etymologie des mots tirés d'une autre Langue que de la Latine même, n'a pas manqué celle de *Canalis* (1). Il ne pouvoit pas ignorer que dans le Celtique de l'Espagne *Can* signifiât *Creux*. Cependant il a recours au nom *Canna*, un Roseau, pour rendre raison de son explication; sans penser qu'il n'enseignoit pas pourquoi le Roseau étoit nommé *Canna*, ce que *Can* Celtique, emprunté par les Latins, lui auroit appris. Le nom de *Canle*, que porte une petite Riviere de la Sologne, *Can-liü* en Gaulois, ne signifie que *Canal de l'eau*. La Riviere de Picardie nommée la *Canche*, & la *Cande* du Rouergue, certifient cet usage des Gaulois, de même que le nom de *Canstadt* sur le Nécre.

MEM. XV.

(*b*) v. *Kan.*

Enfin *Can*, dans les noms composés, désignoit volontiers des choses élevées, ou au-dessus d'autres. De là le titre de *Kan*, *Can*, des chefs des Tartares. Il y est pour *Cand*, la Tête (*c*). La Riviere, dont nous parlons, sortant d'un Mont des Alpes, nommé *Gaster* (*d*), vient de fort haut.

(*c*) Baxt. v. *Candovigla.*

Der, second mot Celtique du nom en question, désigne la rapidité de la Riviere. Il vient de *Derüent*, qui vouloit dire *rouler fort vîte* (*e*). Méchant, obstiné à mal faire, étoit encore une des acceptions de *Der*. Un Torrent qui a toujours fait des dommages considerables dans les lieux où il roule ses eaux, mérite ces Epithêtes. On ne le trouvera pas mal nommé laquelle de ces explications qu'on préfére. Elle sera du moins plus plausible qu'aucune de celles qu'on pourroit tirer d'une autre langue. La Latine seroit la seule où ce nom pût avoir quelque signification. Ceux qui ont écrit en cette Langue, l'ont rendu par *Candela* (*a*), parce que le Peuple prononce *Kandel* pour *Kander*. On l'appelleroit donc *la Chandelle*; tout comme de *Cantela* l'on a fait *Chantelle* sur la petite Riviere de la Bouble, qui tombe dans la Foule (les Cartes la nomment *Double*). Ce nom *Cantela* des Historiens du Moyen-âge, & celui de *Cantilia*, que donne au lieu la Carte de Peutinger (*b*), ce qui

(*d*) Scheuchz. *Hydrogr. Helv. p.* 46.

(*e*) Baxt. v. *Derventio.*

(*a*) Plantin. *Helv. Ant. & Nov.*

(*b*) Voy. *Notit. Gall. p.* 124.

(1) Canalis, ab eo quod cava sit, in modum cannæ. *Orig. Lib.* 15. *Cap.* 8.

MEM. XV.

qui en prouve l'ancienneté, veut dire Maiſon du Canal de l'Eau, *Can-ti-liü*. Croiant que le nom de *Canpendu*, eſt du Languedocien, & ſignifie par conſéquent *Chien pendu*, cet endroit peu éloigné de Carcaſſone a là deſſus été nommé en Latin *Canis ſuſpenſus* (*c*). Le Celtique *Can-pen düi*, veut dire *à la tête du Canal de l'eau.* C'eſt la ſituation. Qu'on explique ainſi tant de noms de lieux des Gaules, qui commencent par *Can*, ou *Chan*, on verra s'ils ne répondront pas bien à la ſituation. Sept de ces lieux, tous dans les Provinces Méridionales, n'ont pas d'autre nom que *Canet*. Il ne ſignifie que *Petit Canal.*

(*c*) Vales. *ibid.*

KAPPEL & KAPPELEN.

Ce n'eſt pas pour donner aux deux Villages de ce nom, l'un pas loin de *Berthou*, l'autre à deux lieues au midi de Berne, non plus qu'à *Cappel*, au bord du Lac de Zug, & à *Kappel* ſur la Thur dans le Toggemburg, une ancienneté qui pourroit leur être conteſtée, que j'en fais paroître ici le nom. Nayant pas d'autre preuve d'antiquité en leur faveur, je n'inſiſterai point ſur celle-là, quoi que le nom du dernier de ces Villages proche duquel coule l'Are dans un fond, pût être expliqué en Celtique de maniere que la ſituation n'en ſeroit pas mal déſignée; car *Capp-len* vouloit dire *Tête de la Riviere*; ou *au-deſſus de la Riviere*: ce qui conviendroit auſſi à *Kappel*, qui eſt de même ſur une Riviere, ſur l'Oentz, & dont le nom eſt probablement le même que le précédent. Mais il ſuffit qu'il ſoit poſſible que ces noms ayent la même origine que *Chapelle* François, pour que je les laiſſe dans le nombre des lieux d'une ancienneté qui ne remonte pas au-delà du ſixiéme Siécle, comme je l'ai obſervé ci-deſſus dans l'Article de *Chapelle.*

KEMPRATHEN.

Ce petit Village voiſin de Rapperſchweil fut donné l'an 893. par Charles-le-Gros, comme le dit bien Stumpf (*a*), & non par Charlemagne, ainſi qu'on lit dans M. Bluntſchli (*b*), à l'Abbaye de Reichenau. Mais le nom tout Celtique en porte bien plus haut l'antiquité. Soit qu'on doive dire *Kemprathen* d'après les Cartes & Stumpf

(*a*) *Lib. 6. cap. 7.*

(*b*) Memor. Tigur. v. *Kentbrathen.*

Stumpf; ſoit que ce ſoit *Kentpraten*, comme l'écrit M. Bluntſchli, la ſituation s'y trouvera déſignée. Si c'eſt le dernier, les Gaulois diſant *Kent-rat-den* indiquoient que le Village eſt à un *coin* (ſavoir, du Lac) *où l'on paſſe*. On nomme encore l'endroit en Allemand *Kemprathen Winkel*, c'eſt-à-dire, *Coin de Kemprathen*. Les Gaulois nommoient *Kant* & *Kent* un *Angle*, un *coin*, & une *courbure* (*a*). Ils appelloient *Rhat* & *Rat* l'endroit où l'on paſſe une Eau (*b*.) Il y a une fort bonne Anſe à Kemprathen: les bateaux y ſont en ſûreté. On partoit autrefois de là, & l'on y revenoit en repaſſant le Lac. Si au lieu de *Kent*, on dit *Kempt*, ce premier mot du nom ne ſignifiera que *Courbure* (*c*), l'une des acceptions de *Kent*. Qui dit une *Anſe*, dit bien une courbure. Le Village eſt à la pointe. Une fable même ſert ici à conſtater la vérité. La Légende qui fait venir de Rome, environ l'an 855, un pauvre Diacre, nommé *Deusdona*, chargé d'une Relique d'un St. Alexandre, laquelle rendit bientôt Kempraten renommé par les Pelerins que les miracles y attirerent, dit que le lieu s'appelloit alors *Kentibruto*, dont s'eſt formé le nom Moderne. Si l'auteur de cette Légende avoit ſçu que des Titres, antérieurs de plus de Cent ans, nomment déja cet endroit *Centoprata* (1), il n'eût pas fait d'un nom altéré le pére de celui qu'il copioit mal. En démontrant par ce Titre l'impoſture du Légendaire, on fournit une preuve de l'ancienneté du lieu : on juſtifie que la bonne maniere d'écrire ce nom eſt *Centpraten*, & non *Cempraten*: On rend de plus inconteſtable l'explication, qui répond au premier.

MEM. XV.

(*a*) Voy. Baxter. v. *Cantitiũ*, & *Cantuivetris*.
(*b*) Id. v. *Retæ*.
(*c*) Voy. ci-deſſus l'Art. *Kaempten*.

KERENTZEN.

Ce Village eſt ſur une Montagne (*a*) au bord du Lac de Vahlenſtadt: c'eſt tout rochers, dans leſquels il a fallu tailler le chemin (*b*) près de ce lieu. Il étoit bien naturel de lui donner un nom qui fit connoître cette poſition. *Carreg-cen* la déſignoit en Celtique. Il ſignifioit *Rocher au-deſſus*. La ſignification de *Cen* n'eſt plus incertaine pour mes lecteurs. Celle de *Carreg* eſt atteſtée par Davies (*c*). C'eſt *Pierre*, *Roc*: l'Irlandois dit *Carraig*. Et le P. de Roſtrenen obſerve (*d*) que *Carrecq* eſt le nom d'un Rocher *qui eſt dans la*

(*a*) Tſchudy *Glarn. Chron. p.* 39.
(*b*) Etat & Del. de la Suiſſe. *Tom.* 2. *p.* 467.
(*c*) Carreg, *lapis*, *ſaxum*. Voy. auſſi Baxt. v. *Brocara*.
(*d*) v. *Rocher*.

(1) C'eſt ainſi que l'appelle un Titre de l'an 744 dans Hergot. *Tom.* 2. *p.* 4.

MEM. XV.

Mer, ou, *près de la Mer*; & que *Roc'h* eſt le nom que donnoient les Gaulois à un *Rocher de terre* (1). Le pluriel de *Carreg*, ou comme l'écrit Roſtrenen, *Qarrecq*, eſt *Cerreg*, ou *Qerrecq*; ainſi *Cerrecq-cen*, dont s'eſt fait, ſans violence, *Kerentzen* (on prononce communément de cette maniere) & enſuite *Keretzen*, déſignoit parfaitement un lieu ſur des Rochers près d'un Lac.

KERNRIEDT.

On écrit auſſi *Kernnenriedt*, probablement parce qu'on a crû qu'il y avoit dans le premier mot de ce nom quelque choſe de relatif au Grain. Mais c'eſt la ſituation du lieu à la *corne* ou à la *pointe* que forment deux Ruiſſeaux en ſe joignant, qui fit nommer l'endroit par les Gaulois *Kern-ried*, dont la ſignification litérale eſt *Corne de la Colline*, ou *Corne du lieu marécageux*. Les Gaulois déſignoient par *Cern*, auſſi bien que par *Corn* (2), dont le Dialecte Germanique a fait *Horn*, une *Corne*. Les Bas-Bretons diſent encore *Quarn*, *Qern* & *Qorn*, ſelon leurs différens Dialectes. *Cern* ſignifioit auſſi *Jouë*, *Machoire* (*a*). Les unes & les autres de ces acceptions peuvent avoir lieu. J'ai donné ſur le nom de *Beekenriedt* la preuve que *Riet* déſignoit un endroit Marécageux, qui produit des Joncs. Wachter, qui me l'a fournie, rapporte auſſi que *Riet* déſignoit en Celtique un endroit Montagneux. Le terriroire de Kernriedt eſt fort arroſé & plein de Marais. Du reſte les Gaulois ſe ſervoient ſi volontiers de *Carn*, *Cern*, & *Corn*, pour en former des noms de lieu, qu'il s'en trouve dans les Gaules un grand nombre qui commencent par l'un de ces trois mots. Je ne citerai qu'un exemple de chacun. *Carnon* en Auvergne ſur l'Allier, étoit autrefois à la pointe d'un grand Marais nommé le Lac de Sarlieure, & qu'on a déſé-

(*a*) *Mala*, *Maxilla*. Dav.

(1) De combien de métamorphoſes Ménage n'auroit-il pas épargné les frais, s'il eût reconnu dans *Roc*, *Roche*, *Rocher*, François, & *Roccha*, & *Roccia*, de l'Italien, le Celtique *Roc'h*, plutôt que de le faire deſcendre de *Rupes* Latin! Ne voioit-il pas que le Gaulois venoit de la même ſource que ῥῶξ des Grecs, qu'il cite ſur *Roccia*, d'après le Dictionnaire de la Cruſca? Perionius tiroit de ce mot le François *Roc*, avec raiſon.

(2) De là *Cornu* des Latins, copie & non original du Gaulois. Ceux-ci avoient eu pour modeles l'Hébreu קרן ou le Syriaque *Carna*, ou l'Arabe *Karn*; comme les Grecs pour leur κέρας.

déſéché. *Carn-on* veut dire *Corne* ou *Jouë de l'Eau*. Ce nom eſt écrit auſſi dans des Cartes, *Cournon*, qui s'eſt fait de *Corn-on*; preuve que *Carn* & *Corn* s'emploioient indiféremment. On entend par là le nom ancien des habitans de Chartres. *Carn-üi-te*, dont les Latins firent *Carnutes*, déſignoit une habitation à la Corne ou à la jouë de l'eau, c'eſt-à-dire, de l'Eure. Le nom du principal Bourg, *Autricum* en Latin, nom formé du Celtique *Aut-tri-con*, vouloit dire *habitation ſur le bord*, ou *principale habitation du bord*. Il ne le tenoit pas de la Riviere, comme le penſoit Valois (*b*), qui croioit que *Autura*, nom que les Modernes ont forgé ſur celui d'*Eure*, avoit produit *Autiricum*, & celui-ci *Autricum*. MEM. XV.

(*b*) Not. Gall. *p.* 128.

Le Dictionaire de la France indique neuf lieux de diverſes Provinces nommés *Cernay*, trois *Cernoy*, deux *Cernon*, deux *Cerny*, tous noms qui ne ſignifient que *Corne* ou *jouë de l'Eau*; non plus que *Cornas* dans le Bas Languedoc; *Cornay* en Champagne; *Corné*, Bourg dans l'Anjou.

KERNS & KERNWALD.

Le Village de *Kerns* eſt dans une courbure de la *Melcha* du Canton d'Underwalden. Le nom diſoit en Celtique *Corne* ou *Jouë de l'Eau*: c'eſt la ſignification literale de *Kern-iſc*. L'Article précédent ne peut laiſſer aucun doute là-deſſus, non plus que ſur le goût des Gaulois pour ce mot dans les noms. On entend par là ce que veut dire celui de la Montagne du même Canton chargée de Forêts qui ſépare le Pays en deux parties. Ce nom ſignifie *Bois de la Corne* ou *Bois de la Jouë*. Il n'a nul rapport aux Chênes. Ainſi *Tſchudi* ſe trompoit dans ſa Deſcription Manuſcrite de la Suiſſe, en diſant que *Kerns* avoit été formé de *Quernus* Latin. S'il avoit ſçu le Celtique, il auroit penſé que *Guern* de cette Langue, déſigne l'*Aune* (*a*) & que le Chêne s'appelloit *Deru*, *Derven*, *Tanu*, & *Dann* (*b*). Mais c'eſt la figure de la Montagne, & non les Bois dont elle eſt couverte, qui détermina les Gaulois à la nommer *Kernwald*.

(*a*) Dav. & Roſtren. v. *Aune*.
(*b*) *Idem*.

MEM. XV.

KERSTENENBAGH, *Riv.*

Qu'on nomme ainſi ce Torrent, où qu'on diſe *Kerſtellenbach* (l'un & l'autre ſont uſités) le nom n'en eſt pas moins tout Celtique. *Kaer-is-den*, qui vouloit dire *Eau de la Colline du Rocher* (*a*), ſe reconnoit dans *Kerſtenen*; & *Caer-is-tal-len*, qui ſignifioit *Eau courante de la Vallée du Rocher*, aura formé *Kerſtellen*. A l'égard de *bach*, ajouté à l'un & à l'autre de ces noms Gaulois, quoi qu'il ſoit auſſi de la même langue, c'eſt très-probablement une addition faite par les Allemans, depuis que la ſignification des noms Celtiques ne fut plus connue dans l'Helvétie. Le nombre de Torrens, ou de Ruiſſeaux de l'Allemagne, dont le nom finit en *bach*, encore que *Ruiſſeau*, *Eau* ou *Riviere*, ſe trouve déja dans les mots qui forment le nom qui précéde, eſt une preuve qu'il eſt arrivé à cet égard en Allemagne la même choſe que dans la Suiſſe Allemande.

KLETTGAU.

Il y a deux Siécles que les meilleurs Hiſtoriens de la Suiſſe ont prouvé, que le Pays d'environ huit lieues de long ſur la rive droite du Rhin, depuis Schaffouſe juſqu'à Waldshut, eſt celui que tenoient les *Latobriges*, qui ſe joignirent aux Helvétiens du tems de Céſar, pour l'entrepriſe de ceux-ci ſur les Gaules. Valois a même bien refuté (*a*) l'opinion de ceux qui ont placé ces Latobriges dans le Vallais, ou dans le Pays de Vaud. Cependant la nouvelle Hiſtoire des Helvétiens (*b*) donne aux Latobriges le *petit Territoire des Equeſtres depuis Nion juſqu'à Geneve*. Le nom de *Klettgau*, que nous avons à expliquer, ſuffiroit pour faire revenir de cette idée ceux qui pourroient l'avoir reçue. On reconnoit bien l'ancien nom dans le Moderne. Mais ce n'eſt pas, comme le prétend Glareanus (*c*), en ajoûtant un *c* à la tête du dernier, & en changeant encore le *tt* en *c*. Ces changemens y ont été faits par le Goſier des Francs, qui fourroient leur *c* & *ch* par tout où ils le pouvoient, pour rendre la prononciation forte. Dans leur bouche, *Lact-o-brig* des Gaulois devient *Chlackobrig*, comme *Ludvig* y devient *Chludwich*, &, dans leur Latin, *Chlodovichus*. Ce n'eſt pas que je veuille décider

(*a*) Notit. Gall. *pag.* 263.

(*b*) Tom. I. pag. 43.

(*c*) In *Not. ad Caſ. l. c.*

que

que *Latobrig* fût préciſément le nom Celtique de ce Peuple. On a obſervé (*a*) qu'il ſe trouve auſſi écrit *Latobrogü* & *Latobü*. Cette derniere façon eſt de l'Auteur de l'Hiſtoire Mêlée, qui ne mérite pas la confiance due à Céſar, & à Oroſe, qui l'a copié. C'eſt dans celui-ci (*b*) qu'on voit *Latobrogü*. Il ne différe pas, pour la ſignification, de *Latobrigi*: car *Brig* & *Brog* déſignoient également en Celtique, *Pays* & *Fortereſſe* (*c*). Il étoit donc indifférent de dire *Latobrig*, ou *Latobrog*. L'un & l'autre déſignoit un Pays, ou une Fortereſſe ſur l'eau, ou près de l'eau. *Lat*, *Lact*, *Laith* & *Lath*, avoient chez les Gaulois, & ont encore dans le Pays de Galles, l'acception générale de *Liqueur* (1), & la particuliere de *Lait*. Auſſi les Bas-Bretons nomment le lait *Leah*, *Læh*, *Leaz*, *Læz* (*d*). Notre Peuple dit *Laſſé*. Ce n'eſt pas du Latin *Lac* que les Celtes tiennent ces mots. C'eſt bien plûtôt aux Gaulois que les Latins doivent leur *Lacte*, plus ancien que *Lac*, dont les Etymologiſtes ſont embarraſſés à trouver l'Origine (*e*). Si celle qu'ils lui aſſignent dans l'Hebreu גל, eſt la véritable, elle juſtifie bien l'uſage des Gaulois de déſigner auſſi l'eau & des Rivieres par le même mot, par lequel ils déſignoient le Lait. Car *Galim*, גלים, Pluriel de *Gal*, ſignifie *Flots*, *ondes*; & de là le nom de *Gaules*, que nôtre Peuple donne à de groſſes Ondes. La ſituation du *Klettgau* entre le Rhin & la Wütach, qui tombe dans ce Fleuve près de Coblentz, vis-à-vis de Waldshut, répond parfaitement à la dénomination de ſes anciens habitans. *Let-gau*, dont s'eſt fait par les Francs d'abord *Chlechgove* (2) enfin *Klettgau*, ſignifioit en Celtique *Canton*, ou *plaine arroſée de l'eau*.

MEM. XV.

(*a*) Valeſ. *Not. Gall. pag* 264.

(*b*) *Lib.* 6. *cap.* 7.

(*c*) Baxter. v. *Brogomonum.*

(*d*) Roſtren. v. *Lait.*

(*e*) Voy. Voſſ. *Etym.* v. *Galaxia* & *Lac.*

Cette explication fait entendre le nom de la Ville de *Leitoure*, ou *Lectoure*, ou *Letoure*; on le trouve écrit de toutes ces manieres. Les Inſcriptions Latines l'appellent *Civitas Lactoratenſis*, & *R. P. Lactoratenſium* (*f*). Les Itineraires *Lactura* (*g*); la Carte de Peutinger *Lactora*, & l'Anonyme de Ravenne *Lacura*. Il eſt viſible que

(*f*) Voy. Gruter. XXX. 1. & XXXI.

(*g*) *p.* 462. Edit. Weſſeling.

(1) Id. v. *Lactorodum*. C'eſt par là que Cambden expliquoit le nom Latin d'Arles. *Arelacte celeberrima Galliæ Urbs ſolo humido & uliginoſo poſita, ab ipſo ſitu nomen ſumpſiſſe videtur.* Ar *enim ſuper*, & Laith *Britannis humidum ſignificat.*

(2) C'eſt ainſi qu'on lit *Pagus Chlechgove* dans un Titre de l'an 844, publié par le P. Hergot.

MEM. XV. que ces noms ont été faits sur le Celtique *Lact-dour*, ou *Lact-dor*, dont le premier ne signifie que *Eau* ou *Liqueur Riviere*, & le second que *Porte de l'eau* ou de la riviere. On sait que Lectoure est sur le *Giers*, ou *Gers* (1), & qu'étant forte par sa situation, elle pouvoit bien être nommée *Porte* de cette Riviere. Les Gaulois prononçant, ainsi qu'il a été dit, *Lact*, *Laith*, *Lah*, indifféremment, ils disoient, comme aujourd'hui, *Lactoure*, *Leitoure* & *Lectoure*. Le nom ancien de *Lathbury* en Angleterre, qui dans l'Itineraire d'Antonin, est *Lactodorum*, & dans le Géographe de Ravenne (*a*), *Lectocetum*, que Baxter (*b*) corrige, avec raison, en *Lectoretum*, fournit en même tems un exemple du nom Celtique de la Ville des Gaules, & un exemple du changement usité de *l'a* en *e*, dans le premier mot dont ce nom est composé. *Lathbury* est sur l'Oxa, comme Lectoure sur le Gers (2). Seroit-ce quelque Colonie de Gaulois du Pays de *Lectoure*, ou de Celtiberes *Lacobriges* d'Espagne ou de Portugal, dont les premiers tenoient un Canton le long du Duero, & les derniers le Cap de St. Vincent près de la Ville de *Lagos* qui en a conservé le nom, certainement le même que celui de nos Latobriges : seroit-ce, dis-je, quelque colonie de ces Peuples qui nomma de leur nom les habitans du *Klettgau*, & la Contrée ? On pourroit en hazarder la conjecture, sans craindre avec raison d'hasarder une absurdité.

(*a*) *Lib* 5. *Cap.* 31.
(*b*) V. *Lactorodum.*

KLINGNAU.

Une Ville fondée par des Gentils-hommes dans le Moyen-Age, devroit d'autant moins paroître ici, que son nom n'étant que celui de

(1) Celui-ci est le véritable. *Gerisc* Celtique, dont il a été formé, étoit un nom que donnoient volontiers les Gaulois aux Rivieres rapides, qui se débordent. Voy. *Tom.* 1. *p.* 180. La conjecture de Valois que *Egers* étoit le nom de cette Riviere, est sans fondement.

(2) On expliquera aussi par-là le nom de *Latara*, que Mela donne à la Tour de Lates près de Montpellier. *Lat-are* veut dire *Terre de l'Eau* Aussi des Lettres du Treizième Siécle citées par Valois. *Notit. Gall. p.* 263, nomment l'endroit *Castrum de Palude vulgariter dictum de Lates.* Ce Château étoit sur le Lez. On apprend du même Ouvrage de ce Savant, *pag.* 279, que le district qui est entre Chatillon & Bar-sur-Seine jusques à Langres, s'appelloit *Pagus Laticensis* en Latin, & dans les Titres en langue du Pays, *le Lacois*, & *le Leçois*. C'est là un exemple peu éloigné de l'Helvétie de la maniere dont les Celtes disoient indifféremment *Let*, *Lac*, & *Lec*, au commencement des noms.

de la Famille de ſes fondateurs, ne ſauroit être Celtique, & par là du tems juſques auquel il faut faire remonter ceux qui doivent ſervir de preuve à l'antiquité des lieux placés dans ma Carte. MEM. XV.

Cette objection, qui ſe ſera préſentée à tous mes Lecteurs un peu verſés dans l'Hiſtoire de la Suiſſe, à la vue du nom de *Klingnau*, me l'eût fait laiſſer de côté avec tant d'autres, ſi je n'avois pas de bonne réponſe à y faire. La premiere eſt, qu'il ne faut pas confondre la fondation du lieu, avec la fondation de la Maiſon qu'y ont les Chevaliers de l'Ordre de St. Jean de Jeruſalem. On n'a point de preuves que Klingnau ait été bâti, moins encore nommé par les Barons de Klingen, comme on a un Titre de ce qu'ils y donnerent aux Chevaliers dans le Treiziéme Siécle (1). Cette Famille poſſedoit Klingnau longtems auparavant. On le voit par le titre même, qui, de plus, donne une idée de cet endroit comme étant aſſés conſiderable; il l'appelle *Oppidum*. La ſeconde raiſon eſt, qu'encore que le nom renferme celui de *Klingen*, il ne s'enſuit point néceſſairement que Klingnau ne le portât pas déja avant que les Barons euſſent acquis cette Seigneurie. Combien de Villages du même nom en Suiſſe, qui n'ont point été fondés par quelque membre des familles qui prirent ce nom parce qu'elles poſſedoient un de ces Villages? *Alten-Klingen* dans la Turgovie, paſſe pour avoir donné le nom de *Klingen* à cette famille. Le lieu le portoit donc auparavant (2). *Klingnau* ne pouvoit-il pas auſſi porter le ſien, avant qu'il eût pour Seigneurs des deſcendans du premier Seigneur qui prit celui de Klingen? Quand on conſidere, c'eſt ma troiſiéme raiſon, que tous les lieux des Gaules & de la Germanie, dans le nom deſquels ſe trouve *Lingen*, ſont ſur quelque Eau, Mer, Lac, Ruiſſeau ou Riviere, & que tous les endroits de l'Helvétie en particulier ou de ſes Frontieres, dont *Klingen* forme le nom, ſont auſſi ſur l'eau, ou près de quelque Eau [*Alten Klingen* eſt ſur la Thur, *Klingenberg* près de cette Riviere eſt ſur un Ruiſſeau, *Hohen Klingen*, *Klingenſtein* & *Klingental* ſur le Rhin; *Klingnau* ſur l'Are]: on ne peut gueres s'empêcher de croire que la ſituation a fait ainſi nommer ces lieux-là par des

(1) Ce Titre publié par Hergot eſt du 22. Octobre 1253.

(2) Il y a près de Mets un Village nommé *Klingen*. Aura-t-il auſſi été ainſi nommé par un de nos Barons?

MEM. XV. Celtes longtems avant que les noms devinſſent hereditaires dans les familles, auxquelles l'on a dans la ſuite déferé l'honneur de la fondation des Lieux de même nom en tout ou en partie. *Lingen* vouloit dire en Celtique *Jouë de l'Eau*. Le *K*, qu'on voit à la tête de *Klingnau*, y a ſuccedé à un *C*, dont il a commencé à prendre la place vers le milieu du Treiziéme Siécle (1), ſans pourtant qu'il en ait tout-à-fait banni celui-ci, dont je trouve qu'on ſe ſervoit encore ſur la fin du Seiziéme. Ce *C* eſt un reſte du *Ch*, que les Francs mettoient ſi volontiers à la tête des noms Celtiques, dont une *L* étoit la premiere Lettre. Ils prononcérent & écrivirent *Lingen*, à leur maniere *Clingen*, & dirent pour *Lingenau*, CHLINGENOWE (2). La prononciation s'étant un peu adoucie avec le tems, on a dit *Clingenov*, & enfin *Clingnau*. Il eſt donc ſûr que le *k*, le *c* & le *ch*, ſont pure addition à l'ancien nom Gaulois *Lin-gen-au*, qui vouloit dire *Iſle à la Jouë de l'Eau*. Il y a une Isle dans ce lieu. Les Seigneurs de Klingen la donnérent aux Chevaliers l'an 1253 (3). Nombre de noms de lieux des Gaules entre ceux qui commencent par *Cli*, comme *Clichy*, *Clion*, *Cliſſon*, & ceux qui ont à la tête *Clin*, comme *Clinchamp*, & *Clindeſſus*, s'expliqueront par le Celtique d'une maniere qui en déſignera bien la ſituation ſur les Rivieres ou ruiſſeaux qui y paſſent, ſi regardant le *c* ou comme ajoûté, ou comme tenant la place d'une *l*, qu'il prend ſouvent, de *Cli* on fait *Lliü*, ou *Liü* ſeulement, & *Lin* ou *Llin* de *Clin* : Ce qui ne fait nulle difficulté pour qui connoit la Langue.

K N O N A U.

(*a*) Hergot. (*b*) Voy. les Art. *Klettgau* & *Klingnau*. (*c*) Voy. Davies.

Un Titre de l'an 1045 (*a*). nomme ce lieu *Chnonowa*. On reconnoit les Francs dans ce *Ch* (*b*). Mais comme le Peuple ne ſe départ pas aiſément de l'ancienne maniere, le ſimple *C* s'eſt conſervé & par lui-même, & par le *K*, ſon ſemblable dans la prononciation. Les Celtes avoient quantité de mots qui commençoient par *Cn* (*c*). Mais la ſituation du

(1) Le plus ancien Titre, outre ceux qu'a publiés Hergot, où paroiſſe le *K*, eſt de l'an 1270. Ceux des Siécles ſuivans ont tantôt le *C*, tantôt un *K*. J'obſerve ſeulement qu'on ne voit point ce *K* dans les deux Titres datés de *Clingenau* même, dont le dernier eſt de l'an 1405. Stumpf écrit toujours *Clingnauv*.

(2) C'eſt ainſi qu'on lit l'un & l'autre de ces noms dans le Titre de l'an 1253, cité plus haut. Voy. l'Art. *Klettgau*.

(3) Contulimus aream Curtis apud oppidum noſtrum Chlingenowe. . & *Inſulam* dictæ areæ trans ripam oppoſitam.

du lieu dont il s'agit donne lieu de croire que *Cnonau*, eſt *Cenon-au* des Gaulois raccourci, & qui vouloit dire *Plaine à la tête des Eaux*, ou *ſur les Eaux*. L'endroit eſt ſur une petite Riviere & entre deux ruiſſeaux. Si l'on penſe que le nom nous en ſoit parvenu ſans retranchement d'aucune lettre, la qualité du terroir & l'abondance de fruits qu'il produit, pourroient faire préſumer que les Gaulois voulurent en donner une idée, en l'appellant *Cnav-au*, dont ſe ſera fait *Knonau*, plus coulant & plus ſonore. *Cnau* en Celtique étoit *Noix* (*a*). Le pluriel de *Cnouën* anciennement en uſage en Bretagne, étoit *Knon* & *Knau* (*b*). On y dit aujourd'hui *Craouën*, *Cananouën*, dont le pluriel eſt *Canaou*, & *Qneüenn*, dont le pluriel eſt *Qnëu*. De ſorte que, ſuivant cette explication, *Kno-au*, auquel aura été ajoutée l'*n*, indifférente, pour l'ordinaire, au milieu des mots compoſés, ſignifieroit *Plaine des Noix arroſée*.

MEM. XV.

(*a*) Id.

(*b*) Roſtren. v. *Noix*.

KOPPINGEN.

Ce Village eſt ſur un Ruiſſeau nommé *Deſchbach*. Son nom déſigne qu'il eſt à la tête, & dans un endroit ſerré. Nous avons vû que *Coppa* chez les Gaulois étoit *Tête, ſommet* (*c*), & *ing*, ſerré, étroit. Il y avoit autrefois des Gentils-hommes du nom de Koppingen. C'étoit apparemment quelqu'un d'eux qui commandoit les troupes qui s'oppoſerent à Pierre Comte de Savoye, quand il fit la conquête du Pays de Vaud. La Chronique de ce Pays érige ce Commandant en *Duc de Coppingen*. L'Auteur aura pris *Dux*, emploié pour *Général*, comme s'il déſignoit un Duc. On ne connoit d'ailleurs ni Duc, ni Duché de ce nom.

(*c*) Voy. l'Art. *Coppet*.

KRUMMENAU, & KRUMMENEY.

La Thur ſur laquelle eſt *Krummenau* du Haut Toggenbourg, fait un grand détour en cet endroit : c'eſt là, ſans doute, la raiſon du nom, puiſqu'il ſignifie litéralement, *Lieu de l'eau courbe*. Les Celtes entendoient par *Crwm*, tout ce qui s'écarte de la ligne droite (*d*). Les Bas-Bretons diſent encore *Croumm*, Courbe (1).

(*d*) Dav. *Man* v. *Acrwm*.

(1) *Roſtren*. On fait venir Courbe du Latin *Curvus*. Mais celui-ci d'où vient-il? Les Etymologiſtes ne ſavent d'où le tirer. Voy. Voſſ. *Etym*. v. *Curvus*. Le Celtique *Grwyr*

MEM. XV.

Man & *Men*, eſt bien *Place* (*a*); & *Aü* eſt *Eau*, *Iſle*, *Plaine arroſée*. Il eſt peu de Rivieres à qui l'Epithête de *Courbe* convienne mieux qu'à la Thur, vrai Méandre. *Krumeney*, Village ſur une Courbure du Lac de Brientz près de l'Are, porte préciſément le nom qu'on vient d'expliquer : *Ey* eſt *Eau*, comme *Aü*.

(*a*) Baxter. v. *Mancunium.*

KRINAU, ou KRYNAU.

Ce Village du Toggenbourg eſt dans la Montagne. Son territoire n'eſt pas arroſé comme ceux qui ſont le long de la Thur. Auſſi *Crin-au* veut dire en Celtique Campagne ſéche. Car *Crin* ſignifie *Sec*, *aride* (*b*). Les Bas-Bretons diſent *Cras* (*c*). Si l'on croit que *au* ſoit là pour *aü*, Eau, *Krynau* ſignifiera *Eau peu abondante*, ce qui ſe rapportera au ruiſſeau de cet endroit, comparé à la Riviere, qui n'en eſt pas fort éloignée. *Crynn* veut dire *Mediocre*, *avare* (*d*). Les Bas-Bretons diſent *Crenn* (*e*). C'eſt ainſi que pourroient être expliqués les noms de *Grincourt* en Artois pas loin de Bapaume; de *Gringaux*, Forêt en Normandie, & de *Grins* en Provence.

(*b*) Dav.
(*c*) Roſtren.
(*d*) Dav.
(*e*) Roſtren. v. *Médiocre.*

KUNDELFINGEN.

Un Titre de l'an 1271, dans Hergot, écrit ce nom *Cunolvingen*. C'eſt le véritable Celtique *Cun-ol-üion-gen*, qui en cette langue veut dire, *Génération derriere & à la bouche des Eaux*. Ce Village eſt ſur le Rhin, dans un angle, que forment deux ruiſſeaux, qui ſe joignent là & tombent bientôt ainſi joints dans ce Fleuve. C'eſt embraſſer bien des circonſtances dans un ſeul nom. On voit qu'il eſt parfaitement ſemblable à celui de *Chonolfingen* près de Berne. Mais ce dernier eſt ſimplement à la tête d'un Ruiſſeau qui va ſe jetter dans la Kiſen.

KUN-

Gwyr l'a probablement produit. C'eſt un des mots par leſquels les Bretons déſignoient Courbe. *Gwyro* en leur langue eſt courber, & être courbe. *Cruvcca* eſt un autre de leurs termes, pour dire courbe. Les Bas-Bretons diſent *Croguecq*, pour *Crochu*, & *Crocq* pour *Crochet*. Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine de ces mots François, non plus que de *Croſſe*. En Bretagne *Croçzein*, qu'on prononce *Croſſein*, eſt *Courber*. Voy. Davies v. *Curvus*. & Roſtren. v. *Courber* & *Croc*.

KÜNHOLTZ.

MEM. XV.

Cun-ol-tiſc ou *Cun-ol-iſc* ſeulement, aura produit le moderne *Künholtz*, parce qu'ignorant la ſignification du Celtique, on l'aura crû Allemand, & dès-là qu'il vouloit dire *Bois gras*. Cette eſpèce de Bois ſe nomme bien *Kien* (1) & *Kün* en Allemand, mais le terme eſt Celtique, & vient de *Cynnen*, Enflammer (*a*); comme l'a obſervé M. Wachter (*b*). C'eſt avec d'autant plus de raiſon que *Cynnud* & *Cynnwyd*, ſont du Bois en général dans le Pays de Galles (*c*). Si *holtz*, purement du Dialecte Germanique, n'étoit pas joint là à *Kün* Celtique, on pourroit expliquer le nom entier par l'Allemand; mais il eſt trop peu naturel de compoſer un nom de deux idiomes différens, pour qu'on doive ſe le permettre, quand il y a une autre maniere de l'entendre, en le compoſant de termes d'un même Dialecte, & qui ſurtout déſignent la ſituation : particuliement lorſqu'on peut ſans violence préſumer, comme ici, que l'un des mots a ſouffert un de ces changemens ordinaires, qu'ils éprouvent en paſſant par des bouches, dont le Dialecte différe de celui de leurs auteurs. Voilà pourquoi je crois devoir expliquer le nom de *Künholtz* comme tout Celtique.

(*a*) Dav.
(*b*) v *Kien.*
(*c*) Dav. v. *Lignum.*

KÜNITZ.

Ce nom eſt le Celtique *Cun-iſc*. La premiere ſignification de *Cun* n'étoit que *Homme* (2). Les Calmuques Mungales l'ont conſervé dans cette ſimplicité, pour déſigner l'eſpèce Humaine. Ils diſent *Khun* ou *Chun* (*d*). Cette ſignification n'a rien qui ne s'accorde avec celle que M. Wachter croit la plus ancienne; il la tire du mot Hébreu *Kun*, pouvoir. Selon lui, on donna ce nom à ceux qui poſſedant quelque choſe, pouvoient en diſpoſer, en étoient les Maîtres. Cela attacha inſenſiblement au mot une idée de ſupériorité, qui en devint l'idée principale, laquelle a paſſé dans les Langues de l'Occident, filles des Orientales. La différence qui ſe trouve dans la Voyelle

(*d*) Strahlenb. *pag.* 144.

(1) Stumpf nomme auſſi cet endroit *Kienholtz*.

(2) On reconnoit le même mot dans *Gin* du Chinois, l'une des plus anciennes Langues, dans laquelle il ſignifie *Homme*. BAYER. *Mem. Acad. Petropolit. Tom. 6. p.* 146.

MEM. XV. de ce mot entre ces Langues, n'en fait point disparoitre l'origine. On la reconnoit dans *Cing* ou *Zing*, comme prononcent les Mongales & Calmuques, qui entendent par-là *Grand*, *Puissant*, *Monarque* (*a*), aussi bien que dans *Chan* des Tatars; dans *Con*, *Cond*, *Cend*, *Cen*, *Cyn*, *Cind* & *Cun* des Celtes, suivant leurs differens Dialectes (1). Les Irlandois donnent aux Offices de Magistrature le nom de *Ceangas*. Le nom de *Roi*, Synonyme de *Cun*, & qu'on ne tient pas du Latin *Rex*, mais du Celtique *Rhi*, *Riydd*, *Rhwi* & *Rhwif*, on le voit écrit de toutes ces manieres (*b*), ne signifioit originairement que *Maître*, *Seigneur*, *Gouverneur*, *Noble* (2). Il a même conservé l'acception de *Chef*, *Prépose*, *Principal*, dans les noms de *Roi des Merciers*, *Roi d'Armes*, *Roi de la Fève* &c (*c*). Ainsi, de ce que *Künitz*, dont nous parlons, ressemble si fort à l'Allemand *Kœnig*, qu'on n'en conclue pas que c'est aux Allemans que ce nom est dû. Il ne doit pas être expliqué autrement que *Kunheim*, nom d'un Village dans la Basse-Alsace; que *Counaut* sur la Tave, dans le Bas Languedoc; *Cun-aut* Celtique veut dire *au-dessus du bord*. C'est aussi la signification de *Coun* dans *Counoville*, nom d'un Village du Limosin près de Bourganeuf; de *Cunauld* Bourg de l'Anjou sur la Loire; de *Cuney*, sur l'Yonne; de *Cuneges* dans le Perigord; de *Cunfin* en Champagne pas loin de Bar sur Aube (*Cun-fin* signifie, *sur les limites*); en un mot, de la plûpart des noms de lieux des Gaules, qui commencent par *Conn*, *Cond*, *Con*, ou *Cun*, & où ce mot ne signifie que *sur*, *au-dessus*, *à la tête*. La situation au-dessus d'un Ruisseau fut ce que voulurent marquer les Helvétiens, en nommant *Cun-isc* le Village dont on a ensuite écrit le nom *Künitz*. Valois a cru comme bien d'autres que *Condate*

(*a*) Strahlenb. *pag.* 45.

(*b*) Dav. v. *Rex*.

(*d*) Voy. Wacht. v. *König*.

(1) Voy. Baxter sur les noms, qui commencent par ces mots.

(1) *Dominus*, *Baro*, *Satrapas*, *Nobilis*. DAV. v. *Rhi*. Cet Auteur le fait venir de l'Hébreu רעה *Raab*, Paître, conduire, gouverner des Hommes. *Rac*, & *Rag* Celtique, veut dire *au-dessus*, DAV. & *Roi*. BAXTER. v. *Jura*. Comme chez les Babyloniens *Rac* signifioit aussi *Roi*. C'est donc de l'Orient que les Celtes apporterent leur *Rag*, dont quelques-uns firent *Rig* & d'autres *Reg*, d'où les Latins formerent *Rex*. Les Egyptiens, & même les Hebreux disoient *Rec*. Voy. Morin. *de Ling. Primæva. Cap.* 13. Les Prussiens, anciens Scythes, désignent un Seigneur, un Grand, par *Rekis*, *Reykies*, *Rykies*, *Rickis*. BAYER. *Memor. Acad. Petropol. Tom.* 8. *p.* 423.

Condate, nom de quelques endroits d'Angleterre, & de pluſieurs des Gaules, déſignoit toujours le *Confluent* de deux Rivieres; & c'eſt ainſi que ce ſavant a expliqué (*a*) les noms de *Condé*, *Condac*, *Coſne*, *Cuniat*, *Condat*, *Cognac*, *Cognat*, *Cona* & *Conde*. Mais s'il avoit obſervé que tous ces lieux n'ont pas deux Rivieres, ou ne ſont point au confluent de deux Eaux; il auroit jugé que le nom ne devoit pas le dire. Et, en effet, *Cond-a-te* en Celtique ne ſignifie que *Maiſon*, *habitation ſur l'eau*, ou *Habitation principale* (*b*); & les noms ci-deſſus, qui ne ſont pas *Condate* abrégé, comme le ſont *Condé*, *Conde*, *Condat*, *Cognat* & *Cande*, ne ſignifient que *ſur l'Eau*, *à la tête de l'Eau*.

MEM. XV.

(*a*) Not. Gall. *p.* 153.

(*b*) Baxter v. *Condate*.

KYBURG.

Si ce lieu n'étoit point habité, ni ainſi nommé, avant que l'on y conſtruiſit le Château où réſidoient les Comtes de ce nom, il ne devroit pas paroitre dans nôtre Carte ancienne. L'Hiſtorien qui donne le plus d'ancienneté à ce Château, le fait conſtruire par un Seigneur Franc au commencement du Sixiéme Siécle (1). Cela eſt dit comme ſi des mémoires ou des témoins le dépoſoient très-poſitivement. Mais, *opinamur*, *eſtque veroſimillimum*, ſont les ſeuls garands que le même Auteur donne ailleurs (*c*), de ces mêmes faits. Son aſſertion n'a donc d'autre poids que celui d'une conjecture, à laquelle il s'attachoit encore ſi peu, qu'il établit, dans un troiſiéme Ouvrage (2), un fait inconciliable avec elle, ſavoir, que le premier Comte de Kyburg fut un *Ruthard*, Petit fils d'*Alberic* Duc de Suabe.

(*a*) *Rhæt. Chronol.* ad ann. 516.

Mais

(1) Magnâ Nobilitatis Francicæ gloriâ ſeſe oſtentat, in variis tota paſſim Provincia extruendis Arcibus & Caſtris, quæ paſſim Theodoricus Rex ejuſque Cognati & Præfecti Agilolfingi Reineckii, Ravensburgi, Altorfii, KYBURGI, &c. diverſis locis conſtruxêre. BUCELIN. *Chronol. Conſtant.* ad ann. 516.

(2) Je le dis ſur le témoignage de M. Bluntſchli *Memor. Tigur. p.* 263. Le Livre où Bucelin avance cela, n'étant pas indiqué par ce ſavant de Zurich, je ne puis voir les raiſons de l'opinion du Religieux. Elle n'eſt du moins pas appuiée des Généalogies des Ducs de Suabe données par M. Eccard dans ſes *Orig. Habsburg.* On n'y voit aucun *Ruthard*. Celui dont il s'agit, devant, ſelon Bucelin, être fils d'Everhard, qui vivoit en 724. ſeroit venu plus de deux Siécles trop tard pour la conjecture qui met à l'an 516 la conſtruction de Kyburg. Le Moreri de Baſle a néanmoins adopté ce Ruthard.

MEM. XV.

Mais quand il n'y auroit rien à oppoſer à ces opinions, il n'en reſulteroit nulle inférence déciſive contre l'ancienneté de Kyburg. Le lieu pouvoit être habité avant qu'il s'y conſtruiſit un Château. Aucun Auteur n'a dit que le Château en ait été le premier Edifice. Le nom de *Burg* ſe donnoit auſſi à des lieux qui n'avoient point de Château. Il ſuffiſoit qu'ils fuſſent enfermés, ſuivant la coutume de ces tems reculés, & à la maniere de quantité de Villages de l'Aſie, de paliſſades, de Hayes même. On ne manquoit gueres de fortifier ainſi les lieux des frontieres expoſés aux irruptions des Peuples voiſins. L'Helvétie n'avoit pas moins beſoin de ces ſortes de remparts contre les invaſions des Allemans, que ceux-ci contre celles des Helvétiens. Il eſt fort naturel de préſumer que des Gouverneurs d'une Province, ou des Seigneurs, tels qu'on repréſente les fondateurs de Kyburg, ne fixoient pas leur réſidence dans des endroits ſans habitans juſques alors. Goldaſt a dit qu'il étoit certain & avéré entre les Hiſtoriens, que le Château de Kyburg étoit fortifié & habité par des Seigneurs déja ſous Charlemagne (1). Le P. Hergot a fait voir (*a*) que Goldaſt donnoit le nom de Comtes de Kyburg à des Seigneurs à qui les Hiſtoriens, ſur leſquels il croioit être fondé à le faire, ne donneroient point ce nom, qui même ne paroît dans l'hiſtoire, ni dans les Titres, qu'au Douziéme Siécle. Mais ce même P. Hergot n'eſt-il point allé trop loin en affirmant (2) qu'avant le commencement du Douziéme Siécle il n'exiſtoit ni Château, ni Bourg connu ſous le nom de *Kyburg*? Cette aſſertion eſt une ſimple négative, qu'aucune raiſon ne ſoutient, ſi ce n'eſt peut-être celle qu'on n'a pas de titres plus anciens où le nom de Kyburg paroiſſe. Mais conclure de là à la non-exiſtence de ce nom & du lieu dans les tems antérieurs, ce ſeroit faire dépendre la certitude d'une infinité de faits très-certains, de tous les accidens, qui en enlevent les preuves. Stumpf obſervoit il y a deux cens ans (3), que Kyburg

(*a*) Geneal. Habsburg. *Tom. I. pag.* 55.

(1) Cum certum ſit & conſtet inter Hiſtoricos caſtrum illud jam ſub Carolo M. munitum & à viris nobilibus cultum atque habitum (f. *habitatum*) fuiſſe. GOLDAST. *Rer. Alamann. Tom. I. Part. II. p.* 255.

(2) Nulla neque Arx, neque Oppidum exſtitit hoc nomine notum. *Id. ibid. p.* 52.

(3) Dann ye unſer Kyburg vil ein elter anſæhen hat, dann daſs es erſt bey Heinrici (*des anderen*) tagen enſtanden ſey. *Chron. Lib.* 5. *Cap.* 30.

Kyburg avoit tout-à-fait l'air d'être plus ancien que le Douziéme Siécle. Il convenoit de montrer qu'il n'y a rien de déſiſif ſur le tems de la fondation du lieu, pour qu'on ne regardât pas comme conjectures oppoſées à des faits bien atteſtés, les explications de ce nom, que je vais préſenter, pour faire voir qu'il eſt Celtique. MEM. XV.

Je n'aurai perſonne à refuter là-deſſus. Aucun Auteur de ma connoiſſance n'a parlé de l'origine, ni de la ſignification du nom de Kyburg. Hergot a ſeulement marqué (*a*), ſelon ſa coûtume, les différentes manieres dont il ſe trouve écrit, c'eſt *Choburg*, *Kiburg*, *Chiburg*, *Kyburg*, & *Quiburc*. Le premier ſe trouve dans un Titre de l'an 1155, qui eſt le plus ancien de ceux qu'a mis au jour ce Généalogiſte. Il eſt conſtant que *Cho* n'a aucune ſignification dans le Dialecte Germanique, à moins qu'on ne le prenne pour *Hoh*, Haut, élevé: ce mot, dans les compoſés, comme *Hoheit*, s'écrit ſimplement *Ho*, ainſi que l'a obſervé M. Wachter (*b*). Or les Celtes diſoient les uns *Ucho*, pour dire *au-deſſus* (*c*), les autres ſimplement *Cho*, d'autres *Hog* & *Hock* (1); d'autres *Go* (*d*) & *Gor*; les autres *Gög* & *Gug*; les autres *Coc* (2). On voit par-là que *Choburg* étoit l'ancien nom Celtique (3). Il déſignoit bien le lieu élevé où eſt Kyburg. Ce dernier nom n'eſt que l'ancien même accommodé au Dialecte Allemand. Du Celtique *Ho* les Angloſaxons firent *High*. Les Suéves firent d'abord *Chi* de *Cho*, & ſubſtituant enſuite le *K* au *Ch*, ils dirent *Kiburg* & *Kyburg* (4). Qu'on ſe

(*a*) *Tom. I. p.* 42. & *Ind. Geogr.* v. *Kyburg*.

(*b*) v. *Hob.*

(*c*) Dav.

(*d*) Id. v. *Gor*.

(1) Les Celtes des Gaules s'en ſervoient de même que les Germains. HOGUE (dit le docte Huet) *de l'Allemand* HOG & HOCK, *Colline, lieu elevé. Ordericus Vitalis appelle* OGAS *la Hogue du Coſtentin. Ce nom ſe trouve dans pluſieurs lieux, qui ne ſont point proche de la Mer.* Differt. receuillies par l'Abbé de Tilladet. *Differt.* XIX.

(2) Le premier en Hongrois eſt *Orgueil*, *Hauteur*; le ſecond eſt en Turc, & ſignifie *Haut*, *élevé*, *grand*. STRAHLENB. *p.* 44.

(3) Brigantum Lingua *Coc*, quod & antiquis Gothis *Haub*, & Teutonibus hodiernis *Hoch*: quò referendum & Anglorum *Cock-horſe*, & *Coek-loft*. BAXTER. v. *Cocidis*.

(4) C'eſt le même nom que *Coburg* Ville de Franconie ſur le *Itz*, Riviere dont le nom eſt auſſi purement l'*Iſe* des Celtes. La ſituation de cette Ville, inconteſtablement ancienne, ſur une hauteur, l'aura faite ainſi nommer. N'entendant pas ce nom Celtique, on a cru qu'il avoit quelque rapport à *Kuh* (une Vache, en Allemand), parce que la Vallée, où coule le Itz, produit de bons pâturages: d'où l'on a conclu, que *Coburg* ſignifioit *Château des Vaches*. Il m'a été dit que quelqu'un avoit expliqué de même le nom de Kyburg. M. Mazzocchi Differt.

MEM. XV. se donne la peine de parcourir les noms des lieux des Gaules qui commencent par *Ci*, ou par *Chi*, ou par *Cho*, ou par *Qui*, on en trouvera où ces mots ont & doivent néceſſairement avoir la ſignification qu'on leur vient de donner dans le nom ancien & nouveau de Kiburg. Il eſt donc inconteſtable que ce lieu a été nommé par des Gaulois avant que l'Idiome des Germains prévalut dans la contrée. Il a droit par conſéquent d'avoir place dans notre Carte.

LAC LEMAN.

Je vais paroitre avancer deux paradoxes à la fois en diſant que ces deux mots ſont Celtiques. Le Latin *Lacus* ſe préſente ſi naturellement à ceux qui regardent cette Langue comme la principale & à peu près la ſeule ſource de la Françoiſe, qu'il faudroit trouver bien de la confiance chez le lecteur, pour eſperer de lui perſuader que les Latins doivent ce terme aux Gaulois. On n'en a pas encore crû le P. Pezron (*a*) qui écrivoit au commencement de ce Siécle, que *Lacuna* (1) vient du Celtique *Laguen*. Un Savant a dit tout récemment (*b*), que *Laguen* dérivoit clairement du Latin. Mais ſi l'on réfléchit que les Gaulois ne ſauroient avoir été ſans un mot en leur Langue pour déſigner proprement un Lac, avant qu'ils euſſent ouï parler Latin: Si, ſurtout, l'on ſe rappelle ce que le docte Auteur de la *Religion des Gaulois* a établi (*c*), que les Gaulois *déifioient les Lacs*, ſoupçonnera-t-on qu'ils euſſent attendu à donner un nom à ces objets de leur culte religieux, que les Romains leur en fourniſſent un? Et quand on voit que les Bretons des Gaules n'ont point d'autre nom pour cela que *Laguen*, croira-t-on qu'à l'ouïe de

(*a*) *Antiq. des Celt pag.* 395.

(*b*) *Nouv. Biblioth. Germ. Tom.* 5. *Part. I.*

(*c*) *Tom.* 2. *pag.* 117.

(*Diſſert.* 1. *Sopra l'Orig. de Tirreni. p.* 49.) remonte juſqu'à l'Hébreu כוס, *Calice*, *Vaſe creux*, pour trouver la ſignification de *Coſa*, nom d'une ancienne Ville de la Campanie. Le Celtique auroit donné à ce Savant la véritable explication, *Co-ſa* déſignant en cette Langue, un lieu élevé de la mer, ou ſur la mer; ce qui eſt parfaitement relatif à la deſcription que fait Strabon de la ſituation de cette Ville, en diſant, qu'elle eſt bâtie au-deſſus d'une Colline très-haute du Golphe. Ἐν δ' ἐϛὶ, κόλπω ϛενὸς ὑψηρὸς, ἐϕ' ᾧ κτίσμα; paſſage que Mr. Mazzocchi lui-même rapporte.

(1) Feſtus dit, il eſt vrai, *Lacuna*, *Aquæ collectio*, *a Lacu derivatur*. Mais ſi l'on demande, & *Lacus* d'où vient-il? Feſtus n'en inſtruit point. On le verra dans la ſuite de cet Article.

de *Lacus* Latin, il ayent abandonné *Grelyn*, *Llynn*, *Llwch*, *Pwll*, *Sefydlyn*, *Merllyn*, encore en uſage parmi les Bretons d'Angleterre, pour déſigner un Lac (*a*)? Ils ont bien retenu *Pwll*, mais dans ſon acception propre, qui eſt celle de *Lacune*, de *Marais boüeux*: & ils joignent ce mot au premier lors qu'ils veulent l'appliquer à un véritable *Lac*. Ils diſent à Vannes *Poul-Laguenn* (*b*); comme partout ailleurs ils nomment ainſi les eſpèces de Lacs, que forment les Marais. *Poull* veut proprement dire une *Foſſe*, *un creux en terre*. La traduction de la Bible en Vaudois, ouvrage du Onziéme Siécle, rend néanmoins une Foſſe par *Lac*. Elle exprime, *Daniel fut mis dans la foſſe des Lions*, par *Daniel fo pauſa al* LAC *de li Leon* (*c*). Le *Lake* des Anglois n'eſt pas venu dans leur Isle de la mer Balthique: ils l'ont ou des Bretons, ou des Belges, ou des autres Gaulois. Mais d'où tenoient les Romains eux-mêmes leur *Lacus*? Les Etymologiſtes laiſſent là-deſſus dans une parfaite incertitude ſi c'eſt du Grec, ou du Latin même (*d*). Il n'y a point lieu de croire que ce ſoit du dernier, parce qu'à en juger par l'uſage, que Virgile, ſi attentif à n'emploier les termes que dans leur ſens propre (1), fait de celui de *Lacus*, il ne paroit pas qu'il déſignât originairement un Lac. Voyez le paſſage, où après avoir fait parler le Tibre, ce Poëte dit (*e*).

MEM. XV.

(*a*) Dav. v. *Lacus.*

(*b*) Roſtr. v. *Lac.*

(*c*) Leger. *Hiſt. des Egliſ. des Vallées. p.* 40.

(*d*) Voy. Vos. *Etym.* v. *Lacus.*

(*e*) Æn. *Lib.* 8. *v.* 66.

Dixit, deinde LACU *ſe condidit alto,*
Ima petens.

Et quelques vers plus bas, il fait dire par Enée au Tibre en l'invoquant:

Quo te cumque LACUS *miſerantem incommoda noſtra*
Fonte tenet, quocumque ſolo pulcherrimus exis; &c.

Or *Lacus* ne peut être pris là que pour un Reſervoir d'eaux encore cachées ſous terre, qui, quand elle pouſſent au dehors, forment des ſources. Servius expliquant préciſément ainſi ce *Lacus* (2), inſinue de plus, que ce terme a été formé de *Lacuna*, loin

(1) Verborum proprietas, tam Poetæ huic familiaris eſt, ut talis obſervatio in Virgilio eſſe jam deſinat. MACROB. *Saturnal. Lib.* 3, *cap.* 2.

(2) *Lacus* eſt quoddam latentis adhuc aquæ receptaculum; & dictus Lacus *quaſi Lacuna*, ex qua erumpens aqua efficit fontem, qui cum fluere cæpit alveum facit. SERVIUS, *in Æn. l.* 8.

MEM. XV. que celui-ci ait été fait du premier, comme nous avons vû que Feſtus le penſoit. Les Latins diſoient *Laguna*, auſſi bien que *Lacuna*. L'Italien a retenu *Lagune*, avec la même acception. On n'a jamais nommé en Latin au propre un Lac *Lacuna*, ni *Laguna*. Ce n'eſt donc pas de cette Langue que les Celtes emprunterent *Laguenn*, par lequel ils déſignoient proprement un Lac. Plus anciens que les Latins, ils fournirent plûtôt des mots à ceux-ci, qu'ils n'en reçûrent d'eux. Longtems avant que les Celtes de l'Eſpagne viſſent des Romains, ils uſoient du mot *Lac* dans le ſens de *Lacus* Latin. De Savans Romains le croioient du moins ainſi. Feſtus même le ſuppoſoit dans l'Etymologie qu'il donnoit du nom de *Lacobriga*. Il le diſoit compoſé de *Lacus* & de *Briga* Ville d'Eſpagne (1). Elle le portoit à coup ſûr bien des Siécles avant que Rome en fût maîtreſſe. Il étoit purement Gaulois; on l'a vû dans l'Article *Klettgau*. Les Celtes ne ſauroient donc devoir au Latin leur *Lac* & leur *Laguenn*. C'eſt aux Celtes à qui les Latins eurent l'obligation de *Lacuna* & de *Lacus*, dont ils enrichirent leur Langue. Et ce *Lac* des Celtes Gaulois ne ſignifioit, dans ſon origine, comme il a été dit ſur le nom de *Klettgau*, que *Liqueur*. Les Celtes du Nord & de la Germanie diſoient *Lago*, véritable original de *Laguenn*, & de *Laguna* & *Lacuna*. Ce *Lago* ne ſignifioit que *Eau*, & étoit le même mot que *Lug*, qui n'avoit pas d'autre ſignification (*a*). Auſſi notre Peuple & celui de tous les côtés du Lac Leman, ainſi que des autres Lacs du Pays de Vaud, nomme-t-il encore un Lac *Læ*, comme le Bas Breton nomme le Lait *Læ*, qui ne veut dire que *Liqueur*. On entend par là ce que ſignifioit le nom ancien du Peuple de Barcelone, que Pline nomme *Laletani*, & Ptolemée *Lætani*. Pays des Hommes de l'Eau, eſt l'explication de *Læ-tan-vi* Celtique. Il y a donc toute apparence que le Géographe Grec n'eſt pas fautif ſur ce nom, comme le penſoit Cellarius (*b*). Ce ſeroit plûtôt *Laletani*, adopté par ce Savant, qui doit être corrigé dans Pline. Le nom de *Lacetani*, autre Peuple Celtibere, placé ſur les bords de l'Arragon, eſt auſſi un exemple de *Lac*, emploié par les Celtes pour *Eau*. On en a un autre

(*a*) Voy. Wachter. v. *Lauge*.

(*a*) Geogr. Ant. *Lib.* 2. *Cap.* 1.

(1) *Lacobriga* nomen componitur à *Lacu* & *Briga* Hiſpaniæ oppido.

autre dans *Laciacum*, nom de l'ancienne Ville de la Norique (1) sur le Traun, qui y forme un Lac, appellé *Traunſee* ou *Gemunder-ſee*, parce que la Ville, qui a ſuccedé là à l'ancienne, s'appelle Gémund. Divers lieux des Gaules, qui n'ont pas d'autre nom que *Lac*, ou à la tête deſquels celui-là ſe trouve, ſont encore autant de preuves de l'uſage de ce nom-là dans les anciens tems. On a en Provence *Le Lac*, Village ſur le bord de l'Etang de Sigean, près de la Mer. *Le Lac*, Village proche de Pontarlier, eſt ſur un petit Lac que forme le Dou. *Lacanche* en Bourgogne n'eſt pas loin d'Arnay le Duc ſur un Ruiſſeau qui y ſort d'un Etang. *Lac-con-cac* en Celtique veut dire *Lieu fermé de la tête de l'Etang*. En voilà, ce me ſemble, aſſez pour juſtifier que les Helvétiens nommoient *Lac* l'étendue d'eau à laquelle on donne aujourd'hui ce nom, & qu'ils en uſoient avant qu'ils euſſent entendu des Romains appeller ces Reſervoirs *Lacus*. MEM. XV.

S'il n'eſt pas à préſumer que la Langue des Helvétiens manquât d'un terme général pour déſigner les Lacs, il n'eſt point plus naturel de ſoupçonner qu'ils n'euſſent pas penſé à donner à chaque Lac de l'Helvétie un nom qui le diſtinguât de tout autre. Le nom du Bourg ou du Village placé ſur le bord des moins conſiderables de ces Lacs, ſuffiſoit pour les diſtinguer. Auſſi voit-on que tous ceux, qui n'avoient qu'un tel Bourg ou Village, n'ont pas d'autre nom, que celui de cet endroit. Ceux qui n'en avoient point, furent déſignés ou par la couleur de leurs Eaux, comme le *Blawe-See*, à qui nous avons donné un Article ci-deſſus, ou par leur petiteſſe, comme le *Bichel-See*, dont nous avons de même expliqué la dénomination. Le nombre des Villes ou Bourgs, qu'avoit ſur ſes bords le Lac dont le nom fait ici nôtre ſujet, étoit trop grand, pour qu'on accordât à un lieu l'honneur de donner ce nom au Lac entier. Les Helvétiens choiſirent celui de *Leman*. Non qu'ils luſſent dans l'avenir la fable qui leur donneroit pour Roi un *Lemanus*, ſuppoſé Fils

(1) Qu'on ne croie pas que la Langue de la Norique fût le Dialecte de la Germanie ſeule. Des Savans Allemans ont eux-mêmes averti que le Celtique des Gaules devint la Langue dominante. *Vindelici, Norici, & Rhæti ſicanicæ gentes fuere* (dit LOESCHER, *Literator Celt. p.* 12. & il entend par *Sicani* les premiers habitans des ces régions) *intermixtis tamen, & tandem dominantibus Celtis.*

MEM. XV. de Paris, cauſe de la Guerre de Troye; ni qu'ils empruntaſſent des Grecs leur mot *Limne* ou *Limene*, que nos plus judicieux Ecrivains (1) ont cru avoir formé *Lemanus*; ni enfin qu'ils euſſent déviné aucune des autres dérivaiſons imaginées dans les Siécles d'ignorance du Moyen-âge : mais pour faire connoître qu'un fleuve rapide forme ce Lac, & ſe trouve à la pointe. C'eſt en effet ces idées que donne *Lim-aün* & *Lem-aün* Celtique. Je ne ſuis point l'Auteur de la premiere de ces explications. Baxter l'a donnée au nom d'une Riviere de la Comté de Kent en Angleterre, appellée en Latin par le Géographe de Ravenne *Lemana*: C'eſt en Anglois *Limewater* (2). Le Port près duquel elle ſe jette dans la Mer, eſt appellé non ſeulement par le même Géographe, mais auſſi par l'Itimeraire & la Notice de l'Empire, *Lemanis*. Il eſt évident que c'eſt le même nom que *Leman* de notre Lac. L'Etymologie de Baxter n'eſt aſſurément pas moins bien appuiée de la rapidité connue du Rhône, qui eſt devenue une Epithète de ce fleuve déja parmi les anciens, que la *Lime* peut mériter cette Epithête. Divers noms de lieux anciens des Gaules juſtifient, que *Lim*, qui en eſt le premier mot, y déſigne la rapidité de la Riviere ſur laquelle ils ſont, (La *Limone*, Riviere de l'Auvergne n'a été nommée *Limona*, qu'à cauſe de ſa rapidité), & que ces noms, où ce mot entre, étoient du goût des Gaulois. Il ſuffit de rappeller les noms de *Limans* en Provence; de *Limandan* dans le Forez; de *Limantan* dans le Nivernois; de la *Limagne* d'Auvergne entre l'Allier & la Dore; de *Limeuil*, de *Limoux*; & de *Limoges*. Les Rivieres de ces Lieux ſont toutes rapides. J'oſe, nonobſtant la plauſibilité de cette explication, en préſenter une autre. C'eſt la ſeconde indiquée ci-deſſus, par laquelle *Leman* dit, *Pointe de la Riviere*. On ne diſconviendra pas que *Lem-aün* ne ſignifie litéralement cela, quand on ſaura que le même mot *Lim* & *Lem*, que Baxter rend par *Rude*, *rapide*, s'agiſſant d'une Riviere,

(1) Voy. Scheuchzer. *Hydrogr. Helv.* p. 40. Toutes les Etymologies de *Leman* publiées juſques ici s'y trouvent raſſemblées.

(2) *Lemana* apud Ravennatem eſt ad Portum *Lemanim* in Cantiacis. Qui quidem fluviolus plenius *Lem aün* ſive *Lem avon* ſcriberetur, quod Britannorum Lingua *Acris* eſt *amnis*, ſiquidem Belgis *Lem* dicitur, quod nobis eſt *Lhym*. BAXT. v. *Lemana*.

Riviere, ſignifie auſſi *Pointu*, *Aigu* (1). Outre ces deux dernieres acceptions que le Bas-Breton donne à *Lemm*, qui, de même que *Llym* des Gallois, eſt ſubſtantif & Adjectif, ſignifiant *Pointe*, *Pointu* & *Poignant* (*a*); ils y attachent auſſi l'idée de *Tranchant* (*b*). Tous les lieux dont le nom commence par *Lim* ou *Lem*, ſont ou à la pointe d'une Riviere, à ſon Embouchure, à l'endroit où elle en reçoit une autre, ou ſur le *tranchant*, ſur le courant d'une riviere. *Limeuil* en Perigord, eſt au confluent de la Vezere dans la Dordogne. L'Aude partage *Limoux*, Ville du Haut Languedoc, & reçoit près de là une petite Riviere. *Limburg* eſt au confluent d'une petite riviere & de la Vetze, qui entoure ce lieu de trois côtés. Ce nom ſeul aſſure que Valois ſe trompoit de croire que l'endroit n'eſt pas ancien (*c*). On écrivoit dans le moyen-Age *Lemburg*, & *Limburg*, comme *Limovices* & *Lemovices* (2); On diſoit auſſi *Lemania* & *Limania*. Le dernier s'eſt conſervé dans *Limagne*. On a gardé pour notre Lac l'*e* dans ſon nom. C'eſt auſſi la plus ancienne maniere de l'écrire, puiſque Céſar le nomme *Lemanus*.

MEM. XV.

(*a*) Roſtren.
(*b*) Id.

(*c*) Notit. Gall. *pag.* 167.

Il eſt vrai que Strabon & Ptolemée l'écrivent *Limene*. Mais eſt-ce *Lemanus* de Céſar que ces Géographes ont voulu rendre par ce mot? Nos Savans ont été juſqu'ici dans cette idée. Les raiſons qui s'y oppoſent me paroiſſent devoir la faire abandonner.

1. Les Grecs ſe ſervoient de Λίμνη, *Limne*, pour déſigner un Marais, un Lac, un Etang, & la Mer même. Un de leurs Auteurs en a conclu que c'étoit un terme général (3). Iſidore de Seville le

(1) Llym, *Acutus*, *acer*, *ſeverus*, *rigidus*. DAV. L'Isle de *Lemnos*, reçut apparemment ce nom des Pelasges, qui l'habiterent avant les Grecs, dit EUSTATHE *in Dionyſ. Perieg. p. m.* 171. Ce même Commentateur remarque *p.* 283, que Dénis après Homere, donne à cette Isle l'Epithête *d'aſperum ſolum.*

(2) *Lem-o-gui*, dont on a fait *Limoges*, vouloit donc dire *Eau rapide*, *Pointe de l'Eau* & *Tranchant de l'Eau*. C'étoit celui des noms de cette Ville qu'avoit pris le Peuple dont elle étoit la Capitale. Les *Lemovices* de Bretagne devoient auſſi ce nom à leur poſition dans la Pointe de terre du Diocèſe de St. Paul de Leon. *Ratiaſtum*, autre nom de la Ville de Limoges, lui fut donné par les Gaulois, parce qu'on y paſſoit alors, comme aujourd'hui, la Vienne. Ce nom, corrompu par Ptolemée, le ſeul des anciens qui en ait fait mention, étoit *Rat-ti-ac*, on le voit par la ſignature de l'Evêque au premier Concile d'Orleans. Il ſigne *Epiſcopus Civitas Ratiaticæ*. Or ce nom Celtique veut dire *Habitation du paſſage de l'Eau.*

(4) Ὡς τὸ γενικὸν ὄνομα ἔχει. Suidas.

MEM. XV.

le fait répondre au Latin *Lacus* (1). Phavorinus l'applique à toute étendue d'eau qui ne coule pas, & en tire l'Etymologie de ce qu'elle demeure ainſi dans la même place (2). Ce n'étoit pas parmi les Grecs ſeuls que *Limne* s'emploioit dans cette acception générale. Ce n'eſt pas même parmi les ſeuls Celtes Gaulois, chez qui il s'eſt conſervé; car les Flamans nomment un Marais *Leem* (3). Les Celtes de l'Aſie, qui ont beaucoup fourni de mots à la Langue Grecque, uſoient déja de ce terme. Il eſt encore actuellement emploié dans les Régions d'où ſortirent les Celto-Scythes, qui s'établirent dans la Grece, & y porterent le nom de Pelaſges, comme M. Pelloutier l'a ſavamment établi (*a*). Je ſuis appellé à traduire un aſſés long paſſage du docte Voyageur de qui j'ai appris ce que je viens d'avancer. Mais je m'en fais d'autant moins de peine que le témoignage de cet Auteur ſervira en même tems à juſtifier l'uſage que j'ai déja fait quelquefois, & que je pourrai faire encore dans la ſuite, des Langues de l'extremité Septentrionale de l'Europe & de celles de l'Aſie voiſine, pour établir la ſignification des mots Celtiques, ou prouver qu'ils le ſont.

(*a*) Hiſt. des Celt. *Liv. 1. ch. 9.*

(*b*) Aſia Europ. *p.* 410.

„ On ne ſauroit croire (dit M. de Strahlenberg (*b*), le Voya-
„ geur dont je veux parler) combien de noms & de mots anciens,
„ qu'on rencontre dans les Ecrivains des Siécles reculés, & dans
„ les anciennes Langues de l'Europe, ſont encore en uſage en Si-
„ bérie, & dans les autres pays des Tatars. Je ne vais point trop
„ loin quand j'aſſure, que ſi un Savant d'une grande lecture, &
„ bien verſé dans les Langues anciennes & modernes, vouloit ſe
„ rendre dans ces régions, & s'y attacher à ces ſortes de recher-
„ ches, une infinité d'ouvertures & de lumieres ſur quantité de
„ choſes, dont les noms & leur ſignification conviennent avec les
„ dénominations obſcures des Langues de l'Europe, ſe préſente-
„ roient à lui par les Langues des uns ou des autres de ces Peu-
„ ples. Par exemple: les Oſtiakes, qui ſont ſur l'Obi, emploient
„ encore

(1) *Lacus* eſt receptaculum in quo aqua retinetur, nec miſcetur fluctibus, ut lacus Aſphaltiti, lacus Benacus, & Larius, & cæteri, quos Græci Λιμένας, id eſt, Stagna vocant. *Origin. Lib. 13. C. 19.*

(2) Λίμνη, τὰ συνεχῶτα ὕδατα, παρὰ τὸ λίαν καὶ δίολον μένειν.

(3) λίμνη Palus: *Leem.* Alaman. *Leimen*, Limus. REIZ. *Belg. Græciſſ. p.* 43.

„ encore le mot Latin *Limoſus*, pour déſigner un Marais qui a MEM.
„ beaucoup d'eau. Ils nomment preſque ordinairement *Limen*, un XV.
„ Grand Marais ou Lac d'où il ſort une Riviere. C'eſt le nom que
„ donne Isbrand Ides, dans ſon voyage ſur l'Obi, à un pareil Lac
„ peu éloigné de ce fleuve & de la Ville de Surguth. Les Oſtiakes
„ me l'ont auſſi dépeint à cauſe de ſa grandeur. Herodote ſe ſert
„ du même mot en parlant de la ſource du Tanaïs (1), qui ſort
„ auſſi d'un grand Marais.

Puis qu'il eſt ainſi prouvé que *Limne* étoit un terme général des Celtes (2) & des Grecs, ni Strabon, ni Ptolemée ne vouloient donner le nom propre de nôtre Lac, quand ils l'ont déſigné par ce mot là. On peut d'autant moins le préſumer du premier de ces Géographes, que *Limne* n'eſt pas le ſeul nom ſous lequel il l'ait déſigné, préciſément quand il s'agiſſoit de le diſtinguer de tout autre Lac. Il l'appelle *Pelamena Limne*, ſuivant les imprimés; mais Caſaubon a averti qu'on liſoit dans des Manuſcrits anciens πε λαμένα. Il eſt viſible que Strabon avoit écrit (a) καὶ ἡ λαμένα λίμνη; que le premier de ces noms, *Lamena*, eſt le nom propre & Celtique, & que l'un n'eſt point une répétition de l'autre. Si l'on veut que λίμνη ſoit le nom propre qui ait produit l'autre, pourquoi n'appelle-t-on pas de même les Lacs Majeur, de Garde & de Côme? Strabon les comprend (3) tous trois ſous le nom pluriel de *Limne*? Et quand il donne encore au premier le nom de *Verbanos*, au ſecond celui de *Benacos*, & au troiſiéme celui de *Larios*, pourquoi ne croit-on pas que ces noms ſont des mots intrus dans ſon texte? Il y auroit tout autant de raiſon de les rejetter, qu'il y en peut avoir contre *Lamena*, dans l'endroit où il ſe trouve. Il doit déſormais y être en ſûreté, & y être reconnu pour *Lemanos*

(a) *Lib.* 4. *cap.* 204.

(1) M. de Strahlenberg pouvoit dire que *Limne* eſt le terme dont Herodote ſe ſert, non ſeulement en parlant du grand Marais ou Lac d'où ſort le Tanaïs, mais auſſi de ceux qui ſont les ſources des autres grandes Rivieres de la Scythie: du Tyras, de l'Hypanis, du Panticapes, de l'Hypacaris. Voy. le *Liv.* 4. *Ch.* 106. Edit. Steph.

(2) Ajoûtons, que ceux-ci le donnoient à des Rivieres. La *Val di Lemna*, près de Pignerol, doit ce nom à la *Lemna*, Riviere qui y coule.

(3) Λίμνας εἶναι φησὶν ἐν τοῖς ὄρεσι πλείους μὲν, τρεῖς δὲ μεγάλας, ὧν μὲν βήνακον. &c. *Lib.* 4. *cap.* 209.

MEM. XV. un peu altéré. On ne ſauroit lui refuſer cette juſtice, voyant qu'un Hiſtorien Grec même l'a faite, en nommant ce Lac *Lembanos* (*a*). Ayant ainſi prouvé que *Leman* n'a point été formé de *Limne* Grec, mais qu'il eſt Celtique, je crois avoir rendu très-vraiſemblables l'origine & mon explication de ce nom, pour ceux à qui le Lac dont il s'agit étant connu, ſavent qu'il eſt à la pointe du Rhône qui s'y jette, & du Rhône qui en ſort.

(*a*) Dio. *Lib.* 39.

LACHEN.

Ce Bourg de la rive gauche du Lac de Zurich, eſt le principal lieu du Diſtrict d'environ trois lieuës, qu'on nomme en Allemand *Die Landſchafft March*, & en Latin *Provincia ad fines*, parce qu'on croit qu'il bornoit anciennement la Rhétie & la ſéparoit de l'Helvétie (*b*). Mais depuis qu'il a été démontré, comme il l'a été dans mon *Mem. V.* que la Province de la Rhétie n'a jamais rien pris ſur l'Helvétie, & a toujours eu de ce côté pour borne le Rhin, il faudra chercher quelque autre raiſon de la dénomination du petit Pays à la tête duquel eſt le Bourg de *Lachen*. Cette queſtion n'eſt pas de mon ſujet. Donner des preuves que ce Bourg a été bâti ou nommé par des Celtes Gaulois, eſt toute la tâche que je me ſuis impoſée ici.

(*b*) Voy. *Scheuchz. Itin. Alp. p.* 171.

Le nom d'*Altendorff*, que porte un Village, qui n'eſt qu'à cent pas de *Lachen*, fournit une préſomption que l'endroit étoit habité dans les tems reculés, ce nom ſignifiant en Allemand *Ancien Village*. Cette préſomtion eſt fortifiée par la tradition qui y place un Temple des Payens (1). Leurs Temples étoient, comme on ſait, pour l'ordinaire, hors de l'enceinte des Villes ou Bourgs. Si quelque indice donne lieu de préſumer que *Lachen* ſoit auſſi ancien, on peut croire que ce Temple ſervoit à ſes habitans. Or ce nom ſeul préſente un tel indice. Car ſuppoſé même qu'il ait été formé ſur le Latin *Ad Lacum*, ainſi qu'on l'a dit (*c*) juſqu'ici; il en reſulteroit au moins que le lieu auroit été bâti ou nommé par les

(*c*) *Scheuchz. l. c.*

(1) *Etat & Dél. de la Suiſſ. Tom.* 2. *p.* 437. M. Scheuchzer l'appelle ſimplement (dans ſes *Itin. Alp. p.* 171.) *Templum antiquis temporibus extructum*; & (dans ſes *Natur. Geſch. der Schw. Tom.* 2. *p.* 55.) *Eine uralte Kirche.*

les Romains. Il pourroit donc déja, ſans autre titre, entrer de droit dans une Carte de l'Helvétie ſujette de Rome. MEM. XV.

Mais cette Etymologie n'eſt pas plus vraiſſemblable que certaine. Elle manque de vraiſſemblance, en ce qu'il n'eſt pas préſumable qu'un lieu, où la figure du Lac forme un Port naturel, où aborderent toujours ceux qui vouloient aller par eau de Zurich dans les Cantons des Montagnes, fût ſans habitans quand les Romains en devinrent les maîtres. S'il étoit habité, il avoit un nom en Langue du Pays. Ce nom n'aura point été abandonné par les habitans, dont la Langue Latine ne devint pas la ſeule Langue. Ils le conſerverent au contraire, ſans doute, plus ſoigneuſement qu'un nom nouveau d'une Langue qui leur étoit moins familiere. Il eſt donc beaucoup plus probable que *ad Lacus*, eſt de la façon des Auteurs qui ont voulu Latiniſer *Lachen*. Les lettres de ce nom & la ſituation du Bourg rendoient cette traduction d'autant plus plauſible, qu'en Allemand *Lache* veut dire entr'autres *un amas d'eau*, petit ou grand, *un grand Etang navigeable* (*a*). Mais *Lachen* entendu comme Celtique, déſigne encore mieux le Lieu. On peut l'enviſager comme un ſeul mot, ou comme compoſé de deux, de *La* & de *Chen*. En ce dernier cas, *La* voulant dire *main* (*b*), & *chent* (*c*), dont le *t* ſe retranchoit ſouvent dans les mots compoſés, ſignifiant *Coin*, *Cercle*, *Courbure*; le nom entier devroit être expliqué par *Main de la Courbure*, ce qui déſigneroit un endroit placé preſque au bout du Lac, & où ſes bords ont une courbure, ſont en arc de cercle. Toutes ces circonſtances ſe trouvent effectivement réunies dans la ſituation du Bourg dont il s'agit. Cette maniere d'en expliquer le nom auroit pour elle le ſuffrage de Baxter, qui n'a pas expliqué autrement le nom ancien du Bourg appellé aujourd'hui *Caſtelford*, en Breton *Laugent-üion* (*d*), & en Latin *Lagentium*.

(*a*) Wacht. v. *Lache*.

(*b*) Roſtren v. *Mam.*

(*c*) On diſoit *Cent*, *Gent* & *Chent*.

(*d*) *Ad manum flexuræ undarum.* Baxt. v. *Lagentiũ*.

Mais croiant devoir préférer une explication moins recherchée, je dirai tout ſimplement, que *Lachen* s'eſt formé de *Laguenn*, Celtique Gaulois, comme les Anglois en ont fait leur *Lake*, & les Germains *Lache*. Il a été juſtifié, dans l'Article précédent, que *Laguenn* & *Lac* étoient en uſage chez les Gaulois, pour déſigner *un Lac*. Nous y avons rapporté des exemples, qu'ils ne donnoient quelquefois pas

MEM. XV.

d'autre nom à des lieux placés sur des Lacs, des Etangs, ou des Marais. J'y ajoûte le nom de *Lacq*, endroit du Bearn, près de Pau; & celui de *Lacqui* en Gascogne, pas loin de Lannes. *Laquenexy* du Pays Messin est un exemple que les Gaulois formoient aussi des noms de *Lachen*; ils prononcoient le *ch*, comme on prononce le *q*: les Bas-Bretons écrivent *c'h*. Le mot *exy*, ajoûté à *Laquen* dans ce dernier nom, y signifie *Eau*.

LANDERON.

On prétend que la Ville du Landeron a été bâtie des ruines d'une grande Ville, nommée en Latin *Neronica*, & en François *Neurieu*. Elle tenoit, dit-on (*a*), depuis le Mont Jura jusqu'à la Thiele, & depuis Landeron jusqu'à Cressy. Plantin avoit des Mémoires plus détaillés. „ *Landeron*, dit-il (*b*), fut bâtie du tems de l'Em„ pereur Néron. Ses Lieutenans & Gouverneurs en Suisse l'appelle„ rent à l'honneur de leur maître *Neronica*; & en Langue Vandal„ le & vulgaire du Pays, fut nommée *Néron*, & aujourd'hui *Ne„ reu*. Elle tenoit depuis le Landeron jusqu'à Cressier en longueur, „ & dès le pied du Mont Jura jusqu'à la Riviere de la Thiele. Les „ Allemans, environ l'an 380, entrés pour la troisieme fois au Pays „ des Suisses & des Gaules, ruinerent cette Ville, de même que „ plusieurs autres, pour ôter tous moyens aux Romains de se reta„ blir dans ces pays.

(*a*) Etat & Dél. de la Suiss. *Tom.* 3. *pag.* 24.

(*b*) Abregé de l'Hist. de Suiss. *p.* 724.

Si c'est là de l'histoire, la Ville du Landeron n'a pas été commencée à bâtir plûtôt que le Cinquiéme Siécle. Mais ce récit est pure fable, & fable née, dans l'imagination d'un Etymologiste, de la ressemblance du mot *Neiru*, ou *Nereu*, avec le nom de *Néron*. Encore est-ce seulement dans le milieu du Siécle passé que cette chimère a vû le jour. J'ai lieu de le croire, aucun des Historiens de la Suisse, qui ont écrit avant cette époque, n'en ayant fait mention. Il n'est point probable que Guilliman, si fort à portée d'apprendre une pareille Tradition, l'eût ignorée, si elle eût été répandue de son tems seulement au Landeron. Il n'a pas daigné, dira-t-on, rapporter, moins encore refuter ce réve: c'est la raison de son silence. Mais cette raison vaudra-t-elle de même par rapport à Haffner? La scrupuleuse

puleuſe diligence avec laquelle celui-ci a recueilli & placé dans ſa Chronique, toutes les fables concernant les origines des Villes de la Suiſſe, ne permet pas de le ſoupçonner d'avoir caché au public celle-là, ſi elle s'étoit trouvée dans ſes Mémoires, ou préſentée à lui par quelque autre moyen. Il n'en avoit ſûrement point ouï parler. *L'Abrégé de l'Hiſtoire de Suiſſe*, dans lequel Plantin mit au jour cette découverte, ne parut que vers la fin de l'année *1665*. La Chronique de Haffner ſortit de deſſous la Preſſe au commencement de l'an *1666*. Suppoſé que l'Auteur eût déja vû l'ouvrage de Plantin, il n'étoit plus à tems d'enrichir le ſien de cette nouveauté. Elle étoit apparemment inconnue à Plantin lui-même dans le tems qu'il publia ſon *Helvetia Antiqua & Nova*, où les fables & les Etymologies du goût de celle de *Neronica*, ne ſont pas épargnées, ſans que celle-ci y paroiſſe, non plus que la Ville pour laquelle elle a été imaginée. C'eſt dommage, au reſte, que cette découverte ſoit ſi peu digne d'attention, elle orneroit l'Helvétie de trois grandes Villes de la fondation d'un Empereur Romain. Car ſi le nom de *Nereu* ſuffit pour déférer à Néron l'honneur de la conſtruction de l'une, pourquoi le nom de *Neiru*, que portent deux Villages du Pays de Vaud, ne ſuffiroit-il pas auſſi pour en faire des Villes du nom de cet Empereur ? Ces noms ne différent pas au point de faire diſparoitre leur origine commune, ainſi que nous le verrons. Nous aurions bien à nous plaindre des Hiſtoriens ſi le conte de Plantin pouvoit être vrai. Suetone, Tacite, Dion, qui ſont entrés dans de grands détails ſur les actions de ce Prince, auroient ſoigneuſement tranſmis à la poſterité qu'il acheva le Port d'Oſtie ; ils n'auroient pas laiſſé ignorer de ſes ſimples projets de ce genre, tel que celui de pouſſer les murailles de Rome juſqu'à Oſtie (*a*) ; ils auroient rapporté qu'il inſtitua des combats auxquels il voulut qu'on donnât le nom de *Neronica* (*b*) ; & ils n'auroient pas dit un mot de la fondation d'une grande Ville, qui portoit auſſi ſon nom & ſubſiſtoit encore de leur tems ? Neron lui-même qui fit frapper tant de médailles pour conſerver la mémoire de ſes ouvrages au Port d'Oſtie, n'en auroit-il point fait graver pour la fondation d'une Ville de ſon nom ? Et cette Ville auroit-elle manqué de lui en

MEM. XV.

(*a*) Sueton. *in Neron. Cap.* 16.

(*b*) Id. *ibid. C.* 12.

MEM. XV.

témoigner, une fois ou une autre, ſa reconnoiſſance par des monumens de cette eſpèce, hommages ordinaires des Colonies & des Villes Municipales envers les Empereurs à qui elles étoient redevables de quelques graces. Il n'en a paſſé juſques à nous aucun veſtige.

Mais quand l'hiſtoire feroit mention d'une Ville de l'Helvétie, dont le nom ſeroit *Nereu* ou *Nerieu*, on ne pourroit point l'entendre de la Ville de Plantin. Des Chartes du Neuviéme, du Dixiéme & du Douziéme Siécle, qu'on a dans Hergot, nomment la Ville ou le lieu dont il veut parler, *Nogerolis*, *Nugerols*, & *Nugerlo*; ce n'eſt ni *Neronica*, ni *Neronia*. Le Lac de Bienne y eſt appellé *Lacus Nugerolis*. Ce nom fait diſparoître la legére reſſemblance qu'il y a entre *Nerieu* & *Neronia*. Et *Nugerolis* eſt purement Celtique. *Nu*, *Neu*, que les Gaulois prononçoient *Nou* & *No*, vouloit dire *Neuf*, *Nouveau* (*a*). Le mot ſuivant, *Ger*, ſignifioit *proche*. Il pourroit auſſi être *Caer*, *Cer*, Ville, Bourg, Village: on ſait combien aiſément le *c* s'eſt changé en *g*. Après, derriere, s'exprimoient par *Ol* (*b*). Il peut auſſi être là pour *Olen*, Coude (*c*). *Il*, qui termine le nom, a déja paru ſouvent ici pour *Iſc* des Celtes, dont il tient la place. Ainſi *Nu-ger-ol-is* déſignant un lieu *Nouveau derriere le coude de l'eau*; & *Nu-caer-ol-is* ſignifiant *Ville Neuve derriere l'eau*. l'une & l'autre de ces dénominations répondoit aſſés bien à la ſituation du Landeron & de Creſſy. La Ville qui les portoit avoit donc été bâtie & nommée par des Celtes, & non par des Romais.

(a) Roſtr v. *Neuf* & *Nouveau*. L'Irlandois dit *Naud*.

(b) Dav. & Baxter. v. *Oliclav*.

(c) Baxt. v. *Olenacus*.

Mais, dira-t-on, ſi *Landeron* & *Creſſier* ou *Creſſy*, ſont des noms Celtiques, comme vous l'avez déja fait voir du dernier, dans l'Article de *Criſſier*; l'un ou l'autre de ces lieux auroit eu deux noms Celtiques; ce qui n'eſt pas à préſumer tant qu'on n'en aura point de meilleur indice.

Rien de plus commun que de rencontrer des lieux qui portoient deux noms Celtiques. Il en a été donné ici pluſieurs exemples. C'étoit ſouvent du nom du Canton qu'occuppoit le Peuple, que ſon principal lieu étoit nommé; & il avoit auſſi un nom relatif à ſa ſituation particuliere. La Ville dont il s'agit ſeroit dans le cas, ſi elle portoit les noms de *Landeron* & de *Nugerolis*. Le premier déſignoit la Contrée: le dernier marquoit la place du Bourg, & qu'il avoit été

été nouvellement bâti. En effet, *Lander-on* vouloit dire en Celtique. *Pays de la terre de l'eau*, ou ſimplement *Pays ſur l'eau* : car *Er* ſignifioit *ſur*, *près* (*a*) & *terre* (*b*). On ne conteſtera pas à ce mot, non plus qu'à *On*, Eau, d'être de la Langue des Gaulois. On le diſputera peut-être à *Land*, parce que celui-ci eſt aujourd'hui Allemand. Mais le Dictionnaire de la France fournit quatre-vingt & huit noms de lieux en diverſes Provinces, à la tête deſquels eſt le mot *Land*. Entre ces lieux, vingt & deux n'ont pas d'autre nom que *la Lande* ; & *Landes*, ſans l'Article, eſt tout le nom de huit ou dix. On juge bien que ce n'eſt pas en Bretagne qu'il y a le moins de ces noms. Ceux de *Landevenec*, de *Landiviſiau* & de *Landerneau*, ſont connus. Le dernier ne ſignifie pas autre choſe que *Landeron*. Le P. de Roſtrenen dit (*c*), qu'on l'écrivoit autrefois *Landtternock*. Les Gaulois nommoient l'eau & une Riviere *Og* & *Ock*, tout comme *On* & *Iſc*. Landerneau eſt ſur la Riviere d'Elora à quatre lieuës de Breſt. Peut-être eſt-ce de *Landt-ter-on* que s'eſt fait *Landeron*. La ſignification n'en a ſouffert aucun changement. Si Valois avoit expliqué le nom de *Landrecy*, place du Hainaut, par le Celtique *Land-tre-ſiü*, qui veut dire *Habitation du Pays de la Riviere*, (on ſait qu'elle eſt près des ſources de la Sambre) ce Savant ne lui auroit pas fait le tort de lui ôter bien des Siécles de ſa durée, & ſe ſeroit épargné la peine de chercher un *Landeric* (*d*), Maire du Palais des Rois de France, pour lui faire l'honneur de la conſtruction, ou du nom de cette Ville. Si l'on faiſoit une liſte des Seigneurs que l'ignorance du Celtique a créés, pour leur faire bâtir des lieux, ou prêter leurs noms à des endroits qui en ont d'approchans, le nombre de ces perſonnages imaginaires, fourrés dans l'hiſtoire, ne ſurprendroit pas peu. Mais revenons à *Nugerolis*. Si c'étoit *Landeron* même, ce dernier nom, qui déſignoit proprement la contrée, eſt reſté au Bourg, bâti des ruines de l'ancien. Sa ſituation, entre deux Lacs & deux Rivieres, ne pouvoit guères être mieux déſignée. Il me paroit cependant plus probable que la *Neuville*, étoit l'endroit appellé *Nugerolis*, puiſque le nom François rend préciſément *Neu-caer*, & que *Ol-iſc* n'en déſignoit pas mal la ſituation derriere le Lac, à la courbure du Lac. Ainſi la Neuville auroit été conſtruite

MEM. XV.

(*a*) Baxter. v. *Ibernia.*

(*b*) Roſtren. v. *Terre.*

(*c*) v. *Landerneau.*

(*d*) Voy. Vales. *Not. Gall. pag.* 260.

MEM. XV. construite par des Gaulois, comme celle qui étoit auparavant sur la hauteur, nommée par cet endroit *Bonville*, dont on a fait *Bonneville*, ainsi qu'il a été dit ci-dessus dans l'Article de ce nom.

LASARRA, Voy. SARRA.

LAVEY, & LAVIGNY.

J'ai indiqué la signification du premier de ces noms dans mon premier Tome (*a*). Mais on n'y a pas vû de preuve de cette explication. Il doit s'en trouver ici. *Lav-ey* signifie litéralement en Celtique, *Main de l'eau.* On a eu occasion de dire ci-dessus que les Celtes nommoient la Main *Law* (*b*), & que *Ey* étoit *Eau*, & *Isle.* Le nombre de noms de Lieux des régions tenues anciennement par des Celtes, désignés par cette circonstance qu'ils étoient à *la Main de l'Eau*, c'est-à-dire, près d'une eau, Lac ou Riviere, est trop grand pour qu'on puisse douter que ces noms viennent d'eux. Le *Lavedan*, Vallée des Pyrenées, d'une douzaine de Lieues de longueur, fut nommée par eux *Lav-e-dan*, parce que la Riviere, appellée le Gave du Lavedan, la traverse d'un bout à l'autre. Ce nom signifie *Colline à la main de l'eau* (1). Les Gaulois nommerent *Lau-rag-iū*, le petit Pays, qui a conservé le nom de *Lauraguez*, par la raison qu'il est sur le Tarn. *Arri*, qui en étoit le principal lieu, nommé aujourd'hui *Castelnaudarri*, faisoit connoître par son nom *Ar-riu*, qu'il étoit *sur la Riviere.* Le nom de *Laveron*, que porte un Village du Dauphiné près de Romans, est le Celtique *Lav-er-on*, la main de l'eau. *Lavardin*, pas loin de Vendosme, est *Lav-ar-din* des Gaulois, qui signifioit *Ville* ou *Colline à la main*, savoir, de la Riviere du Loir, qui y passe.

(*a*) *p.* 208.

(*b*) Dav. Boxter. v. *Lagentiū*, & *Lavobriga.*

Mais *Lavey* n'est pas le seul nom de l'Helvétie formé sur ce modele. Elle a LAVIGNY, Village près de la Ville d'Aubonne, & dont la riviere de ce nom borde le territoire. Il pouvoit donc bien être nommé, *à la main de l'eau.* C'est tout ce que signifie *Lav-in-iū*, en

(1) C'est aussi ce que vouloit dire *Lav-is-dun*, dont s'est fait en Latin *Lausdunum*, & en François *Losdun* & *Loudun.* Preuve que le nom de cette Ville sur la Loire étoit bien *Lav-is-dun*, ou *Lav-iū-dun*, c'est que Masson atteste, *de Flum. Gall. p.* 95. qu'il l'a trouvé écrit dans quelques Historiens *Loviodunum.*

en Langue des Celtes. La conformité de la ſituation par rapport aux Rivieres près deſquelles ils ſont, fit ainſi nommer *Lavigney*, en Franche-Comté pas loin de Gray ; *Lavigni* dans la même Province proche de Laon le Saunier, & *Lavignac* du Limoſin, à peu de diſtance de Brive. *Lavvis* eſt l'un des deux noms Celtiques de la Ville de Lugano appartenant aux Douze anciens Cantons Suiſſes. Son Lac eſt nommé auſſi en Allemand *Lawerzer* & *Lawiſſer-ſee.* MEM. XV.

Je ne puis m'empêcher de donner un exemple de ce nom en Italie ; il en prouvera bien l'ancienneté. Conſultez les Hiſtoriens de Rome ſur l'origine du nom de *Lavinium* ; ils vous préſentent des traditions, qui ſe détruiſent réciproquement. Dénis d'Halicarnaſſe, (*a*) qui ſe propoſoit de faire honneur à ſes Grecs de tout ce qu'il y avoit de mémorable en Italie, adopte la tradition qui attribuoit à Enée la fondation de *Lavinium*, & d'avoir nommé cette Ville du nom de *Lavinia*, fille du Roi Latinus. Servius, ou quelqu'un des Auteurs des Notes ſur Virgile, qu'on a ſous le nom de ce Grammairien, établit en plus d'un endroit, que *Lavinium* avoit d'abord été appellé *Lavina*, du nom de *Lavinus*, frere de *Latinus*, & qui avoit régné avant lui. Ce Commentateur dit même que Latinus avoit achevé de bâtir, ou aggrandi cette Ville commencée par Lavinius (1). Il rapporte encore l'opinion de quelques Auteurs, qui croioient que Venulus avoit régné à Lavinium (2), avant l'arrivée d'Enée. Domitius donnoit une autre raiſon du nom de cette Ville. Il diſoit (3) qu'Enée la nomma *Lavinium*, parce qu'il s'étoit baigné dans un Etang proche de là ; comme ſi Enée eût déja parlé Latin en débarquant en Italie. Concluons de là que les Romains ne ſavoient eux-mêmes ni l'origine, ni la ſignification du nom de *Lavinium*. Ils n'en ſavoient pas d'avantage ſur *Laurentum*, autre nom de la même Ville, ſelon Servius, ou plûtôt d'une autre Ville de la même contrée, ſuivant Alberti (*b*) & Cellarius (*c*). Rien

(*a*) *Lib.* I. *Cap.* 28.

(*b*) Deſcriz. d'Ital. *p. m.* 130.

(*c*) Geogr. Ant. *p.* 744.

(1) Hæc Civitas tria habuit nomina : Nam primum *Lavinum* dicta eſt a Lavino, Latini fratre : poſtea *Laurentum* a Lauro inventa a Latino ; dum adepto imperio poſt mortem fratris civitatem augeret : poſt Lavinium a Lavinia, uxore Æneæ. SERVIUS in *Æneid. Lib.* I, *v.* 2.

(2) Id. *Æneid. Lib.* 8. *v.* 9.

(3) Urbem in eo loco condidiſſe (*Æneam*) eamque quod in Stagno laverit, *Lavinium* cognominaſſe. AURELIUS VICTOR *Schotti. p. m.* 19.

MEM. XV.

ne ſent plus la fable, que ce Laurier trouvé dans la terre en creuſant les fondemens de cette Ville, & qui fut cauſe qu'Enée la nomma *Laurentum :* Etymologie ſur laquelle les anciens ſont unanimes, quoi qu'elle ait le même défaut que la précédente, de faire parler Latin Enée, avant qu'il eût eu le tems d'apprendre cette Langue. Le Celtique avoit fourni l'un & l'autre nom avant la priſe de Troye par les Grecs. *Lav-in-iü*, ne déſignoit que la ſituation du lieu *à la Main de l'eau*, c'eſt-à-dire, de la Mer. Dénis d'Halicarnaſſe, (1) dit que cette Ville en étoit peu éloignée & ſur une Colline, & *Lavren-dun*, ou *Laurentun*, ſignifioit *Ville* ou *Colline à la main du courant.* Les Romains mêmes ignoroient d'où leur venoit le mot *Laurus*, ſur lequel ils croioient que *Laurentum* avoit été formé. Rien de moins plauſible que toutes les differentes Etymologies Grecques ou Latines qu'en donne Voſſius (*a*). Les Gallois en ont conſervé le pere dans *Lawryf*, *Lorwydden* & *Lawrwydd*, noms qu'ils donnent au Laurier (2). Les Bretons diſent *Lorëenn* & *Lore.* Les Irlandois *Laibrael.* Ce n'eſt donc pas d'un mot Latin & d'un mot Allemand, comme le dit M. Wachter (*b*), qu'a été formé *Lorber*, uſité dans la derniere de ces Langues. Il eſt tout Celtique, de même que *Laurel* de l'Anglois, & des Provinces Méridionales de la France.

(*a*) Etym. v. *Laurus.*

(*b*) v. *Lorber.*

LAUCHEN, Riv.

Le nom de cette petite Riviere de la Turgovie, qui ſe jette dans la Murg, ne tarderoit pas à être entendu par l'explication de celui de *Lavey*, qu'on a vue dans l'Article qui le concerne & *Lavigny*, ſi *Lauchen* étoit un nom compoſé de *Lav* & de *Cen* ou *gen.* Mais ce

(3) Πολίζονται (*Trojani*) μικρὸν ἀποσχόντες, ἀπο θαλάττης, ἐπὶ λόφῳ τινὶ, Λαουίνον ὄνομα τὴ πόλει θέμενοι. *Lib.* 1. *Cap.* 28.

(2) DAV. Ces mots ont ſi peu été empruntés du Latin par les Celtes, que c'eſt de deux mots purement Celtiques, que *Lawryf* & *Lawrwydd* ſont compoſés. *Law*, en cette Langue, veut dire *Sol*, *Fond*, *Terre*, *place.* Voy. DAVIES. v. *Llwr.* En Bearn *Lur* eſt *Terre*, *Pays.* En Bretagne on nomme *Leur*, & *Leurenn*, l'Aire, la ſuperficie de la terre, où l'on bâtit, le Sol. Voy. ROSTREN. v. *Sol.* L'acception générale de *Ryf*, déſigne toute choſe qui ſe ploie en rond, un lien, une branche d'arbre. L'Allemand en a fait *Reif.* Voy Wachter ſur ce mot. *Wydd*, ſecond mot dont *Lawrwydd* eſt compoſé, & dont l'Allemand a fait *Weide*, vouloit dire *Arbriſſeau*, *Arbuſte.* Voy. DAV. v. *Gwydd.* En Breton *Güen*, *Guezenn*, & *Gouënn*, eſt un Arbre : *Brnſgüezen*, un Arbriſſeau.

ce n'eſt qu'un ſeul mot *Lauge*, qui a ſouffert, dans la bouche des Francs, le changement, ſi fort de leur goût, du *g* en *ch*, & l'addition de la terminaiſon par *n*. Peut-être même, ce qui eſt encore plus probable, *Lauchen* n'eſt-il que le pluriel de *Lauge*. Il ne ſignifieroit que *Eaux*. Cette petite Riviere reçoit d'abord un Ruiſſeau près d'Afeltrangen, & la Thun près du Château de Vängi. M. Wachter a fait voir (*a*) que *Lauge* étoit le même mot que *Lago* & *Lug* des Celtes, qui ne vouloit dire que *Eau* (1) & *Liqueur de l'eau*. Il ne faut donc pas être ſurpris ſi pluſieurs Rivieres de la Germanie & des Gaules n'ont que ce nom, ou un compoſé dans lequel il entre. La *Lauch*, qui tombe dans l'Ill au-deſſus de Colmar, eſt un exemple des premiers; ainſi que le *Lauchart* de Suabe, qui ſe jette dans le Danube près de Sigmaringen; le *Lauer* du Pays de Wurtzburg; Huit *Lauter* en diverſes Provinces d'Allemagne, & une en Suiſſe dans le Canton de Lucerne, laquelle aura ſon article ſous le nom de *Luter* (2); la *Lauteraeh* du Haut Palatinat, ſont des exemples de compoſés. On ſait que dans les compoſés quelque lettre de l'un des mots ſe retranche volontiers, comme ici le *g* de *Laug* ou *Lug*. Voilà pourquoi on ne voit que *Lou*, *Lau*, *La*, *Lo*, dans divers noms, où ils ſont pour *Lug* ou *Laug* (3). Les noms de pluſieurs Rivieres des Gaules, & des lieux placés ſur quelque eau, s'expliquent aiſément. Par exemple, ceux de la *Louvine*, Riviere du Geſſenai en Suiſſe; de la *Lous*, petite Riviere qui entre dans l'Adour; de la *Louene*, Riviere du Maine; du *Louet*, de la Beauce; de la *Louve* de la Franche-Comté &c. Voyez auſſi ci-après les Articles *Leugelbach*, & *Luchſingen*.

MEM. XV.

(*a*) v. *Lauge*.

(1) Sæpius jam diximus *Lug* dici veteribus noſtris *Liquorem aquæ*. BAXTER. v. *Luceni*.

(2) *Laug-ter*, veut dire, *Eau de la terre*, du Diſtrict, & *Eau torrent*.

(3) *Lo* Francis erat locus Paluſtris & torrentibus irriguus, a vetuſto *La* & *Lan*, quo aquam ſignificari aliàs oſtendimus. Indè terrarum nomina, *Oofterlo*, *Tangerlo*, *Weſterlo*, *Venlo*, *Taſſanderlo*, & alia Sexcenta. JO. GUILLELM. HOFFMANN. *Obſervat. Jur. Germ. p.* 310. Lipſe, qui poſſedoit bien le Celto-Scythique, tiroit de *Lo* l'explication du nom de Louvain. LOVEN *dictum*, (ce ſont ſes termes *apud* GUICCIARD. *Belgic. deſcript. p.* 95. Edit. 1635.) *quaſi* LO-VEN *humida planities*. Une ancienne famille Noble de la Suiſſe, dont le nom étoit *de Loo*, l'avoit pris de l'endroit Marécageux le long de l'Yonen près d'Affolteren dans le Canton de Zurich, où elle avoit ſes terres. Voy. STUMPF. *Lib. 6. cap. 32.*

MEM. XV.

LAUPEN.

L'explication du nom de *Guminen*, dans ſon Article ci-deſſus, a rendu certaine ſon origine. La petite Ville de *Laupen*, peu éloignée de ce Village, doit ſon nom à la même Langue. Fameux dans l'Hiſtoire de la Suiſſe, par la victoire complette que remporterent près de là, en 1339, cinq mille Bernois, ſur quinze mille combattans, qu'ils attaquerent en raze campagne, & défirent ſans autre perte que de vingt & deux des leurs (1), Victoire qui décida du ſort de Berne, dont ſes Ennemis avoient juré la perte; ce nom mérite bien ici une attention particuliere, à laquelle il avoit déja droit par ſon ancienneté. Ce n'eſt que dans l'Ortographe moderne qu'il s'écrit *Laupen*. Les Titres & les Hiſtoriens l'ont appellé conſtamment *Louppen* juſqu'au Dix-Septieme Siécle. Mais ce petit changement n'en a ni fait diſparoître l'origine, ni changé la ſignification. Le mot Celtique *Loub*, & *Loube*, dont s'eſt fait *Loupen*, a éprouvé le même changement en Allemagne. On y dit aujourd'hui *Laub* & *Laube*. Ils ont pluſieurs ſignifications. La plus ancienne eſt *Feuille d'Arbre*. Les premiers hommes n'aiant d'abord d'autres retraites pour ſe mettre à couvert ou à l'ombre, que des arbres, le même mot par lequel ils déſignerent les feuilles qui les couvroient, fut bientôt emploié pour déſigner tout endroit où ils étoient à l'ombre, & à couvert (*a*). On a des preuves que les Francs nommoient *Loupa* (*b*) de telles retraites: comme on a des preuves qu'en Suiſſe on les nommoit *Loube*. Le Comte Kraft de Toggenburg, qui écrivoit au milieu du Treiziéme Siécle, dit dans une de ſes Piéces (*c*):

(*a*) Wachter. v. *Laube.*
(*b*) Id. *ibid.* & Eccard. *in Not. ad L. L. Salic.* pag. 101.
(*c*) Proben der alt. Schwab. Poëſ. p. 17.

Hat ieman ze freuden muot
Der ſol Keren ze der gruenen linden
Ir wol bluenden Sumerbluot
Mus man da bi LOUBE *ſchatten vinden.*

J'ai

(1) Ce n'étoit que l'Infanterie de l'Armée ennemie. Neuf-cens hommes d'Uri, Schweitz, & Underwalden, & quatre vingt de Soleure, défirent la Cavalerie qui étoit de trois mille Chevaux, l'élite des Seigneurs & de la Nobleſſe du Pays.

J'ai dit que le nom *Loub*, *Loube*, *Loupa*, fut appliqué à tous les lieux couverts. On nomma ainſi ceux où l'on ſe raſſembloit pour des affaires publiques. Les exemples n'en ſont pas rares encore aujourd'hui. C'eſt par-là que M. Wachter explique les noms des lieux d'Allemagne, qui ſe terminent en *Leben* ou *Löben*, qui ne ſignifie que *Hutte*. Les Celtes d'Angleterre emploioient *Loub* ſuivant les mêmes idées. *Looft*, qui eſt le même mot, (les Goths l'écrivoient *Lauf* (*a*) & les Belges *Loof*) ſignifie dans le Pays de Galles, *Plancher* & *Chambre* (*b*). Les Bas-Bretons en firent *Log*, une *Loge* (*c*); comme les Italiens en ont fait leur *Loggia*. C'eſt des Celtes que vient donc celui-ci (1), & nôtre François *Logis*, *Loger*. Cela eſt ſi vrai, que nous trouvons déja ceux-ci dans la Langue Celtique (2). C'eſt auſſi de cette Langue que nôtre peuple a conſervé *Loge* & *Louye*. Le pluriel de *Loge* en Bas-Breton eſt *Lojou* (*d*). Valois explique comme je viens d'expliquer le nom de *Loupen*, celui de *Lob*, Abbaye fameuſe dans le Hainaut, appellée aujourd'hui l'Abbaye de *Lobes*, & en Latin *Lauba*, *Lobia*, & *Laubia*. L'Auteur des Miracles de Ste. Berte avoit indiqué cette explication, en diſant que *Lobia* déſignoit *une Feuillée de branches d'arbres* (3). Valois auroit pû expliquer de même le nom d'une Forêt de l'Orleanois, appellée dans les vieux titres, *Logium*; & qu'on a nommée *la Forêt des Loges*. Je fais cette obſervation, parce qu'elle fournit une preuve ſans replique, qu'on a fait en François *Loge*, du même mot Celtique, qui déſignoit les Feuilles & l'ombrage qu'elles font. Car ce *Logium* déſignoit le Bois par la quantité de feuilles, ou plûtôt par l'ombre que ſon épaiſſeur donnoit. Les noms de *la Lobbe* en Champagne près de Reims, & de *la Lobiere* dans la Forez, pas loin de Montbriſſon, prouvent que les Helvétiens n'étoient pas les ſeuls Gaulois, qui impoſaſſent de pareils noms. Du reſte, je ne ſais en quelle Langue *Loupen* ſignifie *une Oye*, comme le dit Plantin (*e*). L'Oye

MEM. XV.

(*a*) Junii *Gloſſar. Goth. p.* 228.

(*b*) Dav.

(*c*) Roſtren. v. *Loge.*

(*d*) Roſtr.

(*e*) Abreg de l'Hiſt. de Suiſs. *p.* 471.

(1) Les efforts qu'a faits Menage, *Orig. Ital.* v. *Loggia*, pour le tirer de *Locus* ou *Locare* Latins, n'ont pas eu plus de ſuccès, que ceux de Junius, dans ſon *Gloſſar. Goth.* pour tirer *Lauf* & *Laube* du Grec φύλλον.

(2) Llogail, *Trabs ſubgrundana.* Llogawd, *Conclave*, *Aula*, *Cella*, *Armarium.* Llogell, *Loculus*, *loculamentum*, *Cella manuaria.* DAVIES. Les Bas-Bretons nomment Logement *Logeyz*, & diſent *Logea* pour *Loger.* ROSTREN.

(3) Foliatam de ramis arborum factam. VALES. *Notit. Gall. p.* 264.

MEM. XV. L'oye, que cette Ville a pour Armes, & qui eſt la ſeule preuve que cet Auteur paroit avoir eue de cette ſignification, n'en convaincra pas, ſans autre garand, ceux qui connoiſſent la ſolidité de celui-là. Cette Oye n'a probablement d'autre origine que le mot *Louye*, qui dans le Patois, ancienne Langue du lieu, a la même ſignification que *Laupe* Allemand, & dans ce même Patois, *L'Oye*. Le Bourg de *Loye* dans le Maine près du Mans, & *Loye*, Village de Normandie près d'Evreux, ne tiennent pas leur nom de l'Oye.

LAUSANNE.

Voy. le Mémoire ſur cette Ville à la fin de ce Volume.

LENCK.

Cet endroit appellé *An der Lenck*, eſt ſur la Simne pas bien loin des ſources de cette Riviere. *Len-cen*, ou *Len-gen*, ou *Len-iſc* Celtique, en a formé le nom moderne. Le premier ſignifioit *Tête de l'eau*; le ſecond *Joue de l'eau*; le troiſiéme *Eau legere*. Je préférerois l'une des deux prémieres explications. Elles déſignent la ſituation. On trouve dans les Gaules quantité de noms ainſi compoſés de ces mots-là. Les lieux ſont tous ſur des Rivieres. *Lenquais* Bourg du Perigord, eſt près de l'embouchure de la Couſe dans la Dordogne. Il tombe à la Lenck un Ruiſſeau dans la Simne. La même Province de France a auſſi un Village du nom de Lenquais, & un autre nommé *Lenquayſet*. On voit que le premier de ces noms étoit *Len-cae-iſc*, dans la Bouche des Gaulois, & que le dernier, terminé en *&*, diminutif, déſignoit un *petit* lieu *fermé ſur le cours de l'Eau*. C'eſt inconteſtablement une place ancienne que *Lens* en Artois. La Bataille qui s'y donna par Clodion, l'a fait nommer dans l'hiſtoire du cinquiéme Siécle. Les Capitulaires de Charles-le Chauve l'appellent *Lens*. Valois & Blondel lui ont néanmoins donné en Latin (*a*) le nom de *Vicus Elenæ*, & *Helenæ*, quoi qu'ils cruſſent que c'eſt de ce lieu qu'a parlé Sidonius Apollinaris ſous le nom de *Lenenſe Caſtrum*. Ils n'auroient pas ainſi défiguré ce nom, s'ils euſſent ſçû que *Lens* eſt le Celtique *Len-iſc*. La place eſt ſur la petite Riviere de Souchets. Quatre autres *Lens*, en

(*a*) Voy. Vales. *Not. Gall. p.* 186.

en quatre Provinces différentes, étant auſſi ſur des Rivieres ou Ruiſſeaux, aſſurent cette explication. MEM. XV.

LENTENACH.

Ce Village eſt ſur la *Glane*. Auſſi ſon nom *Len-den-ach* ou *Lenten-ach*, ſignifie-t-il ſimplement, le premier, *Colline de l'eau legere*; le ſecond, *Eau legere tendue*. Les Celtes donnoient le nom de *Tenſion* au cours roide de l'eau, & d'*Eau tendue* à une Riviere rapide (*a*). Ils appelloient *Eau legere*, l'eau courante, & c'étoit par *Len* & *Levn* qu'ils exprimoient cette Epithête (*b*). Il ne manque pas en France de noms du goût de celui de Lentenach, & qui déſignent des lieux ſitués de même. *Lenta*, Ville pas bien loin de Toulouſe; *Lenthe* en Bourgogne près d'Auſſone; *Lentigny* en Forez à peu de diſtance de Roanne; *Lentillac* & *Lentour*, dans le Querci; *Lentilly* proche de Lyon, *Lentiol* & *Lentis* en Dauphiné; *Lenton* dans la Guyenne. Nous allons en voir un autre exemple dans l'Helvétie.

(*a*) Voy. Baxter. v. *Tinna*.
(*b*) Id. v. *Levinoxava*.

LENTZBURG.

Des Actes du commencement du Douziéme Siécle font mention d'un Comte *Arnolph*, qui portoit le nom *de Lentzburg*. Je ne cite pas de Titres plus anciens, quoique nos Hiſtoriens en alléguent des deux Siécles précédents. Mais le nom de ce lieu n'y paroiſſant pas, ils ne prouvent rien pour ſon antiquité. Elle remonte à coup ſûr plus haut qu'on ne l'a crû. Ce n'eſt pas que je veuille ſoûtenir avec Rhenanus & Stumpf (*c*), que cet endroit ait été ainſi nommé par un Seigneur d'entre les *Lentienſes*, dont parlent les Hiſtoriens du Quatriéme Siécle, & qu'on prétend être l'ancien Peuple du *Lintzgau*, idée qui me paroit fondée. La conformité des noms eſt la ſeule preuve qu'il y ait ſur cette fondation de la Ville dont il s'agit. Mais ſon nom, expliqué par le Celtique, déſignant bien ſa ſituation, il eſt plus ſûr d'appuier ſur cette preuve, que de bâtir ſur de ſimples ſons. On n'en pourra pas moins porter la fondation auſſi haut qu'on le voudra dans les Siécles reculés. Ce nom eſt écrit *Lanziburg* dans le Titre du 4 Mars 1114, à ce que dit le

(*c*) *Lib.* 7. *Cap.* 36.

MEM. XV.

le P. Hergot (*a*). Il y a donc une faute d'impreſſion, ou en cet endroit, ou dans le Titre même donné par ce Savant ſous le *Numero* 193, dans lequel on lit *Comes Arnolphus de Lenzburg*. Je ne laiſſe pas de dire que c'eſt en effet *Lenziburg*, qui ſeroit le plus conforme au nom Celtique du lieu, lequel, ſelon toute apparence, étoit *Len-iſc-burg*, ou, ſi l'on veut *Len-tis-burg*, dont la ſignification eſt la même; car *iſc* & *tiſc* ſignifient l'un & l'autre également *Eau* & *Riviere*. Ainſi le nom entier vouloit dire *Forteresſe de l'eau legere*, ou *ſur l'eau legere*. C'eſt le *Stadtdaeh*, petite riviere qui paſſe dans la Ville, qui eſt déſigné là par cette *Eau legere*. L'Article de *Lentenach*, qui précéde immédiatement celui-ci, contient pluſieurs exemples de noms pareils impoſés par les Gaulois.

(*a*) *Tom. I. pag.* 48.

LESOT.

Un lieu au bord d'une Riviere, comme ce Village de la Gruyere eſt au bord de la Sane, ne pouvoit être nommé d'une maniere qui en indiquât plus préciſément la poſition, que *Lès-ot*, qui en langue Celtique ſignifie litéralement *Près du bord*. Car *Lès*, veut dire *Près* (*b*), & *Ot* Bord, Rive (*c*). Quatre vingt-douze noms de lieux de tout ordre commencent par *Les* dans le Dictionnaire de la France. Il ſe pourroit que dans quelques uns le Pronom a été joint au nom, comme dans *Lesvaux* & *Lesplanches*, qui probablement devroient s'écrire *Les Vaux & les Planches*. Mais dans preſque tous les autres, *Les* doit avoir la ſignification de *Près*. Je n'en expliquerai qu'une couple. *Leſcart* doit avoir ſuccedé à l'ancienne *Beneharnum*, Capitale du Pays nommé aujourd'hui *le Bearn*. Valois & Mr. de Marca ont refuté Scaliger, qui prétendoit (*d*), que la Ville d'*Orthès* étoit cette Capitale. M. Weſſeling (*e*) s'eſt déclaré pour le ſentiment de Marca, ainſi que Hauteſerre (*f*) & Oihenart (*g*). La tradition porte, que *Beneharnum* ayant été ruinée par les Normans, elle fut rebâtie au milieu du Dixiéme Siécle, & placée ſur une hauteur arroſée d'une quantité de fontaines, d'où l'on découvre une belle & fertile plaine, dans laquelle coule le Gave Bearnois, qui n'en eſt qu'à un quart de lieue (*h*). Son nom moderne lui vint, dit-on (*i*), de pluſieurs Ruiſſeaux qui fai-

(*b*) Roſtren. v. *Lez & Près.*
(*c*) Baxter. v. *Otodini.*
(*d*) Auſon. Lect. *Lib.* 2. *Cap.* 7.
(*e*) In Not. ad *Itin. pag.* 453.
(*f*) Rer. Aquit. *Lib.* 1. *Cap.* 19.
(*g*) Vaſcon. *Lib.* 3. *Cap. ult.*
(*h*) *Diction. de la France.* au mot *Leſcart.*
(*i*) Ibid. & *Vales.*

faiſoient leur cours en ſerpentant; ce que les Gaſcons appellent *Laſcourre*: ce nom a été corrompu & changé en *Leſcar*. MEM. XV.

La Langue Celtique fournit aſſez de lumiere ſur ces noms pour qu'on voie la vérité. On croioit que l'Itineraire d'Antonin étoit le ſeul des Ouvrages des anciens qui faſſe mention du Peuple du Bearn, ſous ce nom-là. M. de Marca a rendu très-probable que Pline avoit écrit *Benearnos* (*a*), dans l'endroit où on lit aujourd'hui *Venami* & *Veneami*. M. Weſſeling a appuié de ſon ſuffrage cette heureuſe conjecture. Soit que *Venami* ait été fait de *Ben-aren-iu* Celtique, (1) ou que celui-ci même fût *Ven-aren-iu*, dont, ſelon la coûtume du Pays, l'*V* aura été changé en *B*; l'un & l'autre déſignoit également la contrée que tenoit ce Peuple, *Terres à la tête de l'eau* étant la ſignification litérale de ces deux noms.

(*a*) Hiſt. *Nat. Lib.* 4 *Cap.* 19.

La Capitale d'une Cité des Gaulois avoit le plus ſouvent deux noms; celui du Peuple, & un qui marquoit la ſituation de cette Ville. *Aventicum*, par exemple, renfermoit le nom du Peuple, & *Ui-wyl-burg* (*b*), dont les Allemans, qui l'ont conſervé, ont fait *Wifflisburg*, en étoit le nom particulier, qui faiſoit connoître la ſituation de cette Ville par rapport au Lac & à la Riviere. *Leſcar* paroit avoir été le nom particulier de la Capitale des Bearnois, laquelle portoit auſſi le nom du Peuple. Peut-être même n'appelloit-on ainſi qu'un quartier, un Fauxbourg de cette Ville. En effet, ſi *Leſ-caer* des Gaulois en étoit le nom, il ſignifioit *Près des Murailles* & *Près de la Ville*. Si l'on diſoit *Leſ-carth*, il vouloit dire *Auprès du Mont*. La ſituation de ce qu'il reſte de l'ancien Leſcar, rend cette derniere explication plus vraiſſemblable que la prémiere. Si le mot dont s'eſt fait *Leſcart*, étoit *Laſcur*, comme l'écrit Valois (*c*), & on prononçoit *Laſcour*, le nom n'en étoit pas moins Celtique; mais il ne déſignoit pas *des ruiſſeaux qui font leur cours en ſerpentant*, comme s'exprime le Dictionaire de la France, ni le *cours vague & incertain des ruiſſeaux*, ainſi que Valois le dit (1): *Auprès du cours de l'eau*, ou *Près du bord de l'Eau*,

(*b*) Voy. ci-deſſus l'Art *Avenche*.

(*c*) *Ubi ſuprà.*

(1) C'étoit *Benarnum*, & *Benarna Civitas*, que les Auteurs du Cinquiéme Siécle nommoient la Capitale & le Pays de Bearn. VALES. *l. c.*

(2) Ab aquarum vagis ac incertis curſibus *Laſcuris* linguâ Vaſconiſcâ dicta primum *Laſcourre*, poſt *Laſcar*, aut *Leſcar*. VALES. *l. c.*

MEM. XV.

ou *à côté de l'eau*, en rendroient le ſens literal. Dans les mots compoſés, *Las* déſignoit l'*Eau* (*a*). Bord, bordure, côté, ſe déſignoient par *Cwrr*; & *Cwrs* vouloit dire *Cours* (1). Le Géographe de Ravenne nomme entre les Villes de l'Aſie Mineure *Laſcora*, même nom que *Laſcur*, & nom qui n'a pas été défiguré comme tant d'autres par cet Auteur ou ſes Copiſtes, car Ptolemée appelle cette Ville *Laſcoria*. Elle devoit ce nom ou ſa fondation à des Gaulois. Il n'y a pas moins de raiſon de le croire, que le P. Porcheron en a eu de le dire (2) d'*Ecobriga*, Ville voiſine de celle là. *Leſcure*, Ville du Haut Languedoc, proche d'Alby; *Leſcure* dans le Rouergue, à peu de diſtance de Ville-Franche; *Leſcure* près de Commenges, & *Leſcury* en Bigorre, ſont encore des exemples de ce nom impoſé par les Gaulois. *Leſcurial*, Village qui a donné ſon nom au ſuperbe Palais qu'y fit conſtruire Philippe II. Roi d'Eſpagne, le doit de même à la Langue Celtique & à ſa ſituation.

(*a*) Luid. *apud* Baxter. *pag.* 274.

L E T I V A.

Les Celtes nommoient une Hôtellerie *Letty* (3). Ce Village ſur la Torneresſe n'auroit pas été mal nommé *Letty-va*, c'eſt-à-dire *Hôtellerie*

(1) Cwrr, *Ora*, *Limbus*, *Latus*, Cwrs, *Curſus*, *vitæ inſtitutum*. DAVIES.

(2) Illam Urbem, vel ejus certè nomen, Gallorum, qui Aſiam Minorem ex parte occuparunt, opus eſſe ſuadet dictionis pars ultima. PORCHER. *in Not. ad* Anonym. Ravenn. *Lib.* 2 *cap.* 17.

(3) Letty *Hoſpitium*, *diverſorium*. Lettiu, & Lettya, *Hoſpitor*. DAV. Nous croions devoir au Latin les mots *Hôte*, *Hoſpice*, *Hoſpital*; & c'eſt des Gaulois que les Latins & nous les tenons. Dans les Gaules, celui qui recevoit un étranger chez-lui, étoit nommé *Oſp*. En Angleterre on l'appelloit *Yſp*: Et de là *Ysbydd* (*Yſp-bydd*, c'eſt-à-dire, Maiſon d'hôte) & *Ysbyddal*, & en Gallois, *Yſpyddaud*, une Hôtellerie. Les Gaulois mettoient des *e* dans la plus part des mots où il y a des *y* en Gallois. *Ynys* en cette Dialecte, eſt *Enez* & *Enezen* des Bas-Bretons. De là *Eſpetau* de nôtre Peuple, pour *Yſpyddaud* des Gallois, & *Oſpital* des Bretons, un *Hôpital*. Les Latins ſavoient ſi peu d'où leur venoit leur *Hoſpes*, que n'en connoiſſant point l'origine, les Etymologiſtes le tirent de *Hoſtis* (Voy. VOSS. *Etym.*), qui, dans ſa plus ancienne acception, vouloit dire *Etranger*. Quand cette dérivaiſon ſeroit la vraie, elle ne pourroit regarder que celui qui eſt reçu, & non celui qui reçoit un hôte: cependant l'un & l'autre ſe déſignent en latin par *Hoſpes*. Le mot d'*Hôte*, qui reſſemble ſi fort à *Hoſtis*, n'eſt pas non plus originaire de l'Italie. Les Gallois appelloient *Oſt* celui qui loge l'Etranger. L'Irlandois, qui ne s'eſt point formé du Latin, nomme cet hôte *Oſtoir*, & l'Hôteſſe, *Bean-Oſtoir*; c'eſt-à-dire, *Femme hôte*. L'Anglois, qui donne auſſi le nom d'*Hoſt* au maitre de la maiſon où

Hôtellerie de l'Eau. Mais le nom de *Leſſy*, qu'il porte en Allemand, conduit à une autre Etymologie. *Les-ſiü* ſignifie *auprès de la Riviere.* La ſignification de *Les* a été ſuffiſamment établie dans l'Article précédent. Celle de *Sui* & *Siu*, pour *Eau Riviere*, *Mer*, eſt connue. On écrivoit autrefois *Leſtiva*; & il y a toute apparence que c'eſt le mieux. *Leſtiva*, veut dire *Maiſon*, *habitation près de l'eau.* Les deux noms de ce lieu en donnoient donc bien la même idée. Ils ne manquent pas d'exemple dans les Gaules. Tels ſont *Leſtiac* en Guyenne, pas loin de Bourdeaux; *Leſtignac* dans le Perigord, près de Sarlat; *Leſtion* dans l'Orleannois, ſur la Loire au-deſſous de Beaugency. Il y a auſſi des exemples de *Leſſy*. Je mets dans ce nombre *Leſſay* ou *Leſſey*, Bourg près de Carentan en Normandie. On a traduit ce nom en Latin, par *Exagium*, comme s'il déſignoit *l'eſſai*, ou la vérification d'une balance par des poids, quoique *Leſ-ſey* ou *Leſ-ſai* ne ſignifie que *auprès de l'eau.* J'en dis de même de *Leſſcys*, Bourg du Perigord pas loin de Perigueux; de *Leſſon*, en Poitou près de Niort, & de *Leſſy*, peu éloigné de Mets. Enfin le nom d'*Eſtival* en Lorraine ſur la Riviere de Meurthe, garantit mon explication. MEM. XV.

LEUGELBACH, Village & Ruiſſeau.

Le Village qui porte ce nom, eſt au confluent d'un Ruiſſeau nommé de même, & de la Lint. M. Scheuchzer a dit (*a*), que c'eſt le Ruiſſeau qui a donné ſon nom au Village. Il n'en vient pas moins des Celtes; car *Leugelbach* eſt tout de leur Langue, dans laquelle *Leug-ael* veut dire, *Eau du Sourcil, du bord*; & *Bach* Ruiſſeau. Celui-ci ſort d'une Caverne d'où il ſe précipite de la Montagne, au haut de laquelle eſt un Lac d'une demi lieuë de tour, nommé *Oberblegi-ſee* (1), qui eſt, ſans doute, la ſource de ce Ruiſſeau, quoi qu'on ne voye point comment le Lac lui fournit ſes (*a*) Itin. Alp. *p.* 182.

où on loge, le diſtingue bien de l'Etranger qui y eſt reçu, & qu'il nomme *Geſt*, tout comme l'Allemand. qui l'appelle *Gaſt*, & nomme l'Hôtellier *Wart*, qui ſignifie proprement *Maître.* Vitruve donne le nom d'*Hoſpitales* à toute Maiſon, excepté au Palais du Prince.

(1) *Blaen-gui* en Celtique veut dire *Eau du Sommet.* Ainſi *Ober-Blaen-gui-See*, ſignifie *Lac de l'eau du plus haut ſommet.* Ce Lac a donc été nommé par des Celtes, comme tous les autres de l'Helvétie.

MEM. XV. eaux. Nous avons vû que *Lug* désignoit en Celtique de l'*Eau*, & une Riviere. Des Dialectes disoient *Leug*. Il étoit fort en usage dans les Gaules. La quantité de noms de lieux placés près de quelque eau, & qui commencent par *Leu* ou *Leug*, en est une preuve incontestable. Le nom de la Ville de *Leucate*, située entre la Mer & un Etang qui porte son nom, est bien ancien, puisque Mela désigne cet endroit par *Leucata*. *Leuc-a-te* des Gaulois, qui vouloit dire *Maison de l'eau*, n'y a souffert aucun changement, que celui de la terminaison Latine. Il s'est conservé en son entier dans la Langue de ses habitans. On ne sauroit douter de cette explication. Le Géographe cité la justifie, en disant que ce nom marque que l'endroit est au bord de la mer (1). Un Savant Espagnol, comme Pomponius Mela, possedoit sans doute sa langue maternelle, qui étoit la Celtique. Il ne s'en seroit pas laissé imposer sur la signification d'un nom de cette langue. Rien donc de plus naturel que d'en croire un tel Auteur. Mais on n'a laissé jusqu'ici aux Gaulois que ce qu'il n'étoit pas possible de procurer aux Grecs, ni aux Romains par les Etymologies les plus forcées. Rencontrer dans le Grec ou le Latin un mot dont les Lettres approchassent pour la figure ou le son, d'un nom des Gaules, étoit une raison suffisante aux yeux des Savans, pour ériger des Grecs ou des Latins en auteurs de ce nom. On voit dans la Grèce *Leuce*, *Leucate*, *Leucadia*. C'en fut assés à Valois pour attribuer à des Grecs l'honneur d'avoir bâti ou nommé *Leucate* des Gaules. Les Marseillois étant tout à portée de recevoir cet honneur, il le leur déféra (1), quoique l'explication donnée par Mela du nom de cette Ville Gauloise, soit fort différente de celle, que les Grecs mêmes ont donnée aux noms, semblables pour les lettres, des Villes, des Montagnes & de la Presqu'isle de la Grèce. Attribuer aux termes du Géographe Espagnol un sens différent de celui qu'ils ont pour l'ordinaire, est le moyen qu'on a mis en œuvre, pour lui faire autoriser une conjecture qu'il renverse. *Leucate*,

(1) Décrivant la Gaule Narbonnoise cet Auteur dit, après avoir fait mention de l'Etang de la Rubine; *Ultra est Leucata*, LITTORIS NOMEN, *& salsulæ fons* &c. MELA. *lib.* 2. *cap.* 5.

(2) A Massilienſibus nomen ſuum Leucata videtur accepiſſe. Nam & in Caria Litus *Leuca*, & in Acarnania *Leucadium* litus, *ac Leucadia Peninſula*, Mellæ Plinioque celebrata. VALES. *Notit. Gall. p.* 274.

cate, *littoris nomen* (ce ſont ſes termes) dit tout ſimplement, *Leucate*, *nom du bord*, *ou de la Côte*; & ſi l'on veut paraphraſer, *Leucate déſigne un lieu au bord de la Mer.* Valois y trouve *Leucate*, *nom du Promontoire*: car, dit-il (1), Mela appelle là *Litus* un Promontoire. Ce ſavant rapporte néanmoins les propres termes de Servius (2) qui dit que le Promontoire de l'Epire fut nommé *Leucate*, à cauſe de la blancheur des rochers nuds du ſommet de la Montagne. Cette Etymologie n'eſt pas du fond de Servius. Il la tenoit de Strabon (*a*). Quand elle ſeroit certaine, elle ne juſtifieroit pas que *Leucata* de l'Epire eût été ainſi nommée à cauſe d'un Promontoire. Ce ne ſeroit donc pas un exemple en faveur du ſens que donne Valois à *Litus* de Mela. Ainſi, ni l'explication, ni la conjecture fondée ſur ce ſens, ne ſont plauſibles. Les Grecs ne cherchoient d'autre raiſon de *Leuc* dans les noms, que quelque choſe de blanc dans les lieux: ils n'eurent jamais recours aux Promontoires pour expliquer la dénomination. *Leuce* étoit le nom d'une Isle du Pont Euxin, vis-à-vis de l'embouchure du Boryſthène. Dénis le Périegete en fit d'abord un nom Grec. Cette Isle, dit-il (3), eſt appellée *Blanche*, parce que les Oiſeaux, les Movettes ou les Cicognes, y ſont de cette couleur. Les Syriens placés dans le Pont furent appellés *Leuco-Syri*. Le même Dénis voulant encore que cette dénomination fut Grecque, ne trouva de raiſon pour l'explication qu'il en donna par *Syriens Blancs*, que celle qu'il y avoit d'autres Syriens dont la peau étoit moins blanche (4). Mais *Syriens de l'eau* eſt l'explication de ce Surnom, qui diſtinguoit ces Syriens par la ſituation de leur pays le long de la Mer, des Syriens des Montagnes.

ME XV.

(*a*) *Lib.* 10. *Cap.* 462.

Mais n'y auroit-il pas le plus petit fondement dans l'idée que les Grecs attachoient au mot *Leuc*, & ſur laquelle ils expliquoient les noms? Ne pourroit-on point concilier leurs Etymologies avec les Celtiques? Ne pourroit-on point, par exemple, dire que tous les

(1) Leucatam *Litus* vocat (*Mela*), id eſt Promuntorium. Id. *ibid.*

(2) In Promontorio Epiri eſt mons *Leucate*, quod quia ſaxa nuda in cacumine habuit, ex horum candore *Leucates* appellatus eſt. *In Æneid. Lib.* 8. *v.* 677.

(3) Quoniam quæ in ea ſunt κινώπετα, *volatilia*, beſtiæ nimirum volatiles, hoc eſt, aves, ſunt albæ, puta, Gaviæ, ſeu ſecundum alios, Ciconiæ. Eustath. *in Dionys. Perieg. p.* 308. Edit Politi.

(4) Quia ſunt etiam aliqui colore aduſtiore atque nigricante. Id. *p.* 393.

MEM. XV. noms dans lesquels on voit *Leuc*, peuvent avoir été imposés par des Celtes en leur Langue, comme par des Grecs en la leur prropre? Il n'y auroit rien dans cette conjecture qui ne pût être rendu probable par une quantité de noms de la Grece même, qui s'expliquent beaucoup plus heureusement, par rapport à la situation des lieux, à l'aide du Celtique, que du Grec. On en a déja vû ici plus d'un exemple. Je m'étendrois trop si j'en donnois davantage. Il suffira de faire deux observations, qui ne sauroient être contredites par la saine critique.

Premiere observation. Si la Langue Celtique est mère de la Grecque, on ne doit point avancer qu'un nom de lieu vienne des Grecs ou des Celtes, à moins qu'on ne sache qu'il n'y a jamais eu dans le pays d'établissement de Grecs ou de Celtes, ou qu'on ne connoisse d'ailleurs surement les Auteurs de ce nom. Cette retenue doit avoir lieu principalement dans les Contrées où l'on sait que des Celtes furent mêlés avec des Grecs, lequel des deux peuples qui y fût le plus nombreux. Si le Grec & le Celtique ne sont que des Langues sœurs, ainsi que la grande conformité qu'il y a entr'elles porte à le présumer; à moins qu'on n'ait des preuves qu'un mot de l'une ou de l'autre ne vient point de leur mere commune, on ne doit pas décider que ce mot appartient uniquement à la Langue qui nous l'a transmis.

Seconde régle. Lorsqu'on voit un mot emploié également par les Grecs & par les Gaulois, pour désigner des choses tout-à-fait semblables, on doit croire que les deux Nations attachoient à ce terme, si non absolument toutes les mêmes idées, du moins une idée applicable aux unes & aux autres des ces choses.

Ces régles une fois admises, il en résulte, par rapport aux noms dont il s'agit, 1°. Qu'on ne sauroit affirmer avec fondement que ceux de l'Epire aient eu précisement pour auteurs des Grecs ou des Gaulois. 2°. Qu'on peut encore moins attribuer à des Grecs d'avoir imposé dans les Gaules des noms pareils, à des lieux, dont l'histoire n'apprend point que des Grecs aient été les fondateurs, 3°. Que voiant que des Lieux placés près de l'eau, sont nommés, dans la Grèce & dans les Gaules, *Leuca*, *Leucatè*, il faut croire que ces noms

noms ſont relatifs à ce que la ſituation des lieux a de commun ; & que n'y ayant pas d'autre circonſtance commune dans leur ſituation, que d'être proche de l'eau, le mot *Leuc*, qui ſe trouve dans tous ces noms, déſignoit originairement dans les Langues de l'une & de l'autre Région, *Eau*, *Riviere*, *Mer*. 4°. Que comme les Couleurs ont reçu leur nom des choſes communes & qui les rendent le mieux, (1) l'eau étant une des choſes la plus commune qui donnât une idée de la Blancheur & de la Lumiere, le nom de cet Elément, peut-être le premier des quatre auquel on attacha un nom, fut emploié pour former ceux de la lumiere & de la blancheur, nommées par les Grecs, la premiere Λυξ *Lux*, & Λύκη *Luce*, & la derniere Λευκὴ *Leuce*. Les Celtes d'Angleterre nommoient la Lumiere *Lleuer*, *Goleu*, *Lewych*, *Golwg*, *Llygad* (*a*). Ceux des Gaules la nomment encore *Goulou*. Pour *jetter de la lumiere*, *éclairer*, ils diſent non ſeulement *Goulaoui*, mais auſſi *Luya* & *Sclæraat* (2). Parlant des corps polis, qui reflechiſſent la lumiere qu'ils reçoivent, *Luguerni*, *Leuc'hi*, *Luicha*, *Luya*, *Lufra*, ſont les termes par leſquels ils expriment *Luire*, qu'on voit qui s'eſt plûtôt formé des deux derniers, que du Latin *Lucere*. On obſervera, dans tous ces mots, celui de *Lug*, qui déſignoit l'eau, un peu varié par les Dialectes, mais toujours connoiſſable. Car *Go*, qui eſt à la tête de *Golev* & *Golwg* des Gallois, & de *Goulou* des Bas-Bretons, ſe mettoit à la tête des noms, ſans rien changer à leur ſignification (*b*) que d'en faire des Diminutifs. C'eſt par *Liu*, qui ſignifioit *Eau*, comme *Lug*, qu'ils déſignerent *Couleur* en general (*c*). *Blanchir* s'exprime en Bas-Breton entr'autres par *Louedi*, & *Louedein* (*d*). Preuve que *Lou*, & conſéquemment *Leuc*, le même mot, renferme l'idée de *Blanc*, comme celle d'*eau*. Ainſi les Etymologies qui s'attachent à l'une de ces idées, telle que celle de Strabon & de Servius par rapport à la Preſqu'Isle de *Leucate*, comme l'Etymologie de Valois par rapport à *Leucate* des Gaules, ne ſont pas tout-à-fait fauſſes : elles ſont ſeulement imparfaites ; en ce qu'elles n'embraſſent pas l'idée de voiſinage de la Mer, qui, dans ces noms eſt

MEM. XV.

(*a*) Dav.

(*b*) Id.

(*c*) Id.

(*d*) Roſtr.

(1) Ceux qui n'ont pas fait cette obſervation, apprendront là-deſſus bien des choſes de Scaliger *de Subtil. Exerc.* 325.

(2) De-là le François *Eclairer*, *Eclair*. On écrivoit *Eſclairer*, & *Eſclair*.

MEM. XV. eſt la principale, puiſqu'elle eſt relative à ce qu'il y a de commun entre ces lieux, ſavoir leur ſituation au bord de la Mer. Auſſi *Leucate* des Gaules eſt-elle nommée par un Auteur Grec Λίγιαλος, *Maritime* (1). Le nom de *Leuctre* ſe conſervera auſſi longtems dans l'hiſtoire que celui de Lacedemone. Cette Ville de la Béotie, ne le devoit point à quelque choſe de blanc, non plus que *Leuctre* de la Laconie (2). La Mer, dont l'une & l'autre étoit voiſine, les fit nommer *Habitation de l'eau.* C'eſt ce que *Leug-tre*, qui ne ſignifie rien en Grec, veut dire en Celtique.

La maniere dont j'entens *Leug*, ſe trouve pleinement autoriſée par des noms de lieux des Gaules, qui n'ont, à coup ſûr, été ni nommés, ni fondés par des Grecs. Ils n'impoſérent pas le nom de *Leuci* aux anciens habitans de Toul. La ſituation de ce Peuple entre la Meuſe & la Moſelle, fut ce que voulurent marquer les Gaulois en le nommant *Hommes de l'eau*, comme le diſoit en leur Langue *Leug-vi.* Le Village de *la Leugue* près de la Ville d'Armagnac, & celui de *la Leugueue* en Normandie, pas loin d'Eu, n'ont pas été non plus nommés par des Grecs. Mais l'un & l'autre eſt ſur une Riviere. *Leugue* de la Franche-Comté, eſt ſur le Doux. Il porte auſſi le nom d'*Ougney*, dont la ſignification eſt la même, puiſque *Où*, & *Leug*, déſignent également l'*eau* en Celtique. *Leugny* en Bourgogne vers Semur, eſt ſur un ruiſſeau. La Ville de *Leuck* en Vallais ne tient des Grecs ni ce nom, ni celui de *Loeſch*, qu'elle a dans le Pays (3). Le Rhône, qui y paſſe, l'a faite appeller l'*eau* ou *la Riviere*; ſignification de l'un & de l'autre de ces noms, comme de celui de la *Leugenen*, petite riviere de l'Helvétie qui ſe jette dans l'Are au-deſſous de Buren.

LIRES-

(1) *Parthenion*, dont les termes ſont rapportés par Voſſius, dans ſes Notes ſur l'endroit cité de Mela.

(2) Strabon donne à celle-ci pour mere Leuctre de Béotie. *Lib.* 8. Si cela eſt, la Colonie prit ſon nom. Pauſanias n'en avoit cependant point ouï parler. Il avoue *Lib.* 3. *Cap* 26, qu'il ignore l'origine de ce nom. C'eſt-à-dire, qu'il ne le croioit pas Grec. Mais quand il auroit été dans l'idée, où étoit Strabon, nous n'apprendrions ni de l'un, ni de l'autre l'origine du nom de *Leuctre* de la Beotie.

(4) La Riviere qui ſe jette dans la Meuſe prés de Dinant, n'a pas d'autre nom que *Leſch.* C'eſt auſſi celui d'un Lac de la Rhétie à deux lieuës de Tuſis. Il eſt nommé *Leuſcher-See.*

LIENA.

MEM. XV.

Nous avons eu occaſion de voir que *Lyn*, *Lyan*, & *Lliant*, ne ſignifioient pour l'ordinaire en Celtique, que *Eau*, & que les Celtes ne donnerent à quelques Rivieres d'autre nom que celui là. Le Vallais en fournit cet exemple, tout comme la *Glane* de nôtre Pays, qui a donné lieu de faire cette obſervation. *Liena* eſt certainement le même mot; auſſi bien que *Lyane*, nom de la Riviere de Boulogne ſur Mer.

LEUXINGEN, *Voy.* LUCHSINGEN.

LIERESSE.

Le nom de ce Village ſe prononce & s'écrit diverſement. C'eſt tantôt *Glereſſe*, tantôt *Glaireſſe*; d'autres fois *Liereſſe*. L'Allemand *Ligertz* témoigne en faveur de la derniere maniere. Quoi que moins ancien, ſelon toute apparence, que le premier, il n'en déguiſe point l'origine Celtique. Elle eſt également manifeſte pour les connoiſſeurs dans l'un & dans l'autre. Les Celtes prononçoient le plus ſouvent le *G*, comme lettre *Liquide*. Il étoit auſſi ſouvent lettre ſurabondante. *Gwinn* & *Winn* étoient également uſités (*a*), pour dire *Blanc*. En Bretagne, où l'on dit *Güenn*, une Chemiſe blanche pour Femme s'appelle *Hivis venn* (*b*). Ainſi les Gaulois écrivoient indifféremment *Gle*, *Lle* & *Lie*. La terminaiſon en *eſſe*, dans *Liereſſe*, étoit, nous l'avons déja vû, une maniere de rendre *iſc* d'une autre Dialecte. Les Francs ont rendu celui-ci par *tz*. Le nom Allemand *Ligertz* en eſt un exemple. Trois mots, *Lle*, *er* & *eſſe* compoſoient donc le Celtique: *Lle*, qu'on prononçoit *Glie*, veut dire Lieu, Place (*c*): *Er*, Terre, Diſtrict: *eſſe*, Eau. *Lieu du diſtrict de l'eau*, étoit la ſignification du nom entier. Il faudroit en donner une différente à *Ligertz*, s'il devoit être entendu comme M. Pelloutier panche à expliquer le nom de *Ligures*, compoſé des mêmes mots. Ce ſavant voiant que *Ligen*, en Allemand, eſt *être arrêté*, *fixe en une place*, préſume que *Liger* déſignoit un Peuple, qui avoit quitté l'ancienne maniere de vivre des Scythes Nomades, & que ce nom ſignifioit proprement *Sedentaire* (*d*).

(*a*) Dav.

(*b*) Roſtren. v. v. *Blanc.*

(*c*) Dav.

(*d*) Hiſt. des Celt. Liv. I. ch. 10.

MEM. XV.

C'eſt, je penſe, dans les Dialectes des Gaulois, plûtôt que dans l'Idiome de la Germanie, qu'il faut chercher l'explication des noms des Gaules, dont on ignore l'origine, comme on ignore celle des Ligures. Or voiant que ceux qui portoient ce nom, tant deça que de-là les Alpes, étoient placés les uns ſur les côtes de la Mediterranée, les autres le long du Rhône, les autres ſur le Pô, le Lac Majeur, le Lac de Côme, le Lac de Garde, le Teſſin ou l'Adige, il eſt naturel de préſumer que leur nom faiſoit connoître la ſituation du diſtrict qu'ils tenoient. Si ce nom étoit, dans la bouche des Gaulois, *Liger*, ainſi que M. Pelloutier le conjecture, il ne ſignifioit que *Près de l'Eau.* Nous avons vû que c'étoit la ſignification de *Liuger.* On ſavoit en Orient même que la poſition de ces Peuples ſur l'eau, les avoit fait nommer ainſi. Mais l'Auteur de qui on le tenoit, ignorant que leur nom convenoit également à tout Peuple placé le long de la Mer ou de quelque Riviere, s'imagina que celui-là devoit ſon nom à une Riviere nommée *Ligurus.* Cet Auteur Artemidore, devoit être corrigé par Etienne de Byzance, qui le cite. (1). Etienne pouvoit ſavoir que le *Ligurus* de ſon garand étoit un fleuve imaginaire (2). Il ne pouvoit d'ailleurs ignorer que les Grecs n'appelloient pas ſeulement les Peuples, dont il s'agit, *Ligures*, mais auſſi & indiféremment *Ligues*, & *Ligyi*; nom qui n'étoit plus celui de la prétendue riviere. Si la raiſon générale de cette dénomination étoit connue des Savans de l'Orient, elle devoit l'être plus ſûrement encore des Savans Gaulois. On ne ſauroit douter qu'ils entendiſſent la langue de leur Patrie. Un de ceux-ci, contemporain d'Etienne de Byzance, a fait connoître ce que *Liguria* ſignifioit de ſon tems, dans lequel les Gaulois parloient encore leur ancienne Langue. C'eſt de Grégoire de Tours dont on va l'apprendre. Il nomme *Liguria* (*a*) un lieu près de Narbonne, appellé aujourd'hui *Liviere* (*b*). „ Il y a dans cette Paroiſſe (dit le *Dictionnaire* „ *de la France*,) Cinq abymes d'eaux, nommés *Ælials*; dont les „ bouillons

De glor. Martyr. *Cap.* 92.

(*b*) Vales. *Not. Gall.* 278.

(1) Ligures, gens Tyrrhenis vicina. Artemidorus in Epitome XI. a Liguro fluvio. STEPHAN. *de Urb. p.* 514.

(2) Il y a bien en Poitou une Riviere appellée la *Ligueure*, qui ſe joint à la Seure. Mais Artemidore ne penſoit pas à placer les Ligures dans cete Province. Il ne les mettoit pas non plus en Angleterre dans le Comté de Leiceſter, dont une Riviere eſt appellée par l'Anonyme de Ravenne *Ligar* ou *Ligur*. Voy. BAXTER. v. *Liar.*

„ bouillons forment un petit canal, qui se joint à la Robine. La „ terre des environs de ces gouffres tremble sous les pieds de ceux „ qui ont la curiosité de les aller voir. Valois dit que d'anciens Titres appellent cet endroit *Livoria*. Si c'est le Celtique *Liü-or*, il veut dire *Bord de l'eau*. Si *Liviere* est l'ancien nom, conservé, selon l'apparence, par les gens du lieu, il veut dire *Terre de l'eau*, *district de l'eau*. C'est la traduction litérale de *Liü-ere*. La dénomination ne pouvoit être mieux assortie à la situation. Grégoire de Tours ne faisoit que traduire le nom Gaulois. Il crut rendre parfaitement ce nom par *Liguria*. Celui-ci désignoit donc un district sur l'eau, au bord de l'eau, le long de l'eau. Et voilà l'origine du nom de *Ligures* & de *Liguës*. Il convient à ceux de l'Espagne, des Gaules, de la Sicile, de la Germanie, de la Thrace, de la Pannonie; car, comme M. Pelloutier l'a remarqué, on trouve des Ligures par tout où il y avoit des Celtes, jusques dans l'Asie Mineure. Un seul Peuple d'un coin des Gaules auroit-il rempli de ses Colonies toutes les Régions de l'Europe, & quelques unes de l'Orient? Il faudroit le supposer, pour croire que le nom de *Ligure* lui étoit propre. En ce cas même, ce nom auroit bien-tôt cessé de lui convenir. L'envoi de tant de Colonies dans les parties les plus éloignées de l'Occident, n'eût pas marqué chez eux du goût pour la vie *Sedentaire*. Au lieu qu'expliquant *Liü-gur*, par *Hommes de l'eau*, & *Liü-ger*, par *près de l'eau*, & *Lug-er* par *Terre de l'Eau*, ou *Eau de la terre*, du Canton (1), lequel de ces noms Celtiques qui ait produit le Latin *Ligures*, il convenoit à tous les Peuples placés le long de la mer, ou d'une riviere. Des noms semblables dans d'autres Provinces des Gaules, rendent ces explications incontestables. *Liergues*, nom d'un Village du Lionnois, pas loin de Lion; *Lierre* en Touraine; *Lierrettes* en Artois près de Lillers; *Liers* en Gascogne proche de Lannes; n'ont pas d'autre signification que *Liereſſe*. Il en est de même de *Lieſſe*, nom que portent un Village en Franche-Comté pas loin de Quingey; un Bourg du Hainaut près d'Avesnes, & sur la riviere d'Elpre, connu par la Maison Religieuse

MEM. XV.

(1) Ces explications sont bien apuiées par le nom de *Ligueure*, que porte la Riviere du Poitou dont nous avons parlé dans la *Note* 2 de cet Article.

MEM. XV.

ligieuſe de l'Ordre de St. Benoît, nommée en Latin *Lætienſe Monaſterium*: non que les *Læti*, qui furent placés là par l'Empereur Maximien, aient donné leur nom au lieu, comme le penſoit Valois (*a*) mais bien ſa poſition ſur la riviere. Le Bourg de Picardie, fameux par l'Image miraculeuſe de la Ste. Vierge, qui l'a fait appeller *Notre Dame de Lieſſe*, portoit ce nom de *Lieſſe*, avant que les Chevaliers & la fille d'un Sultan d'Egypte, convertie à la foi chrêtienne, y apportaſſent, au Douziéme Siécle, cette Image qui y fait venir des Pelerins de toute la France & des Pays étrangers. Aucun de ces Lieux ne doit ſon nom à la Joye, comme l'aura fait croire la ſignification de *Lieſſe* en François; c'eſt à *l'eau*, ſur laquelle chacun de ces endroits eſt placé: de même que la Ville de *Lieſſa* en Boheme, doit le ſien à l'Elbe, au bord de laquelle elle ſe trouve, & la Ville de *Liegnitz* en Sileſie, aux deux petites Rivieres qui y paſſent. *Ligers* a auſſi un pareil dans le nom de *Ligards*, Village peu éloigné de la Capitale du Condomois.

(*a*) Notit. Gall. pag. 260.

LIESTALL.

Le nom de cette Ville s'écrit aujourd'hui *Liechtſtall* & *Lichſtall*. S'il eſt du Dialecte Germanique Moderne, où *Liecht* & *Licht* ſignifie Lumiere, & *Stall*, *Etable*, le Savant Baſlois (*b*) qui a rendu ce nom en Latin par *Luciſtabulum*, aura bien rencontré, quoi qu'il y ait peu d'apparence qu'on eût joint la Lumiere à un Etable pour en former un nom. Mais c'eſt des Titres anciens qu'il faut apprendre les noms anciens. Il n'a pas paru encore de Titres plus anciens où il ſoit fait mention de ce lieu, que ceux du Treiziéme Siécle, publiés par le P. Hergot. C'eſt toujours *Lieſtall* qu'on y lit. Cette maniere de l'écrire en fait diſparoître la Lumiere, & avec elle la prétendue origine Germanique, pour ne préſenter qu'un nom Celtique. Car *Stall* & *Stell*, ne l'eſt pas moins, que *Liü* & *Lie*; il vouloit dire, *Station*, *endroit d'habitation fixe* (*c*), & auſſi *Etable*. Les Bretons s'en ſervent encore en ce dernier ſens; ils diſent *Staul* (*d*). Ainſi *Lie-ſtall* ſignifioit *Station de l'Eau*. La riviere qui y paſſe, & lui a fait donner ce nom, en porte de même un tout Celtique, *Argetz*: nous l'avons prouvé en l'expliquant (*e*). Nous verrons

(*b*) Spreng. *Breve Comment. Rer. Rauric. pag.* 10.

(*c*) Wacht. v. *Stall.*

(*d*) Roſtr. v. *Etable.*

(*e*) Voy. ci-deſſus Art. *Argetz.*

verrons encore que *Wallenbourg*, petite Ville de ce diſtrict, & où paſſe la même riviere, a bien conſervé dans ſon nom celui des Gaulois ſes fondateurs. *Litchtemberg*, nom de quantité de Lieux en Allemagne, devroit toujours être expliqué par *Mont* ou *Forteresſe de lumiere*, ſi *Liecht* y doit être entendu comme le Savant cité entend ce mot dans *Lichtſtall*. Mais qu'on examine la ſituation de tous ces lieux, bien qu'ils ſoient ſur des hauteurs, on y verra une Eau, Lac, Riviere, ou Ruiſſeau, déſignée par *Licht*, qui n'eſt que *Liü*, *Lug*, ou *Lucht* des Celtes germaniſé. Le nom de *Liége*, que Valois prétend qui ſignifie *Lieu Public*, & par là Lieu appartenant au Prince (*a*), a une toute autre origine que le Latin *Leodium*, d'où ce Savant le tire, pour y trouver cette ſignification. Les noms Latins ne ſont que des traductions des Celtiques, faites par gens, qui n'entendant pas cette derniere langue, s'attachoient à rendre des ſons approchans, ou des étymologies qu'ils imaginoient ſur quelque circonſtance des lieux. Le nom de *Liugæ*, donné à la Ville de Liége, ou à ſon diſtrict (*b*), dans le partage du Roiaume de Lothaire en 870, fait connoitre à qui ſait le Celtique, que la poſition du lieu & de ſon territoire entre des Rivieres, le fit appeller par les Celtes *Liü-gæ*, Terres de l'eau. Et Si *Leodium* Latin fut formé d'un mot Celtique, pour déſigner la Ville; *Liu-ot-ti* étoit ce mot, qui ſignifioit Habitation du bord de l'eau.

MEM. XV.

(*a*) Not. Gall. *pag.* 270.

(*b*) Id. *ibid.*

LIGNEROLES.

L'Orbe, qui coule à peu de diſtance de ce Village, lui fit donner par les Gaulois le nom de *Lin-er-ol-iſc*, qui ſignifioit *terre derriere l'eau legere*. Cette dénomination étoit fort du gout des Celtes des Gaules. Ils nommerent *Lignairolles* dans le Haut Languedoc proche de Mirepoix; *Lignereul*, dans l'Artois, près d'Arras; *Ligneroles* en Normandie pas loin d'Evreux; *Lignerolles* dans le Bourbonnois vers Montluçon; *Lignerolles* dans le Perche proche de Mortagne: tous lieux ſur des Rivieres ou Ruiſſeaux.

LIMBACH.

Llymm en Celtique étoit *Aigu*, *Acre*, *rude* (*c*). C'étoit l'Epithête

(*c*) *Acutus*, *acer*, *ſeverus*, *rigidus*. Dav.

MEM. XV. pithête que les Gaulois donnoient volontiers aux Rivieres qui ſe débordent fréquemment, aux torrens (*a*). La *Vunne* & le *Lintbach*, Rivieres, ſur leſquelles ſont placés les deux Villages de l'Helvétie, qui portent le nom de Limbach, peuvent bien ſoutenir cette Epithête, que *Lim* n'emportoit cependant pas toujours. Ce mot ne déſignoit le plus ſouvent que *Eau*, *Riviere*. Ce n'étoit même guéres que quand il étoit joint dans un nom à quelcun des autres termes en grand nombre par leſquels les Celtes déſignoient *l'Eau*, que *Lim* valoit de plus un adjectif; car alors il ſignifioit *Courante*, *Coulante*. Baxter l'explique ainſi fort ſouvent, entr'autres en traduiſant (*b*) le nom *Lumis* (le même que *Lim-iſc*), qu'il dit que portoit anciennement la Dile, qui paſſe dans Louvain. D'autres noms des Gaules encore aujourd'hui en uſage, en convaincront mieux que ce *Lumis*, qui n'a peut-être pas été bien conſtaté. Je ne citerai de ces lieux des Gaules que *Limay*, Bourg de la Beauce ſur la Seine : *Limougne* dans le Querci : *Limours*, Ville de l'Isle de France : *Limoux*, Ville du Haut Languedoc ſur l'Aude : *Limouze* dans le Rouergue, & *Limoyſe*, Bourg du Bourbonnois : pour ne rien dire de *Limoges*, expliqué ci-deſſus dans l'Article *Lac Leman*. Tous ces noms ne ſignifient que *Eau courante*. On les a néanmoins expliqués bien différemment. Le Syſtême de tirer du Latin les noms des Gaules dont quelques Syllabes reſſemblent à celles d'un terme Latin, a fait dire à Valois (1) que *Limoux* doit ſon nom aux Bouës qu'on trouve dans ſes environs. Pour faire recevoir cette dérivaiſon, il faudroit avoir prouvé deux choſes : l'une, que cette Ville a eu pour fondateurs des Romains, ou des Gaulois qui ne parloient plus la Langue des Gaules, mais le Latin, ſeulement; l'autre, que tous les lieux dont le nom commence par *Lim*, ſont Bourbeux, ou l'étoient anciennement. Cette derniere circonſtance ne ſe vérifiera ſûrement pas comme celle de la poſition ſur quelque riviere ou ruiſſeaux, commune à tous ces endroits. L'Article ſuivant fournira encore des preuves de l'uſage de *Lim* dans l'Helvétie, pour déſigner Eau & Riviere.

(*a*) Voy. Baxter. v. *Limia*.

(*a*) v. *Limnus*.

LIMMAT.

(1) *Limoux* a re nomen habet, propterea quod ad fluvium Atacem in ſolo limoſo lutoſoque poſitum eſt. *Notit. Gall. p.* 278.

LIMMAT & LIMMEREN, *Riv.*

MEM. XV.

J'ai déja expliqué ailleurs (*a*) le nom *Limmat*. Il ne reparoit ici que pour renvoier à ce que j'en ait dit, & qui eſt appuié par ce qu'on vient de lire dans l'Article précédent. *Limmeren*, nom du Torrent appellé aujourd'hui *Limmeren-bach*, fortifie ces explications, & nommément l'obſervation, que *Limm-a*, & *Lint-ta*, dont on a fait *Limmat* & *Linth*, ſont le même nom (1). L'un & l'autre ſignifient également *Eau courante*. Et le *Limmeren-bach* eſt la principale ſource de la *Linth*. On peut, ce me ſemble, en croire plutôt les Habitans de la Vallée où naiſſent ces Rivieres, que la conjecture de feu Mr. Scheuchzer, qui croioit que le *Sandbach* fournit les premieres eaux de la Linth. Mais dans la ſuite ce Savant ſe reduiſit à dire (*b*), que ce dernier torrent donne plus d'eau à la Riviere que le premier. Quoiqu'il en ſoit, *Limmeren*, nom Celtique de la Montagne & du torrent ſource de la Linth, étoit le nom de la Riviere avant d'être celui de la Montagne; car *Limm-e-ren*, ne veut dire que *Eau courante rude*. C'eſt auſſi du torrent du Canton de Soleure qui tombe de la Montagne voiſine de Falckenſtein, que cette Montagne a été nommé *Limeren-berg*. Je n'exclus cependant pas de cette dénomination l'idée de la figure en pointe, que la derniere de ces Montagnes préſente, de même que celle du Canton de Glaris, ſi eſcarpée, & ſi pointue, que le haut n'eſt acceſſible que pour les Chamois. Nous avons vû que *Llymm* des Celtes renfermoit l'idée de pointe aigue comme celle d'eau d'un cours rapide. Du reſte, les mots qui ſe trouvent dans les noms de lieux ou de Rivieres en Germanie comme dans les Gaules, venant de la langue commune de ces régions, ſont du tems où cette mére langue ſervoit également dans les unes & les autres. Nous avons cité entre les Rivieres des Gaules la *Limone*; joignons-y le *Limonin*, qui ſépare le Lionnois du Vivarez; la *Lima* du Portugal, ainſi nommée par des Celtiberes; & la *Lim* de Boſnie, qui ſe jette dans la Drina. Rappellons la Ville de Limburg ſur la Lane pas loin de Dietz, & *Limburg*

Tom. I. pag. 194.

(*b*) Hydrogr. *pag.* 51.

(1) Cela eſt ſi vrai, que le *Lintbach* de l'Argeu ayant donné ſon nom au Village le plus conſiderable de la rive droite de cette Riviere, il eſt appellé *Limbach*, comme celui qui eſt ſur la Vunne.

MEM. XV.

Limburg en Weſtphalie ; *Leembrog* ſur le Lac de Diepholt. Les acceptions de *Limm* & *Lemm*, s'y trouvent auſſi réunies, comme dans le nom de *Limerick* en Irlande.

LINDAU.

C'eſt auſſi la ſituation de ce Village ſur un Ruiſſeau dans la Comté de Kyburg, qui le fit nommer par des Celtes *Lin-tau*, ou *Lyant-au*. L'un & l'autre déſignoient en leur Langue un Lieu ſur une *Eau courante*. (*a*) Nous avons dit que *Lin* étoit le même mot que *Lim*, ſuffiſamment expliqué dans les Articles précédens. Le nom de la Ville de *Lindau*, ſur le Lac de Conſtance, n'a pas d'autre ſignification, ni d'autre origine. Quarante-quatre noms de lieux qui commencent par *Lim* dans le Dictionnaire de la France, & tous ſur des Ruiſſeaux ou Rivieres, ſont autant d'exemples que les Gaulois formoient de pareils noms, pour déſigner de telles ſituations. On entendra maintenant le nom ancien du Peuple qui tenoit la contrée où naît la Meuſe, & que Céſar nomme *Lingones*. Le Celtique *Lin-con-iii* vouloit dire *Homme à la tête de l'eau courante*, ou de la riviere : c'eſt dans le Baſſigny que cette Riviere ſort où commencent les Montagnes de *Voge*, à qui elle a fait donner ce nom, qui ne ſignifie que *Eau*. Strabon nomme ce même Peuple *Lingones* & *Lincoſii*. On a pris ce dernier pour une faute de copiſte. Il eſt auſſi bien Celtique que le premier ; mais il déſigne le Peuple par un des noms appellatifs de ſa principale place. *Lin-cae-ſiu* ſignifioit, *lieu fermé de l'eau courante*. Je ne dirai pas ſi c'eſt Langres qu'il faut entendre par ce lieu. Il n'eſt point aſſés déſigné. *Andematunum* ou *Andomatunum*, étoit le nom de cette capitale, conſervé par Ptolemée. Il en faiſoit mieux connoitre la ſituation : *Ante-ma-dun* vouloit dire *Habitation de la campagne de la Colline*. Les grands changemens qu'il auroit falu faire à *Lingones*, pour en former *Langres*, comme le penſoit Valois, donnent lieu de croire que ce dernier eſt auſſi ancien. *Land-gre* en Celtique, eſt *Troupe du Pays* ; & *Langre*, Lieu de la troupe. On a fourni des preuves de la ſignification de *Land* (*b*). Celle de *Lan*, pour déſigner tout *Lieu fermé*, tout enclos, s'apprend de Davies & de Luid (*c*). *Gre* eſt *Troupe* (*d*). Il pourroit bien avoir fourni au Latin *Grex*.

(*a*) Voy. Baxter. v. *Londinium*, *Davun*, & *Tav.*

(*b*) Ci-deſſus Art. *Landevon*

(*c*) *Adverſar.* ap. Baxt. *p.* 272.

(*d*) Dav.

LINIE-

LINIERES.

MEM. XV.

Un lieu placé sur un Ruisseau, dont la source est peu éloignée, & le cours bientôt terminé, comme l'est celui du Ruisseau de Linieres dans le Lac de Bienne, ne fut pas mal nommé par les Gaulois *Liniu-ere*, c'est-à-dire, Eau courante de la terre. Voy. sur *Lin* les deux Articles qui précédent immédiatement celui-ci. Les Gaules fournissent des exemples de ce nom. L'Anjou a *Linieres* près de Baugé; le Berri a le Bourg de *Linieres*, entre deux Rivieres & près d'un Etang de quelques lieuës de tours : le Poitou a *Linieres*, pas loin de Poitiers.

LINTBACH, *Riv.* LINTHAL.

Lint est le même mot que *Lim*. On l'a vû dans les Articles *Limbach* & *Limmat*. Il est donc prouvé que la Riviere dont il s'agit, qui coule dans le Haut Argeu, fut nommée par des Gaulois *Lintbach*, & *Limbach*. Le Village placé sur sa rive droite, a retenu ce dernier, comme nous l'avons fait observer. Il est donc prouvé aussi que c'est des Gaulois que la *Linth*, Riviere du Canton de Glaris, qui a donné à la Vallée où elle coule, le nom de *Linthal*, étoit ainsi nommée par les Celtes. *Linthel* & *Linthes*, deux Paroisses de la Brie, témoignent par leur nom de cet usage des Celtes, tout comme deux *Lintot* en Normandie, placés sur des Rivieres, ainsi que *Lint-ot* le dit par sa signification de *bord de la Riviere*.

L'ISLE.

Ne croiant pas m'être trompé sur l'origine du nom de ce lieu dans mon *Mem. II.* (*a*) je n'y ajoûterai rien.

(*a*) *Tom. I. pl* 202.

LIVINEN *Alpes.* LIVINER-THAL *Vallée.*

Les Alpes que les Latins ont appellées *Lepontiæ*, sont nommées dans la langue du Pays *Livinen-Alpen*. Le premier de ces noms ne rend pas moins un nom Celtique, que le dernier. *Le-bon-tiu*, ou *Lepon-tiu*, signifie litéralement, *lieu au-dessus*, *à la tête de l'Eau* : lieu du sommet de l'Eau. *Liü-vin*, veut dire *tête de l'Eau*. (b) Ces Alpes s'étendoient

(*b*) Voy. Baxter sur le mot *iin*, v. *Vindomora* & *Vindovium*.

MEM. XV.

s'étendoient depuis les sources du Rhin jusqu'à celles du Rhône inclusivement. M. Scheuchzer regardoit bien l'un de ces noms comme le même que l'autre (1). Le nombre de Rivieres qui sortent de ces Montagnes, pour porter des eaux de tous les côtés, rend cette dénomination très-juste. C'est probablement de *Liü* des Celtes, que s'est fait, quand on en a eu oublié la signification, le nom de *Lieu*, donné pour tout nom au Village voisin du Lac de Jou, à *Lieux* dans le Vexin, près de Pontoise, & à *Lieux* peu éloigné de la Ville de Comenges. Plusieurs noms d'endroits de la France commencent par ce mot. Par exemple, *Lieu-Camp* en Rouergue, près de Ville-Franche; *Lieu-Croissant* en Franche-Comté; *Lieu-Dieu* en Dauphiné, pas loin de Vienne; *Lieu-Dieu* en Berri; *Lieu-Dieu* en Picardie; *Lieu-Dieu* en Jard dans le Bas Poitou; *Lieuvray*, Bourg en Normandie, qui passe pour Chef-Lieu du Pays de *Lieuvin*, appellé en latin *Livinensis Comitatus*, & *Livinus* dans les Capitulaires de Charlemagne: voilà bien le même nom que *Livinen* de nos Alpes: Et preuve que *Liv* n'a pas été fait de *Lieu* François, mais de *Liu*, *Lich*, *Lisc* Celtique, qui vouloit dire *claire*, *légére*, parlant de l'eau (*a*), cet ancien mot s'est conservé dans le nom de *Lisieux*, Ville Capitale de ce même Pays, dont le Peuple est nommé par César *Lexovii*, par Strabon Ληξόβιοι, par Ptolemée Λεξόβιοι & Λιξόβιοι, & par Orose *Lixovii*; où l'on reconnoit le Gaulois *Lis-o-Vi*, Hommes de l'Eau. On s'est donc trompé en rendant toujours en Latin par *locus* le premier mot *lieu* de ces noms.

(*a*) Voy. Baxter. v. *Leuca*. Et ci-dessous l'Article *Lyss*.

LOCLE.

Loc en Celtique est un endroit serré, un coin, un cul-de-sac, un Parc, un Bercail (1); en général, un lieu fermé & serré. L'Allemand a conservé ce terme avec cette acception (*a*). *Le*, veut dire *lieu*. Quelquefois, *Petit*: c'est alors le diminutif *Lai*. Il l'est dans *Yper-lé*, & dans *Quimper-lé*. Dans plusieurs noms *Le* est pour *Liü*, Eau. Ces trois acceptions peuvent être appliquées au lieu dont il s'agit. Il est dans une Vallée serrée, près d'une Eau, qui sort d'une Montagne,

(*a*) Wacht. v. *Loch*.

(1) Von diesem Gebirg hat den Namen *Livinen* das *Liviner-thal*, *Levantina*, so viel als *Lepontina*. SCHEUCHZ. *Orogr. p.* 189.

(1) Llocc, *Caula*, *Angiportus*, *Angulus*. Lloccio, *in angulum cogere*. Lloches *latebra*, *latibulum*. DAV.

Montagne, où l'on voit un Moulin à trois cens pieds de profondeur en terre. Enfin, quelques Celtes, comme les Irlandois, ſe ſervoient de *Loch* pour déſigner un Lac; d'autres, pour déſigner une Eau, une Riviere; c'eſt que ceux-ci diſoient *Loc* pour *Luc* ou *Lug*. En ce dernier ſens, *Locle* ne ſignifieroit que *lieu de l'eau*. L'uſage de *Loc* & *Loch* dans la compoſition des noms, eſt conſtaté par un très-grand nombre d'exemples. On a en Irlande *Loch-Corbadh*, *Loch-der*, *Loch-foil*, &c. En Bretagne deux *Loc-maria*, *Loc-renen*, &c. En Provence *la Tour de Loc*, entre la Mer & l'Etang de Sigean : En Touraine le Bourg de *Loché* & la Ville de *Loches* ſur l'Indre. Ceux qui ont traduit ce dernier par *Luccæ*, ont bien rendu le Celtique *Lugcæ*, qui veut dire Clôture de l'Eau : ce qui fait entendre le nom de *Luca*, aujourd'hui *Luques*. Le Traducteur de qui l'on tient que *Loches* devoit s'appeller *Luccæ* en Gaulois latiniſé, en eſt un bon garand; puiſque c'eſt Grégoire de Tours, du tems de qui l'ancien langage des Gaules étoit encore celui de la Nation. Cet Hiſtorien nomme auſſi le même endroit *Loccia*, duquel s'eſt fait le François *Loches*. Cela prouve que *Luc* & *Loc* avoient la même ſignification. La Bourgogne a deux Paroiſſes du nom de *Loches*; l'une eſt ſur la riviere d'Ourſe, l'autre ſur la Groſne. *Locon* dans l'Artois, & *Locone* en Franche-Comté, lieu où St. Lupicin établit une Maiſon Réligieuſe au Sixiéme Siécle, ſont auſſi chacun près d'une riviere, de même que *Loquemo* en Normandie, & que quelques endroits en Bretagne, dont le nom commence par *Loque*.

MEM. XV.

LOIMSCHWYL.

On reconnoit ſans peine dans ce nom du Village du Salgeu ſur un Ruiſſeau, qui ſe jette dans l'Are un peu au-deſſus de Soleure, *Lim-iſc-vvyl* des Gaulois. Expliqué comme nous avons expliqué juſqu'ici les trois mots dont il eſt compoſé, ce nom veut dire *Village de l'eau courante*. On a fait *Loim* de *Lim*, tout comme de *Liun* s'eſt fait *Luen*, *Loen* & enfin *Loing*, nom de la Riviere qui tombe dans la Seine, près de Moret. On va voir dans le nom, dont l'Article ſuivant donnera l'explication, que les Helvétiens ont fourni de pareils exemples.

MEM. XV.

LOIN.

C'eſt ainſi que l'on prononce aujourd'hui le nom de ce Village. Dans les Actes anciens, il eſt écrit *Luin*, & c'eſt encore la maniere dont l'écrivent ceux qui veulent être exacts. Les Celtes appelloient *Ilvvyn* un lieu de Brouſſailles, rempli d'arbres, un Bois ſacré, une Forêt. (1) C'étoit apparemment, quand les Gaulois le nommerent, l'état de cet endroit, qui eſt préſentement preſque tout en Vignes. Il y paſſe auſſi un Ruiſſeau. Il a cela de commun avec quelques endroits de diverſes Provinces des Gaules, nommés *Lugny*, qui eſt viſiblement le nom de *Luin*, auquel on ajouta *y*, pour déſigner *Eau*, *Ruiſſeau*. Je ne citerai des Huits Lieux indiqués ſous ce nom par le Dictionnaire de la France, que *Lugny*, Paroiſſe en Bourgogne, compoſée de pluſieurs hameaux. Il y paſſe une petite riviere, nommée Arion. C'eſt Pays de Bois taillis & de Buiſſons : il y a auſſi des Vignes.

LONGIROUD, *Village.* LONGRIN, *Riv.*

Le premier nom ſe prononçant ainſi par le Peuple, en a fait changer l'ortographe ancienne, qui étoit *Longerod*. La connoiſſance de la ſituation, près du *Toleure* (2), torrent qui ſe jette dans l'Aubonne, fait d'abord entendre, à qui ſait un peu de Celtique, que *Lon-ger-ot* des Gaulois a formé le moderne, lequel par conſéquent ſignifie littéralement, *bord du courant rude*; ou *bord de la riviere rapide*. En effet, *Lon* étoit emploié par les Celtes pour déſigner Riviere (1). Auſſi ne donnerent-ils pas d'autre nom à quelques-unes ? Celle de Lancaſtre en Angleterre (*a*) n'en eſt pas le ſeul exemple. L'Allemagne a la *Leine* de l'Electorat de Hanover ; deux petites rivieres, nommées *Lein* dans le Duché de Wurtemberg, une autre dans la Thuringe ; la *Lenne*, ou le *Lenn* en Weſtphalie ; la *Linge* de la Gueldre ; la

(*a*) Voy. Baxt. v. *Durolanis & Bretonacis.*

(1) Levvyn, *Arboretum, lucus, Nemus, Saltus.* DAV.

(2) Le nom de *Toleure* eſt lui-même de la Langue des Celtes. Ils le donnerent à la Riviere, qui tombe dans la Charente, près d'Angouleſme. On l'appelle *la Toulure*, & la *Tauluere*. Voy. la deſcription qu'on en trouve dans Papyre Maſſon *de Flum. Gall. p.* 626. *ſeq.*

(1) Celtis *Lug*, *Aquæ liquor* eſt ; & de *lug avon* five *Lugaun*, quod *liquidus* eſt *amnis*, fiunt correpta, *Lin*, *Lon* & *Lun*. BAXTER. v. *Londinium.*

la *Lohn* ou *Lahn* ou *Lohn* de la Principauté de Naſſau : pour ne rien dire des autres rivieres de ces Régions, dont le nom contient quelcun de ceux-là. Le *Laneron* du Gâtinois, le *Loing*, la *Legne* de Champagne, la *Logne* de Gaſcogne, & la *Ligne* d'Anjou, comme le *Lignon* de Forez, ſont des exemples tirés des Gaules mêmes. Car Baxter a bien obſervé (*b*) que *Lun*, *Lin*, *Len*, *Lan* & *Lon*, ſont tous également *Lugüi* des Celtes abrégé. Nous avons une preuve de *Lan* dans la Riviere du Pays des Griſons, nommée *Langart*, c'eſt-à-dire, *Riviere haute*, qui vient de haut; celle-là ſort du Mont Selvetra, l'une des plus hautes Alpes de la Rhétie. Le LONGRIN Torrent du Geſſenay, dont le nom Celtique veut dire *riviere courante*, juſtifie la même remarque, par raport à l'Helvétie; auſſi bien que le nom de la *Löntſcha*, Riviere du Canton de Glaris, qui ſort du Lac appellé *Clonthalerſee*. *Ger* pour *Rude*, *rapide*, a déja paru plus d'une fois dans nos explications, de même que *Ot*, *Od*, *Aut*, *Aud*, pour *Bord*, *Rive*.

MEM. XV.

(*b*) l. c.

LONNAY.

La Belle ſituation de ce lieu ſur un Côteau près du Lac, & ſon terroir fertile en vin, en grain & en fruits, put engager les Celtes à en donner une idée par le nom qu'ils lui aſſignérent. *Lonny* en leur Langue répond au François *Egaïer*, *Réjouïr*, & *Lhonnayd* à *Rempli*, & à *Plenitude* (*a*). Je n'inſiſterois cependant pas ſur cette Etymologie. *Louné*, comme nôtre peuple prononce ce nom, m'en paroit indiquer la véritable ſignification, qui eſt *Eau pleine*, ce qui convient à un Lac. *Laun* eſt *plein*, & on l'écrivoit auſſi *Loun* & *Leun*. On ſait que *l'é* à la fin des mots François, repréſente *ey* Celtique, conſervé dans la plûpart des noms de lieux au bord de quelque Eau, non-ſeulement dans l'Helvétie, comme *Lavey*, *Peney*, *Vevey*, &c. mais ſur-tout en Franche-Comté, où le nombre en eſt très-grand. *Lonnay* eſt le même nom que celui de *Lanay*, lieu de la Bretagne ſur la Riviere d'Aven, près de Chateaulin. Cette identité eſt prouvée par la remarque faite dans l'Article précédent d'après Baxter, que *Lun*, *Lan*, *Lon*, *Lin* & *Len* avoient la même ſignification dans les noms Celtiques. On a par-là la clef de tant de noms François, Allemans, Anglois, Italiens & Eſpagnols, qui renferment

(*a*) Dav.

MEM. XV.

l'un ou l'autre de ces mots. Les lieux ſont, à coup ſûr, proche de quelque Eau. Il faudra donc réformer toutes ces Traductions Latines, où l'on a rendu *Lon* & *Long* par *Longus* ; comme *Longue-Ville* a été traduit *Longa Villa*, pendant qu'il falloit traduire *Villa ad plenam aquam*, ou *ad aquam fluentem*, car c'eſt de l'une de ces manieres que doit être rendu le Celtique *Lon-gue-vvyl* : On ſçait que ce Bourg de Normandie eſt ſur la Riviere de Sie. Six autres lieux, tant de la même Province, qu'en Flandre, en Picardie, ou en Champagne, qui portent de même le nom de Longue-Ville, ſont auſſi ſur des Rivieres ou des Ruiſſeaux. *Longulé*, dit Valois (4), tire ſon nom de ce qu'il eſt un *long Bourg*. Ce n'eſt point des Latins que lui vient ce nom. Il doit à la Riviere d'Ouche ſur laquelle il eſt, d'avoir été nommé par les Celtes en leur propre Langue *Lon-gui*, Eau pleine, Eau coulante.

LOTZVVYL.

Les Helvétiens voulant déſigner ce Village par ſa ſituation ſur la riviere qui y paſſe, qu'ils avoient nommée *Langentha*, c'eſt-à-dire, *Eau qui coule du haut*, & ayant déja donné le nom même de cette Riviere au Village de *Langenthal*, auſſi placé ſur ſes bords, appellerent le premier *Lœſchvvyl*, dont s'eſt fait *Louzvvyl*, qui par conſéquent ne ſignifie que *Village de l'Eau*, puiſque nous avons vû dans l'Art. *Leugelbach*, que *Loeſch* étoit Eau. *Lotzvvyl* s'eſt formé de *Oeſchvvyl* Celtique, tout comme de *Old*, *Oolde*, & *Ould*, nom que les Auvergnats donnent au *Lot*, s'eſt fait ce dernier nom, en joignant l'Article au mot abrégé. On dit en Auvergne & dans le Querci *l'Old*; & en Latin *Olitis* (*a*). Trois noms de lieux en Bretagne *Lothea*, *Lothey*, *Loteudy*, ont été ainſi formés des Celtiques *Ot-te-a*, *Ot-they*, & *Ot-tud-y*; de même que *Lotiugan* du Boulonois, de *Ot-tiv-gan*. Ils déſignent tous la ſituation au bord d'une Eau.

(*a*) Valeſ. *Not. Gall. p.* 392.

LUCENS.

Lug-cent en Langue Celte ſignifie *Angle* ou *Coin de l'Eau*. Les ſignifications

(4) *Longus vicus* à re nomen latinum habet *Longvvi*. VALES. *Not. Gall. p.* 283.

ſignifications de l'un & de l'autre de ces termes ont été juſtifiées ci-deſſus. Un Ruiſſeau qui deſcend de la haute Colline, au pied de laquelle Lucens eſt placé, ferme ce Bourg au Midi, & ſe jettant dans la Broye, forme un Angle Droit avec cette Riviere. Le lieu ne pouvoit donc être mieux déſigné par ſa ſituation rélativement à la Riviere, que par *Angle* ou *Coin de l'Eau*. Cette explication n'eſt point contraire à celle que l'on a déja vuë dans mon *Mem. II.* (*b*) Elle ne l'eſt pas non plus à une troiſiéme, qui établiroit que *Lucens* s'eſt fait du Celtique *Lug-cen-iſc*, qui vouloit dire *Eau au-deſſus, à la tête d'un cours d'eau*. La Broye ſeroit déſignée par ce dernier mot, & le Ruiſſeau par le premier. Tant de noms des Gaules joignent à *Luc* des mots qui ſignifient auſſi ſimplement Eau, Riviere, que ces exemples paroiſſent devoir faire donner la préférence à la troiſiéme Etymologie. Deux *Luçay* & *Lucien* dans le Berri; ſix *Lucé*, en différentes Provinces; *Luceau* dans le Maine; *Lucey* dans le Diocèſe de Toul; *Lucey* en Champagne; *Luçon* Ville du Poitou; ſix *Lucy* en pluſieurs Provinces; Huit *Luſſac*, deux *Luſſay* &c. ſont tous autant d'exemples de cet uſage des Gaulois. Ces noms ne ſignifient les uns comme les autres, qu'*Eau*, *Riviere*. Mais les noms de *Lucenat* (trois endroits ſur la Riviere d'Allier ſont ainſi nommés) & de *Lucenay* (il y en a ſept en diverſes Provinces, tous ſur quelque Eau) juſtifient pleinement ma conjecture, de même que *Lucena* en Eſpagne, près du Détroit de Gibraltar, & celui de *Lugo* de la Romagne (1). La ſignification en eſt préciſément la même, ainſi que l'origine, que celle du nom de Lucens.

MEM. XV.

(*b*) Tom. I. p. 205.

Ce grand nombre de noms, qui commencent par *Luc* ou *Lug*, rend extrèmement ſuſpecte d'erreur la maniere dont on a traduit en Latin ces deux mots, ou au moins le premier, par *Lucus*. Quand on voit treize lieux de différentes Provinces des Gaules, qui n'ont pas d'autre nom que *Luc* (le Dictionnaire de la France en fournit ce nombre là, ſans compter deux *Lucq* en Bearn); on ne peut guères concevoir, que les Gaulois de toutes ces Provinces éloignées les

(2) Era anticamente tutto pien d'acqua, e paludoſo. ALBERTI *deſcriz. diſtat, p. m.* 312.

MEM. XV. les unes des autres, ſe fuſſent accordés à donner à leurs Bois Sacrés, qui avoient déja leurs noms en Celtique (1), un ſeul & même nom latin. Ce qui a fait prendre *Lug* & *Luc* des Celtes pour *Lucus*, c'eſt que *Lugo* en Eſpagne & *le Luc* en Dauphiné, ſe trouvent nommés *Lucus Auguſti*. Mais on devroit ſe rapeller, que pluſieurs Villes des Gaules & de l'Eſpagne ajouterent à leur ancien nom celui de ce Prince ou d'autres Empereurs, ſans que pour cela l'ancien nom ceſsât d'être Gaulois, ou perdît ſa ſignification dans la Langue du Pays. Tous ces lieux nommés *Luc*, étant ſur une Riviere auſſi bien que la Ville de *Lugo* en Eſpagne, & toutes celles dont les noms commencent par *Lug*, c'eſt *Eau*, *Riviere*, que *Luc* & *Lug* y ſignifient, & non *Bois Sacré*, comme on a entendu le premier, ni *Corbeau*, ainſi qu'on a expliqué le dernier, dans le nom latin de Lion. Les noms qu'ont dans la Langue du Pays les autres Villes, nommées auſſi *Lugdunum*, ſçavoir, *Leyden*, *Laon*, & celle à laquelle a ſuccédé St. Bertrand, ſuffiſoient pour faire voir que les Rivieres de ces Villes étoient déſignées par ce mot. Il convenoit d'en bien conſtater l'acception dans les Noms Gaulois. L'Helvétie en a quelques-uns, qui feront le ſujet des Articles qu'il me reſte à donner ſous cette Lettre.

LUCERNE.

Un nom choiſi pour conſerver la mémoire d'un événement merveilleux arrivé ſeulement dans le ſixiéme Siécle, ne devroit pas être mis au nombre des noms impoſés à des lieux de l'Helvétie par les premiers Gaulois qui les habiterent. Ce n'eſt point de l'imagination de quelque Etymologiſte qu'on tient que Lucerne fut nommé *Luceria*, *Lucerna* & *Luciaria* (2); c'eſt-à-dire, *lumineuſe*, *qui éclaire*. L'Hiſtoire même rapporte le miracle, cauſe de la dénomination, comme de

(1) *Llvvym*, *Coed*, *Coedvvig*, *Coedſa*, *Tyvvylgoed*, étoient ces noms là. DAVIES. *v. Lucus*.

(2) Le nom de *Luceria* ſe trouve dans un Titre de l'an 1210. & dans un de l'an 1256. publié par le P. Hergot : *Geneal. Habsburg. Tom. 2. p. 212. & 323.*

Le nom de *Luciaria* ne paroit que dans la Charte de l'Empereur Lothaire du milieu du neuviéme Siécle, copiée par Guillimann *Rer. Helv. lib. 3. cap. 4.* On voit, il eſt vrai, le nom de *Lucerna* dans l'Acte donné pour celui de la Donation de Wighard, que Guillimann croyoit de l'an 697. & Bucelin *Chron. Conſtant.* de l'an 702. Cette piéce dit même que le lieu avoit

de la fondation de cette Ville. Sa Chronique dit, que l'an cinq-cens & trois de N. S. J. C. du tems que St. Benoit prêchoit la Foi Chrêtienne, quelques fidéles ayant vû, à l'endroit où eſt aujourd'hui l'Egliſe de S. Leger à Lucerne, une lumiere flamboyante, on y bâtit la même année une Chapelle, qu'on nomma Chapelle de S. Nicolas; & qu'enſuite Wighard, Duc d'Allemagne, y conſtruiſit une Maiſon Religieuſe, à laquelle, comme à la lumiere qui s'y étoit vuë, la Ville doit ſon origine & ſon nom (*a*). Oſvvald Myconius, qui en étoit, n'avoit pas le moindre doute ſur le fait. Il le donne, de même qu'Etterlin, ſon Concitoyen, pour cauſe du choix du nom de *Lucerna* (2). Le P. Lang (*b*) a mis en œuvre cette reſpectable origine, comme un Auteur de ſon goût ſait ſi bien le faire. Quelles preuves pourroient renverſer une tradition ainſi établie ? Et dès-là, comment donner quelque plauſibilité à une origine du nom qui le faſſe remonter juſqu'au tems des Gaulois ?

MEM. XV.

(*a*) Etterlin *Lucerner Chron. p.* 4.

(*b*) Voy. Hotting. *Helv. Kirch. Geſch. lib.* 3. *p.* 277.

Je ne l'aurois effectivement point entrepris, ſi l'on devoit plus de déférence aux motifs qui laiſſent un libre cours à des fables prétendues pieuſes, qu'à l'évidence. Je n'ai pas même beſoin de m'excuſer par

avoit été nommé *Lucerna* par les anciens : *in quodam loco, qui lucerna ex antiquitate dictus.* Il réſulteroit donc de-là, que ce dernier nom, qu'on a auſſi dans neuf autres Titres du Recueil de Hergot, & qui eſt devenu le ſeul nom latin de cette Ville, en eſt en même tems le plus ancien. Mais les raiſons raſſemblées par feu Mr. Hottinger *Helv. Kirch. Geſch. lib.* 3. *p.* 277. contre cette prétenduë copie d'un original que perſonne n'a dit avoir vû, font qu'elle ne mérite pas d'entrer en concurrence avec la Charte autentique de Lothaire, laquelle en rapelle une de *Loüis* ſon Pere, & une du Roi *Pepin*, où Lucerne étoit ſans doute nommée *Luciaria*, comme elle l'eſt par Lothaire. C'eſt donc là la plus ancienne maniere de rendre en latin le nom de cette Ville, dont on ait des preuves. Elles ſont fortifiées par le nom de *Luceria*, encore employé dans le treiziéme Siécle, ainſi qu'en font foi les deux Titres cités. C'eſt-à-dire, que *Lucerna* ne fut ſubſtitué à *Luciaria* & à *Luceria*, que depuis ce Siècle là On s'en étoit cependant déja ſervi ſur la fin du précédent : car on lit *Lucerna* dans un titre de l'an 1199. auſſi publié par Hergot. Mais ceux de 1210. de 1256. & un de 1279. qui ont *Luceria*, font voir que le premier n'avoit point encore été généralement adopté, comme il l'a été dans la ſuite. De-là nait une forte préſomption que la prétenduë copie de la Donation de Wighard a été fabriquée depuis que *luciaria* & *luceria* avoient été abandonnés pour *lucerna*, à qui l'Auteur de la Donation crut devoir donner de l'antiquité, en y gliſſant le trait, que le lieu avoit été ainſi nommé par les anciens.

(2) *Lucerna*, cui nomen eſt à luce quondam viſa, antequàm oppidum foret extructum eo loci, ubi hodie Collegium eſt Canonicorum. MYCON. *Comment. in Glarean. Panegyr. Helv. P.* 42.

MEM. XV.

l'obligation de ſe livrer à cette évidence. L'exemple de nos judicieux Hiſtoriens a déja permis de préſenter des conjectures différentes de la tradition dont il s'agit. Stumpf, Simler & Guillimann, ſans s'arrêter à la lumiere de la Chronique, ni même en faire aucune mention, ſe ſont accordés à aſſigner une autre origine au nom de *Lucerna*. Ils l'ont, à la vérité, cru emprunté du Latin, (1) comme la fable l'établit; mais loin que ce fût, ſelon eux, pour perpétuer le ſouvenir d'une lumiere céleſte, une *lanterne*, qui ſervoit de fanal à la Tour nommée *Vvaſſer-Thurn*, pour éclairer les Batteaux, qui doivent aborder ou paſſer de nuit, fut l'objet qu'on voulut déſigner. Cette Etymologie marque bien ce que ces Auteurs penſoient du miracle d'Etterlin : mais comme elle n'écarte pas moins l'idée d'un nom Gaulois d'origine, que la pieuſe ſuppoſition, je trouve encore ici contre la conjecture que j'ai à propoſer, le poids des ſuffrages de ces Savans. Heureuſement, leur opinion laiſſe à Lucerne quelques Siécles d'ancienneté, que la légende de l'apparition de la lumiere merveilleuſe enlevoit à cette capitale dans les eſprits qui en étoient éblouïs. Ainſi, quand je ne perſuaderois point que des Gaulois furent les Auteurs de ſon nom, les raiſons ſur leſquelles je fonde ma conjecture, fortifieront au moins l'idée que le lieu étoit habité avant le ſixiéme Siécle, comme le croyoient ces Hiſtoriens, & avant eux Tſchudi. Celui-ci devoit en effet le penſer, puiſqu'il avance (*a*) que Lucerne devint la Capitale de l'Argeu, lorſque Vindoniſſe eut été entiérement détruite environ l'an 596. Guillimann avoit adopté ce ſentiment : il l'exprime. Stumpf (*b*) ne penſoit pas différemment ſur l'antiquité du lieu. Mais l'une des raiſons qu'en rendent ces Auteurs, ſavoir, le témoignage de l'acte de la Donation de Wighard, ne feroit plus d'impreſſion, depuis que M. Hottinger a développé les preuves de ſuppoſition qu'on y voit, quand on ſait l'Hiſtoire & les Uſages de ces tems-là, la ſituation du lieu, ſur laquelle Sumpf a principalement inſiſté, & les deux Redoutes qui défendoient le Port, reconnuës pour

(*a*) Descript. Helvet. *Mſc.*

(*b*) Darum iſt diſſ ein uralter platz, lange zeyt Bevvohnet, in nammen und auf gang geſtanden, ee einiger Gſtifft oder Propſtey da ervvachſen ſeye. *Stumpf l. c.*

(1) Von Sölichen obangezeigten licht (*le Fanal de la Tour*) zu underſt amgroſſen See, vvard der platz und port von den Römern nach ihrer Spraach genant Lucerna, hat auch den Namen bey den Teutſchen behalten. *Stumpf. lib. 7. Cap. 6.*

pour anciennes, rendent un témoignage d'un tout autre poids, que celui de ce Titre. MEM. XV.

On ſentira la force de cette raiſon, ſi l'on ſe rapelle, que les Gaulois choiſiſſoient pour bâtir des Villes les bords des Rivieres, des Lacs ou de la Mer, & ſur ces bords les endroits des embouchures des Rivieres, ſoit pour entrer, ſoit pour ſortir des Lacs. Portant cette obſervation ſur la ſituation de Lucerne, on doit juger au premier coup d'œil, qu'aucun endroit de la Suiſſe ne dut être préferé à celui-là par les Helvétiens pour s'y placer. Une Riviere navigeable qui ſort d'un grand Lac, qu'elle a formé ſur le chemin le premier ouvert dans les Alpes pour l'Italie de l'Allemagne : une contrée qui fournit aſſés abondamment à la ſubſiſtance de ſes Habitans, pour que du ſuperflu, ils puiſſent ſe procurer de l'Etranger ce qu'elle ne produit pas en choſes de pur agrément, font une ſituation que les Gaulois n'auroient pas négligée. Ils y bâtirent aſſurément, &, ſuivant leur coûtume, donnerent ſans doute au lieu un nom qui déſignoit la poſition. J'ajoûte cette derniere circonſtance au raiſonnement de Stumpf. Elle en appuiera la conſéquence, & nous découvrira la véritable explication du nom Moderne, en même tems qu'elle convaincra qu'il eſt auſſi le nom ancien.

Pourroit-on en douter avec quelque fondement, ſi l'on voit que ce nom eſt de la Langue des prémiers Helvétiens, & qu'il donnoit en cette Langue une idée juſte de la ſituation du lieu ? Or il a été prouvé ci-deſſus, que *Lug* ſignifioit *Eau* & *Riviere*, & que *Luch*, outre ces deux acceptions générales, avoit encore la particuliere de *Lac*. On a vû auſſi des preuves que *Cern* ſignifioit *Joüe*, *un côté du viſage*. Il vouloit auſſi dire *Tête*, *Corne*. Les Bas Bretons s'en ſervent encore dans ce dernier ſens, & l'écrivent *Qern* (*a*), parce qu'ils employent indifféremment le *Q*, le *C*, & le *K*, l'un pour l'autre. La Ville de Lucerne, placée *à la Joüe du Lac & de la Riviere*, en eſt auſſi *à la Corne & à la Tête*. Toutes les acceptions des deux mots Celtiques, dont ſon nom eſt compoſé, ſe réuniſſent donc pour le rendre parfaitement aſſorti à la ſituation, ſoit que les Gaulois diſſent *Luch-cern*, ou *Lug-cern*. Duquel que ſe ſoit fait par la Dialecte Germanique *Luzern* (1), prononcez *Loutzern*, le changement en a été

(*a*) Roſtren. v. Corne.

(1) C'eſt ainſi que ce nom eſt écrit dans un Titre de l'an 1337. HERGOT *Tom.* 3. *p.* 656.

si peu considerable, & en même tems si conforme à celui qu'ont éprouvé les mêmes mots joints, dans des noms certainement d'origine Gaulois, que ceux-ci démontrent la conjecture. Le nom de *Luzerne*, que donnent les François à la Vallée, à la Ville, & à la Riviere du Piémond, nommées dans le Pays *Lucerna*, est un exemple parfaitement juste de ce changement fait par les Gaulois-mêmes: tout comme le nom de *Luzernette*, donné par ces Gaulois au Bourg, situé au Confluent de la *Lucerna* & de la Peliſſe (*Bel-isſe* en Celtique veut dire, *Eau de la tête*, ou qui vient de haut), entre deux Rivieres, est un exemple que les Gaulois désignoient par *Lug-cern* de pareilles situations; *ette* ajouté à ce mot, est un diminutif, qui distingue le Bourg de la Ville de Luzerne. D'autres Provinces des Gaules fourniſſent aussi de semblables exemples. On a dans le Roussillon *Luzernac*, & en Normandie *Luzerne*, pas loin d'Avranches, & *la Luzerne*, près de St. Lo.

On comprendra maintenant sans peine, que dans les Bas Siécles, où l'on ne pensoit plus au Celtique, des Secretaires devant mettre en latin le nom de *Luzern* ou de *Lucern*, le crurent latinisé très-heureusement, les uns par *Luceria*, les autres par *Luciaria*, & d'autres plus parfaitement encore par *Lucerna*, qui, expliqué à la latine, répondoit si bien à la *Lanterne* de la Tour de l'Eau, laquelle se présentoit là d'elle-même, pour recevoir l'honneur d'avoir été l'objet de la dénomination. Il en est arrivé tout autant au nom de Luzerne en Piémond. *La Vallée de Lucerne*, dit M. Leger, (*a*) *a de tout tems eu pour Armoiries un flambeau tout environné de ténébres avec cette deviſe*, lux lucet in tenebris, *& c'eſt de ce flambeau ſans doute que la principale Vallée a pris le nom de* Lucerne, *plûtôt que du Ruiſſeau deſcendant de Roras appellé* Luzerne. Ceux qui ont ainsi traduit le Celtique *Lug-cern*, auroient pû rendre leur traduction plausible, s'ils eussent sçu qu'ils rendoient un nom Celtique, & qu'en cette Langue *Llug* veut aussi dire *lumiere, clarté*, de même que *liqueur, Eau* & *Riviere* (*b*) En Basse Bretagne *Luguern*, qui semble représenter *Lugcern* tout entier, signifie *lueur, clarté paſſagere* (*c*). Le mot *Lug* s'est même conservé dans cette acception parmi nous, nôtre Peuple nommant un Eclair *Enlujo*. Les Bretons le nomment *Luhet*, petite Lueur. Ils n'ont pas joint, comme dans le

(*a*) Hiſt des Egliſ. des Vallées du Piémond. p. 2.

(*b*) Dav.

(*c*) Roſtren. v. *lueur.*

le Pays de Vaud, *en*, qui eſt *un*, à *Lujo*, Eclair. En Languedoc *Louya* eſt *il éclaire*, *il fait des Eclairs*. Les Gaulois appellent l'Eclair *Luchet*, comme les Bretons. Le nom de *Lucens*, expliqué dans l'Article qui précéde immédiatement celui-ci, a déja donné un exemple que les Helvétiens faiſoient entrer *Lug* & *Luch* avec les acceptions indiquées, dans les noms qu'ils impoſerent à des lieux de leur Pays. On en verra encore dans les Articles ſuivans. Les Celtes de la Rhétie n'aimoient pas moins ces noms-là. *Lugnitzer-Thal* eſt celui que porte en Allemand la Vallée, où la Riviere nommée *Glenner* prend ſa ſource. C'eſt du Celtique *Lug-gen-iſc*, Bouche de l'eau courante, qu'on a fait *Lugnitz*. Le Village le plus proche de la ſource s'appelle *Vanetſcha*. Les Celtes entendoient par *Van-eſcha*, Tête de l'eau. *Luchmannier* eſt le nom demeuré dans la dialecte Allemande au Mont St. Barnabé du même Pays des Griſons. Leurs Savans l'ont appellé en Latin *Mons Lucumonis*, pour lui donner un Dénominateur illuſtre, un Prince Ethruſque, du même nom que le premier Tarquin. Ils rendoient effectivement beaucoup mieux qu'ils ne penſoient le nom Celtique *Lug-mon*, que d'autres prononçoient *Luchman*, conſervé en Allemand. L'un & l'autre ne ſignifioient que *Montagne de l'Eau*, ou *petite eau*. Les noms de *Lugano* & de *Locarno* Villes & Bailliages qui appartiennent aux douze anciens Cantons de la Suiſſe, quoiqu'ils ſoient en Italie, pouvant auſſi ſervir ici d'exemples, doivent y être cités. Le premier *Lug-can*, ne veut dire en Celtique, que *Tête de l'eau*, ou du Lac ſur lequel cette Ville eſt placée, & à qui elle a donné ſon nom. *Lugagnac* dans le Baſadois, *Lugagnac* dans l'Agenois; *Lugagnac* dans le Quercy: *Lugagnan* en Bigorre; *Lugan* dans le Haut Languedoc, près de Lavaur; *Lugan* près de Montauban; *Lugan* dans le Rouergue, ſont ſur des Rivieres. De *Loc-ar-ron* s'eſt fait *Locarno*; il déſignoit un lieu de l'Eau, ou près de l'Eau & de la Riviere. C'eſt préciſément la ſituation de celui-là ſur le Lac qui en porte le nom, & dans l'endroit où la Magia s'y jette. *Luggaris*, nom que l'on donne en Allemand à cette Ville, eſt auſſi purement Celtique, & ſignifie *Ville de l'Eau raſſemblée & courante*; c'eſt ce que vouloit dire *Lug-cær-iſc*. Il y a en Vallais à la ſource de la Drance un Village nommé *Luggi*. Je n'alléguerai qu'un exemple de nos voiſins les Allobroges. C'eſt le nom de *Lugrin*, Village

MEM. XV.

MEM. XV. lage du Chablais, au bord du Lac, sur un Ruisseau. *Lug-rin* vouloit dire *Eau courante*. Que faudroit-il en fait de preuves de cette nature, pour ceux que celles qu'on vient de présenter, n'engageront pas à en conclure avec confiance, que la Ville de Lucerne doit son origine ou son nom à des Gaulois. Ce nom seul est un titre en vertu duquel elle mérite une place dans la Carte de l'Helvétie ancienne.

LUCERY.

Ce qui a été dit dans l'Article précédent des acceptions & de l'usage de *Luc* & *Lug* chez les Gaulois, dispense d'alléguer ici des preuves, que *Luc-eri* vouloit dire *Terre de l'Eau*, & que *Lugcæri* signifioit *lieu fermé de l'Eau courante*. On peut former de l'une ou de l'autre maniere le nom de ce Village placé sur une Colline, au pied de laquelle coule la Venoge. *Lusseray* en Poitou, près de St. Maixant; *Luzeray* dans le Berri, & *Lusserois* en Bourgogne, pas loin de Dijon, sont des noms tout semblables à celui de *Luceri*, qui s'écrit aussi *Lussery*. La même explication doit servir pour tous, comme aussi pour *Luceria*, aujourd'hui *Nocera*, très-ancienne Ville du Royaume de Napples, & pour *Luzzara* en Piémond.

LUCHSINGEN & LEUXINGEN.

Ce lieu du Canton de Glaris est placé entre la Lint & le *Luchsingerbach*, Ruisseau à qui le Village a donné son nom. L'endroit est serré comme on le comprend bien. Aussi le nom *Luchs-ingen* désigne un lieu étroit, près de l'eau. Les lieux qui ont été nommés avant les Ruisseaux, qui y terminent leur cours, ne peuvent qu'être très-anciens.

Comme nous avons vû dans l'Article de *Leugelbach*, que *Leuc* & *Lug*, & *Luch*, signifioient également *Eau*, *Riviere*, cela ne sera pas moins vrai de *Leux* & de *Lux*. On s'en convaincra, par rapport au dernier, si l'on examine la situation des lieux qui n'ont pas d'autre nom que *Lux*, ainsi qu'on a dû en être convaincu à l'égard de ceux dont *Luc* est le nom. *Lux* en Bourgogne, pas loin de Châlon, est sur la Saône: un autre *Lux* dans la même Province, près de Dijon, est sur la Thille. *Lux*, voisin de Toulouse, n'est pas autrement situé.

tué. *Lux* & *Luxios* en Franche-Comté, près de Baume, ſont auſſi peu éloignés d'une Riviere. *Luxeu* [& non *Luxeuil*], c'eſt ainſi qu'il faut écrire le nom de ce lieu (*a*) eſt fameux par la Maiſon Religieuſe qu'y établit St. Colomban au commencement du ſeptiéme Siécle. Des eaux minerales & un Château fort, lui avoient déja donné de la réputation dans les Siécles précédens (*b*). L'endroit eſt donc inconteſtablement ancien : & c'eſt de ſa poſition ſur la Riviere de la Lantaine qu'il tient ſon nom. *Luxovium*, *Luſſovium*, *Loſovium*, & *Luſſedium*, ſont les noms qu'on lui a donnné en Latin. Le premier rend *Lux-eu* des Celtes, qui s'eſt conſervé en ſon entier. *Eu* ne ſignifie que *Eau* & *Riviere*, non plus que *Lux*. Ainſi le nom de *Luxeu* ne veut dire qu'*Eau-Riviere*.

MEM. XV.

(*a*) Valeſ. *Notit. Gall. p.* 310.

(*b*) Jonas *in vita Columb.*

Luxembourg doit auſſi le ſien à la Riviere dont il eſt environné de trois côtés. *Lux-am-burg*, en Celtique, ſignifioit *Forteresſe entourée d'eau*, auſſi bien que ſimplement *Forteresſe près de l'eau*. Car *Am* & *Em* chez les Celtes (*c*), comme dans l'ancien Latin (*d*), vouloit dire *autour*. Les Hiſtoriens du Moyen Age, qui ont latiniſé le nom de cette Ville par *Luciliburgus*, *Luceleborgus*, *Lucelburgus*, n'entendant plus le Celtique, étoient de mauvais Traducteurs. Ce n'étoit guères que les ſons qu'ils tâchoient de rendre. Ils ont fait plus forger de fables, que fourni de juſtes Etymologies. On leur doit la création d'un *Lucilius*, Seigneur ou Fondateur de Luxembourg, imaginé pour rendre une raiſon du nom de leur *Luciliburgus* : & un Valois a produit (*e*) ce perſonnage chimérique, & a pris la peine d'examiner s'il faut le nommer *Lucillius* ou *Lucilius*. Coulon n'a pas mieux rencontré, en diſant (*f*) „ qu'il y a apparence que les Ha„ bitans conſacrerent au Soleil, pere de la lumiere, la Ville de Luxem„ bourg, qui eſt autant à dire que le *Bourg ou Château de la lu„ miere*.

(*c*) Davy. *Hon* Wachter. v. *Ambacht*.

(*d*) *Ambitus* : *Amſegetus*: *Ambages*.

(*e*) Notit. Gall. *pag.* 289.

(*f*) DesRivier. de la Fr. *Tom.* 2. *p.* 416.

La Saintonge a près de St. Jean d'Angely *Luxaut*, qui ſignifie *Bord de l'Eau* (1). C'eſt une pareille ſituation qui fit donner le nom de *Leuxingen* au Village entre Buren & Soleure au bord de l'Are. Ce nom ne doit pas être moins ancien, ni expliqué autrement que *Luchſingen*.

LU-

(1) Un Acte de l'an 1028. dans Hergot, nomme *Luxberg* un Village du Briſgau.

LUDELSCHVVYL.

MEM. XV.

Lug-del-iſc-vvyl étant viſiblement le Celtique, qui a produit le moderne; *Village du front de l'eau courante*, en eſt la ſignification. *Del*, qui eſt là pour *Dal* ou *Tal*, en eſt le ſeul mot, dont il ſoit néceſſaire de prouver l'acception. Les autres ont été ſuffiſamment expliqués ci-deſſus. *Tal* vouloit dire *Front* (*a*). Il eſt ſouvent employé dans les noms de lieux, où on le prend communément aujourd'hui pour *Thal* Allemand, qui ſignifie *Vallée*. Peut-être auſſi que *del*, dans le nom dont il s'agit, eſt bien *dêl* Celtique, qui ſignifioit *chagrin*, *méchant* (*b*). Nôtre Peuple a conſervé le ſubſtantif *delau*, qui dans ſon langage eſt *le chagrin*. La petite Riviere ſur laquelle eſt *Ludelſchvvyl*, & qui ſe jette dans la Töff du Comté de Kyburg, ne manque pas apparemment de ſe déborder quelquefois & de faire du dégat; ce qui pourroit lui avoir valu l'Epithête de *chagrine* & de *méchante*.

(a) Dav.

(b) Id.

LUNGERN, *Lac & Village.*

Lun-cern veut dire *Jouë*, *Corne de l'Eau*. C'eſt auſſi la ſituation du Village de *Lungern* dans le Canton d'Undervvalden, ſur un Lac à qui ce lieu a donné ſon nom. Il confirme la remarque de Baxter, citée dans les Articles de *Longiroud* & de *Lonnay*, ſur la ſignification de *Lun*, que les Celtes prononçoient *Loun*, comme les Allemans. Il déſignoit de l'Eau en général, Riviere, Lac & Mer. Huit lieux en diverſes Provinces de France, tous ſur des Rivieres, n'ont pas d'autre nom que *Lugny*, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus dans l'Article *Loin*. Quatorze lieux, en diverſes Provinces des Gaules, & dont le nom commence par *Lun*, ſont auſſi ſur des Rivieres. Je n'en rapporterai que quelques-uns. *Lun-au* (*Lun-au*, Eau-Riviere) près de Charolles en Bourgogne ſur la Loire : *Lunel* (*Lun-æl* ou *Lun-el*, fourcil, bord de l'eau) Ville du Bas-Languedoc ſur le Vidourle. *Arlun* ou *Arlon* du Duché de Luxembourg, à la ſource de la Semois, indique cette poſition par ce nom *Ar-lun*, qui en Celtique veut dire *ſur l'eau*. On ne s'eſt pas moins trompé en le tirant du Latin *Ara Lunæ*, & en conjecturant là-deſſus que cette Ville étoit conſacrée à la Lune

(*a*),

(*a*), qu'on s'eſt éloigné du vrai, en tirant du Latin *Ara Luci* le nom *d'Arluc*, lieu près du Pont de Sianne en Provence, que la Sianne a fait nommer *Ar-luc*, parce qu'il eſt *ſur* cette *Riviere*. C'eſt par une ſemblable imagination qu'on a établi, que *Luneburg* devoit ſon nom à la Lune, erreur déja relevée par Schedius (*b*), qui a dit avec raiſon, que la Riviere lui a fait donner ce nom. La Riviere nommée *Luhe* paſſe effectivement à quelque diſtance de cette Ville; mais *l'Elmenau* eſt l'eau ſur laquelle elle eſt placée, & c'eſt celle-ci, dont le nom eſt auſſi Celtique; ſavoir, *El-men-au*, qui vouloit dire, *Bord de la petite Riviere*, à laquelle on a fait alluſion en nommant le lieu *Lun-burg*, Forteresſe de l'eau; tout comme on donna le nom de *Luneville* (*Lun-vvyl*) à la Ville de Lorraine qui le porte, par la raiſon qu'elle eſt ſur la *Meurthe*. Un Lac de la Rhétie ſur une Montagne qui fait partie du *Monte di Sett*, eſt appellé *Laco di Lungin*, du même nom que l'endroit, ainſi nommé de ce que c'eſt là la Source de l'Ynn; *Lungin* ſignifiant *Tête* & *Bouche de l'Eau*. On ne ſauroit donner de meilleures preuves que *Lungern* fut nommé par des Celtes, qui parloient la Langue des Gaules. *Tſchudi* (*c*) en faiſoit honneur aux Romains qu'il croyoit Auteurs du nom de *Longula*, duquel ce Savant préſumoit que s'eſt fait *Lungern*. Cette conjecture n'a en ſa faveur que la reſſemblance des quatre premieres Lettres; & cependant dans combien de noms des Gaules, qui commencent par *Lun* & *Lon*, n'a-t'on pas rendu ces mots par *Longus*, ou *Longa*? Les Actes de la Fondation de Muri donnent à Lungern le nom de *Lundinaur*: Or en Celtique *Lun-din-aur*, eſt *Ville* ou *Village de l'Eau*; car *aur*, *our*, étoit *eau*, οὖρον des Grecs.

MEM. XV.

(*a*) Couſon. *des Riv. de la Fr.* l. c.

(*b*) De Diis Germ. *p.* 745. Edit. Hall.

(*a*) Deſcript. Helv. *Mſ.*

LUNISBERG.

Ce Village du Bailliage de Summiſvvald dans l'Emme-Thal étant ſur une hauteur d'où il ſort un Ruiſſeau, *Lun-iſ-berg* indiquoit cette ſituation. Les preuves de la ſignification du premier de ces trois mots, dans l'Article précédent, & la connoiſſance de celle des deux autres termes, qui ont déja paru ſouvent, aſſurent l'explication du nom par *Mont de l'eau courante.*

LUN-

MEM. XV.

LUNKOFFEN.

L'ancienneté de ce lieu ne peut être conteſtée. Il eſt nommé dans la copie de la Donation de Wighard au Monaſtére de Lucerne, titre qui doit être du ſeptiéme Siécle; mais ſur lequel je n'appuyerois pas. Des Actes dont l'autenticité n'eſt point douteuſe, & qui ſont du tems de Charlemagne, garantiſſent le fait. C'eſt *Lunkof* & *Lunkot* que les Actes de Muri appellent ce lieu, nommé dans d'autres *Lungkhofft* & *Lungkhunfft* (*a*), auſſi bien que *Lunkoffen*. Il eſt naturel de regarder les Actes de Muri comme les plus anciens, ou comme ayant ſuivi les plus anciens. Sur ce pied là, c'eſt de *Lunkof* & *Lun-Kot* que ſe ſont formés les autres noms. *Hof* & *Kot* étoient ſynonimes : en ce que le premier dans ſon acception générale d'habitation de la Campagne, donne la même idée que *Kot*, Hute, Maiſon de Payſan. Mais ce dernier étoit plus uſité dans le Dialecte des Gaulois, & *Hof* dans l'Allemand. *Lun-Kot* vouloit dire, Hute, Habitation de la Riviere. Si c'étoit *Lungkhufft*, ou *Longunfft* qu'on diſoit, il ſignifioit *Maiſon de Bateau*. Car *Llung* & *Llong* dans la Langue des Celtes, étoit un *Bateau*, une *Barque*, un *Vaiſſeau*. Un Batelier s'appelloit *Longvvyr*, c'eſt litéralement *Homme de Bateau* (*b*). L'endroit eſt propre à tenir des Bateaux pour ſervir ſur la Reuſs. *Lon-ot* pourroit auſſi avoir été le vrai nom, qui diſoit *Bord de la Riviere*. Ainſi de quelque façon que l'on compoſe le nom Celtique exprimé ſi diverſement, il conviendra toujours au lieu, & fera connoitre ſa ſituation.

(*a*) Bluntſch. *Memor. Figur.*

(*b*) Dav.

LUNNEREN.

Le reſte de Bâtimens, de Tombeaux, d'Urnes, d'Utenciles, & quantité de Médailles Romaines qu'on déterra en 1741. entre les Villages du Canton de Zurich, nommés *Ober-lunneren* & *Nider-lunneren*, ne permettent pas de douter qu'il n'y eût là une Ville ou un Bourg conſiderable, du tems que l'Helvétie étoit Sujette de Rome. C'eſt la juſte inference qu'a tirée de ces monumens le Savant, à qui l'on en doit les deſſeins & l'explication (1). La

(1) Mr. Breitinger, célébre Profeſſeur de Zurich, dont l'ouvrage là deſſus, a pour Titre : *Zuverläſſige Nachricht und Unterſuchung, von dem Alterthum der Stadt Zurich.* 1741. *in* 4.

La tradition n'avoit pas laiſſé perdre toute mémoire de l'ancien état de ce lieu. Elle portoit que *Maſchvvanden*, Village voiſin, & qui aura ci-après ſon Article, étoit autrefois une Ville (*a*). Des Médailles de l'Empereur Conſtance qui s'y ſont trouvées, ont fait dire à des Savans, que l'endroit fut bâti ſeulement depuis l'avénement de ce Prince à l'Empire. Mais elles ne prouvent autre choſe, ſi ce n'eſt que les Médailles enfouïes avec celles-là (il y en avoit de Veſpaſien) n'y furent miſes enſemble qu'au milieu du quatriéme Siécle. Celles de Veſpaſien ne décident pas non plus que l'endroit fut habité ſous le Régne de cet Empereur. Découvrir de quelle Nation étoient ceux qui nommerent *Lunneren*, eſt tout ce qu'on peut eſperer d'apprendre touchant ſon ancienneté, s'il ne s'y déterre pas de nouveaux indices là-deſſus. Le ſeul que nous ayons juſqu'ici, eſt le nom du lieu. Je n'entens pas parler du nom de *Schvvarzenburg*, donné par la tradition à la Ville qu'elle place là. M. Breitinger a bien fait voir, dans l'ouvrage que je viens de citer, qu'aucune certitude n'autoriſe cette tradition. Un nom tout Germanique & d'un Dialecte du Moyen Age, n'étoit pas le nom d'une Ville de l'Helvétie au huitiéme Siécle de Rome. *Lunneren*, conſervé par les Habitans, ſans qu'on ſache qu'il ait été ſubſtitué à aucun autre, en eſt probablement l'ancien nom. Il eſt véritablement Celtique. *Lun-ren* en cette Langue ſignifioit *Eau courante*. Supoſé que l'on dît *Lun-er-ren*, comme il s'écrit aujourd'hui, *ſur le courant de l'eau*, ou *Terre de l'eau courante*, en ſeroit l'explication. Car *er* peut ſignifier *ſur*, *auprès*, auſſi bien que *terre*. L'une & l'autre de ces dénominations conviennent à un lieu placé ſur les bords de la Reuſs. On l'a vû par l'explication ſouvent répetée ci-deſſus des mots *Lun* & *Ren*. Les exemples de noms pareils, accumulés dans les trois Articles qui précédent immédiatement celui-ci, ont juſtifié par avance l'Etymologie de *Lunneren*. Le nom de la Riviere du Vallais, qui va faire le ſujet de l'Article ſuivant, n'eſt qu'un exemple de plus. Je n'y ajouterai que celui de *Lunna*, nom qu'on voit dans l'Itineraire *pag.* 359, entre *Aſapaulini* (ou plûtôt *Anſa Paulini* : car *Anſe* nom de ce lieu, eſt le Celtique *An-ſe*, qui veut dire *près de l'eau*) & Maſcon. Vallois a bien conjecturé,

MEM. XV.

(*a*) Stumpf *lib 6. cap.* 32.

MEM. XV. que *Lunna* eſt *Belle-Ville* ſur la Saône. *Bel-iü-vvyl*, vouloit dire, *Ville ou Village à la tête de l'eau*, & *Lunna*, Eau courante.

LUNTZA, Riv.

Cette Riviere tombe dans le Rhône en Vallais au-deſſous de *Geſtilen*, lieu dont le nom n'eſt pas moins Celtique, que celui du Torrent. *Geſt-i-len* veut dire, *Hôtes* ou *Etrangers de la Riviere*. Et *Luntza*, fait du Celtique *Lun-ſa*, ne ſignifie que *Eau courante*. Le *Lunan*, Torrent de l'Urepois, qui ſe jette dans la Louve, fut appellé de même par les Gaulois *Lun-an*, Eau courante, rapide. *Leuzna*, nom de la Riviere, qui ſort des Montagnes du Tirol, & tombe dans le Mangvald en Baviere, eſt un nom tout ſemblable.

LUSSY.

Il n'eſt point certain, ſi le nom de ce Village doit s'écrire ainſi, ou *Lucy*. Ceux qui préferent celui-ci au premier, n'en rendront pas d'autre raiſon, que celle de l'avoir vû écrit de la ſorte; ce que pourront dire de même ceux qui ſont pour *Luſſy*. Rien de plus indifférent quant à nous. Car ſi ce dernier eſt le véritable nom, il préſente *Liü-ſ* Celtique, qui ſignifie *Riviere légére*. Si *Lucy* doit l'emporter, ce ſera *Lug-iü*, dont on l'aura fait, ſans violence, la prononciation de *Luc-y* en étant la même. Il faloit s'expliquer ſur ces différentes façons d'écrire, ſans quoi elles auroient fait ſoupçonner à ceux qui n'entendent point le Celtique, que l'un de ces noms doit donner une toute autre idée que l'autre : au lieu que la ſignification de chacun répond également à la ſituation du lieu ſur la petite Riviere ou Torrent que les Celtes nommerent *Uiron*, c'eſt-à-dire, *Eau courante*, nom dont s'eſt aiſément formé celui de *Boiron* qu'elle porte aujourd'hui. Le nombre des lieux des Gaules, tous ſitués près de quelque *Eau*, petite ou grande, & qui ont le nom de *Lucy* ou *Luſſy*, eſt trop grand pour qu'on puiſſe douter que ce ſoit le même nom, & que l'explication qu'on vient d'en donner ſoit la véritable. M. de la Roque n'en a pas pas fait mention dans ſon Traité *de l'origine des noms*. Il ne ſçavoit apparemment d'où ceux-là pouvoient avoir été pris. La ſignification de la terminaiſon de tant de noms en *i*, ou *y*, lui

lui étant inconnuë, de même que celles en *ai*, en *en*, en *as*, en *gni*, & en *gné*, qui toutes ne ſignifioient que *Eau*, comment auroit-il trouvé ce que vouloit dire *Lucy* & *Luſſy*? Le Dictionnaire de la France fournit ſix exemples du premier. Je ne citerai du ſecond que *Luſſy* en Bourgogne, près d'Auxerre ſur la riviere de Cure. MEM. XV.

LUTER. Riv. LUTERBRUNN. LUTESCHVVYL. LUTISBURG. LUTRY.

Ayant expliqué ci-deſſus dans l'Article de *Lauchen*, le mot *Lau*, le même que *Lu*, qui ſe trouve à la tête des noms dont il s'agit, il n'y a pour les bien entendre, qu'à ſe rapeller que ce mot déſignoit *Eau* & *Riviere*, & ſavoir ce que ſignifioient les autres mots, dont chacun de ces noms eſt compoſé. On ſe convaincra qu'ils furent impoſés par des Celtes..

Le premier eſt celui de la LUTER, Riviere du Canton de Lucerne, laquelle, après avoir donné ſon nom aux Bains d'Eau minerale, appellés *Luterbad*, & au Village de *Luternou*, va tomber dans la Wigger. Ce nom ne différe pas de *Lauter*, qu'on a vû dans l'Article cité de *Lauchen*, que portent pluſieurs Rivieres, ſans ſignifier autre choſe que *Eau*, *Riviere*. Les Celtes de la Germanie appellerent *Luter* quelques-unes des leurs, comme les Helvétiens celle dont nous parlons. Le Duché de Lunebourg a deux Rivieres ainſi nommées. L'une ſe jette dans la Lâche; l'autre, de qui la petite Ville de *Konigsluter* tient ce nom, tombe dans la Schunter. L'Ems reçoit la *Luter* de Weſtphalie, qui naît dans la Comté de Ravensberg. La *Luter* du Palatinat eſt aſſez connuë.

Ce n'eſt pas de la *Luter*, dont il eſt ici queſtion, que le Village de LUTERBRUNN tire ſon nom. Il eſt bien éloigné de cette Riviere. Celle qui y paſſe, s'apelle *Lutzinne*; nom que nous avons dit (*a*) qui ne ſignifioit que *Eau*. Elle ſort en cet endroit des Montagnes de glace qui en ſont la ſource. C'eſt à ſa ſituation à la ſource de cette eau, que le Village doit ſon nom tout Celtique. *Lu-ter-brunn* vouloit dire, *Source du torrent d'eau*; d'où il réſulte une nouvelle preuve que *Luter* ne ſignifie que *Eau*, *torrent* ou *riviere*. Le nom de *Luterbach* que portent deux Villages de l'Alſace, placés ſur deux Rivieres, dont aucune n'eſt appellée *Luter*, acheve de conſtater cette

(*a*) Tom. I. p. 172.

MEM. XV. signification. On a vû ci-deſſus, dans l'Article *Brunnadern*, que *Brunn* déſigne une *Source*, comme une Fontaine & une Riviere.

Lutiſc-Wyl des Celtes, dont s'eſt fait ſi aiſément LUTESCHVVEYL nom moderne du Village de la Comté de Kyburg ſur un Ruiſſeau, s'explique ſans peine après ces éclairciſſemens, & fait connoitre l'ancienneté du lieu. *Tiſc* en Celtique n'a pas d'autre ſignification que (a) *eſc*, dont s'eſt fait *eſch*, qui veut dire *Eau*, *Riviere*, ainſi qu'il a été dit dans l'Article *Aeſch*.

(a) Baxt. v. *Tidertis* & *Iſca*.

On entendra de même facilement le nom de LUTISBURG, Château & Village ſur la Thur, à l'endroit où l'on paſſe cette Riviere, pour entrer du Haut Toggenburg dans le Bas. Ceux qui auront cru ce nom tout Allemand, l'ont ſans doute expliqué par *Forteresſe du Peuple*. Cette idée ne lui ôteroit rien de ſon ancienneté. Car *Lüt*, uſité dans la Suiſſe Allemande, n'eſt que *Lliuved*, par lequel les Celtes exprimoient *Nation*, *Peuple*, *Troupe* (b), & dont les uns firent *Lliud*, les autres *Lüd* & *Lüt*, les autres *Leuten*, comme les Saxons. Mais on rend mieux raiſon des mots dont ce nom eſt compoſé, en l'expliquant par le Celtique pur. Il n'en auroit que deux en Allemand. La ſituation n'y ſeroit pas déſignée. Elle eſt cependant l'objet le plus ordinaire des dénominations anciennes. *Lu-tis-burg* étoit, ſelon toute apparence, celle que les Helvétiens impoſerent à ce lieu. Elle ſignifioit *Château*, ou *Bourg*, ou *Village de l'eau riviere*. On vient de voir ce que *Tiſc* vouloit dire. *Tiſ* ne ſignifioit pas autre choſe. La *Deſe*, Riviere de Flandre, en Latin *Tuæſis*, & *Iſca*, nom de pluſieurs Rivieres d'Angleterre, dont l'une eſt auſſi appellée en Latin par les anciens *Tuæſis* (c), en ſont des preuves.

(b) Dav.

(c) Bax. v. *Tuæſis*.

Qu'on explique de cette maniere les noms de *Luternay* en Champagne près de Rheims; de *Luteſſieu* dans le Valromey; de *Luthenay* dans le Nivernois; de *Lutillous* dans le Nebouzan; de *Lutran* dans le Pays Meſſin, de *Luttenheim* en Alſace; on trouvera que cette explication répond à la ſituation de tous ces lieux-là ſur une Eau ou Riviere déſignée par *Lu*: au lieu qu'en y joignant le *t* qui ſuit, pour en faire le mot *Lüt*, le nom n'indiqueroit point la ſituation.

On manqueroit au moins, à coup ſûr, la véritable Etymologie de LUTRY. Il ne s'en préſente aucune de plauſible, en ſupoſant dans ce nom

nom le mot *Lüt*. Celles que j'ai données (*a*) l'excluent toutes. Elles ſont fondés ſur la maniere dont cette Ville eſt nommée dans les anciens Titres, *Luſtriacum* en Latin, & *Luſtriez*, *Lutry* en François. Mais ſi l'on veut que *Lutry*, comme l'on prononce, en ſoit le vrai nom Celtique, ce qui n'eſt pas ſans apparence; il ſera plus naturel de croire que *Lu*, & *try*, ſont les deux mots dont il fut formé, qu'il ne le fut de *Lüt*, & de *ry*. Le nom de *Lüt*, ſignifiant *Peuple du Ruiſſeau*, ou *Ruiſſeau du Peuple*, eût été tiré de la proximité d'un petit ruiſſeau à ſec une partie de l'année; & ce nom dont *ry* ne peut être rapporté qu'à une eau courante, n'eût point donné d'idée de l'étendue d'eau qui touche cette Ville placée au bord du Lac Leman. Au lieu qu'en la nommant *Lu-try*, c'eſt-à-dire, *Habitation de l'Eau*, la dénomination répond beaucoup mieux à la ſituation: ſurtout ſi l'on ſait, comme le ſavoient les Helvétiens, que *Lu* n'étoit que *Lug* ou *Luch* abrégé, terme dont on ſe ſervoit auſſi pour déſigner un Lac. Un grand Bourg de Normandie, ſur la Riviere d'Aure, eſt nommé *Litry*. Les Celtes diſoient indifféremment *Li* & *Liü* pour déſigner une Eau courante, une Riviere. Le nom de ce Bourg peut donc bien ſervir d'exemple, & par-là de preuve, que les Celtes furent les Auteurs du nom de Lutry, de quelque maniere qu'on l'explique en leur Langue.

MEM. XV.

(*a*) Voy. *Tom.* I. *p.* 210.

LUTZELAU, Isle.

Petite Isle ſera ſans doute ce qu'on dira que doit ſignifier ce nom, dans l'idée qu'il eſt tout Allemand; & le peu d'étendue de cette Isle du Lac de Zurich, ſe préſentera d'abord à ceux qui la connoiſſent, pour confirmer cette explication. L'on en conclura apparemment auſſi promtement, que le nom n'eſt pas plus ancien que l'établiſſement des Francs dans la Contrée, puiſque c'eſt de l'idiome de ce Peuple qu'on tient le mot *Litzel* & *Lützel*.

Cette Etymologie, quelque ſpécieuſe qu'elle ſoit, n'eſt cependant pas la vraie. Mais quand elle le ſeroit, l'inférence qui borneroit au tems de la conquête de l'Helvétie par les Francs l'impoſition du nom dont il s'agit, ne ſeroit point juſte à tous égards. Car, de ce que les Francs auront nommé l'Isle en leur Dialecte *Lützelau*, il n'en réſulte

MEM. XV.

fulte point qu'elle ne portât pas auparavant un nom dont la signification fût la même. Il eſt au contraire plus probable que les Francs accomoderent ſimplement à leur langage les noms Gaulois, en y ajoûtant ou changeant quelque lettre, pour en rendre la prononciation plus forte. On n'aura pas de peine à le croire de ce nom-ci en particulier, ſi l'on voit chez les Celtes le mot dont les Francs firent *Lutzel*. Or on le trouve dans toutes les Dialectes. M. Wachter en a donné des preuves (*a*). c'eſt l'Adverbe *Lyt*, qui vouloit dire *Peu*, dont l'Anglo-Saxon a fait *Lytel*, l'Anglois moderne *Little*, le Flamand *Luttel*, les Grecs λιτός & les Francs *Lutzel*. On reconnoit que *Lay*, *Lé*, des Gallois, & des Bas-Bretons, qui ſignifie *Petit* (*b*), vient de la même ſource, laquelle ſe montre encore mieux dans *Let* & *Lette*, diminutifs en François; Fille, *Fillette*; Os, *Oſſelet*. Il eſt donc certain que *Lützel* eſt originairement Celtique, Langue dans laquelle il avoit la même ſignification qu'en Allemand. Ainſi, quand *Lützel-au* devroit être expliqué par *Petite Iſle*, ce nom n'en ſeroit pas moins du nombre de ceux qu'impoſerent des Celtes, *Aü* ſignifiant *Iſle* en leur Langue (*c*).

(*a*) v. *Litzel.*

(*b*) Roſtren. v. *Petit.*

(*b*) Baxt. v. *Ibernia.*

Mais je crois pouvoir juſtifier une autre explication préférable à celle-là. Elle eſt fondée ſur ce qu'il y a lieu de préſumer que ce n'eſt pas de *Livzel*, ni de *Lützel* Allemand, que les Francs nommoient nôtre Isle *Lucicunavia* auſſi bien que *Lutzilinovva*. On voit l'un & l'autre de ces noms dans des Chartes Latines de l'an 744 (*d*). C'eſt, apparemment, le Celtique *Luchel-au*, qu'ils accomoderent ainſi à leur goſier. Les Celtes ne déſignoient pas par-là la petiteſſe de l'Isle: Ils marquoient ſeulement qu'elle eſt près du bord du Lac. Car la ſignification litterale de ce nom étoit *Isle* ou *plaine du bord de l'Eau*. Un Village placé à la rive droite du Lac de Lucerne, porte auſſi le nom de *Lülzelau*. Il n'y a point d'Isle, & nulle raiſon ne fait préſumer que les Helvétiens, qui le nommerent ainſi, penſaſſent à marquer qu'il n'étoit pas grand; non plus que quand ils donnerent le nom dont s'eſt fait celui de *Lützelflue*, au Village de l'Emmethal, pas loin de Brandis, ils ne voulurent déſigner la petiteſſe de la Riviere. Les Rhétiens qui donnerent le nom de *Lutzein* au Village où paſſe le Lanquart, n'entendoient pas de le nommer *Petit*. Mais ce que

(*d*) Hergot *Geneal. Habsb. Tom.* 1. *pag.* 3.

les

les Gaulois voulurent faire connoitre, c'eſt que l'Isle du Lac de Zurich, & le Village de *Lützelau*, étoient au bord d'un Lac; & que *Lützelflue* eſt au bord d'une eau courante, de la Riviere de l'Emme. *Lüch-el-flue* donnoit bien cette idée de la ſituation. La ſignification de chacun de ces mots juſtifiée plus d'une fois ci-deſſus, ne laiſſe aucun doute à cet égard. Il n'en ſauroit reſter ſur ma conjecture, ſi l'on ſe rappelle que l'Abbaye de l'Alſace appellée *Lützel* par les Francs, nom qu'elle porte aujourd'hui, eſt nommée *Lucella*, *Luzela*, *Luzila*, dans les anciens titres. Le prémier eſt le plus ordinaire. *Lu-cell* des Celtes, qui l'a produit, ne ſignifioit pas *petite Maiſon*; mais *Maiſon de l'Eau*. On rend bien en François le nom de *Lutzelſtein*, Ville de la Baſſe Alſace, par *Petite Pierre*. C'eſt l'effet de la même erreur, qui feroit traduire *Lutzelau* par *Petite Isle*. Rocher au bord de l'Eau, eſt ce que vouloit dire en Gaulois *Luc-el-ſton*, dont s'eſt fait *Lutzelſtein*. On ne doit pas expliquer autrement celui de *Lutzelbourg* dans le Pays Meſſin. Ainſi M. Wachter (*a*) s'eſt trompé en expliquant le nom Celtique de *Luxembourg*, par le moderne Allemand *Lutzelburg*, comme s'il vouloit dire *Petite Forteresſe*, puiſque celui-ci n'eſt que le Latin *Luceleburgus* accomodé à la Dialecte des Francs, & que *Lux-am-burg* eſt l'ancien nom, qui ſignifie *Château entouré d'eau*, ou ſimplement *près de l'eau* (*b*). Tous les lieux dont le nom commence par *Lutz* en Allemand, ſont voiſins de quelque eau déſignée par ce mot.

MEM. XV.

(*a*) v. *Livzel.*

(*b*) Voy. ci-deſſus l'Art *Luchſingen.*

LYSS & LYSSACH.

C'eſt auſſi des Ruiſſeaux qui paſſent dans ces Villages que les Helvétiens les nommerent: non que le Ruiſſeau ſur lequel eſt *Lys* près d'Arberg, s'appelle *Lys*, & que celui de *Lyſſach*, pas loin de Frauenbrunne, ait pour nom *Lyſſach*; mais uniquement parce que *Lys* ſignifioit *Eau claire* (*c*), *Ruiſſeau* & *Riviere*. La Riviere de l'Artois, qui prend ſa ſource près de Lysbourg, ſort, dit-on (*d*), fort claire de cette ſource, quand le tems doit être beau. Elle ſe trouble quand il doit pleuvoir plus ou moins, à proportion que la pluie ſera plus ou moins forte. Cette ſingularité fut peut-être cauſe du choix que firent les Gaulois du nom de *Lys* pour la déſigner; puiſque comme

(*c*) Baxt v. *Leuco.*

(*d*) *Dictionn. de la France.* Art. *Lis.*

MEM. XV.

on vient de le dire, *Eau claire* eſt l'acception generale de ce mot. On ne l'entendoit plus quand on en fit en Latin le nom maſculin *Lidus*; ce qui apparemment fit dire en François *le Lys*, comme c'étoit l'uſage encore au milieu du Siécle paſſé. Car Coulon, dont le livre *des Rivieres de France* fut publié en 1644, dit toujours *le Lys*; ainſi qu'il nomme auſſi une petite Riviere qui ſe jette dans le Layon de l'Anjou. On a rendu dès-lors au nom de celle de l'Artois ſon véritable Genre, en l'appellant *la Lys*. Valois a bien remarqué (*a*), que c'étoit mieux parler. En faiſant ce nom maſculin, on l'expoſoit à être pris pour le même que celui de la plante nommée *le Lys*, comme l'entendoit un Hiſtorien, qui appella cette Riviere en Latin *Lilium* (*b*). Le Celtique étoit Féminin. Auſſi les plus anciens Auteurs Latins où il ſe trouve, l'ont rendu par *Lætia*, & *Letia*. C'eſt de-là que les Peuples placés ſur la Lys furent appellés *Læti*, *Leti*, & leur Canton *Pagus Leticus*. Valois en a fait la remarque (*c*). Fortifiée par l'explication du Celtique ſur lequel le Latin fut formé, cette remarque devoit prévenir bien des conjectures faites par les Savans ſur ces *Læti* depuis qu'elle a été publiée. Il n'y avoit plus lieu de préſumer que ce fût un nom donné par les Romains indifféremment à tous les Barbares, & en particulier aux Francs, que les Empereurs plaçoient dans les terres de l'Empire, ſur-tout dans les Gaules, pour les repeupler, les cultiver, & les défendre (1). Les paſſages ſur leſquels ces idées ſont avancées, peuvent s'expliquer ſans en porter auſſi loin le ſens. Si le nom *Læti* devint un terme qui déſignoit une condition de Perſonnes; ce qui n'eſt pas encore conſtaté; il n'en ſera pas moins certain que c'étoit le nom propre aux Peuples des bords de la Lys; & que ce nom déſignoit en Celtique un Peuple placé le long de l'Eau: tout comme nous avons vû (*d*) que les *Latobriges* furent ainſi nommés par la même raiſon.

(*a*) Not. Gall. *pag.* 260.

(*b*) Id. *ibid.*

(*c*) *Ibid.*

(*d*) Ci-deſſus *p.* 421.

Du reſte, il eſt à obſerver que l'on a rendu en Latin par le même mot de *Lætia*, celui de la *Leſch*, Riviere du Pays de Liége. On croioit donc

(1) *Læti*, *Leti*: Milites Barbari a Romanis in ſolum vacuum recepti. Dicitur inprimis de *Francis* aliiſque Populis Germanicis Sæculo IV. in ſolitudines Galliæ juſſu Imperatorum Rom. traductis, ut, quæ prius ipſi deprædando vaſtaverant loca, nunc culta redderent ſerviendo, vel defenderent arma pro Romanis portando. WACHTER. v. *Læti*.

donc bien que *Lætia* désignoit en Latin une Riviere dont le nom Celtique ne signifioit que *Eau*, *la Riviere*; car c'est tout ce que veut dire *Lesch* en Gaulois, comme on l'a vû ci-dessus (*b*). *Leschez* est aussi le nom d'une Riviere de Bigorre. MEM. XV. (*b*) p.

Les Helvétiens n'étoient pas les seuls Gaulois qui nommassent *Lys* des lieux placés sur des Ruisseaux ou des Rivieres. Les Picards ont *Lis* près de Beauvais; un lieu du Berri peu éloigné d'Issoudun, porte le nom de *la Lis*-St. George; la Flandre Vallonne a *Lys*-lez-Lanoy. Les Celtes du Roussilon nommérent *Lissac* (nom aussi parfaitement le même que celui de nôtre *Lissach*) un endroit de leur contrée, le Querci a un Village du même nom, & un Bourg appellé *Lissac*-St. Dénis; l'un & l'autre à peu de distance de la Ville de Figeac. La position de tous ces lieux justifie l'explication de leur nom. Il en est de même de ceux de *Lissay* en Berri; de *Lisse* en Guienne, nommé *St. Etienne de Lisse*; de *Lisse* du Condomois, aussi bien que de *Lisse* dans l'Isle de France. *Eau*, *Riviere*, est tout ce que ces noms signifient. On ne craindra pas qu'ils soient nouveaux, si l'on se rappelle que d'anciens Géographes font mention d'une Ville détruite des *Jacetani* en Espagne, que ces Celtiberes nommoient *Lissa*: de *Lissa* Ville de Crete; de *Lissa*, Isle de l'Illyrie; de *Lyssus* Ville de la même Province, & du *Lissus*, Riviere de la Thrace. *Liser*, nom d'une Riviere considerable de la Carinthie, n'en différe pas par la signification.

LYTISBACH.

La même Langue qui fournit aux Celtes le nom, dont les Francs firent *Lützel*, fit former aux Helvétiens celui de *Lytisbach*, pour désigner le Village dont il s'agit. Si *Lyt-is-bach* sont les trois mots dont ce nom doit être composé, il signifie *petite eau courante*. Mais si c'est *Ly-tis* & *bach* qu'on a joints ensemble, le nom veut dire *Riviere d'eau légére*. L'une & l'autre de ces explications prouve également ma thése.

MEM. XV.

MEMOIRE

Sur l'Ancienne LOUSONNE.

CHAPITRE I.

Les Hiſtoriens n'ont pu trouver ſur l'origine des Villes des Gaules, que des Traditions fabuleuſes. Elles ſont un obſtacle à la découverte de la vérité. Traditions ſur la Fondation & les noms de l'ancienne Louſonne.

LEs plus anciennes Villes de l'Occident ſont celles de cette partie du Monde dont l'origine eſt couverte des plus épaiſſes tenebres. Soit que la mémoire en fût déja perdue avant qu'il y eût des Hiſtoriens; ſoit que les Ouvrages de ceux qui ont voulu la tranſmettre à la poſtérité, aient eu bientôt le même ſort, des traditions mêlées de fables, & viſiblement alterées, puiſqu'elles différent les unes des autres, ſont tout ce que l'on a ſur la fondation de ces Villes.

Ce n'eſt pas que les Gaulois fuſſent peu ſenſibles à l'honneur attaché, dès les prémiers âges du Monde, à une origine diſtinguée. Le ſoin qu'ils prirent de faire graver ſur des monumens publics, qui ſubſiſtoient encore au Quatriéme Siécle (1), la tradition, qui donnoit aux Etats de la Gaule pour Fondateurs des fils d'Hercule, marque aſſés combien ils ſe trouvoient flattés de cette origine, & déſiroient d'en perpétuer le ſouvenir. Douteroit-on que ce goût general de la Nation ne fût pas aſſés fort dans chacune de ſes Villes, pour qu'elle ſe picquât d'être l'ouvrage d'un Fondateur illuſtre, & d'en conſerver la mémoire au moins par la tradition?

Je vais paroitre avancer un paradoxe, en diſant que loin que ces traditions aient été un ſecours aux Hiſtoriens de l'origine des Villes, ils l'ont laiſſée dans la plus grande obſcurité, parce qu'ils n'ont point oſé les examiner ſcrupuleuſement, ou les abandonner tout-

(1) J'ai rapporté dans ces Mémoires *Tom.* I. *p.* 8. *Not.* 2. le paſſage d'Ammian Marcellin, qui atteſte avoir vû ces Monumens.

tout-à-fait. Le faux n'eſt pas plus nuiſible par l'erreur qu'il ſéme, que par l'obſtacle qu'il met à la découverte de la vérité. Quand on croit la poſſeder par les fables, qu'on prend pour elle, on ne penſe point à la chercher ailleurs. Mais les génies capables de la découvrir ſur des ſujets qui les intéreſſent, & ſur leſquels ils ſe trouvent ſans aucune lumiere, ne manquent point de ſe tourner de tous côtés pour en acquerir, & de prendre enfin le chemin qui conduit à ce qu'il eſt poſſible d'en trouver. Si Dénis d'Halicarnaſſe n'eût pas eu ſous les yeux une quantité de traditions ſur l'origine des Romains & la fondation de leur Ville, la diligence de cet Hiſtorien ne ſe ſeroit pas épuiſée à rapporter ces diverſes fables, pour ſe déclarer en faveur de celle qui flatoit le plus les Grecs, & plaiſoit le plus aux Romains. Il auroit porté ſes recherches ſur les monumens moins ſujets que la tradition à être alterés par la foibleſſe de la mémoire, la fraude ou la ſimplicité. Les Médailles toutes ſeules l'auroient conduit à ſe convaincre, comme elles y ont conduit de nos jours l'Illuſtre Marquis Scipion Maffei, que Rome eſt bien plus ancienne que Romulus. MEM. XV.

L'exemple de cette ville, la plus fameuſe de l'Occident, & l'exemple d'un des Hiſtoriens les plus parfaits entre ceux qu'elle a fournis, & dont la poſtérité a fait ſes modèles, me diſpenſent d'en citer d'autres, pour faire voir combien les traditions ont éloigné des véritables origines les Auteurs des Hiſtoires d'une Nation ou d'une Ville, qui n'ont ſuivi que ces guides. Cet exemple ſuffit bien auſſi pour conſoler toutes les anciennes Villes des Gaules, de ce qu'on ne leur a pas connu de meilleurs garands de l'origine qu'on leur donne, que l'on n'en a connu à Rome maitreſſe du monde, ſur ſa fondation. Le grand nombre d'excellens Hiſtoriens qu'eut celle-ci, ne lui a valu ſur ce point aucun avantage par-deſſus les Villes des Gaules, qui manquerent abſolument d'écrivains, juſqu'à ce qu'elles eurent les Romains pour maitres. Si les Druïdes, les ſeuls Lettrés des Gaulois, & qui n'écrivoient rien pour le public, faiſoient de l'origine de leurs Villes le ſujet de quelques-uns de leurs diſcours, quelle mémoire les auroit ſi exactement retenus, & rendus avec tant de fidélité, qu'il ne s'en fût perdu ou déplacé aucune circonſtance?

MEM. XV. Et comment auroient-elles pu ainſi paſſer d'une génération à l'autre, ſans éprouver la moindre altération ? Suppoſons néanmoins cet eſpèce de miracle, croira-t'on qu'il ait été continué par les Auteurs Romains ou Grecs, de qui l'on tient tout ce qui a paſſé juſqu'à nous, concernant l'Hiſtoire Ancienne des Gaules ? L'on a malheureuſement des preuves que cette Hiſtoire n'étoit guères l'objet de la curioſité des Romains, quoique ce fût l'Hiſtoire des plus importantes Provinces de leur Empire. Céſar, & le nommer c'eſt nommer un modèle achevé d'Auteur de Mémoires Hiſtoriques; Céſar, dis-je, loin d'indiquer au moins la principale Ville de chacun des Quatre Cantons, dont étoit compoſée la République des Helvétiens, n'en nomma pas une, & ne daigna même nommer que deux de ces Cantons. Un pareil ſilence dans l'Hiſtoire d'une guerre, que la valeur & la réputation de la Nation qu'il vainquit, rendit la plus glorieuſe pour lui, de toutes les guerres qu'il fit dans les Gaules, dont elle lui valut la conquête, marque bien que Céſar ne s'informa touchant l'Helvétie, que de ce qu'il faut abſolument qu'un Général ſache du pays ennemi ſur la frontiere duquel il ſe trouve, & où il peut être appellé à entrer.

Les Auteurs Romains des Siécles ſuivans ne porterent pas beaucoup plus loin leur curioſité ſur l'origine des Villes des Gaules. Si l'on en excepte Marſeille, Vienne, Lyon, les plus conſiderables de ces Villes, on lit les Géographes mêmes, Srabon, Mela & Pline, ſans y trouver des lumieres ſur ce point. Que devoit-on après cela attendre des Grecs ? Les Villes de l'Helvétie n'ont pas eu à cet égard plus de malheur, que le plus grand nombre des autres non moins conſiderables des Gaules. Preſque toutes n'ont conſervé que par des traditions populaires quelque ſouvenir de leur origine. Et à moins que la découverte de quelque ancien monument, n'ait juſtifié, appuié ou détruit la tradition, ce n'eſt que ſur la foible autorité de celle-ci, que repoſe ce qui s'en débite.

C'eſt le cas dans lequel a été juſques-ici l'ancien Lauſanne ; on n'avoit pas d'autre lumiere ſur ſon origine qu'une tradition, dont ſe chargerent les Compilateurs des Chroniques au Quatorziéme ou Quinziéme Siécle. Elle fut priſe pour de l'Hiſtoire, non-ſeulement

par

par des Helvétiens du Siécle ſuivant, mais auſſi par de Savans Etrangers. Mercator la copia gravement dans l'Hiſtorique de ſon Atlas. Il y dit „ que Lauſanne fut bâtie l'an du Monde 2790. par *Arpen-* „ *tinus* l'un des Capitaines qui accompagnoient Hercule, & que ce „ Fondateur la nomma *Carpentoracte*; nom qui fut changé en celui „ de Lauſanne, quand cette Ville fut tranſportée ſur la Hauteur, ſous „ l'Evêque Martin, environ l'an 593. MEM. XV.

Quelque copie de la Chronique du Pays de Vaud fournit au Géographe ce qu'on vient de lire. On y reconnoit au moins la même ſource d'où fut pris ce que portent des Mémoires (1) du même goût, dont la Chronique fait le fond. Ils diſent qu'*Arpentinus*, *à qui Hercule avoit laiſſé une partie de ſes gens*, *bâtit l'an* 2842. *une Ville qu'il nomma* ARPENTRAS, *ſoit* ARPENTINE, *aujourd'hui appellée* VIDY.

Mais la Chronique même (*a*) contient ce qui ſuit: ARPENTINUS *conſtruiſit l'an du Monde* 2842, *ſur le Ruiſſeau appellé* CARMA, *une Ville qu'il nomma* ARPENTINA, *des ruines de laquelle l'Empereur* VALERIUS AURELIANUS *commença à bâtir* LAUSANNE. (*a*) Dans Plantin. *Helv. Ant. & Nov.*

De quelle ancienneté peut être cette tradition? N'auroit-elle rien de vrai?

Pour décider la prémiere de ces queſtions, il faudroit ſavoir de quel tems eſt la Chronique du Pays de Vaud; ce qui ne ſera poſſible qu'à ceux qui ſeront aſſurés que la copie ſur laquelle ils en jugeront, n'aura rien de plus que l'original de l'Auteur de cette Piéce, dont les Copies ont été augmentées par chaque main dans laquelle elles ont paſſé. J'en ai vû de chargées de faits du Seiziéme Siécle, quoique la Copie fut toute entiere de la même Ecriture. Perſonne, à ce que j'ai pu apprendre, n'en a vû de Copie plus ancienne que le Quatorziéme Siécle, bien qu'il fut écrit ſur une qu'elle étoit du Douziéme. Ce que je vais dire ſur la ſeconde queſtion, rendra probable, ſi je ne me trompe, que ce fut dans l'un de ces trois Siécles qu'on créa le Fondateur *Arpentinus*.

Les

(1) Les *Tablettes Généalogiques des anciens Rois Helvétiens*. On en verra le Titre entier dans l'Art. *Moudon* du *Tome IV.* de ces *Mémoires*.

MEM. XV. Les prémiers rayons de lumiere qui percerent au Treiziéme Siécle les épaiſſes ténébres dont les trois précédens étoient couverts, firent ſentir combien étoit honteuſe la profonde ignorance où l'on ſe trouvoit. Quelques Fragmens du peu d'Auteurs Grecs ou Latins qui avoient échapé à la Barbarie, étoient les ſeuls ſecours qu'on eût pour s'éclairer. Ceux entre les mains de qui il en tomba, y trouverent que chaque Peuple & chaque Ville de la Grèce & de l'Italie, avoit eu pour Fondateur quelque perſonnage diſtingué, Prince, Grand Capitaine, Héros ou Demi-Dieu, d'un nom ſemblable à celui du Peuple ou de la Ville. On ne pouvoit que plaire aux Gaulois en leur faiſant le même honneur. La tradition générale à laquelle ils ajoûtoient le plus de foi, le leur accordoit déja. Elle faiſoit deſcendre la Nation d'un des Hercules; & attribuoit aux Enfans du Fils d'Amphitrion d'avoir donné leur nom aux différentes contrées des Gaules, ſur leſquelles ils regnerent (1). Préſenter aux Helvétiens remplis de ces idées, qu'ils avoient apportées des Gaules, un perſonnage appartenant à Hercule, & dont le nom aſſortit à celui de la Ville qu'on voudroit qu'il eût bâtie, étoit tout ce qu'il faloit pour les perſuader, qu'elle lui devoit ſon origine. Dans cette enfance des lettres on ne riſquoit point, en créant des Perſonnages de pure imagination, d'être convaincu d'impoſture. Le fabuleux ne trouvoit pas moins créance que le certain. *Arpentina*, *Arpentras* & *Carpentras* étant des dénominations par leſquelles on déſignoit, en Langue du Pays, la Ville dont le nom propre étoit LOUSONNE, il n'y eut qu'à créer un nom pareil à l'un de ces quatre, & à dire que le perſonnage qui le portoit, étoit de la Maiſon d'Hercule. Donner une terminaiſon Maſculine au prémier de ces noms, fut toute la façon qu'on y mit, comme ſi du tems d'Hercule les noms euſſent été Latins.

Mais ce n'eſt pas aſſés d'avoir avancé ce que je viens de poſer en fait ſur ces noms, je dois prouver que les Helvétiens déſignoient la Ville, dont il s'agit, de ces quatre manieres. C'eſt la vérité cachée ſous la fable d'*Arpentinus*, & à laquelle il doit ſon exiſtence.

CARPENTORACTE eſt un nom Gaulois. M. l'Abbé de Longuerue l'a

(1) Voy. le *Tom.* I. de ces *Mémoires. p.* 8.

l'a reconnu dans ſa Deſcription de la France, de même que Valois dans ſa Notice des Gaules (*a*). C'eſt *Car-pen-dour-rat* Celtique, qu'on a ainſi latiniſé. Il vouloit dire *Ville principale du cours de l'eau*; ou ſimplement *Ville au-deſſus*, ou *près du courant*, ou *du paſſage de l'Eau*. On ne pouvoit arriver à Louſonne du côté d'Orient & de celui d'occident, qu'en paſſant l'une des petites rivieres entre leſquelles cette Ville étoit placée; & elle avoit ſans doute un Port au Midi ſur le Lac. Sa ſituation n'étoit donc pas moins bien déſignée par ce nom Celtique, que la ſituation de la Capitale des *Memini*, ſur la petite riviere de Rouſſe, l'étoit par le même nom de *Carpentoracte* en Latin, & de *Carpentras* dans la Langue du Peuple, qu'elle porte encore aujourd'hui. La circonſtance de *Ville Principale*, y eſt marquée par le mot de *Pen*, qui vouloit dire *Tête*, *Chef*, & *au-deſſus*. Elle convenoit de même au principal lieu des *Louſonnes*, nom du Peuple qui bâtit nôtre *Carpentras*. On a vû dans ce Volume trop de preuves de la ſignification de *Caer* & *Car*, Celtique, pour qu'on puiſſe douter qu'il déſignât une Ville.

MEM. XV.

(*a*) p. 129.

ARPENTINA, & ARPENTRAS étoient des dénominations, qui donnoient toutes les mêmes idées de la ſituation, & de la diſtinction du lieu entre ceux de la Contrée, que donnoit le nom de *Carpentras*.

En effet, ſi l'on compoſe *Arpentina* de *Arpen* & de *Tin*; il ſignifioit *Capitale*, *Ville principale* (1). Si l'on compoſe ce mot de *Ar* (2), de *Pen* & de *Tin* (3), il vouloit dire *la tête de la Colline*, & *Ville principale de la Colline*.

(1) ARBENNIG (dit Davies. *Dict. Brit. Lat.*) *Capitalis, principalis, primarius, princeps, ſummus.* Que *Arpen* & *Arben* ſoit le même mot, on en eſt aſſuré par BAXTER. v. *Benonis*, *Benutium*, & *Pendragon.*

(2) *Ar*, dans la plûpart des mots compoſés, n'étoit que l'Article *le* ou *la*. Voy. BAXTER. v. *Arduenna.* Ce mot étoit auſſi l'Adverbe *ſur*, *au-deſſus*, & *près*. Baxter rend *Ar* en ce ſens dans les noms *Argiſtillum*, *Ariconium*, *Armina* &c. AR, dit Davies, *ſuper. Hebr.* עַל, *Al. Demta dicunt* AR *pro noſtro* AT, *Ad. In compoſitione auget ſignificationem.*

(3) TIN or DIN (*Ubence* TINBREN *in Denbisghire*, TYN SYLUY *and* TINDARTHUY *in Angleſey*, DINORÜIC in Carnarvonshire) *Was according to the Güydelian Britiſh* TUN *or* DUN, *and is ſo uſed yet by the Highlanders and Irish.* Ce ſont les termes d'Edouard Luid dans ſes *Adverſar.* BAXTER. *pag.* 270. Or *Tun* & *Dun* déſignoient une Ville, une Forteresſe, & une Colline, comme l'a fait voir le même Baxter. v. *Dunclidum.*

MEM. XV.

Tras, au lieu de *Tin*, eſt la ſeule différence qu'il y ait entre *Arpentras* & *Arpentin*. Or les Gaulois emploioient indifféremment *Tras* & *Dour-rat*, dont les Latins ont fait *Toracte* & *Torate* (1). Ils diſoient auſſi *Dur* & *Dor*, *Tur* & *Tor*, tout comme *Dour*, Eau, Riviere. La Ville de Dorcheſter en Angleterre, étoit nommée par les Bretons *Durnavariu* (*a*) & le Bourg *Durokind* (*b*). *Rat* déſignoit & le courant de l'eau, & un endroit où on la traverſe (*c*).

(*a*) Baxter. v. *Durnovaria.*

(*b*) *Id.* v. *Durocinctum.*

(*c*) Id. v. *Ratæ*, & *Ratoſtaubius.*

Les trois noms de la Ville de Strasbourg fourniſſent un exemple déciſif de ce que j'avance. *Argentoratum*, l'un de ces noms latiniſés & certainement ancien, puiſqu'il ſe trouve dans le Géographe Ptolemée, vouloit dire *à la jouë* ou *à la tête du courant*, ou *du paſſage de l'Eau*. Ce ſont les acceptions du Celtique *Ar-gen-dour-rat* (2). J'ai dit que les Celtes exprimoient auſſi *Dour-rat* & *Dorrat*, par *Tras*. Ceux qui voiſins de la Germanie en imitoient la Dialecte, prirent du goût pour l'*s*, que les Germains aimoient à mettre à la tête des mots, dont un *t* étoit la prémiere Lettre. Ils changerent *trat*, abrégé de *torat*, en *ſtrat* (3). Et comme *ſtrat* vouloit dire auſſi *chemin & lieu où l'on paſſe*, ainſi que l'Anglois l'a conſervé dans *ſtraet*; on en fit *ſtras*, quand la Dialecte des Francs prévalut dans la Contrée. *Strasburg* étant ainſi un nom tout Celtique, pouvoit être uſité par les Gaulois, lorſqu'ils ne vouloient déſigner cette Ville que par *Forteresſe du paſſage*; non ſeulement parce que pluſieurs grandes routes y aboutiſſoient, comme l'ont penſé quelques-uns; ou parce que *Strata* Latin, déſignoit un grand chemin pavé, idée pour laquelle étoit Valois: mais parce que l'endroit étoit proche du plus ordinaire paſſage du Rhin, & qu'on y paſſe auſſi l'Ill.

D'autres la déſignoient par le nom d'*Argentin*, dont s'eſt fait en Latin *Argentina*. Ceux-ci ſe contentoient de la faire connoitre ſous le

(1) *Carpentras* eſt nommé *Carpentoracte* & *Carpentorate*. VALES. *l. c.*

(2) *Gen* eſt le ſeul de ces mots dont on n'ait pas encore prouvé ici la ſignification. Il avoit proprement celle de *Joue* & de *Bouche* BAXTER. v. *Cenio*. Mais il s'emploioit auſſi pour *Cen*, & par-là dans le ſens de *tête*, & avec toutes les acceptions de *Pen*, dont il étoit alors Synonime. En ce cas, *Ar-gen dor-rat* avoit préciſément l'une des ſignifications d'*Arpentorat*.

(3) On voit dans les Auteurs du Moyen Age *Strateburg*, *Stratburg*. VALES. *Notit. Gall. pag.* 42.

le nom de Ville par *Tin*, & d'indiquer par *gen* ſa poſition par rapport à la Riviere : ou s'il eſt là pour *Cen*, dans le ſens de *tête*, ou de *Capitale* du Peuple, ce nom diſoit parfaitement la même choſe que celui d'*Arpentina*. MEM. XV.

Après un exemple ſi ſemblable, on ne trouvera, je penſe, aucune difficulté à croire que des Helvétiens nommoient *Carpentorate* & *Carpentras* la Ville des Louſonnes, que d'autres nommoient *Arpentina*, d'autres *Arpentras*, & d'autres enfin *Louſonne*, nom auquel on s'en tint de bonne heure dans l'uſage ordinaire. Les Villes des Gaulois avoient volontiers plus d'un nom également ancien. L'Helvétie ſeule en fournit aſſés de preuves rapportées dans ces Mémoires, pour me diſpenſer d'en citer d'autres exemples.

Il réſulte de-là, que toutes les conjectures ſur la raiſon & le tems du changement des noms d'*Arpentras*, *Carpentras* & *Arpentina*, en celui de *Lauſanne*, ſuppoſant que ce dernier eſt le moins ancien, n'ont pu être que des imaginations ſans fondement. Auſſi Mercator n'en donne-t'il aucun à ſon idée que le Sixiéme Siécle fut le tems de ce changement. Nous verrons d'ailleurs ci-après cette idée convaincue d'erreur par des monumens du Second Siécle.

Il réſulte encore de l'explication de ces trois noms, que la fable d'*Arpentinus* n'a pû être haſardée, que depuis qu'on n'entendoit plus l'ancienne Langue des Gaules; & c'eſt par cette obſervation qu'on peut préſumer à peu près en quel tems vivoit l'Auteur de la Chronique du Pays de Vaud. La connoiſſance du Celtique ne ſe perdit entierement que dans les tenebres du Onziéme ou Douziéme Siécle. Auroit-on oſé préſenter un nom imaginaire, viſiblement formé ſur celui d'*Arpentina*, ſi tout le monde avoit ſû, comme on le ſavoit encore dans les Siécles précédens, ce que ce nom ſignifioit? Auroit-on oſé ſuppoſer un *Gavotus*, pour lui faire impoſer ſon nom au Pays de *Gavot*; un *Benenus*, pour le dire Auteur du nom de *Benevis*; un *Ergogus*, pour lui attribuer d'avoir nommé l'Argeu, un *Algunus* pour lui faire honneur de la fondation de Moudon, comme à un *Ebrodunus* de celle d'Iverdun, ſi ces noms de Pays & de Ville, purement Celtiques, euſſent été encore entendus? Concluons de là que le même Siécle qui vit mettre au jour les prétendus Frag-

MEM. XV.

mens des anciens publiés par Annius de Viterbe, vit fabriquer sur ce modele la Chronique du Pays de Vaud, mere de tous les Fondateurs chimériques qu'on vient de nommer.

Mais pardonnons l'impoſture à ſon Auteur, en faveur de la vérité qu'elle nous a conſervée. S'il eût été moins hardi ou moins crédule, nous ignorerions probablement que Louſonne eût jamais porté les trois autres noms qu'il nous a tranſmis; & nous aurions cette preuve de moins de la haute antiquité du lieu, dont ils ſont un indice certain. Il eſt vrai qu'on ne l'enviſageoit pas juſqu'ici comme pouvant ſervir à cet uſage. Les plus judicieux ne croioient avoir là que de la fable, & les crédules y prenant tout pour de l'hiſtoire, perſonne ne penſoit à en tirer quelque nouvelle lumiere. Je le tentai bien dans un petit Ouvrage (*a*) que je publiai en Latin il y a quelques années. L'explication qu'une idée de Dom Jacques Martin, dans ſa *Religion des Gaulois*, me fit alors donner au nom *Arpentina*, & celle que je crus pouvoir donner à celui de *Louſonne*, me ſéduiſirent par le rapport qu'elles mettoient entre ces deux noms. Mais le peu de connoiſſance que j'avois alors de la Langue & des uſages des Gaulois, m'aiant engagé à m'en inſtruire avec plus de ſoin, je n'ai pas tardé à reconnoitre que je m'étois trop aiſément livré au ſpécieux. J'en devois d'autant plus l'aveu au public, que mon erreur en a impoſé à des Savans même, qui l'ont copiée, ſans que perſonne l'ait relevée. Je donnerai les raiſons de mon changement d'opinion dans le Chapitre ſuivant, où il ſera traité du nom de *Louſonne*.

(*a*) Epiſtol. Diſſert. *qua declar. Lapis antiq. &c.* in 4. Lauſann. 1742.

CHAPITRE II.

On ignoroit juſqu'au commencement du Seiziéme Siécle, le nom que portoit anciennement Lauſanne. Ses Fondateurs n'étoient pas mieux connus. Conjectures ſur les LOUSONNES, *qui peuvent avoir bâti cette Ville & lui avoir donné leur nom.*

LE peu de créance que mérite la Chronique ſur la foi de laquelle on donnoit *Carpentras* ou *Arpentras* & *Arpentina* pour noms anciens de Lauſanne, n'avoit porté la confiance de perſonne à cet égard

égard au point de satisfaire ceux qui se paient même de simples probabilités en fait d'histoire. Cette Piéce ne laisse pas seulement en sa faveur la présomtion de possibilité à ses récits sur les origines des lieux & de leurs noms. Aussi les Historiens de la Suisse n'ont-ils pas daigné en faire mention. Stumpf & Haffner ont préferé de faire le nom de *Lausanne* de la même ancienneté que la Ville. MEM. XV.

L'Etymologie absurde qu'ils ont admise, plûtôt que la fable d'*Arpentinus*, marque le mépris qu'ils avoient pour celle-ci. Guillimann les regardant comme indignes d'être répétées, a gardé un profond silence sur l'une & sur l'autre. Suicer n'en a rien dit non plus dans sa Chronologie. Tel étoit le cas que faisoient ces judicieux Auteurs du témoignage de la Chronique du Pays de Vaud. Il ne fut rapporté par Plantin sur l'Article de Lausanne dans ses deux Ouvrages, que pour faire connoitre tout ce qu'on avoit de mémoires, bons ou mauvais, sur l'origine de cette Ville. M. Lauffer n'avoit garde d'écouter de semblables Piéces. On se croioit dans une ignorance parfaite de tout ce qui n'a pas d'autres garands que la Chronique dont il s'agit. Il étoit peu naturel de présumer qu'elle obtint quelque jour la préférence sur toute autre source pour l'Histoire Ancienne de la Suisse. Ceux qui applaudiront à l'honneur qu'on vient de lui faire, en la copiant dans une *Histoire des Helvétiens*, n'auront pas de peine à convenir que je puis y avoir trouvé la vérité sur les trois autres noms que portoit anciennement, avec celui de *Lausanne*, la Ville dont je traite.

Il ne devoit rester aucune incertitude sur l'antiquité du lieu, ni sur celle du dernier nom, depuis le commencement du Seiziéme Siécle. L'Itineraire, appellé d'Antonin, qui fut mis au jour l'an 1512, fournit un témoignage autentique & clair sur ces deux points. On y vit Lausanne placée entre Nion & Orbe, & à la distance où elle étoit de chacune de ces Villes. On y vit le Lac Leman nommé *Lac de Lausanne*; ce qui prouve que le lieu étoit ou le plus ancien, ou dès longtems le plus considerable qu'il y eût sur les bords de ce Lac. Ce n'est que par l'une ou l'autre de ces raisons que de telles dénominations se donnent à des Lacs d'une grande étendue, & qui avoient déja un nom propre, comme le Lac avoit celui de *Leman*,

MEM. XV. ainſi qu'il l'avoit dans le Siécle de Strabon, & dans la Langue des Helvétiens (*a*).

(*a*) Voy. ci-deſſus l'Art. *Lac Leman.*

Mais ſoit que l'Itineraire demeurât inconnu aux Savans Suiſſes de ce Siécle là, ce qui n'eſt point probable des Savans de Zurich, dont l'un, Joſias Simler, en donna une Edition à Basle en 1575; ſoit qu'ils négligeaſſent de conſulter cet Ouvrage, aucun d'eux ne fit uſage de la lumiere qu'il donnoit ſur Lauſanne. Rhellicanus dit également que le nom de Lac de Lauſanne n'avoit été impoſé au Lac Leman, que dans les derniers Siécles (1). Glareanus ne mit pas ſeulement Lauſanne entre les anciennes Villes de l'Helvétie. Stumpf lui fit plus de juſtice ſur l'ancienneté, mais ſans dire qu'elle étoit conſtatée par l'Itineraire. Et quant au nom, c'eſt aux noms imaginés des Ruiſſeaux *Loſſa* & *Anna*, qu'il attribua la formation de *Loſanna.*

Guillimann, qui écrivoit au commencement du Dix-ſeptiéme Siécle, fut le premier qui mit à profit le témoignage de l'Itineraire. Il en tira le nom de la Ville, & jugea qu'elle fut une des douze que les Helvétiens réduiſirent en cendres du tems de Céſar. Plantin, dont Guillimann étoit l'Oracle, n'avoit garde d'oublier de citer l'Itineraire, pour établir ſur une autorité reſpectable l'antiquité de Lauſanne & de ſon nom. Mais il donna à ce témoin plus de Siécles qu'il n'en a, & fit ſur le nom une remarque peu juſte, qui ſuppoſe même qu'il ajoûtoit quelque foi à la Chronique du Pays de Vaud par rapport au nom d'*Arpentras* ou *Arpentina.*

A l'égard de l'âge de l'Itineraire, le croiant l'ouvrage de Marc Aurelle Antonin, il comptoit avoir là une preuve du milieu du Deuxiéme Siécle, en faveur du nom de Lauſanne. L'opinion la plus vraiſſemblable ſur le tems de la confection de cet Itineraire, eſt celle de M. Weſſelin, qui a établi (*a*) que cet ouvrage, tel que nous l'avons, ne ſauroit avoir été fait que ſous le régne de Severe & de Caracalla, ni longtems après celui de Conſtantin le Grand. Ainſi, quand on n'a d'autre preuve de l'ancienneté d'un lieu, que celle de le voir marqué dans l'Itineraire, on n'en a de preuve ſure que du

(*b*) Dans ſa Préface ſur les *Itiner. Vet.*

(1) Lemannus Lacus *poſterioribus Seculis* à Lauſanno oppido adjacente *Lauſannenſis* nuncupatur. *In Not. ad* CÆSAR. *De B. G. lib.* 1.

du Troiſiéme ou Quatriéme Siécle. Ce ne ſeroit donc que par l'inférence plauſible, que le lieu exiſtoit avant ces Siécles là, qu'on peut le dire plus ancien : Et cette inférence eſt d'autant moins conteſtable à l'égard des lieux dont les noms ſont purement Gaulois, que les Romains n'en prenoient pas dans cette Langue pour les endroits dont ils jettoient les fondemens ou qu'ils repeuploient par des Colonies. Or nous verrons que quelle que ſoit la véritable leçon de l'Itineraire dans le nom de Lauſanne, il ſe trouve du langage des Celtes. MEM. XV.

La remarque de Plantin (*a*) eſt, que *Lauſanne n'a proprement paru ſous ce nom, que depuis qu'elle reçut le Chriſtianiſme.* Qui ne concluroit de-là que cet Auteur venant de dire que *le nom de Lauſanne eſt plus ancien qu'Aurelien*, & que *plus de cent ans auparavant Antonin en avoit fait mention*, il croioit que cette Ville reçut le Chriſtianiſme avant le régne de Marc Aurelle. On lit cependant dans la même page de Plantin : *C'a été ſous l'Empire de Diocletian & de Maximian Herculien, qu'elle a vû les prémieres eſtincelles de la Religion Chreſtienne par la diſſipation de la legion de Thèbes de laquelle St. Mauris étoit le Chef.* Par conſéquent, le nom de Lauſanne étoit connu près de deux Siécles avant qu'elle fût Chrêtienne ; ſuppoſé même que cette Ville n'eût commencé à être ainſi nommée que dans le régne du prémier des Antonins : Ce que l'Inſcription, qu'on rapportera ci-après, ne permet point de préſumer.

(*a*) Abregé de l'Hiſt. de Suiſſ. *pag.* 485.

C'étoit bien un témoignage de l'antiquité de cette Ville, précieux par ſon autenticité, que la mention qu'il en eſt fait dans l'Itineraire ; mais il ne faiſoit pas connoitre avec certitude le nom qu'elle portoit alors. Les différentes manieres dont ce nom eſt écrit dans les diverſes Copies de cet Ouvrage, laiſſoient dans le doute, ſi c'étoit *Lauſonium*, *Lauſinium*, *Lauſimum*, ou *Lauſunum* que l'on diſoit (*b*). Il faut bien qu'il n'y eût rien de ſûr à cet égard, puiſque Guillimann (*c*), qui y avoit vû le dernier de ces noms, préféroit celui de *Lauſodunum*, d'une autre Copie. On avoit beau dire que les Copies qui paſſent pour les plus correctes, ont *Lauſonium*, en ce qu'on y lit *Lacu Lauſonio*, que M. Weſſeling a mis dans ſon Texte : cela ne fait que donner à cette leçon un peu plus de probabilité qu'aux

(*b*) Voy. l'Edition de Weſſeling. *pag.* 348.

(*c*) *De Reb. Helv. lib.* 1. *cap.* 3.

MEM. XV.

qu'aux autres. L'Inſcription, dont on vient de parler, prouve que *Lauſonium* même eſt fautif comme tous les autres. D'ailleurs le mot *Lacus*, pouvoit encore faire prendre le nom comme déſignant le Lac, & non la Ville. D'habiles gens s'y ſont trompés. Entr'autres le P. Porcheron, qui a avancé (1) que l'Itineraire d'Antonin & la Carte de Peutinger, n'ont fait mention que du Lac de Lauſanne. Mépriſe excuſable ſi la Carte ne diſtinguoit pas auſſi exactement qu'elle le fait la Ville du Lac, non ſeulement en donnant au Lac le nom de *Lacu Loſannete* (2), & à la Ville le nom de *Lacus Lauſone*; mais encore en la plaçant à quelque diſtance du Lac.

D'autres lieux ſitués au bord d'un Lac, étant déſignés dans le même Itineraire par un nom précedé ou ſuivi du mot *Lacus* (3), il ne devoit pas faire prendre le change à un Savant ſur le nom de Lauſanne. Mais cette même Carte publiée au commencement du Dix-ſeptiéme Siécle, & qui n'eſt proprement que l'Itineraire peint, loin de décider entre les différens noms que porte Lauſanne dans les Copies du premier, jette de nouveaux doutes par les noms de *Louſone* & de *Loſannete*, qu'il donne à cette Ville. Enſorte que quand Guillimann & Plantin auroient vû cette Carte de Peutinger, qu'ils ne paroiſſent pas avoir connue, ils n'auroient pu rencontrer que par haſard le véritable nom ancien de Lauſanne.

Ils pouvoient, il eſt vrai, fouiller dans les Conciles. Celui d'Agaune, qu'on donne pour être de l'an 517. faiſant mention du *Pagus Lauſonenſis*, montre de quelle maniere on écrivoit alors le nom de cette Ville. Quand les Actes de ce Concile ne ſeroient que du Huitiéme Siécle, comme des connoiſſeurs le croient, ils ſerviroient au moins pour leur tems. Les Signatures des Evêques de Lauſanne à des Conciles des Siécles précédens, auroient pu auſſi être d'uſage

(1) Lauſonium Lacum dumtaxat, non verò Urbem memorant Antoninus & Peutingeriana Tabula. PORCHER. *in Not. ad Anonym. Ravenn. lib. 4. cap. 26.*

(2) Voy. cette Carte dans Bergier *Hiſt. des Gr. Chem. de l'Emp. Rom. Tom. 2.* Edit. de Bruxelles 1728.

(3) Comme on y voit *pag.* 277. ſur la route de Bregentz à Milan, *Summo Lacu*, aujourd'hui *la Riva* au bout du Lac de Côme; & ſur le même Lac *pag.* 278, l'endroit nommé *ad Lacum Comacenum*: Sur la route de Belgrade dans les Gaules *pag.* 246. le lieu près de Comorr nommé *ad Lacum Felicis.*

d'uſage à leur égard, ſi l'on en connoiſſoit de plus ancienne que celle d'*Anicius*, *Arricius* ou *Ericius* au Concile de Chalon-ſur-Saône de l'an 650; & ſi l'on ne ſavoit pas combien elles ont été alterées par les fautes des Copiſtes (1). Quand on auroit eu des Chartes de ces Siécles-là où il fût fait mention de Lauſanne, elles n'euſſent pas été de beaucoup meilleurs garands que le nom de cette Ville s'y trouvoit bien écrit. Rien de plus barbare que les Piéces de ce genre & de ces tems-là publiées par Goldaſt. Ceux qui les dreſſoient, ne s'accordoient point entr'eux dans l'ortographe des noms de lieux de l'Helvétie. Ce ne fut que ſous les Rois de la Bourgogne Transjurane qu'on obſerva de l'uniformité dans la maniere d'écrire ce nom. Toutes les Chartes de ces Princes, où il eſt fait mention de Lauſanne, l'appellent *Lauſona* (2). On la nommoit ainſi dans le tems que le Géographe de Ravenne, mis au jour par le P. Porcheron l'an 1688, écrivit ſa Géographie : c'eſt-à-dire, au Neuviéme Siécle. Car on ſait aujourd'hui (3) le nom & l'âge de cet Auteur, que le P. Oudin vouloit dire (*a*) qui fût du Treiziéme Siécle, & le P. Porcheron du Septiéme. Mais le témoignage de ce Guy de Ravenne peut être rapporté, quant à la maniere d'écrire le nom de Lauſanne, à des tems antérieurs, non-ſeulement parce qu'il aſſure d'avoir tiré ce qu'il dit touchant la Bourgogne dans laquelle il place Lauſanne, de *Caſtorius* &

MEM. XV.

(*a*) Trias Diſſert. Criticar. *Diſſert.* 2. *Cap.* 7.

(1) Celles qui regardent l'Egliſe de Lauſanne, peuvent avoir fait diſparoitre le nom de cette Ville, tout comme elles lui ont donné des Evêques qu'elle n'a jamais eu. Le *Superius*, mis entre les Evêques des Aventiciens, par l'ancien Chartulaire de Lauſanne, par le Catalogue de ſes Evêques publié à Fribourg en 1665 avec les Conſtitutions Synodales de l'Evêque de Strambino, & par feu M. Ruchat, auſſi bien que par d'autres Hiſtoriens de la Suiſſe, appartenoit à l'Egliſe de Mets. Les Manuſcrits les plus corrects du Concile d'Auvergne de l'an 535, donnent la ſignature de ce Prélat en ces termes : *Heſperius Epiſcopus Eccleſiæ Metenſis.* Les Freres de Ste. Marthe l'atteſtent dans leur *Gallia Chriſtiana.* Mais on liſoit autrefois dans des Copies de ce Concile, *Superius in Chriſti nomine Epiſcopus Eccleſiæ Aventicorum.* Cette faute créa *Superius* Evêque des Aventiciens, & par conſéquent de Lauſanne. Une fois reçu entre ces Prélats, on l'y a retenu malgré le titre contraire produit par MM. de Ste. Marthe. Il paroit dans le Catalogue de l'Evêque Strambino, ſous les noms de *Superius vel Haſperius*, ſans aucune mention des droits de l'Egliſe de Mets.

(2) Voy. entr'autres l'Acte de la Fondation de l'Abbaye de Payerne par la Reine Berthe : il finit par *actum verò* LAUSONA *Civitate.*

(3) Voy. *Diſſert. Chorogr. Ital. Medii Aevi*, dans les *Script. Rer. Italic.* de Muratori.

MEM. XV.

& de *Lolianus* (1) Auteurs Romains, ou originaires des Gaules, & qui, ſelon le P. Porcheron, ne pouvoient guéres être moins anciens que le Cinquiéme Siécle; mais ſur-tout parce que, comme l'a obſervé M. Weſſeling (*a*), ce Géographe a preſque tout pris ce qu'il dit d'après les anciens, de la Carte de Peutinger; & comme cette Carte ne contient que les noms de lieux, c'eſt d'elle qu'il copia celui de *Lauſonna*, par lequel il déſigna, non la Ville d'aujourd'hui, qui exiſtoit aſſurément au Neuviéme Siécle, mais l'ancienne qui ne ſubſiſtoit plus, non plus que l'ancien *Octodurum*, Martigny; *Tarouas* St. Maurice; *Pennolocus*, Villeneuve; *Bibiſcon*, Vevey, & *Equeſtris*, Nion. Il parloit de Villes détruites, en diſant d'elles *fuiſſe legimus*.

(*b*) *Præfat. ad Itiner. Vet.*

Mais, dira-t'on, la Carte de Peutinger nomme Lauſanne *Louſone*, & le Lac *Lacus Lauſannete*; le Géographe n'aura donc pas copié cette Carte, donnant comme il le fait à la Ville le nom de *Lauſonna*, & au Rhône celui de *Rhodanus Lauſonnenſis* (2).

Guy n'aura pas eu en main la même copie de la Carte qui tomba entre celles de Peutinger, & que Velſer a publiée; j'en conviendrai ſi l'on veut. Mais la différence qu'il y a entre *Louſona* & *Lauſonna*, car *Louſone* eſt le Génitif de *Louſona*, puiſqu'il eſt relatif à *Lacus*; cette différence, dis-je, & celle de *Lauſannete* à *Lauſona*, me paroiſſent devoir ſimplement faire penſer qu'on diſoit indifféremment *Louſona*, *Lauſonna* & *Loſanna* (3); tout comme des Etrangers, ou autres qui ne s'attachent pas ſcrupuleuſement à l'Ortographe, écrivent aujourd'hui *Loſanne*, *Lauſane*, & *Lauſanne*. Nôtre Peuple dit *Loſena*. Il eſt d'autant plus certain qu'on écrivoit le nom de cette Ville de ces

(1) Quam Burgundiam (*ce ſont ſes termes lib. 4. Cap. 26.*) plurimi deſcripſerunt Philoſophi, ex quibus ego legi multoties dictos Caſtorium & Lolianum atque Arbitionem Romanorum Philoſophos.... Ego verò ſecundum prænominatum Caſtorium.... inferius dictas Civitates ejuſdem Burgundiæ nominavi. In qua præfata Burgundia plurimas Civitates fuiſſe legimus, ex quibus aliquantas nominare volumus, id eſt Octodurus, Tarouas, Pennolocus, Bibiſcon, LAUSONNA, Equeſtris, Genua, &c.

(2) Per quam Burgundiam tranſeunt plurima flumina, inter cætera fluvius, qui dicitur *Rhodanus Lauſonenſis*. ID. *lib. 4. Cap. 2.*

(3) C'eſt auſſi ce que Valois concluoit après avoir rapporté les noms qu'a cette Ville dans les différentes copies de l'Itineraire, & dans la carte de Peutinger. *Ex quibus colligitur* (dit cet Auteur. *Notit. Gall. pag. 265.*) *nunc* Lauſonnam, *aut* Loſonnam, *nunc* & Lauſinam *vel* Lauſanam, *nonnunquam* Loſannam *aut* Lauſannam *olim vocitari ſolitam eſſe.*

ces différentes manieres, que la syllabe *ou* se prononçoit par les Gaulois & par *au*, & par *o*, comme ces deux derniers par *ou*, & même par *u*. L'on en verra plus d'un exemple dans les noms Celtiques semblables à celui de *Lausanne*, que je rapporterai ci-après. Ce n'est proprement que dès le Onziéme Siécle qu'on a constamment écrit en Latin *Lausanna*, dont il y avoit des exemples plus anciens, tel que celui de l'Evêque qui signa au Concile de Châlon en 650, *Arricus Episcopus Ecclesiæ* LAUSANENSIS, mais encore celui d'une Notice des Gaules publiée par Duchesne, où on lit, *Civitas* LAUSANNA, *quæ priùs Aventicus vocata est Civitas Elvitiorum.* MEM. XV.

C'est à quoi se réduisoit tout ce que l'on savoit sur ce nom, lorsque la découverte d'une Inscription, qui heureusement n'a été alterée ni par le tems, ni par des Copistes, dissipa tous les doutes & bannit toute incertitude. On y vit les Habitans de cette ancienne Ville nommés par un de leurs Concitoiens LOUSONNENSES, dénomination qui constatoit que LOUSONNA étoit le nom de la Ville latinisé.

Mais quelque précieux que soit le monument par cet endroit aussi bien que par les indices qu'il contient de l'état de cette Ville & de l'Helvétie entiere sous la domination de Rome, indices qu'on développera dans la suite; l'ouverture que donne le nom ainsi constaté, pour découvrir à quel Peuple la Ville doit sa fondation, ajoutera sans doute infiniment au prix de cette Inscription dans le cœur des Citoiens, s'ils trouvent de la plausibilité aux conjectures que je vais présenter là-dessus.

Après avoir vû que les Helvétiens étoient venus des Gaules dans le Pays qui a toujours porté leur nom dès-lors, & après avoir trouvé dans les Gaules le Peuple dont étoient originaires les Fondateurs de quelques-unes des principales Villes de la Suisse, comme Avenche, Vevey & Nion, il étoit bien naturel de chercher dans ces mêmes Gaules les Pères des Lousonnois. La tradition qui en faisoit venir Hercule & Arpentinus, supposoit que celui-ci retint avec lui assés de Gaulois pour bâtir & peupler la Ville qu'il construisit. Le nom que la même tradition dit qu'il imposa à cette Ville, est tout Gaulois. Plusieurs centaines de noms de lieux des Gaules qui commencent par *Ar*, convaincroient qu'ils sont de l'ancienne Langue de

MEM. XV.

ces Provinces, ceux même qui ne fauroient point ce que ſignifioient *Arpentras*, *Arpentina* & *Carpentras*, dont nous avons donné l'explication. Il y avoit donc tout lieu de compter qu'on trouveroit parmi les Gaulois le modèle du nom de *Louſonne*, & qu'il feroit connoitre le Peuple qui fournit le plus grand nombre ou les principaux Membres de la Colonie, qui voulut que la Ville conſervât le nom qu'ils portoient dans leur prémiere patrie.

Si j'avois voulu m'arrêter à des noms aſſés ſemblables, quant au ſon, & même à la ſignification, pour que les Savans à qui le changement des Voyelles ou de certaines Conſones n'empêche point d'admettre des noms comme étant le même, n'euſſent trouvé aucune difficulté à recevoir ſur ce pie-là ceux que j'aurois préſentés, je n'euſſe pas fait bien du chemin dans les Gaules ſans y rencontrer des lieux dont le nom, reconnu ancien, eût rendu ſpécieuſe la conjecture que les prémiers Habitans de Louſonne étoient ſortis de ces Cantons-là. Mais aſſuré de trouver un peu plus loin un nom parfaitement le même, & nom de Peuple, j'ai paſſé tout de ſuite les Pyrenées pour examiner ſi des LOUSONES de l'Iberie pourroient être venus former un établiſſement dans nos Contrées, ou être du même Peuple dont une Colonie y bâtit ou nomma Louſonne.

Ce Peuple ne nous eſt connu que par Strabon & par Appien. L'un & l'autre le nomment Λούσονες; & quoique les Traducteurs aient rendu ce nom en Latin par *Luſones*, on ſait que *lu* des Latins, ſe prononçoit comme *lou* des Grecs. Le nom de ces Ibéres eſt donc exactement le même que celui de nôtre *Louſone*.

Les prémiers Habitans de l'Eſpagne furent des Celtes. C'eſt l'opinion qui parut déja la plus vraiſſemblable ſur ce ſujet à M. l'Abbé de Vayrac (*a*). M. Pelloutier en a fort augmenté la probabilité (*b*). Ainſi les *Ibères*, qui reçurent ce nom du Pays, ou le lui communiquerent en l'appellant *Ibérie*, le plus ancien des noms qu'on lui connoiſſe, étoient des Celtes, comme l'établit encore M. Pelloutier. Mais étoient-ils venus des Gaules ? C'eſt ſur quoi ce Savant ne s'explique pas autrement, qu'en qualifiant *d'erreur* l'opinion des anciens, que du mêlange des Celtes Gaulois paſſés en Eſpagne, & des *Ibères*, s'étoient formé le Peuple & le nom des *Celtibères*. Si c'eſt une erreur,

(*a*) Etat pref. de l'Eſpagne. *Tome I. pag.* 16.

(*b*) Hiſt. des Celt. *Liv.* 1. *Ch.* 4.

il

il n'y auroit pas eu des Gaulois d'origine parmi les Celtibères, du nombre desquels étoient les Lousonnes : je ne donnerois pas aux Fondateurs de Lausanne des Peres Gaulois. MEM. XV.

Quelque poids qu'aient les témoignages des anciens comme Diodore de Sicile, Pline, Appien, pour ne rien dire des Poëtes Lucain, Silius Italicus & Martial, quand ils s'accordent parfaitement, ils ne doivent pas l'emporter sur des preuves du contraire décisives & constatées : mais il en faut de telles, sans quoi l'histoire ne sera plus que des opinions. L'espèce de preuve opposée par M. Pelloutier à tous ces anciens qu'il cite, & dont personne jusqu'ici n'a soupçonné d'erreur le témoignage sur ce point, n'est qu'une Etymologie. *Le nom d'*IBERES, dit ce Savant, (*a*) *étoit un nom purement appellatif, que les Celtes donnoient à tous les Peuples qui demeuroient au-delà d'un fleuve ou d'une montagne.* „ De là vient, ajoûte-il dans un autre „ endroit (*b*), qu'on trouve des Iberes par-tout où il y avoit des „ Celtes ; en Espagne, dans les Gaules, en Italie & en Lydie. Il y a „ appparence que c'est dans le même sens, que l'Irlande étoit ap- „ pellée par les Bretons *Ivernia*, c'est à-dire, un Pays qui est au-delà „ de la Mer, &c.

(a) *Ubi supr.*

(b) *Lib. I. cap. 14.*

La ressemblance du mot *über*, prononcé *iber*, de l'idiome Germanique, & qui signifie entr'autres *au-delà*, est le seul appui de cette idée. Mais, quoique ce mot soit très-ancien, & puisse par là avoir été de la Langue commune des Celtes, le grand nombre d'acceptions diverses qu'il a dans l'Allemande même, rendra très-incertaine toute Etymologie d'un terme, qu'on prétendra formé de celui-là (1). En second lieu, ce n'est point un des termes par lesquels on trouve que les Celtes des Gaules ou de l'Espagne exprimassent *au-delà*. Les Bretons disent *in tu hont da. Ouc'hpenn. Ouzpen. Opeen. E-peen* (*c*). Les Gallois se servent de *Tra*, *Travv*, *Tro* (*d*). L'Irlandois de *Tairis* & *Tar* : & l'Anglois de *Beyond*, comme en Bretagne de *ê Biou* & *ê Biaou*. En troisiéme lieu, *Iberi* étoit bien un nom appellatif, mais

(c) Roftren. v. *Outre, au-delà.*

(d) Dav.

(1) In Dialectis Germanicis, (*dit* M. Wachter v. *Uber*) duplici fungitur officio, *præpositionis* casum regentis, extra composita, *adverbii* in compositis, tanta sensuum affluentia, ut vix ulla vox sit, quæ pomœria sua latiùs producat per universam Linguam.

MEM. XV.

non rélatif également à une montagne, une mer ou une riviere, au-delà de laquelle il marquât que le Peuple étoit. Ce n'étoit proprement qu'à quelque eau, Mer, Riviere, ou Ruiſſeau qu'il faiſoit alluſion; & il ſignifioit pour l'ordinaire, non *au-delà*, mais plûtôt *au-deſſus*, *près*, *à la tête*. C'eſt d'*iü-ver*, ou d'*i-ver-iü* Celtique, dont les Latins firent *Iberi*, & les Grecs Ἴβηρες. L'explication que j'ai donnée d'*Ivernia*, nom de l'Irlande, à l'occaſion du nom d'*Iverdun* (*a*), prouvera qu'il ne doit point être expliqué par *über* Allemand. Le nom de la Riviere de l'Ebre, *Iberus* en Latin, & Ἴβηρ en Grec, étoit le Celtique *I-ber-on*, qui vouloit dire *l'Eau de la Montagne*, ou qui vient de la Montagne. C'eſt de leur établiſſement ſur cette Riviere que les *Iberi* furent ainſi nommés (1), tout comme les *Viberi* du Haut Vallais, & tous les *Iberes* qu'on trouve dans les différentes parties de l'Europe, & même en Aſie. Une ſituation ſemblable faiſoit donner le même nom à des Peuples qui n'avoient rien de commun d'ailleurs entr'eux, que l'origine & la Langue, qui étoit le fond de la Dialecte de chacun. Ainſi la raiſon que donne M. Pelloutier de ce qu'on trouve des Iberes par-tout où il y eut des Celtes, n'étant point appuiée de la véritable Etymologie du nom d'*Iberes*, l'Etymologie de ce Savant, uniquement fondée ſur ſa conjecture née de *über* Allemand, ne me paroit pas, non plus qu'à Dom Jacques Martin (*b*), avoir convaincu d'erreur les anciens, ſur le témoignage deſquels les Celtiberes ont paſſé juſqu'à preſent pour des Peuples mêlés d'Iberes & de Gaulois. Je puis donc le dire des *Louſones*, quand je n'en aurois d'autre raiſon que celle qu'ils étoient uu Peuple Celtibere, comme l'atteſtent Strabon & Appien.

(*a*) Voy. ci-deſſus 405.

(*b*) Origin. Celt. & Gaul. pag. 111.

Mais le nom de leur principale Ville, la ſeule que l'hiſtoire faſſe connoitre, quoique Appien ait inſinué que ce Peuple avoit pluſieurs Villes, étant un nom tout Gaulois, fournit une preuve que les Iberes ne l'emportoient pas ſur les Gaulois dans cette Cité. *Complega* en étoit

(1) *L'Iberie* n'étoit d'abord que le nom des Provinces où coule l'Ebre : ce n'eſt qu'en ce ſens qu'Appien a pu dire de ce fleuve ὃς μέσην που μάλιστα τέμνων τὴν Ἰβηρίαν, *qu'il coupe l'Iberie par le milieu*; car il s'en faut bien qu'il partage ainſi l'Eſpagne entiere, comme les Traducteurs Latins le font dire à cet Hiſtorien : *qui fluvius mediam Hiſpaniam dividens* Edit. Tollii. *pag.* 429.

étoit le nom ; & *Com-ble-ga*, dans la Langue des Gaules, vouloit dire *Terre du haut de la Vallée* (1). Ignorant la ſituation de cette Ville, on ne ſauroit juſtifier que ce nom y répondît ſuivant l'uſage des Gaulois. Mais il n'en eſt pas moins certain qu'il étoit de leur Dialecte. Cependant cette Ville n'étoit pas ancienne. Appien dit qu'elle étoit *nouvellement bâtie* (*a*), dans le tems de la guerre de Fulvius Flaccus (*b*). C'étoit donc des Siécles après le mélange des Gaulois avec les Iberes. Ceux-ci n'avoient pas abſorbé les prémiers, devenus, ce ſemble au contraire, les plus nombreux ou les principaux du Peuple, puiſqu'ils donnerent à ſa capitale un nom de leur Langue. Cette réfléxion porte à préſumer que bien des noms des autres Villes plus anciennes étoient de cette même Langue. MEM. XV.

(*a*) Νεόκτιστος.

(*b*) Environ l'an 574. de Rome.

Ce n'eſt pas ſimplement pour parler plus longtems des Louſones de l'Iberie, ſujet qui n'ennuiera probablement pas ceux de l'Helvétie, que je m'arrêterai encore quelques momens à ce qu'on trouve touchant les prémiers. Je n'en toucherai que ce qui ſert à mon but, en ce que donnant l'idée d'un Peuple aſſés nombreux pour envoier, au loin même, des Colonies, dans les Siécles de ces ſortes de migrations, la conjecture qu'il pourroit en avoir paſſé dans nos Contrées, acquerra par là un degré de probabilité.

Appien écrivant l'hiſtoire des guerres que Rome fit aux Celtiberes vers le milieu du Sixiéme Siécle de ſa fondation, place les *Louſones* ſur l'Ebre (2). Strabon met ce Peuple aux ſources du Tage (1). C'eſt-

(1) *Cvvm*, *Com*, étoit *Vallée*. DAVIES. Voy. ci-deſſus *pag.* 210. le *Bord*, le *Sommet*, ſe déſignoit en Gaulois par *Blaen*, *Blen*, *Blé*. Ci-deſſus. *pag.* 143. & *Ga* ſignifioit, *terre*, *diſtrict*. *Canton*.

(2) Λούσονες οἱ περὶ τον Ἶβηρα ᾤκηντοι. *Hiſp. pag.* 468. Les Traducteurs Latins ont rendu ce paſſage par *Iberi fluminis accolæ*. Cependant les Géographes n'ont mis des Louſones dans la Carte ancienne de l'Eſpagne que vers les Sources du Tage. Auroient-ils jugé que περὶ ne veut dire en cet endroit d'Appien, que *au-delà*, & non *aux environs*, *auprès* ? Si cela eſt, ils n'ont pas bien lû l'Hiſtorien : ils ſe ſeroient rappellés qu'il fait les Louſones proches voiſins de Numance, qu'on ſait qui étoit ſur le Douëro. Ποπίλιος, ce ſont les termes d'Appien *pag.* 510. ἐνέβαλεν ἐς τὰς γειτονας αὐτῶν (Νομαντινῶν) λούσονας. Le même Hiſtorien racontant *pag.* 467. que Caton avoit fait raſer d'un même jour les murs de toutes les Villes des environs de l'Ebre, ſe ſert de περὶ Ἶβηρα ποταμὸν pour marquer leur poſition. Auſſi les Traducteurs Latins ont-ils bien rendu ces mots par *circà Iberum amnem*. Les Géographes devoient donc s'en rapporter plûtôt à Appien pour ce tems là, qu'à Strabon, qu'ils ont écouté ſeul. Ils devoient bien auſſi marquer dans leurs cartes *Complega*, principale Ville des Louſones.

MEM. XV. (1). C'eſt-à-dire que dans le cours des deux Siécles environ qui s'étoient écoulés dès le tems dont parle Appien, juſqu'à celui de Strabon, les Louſones s'étendirent depuis les bords de l'Ebre juſqu'au Tage. Ce Peuple avoit donc aſſés de monde pour fournir des Colonies & de forces pour les établir.

Appien, parlant de *Complega*, principale Ville des Louſones, dit, (nous l'avons vû), qu'elle étoit nouvellement bâtie : mais il ajoûte qu'elle étoit forte, & s'étoit accrue très-promptement (2). Une Ville ne ſe fortifie & ne s'aggrandit en peu de tems au point de contenir vingt mille hommes (3) portans armes, Complega en avoit ce nombre, qu'au milieu d'un Peuple nombreux.

L'Hiſtoire des Guerres que les Louſones ſoutinrent contre les Romains pendant bien des années, avec autant de valeur que de conſtance, donne l'idée d'un Peuple puiſſant. Appien, le ſeul des Hiſtoriens où ſe trouvent les détails de ces guerres, ſatisfera là-deſſus ceux qui en ſeront curieux. Il ſuffit ici d'avoir juſtifié que ce Peuple étoit en état d'envoier des Colonies, pour qu'il n'y ait à cet égard rien d'abſurde dans l'idée qu'il pourroit en être venu dans l'Helvétie. Les Gaulois qui pénétrerent juſqu'aux extrémités de l'Europe & en Aſie, prouvent par leur exemple la poſſibilité de pareilles Colonies dans les anciens tems. Le Pays des Celtiberes n'étoit pas meilleur que ceux d'où ſortirent les Gaulois qui formerent ces entrepriſes, & toute rude & peu fertile que fut l'Iberie, elle n'en étoit pas moins chargée d'Habitans (4). Auſſi alloient-ils chercher, comme les Gaulois, des établiſſemens dans d'autres Pays. On ſait qu'il en venoit dans les Gaules, ſoit de leur mouvement, ſoit par force. Il y en paſſa avec Hannibal (5). Galba y en fit tranſporter (a). Quelques-uns des plus anciens ne purent-ils pas pouſſer juſques dans l'Helvétie ? Elle n'avoit rien qui dût rebuter des Iberes, dont le Pays reſſemble aſſés à nos Contrées.

(a) LIV. *Epitom.* XLIX.

On

(2) Καὶ οἱ Λούσονες δὲ ἑῶοι εἰσὶ, συναπτοντες καὶ αὐτοι ταῖς τῦ τάγυ πήγαις. Strab. *lib.* 3. *cap.* 162.

(3) Κομπλέγαν πόλιν... ἣ νεόκλιςος τε ἦν ὀχυρὰ, καὶ ηὔξατο ταχέως. *Hiſp. pag.* 468.

(1) Διεμύριοι δὲ ἐκ τῆς Κομπλέγας διέτρεχον ἐς τὸ Γράκχυ ςρατόπεδον Id. *p.* 470.

(2) Πολλοὶ ἦσαν οἱ Κελτιβῆρες, καὶ χρημάτων ἐυπορῦντες καίπερ οἰκουντες χῶραν παράλυπον. STRAB. *Lib.* 4. *Cap.* 162.

(3) Ἐπιλεξάμενος δὲ [Ἀννίβας] Κελτιβήρων τε καὶ Λιβύων, καὶ ἑτέρων ἐθνῶν ὅτι πλείςους.... τοῦ Πυρενεῖα ὄρη διέβαινεν ἐς τὴν Κελτικήν. APPIAN. *Annib. pag.* 545.

On trouvera cette conjecture d'autant plus plausible, si l'on observe que les anciens noms de Peuples ou lieux voisins des Lousones en Espagne, se trouvent avoir été aussi les noms de Peuples ou lieux à peu près à pareille distance des Lousonnes de l'Helvétie. MEM. XV.

César joint aux Helvétiens, qui vouloient passer en Saintonge, les *Latobriges* (*a*). Des Copies des Mémoires de ce Conquerant nomment (*b*) ce Peuple *Lacobriges*. Or *Lacobriga* étoit une Ville d'Espagne, peu éloignée des Lousones. Ses Habitans se nommoient sans doute *Lacobriges*, comme le Peuple du Kletgau; mais quand le nom de celui-ci auroit été *Latobrigæ*, ce seroit également le même que *Lacobrigæ* (*c*).

(*a*) De B. G. *lib.* 1. *cap.* 5.
(*b*) Gladean. *in Not. ad Cæsar. l. c.*
(*c*) Voy. ci-dessus *pag.* 420.

Ptolemée nomme *Octodurum* un Bourg des Vaccéens Celtiberes, qui n'étoient pas moins voisins des Lousones, que Lacobriga. L'*Octodurum* du Vallais n'est pas plus éloigné de nous. Un autre Bourg de ce Pays là porte un nom, qui n'est aussi fréquent dans aucune Région de l'Occident, qu'en Espagne, où les noms de près de vingt Villes ou Bourgs se terminoient en *Briga*, qui forme seul celui du Bourg du Vallais (*d*).

(*d*) Itiner. Vet. *pag.* 404.

Tugia, ancienne Ville d'Espagne, près de la source du Guadalquivir, n'a-t'elle pas le même nom que *Tugium* la Ville de *Zug*, dont l'antiquité entre celles de l'Helvétie a été prouvée dans ces Mémoires (*e*), & le sera plus amplement dans le *Tome IV?*

(*e*) *Tom. I. p.* 132

On a dans le Pays des Celtiberes, près de la Ville de Calatayud, un lieu nommé *Morat*, comme la Ville de l'Helvétie.

Il s'est déterré dans les ruines de l'ancienne Lausanne une Urne de Terre, dont l'une des ances est chargée de ces mots FOR BEL. *Forum Beliorum* est la maniere la plus naturelle de les lire, ainsi qu'on lit sur les autres monumens, le *Forum*, abrégé par FOR. de divers noms, où il est suivi du nom du Peuple, comme dans *Forum Segusianorum*, *Bibalorum*, *Druentinorum*. Les Celtiberes avoient une Ville nommée *Belia*, & dans Ptolemée *Beleia*. Pline (*f*) donne le nom de *Belitani* à des Celtiberes du *Conventus* de Sarragosse. On pourroit aussi lire sur l'Urne *Forum Bellorum*. Les *Belloi* d'Appien, en Latin *Belli*, étoient des Celtiberes, dont la Capitale s'ap-

(*f*) *Lib.* 3. *cap.* 3.

MEM. XV.

pelloit *Segeda.* (1) Tous ces Peuples étoient voiſins des Louſones. Les Romains qui donnerent de nouveaux noms Latins à tant de Villes d'Eſpagne, des Gaules, & d'Italie, dont ils commençoient le nom par *Forum*, qu'on en trouve Trente, ſans compter le *Forum Tiberii* de l'Helvétie, pourroient bien avoir auſſi nommé Louſone *Forum Bellorum*, ſachant qu'il y avoit entre ſes Habitans quantité de deſcendans des *Belli* Celtiberes.

Enfin nous voions entre les anciennes Villes de ces Peuples, *Viſeo*, nommée pour-lors *Viſuntium*, tout comme Beſançon Capitale de nos voiſins les Séquanois (*a*).

Il y a là plus d'exemples qu'il n'en faut en pareilles queſtions, pour rendre admiſſible, à défaut de preuves contraires, la conjecture que des Colonies de Celtiberes, Louſones & autres, paſſerent dans nos Contrées, & y bâtirent la Ville dont nous cherchons les Fondateurs.

(a) Voy. *Tom. I. p.* 165.

Mais, diront les Lecteurs que l'éloignement des régions rend difficiles à perſuader qu'elles ſe ſoient tranſmis des Habitans, pourquoi faire venir ces Fondateurs de ſi loin ? Dès qu'il eſt avéré que les Celtiberes étoient en bonne partie Gaulois d'origine, il n'y a qu'à chercher des *Louſones* dans les Gaules. Vous y déterrerez bien quelque nom de Peuple ou de lieu aſſés approchant de celui de vôtre Ville, pour que par vôtre maniere d'expliquer les noms, vous puiſſiez le préſenter comme le même. Après quoi vous ferez venir ces Gaulois en

(1) Σεγήδη, πόλις Κελτιβήρων τῶν ΒΕΛΛΩΝ λεγομένων. APPIAN *Hiſpan. pag.* 471. Ce nom βελλοι, étoit *Belliù* en Celtique, qui déſignoit la poſition de ce Peuple ſur la Riviere : la ſignification litterale de ces deux mots étant *tête de l'Eau.* Les Celtiberes comme les Gaulois aimoient à déſigner des Peuples, desPays & des lieux par de pareilles dénominations. Je viens d'en donner des exemples par les noms de *Beleia*, & de *Belitani.* Le prémier ne ſignifie pas autre choſe que *Bel-liù* ou *Belliùi*, ou *Bel-ùi ; Eia* & *ùi* déſignant *Eau*, *Riviere.* Le ſecond, ſi c'étoit *Bel-iù-tan* ſignifioit *Pays de la tête de l'Eau*, & *tête de l'Eau du Pays* : car *tan* étoit *Pays* dans la Langue des Celtes : *Aquitania*, *Britannia*, *Turqueſtan*, *Indoſtan.* Ils emploioient *Bil* comme *Bel.* Le nom *Bilbilis* diſoit la même choſe que *Bel-belis.* Signifiant litteralement *Tête tête de l'eau*, il déſignoit fort bien cette Ville des Celtiberes ſur deux eaux ; & cela décide que Calatayud, étant au Confluent du Salon & du Xiloco, eſt l'ancienne *Bilbilis.* Les *Pellendones*, autre Peuple Celtibere, furent ainſi nommés *Bel-len-don*, parce qu'ils étoient placés ſur des collines à la tête, ſoit à la ſource du Douëro. Ces noms auxquels j'en pourrois ajoûter bien d'autres, prouvent que la Langue des Celtiberes étoit celle des Gaulois.

en droiture des lieux de leur origine, ſans être obligé de leur faire passer les Pyrenées, pour faire repaſſer ces Montagnes aux Colonies de leurs deſcendans, à qui vous voulez devoir le nom ou la fondation de Lauſanne. MEM. XV.

L'Avis eſt tout-à-fait de mon goût; je vais le ſuivre. Retournons donc dans les Gaules. Mais pour ne pas y chercher au haſard, rappellons-nous quels Peuples fournirent de leur jeuneſſe à Belloveſe, ſous la conduite de qui nous avons conjecturé (*a*), qu'étoient ſortis de la Celtique les Gaulois, qui formerent la Nation Helvétienne.

(*a*) *Tom. I. p.* 40.

Il étoit naturel que le Peuple dont étoit le Prince qui ordonna l'entrepriſe pour décharger ſes Etats, fût à la tête de ceux qui obéirent, & donnât l'exemple par la quantité de monde qu'il fourniroit, comme par ſon empreſſement. Ambigat, auteur du projet, étoit Roi des Bituriges, qui l'avoient placé ſur le trône de la Celtique entiere. C'eſt auſſi les *Bituriges* que Tite-Live met les premiers dans la liſte des émigrans. L'on a lieu de croire qu'ils y faiſoient le plus grand nombre, & de plus qu'ils prirent un goût particulier pour le Pays qui borde le Lac Leman. Nous avons vû (*b*) qu'ils doivent avoir nommé ou fondé les Villes de Nion & de Vevey. Le fait ſera certain, du moins par rapport à la derniere, ſi l'identité des noms peut en être une preuve. Jamais nom ne conſerva plus entier celui de ſes Auteurs que *Viviſcum* a conſervé le nom des Bituriges *Viviſci*. Trouvant dans les Provinces d'où ils étoient ſortis, pluſieurs noms de lieux qui auroient pu ſervir de modèle à celui de *Louſone*, il eſt préſumable qu'il vient d'eux. *Lauſſon*, nom d'un Village de l'Agenois; *Lauzun*, nom de la Ville du même Pays, & que Valois a reconnu être ancienne; *Louſſon*, nom d'un Village dans les Lannes; *Luſſan*, nom d'un lieu de l'Armagnac, & d'un de la Comté de Commenge, ſont des noms ſi ſemblables & pour le ſon & pour la ſignification, à ceux que nous avons vû que les diverſes prononciations ou manieres d'écrire donnoient à *Louſone*, qu'aucun connoiſſeur ne ſauroit en nier l'identité. J'y ajoûte le nom de *Luçon*, Ville du Poitou, quoiqu'on prétende (*c*) qu'elle ait été fondée ſeulement au Septiéme Siécle par un diſciple de St Philbert nommé *Lucius*, qui y fonda une Abbaye. Il a bien l'air d'être né, comme tant d'autres Fondateurs, de l'ancien nom du lieu. Celui de *Luſſonois*, que

(*b*) *Tom. I. p.* 70. & 71.

(*c*) *Dict. de la Fr.* au mot *Luçon.*

MEM. XV.

porte le Canton, ne lui aura pas été donné à l'honneur de *Lucius*. D'ailleurs Eginhard (*a*) fait mention de cette Ville sous le nom de *Castellum, cui Lucas nomen est.* Or *Luc-as*, & *Luc-on*, & *Lu-son*, ont la même signification en Celtique, pour désigner un lieu près de l'Eau, comme cette Ville est près de la Mer.

(*a*) *Ad an.* 741. Voy. *Alteserr. Rer. Aquit. lib.* 1. *cap.* 14.

Je ne crois pas devoir parcourir d'autres Provinces. Les noms, que je trouverois, quoiqu'en bon nombre, ne persuaderoient pas, si ceux-là n'ont point cet effet, même en y joignant l'exhortation à se rappeller le projet des Helvétiens du tems de César, d'aller se rendre maitres de la Province, où sont les lieux qui viennent d'être nommés. La préférence que donnoient ces Helvétiens à cette Province par-dessus bien d'autres des Gaules, aussi fertiles & plus à leur portée, marque un goût pour elle, qui tient de la maladie du Pays, encore si forte dans la Nation.

Après avoir exposé ces différentes conjectures, dont la moins plausible ne seroit pas mal reçue si elle se présentoit seule, je dois en embrasser une, ou les refuter & offrir quelque chose de mieux. C'est le dernier de ces partis que je vais prendre. Détruire moi-même l'ouvrage de quelques années, & qui auroit pû subsister peut-être encore longtems, est une résolution à laquelle je n'aurois pas aisément forcé mon amour propre de donner les mains, si l'obligation de se livrer à la plus grande vraisemblance dès qu'on la connoit, n'étoit pas plus douce à remplir, qu'il n'est humiliant d'appercevoir qu'on a été dans l'erreur, & d'en faire l'aveu.

Quand je publiai les prémiers de ces *Mémoires*, je croiois, avec tant d'autres anciens & modernes, que les Peuples & les lieux de même nom, avoient eu pour Fondateur, ou les mêmes Princes, ou des Colonies d'un même Peuple. Aujourd'hui je crois que toute l'inférence qu'on peut tirer de l'identité des noms, doit se réduire à en conclure, que ces noms ont été imposés par des Peuples, qui parloient la même Langue. Encore n'admets-je cette conséquence, que quand la situation des Peuples & des lieux de même nom, se trouve également bien désignée par ces noms, expliqués en cette Langue commune. J'excepte néanmoins les Peuples & les lieux, dont les Fondateurs peuvent être connus par des témoignages d'une ancienneté & d'un poids, qui ne permettent point de doutes raisonnables sur cet article : ce qui,

qui, je le ſens, rendra, ſelon moi, le nombre de ces témoignages autentiques très-petit dans les Auteurs Prophanes, Poëtes, Hiſtoriens, ou autres. Mais l'examen que j'ai fait par la Langue Celtique d'une quantité conſiderable de noms de Peuples & de lieux de toutes les régions où il y a eu des Celtes, ſoit de l'Aſie, ſoit de l'Europe, m'a appris qu'on ne peut attribuer la fondation de Lauſanne, ni à des *Louſones* Celtibères, ni à des Gaulois des Provinces, qui ont des lieux anciens, dont le nom eſt ſemblable à celui de cette Ville. On conviendra, je m'en flate, que j'ai dû tirer cette conſéquence des raiſons ſuivantes. MEM. XV.

Les plus anciens noms de Peuples ou de lieux furent formés par les Celtes, de termes de leur Langue, propres à donner une idée de la poſition de ces Peuples & de ces lieux, relativement à ce qu'il y avoit de plus remarquable pour tout le monde dans le Canton. L'on en a déja vû un grand nombre d'exemples dans ces Mémoires. Le Tome qui ſuivra celui-ci, en donnera beaucoup encore. Je crois donc le fait certain; & dois par conſéquent en tirer cette régle, qu'à moins qu'on n'ait des preuves de l'origine d'un nom ancien, qui ne permettent point de l'expliquer par la ſituation, l'Etymologie la plus vraiſſemblable qu'on puiſſe en donner, eſt celle qui lui fera déſigner, par l'ancienne Langue du Pays, la ſituation du Peuple ou du lieu.

J'ai donc dû renoncer à l'idée d'attribuer à un Peuple nommé *les Louſones*, d'avoir donné ſon nom à Lauſanne. Tout ce qui réſulte des faits ou indices rapportés en faveur du Peuple Celtibère de ce nom, prouve ſimplement qu'il ne ſeroit pas impoſſible qu'il eût paſſé des Colonies de ce Peuple dans nos Contrées. Il y a bien loin encore de la poſſibilité d'un fait, à la preuve de l'exiſtence paſſée ou préſente de ce fait. Qu'il y ait eu dans l'Iberie & aux environs des Louſones, des Peuples ou des lieux, dont les noms ſont tout ſemblables à ceux de quelques Peuples & lieux anciens peu éloignés de Lauſanne & de l'Helvétie même, auſſi bien que ſur ſes frontieres; cela ne conſtate d'autres faits, ſi ce n'eſt; que les Celtibères parloient la même Langue, pour le fond, que les Helvétiens; qu'ils étoient de même dans l'uſage de donner en cette Langue des noms relatifs à la ſituation des Peuples & des lieux; enfin, qu'il y avoit, dans l'Ibérie,

MEM. XV. des ſituations aſſés approchantes de celle de certains Peuples ou lieux de l'Helvétie, du Vallais, du Kletgau, & de la Franche-Comté, pour que ces Peuples & ces lieux fuſſent bien déſignés par des noms compoſés des mêmes mots Celtiques, dont les Celtibères avoient jugé à propos de compoſer les noms des leurs.

Cet argument tiré de la conformité des noms des Peuples & des lieux d'un Pays, avec ceux des Peuples & des lieux des Contrées d'où l'on prétend qu'un Peuple ſoit ſorti, eſt, il faut en convenir, le plus plauſible de tous. Je le croiois déciſif à défaut de preuve inconteſtable contraire. On ne ſe perſuade pas aiſément qu'un pur haſard ait ainſi donné les mêmes noms à des Peuples & à des lieux de régions éloignées les unes des autres, & ait ſur-tout impoſé dans chacune ces noms à des Peuples & à des lieux placés reſpectivement à peu près de la même maniere. Or tant qu'on ignore que le fait a pû arriver par une autre cauſe que par le haſard ou par des Colonies venues de l'un de ces Pays dans l'autre, on n'a à opter qu'entre ces deux dernieres cauſes. Et qui balanceroit entr'elles ? Auſſi a-t'il falu la découverte d'une troiſiéme, pour qu'il s'élevât quelque doute contre l'idée des Colonies. Je n'ai conçu ces doutes qu'après avoir trouvé dans toutes les régions où les Celtes ont eu des établiſſemens, des Peuples & des lieux de même nom, placés auſſi quelquefois à ſemblable diſtance les uns des autres dans chaque région. Cette remarque me fit comprendre qu'il n'étoit guères poſſible que le même Peuple eût envoié des Colonies aſſés nombreuſes dans les diverſes parties du monde, pour qu'elles y euſſent bâti tant de lieux, & formé tant de Peuples. D'où je conclus qu'il faloit chercher quelque autre raiſon de leurs noms. Et je ne tardai pas à appercevoir la véritable, dès que je pus entendre aſſés de Celtique, pour trouver la ſignification de ces noms. Quand je vis que preſque tous déſignoient la ſituation relativement à un petit nombre de choſes communes, à peu près, à chaque région; je compris que les noms des Peuples & des lieux dont la ſituation eſt ſemblable, devoient néceſſairement être compoſés dans toutes les régions, de mots ſinonymes au moins, ſi ce n'étoit pas des mêmes. Et comme la ſituation des lieux voiſins, d'un qui eſt, par exemple, ſur une hauteur, ſur une Riviere, ſur un Rocher,

près

près d'un Lac, d'un Marais, de la Mer, eſt par tout aſſés ſemblable, leurs noms s'y rapportant, doivent auſſi être peu différens : ce qui donne la raiſon de la conformité des noms des lieux circonvoiſins entr'eux, avec les noms des lieux d'une autre région pareillement voiſins les uns des autres. MEM. XV.

Ce Syſtême, qui laiſſe le Genre-Humain beaucoup plus tranquille, que ceux qui tiennent les Peuples, pendant je ne ſai combien de Siécles, dans un mouvement perpétuel, & tranſportent des multitudes innombrables d'un bout de l'Europe à l'autre, ſimplement pour rendre quelque raiſon d'un nom, me paroit ſi conforme à la nature de l'Homme & des choſes, que je ne crains point de le mettre ſous les yeux des Savans qui auront porté leurs recherches, ſur ce ſujet, dirigées par la Langue des Celtes. Loin que l'hiſtoire puiſſe recevoir la moindre atteinte de ces conjectures, elles ſeules peuvent la purger d'une infinité de fables ſur l'origine des Peuples formés par les deſcendans de Noé.

Revenant à Lauſanne, ſuivant ce Syſtême, je n'ai pû lui donner non plus pour Fondateurs des *Louſonnes* Gaulois Bituriges.

Ce n'eſt pas que je doute que des Peuples de la Province portaſſent le même nom ou un tout ſemblable à celui de nos *Louſonnes*. Les Habitans de la Ville de Lauſun & de ſon Reſſort, devoient être appellés *Lauſunes* : ceux de Luçon & du Luſſonnois *Luſonnes* : ceux de Louſſon en Gaſcogne, *Louſſonnes* : ceux de St. Jean de Luz, on le ſait (*a*) étoient nommés *Loizunes*, comme ils s'appellent encore en leur Langue. Qui conteſteroit que tous ces noms fuſſent le même que *Louſonnes*, ignoreroit la maniere dont chaque Dialecte des Gaules varioit les Voyelles, les Conſonnes d'un même organe, comme parlent les Grammairiens, & l'uſage de l'*n*, qui s'ajoûtoit, ſe doubloit, ou ſe retranchoit, ſans influence pour la ſignification du mot.

(*a*) Vales. *Notit. Gall.*

Je ne revoque pas en doute non plus qu'il ait paſſé dans l'Iberie des Gaulois, ſur-tout de la partie des Gaules voiſine des Pyrenées. Elle étoit extrêmement peuplée, Polybe l'obſerve (*b*). Il put en ſortir des Colonies aſſés fortes, pour ſe faire des établiſſemens au-delà de ces Montagnes, & y former, du mélange de leurs deſcendans

(*b*) *Lib.* 3.

MEM. XV.

dans avec les anciens Habitans du Pays, les Peuples à qui l'on donna le nom de *Celtibères* (1). On ſeroit fondé à tirer de là l'origine de ce nom, quand elle ne ſeroit pas conſtatée par des témoignages exprès.

Je ne regarderois point comme impoſſible la migration de quelques Colonies de Celtibères juſques dans l'Helvétie & les Provinces voiſines. Mais la reſſemblance des noms de *Louſones*, de *Morat*, d'*Octodurum*, de *Lacobrigæ* ou *Latobriges* & de *Viſuntium* du Pays des Celtibères, & de nos Contrées, n'eſt plus une preuve déciſive pour moi que ces noms aient été impoſés par des Fondateurs ſortis des lieux qui les portoient dans l'Ibérie ou dans les Gaules. *Morat* pourroit avoir eu pour Fondateurs, ſi cette conformité de nom ſuffiſoit pour l'établir, des Habitans de la Ville de *Morat* en Auvergne, ou de ſept autres lieux de différentes Provinces de la France, nommés auſſi *Murat*. Lauſanne pourroit avoir été nommé, non-ſeulement par les Bituriges dont nous avons parlé, tout auſſi bien que par des Louſones Celtibères, mais encore par des Gaulois bien moins éloignés de l'Helvétie, & qui ont conſervé le même nom; je veux dire, par les Habitans du Village de *Lozanne* dans le Lionnois. Il pourroit avoir été bâti par des Habitans de *Loſogno*, lieu du Bailliage de Riviera dans le Canton d'Uri, & enfin par des Habitans de *Luſſonium* ou *Luſſunium* de la Pannonie, ſur le Danube, Ville nommée par Ptolemée Λουσσόνιον, *Louſſonion* (*a*).

(*a*) Voy. *Itiner. Vet. pag.* 244. Edit. Weſſel.

Qui ſeront donc les *Louſonnes* qui jetterent les fondemens de Lauſanne? Les Helvétiens ſes prémiers Habitans, qui lui aiant donné le nom de *Louſonne*, pour en marquer la ſituation, furent appellés du nom de leur Ville les *Louſonnois*, nom qu'ils rendoient en Latin par LOUSONNENSES, comme en fait foi l'Inſcription du Second Siécle des Chrêtiens, qui paroitra ci-après.

Je

(1) Reineſius y faiſoit venir des Gaulois de plus loin. Il penſoit que les Helviens y avoient envoié des Colonies, qui s'établirent des deux côtés du Guadalquivir, & bâtirent la Ville d'*Elva*. Mais ſa conjecture, qui n'eſt appuiée que de la reſſemblance de ce nom avec celui d'*Helvii*, *Elvii*, n'eſt pas plus heureuſe que celle qu'il y joint, en donnant pour Fondateurs à la Ville d'*Ebora*, des *Eburones* de la Gaule Belgique. Voy. REINES. *de Deo Endovell. pag.* 312. dans le *Muſ. Philolog.* de Crenius.

Je dis qu'ils nommerent cette Ville LOUSONNE, pour que ſon nom donnât une idée de ſa ſituation, ſuivant l'uſage des Celtes. Il faut faire voir qu'il rempliſſoit ee but. MEM. XV.

Il eſt compoſé de *Lous* & d'*Onne*, ou de *Lou* & de *Sonne*. Ces deux manieres de le décompoſer, les ſeules que ce nom puiſſe ſouffrir, rendent les mêmes idées : & elles s'y trouvent également, ſoit qu'on prononce *Lou* ou *Lau*, ou *Lo*; ſoit qu'on diſe *Lous*, ou *Laus*, ou *Los*, ſelon la maniere de former le nom qu'on préférera.

En effet *Lous* ſignifioit ſimplement *Eau*. Auſſi étoit-ce un mot qu'on donnoit pour nom à des Rivieres, ſi ſouvent déſignées en Celtique par un nom qui déſignoit proprement l'*Eau* en général. *Le Lous*, Riviere du Bearn, en eſt une preuve. Le nom de *Luys* que portent deux Ruiſſeaux du même Pays, ne le prouve pas moins à ceux qui ſavent qu'on prononce *Louis*, d'une ſeule Syllabe. Ce mot ſe trouve dans des noms de Rivieres compoſés. Il eſt à la tête de celui de la *Luziege* (*Luſ-age*, Eau Riviere) du Limouſin; de *Luiſet* (*Luiſ-et*, Petite Eau) Ruiſſeau de la Franche-Comté, qui a donné le nom de *Luiſette* à la petite Ville où il paſſe. On voit *Lous* dans *Luſchnitz*, nom d'une Riviere de la Boheme; & dans celui de *Lutz*, petite Riviére de Suabe qui paſſe à Feldkirch. On le voit auſſi dans *Leutzbach*, nom d'une petite Riviere de Sileſie, qui entre dans l'Oder; & la *Leuzna* de la Haute Baviere le montre auſſi; car *Leutz* & *Leuz*, ne ſeront pas, pour les Connoiſſeurs, des mots différens de *Lus*, prononcé *Lous*. Le nom de *Loeven*, *Leuven*, eſt en Dialecte Germanique le même mot que *Louvain* en Dialecte des Gaules.

Mais outre les noms de Rivieres qui prouvent cette ſignification & l'uſage de *Lous* chez les Celtes, la quantité de noms de lieux, dont la dénomination fait alluſion aux Rivieres, petites ou grandes, ſur leſquelles ſont ces lieux, ne permet pas de douter de cette explication. Il y a des lieux qui n'ont pas d'autre nom. Tel eſt *Lus*, Bourg de la Gaſcogne. Les noms compoſés, qui commencent par ce mot (comme *Luſſac*, dont il y a huit en diverſes Provinces) ou par *Luz*, (*Luzage*, *Luzarche*, *Luzerne*, *Luzignan*, *Luzerai*) préſentent la même preuve, que ceux à la tête deſquels eſt *Lous*. *Louzac* dans la Marche de Limoges; *Louzai* en Touraine; *Louze* en Champagne; *Louzes* dans le Maine; *Louzignac* en Saintonge,

MEM. XV. *Louzy* en Poitou. La ſituation de tous ces lieux juſtifie qu'il y déſigne une *Eau*.

Ce *Lous* ſe rendoit auſſi par *Laus*, dont la prononciation differoit très-peu. La Riviere de Boheme, nommée ci-deſſus *Luſchnitz*, s'appelle de même *Lauſchnitz* : & dans les Gaules *Louſdun*, s'appelle en Latin *Lauſdunum*. Ces deux exemples ſuffiſent ſur un changement autant connu que celui de ces Lettres.

Celui de *Lous* & de *Laus*, en *Los* & *Loſſe*, ne l'eſt pas moins des curieux de ces ſortes d'obſervations. Il convient cependant d'en donner un exemple avec celui que préſente le changement de *Louſonne* en *Lauſonne*, *Lauſanne* & *Loſanne*. Le nom de *Louſdun*, que nous venons de voir changer en *Lauſdunum*, ſert d'exemple des deux prémiers. Il ne reſte donc qu'à produire des preuves que *Los* & *Loſſe* ont la ſignification de *Lous* & *Laus*.

Or on le fait entr'autres par des noms de Rivieres & de lieux. Baxter (*a*) ne donne pas d'autre ſignification que *Eau* à *Loſſe*, nom d'une Riviere d'Angleterre. L'Anjou en a une du même nom. La Baiſe en reçoit une dans l'Armagnac, qui ne s'y nomme pas autrement que la *Loſſe*. La Brenne de l'Auxois eſt groſſie par la *Loſe* ou *Loze*, & par *l'Oſerain*. On ſent que ce dernier nom ne différe du précédent, que par *rain*, qu'il a de plus, & qui n'étant que *rin*, *ren*, *rein* des Celtes, [auſſi écrit-on *ozerin* comme *ozerain* (*b*)], n'ajoûte que *courante* ou *Riviere*, à *Eau*, déſigné par *Loſe*. Le *Loſon*, Riviere du Bearn, & le *Lozain* de Champagne ; la *Loſſa* de la Turinge, qui tombe dans l'Unſtrut, & la *Loſſa* qui entre dans la Fulde au-deſſous de Caſſel, font voir que les Celtes du Midi & du Septentrion de l'Europe, uſoient de ces noms dans le même ſens ; preuve certaine de l'ancienneté de la dénomination appliquée à des Rivieres.

(*a*) v. *Loxa*.

Elle ne l'étoit pas moins appliquée à des lieux, dans le nom deſquels on faiſoit entrer ce mot, parce que les lieux étoient ſur quelque Eau. La Montagne du Gevaudan ne fut nommée *Loſere* (*Loſ-ere*, c'eſt-à-dire, *Terre de l'Eau*) que par la raiſon qu'elle fournit la Source du Tarn. Ce nom n'eſt pas nouveau, puiſqu'il paroit dans Pline, qui le rend par *Leſura*, & dans Sidonius Appollinaris, qui l'écrit *Leſora* (*b*). C'eſt le Xenil ſur lequel eſt *Loxa*, Ville du Royaume de Grenade,

(*b*) Voy. Vales. *Notit. Gall. p.* 214.

Grenade, qui la fit nommer *Loſa*, changé en *Loxa*, également Celtique, & de la même ſignification. *Lozay* en Saintonge ; *Loze* dans le Querci, & *Lozinghem* en Artois, doivent leur nom à la même acception de *Los*. MEM. XV.

Si l'on forme le nom *Louſonne*, de *Lou* & de *Sonne*, il ne devra pas être expliqué autrement qu'on ne vient de l'entendre. *Lou*, *Lau* & *Lo*, s'emploioient auſſi indifféremment pour déſigner *Eau* (*a*). La Ville de *Loudun* en Poitou eſt nommée en Latin *Loſdunum* & *Laucidunum*, auſſi bien que *Lauſdunum*. On déſignoit *Eau* & *Riviere* par *ſonne*, tout comme par *Onne*. La *Sonne*, Riviere du Canton de Fribourg, aura ſon Article en ſon lieu. Celle qui paſſe à Soignies dans le Brabant, a donné ſon nom à cette Ville. Valois l'a bien compris (1), quoique *Senne* ſoit le nom qu'on donne aujourd'hui à cette Riviere. Ce Savant eût été pleinement convaincu de la vérité de ſa remarque, s'il avoit ſçu que *Senna* & *Sonna* diſoient la même choſe en Celtique. *Sonneque* eſt le nom d'une petite Riviere du Hainaut. Une quantité de lieux ont *Son* & *Sonne* à la tête ou à la fin de leur nom, parce qu'ils ſont ſur des Rivieres, ou ont quelque *Eau* remarquable. *Siſſone* eſt le nom d'un Bourg de la Picardie : *Sonnac* d'un de la Saintonge, & d'un lieu du Querci : *Sonnay* d'un Bourg de la Touraine (2) : *Sonnieres* d'un Village en Bourgogne ſur le Doux. Tous les endroits dont le nom contient *Son*, ont quelque Eau. *Soncelles*, Bourg de l'Anjou, a une fontaine d'Eau Minerale. Le *Sonnois* eſt un diſtrict du Maine, ainſi nommé, parce que le Chef-Lieu ſur une Riviere fut appellé *Sonna* par ſa poſition (*b*). *Sonnaz* en Savoye eſt ſitué de même.

(*a*) Voy. ci-deſſus pag. 446 449.

(*b*) Voy. Vales. *Not. G. p.* 494.

Je crois avoir ſuffiſamment prouvé la ſignification du nom de *Louſonne*, de quelque maniere qu'on le compoſe, en ſuivant l'acception de *Lou* ou *Lous*, pour *Eau*. Si l'on préſumoit qu'il fut là pour *Lavv* ou *Lau*, qu'on écrivoit auſſi *Lovv*, & qui vouloit dire *la*

(1) *Senna* autem amnis olim *Summia* haud dubie vel *Sunnia* dictus eſt : unde *Summiacum* ſive *Sunniacum* ; ac poſt ea *Sonna* vel *Sona*, ex quo fecere *Sonegias* . . . Certe hic fluvius, ut Miræus ait, *Sonna* nuncupatur in tabulis ante annos fere D. Scriptis. *Notit. Gall. pag.* 529.

(2) Ce nom ne ſignifiant que *Eau Riviere*, l'ancien nom de *Coſſonnay*, qui étoit *Conſonnay*, ne vouloit dire que *ci-deſſus de l'Eau Riviere.*

MEM. XV.

Main (*a*); ce nom ſignifieroit *à la main de l'Eau*. La dénomination n'en ſeroit ni moins relative à la ſituation, ni moins uſitée parmi les Celtes.

(*a*) Dav. & Roſ. tren.

On voit à préſent pourquoi j'ai préféré ces façons d'entendre *Louſonne*, à la maniere dont je l'expliquois dans ma Diſſertation Latine. C'étoit faire ce nom tout Germanique, que le compoſer de *Los* & de *Sonne* de cette Dialecte. C'étoit ſuppoſer avec Dom Jacques Martin, très-gratuitement, que *Pen*, dans *Arpentina*, déſignoit le Soleil. Mais je n'en ſavois pas aſſés alors, pour ſentir, comme je l'ai ſenti depuis, que j'avois été ſéduit par la prétendue découverte, que *Louſonne* n'étoit proprement qu'une traduction d'*Arpentina*. L'idée que cette Ville pouvoit avoir été fondée par des *Louſonnes* Gaulois ou Celtibères, me donna lieu d'appercevoir ma prémiere erreur; mais ce ne fut qu'en me préſentant une erreur plus ſpécieuſe, dans laquelle j'ai demeuré juſques à ce que la conjecture la plus ſimple, qui s'offre pour l'ordinaire fort tard, m'ait conduit à la vérité.

Cette vérité, dira-t'on, juſtifie l'Etymologie que vous avés traitée d'*abſurde*, & tirée de noms imaginés des Ruiſſeaux *Loſſa* & *Anna* dont *Lauſanna* fut formé. Vous venés de prouver que *Loſſa* étoit un nom que les Celtes donnerent à des Rivieres, & qu'ils faiſoient entrer dans bien des noms de lieux, placés ſur quelque Eau. On ſait que *Onna* ſignifioit auſſi *Eau* & *Riviere*. Vôtre Etymologie ne différe donc point de celle qu'indique ce Vers:

Inter LAUS *&* ANNA *fuit fundata Lauſanna.*

Je répons, que ſi Stumpf, Haffner, & ceux qui ont admis cette Etymologie, avoient ſçû que *Los*, *Lous*, *Laus*, & *Onne*, *Onna*, *Anna*, fuſſent des mots Celtiques, & que déſignant *Eau* & *Riviere*, ils marquaſſent la ſituation de l'ancienne Lauſanne entre le Lac & deux Rivieres; loin de trouver étrange qu'une ſemblable dérivaiſon eût entrainé leur ſuffrage, je les aurois cités avec éloge. Pouvois-je leur faire honneur de l'avoir adoptée, ſans qu'ils ſuſſent ce que ſignifioient ces mots, & s'apperçuſſent que c'étoit attribuer à l'ancienne Ville les deux Ruiſſeaux de celle d'aujourd'hui, qui, s'y joignant, n'en font dès-lors plus qu'un, des deux entre leſquels la prémiere eſt placée ?

placée ? *Flon*, qui ne veut dire que Ruiſſeau (1), eſt d'ailleurs le ſeul nom que porte & ait jamais porté, que l'on ſache, chacun des deux Ruiſſeaux de Lauſanne moderne. Ils ne ſont diſtingués l'un de l'autre dans les anciens Titres, que par la déſignation du côté de la Ville où ils paſſent. L'un y eſt nommé *Flon d'Orient*; l'autre, *Flon d'Occident*. Le Ruiſſeau qui couloit à l'Occident de l'ancienne Ville, a un nom ſous lequel il a toujours été connu. C'eſt *Chamberonna*, nom tout Celtique, par conſéquent impoſé par les anciens Louſonnois, & qui ſignifie *Eau venant de haut, qui fait des contours*. Les Gaulois entendoient tout cela, en diſant *Cam-ber-onna* (2). L'autre Ruiſſeau, voiſin à l'Orient de Louſonne, n'a jamais eu que le nom de *Flon*, qu'il garde depuis qu'il eſt formé par la jonction des deux Flons, qui s'uniſſent à une des portes de la Ville d'aujourd'hui, juſques à ſon entrée dans le Lac à Vidy au-deſſous de l'ancienne Ville. *Loſſa*, & *Laus*, & *Anna*, ſont donc des noms de la pure imagination des Etymologiſtes, pour former, en les joignant, celui de *Lauſanna & Loſanna*.

MEM. XV.

Plantin en avoit la même idée. Il l'exprima dans ſon *Helvetia Antiqua* (3). J'aurois imité le ſilence gardé par cet Hiſtorien ſur cette Etymologie dans ſon *Abrégé de l'Hiſtoire de Suiſſe*, où il s'étend néanmoins beaucoup d'avantage ſur Lauſanne, que dans le Latin, ſi la conformité de *Laus* & *Anna* avec *Lous* & *Onna*, ou *Lou* & *Sonna*, par leſquels j'explique le nom *Louſonna*, ne m'eût pas mis dans la néceſſité de faire connoitre en quoi ma conjecture différe de celle que Plantin a refutée avant moi avec mépris. Elle le mérite, ſi elle eſt nouvelle. Elle eſt excuſable, ſi c'eſt de quelque ancien qu'elle a paſſé dans les Chroniques, ainſi qu'il y a lieu de le croire, puiſqu'on en ignore l'auteur, & qu'on la trouve dans Stumpf, qui écrivoit il y a deux Siécles. Ne contiendroit-elle point un reſte de vérité ſur le nom de *Louſonne*, effectivement relatif, comme nous

(1) Nombre de petits Ruiſſeaux, tant des environs de Lauſanne, que dans les autres quartiers du Pays de Vaud, n'ont pas d'autre nom que *Flon*. Pour les diſtinguer, on y ajoûte le nom du lieu ou territoire où ils coulent.

(2) Pluſieurs Ruiſſeaux du Pays portent ce même nom. Voy. ci-deſſus *pag.* 195.

(3) Inepta autem eſt quorumdam originatio, qui Lauſannam dictam putant à duobus rivis &c.

MEM. XV. l'avons vû, au Lac, au Flon & à la Chamberonna ? La signification de ce nom n'étant plus connue, quand on n'entendit plus l'ancienne Langue du Pays, c'eſt-à-dire, quelques Siécles après la deſtruction de Louſonne, & depuis qu'on ne connoiſſoit que Lauſanne d'aujourd'hui, on appliqua à celui-ci ce qui ne regardoit que l'ancien, & l'on prit pour noms des Flons *Laus* & *Onna*. Il n'eſt pas ſans exemple que des Etymologies qui paroiſſoient les plus abſurdes & les plus fabuleuſes, aient été formées ſur quelque reſte d'une vérité obſcurcie ou altérée par le tems. Ne pourroit-il point être arrivé au nom de *Louſonna* quelque choſe de pareil à ce qui s'eſt fait par raport aux autres noms de cette Ville ?

CHAPITRE III.

Conjectures ſur l'état de LOUSONNE. *Monumens tirés de ſes ruines.*

SI les noms d'*Arpentras*, de *Carpentras* & d'*Arpentina*, ne donnoient pas préciſément l'idée d'une Capitale grande Ville, ils faiſoient au moins connoitre qu'elle étoit le principal lieu du Peuple du Canton. Pluſieurs Cités des Gaules n'avoient pour Capitales, avant qu'elles fuſſent ſujettes de Rome, que de ſimples Bourgs. Quelques-uns demeurérent encore dès-lors pendant quelques Siécles en cet état. Les noms ſeuls ne ſont donc pas des preuves inconteſtables de la condition d'un lieu pour tout le tems qu'il a ſubſiſté. Ce n'étoit point aſſés que cet indice, pour pouvoir établir que *Louſonne* n'étoit qu'un Bourg, ou que c'étoit une Ville fermée.

Les ruines du lieu n'ajoûtoient pas à cet indice des lumieres qui en fixaſſent la condition, par rapport aux tems qui précéderent la ſoumiſſion de l'Helvétie aux Romains. Ces ruines ne ſauroient être de tems auſſi reculés. Car ſi Louſonne exiſtoit avant Céſar, comme il eſt très-probable, elle ſubit, ainſi que le penſoit Guillimann, le ſort de tous les lieux de l'Helvétie que leurs Habitans réduiſirent en cendres, en partant pour aller s'établir dans les Provinces Méridionales

les des Gaules. Si Louſonne ne fut bâtie que par ceux de ces Helvétiens qui rentrerent dans l'Helvétie, après cette fatale entrepriſe, il s'écoula ſans doute bien un Siécle avant qu'ils euſſent élevé des édifices comme ceux dont il s'eſt déterré des débris. Des Temples tels que ceux qui renfermoient des Colomnes Rondes & Cañelées, dont on a des morceaux & des Chapitaux entiers; des Temples ornés de Bas-Reliefs où l'on voit des Feuilles d'Acanthe & des Têtes de Belier, ne ſont pas l'ouvrage de peu d'années d'un Peuple épuiſé d'hommes & d'argent, par une guerre ruineuſe, ſuivie de l'aſſujettiſſement de la Nation. Il n'éleva pas ces Edifices pendant les ſix ou ſept ans qu'il reſpira dès cette Epoque juſques à celle de la conjuration de Vercingentorix, dans laquelle il ſe jetta avec le reſte de la Nation, qui y perdit encore huit mille hommes, & le peu de liberté que Jules Céſar lui avoit laiſſée, par le Traité qu'il lui accorda lors de ſa ſoumiſſion. La perte de cette liberté précéda, ſuivant les apparences, de bien du tems toute conſtruction de Bâtimens Publics ou des Particuliers à la Romaine, & toute érection de monumens en Langue Latine. Deſorte que, ni les Urnes, ni les Marbres chargés d'Inſcriptions en cette Langue, ni quantité de Cercueils de pierre, ni les Tombeaux voûtés dans leſquels régnoit une banquette, ni les Médailles des Empereurs Romains, ni d'autres morceaux d'antiquités dans le goût de cette Nation, qu'on a déterrés en divers tems dans les ruines de Louſonne, ne portoient les conjectures ſur l'antiquité du lieu, que juſques au milieu du Huitiéme Siécle de Rome, ou du prémier des Chrêtiens. Et par rapport à l'état de ce lieu, ces reſtes laiſſoient encore dans l'incertitude s'ils étoient reſtes de Maiſon de Campagne, d'un Hameau, d'un Village, d'un Bourg ou d'une Ville. Des Murailles qui paroiſſoient des Murs d'enceinte, ſe ſont préſentées quand on a creuſé en divers endroits. Ne les cherchant que pour en tirer les pierres dont on avoit beſoin, l'on n'eſt pas allé plus loin que ce beſoin ne le vouloit. L'on n'a donc point ſçû juſques où elles s'étendoient. J'en aî vû des Pans, qui avoient des eſpèces de demi Tours rondes, dont le vuide ne pouvoit contenir que deux hommes. Le peu d'épaiſſeur de ces murs ne permettoit pas de les croire murs de Ville. C'eſt près de ces murs que ſe ſont trouvés pluſieurs des Cercueils de pierre, le long du grand chemin, appellé autrefois

MEM. XV.

MEM XV. autrefois chemin *de l'eſtra*, nom qui rendoit le *ſtrat* des Gaulois ou *via ſtrata* du Latin. La route de l'Italie en Bourgogne par le St. Bernard, paſſoit là. De tels indices, qui n'avoient même excité la curioſité de perſonne à les ſuivre, pour en trouver en fouillant dans les terres voiſines, remplies auſſi de ruines, ne donnoient encore que de legeres conjectures ſur l'état du lieu dans le tems qu'il fut détruit par le feu, comme la quantité de charbons vûs dans les débris, & les marques laiſſées par les flammes ſur des morceaux de marbre même, en convainquent. Il faloit qu'un heureux haſard fît ſortir de ces ruines des lumieres qu'on ne penſoit pas d'y chercher.

Le ſeptiéme Avril Mille-ſept-cent trente-neuf fut le jour que doit rendre mémorable aux Lauſannois la découverte de l'Inſcription, qui fit connoitre leur véritable & ancien nom, celui de leur Ville, le rang qu'elle tenoit entre celles de l'Helvétie au Deuxiéme Siécle, la conſtitution de ſa Magiſtrature, quelques autres circonſtances de ſon état, & ſur-tout de celui de l'Helvétie entiere : choſes qui ſeroient probablement demeurées enſevelies dans un éternel oubli avec le Marbre qui en étoit le ſeul dépoſitaire, ſi des Ouvriers cherchans des pierres, n'étoient pas tombés ſur celle-là en creuſant bien avant en terre.

A la vuë de ce monument, l'amour de la Nation, & celui de la Ville de ſes Péres, où l'on a pris naiſſance & paſſe ſes jours, m'enflamerent du deſir de pénétrer à la faveur des indices fournis par l'Inſcription, juſques aux plus petits détails de lumiere auxquels elle pût conduire ſur nos antiquités. Ces motifs réunis, les plus chers à un Citoyen, me jetterent auſſitôt dans des recherches, dont ils ne me laiſſerent pas plus entrevoir l'étendue & les difficultés, que ſentir ce qu'il me manquoit de forces & de ſecours, pour eſperer quelque ſuccès. Le peu que mes prémiers efforts m'en promirent, me faiſant appercevoir tout ce que ma curioſité demandoit de connoiſſances & de pénétration, me convainquit que j'avois pris pour forces le courage qu'inſpire à tout vrai Citoyen (1), l'attachement pour ſa Ville.

(1) *Civis animum non habet, qui Urbis ſuæ gratia non tenetur*, diſoit Athalaric Roi d'Italie dans la Patente d'un Magiſtrat Romain. CASSIOD. *Var. lib.* 8. *cap.* 30.

Ville. Je me rappellai alors tout ce qu'exige l'étude de l'Hiſtoire ancienne & des monumens (1). Il me faloit abſolument eſſuier cet humiliant examen, pour connoitre de quels ſecours j'avois beſoin, & d'où je pouvois obtenir ceux ſans leſquels la témérité de l'entrepriſe y auroit fait renoncer mon courage même. Expoſer la maniere dont j'entendois l'Inſcription, & mes idées ſur les queſtions, que je déſirois d'approndir à ſon occaſion, me parut être un moien propre à m'apprendre ce que penſoient des Savans Compatriotes ou Etrangers, de mon explication, & de celles qui avoient déja été publiées (2). Ce fut l'avantage que me procura la Lettre que je pris la liberté d'addreſſer à MM. de la Venerable Academie de Lauſanne (3). On daigna lui oppoſer une diſſertation en forme (4). Quelques célébres Antiquaires voulurent bien auſſi m'en dire leur ſentiment. J'aurois fort ſouhaité que feu M. Muratori en particulier, à qui M. Altmann avoit déferé l'autorité de juge entre nos opinions, en eût fait la fonction. Il auroit peſé les raiſons des Parties. Il auroit examiné avec ſoin l'Inſcription, ſur laquelle il ne donna probablement jamais qu'un coup d'œil; car chaque fois qu'il l'a euë en main, & il l'y a euë trois fois, il l'entendoit différemment, écoutant même les conjectures les moins naturelles ſur ſon contenu, ainſi qu'on le verra quand je les rapporterai ci-après. Il prononça cependant enfin après que M. Altmann l'eut fait juge dans les termes cités ci-deſſous (5), & promit à la Diſſertation les applaudiſſemens de la Ré-

MEM. XV.

publique

(1) *L'Iſtoria antica*, dit un ſavant moderne, dans l'ouvrage dont il a ſi pleinement rempli le Titre, en illuſtrant infiniment ſa Ville, déja fameuſe, que ce livre devroit ſervir de modèle à tous ceux de ce genre qu'entreprendront deſormais des Citoyens pour leur Patrie : *L'Iſtoria antica . . . . non è come la Moderna, che ſi può da chiunque ſia con lettura di ſimplici, & volgari narrative comprendere; ma abbiſogna di profonda intelligenza di lingue dotte, & di ſottil raziocinio, e d'erudite diſcuſſioni, e ricerche, ſul compleſſo degli antichi ſcrittori, e monumenti fondate.* MAFFEI *Veron. illuſtr.* lib. V. pag. 191.

(2) Il en avoit paru une de feu M. Ruchat dans le *Mercure Suiſſe* du Mois d'*Avril* 1741. & une de M. Altmann, dans le Mois de *Janvier* de la même année.

(3) C'eſt le petit ouvrage latin dont j'ai parlé ci-deſſus *pag.* 506.

(4) *Le Titre en eſt*, Jo. GEORGII ALTMANNI Ling. Græc. & Ethic. in Academ. Bernenſi Profeſſoris Diſſertatio Epiſtolica in lapidem antiquum haud itapridem in agro prope Lauſannam erutum. Ad Virum Illuſtrem Ludovic. Antonium Muratorium. *Tiguri* 1742. in 4°.

(5) Quis in his certiſſimus fuerit interpres Tuum eſt judicare, Vir clariſſime,

MEM. XV.

publique des Lettres (1). Mais comme décerner ces applaudiſſemens à des conjectures, ce n'eſt pas décider que toute autre conjecture ſoit abſurde, quand même feu M. Muratori auroit eu, en matiere d'antiquités & dans la ſcience des Inſcriptions, toute l'autorité (2) que la politeſſe de M. Altmann lui attribua, je ne me croirois pas condamné au ſilence, d'autant plus que loin de refuſer de joindre ma voix au Chœur des Lettrés, s'ils vouloient bien m'y recevoir, je l'éleverois avec plaiſir parmi les applaudiſſemens promis à M. Altmann. Ils permettent encore de préſenter des conjectures différentes, & même contraires à divers égards. Ils permettent ſur-tout de faire entendre les raiſons de part & d'autre, qui ne ſe voient pas dans l'expoſé d'une ſeule des Parties. La maniere dont je me propoſe de préſenter les opinions, laiſſera à l'auteur de chacune tout l'honneur qu'elle peut lui faire. Cette juſtice doit prévenir tout ſoupçon de l'amitié, dont les droits ſeront ainſi pleinement en ſureté. Ceux de mes Lecteurs qui n'auroient pas pu profiter des ouvrages écrits en Latin ſur nôtre Inſcription, trouveront ici le précis de ce qu'ils en diſent. Ces Lecteurs pourront, comme les autres, choiſir, avec connoiſſance, entre les différentes explications. Le monument ſera montré dans tous les points de vuë où il peut être mis. C'eſt, je penſe, la maniere la plus ſûre d'en faire connoitre tout le prix.

CHA-

cui reconditi antiquitatis theſauri ex communi eruditorum ſuffragio ita noti & aperti, ut in explicationibus dubiis ad Te, tanquam ad certiſſimum tribunal, quidquid dubiorum & conjecturarum eſt, defferri poteſt. *D. Diſſert. pag.* 6.

(1) Nullus dubito quin ejus (*Altmanni V. C.*) conjecturis multiplici eruditione ornatis Literaria Reſpublica plaudat. MURATOR. *Theſaur. Inſcr. Tom. IV.* in *Addend. & Corrigend. pag.* 14.

(2) Je ne citerai pas tous les juges très-compétens, qui n'auroient point autant de déférence pour les idées de M. Muratori ſur cette partie de l'érudition. Ils ſont en aſſés bon nombre. Il ſuffit de renvoier là-deſſus aux *Epiſtolæ Epigraphicæ* du Célébre M. Hagenbuch. On y apprendra de ce Maître dans quel rang doit être placé ſon M. Muratori entre les Antiquaires.

gravé par Schwebel.

CHAPITRE IV.

Observations sur le lieu où ce monument a été trouvé. Conjectures sur l'Edifice auquel il appartenoit.

CE Marbre, actuellement enchaſſé dans la muraille en dedans du Veſtibule de la Maiſon de Ville de Lauſanne, eſt parfaitement du même marbre d'un blanc jaunâtre, dont eſt tout le Soubaſſement de l'Egliſe Cathédrale de cette Ville. On n'en connoit pas de carriere plus à portée que celles d'Aigle, d'où il put aiſément être amené par le Lac. MEM. XV.

Le deſſein du monument le repréſente ſi exactement tel qu'il eſt aujourd'hui, que je ſuis diſpenſé de le dépeindre.

Le lieu où il a été trouvé fait partie du terrain que la tradition dit qu'occupoit *Arpentina*, *Arpentras*, ou *Carpentras*, c'eſt-à-dire, l'ancienne LOUSONNE. On n'en ſauroit douter, puiſque c'eſt en

MEM. XV. cet endroit, ou à peu de distance de là, qu'ont été déterrés tous les restes d'antiquités, dont nous avons parlé. Le district se nomme aujourd'hui *Vidy*. D'anciens Titres l'appellent *Vizi*. Le terme de *Wise* en Allemand, désignant une Prairie, un pâturage arrosé, m'avoit fait penser, que *Vizi* étoit ce mot alteré, dont *Vidy* s'est encore formé. Cette idée étoit bien assortie aux belles & grandes prairies du territoire. Mais la Langue des Gaulois m'a fait connoître que ces deux noms lui appartiennent. *Üi-ty*, en cette Langue, signifie *habitation de l'Eau*, ou *près de l'Eau*; & *Üi-si*, dit literalement *Eau Eau*, *Eau Riviere*, *Eau Lac*. Un terrain placé entre le Lac & deux Rivieres, étoit bien nommé par le dernier de ces noms *Visi*, & l'habitation bien désignée par *Vity*, dont s'est aisément fait *Vidy*. Mais j'avois tort de tirer de la Langue Allemande, qui n'a jamais été la Langue de la Contrée, des noms qui ne devoient venir que de la Gauloise, encore usitée, lorsque Lousonne ayant été détruite, il ne resta que quelques habitations entre ses ruines. Elles ne retinrent d'autre distinction que celle de former une Paroisse. On ne sait quand le nombre de ces habitations a été réduit à quatre ou cinq maisons assez éloignées les unes des autres. Mais on sait que ce n'est que vers la fin du dernier Siécle qu'on y fit les prairies, en y conduisant les Eaux du Flon. Ces Prairies ne peuvent donc avoir eu aucune part aux noms que portoit l'endroit bien des Siécles auparavant. Je ne puis, du reste, m'empêcher de faire observer, que ces noms, comme celui de *Lousonne*, étoient relatifs aux Eaux près desquelles ce lieu est. *Malay*, endroit qui touche *Vidy*, & sur la même petite Riviere du Flon, ne fut non plus nommé ainsi que par sa position. *Mal-ay* veut dire en Celtique, *Tête de l'eau*, ou *au-dessus de l'eau*. C'est aussi la significatien de *Ben-on*, qui joint à *Mont*, forme le nom de *Monbenon*, Promenade sur la hauteur au pied de laquelle coule le Flon sortant de Lausanne d'aujourd'hui. Mon explication du nom de *Lousonne* devient par là toujours plus certaine.

Le Marbre, auquel je reviens, fermoit le côté de la tête d'un Cercueil, dont les trois autres côtés, de même que le fond & le couvercle, n'étoient que d'une pierre dure commune. Ce Cercueil se trouvoit si bien fermé, que le corps qu'il contenoit parut tout entier, & ne tomba en poussiere qu'au bout de quelques momens. Nul indice ne donna lieu de conjecturer avec quelque confiance, de

quel

quel tems pouvoit être ce Tombeau, ni quel Perſonnage y repoſoit. Il n'étoit au moins pas mort grand Seigneur, puiſqu'on alla à l'épargne, en emploiant pour ſon Cercueil une piéce qui aſſortiſſoit ſi peu à la pierre dont tout le reſte étoit. Quoiqu'il en ſoit, ce marbre a eu le ſort de tant d'autres monumens de l'antiquité, dont les débris ont été ainſi mis en œuvre à des uſages bien différens de leur prémiere deſtination : MEM. XV.

----- *Ex facie toto orbe ſecundâ*
Fiunt urceoli, pelves, ſartago, patellæ. (a)

(a) Juven. *Sat. x. v.* 63.

Il avoit été fait pour être enchaſſé dans quelque ouvrage de Maſſonnerie. La face oppoſée à l'Inſcription ne fut jamais polie, ni travaillée, non plus que les côtés : à l'exception des Queuës d'Aigle laiſſées pour que la pierre s'engageât mieux dans le mur, ou ſe liât mieux. D'habiles Antiquaires ont obſervé, que l'on peignoit ces Queuës d'Aigle ſur des Inſcriptions mêmes où la pierre n'en avoit pas. Sans déterminer à quel uſage les anciens le pratiquoient, ces Savans ont fait remarquer, qu'il s'en mettoit non-ſeulement aux Inſcriptions Sepulchrales, & aux Urnes où ſe raſſembloient les cendres des morts, mais auſſi aux Inſcriptions Votives, telles que la nôtre, & aux autres monumens de toute eſpèce. Je ne rapporte cette obſervation du P. Lupi (1), qui l'a appuiée de divers exemples, que pour ne rien omettre de ce qu'un habile Antiquaire comme ce Docte Religieux, a jugé devoir être remarqué, quoiqu'il n'en ſorte aucune nouvelle lumiere pour l'intelligence des monumens. Car, outre que ce n'eſt pas une ſingularité, la ſolidité de la liaiſon des pierres avec leurs voiſines, me paroit être tout le myſtère qu'on a cherché, en y faiſant ces Queuës; & il ne ſemble pas que celles qui n'y ſont que peintes, ſervent d'autre choſe que d'ornement, tant dans les Inſcriptions des Payens que dans celles des Chrêtiens.

Croire que nôtre Marbre fut gravé pour être placé dans quelque Edifice ſacré, ſeroit une idée qui n'auroit rien que de plauſible.

(1) Hoc eodem Trigonorum planorum ornatu ſæpiſſimè apud Ethnicos terminabantur tituli; ſive ii ſepulchrales eſſent & Ollis cinerariis præfigendi; ſive Votivi, & inſcripti Donariis; ſeu demum cujuslibet alius generis. *Comment. in Epitaph. Severæ Martyr. §. VIII. pag.* 48.

MEM. XV.

On ne manquoit guère de mettre, non-seulement au Frontispice & au-dessus de la principale Porte de ces Edifices, des Inscriptions qui apprenoient par qui, quand, & à quelle occasion ils avoient été construits, dédiés, reparés (*a*). On en mettoit aussi dans l'intérieur. Il y avoit certainement de tels Edifices à Lousonne, & apparemment aussi des *Temples*, proprement ainsi nommés (1). Les Colonnes, les Chapiteaux d'Ordre Dorique (2), & les différentes Piéces de Marbre trouvées dans les ruines de cette Ville, ne permettent pas d'en douter. Des Savans ont présumé que le Bronze qu'on y déterra au commencement du Siécle passé, étoit dans un Temple de Jupiter ou de Neptune (3).

(*a*) Gruter. *in Not. ad Vell. Paterc. lib. 2. p.* 113. Edit. Var.

Je ne profiterai pas de la vraisemblance de la conjecture pour élever nôtre Inscription sur le Frontispice d'un Temple. Elle n'y auroit pas été luë aisément pour peu qu'il eût eu de hauteur. Les Lettres n'en sont pas assés grandes, La pierre est aussi trop petite pour y avoir pu figurer convenablement. Il n'y est fait nulle mention de Dédicace solemnelle par *Inauguration*. Nous verrons en son tems, que *Dedicavit*, dernier mot du monument, n'emporte pas seul cette Cérémonie. Le plus sûr est donc de se borner à dire, que ce Marbre faisoit l'une des faces d'un Autel. On ne sauroit lui contester cette destination par aucune objection de la force de celles, que toute autre

(1) On ne donnoit le nom de *Temples*, en parlant exactement selon le Rit des Payens, qu'aux Edifices consacrés à quelque Divinité par *l'inauguration* solemnelle des Pontifes. Les Edifices, qui bien que destinés au Culte Religieux Public, n'avoient pas été consacrés avec cette cérémonie, étoient simplement des Maisons Sacrées *Ædes Sacræ*. Ces différences n'étoient cependant pas trop scrupuleusement observées dans les discours ordinaires. On s'y servoit du nom de Temples, comme de celui de Maisons Sacrées, pour désigner celles-ci. RYCQ. *de Capitol. pag.* 144.

(2) C'étoit celui qu'on employoit pour les Temples des Grands Dieux. ID. *ibid. pag.* 156.

(3) Ce Bronze représente en Bosse un Prêtre tenant de la main gauche une Secespite, & de la droite un Simpule, dont il va verser sur la tête d'un Taureau qu'il prépare pour un Sacrifice. M. le Baillif Wild a donné la figure de ce beau morceau, dans son *Apologie pour la Ville d'Avenche*. On l'a aussi dans le Recueil imprimé à Zurich sous le Titre *Altes und Neues aus der Gelehrt Weld. pag.* 770. Elle y est accompagnée d'une bonne explication de cette Piéce, que Gabriel de Petra, l'un des Pasteurs de Lausanne, dans le tems qu'elle fut trouvée, essaïa d'expliquer, comme on le voit dans Plantin, *Helv. Ant. & Nov.* M. Altmann, Auteur de la derniere explication, y dit touchant le Temple où il conjecture que ce morceau étoit placé: *Es ist meinem beduncken nach, dises Stuck vor zeiten in einem* TEMPEL JOVIS oder NEPTUNI, *an einer Wand gestanden.*

autre idée trouveroit contr'elle. Mais ce que l'Inſcription nous apprendra étant tout autrement certain & intéreſſant que des circonſtances, qui ne fourniroient aucune ouverture pour l'intelligence du monument, écoutons-le lui-même & peſons-en bien tous les termes. MEM. XV.

CHAPITRE V.

Le Soleil, *Le* Génie *& la* Lune, *étoient les Dieux auxquels ce monument fut dreſſé.*

SOLI GENIO LUNÆ peut ſignifier *Au ſeul Génie de la Lune*, & *Au Soleil Génie de la Lune*, & *Au Soleil, au Génie & à la Lune.*

La premiere de ces explications eſt celle que feu M. le Préſident Bouhier me fit l'honneur de me marquer qu'il donnoit à ces termes. *Je ne connois*, m'écrivoit-il, en m'accuſant la réception de la Copie de ce monument qu'il me demanda bien-tôt après la découverte; *je ne connois point d'Inſcription Votive conſacrée en cette ſorte* AU SEUL GE'NIE DE LA LUNE. *Cette ſingularité eſt remarquable.*

La ſingularité d'une Inſcription en augmente le prix. J'aurois été charmé de pouvoir me flater que Lauſanne en poſſédât une, qui n'eût encore point de pareille dans le nombre de plus de vingt & trois mille de ces monumens, que contiennent ſeulement les Recueils publiés. Mais quelque perſuadé que je ſois avec tous ceux qui n'ignorent pas abſolument l'Hiſtoire literaire de nôtre Siécle, de la profonde connoiſſance de cet Illuſtre Magiſtrat, en matiere d'Inſcriptions, comme en toute autre partie de l'érudition; je n'ai pu ſatisfaire ſur ſon explication mon penchant à déferer à ſes idées. Il ne m'a pas été poſſible de me convaincre qu'il faille entendre ici *Soli Genio Lunæ*, comme il entendoit ces trois mots en les rendant par *Au ſeul Génie de la Lune*. Les raiſons ſuivantes m'ont paru y réſiſter invinciblement.

1. Quand il ſe préſente dans une Inſcription, un ſens qui n'a rien de ſingulier, il eſt plus ſûr de s'en tenir à ce ſens, que d'en admettre un autre qui feroit le ſeul exemple qu'on eût. Cette retenue eſt ſur-tout néceſſaire lorſque le ſens ordinaire convient auſſi bien au reſte du monument, que le ſingulier. 2.

MEM. XV. 2. Toute explication, qui prenant les termes dans le ſens le plus commun, ne met dans le monument aucun terme ſuperflu, eſt préférable à celle qui ſuppoſe, par ſon ſens ſingulier, des termes ſuperflus.

Rendre *Soli Genio Lunæ*, par *Au Seul Génie de la Lune*, eſt une explication qui n'eſt appuiée d'aucun exemple. On peut l'aſſurer puiſque M. Bouhier n'en connoiſſoit point. C'eſt-à dire, qu'il croioit fautive celle de Gruter XXX. 10. où on lit SOLIS ÆSCULAPIO ET HYGEIÆ. Elle n'eſt pas mieux aſſortie au reſte de l'Inſcription, que ſi l'on traduit, *Au Soleil, au Génie, à la Lune.* La premiere raiſon parle donc pour celle-ci.

C'eſt ſuppoſer un terme ſuperflu que traduire *Soli Genio Lunæ* par *Au ſeul Génie de la Lune.* Auroit-on ſoupçonné que quelqu'autre Génie eût été aſſocié pour recevoir cet hommage au Génie de la Lune, quand on n'auroit lû dans l'Inſcription que GENIO LUNÆ? L'Adjectif SOLI n'étant point néceſſaire contre une idée qui ne ſeroit venue à perſonne, auroit été plus que ſuperflu. Il eût expoſé le Lecteur à prendre ce mot pour le nom du Soleil; & tous ceux qui l'expliquent ainſi, ſont tombés dans cette mépriſe, ſi *Soli* n'eſt là que le Datif de *Solus*. Nôtre ſeconde obſervation ne permet pas de le croire. Pluſieurs Inſcriptions, où *Soli* eſt placé de même que dans la nôtre, s'oppoſent à l'idée qu'il y ſignifie *Au ſeul.* Je n'en rapporterai que quelques-unes déciſives.

Diroit-on que SOLI ÆTERNO LUNÆ, doit être traduit par *Au ſeul Eternel de la Lune*, plûtôt que par *Au Soleil Eternel & à la Lune*, dans l'Inſcription publiée par Gruter. XXXII. 10?

Le Docte Della Torre, Evêque d'Adria, rendoit SOLI DEO INVICTO SACRUM, d'une Inſcription, par *Au Soleil Dieu Invincible.* M. Muratori qui rapporte ce monument (*a*) & le ſuivant, SOLI INVICT. AUG. SACRUM, ne les a pas entendus autrement; non plus que celui-ci (*b*) SOLI SERAPI INVICT. SACR. qu'il traduit par *Au Soleil Serapis Invincible.* Enfin, pourroit-on dire que c'eſt au *ſeul invincible Génie de la Colonie* que fut érigée l'Inſcription qui porte:

(*a*) XXVII. & 3. 4.

(*b*) XXIX. 1.

SOLI
INVICTO
GEN. COL &c. (*c*)

(*c*) Murat. XXVI. 6.

Feu

Feu M. Ruchat, qui n'admettoit pas l'explication que je combats, lui oppoſoit (*a*) cette queſtion : *Que ſignifieroit ce Génie de la Lune* ? Ce Savant ne ſe rappelloit pas que les Dieux & les Déeſſes avoient leurs Génies comme les Mortels. Outre les paſſages des anciens, très exprès ſur ce point, raſſemblés par les Modernes qui ont traité des Génies, on a des monumens où pluſieurs de ces Génies ſont dépeints, & cela avec quelqu'un des principaux attributs des divinités auxquelles ils apartenoient (1). MEM. XV.

(*a*) *Mercure Suiſſe* de Janv. 1741.

Ajoûtons aux raiſons ſuffiſantes de mon explication, qu'elle ne préſente rien que de conforme aux idées des Helvétiens à l'égard du Soleil. Nous avons prouvé (*b*), qu'ils rendoient un Culte à cet Aſtre avant de connoitre les Romains. Ceux-ci ne leur avoient pas fait oublier un des anciens Dieux de la Nation, qu'ils honoroient ſi fort eux-mêmes. Quoique nôtre Inſcription ſoit le ſeul monument qui ait paſſé juſqu'à nous, de la vénération des Helvétiens pour le Soleil ſous le nom de *Sol*, nous en avons aſſés des hommages qu'ils lui rendoient ſous le nom d'*Appollon*. L'Inſcription d'une Urne trouvée à Vidy, comme nôtre Marbre, devoit être placée dans le Mémoire où j'ai rapporté ces monumens. Elle ne ſe préſenta pas alors à mon ſouvenir. Il manque pour le moins une lettre à la fin des deux premieres lignes. S'il étoit auſſi aiſé de déviner quelle lettre a été effacée de la ſeconde, qu'il eſt aiſé de remettre en toute confiance un D à la fin de la premiere, pour faire de ce D & du précédent *Domus Divina*, on ſauroit le véritable nom de la Femme Helvétienne, qui s'acquitta de ce Vœu en faveur de ſon Mari *Jules*. Je la dis hardiment Helvétienne, ce qui reſte de ſon nom étant viſiblement d'un nom Gaulois. Il ſeroit d'autant plus curieux de le ſavoir, que ſi la copie de cette Inſcription, dont je ſuis redevable à M. Ruchat, eſt exacte, & que j'en entende bien N I S de la derniere ligne, en le prenant pour NISI, l'éloge ſingulier, qu'elle donne à cette Helvétienne, de n'avoir été femme que de ſon Mari, *Conjux niſi Viri ſui* (*c*), rend ce monument remarquable par l'expreſſion; car d'ailleurs on trouve dans quantité

(*b*) *Tom.* 2. *p.* 363. & ſuiv.

(*c*) Voy. Terent *Heautont. Act.* I. *Sc.* I. *v.* 90.

(1) Voy. les *Novelle Letter. di Firenze. Ann.* 1740. *pag.* 44. & 45. où l'on a un Extrait de ce que dit là-deſſus M. Paſſeri, dans l'explication des Lampes Sépulchrales dont il a donné un beau Recueil. Voy. auſſi OLIVIERI *Marm. Piſaur.* Comment. *pag.* 9. où il eſt parlé des Génies de pluſieurs Divinités.

MEM. XV. quantité d'Inſcriptions Sépulchrales dreſſées par des Maris à leurs Femmes, ou par des Femmes à leurs Maris, la circonſtance que les prémieres n'avoient pas eu d'autre Mari, ou les Maris d'autre Femme. (1) Quoiqu'il en ſoit, voici le monument dont il s'agit

IN HONOREM D...
DEO APOLLINI CA..
BELA JULII CONIUX
Sic
NIS VIRI SUI U S M

Revenons à l'Inſcription ſujet de ce Chapitre. Nous avons encore à examiner ſi SOLI GENIO LUNÆ n'y veut point dire *au Soleil Génie de la Lune.* C'eſt l'explication qu'en a donnée M. Altmann. Il eſt même ſi perſuadé de ſon évidence, qu'il eſt ſurpris que des Savans aient pu avoir quelque doute ſur la queſtion, ſi Clodius, qui érigea l'Inſcription, voulut honorer par là trois Divinités ou une ſeule. *La choſe parle*, ajoûte-t'il; *le Dieu à qui le Curateur des Bourgeois de Lauſanne entendit de rendre cet hommage, eſt le Soleil ſeul, conſidéré comme le Génie de la Lune.* Ce Savant ne croit pas qu'on puiſſe appuier de quelque bonne raiſon l'idée que *Soli Genio Lunæ* doive déſigner plûtôt Trois Divinités, qu'uniquement le Soleil comme Génie de la Lune (2).

Je ne prendrai point en main la cauſe des Savans, dont l'idée ſur le ſens de ces mots, fait l'étonnement d'un Savant. Je ne m'étendrai pas

(1) La Femme prenoit le Titre de *Univira* & *Univiria*; le Mari celui de *Virginius*. On voit l'un & l'autre dans cette Inſcription publiée par Fabretti *pag.* 323. AURELIA LEGITIMA UNIVIRA QUE ABUIT BIRGINIUM &c. Les diſtinctions attachées aux Femmes qui n'avoient eu qu'un ſeul Mari, engageoient à s'en faire un titre. Fabretti les rapporte *pag.* 324.

(2) Liceat autem mihi pace doctiſſimorum virorum aperte dicere, me mirari, dari viros eruditos, qui dubitare poſſunt, unamne an tres Divinitates intellexerit Clodius, cum mihi res ipſa clamare videatur Solem unicum illud numen eſſe, cui tanquam Lunæ Genio hoc ſacrum dicare voluerit noſter Vicanorum Lauſannenſium Curator; atque ego quidem de hac aſſertione ita certus ſum, ut mihi facile perſuadeam, neminem mihi firmam allaturum rationem, qua probetur, quare potius tria Numina Sol, Luna, & Genius, quam unum tantum Sol, nimirum ut Genius Lunæ denotari poſſent. *Diſſert. Epiſtol §. VI pag.* 21.

pas même à expoſer plus au long que je n'ai déja fait, les raiſons qui me déterminerent à entendre dans ma Lettre Latine la Dédicace de nôtre monument comme dreſſé au Soleil, au Génie & à la Lune. M. Altmann aiant vû ces raiſons, & ne les aiant pas jugé bonnes, puiſqu'il a déclaré dès-lors qu'il ne croioit pas que perſonne puiſſe en rendre qui le ſatisfaſſent, ne trouveroit pas meilleures les mêmes raiſons répétées. Enfin, quelque beſoin que j'euſſe de profiter de tous les avantages que la marche puiſſe donner dans la diſpute contre un Antagoniſte ſupérieur en force; je ne profiterai pas de la règle qui veut, que celui qui avance une explication ſans exemple, & qui l'oppoſe à une explication autoriſée par nombre d'exemples, commence par juſtifier ſes idées nouvelles. M. Altmann convient que la ſienne l'eſt. On le lui a objecté. Il y a répondu, que l'objection n'eſt d'aucun poids, parce qu'on trouve dans les Inſcriptions des choſes dont il n'y a pas d'autre exemple, ſans que pour cela ces choſes ſoient moins certaines (1). La réponſe eſt bonne pour les explications non conteſtables. Elle eſt pure ſuppoſition de ce qui eſt en queſtion, quand on l'applique, comme ici, aux Inſcriptions ſuſceptibles de plus d'une explication. En ce dernier cas, le Commentateur donnant aux termes un ſens qui n'a pas d'exemple dans ces ſortes de monumens, ni dans les anciens Auteurs, il eſt obligé de juſtifier ſon opinion de quelque autre maniere, ſans quoi elle ne peut paſſer que pour légère conjecture, qui n'eſt point écoutée contre une explication appuiée d'exemples. Ces méthodes, toutes régulières qu'elles ſeroient, retarderoient trop mon empreſſement d'offrir à un Ami ce qu'il ſouhaite ardemment : Je veux dire, une raiſon, ne fut-elle même que médiocrement bonne, qui faſſe voir pourquoi le Soleil ne pourroit pas être appellé *le Génie de la Lune* (2).

MEM. XV.

Je dois préſenter d'autant plus promptement la raiſon qu'on va

(1) Scrupulum contra aſſertionem meam movit vir doctus per Epiſtolam, dicens quod ſententiæ meæ nullum adferri poſſit ex antiquitate exemplum, quo probetur quod Sol Lunæ Genius appelletur. Atqui hæc certe objectio mihi nullius ponderis eſſe videtur, quia plurima in antiquis lapidibus occurrunt, quæ nullo exemplo probantur, & tamen omnem veritatis conſenſum ſecum ferunt. Id. *ibid.*

(2) Vehementer verò optarem aliquam audire rationem, vel mediocriter luculentam, qua mihi ſignificetur, quare *Sol* non *Genius Lunæ* audire poſſit. Id. *ibid. pag.* 22.

MEM. XV. lire, qu'elle eſt déciſive ſur nôtre queſtion. Car ſi le nom de *Génie de la Lune* ne pouvoit être donné au Soleil, il en réſultera néceſſairement, que *Soli Genio Lunæ* ne ſauroit ſignifier, dans l'Inſcription que nous expliquons, *au Soleil Génie de la Lune*. Or il ſuit néceſſairement de l'idée qu'avoient les Payens des Génies de leurs Dieux, que ces Génies n'étoient point à l'égard de ces Divinités, ce qu'étoit à l'égard d'un Mortel le Génie qui lui étoit aſſigné. Celui-ci diſpenſoit les biens & les maux à l'Homme dont il faiſoit le ſort. Il étoit le Protecteur de cet Homme, & par conſéquent ſon ſupérieur, qui dirigeoit ſa volonté. Au lieu que, loin que les Génies des Divinités euſſent quelque ſupériorité ſur elles, ou les dirigeaſſent, ils n'étoient que leurs miniſtres, & les exécuteurs de leurs volontés; & ils ne devoient leur pouvoir & les honneurs qu'on leur rendoit, qu'aux Divinités dont ils portoient le nom. J'ai cité, en prouvant que les Helvétiens rendoient un culte aux Génies (*a*), le paſſage de Plutarque (*b*) qui donne cette idée des Génies des Dieux. Qu'on y joigne celle que tous les Génies étoient ſujets à la mort, opinion ſur laquelle les différentes Sectes s'accordoient, ainſi qu'on le voit dans le même Traité de Plutarque (*c*): pourra-t'on s'empêcher d'en conclure que le Soleil ne pouvoit être nommé *Génie de la Lune*, ſans une eſpèce de blaſphême dans le Syſtême des Payens, ſoit qu'on lui appliquât cette dénomination dans le ſens attaché au Génie, quand il s'agit de ceux des Hommes, ou dans le ſens donné à ce nom, en parlant des Génies des Dieux. Le Soleil n'étoit pas plus le Protecteur, le Supérieur, le Directeur de la Lune, Divinité ſon égale & de la même claſſe que lui, qu'il n'étoit ſimplement ſon miniſtre, l'exécuteur de ſes ordres.

(*a*) Voy. *Tom. 2. pag. 438.*

(*b*) *De oracul. defect. pag. 421.* Edit. Wechel

(*c*) Voyez ſur tout la *page 416.*

Cette raiſon me paroit d'un tout autre poids que celles qu'a alléguées M. Altmann, pour juſtifier la dénomination. Suppoſé qu'on en trouvât d'exemple, elle n'auroit aſſurément pu paſſer qu'à la faveur de l'indulgence accordée au ſtile figuré, qui n'eſt point le ſtile des Monumens Latins. Diſpoſer à cette indulgence eſt tout ce que pourroient faire les doctes remarques de ce Savant ſur le pouvoir du Soleil comparé à celui de la Lune, & ſur les influences du prémier de ces Aſtres par rapport au dernier. Ces remarques ne trouvent

vent ici d'application qu'en attribuant au Soleil le nom de Génie de la Lune, dans le ſens qu'emporte celui de Génie d'un Mortel. M. Altmann ne l'a pas appliqué non plus dans un autre ſens : *Que le Lecteur juge*, dit-il, (1) *ſi le Soleil ne rend pas à la Lune tous les offices, que les Génies des Hommes leur rendent, & aux Colonies, aux Villes* &c. MEM. XV.

Ce qu'objecte le même Savant à l'idée que les termes *Soli Genio Lunæ* déſignent trois Divinités différentes, ſeroit ſans replique s'il étoit fondé. Un *ſeul & même monument*, dit-il (2), *ne pouvoit pas être conſacré à trois Divinités. On avoit bien coutume d'en ériger à divers Dieux. Mais appeller aux mêmes cérémonies religieuſes le Soleil, le Génie & la Lune, comme une ſeule & même Divinité, c'eſt ce que je doute qui fût d'uſage chez les Romains; par la raiſon que le Soleil, le Génie & la Lune demandoient des Prêtres, des Sacrifices, & un Culte différens.*

J'avoue que je n'ai pas penſé à douter d'un uſage conſtaté par un ſi grand nombre de Temples & d'Autels, non-ſeulement des Grecs, mais auſſi des Romains. Le ſouvenir de l'Autel des douze Dieux qu'il y avoit à Athènes (*a*), auroit ſeul diſſipé tout doute, ſi j'en avois eu quelqu'un par rapport à la Grèce; & à l'égard de Rome, non-ſeulement le Pantheon, mais encore d'autres Temples, conſacrés de même à toutes les Divinités ſans exception, comme on le ſait par les Inſcriptions (*b*), ne m'auroient pas laiſſé le moindre ſcrupule là-deſſus, quand je n'aurois point lû l'Ouvrage de M. d'Arnaud (3), où l'on voit raſſemblés quantité de paſſages & de monumens des anciens concernant les Divinités ainſi aſſociées dans les hommages qu'on leur rendoit.

(*a*) Thucydid. *Lib. 6. pag.* 447.

(*b*) Grut. XXIV. 6.

Les raiſons qui engageoient à faire de pareilles aſſociations, ont

(1) Ex his nunc judicet æquus Lector, an non Sol omnia ea Lunæ præſtet, quæ inter officia Geniorum reſpectu hominum, coloniarum, Urbium &c. recenſentur. *d. Diſſert. pag.* 25.

(2) Sacrum idem tribus numinibus competere non potuiſſet. Mos equidem erat diverſis Diis monumenta extruere, ſed ad idem Sacrum vocare Solem, Genium & Lunam, tanquam ad unum idemque numen, vix putem in more Romanorum poſitum fuiſſe; cujus rei ratio hæc eſt, quia Sacerdotes diverſos, ceremonias diverſas, ſacrificia diverſa petebant Sol, Luna & Genius ID. *ibid.*

(3) De Diis ΠΑΡΕΔΡΟΙΣ Aſſeſſoribus & Conjunctis *Hagæ Comitum* 1732. *in* 8.

MEM. XV. (a) Cap. 1720.

été développées par ce docte Auteur (a) sur des preuves sans replique. Elles font comprendre qu'il devoit nécessairement s'ériger infiniment plus de Temples, d'Autels, & d'autres monumens, à plusieurs Divinités en commun, qu'à une seule. Le nombre d'Inscriptions que l'on a, de monumens qui ne regardent qu'un seul Dieu, est petit, en comparaison de la grande quantité de celles qui furent dressées à plusieurs Divinités conjointement. Il convainc par là qu'on se conduisoit à cet égard très-conséquemment.

Il faut même observer encore, par rapport aux hommages dans lesquels on ne nommoit qu'une Divinité, qu'elle n'étoit cependant pas la seule qu'ils honorassent. Toutes les Divinités *Synnaves* (1) de celle qu'on invoquoit, ou à qui l'on sacrifioit, sans en nommer d'autre, avoient la même part qu'elle à ces actes religieux (2). Il n'étoit donc point nécessaire que chacune eût ses Prêtres, ses Sacrifices & son Culte à part. Pas plus qu'il ne faloit qu'il y eût, pour désservir les Panthéons, des Prêtres de toutes les Divinités sans exception. Qu'on ne soit donc pas en peine de la façon dont le Soleil, le Génie & la Lune associés à un Autel, ou à un Temple, pouvoient y recevoir un Culte. Chacun prenoit dans tous les actes la part qu'il y devoit avoir. L'explication de *Soli Genio Lunæ* de la Dédicace qui les y appelloit, n'a rien d'embarrassant, ni de contraire aux usages religieux à cet égard.

Ce n'est pas non plus l'association du Soleil & de la Lune dans cette explication, qui paroit si étrange à M. Altmann; il en a vû trop d'exemples: c'est le manque de respect pour ces Dieux, dont le Curateur de Lausanne se seroit rendu coupable, dans l'idée de ce Savant, en leur associant ainsi, par une faute sans exemple (3) un simple Génie, qui n'étoit point de leur rang: incongruité à laquelle ce *Clodius Primus* auroit encore joint un affront réel à la Lune, en ne la plaçant dans le monument, qu'après le Génie (4). Je

(1) C'étoit un des noms que donnoient les Romains aux Divinités honorées dans un même Temple. Ils les appelloient aussi *Dii Contubernales*. Le prémier de ces noms est le Grec Συννάοι latinisé.

(2) Οἱ θεῷ θύοντες ἅμα συνβώμοις καὶ συννάοις ΚΟΙΝΩΣ συνεπεύχονται, καὶ καθ' ἕκαστον ἐκείνων μὴ ὀνομάζοντες. *Sympos. lib. 7. Quæst. 6.*

(2) Genium ad idem Templum vocare cum Sole & Luna, quantum quidem novi, res erat plane insolita. *D. Dissert. pag. 25.*

(4) Nemo tamen erit qui non facile concedat quod Clodius contra ordinem Diis à Romanis constitutum peccasset, si Genium Lunæ antepositisset, solebant quippe Genios Diis Majoribus inter quos Sol & Luna eminebant, anteponere: (*Cet* anteponere

MEM. XV.

Je dois faire l'apologie de mon Concitoien ſur ces deux points, puiſque c'eſt ma maniere d'expliquer ſes termes, qui le chargeroit de deux eſpèces d'impietés, ſi c'en étoit une envers le Soleil & la Lune que de leur joindre un Génie, & ſur-tout de le faire paſſer avant la Lune ſur le monument dont il s'agit.

Cette apologie ne coûtera pas de grandes recherches. Il n'y a qu'à ouvrir le Recueil d'Inſcriptions de Gruter. On en trouvera dès les premieres pages qui aſſocioient le Génie, non-ſeulement au Soleil & à la Lune, comme celle qu'a rapportée M. Altmann même (*a*); mais auſſi au Soleil & à Jupiter. Témoin celle-ci (*b*) :

(*a*) Voy. *la note* 1. de cette page.

(*b*) Grut. V. 2.

I. O. M
ET. SOLI. DIVINO
ET GENIO VENALICI &c.

Le Génie n'étoit cependant que le Génie d'un Homme; & le Génie de l'Inſcription rapportée par M Altmann, n'étoit que le Génie du Cellier de la Famille *Groeſia* (*c*).

(*c*) Reinef. *Cl.* 1. *n.* 278.

On donnoit, ſans ſcrupule, le *Génie du lieu* pour ajoint à Jupiter & à Junon dans les monumens qu'on y dreſſoit (*d*) : tout comme on leur aſſocioit tous les autres Dieux, ainſi que dans l'Inſcription ſuivante (*e*) :

(*d*) Grut. IV. 7.

(*e*) Id. IV. 6.

I. O. M. ET GENIO
LOCI. DIS. D. Q (*)
OMNIBUS AURINIUS
MARSUS &c.

(+) *Deabus Que.*

Les Génies étoient ſouvent joints à Jupiter ſeul. Deux pages du Recueil de Gruter (*f*) en fourniſſent onze exemples. Le Génie du lieu en a pour lui huit : celui du Peuple Romain, celui de l'Empereur,

(*f*) VIII. & IX.

ponere *ſe trouve là, ſans doute, par une faute d'impreſſion pour* poſtponere), nec hic ordo ex unius cujuſque arbitrio pendebat, ſed à Collegio Pontificum haud dubie conſtitutus : probatur hoc ex antiquo lapide, qui Genium non Lunæ tantum, ſed & Silvano poſtponit. Hunc autem exhibet excellentiſſ. *Murator. Inſcr. Tom.* 1. *p.* 29. *n.* 7. SOLI LUNÆ SILVANO ET GENIO CELLÆ GROESIANÆ. M. SCANIANUS &c. *d. Diſſert. pag.* 25. & 26.

MEM. XV. reur, & celui d'un Particulier font les trois autres. L'Inſcription de Payerne, rapportée ci-deſſus (*a*), & dédiée à Jupiter & au Génie du Lieu, comme à la Fortune, eſt du nombre des huit premiers monumens. Si elle eſt plus ancienne que *Clodius Primus*, elle le mettoit à couvert du reproche d'avoir mal Aſſocié le Soleil & la Lune avec un Génie. Si *Appius Auguſtus* qui l'érigea, vivoit après *Clodius*, il eut lieu de croire que celui-ci étant Prêtre, ſavoit trop bien ce qu'on devoit de reſpect aux Dieux, pour avoir joint au Soleil & à la Lune dans un hommage public & permanent, un Génie dont l'Aſſociation eût été injurieuſe à ces Divinités. Et il eſt vrai que Clodius ne pouvoit ignorer que les Dieux loin d'être offenſés qu'on leur aſſociât des Génies, ne dédaignoient pas même une pareille Societé avec de ſimples Hommes, qu'ils avoient aimés. Iſis étoit adorée dans le même Temple que Cybèle & Cérès. Hyppolyte recevoit des honneurs pareils avec Diane, ſous le nom de *Virbius*. On en a une preuve dans cette Inſcription (*b*):

(a) Tom. 2. p. 439.

(b) Gudius XXX 1.

DIANÆ ARECINIÆ
ET VIRBIO SACR

Adonis avoit part au Culte de Venus. M. d'Arnaud en a raſſemblé bien d'autres exemples (*c*). C'en eſt plus qu'il n'en faut pour juſtifier Clodius ſur ce point.

(c) De Diis Παρεδρ. Cap. 25.

Il ne commit pas non plus la moindre faute en plaçant le Génie dans l'Inſcription avant la Lune. Nous venons de voir un ſemblable monument où le Génie du lieu précéde toutes les Déeſſes & tous les Dieux à l'exception de Jupiter. En voici une où le Frère de Jupiter même n'eſt nommé qu'après le Génie.

GENIO
JOVI STYGIO SANCTO
SACRUM &c.

(d) Grut. 11. 9.

C'eſt à Rome même où ce monument fut dreſſé. On y connoiſſoit bien les rangs. Le Collége des Pontifes que M. Altmann conjecture qui les fixoit, n'auroit pas laiſſé ſubſiſter un monument qui eût déplacé Pluton. En voici un autre de cette même Ville, qui fait précéder Jupiter par les Dieux Pénates (*d*):

DIIS

MEM. XV.

DIIS DEABUS PENATIBUS FAMILIARIBUS ET JOVI CETERISVE DIIBUS

De quelque ordre que fuſſent ces Pénates, car on en prenoit où l'on vouloit (*b*), ils n'auroient point été mis avant le Dieu à qui ſe donnoit le Titre de *Très-Grand*, & celui de très élevé au deſſus de tout autre, *Exſuperantiſſimus* (*c*), s'il y eût eu quelque choſe de réglé, ſur l'ordre dans lequel les noms des Divinités devoient être placés dans les inſcriptions. On ne voit pas même que leur rang fut fixé pour d'autres circonſtances que dans le Conſeil, & à la Table de Jupiter (*d*). Cela ne regardoit ni le Soleil, ni le Génie, ni la Lune, qui n'étoient point de ce Conſeil, compoſé ſeulement des douze Grands Dieux (1).

(1) Quoi qu'on trouve dans les Anciens un grand nombre de paſſages, qui ſuppoſent quelque régle, ou uſage ſur le rang entre les Dieux, comme de ce que poſe Julien *in Cæſar.* d'après Homere, que *chaque Dieu a ſa place marquée, qu'il garde toujours & de droit, ſans jamais chercher à prendre la place d'un autre*; il y a tout lieu de croire que les Payens ne déciderent jamais là deſſus. Qui auroit oſé le faire? Ils regardoient leurs Dieux comme très-attentifs au rang (*e*). Ils n'avoient donc garde, en joignant des Dieux dans leurs Hommages, d'exciter leur ambition par la préſéance donnée aux uns ſur les autres. C'eût été s'attirer la colere de ceux qui ſe ſeroient crus léſés (*f*). Auſſi ne voit-on pas que les rangs marqués entre les Hommes par la nature même fuſſent ſcrupuleuſement ſuivis, ni dans les Auteurs, en parlant de pluſieurs Dieux, ni dans les monumens dreſſés à plus d'une Divinité conjointement. Dans quelques uns les Enfans étoient placés avant leur Mere, quoi qu'elle fût encore d'une claſſe ſupérieure à celle de ſes Enfans. Cérès, par exemple, étoit l'une des douze grandes Divinités : Bachus n'étoit que du ſecond ordre, de la claſſe des Dieux *choiſis*. Il fut néanmoins nommé avant Cérès dans l'inſcription du Temple qu'Aulus Poſthumius avoit voué (*g*), & dans celle-ci DEO BACCHO CERERI ET CORAE (*b*).

On ne croioit pas même qu'il y eût rien de réglé ſur la place de chaque Dieu dans le Conſeil Général, ni qu'il fut poſſible de le faire équitablement, & d'une maniere qui les ſatisfit tous. L'ingénieuſe Piéce de Lucien, intitulée *Jupiter Tragœdus* en eſt une preuve. Il y feint que s'agiſſant de ſauver les Divinités du péril éminent où les mettoit la diſpute de deux Philoſophes, dont l'un, Epicurien, ſoutenoit qu'il n'y avoit point de Dieux, Jupiter ordonna à Mercure d'aſſembler le Conſeil Général: & que pour y placer chaque Dieu ſelon ſon rang, il devoit donner les premieres places aux Dieux d'Or, les ſuivantes à ceux d'Argent, puis à ceux d'Ivoire, à ceux de Bronze, & à ceux de Pierre: en obſervant néanmoins de mettre au premier rang ceux qui étoient de la main de Phidias, d'Alcamene, de Miron, d'Euphranor, & d'autres ouvriers fameux; mais

(*b*) Banier. *Mythol liv.* 3. *Ch.* 12.

(*c*) Reines *Cl.* 1. *n.* 244.

(*d*) Voy. d'Arnaud *de Diis παρεδρ. Cap.* 2.

(*e*) Ἐγὶ γὰρ παρὰ τοῖς θεοῖς διάκρισις τῶν τοιούτων. Plutarch. *Sympoſ. Lib. I. Qu.* 2.

(*f*) Τὴν μὲν ἐξ ὀργῆς τινος ἢ πραγμάτων ἔχθραν περιμετα, τῶν κεκλιμένων ἀφαιρεῖν, τῇ δὲ φιλοτιμίᾳ πάλιν ὑπεκκαομεν καὶ ἀναζωπορουμεν, τοὺς μὲν ταπεινοῦντες, τοὺς δὲ ὀγκοῦντες. Id. *ibid.*

(*g*) Aedes *Libero Liberæque & Cereri* juxta Circum Maximum, quas Aulus Poſthumius dictator voverat. *Tacit. Annal.* 11. 49.

(*b*) Salmaſ. *in not. ad Dedicat. ſtat. Regill. Herod. p.* 142.

MEM. XV.

Mais supposé que les Pontifes Romains, qu'on croit qui avoient formé la seconde classe des Dieux qu'ils appelloient *Dii Selecti & Populares*, eussent jugé à propos d'assigner à chacune des huit Divinités de cette classe, le rang qu'elle y devroit avoir, & dans lequel elles y sont nommées par les Mythologues ; Clodius Primus n'auroit point mal assorti le Soleil & la Lune, en leur associant le Génie. Il étoit de cette même classe ; & loin qu'il eût été placé trop avantageusement en précédant la Lune, il y auroit dû précéder le Soleil même. La Lune étoit la derniere de la Classe ; où le Soleil ne tient que la quatriéme place, pendant que le Génie est toujours à la troisiéme. C'eût donc été au Génie à se formaliser d'avoir été nommé après le Soleil, si l'on n'eût pas été libre d'adresser des Vœux à plusieurs Divinités, en les nommant dans l'Ordre qu'on trouvoit bon, sans en offenser aucune par-là. Un Prêtre Magistrat & Citoyen se seroit-il exposé à causer du scandale par une injustice de cette nature, & à la vengeance que la Divinité offensée n'eût pas manqué d'en tirer ? On sait que les Dieux étoient très-vindicatifs ; & que les Génies pardonnoient si peu, que la crainte de les irriter n'avoit pas moins d'effet que celle de la colere des Divinités du premier ordre. Nous verrons que dans les Vœux dont l'objet étoit celui du Vœu de Clodius, les Génies recevoient les plus grands hommages. Ce Curateur de Lausanne ne fit rien que dans les régles, en adressant les siens au Génie, comme au Soleil & à la Lune.

C'est cependant de la cause de l'Erection du Monument que M. Altmann tire sa derniere objection contre mon explication de la pre-

(1) Ὥςτε τὸν μὲν ἀναρμόξ καθιζόντων ἔνθα ἂν ἕκαστος ἐθέλῃ· ἐπισυθοῦς δὲ ἀποδοθήσεται περὶ τούτων ἐκκλησία καὶ ἐρῶ ἔτι ὁμοῦ τότε, ἤντινα χρὴ ποιήσασθαι τὴν τάξιν ἐν αὐτοῖς. Lucian. *Jupit. Tragœd.*

mais de reléguer pêle-mêle dans quelque coin ceux qui n'étoient que d'un travail commun, pour qu'ils s'y tinssent dans l'obscurité & le silence, simplement pour faire nombre. Mercure exposa les difficultés que l'éxécution de cet ordre rencontreroit Jupiter les sentant, se reduisit, vû qu'il faloit agir, à ordonner que les Dieux d'Or eussent le pas sur tous. Mercure lui fit observer que les Barbares prétendroient donc les Grecs. Jupiter persista : mais Neptune, Venus, le Colosse de Rhodes ou Apollon, se récrierent contre l'injustice qu'ils essuieroient, n'étant que de Bronze ou de Pierre, quoique des plus excellens ouvriers. Ces disputes consumant le tems précieux, Jupiter prit le parti d'ordonner à Mercure de laisser chacun prendre la place qu'il lui plairoit, jusqu'à ce qu'on put assembler un Conseil Général exprès pour y régler les rangs (1). Cette Satyre eût été sans sel, si quelque usage, ou quelques système avoit assigné un rang à chaque Divinité entre celles de sa Classe. Concluons de là, qu'on ne croioit en offenser aucune par l'ordre dans lequel on les nommoit.

prémiere Ligne, „ Qui ne voit, *dit ce Savant* (1), qu'il eſt plus „ probable que Clodius n'adreſſa ce Vœu qu'à une ſeule Divinité „ puiſſante, qu'il ne l'eſt qu'il le fit à trois, entre leſquelles il „ n'auroit pu diſtinguer ſa Bienfaitrice, pour lui rendre ſes actions „ de graces. Un nombre innombrable d'inſcriptions prouvent que „ rien n'étoit plus commun que des Vœux addreſſés au Soleil. „ Nous ne nions pas qu'on n'en addreſſât auſſi au Génie; mais „ il eſt avéré pour les Antiquaires, que les exemples de ceux-ci „ ſont rares, pendant que ceux des Vœux faits au Soleil ſont très- „ communs. MEM. XV.

L'Objection ſeroit de quelque force, ſi le nombre des exemples de Vœux faits pour le même ſujet à pluſieurs Divinités conjointement, n'étoit pas pour le moins auſſi grand, que le nombre des Vœux adreſſés à une ſeule Divinité. Quand il n'en coute rien de plus de ſe faire pluſieurs Patrons, que de ſe borner à un d'eux, on ne s'en tient même guère au plus puiſſant. Les influences que la régle de prudence qu'on ſuit en pareil cas, a fait porter dans le culte d'une Religion, où elle eſt ſi mal appliquée, ſont trop connues pour qu'on doive faire raiſonner & agir les Payens ſur les idées épurées par la Révélation bien compriſe. Elles fourniſſent peu de lumiere pour l'explication des monumens de la ſuperſtition. On conçoit néanmoins que ceux qui étoient érigés pour s'acquitter d'un Vœu fait à trois Divinités aſſociées, étoient regardés, & par celui qui s'acquittoit, & par le public, comme des monumens de la reconnoiſſance envers ces trois Divinités, dans leſquels chacune recevoit la part qui lui en étoit duë. Perſonne ne pouvoit taxer d'ingratitude celui qui rempliſſoit ainſi ſon Vœu, Quoi qu'il en ſoit, cette objection ne reçoit pas un appui propre à ſoutenir ſa foibleſſe, par le poſé en fait, que les exemples de Vœux faits au Génie ſont

(1) Sacrum fuit conſtitutum ex voto: quis jam eſt qui non facile videat, quod probabilius ſit, Clodium unico tantum deo potenti votum feciſſe, quam autem tribus, de quibus incertus fuiſſet, cuinam grates referre debeat pro accepto beneficio: Commune autem ac pervulgare fuiſſe Soli vota facere, probant inſcriptiones innumeræ, ex plurimis ſufficiet eas evoluiſſe, quas *Theſ. Inſcr. Tom.* 1. *p.* 22. & ſeq. inſeruit modo laudatus v. c. Lud. Ant. Muratorius ad quem lectorem remittimus. Genio vota facta fuiſſe, non negamus, ſed hoc conſtat apud Antiquarios, exempla rariora eſſe, cùm è contra Soli facta ſint communiſſima *d. Diſſert. p.* 26.

MEM XV.

rares, en comparaiſon de ceux qui ſont addreſſés au Soleil. Le Recueil de Gruter fournit Cinquante & une Inſcriptions votives au Soleil ſous le nom de *Sol* ſeul, ou de *Sol Mithra*, en y comprenant celles où il eſt aſſocié à d'autres Divinités. Le même Recueil en contient Quarante-cinq dédiés à des Génies, ou ſeuls ou avec quelques Divinités. Le Recueil de Reineſius n'a que Six inſcriptions à l'honneur du Soleil : on y en voit Vingt-cinq à l'honneur du Génie, à qui ſont auſſi addreſſées plus de Trente de celles que Fabretti a publiées, & Trente-cinq qu'a données Muratori, pendant qu'il n'en a pas trouvé plus de Vingt nouvelles, y compris la nôtre, érigées au Soleil, ſous le nom de *Sol*. Je n'ai pas mis au nombre de ces monumens ceux qui regardent cet Aſtre ſous les noms d'*Appollon*, de *Belenus* &c. non plus que ceux dans leſquels le Génie n'eſt nommé que *Numen*, *Tutela* &c.

Il réſulte de ce compte des inſcriptions paſſées juſqu'à nous, que le nombre des Vœux faits au Génie, y ſurpaſſe celui des Vœux faits au Soleil. Ainſi mon explication de l'inſcription de Clodius n'y met rien que de conforme à ce qui paroit avoir été le plus pratiqué : au lieu que l'explication, qui fait dédier ce monument *au Soleil Génie de la Lune*, y met deux ſingularités ; l'une, en ſuppoſant qu'une Divinité pouvoit être Génie d'une Divinité de la même Claſſe ; l'autre, en poſant le fait, que le Soleil étoit le Génie de la Lune. C'eſt ordinairement les ſingularités ſans exemple qui cauſent de l'étonnement. Ici c'eſt une explication appuiée d'exemples, qui a paru d'abord ſi étrange à des Savans, qu'ils n'ont pû comprendre que des gens de quelque ſavoir l'aient embraſſée (1). Les raiſons que je viens d'en rendre diminueront probablement un peu cet étonnement. Elles m'ont au moins paru aſſés fortes pour excuſer ma perſeverance dans l'idée où je crois devoir demeurer, juſqu'à ce qu'elle ait été refutée par des preuves plus déciſives, en

(1) Dixi autem me mirari, inveniri viros doctos, qui hunc Genium abſolutè explicent, nec ad Lunam nobiſcum Solem tanquam Genium Lunæ referant, ſed certe mirabantur etiam ſummi in Belgio literatores, ad quos per Amicum eruditum jam ante annum tranſmiſeram hanc inſcriptionem, orans, ut circa hoc præſertim caput mentem ſuam declararent, atque illi omnes mirabantur mecum, dari Viros in literis verſatos, qui aliter quam à me factum hæc prima inſcriptionis verba accipere poſſint. *d. diſſert. p.* 22.

pareilles queſtions, que les raiſonnemens qu'on lui a oppoſés. Cette eſpèce d'armes, à laquelle on n'en vient que faute de meilleures, peut même être employée, avec plus de ſuccès, ſi je ne me trompe, en faveur de mon opinion. Eſſay ons des inductions tirées de l'objet du Vœu qui fit ériger le monument. Elles nous conduiront peut-être encore à la découverte de la circonſtance où il fut dreſſé, qui ſervira à rendre très-plauſible le ſens que je donne à la premiere Ligne. MEM. XV.

L'Objet du Vœu étoit la conſervation des Empereurs régnans; les termes *pro Salute Auguſtorum*, l'expriment ſans équivoque.

Des Vœux auſſi ſinceres que devoient l'être ceux qui demandoient la conſervation de Marc-Aurele (nous verrons dans la ſuite, qu'ils regardoient cet Empereur & ſon Collegue) furent, ſans doute, addreſſés aux Dieux à qui l'on avoit accoutumé d'en addreſſer pour de pareilles graces.

Les Helvétiens, nous l'avons vû (a), avoient les mêmes idées du Soleil, que les autres Peuples. Leurs Lettrés & leurs Prêtres n'ignoroient pas que le Soleil réuniſſoit en ſoi tous les différens pouvoirs partagés entre les autres Divinités, puiſqu'elles n'étoient que des Attributs du Soleil perſonnifiés (1). Clodius ſavoit donc qu'il (a) *Tom. 2. p. 363. & ſuiv.*

(1) Ceux qui penſent que ce Syſtême vérifié par Macrobe, *Saturn. cap.* 17-23, n'a été imaginé par les Philoſophes Payens, que pour derniere reſſource contre les argumens inſolubles qu'oppoſoient les Chrétiens à la pluralité des Dieux, diront que les Helvétiens ne pouvoient guére être inſtruits de ce Miſtére nouveau ſous le régne de Marc-Aurele Mais il me paroit certain que l'opinion qui réduiſoit toutes les Divinités à une ſeule étoit beaucoup plus ancienne parmi les Payens, que l'établiſſement du Chriſtianiſme. On liſoit déja dans Ariſtote *de Mundo* Εἷς δὲ ὢν, πολυώνυμος ἐστι, κατονομαζόμενος τοῖς παθήμασι πᾶσιν ἅπερ αὐτὸς ποιεῖ : *Il n'y a qu'un ſeul être, à qui l'on a donné pluſieurs noms tirés des effets dont il a accoutumé d'être la cauſe.* Les Stoïciens ne reconnoiſſoient non plus qu'un ſeul Dieu, avant même qu'ils en puſſent prendre l'idée des Chrétiens. Voy. *Cicer. de Nat. Deor. lib.* 1. *cap.* 15. & la Note de M. le Préſident Bouhier ſur cet endroit dans l'Edition de M. d'Olivet. Schedius a raſſemblé dans ſon Livre de *Diis Germ. Syngr* 1. *cap.* 12. pluſieurs témoignages des Philoſophes, des Hiſtoriens, des Poëtes & même des Péres de l'Egliſe, qui prouvent que les Payens éclairés n'étoient pas Polithéiſtes. Le même Schedius prétendoit que Theutates étoit le ſeul Dieu des Germains; & Dom Jaques Martin a poſé en fait en divers endroits de ſa *Religion des Gaulois*, qu'ils ne donnerent dans le Polithéiſme, que pour ſe plier au gout des Romains devenus leurs maîtres. Ce n'eſt pas non plus ſeulement depuis la naiſſance de J. C. que les Figures *Panthées*, Images de la reduction des Dieux à un, ont été inventées, comme l'a inſinué M. Buonarotti *Medaglion. Ant. Pro-*

MEM. XV.

pouvoit recevoir du Soleil seul toutes les graces, dont chaque Divinité étoit regardée comme la dispensatrice particuliere. Mais le culte public étoit plus accommodé aux idées du grand nombre qu'à celles des Socrates. Du moment que la généralité croioit qu'il faloit rendre favorables à l'objet des vœux toutes les Divinités qui passoient pour avoir de l'influence dans la distribution des biens desirés, quoi de plus naturel que de les invoquer toutes, ou de joindre au moins les principales dans les prieres publiques? Le Génie étoit, dès les premiers tems du Paganisme, à la tête des Divinités regardées comme présidant à la naissance. Les Egyptiens lui donnoient déja ce rang (*a*). Les Romains le lui accorderent de même dans la classe qu'ils firent des Dieux qu'ils crurent avoir particulierement la même intendance. Et pour ne pas laisser dans l'incertitude si par le *Génie* il ne faloit point entendre le Soleil, comme les Egyptiens le pensoient (*b*), on les distingua bien à Rome, & l'on mit dans cette classe, ainsi que nous l'avons dit, le Génie avant le Soleil même. On nomma encore ces Dieux *Dii Geniales* (*c*), comme s'ils eussent été dépendans du Génie, ou ses Ministres. Cette Etymologie ne paroitra pas si hasardée, si l'on se rappelle que les Romains croioient le Génie revêtu de tout pouvoir sur les hommes (1). Quoiqu'il en soit, telle étant l'opinion courante, on se conduisoit très conséquemment en s'addressant au Génie plus-tôt qu'à toute autre Divinité, dans les Vœux qu'on faisoit à la naissance des Enfans, & quand on

(*a*) Macrob. *Saturn. lib.* 1. *cap.* 19.

(*b*) Id. *ibid.*

(*c*) Festus. v. *Geniales.*

em. III, On a dans Reinesius *Cl. I. n.* 3. une inscription adressée DIVO PANTHEO, qui, selon des Savans, regardoit Auguste ou Caligula. Quand ce seroit le dernier, pourroit-on croire que la Religion Chrêtienne eût déja fait assés de progrès à Rome sous son régne, pour engager les Philosophes ou les Pontifes à imaginer les Panthées? Mais si cette inscription peut être sujette à contestation à l'égard du tems auquel elle apartient, on ne sauroit contester celui de la Médaille de Pharnace, fils de Mithridate, Roi de Pont, publiée par de Wilde *Select. Numism. CLII.* Elle fut frappée pendant la vie de ce Prince, qui périt l'An de Rome DCCVI, C'est-à-dire, plus de quarante ans avant qu'il y eût des Chrétiens. On voit sur cette Médaille *Bacchus Panthée* en habits de Femme, tenant sur son bras gauche le Caducée de *Mercure*, & la corne d'Abondance de la *Fortune*; de la main droite une Grappe de Raisin, qu'un Tigre léche; audessous de sa tête est un foudre, symbole de Jupiter, & à côté de l'Epaule droite, le Croissant de la *Lune*, & le signe du *Soleil.*

(1) Hunc (*Genium*) *in nos maximam quin immo omnem habere potestatem creditur.* CENSORIN. *De die Natal. Cap.* 3. Le Lit Nuptial étoit appellé *Genialis*, parce qu'il étoit consacré au *Génie* & à Junon. VOSS. *Etym.* v. *Genius.*

MEM. XV.

on célébroit l'anniverſaire de la ſienne propre (1), ou de celle d'un autre ; uſages très anciens. Auſſi le Génie recevoit alors tous les hommages ſous le Nom de *Deus Natalis*, comme ſous celui de *Genius*. Le premier marque encore qu'on l'enviſageoit comme la principale Divinité dans cette circonſtance.

MAGNE GENI, cape thura libens, votiſque faveto, lui diſoit Tibulle en faveur de Cerinthus dans une Piéce que ce Poëte finit ainſi (a):

(a) Lib. 4. El. 5.

At tu NATALIS, quoniam DEUS omnia ſentis,
Adnue.

Le même Tibulle dit ailleurs (b) & pour une ſemblable Fête.

(b) Lib 2. El 2.

Ipſe ſuos GENIUS adſit viſurus honores.

Mais le jour auquel on avoit reçu la vie n'étoit pas le ſeul que les Romains célébraſſent par des hommages au Génie. Tout changement d'état qui faiſoit prendre un autre genre de vie, étoit regardé parmi eux comme une nouvelle naiſſance (2). Cette idée jointe à celle d'une eſpèce de mort qu'on attachoit à la Rélégation (d), fit dire à Ciceron au retour de ſon exil, *Alterius vitæ quoddam initium ordimur* (e): Il renaiſſoit. Juſtinien donnoit le Nom de *nouvelle naiſſance* (f) au changement qui étoit arrivé dans la condition des ſujets libres de l'Empire, quand tous obtinrent la Bourgeoiſie de Rome, & à celui qu'il y faiſoit encore en leur accordant le droit de porter l'Aneau d'or. Le Conſul Dolabella propoſa immédiatement après la mort de Jules Céſar, une Loi qui ſtatuoit, que le jour de cette mort, ſeroit déſormais le jour de naiſſance de Rome. (3).

(d) Salvagn. *Comment, in Ibin Ovid. p.* 33.

(e) Epiſt. ad Attic. *Lib.* 4. *Ep.* 1.

(f) Regeneratio, παλιγγενεσία. *Novell.* 78. *cap* 5.

On comprend bien que l'Adoption établie pour imiter la nature, devoit être miſe au nombre de ces nouvelles naiſſances. Auſſi Eumenius parlant de l'Adoption de Conſtance & de Galerius, de même que du titre de Céſar qui leur avoit été donné, dit au prémier de ces Princes: *Det igitur mihi, Cæſar Invicte, hodiernæ gratulationis exordium divinus ille veſtræ Majeſtatis* ORTUS (g). Le Pané-

(g) Panegyr. conſtant. Cæſ. *cap.*

(1) Id moris inſtitutique majores noſtri tenuerunt, (diſoit Varron dans CENSORINUS *de Die Natal. Cap.* 2. *ut, cum die Natali munus ANNALE Genio ſolverent &c.*

(2) Voy LINDENBROG. *in Not. Ad Cenſorin. de Die Natal cap.* 2.

(3) Τὴν ἡμέραν θέσθαι τῇ πόλει γενέθλιον. Appian. *de Bell. civ. lib.* 2. *p.* 831.

MEM. XV.

Panégyriſte inconnu de Maximien & de Conſtantin appelle ce dernier, à l'occaſion du Titre *d'Auguſte* qu'il venoit de recevoir, *Conſtantine* **ORIENS** *Imperator* (*b*); & il lui dit (1) que Conſtance ſon Père avoit bien delivré la Grande Bretagne de l'eſclavage de Carauſius & d'Allectus, mais que lui Conſtantin avoit illuſtré cette Isle, en y étant élevé à la dignité Impériale: ce que l'Orateur exprime en ces termes; *Tu etiam nobiles* (Britannias) *illic* **ORIENDO** *feciſti.*

(*b*) *Cap.* 1.

Le jour où l'on avoit reçu quelqu'un de ces avantages, ſe célébroit comme celui de la Naiſſance. L'Empereur Hadrien l'ordonna pour celui de ſon Adoption & celui de ſon avénement à l'Empire, de même que pour le premier (2). Il ſe célébroit dont chaque année trois jours appellés *Natales* de ce Prince. C'étoit aux mêmes Divinités que s'addreſſoient, pour l'ordinaire, les vœux qui ſe faiſoient dans les unes & les autres de ces Fêtes. Des Monumens parvenus juſques à nous le font voir, comme les idées des Payens ſur le pouvoir de ces Divinités, auroient donné lieu de le préſumer, ſi l'on n'en avoit pas ces preuves. Il étoit trop naturel qu'on renouvellât ces vœux à la célébration des Quinquennales, Decennales, Quindecennales &c. des différentes dignités dont les Empereurs ou les Céſars étoient revêtus, pour que ces Fêtes ne fuſſent point autant d'occaſions de rendre les mêmes hommages à quelqu'un de ces Dieux ou à tous enſemble.

Il réſulte de ces uſages une conjecture bien plauſible, à ce qu'il me paroit, en faveur de l'idée, que puiſque c'étoit des vœux pour la conſervation des Empereurs régnans, dont nôtre Inſcription devoit être le monument, c'eſt le Génie de ces Princes, ou le Génie

(1) *Liberavit ille Britannias Servitute: tu etiam nobiles illic oriendo feciſti.* C'eſt cet *Oriendo*, entendu de la naiſſance, qui aura donné lieu de dire que Conſtantin avoit reçû le jour en Angleterre. M. Schoepfflin a bien remarqué (*De Conſtantin Patria, cap. 2 p. 391.* de ſes *Commentat. Hiſt. & Crit.*) que le Panegiriſte parle là, *non de origine naſcendi ſed de dignitate Cæſarea illi Primitus conceſſa, id eſt non de genuino Natali; ſed de Natali Imperii.*

(2) *Gladiatorum munus perfecit dies continuos exhibuit, & mille feras Natali ſuo.* SPARTIAN. *cap.* 7. C'étoit l'anniverſaire du jour qu'il vint au monde. *Quinto eiduum Auguſti die legatus Syriæ literas Adoptionis accepit, quando & NATALEM ADOPTIONIS celebrari juſſit. Tertio Iduũ earumdem quando & NATALEM IMPERII inſtituit celebrandum, exceſſus ei Trajani nunciatus eſt. Id. cap. 4.*

nie du Lieu, ou le Génie du Conventus Helvétique, qui fut joint par les Louſonnois au Soleil & à la Lune. Voions pour lequel il y a le plus de vraiſſemblance: c'eſt la ſeule eſpèce de certitude qu'on peut attendre ſur cette queſtion, l'Inſcription ne déſignant que par le nom général de Génie, celui qu'elle regardoit. MEM. XV.

On a même tiré de là une raiſon contre mon explication. *Dans toutes les Inſcriptions, qui font mention de Génie, & le nombre en eſt grand, il-y a*, dit-on (1) *quelque choſe de relatif, ou aux Perſonnes ou aux Lieux*, par où elles font connoitre de quel Génie elles parlent. On n'en excepte *qu'une ſeule de Reineſius*, *laquelle*, ajoute-t-on, *ne prouve rien parce qu'elle n'eſt pas entiere.* Si la propoſition eſt exacte, nous chercherions un Génie où il n'y en a point.

Mais ſans nous donner la peine de feuilleter tous les Recueils, rappellons qu'on trouve dans celui de Spon (*a*) une Incription GENIO AETERNALI, & une autre GENIO PLACIFERO. Celle-ci eſt non ſeulement auſſi dans Muratori (*b*) où on lit GENIO PACIFERO, mais encore dans Reineſius & dans Donius, comme M. Hagenbuch l'a remarqué (*c*). Celle-ci de Reineſius (*d*)

(*a*) Miſc. cell. *p.* 102.
(*b*) LXXVIII. *n.* 1.
(*c*) Epiſt. Epigraph. *p.* 550.
(*d*) Cl. I. *n.* 165.

DEO GENIO
SACRVM

ne peut pas être l'unique, qu'on excepte. Elle paroit parfaitement entiere. Ce ne peut pas être non plus celle du même Recueil, (*a*) qui eſt dédiée GENIO ÆTENALI, ſans autre déſignation; elle n'eſt point mutilée. GENIO. ET LARIBVS eſt tout ce que contient une Inſcription bien conſervée du Recueil de Muratori (*b*). La même page de ce Recueil a encore le monument ſuivant:

(*a*) Cl. n. 293.
(*b*) LXXVII. 12.

GEN

(1) Si licitum eſſet litem lite reſolvere, facile objicerem, nullum nobis extare apud inſcriptionum Collectores exemplum, quo probetur Genium ad cenſum reliquorum numinum poni, ita ut ſolus Genius, nulla addita relatione aut loci aut hominis ponatur..... Plurimæ vero inſcriptiones apud Gruterum, Sponium, Gorium, Gudium, Muratorium, alioſque, Geniorum mentionem faciunt, ſed UBIQUE aliqua adeſt vel ad homines, vel ad certa loca relatio, excepto UNICO Lapide, quem vidi apud Reineſium, qui autem eſt mutilus & ex quo adeo nihil poteſt probari. *Altman. d. Diſſert. p.* 22.

GEN
PRO SALUTE
C. GRATINIANI

Et on trouve celui-ci à la précédente :

DEO GENIO
SACRUM
T. FLAVIUS. T. LIB
EROS
MIL. LEG. I. ITALIC
EX VOTO. DD
L. M.

Enfin la premiere Inſcription concernant le Génie, qui ſe voie dans le même Recueil, eſt entiere & en ces termes,

P. ALFENO
HYPANO
GENIO ET
DIS
MANES
THORIA
GEMELLA FECIT

Voilà, ce me ſemble, aſſés d'exceptions à ajoûter à l'unique indiquée. Il n'y a plus de ſingularité à penſer que *Genio* déſigne un Génie dans nôtre monument, & que ce Génie étoit celui des Empereurs Régnans.

En effet, qu'on examine les Inſcriptions, ſoit Sépulchrales (1), ſoit Votives, dreſſées au Génie ſans le déſigner autrement, on verra

(1) Il y en avoit quantité, tant d'addreſſées au *Génie* ſous ce ſeul nom, que ſous celui de *Lares*, ou de *Manes*, qui ne déſignoit non plus que le Génie. Fabretti a publié un bon nombre des unes & des autres, dant ſes *Inſcript. Dom. p.* 72. *ſeq.* & l'on en voit de pareilles dans les autres Recueils.

ra qu'on n'y peut entendre par ce nom, que le Génie des Perſonnes, à qui l'on érigeoit le monument, ou qui étoient les ſujets du Vœu, qui l'avoit fait dreſſer. La vraiſſemblance de cette explication croit d'un bon dégré, quand la Dédicace du monument fut faite par une perſonne, dont la relation avec celui qu'il concerne, l'appelloit à cette fonction, & ſur-tout quand la circonſtance & l'objet du Vœu demandoient qu'il fut addreſſé à ce Génie, plus-tôt qu'à tout autre. Nous avons ici ce concours d'indices. MEM. XV.

L'ordre de Prêtres appellés à Rome *Sodales Auguſtales*, & dans les Provinces *Seviri Auguſtales*, fut inſtitué pour addreſſer des Prieres aux Dieux en faveur des Empereurs vivans & de leur Famille, auſſi bien que pour conſerver & diriger le culte qu'on rendoit aux Empereurs morts (1). Ils étoient par là même Miniſtres du Génie de ces Princes. Des Inſcriptions leur en donnent le titre. Ils y ſont appellés *Magiſtri Larum & Genii Auguſti* (2). Nôtre *Clodius Primus* étoit revêtu de cette Prêtriſe. Il en fit la fonction en conſacrant l'Autel dont il s'agit. Quoi de plus naturel que de rapporter au Génie, dont il étoit proprement le Miniſtre, les hommages publics rendus par lui à un Génie, ſans le deſigner autrement que par *Genius*, ces hommages regardant les Empereurs? Chacun comprenant aſſés à quel Génie le Vœu avoit été adreſſé, qu'étoit-il néceſſaire de l'exprimer? Particulierement dans des circonſtances, où l'on ſavoit qu'il étoit la Divinité du jour.

Or telles étoient, nous l'avons dit, toutes les Fêtes deſtinées à célébrer le jour de naiſſance des Empereurs, ou de leur avénement à quelque Dignité. *Les jours même ou vous avez pris poſſeſſion de l'Empire*, diſoit Mamertinus à Maximien Hercule, dans le Panégyrique prononcé l'anniverſaire du jour de naiſſance de ce Prince (1), *ſont ſaints & religieux, parce qu'ils ont fait connoître de tels*

(1) Deprecatores pro viventium ſalute, conſervatores memoriæ Defunctorum. *Kipping. Antiq. Rom. lib.* 1. *cap.* 12. §. 17.

(2) Murator. MCMXC. 5, Gruter avoit déja donné ce Monument CCCXX. 9. mais ſur une Copie moins correcte.

(1) Etenim illi ipſi dies, quibus imperii auſpicia ſumpſiſtis, ob hoc ſancti ſunt & religioſi, quod tales déclaraverunt Imperatores: & certe virtutes, quibus ipſum ornatis Imperium, gemini veſtri procreavere Natales. Quos quidem, ſacratiſſime Imperator, quoties annis volventibus reverturtur, veſtri pariter, ac VESTRORUM NUMINUM reverentia colimus.

Empereurs ; mais ce ſont les deux jours de vôtre naiſſance qui ont créé les vertus par leſquelles vous illuſtrés l'Empire même. Nous les célébrons chaque année par les hommages que nous rendons à vos Perſonnes ſacrées & à vos Génies.

Ce n'étoit pas un uſage nouveau dans les Gaules du tems de Mamertinus. La Ville de Narbonne en donna de bonne heure l'exemple. Elle érigea un Autel dans la place du Marché au Génie d'Auguſte, NUMINI AVGVSTI ; & s'obligea par un Vœu perpetuel d'y rendre ſes hommages à ce Génie, chaque année, le neuviéme des Calendes d'Octobre, jour de la naiſſance de ce Prince, & le ſeptiéme des Ides de Janvier, jour auquel il monta ſur le trône (2).

Ces vœux ſolemnels étoient gravés ſur le bronze ou ſur le marbre quand on s'en acquitoit. (*a*). On a entr'autres les Inſcriptions de ceux que firent pour Néron, & pour Veſpaſien & Tite (*b*) les Frères Arvales à Rome. Nôtre Clodius ne négligea pas de marquer, qu'il avoit érigé l'Autel EX VOTO. Dans la plupart de ces ſortes de monumens de vœux faits pour la conſervation des Empereurs, *Pro ſalute Imp.* le Génie ſe trouve joint aux principales Divinités qu'on invoquoit ; & c'étoit le plus ſouvent Jupiter & le Soleil, à qui l'on aſſocioit volontiers la Lune, comme quand il s'agiſſoit de vœux pour des particuliers. Des Médailles qui ſe frappoient ordinairement pour ces Fêtes, en ont conſervé des preuves. On en a deux de Galerius & de Maximien, dont les Revers ont la figure du Génie de ces Princes, debout, entre le Soleil & la Lune, avec cette légende, GENIO IMP. Une troiſiéme n'a que la figure du Génie, & pour légende, GENIO IMPERATORIS (*b*).

(*a*) Voy Briſſon *de Form. lib.* 1. *p. m.* 114.

(*b*) Fabrett. *p.* 412.

(*b*) Mezzab. *p.* 444.

Il étoit très-ordinaire, il eſt vrai, d'aſſocier auſſi dans les hommages de l'eſpèce de celui que nous expliquons, le Génie du Lieu (*c*), ou celui de la Province. On en a des exemples dans les Inſcriptions. Puis qu'en d'autres occaſions on s'addreſſoit au Génie du

(*c*) Grut. IV. 7. VIII. 6. & 7. CX. 7.

(2) Voy. l'inſcription de cet Autel dans Gruter CCXXIX.

(3) *In capitolio. ob. Natalem. Neronis. Aug.* GENIO IPSIUS *Taurum.* Gruter. CCXX.

du *Conventus* (*d*), on pouvoit bien auſſi le faire dans celles-là. Mais, dans tous ces monumens, le Génie y eſt déſigné par les mots *Loci*, *Coloniæ*, *Municipii*, *Conventus*, ou *Provinciæ*, ou par le nom même de la Province, comme dans l'Inſcription rapportée par Muratori (*e*), *Genio Daciarum*. Sans cela on auroit cru qu'ils regardoient le Génie des Empereurs qui en étoient les objets; parce que c'étoit naturellement à lui qu'ils devoient être voüés. Au lieu que quand on ne s'éloignoit pas de l'uſage de s'addreſſer à lui, le nom de *Genius*, ſans autre déſignation, ſuffiſoit pour le faire connoitre. Perſonne d'éclairé ne pouvoit prendre le change.

MEM. XV.

(*d*) Grut. CX. 6.

(*e*) LXXVII. II.

Si ces obſervations rendent très-probable que ce fut le Génie des Empereurs régnans qu'aſſocia au Soleil & à la Lune nôtre *Clodius Primus*, elles ne donnent pas moins de probabilité à la conjecture que la célébration d'un jour de naiſſance des Empereurs, celui de leur avénement à l'Empire, ou à quelqu'une des Dignités dont ils faiſoient une Fête, furent l'occaſion du Vœu de ce Curateur de Louſonne. Profitons de cet indice: il doit nous conduire à la découverte des Princes à qui cet hommage public fut rendu, & même de l'année où ils le reçurent.

CHAPITRE VI.

Marc-Aurele Antonin & Lucius Vérus *ſont probablement les Empereux que l'Inſcription concerne. Conjectures ſur l'année de la Dédicace.*

On ne peut faire que de vaines conjectures ſur le nom des Empereurs pour leſquels le Vœu fut fait, m'écrivoit feu M. le Préſident Bouhier, en m'envoiant ſon explication. Il n'a pas moins falu que la curioſité d'un Citoyen ſur la ſeule circonſtance qui puiſſe faire connoitre l'âge de l'Inſcription, pour m'engager dans les recherches où jettent de legers indices, ſans promettre d'autre ſuccès que celui des conjectures. On les préfére au ſilence ſur de telles queſtions, rien ne diminuant davantage le prix d'un monument, que le manque total de lumieres ſur le tems de ſon érection. M. Altmann (*a*) aiant trouvé de la probabilité dans celles que ma Lettre Latine préſenta

(*a*) Diſſert. Epiſtol. *p.* 27 & 28

MEM. XV.

préſenta là deſſus ; j'ai lieu de me flater qu'elles ne paroitront pas moins plauſibles ici.

Le mot *Auguſtorum* eſt le ſeul de l'Inſcription qui puiſſe aider à découvrir les Princes qu'il déſigne. On ſait que le Titre d'*Auguſte* ne ſe donnoit qu'aux Empereurs. *Pro ſalute Auguſtorum*, veut donc dire, *pour la conſervation des Empereurs.* Cela ne peut regarder qu'un tems où il y avoit pour le moins deux Empereurs ſur le trône. *Marc-Aurele-Antonin* & *Lucius Verus* en furent le premier exemple. L'Hiſtoire le dit bien préciſément (1). Ils ſuccederent à *Antonin le Pieux* l'An CLXI. de l'Ere Chrétienne. Cette année là eſt donc la plus reculée de celles auxquelles on puiſſe rapporter l'Inſcription.

L'on vit, il eſt vrai, dès lors juſques à la fin de l'Empire Romain diverſes fois plus d'un *Auguſte* en même tems : & le nombre des monumens dreſſés à tous ces Princes enſemble, eſt aſſez grand dans les Recueils d'Inſcriptions. Mais la nôtre porte la marque d'un tems anterieur au Siécle de Conſtantin. La Tribu *Cornelia* dans laquelle *Clodius Primus* étoit placé, s'y trouvant indiquée, il eſt certain que le milieu du Troiſiéme Siécle doit être le terme de nos recherches ſur les Auguſtes qu'elle regarde. Les monumens érigés ſous les ſucceſſeurs de Caracalla ne marquent plus la Tribu de ceux dont ils donnent le nom & les Titres. Depuis que ce Prince eut fait Bourgeois de Rome tous les Sujets de Libre condition de l'Empire; les Tribus de Rome dans l'une deſquelles chaque Citoyen devoit auparavant être placé, s'abolirent entierement. Henri de Valois en a fait l'obſervation (*a*).

(*a*) In not. ad Amm. Marcellin. *lib.* 14. *p.* 19.

Renfermons donc nos conjectures dans les Cent & Cinquante ans environ qui s'écoulerent depuis le règne de Marc-Aurele & de Verus, juſques à Conſtantin le Grand. L'Hiſtoire des Princes, qui, dans

(1) *Tunc PRIMUM Imperium duos AUGUSTOS habere cæpit. JUL. CAPITOLIN. in Marc. Aurel. cap.* 7. Comment accorder avec ce témoignage ſi exprès, l'opinion de Patin, que bien que Verus fut aſſocié à l'Empire avec Marc Aurele, celui-ci étoit cenſé le ſeul *Auguſte*, Verus n'étant que Céſar. *Uterque* AUGUSTUS *nominatur*, dit ce célébre Antiquaire (*Imp. Rom. numiſm. med. & min. form. p.* 241.) *quod Notandum. Quamvis enim Verus ad ſocietatem Imperii cum Aurelio pervenerit, hic Solus Auguſtus cenſebatur : Vero tantum dicto Cæſare.*

dans cet intervalle de tems, eurent des Associés à l'Empire, nous fournira peut-être des lumieres sur lesquelles nous pourrons présumer quels furent ceux dont les vœux du Curateur de Lousonne demandoient la conservation. MEM. XV.

Les Princes les plus dignes de pareils Vœux, ne sont pas ceux à qui l'on a élevé le plus de Statues, & donné le plus de marques publiques de l'attachement que les Peuples leur devoient. Les mêmes Romains qui refusoient à Hadrien les honneurs de l'Apothéose (1) avoient ajouté aux sermens qu'ils prêtoient à un Caligula; *Je ne m'aime pas plus moi même, & mes Enfans ne me sont pas plus chers que Caius & ses Sœurs* (2). Le Senat lui décerna un Bouclier d'or, que les Colléges des Prêtres portoient chaque année en procession, accompagnés de tous les Sénateurs & des Jeunes gens de la premiere distinction & des deux Sexes, qui chantoient les Vertus de ce monstre (*a*). Et combien d'exemples de la folie des Princes qui recevoient des hommages non moins excessifs, & de la bassesse d'ame de ceux qui les leur rendoient, ne pourroit-on pas tirer des Siécles moins éloignés du nôtre que celui de Rome rampante sous ses tyrans, Ce ne sera donc pas uniquement des justes sujets qu'avoient les Helvétiens de souhaiter une longue vie & de constantes prospérités à Marc-Aurele, & à Verus, plus-tôt qu'à aucuns des Empereurs Associés au Trône dans l'espace de tems auquel je dois me borner, que je titerai les raisons de l'application que je fais à ces premiers du Vœu de Clodius Primus. Le bonheur dont jouïrent les Lousonnois comme les autres habitans de l'Helvétie sous le régne de Marc-Aurele, & dont j'ai donné une idée dans le *Tome I.* de ces *Mémoires* (*b*), ne fourniroit qu'une bien légère présomption en faveur de mon opinion. Mais qu'on y joigne 1°. une comparaison exacte de l'état de la Nation sous ces Princes, avec son état sous leurs successeurs; 2°. le nombre des monumens élevés à Marc-Aurele dans nos contrées & les voisines; 3°. la maniere dont d'autres monumens désignent cet Empereur & son Collégue Verus; 4°. la circon-

(*a*) Suéton. *Calig.* cap. 16.

(*b*) pagg. 510. 532.

(1) Etiam repugnantibus cunctis, inter divos eum (*Hadrianum*) retulit (*Antoninus pius*) *CAPITOLIN. in Antonin. P. cap.* 5. *Voy. aussi SPARTIAN. in Hadr. cap.* 27.

(2) Neque me liberosque meos chariores habeo, quam Cajum habeo & Sorores ejus. SUETON. *Calig. cap.* 15.

MEM. XV.

circonſtance particuliere à ces Princes, dans laquelle on peut ſi naturellement préſumer que les Helvétiens leur donnerent des marques publiques de la joie de la Nation ſur leur avénement à l'Empire: ces conſidérations réunies formeront une eſpèce de démonſtration, dont les Antiquaires les plus difficiles ſe contentent en pareilles queſtions.

La comparaiſon de l'état des Helvétiens ſujets de Marc-Aurele, avec l'état de ce même Peuple ſous les divers Antonins à qui il fut ſoûmis dans la ſuite, ſe ſera faite dans l'eſprit du lecteur, par le *Mémoire* auquel je viens de renvoier. On y a vû auſſi les Inſcriptions parvenues juſqu'à nous, qui ſont autant de monumens de la vénération des Habitans de l'Helvétie pour Marc-Aurele. Supposant donc ces deux preuves ſuffiſamment établies, je dois paſſer aux deux autres.

Des Inſcriptions d'un tems poſtérieur à celui de Marc-Aurele déſignent auſſi, il faut en convenir, les Empereurs qu'elles concernent, ſimplement par le titre d'*Auguſtes*, ſans y joindre les noms ou Surnoms de ces Princes. Mais d'autres indices les font connoitre. Le ſtile, les Formules, la forme des Lettres, ou quelque circonſtance particuliere à ces Empereurs, ſoit aux Magiſtrats ou autres qui les érigeoient, en indiquent l'âge. Il le faloit abſolument depuis qu'on avoit plus d'un exemple d'Aſſociés à l'Empire. Mais tandis qu'on en étoit au premier exemple, il n'y avoit nul lieu de craindre que quelqu'un pût ſe tromper ſur les Princes déſignés par le ſeul titre d'*Auguſtes*. Il n'a point laiſſé de doute là deſſus aux célèbres interprêtes de nôtre tems même.

M. le Marquis Maffei publiant l'Inſcription ſuivante,

I O M
T AURELIVS
DIOCLES BE
PROC
VSL

Sic
IMP AVGVSTIS COS

explique ainſi le BE, qui termine la troiſiéme ligne & les trois autres

autres du monument: „ *Beneficiarius Procuratoris votum ſolvit li-* MEM.
„ *bens. Imperatoribus Auguſtis Conſulibus.* C'eſt-à-dire, l'An de XV.
„ Chriſt 161, Marc-Aurele étant Conſul pour la troiſiéme fois, &
„ Lucius Verus pour la ſeconde (1). Cette façon ou une ſemblable
„ de déſigner les Conſuls Empereurs eſt particuliere à cette année là.
„ Caſſiodore n'en indique les Conſuls que par *Duo Auguſti Conſules.*
„ On emploia cette formule, parce que c'étoit la premiere fois que
„ deux Empereurs furent Conſuls; & qu'ils étoient auſſi les premiers
„ qui euſſent régné conjointement.

Feu M. Muratori qui a placé cette Inſcription dans ſon Recueil, ne lui a pas donné d'autre date (2).

Des Médailles déſignent ces Princes par le ſeul Titre d'*Auguſtes.* On voit dans une *(a)* LIB*eralitas* AVGVSTOR. TR. P. XV. COS. III. S. C. & au Revers SALVTI AVGVSTOR. S. C. Elle eſt de l'an 161. Patin en a publié *(b)* une Grecque, où ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩΝ eſt tout ce qui accompagne les Têtes de Marc-Aurele & de Verus.

(a) Mezzab. p. 216.

Ce n'eſt que ſur cet unique indice que Guillimann & M. Dunod de Charnage *(c)* ont attribué à ces Princes le chemin percé dans la montagne de Durvau, comme nous l'avons dit en parlant de l'Inſcription qu'y poſa Paternus Duumvir d'Avenche, dédiée *aux Génies des* Empereurs NVMIN. AVGVSTORVM, ſans autre nom.

(c) Hiſt. des Sequan. p. 42.

Si ma conjecture que nôtre Inſcription regarde ces mêmes Empereurs, laiſſe encore quelque incertitude là deſſus, on conviendra neanmoins que toute autre n'approchera pas plus de la vraiſſemblance, qui doit régler les opinions, en attendant des preuves contraires expreſſes & autentiques.

Nous

(1) Cioe l'Anno di Criſto 161, eſſendo conſoli Marco Aurelio la terza volta, Lucio Vero la ſeconda. Queſta, o ſimil forma fue particolare di qu'ell' anno: Caſſiodorio nel cronico, *duo Auguſti conſules.* Si uſò quell' anno tal formola perché fu la prima volta che due imperatori foſſer conſoli, eſſendo altrèſi ſtati queſti i primi che imperaſſero unitamente. *Tunc primum Romanum Imperium duos Auguſtos habere cœpit*, dice *Capitolino. MAFFEI. Oſſervaz. Letterar. Tom.* 1. *p.* 202.

(2) Caſſiodorius quoque *duos Auguſtos Conſules* hoc Anno ſtatuit. MURATOR. CCCXXXV. 1.

(*b*) Imper. Rom. numiſm. ex Aer. med. & minim. form. *p.* 257.

MEM. XV.

Nous devons d'autant plus cette déférence à un tel degré de vraiſſemblance, qu'il a encore en ſa faveur l'ancienne tradition, qui porte, que Louſonne devoit à Marc-Aurele *ſes accroiſſemens & ſa forme de Ville*, pour me ſervir des termes de Plantin (*b*). Si ce Prince honora les Louſonnois de quelque marque particuliere de ſa bonté, il n'en eſt que plus naturel de croire qu'ils lui furent dévoués & le témoignerent par leurs Vœux pour lui. Sa mémoire aiant ſans doute été en vénération parmi eux auſſi longtems que leur Ville ou Bourg ſubſiſta, il en reſta quelques traces, même après ſa deſtruction, qui formerent dans la contrée la tradition recueillie par l'Auteur de la Chronique du Pays de Vaud, dont quelques copies, font honneur à *Aurelien*, apparemment parce que les copiſtes ont confondu *Aurele* & *Aurelien*, ou pris l'un des noms pour l'autre, de ce que la tradition attribue au prémier. C'eſt tout ce qu'on en peut dire, nul autre indice n'appuiant ceux-là.

(*b*) *Abreg. de l'Hiſt. de Suiſſ. p.* 35.

Aiant une fois trouvé les Empereurs déſignés dans l'Inſcription, cherchons en quelle année de leur règne ſe fit le Vœu dont elle eſt le monument.

Marc-Aurele & Lucius Verus ne régnerent enſemble que neuf ans. Le ſeptiéme de Mars de l'an cent-ſoixante & un des Chrêtiens, fut le jour auquel ils monterent ſur le trône. Verus mourut au mois de Décembre de l'an cent ſoixante & neuf.

On faiſoit bien chaque année des Vœux publics pour la conſervation des Empereurs. Le Troiſiéme de Janvier, jour fixé pour cette cérémonie, étoit marqué dans le Calendrier Romain par le mot *Vota*. Mais les Fêtes qui ſe célébroient dans tout l'Empire par ordre des Empereurs, étoient les occaſions où ces Vœux ſe faiſoient le plus ſolemnellement. C'étoit dans ces occaſions principalement que s'érigeoient les Inſcriptions, les Autels, les Temples, & autres monumens, qui devoient en perpetuer la mémoire. Je ne penſe pas que Clodius Primus eût choiſi le jour ordinaire des Vœux du commencement de l'année pour ſe lier par celui qu'il remplit en élevant ſon Inſcription. Quelqu'une des Fêtes propres à Marc-Aurele & à Verus, lui fit former ce Vœu. Celles de l'Adoption, de l'élévation à la dignité de Céſar, de la Puiſſance Tribunicienne, & du jour de naiſſance, ſe célébrerent, comme on

fait,

MEM. XV.

fait, conſtamment depuis Auguſte ou Tibere, auſſi bien que celle de l'avénement à l'Empire, qui ne fut point abolie par les Empereurs Chrêtiens (1). Parcourons celles qui furent célébrées ſous le règne de Marc-Aurele & de Verus, pour voir à quelle il eſt le plus naturel de rapporter le Vœu, dont il s'agit.

L'An Cent ſoixante & un des Chrêtiens fut très-remarquable par le nombre de ces Fêtes. Nous avons dit que Marc-Aurele monta ſur le trône de l'Empire le 7e Mars de cette année-là. Il le partagea un Mois après avec Lucius Verus, qu'il adopta pour ſon Frère. Il entroit dans la Quinziéme Année de ſa Puiſſance Tribunicienne & de ſon Proconſulat. On vit donc célébrer dans l'eſpace de ces douze Mois, le jour de naiſſance de chacun de ces Princes, & leur avénement à l'Empire, l'Adoption de Verus, & les Quindecennales de la Dignité de Tribun & de Proconſul de Marc-Aurele,

L'An CLXIII. il n'y eut de Solemnité non annuelle que celle des Quindecennales du Titre de Céſar du même Prince.

Les Vicennales de ſa Puiſſance Proconſulaire furent la ſeule Fête de l'an CLXV. & les Quinquennales de ſon avénement à l'Empire, la ſeule Fête de l'an CLXVI. Celles de Lucius Verus ne ſe célébrerent que l'an CLXVII.

Les Tricennales du Titre de Céſar pour Marc-Aurele, tombérent dans l'année CLXVIII. & les cinquiémes Quinquennales de ſon Proconſulat, dans l'année CLXIX. qui fut celle de la mort de Lucius Verus.

Aucune des Fêtes de ces neuf années que régnerent emſemble ces deux Empereurs, n'eut pour ſujet le concours de deux événemens ſans exemple, comme celui de l'aſſociation de deux Princes au trône Imperial, & de l'Adoption de l'un par l'autre pour ſon Frère; événemens qui ne durent pas moins frapper les Peuples, que la joie de voir ſur le trône Marc-Aurele & ce Frère dans la plus parfaite concorde, dut être générale, & les eſpérances que

(1) On trouva bien dans le cinquiéme Siécle, au moins en Orient, qu'elles n'avoient pas été purgées de toute ſuperſtition (Voy. *L.* 2. *Cod. Theod. de Feriis*, avec le Commentaire de Jaq. Godefroi) Mais elles ſe célébroient encore à Rome ſous le régne d'Honorius. Voy. SYMMACH. *Lib. IV. Epiſt.* 8. & les Notes de Juſtel ſur cette Lettre.

MEM. XV.

donnoient ces heureux augures, flateuſes. Des Vœux extraordinaires ſuivoient bien naturellement l'idée que chacun devoit ſe faire de la felicité publique & particuliere dont on jouïroit ſous de tels maîtres. Qui n'auroit pas adreſſé d'ardentes prieres aux Dieux pour la conſervation de ces Princes ? La foible ſanté de Marc-Aurele, qui fit ſi ſouvent graver ſur ſes Médailles la Figure d'Eſculape & celle d'Hygie (*a*), demandoit particulierement de tels Vœux; & c'étoit ſur lui que repoſoit l'eſpérance des Peuples. Auſſi l'empreſſement à remplir ce devoir fut-il univerſel dans tout l'Empire: & il y a toute apparence qu'on put dire d'eux comme Pline à Trajan, que *la conſervation du Prince étoit le précis des vœux de tous* (1).

Des Inſcriptions ne ſont pas les ſeuls témoins que nous ayons de ces Vœux faits dans la circonſtance dont nous parlons. Le Sénat de Rome fit frapper cette année CLXI. des Médailles avec la figure de la Déeſſe *Salus*, & la Légende SALVTI AVGVSTOR. S. C. tout comme il marqua ſes eſperances par la Médaille, où on lit SPEI PERPETVÆ, & célébra la Concorde des Empereurs, la Providence des Dieux, la Félicité des Temps, la Sureté Publique, & la Pieté de ces Princes par des Médailles qu'on a raſſemblées dans le Recueil de Mezzabarba (*b*).

(*b*) pagg. 216. & 217.

Les Provinces ne témoignerent pas moins leur zèle dans cette occaſion par des monumens pareils, que la Capitale de l'Empire. Dans le nombre de Médailles Grecques frappées à l'honneur de Marc-Aurele & de Verus, qui ont paſſé juſqu'à nous, il y en a ſans doute pluſieurs de relatives à leur avénement à l'Empire (1).

Deux Inſcriptions qui ſe ſont conſervées, atteſtent que les Peuples de l'Eſpagne marquerent les mêmes ſentimens. Portant les Noms des Conſuls ſous leſquels elles furent érigées, il eſt certain comme l'a dit le Savant, qui les a publiées (*a*), que ce fut l'an CLXIII. Elles pouvoient avoir été vouées l'an CLXI, & n'avoir été dédiées que l'an CLXIII, à la fête des Quindecennales du Titre

(*d*) Muratori. CCCXXXV 1. & 3.

(*a*) Patin. *Imp. Rom. numiſm ær. med. & min. form. p.* 237.

(1) Simplex cunctaque complexum unum omnium votum eſt ſalus Principis. *Panegyr. cap.* 94.

(1) Voy. *Hiſt. de l'Acad. des inſcr. de Paris Tom.* 1. *p.* 294. De l'Edit. d'Amſterdam. On y explique une Médaille faite par les Lacedemoniens au ſujet de cet événement.

tre de Céſar de Marc-Aurele. Nous verrons ci-après qu'on n'éxécutoit les Vœux faits dans une Fête que lors qu'il en revenoit une autre de même eſpèce à l'honneur du même Prince. La raiſon de leur hommage, que firent graver ſur leurs monumens, ceux qui dreſſerent ceux là, ne permet pas de conteſter ſur le tems auquel ils s'y engagerent. On y voit que ce fut OB NATALEm. (2) Je ne rapporterai que les quatre ou cinq premieres lignes de chaque Inſcription. MEM. XV.

I. O. M
PRO SALVTE AVRELII ANT
ONINI ET AVRELII VERI
AVGVSTORVM OB NATALE--

I. O. M.
PRO SAL. M. AV RELI
ANTONINI PII ET AVRELI
VERI AVGVSTORVM
OB NATAL---

De toutes les Fêtes des Neuf années du règne de ces Princes aucune, excepté celle de leur avenement à l'Empire, ne les regarda tous deux. Les Quinquennales de cet événement devoient bien ſe célébrer pour l'un & l'autre enſemble, l'an CLXVI. Mais cela n'arriva pas. Il faloit que ceux à l'honneur de qui ces Fêtes ſe faiſoient à Rome, s'y trouvaſſent au tems marqué pour leur célébration, ſans quoi elles étoient renvoiées d'un an, mais non plus loin. Le 7e Mars CLXI. avoit été le jour de l'avénement de Marc-Aurele & de Verus à l'Empire. C'étoit donc le 7e Mars CLXVI. que devoient ſe célébrer les Quinquennales de cet événement. Mais Verus étoit encore en Orient, d'où il ne revint à Rome que vers le milieu de l'année, ainſi qu'il paroit que M. de Tillemont a été fondé à le ſoutenir contre le P. Pagi, qui prétendoit que Verus ſe trouva à Aquilée au commencement de cette année-là, opinion ſuivie par M. Stampa (a). Cette abſence fut cauſe qu'on ne célébra les Quinquennales que pour Marc-Aurele ſeul, & que celles de Verus furent renvoiées à l'année ſuivante CLXVII.

(a) Continuat. Faſt Sigon

On a dans cet uſage la raiſon de ce qu'un grand nombre d'Inſcri-

(2) Ce *Natalis* ne peut pas être le propre jour de naiſſance de ces Princes. Ils ne nacquirent pas le même jour. Il faut donc l'entendre du jour de leur avénement à l'Empire.

MEM. XV. ptions & de Médailles du regne de ces deux Empereurs ne ſont qu'à l'honneur de l'un, ſans faire mention de l'autre. Celui qui étoit paſſé ſous ſilence n'eût point manqué d'en être bleſſé, ſi ces monumens avoient été érigés dans des Fêtes où tous deux avoient part. Il y a donc lieu de préſumer que toute Médaille ou Inſcription des Neuf années de leur Empire, qui ne porte que le nom d'un de ces Princes, fut faite dans une occaſion dont il étoit ſeul l'objet; & que les monumens où paroiſſent les noms de l'un & de l'autre, furent voüés dans des Fêtes, qui les intéreſſoient également tous deux. Or n'y en aiant eu de pareille pendant leur aſſociation, que celle de leur avénement à l'Empire l'an CLXI, ces monumens doivent avoir été ordonnés cette année là. Il eſt d'autant plus naturel de le préſumer, que c'étoit dans ces Fêtes que les Provinces & les Troupes renouvelloient le ſerment de fidelité aux Empereurs, en même tems que leurs Vœux pour ces Princes. Une Lettre de Pline, rendant compte à Trajan de la maniere dont il avoit fait célébrer dans ſon Gouvernement l'anniverſaire de l'avénement de ce bon maître à l'Empire, renferme ce qui ſe faiſoit d'eſſentiel dans ces Fêtes (1); & c'étoit ce que nous venons de dire.

Tant de probabilités réunies en faveur de ma conjecture, la portent juſqu'à avancer, que Clodius Primus fit l'an CLXI. de l'Ere Chrêtienne, & à la Fête générale de l'avénement de Marc-Aurele & de Lucius Verus à l'Empire, le Vœu d'ériger un Autel au Soleil, au Génie & à la Lune, & que ce Curateur de Louſonne remplit ſon engagement en faiſant la Dédicace de cet Autel l'an CLXII. à la Fête de l'anniverſaire de l'avénement de ces Princes au Trône.

L'uſage rend la date de cette Dédicace auſſi certaine que l'eſt l'occaſion du Vœu. On ne s'acquittoit de ceux que l'on faiſoit dans ces ſortes de Fêtes Annuelles, qu'à celles de l'année ſuivante; & ce n'eſt que ſur ce pied-là qu'on s'engageoit dans les Vœux ordi-

(1) Diem, Domine, quo ſervaſti Imperium dum ſuſcipis, quanta mereris lætitia celebravimus; precati deos, ut te generi humano, cujus tutela & ſecuritas ſaluti tuæ inniſa eſt, incolumem florentemque præſtarent. Præïmus, & commilitonibus jusjurandum more ſolenni præſtantibus, & provincialibus, qui eadem certarunt pietate, jurantibus, *Plin. Epiſt. lib. X. Ep.* 60. Edit. Jac. Thomaſii.

naires du 3. Janvier (2). C'etoit auſſi ſeulement au retour des Quinquennales, Decennales, & autres Fêtes extraordinaires, propres à chaque Empereur, que l'on s'aquittoit des Vœux faits à la premiere, & l'on en formoit de nouveaux pour les remplir à la troiſiéme (3). MEM. XV.

CHAPITRE VII.

Noms, Titres, & Bourgeoiſie de Clodius *qui érigea l'Inſcription. Il étoit Helvétien. Des* Clodius *de l'Helvétie, & de la Province Séquanoiſe.*

AVant que la véritable immortalité eût été miſe en lumiere, la ſeule que l'on connût étoit le comble des Vœux des plus grands Génies de toutes les Nations. Les entrepriſes pour leſquelles les vertus & les forces humaines ne ſembloient pas ſuffire, leur paroiſſoient magnifiquement recompenſées par la ſeule eſperance qu'elles feroient paſſer leur nom à la poſterité (4). Ils ne regrettoient preſque pas de ceſſer ſi-tôt d'être, pourvû qu'elle ſçût qu'ils avoient exiſté (5).

Ce deſir d'éterniſer ſon nom a-t-il été utile au Genre-Humain? Qui connoit les Hommes, ou a lû l'Hiſtoire avec refléxion ne balancera pas ſur cette queſtion. Il ne diſtinguera pas même entre peuple & peuple, ni Gouvernement & Gouvernement. Il aura vû que les Crecs & les Romains, libres ou dépendans d'un Maître, n'ambitionnoient rien avec autant d'ardeur que la conſervation de leur nom. Connoiſſant toute l'efficace de cette ambition, leurs Légiſlateurs

(2) Voy. dans Gruter CXVIII. les Vœux faits pour Néron par les Freres Arvales, & dans Fabretti *p.* 442. ceux que la même Confrairie fit pour Veſpaſien & Tite, L'un & l'autre de ces monumens porte, *Quæ ſuperioris anni Magiſter* (Le chef de la Confrairie & qui parloit pour tout le corps) *Voverat, perſolvit, & in proximum annum nuncupavit.*

(3) Voy. Struv. *Antiq. Rom. Syntagm. cap. V. p.* 248.

(4) Quid homini poteſt dari majus quam gloria & laus & æternitas? PLIN. *Epiſt. lib.* 3. *Ep. ult.* Omnes ego, qui magnum aliquod memorandumque fecerunt, non modo venia, verum etiam laude digniſſimos judico, ſi immortalitatem quam meruere, ſectantur, victurique nominis famam ſupremis etiam titulis prorogare nituntur. *Id. lib.* 9. *Ep.* 19.

(5) Quatemus nobis denegetur diu vivere, relinquamus aliquid, quo nos viviſſe teſtemur. *Id. lib.* 3. *Ep.* 7.

MEM. XV.

teurs ſçurent bien la mettre à profit pour la Societé. Ils prirent ſous leur protection tous les monumens qu'elle s'élevoit.

Pour que l'incertitude d'obtenir ſon but ne ralentit point l'émulation, ils y intereſſerent la Religion comme la Police. Les Loix de l'une & de l'autre concoururent à aſſurer à chacun, autant qu'il étoit poſſible, l'Honneur préſent ou poſthume que pouvoient lui faire les monumens qu'il érigeoit. Aucun ne pouvoit être inſulté impunément. Les Empereurs Chrétiens même armerent les Magiſtrats Municipaux contre le Gouverneur de leur Province, qui entreprendroit de détruire ou de tranſporter en d'autres lieux, les monumens de Cuivre de Marbre, ou de quelque autre matiere qui pouvoient être de quelque utilité ou ornement à leur Ville. Une amende de Trois livres peſant d'Or étoit la peine décernée par Honorius contre ceux de ces Magiſtrats, qui ne prendroient pas la déffenſe des ornemens de la patrie qui leur avoit donné le jour (1). On ne perdoit le droit de durer par ſon nom, que pour des crimes atroces. Les Tirans étoient les ſeuls dont on effaçât le nom; on vouloit en éteindre le ſouvenir odieux. Il ne réſtoit à craindre pour les monumens du mérite que la Barbarie & le tems, qui détruiſent tout. Le premier de ces ennemis a renverſé l'Autel ou le Temple dédié par Clodius; mais le dernier en a épargné le précieux reſte, qui réſuſcite ce Louſonnois. Son nom, ſes Titres, & tout ce qu'il vouloit tranſmettre à la poſtérité, paroiſſent auſſi diſtinctement dans l'Inſcription, qu'il les y fit graver.

Mais, s'il ſavoit que des Helvétiens mêmes y croient voir le nom d'un autre, le ſont d'une autre Famille que la ſienne, & ne le reconnoiſſent point pour leur Compatriote, il préféreroit d'être demeuré enſeveli dans l'oubli où il étoit depuis Quatorze ou Quinze Siécles, à la douleur de ſe voir dépouiller de ce qu'il avoit de plus cher, & replonger pour jamais dans l'abime du tems, pendant que tant de vils eſclaves ont l'avantage de figurer dans les Recueils d'Inſcriptions, uniquement par ce que le haſard a fait déterrer la ruſtique Pierre qu'ils avoient dreſſée, ou qui couvroit leur pauvre Cercueil

(1) Niſi ornamentum genitalis patriæ decreti hujus auctoritate deffenderint *L. 37. Cod. Th. de Oper. publ.*

cueil. Travailler à assurer à ce Curateur de Lousonne tout ce qu'on lui enleveroit ainsi par mépriſe, eſt un office qu'il ſied, ce me ſemble, à un de ſes Concitoiens de lui rendre. MEM XV.

L'on a vû, dans ces Mémoires (*a*), qu'un ſavant Suiſſe a établi que tous les perſonnages portans des noms Romains dans les Inſcriptions de l'Helvétie, étoient des Romains, qui y exerçoient des Offices Civils, ou des emplois Militaires, ou la Prétriſe. Mais on a vû auſſi dans le même *Mémoire IX.* que les Offices Municipaux de l'Helvétie, comme des autres Provinces, étoient remplis par les Provinciaux, & que le nombre des Familles Helvétiennes d'origine qui avoient pris des noms Romains, ne pouvoit qu'être très-grand, de même que celui des Colons Etrangers devenus Helvétiens, & qui avoient apporté dans leur Colonie le nom Romain qu'ils portoient. Les Principes de Droit Public Romain, & les Faits oppoſés à ce point-là à l'opinion du Savant dont on a parlé, la détruiſent parfaitement. C'eſt elle qui eſt la ſource de l'interprétation qu'il a donnée à CORN. en liſant *Cornelianus* (1), & qui l'a perſuadé que ce Curateur n'étoit point Helvétien, mais Citoyen Romain, & de la Famille *Cornelia*, d'où il avoit paſſé dans la *Clodia*.

(*a*) *Tom. 2. p. 33.*

Il ſeroit, je le ſens, bien honorable pour Lousonne d'avoir eu entre ſes Magiſtrats des membres d'une Famille, qui après avoir été illuſtrée pendant pluſieurs Siécles par les premieres dignités de la République de Rome, vit dans le Siécle même de nôtre Inſcription *Clodius Albinus* au nombre des Empereurs. Il étoit de cette maiſon Romaine (*b*) quoique l'Afrique lui eût donné naiſſance. Mais n'eſt-il point mieux de conſerver la mémoire d'un compatriote, que de décorer la liſte des Magiſtrats de nôtre Ville d'un perſonnage d'emprunt, comme le ſeroit quelque *Clodius* de Rome, dont le Prénom fut *Publius*, commun dans la Famille *Clodia* ?

(*b*) Capitolin. *in Albin. cap. 4.*

D'ailleurs le Roman ne réuſſiroit pas. Les Avanticiens à qui le nom de Clodius devoit être cher par les ſervices que cette Famille leur avoit

(1) Is vocatur *P. Clodius Cornelianus* Quidam interpretes hujus lapidis eum Helvetium vel Lauſannenſem faciunt : perperam certé, quod pace doctorum Virorum dictum ſit, illum enim civem Romanum fuiſſe, ex gente Cornelia in Clodiam tranſumptum, aut Tribui Corneliæ adſcriptum, mihi dubium nullum. ALTMANN. *D. diſſ. Epiſt. p. 6.*

MEM. XV.

avoit rendus, la reclameroient comme originaire de leur Ville, & il faudroit la leur rendre. Ils trouveroient des preuves en leur faveur dans l'Hiſtorien de Rome même. Il y eſt dit (c) que *Claudius Severus* fut choiſi par les Helvétiens pour commander les troupes qu'ils levérent contre Cæcina : & quand réduits à implorer la clémence du vainqueur, ils ſe virent obligés de recourir au plus éloquent de leurs Citoyens, ce fut *Claudius Coſſus* qu'ils emploierent. Il méritoit cette confiance, puiſqu'il ſçût obtenir du Général irrité, & du Soldat avide de pillage, que la Ville d'Avenche, dont le ſac étoit réſolu, ſeroit épargnée.

(c) Tacit. *Hiſt. lib.* 1. *cap.* 68. & 69.

Je ne riſque pas d'être critiqué ſur la différence du nom de *Claudius* & de *Clodius*. On ſait que l'un & l'autre ſont emploiés indifféremment dans les Auteurs qui ont écrit la Vie de l'Empereur *Claude II.* ou parlé de ce Prince. On n'eſt pas moins ſûr que les Anciens écrivoient & prononçoient indifféremment *Claudo* & *Clodo* (1), d'où ſe forma *Clodius*.

Les deux illuſtres Claudes, *Severe* & *Coſſus*, dont on vient de parler, ne furent pas les derniers de leur nom. Cette Famille, opulente ſans doute, à en juger par la conſideration où elle étoit dans l'Helvétie, y poſſedoit des Terres en divers endroits. Ce qui fut cauſe que ſes membres s'établirent en différens lieux de la Province. La Branche de *Publius Clodius Primus* choiſit pour ſon domicile Louſonne, qui, après Avenche, étoit probablement l'endroit le plus conſiderable du Canton, & dont la ſituation, également avantageuſe & agréable, étoit fort reſſemblante à celle de cette Capitale.

Ce n'eſt point ſans exemple ni autorité que j'infére de nôtre inſcription, que Louſonne étoit le Domicile de Clodius qui l'érigea. M. Dunod de Charnage (a) a conclu qu'il y avoit à Beſançon une Famille *Clodia* ou *Claudia*, parce qu'on y a trouvé l'Epitaphe ſuivante, que *Carrotala*, Femme de *Clodius Oneſimus*, dreſſa à ſon Mari.

D. M.

(1) Voy. SALMAS *in Not. ad Vopiſc. Carin. cap.* 19. ANT. AUGUSTIN. dans ſon ouvrage *de legib. p. m.* 120. dit ſur la Loi PLOTIA, ou PLAUTIA : *Ita veteres in* CLAUDIO & CLODIO ; AURATA, & ORATA ; AULLA, OLLA, PLAUSTRA, & PLOSTRA *variabant.*

MEM
XVI

D. M.

CLODIO ONESIMO

CARROTALA

VXOR.

Le même Hiſtorien ajoute, que la Famille *Clodia* de Beſançon *étoit illuſtre, puiſqu'elle a donné deux Evêques à cette Ville, & un Maire du Palais des Rois de Bourgogne dans les Six & Septiéme Siécles* (1). Elle y étoit revêtue des prémieres dignités dans le Troiſiéme Siécle. La Légende des Saints *Ferreol* & *Ferrutius*, Fréres Jumeaux, Apôtres de la Province Séquanoiſe, établit que ces Saints ſouffrirent le Martyre, par ordre d'un *Claudius* Préſident de cette Province, l'An Deux-cent & douze (*a*). L'Auteur de cette Piéce, s'eſt à la vérité mépris en donnant la qualité de *Préſident*, c'eſt-à-dire, de Gouverneur de la Province, à un Magiſtrat à qui il fait donner des ordres par le Duc Commandant de la Frontiere: mais

(1) Les Evêques dont M. Dunod veut parler, ſont *Claude I.* & *Claude II.* (Voy. l'*Hiſt. de l'Egliſ. de Beſanç.* dans celle *des Séquanois p.* 62.). Le premier de ces Prélats tenoit le Siége de Beſançon l'An Cinq-cent & neuf; & le ſecond en Six cent vingt & ſix. Ce dernier eſt *St. Claude*, qui a donné ſon nom à la fameuſe Abbaye érigée depuis quelques années en Evêché (Voy. l'*Hiſt. de l'Abbaye de St. Claude*, par le même M. Dunod. *p.* 102.). Le Maire du Palais des Rois de Bourgogne, que cet Hiſtorien cite, eſt *Claude*, ſucceſſeur de *Protbade* en cette dignité ſous le régne de Thieri II. environ l'an Cinq-cent & ſix. Frédegaire dit en termes exprès (Chronic. cap. 28) que ce Seigneur étoit d'une Famille Romaine. *Anno XI. Theuderici Regis ſubrogatur Major Domus* CLAUDIUS, GENERE ROMANUS, *homo prudens, jucundus in fabulis, ſtrenuus in cunctis, putientiæ deditus, literarum ſtudiis eruditus, fide plenus* &c. On appelloit en ce Siécle là dans les Gaules *Familles Romaines*, les anciennes Familles Gauloiſes ſujettes des Romains avant qu'elles le fuſſent devenues des Francs ou des Bourguignons. C'eſt apparemment à ce même *Claude* que Thieri II. & Clothaire ſon Frere, confierent le ſoin de revoir & corriger les Loix des Ripuariens, ouvrage qui ne fut achevé que ſous Dagobert I., lequel publia ces Loix telles qu'on les a aujourd'hui. Cette conjecture d'Eccard (*in Not. ad Prolog. Legis Salic. p.* 8) eſt rendue trés-probable par les éloges que donne à ce Maire du Palais de Bourgogne Frédégaire du même pays.

(*a*) Voy. Chifflet *Veſont. Part* 2. *p.* 18. & M. Dunod. *Hiſt. de l'Egl. de Beſanç. p.* 20.

MEM. XV.

(1) : mais quand son Claudius n'auroit possedé que la derniere de ces charges, ainsi qu'il est à présumer, elle étoit assés distinguée pour donner du lustre à une Famille.

Voilà, me dira-t-on, des recherches & des conjectures en pure perte. Qu'il y ait eu, si vous voulez, dans l'Helvétie & au Voisinage, une Famille *Claudia* ou *Clodia*, originaire du Pays; & supposé même que tous les personnages que vous venez de produire sous ce nom, fussent d'un même sang; en resulteroit-il que votre *Publius Clodius* leur appartint par cet endroit ? Vous trouveriés des *Clodius* dans toutes les Provinces de l'Empire Romain : pourriés-vous les croire tous sortis de l'Helvétie ?

On porteroit ma conjecture beaucoup plus loin que je ne l'étends, si l'on m'attribuoit de me figurer seulement qu'il soit certain que tous les *Claudes* de l'Helvétie eussent les mêmes ancêtres. Je n'ai présenté ceux dont j'ai fait mention, que pour justifier, *qu'y* ayant une Famille de ce nom dans le Canton d'Avenche, il est naturel qu'un monument de Lousonne, dans lequel on voit distinctement ce nom entre ceux du Clodius qui l'érigea, & à la place où le nom de Famille se mettoit, soit attribué à quelque Helvétien de la Famille *Clodia*, plutôt qu'à un Romain de l'Illustre Famille du même nom : *qu'il* est présumable, que ce *Publius Clodius Primus* étoit de la Famille *Claudia* d'Avenche, plutôt que de quelque autre, qu'il faudroit créer pour cela, dans l'ignorance où l'on est qu'il y en ait jamais eu dans l'Helvétie d'autre que cette Aventicienne: enfin *qu'il* est naturel de croire nôtre Clodius né dans cette Famille, plutôt qu'adopté par quelcun de ses membres. Il faloit bien que je disse pourquoi je ne puis me rendre à l'idée de cette Adoption. On auroit cru que mon refus de la reconnoitre est pure obstination, ou simple manque de confiance pour l'Auteur qui en a fait l'Histoire suivante.

Après

(1) *Nunc igitur*, ce sont les termes de la légende, dans lesquels un Cornelius parle à Claude, *accipe litteras & accedens ad locum ejus Legis* (Christianæ) *Doctores diversis pœnis interfice, ut cæteri timeant. Claudius respondit : quæ dictis JUBES, factis comprobabo.* Claude n'étoit assurément pas Président de la Province quand Cornelius, à qui la Légende ne donne que le Titre de *Duc*, lui parloit ainsi. Le Duc ne commandoit point le Président. On ne peut sauver ces Actes sur ce point, qu'en mettant la méprise sur le compte des Copistes qui auront fait l'échange de nom & de Titre entre Cornelius & Claude.

Après s'être déclaré qu'il perſiſtoit dans l'opinion que de nôtre inſcription eſt le *Sur-nom* de P. Clodius, ce Savant continue ainſi (*a*) : „ Ce que je trouve de plus vraiſemblable, c'eſt que „ ce Clodius Cornelianus iſſu de la Famille Cornelia, qui étoit très- „ nombreuſe, & diviſée en pluſieurs Branches, fut adopté dans la „ Clodia par quelcun de ſes membres..... Si l'on me demande pour- „ quoi il paſſa ainſi d'une Famille très Ancienne & très-Noble dans „ la Clodia, qui l'étoit moins, je n'en ſaurois rendre de raiſon dé- „ ciſive. On ſait bien que des avantages conſidérables engageoient „ les Romains à entrer dans des Familles moins Illuſtres que la leur. „ On n'ignore pas non-plus que la Famille Clodia fut plus puiſſan- „ te ſous les Empereurs depuis Auguſte, que la Cornelia. C'en étoit „ aſſés pour déterminer Publius..... Mais, pour ne point perdre tout „ à fait la diſtinction que lui donnoit ſa naiſſance, il retint, ſelon „ l'uſage, ſon premier nom, dont il fit ſeulement ſon Sur-nom „ *Cornelianus*, qui conſervoit le ſouvenir de ſon origine : enſorte „ que *P. Clodius Cornelianus*, fut le nom entier qu'il porta dès- „ lors.

CORN. MEM. XV.

(*a*) *Dſſr. tat. p.* 8.

J'aurois pu adopter l'idée d'une pareille Adoption, ſans préjudice de la cauſe que je défens. Un *Cornelius* revêtu d'une Charge diſtinguée, dont le département embraſſoit, ſuivant les apparences l'Helvétie, je veux dire, la Charge de Duc Commandant des Frontieres, *Dux Limitaneus Sequanorum*, m'auroit ſervi pour établir que la Famille *Cornelia* avoit de ſes Membres dans nos contrées. Ce *Cornelius* eſt celui que la Légende citée des Sts. Ferreol & Ferrutius dit qui y commandoit l'An 212. J'aurois ajoûté, que preuve qu'il s'étoit fait des Adoptions de quelque *Cornelius* par un *Clodius*, c'eſt que le Surnom *Coſſus*, propre à la Maiſon *Cornelia* de Rome (*b*), ſe trouvoit auſſi dans la Famille *Clodia* d'Avenche, & étoit porté par *Claudius Coſſus*, l'Habile Orateur dont on a parlé.

Mais ſi nôtre Clodius pouvoit être conſulté ſur l'entrepriſe de l'inſerer dans la Généalogie de la Famille Cornelia, la ſatisfaction de paſſer dans l'eſprit de ceux qui s'en laiſſeroient impoſer, pour avoir été de la Maiſon de Rome la plus illuſtrée par les grandes

(*b*) Voy. Onuphr. *de Ant. Rom. nom.* & Fabretti *Inſcr. Dom. p.* 26.

MEM. XV.

dignités (c), ne lui paroitroit pas mériter qu'il s'expoſât avec ſi peu d'apparence de ſuccès à perdre ſon état même, en prenant un maſque qui ne ſerviroit qu'à le faire méconnoitre, ſans perſuader qu'il fût de la Famille dans laquelle on voudroit l'enter. Il n'y a qu'à reporter les yeux ſur l'unique preuve qu'on allégue pour l'en faire naître : comment pourroit-on ſoupçonner qu'il ſe flattât de réuſſir à le faire croire ?

(c) Id. p. m. 44.

Cette preuve eſt le mot abrégé par CORN. qu'on prétend qui fait *Cornelianus*. Mais n'en peut-on pas faire auſſi bien *Cornelius*, *Cornicularius*, *Cornelia*, nom d'une Tribu de Rome, *Cornificius*, *Cornificianus*, ou tout autre nom ou Surnom, dans lequel ces quatre Lettres ſe trouvent les prémieres ? A raiſon de quoi donnera-t-on à l'un de ces mots la préférence ſur tous les autres ? Les ſentimens ſe partageroient infailliblement.

L'un ſeroit pour *Cornelius*, qui ſe voit abrégé de la même maniere dans des Inſcriptions (d).

(d) Voy. entr'autres celle de Gruter. XXI. 9.

Un autre pancheroit pour *Cornicularius*. Ce fut la premiere idée qu'en eut feu M. Muratori, en même-tems qu'il penſa que CORN. pourroit auſſi être le Surnom de Clodius (1). Il eſt vrai que ce ſavant s'objecta ſur *Cornicularius*, que l'Inſcription ne préſentoit rien qui convint à un Militaire. Mais cette raiſon ne devoit pas l'arrêter. Des Offices de Robe & de Plume donnoient à celui qui les exerçoit le Titre de *Cornicularius* (2), qu'avoient auſſi des Militaires. P. Clodius pouvant être ou avoir été revêtu de quelcun de ces Offices, ce Titre n'auroit point été incompatible avec ſon état. Et dans le fond, il ne feroit pas plus mal là qu'un Surnom, qui, marqué par ces quatre Lettres CORN. donneroit à deviner ſi *Cornelius* ou *Cornelianus*, ou *Cornificius*, ou *Cornificianus*, eſt le Surnom qu'elles préſentent (3).

Mais

(1) *Decernas velim* (ce ſont les termes de M. Muratori. *Theſ. Inſcr. MLIV.* 1.) *utrum* CORN. *Agnomen viri ſit an* CORNICULARIUS PRIMUS : *Nihil tamen hic militaris hominis.*

(2) Voy. BULENGER. *de Imp. Rom. lib.* 6, *cap.* 46. & PANCIROL. *in Notit. imp. cap.* 11. *p.* 29.

(3) Je rends par Surnom l'*Agnomen* de M. Muratori, qui regardoit ce terme comme Synonyme de *Cognomen*. C'eſt auſſi l'idée de M. le Marquis Maffei. Il a poſé dans ſes *Oſſervaz Letter. Tom.* 2. *p.* 215. que les Romains ne déſignoient par *Agnomen* & *Cognomen*, qu'une ſeule & même choſe, le Surnom. Pitiſcus croi-

Mais on ne ſe déterminera pas en faveur d'un Surnom, ſi l'on refléchit, qu'il eſt rare d'en voir d'abrégés dans les Inſcriptions, à moins que la maniere dont ils y doivent être lûs, ne ſoit claire par ce qui ſuit ou qui précéde. C'eſt ainſi que bien que *Cornelius* ſoit abrégé par CORN dans celle-ci (*a*); MEM. XV.

(*a*) Grut. XXI. 9.

DEO IN
VIC
CORNELIVS
ABASCANT
LIB. CORN
PAVLI. P. P
LEG. II. AD

on ne ſauroit s'y tromper, le CORN de la quatriéme ligne étant le nom du Patron de l'Affranchi, nommé tout au long *Cornelius*, ce qui marque que le Patron s'appelloit de même.

Il s'en faut bien qu'on ſe permit d'abréger les Surnoms, comme on ſe permettoit d'abréger les Prénoms & les noms : & la raiſon en eſt bien naturelle.

La premiere Lettre d'un Prénom ſuffiſoit pour faire connoître de quel elle tenoit la place. Le nombre des Prénoms uſités étoit ſi petit (1) que perſonne ne pouvoit prendre le change ſur la maniere

oit (*Dict. Ant.* v. *Agnomen*) que le nom de la Famille où l'on étoit né, & que l'on mettoit, tourné en Surnom, après les noms du Pére Adoptif, dans la Famille duquel on paſſoit, étoit proprement l'*Agnomen* des Romains. M. Altmann a embraſſé ce ſentiment, puiſqu'il nomme *Agnomen* le Surnom de *Cornelianus*, qu'il trouve dans CORN. & que ce Savant fait là deſſus naître *Clodius* dans la Famille *Cornelia*. Il y a, ce me ſemble, plus de probabilité dans l'opinion de Scaliger le Pére, que l'*Agnomen* tient ſon nom de ce qu'il étoit ajouté au *Cognomen*, au Surnom : *Hoc quoniam tandem acceſſiſſet* (dit-il, *de Cauſ. ling. Lat. lib. 4. cap. 92*) *Agnomen merito appellavere.* Fabretti le penſoit ainſi. *Prænomen* (dit-il, *Inſcr. Dom. p. 22*) *Sic dictum quia nomini præponatur.... Nomen, quia notat genus..... Cognomen, quia Nomini conjungitur....* Après quoi il ajoûte : *In nonnullis ſplendidioribus Familiis quartum compellationis genus per AGNOMEN, quaſi accedens nomen (repugnantibus quamvis Grammaticis, qui Agnomen cum Cognomine confundunt) additum fuit : ut AFRICANI P., Cornelio Scipioni, CRETICI & NUMIDICI utrique Q. Cæcilio Metello, ex devictis, ſubactiſque Provinciis.*

(1) Onuphre ne comptoit dans ſon Commentaire ſur les Faſtes *Lib. I. p. 38*, que *Dix-huit* Prénoms uſités, & *Vingt-ſept* très-rares dans les Auteurs ou les Monumens. Sigonius n'en reconnoiſſoit que

MEM. XV.

niere d'abréger chacun d'eux. Elle ne varioit qu'à l'égard d'un ou deux, & ſans les déguiſer.

Il n'en auroit pas été ainſi des Surnoms. L'uſage n'avoit point fixé la maniere de les abréger. Et comment l'eût-on pû ? Le nombre en étoit trop grand, & il s'augmentoit chaque jour, puis qu'on pouvoit en former d'autant de mots primitifs, dérivés, ou compoſés, qu'en contient la langue Latine, & qu'elle ſouffroit qu'on en empruntât des autres Langues. La Grecque lui en fournit beaucoup par les Affranchis de cette Nation qui retenoient pour l'ordinaire leur nom d'eſclave, tourné en Surnom, qu'ils mettoient après le nom de leur Patron, qu'ils prenoient en recevant la liberté. Le moyen, cela étant, de deviner entre tous les Surnoms, dont la premiere ſylabe étoit la même, lequel étoit préciſément celui que l'écrivain ou le ſculpteur avoit voulu exprimer ? La poſtérité, pour laquelle s'érigent principalement les monumens, n'auroit pû ſavoir avec certitude par ces monumens ſeuls, de quel perſonnage ils faiſoient mention, s'ils n'en euſſent pas donné les Surnoms entiers, ou abrégés d'une façon qui ne permit pas de s'y méprendre. Il faut qu'on n'eût pas trouvé une telle maniere d'abréger *Cornelianus*, puis qu'on le voit avec toutes ſes lettres dans les Treize Inſcriptions données par Gruter, les ſeules de ſon recueil, où ce Surnom paroiſſe; & des quatre qu'on a dans celui de Muratori, une ſeule (2) préſente ce Surnom abrégé par CORNELIAN. Le Féminin *Corneliana* eſt écrit tout au long dans toutes Inſcriptions où il ſe trouve. La nôtre ſeroit le premier exemple de CORN. pour *Cornelianus*.

On a au contraire un grand nombre d'exemples où CORN. déſigne, à coup ſûr, la Tribu *Cornelia*. Le Chapitre douziéme de l'Indice de Scaliger indique deux Inſcriptions du Recueil de Gruter, qui n'eſt pas le ſeul où il y en ait. Nous avons dans notre voiſinage des monumens, dans leſquels le nom de cette Tribu eſt écrit CORN. & COR. On en voit un à Geneve (3) dont la premiere

que *Vingt-ſept* purement Romains, & *Douze* empruntés des Etrangers. Fabretti en admettoit *Treize* de plus, *Inſcr. Dom.* p. 22. *ſeq.*; mais tous fort peu communs. De ſorte que le nombre des Prénoms connus aujourd'hui ne paſſe pas *ſoixante-trois*.

(2) DCCCXXXII. 10.

(3) L'Inſcription érigée à Nion par *C. Lucconius Tetricus*, contenoit apparemment

miere ligne eſt, T. IVL. T. FIL. CORN. VALERIANO. MEM. Spon, ni M. Abauzit ne l'ont pas entendue autrement que ſi elle portoit tout au long, *Titus Julius*, *Titi Filius*, *Corneliâ* (Tribu) *Valeriano* (4). Guillimann, Plantin & Gruter (5) ont donné une copie fautive de l'Inſcription ſuivante de St. Maurice en Vallais, qui exactement copiée ſur la pierre par M. Abauzit, porte le nom de la même Tribu abrégé par COR. (6) XV.

M. PANSIO COR
M. FILIO SEVERO
IIVIR. FLAMINI
IVLIA DECVMINA
MARITO

Il eſt ſingulier que ce nom d'une Tribu qui revient ſi fréquemment dans les Inſcriptions, ait été prévenu par quelque autre dans l'eſprit d'un Savant ſous les yeux duquel il a paſſé autant de ces monumens que M. Muratori en avoit vû. Il voioit le CORN. de la nôtre placé entre le nom de *Clodius* & ſon Surnom *Primus*, ainſi que lui-même M. Muratori, avoit dit (*a*), après tant d'autres (7), que le nom de la Tribu ſe plaçoit. Cet uſage manquoit ſi peu de ſe préſenter à ſa mémoire dans l'occaſion, que rencontrant une Inſcription où le nom de la Tribu ne vient qu'après le Surnom, il fit obſerver cette ſingularité (8). On ne doit donc point être ſurpris de voir, que, quand notre Monument retomba ſous la main de M. Muratori, ſans qu'il ſe rappellât de l'avoir vû & placé dans ſon Tréſor (*b*), (s'il s'en étoit ſouvenu, il ne l'y auroit

a In not. ad DCCXL. 7.

b MLIV. 1.

ment auſſi le nom de cette Tribu abrégé par CORN. ou COR. comme je l'ai conjecturé dans le *Tome II.* de ces *Mémoires p.* 462.

(4) Hiſt. de Genev. *Tom.* 2. *p.* 314. & 386. Edit. in 4.

(5) CCCCXLVII. 2.

(6) Voy. dans l'Indice de Scaliger *Cap.* 12. Dix-ſept exemples de cette maniere d'abréger ce nom. Il eſt auſſi abrégé par CORNEL. dans Grut. XXIV. 6. & DXXXIII. 3.

(7) Onuphr. *de Antiq. Nom. p.* 66. G. Fabric. *Romæ. Cap.* 6. Spon. *Miſcell. pag.* 74. Mr. Lazzari s'eſt étendu ſur cet uſage, dans ſa Diſſertation *Sopra una Iſcrizione nella Villa di S. Eulalia*, publiée par le P. Calogiera. *Raccolt. d'Opuſc. Philol. Tom. XV.*

(8) *Adverte heic*, dit-il, ſur le n. 5. de la page DCCCVIII. *Nomen Tribus* Terentinæ *extra locum ſuum præter morem poſitum fuiſſe.*

MEM. XV. (c) MMLIII 6. auroit pas mis une seconde fois (c), & moins correctement (9) que la premiere), il ne pensa plus de faire de CORN un Surnom, ni *Cornicularius*; mais bien *Cornelia*, nom de la Tribu de nôtre Clodius. (10)

Je ne vois qu'une idée à oppoſer à cette façon de lire: c'eſt celle de lier, comme le fait Mr. Altmann, le mot PRIMVS avec celui de CVRATOR, au lieu que, ſelon moi, *Primus* eſt le *Surnom* de Clodius.

Vous faites là, me diront ceux de mes Concitoyens que l'opinion de ce Savant flâte, deux injuſtices. L'une à Clodius, en lui ôtant, pour un ſimple Surnom, ſon rang de *Premier* Curateur de Louſonne; l'autre à cette Ville même, en refuſant la ſeule preuve qu'elle ait, qu'il y avoit pluſieurs Curateurs, & peut-être un Collége entier de cet ordre de Magiſtrats. La reduiſant à un Curateur unique, vous ne lui laiſſés plus d'indice qu'elle fut conſidérable. De ſimples Bourgs, de petites Confrairies même avoient un Curateur: mais ce n'étoit que dans les Villes où l'on en voyoit plus d'un.

Vous ne faites pas attention, ajoûtera-t-on, que *Primus*, *Secundus* &c., ne ſont jamais des *Surnoms*, mais toujours des *Prénoms*, comme l'a établi Sigonius, ou des ſeconds Surnoms, *Agnomina*, ſelon l'idée de Lipſe & de Robortel. Vous abandonnés un titre connu, celui de *Premier Curateur*, pour renouveller une erreur refutée par le premier de ces trois Savans. Voyez l'Inſcription publiée par Mr. Gregorio Redi (*d*), qui fait mention d'un Curateur titré de *Premier*.

(*d*) *Sagg. dell' Acad. Etbruſc. Tom. 2. p. 114.*

DIIS MANIBVS
COMMVNIBVS
EPAPHRODITVS. L
CVRATOR. PRIMVS

Un

(9) La premiere finit bien l'Inſcription par ces trois Lettres, DSD: la ſeconde copie y en met quatre, DSDD.

(10) *Fuiſſe etiam Clodius iſte cuiquam videatur* Cornicularius Primus *in Militia. Mihi potius creditur memorata illius Tribus, nempe* CORNELIA. C'eſt dans la note miſe par ce Savant à ce n. 6. de ſa page MMLIII, qu'il dit ainſi ce qu'il penſoit alors de CORN. Auroit-il changé d'avis après la reception de la Diſſertation de Mr. Altmann, dont il rapporte dans ſes *Addenda & Corrigenda p.* 14. la maniere de lire l'Inſcription entiere? On peut en douter; & même regarder ſon ſilence ſur ce changement, comme une preuve du contraire. Un éloge en gros de la Diſſertation qui lui eſt dédiée, ne détruit point cette preuve.

Un *Licinius* eſt déſigné dans une Inſcription de Fabretti (*d*), par *Curator Sociorum Secundus*. Ce titre ſuppoſe celui de *Curator Primus*, dans la même Confrairie d'Hercule dont Licinius étoit le *Curator Secundus*; & l'Inſcription ſuivante (*e*) vérifie le fait.

M E M. X V.

d p. 419.

e Murator. MCMXCI 10.

FORTVNAE PRAETORIAE
L. MVCCIVS NICEPHOR
MAG. HERCVL. AVG
GN. COPONIVS EPAGATVS
CVRATOR PRIMI DSP
CVLTORIBVS DD

L'objection part d'une erreur, dont Pierre Servius, contemporain de Sigonius, qui la répandit, arrêta le cours. Servius produiſit (12) tant d'exemples que *Primus*, *Prima*, *Secundus*, *Secunda*, &c. n'étoient point des *Prénoms*, mais des *Surnoms*, qu'on abandonna généralement Sigonius ſur ce point, & qu'on vit que Lipſe & Robortel ne s'étoient pas moins trompés d'en faire toujours des ſeconds Surnoms. On fut convaincu qu'ils étoient tantôt Prénoms, tantôt Surnoms.

Les Médailles (13) parlent pour le ſentiment de Servius, comme les Inſcriptions dont il l'appuia. On a dès-lors cité un grand nombre de nouveaux exemples tirés de ces ſortes de monumens (14). Ils juſtifient pleinement que tous les noms tirés des nombres, tant Maſculins que Féminins, & dérivés comme Primitifs, étoient, dans leur origine, des Surnoms, qui marquoient l'ordre de la naiſſance entre les Enfans du même Sexe, & du même Pére.

C'eſt ainſi que le fondateur de Rome (15) nomma *Prima*, la premiere

(12) *Miſcellan. cap.* 8. dans le Recueil de *Gaudent. Roberti.*

(13) Voy. Spanhem. *de Præſt. & Uſ. Num* Diſs. VI.

(14) On en voit pluſieurs dans une Lettre du Comte *Charles Silveſtri*, placée par le *P. Calogiera*, dans ſa *Raccolt. d'Opuſc. Tom.* 8. *p.* 295. Feu Mr. Fabricius a raſſemblé à l'occaſion du Surnom de *Secundus* de Pline le Jeune, les Surnoms tirés des nombres, depuis *Primus* juſqu'à *Decimus*, qu'on ne paſſa pas. Voy. la *Biblioth. Lat.* de cet Auteur. *Tom.* 1. *p.* 619. Edit. de Veniſe.

(15) Ἑ ρσιλίαν οἰμὲν Ὀ ϛιλίον, γῆμαι λέγουσι . . . οἱ δὲ αὐτὸν Ρωμύλον, ὑὸ γενέαϛαι ὑὸ παῖδαι αὐτῷ, μίαν μὲν θυγατέρα, ΠΡΙΜΑΜ, τὴ τάξει τῆς γενέσεως οὕτω προσαγορευθεῖϛαν. Plutarch. *in Romul. p.* 26.

MEM. XV. premiere fille, qu'il eut d'Herfilie (16). Mais aucun monument plus déciſif ſur la nature & la ſignification de ces mots, que l'Inſcription ſuivante, miſe au jour par M. Muratori, n'avoit paru avant ſon Recueil. L'on y voit ces Surnoms *Primus*, *Secundus* &c., écrits en notes Numerales: ce qui rend certain qu'ils ne ſignifioient pas autre choſe que ces nombres. Voici l'Inſcription (17).

V. F.
C. IVLIVS MAM
FIL. SIBI ET
VALERIAE PRIMAE
VXORI
C. IVLIO. C. F. I.
L. IVLIO. C. F. II.
C. IVLIO. C. F. III.
C. IVLIO. C. F. IIII.

Les nombres ajoûtés au nom & au Prénom de ces Quatre Fils de Cajus Julius, qui leur fit faire ce Tombeau de ſon vivant, auſſi bien qu'à *Valeria Prima* ſa femme, tiennent là la place de *Primus*, *Secundus*, *Tertius* & *Quartus*. Ils y ſont donc des Surnoms. Mr. Muratori les a non ſeulement regardés comme tels, il a même cru que la véritable raiſon qui les faiſoit impoſer, étoit pour diſtinguer les uns des autres ceux des Fils d'un même Père, qui portoient le même Prénom; & en conſéquence de cette idée, ce Savant préſumoit qu'il y avoit à la ſeptiéme Ligne de l'Inſcription C. IVLIO, & non L. IVLIO. On auroit cependant de la peine à ſe perſuader que tous les *Decimi* fuſſent les Cadets de Dix fréres portans tous le même Prénom, & que toutes les *Decimæ*, *Decimiæ*, *Deciminæ*, *Decimillæ*, euſſent toutes neufs Sœurs aînées de même Prénom. Il faut neanmoins convenir que des Inſcriptions favoriſent cette

(16) La nature qui indiqua cette dénomination aux premiers Hommes, l'a conſervée parmi les Chinois pour les Filles; elles n'ont point d'autre nom que leur nombre dans l'ordre de naiſſance entr'elles LA ROQUE, *de l'Orig. des Noms. Ch.* 2.

(17) MURATOR. *Theſaur. Inſcr.* MCCCLXI. 1.

cette opinion. On en va voir une tout-à-l'heure, où deux Clodius, fils d'un *Cajus Clodius*, & qui avoient le même Prénom, sont distingués par le Surnom *Primitivus*, donné à l'aîné, & par le Surnom *Secundus*, donné au Puisné. Ce qui est bien sûr, c'est que *Primus* & *Prima*, soit les autres Surnoms tirés des nombres, ne sont pas relatifs à tous les Enfans de la Famille, mais seulement comme nous l'avons dit, aux Enfans d'un même sexe. L'Inscription dont je viens de parler le prouve évidemment. La *Clodia Prima*, qui dressa cette Epitaphe, de moitié avec *Clodius Secundus*, à leur frére aîné *Clodius Primitivus*, étoit la prémiere née des Filles, comme celui-ci étoit le premier né des Garçons. Il ne pouvoit pas y avoir un *Primus* & une *Prima* dans la Famille en un autre sens. Cette Inscription vient d'autant mieux ici, qu'elle justifie que les Surnoms, dont il s'agit, étoient usités dans la Famille de nôtre Clodius, supposé au moins qu'il fût de la même que les *Clodius* de l'Epitaphe, où on lit (1): MEM. XV.

DIS MANIBVS
C. CLODIVS. C. F.
PRIMITIVVS. VIXIT. ANN
XI. DIEBVS XXI
C. CLODIVS SECVNDVS
ET CLODIA PRIMA F

Il y a encore en faveur de la maniere d'entendre *Primus* en Surnom de nôtre *P. Clodius*, la consideration de la place que ce mot occupe dans son Inscription; il y est après le nom de la Tribu, selon l'usage, ainsi qu'il a été dit.

Je pourrois convenir que le Titre de *Primus Curator* étoit usité, sans que je reconnusse pour cela qu'il l'étoit à Lousonne, ou que nôtre Clodius en fût revêtu. On verra ci-après les raisons qu'il y a d'en douter. Deux des trois Inscriptions citées comme témoins de l'usage de ce titre, ne le prouvent que par rapport aux Curateurs d'une Confrairie de Devots d'Hercule. Comment savoir si l'Epaphrodite Affranchi qui érigea le troisiéme de ces Monumens,

(1) Murator. MCLIII. 2. & MDCLIX. 1.

MEM. XV. *aux Dieux Manes communs*, étoit Curateur de quelque autre Confrairie ou Communauté ? (2). On peut donc dire, qu'il ne s'eſt point encore publié juſqu'ici d'exemple du Titre de *Primus Curator* d'une Ville ou d'un Bourg.

Ce n'eſt pas qu'il n'y eût autant de raiſon de donner ce titre au Premier en ordre des Curateurs d'un lieu qui avoit plus d'un de ces Magiſtrats, qu'à diſtinguer le premier des Décurions par le titre de *Primus Curiæ*; le premier des quatre Magiſtrats annuels de Belgrade par le titre de *Primus Annualis* (3), & par *Primus Principalis*, un Magiſtrat de la Colonie de Spello (*a*). Mais en matiere de Faits arbitraires comme les Titres, ſi l'on n'a point d'autre preuve de leur exiſtence, qu'une analogie à quelque autre fait certain, ils peuvent & doivent être conteſtés, juſqu'à ce qu'il s'en trouve de meilleurs garands.

a Muratori. CV. 3.

Tenons-nous en donc à dire que P. CLOD CORN PRIMVS ſont le Prénom *Publius*; le nom *Clodius*; la Tribu *Cornelia*, & le Surnom *Primus* du Louſonnois, qui érigea nôtre Inſcription. Feu M. le Préſident Bouhier n'avoit pas le moindre doute là-deſſus. *Le mot* CORN. m'écrivoit cet illuſtre, *marque ſûrement la Tribu CORNELIA, comme en une infinité d'autres Inſcriptions..... Si PRIMVS avoit ſignifié ici* PREMIER, *il auroit été mis après CVRATOR, comme en cette Inſcription du Recueil de Fabretti p.* 449. *CVRATOR SOCIORVM SECVNDVS.* Ajoutez, & dans les deux autres que j'ai rapportées ci-deſſus, où l'on voit *Primus* après *Curator*. La déciſion d'un Juge de ce poids, auroit ſans doute entraîné Mr. Muratori, ſi l'évidence ſeule ne l'eût pas engagé à reconnoitre CORN. pour le nom de la Tribu *Cornelia*, avant même qu'il eût été pris pour Arbitre entre l'explication de Mr. Altmann & la mienne. Il ne paroit pas, ainſi qu'il a été dit (4), que cette vocation l'eût fait changer d'idée.

La

(2) Le Marbre ſe trouvant à Rome, il pourroit bien y avoir été dreſſé par un de ces Affranchis que les Empereurs établiſſoient Commiſſaires de Quartiers, *Curatores Vicorum & Regionum* dans cette Capitale. Il nous en eſt parvenu des Liſtes. L'on voit juſtement dans celle de l'an 135 de l'Ere Chrêtienne, qui ſe trouve dans Gruter *p.*250. un C. IVLIVS. C. F. EPAPHRODITVS.

(3) Voy. l'Inſcription publiée par Mr. le Marquis Maffei, *Oſſervaz. Letter. Tom.* 1. *p.* 203.

(4) Voy. ci-deſſus. *p.* 584. *Not.* 10.

La difficulté, qui ſemble avoir le plus arrêté Mr. Altmann, eſt qu'il penſe qu'il faudroit ſuppoſer que Clodius eût changé de Tribu, & paſſé de la *Clodia* dans la *Cornelia*, ce dont il ne voit point de raiſon, non plus que d'exemple que perſonne ſoit ſorti d'une Tribu, qui portoit le nom de ſa Famille, pour entrer dans une Tribu, qui portoit le nom d'une autre famille (5). MEM. XV.

Mais cette difficulté nait, 1°. de l'idée que Clodius étoit de la Famille *Clodia* de Rome. 2°. Que tous ceux d'une même famille devoient être de la même Tribu. 3°. Qu'on ne changeoit jamais de Tribu: trois ſuppoſitions dont aucune n'eſt admiſſible.

Je crois avoir fourni, tant dans mon Mémoire ſur les *Curateurs*, que dans le préſent Chapitre, aſſés de preuves que notre Clodius étoit Louſonnois. Elles ne me paroiſſent laiſſer aucune plauſibilité à la ſuppoſition qu'il fût Romain de naiſſance.

On voit des *Clodius* & des *Cornelius* dans preſque toutes les Tribus de la Campagne, en parcourant ſeulement les Indices des Recueils d'Inſcriptions. Comment pourroit-on après cela ſuppoſer que les Loix ou l'uſage obligeaſſent les Bourgeois de Rome d'être préciſément de la Tribu de leur nom de Famille, ou jettaſſent quelque deshonneur ſur ceux qui prenoient une autre Tribu que celle de leur nom? C'eſt neanmoins ce qu'avance la ſeconde ſuppoſition.

La troiſiéme mettant en fait que les Romains ne changeoient point de Tribu, contredit tout ce qu'on a lû juſqu'ici, tant dans les Anciens que dans les Modernes, de relatif à cet Article, par rapport au tems de la République ou des Empereurs, dès l'inſtitution des Tribus. Les Auteurs qui ont recueilli avec le plus de ſoin ce qu'on peut ſavoir des Tribus (6), enſeignent, *que* le changement de Domi-

(5) Hoc equidem verum, quod veteres nomina Tribus in Lapidibus expreſſerint: cur autem in ſententiam (*Bochati*) deſcendere non poſſim, ratio hæc eſt, quia hactenus concipere non poſſum, quare Clodius noſter ex Tribu Clodia in Corneliam tranſierit; res eſt enim notiſſima, quod inter Tribus triginta quinque fuerint tribus Ruſticæ XXXI, in quarum numero comprehendebantur Tribus Cornelia atque Clodia, quæ ex gentibus hujus nominis originem ducebant: ego autem non memini me exemplum aliquod legiſſe, ex quo probari poſſet, quod Viri ex Gentibus tribum ſui nominis conſtituentibus, in aliam tranſierint. *Diſſert. pag.* 10.

(6) SIGON. *de Ant. Jur. Civ. Rom. Lib.*

MEM. XV. Domicile faiſoit néceſſairement changer de Tribu, tandis que chaque Tribu avoit ſon Diſtrict, ainſi que toutes l'avoient au commencement : *que* les Nobles ne voulant plus être mêlés avec les Artiſans, la Populace & les Affranchis, ils ſortirent des Tribus de la Ville & paſſerent dans celles de la Campagne, uniquement compoſées de proprietaires des fonds : *que* dès lors les Tribus de la Ville étant chargées d'une ſorte d'ignominie, les Cenſeurs firent de cette idée la peine des Citoyens, qu'ils vouloient noter, en les transferant d'une des Tribus de la Campagne dans une de celles de la Ville : *que* des Cenſeurs permirent à chacun de ſe mettre dans la Tribu que bon lui ſembleroit. Qu'on joigne à ces cauſes l'Adoption, qui faiſoit entrer l'Adopté dans la Tribu de ſon Pere Adoptif, & qu'on juge ſi les changemens de Tribu pouvoient être rares du tems de la République.

S'ils étoient fréquens pendant qu'ils pouvoient intéreſſer chaque Tribu & la République, par le crédit que pouvoit donner une Tribu plûtôt qu'une autre, ce qui devoit faire trouver de grandes oppoſitions, combien ne ſe multiplierent-ils point quand les Empereurs eurent ôté aux Tribus toute influence dans le gouvernement? Il devint alors ſi indifférent d'être d'une Tribu ou d'une autre, que la moindre raiſon ſuffiſoit pour en faire changer, & qu'elles s'abolirent entierement dans le Troiſiéme Siécle. Ne pas ſe rappeller d'exemple d'un Romain qui eût paſſé de la Tribu de ſon nom dans une autre, ce ſeroit avoir oublié celui qu'en donna la Famille *Clodia* même (je n'ai pas eu beſoin de ſortir de cette famille pour trouver des appuis à mes idées) par le fameux P. Clodius, le perſécuteur de Cicéron. S'il étoit de la Tribu *Clodia*, ſelon la ſuppoſition, il ne dédaigna pas d'entrer auſſi dans la Tribu de Fonteius par qui il ſe fit adopter. Elle ne pouvoit aſſurément pas être plus honorable que la Clodia.

L'office que je viens de rendre à la mémoire de notre Clodius eſt trop peu important par ſoi-même pour que j'euſſe pris la peine de diſcuter ce qu'on lui a oppoſé à cet égard, ſi de l'explication de

Lib. I. Cap. 3. PAUL. MANUT. *de Civit. Rom.* ROBORTEL *de Famil. Rom.* &c.

de CORN, qui désigne cette Tribu, n'eût pas dépendu celle de PRIMVS, Surnom de ce Lousonnois, aussi-bien que l'intelligence du premier de ses Titres. MEM. XV.

Je crois aussi avoir fortifié la conjecture faite dans ma Dissertation Latine (*b*), que les Lousonnois étoient de la Tribu *Cornelia*. On a remarqué que les nouveaux Bourgeois de Rome étoient placés dans quelqu'une des Tribus de la Campagne. On a observé aussi (7), que les Romains ne mettoient pas sous une même Tribu des Villes voisines les unes des autres. Il est aisé d'en sentir la raison. Nous voyons que la plûpart des Helvétiens dont les Inscriptions de Nion font mention, étoient de la Tribu *Voltinia*. La seule Inscription d'Avenche qui marque la Tribu de l'Helvétien qu'elle concerne, le place dans la Tribu *Fabia*. La *Cornelia* pouvoit fort bien être celle de Lousonne. Ce n'est que sur de pareils indices fournis par les Inscriptions des Particuliers, que les Antiquaires ont cru trouver la Tribu à laquelle des Villes étoient attachées. *b* p. 32.

Mais ce que j'ai dit par rapport au Surnom *Primus* de notre *Clodius* n'a pas encore même dissipé tous les scrupules de M. Altmann. Il y oppose les raisonnemens suivans (8).

„ Il étoit très-rare parmi les Romains d'avoir Quatre noms. On „ n'en voyoit d'exemples que dans les Citoyens du premier rang..... „ La Noblesse se contentoit de trois noms, & les ordres inferieurs „ de deux. Il seroit difficile de produire un exemple de *Primus* „ Adjectif entre les Surnoms Romains. Peut-être le trouveroit-on „ cependant, mais moins aisément entre les seconds Surnoms. Il „ est donc mieux de le rapporter à la dignité du Curateur, dont „ Clodius étoit revêtu.

Je

(7) Mr. *Domen. Manni.* Voy. Les *Novell. Letterar. de Firenz.* 1740. *p.* 321.

(8) Discutienda venit quæstio an non forsan in voce *Primus* Viri hujus lateat Agnomen: ita certe contendit Vir quidam doctus in data ad me Epistola: sed quantum video, sine ullo argumento, atque conjectura mera est. Quatuor nominibus Romani rarenter admodum gaudebant, atque non nisi Viri primi ordinis. . . . tribus quippe nominibus contenti erant Romani nobiliores, duobus homines tenuioris fortunæ & generis infimi; atque hinc difficile erit Viro doctissimo exemplum proferre, quo probet, quod adjectivum *Primus* inter Cognomina Romana positum fuerit: in cognominibus forsitan hæc vox invenitur, difficulter in Agnominibus; hinc, quantum judico, melius atque commodius refertur ad dignitatem Curatoris, quam Clodius ornabat. *Dissert. Epist. p.* 11.

MEM. XV. Je croyois avoir suffisamment prévenu cette difficulté dans ma Dissertation Latine (*c*), par l'observation faite il y a longtems, que si du tems de la République peu de Romains, même du premier rang, portoient plus de trois noms, ce nombre fut grossi sous les Empereurs, chacun prenant autant de Surnoms que bon lui sembloit. J'avois même cité un membre de la Famille *Clodia*, l'un des Consuls de l'année qui précéda celle du Vœu du Lousonnois. Ce Consul s'appelloit *Titus Clodius Vibius Varus*, & son Collégue *Appius Annius Atilius Bradua.* Fabretti a rapporté (*d*) des Inscriptions de ce même Siécle, où des femmes mêmes ont trois Surnoms. Reinesius en avoit déja rassemblé (*e*) d'Hommes de six noms sous les règnes de Nerva & d'Antonin Pie.

c p. 35.

d p. 203.

e Class. VI. n. 128.

Mais cette objection fondée sur l'idée que CORN est pour *Cornelius* ou *Cornelianus*, ne sauroit porter contre moi, qui lis *Cornelià*. Je n'attribue que Trois noms à notre Clodius. Il étoit, selon moi, dans l'ancienne règle, quoi qu'elle ne s'observât plus de son tems.

Je ne puis dès-là le faire *Premier Curateur* de Lousonne. Rien ne m'y conduiroit. Il y avoit plusieurs Curateurs à Avenche, nous en avons vû des preuves : il y en avoit plusieurs à Rome en même tems ; M. Altmann a pris la peine de copier une partie d'une Inscription de Gruter (9), qui convaincroit des incredules sur ce point, s'il y en pouvoit avoir. Mais je ne sens pas l'évidence de la conséquence, *donc il y avoit à Lousonne plusieurs Curateurs, & le premier en ordre avoit le Titre de* PRIMUS CURATOR.

Si ce Titre, dont nous avons vû qu'il ne se trouve pas d'exemple par rapport à des Villes ou des Bourgs, n'étoit point en usage à Avenche, ainsi qu'il a été prouvé (*f*), sur quoi pourrois-je croire qu'il fût usité à Lousonne ? Me réduisant donc pour Clodius au simple Titre de Curateur, & cet Office devant être connu à ceux de mes Lecteurs, qui auront retenu ce que j'en ai dit dans mon *Mémoire IX.* je n'en répéterai rien ici ; non plus que de ce qu'ils auront vû dans le *Mémoire XI.* sur les Prêtres de la Maison Impériale appellés *Seviri* & *Sexviri Augustales*, Prêtrise dont étoit aussi revêtu nôtre Lousonnois, & qui est désignée dans son Inscription par

f Ibid. p. 333.

(9) Voy. le Tome 2. de ces *Mémoires p.* 336.

par IIIIIIVIR AVGVSTAL, comme elle l'eſt dans une infinité d'autres monumens de cette eſpèce. J'obſerverai ſeulement à l'égard de l'Office de Curateur, que Clodius en étoit revêtu pour la ſeconde fois, ou l'avoit exercé deux fois. C'eſt ce que la marque II qui ſuit immédiatement les mots *Curator Vikanorum Louſonnenſium*, rend très-certain. L'uſage de placer *Bis*, ou *Iterum*, ou *Secundùm*, tout au long, ou en abrégé, ou en nombre II, ſeulement après le nom de l'Emploi, & non devant, eſt trop conſtant dans les monumens, pour qu'on puiſſe rapporter le nombre II du nôtre à IIIIIIVIR qui ſuit. Le Savant Mr. Altmann l'y rapporte cependant (*g*); mais ſans avoir produit d'exemple qui l'autoriſe (10). Auſſi Mr. Hagenbuch a-t-il rejetté (*h*) ſon idée, & perſiſté dans celle que j'en ai priſe. Un ſuffrage comme celui-là ne laiſſe pas de doute. MEM. XV.

g Differt. Epiſt. *p.* 19.
h Epiſt. Epigraph. *p.* 332.

Le nom par lequel notre Inſcription déſigne les Louſonnois dont Clodius étoit Curateur pour la ſeconde fois, eſt la ſeule choſe qu'il reſte à examiner dans ce Titre. Les inférences qui réſultent des différens ſens qu'on peut donner à *Vicani*, demandent cet examen. Il doit décider de l'idée qu'il faut ſe faire de l'état de Louſonne dans ce tems-là.

CHA-

(10) Il cite, il eſt vrai, 1°. l'Inſcription de Gruter CCCCLXXV. 1. Mais il y a lieu de croire que l'Imprimeur a fait faute dans les nombres, car le monument qui y répond dans Gruter, ne contient abſolument rien d'applicable à la queſtion. 2°. Il rapporte toute entiere l'Inſcription du même Recueil DXLVI. 3. la regardant comme ſuffiſante pour établir ſon idée. Elle fourniroit effectivement un exemple du nombre II placé avant l'Emploi, s'il faloit lire la troiſiéme ligne de cette Inſcription comme ce Savant l'a copiée VETERANO M. II. M. EX. BF. COS. & la remplir comme il le fait en liſant *Veterano Militi Iterum Militi* &c. Mais ſi l'on conſidere la Copie de Gruter tirée de Velſer, qui l'avoit priſe ſur l'original à Augsbourg, on y verra que le premier I de II ſelon M. Altmann, paroit une *L* dans Gruter; & dès-là on lira ſans héſiter de cette façon *Veterano, Militi Legionis I. Minerviæ*, &c. Si l'on ne lit pas avec Velſer & d'autres, *Veterano Militi Honeſtæ Miſſionis.* Voy. Hagenb. *Epiſt. Epigr. p.* 331.

MEM. XV.

CHAPITRE VIII.

Le terme de VICANI *emporte différentes idées. On n'en peut pas conclure que* LOUSONNE *ne fût qu'un Bourg. Divers ordres de Bourgs dans l'Empire Romain.*

L'Explication que nous avons donnée du nom d'*Arpentina* ; d'*Arpentras* ou de *Carpentras* que portoit auſſi Louſonne, ſuivant la tradition du pays, en fait une Ville, & une Ville Principale. Nous en avons cependant parlé plus d'une fois comme d'un Bourg. Cette apparente variation aura paru être une inexactitude, peut-être même commiſe à deſſein, pour laiſſer au moins quelque doute ſur la condition du Lieu dans les Siécles pendant leſquels il appartenoit aux Romains. Mais ce petit artifice ſeroit en pure perte à l'égard de ce tems-là. Le témoignage d'un Magiſtrat du lieu même fixeroit l'attention à l'époque où l'endroit devoit être dans l'état le plus floriſſant de tout ce période de près de cinq cens ans : & ce témoignage mettroit Louſonne au rang des Bourgs, ſi *Vicani* ne pouvoit déſigner que les Habitans d'un Bourg.

C'en eſt bien la ſignification la plus ordinaire dans la langue Latine. Scaliger en ſuivoit les règles, quand en expliquant une Inſcription d'Aqs, érigée par un *Secundus*, NOMINE VICANORVM AQVENSIVM ET SVO, ce Savant dit (11) que les habitans d'Aqs y ſont appellés VICANI AQVENSES, parce que l'endroit n'étoit pas une Ville, mais un Bourg. Il eſt certain que *Vicani* ne peut pas s'entendre autrement dans quelques Inſcriptions, comme dans le Fragment de la Loi Agraire (Gruter p. 343. CCII.) dans une Inſcription de Fabretti (*i*), dans deux de Reineſius (12), & dans une de Muratori (13).

Mais, dans d'autres Inſcriptions, *Vicani* ne déſigne que les Habitans d'une Rue, ſoit d'un Quartier d'une Ville, entr'autres dans une

(11) Iſtud vero oppidum, quod non Civitas, ſed Vicus eſſet, *Vicani Aquenſes* dicti. *Auſon. Lect. Lib. I. Cap. 6.*

(12) *Claſſ. I. n.* 216. & *Claſſ. VI. n.* 128.

(13) MXCVIII. 1.

une (14) qui fait mention des habitans de la Rue ou du Quartier de Mars de la Ville de Todi, ſous le nom de *Vicani Vici Martis Tudertium.* MEM. XV.

Le même terme eſt auſſi emploié dans pluſieurs Inſcriptions, où il ne peut déſigner que le Conſeil ou le Magiſtrat du lieu.

Vicani ne décide donc point toujours de la condition de l'endroit habité par ceux qui ſe déſignent ainſi. Il faut le concours de quelque autre indice pour pouvoir prononcer que le lieu n'étoit qu'un Bourg: & ſi quelque indice fait préſumer que l'endroit étoit une Ville, c'eſt au nombre des Villes qu'il doit être mis, quoique les habitans ou le Magiſtrat n'en ſoient nommés que *Vicani.*

Mais, dit-on (15), les Anciens diſtinguoient ſoigneuſement entre Ville & Bourg; & on ne prouvera jamais que les Habitans d'une Ville aient été nommés *Vicani* (16).

Il eſt vrai que les Auteurs les plus exacts employoient *Vicus*, *Vicani*, *Vicatim*, dans leur ſens propre. Mr. le Marquis Maffei a remarqué que Tite-Live s'en eſt ſervi peut-être quarante fois de cette maniére. Mais ce même Hiſtorien nomme *Vicus* Foruli & Regillum, à qui d'autres donnent le titre de Ville, *Civitas.* Il appelle Claſtidium une fois *Vicus*, & une autre fois *Civitas.* Polybe plus ancien la mettoit au nombre des Villes, & Plutarque au nombre des Bourgs. Dans une Inſcription, Foruli n'eſt que *Bourg*; Strabon l'a nommé *Forteresſe*, & Servius *Ville.* Pline nomme *Oppida* les Vingt & quatre lieux du Reſſort de la Colonie de Niſmes: Strabon ne les appelle que Bourgs. L'Illuſtre Marquis que je viens de nommer, a raſſemblé ces exemples (*a*). Il n'a pas manqué non plus d'obſerver la différence que mettoient les Ecrivains exacts entre *Oppidum* & *Civitas*, le premier de ces termes déſignant proprement un lieu un peu moins conſiderable que le dernier, une petite

a Veron. illuſtr. *Lib.* 5. *p.* 189.

(14) MURATOR. MXC. 6. *Vicani Vici Martis Tudertium*, dit le docte Editeur, dans ſa note ſur ce Monument, *exhibent nobis* VICUM MARTIS, *Italicè* la Contrada, *aut* un Quartiere *Civitatis Tudertinæ.*

(15) Civitatem vero fuiſſe (*Louſonnam*) eo tempore, quo hæc poſita fuerat Inſcriptio, nemo facile probabit, quia Veteres ſedulo inter Civitates & Vicos diſtinguebant. ALTMANN. *Diſſert. c. p.* 18.

(16) Nuſquam probabitur quod Civitatum incolæ *Vicani* dicti fuerint. ID. *ibid. p.* 16.

MEM. XV.

tite Ville, ce que les Grecs entendoient par πολίχνιον.

Des exemples moins anciens vont faire voir qu'en aucun tems les Auteurs n'ont été assés scrupuleux sur l'usage des termes d'*Oppidum*, *Vicus*, *Urbs*, *Castrum*, *Castellum* & *Civitas*, pour ne jamais mettre l'un pour l'autre.

a Lib. 15.

Ammian Marcellin (*a*) appelle Paris *Parisiorum* CASTELLUM *Lutetiam*. L'Empereur Julien le nomme *Petite Ville* (17). Le Concile assemblé par les soins d'Hilaire de Poitiers a pour titre dans les Fragmens de cet Auteur, *Synodus apud Parisinam* CIVITATEM *habita*.

Eumenius appelle Londre dans la même Harangue (18), *Oppidum*, *Urbs*, & *Civitas*. Dans les Lettres Patentes par lesquelles l'Empereur Constance établit cet Eumenius Professeur d'Eloquence à Autun, il ne se sert que de *Civitas* en parlant de cette Ville; mais le Professeur la nomme indifféremment *Oppidum* & *Civitas* (19).

b Mosell. v. 2.

Ausone donne à Strasbourg le nom de *Vicus* (*b*)

Addita miratus nova mœnia VICO.

Ammian Marcellin l'appelle *Urbs* (20).

Municipium donne l'idée d'un endroit plus considerable que *Vicus*. Aussi Tacite voulant faire entendre que Baden n'étoit pas un Bourg ordinaire, dit qu'il étoit bâti comme un Municipe, *in modum Municipii exstructus locus* (*c*). On voit cependant une Inscription (*d*) où *Fanum Herculis* est appellé *Municipium* & *Vicus*.

c Hist. Lib. I. Cap. 67.

d Spon. Misc. p. 187.

Je pourrois citer bien d'autres exemples, mais feu Mr. de la Bâtie en ayant rassemblé plusieurs, dans une Lettre à Mr. le Marquis Maffei (21) sur le Bourg d'Aoste en Dauphiné, on y trouvera assés de preuves que les Auteurs & les Monumens ont donné à des Villes le nom de *Vicus*, & à leurs habitans celui de *Vicani*. D'où l'on conclura avec Mr. de la Bâtie (22), que le nom de VICANI

(17) Φιλην Λευκέτιαν Πολίχνην. *Misopog.*

(18) Panegyr. Constant. Cæs. *cap.* 17.

(19) Panegyr. pro restaur. Schol. *cap.* 14.

(20) *Consedere prope Urbem Argentoratum*, dit cet Historien parlant des Troupes que les Rois des Allemans rassemblerent contre Julien *Hist. Lib.* 16.

(21) Dans Muratori *Thesaur. Inscr. Tom. I. p.* 115.

(22) VICANORUM appellatione, [*dit ce Savant*, l. c. Epist.] nihil decidit

CANI, dans les Inſcriptions, n'ôte rien de la dignité des Villes, puiſ qu'on voit que les Citoyens des petites le conſerverent, même après être devenues Cités. MEM. XV.

Il me reſte à juſtifier ce que j'ai avancé que *Vicani* ſignifie dans des Inſcriptions les Magiſtrats d'un lieu.

Municipes & *Municipales*, ſignifient, dans leur acception la plus ordinaire, *les Bourgeois d'une Ville Municipale*. Cependant les Loix mêmes déſignent auſſi par l'un de ces noms le Conſeil ou les Conſeillers de ces Villes (23). Pourquoi *Vicani* ne pouvoit-il pas être employé dans ce même ſens? Quelque raiſon qu'on y oppoſât, elle ne ſauroit prévaloir ſur les exemples. Ils ſont en trop grand nombre & la plûpart trop clairs.

Je n'en rapporterai que de ces derniers (24), l'Helvétie même m'en fournit trois. L'on a vû dans mon Tome I. p. 489. l'Inſcription de l'Arc de Vindoniſſe, dans laquelle ceux qui l'érigerent ne prirent d'autre Titre que celui de *Vicani Vindonicenſis Curiæ*. On a vû auſſi dans mon *Mémoire X.* (*a*), l'Inſcription du Temple d'Iſis à Wettingen, où il eſt dit que la place fut donnée par un Decret des Bourgeois. L. D. D. VICANORUM.. Ces *Vicani* étoient le Magiſtrat. Scaliger même leur en donne le Titre. *Vicani Magiſtratus*, dit-il, dans ſon Indice de Gruter ſur cette même Inſcription. *a* p. 390.

C'eſt donc ainſi qu'il faut auſſi entendre *Vicani* dans la belle Inſcription de Moudon, qu'on verra toute entiere dans le Tome ſuivant, à l'Article de cette Ville. Le Monument eſt terminé par cette ligne L. D. D. V. M. qui veut dire, ***Locus Datus Decreto Vicanorum Minnodunenſium.***

Croire que dans ces Inſcriptions *Vicani* déſigne tous les Habitans du lieu, le Peuple entier, POPVLVS VICI, ainſi qu'il eſt nommé dans une Inſcription de Muratori (*b*), ce ſeroit ne pas ſe rappeller MXCVII. 7. *b*

dit Municipii aut Coloniæ dignitati, quum id nomen ſervaſſe legamus Urbium Cives ad Municipii vel Coloniæ, imo Civitatis honorem provectarum.

(23) Cujas expliquant la Loi 16. *Cod. de omn. agr. deſert.* dit, MUNICIPEM dicit, & CURIALEM *pro eodem.* MUNICIPES, *id eſt* DECURIONES, dit Godefroy, ſur la Loi 3. *Cod. Theod. de Teſtim. ex Tribun. & Protect.* Voy. auſſi les *Paratitles* de ce Commentateur ſur le Titre *de Decurion.* du même Code de Théodoſe.

(24) On en peut voir d'autres dans Murator. MXCVI. 5. & 6. MXCVII. 8. MXCVIII. 2.

MEM. XV.

rappeller un uſage général dans l'Empire, & fondé ſur les Loix; ſavoir, que ce n'étoit point l'Aſſemblée Générale des Bourgeois d'une Ville ou d'un Bourg, qui marquoit la place où devoient être mis les Monumens qu'on permettoit d'ériger, mais uniquement le Conſeil de la Ville ou du Bourg, qui ſeul en droit d'accorder cette permiſſion, donnoit auſſi le terrain. Les preuves qu'en ont produit Spon (25) & Mr. Gori (*a*), rendent témoignage de cette règle. Je n'y ajoûterai qu'un exemple qui fait voir combien elle étoit ſcrupuleuſement ſuivie. Pline ſouhaitant de faire tranſporter & placer toutes enſemble à Tifernum les Statues des Empereurs diſperſées dans ſes diverſes Campagnes, & d'y joindre la Statue de Nerva, en demanda la permiſſion à ce Prince, qui la lui accorda: mais ce ne fut pas aſſés pour ce religieux obſervateur des Conſtitutions des Provinces, que des Lettres honorables de l'Empereur là-deſſus, il falloit de plus le conſentement du Conſeil de ce Municipe. Pline pria les Décurions de lui aſſigner une place à élever le Temple, où ces Statues devoient être miſes; ils le priérent à leur tour de choiſir lui-même l'endroit (26). L'Oncle de cet Auteur remarque (27) que le choix que laiſſa le Sénat de Rome à Taracia du lieu où elle voudroit placer la Statue qu'il lui décerna, ne faiſoit pas moins d'honneur à cette Veſtale, que la Statue érigée à une perſonne de ſon ſexe.

a Inſcr. Donian. *Cl. V.* 19.

L'inférence tirée du titre de *Curator Vicanorum Louſonnenſium*, pour établir que Louſonne n'étoit qu'un Bourg, paroitra ſans doute trop peu fondée à ceux qui auront lu ce qu'on vient d'en dire. Mais ils ſeront de plus convaincus du contraire par les réflexions ſuivantes.

Louſonne étant une Ville, & le principal lieu du Canton comme on a vû que ſes noms Celtiques d'*Arpentina*, *Arpentras* ou *Carpentras* le font connoitre, pourquoi les Helvétiens renvoyés par Céſar dans leur Patrie, pour y rebâtir leurs Villes, n'auroient-ils fait de celle-là qu'un ſimple Bourg? On n'en ſauroit rendre d'autre raiſon

(25) Réponſe à la Crit. de ſon Voyage de la Grèce. *p.* 51.

(26) Voy. les Lettres de Pline *Lib. X. Ep.* 24.

(27) Invenitur Statua decreta Taraciæ Cajæ ſive Suffetiæ virgini Veſtali, ut poneretur ubi vellet: quod adjectum non minus honoris habet, quam fœminæ eſſe decretum. PLIN. *Hiſt. Nat. Lib.* 34. *Cap.* 6.

raiſon que l'impuiſſance où le petit nombre de Louſonnois qui échaperent à l'épée des Romains, ſe trouva apparemment de rétablir une Ville conſidérable conſumée par les flammes. Mais ce que l'on veut bien ſuppoſer qu'ils furent hors d'état de faire tout-à la fois & promtement, ils avoient eu le tems de l'exécuter petit à petit dans l'eſpace de près de deux cens ans, qui s'étoient écoulés entre la Guerre des Helvétiens contre Céſar, & l'avénement de Marc-Aurele à l'Empire. Ce tems avoit été un tems de paix. Car il n'y a pas lieu de croire qu'il fut entré dans le Canton, pendant cet intervale de tems, des troupes ennemies, ſi ce n'eſt peut-être quelques-unes de l'armée de Cœcina, qui ne firent qu'y paſſer. MEM. XV.

Si Louſonne n'étoit qu'un ſimple Bourg, auroit-il donné ſon nom au Lac Leman, plutôt que Nion Colonie Romaine, ou Genève? Si l'on dit que l'ancienneté de Louſonne lui valut cet honneur, dont elle demeura en poſſeſſion, quoique les deux autres Villes fuſſent devenues plus conſidérables qu'elle; j'admettrai cette raiſon, elle me paroit plauſible: mais je ne vois pas qu'il en réſulte que Louſonne ne fut qu'un Bourg, dans le tems que le Lac prit ſon nom, & pendant la durée de l'Empire Romain qu'il ne porta pas d'autre nom avec celui de *Lemanus*, que celui de *Lacus Lauſonius*, qu'il a dans l'Itineraire appellé d'Antonin, & de *Lacus Loſone* dans la Carte de Peutinger. Le nom de Louſonne donné au Rhône même, appellé par le Géographe de Ravenne (28) *Rhodanus Lauſonenſis*, bien qu'il y eut ſur ce fleuve, & beaucoup plus près de ſon embouchure dans le Lac, des Bourgs très-anciens, Agaunum, Octodurum, Sedunum en Vallais, Aigle, Pennolucus, & Vevei dans l'Helvétie, prouve bien qu'aucun de ces Lieux n'étoit anciennement du même ordre que Louſonne. *Quoique Genève ait auſſi donné ſon nom au Lac Leman, cela n'eſt arrivé que beaucoup plus tard, & lors ſeulement que Genève a fait plus de figure que les Villes voiſines, longtems après la décadence de l'Empire Romain. Aucun ancien n'a appellé ce Lac* Lac de Genève, *quoi qu'ils en aient parlé cent fois. Cette dénomination eſt des derniers Siécles.* C'eſt ainſi que s'en eſt expliqué l'exact M. Abauzit (29). Ce n'eſt même que la

(28) *Lib.* 4. *p.* 195. Edit. Porcher.

(29) Etſi vero ſuum quoque nomen Geneva

MEM. XV.

partie Occidentale de l'extremité du Lac qui a enfin été nommée par les Modernes *Lac de Genève*; l'Orientale a conſervé ſon ancien nom de *Lac de Lauſanne*, comme l'a déja remarqué Plantin (*a*).

(*a*) Helvet. Ant. & Nov. *Cap.* 14.

Mais ſuppoſons encore que *Vicani* doive déſigner dans nôtre Inſcription les Habitans, ou les Magiſtrats d'un Bourg; les Bourgs étoient de différens ordres. Je ne veux pas parler de la grandeur des Lieux qui portoient également le nom de Bourg; c'eſt de leur condition, du rang qu'ils avoient entr'eux & dans les Provinces, & de la maniere dont ils étoient gouvernés.

Il y avoit des Bourgs ſi conſidérables, que leurs prérogatives ne le cédoient pas à celles de bien des Villes; ſur-tout par rapport à la conſtitution de la Magiſtrature. Leur Conſeil portoit le nom de *Curia*, ſes membres celui de *Décurions*, & de *Curiales*, tout comme ceux des Villes; le lieu où l'on y rendoit la juſtice, étoit appellé *Forum* (30). Toutes les Villes n'avoient pas l'avantage d'être Siége d'un Tribunal (31).

Ce qu'étoient entre les Villes les *Meres des Villes*, le nom de *Métropole* diſant cela en grec, les Bourgs de ce premier ordre l'étoient entre les Bourgs. Auſſi les nommoit-on de même *Métrocomes*, c'eſt-à-dire, *Meres des Bourgs* du Reſſort d'une Cité. Les prérogatives dont on vient de parler, ſont bien établies par l'excellent Commentateur du Code de Théodoſe (32). Il faut ſeulement y ajouter que les Métrocomes étoient exemts, comme les Villes, de la Capitation impoſée aux ſimples Bourgs (33); & que les Empereurs Leon & Anthemius défendirent aux Etrangers d'acquerir des Fonds dans le territoire des Métrocomes, les terres n'en pouvant être poſſédées

Geneva indidit, id factum eſt longe ſequiori tum demum ætate, quum ipſa Urbs præ ceteris adjacentibus inclaruit, collapſo jam pridem Romanorum Imperio. Nemini ſane Veterum, licet ſexcenties veniat, *Lacus Genevenſis* dicitur, nata poſtremis ſeculis appellatione. *Diſſert. ſur quelq. Inſcript. de Geneve:* Dans l'*Hiſt. de Geneve* de Spon. *Tom.* 2. *pag.* 395. *Edit. in* 4.

(30) Paul. *ſentent. Lib. IV. Tit. VI.* §. 22, & ibi Schulting.

(31) Voy. *L.* 6. §. 2. *D. de Excuſat.*

(32) *Metrocomia* ſcilicet, erat *Mater Pagorum* ſeu caput inter omnes Vicos, qui uni Civitati ſubjecti erant, haut aliter quam Metropolis mater Civitatum ejuſdem Provinciæ. JAC. GOTHOFR. *ad L. ult. Cod. Th. de Patrocin. Vicor.* & *in Not. ad Oration. Libanii de Patrocin. p.* 4.

(33) Cujac. *ad L.* 8. *Cod. de exact. Tribut.*

poſſédées que par les Bourgeois du Lieu (34). Les Métrocomes étoient appellés Bourgs Publics, *Vici Publici*, parce qu'ils appartenoient à l'Etat, au lieu que les ſimples Bourgs avoient des Seigneurs particuliers. Enfin ce ne fut que dans les Métrocomes qu'on établit des Chorevêques, & enſuite des Evêques. Les Canons interdirent d'en placer dans de ſimples Bourgs (35). MEM. XV.

Quand donc Louſonne n'auroit été qu'un Métrocome, on devroit s'en faire une idée bien différente de celle d'un ſimple Bourg. Les Capitales des Cités des Gaules n'étoient la plûpart que des Bourgs ouverts. On peut aſſurer que tout lieu qui donna ſon nom à un Canton, étoit pour le moins Métrocome. Nous avons vû qu'il eſt parlé du *Pagus Lauſonnenſis* dans les Actes du Concile d'Agaune. Il en eſt auſſi fait mention dans la Chronique de la Fondation de l'Abbaye de St. Claude (36) :

Quartum quoque Cœnobium ſancti (Lupicinus & Romanus) *leguntur fundaſſe.*
Romanum Monaſterium intra Pagum Lauſonnenſe.

Cette Piéce mettant dans ce Canton Romainmotier, en fait connoître l'étendue au couchant. Il eſt probable qu'à l'Orient il tenoit juſqu'au milieu du Rhône, & que c'eſt la raiſon qui avoit fait nommer cette Riviere *Rhodanus Lauſonnenſis* par les Auteurs que ſuivit le Géographe de Ravenne. Quoi qu'il en ſoit, M. Altmann qui ne croit point que Louſonne fût une Ville dans le tems de l'érection de notre Inſcription (37), ne lui refuſe pas le titre de Bourg du premier ordre, ſimplement ſur ce qu'il avoit donné ſon nom au Lac. Il y a lieu de préſumer que ſi ce Savant avoit porté ſon attention ſur les autres indices raſſemblés ci-deſſus, & notamment ſur celui que fournit la tenue du *Conventus Helvétique* à Louſonne, il auroit

(34) L. 1. Cod. *Non licere habit. Metrocom. loc. ſ. ad Extran. conf.*

(35) *Concil. Sardic. Can.* 6. Voy. Berter. *Pithan. p.* 69.

(36) Dunod. *Hiſt. des Sequan. dans les Preuves pour l'Abbaye de St. Claude. p. LXII.*

(37) Ut autem ex una parte certum eſt, Louſonium eo tempore Urbem non fuiſſe, ita etiam certe negandum non eſt, Vicum illum majorem & ſplendidiorem fuiſſe, quod apertiſſime ex eo patet, quia Vicus Louſonius Lacui adjacenti nomen dedit. *Diſſert. Epiſt. p.* 17.

MEM. XV.

roit jugé que, ſuppoſé que Louſonne ne fût pas une des Villes les plus conſidérables de l'Helvétie, elle étoit du moins une Ville. Le Gouverneur de la Province ne pouvant aſſembler le Tribunal du Conventus à Avenche depuis qu'elle avoit été honorée du Titre d'*Alliée* (38), il étoit obligé par les Loix (39) de choiſir pour cette aſſemblée une des autres principales Villes.

Après toutes ces obſervations je crois pouvoir dire, que, ſous les Antonins, Louſonne étoit au moins un *Oppidum*, c'eſt-à-dire, une Ville du Second ordre (40). Il n'y en avoit pas d'autres dans l'Helvétie du tems de Céſar. C'eſt le nom qu'il donne dans ſes Mémoires aux douze Villes qu'il attribue aux Helvétiens (41). Son Traducteur Grec le rend bien par πόλεις. S'il y en eût eu alors qui méritaſſent le nom de *Cité*, ce Conquérant, ſi ſcrupuleux dans le choix des termes, auroit diſtingué ces Villes par le nom de *Civitates*, comme Tacite diſtingue bien par ce nom Avenche, de Baden, qu'il nomme *Caſtellum*. Rien ne conduit à conjecturer que Louſonne étant *Oppidum* dans le Siécle de Céſar, fût *Vicus* dans celui de Marc-Aurele. Croire que la Ville d'aujourd'hui doive ſa premiere origine au tranſport du Siége Epiſcopal d'Avenche en ce lieu (*b*), c'eſt ſuppoſer que pendant qu'il y avoit dans le Diocèſe pluſieurs grands Bourgs ou petites Villes, l'Evêque ſe ſeroit allé placer dans un endroit deſert, & qui devoit être affreux, j'entens l'endroit où l'ancien Evêché fut bâti, avant qu'il y eût des habitans. Il eſt plus naturel de penſer qu'y ayant un Bourg tout bâti dans l'endroit où eſt la Rue, qui n'a jamais eu d'autre nom que *Bourg*, l'Evêque obligé d'abandonner Avenche détruite, vint s'y placer comme dans le lieu le plus conſiderable qui ſubſiſtât dans ſon Diocèſe. Il étoit aſſés ordinaire qu'il y eût des Bourgs à peu de diſtance des Villes, princi-

(*b*) Altmann. *c. Diſſert. p.* 17.

(38) Voy. le *Tom.* 2. de ces *Memoir. p.* 28. *& ſuiv.*

(39) Conventus in una opulentiore totius Provinciæ urbe abſque ullius injuria celebretur. *L.* 13. *Cod. Th. de Legatis & Decret.* Voy. le Commentaire de Godefroy ſur cette Loi, & le *Tom.* 2. de ces *Memoir. p.* 125. *& ſuiv.*

(40) Oppidum quidam a Vico Caſtelloque magnitudine ſecernunt. Alii locum muro foſſâve aliâve qua munitione concluſum. Alii locum ædificiis conſtitutum, ubi fanum, comitium, forum & murus ſit. SERVIUS *in IX. Aen.*

(41) Oppida ſua omnia numero ad duodecim. *de B. G. I.* 5.

principalement sur les grandes routes, comme l'étoit & l'est encore celui de Lausanne d'aujourd'hui. On ne sauroit disconvenir que ce ne soit l'établissement du Siége Episcopal à Lausanne moderne, qui a été cause que de Bourg qu'elle étoit auparavant, elle devint *Ville & Cité*, ce dernier Titre ayant été donné à toutes les Villes Episcopales. D'ailleurs rien n'est moins sûr que ce qu'on a dans nos Chroniques sur cette translation du Siége Episcopal d'Avenche à Lausanne. Les signatures des Evêques où ils prennent le titre d'*Episcopus Aventicensium*, prouvent bien qu'il y avoit alors des Evêques du Canton d'Avenche; elles ne prouvent pas que cette Ville, détruite, selon toute apparence, avant qu'il y eût des Evêques dans l'Helvétie, fut leur premiere résidence. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre là-dessus. Poursuivons dans l'explication de notre Inscription. MEM. XV.

CHAPITRE IX.

Diverses manieres de remplir les mots dont les trois Lettres CCR *tiennent lieu.* CONSENTIENTE CONCILIO, ou CONSENSU CONCILII REIPUBLICÆ CONVENTUS HELVETICI DE SUO DEDICAVIT, *est l'explication qu'on croit devoir préferer à toutes les autres de cette fin de l'Inscription,* CCR CONVENTVS HEL DSD.

TAnt de mots Latins commencent les uns par un *C* les autres par une *R*, qu'il n'est point surprenant qu'entre les Savans qui se sont donnés la peine d'expliquer notre Inscription, les uns ayent pensé que les trois Lettres, qui y précédent immédiatement *Conventus*, tiennent là chacune la place d'un mot très-différent de celui que d'autres interprêtes ont cru y voir. Je ne m'arrêterois pas à examiner scrupuleusement laquelle de ces diverses manieres de remplir ces mots, que le peu d'espace de la pierre à contraint d'abréger ainsi, doit être la vraie, si le sens que chacune de ces conjectures y trouve, revenoit approchamment au même. Mais l'une faisant dire à l'Inscription des choses très-différentes de ce qu'elle dit selon les autres,

MEM XV. il faut néceſſairement ſe déterminer en faveur de l'une, à moins qu'on ne veuille abandonner cet endroit du monument comme une énigme dont on ne ſauroit deviner le mot.

En effet, ſi CCR CONVENTVS HEL. veut dire *Curator Civium Romanorum Conventûs Helvetici*, on y trouve un Office de Curateur des Citoyens Romains du Conventus Helvétique, Emploi qu'aucune autre explication ne donne à *P. Clodius Primus*, qui fit la dédicace de l'Autel.

Si on lit *Cum Cultu Reſtituit. Conventus Helveticus De Suo Dedicavit*, l'Inſcription parlera là d'un Temple ou d'un Autel, non élevé & conſacré alors pour la premiere fois, mais relevé, reparé, & fourni de nouveau de tous les ornemens néceſſaires au Culte qui s'y rendoit; rétabliſſement que fit P. Clodius, & à l'occaſion duquel le Conventus Helvétique fit faire à ſes frais une nouvelle conſécration.

Si on lit IIIIIIVIR AVGVSTAL. CCR CONVENTVS HEL. *Sevir Auguſtalis Coloniæ Claudiæ Rauricæ Conventûs Helvetici*, conjecture préſentée par feu M. Muratori (*a*), en plaçant une ſeconde fois dans ſon Recueil cette Inſcription; conjecture, outre cela, de laquelle il ne paroit point s'être départi, puis qu'il n'en a pas fait mention la troiſiéme fois qu'il a parlé de ce Monument dans ſes *Addenda & Corrigenda*: on y apprendroit, ce qui n'étoit point préſumable, ſavoir, que *Basle* ou *Augſt*, qui ſont hors des anciennes limites de l'Helvétie, étoient neanmoins dans le Reſſort du Conventus Helvétique. On y apprendroit de plus, que la Colonie des Rauraques s'appelloit auſſi *Colonia Claudia*, & l'on auroit là dequoi s'exercer pour découvrir la raiſon de ce nom de *Claudia*.

(*a*) MMLIII. 5.

Enfin, s'il faut lire, CCR CONVENTVS HEL. *Conſenſu Concilii*, ou *Conſentiente Concilio*, ou *Communi Concilio Reipublicæ Conventus Helvetici*, & rapporter *De ſuo dedicavit*, à P. Clodius; l'Inſcription fait connoitre un Conſeil de la Republique du Conventus Helvétique, & fait entrer ce Conſeil dans l'hommage rendu aux Empereurs par le Curateur de Louſonne, en ce qu'il conſentit que ce Magiſtrat y érigeât l'Autel qu'il avoit voué au Soleil, à la Lune, & au Génie de ces Princes.

Je

Je ne m'étendrai pas ſur les raiſons de la préférence que je donne à cette derniere explication par deſſus la ſeconde *Cum Cultu Reſtituit*, propoſée par M. Altmann (*a*). Ce Savant l'a lui-même abandonnée dans ſa Diſſertation addreſſée à Mr. Muratori (*b*). Il y propoſe de lire *Conſulto Civium Romanorum Conventus Helvetici.*

MEM. XV.

(*a*) Mercure Suiſſe. *Avril* 1714.

(*b*) En 1742.

Il ne reſteroit proprement à comparer avec mon opinion, que celle (1) qui voit dans CCR *Curator Civium Romanorum:* Car, s'il faut mettre là des Citoyens Romains, je ne diſputerois pas ſur la queſtion ſi *Curator* y conviendroit mieux que *Conſulto*: L'un & l'autre ſeroit également contraire à mon explication: mais toutes deux ayant des partiſans, qu'on ne doit pas préſumer les avoir embraſſées légerement, peſons ce qu'ils diſent qui les a déterminés.

Un paſſage de Ciceron dans ſon *Livre I.* contre Verrès *ch.* 13. a donné à l'un de ces Savans (2) l'idée que les Citoyens Romains habitués dans les Provinces, y faiſoient un Corps ſeparé des Provinciaux. Tout Corps a certains Officiers chargés d'y faire certaines fonctions particulieres, ou de la direction de certaines choſes qui lui appartiennent. Le Corps de Citoyens Romains en chaque Province, avoit donc des Officiers, & ſur tout ſes Curateurs. Une Inſcription de Lyon en fait foi par rapport à cette Province, & une de Monza nomme un Curateur des Citoyens Romains de cette Ville. C'eſt ainſi qu'on a raiſonné, très-conſéquemment moyennant que le paſſage de Ciceron diſe ce que l'on ſuppoſe, & que les Inſcriptions portent ce qu'on croit voir dans l'une, & ce que préſente la copie de l'autre.

Quant au paſſage de l'Orateur Romain, on l'a rapporté tout entier dans le *Tome II* de ces *Mémoires p.* 59. Il y a été dévelopé & expliqué, ſans faire naitre aucun ſoupçon qu'il pût donner lieu d'en

(1) C. C. R mihi creditur eſſe *Curator Civium Romanorum* Conventus Helvetici, cujus mentio etiam occurrit in Theſauro Gruteriano. MURATORI. MLIV. 1.

(2) Si autem quis dubitet an ex loco Ciceronis à Gronovio ſupra allato, probari poſſit, Cives Romanos in Provinciis habitantes ſeparatum Corpus conſtituiſſe, ſuumque Curatorem habuiſſe, eo plane modo, quo reliqui Provinciarum incolæ, illum convincet vetus Inſcriptio apud Gruter. pag. CCCCLXVIII. 13. (*immò*, 3)... Poſſet autem & aliud adhuc Saxum ad hanc rem produci ex *Gruter. pag.* 431. *n°.* 1. ſi neceſſum foret. Sed in his bonus lector facile acquieſcet. ALTMANN. *Diſſert. p.* 35.

MEM. XV.

d'en induire, que les Citoyens Romains formoient dans les Provinces où ils se trouvoient établis, un Corps permanent, & qui avoit ses Officiers particuliers. Mais ce qui échape à la vuë basse d'un homme, même averti qu'il doit appercevoir telle chose, peut être vû distinctement par de meilleurs yeux. Il ne doit pas nier que l'objet ne fut point là. Il doit se contenter de dire qu'il ne l'y a point vû. Je me borne donc à assurer que cet endroit de Ciceron, ni la Paraphrase qu'en a faite Gronovius (*a*), ni les idées qu'il m'a données, ne m'ont pas paru renfermer la conséquence qu'en a tirée le Savant cité.

a Observ. *Lib.* 3. *p.* 642.

J'avouë que les Inscriptions qu'il allégue firent d'abord un tout autre effet sur moi. Au premier coup d'œil que je jettai sur elles, les regardant comme des Témoins à qui il n'y avoit rien à opposer, je crus qu'il y avoit à Lyon un Curateur suprême des Citoyens Romains de la Province, & à Monza un Curateur des Citoyens Romains de cette Ville & son ressort. Ce fut même l'Inscription de Monza, qui me détermina à entendre SVMMVS CVRATOR C. R. de celle de Lyon, comme si elle disoit *Summus Curator Civium Romanorum* : & c'est dans cette idée que j'en parlai dans mon *Mémoire* sur les *Curateurs* (*b*). Mais ayant repris cette question, pour l'examiner avec plus de soin, je me suis convaincu que l'alteration de l'Inscription de Monza dans Gruter, est la seule cause de nôtre différent sur ce point.

b Voy. *Tom.* 2. *p.* 328.

Pour en faire convenir le Lecteur, il faut mettre sous ses yeux la Copie de Gruter (2), rapportée par M. Altmann, mais sans le mot O M N. qui finit la 4e. Ligne :

C. SERTORIVS L. F.
OVF. TERTVLLIANVS
VETERANVS LEG. XVI.
CVRATOR CIVIVM ROMAN. OMN.
MOGVNTIACI.

Gruter tenoit cette Copie d'Apianus. Celui-ci marqua que le Marbre étoit à Milan : cependant il n'est jamais sorti de Monza, où il se voit encore dans l'Eglise de St. Augustin (3) : & c'est uniquement

(2) CCCCLXVIII. 3.
(3) Keysler. *Neueste Reisen. Tom. I. pag.* 404.

ment ſur ce Marbre qu'Alciat commença à nommer *Moguntiacum* en Latin, ce lieu, qui juſques-là n'avoit eu d'autre nom en cette Langue, que *Modoetia*, ainſi qu'il eſt nommé dans le Sceau Public (4). MEM. XV.

J'ai appris qu'Alciat étoit le premier qui l'eût appellé *Moguntiacum*, d'un des Contemporains de ce célébre Juriſconſulte, & qui publia en 1538. l'Inſcription dont il s'agit, telle qu'elle étoit de ſon tems. C'eſt Gaudentius Merula, qui donna le monument de la maniere ſuivante (*a*):

a Dans ſon Livre *de Gallor. Ciſalpin. antiq. & orig. Lib. I. cap. 6.*

C. SERTORIVS. L. F. O. V. F.
TC - - - - - - - - - VS
VETERANVS LEG. XVI
CVRATOR CIVIVM OMN.
MOGVNTIACI.

Combien de differences entre cette Copie & celle de Gruter ! Changement dans la maniere d'écrire le nom de la Tribu *Oufentina*, qui s'écrivoit ſi ſouvent dans ce Pays-là par O. V. F. qu'on en voit cinq ou ſix exemples dans le petit nombre d'Inſcriptions du Milanois rapportées par Merula (*b*) : Tranſport de ce nom de la Tribu, de la premiere Ligne à la ſeconde, ſans autre raiſon que celle d'occuper de la place dans cette ſeconde, afin que TERTVLLIAN, qu'on vouloit y mettre, d'imagination, en pût remplir la Lacune : Addition de ROMAN. à la quatriéme Ligne. Soupçonnneroit-on un Savant Milanois, ſi voiſin de Monza (*c*), qu'il devoit y avoir vû bien des fois le Marbre, d'avoir ainſi mutilé, ſans aucune raiſon apparente, une Inſcription expoſée aux yeux du Public ? Ne ſoupçonnera-t-on pas plutôt le Profeſſeur d'Ingolſtadt *Pierre Bennevitz*, qui s'appella en Latin *Apianus*, d'avoir placé dans ſa Copie des conjectures ſur ce monument, ou d'avoir reçu de quelcun, qui les y avoit miſes, la Copie comme fidele, quoi qu'elle ne le fut point. Ce ne ſeroit pas la ſeule fois qu'on eut à lui reprocher de s'en être laiſſé impoſer. Il ne manque rien à la quatriéme Ligne de la Copie de Merula. OMN*ium* eſt non-ſeulement ſuperflu, mais abſurde dans celle de Gruter. *Cura-*

b *Ibid. & cap. 5.*

c Monza n'eſt qu'à dix Milles de Milan.

(4) Voy. *Tre illuſtre Glorie di Monza:* da Barthol. Zucchi. *p.* 92.

MEM. XV.

tor *Civium Romanorum Moguntiaci*, ne diroit-il pas assés clairement, sans y ajouter *Omnium*, que C. Sertorius étoit Curateur de *tous* les Citoyens Romains de Monza & de son ressort ? M. Altmann en a jugé ainsi en retranchant cet O M N.

En produisant l'Inscription telle que le Marbre la présente, j'ai détruit la seule preuve sur la foi de laquelle on ait dit jusqu'ici qu'il y avoit des Curateurs de Citoyens Romains d'une Province ou d'une Ville. Car ce n'est que sur la Copie d'Apianus de l'Inscription de Monza, que Scaliger expliqua C V R A T O R C. R. de celle de Lyon, par *Curator Civium Romanorum* (1). Ce n'est non plus que sur la même Copie d'Apianus que Bulenger a mis (*b*) au nombre des Offices dont il dit que les Inscriptions lui ont donné la connoissance, un *Curator Civium Romanorum Moguntiaci.* Cette copie en ayant imposé aux Savans qui ont eu part à l'Edition de Gruter, ne pouvoit que jetter dans la même erreur ceux qui n'ont pas cherché à s'en garantir.

(*b*) De Imp. Rom. *Lib. I. Cap.* 4.

Nous ferions sans aucun scrupule sur la rejection de l'explication du monument de Lousonne qui rend C C R par *Curator Civium Romanorum*, si feu M. Ruchat n'avoit pas cru voir dans l'Inscription suivante de Nion les mêmes mots en abregé; car voici comment il lisoit ce monument, dont les trois premieres Lignes ont été si maltraitées :

\- - - C O R N - - -
\- - - F A B R O - - -
(2) *c* V R*at.* C. R. C O N V E N T.
H E L V E T I C. I I V I R O
I V L I A E G E L L. M A R C E L L A E
C O R N E L I A E Q. F I L I A E
M A R C E L L A E

Guilli-

(1) Voy. la note de Scaliger sur cette Inscription dans Gruter *pag.* 431. 1. Que si l'on me demande comment j'entens ces mots, *Summus Curator C. R. Provinciæ Lugdunensis*; je répondrai, que je ne saurois expliquer C. R. d'une maniere qui me satisfasse pleinement : mais qu'il ne s'ensuit point de là qu'ils signifient *Civium Romanorum.* Quelque Antiquaire en trouvera bien la clé. Le P. de Colonia *Recherch. sur les Antiq. de Lion, p.* 167. les explique par *Colonia Romana.* Mais notés qu'il met la marque d'une lacune d'une lettre entre le *C.* & l'*R*; exactitude que n'a pas eue Gruter, & qui ne détruit pas moins l'explication par *Colonia Romana*, que celle par *Civium Romanorum.*

(2) Ces lettres en Italique sont le supplément de M. Ruchat.

Guillimann n'y lût que ce qui ſuit (2):

MEM. XV.

---ANTABRO---
VAC. R. CONVENT
HELVETIC. IIVIRO
IVLIAE GELL. MARCEL.
CORNELIA. F.

Dans l'incertitude où laiſſent les différences ſi conſiderables & en ſi grand nombre de ces deux Copies, aucune ne peut ſervir de preuve, que ſur ce en quoi elles ſont conformes. Mais ſuppoſé qu'on dût s'en tenir à celle de Feu M. Ruchat, il reſteroit encore à juſtifier que CVR. C. R. CONVENT. HELVETIC. y ſignifie *Curator Civium Rom. Conv. Helv.* plûtôt que *Curator Calendarii* (3) *Reipublicæ Conventus Helvetici.*

Je ne me ſervirai pas pour rejetter la premiere de ces explications de la raiſon qui paroit y avoir déterminé M. Altmann. „Clodius, *dit ce Savant* (4), ayant déja été titré de Curateur des Bourgeois „de Louſonne, n'auroit pas mis à la ſuite de ce Titre celui de Cu„rateur des Citoyens Romains du Conventus Helvétique, Office ſans „doute beaucoup plus honorable que celui de Curateur d'un Bourg.

Cette raiſon ſuppoſe qu'il en étoit chez les Romains comme aujourd'hui en toute l'Europe, où l'on met le plus grand Titre toujours avant tous les autres. Les Inſcriptions ne permettent pas d'attribuer un pareil uſage aux Romains. Elles font voir au contraire, que

(2) Gruter CCCCXCVII. 15. où il eſt marqué que c'étoit de Guillimann, qu'il tenoit ſa copie, a CANTABRO à la prémiere ligne. L'Edition *de Reb. Helv.* de Guillimann, qui eſt dans le *Theſaur. Hiſt. Helv.* n'y donne *Lib. I. c.* 10. que ANTABRO. Plantin, ni dans ſon *Helv. Ant. & nov.* ni dans ſon *Abrég. de l'Hiſt. de Suiſſ.* n'a non plus que ANTABRO.

(3) On écrivoit *Calendarium* & *Kalendarium*, Voy. GRUTER. *Index.* REINES. *Cl. I.* 24. MURATOR. DXX. 4. Tout comme on écrivoit *Vicarii* & *Vikarii*, REINES. *Cl. IX.* 38.: & *Vikani*, ainſi que *Vicani*; ce que j'obſerve pour qu'on ne tire aucune inférence de *Vikanorum* de notre Inſcription, moins fréquent que *Vicanorum.*

(4) Quare autem huic ſententiæ accedere non poſſim me movet quia Clodius noſter jam Curator vocatus fuit Vicanorum Louſannenſium: quis eſt jam qui non ſtatim videat, quod ſi hic vir fuiſſet Curator Civium Romanorum, quod hujus dignitatis mentio facienda fuiſſet antequam Vicanorum Curator diceretur; quia haud dubie majus quid erat, eſſe Curatorem Civium Romanorum, quam autem Vicanorum Louſannenſium; aut Inſcriptio ita ponenda fuiſſet, *Curator Civium Romanorum & Vicanorum Louſannenſium.* ALTMANN. *Diſſert. p.* 29.

MEM. XV.

que dans l'énumeration des charges des perſonnages dont elles parlent, les plus honorables étoient miſes après celles qui l'étoient moins (5). Nous en avons vû une preuve dans un monument de l'Helvétie. La dignité de Conſul qu'avoit remplie le Patron d'Avenche à qui il fut dreſſé, y eſt précédée par toutes les dignités inférieures à cette prémiere place de l'Empire en ce tems-là. Cet uſage duroit encore au Cinquiéme Siécle. La plus haute des dignités qu'avoient poſſedée ou poſſedoient Boëce & Stilicon, eſt la derniere ſur leurs Diptyques.

C'eſt proprement la ſignification de l'R, qui & dans le Fragment de Nion, & dans notre Inſcription, décide de leur explication ſur ce point. *Romanorum*, ou *Reipublicæ*, ſont les deux ſeuls mots que cette Lettre y puiſſe repréſenter. Perſonne encore ne l'a priſe que pour l'un ou pour l'autre. Feu M. le Préſident Bouhier n'y reconnut que *Reipublicæ*. Voici les termes dans leſquels il m'en écrivit.

„ C. C. R. Cette derniere Lettre eſt ſurement pour *Reipublicæ*. „ Car outre qu'on ne peut expliquer autrement l'R de l'Inſcription „ de Nion (*le Fragment rapporté ci-deſſus*) qui eſt dans Gruter „ CCCCXCVII. 15. on trouve dans pluſieurs autres les termes de „ *Reſpublica Coloniæ*, comme dans le Recueil de Reineſius *Cl. III.* „ 28. & dans celui de Fabretti *Cap.* 2. *n.* 250. (6). Or on peut „ dire *Reſpublica Conventûs*, comme *Reſpublica Coloniæ.*

C'eſt-à-dire, que ce Savant Antiquaire étoit bien éloigné de penſer comme M. de Spanheim (7), qu'il n'y avoit que les Villes Libres & les Municipes, qui puſſent être nommées *Republiques*. Un Auteur non moins illuſtre, & qui paroit avoir examiné la queſtion avec plus de ſoin, a trouvé au contraire, que *quelque petite que fût une Ville, & voiſine d'une grande Cité, elle s'appelloit auſſi Republique, ſi elle étoit gouvernée également par ſes propres Magiſtrats pris entre ſes Bourgeois, & qu'elle fût d'une Tribu différente* (8). Qu'on

(5) Mr. Olivieri expliquant l'Inſcription de Peſaro (*Marm. Piſaur. p.* 113.) dreſſée à un P. Cornelius, qui n'avoit été que Tribun Militaire, dit que cette charge étoit *Maximus honorum a P. Cornelio geſtorum; idirco*, ajoûte-t il, *ultimo loco deſignatur.*

(6) Encore dans Gruter CCXLIX. 4. & dans Doni *Cl. V.* 14.

(7) De Præſt. & uſ. num. *Diſſert. IX. pag.* 1.

(8) Qualunque piccola Città proſſima foſſe a una grande, e ſi amminiſtrava ugualmente da' proprii Cittadini, ed era di Tribu

Qu'on prenne la peine de voir ſi entre les ſoixante & quinze Republiques à qui les Inſcriptions recueillies par Gruter (9) donnent ce nom, il n'y en a pas un bon nombre qui n'avoient que des Bourgs. Les neuf monumens rapportés par Reineſius, de lieux qui y ont le même nom de Republique, & les cinquante qu'on voit dans le Recueil de Muratori, ne ſont aſſurément pas tous de Villes conſidérables. Sans ſortir de l'Helvétie, nous avons vû (*a*) un exemple déciſif, celui de Baden, qui n'étant qu'un Bourg, eſt pourtant nommé dans une Inſcription *Reſpublica Aquenſis.* MEM. XV.

(*a*) Tom. I. p. 123.

Il falloit s'étendre un peu ſur ce point pour lever la difficulté oppoſée par Mr. Altmann à cette explication de l'R par *Reipublicæ.* „ Autant que je me rappelle, *dit ce Savant* (10), nous n'avons pas „ des exemples dans les Antiquaires que le nom de *Republique* fût „ donné à un certain nombre de gens qui habitoient des Bourgs. „ Selon le ſens de cette Inſcription, ç'auroient été ces Bourgeois, „ *Vicani*, de Louſonne, qui auroient conſtitué cette Republique; „ ce qui contraſteroit avec la façon de s'exprimer des anciens, qui „ ne donnoient le nom de Republique qu'aux plus grandes Villes, „ & non à des Bourgs médiocrement conſidérables.

Je crois avoir prévenu l'effet de cette difficulté en produiſant bon nombre d'exemples, dont elle ſuppoſe qu'on n'auroit point. Joints aux conditions marquées par Mr. Maffei, ils auroient ſoutenu victorieuſement le droit de Louſonne de porter le nom de Republique, ſi quelqu'un le lui eût conteſté du tems de P. Clodius Primus ſon Curateur. Mais ce titre ne donnoit point une diſtinction qui pût exciter la jalouſie des voiſins. Il n'annonçoit aucune prétenſion à l'indépendance; il ne donnoit aucune prérogative; perſonne n'y attachoit l'idée que le Titre de Republique emporte en François dans le

Tribu diverſa, e ſi chiamava parimente Republica. MAFFEI. *Veron. illuſtr. Lib. V. p.* 176.

(9) Voy. l'*Index* de Scaliger, *Cap. X. p. L.* au mot *Reſpublica.*

(10) Deſunt apud Antiquarios, quantum novi, exempla, quæ nos doceant certum aliquem hominum numerum per Vicos habitantium Rempublicam eſſe vocatum, nam ſecundum ſenſum hujus Inſcriptionis, Vicani illi Louſannenſes fuiſſent, à quibus hæc fuiſſet conſtituta Reſpublica; quod vero a modo loquendi veterum abhorret, tribuuntur enim Rerum publicarum nomina majoribus tantum Urbibus atque luculentis Civitatibus, non autem Vicis intra modicum adhuc ſplendorem ſubſiſtentibus. *Diſſert. p.* 29.

MEM. XV. le Droit des Gens : *Communauté* étoit tout ce qu'il signifioit (11). Il devoit d'ailleurs d'autant moins arrêter ici, quelle qu'en eût été la signification, que ce n'est point au Lieu de Lousonne que l'explication de Mr. le Président Bouhier donne le nom de Republique, mais au Conventus Helvétique ; c'est-à-dire, à l'Helvétie entiere, à la Nation. Ayant un Conseil Général, comme nous avons vû (*a*) que chaque Cité en avoit un, c'étoit ce Conseil, formé par Députés, qui étoit le Conseil de la Republique du Conventus Helvétique. On ne donnoit assurément pas un titre trop relevé à ce Conventus en l'appellant République ; de simples Maîtrises, ou Colleges, comme on parloit, donnoient à leur Caisse le nom de *Caisse de la Republique du Collége des* (12). Le Conseil du Conventus Helvétique, qui dirigeoit les affaires de ce Corps, & les biens qui lui appartenoient en cette qualité, pouvoit, sans ostentation, porter le titre de Conseil de la Republique du Conventus Helvétique. C'est dans ce sens que je l'entens.

(*a*) Tom. 2. *p.* 163. *& suiv.*

Ne voyant plus de difficulté à prendre l'R de nôtre Inscription pour *Reipublicæ*, il ne reste qu'à choisir entre les différentes explications qu'on peut donner aux deux C, qui la précédent. Heureusement laquelle qu'on choisisse le sens reviendra au même. Car qu'on lise *Consulto Consilio Reipublicæ*, ou *Consensu Concilii Reip.*, ou *Consentiente Concilio Reip.*, ou *Communi Consensu Reip.* ce sera également ensuite de la permission du Conseil de la Republique du Conventus Helvétique, que le monument fut érigé : chacune de ces différentes façons de l'exprimer le fait entendre. Toutes peuvent être appuiées d'exemples. Voici ceux qui firent pancher la balance chez feu Mr. le Président Bouhier, en faveur de *Communi Consensu Reipublicæ Conventus Helvetici.*

„ Je me trouve fondé (*ce sont les termes d'une Lettre dont il* „ *m'honora*) à rendre C. C. par *Communi Consilio* sur trois Inscriptions

(11) Errant vehementer ii, qui ex hoc Reipublicæ titulo, Pisaurum supra reliquas Italiæ Civitates extollere nituntur, & bella indicta, paces compositas, leges latas, Populos in servitutem redactos, ex eo somniant. Respublica Pisaurensis nihil aliud significat, nisi Communa, seu Communitas Pisaurensis, ut usitato hodie vocabulo utar. OLIVIERI. *Marm. Pisaur. p.* 15.

(12) HOC AMPLIVS. ARK. REIP. COLLEGII. SS. (*Supra Scripti*) DONVM DEDIT. Grut. CLXXIV. 4.

„ criptions du Recueil de Gudius LVII. 4. CLXV. 10. & CCXCVII. MEM. XV.
„ 4. dans l'une desquelles on lit COMM. CONSEN, & dans la
„ seconde COMMVN. C. & dans la troisiéme COMM. CONS.
„ Dans d'autres du Recueil de Gruter on trouve CONSEN.
„ P. c'est-à-dire, *Provinciæ.* CCCXXIV. 10. Et CONSENSV
„ CONCILII. CCCXXV. 1. A quoi il faut ajoûter la belle
„ Médaille d'Auguste rapportée par Mezzabarba *p.* 44. & qu'il faut
„ lire ainsi, suivant la remarque de Fabretti *Inscript. p.* 487. CON-
„ SENSV SENAT. ET EQ. ORD. P. Q. R.

J'embrassai, dans ma Dissertation Latine, l'opinion de M. Bouhier. Mais je crois aujourd'hui devoir expliquer C. C. par CONSENSV CONCILII. Un exemple de plus pour COMMVNI CONCILIO, détermina ce grand Antiquaire. Je trouve le même avantage en faveur de mon idée, les deux Inscriptions de Gruter & la Médaille d'Auguste citées, peuvent bien mettre en parité CONSENSV & COMMVNI. Le premier devra l'emporter par les deux Inscriptions suivantes, qui lui donnent la pluralité d'exemples. HIC. PROVINCIAE. BETICAE. CONSENSV. FLAMINIS. MVNVS. EST. CONSEQVVT. PERACTO. HONORE. FLAMIN. ET. FECIALI. OMNIVM. CONCIL. ET. CONSENSVS. STATVAM. DECREVIT. &: c'est ce qu'on lit sur un Monument d'Espagne (*a*); & CONSENSV CONCILII P. H. C. (ces trois dernieres Lettres veulent dire *Provinciæ Hispaniæ Citerioris*) se voit dans une Inscription du même pays (*b*).

(*a*) Grut. CCCXXL 10.

(*b*) Murator. MLXXIII 1.

Il me paroit, de plus, que *Communi Concilio* convient moins, en ce qu'il donneroit lieu de croire que le Conseil du Conventus Helvétique seroit entré pour quelque chose de plus dans l'érection de l'Autel, que par la permission de l'ériger, & qu'il auroit chargé par un Decret Clodius Primus d'en faire la Dédicace, ou même ordonné la construction comme en ayant fait le Vœu. Il ne paroit pas cependant que ce fût un Vœu public, ou de la Communauté de Lousonne, ou du Ressort entier du Conventus. L'Inscription l'eût fait connoître. C'étoit le Vœu & l'ouvrage de Clodius. Il en fit lui-même la Dédicace pour laquelle il faloit un Prêtre; sa Prêtrise

de

MEM. XV. de la Maiſon Imperiale lui donnoit le pouvoir de faire cette cérémonie religieuſe.

Mais il n'auroit pû ériger ce monument dans un lieu public ſans la permiſſion du Magiſtrat. Comme à Rome il ne ſe dreſſoit pas de Statue, moins encore d'Autel en place publique ſans la permiſſion du Sénat; les Conſeils de chaque Cité des Provinces exerçoient à cet égard le même droit dans leur reſſort. Le Conſeil de la Province de l'Eſpagne en deça de l'Ebre en uſa, en conſentant que le Monument qu'on vient de citer fût érigé à Tarragone, principale Ville du Conventus qui en portoit le nom. C'étoit pareillement au Conſeil du Reſſort du Conventus Helvétique à permettre que Clodius dreſſât un Autel à Louſonne le principal lieu de ſon Reſſort; car on ſe rappellera que nous avons obſervé (*a*), que le Conventus Helvétique ne pouvoit ſe tenir à Avenche, à cauſe des priviléges d'Alliée dont cette Ville jouïſſoit. La permiſſion dont nous parlons s'exprimant le plus ſouvent ſur les Monumens, par CONSENSV CONCILII, cette maniere de lire C. C. du nôtre paroit la plus plauſible de toutes.

(*a*) Tom. 2. *p.* 31.

Elle acheve auſſi, ce me ſemble, de convaincre que l'R, qui ſuit ces deux lettres, veut dire *Reipublicæ*: elle en fait même ſentir la néceſſité. En effet, ſi Clodius n'eût mis dans ſon Inſcription, que *Conſenſu Concilii Conventûs Helvetici*, l'étranger & la poſtérité auroient entendu par ce *Concilium*, le Conſeil proprement ainſi nommé, que ſe formoit le Gouverneur ou ſon Délégué, chaque fois qu'ils tenoient leur Conventus pour adminiſtrer la Juſtice (*b*). Mais en déſignant le Conſeil de qui il tenoit cette permiſſion, par *Concilium Reipublicæ Conventus Helvetici*, Clodius prévenoit toute mépriſe à cet égard, cette dénomination ne pouvant être appliquée qu'au Conſeil de la Nation: Conſeil ſur lequel ayant dit (*c*) tout ce que j'ai pu découvrir, je puis me diſpenſer de le repeter ici.

(*b*) Voy. *Tom.* 2. *pag.* 66.

(*c*) Tom. 2. *p.* 84. *& ſuiv.*

Les lettres DSD, par leſquelles finit la derniere ligne de nôtre Inſcription, ſe voyent ſur un ſi grand nombre de ces ſortes de Monumens, qu'il ne faut qu'avoir ouvert un des Recueils qu'on en a, pour ne point héſiter de lire *De Suo Dedicavit*. Il n'eſt pas moins connu que ces mots ſignifient là *Clodius en a fait la Dédicace à ſes frais*. On ſait de même que s'agiſſant d'un Autel, *Dedicavit*

ne

ne dit pas ſimplement, *il a mis ou placé cet Autel à l'uſage du Public, il y a fait le premier un acte religieux*, ainſi que l'on entendoit quelquefois le terme *Dedicare*, ſans qu'il marquât que cela s'étoit fait avec les cérémonies de la conſécration (1); mais qu'ici *Dedicavit* ſignifie, *il l'a conſacré avec les cérémonies religieuſes preſcrites par les Pontifes* (2). Le mot *Sacrum*, qui ſuit dans l'Inſcription les Noms du Soleil, du Génie, & de la Lune, lequel veut dire *Conſacré* (3), prévient toute équivoque à cet égard. MEM. XV.

Les frais de ces ſortes de Dédicaces ne laiſſoient pas d'être conſidérables. On donnoit non-ſeulement des Repas aux Magiſtrats, & au Peuple; on diſtribuoit auſſi quelquefois de l'argent, du vin, de la viande, du bled, de l'huile; & pour l'ordinaire, des Jeux & des Spectacles précédoient & ſuivoient la cérémonie. Auſſi ne manquoit-on guères de ſe faire honneur de cette dépenſe, en marquant ſur les monumens qu'on l'avoit faite.

Arrivé à la fin de nôtre Inſcription, je ne m'arrêterai pas à chercher quelque ſignification, moins encore un emblême, dans la feuille couchée, par la figure de laquelle le Sculpteur termina la derniere ligne. C'eſt un ornement tout pur, emploié quelquefois comme un Point, d'autres fois ſemé entre les mots, ou placé à la tête ou au bout de chaque ligne, ſuivant la fantaiſie de l'Ouvrier. Reineſius (*a*), Fabretti (*b*), & le P. Lupus (*c*) en ont raſſemblé divers exemples, qui dépoſent tous contre l'opinion des Antiquaires qui y trouvoient du myſtère.

Placer ici l'Inſcription toute entiere, luë comme je crois avoir prouvé qu'elle doit être luë, & une traduction en François, eſt tout ce qu'il me reſte à faire.

a Præfat. *p.* 7.
b *p.* 118.
c Comm. in Epitaph. Severæ Martyr. *Cap. VIII.*

(1) Voyez ſur ce ſens les *Antiquit. Gall.* de Mr. le Marquis Maffei *p.* 53. On en voit auſſi un exemple dans Pline *Epiſt. Lib. X. Ep.* 117. & un dans le Recueil d'Inſcriptions de Gruter M LMMM. 10.

(2) Voyez *Explication de divers monum. ſing. qui ont rapport à la Relig. des plus anciens Peuples* par le R. P. Dom. (*Dom Jaques Martin*) Religieux Benedictin de la Congr. de St. Maur. *p.* 88.

(3) Servius expliquant ces mots de Virgile *Aen. VI.* 434. CÆRERI SACRUM, dit *Sacratum*: *nomen pro participio.*

(4) Témoin cette Inſcription dans Gruter C I. 3. qu'un Lucretius Fulvianus Prêtre de la Maiſon Impériale, s'érigea, & où il dit de lui, *Editis ad Dedicationem ſcaenicis Ludis per Quatriduum, & Circenſibus, & epulo diviſo, poſuit.*

MEM. XV.

SOLI GENIO LUNÆ
SACRUM EX VOTO
PRO SALUTE AUGUSTORUM
Publius CLODius CORNelia
PRIMUS CURATOR VIKANORUM
LOUSONNENSIUM ITERUM
SEVIR AUGUSTALis *Consensu Concilii Reipublicæ*
CONVENTUS HELvetici *de Suo Dedicavit.*

C'est-à-dire :

Publius Clodius Primus, de la Tribu Cornelia, Curateur des Bourgeois de Lousonne pour la seconde fois, Prêtre de la Maison Impériale, a consacré au Soleil, au Génie & à la Lune, ce monument de son vœu pour la conservation des Empereurs, & en a fait la Dédicace à ses frais, par le consentement du Conseil de la République du Conventus Helvétique.

FIN DU TROISIEME TOME.

ADDI-

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

MEM. V V.

I.

On a vû dans le *Tom. I. p.* 80. de ces *Mémoires* l'Inſcription de S. Livre d'après la copie tirée par feu Mr. Ruchat ſur l'original qu'il avoit examiné bien des fois. Les mots COL ALPON, qu'on lit très-diſtinctement dans cette copie, mettant une Colonie Romaine à Aubonne, je ne pus me diſpenſer de faire obſerver cette découverte. Il me reſtoit néanmoins ſur ce fait des doutes, que toute ma confiance dans la candeur & l'exactitude de Mr. Ruchat ne diſſipoit point. Ils augmentoient chaque fois que j'y réflechiſſois. J'ai manifeſté les principaux dans ce Volume (*a*). Ils m'avoient déterminé d'aller voir la Pierre : mais n'aiant pû en exécuter le deſſein dans le tems que je me l'étois propoſé, je priai Mr. le Commiſſaire le Coultre, voiſin du Lieu, & aux yeux de qui l'on peut s'en rapporter, de vouloir bien copier l'Inſcription. Il l'a fait obligeamment, & avec une exactitude bien marquée dans les Notes dont il a accompagné ſa copie, en la comparant encore avec celle de Mr. Ruchat. Voici ſans aucun changement ce qu'il m'envoia le premier de Septembre 1750.

(*a*) Voyez ci-deſſus p. 71.

Inſcription de la Pierre qui eſt dans la Cuiſine de la Maiſon de feu Mr. le Capitaine Grivel, à St. Livre ; ſur laquelle Pierre eſt poſée une Colonne de chêne qui ſoutient la lande d'une grande cheminée.

Cette Pierre qui eſt ronde a 3. pieds & 3. pouces de hauteur, & environ 5. pieds de circonference : ce n'eſt ni roc, ni Marbre bâtard ; c'eſt plutôt une eſpece de pierre griſe ſerpentine.

IMP CAES
M ANTON (1) I
GORDIAN
PIV (2) FELIC (3)
PONT MAX
POIS (4) IIII (5) COS
VIA ET PON
TVS (6) I (7)(8)(9) COLLI
M (10) P (11)(12) XNC

MEM. XV.

(1) Il ſemble que c'eſt deux N acollées.

(2) Il y a ici PIV & non pas PII: la lettre V ſe voit fort bien.

(3) Il paroit qu'il y a eu un C : après cela on voit une eſpèce de gravure, ainſi *I*, qui pourroit être un reſte de A ou de V.

(4) Ici ces trois Lettres ſont difficiles à appercevoir : il paroit que l'O a été recreuſé dans un défaut de la pierre : la partie ſupérieure de l'S eſt bien viſible : mais il paroit comme impoſſible qu'il y ait un T entre O & S.

(5) Au premier abord il ſemble qu'il y a ici IIII : mais le premier I n'a pas la même proportion de diſtance, que les trois qui ſuivent. Il ſemble en quelque façon que ce premier I avec celui qui ſuit ont formé la lettre M.

(6) Il y a ici un défaut à la Pierre : reſte à deviner ſi c'eſt un T ou ſimplement I.

(7) } Il ſemble que c'eſt L L. mais le bas de la premiére paroit
(8) } mieux, que celui de la ſeconde.

(9) Il paroit qu'il y a eu ici I par le veſtige ı. qui ſe voit encore.

(10) Voici la lettre la plus difficile. Monſieur Ruchat en fait AL : moi je crois d'y apercevoir aſſez paſſablement une M : ce qui peut l'avoir déterminé à croire que c'étoit AL, c'eſt que la troiſieme lettre du mot qu'il a pris pour un O, pour faire ALPON, eſt au contraire un X bien formé & bien viſible.

(11) Monſieur Ruchat prend ces deux II pour N; mais je crois que c'eſt par une ſuite de ſa mépriſe de O pour X : ces deux II me paroiſſent trop proche l'un de l'autre pour former la lettre N : & la liaiſon de gauche à droite ne paroit que bien peu, & peut bien être un défaut de la Pierre.

(12) Il ſemble en quelque maniere qu'il y a eu ici C ou O.

On peut après ces éclairciſſemens remplir, ſans ſcrupule, à ce qu'il paroit, les mots abrégés, & lire :

IMP

MEM. XV.

I M Perator C Æ Sar
Marcus A N T O N Inus
G O R D I A Nus
P I Vs F E L I X
P O N Tifex M A Ximus
P O TeſtatiS I I I I C O S Sul
V I As E T P O N
Tes VetuSTate C O L Lapſos Reſtituit
Millia Paſſuum X I I.

Cette Colomne eſt donc un Milliaire, qui marquoit aſſez juſte par douze Milles la diſtance de ce lieu à Nion. Si la certitude de ce que l'Inſcription contient, fait diſparoitre la Colonie d'Aubonne, que feu Mr. Ruchat y voioit, elle nous apprend en échange que Nion avoit le Milliaire chef de File : Elle nous fait de plus reconnoitre pour tel un Marbre de cinq pieds huit pouces de Roi de hauteur, Colomne autrefois ronde, aujourd'hui creuſée pour ſervir d'Auge dans la cour de Mr. des Vignes, Secretaire Baillival de Nion. Les Lettres qu'on y apperçoit encore ſont de la même grandeur & beauté que celles du Milliaire de St. Livre. Le même Mr. le Commiſſaire le Coultre aiant fait renverſer cet Auge pour en lire l'Inſcription qui eſt contre terre, n'a pu y déchifrer de mot entier, quoi qu'il ait pris tous les ſoins qu'auroit pu prendre l'Antiquaire le plus curieux; mais ce qu'il en a tiré ſuffit pour faire reconnoitre 1°. dans O N I de la ſeconde ligne les reſtes d'*Antoninus* : 2°. dans A N de la troiſiéme ligne, les reſtes de *Gordianus* : 3°. dans I I I I C, de la cinquieme ligne, les les reſtes de *Tr. Pot. IIII. Conſul* : 4°. enfin au bout de la ſixiéme ligne, la derniere de l'Inſcription, C I E C, Lettres bien conſervées, qui ſignifient apparemment *Colonia Iulia* EQ*ueſtris.* D'où il reſulte que ce Milliaire placé à Nion étoit le premier de la File, & fut dreſſé par ordre de l'Empereur Gordien, la même année que celui de St. Livre, en faiſant les reparations que l'Inſcription de ce dernier dit que ce Prince fit faire aux grands chemins. Cette année, la quatriéme de ſa Puiſſance Tribunitienne,

MEM. XV. tomboit ſur l'an 994. & 995. de Rome, répondant à l'an 241. & 242. des Chrêtiens, où Gordien fit celebrer les Quinquennales de ſon règne : Ce qui eſt remarqué par les Chronologues (*a*), par ce qu'il n'attendit pas tout-à-fait qu'il fût entré dans la cinquiéme année. Nous avons eu occaſion de dire ailleurs que c'étoit dans de pareilles circonſtances de Fêtes publiques que les Empereurs faiſoient ériger des monumens & qu'on leur en dreſſoit.

a Voiez Stampa. *Continuat Fast. Sig.*

II.

En rapportant l'Inſcription dédicatoire à Bacchus de Cully dans le *Tom. II. p.* 430. de ces Mémoires, je croiois donner le ſeul monument, qu'on eût juſqu'ici recouvré, du culte que les Helvétiens rendoient à ce Dieu. Et quoique je fuſſe dans l'idée de Dom Jaques Martin (*b*) & de Mr. l'Abbé Banier (*c*), que les Gaulois honoroient Bacchus avant d'être Sujets de Rome; je n'oſai pas hazarder, ſans quelque indice, la conjecture qu'il en étoit de même des Helvétiens en particulier. Le Bacchus de Cully ne préſente rien que de Romain. Son Nom de *Liber Pater* eſt de l'invention des Latins. Il n'eſt relatif qu'à l'idée qu'ils avoient du Dieu, bornée à le regarder comme le Dieu du Vin, de qui l'on tenoit cette liqueur & l'art de cultiver la Vigne. Les plus anciens de leurs ſavans ne connoiſſoient pas d'autre raiſon de la dénomination de *Liber*, que la liberté avec laquelle le Vin fait parler ceux qui en boivent beaucoup (1). L'on ne pouvoit donc établir que les Helvétiens honoraſſent Bacchus avant qu'ils euſſent reçu la Religion de Rome, tandis qu'on ne voioit pas qu'ils rendiſſent à ce Dieu de culte ſous des Noms qui donnaſſent lieu de préſumer qu'ils en avoient d'autres idées que les Romains. Mais on peut avancer cette conjecture depuis qu'on a déterré à Avenche en 1737. la Plaque

b Relig. des Gaul. *Liv. IV. Cap.* 3.

c Mythol. *Liv. VI. Chap.* 9.

(1) LIBER *repertor vini, ideo ſic appellatur, quod vino nimio uſi omnia libere loquantur.* .... LIBERALIA *Liberi feſta, quæ apud Græcos dicuntur* Διονύσια. Nævius : *Libera lingua loquemur ludis Liberalibus.* FESTUS *de Verb. ſignif.* Il me paroit qu'il eſt plus naturel de s'en rapporter à ces anciens Romains ſur un nom dont ils étoient les Autheurs, qu'à des Grecs ou autres moins anciens, & à plus forte raiſon qu'à des Modernes, dont on a raſſemblé les opinions dans une Note ſur l'*Eleg.* 3. du *Liv.* 1. de Properce. *Edit. Varior.*

que de cuivre où eſt gravée l'Inſcription ſuivante, qui n'eſt tombée entre mes mains que depuis peu. MEM. XV.

FERTILI BACCHO OREO
CN CORNELIVS COTTA
D D

Les Epithêtes de *Fertilis* & d'*Oreus*, que Cornelius Cotta donne là à Bacchus, font préſumer qu'il avoit appris à le connoître dans une autre Ecole que les Romains. S'il l'appelle *Fertile*, ce n'eſt pas qu'il bornât aux Vignes la fertilité dont il vouloit parler; c'eſt que le regardant comme la même Divinité que le Soleil, ſelon le ſyſtême des Egyptiens, des Orientaux, & des Grecs (2), il lui attribuoit toutes les influences de cet Aſtre ſur la fécondité de la terre. On n'a, ſi je ne me trompe, aucune Inſcription Latine qui donne à Bacchus cette Epithète, mais il faut qu'elle fut communément uſitée chez les Grecs. Elle eſt du nombre de celles qu'un Poëte de cette Nation a raſſemblées dans une Piéce de l'Anthologie à l'honneur de ce Dieu (*a*): il y eſt appellé Γονόεις, *Fécond, Fertile.* *a* Anthol. *Lib.* 1. *Cap.* 38. *Ep.* 10.

L'Epithète d'*Oreus* étoit, à la vérité, connue des Savans Romains (1). Mais étoit-elle fort en uſage parmi les autres? Il n'y a pas lieu de le croire. On ne le voit ni dans les Auteurs ailleurs que dans l'endroit cité de Feſtus, ni dans les Inſcriptions. C'eſt encore chez les Grecs qu'il faut la chercher. Le Poëte, dont on vient de parler, donne, dans la même Piéce, trois Surnoms à Bacchus, formés ſur la même idée qu'Ὄρειος, dont les Latins n'ont fait qu'aſſortir la terminaiſon à leur Langue, en diſant *Oreus*. Ce Poëte nomme le Dieu Ὀρέστιος, *qui eſt dans l'ombre des Montagnes*: Ὀρεσίφοιτης, *né dans les Montagnes*; Ὀρεσίτροφος, *nourri dans les Montagnes.*

III.

(2) Voy. *Macrob. Saturn. Lib.* 1. *Cap.* 18. Natal. Com. *Mythol. Lib. V. Cap.* 13. Voſſ. *de Idolol. Lib.* II. *Cap.* 34. Cuper. *Harpocr. p.* 91.

(1) Oreos Liber pater, & Oreades Nymphæ appellantur, quod in montibus frequenter apparent, FESTUS de *Verb. ſignificat.*

MEM. XV.

III.

On aura été surpris de voir donner dans le *Tome II. p.* 480. de ces *Mémoires*, les noms de deux Affranchis *Nerius* & *Palæmon*, pour le nom d'un Vaisseau Marchand. La mépriſe est d'autant plus étonnante, que la condition de ces Affranchis est marquée tout au long par LIBERTI, qui suit leurs noms dans l'Inscription que je rapportois, gravée sur le Tombeau que *Q. Capito Probanus* leur Patron, s'étoit fait préparer de son vivant. Je me défére moi-même, & demande grace.

IV.

J'ai conjecturé *Tome II. p.* 502. que P. L. de la douziéme ligne de l'Inscription dressée par *Titus Tertius Severus*, Curateur d'Avenche, pour conserver la mémoire du don de la Table d'argent fait par les habitans de cette Ville à la Déesse *Aventia*, devoient désigner le poids de la Table, & que *Pondo Quinquaginta*, sousentendant *Librarum*, en étoit la véritable explication. J'aurois présenté cette conjecture avec une pleine confiance, si avant de la publier j'eusse vû le *Tome III. des Miscellaneæ Observationes Criticæ Novæ*, qui s'impriment à Amsterdam, sous la direction du célebre M. d'Orville. Ce Tome contient une Piéce intitulée *Diatribæ in Inscriptiones quasdam*, dans laquelle il est prouvé par plusieurs exemples que c'est par *Pondo* qu'il faut entendre le P suivi de quelque nombre, qu'on voit dans diverses Inscriptions, où il n'a point été bien entendu jusqu'ici. On y donne même des éclaircissemens sur l'Inscription de Gruter LXX. 9. que j'ai rapportée dans la *Note* 2 de la page citée de mon *Tome II.* pour appuyer ma conjecture.

V.

L'Ancienneté du Village de *Cornant*, que je n'ai établie ci-dessus *p.* 228. que par son nom tout Celtique, est bien constatée par un Monument de Pierre trouvé dans les ruines du Temple en le rebâtissant. C'étoit la couverture du Tombeau de deux personnes, dont la figure en buste est sculptée au-dessus de l'Epitaphe, que voici telle

MEM. XV.

telle qu'elle a été copiée par M. le Commiſſaire le Coultre, ſur l'original enchaſſé dans la muraille du Temple neuf.

D M
IVL DECVMIN
ET POMPEIE
REGINAE IVL
VALERIANVS
P E C

Les figures étant trop effacées pour pouvoir diſtinguer ſi l'une eſt d'un Homme, il eſt incertain s'il faut lire à la ſeconde ligne, *Julii Decumini* ou *Juliæ Decuminæ*. Il y avoit des *Decumi* (*a*) & des *Decumini* (*b*), comme des *Decuminæ*. Les Inſcriptions du Vallais font mention d'une *Julia Decumina* ſous les relations de Mere, de Fille, & de Femme. Nous avons vû qu'il y avoit dans nos contrées & aux environs une Famille *Julia*, qui y a laiſſé bien des monumens.

a Gruter. DLXXXIV 8.
b Gruter. LVII. 11.

Qu'il faille lire les deux mots de la troiſieme ligne & le premier de la quatriéme, *Et Pompeiæ Reginæ*, c'eſt ce qui ne ſera pas conteſté par ceux qui ſe rappelleront d'avoir vu l'I & l'A joints. On a en Savoye des Inſcriptions d'une famille *Pompeia*.

Il n'y a pas non plus de doute que le nom de celui qui fit dreſſer l'Epitaphe ne fût *Julius Valerianus*.

La relation où il étoit avec les deux perſonnes à qui il l'érigea, n'étant point marquée, il n'y a pas de certitude ſur la maniere de lire P E C de la derniere ligne. S'il étoit Pere de *Julius Decuminus*, ſuppoſé que IVL DECVMIN. ſoit un nom d'Homme, *Pompeia Regina* pourroit avoir été la Femme de ce Fils, & alors il y auroit lieu de lire à la fin de l'Inſcription *Pater Erigi Curavit*. Mais ſi *Julia Decumina* eſt le premier nom, *Pompeia Regina* ne pouvant être Sœur, ſi ce n'eſt peut-être uterine, de cette *Julia*, il ne ſeroit pas naturel de donner à Julius Valerianus le nom de *Pere* de l'une & de l'autre. Elles auroient été de différentes Familles. Un habile Antiquaire a ſoupçonné qu'on auroit pris pour un E, quelque creux

MEM. XV. de la pierre, ou quelque marque disjonctive, comme il s'en voit plusieurs, qui ont paru être des Lettres. En ce cas, *Poni*, ou *Ponendum Curavit*, seroit tout ce qu'il y auroit là. Mais l'E se voit aussi distinctement que le P. & le C. Quoi qu'il en soit de cette ligne, on est sûr du moins que les deux Corps renfermés dans ce Tombeau n'étoient pas de personnes du bas ordre. Les deux noms qu'elles portent en font foi.

Fin des Additions.

AVIS.

Si l'on n'avertissoit pas que ce Volume dont les premieres Feuilles furent imprimées en 1749, année que porte le Titre, n'a été achevé d'imprimer que le 18. Avril 1751, on ne comprendroit pas comment il est parlé de choses relatives à l'an 1750 & 1751; ou de Personnes comme mortes, qui n'ont cependant payé ce tribut à la nature que dans l'une de ces deux dernieres années.